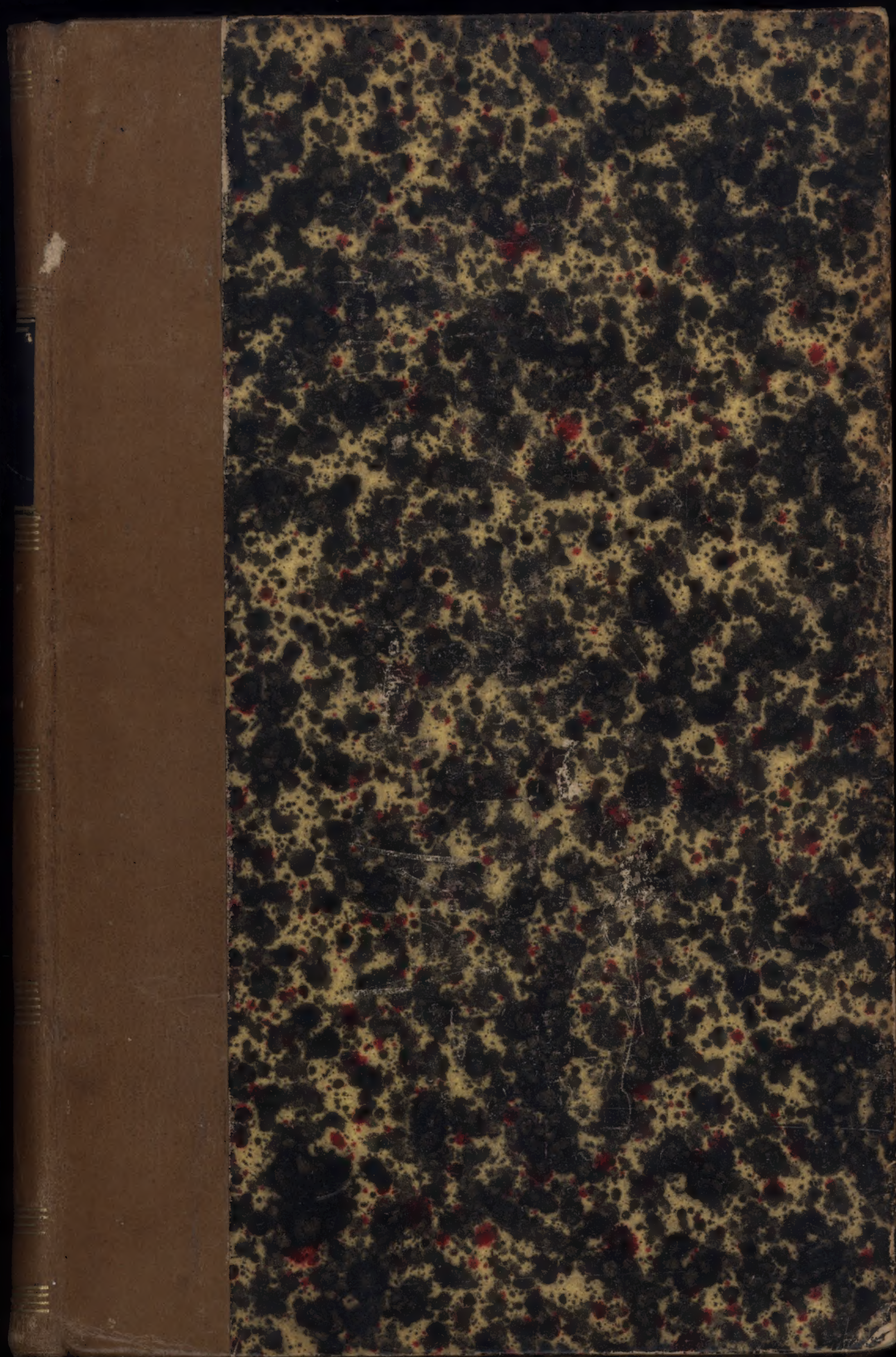


LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



Notre-Dame de Sous-Terre

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XXXVIe ANNÉE. — **JANVIER 1892**

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix.

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pélerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Trente-sixième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de N.-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune ; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association, 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes: 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME-DE-LORETTE.*)*

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de **3** francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, **6** francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est **impossible** ***de faire droit aux réclamations.***

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE

1er Numéro — LA VOIX — Janvier 1891

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

AUX MEMBRES DE L'ARCHICONFRÉRIE DE N.-D. DE SOUS-TERRE. — SŒUR PAUL DE LA CROIX, MORTE SUPÉRIEURE DE HONG-KONG. — CHANT DES CLERCS A N.-D. DE SOUS-TERRE. — LÉGENDE DE N.-D. DE CHARTRES AU CAMBODGE. — RÉTRACTATION PUBLIQUE (UN ANCIEN ADHÉRENT DE LOIGNY). — CHRONIQUE DE N.-D. DE CHARTRES : FÊTES ET CÉRÉMONIES ; EXTRAIT DE LA CORRESPONDANCE. — NÉCROLOGIE. — SAINT FRANÇOIS DE SALES A CHARTRES. — FAITS DIVERS. — OFFICES DES PAROISSES. — BIBLIOGRAPHIE.

AUX MEMBRES DE L'ARCHICONFRÉRIE
DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

La *Voix* entre, avec le présent numéro, dans sa trente-sixième année. Datant de janvier 1857, elle a devancé de beaucoup la création de toutes les *Semaines religieuses*; la modeste feuille d'annonces alors distribuée aux portes des églises de Paris, était loin des proportions qu'elle a prises aujourd'hui. Elle est plus ancienne aussi que les nombreuses Revues d'œuvres fondées successivement depuis et, pour la plupart, sur le modèle de la nôtre.

Organe de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre, la *Voix* continuera auprès de nos associés sa mission bien connue. Le culte de N.-D. de Chartres sous toutes ses formes, et l'œuvre des vocations ecclésiastiques qui lui procure des clercs et, par eux, des prêtres; tels sont les deux objets qui provoquent les sympathies... et les abonnements. La dévotion à la Sainte Vierge, dans sa basilique renommée, au lieu des premiers hommages rendus à Marie en France, puis le zèle pour le recrutement du sacerdoce; que de chrétiens sont heureux de céder à ce double attrait!

Nous avons pu, récemment encore, reconnaître les sentiments généreux des abonnés à la *Voix*, des membres de notre Archiconfrérie, à l'occasion d'un article du nº d'octobre.

L'appel qu'il contenait en faveur de l'Œuvre des Clercs dont nos Associés sont les protecteurs, n'est pas resté sans écho.

Un saint prêtre, étranger au diocèse de Chartres, nous a écrit : « Je vous envoie une petite offrande pour aider l'accroissement heureux de vos élèves, de vos chers petits clercs de Notre-Dame; et je recommande à vous et à eux mes intentions. »

Une personne du monde, demeurant près de Paris, s'exprime ainsi : « Je vous envoie une petite somme pour vos petits clercs, en vous demandant de les faire prier pour mes enfants. J'ai souvent invoqué Notre-Dame de Chartres, mais c'est en lisant votre dernier n° de la *Voix* de N.-D. que j'ai pensé à me rendre à votre appel et à vous envoyer cette minime offrande pour vos protégés, pour participer aux prières que vous promettez à vos moindres bienfaiteurs et dont j'ai tant besoin pour m'aider à élever chrétiennement mes chers enfants. »

Nous avons reçu plusieurs autres lettres semblables. Quelques personnes ont eu la bonté d'adresser à M. le Supérieur de la Maîtrise, conformément à l'idée émise dans notre Revue, un centime par élève, total 0 fr. 80. Ces offrandes ont l'air de peu d'importance, et il en faudrait beaucoup de pareilles pour nourrir 80 enfants. Mais elles sont devant Dieu égales à des trésors, et devant nous aussi : car elles sont quelquefois le fruit de grands sacrifices et surtout elles sont accompagnées de prières qui les rendent fécondes. Puissions-nous rencontrer beaucoup de bienfaiteurs à ce prix !

Rappelons seulement ici que le Souverain Pontife Pie IX, par un bref du 19 janvier 1864, a accordé 60 jours d'indulgence pour tout service, si minime fût-il, rendu à l'Institution des Clercs de N.-D. de Chartres. Voilà de quoi payer, au moins en partie, notre dette.

Terminons cette page (notre carte de visite pour le premier de l'an 1892), en offrant à nos abonnés nos vœux personnels et ceux de l'Œuvre dont la *Voix* est l'interprète. Ces vœux, nous les répèterons plus d'une fois devant l'autel de Notre-Dame.

GOUSSARD, *Chanoine.*

SŒUR PAUL DE LA CROIX

MORTE SUPÉRIEURE DE HONG-KONG.

Les missions de Chine viennent de faire une grande perte dans la personne de Sœur Paul de la Croix, supérieure de la Sainte-Enfance de Hong-Kong, où elle est décédée le 20 octobre dernier, dans sa 22e année de mission et sa 33e de vie religieuse.

Arrivée à Saïgon en octobre 1871, elle fut, après un court séjour aux hôpitaux militaires de Mytho et de Vinh-Long, chargée par la mère Benjamin de la direction de la Sainte-Enfance de Hong-Kong, le premier poste des Sœurs de Saint-Paul de Chartres en Orient.

Cette maison, bien que fondée depuis plus de 20 années, ne possédait encore à cette époque que 4 religieuses, une centaine de petits enfants, 30 jeunes filles à son ouvroir et 25 aveugles ou infirmes, le tout renfermé dans un local insuffisant, incommode et malsain.

Dans l'espace de 19 ans, Sœur Paul de la Croix, trouva moyen de bâtir une Sainte-Enfance nouvelle, spacieuse, aérée, capable de loger un personnel double et d'héberger au passage toutes ces religieuses de divers ordres qui se rendent à leurs missions respectives de l'Extrême-Orient, et sont heureuses de faire escale un jour ou deux à Hong-Kong.

Quelquefois ce sont des épaves de la mer qui abordent ainsi à la Sainte-Enfance.

Un coup de vent lui apporte un jour quatre naufragées, quatre femmes sauvages des îles Carolines, trouvées en pleine mer flottant sur des planches.

Une autre fois, c'est tout un peuple de généreux chrétiens qui fuient devant la persécution suscitée par la déclaration de guerre du Tonkin. A la tête de ces fugitifs, apparaît le vénéré Monseigneur Chausse, venant demander à ma sœur Paul un abri et des aliments pour ses vierges chinoises et les 100 enfants de la Sainte-Enfance cantonnaise. Chaque missionnaire se présente à son tour avec les vierges de son village. Ma sœur Paul reçoit tous ces exilés avec son grand cœur, malgré les dangers auxquels elle s'expose de la part des Chinois qui restent ameutés tout une nuit contre la maison et refusent ensuite de vendre des vivres.

En 1872, le nombre des baptêmes des petits Chinois n'était guère que de 500 par an. En 1890, la chère Sœur Paul en baptisa plus d'un mille.

C'était là son œuvre préférée : acheter ces petites créatures, les baptiser, les ensevelir, pour la plupart, quelques instants après leur baptême; placer les survivants dans des berceaux, leur procurer de bonnes nourrices, les façonner ensuite à la vie chrétienne.

Elle était d'une joie presque enfantine, quand après la messe elle voyait arriver dans les bras de ses sœurs, les pauvres petits à baptiser. Quand il y avait disette de baptêmes et que la récolte du mois n'avait été que de 60 à 80 sur les registres du Paradis, elle disait un peu mécontente : « Le commerce ne va pas. C'est la morte saison pour le ciel. » Les enfants de la crèche, commençaient des neuvaines pour demander à *Jésus enfant* beaucoup de *petits frères*. — D'autre fois, elle disait : Mon Dieu, que j'ai de peine! on m'a apporté un enfant que je n'ai pu payer assez cher, pauvre petit! Il a été vendu à des femmes publiques.

Chaque mois elle visitait ses enfants en nourrice, soit dans les environs, soit à Macao. Les bateliers qui la connaissaient, la voyant arriver avec ses paniers d'enfants, disaient : « Laissez passer la Sainte-Enfance. »

Il fallait voir sa jubilation au milieu de ses bébés qui lui criaient en battant des mains :

« Tonka ! Tonka, donnez-nous des bonbons ! »

« Ces enfants sont ma joie, disait-elle. Ils sont ma prière la plus sûre. Si je veux obtenir quelque chose du ciel, c'est par la prière de ces petits qui ne sont jamais las et qui crient au Bon Dieu tant qu'ils peuvent. » Son ouvroir attira de même toutes ses attentions et l'on aura une idée de la discipline et de l'éducation religieuse de ces jeunes filles, lorsqu'on saura que dans l'espace de 19 ans, 23 d'entre elles entrèrent comme religieuses au noviciat de Saïgon. Une fois au noviciat, ces enfants n'oubliaient jamais leur bonne Tonka et il est touchant de voir l'expression naïve de leurs sentiments à son égard. Une d'elle, excellente religieuse, aujourd'hui missionnaire en Corée, écrivait à ma sœur Paul il y a quelques mois :

« Ma bonne Tonka,

« Ma sœur supérieure donné à moi des nouvelles de la chère

Tonka de Hong-Kong. Moi beaucoup contente de savoir vous chère Tonka, maintenant bonne santé, moi toujours beaucoup prier bon Dieu pour vous, surtout depuis savoir vous beaucoup malade vous bien savoir que moi toujours aimé vous chère Tonka car moi allé à Hong-Kong trois ans vous si bonne et bien avoir soin de moi comme une mère aussi moi jamais oublié vous et toujours demandé bon Dieu, vous bonne santé encore vivre bien longtemps pour bonheur de toutes petites chinoises et que vous si bonne mère avoir consolation sauver encore beaucoup petits chinois.

» Bonne Tonka, moi longtemps n'a vu vous et pas pouvoir espérer voir encore vous, moi beaucoup mal dans le cœur, vous bonne Tonka demandé bon Dieu moi toujours bonne religieuse, moi contente en Corée, ma sœur supérieure aimé beaucoup petites sœurs chinoises, n'a pas savoir quoi faire pour faire plaisir à nous, aussi nous aimé beaucoup elle.

» Bonjour merci mille fois douceurs envoyé, nous bien contentes.

» Recevez, bonne Tonka, les sentiments reconnaissants de

» Votre petite sœur Virginie. »

Pour soutenir des œuvres aussi dispendieuses, Sœur Paul de la Croix plaidait chaque année dans un intéressant rapport au Conseil central de la Sainte-Enfance, la cause de ses milliers d'enfants. En dehors de cette allocation, les leçons de français, les travaux de l'Orphelinat et le revenu d'un bazar annuel organisé avec les reliques des vieilles garde-robes anglaises, assuraient à l'industrieuse Tonka le pain ou plutôt le riz de chaque jour pour sa nombreuse famille.

Le premier de ces bazars fut inauguré par un de nos amiraux français, l'amiral Krantz, admirablement bien secondé par l'aumônier de la flotte, aujourd'hui Mgr Cléret, évêque de Laval, et par son Excellence le gouverneur de Hong-Kong, sir Kennedy.

Telle était l'ouvrière apostolique. Mais on vit peu avec de telles œuvres sur les bras et sous un tel climat. Depuis plusieurs années elle se sentait frappée à mort. Elle en prit résolument son parti. « Je ne demande pas mieux de travailler encore à notre si belle œuvre de la Sainte-Enfance, écrivait-elle le 29 juin dernier, mais je trouve qu'il est mieux

de ne rien demander au Bon Maître, Oh! oui, je mourrai contente, car j'ai confiance que tous nos petits anges m'aideront à entrer en Paradis... »

Deux jours avant de mourir, elle disait : Quand donc mes petits anges viendront-ils me chercher?... Ils vinrent le 20 octobre, à onze heures et demie du matin. Après une agonie de quelques moments, un sourire tout céleste illumina cette belle figure, et cette âme d'apôtre s'envola vers les cieux après avoir acheté, baptisé et élevé de 13 à 14 mille enfants chinois.

Elle venait de donner à ses compagnes ce bel adieu : « Nos chères petites sœurs, aimez-vous les unes les autres, mais d'un amour de charité. Ne vous attachez qu'à Dieu seul et ne travaillez que pour lui. »

Elle-même avait demandé les prières de l'agonie et ayant remarqué que la sœur qui les récitait s'était arrêtée après les litanies, elle dit : « Ma sœur Félicie, vous n'avez pas dit : « Sortez de ce monde, âme chrétienne. » La sœur reprit donc: Sors de ce monde, âme chrétienne, au nom de Dieu, Père Tout-Puissant, qui t'a créée; au nom de Jésus, Fils du Dieu vivant, qui a souffert pour toi; au nom du Saint-Esprit, qui s'est communiqué à toi... Sœur Paul, d'un signe affectueux, remercia sa compagne d'une si belle annonce, et elle partit pour les cieux.

Ses obsèques eurent lieu le lendemain soir. Une foule nombreuse s'y pressait.

Catholiques, protestants, païens, tous venaient émus rendre un hommage respectueux à la mémoire de cette femme admirable, de cette personnification de dévouement chrétien, de cette religieuse française, Sœur de Saint-Paul de Chartres, et rédemptrice des petits chinois.

CHANT DES CLERCS A N.-D. DE SOUS-TERRE

Ecce filius tuus.

Air : *Minuit, chrétiens.*

1.

Lorsque Jésus descendit sur la terre,
Tous les chartrains l'honoraient en ce lieu,

Leurs chants volaient vers une Vierge Mère,
Et leurs soupirs appelaient l'Enfant-Dieu.
Jésus paraît : la grotte souterraine
S'ouvre bientôt aux clartés de la Foi.
Peuples chantez ! Marie est votre Reine
Noël ! Noël ! Jésus est votre Roi.

2.

Tu vois les Fils, Vierge, où tu vis les Pères,
Ils ont le cœur et la foi des aïeux ;
Les Cieux encor s'ouvrent à leurs prières,
Et le miracle a fleuri dans ces lieux.
Heureux et fier de porter ta livrée,
Le clerc grandit à l'ombre de l'autel.
Pour lui, t'aimer ! ô Mère vénérée,
Noël ! Noël ! c'est l'avant-goût du Ciel.

3.

Ils sont tes Fils, ils ont le Christ pour Frère ;
Pour Nazareth, la maison de Jésus ;
Sur leur berceau veille la même mère ;
Ah ! donne leur aussi mêmes vertus.
A tes genoux ils ont fait la promesse,
Prêtres de Dieu, de monter à l'autel.
Anges, chantez à leur première Messe
Noël ! Noël ! Jésus descend du Ciel.

J. P.

LÉGENDE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES AU CAMBODGE

C'est le 8 décembre 1890 que fut faite dans l'avant-chœur de la cathédrale, par Mgr Lagrange, assisté de Mgr Gonindard, la bénédiction de la statue de Notre-Dame de Sous-Terre envoyée au Père Pianet, missionnaire au Cambodge. Nous avons dit en son temps avec quel enthousiasme notre Madone chartraine avait été reçue par les chrétiens de ces pays lointains.

Voici un récit de cette entrée triomphale tel que les imaginations populaires se la sont représentée et l'ont racontée dans toute la région. Recueilli par un missionnaire voisin sur les lèvres de ceux qui y avaient assisté, il a été transmis par lui au R. P. Pianet. On y verra quelle impression merveilleuse la magnifique statue a produite sur les chrétiens ; dès ses premiers pas sur la terre d'Asie elle s'est revêtue d'une auréole miraculeuse.

Hélas ! ces belles fêtes amenèrent l'emprisonnement du P. Pianet

par des hommes qui se disent français. Et l'on pense bien que, dans des circonstances si pénibles, ce pauvre missionnaire n'a guère pu réunir les fonds nécessités par l'achat de cette belle statue. Il compte toujours sur la piété des personnes qui aiment voir se propager au loin le culte de Notre-Dame de Chartres.

Cù laogieng, 18 juillet 1891.

CHER P. PIANET,

Au sujet de la belle statue de N.-D. de Chartres que vous venez de recevoir, il faut que je vous raconte une légende que vous ignorez sans doute et que vous apprendrez certainement avec plaisir. Si vous n'osez vous en servir pour témoigner de la puissance de N.-D. de Chartres, elle vous prouvera du moins quelle foi aveugle et quelle confiance nos chrétiens ont en elle. La parole est à Emmanuel Tùng, bon chrétien de Cù laogieng, homme âgé et sérieux et par conséquent très digne de foi du moins parmi les gens de sa race. Il arrive de Banam et raconte ainsi ses impressions au P. Gazignol, son curé, qui lui-même vient de me les raconter : « A Banam quelle belle vierge ! toute en belle pierre blanche comme il n'y en a point ici ! Les gens de Banam ont vraiment de la chance ! Et puis, ce qui est absolument certain, c'est que, à son arrivée à Banam, elle a manifesté sa puissance par des phép la (miracles).

— Et comment cela, lui dit le Père de l'endroit ?

— Voici Père, lui répond-il, thiêt la qua cha ! (vraiment, c'est extraordinaire, père).

— Mais raconte donc.

— Notre évêque le Duc Cha Nam-vang (Evêque de Phnôn Penh) était allé la recevoir à Saïgon, et il la conduisait à Banam quand, près d'arriver à destination, il entend la Sainte Vierge lui dire clairement et distinctement comme nous parlons vous et moi : « Salut Monseigneur, c'est pitié, sur ce bateau on ne dit que de vilaines choses, c'est insupportable, je vous demande, Monseigneur, de me mettre à terre. » Monseigneur lui répond : « Révérente mère, patience, patience, encore un peu et nous arrivons à Banam. » La sainte Vierge se plaignant de nouveau reprit : « Monseigneur sur ce bateau, quelles vilaines gens ! » Au même instant le bateau siffle, on est à Banam où l'on trouve les gens de la chrétienté accourus en foule sur leur barque pour recevoir la Duc Me à son débarquement.

On s'apprêtait à la descendre sur la barque destinée à cet effet, lorsque tout à coup, au grand ébahissement et enthousiasme des chrétiens, N.-D. de Chartres quitte d'elle-même le lieu où elle reposait, sort du bateau, et file toute seule sur les eaux dans la di-

rection de l'église. Les gens s'élancent à sa suite et rament à perdre haleine pour chercher à la devancer; mais impossible, la Sainte Vierge file, file toujours sans que personne puisse la devancer, pas même l'atteindre. On ne peut la suivre que des yeux jusqu'à l'église où elle entre et disparaît. Au bout de quelques minutes, la foule arrivait elle-même et se précipite à l'intérieur pour voir ce qu'était devenue la Duc Me (mère souveraine). On la trouve en arrêt et installée d'elle-même sur l'autel qu'on lui avait préparé. Thiêt la qua Cha ! ! ! (Vraiment, père, c'est extraordinaire).

Ce récit devant avoir nécessairement une place d'honneur dans les archives de Banam, j'ai tenu à vous le mettre en forme. Pour la même raison, je me contente ici de vous renouveler seulement l'assurance de mes chaleureux sentiments de confrère et de compatriote franc-comtois.

J. Barbier,
Missionnaire apostolique.

UNE RÉTRACTATION PUBLIQUE. — *Un ancien adhérent de Loigny.*

Il y a deux ans et demi, un prêtre étranger au diocèse de Chartres et dupe des sectaires de Loigny, était venu vivre au milieu de ces sectaires et avait poussé le fanatisme jusqu'à s'instituer chapelain de la prétendue voyante et de son étrange communauté pour la célébration de la messe et l'administration des sacrements. Après deux mois environ passés de la sorte (du 11 avril 1889 au premier dimanche de juin de la même année), il céda aux remords de sa conscience. Il obtint de M. le curé de Loigny la permission de parler dans l'église paroissiale aux fidèles ; il confessa publiquement ses torts et demanda pardon du scandale donné. Puis il s'éloigna de la paroisse et de la contrée. Depuis lors il a vécu dans le diocèse de Limoges.

Voilà qu'il nous écrit avec prière d'insérer sa lettre dans la *Voix de N.-D. de Chartres.* Nous le faisons en supprimant toutefois le commencement qui n'est que le récit de sa participation aux errements des sectaires et à leur révolte contre l'autorité diocésaine et les prohibitions de Rome. Il s'accuse particulièrement de ses actes coupables de ministère sacerdotal dans cette maison d'excommuniées, puis il continue ainsi sa lettre :

» . . . . . Plusieurs, et à leur grand scandale, s'imaginent que je n'ai pas été relevé de l'interdit qui me frappa comme adhérent de Loigny. Pour faire cesser ce scandale, je vais montrer à l'évêché de Limoges les documents qui en font foi et nommer le prêtre autorisé *ad hoc,* qui a entendu ma confession. Il ne faut pas qu'on croie que je suis encore plongé dans le sacrilège.

» Cette erreur s'explique par le fait que le Souverain Pontife s'est réservé à lui-même l'absolution de ce cas et aussi par le soin que je mis à rentrer dans le diocèse de Limoges en tapinois et sans faire connaître à l'ordinaire ma participation aux folies de Loigny. J'agissais ainsi par manque d'humilité et pour éviter la pénitence canonique que j'ai méritée et que je vais prier Monseigneur mon évêque de m'infliger. Ma rétractation dans l'église paroissiale de Loigny était insuffisante. L'autorité la juge ainsi. Elle était anonyme; j'avais soigneusement caché mon nom et mon diocèse au clergé et aux fidèles du diocèse de Chartres. Il s'en suit qu'en dehors du diocèse de Chartres, beaucoup qui ont connu ma révolte n'ont pas su ma rétractation. Les annales schismatiques de Loigny ont parlé de moi en remplaçant mon nom par un X, ou en me désignant de cette façon : « M. l'abbé Ernest R. » (Voir les annales de Loigny, numéros de juillet et d'août 1889).

» Mais la désignation était insuffisante. L'autorité a vu et j'ai compris la nécessité de donner une plus grande publicité à ma rétractation. Tel est le motif de cette lettre que je vous envoie, Monsieur le Directeur, avec prière de la reproduire en entier. Je souhaite que tous les journaux catholiques la reproduisent également, afin que la réparation soit aussi publique que la faute.

» Cédant au besoin de me singulariser, j'ai depuis longtemps cherché, par de nombreux imprimés, à provoquer une souscription, pour élever à Limoges une église nationale à N.-D. de La Salette; j'ai même obtenu des marques d'encouragement de bon nombre de prélats qui ne connaissaient pas mes rapports tendus avec l'évêché de Limoges.

» Dans ces derniers temps, j'ai même fondé une revue dans ce but. Mais après des fautes aussi graves, des erreurs aussi grossières, le bon sens et l'humilité me commandent de m'effacer et de me retirer dans la solitude, pour y pleurer le reste de mes jours mes longs égarements. Je ne pourrais que compromettre la cause que je voudrais servir. Je renonce donc à ce projet de construction et je supprime ce journal où je n'ai pas eu la loyauté de faire connaître ma conduite. Quand on s'est trompé de cette façon, ce serait folie de vouloir diriger les autres.

» Il ne me reste plus, Monsieur le Directeur, qu'à demander pardon à tous les fidèles de France que j'ai scandalisés. J'espère qu'ils voudront bien me l'accorder et prier pour moi.

» Je compte, Monsieur le Directeur, sur vos bonnes prières et vous prie d'agréer l'expression des mes hommages respectueux.

Le 7 décembre 1891.

Ernest Rigaud, *prêtre*,
Limoges, boulevard du Collège, 19.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Une belle nappe d'autel avec garniture en tulle et paillettes d'or.

Lampes. — 79 Lampes demandées pour neuf jours, pour un mois, ou plus, ont brûlé en décembre, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 59 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant saint Joseph, 2 ; devant sainte Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6 ; devant le Sacré-Cœur, 1.

Consécration des enfants à Notre-Dame de Chartres. — En décembre ont été consacrés 44 enfants, dont 18 de diocèses étrangers.

— La fête de l'Adoration à la Crypte aura lieu le jeudi 21 janvier. Prédicateur annoncé : M. l'abbé Vallée, vicaire de Dreux.

Pèlerinages. — Les prêtres étrangers qui ont célébré à la Crypte en décembre, appartiennent aux diocèses suivants : Orléans, Rodez, Blois, Séez, Versailles, Sens, Verdun, Soissons ; nous avons vu aussi un missionnaire du Canada. — Mais le pèlerin qui devait le plus fixer l'attention était Mgr Pagis, évêque de Verdun, qui a passé à Chartres la journée du 13.

— L'ordination du 19 décembre à la Crypte a donné 1 prêtre, 3 diacres et 4 sous-diacres. Le prêtre, M. l'abbé Louis Gautron, professeur à l'Institution Notre-Dame, a dit sa première messe, le lendemain dimanche, à l'autel principal de la Crypte. M. l'abbé Gautron, curé de Poinville, son oncle, l'assistait pendant les saints mystères et a prêché. Son excellente instruction sur le prêtre, grand par sa dignité et humble par sa vertu, a fort édifié la nombreuse assemblée qui se composait de parents et d'amis du nouvel ordonné ; les amis, c'étaient surtout les maîtres et les élèves de l'Institution Notre-Dame, heureux de recevoir les premières bénédictions du jeune prêtre et de rehausser par leurs chants bien exécutés l'éclat de la cérémonie.

— La fête de saint François Xavier, 3 décembre, n'a point passé inaperçue pour les associés de la Propagation de la foi. A Chartres, les principales zélatrices et d'autres personnes faisant partie de cette œuvre, ont prié ensemble pour son succès croissant, pendant une messe célébrée à cette intention à l'autel de N.-D. de Sous-Terre.

— La Conférence de saint Vincent-de-Paul a eu sa retraite annuelle à la Crypte, avant la fête de l'Immaculée Conception ; les exercices ont été prêchés par M. l'abbé Merlon, vicaire de Saint-Pierre. C'est le même prédicateur qui, le 4me dimanche de l'Avent, a donné le sermon de charité en faveur des pauvres soutenus par

la Conférence; en cette circonstance il a donné un très beau commentaire de ce texte des psaumes : « Bienheureux celui qui a l'intelligence du pauvre ! » Jésus-Christ dans le pauvre; à ses sollicitations pressantes que répond l'égoïsme, que répond la charité? —Nous espérons que par son éloquent appel aux cœurs catholiques l'orateur aura provoqué et provoquera d'abondantes aumônes, comme en attendent les disciples de saint Vincent de Paul pour les répartir entre tant de besoins.

— La messe de minuit, les cérémonies pontificales de Noël avec chants de circonstance, les offices de l'octave et particulièrement ceux des Clercs de Notre-Dame en la fête des Saints-Innocents, quelle série de journées chères aux âmes chrétiennes, autour de l'image de Jésus enfant, dans la basilique de la Vierge qui devait le donner au monde : *Virgini pariturœ!*

— La fête de l'Immaculée-Conception a toujours été solennisée avec un extraordinaire éclat depuis la proclamation dogmatique de 1854. Il n'y a pas eu d'année, depuis cette date, où les feuilles publiques ne nous aient apporté quelques récits justement entousiastes des fêtes de Rome, de Lourdes, de Lyon, de Séez, et d'autres villes où le culte de l'Immaculée est le plus en honneur. Parmi les sanctuaires qui, le 8 décembre, rappellent ce culte au milieu de magnifiques cérémonies, Chartres aussi a été souvent cité. Cette année comme les précédentes, Chartres méritait de l'être. Ce n'est pas seulement par sa traditionnelle procession aux flambeaux dans l'église supérieure et à la crypte que se distinguait notre insigne église; c'est aussi par les dévotions matinales au pieds des autels, à la sainte table; c'est par l'affluence aux offices chantés pompeusement comme il convient en pareil jour. Le célébrant auprès de Mgr Lagrange qui tenait chapelle, était, nous l'avons déjà dit dans un supplément, Mgr d'Hulst, Recteur de l'Institut catholique de Paris; et le prédicateur : M. l'abbé Drouin, curé de Beaumont-les-Autels.

— Le mercredi 23 décembre, douze religieuses de Saint Paul de Chartres ont quitté la maison-mère pour se rendre en Orient, à leurs établissements de Cochinchine. Elles ont été faire leurs dévotions à la Crypte; cette visite était leur adieu à N.-D. de Chartres avant d'aller s'embarquer à Marseille pour le long voyage.

— **Nominations.** — M. le Chanoine Ychard, supérieur du Petit-Séminaire de Saint-Cheron-lez-Chartres, vient d'être nommé par Monseigneur, vicaire général honoraire. Nos sincères et respectueuses félicitations au vénéré fondateur de l'œuvre des Clercs et de la *Voix* Notre-Dame ! (Les autres vicaires généraux honoraires de

Mgr Lagrange sont, on le sait, MM. Pouclée, Dancret, Piau et Beauchet). — M. l'abbé Joineau, curé de Corancez, a été nommé curé de Dampierre-sous-Brou.

Un cadeau bien utile pour étrennes et qui plaira certainement à tout admirateur de notre cathédrale, comme à tout ami du pèlerinage chartrain, c'est la petite *Notice illustrée* sur N.-D. de Chartres. Voir le prix sur la couverture de la *Voix*.

— Voici les sujets traités dans les suppléments de la Voix en décembre 1891 :

Sommaire du 5: Clôture des Conférences Ecclésiastiques. — Monographie de la Cathédrale. — Chronique diocésaine : Retraites paroissiales ; Les Élèves des Frères ; Deux prêtres défunts : M. Lecoq et M. Legeay. — Le 2 décembre à Loigny. — Alma Red. Mater.

Sommaire du 12: L'œuvre des Sœurs de Notre-Dame de Chartres. — Chronique diocésaine : Jubilé de Mme la Supérieure des Dames Blanches, à Chartres ; Allocution de Monseigneur ; Le 8 décembre à la Cathédrale ; Bénédiction d'une école à Laons. — La vie et l'hérédité, par l'abbé Vallet. — Faits divers.

Sommaire du 19: Le Concordat. — Chronique diocésaine : l'Adoration à l'Hôtel-Dieu ; Le Patronage Saint-Joseph ; Mgr l'évêque de Verdun, à Chartres ; Mgr Lagrange, à Sens. — Le discours de M. Verret, à Loigny, en brochure (1).— M. l'abbé Loiseau ; M. Collier-Bordier. — Faits Divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. J'ai été très gravement malade et mon état inspirait de vives inquiétudes. N.-D. de Chartres m'a visiblement protégée. Grâce à sa puissante intercession, me voilà complètement guérie, et la maladie n'a laissé aucune trace comme on le redoutait d'abord. Aussi je viens vous demander en action de grâces une messe, une neuvaine de prières et un cierge. Ci-joint mon offrande à cette intention (B. B., à A., diocèse de Séez).

2. J'ai eu le bonheur de passer un an dans votre ville, et là j'ai appris à invoquer N.-D. de Chartres. Aussi je suis fidèle à la prier, surtout dans les moments difficiles. Elle vient de m'accorder sa protection à l'occasion d'un double examen dont je lui demandais le succès. Qu'elle agrée le témoignage de ma reconnaissance.

(1) En dépôt chez tous les libraires. Prix : Un franc.

Veuillez faire célébrer, à cette intention, deux messes en son honneur et pour les âmes du purgatoire ! (M. M, à M., diocèse du Mans).

3. On a dû vous remettre l'objet destiné à N.-D. de Chartres par mon fils. Son vœu est que ce souvenir soit déposé aux pieds de la bonne Mère qui nous a protégés. Je vous demande en même temps une messe et des prières pour mon officier (C. G., à Paris).

4. Remerciements à N.-D. de Chartres, au nom d'un jeune homme qui lui doit un succès important. Je vous adresse une offrande pour faire brûler une lampe pendant un an devant Notre-Dame. (M. D. du diocèse de Chartres.)

5. Je vous prie de bien remercier pour moi Notre-Dame de Chartres. Je l'ai invoquée au milieu de grandes souffrances et lui ai fait une promesse à accomplir en cas de guérison. Exaucée, je viens acquitter ma promesse avec bonheur. (A. N., à Chartres).

6. En reconnaissance de la guérison d'un petit malade, guérison que nous attribuons à la protection de N.-D. de Chartres, nous vous demandons des messes... (M. R., à Paris).

7. Ci-joint une somme de... pour abonnement à la *Voix*, pour annuités de consécration d'enfants, et particulièrement comme gage de notre reconnaissance après grâces obtenues. Nous avons vu une protection spéciale de N.-D. de Chartres, dans la manière dont une personne qui nous est chère vient d'échapper à un grave péril (V. M., à A., diocèse de Blois).

8. Je vous adresse une offrande pour l'Œuvre des Clercs, désirant par là honorer N.-D. de Chartres, pour la remercier de faveurs obtenues par son intercession. Je recommande en même temps d'autres intentions à son cœur maternel (L. G., à E, diocèse du Mans).

NÉCROLOGIE.

Nous recommandons aux prières de nos associés les défunts suivants :

M. l'abbé Loiseau. — Le jeudi 17 décembre, la paroisse d'Illiers a rendu les derniers honneurs à un jeune prêtre qui lui avait été donné comme vicaire, il y a quelques mois seulement, et qui l'a édifiée depuis par son ministère très pieusement accompli. M. l'abbé Loiseau, Georges-Damas, a succombé, le 15, à une fluxion de poitrine ; il était dans sa 28e année. Malgré la rapidité de la maladie, il a reçu en pleine connaissance les derniers sacrements. Notre-Dame de Chartres, qui avait protégé sa jeunesse à la maîtrise et dans les séminaires, lui aura obtenu cette grâce que demande

tout bon prêtre, de couronner sa carrière par une sainte préparation à la mort. L'assistance était nombreuse à ses funérailles ; M. le doyen d'Illiers a fait lui-même, et en termes touchants, l'éloge du clerc de Notre-Dame, son vicaire regretté.

Madame Vallou de Lancé née de Caillebot de La Salle, décédée au château de Chazeuil (Allier). Elle a été inhumée, le 19 décembre 1891, à Chartres, où s'écoula la plus grande partie de son existence. En sa personne, son honorable famille fait une perte bien douloureuse ; cette perte est bien sensible aussi pour tous ceux qui ont été à même d'apprécier ses hautes vertus et sa large participation aux œuvres de zèle chrétien et de charité. Son départ de Chartres, il y a une quinzaine d'années, laissa dans les associations et les comités de patronnesses un vide difficile à combler. Elle continua du reste ses aumônes vis-à-vis de plusieurs institutions qui sont à la merci de la Providence. L'Œuvre des Clercs de Notre-Dame est une de celles qu'elle a été une des premières à comprendre, lors de sa fondation, et à laquelle elle s'est toujours intéressée de loin comme de près.

Nous garderons devant Dieu la mémoire de cette bienfaitrice, dont les vertus comme le nom nous rappellent son glorieux parent, le Bienheureux de La Salle.

— Mme Ve Seigné-Benoist, au presbytère d'Oysonville. Mme Alleaume-Marais, à Berchères-la-Maingot. Mme Mithouard, à Chartres. Mme Ve Thirouin-Goufier, à Chartres. Mme Rabourdin, à Sours. M. André Collier-Bordier, Conseiller Général, Président de la Société de Secours aux blessés, Chevalier de la Légion d'honneur, (86 ans). Nous avons déjà annoncé, dans le supplément du 19 décembre, la mort de ce digne vieillard, qui a employé sa longue carrière au service des bonnes causes.

— Mme Marchand, à Chartres. Mme Cintract, à Sours. Mlle Poitevin, à Bazoches-les-Gallerandes (Loiret). M. Jules Sortais, à St-Anthème (Puy-de-Dôme). Mlle E. Bruyant, fervente zélatrice de notre confrérie N.-D., à Péronne. M. Boulay, à Nogent-le-Rotrou.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 27 décembre, fête de saint Jean, apôtre, *double de 2e classe* avec Octave, messe *In medio*. Les offices aux heures ordinaires. — Après l'office du soir, réunion de la Confrérie, procession et recommandations.

Le lundi 28, fête des Saints-Innocents, offices capitulaires, à 9 h. et à 3 h., chantés par les enfants de chœur. — A l'issue des complies, salut à la Crypte, précédé d'un sermon. Prédicateur : M. l'abbé Romet, vicaire de la Bazoche-Gouet.

Le jeudi 31, messe, à 8 h., à Saint-Piat, pour les Associés du Saint-Sacrement. Le même jour, à 5 h. du soir, salut à la Crypte avec *Te Deum* pour les grâces reçues dans l'année.

Le vendredi 1er janvier 1892, fête de la Circoncision de N. S. J.-C., une seule grand'messe, commençant par Tierce et la procession, à 10 h. (Monseigneur a fait annoncer à ses Diocésains la permission d'user ce jour-là d'aliments gras.)

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 27 décembre, fête de saint Jean, les offices aux heures ordinaires; le soir aux vêpres, réunion de l'Archiconfrérie et des Enfants de Marie. Allocution, procession et salut. — Le jour de la Circoncision, la grand'messe à 10 h.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 27 décembre, fête de saint Jean, les offices aux heures ordinaires. Après les vêpres, Catéchisme de Persévérance. — Le jour de la Circoncision, les offices aux heures ordinaires.

BIBLIOGRAPHIE

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires (Livraison du 15 décembre 1891).

I. Pascal apologiste : valeur utile des *Pensées*, par G. Longhaye. — II. Le système métrique (Histoire des sciences), par J. de Joannis. — III. L'Encyclique *Rerum novarum*. Les grèves et le salaire (troisième article), par H. Martin. — IV. Le premier confesseur de Louis XIV : le P. Charles Paulin, d'après sa correspondance inédite. Troisième partie : Le roi majeur, par H. Chérot. — V. Souvenirs de Slough. Thomas Gray (1716-1771), par G. Sortais. — IV. Mélanges : I. Une nouvelle réponse de Rome touchant le divorce civil. II. Un livre sur la Sainte Trinité, par C. Gonthier. III. Le calcul graphique, par A. Poulain. — VIII. Bibliographie. Séché (L.) : Lettre au P. Bliard en réponse à son livre, par le P. Bliard. — Bebel (A.) : La femme dans le passé, le présent et l'avenir ; Simon (J.) et Simon (G.) : La femme au vingtième siècle, par Et. Cornut. — Le Monnier (abbé) : Vie du P. Ludovic de Casoria, par H. Chérot. — VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par H. P. — IX. Table du Tome LV. (Librairie Rétaux-Bray, Paris).

Vient de paraître à l'IMPRIMERIE DU PATRONAGE SAINT-PIERRE A NICE (*Orphelinat fondé par Don Bosco*), un tout petit livre qui nous semble destiné à devenir le VADE MECUM des Catholiques et aussi de tous ceux qui, s'ils ne possèdent pas la foi, ne sont du moins pas aveuglés par une haine insensée contre la religion. Sous ce titre : **Devoirs, Consolations, Espérances,** on trouve là toute la morale chrétienne telle qu'elle a été formulée par le Christ lui-même. Ce sont en effet les propres paroles de Jésus qui, reproduites d'après les textes évangéliques et présentées en une suite méthodique constituent tout cet opuscule. — Prix : 0 fr. 50.

Revue biblique, publiée sous la direction des professeurs de l'Ecole pratique d'Etudes bibliques, établie au couvent dominicain de Saint-Etienne à Jérusalem. (Il paraît un numéro de 160 pages au moins tous les trois mois.) — Prix de l'abonnement : France, 12 fr. ; Etranger (Union postale), 15 fr. Les abonnements, sont *payables d'avance*. On ne s'abonne que pour l'année entière. On s'abonne à la librairie P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris). L'exégèse, l'histoire de l'exégèse, la théologie scripturaire, la controverse biblique, l'archéologie et la géographie, la philologie des langues sémitiques, les découvertes récentes, et la bibliographie formeront le domaine de la revue. Un résumé succint de tous les événements importants qui se seront passés, en Orient, durant le trimestre, terminera chaque fascicule.

SAINT FRANÇOIS DE SALES A CHARTRES

Saint François de Sales, à la fin de juillet 1619, était à Mantes depuis cinq jours et s'y trouvait malade, comme il l'écrit à sainte Chantal, résidant elle-même près de cette ville (1). Il vint à Chartres, logea à l'hôtel ou maison de la Levrette ou Levrière. Il fait sans doute allusion à ce voyage quand il s'excuse auprès de l'évêque de Belley de ne lui avoir pas fait visite avant son départ de Paris « par la fausse assurance, lui écrit-il, que mon hôte de Chartres, me donna que vous étiez à Etampes » (2). La tradition rapporte qu'il dit, comme par inspiration de Dieu, que cette maison de Chartres où il était, serait très propre pour un monastère de ses filles. Celles-ci, après bien des difficultés, s'installèrent d'abord dans la rue Saint-Père, le 6 avril 1647, et le 5 juillet 1653 elles allèrent occuper cette maison de la Lévrette, rue du Cheval-Blanc, qu'elles venaient d'acheter avec d'autres immeubles des religieux de Saint-Jean. Elles firent construire une église et l'on croit qu'une des chapelles dédiée à saint François était sur l'emplacement même de la chambre où le saint coucha pendant son séjour à Chartres. Le saint évêque n'oublia pas l'hospitalité chartraine. Il apparut à sœur Marie-Thérèse de Bercy et la guérit d'une gravelle douloureuse en 1664. Un rapport en fut fait au roi et Gendron, alors médecin célèbre, assura que cette guérison était aussi surprenante que la résurection d'un mort. Quelques années après, la sœur Anne Cornu fut également guérie miraculeusement d'une paralysie générale, comme en fait foi le « prononcé » de M. Bertault, vicaire-général du diocèse, après les informations juridiques (3).

L'abbé Haye.

FAITS DIVERS

Rome : Le dernier Consistoire. — Nous avons lu dans la *Défense* :

« Dans l'allocution qu'il a prononcée à l'occasion du Consistoire, le Souverain Pontife a parlé de la politique hostile à l'Eglise que suit l'Italie. Il a dénoncé les évènements du 2 octobre comme ayant été préparés de longue main.

Maintenant on continue, a-t-il ajouté, à attiser la haine contre le Pape par des écrits et des assemblées.

Si le gouvernement italien déclare vouloir maintenir la loi des

(1) 451e Lettre.

(2) Id. 485e, liv. I, 34e.

(3) Histoire mss. de la Visitation de Chartres, par Nicolas Trouillard, décédé en 1749, curé de Noisy, près Versailles, *Vie de Gille Marie*, édition 1878, p. 338.

garanties qui semble faite en faveur du Pape, c'est parce qu'il sait qu'elle est entre ses mains une arme redoutable contre l'Eglise. S'il affirme vouloir respecter la liberté spirituelle du Pontificat romain, les faits démontrent qu'en réalité les choses se passent autrement. Si, en temps de paix, la situation est si difficile, que sera-t-elle en temps de guerre ? Quelle sera alors la situation du Pape, quand aujourd'hui tout est mis en œuvre pour détacher le peuple de l'Eglise et de son chef. »

Un bienfaiteur des Œuvres catholiques. — M. Juteau-Duvignaux, qui vient de mourir à Tours, a fait les legs suivants :

250.000 francs pour fonder à Tours un orphelinat non laïque. — 30.000 francs à la Crèche Dejean-Saint-Gatien. — 50.000 francs au grand hospice de Tours. — 10.000 francs à l'orphelinat Verdier. — 10.000 francs à la cure Saint-Julien. — 10.000 francs aux Petites-Sœurs des Pauvres. — 10.000 francs au Refuge. — 30.000 francs à la Société des Crèches. — 20.000 francs au bureau de Bienfaisance. 20.000 francs à Mgr l'archevêque de Tours, pour les séminaires. — 60.000 francs à une école fondée par lui, rue Grécourt. — 50.000 francs à l'école communale fondée par lui, quartier Saint-Symphorien. — 80.000 francs à Mgr l'archevêque de Tours, pour fonder une chaire de législation à l'Université catholique d'Angers. — 100.000 francs à l'Académie française pour fonder un ou plusieurs prix à distribuer tous les ans aux auteurs de livres de morale catholique. — 10.000 francs aux Dames de la Présentation pour l'asile et l'école de la rue des Cognées. — 20.000 francs à la colonie de Mettray. — 20.000 francs au diocèse de Tours, pour les prêtres pauvres.

L'Eglise et l'Etat. — Après de longues discussions au Sénat et à la Chambre où les prétentions des radicaux ont été combattues éloquemment par MM. Chesnelong, Delafosse, Millevoye, Buffet, Mgr Freppel, M. de Mun, etc., la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat a été repoussée. Depuis le vote du 12 décembre, un député de Lyon a demandé à la Chambre que les évêchés non concordataires soient supprimés. Et l'amendement n'a pas été adopté, M. Fallières ayant fait comprendre à la majorité que tous les évêchés étaient concordataires, parce que tous ont été établis pour exécuter le Concordat.

Le culte de la sainte Vierge en Pologne. — On connaît le culte touchant voué par les Polonais à la Sainte Vierge. Ce brave peuple vient de reprendre une antique tradition des catholiques polonais, qui mettaient le titre de *Sodalis Marianus* au-dessus de tous les titres honorifiques. Les Polonais faisant partie de l'empire d'Autriche — les plus libres dans leur foi et les mieux traités en ma-

tière d'administration — ont institué dans l'église sainte Anne, à Cracovie, en souvenir du centenaire de la Constitution, une confrérie en l'honneur de la Sainte Vierge, Reine de Pologne, titre qu'ils donnent à la Mère de Dieu dans les litanies. Cette confrérie tend : 1° A propager le culte de la sainte Vierge; 2° A raviver l'esprit religieux dans le peuple polonais ; 3° à concourir aux œuvres sociales ayant pour objet le soulagement des classes ouvrières et pauvres ; 4° à faire régner la concorde entre les différentes parties de la grande famille polonaise, en entretenant sans cesse les souvenirs et les traditions de la patrie, et en les transmettant aux générations futures.

Les Missions belges en Chine. — On sait que des insurrections en Mongolie ont amené d'horribles massacres de missionnaires, de religieuses et des centaines de chrétiens.

La mission belge est la plus atteinte : dix enfants ont été hachés en morceaux et rôtis sur d'immenses brasiers. Les religieuses ont subi les derniers outrages et ont été ensuite massacrées. Aux missionnaires on a arraché la langue, puis le cœur; ensuite on les a brûlés. Les troupes régulières chinoises ont fini par vaincre l'insurrection ; mais jusque-là que d'atrocités commises !

Le sang des martyrs semence de chrétiens. — Il y a cinquante-quatre ans, on ne comptait pas un seul chrétien dans les îles Fidji (Océanie). Aujourd'hui, on y compte deux cent mille catholiques, tous pratiquants, sans parler des catéchumènes. Quatre évêques et un archevêque administrent cette contrée. Parmi les missionnaires, figurent quatre ou cinq prêtres indigènes, et le nombre en sera bientôt plus considérable. Déjà aussi une vingtaine de religieuses du pays viennent en aide aux religieuses européennes.

Œuvre des Vocations. — *Cardinal Bernadou.* — Le jour des funérailles du cardinal Bernadou, a été lu du haut de la chaire le testament spirituel de l'éminentissime défunt.

Le passage concernant les vocations ecclésiastiques doit être cité dans notre *Bulletin* de l'Œuvre des Clercs :

« L'œuvre des Séminaires a été mon œuvre de prédilection; et avec raison, car c'est essentiellement l'œuvre de Jésus-Christ et de l'Église.

» Les séminaires ont été l'objet de mes affections les plus intimes et le sujet constant de mes préoccupations. Tout ce qui était en mon pouvoir, je crois l'avoir fait pour assurer leur existence, et vous m'avez puissamment aidé à obtenir ce résultat, vous tous, mes prêtres bien-aimés. Je dois aussi un suprême remerciement aux pieux laïques, dont le généreux concours ne m'a jamais manqué. »

Le secret professionnel. — Au mois de septembre dernier, l'abbé Pierre Fay, desservant de la paroisse de Ponfarcy (Calvados), était condamné à 100 francs d'amende, par le juge d'instruction de Vire, pour avoir, en se retranchant derrière le secret professionnel, refusé de donner des renseignements à la justice sur une affaire de tentative de meurtre. M. l'abbé Fay s'est pourvu en cassation contre cette condamnation, et la chambre criminelle lui a donné raison. L'ordonnance du juge de Vire a été cassée.

Romans. — *Etats libres du Dauphiné.* — Le 12 décembre dernier, a eu lieu l'ouverture des « États libres du Dauphiné » ; ils ont été présidés par M. le baron de la Tour du Pin, assisté de NN. SS. les Evêques de Montpellier, Grenoble et Valence ; les délégués étaient au nombre de trois cents.

Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, a prononcé un discours magistral sur le Concordat, sa nécessité et ses conséquences. L'impression a été profonde. Parmi les autres orateurs qui s'y sont fait applaudir, nous citerons M. l'abbé Barnave, descendant du célèbre orateur de la Constituante, et M. Jacquet, avocat de Lyon, le tribun catholique de la région du Rhône, qui a prononcé un très éloquent discours sur les craintes et les espérances de l'heure présente.

Mgr Cotton, évêque de Valence, a clos ces sessions qui ont duré trois jours, par une allocution où il regrette le malentendu qui existe entre les ouvriers et la religion ; il les engage à venir à elle, « s'ils ne viennent pas à nous, nous irons à eux » ajoute-t-il.

VARIÉTÉS

L'ENFANT ET LA PANTHÈRE DE STAOUÉLI

(Récit du Capitaine Blanc).

Dans le récit que le capitaine Blanc fait de ses expéditions en Afrique, il raconte un drame extrêmement émouvant que nos lecteurs liront avec intérêt. Ils verront comment la très sainte Vierge sait protéger les siens dans les plus graves périls.

« Quand il nous arrivait de bivouaquer aux environs de Staouéli, nous étions constamment tenus en éveil par les glapissements des chacals et des hyènes, souvent dominés par le miaulement plus redoutable de la panthère.

» C'est au sujet de ce fauve que je veux vous raconter un drame dont je fus presque témoin, et le souvenir m'en est resté, comme de tant d'autres événements de ma vie de soldat.

» C'était en 1840, une femme, veuve récemment, sortait d'une des pauvres cabanes qui avaient formé le hameau de Dely-Ibrahim, lors de l'établissement du petit camp de ce nom sur une hauteur d'où l'on a vue sur Staouéli d'un côté, et de l'autre sur le terrain nu et mamelonné qui s'étend jusqu'à Douera.

» Elle allait, la pauvre femme, dans la plaine de Staouéli, chercher de l'herbe pour sa chèvre. Un enfant était à son sein; un autre — garçon de douze ans — la suivait, portant sur son épaule un fusil à pierre, tel que le gouvernement en avait distribué, pour leur défense, aux colons de la banlieue d'Alger. La mère ne voulait pas qu'il emportât le vieux mousquet, chargé depuis un an peut-être; mais l'enfant s'était obstiné, et la mère avait fini par céder.

» Le trio étant arrivé dans la plaine de Staouéli, au pied du mamelon où est assis le camp, la mère déposa son nourrisson sur l'herbe épaisse, sous un buisson de tamaris, puis s'armant de sa faucille, coupa l'herbe qui lui était nécessaire et dont elle fit un fagot. Déjà elle l'avait posé sur sa tête, et, ayant repris son nourrisson, elle allait reprendre la montée qui conduisait au hameau, lorsque son fils poussa un cri d'effroi.

» La mère se retourne, et, suivant l'indication de la main de son enfant, elle aperçoit la tête énorme d'une panthère rasée, dans un buisson de lentisques, à vingt mètres d'elle. Son fils arme son fusil et veut tirer; elle l'en empêche, espérant que l'affreuse bête les laissera s'en aller sans les attaquer. Elle avance un peu, se retournant à chaque pas et serrant son nourrisson contre son sein; son fils marche à reculons, son fusil bas et armé, le doigt sur la détente.

» La panthère s'est ramassée; elle bondit sur le groupe humain. Au même instant, le garçon pousse un cri, un coup de feu se fait entendre; la mère tombe à genoux : « Jésus, Marie ! » supplie-t-elle, les yeux au ciel, dans l'attitude d'un condamné qui attend le coup mortel.

» Un instant se passe, terrible et plein d'angoisse, et son fils se jette à son cou. Regarde, mère!... et la mère, se retournant, voit la panthère étendue sans vie, à quelques pas d'elle. Au moment ou l'affreuse bête s'élançait sur le fils, celui-ci, instinctivement, nerveusement, avait appuyé sur la gâchette, sans épauler, et à plus forte raison sans viser; le coup était parti, et la balle avait traversé le cœur de la panthère.

» Arrivée toute tremblante au village, la mère courut au camp et raconta la scène terrible et le danger de mort auquel elle venait d'échapper. Une escouade en armes fut envoyée sur les lieux, guidée par le jeune héros de ce drame. On trouva la panthère là

où elle était tombée; elle mesurait 1 m. 35. Mise sur un mulet et portée au camp, elle fut présentée au gouverneur général qui donna une forte prime à cette pauvre famille, si heureusement sauvée des griffes du plus féroce des fauves de l'Algérie. L'évêque prit à sa charge l'éducation du petit garçon, et veilla désormais sur la mère et le nourrisson.

» J'ai connu cette excellente femme, d'une piété modeste mais inaltérable. Depuis longtemps elle était privée des consolations de la religion — il y avait peu de prêtres en Algérie. — Elle n'allait pas à la messe; mais, soir et matin, du vivant de son mari, alsacien comme elle, comme depuis sa mort, la prière se faisait en famille, à genoux devant un crucifix et une statuette de la sainte Vierge.

» — Je dois mon salut, me disait-elle, à ces deux mots :

» Jésus ! Marie ! » prononcés au moment suprême.

» C'était sa conviction... c'est aussi la mienne.

LE FILS ET LA MÈRE

L'église est là-bas, au loin, dominant la colline. Sur l'horizon bleu la flèche se détache, portant vers le ciel sa belle croix dorée.

Elle est toute neuve, l'église. Le vieux curé, qui au chevet sommeille, en laissa le prix en mourant. C'étaient ses économies — économies de soixante ans de pauvreté.

A la flèche, une croix manquait. En 1793, année de malheur, les chanapans l'avaient tirée bas. Depuis lors, comme c'était haut, personne n'avait osé monter jusque-là.

Jeannette, née à l'ombre du vieux clocher, l'année d'avant, s'était mariée dans l'église neuve. Elle n'avait point encore reçu de Dieu de quoi garnir un berceau. — " Aussitôt mère, dit-elle, je donnerai la croix. "

Dieu qui voulait là une croix, bénit Jeannette et le berceau de Jeannette. Le clocher eut sa croix. — " La faut-il dorer ?" avait demandé l'architecte venu de la ville. — " Si c'est un fils, répondit Jeannette, je la ferai dorer. " — On dora la croix.

Le fils de Jeannette s'appela Jean, " C'est triste un baptême sans cloche ! " dirent les gens venus en foule. — " C'est vrai, " fit Jeannette. Et Jean ne savait pas encore parler que déjà le clocher, muet depuis près d'un siècle, avait recouvré la voix.

— Jean, quand tu seras grand, que feras-tu ?

— Je me ferai prêtre.

— Pourquoi veux-tu être prêtre ?

— Pour être comme M. le curé.

— Au moins, aimes-tu le bon Dieu ?

— Je l'aime autant que maman me dit de l'aimer.

— Comment ta maman te dit-elle d'aimer le bon Dieu, Jean ?

— De tout mon cœur.

— Et tu aimes le bon Dieu de tout ton cœur ?

— Oui, j'aime le bon Dieu de tout mon cœur.

— Ma mère, quand m'enverrez-vous au séminaire ?

— Jean, mon cher enfant, quand tu voudras.

— Dieu, ma mère, semble me dire que j'y dois aller dès la rentrée prochaine.

— Tu iras pour la rentrée prochaine.

Et Jeannette déposa sur le front de Jean un baiser brûlant d'amour. Puis deux grosses larmes montèrent de son cœur jusqu'à ses yeux. Mais ce n'étaient point des larmes amères.

Toutefois, au jour de la séparation, lorsque après avoir conduit sur la route déserte, aussi loin que ses jambes déjà fléchissantes le lui permirent, son Jean, son unique enfant, elle revint, et dans la maison vide ne trouva plus son fils, il lui fallut un rude ressaut de l'âme pour que, agenouillée devant ce lit où, chaque soir, elle venait le signer de la croix sur le front, et de ses lèvres lui dire combien elle l'aimait, son cœur ne se brisât point. Silencieusement elle pleura.

La nuit arrivée, on la trouva encore là. Elle n'avait point bougé et n'avait point parlé. On l'appela. Elle se leva, détacha le crucifix qui, depuis le jour où elle avait mis Jean au monde, protégeait la couche de ce fils bien-aimé, le plaça là où, la veille encore, reposait doucement la tête de son enfant, puis, ayant embrassé les pieds transpercés du divin Crucifié, d'une voix ferme, elle dit : “ Qu'il soit à vous tout entier, ô Jésus ! ”

Le sacrifice était dur à faire, mais il fut fait et resta fait.

Quelle est, dans les airs, cette allégresse des cloches ? Pour qui ces guirlandes, ces arcs-de-triomphe, ces fleurs ? Le soleil est radieux. A travers le ciel, il y a comme une joie qui chante et qui répond à la joie de la terre.

Le village s'éveille et s'agite ainsi qu'au matin des grands jours.

Tout travail est suspendu. Sur la route qui vient de la ville, on attend.

Tout à coup une rumeur : “ Le voilà. ”

C'était Jean — Jean, diacre hier, prêtre aujourd'hui.

Il descend le vallon, traverse la rivière, gravit le sentier qui monte.

Une femme s'avance à sa rencontre : Jeannette. De longs habits de deuil la couvrent. Epouse et mère, elle a voulu que, dans cette fête, par ce souvenir du moins, son époux fût présent.

Elle va vers Jean. Sans lever les yeux, elle s'agenouille.

Dans la foule un frisson a couru, Jean s'est arrêté. De ses yeux, de brûlantes larmes ont soudain jailli. Il abaisse sur sa mère un long regard. Étendant les mains, lentement il la bénit. Puis l'ayant relevée, il la tient pressée sur son cœur !...

Il monte à l'autel. Le saint sacrifice commence.

Cependant, autour du ciboire d'or, les anges en couronne vivante se sont prosternés. — " Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez en moi " — Jeannette prend place à la Table sainte.

La divine hostie, consacrée, portée par les mains de son fils, est par ces mêmes mains déposée sur les lèvres tremblantes de sa mère.

Le divorce. — A Toulouse, depuis déjà plusieurs années, au prône des messes paroissiales, après les avertissements qui suivent la publication des bans de mariage, on ajoute la recommandation ci-après :

« Nous devons aussi vous rappeler que, le mariage étant indissoluble, l'Eglise n'a jamais admis le divorce et ne l'admettra jamais.

» Si vous appreniez qu'un époux divorcé voulût tenter de contracter une seconde union à l'église, vous devriez nous en avertir afin d'empêcher cette profanation; car un tel mariage serait nul de plein droit, et aucune dispense ne pourrait le rendre valide. »

Dorénavant, lorsque des personnes peu connues se présenteront dans les paroisses de Toulouse, pour demander la célébration d'un mariage, elles seront invitées à souscrire la déclaration suivante :

« Je, soussigné, certifie sur mon honneur et ma conscience que je ne suis lié, à ma connaissance, par aucun empêchement relativement au mariage.

» Je déclare, en outre, que je ne suis actuellement ni *marié* ni *divorcé.* »

Triste nouvelle du 22 décembre. — Décès subit de Mgr Freppel, l'illustre évêque d'Angers, l'éloquent défenseur de toutes les causes catholiques. Grand deuil pour l'Église ! Nous recommandons aux prières cet éminent Prélat.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE

2e Numéro — LA VOIX — Février 1892

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LA CONFRÉRIE DE N.-D. DE CHARTRES. — UNE ERREUR ET UNE PROTESTATION. — LE P. LIBERMANN. — MERCI, SEIGNEUR ! — LE FILS ET LA MÈRE. — CHRONIQUE DE N.-D. DE CHARTRES. — NÉCROLOGIE. — OFFICES. — BIBLIOGRAPHIE. — FAITS DIVERS.

LA CONFRÉRIE DE N.-D. DE CHARTRES

C'est le dimanche 7 février, qu'aura lieu la fête annuelle de la Confrérie de Notre-Dame de Chartres. Les associés de la paroisse de la Cathédrale s'y rendront, comme toujours, avec empressement. Les autres associés de la ville, ou du diocèse, ou de diocèses étrangers, seront présents de cœur. De toutes parts arriveront à notre auguste Patronne les invocations qu'elle attend pour les offrir à son Divin Fils. Si chaque samedi, à l'autel principal de la Crypte, et chaque premier dimanche du mois, au sanctuaire du Pilier, la liste des recommandations est si longue et si édifiante, quel ne doit pas être le nombre, quelle ne doit pas être l'ardeur des vœux adressés à N.-D. de Chartres, dans la solennité que nous annonçons !

Nous avons la douce joie d'informer les zélateurs et zélatrices de la Confrérie de N.-D. de Chartres que la fin de l'année 1891 a été marquée par de grands succès dans le recrutement de nouveaux associés. Ce qui a contribué le plus efficacement à cette extension de l'Œuvre, c'est la propagande de la jolie Notice illustrée de Notre-Dame. Que de témoignages sont venus de loin confirmer nos espérances sur les fruits de ce *Souvenir annuel*, plus important, plus instructif et par suite mieux agréé encore que les précédents ? Nous nous étions proposé de faire connaître à beaucoup de chrétiens et de chrétiennes l'histoire de la Bonne Mère, de les initier par une étude agréable à l'observation des merveilles qui l'entourent. Ce devait être un attrait puissant vers son culte. Des serviteurs et des servantes de Marie ont obéi nombreux à cet attrait.

Que toutes les personnes enrôlées sous la bannière de la Confrérie de N.-D. de Chartres continuent leurs efforts de saint prosélytisme en dirigeant les âmes vers Elle ! Qu'elles se montrent les premières, dignes des faveurs de la Sainte Vierge et la prient avec nous pour les pécheurs et les affligés, pour toutes les causes que nous avons à plaider devant son cœur maternel !

A. F. G.

UNE ERREUR ET UNE PROTESTATION

Dans son numéro de janvier (édition mensuelle), la *Voix de N.D. de Chartres* a inséré une lettre qui lui avait été adressée pour cela, en date du 7 décembre 1891, avec la signature : Ernest Rigaud, prêtre, boulevard du Collège, 19, Limoges. — L'auteur de cette lettre déclarait rétracter publiquement son adhésion à la fausse voyante de Loigny.

Or, depuis, M. l'abbé E. Rigaud nous a écrit et a fait publier dans divers journaux que la lettre susdite était l'œuvre d'un faussaire, qu'il n'a jamais été à Loigny, qu'il n'a jamais encouru de censures pour l'affaire de Loigny, et que, par conséquent, il n'a pas eu à demander d'en être relevé, qu'il n'a pas eu à faire l'aveu des fautes qu'il n'a point commises.

S'il en est ainsi, le rédacteur de la *Voix N.-D.* n'a qu'à exprimer à un confrère indignement traité son vif regret d'une erreur involontaire et excusable. Il y a eu là une singulière intrigue à laquelle nous ne pouvions guère échapper, bien que nous ayons fait l'insertion d'après l'avis de personnes sages à qui nous avions communiqué le document.

Il est certain qu'en 1889, un prêtre, étranger au diocèse de Chartres, s'est attaché comme chapelain à la petite secte de Loigny et qu'ensuite dans l'église de la paroisse, ce même prêtre a déclaré rompre avec le schisme. Le récit d'une telle rétractation était de nature à édifier dans la *Voix*.

Il est certain que ce chapelain converti, dont nous venons enfin d'apprendre le nom complet et l'adresse actuelle, était un M. Ernest R....., mais non pas M. Ernest Rigaud, de Limoges.

Il est certain que la lettre, dont nous n'avons pas reproduit la totalité, mais dont nous gardons tout l'autographe, présentait maint caractère d'authenticité à quiconque pouvait ignorer, comme nous, la vraie situation de M. l'abbé Rigaud dans son diocèse.

L'Abbé GOUSSARD.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Vie du vénérable serviteur de Dieu, François-Paul-Marie LIBERMANN (1)

PREMIER SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

DE LA CONGRÉGATION DU St-ESPRIT ET DE L'IMMACULÉ-CŒUR-DE-MARIE

Par le Cardinal PITRA

La belle biographie dont nous allons donner un aperçu nécessairement limité, est celle d'un juif alsacien presque dépourvu des avantages humains, toujours accablé d'infirmités et entravé à chaque période de son existence, par des obstacles en apparence insurmontables dont il triomphe en acquiesçant complètement à la volonté de Dieu; pratiquant depuis sa conversion au christianisme toutes les vertus chrétiennes dans un degré de perfection que l'on ne saurait trop admirer.

Il était le deuxième des cinq enfants du rabbin de Saverne, Lazare Libermann: et, comme son aîné s'était converti à la religion catholique, il devait succéder à son père dans sa charge judaïque: celui-ci, qui, seul jusqu'alors, avait dirigé ses études, l'envoya à Metz pour les achever. Le jeune Jacob, c'était son nom, ne tarda pas à se sentir humilié de l'ignorance de ses plus doctes maîtres. Les lacunes de leur doctrine se révélèrent à lui comme autant d'abîmes au fond desquels se rencontrait le doute. Jusqu'alors, si docilement croyant, d'une nature aimante et naïve, destiné ce semble, à ne pouvoir respirer sans la foi de ses pères, il sentait cette foi mourir, et commençait même à mépriser tout ce qui avait été naguère pour lui l'objet d'un religieux respect. Samson Libermann, son frère aîné, demeurait à Strasbourg où il exerçait la médecine. Il était marié à une juive, convertie comme lui au christianisme, et entretenait avec Jacob une correspondance assez suivie, d'après ce que lui écrivait celui-ci, il eut bientôt la secrète intuition de ses souffrances intimes. Dès lors il multiplia ses lettres, provoqua des aveux; et, connaissant par sa propre expérience le mal qui le dévorait intérieurement, il sut, par de sages conseils en alléger le poids. La nouvelle de l'abjuration de deux autres de ses frères qui habitaient Paris, émut notre étudiant

(1) Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.

jusqu'au fond de l'âme, et il commença à sentir le désir de les imiter. Un de ses amis qui partageait ses dispositions à l'égard de la religion, lui conseilla d'aller à Paris, d'y voir M. Drach nouvellement converti, et d'examiner sérieusement ce qu'il avait à faire avant de prendre les engagements qui sont liés à la profession de rabbin : Jacob adhérait bien à cet avis ; mais il fallait obtenir de son père l'autorisation du départ. Dans ce but il entreprit à pied le voyage de Metz à Saverne où il arriva très fatigué.

M. Libermann pour mieux éclaicir les doutes que l'arrivée de Jacob avait fait naître en lui, sans attendre qu'il fût entièrement reposé, lui fit des questions sur ses études et sur le *Talmud* en particulier ; ses réponses devant lui donner la mesure de son application. L'élève mis ainsi sur la sellette avait depuis deux ans presque entièrement négligé cette étude. Or, le *Thalmud* qui peut, à la vérité, être compris par un esprit ordinaire, exige cependant pour être bien rendu, bien présenté, quelque chose de très délié et de très exercé dans l'intelligence. Néanmoins, par une permission de la Providence, à peine eut-il entendu la première question qu'une lumière abondante l'éclaira et lui montra tout ce qu'il devait dire. Après dix minutes d'examen, son père, tout émerveillé de ses réponses, l'embrassa tendrement: tous ses doutes étaient évanouis, la permission du voyage de Paris, dont il ne soupçonnait pas le véritable objet fut accordée ; il lui donna même une lettre pour le rabbin Deutz. Mais, comme Jacob était aussi recommandé à M. Drach, c'est à lui qu'il s'adressa au lieu d'aller trouver le coreligionnaire de M. Libermann.

« Je passai quelques jours auprès de mon frère, c'est l'étudiant qui parle, et j'étais bien touché de voir le bonheur dont il jouissait. — M. Drach me trouva une place au collège Stanislas et il m'y conduisit. Là on me renferma dans une cellule, on me donna l'histoire de la doctrine chrétienne et celle de la religion par Lhomond , puis on me laissa seul.

» Ce moment fut extrêmement pénible pour moi.

» A la vue de cette solitude profonde, de cette chambre où une simple lucarne me donnait le jour, la pensée d'être si loin de ma famille, de mes connaissances, de mon pays, tout cela me jeta dans une tristesse profonde ; mon cœur se sentit oppressé par la plus pénible mélancolie.

» C'est alors que, me souvenant du Dieu de mes pères, je me jetai à genoux, et le conjurai de m'éclairer sur la véritable religion. Je le priai, si la croyance des chrétiens était vraie de me la faire connaître, si elle était fausse de m'en éloigner tout aussitôt.

» Le Seigneur, qui est près de ceux qui l'invoquent du fond de leur cœur, exauça ma prière. *Je fus immédiatement* éclairé ; je vis la vérité, la foi pénétra mon esprit et mon cœur : m'étant mis à lire Lhomond, j'adhérais facilement et fermement à tout ce qu'il rapporte de la vie et de la mort de Jésus-Christ ; le mystère de l'Eucharistie lui-même ne me rebuta nullement. Je croyais tout sans peine.

» Dès ce moment je ne désirais rien tant que de me plonger dans la piscine sacrée. Ce bonheur ne se fit pas longtemps attendre. On me prépara incontinent à ce sacrement admirable, et je le reçus la veille de Noël 1826. Ce jour aussi, je fus admis à m'asseoir à la table sainte. » — Le néophyte, né le 12 avril 1804, avait alors 22 ans. M. Drach, chargé de lui enseigner le catéchisme, ne pouvait se rappeler sans émotion avec quelle avidité le jeune juif accueillait les premières vérités ; et, cherchant une image qui pût peindre sa pensée, « Il ressemblait, disait-il, à une pierre incandescente qui dévore » promptement l'eau qu'on verse sur elle. Dieu seul, ajoutait-il, » a pu mettre dans cette âme la foi, la piété, les lumières » vives dont elle fut dès lors inondée. Il y avait plus » encore, c'était l'esprit vivifiant dont Dieu seul gratifie les » âmes prédestinées. »

Jacob Libermann eut pour parrain le baron de Mallet, et pour marraine la comtesse Marie d'Heuze, membre d'une association fondée par les dames de la paroisse Saint-Sulpice, pour secourir les nouveaux convertis. Notre néophyte avait doublement besoin d'appui et de consolation ; jeté qu'il était dans Paris, privé des ressources pécuniaires nécessaires à son existence, et se trouvant forcé de soutenir contre son père un combat douloureux. Le rabbin de Saverne usa de tous les moyens de persuasion et d'intimidation pour arrêter son fils et le ramener à lui de gré ou de force. Toutefois ses efforts échouèrent devant la résistance calme mais invincible de l'élu du Seigneur. Au sortir des fonts baptismaux, *François-Paul-Marie*, tels étaient les noms qu'il portera désormais, avait

promis au divin Maître de se consacrer à son service dans le ministère sacerdotal. Le 9 juin 1827, étant encore au collège Stanislas, il reçut la soutane des mains de Mgr de Quélen, dans une ordination qui eut lieu en ce jour, à l'église métropolitaine.

L'archevêque de Paris, d'après tout ce qu'il avait appris des vertus du jeune néophyte, décida qu'il serait reçu avec bourse entière au séminaire Saint-Sulpice. L'époque à laquelle le nouveau clerc y fut admis, peut être placée au nombre des plus brillantes dans les fastes de cette illustre compagnie. A des maîtres éminents se joignaient des élèves dont les noms sont devenus si justement célèbres; indiquons seulement, comme en passant, les P. P. de Lacordaire et de Ravignan et trois cardinaux : de Saint-Marc, archevêque de Rennes, Caverot, archevêque de Lyon, et Mgr Pie, l'illustre évêque de Poitiers, dont la mort prématurée devait être un deuil pour l'Église.

En présence de tels condisciples la position de l'humble juif devait être tout à fait secondaire, obscure même, et inaperçue du plus grand nombre. Par goût et par choix, il eût pris ce rang effacé, quand toutes les circonstances ne lui en eussent pas fait une nécessité. S'il devint peu à peu un apôtre du séminaire, il fut d'abord et toujours dans la simplicité du mot un *bon séminariste;* malgré sa réserve, le nouvel aspirant avait ses charmes : il joignait aux fraîches impressions de la grâce baptismale les bénédictions qui abondent dans le noviciat du sacerdoce. Il en parut visiblement inondé ; car dès lors il fut favorisé à un degré éminent du don des larmes. Cette rosée du ciel pénétrait son âme, aux heures de ses communications avec Dieu; pendant l'oraison, devant le saint sacrement, il semblait fondre sous le souffle de l'Esprit saint : et, chose remarquable, ces larmes, qui paraissaient monter du cœur pour s'épancher sur ses paupières, n'altéraient pas la fixité contemplative de son regard. On s'arrêtait involontairement à le considérer immobile devant le tabernacle : à vingt ans de distance, maîtres et condisciples en rappelaient l'édifiant souvenir.

Le pieux séminariste avait eu l'immense douleur d'apprendre que son père était mort en juif endurci. Son admission aux ordres mineurs (20 décembre 1828) fut pour son âme

affligée une immense consolation. Mais, hélas! elle devait être suivie d'une bien cruelle épreuve: comme il se trouvait chez son directeur, rendant compte de son intérieur avec son calme habituel, debout devant la cheminée, et sans manifester de fatigue, il est tout-à-coup saisi d'un ébranlement universel dans tous ses nerfs, sa figure se bouleverse, ses yeux gonflés s'éteignent; haletant et suffoqué, il tombe aux pieds de son directeur, qui le prend courageusement dans ses bras et le place sur un lit. Il n'y avait pas à s'y tromper, c'étaient les signes manifestes de l'épilepsie, cette infirmité humiliante et douloureuse que le langage vulgaire appelle énergiquement *le haut-mal.*

Ces terribles atteintes se renouvelèrent depuis; une fois, entre autres, on se vit obligé de l'emporter à l'infirmerie dans d'affreuses convulsions. Un médecin expérimenté fut appelé près de lui. L'habile praticien qui savait qu'au sortir de ces terribles crises le malade est en proie à la plus sombre désolation, cherchait quelques paroles de confort à lui adresser, quand, à sa grande surprise, il fut prévenu par le patient qui avait déjà recouvré son ineffable paix. Sous ses traits bouleversés par la douleur, resplendissait sa belle âme : « *l'ange* souriait dans l'agonisant, » ce qui remplit le docteur d'admiration. Cette impression était celle de tous ceux qui l'approchaient après ses attaques : car bien loin de se montrer triste, *honteux*, susceptible, atrabilaire, il conservait sa constante sérénité, ainsi que l'aménité *joyeuse* de son commerce et de sa charité. Inutile de dire que la réception des ordres fut suspendue. Les fortes secousses de la maladie durèrent environ cinq ans; pendant les cinq autres années qui suivirent, le mal s'affaiblit sensiblement; à la fin de cette période la révolution de 1830 éclata. Plusieurs des associations charitables de la Restauration furent dispersées; une portion considérable des fonds destinés strictement à l'éducation dans le séminaire de Paris, eut un autre emploi; ce qu'il en restait pouvait-il être distrait à titre illimité en faveur d'un sujet bien méritant sans doute, mais visiblement et indéfiniment irrégulier? Les maîtres de Libermann furent forcés de délibérer sur cette grave question. Résolue par la négative, on dut faire part au séminariste de cette conclusion rigoureuse. Celui-ci reçut avec son calme ordinaire cette communication qui l'obligeait à se

retirer. Et, comme ses maîtres lui demandaient dans une affectueuse anxiété ce qu'il allait devenir : « Je ne puis rentrer « dans le siècle, dit-il, Dieu, je l'espère, voudra bien pour- » voir à mon sort. » M. Carbon, l'un des directeurs qui reçut cette réponse fut si touché de sa paix inaltérable, et tous ses maîtres en ressentirent une si profonde impression, que, par une seconde décision, généreusement prise, il fut convenu à l'unanimité que Paul-Marie Libermann passerait à la maison d'Issy et qu'il resterait aux frais de la Compagnie aussi longtemps qu'il plairait à Dieu.

La Providence fournit bientôt à celui qui avait en elle un si filial abandon, une occasion éclatante de payer sa dette de reconnaissance par le courage qu'il déploya et qu'il communiqua à de nombreux émules de sa charité pendant l'épidémie du choléra ; d'après l'offre du supérieur au ministre, le séminaire de Paris fut transformé en ambulance. Tout le personnel aurait voulu pouvoir y demeurer ; mais il fut convenu que le gros de la communauté irait à la maison de campagne où l'on continuerait les classes, et que trente séminaristes resteraient à soigner les cholériques. L'abbé Libermann fut désigné pour faire partie du poste d'honneur assigné à *ce bataillon sacré* dont l'héroïque dévouement se montra au-dessus de tout éloge.

L'épidémie ayant disparu, notre séminariste eut pour demeure la *solitude* d'Issy. Toute l'année, commissionnaire bénévole du procureur et des élèves, il faisait presque chaque jour le trajet d'Issy à Paris ; trouvant pour suffire à cet emploi si fatigant, des forces qui firent croire à plusieurs que les crises épileptiques étaient des effets contraires à sa nature, et auxquelles il fallait chercher ailleurs la cause.

Les accidents que nous avons signalés, s'éloignèrent et finirent par disparaître, mais pendant quatre années il fut livré à des épreuves intérieures, autre genre de mal qui acheva de le sanctifier. La position de l'abbé Libermann à Issy était exceptionnelle ; il n'était ni directeur ni élève, et cependant sous le triple souffle de son zèle, de sa piété et de sa foi, une œuvre bien importante ne tarda pas à éclore.

L'humble séminariste avec son âme d'apôtre avait compris qu'il était de la plus haute importance pour le séminaire de Paris, d'entretenir dans celui d'Issy la plus grande ferveur ; l'association dite *des bandes*, dont il devint le zélateur, et le

savant M. Pinault, le directeur, produisit bientôt les résultats les plus consolants. Chaque semaine une réunion avait lieu au jour de la promenade. Les membres qui en faisaient partie étaient divisés par petits groupes, présidés par les chefs de bandes.

Le président ouvrait la conversation et proposait le sujet d'entretien qui devait être toujours important et pratique au point de vue de la perfection chrétienne.

Outre la réunion hebdomaire, on se rencontrait volontiers dans la semaine et la conversation s'engageait immédiatement sur un sujet édifiant. Un élan général de ferveur et de fraternelle union furent les heureux fruits de cette sorte d'apostolat auquel l'abbé Libermann prenait une part des plus active.

Dieu lui avait donné le don de toucher les cœurs par des paroles très simples, mais toutes brûlantes du feu divin dont son âme angélique était embrasée. C'est dans le sanctuaire de Lorette, consacré à la Vierge-Mère, qu'il allait renouveler les saintes ardeurs qu'il communiquait ensuite à ceux qui se rangeaient autour de lui pour s'édifier de ses discours et recevoir ses avis dignes des plus grands maîtres de la vie spirituelle.

Dix années d'hospitalité données par la société de Saint-Sulpice au *Converti* de Saverne s'étaient écoulées sans que le Seigneur, qui avait de grandes vues sur son humble serviteur, n'eût encore soulevé le voile qui les dérobait à ses regards.

Nous touchons à une autre période de son existence dans laquelle, par suite d'événements divers et de bien grandes épreuves, les secrets de la Providence lui seront enfin révélés.

(A suivre) C. de C.

MERCI, SEIGNEUR ! (1)

Dans ces derniers temps, vivait une sainte religieuse, nommée Dame Walburge : elle était, lorsque je l'ai connue, supérieure d'une affiliation d'un Institut enseignant (Dovreseele, près de Gand). Elle n'avait sans cesse à la bouche et c'était en quelque sorte sa devise, que ces mots : Merci, Seigneur ! En tout temps et en toute occasion

(1) Récit du R. P. Godts, rédemptoriste, communiqué à la *Voix*, par le Monastère de la Visitation de Chartres.

revenait son : Merci, Seigneur !... De telle sorte que les élèves ne la nommaient plus guère que : Madame Merci, Seigneur ! Y avait-il de nombreuses enfants qui se pressaient à la rentrée d'octobre : « Merci, Seigneur, d'autant plus d'âmes à élever vers vous, d'autant plus de bien à faire, d'autant plus de vertus à pratiquer : Merci, Seigneur ! » — L'année suivante, quelques élèves seulement se présentaient : « Ah ! Merci, Seigneur ! nous aurons d'autant plus de facilité à les bien soigner, d'autant moins de responsabilité, d'autant moins de soucis, d'autant moins... de tapage et de bruit : Merci, Seigneur ! — Il faisait une chaleur insupportable : Merci, Seigneur ! de cette bonne chaleur, cela fait du bien aux fruits de la terre; Merci, Seigneur ! — Gelait-il à pierre fendre ! Brr ! Merci, Seigneur, de cette salutaire gelée, de ce grand froid; c'est sain ! Merci, Seigneur ! — Enfin tout événement trouvait Dame Walburge avec son cher : Merci, Seigneur ! tout embaumé de filiale gratitude.

Après avoir gouverné sa communauté pendant 20 ou 25 ans, Dame Walburge fut rappelée à la maison-mère, laissant ses chères Filles et enfants dans une disposition de générosité à toute épreuve et de ferveur qu'aucun accident fâcheux ne pouvait ralentir.

Rentrée à Dovreseele, âgée d'environ 70 ans, Dame Walburge était encore bien vaillante et dit joyeusement : « Merci, Seigneur ! je suis délivrée du lourd fardeau, je n'ai plus qu'à obéir : Merci, Seigneur ! » La Mère Générale la prit pour seconde secrétaire : Merci, Seigneur ! n'avoir qu'à écrire, c'est délicieux : Merci, Seigneur ! Un peu plus tard, on lui donna en outre une petite classe, si l'on peut donner ce nom à la réunion de six ou sept gamines, enfants des *meilleures familles,* mais par-dessus tout enfants gâtées. Merci, Seigneur ! fut l'unique réponse de Dame Walburge, qui, ne pouvant rester oisive pendant qu'elle surveillait ses petites marmottes, avait toujours auprès d'elle une corbeille avec du linge à raccommoder et des morceaux de toile pour y mettre des pièces, etc. Or, cette corbeille était souvent prise d'assaut et bouleversée de fond en comble par les enfants qui remarquèrent bien vite que chaque fois que cet accident se représentait, Dame Walburge disait avec son calme sourire : Merci, Seigneur ! Et qu'avec une patience toujours égale, elle se mettait à genoux et quelquefois à... quatre pattes, à cause de ses rhumatismes, ramassait ses débris de linge, en répétant toujours: Merci, Seigneur. Les petites espiègles recommençaient souvent ce jeu, sans parvenir à un autre résultat.

Vint un jour où l'on s'aperçut que la vue de Madame Merci, Seigneur, baissait de telle sorte que son écriture devenait illisible ; elle ne pouvait donc plus être secrétaire. La Révérende mère l'appelle et lui dit : « Dame Walburge, votre écriture me montre que

» vous n'y voyez plus beaucoup, j'ai donc nommé M[me] N... pour » vous remplacer. — Ainsi, ma Mère, je n'ai plus besoin d'écrire ? — » Non, Dame Walburge — Merci, Seigneur ! je ne dois plus écrire ! » quel bonheur ! Merci, Seigneur ! » Elle prit sa plume, la baisa et la déposant : Merci, Seigneur ! je ne dois plus écrire ! — Dame Walburge racommodait encore le vieux linge, mais, là aussi, sa vue baissant, son travail ne fut plus acceptable ; la révérende Mère le lui dit et aussitôt Dame Walburge demanda : « Ma bonne Mère, je ne dois donc plus coudre à l'avenir ? — Non, Dame Walburge, vous prierez. — Oh ! Merci, Seigneur ! je ne dois plus coudre ! Elle baisa son aiguille et la déposant à côté de son ouvrage : Merci, Seigneur ! je n'ai donc plus qu'à prier, qu'à penser à vous, je vais pouvoir mener une vie contemplative ! mille fois Merci, Seigneur ! »

Dame Walburge devint malade, bien malade, elle souffrait beaucoup, on la mit à l'infirmerie et bientôt on dut songer à l'administrer. Peu après cette suprême cérémonie, le Directeur rentra et voyant les grandes souffrances de la malade : Eh bien ! Dame Walburge, vous souffrez beaucoup, n'est-ce pas ? mais ayez bonne patience, ces douleurs vous feront éviter le purgatoire. — Oh ! mon Père ! de la patience, j'en ai, Dieu merci, une grosse provision ; mais que me dites-vous, de ne pas aller en purgatoire ! mais, mon Père, je suis très contente d'y aller si le bon Dieu le veut et pour aussi longtemps qu'il lui plaira et je dirai encore : Merci, Seigneur ! de n'être pas en enfer !... — Cependant la mort approchait ; il était près de quatre heures de relevée ; c'était l'heure de matines : la Révérende Mère craignant de ne plus la retrouver après et désirant donner ce sublime enseignement à toutes ses filles, surtout aux plus jeunes, les réunit et leur dit : « Mes filles, Dame Walburge ne vivra plus guère, nous allons » toutes ensemble lui dire adieu. » Entrant la première, Dame Walburge, dit-elle, « voici toutes vos sœurs qui viennent vous dire » au revoir. » — La mourante fit un signe de tête qui exprimait son Merci, Seigneur ! « Et, reprit la Supérieure, nous allons toutes ensemble réciter trois *Gloria Patri*, pour remercier la sainte Trinité de toutes les grâces qu'Elle vous a faites. » Dame Walburge se souleva un peu et remerciant du regard, elle murmura avec effusion : Merci, Seigneur ! — On partit pour l'office et au moment où la Mère Générale devait entonner le *Te Deum*, une des sœurs infirmières vint l'avertir que Dame Walburge venait de rendre le dernier soupir. La Supérieure fit réciter l'hymne en actions de grâces pour toutes les faveurs que Dieu avait départies à cette belle âme. C'était le 20 mars, en 1885 ou 86. »

— Cette édifiante histoire ne méritait-elle pas l'attention de beau-

coup de lecteurs, comme indiquant une précieuse recette de paix intérieure et un moyen puissant pour arriver à la perfection chrétienne ?.....

LE FILS ET LA MÈRE (1).

(*Suite.*)

Depuis lors, vingt ans se sont écoulés. La vie et la mort ont fait leur œuvre, ouvrant les berceaux, fermant les tombes. Jeannette et Jean n'ont pas été rappelés par Dieu.

Les anciens du village qui jadis avaient connu le "petit Jean", enfant d'abord, puis aspirant au sacerdoce, s'étant souvenus de sa vertu, voulurent un jour que, revêtu d'honneur et d'autorité, il reprît place au milieu d'eux.

Jean ne put se refuser à leurs désirs.

Le fils est donc revenu près de la mère, non plus dans la demeure paternelle, là où il était né, où il avait grandi, mais plus près du sanctuaire, dans le vieux presbytère tout encadré de vignes.

Qui aurait pu prophétiser au petit Jean, lorsque, souriant, il disait: " Je veux être comme M. le curé", qu'un jour viendrait où son désir serait si entièrement exaucé ?

Autour de lui rien n'est changé; ce sont toujours les mêmes arbres; il les connaît et les reconnaît tous. Ce sont les mêmes chemins couverts; c'est la même goutte de rosée sur le même brin d'herbe. C'est le même insecte qui luit. Ce sont les mêmes oiseaux qui chantent. Ce sont les mêmes gaietés du soleil sur les moissons dorées. C'est la même prière, le même amour, le même enthousiasme vers Dieu.

C'est l'hiver.

Les branches des arbres, dépouillées de leur parure, ploient sous le givre. Un linceul blanc couvre la terre. Dans l'air, ni chant ni voix. La neige crie seule sous les pieds du passant.

Cependant, sur le chemin qui mène à l'église, des groupes se forment. La nuit déjà tombe, et, à travers la brume, les sons espacés de la cloche arrivent, à longs intervalles, comme des appels d'agonie.

Au loin une lumière a brillé. L'on entend les faibles tintements de la clochette qu'un enfant balance.

De la maison de Jeannette une femme est sortie, se hâtant. Elle court vers le prêtre : " Vite, elle se meurt. " La femme qui se meurt, c'est Jeannette. Le prêtre qui porte Dieu à Jeannette mourante, c'est Jean.

— " Ma mère, voici votre Créateur qui vient vers vous."

(1) **Récit emprunté à la Semaine de Québec.**

A la voix de son fils, Jeannette ouvre les yeux. Un sourire, sourire qui déjà tient du ciel, agite ses lèvres décolorées. Dans un suprême effort, elle s'est soulevée.

" Donne-moi le crucifix, mon enfant."

Ce crucifix; c'est celui dans lequel son amour a comme résumé toute la vie de son fils. Il est là, à cette même place qu'autrefois, — Jeannette ayant voulu mourir où si souvent elle avait prié et pleuré.

Jean détache le crucifix et le donne à sa mère.

— " Embrasse-le, mon enfant."

Jean embrasse les pieds sacrés.

—" Embrasse-le encore une fois, Jean, au nom de Celui qui est là, que j'adore, et que par tes mains, avant de mourir, je vais recevoir."

Jean obéit aux désirs de sa mère. Derechef, il couvre le crucifix de ses lèvres tremblantes, et les larmes qui tombent de ses yeux baignent le bois de la croix.

Jeannette, brisée, est retombée sur sa couche.

Après quelques momemts :

— " Mets-le sur mon cœur, continue-t-elle ; qu'il n'en bouge plus. Morte, je veux qu'il soit ainsi placé sur moi, dans le cercueil où je dormirai, attendant la résurrection."

Jean hésite à répondre.

— " Ma mère, puis-je vous exprimer un désir ?

— Parle, mon enfant.

— Ce crucifix ne pourrai-je donc le conserver en souvenir de vous ?

— Non. Je le veux pour compagnon de ma tombe. Dans le silence de la mort, il me parlera de toi. Quelque froides que soient les pierres d'un sépulcre, je sentirai encore la chaleur de tes lèvres qui viennent de s'y poser. Je le veux. Promets-tu de m'obéir?

— Je le promets, ma mère.

— Merci !

Elle l'attira sur son cœur. Comme elle faisait jadis avant qu'il fût prêtre, elle le marqua de la croix au front, y posa ses lèvres mourantes, puis, d'une voix qui d'instant en instant s'affaiblissait :

" Mon enfant, une dernière fois, j'ai voulu que tu fusses mon fils, et moi que je fusse ta mère. Dieu a permis que mon désir s'accomplît. Qu'il en soit béni et remercié ! "

Jeannette laissa tomber sur Jean un long regard ; ayant joint les mains, elle pria; puis détournant de lui les yeux pour toujours, et les tournant vers le ciboire, d'une voix plus assurée :

— " Et maintenant, mon fils, dit-elle, ne sois plus qu'un prêtre."

Ce furent ses dernières paroles. Et lorsqu'elle eut reçu le Viatique divin, elle ferma les yeux et ne les rouvrit plus.

. . . .

Jeannette morte, Jean fit selon les désirs de sa mère.

Sur sa poitrine, le crucifix resta ainsi qu'elle-même l'avait placé. Par défense de Jean, personne n'y toucha.

Avant qu'on étendit le dernier linceul, il se pencha sur le front de celle dont il avait reçu la vie ; à son exemple, il y traça le signe de la croix, l'embrassa longuement et pleura.

L'église est là-bas au loin, dominant la colline. Sur l'horizon bleu, la flèche se détache, portant vers le ciel sa belle croix dorée.

C'était un dimanche que, passant par là, j'entrai. A l'autel, le curé, vieillard à cheveux blancs, célébrait. Les trois nefs étaient pleines.

La messe finie, la foule se répandit au dehors, emplissant le cimetière, et priant sur les tombes.

Le prêtre parut. La foule aussitôt se rassembla, et le suivit.

Sur le côté droit, juste en face de la porte du presbytère, au pied du Calvaire, à l'ombre des statues de Marie et de Jean, une pierre, plus grande que les autres, se dressait.

Le vieillard s'y agenouilla. A haute voix il pria ; tous répondirent.

Un enfant se trouvait à mes côtés :

— " Est-ce qu'il en est ainsi tous les dimanches ? lui demandai-je.

— Certainement, tous les dimanches.

— Et quelle est cette tombe ?

— Moi, Monsieur, je l'ai toujours connue comme ça ; mais maman m'a dit une fois que c'était la mère de notre vieux curé qui était enterrée là. "

Je m'approchai.

Sur le marbre, aucun nom. Simplement un crucifix avait été gravé, et dessous, comme si ces mots fussent tombés des lèvres du Christ dont l'image dominait tout cet ensemble, je lus les paroles d'amour de la divine agonie :

Mater, ecce filius tuus.
Fili, ecce Mater tua.

" Mère, voici votre Fils ; Fils, voilà votre Mère. "

Je compris alors pourquoi deux larmes étaient tombées des yeux du prêtre à cheveux blancs, tandis qu'il priait.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Deux aubes. — Plusieurs cœurs.

Lampes. — 84 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois, ou plus, ont brûlé en janvier, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 64, devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant saint

Joseph, 2; devant sainte Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6; devant le Sacré-Cœur, 1.

Consécration des enfants à Notre-Dame de Chartres. — En janvier ont été consacrés 43 enfants, dont 17 de diocèses étrangers.

— L'ordination *extra tempora* qui a eu lieu dans l'église de Notre-Dame de Sous-Terre le dimanche 17 janvier, a donné deux nouveaux prêtres au diocèse de Chartres: M. l'abbé Belane et M. l'abbé Brune. Le premier est maintenant vicaire d'Illiers.

— Une charmante cérémonie a eu lieu, sur la paroisse de Notre-Dame, au monastère du Carmel, le 21 janvier, pour un pélerinage à l'Enfant Jésus. Une statue du divin Enfant a été portée processionnellement de l'entrée du monastère à la chapelle, et là, solennellement bénite, elle fut vénérée par une nombreuse assistance. Un sermon en rapport avec la circonstance avait excité la dévotion dans les cœurs; le souvenir de Béthléem était aussi évoqué par des cantiques de Noël. Si les anges annonçaient en ce lieu la paix aux âmes de bonne volonté, qui donc était plus apte à comprendre leur langage que les pieuses Filles de Sainte-Thérèse? Derrière la grille du sanctuaire, elles prient, travaillent et s'immolent toujours pacifiques et joyeuses près de l'Agneau de Dieu.

— Le même jour, 21, c'était la fête de l'Adoration mensuelle en l'église de Notre-Dame de Sous-Terre; une fête générale, celle-là. Des prêtres et des fidèles de tous les points de la cité voulaient y participer, et des personnes de la campagne venaient également en jouir. Avant l'aube, dès 6 heures du matin, l'assemblée sainte occupait une bonne partie de la nef située en avant de la Madone; la première messe commençait à l'autel principal richement décoré et resplendissant de lumières. Les centaines de lampes devaient étinceler jusqu'au soir, entre les guirlandes d'or qui reflétaient leurs feux. L'orgue préludait aux chants qui continueraient doux et harmonieux, exécutés par divers chœurs de cantiques. Une instruction sur l'éternelle miséricorde de Jésus-Hostie préparait les âmes aux bienfaits divins et aux émotions pieuses de la journée. Après les messes, les groupes d'adorateurs n'ont point manqué devant l'autel et près du sanctuaire: c'étaient ici les clercs de Notre-Dame en costume de chœur, et là des associés, des associées de la confrérie du Saint-Sacrement, des congréganistes de la Sainte Vierge.

A la cérémonie de 4 heures, la foule était compacte pour l'assistance au sermon et au salut solennel. Monseigneur, qui était déjà venu le matin pour la messe de 8 heures, présidait avec les insignes pontificaux. Le prédicateur annoncé n'ayant pu venir, à cause d'empêchements imprévus, était remplacé dans la chaire

par M. l'abbé Dourdoigne, curé de Meslay-le-Grenet, qui terminait ce jour-là une retraite à la Maison Bleue; le sermon, plein d'enseignements pratiques, avait pour sujet : Notre-Seigneur luttant, par des miracles d'amour, contre l'ingratitude des hommes. Et après cet appel apostolique à notre foi dans les merveilles de l'infinie charité d'un Dieu, ces merveilles étaient chantées et de nouveau glorifiées par les voix mélodieuses de la Maîtrise. L'adoration se prolongeait sous l'influence d'une vraie musique religieuse; puis l'Évêque célébrant donnait la bénédiction du Très-Saint-Sacrement. C'était le couronnement de la touchante fête eucharistique.

— C'est au 28 janvier, à l'heure des vêpres, qu'a été fixée la cérémonie d'installation du nouveau vicaire-général titulaire. On sait que M. l'abbé Irénée Lagrange, précédemment premier vicaire de Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris, chanoine honoraire de Chartres, vient d'être promu à cette dignité. La promotion, présentée au Gouvernement par son vénéré frère, Mgr l'Évêque de Chartres, a été agréée, par un décret présidentiel du 15 janvier. Tout le clergé de la ville a été invité à la solennité d'installation, aux vêpres capitulaires et à la cérémonie qui devait suivre dans le palais épiscopal : celle des salutations et hommages à Monseigner, à l'occasion de sa fête patronale.

Le présent numéro, *La Voix* est sous presse pendant cette cérémonie.

— Voici les sujets qui ont été traités dans les suppléments de la Voix en janvier 1892 :

Sommaire du 2 : Fleurs de sainteté : S. Macaire. — L'œuvre des Séminaires diocésains : Lettre de Monseigneur à MM. les chanoines Lévêque et Ychard. — Mgr Freppel. — L'ange de Noël. — Chronique diocésaine : Fêtes de Noël; Nécrologie. — Faits divers.

Sommaire du 9 : Fleurs de sainteté : Le B. Philippe Berruyer. — *Salve puer.* — Nécrologie : Sœur Marie-Séraphine; M. l'abbé Grossin et M. l'abbé Delpuech. — Une fête des Rois sous la Terreur. — Réceptions du jour de l'An. — Souvenirs de N.-D. de Chartres au Canada. — Le clergé et la science. — Faits divers.

Sommaire du 16 : Fleurs de sainteté : Saint-Honorat. — Culte et morale; Une page de Mgr d'Hulst. — Chronique diocésaine : Nécrologie, M. l'abbé Delpuech; La mission de Chartainvilliers. — L'enseignement biblique. — Une lettre du P. Monsabré. — Faits divers.

Sommaire du 23: Le nouveau vicaire-général. — Fleurs de sainteté : Saint-Raymond de Pennafort. — Lettre pastorale et mandement de Monseigneur l'Évêque de Chartres pour la fondation et l'organisation de l'Œuvre des Séminaires. — Faits divers.

NÉCROLOGIE.

SŒUR MARGUERITE-MARIE, religieuse de la Visitation de Chartres.

Sœur Marguerite-Marie naquit à Montigny-sur-Sambre, province du Hainaut (Belgique), au sein d'une famille aussi honorable que chrétienne. Peu favorisée quant au physique, ses infirmités naturelles ne firent que rendre plus éclatantes les vertus et les qualités morales dont elle était douée.

Elle fut toujours toute à Dieu.

Dès sa jeunesse, une piété solide alimenta son âme avide du vrai bien. Néanmoins elle chercha longtemps sa voie, se demandant par quel sentier elle pourrait parvenir à ces sublimes sommets où l'on ne voit plus que Dieu... où l'on ne vit plus que pour Lui! La Religion austère du séraphin d'Assise l'attirait irrésistiblement : elle ne sacrifia ses ardents désirs que devant la décision négative de l'Abbesse des Clarisses qui, s'effrayant de sa débilité, refusa de la recevoir. Heureuse fut-elle, alors, de trouver accès dans l'Ordre plus simple et moins rigoureux de la Visitation, où elle entra, âgée d'environ 30 ans, et reçut le voile, après quelques mois d'un fervent noviciat au Monastère de Chartres. La T. H. Mère Marie de Chantal, de vénérée mémoire, était alors maîtresse des novices; avec sa profonde pénétration elle discerna bien vite toute la beauté de la perle précieuse qui lui était confiée, pour l'enchâsser au diadème de l'Epoux; et, habile lapidaire, elle n'épargna rien pour lui donner tout l'éclat que réclamait sa haute destinée. Les humiliations furent le principal instrument dont se servit cette grande directrice, chaque jour et à toute heure... pour s'assurer de la solidité du brillant, le polir et ciseler au gré du Souverain qui l'avait choisi.

Sœur Marguerite-Marie répondit à toutes les espérances qui reposaient sur elle; et, bientôt les fonctions qu'elle eut à remplir dans le monastère lui témoignèrent la confiance de ses supérieurs.

Elle possédait, du reste, l'estime de toutes ses sœurs. Si, à l'abord, on la trouvait réservée et quelque peu froide, bientôt, elle captivait toutes les sympathies. Très intelligente, elle possédait à fond le sens de toutes les observances religieuses et monastiques; volontiers les jeunes sœurs recouraient à elle dans les difficultés qui se présentaient.

Devenue directrice, elle excella dans l'art de perfectionner les âmes. Elle avait heureusement compris que le mérite, la gloire de la Visitandine consiste à s'immoler en secret, sous le regard de Dieu seul ; qu'à ce prix seulement elle peut ravir le cœur de Jésus, le consoler dans ses divines tristesses et offrir, à sa justice irritée par les crimes de la terre, l'hostie pure de la réparation qu'Il est en droit d'attendre de son dévouement. Aussi s'efforçait-elle de graver dans le cœur de ses novices ces solides principes, leur inspirant, par-dessus tout, l'estime de la vie cachée et l'horreur des maximes du monde dont elle ne pouvait souffrir le faux luisant.

Au reste sa devise était de *faire tout par amour.*

C'est dans ces sentiments que la pieuse directrice est retournée à Dieu ; succombant à une forte attaque d'influenza ; elle avait 56 ans. Si sa mort fut, pour tout le monastère, une douloureuse surprise, car on la trouva sans vie dans sa cellule, lorsque déjà elle était en convalescence ; tout porte à croire, cependant, que cette Vierge sage tenait sa lampe allumée lorsque, dans la nuit du 18 Janvier, l'Epoux vint secrètement frapper à sa porte pour célébrer les noces éternelles.

Sœur Marguerite-Marie, en échangeant l'exil pour la Patrie, a emporté tous les regrets de sa famille religieuse ; ses novices la pleurent comme une mère.

Nous recommandons aux prières la pieuse Visitandine (sœur Marie-Marguerite-Marie Pierrard), dont on vient de lire la biographie, et avec elle, les nombreux défunts dont les noms suivent :

M. l'abbé Grossin, curé de Boullay-les-deux-Eglises, décédé le 1er janvier ; M. l'abbé Delpuech, curé d'Arrou, chanoine honoraire, décédé le 6 janvier.

Mgr Gay, évêque d'Anthédon, ancien auxiliaire de Mgr Pie. — Le R. P. de Baecque, dominicain. — Le R. P. Argand, jésuite. — Sœur Marie-Séraphine (Charlotte Lemoine), supérieure des Petites-Sœurs des Pauvres, de Chartres, décédée le 31 janvier.

Nous avons déjà signalé ces décès dans nos suppléments. Nous avons aujourd'hui beaucoup de noms à ajouter à cette liste nécrologique destinée spécialement aux dévots serviteurs de N.-D. de Chartres, dont on nous a signalé la mort :

— Sœur Marie Radegonde, née Monant, de la communauté de Saint-Paul, décédée à Cayenne, le 9 novembre 1891, âgée de 43 ans, et 22 de religion.

— Sœur Mélanie, née Mélanie Emery, de la Communauté de Saint-Paul, décédée à Chartres, le 23 décembre, à l'âge de 74 ans, dont 48 de religion.

— Sœur Philéas, née Léontine Bordier, décédée à la Communauté de Saint-Paul, le 3 janvier, âgée de 72 ans et 51 de religion.

— Sœur Joseph-Elisa (Léontine Grias), décédée à la Communauté de Saint-Paul, le 7 janvier, 39 ans, dont 16 de religion.

— Sœur François de Borgia, née Ernestine Lagesse, de la communauté de Saint-Paul, décédée le 22 janvier à Vernon, âgée de 43 ans et 17 de religion.

Mme Gallas-Poulle, à Chartres. — Mme Veuve Védie, à Chartres.

M. Michel Victor Aug..., à Chartres. — Mme veuve Besnard, au presbytère de Bullou. — Mme Souriau, à Pezou. — Mme A. Sévestre, femme Marroussy, à Orléans. — M. Ferrand de Missol, à Paris. — Mme E. Alberque-Masselin, à New-York. — M. A. Rossard de Mianville et Mme de Mianville, son épouse, née Vallou dè Boisroger, à Chartres. — M. l'abbé Damourette, à Châteauroux. — Mme Rose Cassen, à Asnières. — Mlle Rosalie Sevestre, à Viabon. — M. l'abbé Bussy, à Versailles. — Mme la vicomtesse de Saint-Prix, à Morlaix. — M. Georges Le Jariel, à Ernée (Mayenne). — Mme Fouqueux-Daliphard, à Maure-le-Petit-Colombier (Orne). — Mme Angoulvant, à Saint-Jean-des-Murgers. — Mlle Gélibert, à Valence. — Mlle Constance Poivet, à Bazoches-les-Gallerandes. — Mme Henriot, à Chartres. — Mme Adèle Philbert, à Valéry (Yonne). — Mme Lesteur, à Ireux. — Mme Bailleau-Lambert, à Illiers. — Mlle Sophie Fournier, à Péronne, — Mlle Julie Cailleaux, au Mans. — Mme Riobé, au Mans. — Mlle Alphonsine Bigot, au Mans. — Mlle Marie Hugon, au Mans. — Mme Denis, au Mans. — Mlle Marie Foucault, au Mans. — Mme Beunardeau, au Mans. — Mlle Lucas, au Mans. — M. François Diard, au Mans. — Mme Godan, à Routot. — Mlle Louise Maison et Mme Charton, à Avallon. — Mme Angélique Cailino-Baquay, à Paris. — M. François Jourdain, à Gathemo, près Sourdeval. — Mlle Madeleine Thomas, à Montargis. — Mlle Augustina Proust, à Nogent-le-Rotrou. — Mme Perthuis, fervente zélatrice de la Confrérie N.-D. de Chartres, à Montargis.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1° Je viens vous remercier des prières faites pour ma chère malade. Et tout d'abord ma reconnaissance s'adresse à N.-D. de Chartres qui nous a obtenu la grâce sollicitée. (V. M., a Montf.).

2° Le bon Dieu ne nous a pas accordé la conservation de notre cher père, mais du moins, nous avons obtenu pour lui une sainte préparation à la mort. Atteint d'une maladie de cœur, il a pu y résister cinq semaines sur son lit de douleurs, et il a profité de ce

laps de temps pour sa sanctification. Quatre fois il a communié ; il eût désiré le faire plus souvent encore, mais la maladie ne le lui permettait pas. Quelle édification nous a donnée une fin si chrétienne ! Gloire à N.-D. de Chartres dont l'intercession a été si efficace pour nous en ces circonstances critiques ! (A. S. à B.-s.-G., diocèse de Bordeaux).

3° Voici une petite offrande pour la maison des Clercs de N.-D. de Chartres. Je l'envoie en reconnaissance d'une faveur obtenue de la Bonne mère. (A. L. C., de Paris).

4° Action de grâces à N.-D. de Chartres et à saint Joseph à qui nous nous étions recommandés et qui nous ont fait sentir leur puissante protection ! (M. G., à C., diocèse de Nantes).

5° Veuillez remercier en notre nom N.-D. de Chartres ; la personne recommandée est revenue à un bien meilleur état de santé après la neuvaine de prières à Marie. (V. R. L. à B., diocèse de Versailles).

6° J'aurais dû venir plus tôt témoigner ma reconnaissance à cette Bonne Mère de Chartres dont la protection s'est fait sentir d'une manière bien frappante à mes deux enfants dans un péril dont la prière seule a pu les sauver de cette façon. Veuillez dire deux messes à nos intentions. (C. M., à L. C., diocèse d'Autun).

7. Action de grâces à N.-D. de Chartres qui a écouté nos prières en faveur d'un jeune homme pour une affaire de grande importance ! Veuillez faire brûler une lampe à la Crypte. (R. de F., à Versailles).

8° Le malade que je vous avais recommandé le 10 décembre est sauvé ; dès les premiers jours de la neuvaine, la fièvre a diminué et avant la fin elle avait tout à fait quitté le malade, qui est hors de danger et commence à sortir. (J. C., à Chartres).

9° Au cours d'une épidémie qui sévissait dans toute la contrée faisant autour de nous de nombreuses victimes, je me suis mise avec mon mari et mes enfants sous la protection de N.-D. de Chartres. Chaque soir, dans notre prière récitée en commun, nous avons invoqué cette Bonne Mère. Qu'Elle soit à jamais bénie : nous avons été totalement préservés du fléau. (M. N., du diocèse de Vannes).

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — Cathédrale. — Le 31 janvier, 4e dimanche après l'Epiphanie, saint Pierre Nolasque, *double*, les offices aux heures ordinaires.

Le mardi 2 février, Purification de la Sainte-Vierge, une seule grand'

messe à 10 h., précédée de la bénédiction des cierges ; les fidèles sont invités à assister à la grand'messe avec un cierge à la main. Il doit être allumé pour la procession, pour l'évangile et de la consécration à la communion.

Le jeudi 4, messe à 8 h., à Saint-Piat, pour l'Association du Saint-Sacrement, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

Le vendredi 5, messe au Sacré-Cœur et salut à 4 h.

Paroisse Saint-Pierre. — Le 31 janvier, 4e dimanche après l'Epiphanie, les offices aux heures ordinaires. — Catéchisme de Persévérance.

Le 2 février, Purification de la Sainte-Vierge, l'office à 10 h. — Vendredi, à 7 h., messe en l'honneur du Sacré-Cœur ; salut à 5 h.

Paroisse Saint-Aignan. — Le 31 janvier, 4e dimanche après l'Epiphanie, Catéchisme de Persévérance. — Vendredi soir, à 8 h., allocution en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus et salut. — Jeudi, à 4 h., Adoration. — Le 2 février, fête de la Purification de la Sainte-Vierge. Grand'messe, à 9 h., Vêpres, à 3 h.

BIBLIOGRAPHIE

Le Clergé et les Temps nouveaux, par M. l'abbé Elie Méric, professeur à la Sorbonne, 1 vol. in-12, de 544 pages. Prix broché : 3 fr. 50. (Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, à Paris.)

En ce moment, l'Eglise est attaquée de toutes parts : on met en question ses libertés les plus chères, le Concordat, la vie même des communautés religieuses, les droits sacrés des évêques et des simples prêtres. Dans ces circonstances critiques, écrit M. Lawrence, il appartenait à M. l'abbé Méric, qui l'an dernier a publié sur le *Clergé sous l'ancien régime* un ouvrage si remarquable, de dire son mot, — le mot de l'histoire, de la raison, de la logique, — sur les questions actuelles, et il fait paraître aujourd'hui sous le titre du *Clergé et les temps nouveaux* un volume appelé à un grand retentissement.

Dans ce livre, fruit de longues études, l'éminent professeur de la Sorbonne aborde tous les problèmes soulevés en France depuis 89 : la Confiscation des biens du Clergé, l'Organisation du Temporel des évêques et des prêtres, le *Concordat*, la Crise politique, sociale, philosophique, religieuse, et enfin le *Relèvement religieux de la Patrie française.*

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires (Livraison du 15 janvier 1892).

I. L'histoire des religions et ses nouveaux interprètes, par J. Fontaine. — II. Emile Augier et ses panégyristes, par V. Delaporte. — III. Le premier confesseur de Louis XIV, le P. Charles Paulin, d'après sa correspondance inédite. Quatrième partie : Paulin et Gaston d'Orléans, par H. Chérot. — IV. Le Père Monsabré, par H. Prélot. — V. L'enseignement secondaire et les mécomptes de l'Université, par J. Burnichon. — VI. Bulletin de physique : Optique et électricité, par J. de Joannis. — VII. Mélanges et critiques. I. Les évêques français depuis 1682 jusqu'à 1801, par J. Brucker. — VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par R. R. de S. (Librairie Rétaux-Bray, Paris).

FAITS DIVERS

Le B. de La Salle. — La cause de canonisation du Bienheureux de La Salle est toujours pendante en cour de Rome, en attendant qu'une guérison réunissant toutes les conditions demandées par la Sacrée Congrégation des rites comme un miracle de premier ordre se soit produit depuis le décret de Béatification.

Le dernier Bulletin de l'Œuvre du Bienheureux contient *le compte rendu du procès apostolique ouvert à Rodez, pour la guérison extraordinaire attribuée au B. de la Salle* : Les détails en sont très émouvants ; mais les rapporter tels qu'ils méritent de l'être nous entraînerait trop loin, tandis que la même revue publie aussi un petit trait qui dans sa touchante simplicité intéressera nos lecteurs, il a pour titre :

Guérison à Bénévent. — Un petit enfant atteint d'une très grave maladie était sur le point de mourir. Son père désolé court à la chapelle des Frères, fait allumer deux cierges devant la statue du Bienheureux de la Salle, et invoquant à haute voix cet insigne protecteur de l'enfance, lui adresse les paroles ci-après, avec une foi naïve et touchante:

« Si vous me guérissez mon fils, ô Bienheureux Jean-Baptiste, je vous promets, comme témoignage de ma reconnaissance, de l'envoyer à toutes les processions de Bénévent, revêtu du costume des Frères des Ecoles chrétiennes. »

L'enfant guérit ; le père a tenu parole, et depuis lors, aux processions publiques de Bénévent, tout le monde se montre *il fratellino.*

N.-D. de Lourdes. — La date du 11 février est bien chère aux âmes qui ont à cœur le culte de N.-D. de Lourdes. Ce fut à pareil jour, il y a 34 ans, que la Vierge Immaculée apparut pour la première fois à Bernadette avec sa beauté céleste et sa lumineuse auréole.

Jamais à Lourdes ce glorieux anniversaire n'aura été célébré avec plus de magnificence que le 11 février prochain. Le sanctuaire inaugurera solennellement ce jour-là la Messe et l'Office de l'Apparition, récemment concédés par le Saint-Siège. C'est le 10 février, à trois heures après midi, que commencera la fête. Vers huit heures du soir, dans l'église du Rosaire brillamment illuminée, le nouvel office sera chanté, en plain-chant grégorien, par un chœur nombreux de séminaristes et de prêtres, placés sous la direction d'un Père bénédictin de Solesmes.

Les cérémonies du 10 février et du lendemain seront rehaussées par l'auguste présence de Son Eminence le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, et d'autres Prélats.

Nous sommes aujourd'hui à même de faire connaître le prédicateur désigné pour prononcer le discours de circonstance à la place du très regretté Mgr Freppel. C'est Mgr Germain, évêque de Coutances, qui a gracieusement accepté cette mission.

L'événement du jour. — C'est la protestation collective de cinq cardinaux français, qui vient de paraître avec ce titre : *Exposé de la situation faite à l'Église de France et Déclaration* des cardinaux Florian Desprez, archevêque de Toulouse ; Benoît-Marie Langénieux, archevêque de Reims ; Charles-Philippe Place, archevêque de Rennes ; François Richard, archevêque de Paris ; Joseph Foulon, archevêque de Lyon. Le cardinal Lavigerie vient d'adhérer aussi à ce document qui ne peut manquer de faire une grande et profonde impression. La netteté de l'exposition, la force des arguments, la modération de la forme, non moins que l'accord éclatant des cinq cardinaux, parlant au nom de l'Église de France, donnent à cette lettre une importance majeure. Nous pouvons ajouter que cette importance est décisive dans les cruelles incertitudes où les dernières discussions avaient pu jeter les catholiques.

L'Assemblée régionale des Cercles catholiques à Bordeaux. — Dernièrement a eu lieu à Bordeaux une très belle Assemblée régionale de l'Œuvre des cercles catholiques, sous la présidence d'honneur de Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Bordeaux et sous la présidence effective de M. de la Guillonnière. NN. SS. de Périgueux, Aire, Tarbes, et Mgr l'archevêque d'Auch se sont fait représenter. MM. Harmel, M. de Mun, l'abbé Garnier, le P. Didon, etc., etc., ont pris une part active aux travaux des séances qui ont été, on le comprend, du plus haut intérêt. — A la salle de l'Alhàmbra, M. de Mun a fait une conférence publique et populaire sur la question ouvrière.

Il y a eu également dans la même salle une réunion contradictoire populaire organisée par les socialistes. Aux discours des citoyens Lafargue et Jules Guesde ont répondu avec un vrai succès M. l'abbé Naudet et le R. P. Gayraud, professeur de philosophie à l'Université catholique de Toulouse. Cette réunion, dit M. François Veuillot, organisée pour procurer un succès aux chefs du parti socialiste, s'est terminée, grâce à l'attitude énergique des prêtres et des catholiques bordelais, dans le triomphe de la doctrine chrétienne exposée par un Religieux !

Les congrégations religieuses devant la Cour de cassation. — La Cour de cassation vient de prononcer un arrêt très important, au sujet de la perception des droits dits d'accroissement exigés des congrégations religieuses en vertu des lois iniques que l'on sait.

On se rappelle que, au mois de février dernier, le tribunal de

Reims ayant à statuer sur la question de savoir si les congrégations religieuses devaient faire, pour la perception du droit d'accroissement établi par les lois de 1880 et de 1884, une déclaration unique au siège principal de la congrégation, ou, au contraire, des déclarations multiples à chacun des bureaux dans le ressort desquels la congrégation possède des biens, le tribunal avait tranché cette question en faveur de la congrégation qui se trouvait en cause, celle de l'Enfant-Jésus. Il avait adopté par un jugement très fortement motivé, la thèse de la déclaration unique.

Ce jugement a été attaqué par l'administration de l'enregistrement devant la Cour de Cassation. L'affaire est venue mardi, 12 janvier, à l'audience de la chambre des requêtes. Le rapporteur, M. Voisin, a conclu énergiquement au rejet du pourvoi de l'Administration. L'avocat général, M. Chévrier, a demandé au contraire l'admission du pourvoi, non pas en critiquant au fond le jugement de Reims, mais en expliquant que la question lui paraissait devoir être renvoyée à l'examen de la chambre civile.

La Cour a mis l'affaire en délibéré. Dans son audience du 13 janvier, elle a rejeté, après deux jours de délibération, le pourvoi formé par l'administration de l'enregistrement.

La Sacrée Congrégation des Rites. — Dans une séance dite ordinaire de la Sacrée Congrégation des Rites, tenue le 19 décembre, ont été examinées et résolues favorablement entre autres questions les suivantes, sauf à demander la sanction pontificale :

Validité du procès apostolique sur la renommée de sainteté, les vertus et les miracles en général du Vénérable Jean-Baptiste de Bourgogne, prêtre profès de l'ordre des Franciscains de la stricte Observance, du couvent de Saint-Bonaventure, à Rome.

Validité du procès apostolique relativement à l'observance des décrets d'Urbain VIII sur l'abstention du culte public à l'égard de la Vénérable Sœur Thérèse de Saint-Augustin, de l'ordre des Carmélites.

Introduction de la cause de béatification et canonisation de la Servante de Dieu Sœur Pauline-Louise de Pinczon, fondatrice de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de la Grâce, dites de Saint-Thomas de Villeneuve.

Introduction de la cause de béatification et canonisation de la Servante de Dieu Sœur Anne-Madeleine de Rémuzat, de l'ordre de la Visitation de Marseille.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE

3e Numéro — LA VOIX — Mars 1892

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LE CARÊME ; LETTRE DE MONSEIGNEUR ET MANDEMENT. — VIE DU P. LIBERMANN (*suite et fin*). — LE CIERGE DEVANT LA MADONE. — CHRONIQUE DE N.-D. DE CHARTRES. — EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE : L'ENFANT DE DROUÉ. — NÉCROLOGIE : SŒUR S. FRANÇOIS DE BORGIA. — OFFICES ET BIBLIOGRAPHIE. — FAITS DIVERS.

LE CARÊME

Lettre pastorale de Monseigneur et Mandement.

Nous recevons, à la dernière heure, un exemplaire de la lettre pastorale de Mgr l'Évêque de Chartres et de son Mandement pour le Carême 1892 avec communication de l'Encyclique *De conditione opificum*. Lecture en sera commencée dans les églises du diocèse le dimanche de la Quinquagésime. Ces pages éloquentes et pleines d'enseignements doivent arriver aux fidèles tout d'abord par l'intermédiaire de leurs pasteurs. Ici nous nous bornerons donc à quelques indications.

La lettre épiscopale traite de la PACIFICATION RELIGIEUSE *et de quelques unes des raisons qui éloignent aujourd'hui de la Religion.*

« Certes, dit Monseigneur, s'il y a une chose désirable pour quiconque aime l'Église et la patrie, c'est la pacification religieuse. S'il y a une douleur inénarrable pour un pays, c'est de sentir en quelque sorte deux peuples se battre dans ses entrailles. Nous en sommes-là. En religion, l'unité des croyances est rompue, et la foi et l'incrédulité sont aux prises. En politique, nous oscillons depuis un siècle d'une forme de gouvernement à une autre. Mais la question politique que nous n'avons pas mission directement de traiter, nous l'écartons ; et nous disons : S'il est vrai que Dieu a livré ce monde aux disputes des hommes, et si Jésus-Christ est venu fonder sur la terre non une constitution politique mais une institution religieuse qui est la loi de tous, là du moins, à la clarté des révélations divines, ne pourrait-on pas faire la lumière et la paix ? La lumière, c'est-à-dire ramener ceux qui se sont éloignés, raffermir ceux qui se troublent et qui doutent, réjouir ceux qui,

fermes sur la foi, tressaillent dans leurs convictions chrétiennes ; et la paix : d'elle-même en effet, elle découlera des erreurs dévoilées et des équivoques dissipées. »

A la suite de l'instruction proprement dite viennent les ordonnances de Monseigneur.

Art. premier. — Nous exhortons tous nos chers diocésains à redoubler de dévotion envers la Bienheureuse Vierge ; à recourir à ses intercessions maternelles dans tous leurs besoins ; à s'affilier aux confréries établies en son honneur ; à placer ses images dans leurs maisons, comme un gage de bénédiction, et à porter pieusement la médaille de Notre-Dame de Chartres.

Art. 2. — En ce qui touche les prescriptions de l'Église relativement au Carême, Nous rappelons que la Sainte Eglise demande, durant la Sainte-Quarantaine, l'abstinence à tous les fidèles, et le jeûne, les dimanches exceptés, aux adultes qui ont atteint l'âge de vingt et un ans.

Art. 3. — En vertu d'Indults accordés par le Saint-Siège, nous permettons l'usage des aliments gras les lundi, mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, au principal repas, le dimanche à tous les repas, depuis le jeudi après les Cendres jusqu'au mardi de la Semaine Sainte inclusivement. Le samedi des Quatre-Temps (5 mars) est excepté.

Les personnes qui, à raison de leur âge, de leurs infirmités ou de leurs travaux, seront dispensées du jeûne, pourront faire gras plusieurs fois par jour.

Art. 4. — Nous permettons l'usage des œufs au principal repas, pendant tout le carême, à l'exception des trois derniers jours de la Semaine Sainte.

Nous tolérons l'usage du lait et du beurre à la collation, celle du Vendredi-Saint exceptée. Cette concession s'étend à tous les jours de jeûne de l'année... »

Art. 5. — Nous permettons d'une manière générale l'usage de la graisse au lieu de beurre pour les assaisonnements, toute l'année, excepté le Vendredi saint.

Le reste du dispositif concerne 1° l'aumône pour les séminaires diocésains à laquelle sont obligées les personnes qui useront des dispenses du maigre ou de la concession du lait et du beurre à la collation — 2° les 5 *Notre Père* et les 5 *Je vous salue Marie* que doivent réciter le vendredi les pauvres qui sont dans l'impossibilité de faire l'aumône prescrite plus haut — 3° les prédications du carême — 4° le temps fixé pour la communion pascale (du dimanche de la Passion au 2e dimanche après Pâques inclusivement — 5° les chants spéciaux pour les exercices du Carême.

Monseigneur termine sa lettre pastorale par des avis propres à

exciter de nouveau le zèle en faveur 1° de l'Œuvre des Écoles chrétiennes libres de Chartres et du diocèse — 2° de l'Œuvre des Séminaires — 3° de l'Œuvre des campagnes ou des missions.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Vie du vénérable serviteur de Dieu, François-Paul-Marie LIBERMANN (1)

PREMIER SUPÉRIEUR GÉNÉRAL
DE LA CONGRÉGATION DU St-ESPRIT ET DE L'IMMACULÉ-CŒUR-DE-MARIE

Par le Cardinal PITRA

(*Suite et Fin.*)

Le vénérable Libermann comptait parmi ses plus fidèles disciples, Frédéric Le Vavasseur, né à l'île Bourbon et M. Tisserand, créole par sa mère et descendant d'un ancien gouverneur de Saint-Domingue dont le nom était resté célèbre.

Tous deux éprouvaient une difficulté extrême à fixer leur esprit sur les études théologiques : grande épreuve qui les éloignait comme forcément du sacerdoce ; tous deux aussi étaient préoccupés de l'évangélisation des nègres. Ils consultèrent à ce sujet leur *Ange conducteur* qui les encouragea à mûrir cette pensée dans une humhle et constante prière, s'engageant, de son côté, à supplier le Seigneur de lui manifester sa volonté à cet égard. Telle fut l'obscure origine de l'œuvre qui s'appellera plus tard la *Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie.* Ainsi, deux *séminaristes*, presque incapables de terminer leurs études se reposant, comme principale chance de succès, sur un *acolyte* exclu depuis dix ans des ordres sacrés par suite d'une maladie ordinairement incurable, devaient devenir avec lui, dans les desseins mystérieux de la Providence, le triple fondement de cet admirable édifice.

Chose presque incompréhensible, tout ce qui dans la vie du vénérable Libermann semble l'éloigner du but l'en rapproche au contraire. Envoyé à Rennes pour seconder le père Louis qui avait sollicité, du supérieur de Saint-Sulpice, un auxiliaire capable de l'aider dans la direction du noviciat des Eudistes, il y resta trois ans, soumis à toutes les épreuves attachées au

(1) Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.

rétablissement d'une ancienne fondation, sans obtenir de résultats apparents. Toujours prêt à se dévouer entièrement à l'apostolat des *noirs* réduits à un honteux esclavage, et n'ayant en fait de croyance qu'un désolant fétichisme, le futur fondateur n'attendait, pour agir, qu'une manifestation de la volonté divine. Le désir ardent, quoique sage, qui lui vint de faire le voyage de Rome, le détermina à s'y rendre sans plus tarder, et il partit de Rennes, le cœur déchiré par les instances touchantes du père Louis pour le retenir. Le voyageur se rendit à Lyon par Paris où une visite au sanctuaire du Saint-Cœur de Marie lui obtint force et courage. A Notre-Dame de Fourvière, sa mise, l'altération de ses traits, causée par la fatigue, lui firent refuser l'honneur de servir la messe qu'il avait humblement sollicité pour être plus rapproché de l'Image bénie. En échange, la Très Sainte-Vierge le combla de célestes consolations. Il partit ensuite pour Marseille d'où il se dirigea vers Rome avec M. de La Brunière, un de ses amis. Mais celui-ci s'étant séparé de lui pour se rendre aux Missions étrangères, il y demeura seul, sans protection et sans autre asile qu'un mauvais grenier, dont des pigeons occupaient la plus large place. Après bien des démarches infructueuses, M. Libermann prit le parti de se présenter chez le secrétaire de la propagande, Mgr Cadolini, auquel il remit un mémoire à consulter, contenant l'exposé de la situation présente de l'œuvre en projet, fait avec une ingénuité bien propre à la compromettre. Lui-même comptait si peu sur le succès, qu'il avait négligé de donner l'adresse de sa résidence pour recevoir une réponse, si on lui en faisait une. En attendant l'effet de sa démarche le Vénérable était en proie à une misère profonde compliquée de maladies, conséquences immédiates de ses incessantes privations. Eh bien! chose merveilleuse, c'est dans le *méchant* réduit où il vivait seul à seul avec Dieu, et sous les regards des saints anges qu'il écrivit ses commentaires sur saint Jean et qu'il rédigea les constitutions de sa future communauté.

D'abord il se trouva dans une grande perplexité; l'attrait pour se mettre à l'œuvre devenait de plus en plus vif, et cependant une première pensée se refusait obstinément à sa plume dès qu'il commençait. Il reprit et laissa tour à tour cette tâche difficile jusqu'à ce qu'inspiré d'en haut, il traça ces

lignes qui servent de frontispice aux règles de la congrégation nouvelle et qui resteront sa devise à jamais.

Tout à la très grande gloire de notre Père céleste, en Jésus-Christ Notre Seigneur, par le divin Esprit et en union au très Saint-Cœur de Marie.

Dès lors toutes les difficultés disparurent pour lui. *Marie* avait favorisé son humble écrivain de lumières inconnues jusqu'alors et ce fut comme sous la dictée de son Cœur immaculé, qu'il composa la règle telle qu'elle est aujourd'hui, avec ses gloses et ses commentaires.

Tandis que le Vénérable se croyait peut être le seul occupé sérieusement de son œuvre, le Saint-Siège qui sait reconnaître en temps opportun l'Esprit de Dieu, alors même qu'il se cache sous les apparences les plus capables de donner le change, lisait le mémoire, faisait prendre des informations à Paris, et chargeait le préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande de lui écrire pour l'exhorter à persévérer avec ses associés dans son dessein de fonder une société de missionnaires, destinés à évangéliser les *noirs*, surtout ceux répandus dans les îles Bourbon et Saint-Domingue, et à ne rien négliger, chacun en particulier, pour répondre à sa vocation. « Du reste, « la Sacrée Congrégation », disait dans sa lettre à M. Libermann, le cardinal Franzoni, « a la confiance que le Dieu très bon et très grand vous donnera une santé assez parfaite pour que vous puissiez recevoir les ordres sacrés et vous dévouer tout entier avec vos collaborateurs, au saint ministère. »

Le Vénérable reçut ces encouragements comme venant de la bouche même de Dieu, et se fit un religieux devoir d'aller en remercier le préfet de la Propagande. Celui-ci l'engagea fortement à trouver un évêque qui se fît le protecteur de l'œuvre naissante et prît sous son autorité les nouveaux missionnaires, jusqu'au moment où le Saint Siège croirait devoir approuver, par un décret public, le nouvel institut.

Au moment où le saint fondateur envoyait toutes ces bonnes nouvelles à ses amis, le vicaire apostolique de l'île Maurice, sacré à Rome et évêque de Milève, venait recommander son vaste diocèse, qui n'avait en tout que cinq ou six prêtres, à M. le supérieur de Saint-Sulpice. Celui-ci enfin lui parla de l'œuvre de M. Libermann et lui présenta M. Le Vavasseur

promu au diaconat. Le pieux évêque se déclara aussitôt le protecteur de la nouvelle congrégation et promit de laisser agir les missionnaires selon l'attrait que Dieu leur donnerait.

Tous les obstacles extérieurs étaient aplanis. Mais il restait encore pour le fondateur à triompher d'un combat tout intérieur et terrible : c'était de savoir s'il devait recevoir les ordres sacrés ou mener la vie de cénobite au désert, uniquement livré à la contemplation.

Afin de fixer ses poignantes incertitudes, il se rendit à Notre-Dame de Lorette : à la vue de cette maison de Nazareth élevée en Judée peut-être par ses ancêtres, peut-être même par sa tribu et que les anges avaient transportée en Europe pour la soustraire aux mains sacrilèges des sectateurs de Mahomet, le juif, devenu chrétien, s'agenouilla saisi d'un religieux respect et, de ses lèvres baignées tant de fois du sang de l'agneau divin, il couvrit de baisers ces lieux sacrés où s'accomplit le plus ineffable des mystères.

Hic Verbum caro factum est!

La question de sa vocation fut résolue pour lui dans ce mémorable pèlerinage. Il connut à ne pouvoir plus en douter que Dieu l'appelait au sacerdoce, et que tôt ou tard les obstacles qui semblaient s'y opposer auraient une heureuse fin.

Une lettre qu'il trouva à son retour de Rome fut pour le Vénérable comme un dernier reflet de la lumière intérieure qui l'avait éclairé à la *Santa Casa*. Cette missive était de Salomon Libermann, et datée de Strasbourg. Il l'avait écrite à son frère au sortir d'une entrevue avec Mgr de Ræss, nommé évêque coadjuteur du diocèse ; elle contenait ces lignes si encourageantes. « Monseigneur s'est beaucoup informé de ce » qui te concerne, et en apprenant que tu es embarrassé pour » recevoir les saints ordres, il m'a témoigné le désir de *t'im-* » *poser les mains*, ajoutant qu'il t'attendait ici au plus tôt. » Le Vénérable répondit à cet appel et fut admis au séminaire afin d'y achever ses études théologiques : Là, bien qu'il fît son possible pour passer inaperçu, il s'échappait de tous ses actes un parfum d'édification dont Dieu se servit pour lui préparer des associés d'élite, d'intrépides apôtres : en particulier l'abbé Ignace *Schwindenhammer* qui devint son meilleur ami et son successeur après sa mort dans le gouvernement de la congrégation qu'il était appelé à fonder. Deux circonstances notables

marquèrent son séjour au séminaire de Strasbourg, sa double ordination du sous diaconat et du diaconat. La première eut lieu aux Quatre-Temps de la Trinité et la seconde en la fête du diacre saint Laurent.

Cependant la nouvelle communauté n'avait encore de tente dressée nulle part; M. l'abbé de Brandt, alors un des plus dévoués protecteurs de l'œuvre, à l'issue d'une retraite à Saint-Sulpice, obtint de Mgr Mioland, évêque d'Amiens, comme premier établissement des *Missionnaires du Très Saint Cœur de Marie*, une maison de campagne, appartenant à l'évêché, au bourg de La Neuville, à peu de distance de la ville épiscopale. Le prélat y ajouta une nouvelle et insigne faveur, en consentant à élever au sacerdoce l'abbé Libermann, le 18 septembre 1841. Le Vénérable dit sa seconde messe à l'autel de Notre-Dame des Victoires. L'heure était enfin venue où la postérité de *Cham le Maudit* allait recevoir des mains du REFUGE DES PÉCHEURS, les apôtres que son cœur de Mère allait leur députer pour leur annoncer la bonne nouvelle du salut et briser les fers de leur longue captivité.

Après trois jours d'actions de grâces, le Père Libermann disait encore la sainte messe au même autel, assisté de M. Desgenettes, entouré de MM. Le Vavasseur, Tisserand et Collin. C'était la première messe de communauté de la congrégation du *Saint Cœur de Marie*.

Et aussi pour la première fois peut-être depuis le bienheureux Claver, le sang qui efface les péchés du monde fut spécialement et uniquement offert dans ce béni sanctuaire pour les pauvres noirs de l'Afrique !

Le 27 septembre 1841, le vénéré Père et ses deux amis revenaient à La Neuville érigée en *noviciat*.

Des privations de tous genres les y accompagnèrent et malgré tout leur zèle pour recruter des auxiliaires, après deux années d'existence, ils n'avaient pas encore atteint le nombre de douze; mais en 1844, ce nombre si restreint avait presque doublé et depuis s'accrut tellement que le Père fut obligé de transférer la Maison-Mère dans l'abbaye de Notre-Dame du Gard, située à Chevilly. Le vénérable fondateur était comme un foyer de ce feu divin que Notre-Seigneur est venu apporter sur la terre, et cette flamme sacrée passant de son cœur dans celui de ses zélés missionnaires, produisit la lumière et la

vie là ou avaient régné de longs siècles les ténèbres et la mort.

Le céleste incendie éclata d'abord dans l'île Maurice avec le P. Laval ; dans l'île Bourbon avec le P. Le Vavasseur, à Saint-Domingue et en Guinée, avec le P. Tisserand et deux autres apôtres. Le champ de bataille des vaillants champions du Christ s'agrandit de plus en plus, et d'un autre côté on multiplia en France les *camps* pour les former et pour les aguerrir. La nouvelle congrégation, par un concours de circonstances dont le récit nous entraînerait trop loin, fut *fondue* avec celle du *Saint-Esprit* (1), et ranima, par une sève toute jeune, cet arbre séculaire à l'ombre duquel les oiseaux du ciel se reposaient depuis longtemps dans les colonies françaises.

Destiné à rester seul à la tête de deux Sociétés qui devaient ne former qu'un même corps, le Père Libermann se rendit à Rome où la grande mesure de la réunion des deux instituts fut approuvée par la Sacrée Congrégation, et le P. Libermann, reconnu comme supérieur général, en revint avec plein pouvoir de rédiger des constitutions qui conserveraient leurs destination primitive. Dans son zèle infatigable il sollicita et obtint la fondation de trois évêchés coloniaux, fixés aux villes chefs-lieux de la *Martinique*, de la *Guadeloupe* et de la *Réunion*.

Le vicariat apostolique des deux *Guinées* et de la *Sénégambie* fut cédé à la congrégation et un de ses membres, Mgr Truffet, désigné pour l'administrer. Toutes ces grandes œuvres, et tant d'autres accomplies en douze années de sacerdoce, semblaient avoir mis le comble à ses souffrances et à ses vertus; mais le Seigneur qui voulait embellir encore sa couronne, lui envoya le martyre d'une longue et cruelle maladie, qui le réduisit à une bien douloureuse inaction.

Enfin, le 2 février 1852, le vénérable Père, dans l'extase d'une céleste vision, exhala son dernier soupir, entouré de ses enfants qui repoussaient leurs larmes en pensant à son bonheur.

Pour compléter ce que nous n'avons pu qu'ébaucher, des vertus et des œuvres du P. Libermann, il nous est doux de

(1) La sociéte et le séminaire du Saint-Esprit fondés à Paris au XVIIIe siècle, par M. Poullard Desplaces, avaient pour but spécial de fournir des prêtres pour les colonies.

dire que l'introduction en cour de Rome de sa cause en Beatification fut signée par sa Sainteté Pie IX, au mois d'avril 1878, ce qui lui donna le titre de Vénérable : espérons que le moment n'est pas éloigné où ce grand serviteur de Dieu sera porté sur les autels, et qu'ainsi les *tribus d'Israël* auront un modèle sorti de leur sein, revenu de leurs égarements et les fils de Cham un protecteur de plus.

C. de C.

LE CIERGE DE LA MADONE

Par une belle soirée du dernier mois de mai, j'escaladais les verdoyantes collines d'un village percheron. Rien d'agréable comme ces promenades de printemps : dans les haies qui renouvellent leur frais feuillage, les oiseaux préparent leurs nids en chantant ; en bas retentissent les coups de fouet et les chants, quelquefois aussi hélas ! — comme une note discordante — les blasphèmes des laboureurs ; au-dessus de vous croasse une nuée de corbeaux qui vont s'abattre, noirs et gloutons, sur un champ nouvellement ensemencé, sans crainte des épouvantails flottants auprès d'eux ; en haut, les bois de pins frémissent au souffle du vent. Ces jouissances de l'oreille ne compensent pas celles de l'œil et j'avais hâte d'arriver au sommet du côteau. Je voulais voir et contempler à mon aise le paysage qui se déroulait derrière moi.

Ce paysage est merveilleux et des voyageurs qui ont vu toutes les beautés de la nature n'ont pu taire leur admiration devant ce frais spectacle. Au-dessous de maigres terres couvertes de landes s'étalent des champs symétriquement découpés ; on dirait des échiquiers de toutes couleurs disposés les uns auprès des autres. Plus bas, d'autres terres gracieusement ballonnées, étroits mamelons où semblent suspendus et prêts à tomber dans le ravin les chevaux qui labourent. Au fond de l'immense vallée, des prairies que sillonne délicatement le filet d'argent d'un mince ruisseau : là les poulains s'ébattent capricieux et se caressent au poil chatoyant et soyeux de leurs mères folâtres comme eux ; ici les vaches reposent indolemment et suivent du regard les jeunes veaux qui, le museau en l'air, bondissent sur le gazon. Sur l'autre versant, un village dont les maisons échelonnées se serrent coquettement autour de la blanche église et de son grand clocher. Au-dessus, dans le lointain, cinq ou six collines grimpées les unes au-dessus des autres et dont les dernières lignes se confondent avec le ciel.

Après un dernier regard sur ce spectacle grandiose ; je dirigeai mes pas vers une maison voisine dont je n'avais pas encore

rencontré les habitants. Là demeurait un ménage d'excellents vieillards. Ils vivaient seuls, leurs enfants étant dispersés aux alentours. La femme passait ses journées à faire paître sa vache, à couper de l'herbe pour son étable ou à fagoter du bois pour son four. Le mari, puisatier de son métier, travaillait au dehors. Et la maison était ordinairement fermée.

En approchant de la cabane, je reconnus cette fois que ma visite serait plus heureuse. Le volet de la petite fenêtre était adossé au mur, le panneau supérieur de la porte entrouvert; par la cheminée une fumée blanchâtre montait verticale et une lueur, comme celle du foyer ou d'une chandelle, rougissait les carreaux de la fenêtre. Il y avait du monde.

En quelques pas je fus sur le seuil de la maison.

Je m'y arrêtai surpris. Dans la maison, à gauche, sur un vieux buffet, un cierge flambait. Ce cierge illuminait une statue de Notre-Dame de Sous-Terre autour de laquelle étaient gracieusement disposés de gros bouquets de coucous et de primevères. Devant cette statue une femme priait, égrenant pieusement son chapelet et murmurant à demi-voix ses saluts à la Vierge.

Un peu gêné de surprendre cette bonne femme dans ses dévotions, je poussai la porte avec bruit, je toussai, j'entrai en frappant du pied. Rien ne put l'arracher à sa prière. Il me fallut approcher et me mettre à la portée de son regard pour qu'elle m'aperçut. Alors elle se détourna brusquement avec un petit frisson qui manifesta sa surprise. Je lui exprimai ma satisfaction de sa piété pour la Sainte Vierge. Elle me regardait, écarquillant les yeux, plissant le front, dressant l'oreille et, me montrant son petit reposoir : « C'est mon mois de Marie — me dit-elle avec un éclat de voix — et puis, c'est aujourd'hui le 15 mai. »

Je compris enfin qu'elle était sourde. Sans me laisser le temps d'essayer une conversation par signes, elle courut à la porte et d'une voix forte appela : « Auguste, Auguste ! — Il est au jardin, me dit-elle en revenant vers moi et en approchant un siège du foyer, il est resté à la maison parce que c'est le 15 mai. »

Quelques secondes plus tard, Auguste, le mari, rentrait à la maison. C'était un homme d'une soixantaine d'années, aux traits rudes; son regard et toute sa physionomie réflétaient une douce sérénité. Il avait les épaules un peu courtes, résultat probable de son métier.

« Il paraît que le 15 mai est jour de fête et de repos pour vous, lui dis-je, ce jour-là, on est sûr de vous trouver à la maison. C'est bon à savoir.

— Oui monsieur, comme vous le dites, le 15 mai est pour nous jour de fête. C'est un souvenir à nous, c'est la date de mon accident.

— Dans votre dangereux métier, vous êtes en effet terriblement exposé. Quel est donc cet accident dont vous semblez assez bien rétabli?

— C'est-à-dire, monsieur, reprit-il en souriant, que je suis sorti vivant d'un puits où je devais trouver la mort. A vous qui n'en rirez point on peut conter l'affaire. Asseyez-vous donc et approchez-vous du feu. »

Il jeta quelques branches sèches dans le foyer et pendant que le feu pétillait gaiement il me raconta son histoire.

« Il y a cinq ans, me dit-il, j'avais un puits à faire, le percement marcha à merveille. Cinquante pieds seulement pour arriver à une belle nappe d'eau; rien que la terre marneuse, tendre et facile à creuser. Ça se taillait comme du beurre. Déjà j'avais commencé la maçonnerie. Un jour — précisément le 15 mai — j'étais descendu au fond de mon tube, maçonnant avec courage. Au-dessous, l'eau clapotait contre mon plancher mobile. En haut, sur la terre, mon manœuvre me descendait tour à tour un baquet de pierres et un autre de mortier. Sur les 9 heures du matin, il me descend du mortier. Je détache le baquet; machinalement je pose sur ce baquet le seau vide pour les pierres; je le rattache solidement à la chaîne et j'avertis qu'on enlève. Tout en me remettant à ma besogne, je remarque, sans trop y réfléchir, que le manœuvre tourne son treuil bien lentement, comme lorsqu'il remonte une lourde charge. Ma boîte à mortier que j'avais devant moi était vide, je me retourne pour puiser au baquet. Il n'était plus là. Immédiatement je comprends mon danger: le baquet tout plein de mortier était remonté simplement collé au baquet de pierres. Je lève les yeux et j'aperçois avec épouvante la masse se balançant au-dessus de ma tête et remontant de plus en plus lentement. Que faire? Je n'osais appeler, le seul retentissement de ma voix pouvait me perdre. Faire arrêter subitement le treuil n'était pas moins périlleux. Je me sentis perdu.

« La pensée de Dieu me vint à l'esprit. Tous les jours, Monsieur, je fais mes prières; et chaque matin, quand on me descend dans un puits je demande au bon Dieu la grâce d'en sortir sain et sauf. A la maison, ma bonne femme fait pour moi la même prière. En ce terrible moment toutes les idées tourbillonnaient dans ma tête. Je pensai à ma pauvre femme, au mois de mai, à la Sainte Vierge, à ce petit autel. Fièvreusement j'invoque N.-D. de Chartres pour laquelle nous avons toujours eu une grande dévotion, rapport aux enfants qui lui ont été voués. Tout cela, je le faisais sans perdre des yeux la masse noire. Quelles minutes! Monsieur, je suais à grosses gouttes et tous mes membres tremblaient. A chaque instant, je craignais de voir le baquet retomber et m'écraser au fond du puits.

« Tout à coup le treuil s'arrête et le manœuvre jette un cri, il a aperçu les deux baquets collés l'un à l'autre. Eperdu il appelle. Par bonheur un voisin passait et le propriétaire pour qui je travaillais se trouvait dans les parages. Tous deux accoururent. Moi, je regardais toujours anxieux, épouvanté, priant sans relâche et me demandant ce qu'il en adviendrait. Enfin, je vis couler, d'un bord à l'autre, une planche au-dessous des baquets toujours suspendus. En touchant l'autre bout du puits, la planche frôla le baquet de mortier que j'entendis retomber pesamment. J'étais sauvé. »

La voix du vieux conteur était solennelle et haletante, et malgré moi, je partageais son émotion. Sa femme, debout, semblait l'entendre. Elle comprenait qu'il racontait son accident. « C'est la Sainte Vierge qui nous a sauvés, » s'exclama-t-elle de sa voix sonore. — « Oui, répondit le vieillard, elle nous a sauvés et, après avoir tant fait, elle nous donnera peut-être la grâce de mourir en notre lit, comme d'honnêtes chrétiens. »

« Il faut vous dire, Monsieur, continua-t-il, qu'après l'accident je me fis remonter. J'étais incapable de travailler davantage. Je revins à la maison, la tête en fièvre et le visage décomposé. Je racontai mon histoire à la mère bien étonnée de me voir de retour avant midi.

— Elle vous entend donc ?

— Non Monsieur, pas plus que vous. Mais elle comprend mes lèvres et mes signes. Quand elle sut le danger auquel je venais d'échapper, elle courut à son armoire, en retira un cierge de la Chandeleur et l'alluma devant l'image de Notre-Dame de Chartres, comme dans une chapelle.

Tous les ans, au 15 mai, elle brûle un nouveau cierge. Ce jour-là, je reste à la maison et, ensemble, nous récitons quelques dizaines.

— Voulez-vous me faire un plaisir — dis-je à mon tour au brave puisatier — c'est de m'associer à vos prières. Je tiens à remercier avec vous la Sainte Vierge qui vous a si visiblement protégés.

— La joie sera pour nous, Monsieur.

Un sourire de satisfaction éclaira le visage de la femme quand elle nous vit revenir à son rustique autel, tous trois nous tombons à genoux auprès de la Madone et à la lueur tremblotante du cierge nous récitons une dizaine de chapelet. Rarement j'ai prié avec autant d'émotion.

Je sortis ravi. Pendant qu'à l'horizon le monstrueux globe du soleil s'enfonçait majestueusement derrière les collines, je descendis vers la vallée, emportant la douce vision de la sourde en extase devant la Madone. A.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-Voto. — Une corbeille de fleurs. — Deux cœurs.

Lampes. — 90 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en février, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 70; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant saint Joseph, 2; devant sainte Anne, 1. A la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6; devant le Sacré-Cœur, 1.

Consécration des Enfants à Notre-Dame de Chartres. — En février ont été consacrés 42 enfants dont 18 de diocèses étrangers.

— La quête annuelle pour l'Institut catholique de Paris a lieu, dans les églises du diocèse de Chartres, le dimanche de la Quinquagésime. A Chartres spécialement, cette grande œuvre ne peut manquer d'exciter la sympathie des bons catholiques. L'éminent recteur de l'Institut a souvent paru au milieu d'eux et ils sont de ses admirateurs; plusieurs de nos prêtres chartrains, qui ont leur estime et leur confiance, ont été chercher dans cet Institut le couronnement de leurs études; des jeunes gens laïcs, aussi de notre région, travaillent au même lieu et sous les mêmes auspices, pour leur préparation à des carrières libérales qui seront utiles au pays et peut-être brillantes. Favorisons par nos générosités ce foyer de haute instruction destiné surtout à des intelligences d'élite et cher à l'Église.

— La station de Carême, à la Cathédrale, sera prêchée par M. l'abbé Lemoine, chanoine honoraire, aumônier du Lycée de Chartres. On nous annonce aussi que chaque semaine une conférence sera donnée à la Cathédrale par M. l'abbé Dumont, conférencier à Paris. Chartres l'a déjà vu, l'an dernier, réunir autour de sa chaire un nombreux auditoire d'hommes, charmés de sa science et de son zèle.

— Le sermon de charité en faveur de l'Œuvre des Pauvres Malades de la paroisse Notre-Dame est annoncé pour le premier dimanche de Carême. Ce sera le commencement de la station de M. l'abbé Lemoine.

— Nous rappelons à MM. les Ecclésiastiques de Chartres et des paroisses environnantes que la réunion *du Cas de Conscience* doit avoir lieu, le jeudi 3 mars, à 1 heure, au Grand-Séminaire. (Sujet : celui qui a été indiqué dans le programme pour le mardi 1er du mois.)

— Les principales fêtes du mois de février, en l'église de N.-D. de Chartres, ont été celle de la Purification et celle de Marie Refuge des Pécheurs. — La première, partout gracieuse avec ses cierges

symboliques et ses prières d'offrande au Seigneur, parle à bien des cœurs dans le sanctuaire chartrain, témoin ordinaire des consécrations d'enfants; combien se rappellent, en ce lieu béni, le vœu du jeune âge à Marie et par Marie à Dieu ! — La seconde solennité était celle du 7; l'Archiconfrérie de N.-D. des Victoires avait sa fête pastorale dans beaucoup d'églises; dans notre basilique la Confrérie de N.-D. de Chartres célébrait la sienne et ses associés, dispersés au loin, même en des diocèses éloignés du nôtre, même à l'étranger, envoyaient ce jour-là mainte salutation du cœur à notre Madone du Pilier qu'entouraient d'hommages ses congréganistes de la cité.

Le mois de mars, lui aussi, aura ses fêtes à Marie. Le 15, ce sera le grand jour de Notre-Dame de la Brèche, avec la procession de la cathédrale au charmant sanctuaire de la ville basse, avec le pèlerinage et les offices dans ce sanctuaire vénéré. — Le 25, l'Annonciation, pompeusement célébrée dans la basilique, nous rappellera, particulièrement devant l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre, les antiques oracles qui annonçaient aux Druides la *Vierge devant enfanter*.

Saint Joseph, dont le nom s'unit si souvent sur nos lèvres à celui de Marie, aura plus grande que jamais, en mars, sa part dans nos hommages et nos prières, puisque ce mois lui est consacré. Soit à la Crypte, où son culte a été solennellement établi, il y a plus de trente ans, soit dans l'église supérieure où un autel fut naguère érigé en son honneur, allons souvent invoquer le Saint Époux de Notre-Dame. Nous avons tant à demander par son intercession pour nos besoins particuliers, pour les intérêts généraux de la Chrétienté, pour la France !

— Pendant que le présent numéro de la *Voix* sera sous presse, la paroisse Saint-Pierre de Chartres célébrera sa fête d'Adoration (jeudi 25 février). Prédicateur : le R. P. Perret, mariste de la Maison Sainte-Foy.

Tradition historique. — M. l'abbé Blondel, chanoine de la Métropole de Sens, directeur de la *Semaine Religieuse* de Sens, vient de faire paraître une brochure intitulée : *Tradition Historique* (Sens, imprimerie Duchemin); elle réfute vigoureusement une certaine critique qui tend à démolir les traditions jusqu'alors respectées relativement à l'évangélisation de la Gaule et des premiers Evêques de nos diocèses : l'auteur de cette brochure revendique, avec preuves à l'appui, l'apostolicité de nos églises et la mission de saint Savinien au premier siècle : il réprouve avec énergie tout ce que peut avoir d'inexact la thèse contraire : nous rappellerons que M. l'abbé Hénault, de Chartres, de savante

mémoire, est l'auteur d'un très remarquable ouvrage, du même genre et conçu dans le même but : *Recherches historiques sur la fondation de l'Eglise de Chartres et des Eglises de Sens, de Troyes et d'Orléans* (1 vol. in-8°, Chartres). M. l'abbé Blondel cite cet ouvrage avec éloges.

— Voici les sujets traités dans les suppléments de la *Voix* en février :

Sommaire du 6 : Fleurs de Sainteté ; Sainte Dorothée ; Installation du nouveau vicaire général ; Fête de Monseigneur ; Œuvre des Séminaires ; Dispositif du mandement épiscopal pour cette œuvre ; Modes anciens d'accès aux bénéfices ecclésiastiques ; La mort du docteur ; Chronique diocésaine ; Fête de Saint François de Sales ; Les cas de conscience ; Chapelle-Guillaume ; Soizé.

Sommaire du 13 : Fleurs de Sainteté ; Saint Polyeucte ; Le théâtre chrétien ; Exposé de la situation faite à l'Eglise de France et déclaration des Cardinaux ; Chronique diocésaine ; Chartres ; Nogent-le-Rotrou ; Faits divers.

Sommaire du 20 : Fleurs de Sainteté ; Saint Sadoth ; La question ouvrière ; Le P. Monsabré ; L'abbé Aubert en Allemagne pendant la Révolution ; Chronique diocésaine ; Association de Saint François de Sales ; Rapport sur l'Œuvre des pauvres malades en 1891 ; Nogent-le-Rotrou, fête de Saint Hilaire ; Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. *Guérison du jeune E. H. de Droué.* — Le 8 novembre 1891, Mme H.-M. de Droué, Loir-et-Cher, est venue avec sa tante amener son petit garçon Émile-Marin-Eugène H., âgé de 8 ans, miraculeusement guéri par Notre-Dame de Chartres.

Ce pauvre enfant avait eu une maladie de nerfs et une méningite. Pendant 12 jours et 12 nuits il ne cessait de parler. Les 15 jours suivants il demeura sans paroles et sans connaissance. Il se tordait les bras, son corps n'était plus qu'une plaie on craignait même la gangrène. Les jambes étaient comme des petites bandelettes de soie mouillée : un jour en les voyant l'enfant fut pris de peur et s'évanouit. Six médecins, ceux de Droué, de la Bazoche-Gouet, de Courtalain, de Châteaudun et deux de Paris le déclarèrent désespéré. « Aujourd'hui, il est en vie, disait l'un d'eux, demain il sera mort. » De fait, on lui avait allumé le cierge six fois et on l'avait administré.

Le mardi 5 mai, fut un des jours les plus terribles. Le jeudi 7, fête de l'Ascension, il eut encore une crise épouvantable. Mais ce

fut là dernière. Depuis, l'enfant n'a plus rien : il est revenu promptement à la santé : il s'est trouvé même guéri d'une surdité dont il était affligé depuis quatre ans. Les médecins ont considéré sa guérison comme absolument extraordinaire. M., l'abbé D. et M. le curé de La F. qui l'ont visité reconnaissent le doigt de Dieu dans ce fait.

C'est dans cette persuasion que la Sainte-Vierge avait guéri son enfant que la mère l'a amené à Chartres, en pèlerinage, le 5 novembre. Elle a voulu rester le 6 et le 7 et assister à la messe de 7 heures qui a été dite pour son enfant en actions de grâces ces deux jours-là. De plus, elle a fait remettre par l'enfant lui-même la somme de cent francs pour être employée à dire chaque année une messe d'action de grâces à Notre-Dame de S. T. du 5 au 7 mai.

2. Il y a quelque temps, ma mère a été atteinte d'une fluxion de poitrine qui mettait ses jours en péril. On avait attendu un peu trop longtemps avant de faire venir le médecin. J'ai promis à la Très-Sainte Vierge que si ma mère guérissait je ferais brûler deux cierges d'un franc devant la statue de Notre-Dame du Pilier et devant celle de Notre-Dame de Sous-Terre. J'irai moi-même accomplir ma promesse le plus tôt possible, car ma mère est guérie. (A. B. à S. V. diocèse de Chartres).

3. Une mère reconnaissante à N.-D. de Chartres de ce qu'elle a fait pour son fils contre toute espérance, la remercie de toute l'effusion de son âme et invite les mères de la terre à ne jamais désespérer de la bonne Mère du Ciel. (F. à N. diocèse de Chartres).

4. Deux de mes enfants ont été sauvés physiquement par la bonne Notre-Dame. Espérons qu'elle daignera étendre sa miséricordieuse protection sur le troisième qui en a besoin plus que jamais actuellement et que je recommande à vos prières. (M. F. à E. diocèse de Versailles).

5. Veuillez faire dire une messe pour remercier Notre-Dame de Chartres au sujet d'un de mes petits-enfants que j'avais recommandé pour sa guérison. Envoyez-moi quelques feuilles de litanies, s'il vous plaît. (P. de P. à Paris).

6. Je vous prie de faire célébrer une messe à la Crypte en action de grâces pour faveur obtenue par l'intercession de Notre-Dame de Chartres. (B. P. à E. diocèse d'Evreux).

7. Nous demandons une messe et une neuvaine à Notre-Dame de Chartres, qui nous a exaucés. (M. P. B. à Br. diocèse de Séez).

8. L. M. demeurant à Ch. pour laquelle une neuvaine de prières avait été demandée aux clercs, remercie Notre-Dame de Chartres pour sa guérison. (L. R. Paris).

9. Je suis heureux de vous annoncer le succès obtenu pour le jeune homme recommandé. Reconnaissance à Notre-Dame! (B. de C. à Ch. diocèse de Coutances).

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les personnes décédées dont les noms suivent. Associées au culte de N.-D. de Chartres, pendant leur vie, ces personnes pouvaient espérer sa protection maternelle avec nos pieux suffrages après leur mort :

— D'abord cinq religieuses de la Communauté de Saint-Paul de Chartres : Sœur Marie-Xavier, née Caroline Letertre, décédée en décembre 1891, à Co-Cong (Cochinchine), âgée de 28 ans et 4 de religion. — Sœur Saint-Maurice, née Céline Fillon, décédée en Cochinchine, le 6 janvier, âgée de 55 ans et 30 de religion. — Sœur Malardine, née Adélaïde Guerrier, décédée à Salbris, le 5 février, âgée de 75 ans et 54 de religion. — Sœur Marie-Aline, née Caroline Métrat, décédée à la Maison-Mère, le 15 février, âgée de 65 ans et 28 de religion. — Sœur Théophile, née Victoire Pector, décédée à Saint-Luperce, le 20 février, âgée de 66 ans et 45 de religion.

M. Victor-Désiré-Benjamin Charpentier, à Saint-Arnoult-des-Bois. — M. Leroy, ancien maître de pension à Janville. — M. Gouablin, ancien receveur de l'Asile d'Aligre, à Chartres. — M. Hénault, cultivateur à Baronville. — M. Ch. H. Rigault, à Paris. — Mme Creyson, à Sceaux. — Mme Filouze, Mme Marsaudoie et M. Joseph Bourieu, à Rennes, — Mmes Soulène, Pincolé, Gortais, Martin, Rouxel, Louis David, et Mlle Françoise Robinard, à Redon. — Mlle Chevalier, à Mayenne. — Mlle Françoise, à Saint-Brice-sous-Forêt. — Mme veuve Gendron, à Vendôme. — Mlle Rose Sonnet, Mme Clara Desmasures et M. Desmasures, à Sourdeval. — Mme Alin, à Saint-Germain-en-Laye. — Mme veuve Maudemain-Vanneur, à Chuisnes. — Mme veuve Paya et Mlle Eugénie Paya, à Toulouse. — Mlle Augustine Blotas, Mlle J.-N. Goblet, Mlle H.-Z. Beauvallet, marchande de lingerie, Mme veuve Ecallard et Mme veuve Codechèvre-Baudet, à Chartres. — Mme Gournet-Lavie, à Maillebois. — Mme Célestine Lhomme à Villebon. — Mme Désirée Houvet, à Fruncé. — M. Théodore Labbé, à Canappeville. — Mlle Joséphine Hérault, au Mans. — Mlle Fernande Lauzeray, à Chartres. — M. Gadde, avocat à Paris.

SŒUR SAINT-FRANÇOIS DE BORGIA. (1)

A Vernon, le samedi 16 janvier, une foule émue et sympathique suivait du regard un modeste corbillard qui partait de l'hôpital pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière. Les tentures blanches qui l'ornaient, le drap blanc et les couronnes de même couleur qui couvraient le cercueil, les religieuses qui mar-

(1) Nous avons nommé déjà cette bonne Sœur dans notre Nécrologie du numéro mensuel de février.

chaient à sa suite, tout indiquait le convoi d'une Sœur appartenant à l'hospice. Ces sortes de convois ne sont malheureusement pas inconnus à Vernon. Nous voyions naguère encore une religieuse succomber victime de son devoir et de sa charité. Mais cette fois quelque chose de particulier se révélait à l'attention publique; tout près du corbillard deux soldats portaient une immense couronne de perles blanches sur laquelle se détachait cette inscription: « Les officiers du troisième escadron du train des équipages, hommage de reconnaissance. » Au-dessus de la couronne se croisaient deux drapeaux aux couleurs nationales, ornés de longs crêpes noirs. A la suite marchaient l'état-major de la garnison au grand complet, M. le maire de Vernon, les membres de la commission administrative des hospices, un nombre considérable de personnes notables de la ville, et enfin les soldats de la garnison que leurs fonctions ne retenaient pas ailleurs, tous sans armes, mais en grande tenue. Pourquoi donc une manifestation militaire, aussi brillante et aussi complète au couvoi d'une religieuse ? Les lecteurs de la *Semaine religieuse* l'apprendront, nous en sommes convaincus, avec édification.

Ernestine Lagesse, de la congrégation des Sœurs de Saint Paul de Chartres, en religion Sœur saint François de Borgia, comptait dix-huit années de vie religieuse et elle en avait passé onze au Tonkin. Deux fois elle avait obtenu de ses supérieures la faveur d'être de celles qui, là-bas, se dévouent au soin de nos nationaux, de nos colons et de nos soldats. Elle rentrait en France pour la seconde fois, il y a deux ans, pour refaire ses forces épuisées et dans le secret de son cœur pour se disposer à un troisième voyage si ses supérieures consentaient à lui permettre. Nous n'avons pas à examiner ici sa conduite dans la lointaine colonie. Disons seulement qu'elle se fit remarquer là comme ailleurs par son esprit de sacrifice. Nous n'en voulons que cette preuve. L'an dernier, le résident général au Tonkin, M. Brière, passant six mois à Vernon, sa patrie d'adoption, et connaissant les travaux et les mérites de Sœur Borgia, voulait la faire décorer du dragon de l'Annam. La Sœur le supplia de n'en rien faire et nous nous rappelons cette réponse si digne d'une religieuse : « Une décoration à moi ! Et pourquoi ? Le bon Dieu me réserve bien mieux là-haut ! Je ne veux rien de plus et je ne consentirai à rien. »

Envoyée à Vernon, il y a deux ans, elle fut placée à l'hôpital militaire. Il serait impossible de dire ce qu'elle y montra de zèle, de dévouement, d'abnégation et de charité pous ses soldats. Bien que jeune encore (elle n'avait que 40 ans) elle sut imprimer à tous le respect d'elle-même, elle sut conquérir auprès de tous une autorité incontestée et toujours obéie, et en même temps elle sut être

pour tous d'une bonté, nous oserions presque dire, d'une tendresse qui rappelait à ses jeunes malades l'affection que les sœurs et les méres prodiguent au foyer domestique. Inutile d'insister sur ses vertus et ses mérites. Le médecin major qui l'a vue à l'œuvre et dont elle était pour ainsi dire la coopératrice, s'est chargé de les rappeler sur sa tombe dans son touchant discours. Qu'il nous soit pourtant permis de dire que tous les soldats qui ont reçu ses soins, lui ont voué, en retour de ses attentions, une affection qui ne s'est jamais démentie et qui fait aujourd'hui son honneur et la consolation de ses compagnes. Pendant sa dernière maladie, bien que foudroyée par le mal, accablée par la souffrance elle s'informait d'eux encore et faisait pour eux ses recommandations aux Sœurs qui la remplaçaient. De leur côté, les jeunes malades s'informaient constamment de leur Sœur. Si elle avait un instant de mieux, on se communiquait promptement la bonne nouvelle, on était à la joie. Si elle allait plus mal, c'étaient des larmes qui brillaient dans les yeux et, disons-le aussi, des prières que formulaient les lèvres, mais qui partaient du cœur. Hélas ! les prières ne devaient pas la conserver à la terre, elle était mûre pour le ciel. Le vendredi matin, elle s'éteignait doucement au moment où elle recevait l'indulgence de la bonne mort. Quelle douleur pour tous, mais pour ses militaires en particulier! A force d'instances, ils obtinrent de Mme la supérieure la faveur de voir sur son lit de mort encore une fois, celle qui leur avait fait tant de bien pendant sa vie. Quand la défunte fut revêtue de son costume religieux, la tête ornée de cette couronne qu'elle avait portée au jour de sa profession religieuse, tenant dans ses mains la formule de consécration au bon Dieu qu'elle avait alors prononcée, on permit aux soldats malades qui pouvaient venir jusque là, de passer près de la couche funèbre et de lui donner l'eau bénite. Moment inoubliable! Pas un seul de ses soldats qui ne pleure à chaudes larmes, pas un seul qui ne formule une prière, pas un seul qui, en se retirant, ne fasse son éloge. Tous sollicitent comme une faveur d'assister à son inhumation. Ils veulent lui faire un triomphe, ils veulent des choses impossibles sans doute, mais qui n'en révèlent pas moins leur bon cœur et aussi leur reconnaissance. Si les malades ne peuvent quitter l'hôpital pour assister à l'inhumation, s'ils doivent se contenter de placer une couronne sur son cercueil, leurs camarades de la caserne seront plus heureux, et nous avons dit qu'ils y étaient aussi nombreux que le permettaient les exigences du service.

Les réglements militaires ne laissent plus à nos soldats la liberté de pénétrer dans l'église au jour de l'inhumation d'un chef ou d'un légionnaire, les honneurs militaires se rendent à l'extérieur. Ici ce ne sont plus des militaires qui assistent officiellement à une céré-

monie funèbre, ce sont des fils qui suivent le corps de leur mère et qui viennent prier pour elle. Ils suivent l'exemple de leurs chefs, entrent dans l'église, et sans que l'ordre leur en soit donné, se rangent dans les sous ailes en face du cercueil et pendant tout l'office font à la sœur une garde d'honneur. Jamais peut-être la vieille église de Vernon n'avait assisté à pareil spectacle, jamais honneurs aussi spontanés et aussi complets n'avaient été rendus à une religieuse. Rien n'avait été commandé : le cœur tout seul avait inspiré ces jeunes hommes. Une autre preuve non moins touchante de l'affection des soldats pour Sœur Borgia, se trouve dans une lettre écrite par l'un d'eux à Mme la Supérieure des hospices, au nom de sa compagnie ; nous demandons la permission de la citer en entier. Nos lecteurs n'y trouveront peut-être pas un modèle achevé du syle épistolaire, ils verront au moins l'expression de nobles pensées et de sentiments d'autant plus beaux qu'elle s'adresse à une religieuse, et qu'ils sont formulés par un soldat.

Vernon, 23 janvier 1892.

Madame la Supérieure,

« Permettez à un ami de votre chère Sœur, enlevée si terriblement par un fléau qu'elle avait tant de fois vaincu pour ses chers malades, de s'associer à vos peines et de prendre une large part à la douleur que sa mort prématurée vient de causer dans votre communauté.

« La chère morte était si bonne, si douce et si dévouée pour ses malades, qu'elle avait conquis l'admiration et l'affection de tous ceux qu'elle avait soignés avec un si touchant dévouement ; aussi emporte-t-elle toute notre amitié et tout notre désespoir.

« Quant à moi, la pauvre sœur Borgia me témoignait une amitié si franche et si vive que sa mort me plonge dans une affliction bien pénible ; aussi permettez-moi, Mme la supérieure, de vous adresser au nom des hommes de la compagnie, tous nos regrets et nos sentiments de condoléance et croyez-moi votre respectueux et dévoué serviteur. » X...

Mais il appartenait à un officier de parler au nom de l'armée et de dire l'estime et l'admiration qu'avait su conquérir à l'hôpital militaire de Vernon, la Sœur Borgia. Le médecin-major Grandjux l'a fait au cimetière, au moment où la tombe allait se refermer. Ces éloquentes paroles étaient soulignées à chaque instant par l'approbation d'une foule considérable.

Sœur Borgia, qui a si magnifiquement compris son rôle de sœur de charité auprès de nos militaires, qui a forcé l'admiration de tous à une heure où, ailleurs, les sœurs se voient fermer la porte des hopitaux, la Sœur Borgia se fera au ciel l'intercesseur, la mère,

la sœur de ses chers soldats. Elle prie pour eux et pour leurs chefs et reconnaît ainsi les honneurs exceptionnels dont ils ont entouré son cercueil. (*Récit emprunté à la Semaine d'Evreux*).

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 28 février, *Quinquagésime.* A l'occasion des *Quarante heures*, exposition du Saint-Sacrement avant la messe de 6 heures et pour toute la journée. La messe de paroisse, à 9 h. et les offices capitulaires, à 10 h. 3/4 et à 3 h. — Quêtes pour l'Institut catholique de Paris. — A l'issue des Complies, procession du Saint-Sacrement et salut.

Le lundi 29 février et le mardi 1er mars, le Saint-Sacrement restera exposé depuis 6 h. du matin jusqu'à l'heure du salut (5 h. après-midi). — Salut, à 4 h. le mercredi et le vendredi; Chemin de la Croix le vendredi.

MERCREDI DES CENDRES. — Office capitulaire, à 9 heures. Après les petites heures Monseigneur bénira solennellement les Cendres et les imposera aux membres du Chapitre et à tout le clergé. Les fidèles sont invités à assister à cette cérémonie, pendant laquelle ils pourront eux-mêmes recevoir les Cendres au bas du Grand Chœur.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche de la *Quinquagésime*, exposition du Très Saint-Sacrement à la messe de 6 h. Après vêpres procession du Très Saint-Sacrement. — Mercredi des Cendres, office, à 9 h. et grand'messe. — Jeudi soir, à 8 h., Chemin de la Croix. — Vendredi soir, à 8 h., allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le dimanche de la *Quinquagésime*, les offices aux heures ordinaires. Exposition, procession et salut du Très Saint-Sacrement.

Mercredi des Cendres, office à 9 h. — Lundi, ouverture du mois de saint Joseph, salut à 5 h. — Vendredi, messe à 7 h. en l'honneur du Sacré-Cœur et salut à 5 h.

BIBLIOGRAPHIE

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires Livraison du 15 février 1892).

I. Le Révérend Père Anderledy. — II. L'anarchie littéraire, par Et. Cornut. — III. L'Encyclique « Rerum Novarum » (quatrième article). Le juste salaire, par H. Martin. — IV. Le Père Monsabré, par H. Prélot. — V. Argent et littérature (troisième article). Le dix-septième siècle et le vingtième, par V. Delaporte. — VI. Les écoles catholiques d'apprentissage. par J. Forbes. — VII. Mgr Maret, d'après son récent historien, par G. Desjardins. — VIII. Mélanges et critiques : I. Association catholique de la jeunesse française. Le congrès de Lyon, par G. Sortais; II. Monographie de la Cathédrale de Chartres, par A. B. — IX. Tableau chronologique des principaux événements du mois: I. Déclaration des Em. Cardinaux de France; II. Lettre apostolique de Notre-Saint-Père le Pape, établissant la hiérarchie épiscopale au Japon, par J. de J. Librairie Rétaux-Bray, Paris).

VIN DE MESSE, *expédié directement* de Maisons Religieuses de Chartreux ou de Cisterciens, qui le récoltent, à ceux qui en font la demande à M. de Cardaillac (15, rue Hustin, à Bordeaux), leur représentant.

FAITS DIVERS

L'encyclique du 16 février 1892. — Le principal événement du mois de février a été, sans contredit, la *Lettre encyclique de Sa Sainteté le Pape Léon IX, aux archevêques, évêques, au clergé et à tous les catholiques de France.* (Cette lettre, qu'il est très important de propager, se trouve en brochure aux bureaux de la *Croix*, rue François 1er, n° 8, Paris. C'est un in-8° au prix 0 fr. 05; remises ordinaires et 30 fr. le mille). Pour plus de facilité dans la lecture, la rédaction de la *Croix* a ajouté des titres au texte pontifical. La citation de ces titres suffirait déjà pour faire soupçonner l'immense portée de ce majestueux document. Les voici : Le complot des ennemis; affection et zèle de la France pour le Saint-Siège; — Pacification; Dieu et la Société civile; Vérités qui font la grandeur de la France; La calomnie de la domination de l'Église sur l'État; Devoirs vis-à-vis des formes du gouvernement; Non perpétuité des formes du gouvernement; Les nouveaux gouvernements; La république antichrétienne; Le concordat; La séparation de l'Église et de l'État.

— Mgr Péronne, évêque de Beauvais, est décédé subitement à Beauvais, le 20 février, à l'âge de 79 ans. Nous recommandons aux prières ce vénérable Prélat, célèbre depuis longtemps par des travaux théologiques. Nous l'avions vu pèlerin près N.-D. de Chartres, il y a quelques mois. Nous recommandons également Mgr de Peretti, évêque auxiliaire d'Ajaccio; le R. P. Jouan, jésuite, dont Chartres a fort goûté jadis les prédications de carême et de retraites; S. E. le cardinal Mermillod, décédé le 23 février.

La protection de saint Joseph. — Nul, nous dit sainte Thérèse, n'a mis sa confiance en saint Joseph et n'a été déçu dans son espoir. L'expérience de tous les jours vient confirmer cette parole de la grande Sainte. En voici un exemple que racontait, il y a peu de jours, une mère chrétienne de Poitiers : « Toute ma vie, saint Joseph m'a visiblement protégée : aussi n'ai-je point cessé de lui confier tous mes intérêts. Je ne passe pas une semaine sans aller à Notre-Dame, réciter, au pied de la statue de mon saint Protecteur, des prières et des litanies. Un jour que je revenais d'accomplir ce pieux pèlerinage, portant sur mes bras mon enfant

âgé de quelques mois, et accompagné de son frère âgé de cinq ans, j'étais à peine entrée dans ma chambre qui est à un étage élevé, que ce dernier courut imprudemment à la fenêtre avant que j'eusse le temps de le voir ; il se pencha démésurément et tomba sur le pavé de la rue, d'une hauteur de plus de sept mètres. On le crut mort. Il baignait dans une mare de sang. Plusieurs médecins lui donnèrent leurs soins empressés. Le fait est qu'il resta longtemps, bien longtemps, privé de sentiment. Pour moi, je ne cessai d'invoquer saint Joseph. La vie persistait, bien qu'on me laissât peu d'espoir de le sauver. Il resta plusieurs jours, aveugle, sourd et muet. Je m'en prenais souvent à mon saint Protecteur, lui demandant s'il ne m'exaucerait pas. Quelques semaines se passèrent, et bientôt mon petit malade guérit complètement. Aujourd'hui il est plein de vie et de santé. Saint Joseph me l'a rendu.

« J'ai cru accomplir un devoir en publiant cette grande grâce accordée par le saint Protecteur de l'enfance au cœur d'une mère. »

Les fêtes de Lourdes. — La fête de l'anniversaire de la 1re Apparition a commencé le 10 février au soir avec un caractère imposant. La ville de Lourdes tout entière est venue en procession; il y avait sept ou huit cents membres des corporations ouvrières, bannières en tête. S. E. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, présidait, entouré de NN. SS. les évêques de Coutances, Montauban et Bayonne, d'un chorévêque chaldéen et de plusieurs centaines d'ecclésiastiques. Le principal sermon de la fête a été prêché par Mgr Germain, évêque de Coutances.— Chant Grégoriens très beaux.

Le soir, la sainte colline a été embrasée, de la base au sommet.

Le dévouement du missionnaire. — Voici, dit la *Semaine de Montréal,* un fragment d'une lettre d'un missionnaire perdu dans les régions glacées de l'Amérique du Nord :

« *Robe Noire*, me dit un vieillard encore infidèle, tu nous as assurés que les priants d'au-delà de la *grande eau* (mer) pensent à nous, savent-ils où nous sommes ?

— Et pourquoi ne le sauraient-ils pas ? Je le savais bien, moi, puisque je suis venu vous trouver !

— Tu as donc aussi traversé la *grande eau*.

— Oui mes enfants, je l'ai traversée pour vous. Je me suis dit : J'aurai beaucoup à souffrir, mais je vais enseigner la prière du Grand-Esprit aux hommes qui ne la connaissent pas. C'est ainsi que je pensais en quittant mon pays et en embrassant ma mère, et ma mère pleurait.

A ce mot de *ma mère*, plusieurs voix s'écrièrent :

— Quoi ! tu as une mère ? elle est en vie! elle habite au dela de la *grande eau !* elle pleurait, et tu l'as quittée ! tu ne l'aimes pas.

Toutes mes paroles ne sauraient vous faire comprendre combien je la chéris, ma bonne mère; je l'aime plus que moi-même; mais j'aime encore plus vos âmes à cause du Grand-Esprit.

Puis prenant mon crucifix d'une main, je leur expliquai ce qu'une âme a coûté au Fils de Dieu et j'ajoutais : « Je ne verrai plus ma mère sur la terre, mais je la retrouverai dans le Ciel, et c'est pour vous y conduire que je suis venu. Suivez bien mes avis qui vous en tracent le chemin. »

Souvenir de première Communion. — Un prêtre écrit :

« Un jour, je rencontrai sur ma route un de nos petits communiants. Il marchait d'un pas décidé, bien qu'ayant aux pieds de gros sabots neufs. Il portait sur son épaule, au bout d'un bâton, un paquet qui aurait bien tenu dans ma poche. Cet enfant était un pauvre orphelin, qui, jusque-là, n'avait pu gagner sa nourriture et ses vêtements. Comme il changeait de résidence, il emportait tous ses effets. Je l'arrêtai au passage et je lui dis :

— Où vas-tu de ce pas, mon petit ami ?

— Monsieur le curé, je m'en vais comme berger dans la paroisse de..... Maintenant je pourrai gagner un peu d'argent.

— C'est bien, mon enfant. Mais que portes-tu là sous ton bras ?

L'enfant me tendit son paquet. Il était de forme rectangulaire et soigneusement enveloppé dans un mouchoir de poche. Évidemment, aux yeux du cher enfant, l'objet était bien précieux. Je le découvris quelque peu intrigué, et j'aperçus dans un joli cadre, son *Souvenir de première communion*. C'était là son unique trésor, et le pauvre orphelin ne voulait pas s'en séparer. Je ne me souviens pas d'avoir éprouvé une émotion plus douce. Pauvre petit ! Sans parents, sans ami, seul en ce monde, il s'en allait joyeux avec son souvenir ! Qui donc lui donnait cette joie ? N'est-ce pas l'Enfant divin, qu'il avait reçu dans son cœur?

J'enveloppai de nouveau le petit cadre, je remis à mon enfant son doux trésor, et je lui dis en l'embrassant : « Mon ami, ne te sépare jamais de ton cher souvenir ; il te portera bonheur ; Jésus te bénira ; » L'enfant me le promit et je lui dis adieu, le cœur ému et priant Dieu pour lui. »

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE

4e Numéro — LA VOIX — Avril 1892

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LA DÉVOTION A LA SAINTE FACE, D'APRÈS UN MYSTÈRE DU XVe SIÈCLE. — LA CONVERSION D'UN MARÉCHAL DE FRANCE. — UNE ABJURATION AU XVIIe SIÈCLE DEVANT N. D. DE S. T. — CHRONIQUE DE N. D. DE CHARTRES. — PREMIÈRE MESSE D'UN CLERC DE NOTRE-DAME. — EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE. — L'ENFANT DE MARIE ET L'EXTRÊME-ONCTION. — NÉCROLOGIE : MORT ÉDIFIANTE D'UN JEUNE CLERC ; SŒUR THÉOPHILE, ETC. — FAITS DIVERS. — OFFICES DES PAROISSES. — BIBLIOGRAPHIE.

LA DÉVOTION A LA SAINTE FACE

D'APRÈS UN MYSTÈRE DU XVe SIÈCLE

La dévotion à la Sainte Face qui semble devenir de plus en plus populaire n'est point nouvelle dans l'Église. Les chrétiens d'autrefois aimaient comme nous à vénérer le portrait divin que le Sauveur lui-même, en marchant au Calvaire, fixa jadis comme une récompense sublime sur le Voile de sainte Véronique. Cette piété de nos pères a laissé d'elle-même un témoignage touchant dans un Mystère du XVe siècle intitulé : *La Vengeance et Destruction de Jérusalem, par personnages, exécutée par Vespasien et son fils Titus.*

Ce Mystère eut sa célébrité surtout dans le nord de la France. Il fut représenté en 1437 à Metz, en 1446 à Amiens, en 1458 et 1463 à Abbeville, en 1484 à Lille, en 1531 à Reims. Les éditions furent même assez nombreuses : la Bibliothèque municipale de Chartres en possède un exemplaire imprimé à Paris en 1510. (La cote est celle-ci : 29/D 5757.)

Assurément ce n'est point un chef-d'œuvre. On n'a pas encore trouvé de Mystère qui fût parfait : celui-ci l'est moins que d'autres. C'est une immense succession de tableaux qui demandaient pour la représentation quatre journées entières : il comprend 177 personnages et 22000 vers. Dans un pareil développement il y a place, on le comprend, pour bien des inégalités. Le style est diffus, ordinairement banal, parfois

burlesque ; le comique se mêle abusivement au drame et dégénère en grossièreté; la poésie, pour garder toujours le rythme et la rime ou du moins l'assonance, n'en tombe pas moins souvent au-dessous d'une prose convenable. En un mot cette composition a sa large part des défauts communs à tout le théâtre du Moyen-Age, défauts qui ne scandalisaient point les contemporains, qu'on exagéra plus tard pour tout envelopper dans un injuste oubli, et que de nos jours une critique impartiale constate sans préjudice pour son admiration.

Ici l'imperfection générale de la pièce fait précisément ressortir les deux passages qui nous occupent et qui concernent la Sainte Face. Au milieu de la médiocrité générale ils jettent une note distinguée et attendrie. Le ton s'élève, le sentiment s'échauffe, l'inspiration soutient le poète et sa ferveur mystique s'épanche avec une pénétrante onction. Qu'on en juge plutôt.

Le sujet du Mystère, c'est donc le châtiment de tout ce qui a concouru au déicide, de Jérusalem en particulier. Mais le principal instrument de la vengeance céleste, Vespasien, duc d'Espagne, est malade. Il est gravement atteint de la lèpre et trois médecins de Tolède désespèrent de le guérir. Dieu lui inspire de faire venir de Jérusalem la relique de la Sainte Face que notre mystère appelle avec tout le Moyen-Age la Véronique ou Voile de Véronne. Au moment où les messagers approchent, Véronne est dans son oratoire. C'est le soir, et avant de prendre son repos la pieuse femme fait sa prière. Elle est à genoux devant ce morceau de lin, dont jadis peut-être elle para sa vanité, mais que le contact d'un Dieu souffrant a sanctifié et qui garde l'empreinte auguste de ses traits. Elle saisit sa relique, elle la serre contre son cœur, elle la remet devant ses yeux, et là, dans ce tête à tête qui perpétue pour elle la scène ineffable de la passion à laquelle son dévouement l'a mêlée, elle exhale ainsi son affection et ses pensées :

O mon doux Jésus, mon Dieu, mon souvenir,
Comment tenir
Me puis-je de pleurer,
Quand je te vois qui pour moi fus martyr ?
Mon seul désir,
Je te dois bien gémir
Et maint soupir

Devant toi soupirer...
Mais d'autre part quand je puis honorer
Et regarder ta sainte portraiture
Il n'est grief qui me puisse empirer,
Car en toi gît de tous mes maux la cure.

O dévote regardure
Douce face, nette et pure
Que j'aime et ai tant aimée
En quoi est bien imprimée
Du Fils de Dieu la figure!

Et m'est avis que quand je la regarde
Douleur n'y a en moi qui ne s'efface.
Ah! mon Dieu, c'est bien droit que (je) lui fasse
Honneur très grand, car tu me la baillas
Pour que toujours de toi me remembras (je me souvienne)
Ce fut le jour que mourir tu allas...

Un peu plus loin nous trouvons sainte Véronne en Espagne. Avertie par l'ange Gabriel, elle s'est rendue près de Vespasien malade, et là, pour inspirer au pauvre lépreux la foi qui obtient les miracles, elle lui fait une longue et solide leçon de catéchisme. Elle arrive à lui expliquer la dignité et la vertu de sa chère relique, de cette image de la Sainte Face dont elle n'a pas voulu se dessaisir et qu'elle a apportée avec elle à travers la mer. C'est alors que pour la seconde fois nous prenons, pour ainsi dire, sur le fait, la piété de l'auteur. En effet, l'accent du mystère change encore. De trivial qu'il était tout à l'heure, le style se fait noble et pur : on sent ce je ne sais quoi d'intime et d'affectueux qui trahit l'inspiration et qui atteint à la vraie poésie :

Monseigneur, je vous montrerai,
S'il vous plaît, la propre figure
Du Dieu qu'avez tant désiré,
C'est de Jésus que par injure
Mourirent firent à grand'laidure (par grand forfait)
Les Juifs. En un beau drap de lin
Il me donna sa portraiture
Plus claire, plus nette et plus pure
Que n'est le beau ciel cristallin.
Sa figure, belle, doucette,
Lui-même propre l'a portraite;
Oncque peintre n'y mit la main. —
Le propre jour qu'il souffrit passion
Je le trouvai. — Lors par compassion

Pour essuyer son précieux viaire (visage),
De ce linge lui fis oblation,
Lequel il prit, et cette impression
Lors me laissa de son saint exemplaire.

Enfin sainte Véronne parle si bien que Vespasien se convertit et il est guéri au contact du voile précieux. Le mystère déroule ensuite son action vaste et compliquée. Pilate, Tibère, tous les complices du déicide reçoivent tour à tour leur châtiment jusqu'à ce que, devenu empereur, Vespasien, l'ancien client de la Véronique, achève l'œuvre de Dieu contre Jérusalem. . . . .

L'épisode de la Sainte Face se présente donc comme le nœud du drame. La relique guérit Vespasien, et Vespasien reconnaissant se fait l'instrument de la vengeance divine. De plus, le mérite littéraire de ces deux passages qui frappe surtout quand on les compare avec l'ensemble nous paraît une preuve significative des sentiments du poète. Il n'y a qu'un amour véritable, qu'une piété profonde, qui ait pu jeter dans son ouvrage cette rare mais indiscutable émotion.

Nous aimerions à savoir le nom de ce dévot de la Sainte Face. Malheureusement, comme beaucoup d'autres, l'auteur du mystère de la Vengeance nous est inconnu. Nous en sommes réduits à quelques suppositions très incertaines dont l'une désigne Jean Michel, évêque d'Angers, mort en 1447.

Quoi qu'il en soit, quand on connaît la popularité des Mystères au moyen-âge, quand on sait combien on recherchait leur lecture et combien l'on se pressait à leurs représentations, on peut affirmer que des milliers d'âmes chrétiennes ont savouré et répété les effusions de Véronne devant sa sainte relique. N'y aurait-il pas dans cet exemple séculaire un aimable et salutaire encouragement ?

S. Verret.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

LA CONVERSION D'UN MARÉCHAL DE FRANCE (1)

(Pages intimes.)

La noble femme qui devait être l'ange gardien de celui dont elle vient de raconter la conversion avec un charme irrésistible,

(1) Poussielgue éditeur, rue Cassette 15. prix 2 fr.

affirme, dans le doux aveuglement de son humilité, qu'elle avait été bien moins l'instrument de la grâce que l'heureux témoin de cette inestimable faveur, n'ayant jamais dit aucune parole qui pût révéler ses plus chers désirs. Elle ne parlait pas, c'est vrai, la prudente auxiliaire des desseins miséricordieux de la Providence sur son époux; mais catholique sincère, elle pratiquait sa religion avec une grande fidélité et ne cessait d'adresser à Dieu, dans le secret de son cœur, les plus ferventes supplications.

Nous prendrons son édifiant récit à l'époque où, nouvellement mariée au général Randon, elle était allée le rejoindre en Algérie dont le prince Louis Bonaparte, alors Président de la République, l'avait nommé Gouverneur Général. Elle amenait avec elle la charmante enfant qu'il avait eue d'un premier mariage avec la nièce de Casimir Périer, enlevée prématurément à son amour.

On était au commencement de l'année 1852. Déjà bien des œuvres éminemment chrétiennes avaient été fondées en Algérie par les prédécesseurs du Général Randon; mais toutes reçurent de son gouvernement un sensible développement. Citons d'abord l'orphelinat de Bouffarick dirigé par le R. P. Brumault, de la compagnie de Jésus, avec un dévouement sans pareil. On ne saurait se faire qu'une faible idée des difficultés qu'entraînait, même au point de vue matériel, une pareille fondation ; le personnel se composant presque entièrement de jeunes vauriens ramassés par le bon Père, dans les bas-fonds de la capitale. De là, de fréquents rapports du zélé religieux avec le Gouverneur, qui firent naître entre eux une intimité, dont l'âme du Général recevait à son insu les plus salutaires effets. Aussi la Maréchale ne faisait-elle aucun doute, qu'il n'ait été pour son époux le précurseur de la grâce divine. En effet, à partir du moment où se fit sentir sa douce influence, les actes du Gouverneur Général de l'Algérie furent absolument ceux d'un catholique. Les secours ne manquèrent point aux établissements hospitaliers. Les trappistes de Staouëli et les dames Trinitaires en particulier, trouvèrent en lui un fidèle appui. Mgr Pavy, évêque d'Alger, respectueusement accueilli au palais du gouverneur, y avait toujours la première place. Les mesures protectrices du clergé étaient arrêtées d'un commun accord. Les processions, « Ah ! les processions, s'écrie la

Maréchale en les décrivant avec un pieux enthousiasme, « elles étaient si belles ! si imposantes ! Un immense autel était dressé sur la place du gouvernement, faisant face à la ville qui ressemble à une carrière de marbre blanc. Dès que le Pontife, portant le Très-Saint-Sacrement commençait à gravir les degrés de l'autel, qui était très élevé, le gouverneur arrivait entouré d'un brillant et nombreux état-major ; les généraux de toutes armes se joignaient au cortège ; tous s'inclinaient au moment de la bénédiction donnée à la ville ; les batteries des forts tonnaient ; les tambours battaient aux champs. Puis l'évêque, descendant de l'estrade, s'avançait vers la mer, portant toujours l'ostensoir qui renfermait *Jésus-Hostie* et bénissait l'escadre, ordinairement réunie à cette époque dans le port d'Alger ; alors les batteries des navires et de l'Amirauté répondaient à celles des forts, ou plutôt, toutes ensemble exaltaient le Dieu des armées. Et cela sous un ciel de feu, avec un soleil resplendissant, devant un horizon sans limites et une mer d'azur, en présence d'une foule immense. Les Arabes eux-mêmes étaient frappés de tant de splendeur et ne pouvaient s'empêcher d'y voir le témoignage de la puissance des chrétiens. Revêtus de leurs costumes bibliques, ils se tenaient debout, attentifs et respectueux... Que c'était beau et consolant ces cérémonies qui étaient en même temps la *Fête-Dieu* et la fête des âmes ! Les assemblées profanes, (voire même les fêtes *républicaines*) ne sauraient leur être comparées. »

« Le vendredi saint, le spectacle était tout autre ; mais non moins touchant : la ville était pavoisée de drapeaux en deuil ; les bâtiments, dans la rade, avaient leurs vergues en berne, à trois heures le canon retentissait comme un glas. Les indigènes, trop souvent scandalisés par l'incrédulité plus apparente que réelle de certains soldats, comprenaient que les Français avaient un Dieu, et les en estimaient davantage. »

Dans ses expéditions, le Gouverneur ne manquait jamais de se préoccuper des besoins spirituels de ses troupes ; il voulait qu'un aumônier accompagnât la colonne, et s'il y avait des blessés, il se rendait près d'eux avec lui.

Un détail digne d'être rapporté, trouve ici sa place.

M. l'abbé Suchet, vicaire-général de Mgr Pavy, avait été désigné pour une de ces expéditions ; au premier repas le Gouverneur Général en faisant placer ses convives, semblait

chercher quelqu'un; il aperçut l'abbé Suchet qui se tenait modestement à l'écart derrière les officiers généraux; « M. l'abbé, dit-il, en lui montrant la place à sa droite, venez; vous représentez ici la première autorité, celle de Dieu. »

Dom François Régis, fondateur de la Trappe de Staouëli, a une mention spéciale dans les *souvenirs* auxquels nous empruntons ces édifiants détails. Le général Randon admirait franchement cet éminent religieux, dont les plus grandes épreuves n'avaient pu abattre le courage ni lasser la persévérance.

Organisant cette expédition en Kabylie qui devait avoir un si brillant succès, le général Randon désirait vivement emmener avec lui, comme aumônier, le Père abbé de Staouëli. Horace Vernet, le peintre des batailles et l'ami du général, se trouvait alors en Algérie où il avait retrouvé, par le ministère de Dom François Régis, les douceurs, attachées aux saintes pratiques de la foi; apprenant le désir du Gouverneur, il se porta caution de son acceptation, lui-même devait accompagner la colonne expéditionnaire. Aussitôt un chasseur partit pour Staouëli, porteur d'une lettre du Général contenant les plus vives instances pour que le R. Père fit partie de l'expédition, sa présence pouvant avoir sur les soldats les plus heureux effets. L'abbé, à cette demande inattendue et si peu en rapport avec les habitudes monastiques, hésitait à y adhérer : pour mettre fin à ses perplexités, il consulta ses religieux qui votèrent à l'unanimité pour le départ. Mgr Pavy acheva de le décider en lui disant : « allez, mon père, il est convenable que la religion accompagne en Kabylie le drapeau de la France. » Il s'embarqua pour Bougie accompagné de Horace Vernet; cette expédition chez les Babors fut courte mais décisive : avant d'engager les hostilités le général Randon avait envoyé son *ultimatum* aux tribus hésitantes.

Deux jours s'écoulèrent dans l'attente. Le troisième, les 45 cheicks du pays se présentèrent au camp pour demander la paix. Le Gouverneur les reçut avec dignité, faisant placer les cheicks d'un côté, et de l'autre les otages. Alors les cheicks, par la bouche d'un interprète qui parlait arabe, prêtèrent le serment de fidélité.

Le Gouverneur distribua ensuite à ces cheicks, nommés *caïds* pour la France, des burnous rouges, insignes de leurs

fonctions. Cette scène imposante et pittoresque avait lieu le dimanche 14 juin, jour anniversaire du débarquement des français en Algérie. C'est à vous qu'appartient l'honneur de terminer cette belle cérémonie, dit ensuite le Gouverneur au Père abbé de Staouëli, qui se tenait debout à ses côtés. Aussitôt ordre fut donné de dresser un autel, et *Vernet* se chargea de toutes les dispositions nécessaires pour la célébration des Saints Mystères, qui eut lieu de la manière la plus solennelle.

Quand, à l'élévation, le ministre de Dieu éleva, au bruit du canon, la sainte hostie à demi voilée par un nuage de fumée guerrière, seul encens digne d'un tel sacrifice, le général Randon se sentit profondément ému, et *celle* qui suivait de si près les *étapes* mystérieuses de sa conversion, eut la conviction que c'est à cette date du 15 juin 1853, qu'il faut faire remonter la première pensée qu'il eut de se faire catholique. Le concours de dom François Régis ne pouvait qu'être favorable à sa conversion, en continuant l'œuvre commencée, sans résultats apparents, par son ami le supérieur de l'Orphelinat de Bouffarick.

— Après sa glorieuse expédition du Djurdjura qui acheva en 1857 la conquète de la Kabylie, le général Randon espérait pouvoir se consacrer tout entier à l'œuvre de la colonisation, quand il se vit tout à coup arrêté dans l'accomplissement de ses nobles projets; le ministère de l'Algérie et des colonies venait d'être créé pour faire une situation au cousin de l'Empereur, le prince Napoléon, (cette figure néfaste qui apparaît comme un signe de malheur partout où on la rencontre.) Tardivement prévenu, le gouverneur général essaya vainement d'empêcher les brusques et funestes changements dont son expérience devinait les dangers. La nouvelle organisation faisait au directeur une position que sa dignité ne lui permettait pas d'accepter : il donna donc sa démission et quitta cette Algérie, qui lui était si chère, pour se rendre en Dauphiné, dans sa belle propriété de Saint-Ismier.

L'illustre Mgr Pavy répondit, le 10 août 1858, à la lettre dans laquelle le gouverneur de l'Algérie, devenu successivement lieutenant-général et maréchal de France, lui annonçait sa détermination, en des termes qui sont la plus concluante appréciation de son gouvernement au point de vue religieux.

Il ne lui cachait pas les douloureuses appréhensions que lui causait l'avenir des grandes œuvres dont il avait été l'auteur ou le soutien. La maréchale Randon n'est pas oubliée par le pontife dans l'énumération des bienfaits qui se rattachent au séjour des nobles époux dans cette contrée, qu'ils regardaient à juste titre comme une extension de la patrie.

Durant cette retraite, qui fut du reste de courte durée, la grâce de Dieu, on ne saurait en douter, ne restait pas inactive dans cette âme si docile à ses inspirations. Les événements qui vont suivre, en augmentant ses mérites, hâtèrent le moment où le maréchal ajoutera à toutes ses victoires, celle d'avoir brisé les liens si puissants de l'hérésie, pour devenir le fils soumis et le glorieux champion de l'église de Jésus-Christ !

Le maréchal fut bientôt appelé aux fonctions de major-général de l'armée d'Italie, alors en voie de formation. Il se vit confier ensuite le portefeuille de la guerre qu'il devait garder jusqu'en 1867. Avec cette guerre d'Italie, pour laquelle rien n'était prêt, l'empereur se lançait dans la voie révolutionnaire qui devait le conduire à Sedan.

Le maréchal avait pour le souverain pontife Pie IX une vénération profonde, et, quoique protestant, il n'admettait pas que la souveraineté du chef de l'Eglise catholique dût être moins respectée à cause de sa faiblesse. Pie IX n'ignorait pas le dévouement du maréchal, il lui témoignait en échange la plus flatteuse sympathie. N'était-ce pas, en effet, le ministre de la guerre, qui soutenait les commandants du corps d'occupation contre l'ambassadeur, qui ne se montrait que trop prêt à les accuser.

Un peu plus tard, après la Convention du 15 septembre 1864 qui amena l'évacuation de ce corps des états pontificaux, n'est-ce pas avec une sollicitude toute particulière qu'il forma la légion d'Antibes appelée à l'inestimable honneur de défendre la personne et l'autorité du Saint-Père ? Et, quand les Garibaldiens envahirent en 1867 les états pontificaux, ces soldats de la France, passés au service du Pape, donnèrent à *Valle Corsa, San Giovanni, Monte-Rotondo, Mentana,* des preuves de leur vaillance, qui ne laisseront pas périr leurs noms !

(A suivre). C. DE C.

Une abjuration devant N.-D. de Sous-Terre au XVIIe siècle. — Nous lisons dans les *Etudes religieuses*, nº de février 1892, page 256 : « Pellisson, une fois sorti de la Bastille, n'avait pas un denier vaillant ; Louis XIV apprit le dénuement de cet ancien surnuméraire de l'Académie et lui assura une pension de 6,000 livres. Après son abjuration du calvinisme, dans *l'église souterraine de Chartres*, et sa promotion au sous-diaconat, Pellisson obtint des bénéfices pour 20,000 livres de rentes. » — Puis en note : « Pellisson ne fut nommé historiographe du roi qu'après son abjuration. Colbert, ayant assigné 3,000 livres de pension à Perrot d'Ablancourt, l'avait proposé pour cette même charge en 1682 ; mais quand le ministre dit que M. d'Ablancourt était de la religion P. R. : « Je ne veux point, répondit Louis XIV, d'un historien qui soit d'une autre religion que moi. (Hist. de l'Acad. franç., I. 11.). Toutefois il consentit à ce que la pension fut payée. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lampes. — 102 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en mars, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 70 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant saint Joseph, 14 ; devant sainte Anne, 1. A la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6 ; devant le Sacré-Cœur, 1.

Consécration des Enfants à Notre-Dame de Chartres. — En mars ont été consacrés 67 enfants, dont 28 de diocèses étrangers.

— Parmi les pèlerins du mois de mars, on a pu remarquer le 17, devant N.-D. de Chartres, Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbroock (Canada), et avec lui M. l'abbé Proulx, vice-recteur de l'Université de Montréal. Nous l'avons déjà dit au supplément du 19 mars.

Nous avons parlé dans cette même feuille de la fête de N.-D. de la Brèche, fête toujours fort belle avec sa procession dans les rues de la ville et son pèlerinage. A la cérémonie du soir, qui couronnait une journée de prières dans la chapelle de la Vierge miraculeuse, le prédicateur, M. le chanoine Goussard, a commenté ce texte : Réjouis-toi, glorieuse Vierge, seule tu as exterminé toutes les hérésies. L'histoire locale nous dit les victoires jadis remportées par les Chartrains sur les ennemis de leur foi, sous les auspices de N.-D. Le fléau ou l'indifférence contre lequel il nous faut surtout implorer le secours de N.-D., c'est le mépris pour la doctrine et la grâce de Jésus-Christ.

— Nous sommes prié de rappeler au clergé de Chartres et des paroisses environnantes que la discussion du troisième Cas de

conscience pour 1892 aura lieu le mardi 5 avril, à 1 heure, au Grand Séminaire. Le sujet a été indiqué dans le programme de l'année.

— C'est le 25 mars, en la fête de l'Annonciation, avant les Complies, qu'ont été installés les trois chanoines honoraires qui avaient reçu leur nomination le jour de la fête de saint Joseph : M. l'abbé Hazon, curé-doyen d'Anet; M. l'abbé Genet A., curé d'Épernon et M. l'abbé Fagnoue, professeur de théologie morale.

— Les trois jeunes prêtres ordonnés le 12 mars à la Crypte, restent dans le professorat. M. Amy, à l'Institution N.-D., MM. Chevauché et Gau, à Saint-Cheron.

— La fête de l'adoration mensuelle a été célébrée en l'église de Saint-Aignan au jour où nous mettons sous presse (jeudi 31). Prédicateur : M. l'abbé Bourdon, curé de Pacy-sur-Eure.

— Le prédicateur de carême à Dreux est M. l'abbé de Cassagnes, chanoine honoraire de Cahors.

— La première tournée de confirmation de Mgr l'Évêque de Chartres est indiquée du 24 avril au 3 mai inclusivement, — la seconde, du 13 juin au 22 juin.

— La station de carême, à la Cathédrale, continue devant un auditoire sympathique. Le 27 mars, le prédicateur des dimanches et des jeudis, M. l'abbé Lemoine, aumônier du Lycée, abordant les sujets plus pratiques, a donné une instruction complète et aussi intéressante qu'utile sur la confession. — Le 28, M. l'abbé Dumont, qui parle tous les lundis spécialement pour les hommes, a pris pour sujet le Devoir social : cette sorte de prédication, adaptée aux besoins de l'heure actuelle, semble goûtée à Chartres comme elle l'est ailleurs ; des hommes de toutes les classes de la société s'empressent dans la grande nef de la cathédrale et prêtent une vive attention à cette parole claire, élevée, généreuse. Dans sa conférence sur le Devoir social, M. l'abbé Dumont appuyait sur l'Encyclique de Léon XIII et sur l'Évangile ses hautes considérations touchant la propriété et la liberté; il a insisté avec éloquence sur l'obligation pour tous de l'amélioration personnelle, comme nécessaire à la vraie solution du problème social. — M. l'abbé Dumont prêchera le dimanche des Rameaux et les jours suivants pour la retraite des hommes.

— L'Annonciation de la Sainte Vierge est l'une des fêtes patronales de l'Archiconfrérie de N.-D. de Sous-Terre. Les fidèles ne l'oublient pas ; aussi sont-ils venus nombreux, le 25 mars, faire leurs dévotions à la Crypte. On aime à dire et à entendre le

Verbum caro factum est, au lieu où retentissait, avant la naissance du Verbe divin sur la terre, la prophétie de la Vierge qui devait enfanter.

— Le 19, le concours n'était pas moindre que le 25 à la Crypte, à cause de la fête de saint Joseph. Que de visiteurs et de communiants à sa chapelle! La grande cérémonie de ce jour a été la messe pontificale, célébrée dans l'église souterraine par Monseigneur à l'occasion du 2e anniversaire de son sacre.

— Voici les sujets traités dans les suppléments du mois de mars :

Sommaire du 5 mars : Fleurs de Sainteté, saint Jean-Joseph de la Croix, le miracle et l'apologétique. — Lettre de Mgr l'Évêque de Chartres pour le carême. — Chronique diocésaine: œuvre des Séminaires, œuvre des Pauvres malades. — Nécrologie : le R. P. Reculon; M. L., digne serviteur d'église. — Faits divers.

Sommaire du 12 mars : Lettre pastorale de Monseigneur pour le carême (*suite*). — Souvenir de 1844 à N.-D. de la Brèche. — Chronique diocésaine : Conférence de Saint-Vincent de Paul; Prédications de carême à la Cathédrale; œuvre des Campagnes; œuvre de saint François de Sales. — Fête de saint Thomas d'Aquin au grand séminaire: récit, poésies. — Nécrologie : M. l'abbé Gouache, à Orléans. — Saint Joseph et les missions. — Le petit cierge libérateur. — Faits divers.

Sommaire du 19 mars: Fin de la lettre pastorale. — Chronique diocésaine: Nominations dans le clergé (1); Association du Saint-Sacrement; station de carême; fête de N.-D. de la Brèche; bénédiction d'un calvaire à Montreuil; œuvre des Tabernacles ; première messe et fête patronale à l'Institution Notre-Dame.

Sommaire du 26 mars : Le 2e anniversaire du sacre de Monseigneur ; discours de S. G. — Saint Joseph, patron des chanoines. — Notre missionnaire de Malacca (Le P. Barillon). — Inauguration de la salle synodale. — Chronique diocésaine; nominations dans le clergé (2); une première messe à Nogent-le-Phaye; bénédiction d'une statue de Saint Joseph à Unverre.

PREMIÈRE MESSE D'UN CLERC DE NOTRE-DAME.

C'est toujours une grande joie pour l'Œuvre des Clercs quand l'un de ses enfants a l'honneur de recevoir la consécration sacer-

(1) M. l'abbé Wagner, curé d'Arrou; M. l'abbé Le Joubioux, curé de Saint-Ange-et-Torçay.

(2) Les trois chanoines dont il est parlé plus haut. — M. l'abbé Brune, vicaire d'Arrou.

dotale, et elle aime en faire part à ses bienfaiteurs, et à tous les membres de l'Archiconfrérie. Donc, le samedi 12 mars, M. l'abbé Gau, élève de l'Œuvre, a été ordonné prêtre avec deux de ses condisciples devant Notre-Dame de Sous-Terre, au lieu même où près de dix ans auparavant il avait solennellement prié Marie de le conduire au saint autel. Le même jour, dans l'après-midi, il est venu, suivant un usage touchant, apporter aux jeunes Clercs, ses successeurs, et à ses anciens maîtres, sa première bénédiction. Puis le lendemain, à 7 h. 1/2, en présence de l'Œuvre tout entière, et de sa nombreuse et pieuse famille, il a dit sa première messe à Notre-Dame de Sous-Terre : Un prêtre de plus, c'est une grande joie au ciel, dans l'Église souffrante et sur la terre : telle a été la triple pensée développée par M. le Supérieur dans son allocution. Il a pu ajouter que c'était une grande joie surtout pour l'Œuvre des Clercs et ses bienfaiteurs, ainsi que pour les parents du nouveau prêtre. Pour ceux-ci, c'est un honneur et une récompense ; pour l'Œuvre et ses bienfaiteurs, c'est un puissant encouragement et une précieuse bénédiction. Toutes les premières messes dites à la Crypte ont un charme pénétrant : la présence presque sensible de Marie, les mystérieuses lampes, les cierges ardents, les chants purs et naïfs des enfants, et pour les Clercs, les pieux souvenirs de jeunesse, tout contribue à les rendre émouvantes. Nous savons que plusieurs personnes aussi ont été vivement impressionnées.

Nous ne parlerons pas de la fête intime que les jeunes Clercs ont offerte ensuite à leur aîné et qu'une visite auguste et imprévue a gracieusement rehaussée : nous arrivons de suite à la première messe de M. l'abbé Gau dans sa paroisse natale, à Houville. C'était le 15 mars : l'église, belle par elle-même, était superbement parée; une nombreuse couronne de prêtres, dont plusieurs originaires d'Houville, entouraient leur nouveau confrère, une assistance considérable pour un jour ouvrier apportait à la famille par sa présence un beau témoignage de sympathie. Rien n'avait été oublié par le zèle de M. le Curé. Mais ce qui frappait particulièrement, c'était la fanfare composée de jeunes gens du pays et conduite avec art et décision par le frère même de M. l'abbé Gau. En jouant à l'entrée, pendant l'office, à la sortie, ses meilleurs airs, elle a donné à toute la cérémonie un éclat remarquable. Les chants aussi ont été fort bien exécutés. Après l'Évangile, M. le Curé de Voves, ancien Curé d'Houville, a félicité la paroisse de l'esprit religieux dont elle a toujours fait preuve, et de l'honneur que lui apporte l'élévation à la prêtrise de l'un de ses enfants; il a rappelé la grandeur du sacerdoce, ses principaux droits et ses devoirs, et en a montré le modèle dans S. Joseph, patron du nouveau prêtre, et

sous les auspices de qui avait eu lieu son entrée dans la sainte hiérarchie. La messe s'est poursuivie au milieu du recueillement général. Nous sommes sûrs que la paroisse d'Houville gardera un long et beau souvenir de cette pieuse cérémonie.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1e Malgré une gêne croissante, je veux être fidèle à mon abonnement à la *Voix de Notre-Dame* de Chartres, afin que ma modeste offrande, vous aidant dans votre si belle *œuvre des vocations pauvres*, assure la vocation de mon fils aîné qui vient d'entrer au Séminaire d'Issy; je le recommande à vos prières, ainsi que nos santés et nos biens temporels. Que Notre-Dame de Chartres nous bénisse tous. (J. B., à B. L. R., diocèse de Paris).

2e Il s'agissait pour mon fils de subir un examen important pour son avenir. Une messe a été dite à N. D. S. T., j'ai demandé une neuvaine à laquelle je me suis associée avec une promesse particulière à la Sainte Vierge si j'étais exaucée. Mon fils a été reçu. (M. M., à Chartres).

3e Reconnaissance à Notre-Dame de Chartres pour la guérison d'une jeune fille obtenue par son intercession. Nappe d'autel avec sa garniture offerte pour la Chapelle du Sacré-Cœur de Marie, en action de grâces. (G. de T.).

4e J'avais promis à Notre-Dame de Chartres une lampe pour neuf jours, si elle exauçait mes vœux de me secourir dans des embarras d'affaires. Comme j'ai été pleinement exaucée, je viens vous prier de commander cette lampe. (Z. à S., diocèse de Chartres).

5e Je vous avais demandé une neuvaine de prières pour ma fille gravement malade. Exaucée cette fois encore par notre puissante Protectrice, je vous demande une autre neuvaine en action de grâces; ci-joint l'offrande dans ce but. (J. P., à D., diocèse de Chartres).

6e Une jeune personne qui a été consacrée à N.-D. de Chartres va se marier dans quelques jours. La manière dont cet événement de famille s'est préparé nous a montré la protection visible de Notre-Dame; aussi nous venons la remercier et solliciter de plus en plus cette protection. Veuillez dire une messe pour nous à son autel. (L., à B., diocèse d'Evreux.)

7e Actions de grâce à Notre-Dame et à saint Joseph pour une guérison obtenue au commencement de ce mois. Nous les prions de continuer leur protection sur toute la famille. (S. J., à Chartres).

8° Nos deux enfants viennent d'échapper à la mort; atteints tous deux d'une maladie, mortelle ici pour quantité d'enfants, ils étaient dans un état désespéré, quand ma femme implorant avec moi N.-D. de Chartres a fait à cette Bonne Mère une promesse importante si elle nous conservait nos chers enfants. C'était le soir. Le lendemain matin, le mieux était constaté, il s'est accentué, et la guérison s'est accomplie. Une messe d'action de grâces à Notre-Dame, s'il vous plaît ! (G., à B., diocèse de Quimper).

L'ENFANT DE MARIE ET L'EXTRÊME ONCTION

Ce n'est pas seulement dans sa ville privilégiée que Notre-Dame de Chartres opère ses merveilles, en voici un trait frappant qui remonte déjà à plusieurs années et qui eut lieu dans une campagne de la Normandie.

Marie Thérèse de C.., avait à peine 18 mois quand d'horribles convulsions la conduisirent aux portes du tombeau. La mère désolée consacra sa chère enfant à Notre-Dame de Chartres et aussitôt tout danger disparut, elle était rendue à la vie. Cette enfant de bénédiction quitta les livrées de la Sainte Vierge à l'âge de 7 ans, mais on renouvela sa consécration à sa Mère du ciel. Quelques mois après elle fut subitement prise d'une congestion pulmonaire, compliquée bientôt d'une asphyxie qui avait rendu sa peau toute noire, comme si elle eût été carbonisée. Trois habiles médecins appelés auprès de la petite malade lui appliquèrent des remèdes énergiques, dans le but de conjurer le mal, sans parvenir à en arrêter les progrès.

La chère enfant se sentant mourir demanda qu'on fît venir M. le curé pour lui donner l'absolution. Il faut dire que selon l'usage du petit catéchisme qu'elle suivait avec beaucoup de succès, elle s'était déjà confessée.

Le bon pasteur accourut et fut profondément ému de sa foi, de sa piété et de sa tendre sollicitude pour la douleur des personnes qui l'entouraient. — « Je serais bien contente d'aller au ciel voir le bon Dieu, leur disait-elle, mais je voudrais vous emmener avec moi. » Cependant le danger devint imminent. Son père, déjà si éprouvé par des malheurs successifs, voyant le cher trésor de son cœur prêt à lui échapper, voua la mourante à la Très Sainte Vierge jusqu'à sa première communion, promettant de lui en faire reprendre les blanches livrées qu'elle avait déjà portées.

L'engagement fut pris aussi de la conduire à Lourdes en

pèlerinage si elle était rendue à la vie. — Mais la mort restant inflexible s'approchait toujours — « Faites vite » dit l'un des docteurs au curé qui s'apprêtait à lui donner l'extrême-onction. Trois minutes de retard et le ministre de Dieu, selon son propre témoignage, n'aurait plus trouvé qu'un petit cadavre.

« Faites vite » parole terrible dans son laconisme qui redoublait les angoisses du pauvre père et de tous les témoins de cette scène déchirante. Le prêtre, en toute hâte, commence les onctions. Comme il était à celles des mains, l'enfant dit tout à coup : « ô M. le curé, que vous me faites du bien, je vais mieux, » et quelques instants après, elle ajouta : « vous m'avez guérie. »

L'enfant de Marie était en effet sauvée, la convalescence fut prompte et peu de temps après elle écrivait à sa grand'mère une jolie petite lettre pour lui montrer, disait-elle, son entière guérison. Devant un fait si étonnant, n'est-il pas permis de croire que la sainte Vierge, invoquée avec tant de foi et d'amour, n'avait point abdiqué son pouvoir d'intercession, mais qu'elle avait obtenu une double faveur par cette manifestation toute divine du sacrement institué par Notre Seigneur Jésus-Christ pour le bien spirituel et corporel des malades...

NÉCROLOGIE

Mort édifiante d'un jeune Clerc de Notre-Dame.

Nous recommandons vivement aux prières des membres de l'Archiconfrérie de N.-D. de Sous-Terre et des lecteurs de la *Voix*, l'âme de Damien Thariot, clerc de Notre-Dame, mort dans sa famille, à Viabon, le premier jour du mois de mars. Damien semblait marqué dès son âge le plus tendre pour le sacerdoce. Fier d'être enfant de chœur dans sa paroisse natale, il remplissait les cérémonies de l'Église avec une piété et une gravité étonnantes. Quelle ardeur il apportait aussi à l'étude de son catéchisme! Il avait à peine six ans que déjà il témoignait le désir d'être prêtre un jour et d'entrer à la Maîtrise. Sur ce sujet, il n'entendait point la plaisanterie, et quand on faisait mine de vouloir contrarier ses goûts, le pauvre enfant se retirait à l'écart et pleurait à chaudes larmes. Autant sa peine fut cuisante, quand une première fois il fut ajourné, faute de place, autant sa joie fut vive lorsqu'il reçut enfin son admission tant désirée. Une fois arrivé près de Notre-Dame de Chartres il justifia toutes les espérances qu'on en avait conçues. Nature délicate, énergique et timide tout à la fois, il pas-

sait sans bruit au milieu de tous ses petits condiciples; il ne se faisait remarquer que par sa grande bonne volonté en toutes choses, et spécialement par son ardeur au travail et sa promptitude à retenir les cérémonies compliquées de la sainte messe. Son curé disait de lui : « Jamais il ne ne nous a fait la moindre peine : la première qu'il nous ait causée, c'est de mourir ». Ses maîtres et ses condisciples en disent autant.

Pendant près de quatre mois il les édifia de toute manière : aussi se réjouissait-on bien sincèrement, quand on le vit guéri d'une première maladie, et prêt à reprendre le train ordinaire des exercices. Hélas ! la nuit même qui précéda le jour où il devait rentrer dans les rangs, il ressentit les premières atteintes de la terrible méningite qui devait le conduire au tombeau. Grâce à Dieu et à Notre-Dame, ce mal effrayant sembla ne le saisir qu'à regret, et après avoir tardé à se déclarer, ne se manifesta point par ces crises et ces agitations que l'on connaît. Le petit malade souffrait, mais avec calme et patience, sans se plaindre ; il prenait part aux prières qu'on lui suggérait, récitant l'*Ave Maria*, s'offrant à Dieu, et acceptant tout ce qu'exigerait sa sainte volonté. Il était dans ces dispositions quand, pour plus de sûreté, on résolut de lui donner les derniers sacrements. Les derniers sacrements ! hélas ! il n'avait point encore fait sa *première communion* ! On orna sa petite chambrette de fleurs et de tapis, on étendit sur son lit une couverture bien blanche, et le *Jésus* qui aime tant les petits enfants, vint à lui pour la première et la dernière fois : cérémonie inoubliable pour ceux qui en furent témoins, où sembla se refléter, sur le front de l'heureux premier communiant, l'aurore du ciel qui allait s'ouvrir pour lui.

Il était temps : la maladie continuait sa marche impitoyable, et bientôt après il perdait la connaissance pour ne la recouvrer qu'à des intervalles fréquents, mais fugitifs et rapides. Dans ces moments précieux il répondait du regard ou des lèvres à ses visiteurs; il leur souriait même avec grâce. Mais ensuite il paraissait comme absorbé dans un beau rêve que troublaient seulement des accès de douleur. Dans son délire, il se croyait à la Maîtrise, parmi ses camarades, aux pieds des saints autels. Continuellement il servait la messe, récitant les répons, faisant des signes de croix, présentant les burettes : nous l'avons vu joindre les mains avec une gravité et une piété angéliques. Il répétait aussi des invocations jaculatoires, particulièrement en l'honneur de Saint Joseph.

Saint Joseph répondit à son appel : le 1er mars il attira vers lui l'âme du cher malade qui semblait dormir, et dont la figure, quoique portant l'empreinte de la mort, restait belle à voir. Le surlendemain, huit de ses condisciples, conduits par quatre de

leurs maîtres, vinrent au nom de la maison tout entière, prier près de sa dépouille encore visible, et lui rendre les derniers devoirs. La messe de *Requiem*, le *Pie Jesu* de Niedermeyer, si touchants déjà par eux-mêmes, prenaient sur les lèvres, de ces jeunes chanteurs et près de ce cercueil d'un des leurs, un accent plus saisissant encore. M. le Supérieur, qui avait présidé toute la cérémonie résuma en peu de mots, avant l'absoute, les tristesses causées par une mort si prompte, les consolations inspirées par une vie si courte et si belle aux yeux de Dieu. A ses parents affligés, mais fortifiés par leur foi chrétienne, il montrait leur enfant prenant place, non loin du Jésus de sa première communion et de sa Notre-Dame, aux pieds de l'autel de l'Agneau, où les SS. Innocents, patrons des Clercs, jouent avec leur palme et leur couronne : *Aram sub ipsam simplices.* Le petit clerc de Notre-Dame a rejoint ceux, qui s'étant assis sur les mêmes bancs, l'ont précédé dans le même paradis. Puisse-t-il, de là-haut, veiller sur ses deux familles, auxquelles il a pensé jusqu'au bout et qui ne l'oublieront pas !

SŒUR THÉOPHILE, RELIGIEUSE DE SAINT-PAUL

La paroisse de Saint-Luperce (canton de Courville) et les paroisses avoisinantes viennent de faire une perte sensible en la personne de Sœur Théophile, supérieure des Sœurs de Saint-Paul à Saint-Luperce.

Née à Jonville, département de la Meuse, le 28 août 1825, Sœur Théophile (Rose-Victoire Pector) puisa, dans les exemples de sa chrétienne famille et dans les principes d'une solide éducation, les premiers germes de la vocation religieuse. Dès son enfance, elle aimait à se livrer à la prière, à chanter de pieux cantiques, à visiter le Saint-Sacrement. Ces premières effusions de sa piété naissante étaient restées dans sa mémoire comme le plus doux des souvenirs, elle n'y pouvait songer sans attendrissement, et elle remerciait Dieu de tout son cœur de ce que les mêmes pratiques de dévotion qui avaient été le charme de sa jeunesse, faisaient encore la joie, la consolation et la force de sa vieillesse. Les sacrifices les plus généreux de la volonté ne coûtaient rien à son âme ardente, et les mortifications corporelles elles-mêmes n'effrayaient pas son courage. Plus d'une fois elle se priva de son repas pour le donner aux pauvres.

Ces austérités prématurées avaient nui à sa santé. Aussi quand Rose-Victoire manifesta à ses parents son désir de se donner à Dieu dans la vie religieuse, ceux-ci refusèrent-ils pendant quelque temps d'accéder à sa demande. Ce ne fut qu'à l'âge de vingt-et-un ans qu'elle obtint leur consentement. Après lui avoir donné sa

bénédiction, sa pieuse mère lui dit : « Partez, ma fille, je ne vous retiens plus. Si je ne devais pas mourir, je vous dirais : Restez. Mais comme je ne dois pas toujours demeurer sur la terre, partez, allez où Dieu vous appelle. »

L'attrait de la jeune fille était pour la vie contemplative dans l'ordre du Carmel, et la divine Providence, qui avait sur elle d'autres vues, lui avait désigné la maison de Chartres. Elle quitta donc sa famille en 1846. A cette époque, c'était encore un long et pénible voyage que de venir en voiture publique de la Lorraine à Chartres. La future religieuse, déjà affaiblie par la pénitence et par les émotions inséparables du départ, contracta, le long du chemin, un rhume opiniâtre. Les soins les plus assidus ne parvinrent pas à l'en débarrasser. Le supérieur du Carmel, M. l'abbé Paquert, de sainte et vénérée mémoire, persuadé qu'une si frêle santé ne supporterait pas les sévérités et les exigences de la vie claustrale, ne voulut pas cependant qu'une telle âme fût perdue pour la vie religieuse. Le 20 octobre 1846, il conduisit lui-même Rose-Victoire à la communauté de Saint-Paul. Mère Victorine, alors maîtresse des novices, n'eut pas de peine à reconnaître l'excellence du trésor qui lui était confié : elle voua dès lors à Sœur Théophile son affection et son estime.

Aussi, dès le 3 mai 1847, la jeune fille était admise à prendre le saint habit ; le 7 octobre 1849, elle prononçait ses vœux.

Après un séjour de quelques années, comme sœur institutrice, à Châteaudun, elle demanda la faveur de se consacrer aux missions. Mais son état de santé donnait trop d'inquiétude encore pour que ses vœux pussent être exaucés. A la date du 22 septembre 1852, nous la retrouvons à Saint-Luperce, comme supérieure de la maison de Saint-Paul. C'est dans cette maison, fondée et entretenue par la générosité de la famille de Cossé-Brissac, que la bonne religieuse devait passer le reste de sa vie. Dès lors, sans rien négliger des devoirs de la piété, elle se consacra tout entière aux œuvres de charité ! Avec l'aide de ses compagnes dévouées, elle s'appliquait à développer dans l'âme des jeunes filles qui fréquentaient l'ouvroir et l'école, les principes d'une solide piété et d'une forte éducation chrétienne. Sa sollicitude se portait avec un intérêt particulier vers les plus jeunes enfants, et c'était son bonheur, on pourrait dire son orgueil, de leur apprendre les prières et de leur faire réciter le catéchisme.

Elle excellait aussi dans le soin des malades. Elle courait à leur chevet et leur prodiguait tout son dévoûment. Sa longue expérience lui avait donné de véritables connaissances, dont elle usait avec prudence et discrétion. Aussi, à Saint-Luperce et aux alentours, le nom de la sœur Théophile était-il vénéré et béni.

Nous ne dirons rien de ce qui entretenait en elle cet amour de Dieu et du prochain. Les compagnes assidues de sa vie pourraient témoigner que la charité de l'excellente supérieure se fondait visiblement sur l'observation exacte et même rigoureuse de la règle, suivant ce mot de l'Imitation : Qui vit de la règle, vit pour Dieu ; — sur la vie intérieure, sans cesse entretenue par les exercices de piété et surtout par la Sainte Eucharistie : chaque jour, elle faisait de longues visites au Saint Sacrement ; — sur l'esprit de pénitence enfin : toute sa vie, elle y demeura fidèle, sans craindre même les plus rudes mortifications de la chair.

Ces choses sans doute ne sont pas rares : c'est le spectacle d'édification que nous donnent journellement nos ferventes communautés. Sœur Théophile, pendant quarante ans, continua d'agir ainsi. Pendant quarante ans, elle porta allègrement ce joug du Seigneur, qu'elle eût désiré plus pénible et plus lourd et qu'elle trouva toujours, suivant la parole du Maître, doux et léger. Pendant quarante ans, elle donna ainsi l'exemple des vertus chrétiennes et de la vie religieuse, recommençant le jour ce qu'elle avait fait la veille et ne trouvant, dans son incessant labeur, ni monotonie, ni fatigue, parce qu'elle travaillait pour Dieu.

Elle était mûre pour le ciel... Après quelques jours de maladie, elle s'éteignait doucement le 20 février dernier, dans la soixante-septième année de son âge.

Le monde, malgré son air d'indifférence, est moins insensible qu'on ne le croit à la sainteté et à la vertu. On le vit bien aux obsèques de la regrettée Sœur. Malgré la difficulté de la saison, l'église de Saint-Luperce était pleine de fidèles attendris, qui venaient témoigner de leur respect et de leur reconnaissance.

Et maintenant, vaillante religieuse, en attendant le jour de la résurrection, reposez en paix dans le cimetière de cette paroisse qui vous fut si chère, à la porte de cette église où tant de fois votre âme trouva la paix, la consolation et le courage. Votre souvenir vivra parmi ces populations qui vous ont connues et qui, grâce à vous, aimeront Dieu comme vous, ô Sœur Théophile !

— Voici d'autres personnes décédées depuis un mois, qui ont un droit particulier aux suffrages des enfants de N.-D. de Chartres :

Le R. P. Marin de Boylesve, jésuite, au Mans. — M. l'abbé Riche, prêtre de Saint-Sulpice, à Paris. — M. l'abbé Héline, doyen du chapitre de Poitiers. — Le R. P. Reculon, mariste, décédé à Chartres. — M. l'abbé Gouache, à Orléans.

Sœur Marie Theudosie, née Agnès Bouland, décédée à la com-

munauté de Saint-Paul le 27 février, âgée de 58 ans dont 34 de Religion.

Sœur Rémy, née Jeanne Joannel, de la communauté de Saint-Paul, décédée à Houdan le 26 mars, âgée de 60 ans dont 40 de Religion.

Mme Bochin-Champion, Mlle Marie-Joseph Compagnon, Mme Fuzelier et Mme Macé-Durand, à Chartres. — M. Lorin Cyrille, à Chartres. — Mme veuve Belloe, à Bordeaux. — Mlle Beuschet, à Saint-Joseph de Cluny. — Mme veuve Bournisien (autrefois de Chartres), à Paris. — M. Lefebvre-Martellière, à Vendôme. — M. François Castillon de Saint-Victor, à Saint-Bomert. — Mme Galhault, à Gien. — M. d'Argouges. — Mme Victorine Gregé-Hoyau, à Yermenonville. — M. Félix Cirasse, à Bonville, près Chartres. — Mlles Quandalle et Catrice, à Dunkerque. — Mme Pelletier, au Mans. — Mlle Mathilde Sureau, et Mlle Marie Meissens, à Bellefontaine. — Mmes Coutil et Ferrand, à Amiens. — M. Hubert-Goussard, à Puteaux. — M. Lejard, à Nogent-le-Rotrou.

M. L'ABBÉ LAIGNEAU.

Une lettre de l'Évêché vient d'annoncer au clergé diocésain la mort de M. l'abbé Marie-Henri-Florent Laigneau, curé de Saint-Hilaire-sur-Yerre, décédé le 27 mars, dans sa quarante-quatrième année. Les membres de l'Association des prêtres défunts, acquitteront une messe à son intention.

M. l'abbé Laigneau était neveu d'un ancien supérieur du Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou, M. Genet, dont beaucoup de prêtres gardent un précieux souvenir. Né le 6 avril 1848, à Morancez, M. Laigneau a fait ses classes de latin à Nogent et ses études de philosophie et de théologie à Chartres. Ordonné prêtre le 3 juin 1871, il fut d'abord curé de Boisgasson ; il devint, le 4 juin 1877, curé de Saint-Hilaire-sur-Yerre, où il a continué pieusement et laborieusement, jusqu'à la fin, l'exercice de son ministère, malgré le délabrement de sa santé qui donnait depuis longtemps de grandes inquiétudes. Que le Seigneur reçoive son âme dans la paix éternelle ! Que sa famille et particulièrement son frère bien-aimé, curé d'une autre paroisse du diocèse, reçoivent nos vives condoléances !

FAITS DIVERS

Vingt et unième assemblée générale annuelle des catholiques de France. — La vingt et unième assemblée générale des catholiques de France se réunira à Paris les 10, 11, 12, 13, 14 mai prochain. Dans les circonstances graves que nous traversons, les catholiques

ont plus que jamais le devoir de se réunir, de se concerter, pour assurer l'unité et par conséquent l'efficacité de leur action dans les luttes qui les attendent.

Rome. — Léon XIII a assisté le 25 mars pendant une heure, à la promulgation des décrets consacrant les miracles attribués à trois Vénérables. Le Pape a prononcé un discours sur leur vie. Il a reçu ensuite une députation mexicaine venue pour faire bénir une couronne d'or et de pierreries destinée à la statue de la Vierge au Mexique.

Un centenaire. — Le 8 septembre 1893 sonnera le Centenaire de la levée du siége de Dunkerque que les pieux habitants de cette Cité ont toujours attribuée en premier lieu à la céleste protection de N.-D. des Dunes au jour d'ouverture de sa neuvaine : tous les bons Dunkerquois célèbreront avec foi et piété ce glorieux anniversaire. Il est question d'organiser à cette occasion une exposition de tous les ornements à l'aiguille et des objets d'orfèvrerie religieuse qui seront offerts à cette date mémorable à N.-D des Dunes.

Nouvelle-Guinée. — Les missionnaires de N.-D. du Sacré-Cœur ont apaisé une révolte des indigènes contre les Anglais ; le conflit avait dégénéré en vraie guerre de guérillas.

La paix a été rétablie au moyen de la bannière du Sacré-Cœur. Partout où cette bannière sera arborée, les indigènes seront assurés qu'on ne tirera pas sur eux, et qu'il ne sera pas exercé de représailles sur les habitants. De leur côté les sauvages ont juré de ne point tirer sur les européens qui s'avanceront avec cette même bannière, le signe de la paix. Mgr Verius, qui a concln ce touchant traité, est en route pour Rome.

Paris consacré à Saint-Joseph. — Le dimanche 20 mars la consécration du diocèse de Paris à Saint Joseph avait attiré, dans toutes les églises et surtout à Notre-Dame, des foules considérables. Les cérémonies que présidait le cardinal Richard ont été magnifiques. Dans l'après-midi, la basilique était en grande partie remplie d'hommes. Cette foule immense, dit le *Monde*, s'associait d'une grande voix au chant religieux ; elle a pieusement écouté et la puissante parole de Mgr d'Hulst célébrant les priviléges et disant les devoirs qui résultent du patronage de Saint Joseph, et la touchante allocution que le cardinal Richard a tiré de son cœur d'évêque et de père ; elle a répété, à la suite du Cardinal Archevêque, qui la prononçait du haut de la chaire, la formule de consécration au glorieux chef de la Sainte Famille.

Discours de Mgr d'Hulst à la Chambre. — Les explosions par la dynamite qui viennent de se produire à Paris attestent les complots

des anarchistes, de cette élite des sectaires, ennemis non seulement de l'Église, mais de la société qu'ils veulent démolir. Paris s'en effraie; toute la France s'émeut en voyant se développer si vite et si monstrueusement lés conséquences des doctrines radicales. D'autres faits que les explosions, sont venus jeter le trouble dans les esprits, et alarmer les hommes d'ordre comme les hommes de foi. L'église Saint-Merri et l'église Saint-Joseph, dans la capitale, ont été envahies pendant la prédication du soir par des bandes d'anarchistes; ici le R. P. Lemoigne et là M. l'abbé Lenfant ont été obligés de quitter la chaire où ils traitaient de la question sociale selon la morale de l'Évangile; il y a eu au saint lieu des scènes navrantes d'impiété et de tumulte; et la police, appelée par les ministres du culte, n'est pas venue. — La question de Saint-Merri a été portée le 26 mai à la tribune du Parlement; M. Delahaye, député d'Indre-et-Loire, a exprimé vigoureusement l'indignation publique contre les désordres de l'église Saint-Merri.

Ce fut pour Mgr d'Hulst l'occasion de prononcer son premier discours à la Chambre. Il a parlé avec clarté, avec une irréfutable logique, forçant au silence ses adversaires qui, par leurs interruptions bruyantes et insolentes, avaient espéré vaincre la force du caractère et la présence d'esprit de l'orateur. Citons quelques paroles de l'éloquent prélat.

« Si vous vous faites les juges de ce que nous pouvons dire ou ne pas dire dans ces questions qui se rattachent aux matières de l'enseignement religieux, nous irons chercher dans les glorieuses annales de l'Église, et nous répéterons ces mots de l'apôtre saint Paul : « La parole de Dieu n'est point enchaînée, » *Verbum Dei non est alligatum.*

Il appartient aux pasteurs de l'Église de recommander à ceux qui, dans les temples, portent la parole de Dieu, de s'exprimer avec prudence et réserve, mais ils ne doivent pas renoncer au droit sacré d'enseigner dans son intégrité la morale de Dieu et de l'Église. Cette protection que nous tenons du Concordat, nous la demanderons au gouvernement, qui nous la doit. Si elle nous est refusée, après avoir protesté contre l'injustice, nous nous exposerons à tous les inconvénients et à toutes les persécutions.

Nous pouvons souffrir longtemps et beaucoup; mais nous aurons le dernier mot, et si la forme du gouvernement succombe, ce ne sera pas nous, ce sera vous qui l'aurez tuée. »

— Évidemment Mgr d'Hulst avait parlé pour le pays plus encore que pour la Chambre, La majorité a voté un ordre du jour nullement favorable aux ministres du culte. Aussi, le lendemain, les anarchistes ont-ils recommencé à l'église Saint-Joseph, sans aucun prétexte du côté de l'orateur.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 3 avril, dimanche de la Passion, *semi-double*, messe de paroisse, à 9 h.; office capitulaire, à 10 h. 3/4; les vêpres, à 3 h. — Entre vêpres et complies, sermon par M. l'abbé Lemoine.

Le lundi, à 8 h. du soir, conférence pour les hommes, par M. l'abbé Dumont. — Le jeudi, à 8 h. du soir, instruction par M. l'abbé Lemoine.

Le mercredi soir à 5 h., à la chapelle Saint-Piat, commencement de la retraite pour les jeunes personnes de la Persévérance et les Enfants de Marie, retraite prêchée par M. l'abbé Brunel, curé de Morancez. Le jeudi, le vendredi et le samedi, l'exercice du matin, à 7 h. et celui du soir, à 5 h.; clôture le dimanche des Rameaux.

Le vendredi 8, fête de N.-D. des Sept-Douleurs ; chemin de la Croix, à 4 h.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 3 avril, dimanche de la Passion, les offices aux heures ordinaires. — Catéchisme de Persévérance.

Mardi et jeudi, à 8 h., instruction et salut du Saint-Sacrement. — Vendredi, à 8 h., chemin de la Croix.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 3 avril, dimanche de la Passion, les offices, à 10 h. et à 3 h. — Catéchisme de Persévérance.

BIBLIOGRAPHIE

ANNUAIRE DE L'UNION FRATERNELLE (2e ANNÉE. — 1893), 14, *rue des Petits-Carreaux*, 14, *Paris*. L'UNION FRATERNELLE des patrons chrétiens publie un annuaire dont le premier volume a paru en janvier 1892 et dont elle prépare une nouvelle édition considérablement augmentée. Ce volume est partout accueilli avec faveur, comme répondant au besoin si généralement reconnu de grouper tous les catholiques. Les négociants et industriels, les familles chrétiennes, le clergé, les établissements religieux, y trouvent des informations faciles pour réserver leurs achats aux maisons qui partagent leurs sentiments. Cet annuaire contient les adresses de tous les négociants par lettre alphabétique, par profession et par pays ; les propriétaires, les architectes, les hommes de loi, y ont aussi leur place ; tous les journaux et organes de la presse catholique, semaines religieuses, bulletins d'œuvres, etc., y sont indiqués avec soin. Les inscriptions sont admises seulement sur les références que donnent les souscripteurs pour justifier de leur honorabilité commerciale et leurs habitudes chrétiennes.

L'inscription dans cet annuaire se fait moyennant une cotisation de *cinq francs*. Cette cotisation est payable à la remise gratuite du volume et donne droit à une triple insertion, savoir : par ordre alphabétique des noms ; par ordre alphabétique des professions ; par département.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE

5e Numéro — LA VOIX — Mai 1892

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

AVIS. — ESQUISSES BIOGRAPHIQUES; LA CONVERSION DU MARÉCHAL RANDON (*Suite et fin*). — APPARITIONS DE LA T. S. VIERGE. — LE FRÈRE CYRILLE. — CHRONIQUE DE N. D. DE CHARTRES. — EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE. — HOMMAGE A N. D. DE CHARTRES (POÉSIE). — CHATEAUDUN; UNE ROSIÈRE. — UNE CÉRÉMONIE DE FIANÇAILLES. — UNE FÊTE DE PREMIÈRE COMMUNION. — NÉCROLOGIE : M. L'ABBÉ TONDUT, ETC. — FAITS DIVERS. — OFFICES DES PAROISSES. — BIBLIOGRAPHIE.

AVIS

Nous apprenons au dernier moment que Mgr l'Évêque de Chartres vient d'écrire aux curés de son diocèse, au sujet des Pèlerinages du mois de mai. Nous nous proposons de reproduire cette lettre importante dans notre prochain Supplément.

Monseigneur annonce pour le jeudi, 19 mai, le pèlerinage diocésain à Notre-Dame de Chartres; cette année ce sont les paroisses appartenant aux arrondissements de Chartres et de Nogent-le-Rotrou qui tout spécialement y sont convoquées.

Un pèlerinage des étudiants catholiques de Paris et d'ailleurs est attendu pour le 29 mai. Quant à celui de la paroisse de St-Sulpice de Paris, il est fixé, comme les années précédentes, au lundi de la Pentecôte.

Pour les groupes plus ou moins nombreux de pèlerins que l'on désire amener à Chartres, on fera bien d'informer à l'avance M. le supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

LA CONVERSION DU MARÉCHAL RANDON (1)

(*Suite et Fin.*)

La santé du ministre de la guerre demandant du repos, il se rendit avec la maréchale en Dauphiné, où ils possédaient

(1) Prix : 2 fr. — Poussielgue, éditeur, rue Cassette, 15.

le manoir de Saint-Ismier. — Un matin que Mme Randon revenait de l'église, elle fit part à son époux, qu'elle rencontra dans le parc, du désappointement qu'elle avait eu de ne pouvoir entendre la messe qui avait été dite plus tôt que de coutume.

Pourquoi, lui demanda le maréchal, ne feriez-vous pas bâtir une chapelle? Vous auriez alors la messe à votre heure; et sans attendre la réponse, il indiqua aussitôt l'architecte auquel il faudrait s'adresser : je prierai, ajouta-t-il, le colonel du génie Charton, qui a été en Algérie, de me donner son avis pour élever un monument, nous rappelant par sa forme, cette Algérie que nous aimons toujours!

Ce plan devait avoir une prompte réalisation : on choisit un endroit du parc, se détachant plus élevé en face des belles montagnes, si souvent décrites par les touristes, pour construire la chapelle, qui, dédiée à Marie, devait porter le gracieux vocable de *Notre-Dame-de-la-Vallée.*

Les travaux furent conduits avec entente et rapidité; le maréchal, à son retour des eaux d'Aix, les surveillait avec un visible intérêt. Dès que la charpente et le dôme furent achevés, pour couronner l'édifice d'une croix fort lourde, on avait fixé le 4 octobre 1865. Le matin même, Mme Randon reçut une lettre du père Olivaint, de la Compagnie de Jésus, dans laquelle il la conjurait de remettre *au cher séparé,* (c'est ainsi qu'il appelait le maréchal dans sa correspondance avec sa pieuse épouse), une petite médaille du Sacré-Cœur qu'il joignait à sa missive, la maréchale se demandait comment elle pourrait répondre au désir du bon père, quand, se souvenant, par une inspiration subite, que cette date du 4 octobre, choisie pour élever la croix sur le dôme de la chapelle, était celle même de leur mariage, elle s'empressa d'en rappeler le souvenir à son époux qui, à son tour, lui témoigna les plus affectueux regrets d'avoir pu ainsi l'oublier. Alors la maréchale pleine de *clémence* et de *générosité* lui demanda, comme témoignage de *ferme propos*, d'accepter la petite médaille qu'elle lui présentait : il la prit et la porta, sans jamais la quitter, jusqu'à son dernier soupir.

Le 8 septembre 1866, il y eut grande fête au manoir... La chapelle était prête et Mgr Ginoulhiac, évêque de Grenoble, avait consenti à venir pour la bénir. Plusieurs officiers

du maréchal s'étaient aussi rendus à Saint-Ismier, d'autres se trouvaient de service auprès de lui. Tous suivirent l'illustre châtelain, lorsque, dans la tenue la plus soignée, il se dirigea vers la place destinée au chef de famille.

Le Saint-Sacrifice commença. A l'élévation, quand la clochette retentit, annonçant pour la première fois la présence du Roi des Cieux dans le nouveau sanctuaire, le maréchal, agenouillé sur son prie-Dieu, s'inclina « simplement, pieusement ». Ce jour béni marqua dans la vie du vieux guerrier; dès lors, il se montra assidu à la prière du soir et assista toujours à la messe le dimanche. — Cependant remis de ses fatigues, il dut rentrer à Paris où le rappelaient ses fonctions de ministre de la guerre.

Mais déjà dans l'entourage de l'Empereur on prononçait avec insistance, comme devant le remplacer, le nom du maréchal Niel; il fallait, disait-on, des hommes *nouveaux* pour faire face à des *besoins nouveaux*... Napoléon, répondant à ces aspirations, demanda leur démission à plusieurs de ses ministres, parmi lesquels était celui de la guerre (19 janvier 1867). A cette occasion, le père Olivaint, le guide si éclairé de la maréchale, lui écrivait ces lignes encourageantes : « Le cher séparé est un fruit qui tient encore à l'arbre et mûrit doucement; mais nous le cueillerons demain... Après demain... Il ne faut qu'une circonstance providentielle pour amener un résultat définitif... »

Elle ne se fit pas attendre. Le maréchal se vit en butte à d'absurdes calomnies, auxquelles, dès le lendemain de sa sortie du ministère, on préludait par de misérables tracasseries. Le noble disgracié, sans en être ému, retiré dans son hôtel de la rue Barbet de Jouy, écrivait ses *Mémoires* et suivait assidûment les séances du Sénat. Quand elles furent terminées, il revint à Saint-Ismier; dans ce paisible séjour, entouré de sa fidèle compagne et de sa fille, Mme de Salignac-Fénelon, et d'amis dévoués, il put achever ses longues études sur la question religieuse. Depuis longtemps, nous l'avons vu, un mystérieux attrait, récompense de sa bonne foi, le poussait vers le catholicisme. Dans sa retraite, acceptée avec une chrétienne résignation, il put se livrer à la méditation et à la prière; elles devaient lever ses derniers doutes et l'amener à la plénitude de la lumière.

Un jour que la maréchale était venue à son retour de l'église,

prendre place auprès du foyer, son époux qui l'y attendait lui dit : « Ah ! vous voilà ; » puis il se leva et, tournant le dos à la cheminée, d'une voix assurée il continua ainsi :

« Je veux vous parler d'une chose qui me préoccupe depuis longtemps... j'ai beaucoup réfléchi, j'ai hésité..., ma vie était si remplie ; elle ne m'appartenait pas. A présent je suis libre, j'ai laissé les affaires du temps. J'avance en âge ; il se fait en moi une sorte de paix... *La paix du soir !...* Et quand la paix vient, DIEU N'EST PAS LOIN.

« J'ai besoin de prier et je suis seul ! Vous êtes pieuse : ma fille, mon unique enfant, est très pieuse ! Mes petits-enfants sont catholiques, je veux prier avec vous : *je veux me faire catholique !* »

A ces denières paroles, la maréchale se jetant dans ses bras, éclata en sanglots.....

— Vous attachez donc une grande importance à cette décision ? lui demanda le nouveau converti.

— Mon ami ! répliqua Mme Randon, pouvez-vous en douter ? Depuis vingt ans, sans rien vous en dire, je n'ai pas eu d'autre pensée.

— Alors vous avez bien fait de ne pas m'en parler ; j'aurais craint d'agir sous votre influence, *tandis que j'ai la certitude de ne céder qu'à mon propre mouvement.* Et maintenant, je me donne à vous ; je me livre à vous ; faites de moi ce que vous voudrez. Instruisez-moi, faites-moi instruire, mettez-moi en rapport avec..... Ici une visite innoportune vint interrompre cet entretien qui ne fut repris que huit jours après, au retour des deux époux dans la capitale.

Le maréchal avait demandé un guide, le Père Olivaint, le futur martyr de la Commune, eut cette insigne faveur. On était en Avent, ce temps si propice à la prière et au recueillement. L'éminent religieux avait choisi ces heures du crépuscule où le jour s'éteint et où la nuit n'est pas complètement venue, pour instruire le maréchal et le préparer à sa première communion. Celui-ci, âgé de 73 ans, écoutait avidement la parole du bon Père ; la grâce agissait sur cette âme si bien disposée ; l'Esprit saint en prenait possession, il y allumait le feu sacré.

Le jour fixé pour l'entrée *du cher séparé* dans le bercail de l'Eglise, était le 22 décembre 1869.

La cérémonie eut lieu dans la chapelle *des enfants délaissés,*

chez Mlle Delmas. Le Père Olivaint était assisté du R. P. du Fougerais. Après le baptême, donné conditionnellement, et une touchante allocution de l'éminent religieux, le maréchal, d'une voix assurée, prononça la déclaration obligée ; il entendit ensuite pieusement la sainte messe et reçut la divine Eucharistie. *Il était catholique* et se montra catholique jusqu'au dernier de ses jours. Les funestes événements politiques qui vinrent successivement bouleverser notre chère patrie réagirent péniblement sur la santé si affaiblie du maréchal.

Les soins les plus assidus n'ayant pu diminuer ses douleurs physiques auxquelles se joignaient celles plus pénibles encore qui pesaient sur son âme, si patriotique, il fut décidé qu'on le conduirait en Italie. Mme Randon partit avec lui. Arrivés à Genève, ils durent s'y arrêter, l'état du malade empirant chaque jour. Le maréchal comprenait bien la gravité de sa position ; mais il voyait venir la mort, comme on l'a si bien dit, « avec la fermeté du soldat et la résignation du chrétien. » Au milieu de ses souffrances il pensait à la France, et les dernières paroles qu'il prononça, le 13 janvier 1871, avant l'agonie, furent. « Oh ! la patrie, ses souffrances me tuent ! »

Mgr Mermillod qui avait apporté au maréchal la bénédiction de Pie IX, assista à ses derniers moments.

Lors des noces d'argent de la chapelle de N.-D. de la Vallée, (8 septembre 1891), le P. Joseph Lemann, l'éloquent orateur de la cérémonie, rapporta dans son discours un trait légendaire dont il fit une touchante application à la mémoire de l'illustre défunt.

Nous ne saurions mieux terminer ces esquisses qu'en reproduisant les paroles émues d'un *converti aussi*, appelé, avec tant d'à-propos, à célébrer les louanges de Marie dans le sanctuaire dont l'érection fut comme un avant coureur de la grâce signalée qui devait en être le glorieux couronnement.

« Un architecte du moyen-âge, (c'est l'abbé Lemann qui parle), avait été chargé d'élever une chapelle qui devait se terminer au frontispice par une statue de Marie. L'édifice est terminé, la statue aussi, l'architecte est sur l'échafaudage, satisfait de son œuvre fini, rayonnant de joie. Il se recule de quelques pas, pour contempler une dernière fois son œuvre ; mais, dans ce mouvement, il dérange une pièce importante,

l'échafaudage croule ; il pousse un cri avec cette supplication : O Marie, secourez-moi ! Alors la main qu'il avait sculptée se tendit vers lui ; et il était là suavement retenu dans les airs, sa main dans la main de Marie. On accourt, on monte auprès de lui, on le redescend ; et lui de dire avec un soupir de regret : « Oh ! pourquoi m'avez-vous redescendu ? j'étais si bien dans la main de la très sainte-Vierge ! ».....

« Brave maréchal, magnanime Randon, tandis que vous éleviez la chapelle à Marie, l'échafaudage sur lequel vous étiez — le protestantisme — s'est écroulé et vous êtes resté dans la main de la Très sainte-Vierge !

« Il n'est pas redescendu... et son extase durera toujours ! »

C. de C.

APPARITIONS DE LA T.-S. VIERGE

Pour propager la connaissance des apparitions de la T.-S. Vierge en France au XIXe siècle, je me suis déjà permis de signaler ici l'excellent petit livre, édité par le journal *la Croix*, de M. l'abbé Richard, sur l'apparition de Pontmain.

Aujourd'hui, j'attire l'attention des lecteurs de *la Voix* sur un autre petit volume très intéressant : l'apparition de N.-D. de la Salette, de M. l'abbé Berthier (à la Salette, par Corps, Isère).

Ces deux opuscules, de même format et de même prix : 0 fr. 05, avec des remises par nombre, devraient être répandus à profusion dans toutes les paroisses. La T.-S. Vierge n'est pas venue pour rien sur la terre. Il faut donc faire connaître ses apparitions, en même temps que leurs enseignements.

Faisons passer autour de nous les paroles de Marie et qu'elles produisent le salut dans les âmes.

On lit dans la *Semaine religieuse* de Paris :

« Nous parlions dans notre numéro du 9 avril, du don de deux beaux cierges bénits le jour de la Purification, à Rome, fait au sanctuaire de Lourdes à l'Immaculée Vierge du très saint Rosaire. Nous apprenons que le cierge offert au nom de S. Em. le cardinal Lavigerie par les Pères Blancs d'Afrique, à Rome, le lundi 14 mars, a été désigné par Léon XIII dont il porte les armes, pour être déposé, au nom de Sa Sainteté, au sanctuaire de N.-D. de Pellevoisin, la Vierge toute miséricordieuse du *Salve Regina*. Le précieux envoi vient d'arriver à Paris, et va être porté au diocèse de Bourges, à sa destination. »

C'est là, selon nous, un témoignage indirect de grande valeur en faveur de l'apparition de Pellevoisin.

Celle qui s'est dite Toute miséricordieuse, celle qui a révélé le scapulaire du Sacré-Cœur, en disant : J'aime cette dévotion, est exaltée par cette démarche du Souverain Pontife.

Nous sommes excités à mieux connaître son apparition, et à en suivre les enseignements.

L'apparition de Pellevoisin, 1876, est la dernière des apparitions de la T.-S. Vierge, en France, au XIX[e] siècle. Nous en comptons six avec celle-ci : l'apparition de la médaille miraculeuse, 1830 ; la manifestation de N.-D. des Victoires, 1836 ; les trois grandes apparitions de la Salette, 1846, de Lourdes, 1858, et de Pontmain, 1871.

On trouvera tous les renseignements sur l'apparition de Pellevoisin dans un petit volume intitulé : *Gloire à Marie toute miséricordieuse*, 0 fr. 30 c. franco. S'adresser à M. le curé de Pellevoisin (Indre).

E. C.

LE FRÈRE CYRILLE

On nous écrit : Monsieur le Directeur,

Le Frère visiteur et les Frères du district du Mans, recommandent instamment aux prières de vos pieux lecteurs, le très cher Frère Cyrille, Directeur de l'Œuvre du Bienheureux de la Salle. Vous savez quelle était sa dévotion à Notre-Dame de Chartres, à qui plus d'une fois, il a été offrir ses hommages, la priant dans sa basilique pour toute sa communauté et particulièrement pour ses novices originaires du diocèse de Chartres. Il s'est doucement endormi dans la paix du Seigneur à Notre-Dame du Rancher, le mercredi-saint 13 avril, dans la 83[e] année de son âge, après 66 ans de vie religieuse et 55 de profession. Nos chers bienfaiteurs du noviciat, tous ceux qui l'ont connu voudront bien se souvenir de lui devant Dieu, et continuer à assurer le succès de l'œuvre à laquelle il s'est dévoué et dont il est devenu le protecteur.

Nous croyons leur être agréable en leur donnant le résumé de la vie de notre cher et regretté défunt, dans l'allocution prononcée par M. l'aumonier du Noviciat, pendant le service funèbre célébré le jeudi 28 avril.

Mes Très Chers Frères,

« Il y a quinze jours à peine nous rendions au vénéré frère Cyrille les honneurs de la sépulture chrétienne. La tristesse de l'Église pleurant alors la mort de son divin Fondateur, ne nous a pas permis de donner à sa sépulture toute la pompe que nous aurions désirée.

Cependant ces prières, ces psaumes psalmodiés et entrecoupés par un religieux silence, semblaient être pour nous l'expression fidèle de notre douleur. Si en ce moment le souvenir d'une vie tout entière dépensée au service de Dieu et du prochain est pour vous une source de consolation et un magnifique exemple, il vous offre surtout un motif d'espérance en la miséricorde divine.

Plein de respect et d'amour pour sa vocation, le frère Cyrille a su comprendre ce conseil de l'apôtre : « Ayez soin de bien élever les enfants, les instruisant selon le Seigneur. » Il nous en a donné une preuve évidente dans les soixante-six années de sa vie religieuse, dont cinquante-quatre ont éte consacrées à l'instruction de l'enfance et les autres au laborieux honneur de se faire mendiant en votre nom ou plutôt au nom de Jésus pour que vous puissiez vous préparer dans cette maison à votre sainte vocation.

Tours, Chinon, Laval, Poitiers, Saumur et Metz l'ont vu à l'œuvre et ont admiré son ardeur et son zèle, parents et élèves vénèrent le nom du frère Cyrille; il est « pour leur bouche et surtout pour leur cœur un souvenir doux comme le miel. » Directeur de Senlis pendant huit ans, de Saint-Lô pendant dix ans, il s'est dévoué tout entier à sa noble mission, formant des hommes et surtout des chrétiens. C'est avec joie qu'il parlait de ces deux villes où l'amabilité de son caractère, la délicatesse de ses sentiments, la générosité de son cœur lui avaient attiré l'estime, le respect et l'affection de tous. Les années n'ont point amené l'oubli; tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviendront de lui devant Dieu.

Vos maisons de Château-Gontier et d'Angers lui rendent le même hommage, là comme partout il a été une preuve de la vérité de cette parole de nos saints livres : Oh ! qu'il est bon et agréable, pour des frères, d'habiter ensemble ! Apôtre infatigable, son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ne s'est jamais ralenti.

Directeur de Cholet, de la Roche-sur-Yon, de Notre-Dame du Pré, au Mans, le frère Cyrille, plus que jamais dans sa verte vieillesse, s'est montré vraiment frère des Écoles Chrétiennes par sa douceur envers ses frères et son dévouement sans bornes pour les enfants. Il a consacré sa vie à l'accomplissement de ce désir du Sauveur : « Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés. » Supérieur et inférieur, il a toujours cherché dans ses paroles comme dans ses actes à imiter le divin Modèle; là est l'explication du bonheur que vous trouviez en sa société, de son affection pour vous et de la vôtre pour lui.

Or, vous le savez, l'amour n'est jamais oisif; aussi, lorsqu'en 1878 vos supérieurs lui conférent la mission délicate de Directeur de l'Œuvre du Petit-Noviciat, il l'accepta avec joie, et dès lors son

unique préoccupation, le but de tous ses efforts furent de solliciter des aumônes pour votre entretien. Dieu seul sait avec quelle délicatesse il s'est consacré à cette œuvre! Il trouvait toujours la parole qui, en touchant les cœurs, ouvrait la bourse. On lui donnait son offrande avec le désir de le revoir pour avoir la joie de donner encore.

Mais la maladie est venue; loin de ralentir son ardeur, elle n'a fait que la ranimer. Que de fois il a dit à Dieu dans ses souffrances : « Si je suis encore nécessaire à mon cher noviciat de Notre-Dame du Rancher, je ne refuse pas le travail. »

Dieu l'avait jugé digne de la récompense. Après l'avoir purifié par la douleur il l'a rappelé à lui, réconforté et soutenu par la grâce des sacrements de l'Eucharistie et de l'Extrême-Onction. Il avait désiré mourir le jour de la Compassion de la Très-Sainte Vierge, disant avec calme et résignation à Jésus qu'il venait de recevoir dans son cœur : « Que votre volonté s'accomplisse et non la mienne ! » Ce sacrifice a été agréable à Dieu, qui, dans sa miséricordieuse bonté, a voulu qu'il souffrît encore en union avec lui jusqu'au mercredi de la Semaine-Sainte.

Il s'est endormi dans la paix du Seigneur lorsque les Frères de la communauté des Anciens achevaient auprès de lui les dernières prières et au moment même où l'Église allait chanter ces paroles : « Au jour de mon affliction j'ai cherché le Seigneur; j'ai tenu mes mains étendues vers lui et mon attente n'a pas été trompée. » Ses mains pleines de ses œuvres, des aumônes reçues pour Jésus, réclament la récompense du serviteur fidèle. Efforçons-nous de lui continuer notre affection et de lui montrer notre reconnaissance, en priant pour le repos de son âme :

« O bon Jésus, donnez-lui le repos éternel. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Un beau calice offert à N.-D. de Sous-Terre par un prêtre originaire de Chartres.

Lampes. — 102 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en avril, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 70 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant saint Joseph, 14 ; devant sainte Anne, 1. A la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6 ; devant le Sacré-Cœur, 1.

Consécration des Enfants à Notre-Dame de Chartres. — En avril ont été consacrés 59 enfants, dont 21 de diocèses étrangers.

Pèlerinage. — Voici l'époque où les pèlerins reparaissent en plus grand nombre dans les sanctuaires de Marie. Parmi ceux que nous avons vus, depuis Pâques, célébrer la sainte messe à l'autel de N.-D. de Sous-Terre, nous devons citer en première ligne le Révérendissime Abbé des Bénédictins de Maredsous, Belgique (20 avril), et le Révérendissime Abbé des Bénédictins de Solesmes (22 avril). Chacun de ces vénérés Prélats était accompagné d'autres religieux de leur ordre.

— La réunion du Cas de Conscience pour le clergé de Chartres, aura lieu le vendredi 6 mai, à 1 h., au grand séminaire.

— La fête d'Adoration mensuelle a été célébrée à la chapelle du Saint-Cœur de Marie (Maison-Bleue), le jeudi 28 avril, le jour où se tirait le présent numéro de la *Voix*. Prédicateur : M. l'abbé Husson, professeur à l'Institution Notre-Dame. — En mai la fête d'Adoration aura lieu le jeudi 12, à l'église Saint Martin-au-Val (faubourg-Saint-Brice.)

— Les exercices du Mois de Marie, à la cathédrale de Chartres, vont être prêchés par M. l'abbé Cassagnes, chanoine-prélat de Florence, ancien aumônier du Lycée Louis-le-Grand. On nous a dit beaucoup de bien de sa station quadragésimale de Dreux; sa parole ne sera pas moins goûtée par le nombreux auditoire qu'il réunira autour de sa chaire, auprès de N.-D. de Chartres.

Beaucoup de livres, anciens ou nouveaux, traitant de la dévotion à la Sainte Vierge, sont proposés aux pieux serviteurs de Marie à cette époque de l'année. Celui que nous devons nommer ici, dans la chronique de notre Pèlerinage, c'est le *Mois de Marie de Notre-Dame de Chartres*, ou Histoire abrégée de cette célèbre Madone, par M. l'abbé Bulteau (Prix : 1 fr. Il se vend, à la Maîtrise, au profit des Clercs). Les prières qui terminent les chapitres destinés à chaque jour suffiraient seules pour donner une véritable valeur à ce petit livre.

Pâques à la Cathédrale de Chartres. — Les revues diocésaines ont donné d'édifiants récits sur les solennités pascales en diverses églises ; nous croyons que l'église de N. D. de Chartres n'a eu rien à envier à la plupart de ses sœurs pour la magnificence et la piété de ces fêtes.

Les communions avaient été déjà nombreuses à la fin des retraites données, l'une à l'évêché par Mgr Lagrange pour les dames de la ville, une autre à la Crypte pour des jeunes gens, d'autres à la chapelle Saint-Piat soit pour les demoiselles de la confrérie, soit pour des domestiques. Le jeudi saint une foule de personnes s'approchaient de la Sainte Table à la première messe, dans le grand

chœur. Le jour de Pâques, c'est presque à toutes les messes basses de la Crypte et de l'église supérieure que les communions se multipliaient. Les jours suivants, nous en comptions encore un bon nombre, et très souvent des hommes ont paru au milieu des rangs.

Quel dommage que, pour des exigences de famille ou de position, ou pour des raisons d'autre sorte, tant de chrétiens pratiquants s'abstiennent de participer à la communion générale des hommes du jour de Pâques! Ce serait d'un si puissant exemple! Ceux du moins qui ont pu se rendre à l'appel et accomplir ensemble, à la cathédrale, le devoir pascal, méritent des éloges. Monseigneur leur en a donné, dans son allocution émouvante qui les préparait d'une manière immédiate au divin banquet.

A ces manifestations de foi et d'amour pour l'Eucharistie, prémices du jour que le Seigneur a fait, ont succédé les grand'messes. L'assistance y était considérable. L'office pontifical surtout devait attirer les fidèles, sensibles au charme des rites et des chants sacrés: La messe à cinq voix de Gounod avec le *Credo* d'une autre de ses messes avaient été choisis pour figurer au milieu des mélodies liturgiques de la fête pascale; les âmes s'élèvent au souffle de cette musique tantôt superbe de majesté, tantôt ravissante de grâce, présentant sous toutes ses formes l'accent de la prière. De telles compositions religieuses suffiraient pour gagner la cause de la musique moderne employée à l'église dans une sage mesure.

A la cérémonie du soir, entre vêpres et complies, M. l'abbé Lemoine, aumônier du Lycée, a terminé sa station par une belle instruction sur la fête. Preuves de la résurrection du Sauveur, conséquences de cette résurrection pour le chrétien, tel a été le sujet développé par le prédicateur avec le talent d'exposition et l'éloquence persuasive qui vont chez lui de pair avec l'amour des âmes.

Voici les matières traitées dans les Suppléments de la *Voix* en avril :

Sommaire du 9 avril : Fleurs de sainteté : Saint Vincent Ferrier, les Missions. — La Visitation de Chartres. — Chronique diocésaine : L'adoration du Saint-Sacrement à Saint-Aignan ; Bénédiction de Calvaires à Umpeau. — Nécrologie : M. Tessier, curé de Maisons ; Une novice de l'Institut des sœurs de Notre-Dame de Chartres. —Faits divers.

Sommaire du 16 avril : Fleurs de sainteté : Saint Benoît-Joseph Labre. — Lettre de Mgr Lagrange sur la récente vie de sainte Brigitte. — La Visitation de Chartres (*suite*). — Chronique diocésaine : Quête de Pâques ; Retraite des dames; Communion générale des

hommes ; M. l'abbé Dumont, nommé chanoine honoraire (après sa dernière conférence dans la Cathédrale de Chartres, le jeudi-saint). — Nécrologie : M. l'abbé Petit, ancien curé de Meaucé. — Fête de la Compassion à Charbonnières. — Mission à Dancy. — Traduction en vers de l'*O Filii*. — Faits divers.

Sommaire du 23 avril : Fleurs de sainteté : Saint Georges. — La Visitation de Chartres (*suite*). — Le *Regina cœli* (vers français). — Intrépidité de quelques chanoines du XVIIe et du XVIIIe siècles. — Chronique diocésaine : Fête Pascale ; Le *Courrier d'Eure-et-Loir*. — Vitraux de M. Mercier, du Canada, à l'atelier de M. Lorin ; Liste des paroisses pour la première tournée de Confirmation du 24 avril au 4 mai ; Un centenaire à Fontaine-la-Guyon. — Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je suis heureuse de vous annoncer le plein succès obtenu, succès en vue duquel vous avaient été demandées une messe et une neuvaine.

(M. B., au Mans.)

2. Notre-Dame de Chartres nous a montré sa protection. Qu'elle daigne la continuer à l'enfant spécialement recommandé pour ses études ! Ci-joint notre offrande pour votre *œuvre des vocations ecclésiastiques*.

(F. B., à B., diocèse de Quimper.)

3. Veuillez acquitter une messe pour les âmes du Purgatoire et faire brûler un cierge ; c'est un témoignage de notre reconnaissance à N.-D. de Chartres pour bienfaits dus à son intercession.

(B., à E., diocèse de Versailles.)

4. N.-D. de Chartres m'a délivré d'une situation très pénible. Je lui avait promis une messe en son honneur. Veuillez m'aider à la remercier en faisant célébrer cette messe.

(M. C., à Paris.)

5. Désirant, comme l'an dernier, remercier la Sainte Vierge pour une grâce obtenue, je vous envoie une offrande avec demande d'une messe et d'une neuvaine de lampes devant N.-D. de Sous-Terre.

(L. L., à C., diocèse de Séez.)

6. L'affaire que j'avais fait recommander au sanctuaire de N.-D. de Chartres s'est terminée à mon avantage. Aussi je viens demander en son honneur une messe d'action de grâces.

(L. B., à O., diocèse de Chartres.)

7. Atteint d'une fluxion de poitrine engendrée par l'influenza j'ai demandé à vos jeunes clercs une neuvaine à N.-D. de Chartres et

à saint Joseph. Guéri aujourd'hui, je viens vous remercier et vous dire toute ma reconnaissance à notre bonne Mère et à son glorieux époux.

(E. L., à Ch., diocèse de Chartres.)

8. Veuillez faire célébrer une messe pour remercier N.-D. de Chartres d'une faveur due certainement à sa maternelle protection.

(A. C., à Orléans.)

9. Voici les honoraires de deux messes à N.-D. de Chartres, vous savez le vœu que je lui ai fait pour toute ma vie.

(R., à M., diocèse d'Arras.)

10. Marie nous a accordé le succès que nous lui avons demandé. Nous remercions de tout cœur cette divine Vierge pour cette nouvelle preuve de sa maternelle protection.

(G., à Chartres.)

11. Samedi dernier, un confrère m'invite à aller voir un de mes anciens élèves, aujourd'hui père de famille, qui se trouve dangereusement malade et qui voulait avoir un enterrement civil, du moins il y a quelque temps. J'ai demandé de suite une neuvaine à son intention à l'Œuvre des Clercs. Puis lundi matin j'étais au rendez-vous. Bien qu'il m'attendît, mon pauvre enfant fut ému jusqu'aux larmes. Après quelques instants d'entretien, je lui proposai de le confesser, ce qu'il accepta aussitôt de grand cœur. Inutile d'ajouter que la confession fut suivie du saint viatique. En réalité ma visite a été simplement la goutte d'eau qui fait déborder le vase; le fruit était mûr, il est tombé doucement dans la main qui se présentait. Cette conversion en effet était préparée par les visites assidues et sympathiques de mon excellent confrère et aussi par la dévotion à la Sainte Vierge que le malheureux pécheur avait toujours conservée; même dans ses plus grands égarements il avait toujours respecté et même prié la Sainte Vierge. Aussi, à mon départ, il me disait: Faites prier pour moi à l'Œuvre des Clercs.

Je viens donc acquitter en son nom et au mien une dette de reconnaissance.

S. B., *un Clerc de Notre-Dame.*

Hommage à Notre-Dame de Chartres. — *Souvenir du mois de Marie* 1890. On nous écrit :

Monsieur l'abbé,

Dans une de ses allocutions le prédicateur du mois de mai nous disait :

« Prenez la pieuse habitude, le soir, avant de vous endormir, » d'égrener votre chapelet pour honorer la Sainte Vierge pendant

» le mois qui lui est consacré. Si le sommeil vous surprend avant » que votre prière soit terminée, ne vous tourmentez pas, votre » ange gardien l'achèvera et la portera au pied du trône de Marie. »

Cette gracieuse légende m'a inspiré les vers suivants que j'offre à notre bonne Mère de Chartres.

L'ANGE ET LE CHAPELET.

Une jeune Enfant de Marie
Avait coutume, chaque soir,
D'offrir à sa Mère chérie,
Un chapelet comme bonsoir.
Fatiguée, un jour, sa paupière
S'appesantit et se voila;
Mais pour achever sa prière
Son Ange gardien était là.
Il finit l'oraison pieuse
Et, sur ses ailes, la porta
A la Vierge qui, gracieuse
Et souriante, l'accepta.....

C. DEQUEN,
à Montmirail — Marne.

Châteaudun. — Une Rosière. — Le Dimanche de Pâques, la paroisse de St Jean a eu le spectacle d'une charmante petite fête de famille. Il s'agissait de remettre, pour la première fois, la dotation instituée par Mme Boutroue en faveur de la jeune fille la plus méritante de la paroisse. La cérémonie a eu lieu à l'issue des vêpres. M. le Maire de Châteaudun avait bien voulu l'honorer de sa présence. Après le chant de plusieurs cantiques, exécutés par les enfants des Sœurs de St Paul, et une allocution de circonstance par M. l'abbé Martin, professeur à l'Institution Notre-Dame, M. le Curé a rappelé le legs fait à la ville de Châteaudun, avec les conditions de ce legs. Puis, M. le Maire a remis à l'heureuse élue une somme de 600 fr. en un livret de caisse d'épargne. Une nombreuse assistance se pressait dans la vaste église. Le salut a terminé cette édifiante cérémonie, qui doit se reproduire désormais tous les deux ans.

Un assistant.

Une cérémonie de fiançailles. — Le mardi 20 avril, la chapelle des Dames des Sacrés-Cœurs à Châteaudun a vu une belle et touchante cérémonie qui rappelle les pieuses coutumes de nos pères dans la foi. A l'autel de la Sainte Vierge, tout orné de fleurs et tout resplendissant de lumières, M. Auguste-Louis Thiébaut, lieutenant au 20e chasseurs, et Mlle Renée-Marie-Thérèse Grindelle, tous deux

dévoués au culte de N.-D. de Chartres, venaient se fiancer sous les yeux de la bonne Mère du Ciel.

Marie a dû leur sourire du haut de son trône, leur assurer une plus grande protection, des grâces plus abondantes, des faveurs plus précieuses et bénir en même temps ces deux familles, toujours si recommandables par leur piété et leur foi.

Et comment ne pas s'incliner devant la famille Thiébaut, cette famille de l'Alsace, qui, aux jours tristes et désolés de l'annexion, a préféré quitter ce sol profané par l'ennemi pour marcher toujours sur la terre bénie de France et rester fidèle à cette devise chevaleresque de nos ancêtres : Catholiques et Français toujours ! Aussi c'est avec un réel bonheur que nous avons vu le soldat venir déposer aux pieds de Marie sa promesse de fidélité à la jeune compagne que Dieu lui a préparée et dont son passé le rend digne.

Et comment ne pas s'incliner aussi devant la famille Grindelle, dont tous les membres ont su traduire dans leurs actes les mêmes principes de vertu et de foi ! Qui ne se souvient de M. Grindelle, grand-père de la jeune fiancée, qui nous a montré une carrière remplie d'œuvres et d'honneur et dont le dévouement a donné tant de preuves à la ville de Châteaudun et mérite de la part de la cité dunoise un juste tribut de reconnaissance !

Mademoiselle Thérèse Grindelle a reçu ces nobles exemples et ces grandes vertus comme le plus précieux de tous les héritages de famille. Aussi ses maîtresses rendent d'elle ce consolant témoignage: Thérèse a toujours été une élève docile, aimable, douce, aimée de ses compagnes et de ses maîtresses. Nous savons porter quelque atteinte à sa modestie, mais ces souvenirs seront agréables à celle qui a pris soin de son éducation, à sa mère, bien heureuse de retrouver en ce jour solennel sa chère enfant aux pieds de la Vierge bénie ; ses yeux auront dû verser de bien douces larmes.

Que Dieu comble ces deux chrétiens, les deux enfants dans la fleur de leur âge, de ses bénédictions les plus abondantes ! Ils ont réjoui le cœur de l'Église en rappelant à notre siècle, si indifférent et si peu soucieux de nos rites sacrés, des traditions qui jamais n'auraient dû se perdre. Du moins, c'était la pensée des heureux témoins de cette fête qui se retiraient en faisant le vœu le plus ardent de voir toutes les familles chrétiennes suivre ce bel exemple.

Les fiançailles ont été célébrées par M. l'abbé Crénier, aumônier de la garnison, en présence de M. le curé de la Madeleine, de M. le colonel du régiment et de plusieurs invités qui assistaient à la cérémonie.

Une Fête de première Communion. — On nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Auriez-vous la bonté d'insérer le modeste récit d'une modeste fête de campagne? J'ai hésité devant l'audace d'usurper dans votre revue un petit coin qui pourrait être mieux consacré à quelque article plus intéressant. Ce qui m'a décidé, c'est d'abord le charme que peut avoir pour tous une première Communion; et puis le peu de choses que j'aurai à mentionner d'office, n'ayant point, moi, de saintes exigences à satisfaire. Ainsi je suis tout dispensé de nommer le curé de la paroisse où la cérémonie a eu lieu: il ne s'attend pas à cela, et certainement qu'il mettra sur le compte d'un voisin tout ce qui sera dit ici de son zèle et de sa foi active. Je n'ai pas à nommer les personnes qui ont concouru à la décoration de l'Église: ce sont de bonnes religieuses, espérant de Dieu seul leur merci. Je n'ai pas à nommer l'organiste. Un artiste de la ville qui était attendu fit défaut. Le bon curé prit sa place, et, tout en laissant une grande latitude à l'improvisation musicale de chacun, n'en charma pas moins l'assistance par son jeu sonore. Le prédicateur... à la rigueur on pourrait n'en rien dire, mais s'il faut en parler, puisqu'il paraît que cela se fait toujours, je dirai qu'il prêcha de son mieux. On lui sut gré d'avoir raconté des histoires. Quant à lui, en entendant le pasteur, à la fin de la cérémonie, remettre les enfants aux mains de leurs parents « en si bonnes conditions, » il craignit d'avoir laissé glisser dans sa parole encore un peu trop de rhétorique. Ses phrases, alignées selon les règles de l'art, lui déplurent, lorsqu'il les eut comparées à ces réflexions du bon curé, si vraies, si touchantes dans leur extrême simplicité, prononcées sans trémolo dans la voix, mais d'un ton qui savait trouver le chemin des cœurs.

En énumérant ainsi les choses dont je puis me dispenser de parler, j'ai épuisé à peu près tout ce qui compose ordinairement un compte rendu. Pourtant je ne puis terminer sans dire un mot des enfants. Ils donnaient, sous une rude écorce, les marques d'une grande bonne volonté et d'une excellente formation. Le pasteur n'y avait pas épargné ses soins. Depuis trois ou quatre semaines il exigeait l'assistance à la messe chaque matin, et leur faisait le catéchisme tous les jours depuis plusieurs mois. « Plus je leur prêche, disait-il bonnement, mieux cela fait. » Tout ce petit monde entrait en scène avec une ardeur extrême. Car c'est la manière du curé de les produire le plus possible, en un jour de fête institué pour eux. Les chants, les protestations de fidélité, faites plus qu'à haute voix, étaient d'un intérêt pieusement dramatique, auquel faisaient certainement écho les cœurs des assistants.

Ces cérémonies de première Communion à la campagne ont un

charme et une saveur qu'on ne trouve pas dans les cérémonies des villes. Tout y respire une foi plus naïve et plus forte. Les mœurs plus primitives; la majesté des cérémonies tempérée dans le pasteur par une sainte bonhomie; le bonheur des braves gens qui aiment à se trouver réunis dans une église dont ils sont fiers; tout cet ensemble de foi bruyante, de naïveté, de chants où chacun mêle sa voix, et où les notes discordantes ne nuisent en rien à l'entraînement général, tout cela finit par vous gagner, et vous laisse une impression fortifiante que l'on emporte comme un bon souvenir.

Un Témoin.

NÉCROLOGIE.

Nous recommandons aux prières les défunts dont les noms suivent :

1° M. l'abbé Tondut, Jean, décédé le 26 avril à Chartres, dans l'asile sacerdotal de Bon-Secours, où il s'était retiré en 1890. — M. l'abbé Tondut naquit à Saint-Alban, au diocèse de Mende, le 16 juillet 1809. Il fit ses études théologiques au grand séminaire de Chartres, où l'avait attiré, lui comme d'autres jeunes ecclésiastiques du Languedoc, Mgr Clausel de Montals. Ordonné prêtre le 26 mai 1837, il fut nommé aussitôt vicaire de Senonches. Le 13 juin 1843, il devint curé de Berchères-la-Maingot; le 13 juin 1844, il fut transféré de là à Saint-Victor-de-Buthon; il ne quitta cette paroisse que forcé par l'âge et l'affaiblissement de sa santé à donner sa démission. Mgr Regnault l'avait nommé, le 8 décembre 1881, chanoine honoraire. Les paroissiens de Saint-Victor n'oublieront pas les services de son long ministère, ses efforts couronnés d'un beau succès pour la restauration de son église, la régularité de sa vie. Ses dernières années à Chartres ont été la continuation plus tranquille de cette existence autrefois pleine d'activité; elles ont été sanctifiées par le même esprit de prière.

Nous avons annoncé dans les Suppléments le décès de M. l'abbé Tessier, curé de Maisons et de M. l'abbé Petit, ancien curé de Meaucé.

2° Cinq religieuses de Saint-Paul de Chartres :

Sœur Claire de Jésus, née Marie Philippeau, décédée à la Maison-mère, le 29 mars, âgée de 41 ans, dont 13 de religion ;

Sœur Olympe, née Adélaïde Lenfant, décédée à la Maison-mère, le 5 avril, âgée de 77 ans, dont 54 de religion ;

Sœur Sainte-Héloïse, née Marie-Louise Maupetit, décédée à la Maison-mère, le 20 avril, âgée de 56 ans, dont 30 de religion ;

Sœur Saint-Mathieu, née Désirée Dié, décédée à l'Hospice Saint-Brice, le 6 avril, âgée de 67 ans, dont 49 de religion ;

Sœur Fidéline Manessier, décédée à Blois, le 4 avril, âgée de 68 ans, dont 48 de religion.

3° M. l'abbé Roger, vicaire de la cathédrale d'Orléans et M. l'abbé Guillemette, curé de Villemomble, deux prêtres qui étaient venus plus d'une fois visiter et prier N.-D. de Chartres. — M. G.-A. Boisard; M. Louis-Auguste Courtonne et M. L. Damoiseau à Chartres. — Mme Ve Charpentier-Étienne et Mme Ve Bourdeloup, à Chartres. — Mlle Césarine Bruneau, à Droué; M. Godin, à Angers. — Mlle Joséphine Comte, à Nozeroy (Jura). — Sœur Vitaline à Bavilliers (Doubs). — Mlle Virginie Joseph, à Baignolet. — Mlle Lemoult, à Allonnes. — Mlle Mardeley Marguerite, à Chartres. — M. Georges Tourly, de Bois-Colombes — Mme Brulon et Victorine Briard, au Mans. — M. Thomas et Mme Michaud, à Chinon. — Louis et Joséphine Bourgeot, à Paris. — Mlle Sarrut, à Saint-Genis-Laval.

FAITS DIVERS

Origine du « Regina Cœli lætare ». — En 590, la ville de Rome étant dépeuplée par la peste, le Pape Pélage II en mourut, et Grégoire fut élu Pape par le Sénat, le peuple et le clergé. Il écrivit à l'empereur pour le supplier de ne pas confirmer l'élection. La lettre fut interceptée, la confirmation impériale arriva. Il s'enfuit alors, cherchant à travers les bois une solitude inconnue; mais poursuivi de tous côtés, on le découvrit pour le ramener une seconde fois. Il rentra dans Rome et se soumit en pleurant.

Ce fut pendant les grandes processions ordonnées par lui pour la cessation de la peste, et que saint Grégoire suivait lui-même en portant entre ses mains l'image de Marie (que l'on croit peinte par saint Luc), que tout à coup, en face du pont qui relie à la ville le quartier du Vatican, un concert céleste éclata en flots d'harmonie au-dessus de la sainte Image; les anges chantaient : « *Regina cœli lætare*, Reine du ciel, réjouissez-vous, *Alleluia* ! Car celui que vous avez mérité de porter. *Alleluia !* est véritablement ressuscité comme il l'avait dit, *Alleluia !* » Le chœur séraphique se tut, et le Pontife, transporté, osant unir les supplications de la terre à l'hymne des anges, ajouta tout haut : « Priez Dieu pour nous, *Alleluia !*

L'antienne pascale était composée; le Pape, levant au ciel ses yeux chargés de pleurs, vit sur la cime du Môle Adrien l'envoyé céleste essuyer une épée sanglante et la remettre au fourreau. A l'instant même le fléau cessa. Le Môle d'Adrien se nomme depuis ce jour le Château Saint-Ange, parce qu'il est surmonté d'une statue colossale de l'ange exterminateur abaissant le glaive pour le replacer dans sa gaine.

Les évêques et les élections. — La lettre collective de Mgr l'Archevêque d'Avignon et de ses suffragants NN. SS. les Evêques de Montpellier, de Valence, de Viviers et de Nîmes à leurs diocèsains continue à préoccuper l'opinion non moins que la lettre de Mgr l'évêque de Mende. C'est un commentaire pratique de la récente encyclique sur les affaires de France. Les vénérés prélats développent cette pensée principale, que les catholiques Français doivent en même temps, surtout par l'exercice de leurs droits électoraux, combattre les lois mauvaises. Mgr de Mende n'avait pas d'autre but. Ce ne sont pas les menées socialistes et anarchistes du jour, aboutissant aux explosions de dynamite, qui pourront faire regretter les instructions épiscopales. Les crimes se multiplient de toutes parts ; Paris surtout voit éclater les complots contre la Société; les élections municipales du 1er mai ont mis la France en émoi. Toutes les âmes honnêtes réclament une direction morale, sûre et forte pour les peuples. Pourquoi ceux qui ont reçu du Seigneur la mission d'enseigner, ne proclameraient-ils pas les droits de Dieu dans la législation et l'administration du pays?

Mouvement catholique. — Les deux préfets apostoliques du Danemark vont être élevés au rang d'évêques titulaires et leurs délégations apostoliques seront changées en vicariats apostoliques.

L'Angleterre, avec ses quarante évêchés qui relevaient tous du cardinal Manning, va être divisée en plusieurs provinces ecclésiastiques ayant à leur tête des archevêques. On cite notamment York et Cantorbury.

Jeanne d'Arc. — Par suite des nouvelles instances faites à Rome par Mgr l'évêque de Saint-Dié, la Sacrée Congrégation des Rites, déjà saisie de la cause de béatification de Jeanne d'Arc par l'envoi de tous les documents requis à cet effet, a chargé le promoteur de la Foi de formuler les objections qu'ils comportent afin que l'avocat défenseur puisse y répondre, et que, d'après cette discussion, les EEmes Pères de la Congrégation décident s'il y a lieu, comme on l'espère, l'introduction canonique de la cause en cour de Rome.

Le Pèlerinage de Pénitence à Jérusalem. — Les Pèlerins de la pénitence ont dû commencer mercredi prochain 27 avril leur pieux voyage.

Si un petit nombre de chrétiens seulement peuvent accomplir ce grand acte de pénitence et de foi, tous peuvent s'y unir : 1° en faisant une aumône pour le pèlerinage, en s'engageant à faire tous les jours, depuis le 27 avril jusqu'au 14 juin, un acte de pénitence et de prière, comme Chemin de Croix, jeûne, assistance à la Messe, aux exercices publics du Mois de Marie, récitation des sept Psaumes de la Pénitence, du Rosaire, petit Office, etc., en union

avec les pèlerins et dans l'intention de participer à leurs mérites. Ces prières et mérites seront surtout appliqués aux âmes du purgatoire.

Langres. — Une bonne nouvelle arrive de Langres au sujet de l'affaire de cette école de Vicq d'où l'an dernier, on se le rappelle, le gouvernement fit expulser les sœurs à main armée, malgré la clause de la donation de l'immeuble scolaire portant que l'école serait faite par des sœurs. Conformément à cette disposition, le tribunal civil de Langres vient de condamner par défaut la commune à restituer aux héritiers Deuberive, l'immeuble des sœurs et les sommes provenant des legs.

Beau trait d'une servante. — A Toulouse, une humble servante aborde un prêtre de paroisse et lui dit : « J'ai de l'attrait pour l'Œuvre des Séminaires. Je crois qu'un des meilleurs moyens de servir l'Église est de favoriser les vocations sacerdotales dont les méchants voudraient tarir la source. Voici 1,000 francs ; c'est le fruit de mes économies. J'avais d'abord projeté d'en faire un legs, pour des messes ; mais Dieu, qui connaît mes intentions, voudra bien me faire miséricorde après ma mort ; j'en ai la ferme espérance. »

N'est-ce pas le cas de répéter la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Père, vous avez caché ces secrets aux sages du monde; mais vous les avez révélés aux petits ! »

Madagascar. — On a signalé bien souvent les menées des pasteurs méthodistes contre la France à Madagascar. Rien n'y fait. Nous subissons injures sur injures dans cette île où devrait s'exercer notre protectorat, par déférence pour le protestantisme et l'Angleterre qui, bientôt, nous expulseront.

Mal effrayant. — Un statisticien de la ville de Paris a établi que les bibliothèques municipales de Paris ont donné en lecture, pendant l'année 1891, 1,269,729 ouvrages, dont 625,489 *romans,* la plupart lus par des jeunes femmes et adolescents. Les bibliothèques municipales de Paris ne contiennent pas en ce genre un seul bon livre sur 100, peut-être sur 1,000.

A cette plaie effrayante, il faut tâcher de répondre par la lecture des bons livres et des bons journaux. Les romans sont une des grandes causes de crimes et l'une des plus larges portes de l'enfer.

Sacrifices pour les pauvres. — Un jour Mgr Dupanloup reçut d'une généreuse et noble Orléanaise le billet suivant :

« Monseigneur, mon mari voulait m'offrir un châle de 1,200 francs ; 1,200 francs, c'est le prix de 4,000 kilos de pain, ce serait trop lourd pour mes épaules ; je vous envoie les 1,200 fr. »

L'épée de Christophe Colomb. — Après quatre cents ans, l'épée que portait Christophe Colomb, lors de sa grande découverte, a fait retour à l'Amérique. Elle a été rapportée par M. Robert Stritter, commissaire de l'Allemagne à l'Exposition de Chicago.

L'épée appartient au musée de Salzbourg qui a bien voulu la prêter pour qu'elle figurât à la grande Exposition américaine.

La bonne Mère. — Le trait suivant est raconté dans le bulletin des écoles d'Orient du 7 septembre 1891, par une religieuse de la mission bulgare en Macédoine :

Une pauvre femme nous disait l'autre jour, en parlant de notre église catholique, dédiée à la Sainte Vierge « Ah ! jamais je ne me détacherai de la *Bogoroditza* (Mère de Dieu). Je lui dois une trop grande reconnaissance. Avant que les Sœurs vinssent ici, j'avais un enfant bien malade ; je ne pouvais lui procurer aucun médicament ; je voyais qu'il allait mourir.., .Alors je l'ai pris, je l'ai porté à l'église, je l'ai mis par terre devant le tableau de la *Bogoroditza*, et je lui ai dit : « Je ne suis qu'une pauvre femme ignorante, qui ne sais pas faire de prières. Je ne sais pas ce que tu aimes qu'on te dise, mais regarde mon enfant si malade et guéris-le ! Et la bonne *Bogoroditza* a rendu la santé à mon enfant. Comment pourrais-je l'oublier ! »

— Mgr Puginier vient de mourir à Hanoï (Tonkin). On sait quels services rendit à la religion et à la France cet évêque missionnaire.

— L'observatoire du Vatican, dirigé par le R. P. Denza, et si magnifiquement complété, grâce à l'initiative de Léon XIII, est l'un des dix-huit observatoires qui ont été choisis pour exécuter une œuvre astronomique de la plus haute importance, la carte photographique du ciel. L'amiral Mouchez, président du comité international pour la confection de cette carte, et directeur de l'observatoire de Paris, a été récemment à Rome pour visiter l'observatoire du Vatican, et se rendre compte des travaux déja accomplis. Admis à assister à la messe du Saint-Père, l'amiral Mouchez a été reçu ensuite en audience par Léon XIII, qui lui a remis, de ses propres mains, la décoration de commandeur de l'ordre de Pie IX.

— Non content d'une lettre d'approbation, Léon XIII vient de consentir à prêter aux organisateurs de l'exposition de Chicago, la première carte qui ait été dressée du Nouveau-Monde, carte qui fait aujourd'hui partie de la bibliothèque vaticane. Elle est connue sous le nom de « carte de Diego Ribera » ; commencée en 1494, elle fut achevée en 1529, et c'est par le cardinal Borgia qu'elle fut léguée à la bibliothèque du Vatican.

Six Pater, Ave et Gloria. — Les six *Pater* et *Ave* du scapulaire bleu, explique le *Canoniste contemporain* permettent bien de gagner les indulgences de la visite aux sanctuaires *toties quoties*, c'est-à-dire chaque fois qu'on les récite, mais avec cette restriction qu'il faut que ce soit des indulgences qu'on gagne *toties quoties*, dans les pèlerinages visités réellement.

Ainsi, l'indulgence plénière ou partielle attachée à la visite d'un sanctuaire *une fois par an*, ou *une fois par mois*, ou *une fois par jour*, ne peut se gagner par les porteurs du scapulaire bleu qu'une fois l'an (et au jour indiqué), une fois le mois, une fois le jour et non pas plus souvent qu'il n'est accordé dans le bref dont ils deviennent simplement participants.

Mais quand l'indulgence plénière ou partielle est *toties quoties*, le porteur du scapulaire bleu le gagne chaque fois qu'il récite la prière des 6 *Pater Ave* et *Gloria*.

Donc l'indulgence est bien *toties quoties*, et *toties quoties* veut bien dire plusieurs fois par jour.

PARIS. — Une confrérie de médecins. — Les médecins chétiens de France ont ressuscité, sous le nom de société médicale de saint Luc, saint Côme et saint Damien, la vieille confrérie de saint Côme et saint Damien, instituée jadis par saint Louis. Le nombre des adhérents dépasse déjà 500. Ils ont choisi pour président général M. le Dr Ferrand, médecin à l'hôpital Laënnec, à Paris.

OUGANDO. — Afrique. — Massacre des catholiques ; leurs ennemis étaient soutenus par les Anglais.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 1er mai, dimanche du Bon-Pasteur, fête de saint Philippe et de saint Jacques, *double de 2e classe;* les grand'messes à 9 h. et à 10 h. 3/4 ; les vêpres à 3 h. Au salut, chant du *Te Deum*, pour la clôture des Pâques.

Après les vêpres et le salut, réunion mensuelle de la Confrérie de N.-D. de Chartres, procession et recommandations. — A 8 h., le mois de Marie.

Le mardi 3, fête de l'Invention de la Sainte-Croix ; exposition de la vraie Croix aux offices capitulaires. — Le jeudi 5, messe pour les Associés du Saint-Sacrement, à la chapelle Saint-Piat, à 8 h. ; le même jour, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

L'ŒUVRE DES JEUNES ECONOMES. — La loterie annuelle destinée à secourir cette Œuvre aura son tirage de lots le 3 mai, dans une salle de l'Évêché. Exposition des lots du vendredi 29 avril au lundi 2 mai inclusivement ; salle ouverte de midi à six heures.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 1er mai, fête de saint Philippe et de saint Jacques, les offices aux heures ordinaires et Catéchisme de Persévérance.

Tous les soirs de la semaine, le mois de Marie à [illegible] h.; excepté le vendredi, où cet exercice aura lieu après la messe de 7 h. 1/2.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 1er mai, après vêpres, exercice du mois de Marie, procession de la Confrérie. — Allocution et salut.

Tous les soirs de la semaine, à 8 h., exercice du mois de Marie.

BIBLIOGRAPHIE

Un petit volume charmant vient de paraître sous le titre de **Sainte EUSTELLE, Vierge et Martyre,** par M. l'abbé Camiade, chanoine honoraire, directeur du catéchisme de persévérance de La Rochelle (1).

Un drame et une thèse, voilà tout le livre. Le drame est le récit touchant du martyre de la jeune vierge qui fut la plus glorieuse conquête de saint Eutrope. La thèse est une apologie de la virginité au point de vue de son action sur l'émancipation de la femme. De même que l'*Histoire de sainte Magdeleine*, du P. Lacordaire, est une démonstration de la régénération par la pénitence, celle de sainte Eustelle établit l'influence que l'exemple de la virginité, gardée au prix du sang, a exercée sur les mœurs de ces temps corrompus où avait sombré la pudeur « *la plus belle des craintes après celle de Dieu* ». (Châteaubriand.)

Cette question est traitée avec une grande sûreté de doctrine et une surprenante délicatesse de touche.

Le but de l'auteur n'a pas été d'écrire un livre d'érudition ; cependant il prouve qu'il aurait tout ce qu'il faut pour le faire : c'est une monographie tracée avec charme, d'un style élevé, concis, profond ; il n'y a pas un mot sans pensée.

Le livre semble court ; il y en a de si longs ! Comme les idées et les faits condensés par une plume sobre, dans un récit rapide, revêtent un puissant relief.

De nos jours, où une religion superficielle se laisse trop facilement déconcerter par les menaces de l'impiété, il est opportun de rappeler à la jeune génération que nous sommes les fils des martyrs.

Nous ne doutons pas que les jeunes personnes pour lesquelles ce livre a été écrit, ne lui fassent partout un favorable accueil.

J. M.

La Vierge lorraine JEANNE D'ARC, *son Histoire au point de vue de l'héroïsme, de la Sainteté et du Martyre,* par Mme la Comtesse Armand de Chabannes.

Mgr Pagis, évêque de Verdun, ayant adopté ce charmant livre pour son œuvre, l'éditeur Plon, dans un but de propagande religieuse, a fait au prix primitif de grandes réductions.

Cet ouvrage, avec ses élégantes reliures, convient essentiellement pour les distributions de prix et les œuvres de persévérance, et trouve sa place indiquée sur la table des familles catholiques puisqu'il satisfait à la fois les yeux et, ce qui vaut mieux encore, l'esprit et le cœur. — Prix broché : 1 fr. 25 ; cartonné, 1 fr. 75 ; tranches dorées, 2 fr.

En vente à Chartres, chez M. Selleret, libraire, place des Halles.

MOIS DE MARIE, dédié aux jeunes filles des écoles. In-32 de 128 pages. — Prix : 30 centimes.

MOIS DU SACRÉ-CŒUR, méditations pratiques dédiées aux jeunes filles. — In-32 de 186 pages. — Prix : 50 centimes.

Ces deux volumes se trouvent à la librairie Catholique internationale de l'Œuvre de Saint-Paul, 6, rue Cassette et rue de Mézières, 14, Paris.

(1) En vente à 1 fr. 50 chez M. Durand-Pie, cloître Notre-Dame, à Chartres. Et chez M. Selleret, libraire, place des Halles.

LA TRÈS SAINTE VIERGE, MÈRE DE JÉSUS, Bethléem — Nazareth — Le Calvaire, par M. l'abbé Perdrau, curé de Saint-Etienne-du-Mont, un beau volume in-12 avec gravures, franco 3 fr. 50 (Paris, J. Leday et Cie, éditeurs, 10, rue de Mézières).

L'auteur heureux des *Premières années* et des *Dernières années* de la Sainte Vierge, ne pouvait mieux faire que de nous donner le milieu de la vie de la mère de Notre Sauveur pour en faire une charmante trilogie de l'histoire de la Vierge-Marie. Cet ouvrage ne le cède en rien aux précédents pour la poésie et l'élévation du style, la sûreté de la doctrine, la fidélité aux Ecritures et à la tradition. Disposé en 31 chapitres pour en faire une lecture de mois de Marie au besoin, ce livre sera très lu et très goûté, nous ne saurions y engager trop nos pieux lecteurs.

M. Paillard, d'Abbeville, vient de publier deux nouvelles petites brochures illustrées ; l'une intitulée : **Petite vie illustrée de saint Jean-François REGIS,** *de la Compagnie de Jésus;* l'autre : **Vie de Henri DE LA ROCHEJACQUELEIN.** Cette dernière ouvre une collection nouvelle ayant pour titre : **La Croix et l'Epée,** où figureront des notices fort intéressantes. Ces deux brochures sont illustrées avec un rare bonheur.

Rappelons à l'occasion du mois de mai et des pèlerinages, premières communions, la **Notice sur Notre-Dame de Chartres,** l'une des plus belles œuvres du même éditeur. La demander à la Maison des Clercs. Elle coûte, envoyée par la poste : 0 fr. 25 l'unité ; 2 fr. la douzaine ; 13 fr. 50 la centaine. L'édition de luxe coûte 0 fr. 60.

PARFUMS DE PREMIÈRE COMMUNION. — Avant, Pendant, Après, par Mgr Blampignon, protonotaire apostolique, docteur en théologie, docteur ès lettres ; ouvrage approuvé par NN. SS. les Archevêques et Evêques d'Albi, Tours, Blois, Chartres, etc. Un très joli volume in-18 de 400 pages, impression et papier de luxe, encadré, couverture illustrée, 1 fr. 75. (Paris, J. Leday et Cie, éditeurs, 10, rue de Mézières.)

CÉRÉMONIES DE LA PREMIÈRE COMMUNION ET DE LA CONFIRMATION, — Petit manuel à l'usage des fidèles, par M. l'abbé E. Duplessy, publié avec imprimatur de S. E. le Cardinal Archevêque de Paris ; in-18 : 0 fr. 50. Paris, J. Leday et Cie, éditeurs, 10, rue de Mézières.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE

6e Numéro — LA VOIX — Juin 1892

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

SOUVENIR DU 19 MAI A LA CATHÉDRALE DE CHARTRES. — SAINTE EUSTELLE. — PÈLERINAGE DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE. — PAROLES DE M. L'ABBÉ FONSSAGRIVES A Mgr LAGRANGE ET RÉPONSE DE MONSEIGNEUR. — DISCOURS DE Mgr D'HULST. — CHRONIQUE DE N.-D. — CORRESPONDANCE. — NÉCROLOGIE. — LA DÉFENSE. — FAITS DIVERS. — OFFICES DES PAROISSES. — BIBLIOGRAPHIE.

SOUVENIR DU 19 MAI A LA CATHÉDRALE DE CHARTRES

Acte de reconnaissance.

Belle et bonne journée, tel sera le résumé de notre pèlerinage diocésain.

Belle journée : Temps splendide, et tout à fait en harmonie avec la fête. S'il plaît au Seigneur d'éprouver quelquefois ses fidèles, il aime aussi à les favoriser. Dans un refrain que nous répétions le long du chemin, avant notre arrivée, nous avions demandé avec instance à la Reine du ciel de nous donner cette faveur :

Donne, donne-nous un beau jour !

La Très Sainte Vierge nous a exaucés.

Belle journée encore par l'éclat et la magnificence du service divin ; dans le temple incomparable où, comme nous le disait une des poésies chantées à la cathédrale :

L'art et l'amour semèrent des merveilles.

Après le ciel, que peut-on rêver de plus beau ?

Le chant des cantiques, les accents des orgues et des fanfares, la grande voix du *Credo* chrétien, l'éloquence des prédicateurs, l'encens, la lumière, la foi du peuple de Marie, tout cet ensemble enivre l'âme des plus pures délices, la transporte de la terre aux cieux. Je sentais mes larmes couler, et mon cœur se fondre. Et j'ai remarqué chez plus d'un pèlerin pareilles émotions. O Marie, Notre-Dame de Chartres, c'était là votre ouvrage, soyez bénie, et mille fois remerciée ! Mais ce n'était rien auprès de vos faveurs spirituelles.

J'ai dit : belle journée, j'ajoute : bonne journée aussi !

Car si nous allons au pèlerinage, c'est d'abord pour manifester notre foi. Et nous étions environ environ trois mille chrétiens réunis dans ce but (1). La foi n'est pas morte !

La foi en général, mais aussi la foi, la confiance en Marie, en Notre-Dame de Chartres, s'alimente, se vivifie par la foi mutuelle de tous les pèlerins ; on dirait des charbons enflammés dont la réunion allume un vaste incendie.

Amour à Marie, amour à notre Mère ! Qu'elle soit notre espérance à la vie, à la mort ! Qu'elle protège l'Église, la France et chacun de nous en particulier.

Nous l'avons priée avec ardeur pour toutes ces intentions, suivant les recommandations de Monseigneur notre évêque dans sa chaleureuse allocution.

Nous avons emporté de Chartres, c'est là notre espoir ! les grâces les plus abondantes, et, avant de partir, nous avons promis en reconnaissance de remplir encore une autre année le temple de Marie.

Dociles à la voix de notre zélé prélat, nous reviendrons toujours honorer Notre-Dame de Chartres.

Merci donc, ô Vierge sainte, pour cette belle et bonne journée, image de celle qui commencera pour nous les joies de l'éternité auprès de notre Mère !

Un Pèlerin.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

SAINTE EUSTELLE (2)

« L'Église a pour les vierges une prédilection spéciale. Au langage ému qu'elle emploie pour les qualifier, au touchant respect dont elle les entoure, on sent qu'elle les regarde comme l'élite de ses enfants, comme des anges abrités sous sa tente l'espace d'un jour. Aussi leur a-t-elle réservé sa plus douce poésie, ses prières les plus tendres, ses fêtes les plus gracieuses. »

« Dans ce chœur glorieux des vierges il en est une qui n'a

(1) Nous pensons qu'il y en avait plus de 3,000 à la procession de l'après-midi.

(2) D'après la remarquable monographie due à la plume à la fois érudite et ieuse de l'abbé Caminade, chanoine honoraire de la La Rochelle.

fait qu'effleurer d'un pied léger la terre qui fut sa patrie ; on dirait qu'elle y est née seulement pour y mourir. »

A l'époque où s'accomplit le drame sanglant dont nous allons reproduire l'émouvant récit, la ville *Mediolanum* était un des principaux centres de population de l'empire romain dans les Gaules. Pour la consoler de la perte de son indépendance et lui faire oublier son ancienne liberté, ses vainqueurs l'embellirent d'aqueducs, de temples, de thermes et d'un amphithéâtre aux vastes proportions. La capitale des Santons courut au devant de la servitude ainsi dissimulée.

Elle accepta tout des mains de ses conquérants, fêtes, jeux, mœurs, croyances religieuses : cependant les idoles celtiques eurent encore des autels comme les dieux du Panthéon.

Mais bientôt l'aube de la religion du Christ va commencer à luire sur cette partie des Gaules.

D'après une constante tradition, saint Eutrope, grec de nation, sacré évêque à Rome par le Pape saint Clément, évangélisa vers la fin du premier siècle, le pays des Santons.

Ils s'était construit un ermitage en dehors de leur principale cité partageant son temps entre la prédication et la prière. L'apôtre, dans les élans de son zèle, ne cessait de demander à Dieu avec larmes la grâce d'une de ces conversions éclatantes, capables d'ébranler les cœurs et de provoquer un mouvement général d'adhésion de la contrée à la foi du Christ.

Le Seigneur, ne tarda pas à l'exaucer.

Le gouverneur de la ville avait une fille charmante sur laquelle il concentrait toutes ses affections, la mère de cette enfant ayant été enlevée prématurément à sa tendresse. Les maîtres les plus habiles cultivaient son esprit, elle habitait une somptueuse demeure, de nombreux esclaves obéissaient à ses moindres volontés; « les portes de l'avenir », ainsi que le remarque poétiquement son historien, « s'ouvraient devant elle comme celles du jour devant l'aurore ». Tout lui était parfum, lumière, espérance ; mais, douée d'une âme énergique, elle avait été préservée de cet enivrement du luxe et de la mollesse, si justement nommé l'*orgueil de la vie.*

Les croyances du paganisme ne répondaient point aux aspirations de son noble cœur; aussi dans le sanctuaire intérieur où ne pénètre aucun indiscret regard, la jeune fille

avait-elle, comme les Athéniens de l'aréopage, élevé un autel *au Dieu inconnu*.

La parole inspirée d'Eutrope, qui battait en brèche le druidisme et l'idolâtrie, avait gagné au christianisme une des esclaves du palais. Sa jeune maîtresse en ayant eu connaissance voulut aussi aller entendre le mystérieux étranger qui avait abandonné, disait-on, parents, richesses, patrie, pour propager la doctrine sublime d'un Dieu mort en croix pour racheter le monde !

Un jour donc la fille du gouverneur, se dérobant à la vigilance de son entourage, se rendit auprès d'Eutrope, guidée par la nouvelle convertie. Le saint Pontife lui révéla le Dieu que, sans le connaître, elle adorait déjà ; il exposa ensuite à ses regards ravis les adorables mystères de notre foi, les vertus qui en découlent et dont un bonheur éternel sera l'inestimable prix. La fille du gouverneur n'avait jamais rien entendu d'aussi élevé, d'aussi simple, d'aussi divin ! Elle recevait cet enseignement comme une manne descendue du ciel. Dans cet esprit que les sophismes des rhéteurs n'avaient pas séduit, dans ce cœur qui avait conservé toute la fraîcheur de son innocence, la victoire de la foi ne pouvait être longtemps indécise.

Aussi, dès sa première rencontre avec Eutrope, la jeune idolâtre crut au Dieu qu'il prêchait, et sans retard, sans hésitation, elle se déclara disciple de Jésus-Christ. La fervente catéchumène fut bientôt admise à recevoir le sacrement de la régénération. Dès lors elle porta le nom gracieux d'*Eustelle* que son père dans la foi lui avait imposé sur les fonds sacrés du baptême !

(Suite et fin au prochain numéro.)

C. de C.

PÈLERINAGE DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE A NOTRE-DAME DE CHARTRES. — (*Dimanche 29 mai 1892*).

Le relèvement de l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre et le Couronnement de Notre-Dame du Pilier (en mai 1855) ont été au XIXe siècle le signal de la reprise des pèlerinages à nos Madones. Depuis lors nous avons vu souvent des foules pieuses accourues de Paris ou d'autres villes à la cathédrale de Chartres, et y rendant hommage à Notre-Dame. Parmi ces manifestations on a toujours

remarqué avec un bonheur particulier celles où ne figuraient que des hommes : ouvriers ou étudiants ! Quels beaux pèlerinages que ceux de l'école Sainte-Geneviève de Paris en 1857, du collège de Vaugirard en 1876, des séminaires de Paris et de Versailles à d'autres époques ; des 800 ouvriers conduits par M. de Mun en 1878 ; des 750 Nantais en 1885 !...

Nous avons eu un agréable souvenir de ces édifiantes journées, le 29 mai dernier, en présence du Pèlerinage de la jeunesse catholique provoqué par une invitation de Mgr l'Évêque de Chartres et effectué dans sa cathédrale par un nombre considérable d'adolescents et de jeunes hommes. Ce qui faisait en 1892 le caractère spécial de la solennité, c'était l'association dans un même lieu et dans un même but de prière, des Œuvres et des Institutions les plus diverses, parties de centres fort distants les uns des autres.

Citons les principaux groupes, d'abord ceux de Paris : Le cercle catholique du Luxembourg et celui des Francs-Bourgeois, le collège Stanislas, l'école Massillon, l'établissement des Frères Maristes de Plaisance ; le collège de l'Immaculée-Conception de Vaugirard, Le collège de Juilly. — Groupes d'Orléans : le petit-séminaire de La Chapelle, celui de Sainte-Croix, et le pensionnat des Frères des Écoles chrétiennes (maison Sainte-Euverte). — Une délégation aussi du collège Sainte-Croix du Mans — Deux cent cinquante élèves du pensionnat des Frères de Dreux — Les séminaires et l'Institution N.-D. de Chartres — Des jeunes gens du Patronage et de l'école des Frères de Chartres.

Joignez, lecteurs, à tous ces groupes des représentants d'autres œuvres de Paris, comme du cercle du Gros-Caillou, etc. et vous pourrez juger de l'importance d'une telle manifestation religieuse. Et ce n'est, nous avons tout lieu de le croire, que le prélude de celle de l'an prochain pour laquelle a été promis le concours d'œuvres plus nombreuses encore avec de plus nombreux délégués de chacune d'elles.

Il était imposant déjà, au moment de la présentation des pèlerins à Monseigneur, cet ensemble de onze à douze cents jeunes gens massés sur la pelouse de l'évêché près de leurs bannières (celle du Cercle catholique des étudiants, celles de Plaisance, de Stanislas, de Vaugirard) ; nous donnerons plus loin les allocutions prononcées sur le perron du palais épiscopal par M. l'abbé Fonssagrives, directeur du Cercle catholique des étudiants, et par Mgr de Chartres.

Il était superbe ensuite le défilé vers la cathédrale au son des cloches et aux accents des fanfares. C'était la musique des élèves des Frères de Chartres qui commençait alors, pour la matinée, ses gaies symphonies ; celle des élèves de Frères des Dreux réservait les siennes pour l'après-midi.

A la cathédrale, le grand orgue salua de ses puissants accords l'arrivée des vénérés Prélats ainsi que des pèlerins qui formaient le cortège. Mgr d'Hulst était là, près de Mgr Lagrange. Tous les groupes gagnèrent en ordre les places indiquées; ils remplirent le chœur, l'avant-chœur et une partie de la grande nef. La messe commença bientôt, dite par Mgr l'Évêque de Chartres; tandis que Mgr le Recteur de l'Institut catholique célébrait à l'autel du mois de Marie, dans le sanctuaire même de N.-D. du Pilier.

On devine aisément l'entrain que mettait au chant des cantiques et du *Credo* cette jeunesse d'une foi ardente et profonde et d'une attitude si pieuse. En pareille circonstance le chant religieux est une forme nécessaire de la prière. Nous étions ravis de voir une telle expansion des âmes devant les autels. Nous avions déjà compris les dispositions des pèlerins et la portée de leur acte solennel en voyant les premiers arrivés, ceux de Dreux et d'Orléans, aux messes de 7 heures et de 8 heures dans la crypte; malgré la fatigue d'un voyage long et très matinal, un certain nombre avaient communié et tous se montraient sous l'influence d'une dévotion vive.

Vers midi et demi, les groupes purent quitter la cathédrale et se diriger vers les salles de réfection qui leur avaient été assignées ou qu'ils avaient choisies. A 2 heures, tout ce monde était de retour à l'évêché; et le défilé avait lieu, comme le matin, dans la rue qui longe la basilique du côté nord. La cathédrale se remplissait de nouvelles harmonies; et bientôt chacun était en place pour l'office des vêpres que Mgr d'Hulst allait présider. Après le *Magnificat*, Mgr d'Hulst s'avança jusqu'à l'extrémité des stalles, à l'entrée du chœur, et de là prit la parole pour l'allocution annoncée et impatiemment attendue. L'éminent conférencier de N.-D. de Paris, parlant des transformations actuelles de la Société, a dit admirament le sort qui attendait nos jeunes gens parmi les ouvriers de la pensée ou les ouvriers de la main, et la nécessité pour eux d'une préparation chrétienne à leur avenir par la vertu et par la prière! Puis il a terminé en recommandant, comme le grand remède aux maux de notre temps, la dévotion à Marie, reine de l'humilité, de la chasteté, de la fidélité et du dévouement, vertus qui contrastent le plus avec les défauts du XIXe siècle.

Cette magnfique instruction a été suivie du salut du Saint-Sacrement, pendant lequel plusieurs motets de grands maîtres ont été fort bien exécutés par la Maîtrise de Chartres. Puis la procession aux flambeaux dans l'église souterraine a mis le comble aux émotions de la journée, en faisant redire des milliers de fois aux pèlerins l'*Ave Maria* qui a tant de charmes au milieu des splendeurs de la crypte incomparable, aux pieds de la Vierge druidique.

La procession remonta avec le même ordre et les mêmes prières dans l'église supérieure où tous les cœurs devaient dire adieu à la Madone du Pilier, à l'insigne Relique du voile de N.-D., à l'Hôte divin du tabernacle. Ils disaient aussi : Au revoir, en 1893 ! !

A. F. G.

Paroles adressées à Mgr LAGRANGE par M. l'abbé FONSSAGRIVES
Directeur du Cercle catholique du Luxembourg.

MONSEIGNEUR,

Je salue Votre Grandeur, au nom des représentants de la jeunesse catholique de Paris — et, je puis le dire, en présence de ces délégations d'Orléans, du Mans, d'ailleurs, au nom de la jeunesse catholique de France; — au nom de tous ceux qui seront les hommes de demain et dont la seule ambition est de personnifier dans ce séjour de tant de défaites la race héroïque des chrétiens invaincus.

Votre Grandeur les a invités à venir placer leurs espérances et les promesses de leur adolescence sous la protection de Notre-Dame de Chartres : ils ont été heureux de répondre à votre appel; car ils vous connaissent et vous aiment. Vous êtes pour eux un guide et un exemple.

Vous n'avez pas été seulement en effet le confident et l'ami du grand évêque d'Orléans dont le souvenir s'impose chaque fois qu'on a l'honneur de vous adresser la parole; vous avez été le disciple ou le compagnon d'armes de ces fiers chrétiens qui ont marché avec nos pères à la conquête ou à la défense de nos libertés religieuses. La jeunesse, après avoir été, nous le savons, la sollicitude et l'affection de votre vie tout entière, n'a pas cessé de vous être chère. Comme autrefois Monseigneur Dupanloup (1), vous sentez que votre cœur, malgré les années, ne vieillit point pour elle. Et comment en serait-il autrement puisqu'elle est le dernier espoir de l'Église et de la Patrie, ces deux grandes causes auxquelles vous vous êtes toujours entièrement dévoué, auxquelles nous voulons nous dévouer nous-mêmes.

Collégiens, apprentis, étudiants, toutes les œuvres importantes de jeunes gens, ont envoyé ici des délégués chargés d'obtenir de la Vierge chartraine, avec la force et le courage dans la lutte pour l'Église, la lumière qui doit éclairer et guider leur génération. Nous sommes à l'une de ces heures critiques, dont parlait de Bonald, où le plus pénible pour un honnête homme n'est pas toujours de faire son devoir, mais de le bien connaître. De là néces-

(1) Préface de l'*Éducation.*

sité pour nous de nous grouper plus étroitement autour des Évêques nos chefs et de recourir plus que jamais à la prière, ressource suprême et toute puissante qui dissipe les ténèbres et rapproche de Dieu (1).

Dans quelques instants, Mgr d'Hulst offrira pour la jeunesse de France le Saint Sacrifice de la messe, et demandera à Dieu de multiplier dans notre patrie le nombre des chrétiens éclairés et des chrétiens militants. Nous unirons, de tout cœur, nos prières à celles du Recteur de l'Institut Catholique, de l'éloquent prédicateur de Notre-Dame, qui demeure le directeur le plus écouté et le mieux aimé de la jeunesse intelligente de nos Écoles, et nous nous relèverons plus forts et mieux armés pour les luttes de la vie qui nous attendent, les luttes de la foi que nous ne déserterons jamais.

Au fronton de votre église cathédrale, le sculpteur a écrit dans la pierre tout un poème. Ici, il a retracé les vertus de l'homme privé : Prudence, charité, justice, fidélité, espérance..... Là il a personnifié les vertus de la famille : Joie, patience, bonté, paix, modestie, continence..... Ailleurs les vertus sociales, les vertus de la société, à la tête desquelles se tient une vierge au regard austère qui tient en main une pique acérée et dont le nom est : *Liberté.* C'était bien du sang gaulois que celui qui coulait au XIIIe siècle dans les veines de ces humbles tailleurs de pierre qui plaçaient dans leurs églises une statue de la liberté. Ce sang gaulois, grâce à Dieu, n'est pas encore tari. La jeunesse catholique de notre temps a appris à méditer cette parole de l'Écriture : *C'est la vérité qui vous rendra libres ;* elle se prépare par le travail et par la prière aux revendications prochaines pour la justice et pour la liberté. C'est Dieu qu'elle veut avant tout servir et défendre, et lorsque l'heure du dévouement aura sonné pour elle, on la trouvera debout dans la virilité de son affirmation chrétienne ; debout dans l'espérance des victoires réservées à ceux qui ont su discipliner leur volonté, affermir leur âme et se vaincre eux-mêmes avant de songer à vaincre les autres ; debout enfin comme ces fiers chevaliers ou ces moines qui sortaient de votre vieille basilique, Monseigneur, pour répondre hautement, résolument, à chacun des appels de l'Église et du Pape : En avant pour Dieu et pour la France !

(1) *Sed cum ignoremus quid agere debeamus, hoc solum habemus residui, ut oculos nostros dirigamus ad te... Deus noster.*

ALLOCUTION

PRONONCÉE PAR

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

En réponse aux paroles de M. l'abbé Fonssagrives.

Cher Monsieur le Directeur,

Comment assez vous remercier et de toutes les peines que vous avez dû vous donner pour organiser ce brillant pèlerinage, et des paroles aimables, élevées et généreuses que vous venez de m'adresser, et qui ont trouvé déjà dans les applaudissements qui les ont accueillies, une récompense ! On voit bien que vous êtes accoutumé à parler à la jeunesse, et que la jeunesse est accoutumée à faire écho à vos chaleureux accents. Et vous avez bien compris ma pensée : c'était bien en effet un pèlerinage de la jeunesse catholique que je souhaitais voir au sanctuaire de Notre-Dame de Chartres. Il y a huit jours se réunissaient à ce sanctuaire cinq ou six mille pèlerins, beaucerons et beauceronnes; cela, c'était la foule, le peuple, tout le monde : ce spectacle avait sa beauté, et a grandement réjoui mon âme. Mais quel autre spectacle me présentent en ce moment, à l'ombre de ces grands arbres, et de cet évêché, et de cette cathédrale, sur cette pelouse, à travers cette verdure et ces fleurs, tous ces groupes de jeunes gens, venus de Paris et la Province : c'est bien l'enseignement libre chrétien, dans l'élite de ses plus aimables représentants, que j'ai là sous les yeux : l'Institut catholique d'abord, que je salue en la personne de son éminent recteur; apologiste profond de la religion à Notre-Dame, et vaillant lutteur à la tribune; et d'un de ses professeurs les plus distingués et les plus aimés, M. Terrat, président avec vous de ce cercle du Luxembourg que vous m'amenez ici; puis les délégations importantes de nos plus grands collèges : Stanislas, dont le nom retentit si souvent dans nos grands concours ; Vaugirard, dont j'ai été dans ma première jeunesse, et dont je puis dire que je suis encore par le cœur; Juilly, où plane toujours le grand nom de Malebranche, et peut-être les jeunes membres de la conférence de Malebranche que j'aperçois n'auront pas oublié celui qui se souvient avec joie d'avoir inauguré leur conférence; Massillon, un nom que j'aime, on le sait; plus loin, moins illustres, illustres pourtant aussi, les petits séminaires de La Chapelle Saint-Mesmin et de Sainte-Croix d'Orléans, noms bien chers à mon cœur; et je vous remercie, cher Monsieur le Président, d'avoir si bien parlé tout à l'heure du grand évêque qui les fonda, et dont l'âme vit encore dans l'âme de ceux qui les dirigent; à côté, Sainte-Croix du

Mans; puis les élèves de nos bons frères; ceux de Plaisance : on sait donc aussi à Plaisance que j'aime les frères ? Ceux de Saint-Euverte d'Orléans, ceux de Dreux; et les nôtres; puis, fiers de vous accueillir et de se trouver mêlés à vous, les élèves de mon institution de Notre-Dame; ce soir s'y trouveront aussi ceux de mon cher petit Séminaire de Saint-Cheron. Enfin, et cela n'ajoute pas peu à l'originalité et à l'amabilité du spectacle, cinquante jeunes gens du cercle des Francs-Bourgeois, ce cercle idéal des œuvres de jeunesse, et sur lequel on peut dire que la France entière a les yeux. Vous voilà donc, chers amis : vos bannières flottent au vent, vos musiques retentissent : c'est le pèlerinage de la jeunesse, de la jeunesse studieuse et chrétienne. Mes regards se reposent sur vous avec joie, et je crois que rarement il m'a été donné de voir un spectacle qui ait plus ravi et mes yeux et mon cœur.

Que voulez-vous, chers Messieurs : Votre âge a ses privilèges : Vous êtes la jeunesse ! Et, qui n'aime la jeunesse ? « Laissez venir à moi les petits enfants, » disait le Christ ; et il faisait reposer la jeunesse sur son cœur. Saint Jean, couché sur la poitrine du maître, voilà le jeune homme chrétien. Il n'y a qu'à vous regarder pour vous aimer. « Ayant regardé un jeune homme, il l'aima, » est-il dit encore de Notre-Seigneur. Que voulez-vous ? Il y a sur vous cette chose, indéfinissable, mais à laquelle on ne résiste pas, le charme. Attrait suprême, qu'on a ou qu'on n'a pas ; mais quand il est là, il subjugue et il entraîne.

Le charme, ce charme de la jeunesse ; suave mélange, dirai-je, de choses aimables, touchantes, brillantes : quelquefois même de choses moins heureuses : ou même contraires. On aime avec la jeunesse pour ses qualités : sa loyauté, sa franchise, sa vive ardeur ; et aussi pour ses défauts, elle en a bien quelques-uns ; et aussi pour ses périls, qui inquiètent et effrayent, mais qui cependant ne font jamais tout craindre, comme on l'a dit, surtout de la jeunesse française, sans laisser tout espérer.

Il y a sur vous aussi quelque chose du charme étrange de l'inconnu. Vous n'êtes pas encore tout ce que vous serez : Que serez-vous ? c'est la question que l'on se pose en vous regardant. Tout en vous est en germe : l'éclosion viendra-t-elle ? Vous êtes l'avenir, mais quel avenir ? Tous les rêves, tous les espoirs sont permis à qui vous regarde ; et c'est pourquoi la famille, dont vous êtes le trésor, la patrie, dont vous êtes la réserve, l'Église, dont vous êtes les fils aussi, en vous tous espèrent. O printemps de la vie, tiendrez-vous vos promesses ? O fleurs, donnerez-vous vos fruits ? Vous vous le demandez vous-mêmes ; car assurément vous n'êtes pas de ces jeunes gens à qui Montalembert disait : « *Donnez-*

moi vos vingt ans, si vous n'en faites rien ! Vous voulez en faire quelque chose.

Donc vous êtes, chers jeunes gens, les pèlerins que la Sainte Vierge, qui n'aime pas moins que son divin fils la jeunesse, voit accourir à elle avec le plus de bonheur : discernant bien vos pensées plus pures, vos hommages plus spontanés, votre amour plus filial et plus généreux ; souriant plus maternellement à vos prières ; cherchant dans son cœur la grâce dont chacun de vous a le plus besoin ; car il y a une grâce plus nécessaire à chacun de vous, décisive peut-être au moment de la vie où vous êtes, et c'est celle-là que Notre-Dame cherchera et trouvera ; et il y en aura peut-être plus d'un parmi vous pour qui ce pèlerinage n'aura pas été seulement un épisode pieux et joyeux dans sa vie, pour qui ce pèlerinage aura été le salut.

Vous êtes donc venus faire un pèlerinage, et un pèlerinage à Notre-Dame de Chartres : Et vous avez bien fait de faire un pèlerinage, et un pèlerinage à Notre-Dame de Chartres. Un pèlerinage, c'est-à-dire une prière non pas isolée, mais collective, celle dont notre Seigneur a dit quelle est toujours exaucée ; un pèlerinage, c'est-à-dire une grande manifestation, une grande confession, dans un siècle incrédule, de la foi des vieux âges : et vous faites bien de le forcer ce siècle à voir ces spectacles des âges croyants, ces preuves vivantes de l'immortelle vitalité de la foi française ; un pèlerinage, c'est-à-dire un voyage lointain, pieux, joyeux, que l'on fait en chantant ; quelque chose qui remue et secoue les âmes, et y suscite ce feu sacré, l'enthousiasme ; l'enthousiasme qui convient si bien à la jeunesse, et dont on peut dire : malheur, malheur au cœur froid qui ne l'a jamais senti ! l'enthousiasme, à la fois lumière et flamme ; lumière ici, et flamme là ; ici dans l'intelligence, et là dans le cœur : quelque chose qui fait resplendir l'idéal, le radieux idéal, but sublime qui appelle et entraîne. Et cette flamme il me semble la voir courir déjà d'un cœur à l'autre, d'une âme à l'autre, et briller dans vos aimables regards. Et comme cela vous va bien, de jeter les jeunes gens dans l'enthousiasme, vous, maîtres chrétiens de la jeunesse, qui, des deux moyens de l'éducation, la compression et la dilatation, choisissez surtout la dilatation, et gouvernez les jeunes cœurs par la générosité, la conscience et l'honneur.

Et votre pèlerinage est un pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, c'est-à-dire au sanctuaire le plus ancien et le plus français. Au lieu où nous sommes, il y avait autrefois une forêt et une grotte, et dans cette grotte, avertis par de vieux oracles, les druides avaient érigé un autel *à la Vierge qui devait enfanter*, et qu'ils vénéraient sans la connaître. Quand les apôtres nous apportèrent le christianisme,

on comprit le sens de l'oracle, et à la grotte succéda un sanctuaire, successivement agrandi ; puis les cryptes de saint Fulbert, que vous allez parcourir ce soir, et qui portent maintenant cette cathédrale, après en avoir porté deux autres ; temple incomparable, par sa splendeur, et où, jeunes gens que l'art chrétien passionne, vous pouvez admirer tous les siècles de l'architecture catholique ; le dixième siècle dans nos cryptes, le douzième dans notre clocher vieux, et les rayonnantes verrières de notre portail royal, pour lequel vous allez faire tout à l'heure votre entrée ; le treizième dans la cathédrale elle-même, ses nefs, ses vitraux, ses porches, que je vous engage à visiter en détail ; l'art enfin plus moderne des seizième et dix-septième siècles, dans la plus élégante de nos flèches, et dans cet étonnant tour du chœur, chef-d'œuvre de sculpture délicate, et riche et pieuse. Toute l'histoire de l'Église est là ; je pourrais dire aussi toute l'histoire de France, de cet entrelacement merveilleux des destinées de la France et de l'Église, dont je parlais l'autre jour au congrès catholique, et de cette perpétuelle protection de Marie, non seulement sur la cité chartraine, mais sur la France, son royaume, *Regnum Galliæ*, *Regnum Mariæ*, nul témoin plus authentique que cette cathédrale, où le monde chrétien a passé : les Papes, les rois, les saints, les chevaliers, les moines, les foules chrétiennes : concours ininterrompu, pèlerinage que les sanctuaires nouveaux, glorifiés de nos jours par les miracles nouveaux de Marie, ne peuvent pas faire oublier, et que vous avez eu raison, jeunes gens, de reprendre ; suivant, vous le voyez, des traces illustres.

Et pourquoi êtes-vous venus ? A quel moment ? Quel est le sens de votre pèlerinage ? Vous venez en des jours difficiles, troublés, obscurs ; la lutte contre l'Eglise grandit ; car il y a pourtant parmi nous, chers jeunes gens, des hommes qui ont fait ce rêve insensé et odieux, déchristianiser la France ! et qui, tenez, à ces temples superbes, à ces flèches qui portent si fièrement dans les airs le magnifique acte de foi de nos pères et le nôtre, voudraient dire : Disparaissez ! Mais non, ils ne disparaîtront pas ! Nous saurons les garder et les défendre. Et vous, jeunesse catholique, vous « les hommes de demain, » de cette foi de vos pères, vous êtes les héritiers, et vous serez les soldats ; et déjà peut-être vous tressaillez, mais pas de crainte, je l'espère bien, au pressentiment des luttes futures. Vous en serez ; vous nous y remplacerez. *Aut pugnam*, n'est-ce pas ? ou le combat, *aut aliquid jamdudum invadere, magnum*, ou je ne sais quelle grande et glorieuse entreprise, *mens agitat mihi* ; c'est votre rêve, *nec placida contenta quiéte est*, et le silence des camps et de la tente ne vous conviennent pas. Non, non, un lâche repos, une molle inertie, une vie stérile ne sont pas votre

idéal. Votre jeunesse, vous voulez l'honorer, votre vie la féconder, et non pas la perdre, comme tant d'autres. Mais qu'est-ce qui fait l'honneur d'une vie? Voulez-vous que je vous le dise? Ce sont les causes que l'on a embrassées, et les combats que l'on rend pour ces causes. Donc, je vous dirai, comme autrefois saint Jean à la jeunesse de son temps : Jeunes gens, vous êtes vaillants et forts, *adolescentes, fortes estis;* et vous êtes forts parce que vous êtes purs et que vous avez vaincu le mal, *et vicistis malignum.* Si le mal vous avait vaincus, ce serait autre chose. Mais vous êtes la jeunesse chrétienne, par conséquent vaillante et pure : et ces deux trésors de vos âmes, cette pureté et cette vaillance, vous venez les placer sous la garde sûre de la Vierge immaculée. Oui, elle saura vous les conserver. Allez donc à son temple, mettre à ses pieds vos âmes, vos cœurs, vos vies, vos jeunes ardeurs, vos jeunes espérances, vos jeunes courages ; et tous, tous, n'en doutez point, elle vous bénira.

DISCOURS DE Mgr D'HULST

AU PÈLERINAGE DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

PRONONCÉ

DANS LA CATHÉDRALE DE CHARTRES, APRÈS LES VÊPRES (29 mai 1892

Similis est homini patri familias qui profert de thesauro suo nova et vetera. (Matth. XIII, 52.)

L'Église ressemble à un père de famille qui tire de son trésor des richesses anciennes et des richesses nouvelles.

Monseigneur,

Mes chers amis,

C'est en vous voyant pénétrer nombreux, empressés, recueillis, dans l'enceinte de ce temple vénérable; c'est en voyant votre jeunesse abritée pour un moment sous ces voûtes antiques; en entendant vos pas alertes retentir au-dessus de ces cryptes séculaires qui gardent le secret des origines chrétiennes de notre France; c'est en présence de ces émouvants contrastes que m'est revenu à la mémoire ce texte évangélique, dans lequel le Sauveur cache sous le voile de la parabole des enseignements destinés à tous les temps.

Je pourrais, l'histoire à la main, vous montrer dans l'Église catholique une mère prévoyante à l'envi du père qu'a loué l'Évangile; gardant avec une fidélité inviolable le trésor ancien, je veux dire l'intégrité du dogme, le nerf de la discipline, la fécondité de l'apostolat; mais habile à révéler, suivant les besoins changeants des sociétés qui se transforment, les trésors nouveaux qu'elle seule sait ouvrir pour soulager les grandes détresses sociales.

Mais l'heure n'est pas aux longs discours et c'est à vous seuls, jeunes gens, que je dois penser.

Je viens donc vous dire en deux mots comment ce pèlerinage vous offre le moyen d'accomplir en vous-mêmes cette merveille qui se renouvelle depuis dix-huit siècles dans l'Église catholique.

Vous faites partie, jeunes gens, du trésor nouveau de l'Église ; ou, pour mieux dire, vous êtes la partie nouvelle de ce trésor. Vous apportez ici votre ardeur, peut-être vos illusions, certainement vos espérances. On a vu cela dans tous les temps et ce n'est pas cette nouveauté un peu vieillie que je veux signaler. Mais de même que l'antiquité de ce temple a vu passer toutes les transformations des choses humaines, de même il se prépare actuellement une évolution dont vous serez les témoins, les acteurs et, selon que vous saurez en prendre votre part, les bénéficiaires ou les victimes.

On vous le disait ce matin avec la double autorité du caractère et de l'éloquence, toutes les phases de notre histoire ont laissé leurs traces sur ces vieux murs. Que de choses ont changé dans les sociétés humaines, depuis les vieux Druides jusqu'à la conquête romaine, et de là jusqu'à la conquête chrétienne !

Quelle variété dans les rapports des individus et des classes, au Moyen-Age, quand la main de Fulbert jetait les fondements sur lesquels devait s'élever un jour le monument qui nous abrite ; puis à l'époque de la Renaissance, quand la civilisation se détournait de la tradition chrétienne et que l'hérésie livrait notre pays aux terreurs de la guerre civile ; plus tard, sous le règne éclatant qui vit l'apothéose de la monarchie française ; et, sitôt après, dans cette grande commotion qui a creusé un abîme entre le passé et notre âge ! L'influence de la religion et de l'Église s'est fait sentir à travers cette diversité des temps. Elle se fera sentir encore dans les changements qui s'annoncent.

Le grand changement que je prévois est de ceux dont peut s'effrayer l'égoïsme ou la mollesse, mais qui n'a rien d'alarmant pour des âmes chrétiennes, car il promet de nous ramener par une nécessité heureuse à l'accomplissement plus universel d'une loi divine, celle-là même que Dieu a promulguée sur le berceau de notre race et dès le lendemain du premier péché : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. »

De tout temps la richesse a été le fruit du travail ; mais le travail accumulé a produit des réserves qui ont permis à la jouissance de survivre à l'effort. A côté des travailleurs de toute sortes, ouvriers de la pensée ou manieurs de l'outil, il y a eu place pour les oisifs, dont la vie stérile s'engraissait du labeur d'autrui, sans racheter par des services le privilège dont les avait investis la

naissance; véritables frelons, nourris du miel qu'ils n'avaient pas su produire. Certes la morale chrétienne les a toujours condamnés. Mais des jours approchent, si je ne me trompe, où la force des choses viendra au secours de la morale; où l'appauvrissement du sol, l'abaissement du taux de l'intérêt, l'élévation de la main-d'œuvre, tout un ensemble de circonstances économiques augmentant la dépense, amoindrissant le revenu, viendront peser sur la richesse oisive jusqu'à l'accabler; où le propriétaire ne pourra plus vivre de son champ s'il ne le cultive lui-même; où l'industriel devra fournir à son industrie, non plus seulement son capital, mais son savoir, sa vigilance et son labeur personnel. En même temps, nous verrons s'atténuer chaque jour, presque jusqu'à s'effacer, cette ligne de démarcation qui séparait jusqu'ici les deux formes de l'activité humaine, celle de la pensée et celle de la main. L'ouvrier de la main aura de plus en plus besoin de s'initier à la science, qui est l'œil du travail; l'ouvrier de la pensée devra de plus en plus se mêler au monde du travail manuel, interroger ses besoins et se dévouer à y pourvoir. Ainsi s'opérera sans secousse, sans trouble, et dans la mesure où elle est possible et profitable, cette fusion des classes que des agitateurs imprudents ou malhonnêtes voudraient décréter d'office et imposer par la violence.

Voilà le grand changement que j'entrevois. Malheur à ceux qu'il surprendra dans le sommeil de la paresse et de l'égoïsme! Seuls les vrais chrétiens sont assurés de n'être pas pris au dépourvu par un mouvement qui leur fait de la pratique des vertus évangéliques une nécessité d'existence. Sobriété, modération dans les désirs, amour du travail, esprit de fraternité et de dévouement, ce sont là les conditions qu'une réunion d'hommes doit remplir pour s'accommoder des exigences qui s'annoncent. Et c'est ici qu'apparaît le lien nécessaire des choses nouvelles aux choses anciennes. Seule la vieille foi chrétienne, celle qui a bâti les cathédrales, est capable d'inspirer les vertus dont l'avenir a besoin. On a essayé de se passer d'elle; on a prétendu la reléguer parmi les choses mortes, qui n'ont plus droit qu'au souvenir. Mais les doctrines qu'on lui a substituées ont duré quelques années à peine, les voici déjà épuisées, vieillies, convaincues d'impuissance. On se retourne d'instinct vers l'antique croyance, et ceux-là mêmes qui n'ont pas encore le courage de lui soumettre leur esprit, viennent réchauffer leur cœur à son foyer et lui redemander l'espérance.

Que conclure de là, mes amis, sinon que l'avenir est à vous, précisément parce que vous avez gardé les trésors anciens? Serrez-vous donc autour des traditions et des principes que représente le glorieux passé de l'Église et que symbolise à cette heure, devant vos yeux ravis, cette merveille d'art et de religion qui s'appelle Notre-

Dame de Chartres ! Tout à l'heure vous allez pénétrer, en longues files chantantes et priantes, dans ces cryptes vénérables où le culte de la Vierge-Mère a précédé, dit-on, l'Évangile lui-même : touchante croyance, que la froide critique peut contester, mais que la piété accueille avec amour, et que favorisent les analogies du dogme. Oui, nous savons que Marie a été mêlée de toute éternité dans la pensée de Dieu au dessein rédempteur : *Dominus possedit me ab initio viarum suarum ;* nous disons avec saint Bernard que Dieu, nous ayant donné son Fils par Marie, a voulu pour toujours que tout nous vint par elle : *Deus nos totum voluit habere per Mariam.* Et dès lors, trouvant dans notre histoire les preuves multipliées, éclatantes de la prédilection de Dieu pour la France, *ce royaume de Marie,* nous ne nous étonnons pas que Dieu ait voulu voir la Vierge honorée d'avance sur notre sol et qu'il ait fait de ce culte anticipé de Marie la pierre d'attente du christianisme dans les Gaules.

Sur ce fondement s'est élevé assise par assise l'édifice de la civilisation chrétienne ; comme on a vu de siècle en siècle s'élever sur les cryptes de *Notre-Dame de Sous-Terre* les murs, les piliers, les voûtes altières de cette basilique.

Venez donc, jeunes gens, saluez dans l'église souterraine le mystère de la foi obscure ; saluez dans l'église aérienne les clartés de la foi lumineuse qui rayonne dans ce temple comme les feux du soleil à travers les verrières embrasées ! Venez, regardez, écoutez, laissez-vous envahir par les longs souvenirs : laissez-vous gagner aux émotions douces et fortes de la confiance, de la tendresse et des généreux désirs. Invoquez Marie, redites son nom, contemplez son image, rappelez ses bienfaits, livrez-vous à l'aimable fascination de sa bonté. Puis de ce radieux objet reportez vos regards sur cet avenir laborieux, difficile que je vous montrais tout à l'heure. Voulez-vous, jeunes gens, être à la hauteur des âpres devoirs qui vous attendent ? Soyez plus que jamais les clients de Marie et ses imitateurs. C'est l'orgueil qui égare notre temps ; pour garder votre raison, soyez humbles comme votre mère. La corruption nous envahit ; soyez purs comme Marie. L'esprit de défection souffle dans les âmes et livre à l'abandon les plus saintes causes ; comme Marie soyez fidèles. L'égoïsme envenime les plaies de la société, avive les haines de classes et aggrave les conflits menaçants ; montrez-vous les dignes fils de la Vierge aimante, qui a poussé l'amour jusqu'aux extrêmes frontières du sacrifice, qui, debout au pied de la croix, a consenti à l'immolation de son Fils adoré, acceptant la sentence qui le substituait aux coupables, acceptant l'échange qui donnait pour enfants à la mère de Jésus ceux pour qui Jésus est mort !

Tels seront pour vous, mes amis, les fruits de ce pèlerinage. Les ayant goûtés une fois, vous voudrez les savourer encore et les partager avec vos frères. Vous reviendrez donc ici, amenant avec vous vos conquêtes, mêlant comme aujourd'hui dans vos rangs les deux formes du travail; vous remplirez cette vaste enceinte, vous renouvellerez les beaux jours de Notre-Dame de Chartres, vous égalerez la gloire des trésors nouveaux à la richesse des trésors anciens; et Marie, en bénissant votre jeunesse, déposera dans vos cœurs la semence des vertus qui doivent faire l'ornement de votre patrie de la terre et vous ouvrir à vous-mêmes la patrie du Ciel. Ainsi soit-il!

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Un très beau lambrequin pour couvrir l'autel de N.-D. de Sous-Terre, offert par une dame de Chartres. — 4 plaques de marbre commémoratives de grâces reçues.

Lampes. — 105 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus ont brûlé en mai, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 85; devant N.-D. du Pilier, 10; devant Saint-Joseph, 2; devant Sainte-Anne, 1; A la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6; devant le Sacré-Cœur, 1.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres.— En mai ont été consacrés 65 enfants dont 24 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Les principaux du mois à N.-D. de Chartres ont été, bien entendu, le pèlerinage diocésain du 19 et celui de la jeunesse catholique du 29. Les articles qui commencent le présent numéro nous dispensent de plus de détails ici sur cette dernière journée. Beaucoup d'autres pèlerins, isolément ou par groupes, sont venus invoquer notre auguste Patronne, dans le cours du mois de Marie.

Les prêtres qui ont inscrit leurs noms sur le registre des célébrants de messes à la Crypte, appartiennent aux diocèses suivants : Orléans, Clermont, Montpellier, Paris, Cambrai, Viviers, Bayeux, Le Mans, Bordeaux, Séez, Versailles. Il y a eu un prêtre hollandais et un prêtre belge.

— La réunion au Grand Séminaire pour la Conférence ecclésiastique du mois de juin est fixée au mardi de la Pentecôte, à 1 heure.

Le 31 mai. — La clôture du mois de Marie a été magnifiquement célébrée. On aime beaucoup à Chartres cette soirée du 31 mai, commémorative de la fête de 1855, et c'est ce jour-là que les trois paroisses de la ville ont adopté pour leur pèlerinage particulier à

Notre-Dame. Voilà pourquoi tant de congréganistes, tant d'enfants de Marie étaient dans les rangs de l'admirable procession, un cierge à la main; voilà pourquoi aussi beaucoup des fidèles, sans quitter leur place de la nef, participaient à la cérémonie avec leur flambeau allumé. — Cette cérémonie a commencé par un sermon. M. l'abbé Cassagnes, chanoine-prélat de Florence, a prêché sur la royauté de Jésus et de sa divine Mère; il terminait ainsi par des paroles glorieuses pour Notre-Dame et utiles aux âmes, son commentaire des litanies, sujet habituel et riche de ses trente-deux instructions du mois. — La procession, immensément longue, a fait ensuite le tour de la cathédrale, présidée par le prédicateur; Mgr Lagrange ayant été obligé de quitter l'église après le sermon pour se rendre aux obsèques de Mgr l'archevêque de Bourges. — Nous avons bien des fois essayé de dépeindre la beauté exceptionnelle de la basilique chartraine le soir d'une telle fête : l'effet des illuminations à l'autel, au triforium, aux mains du clergé et des centaines de séminaristes, de clercs ou de congréganistes qui défilent en double rang; le chant de la multitude, et surtout l'impression que cause aux assistants le passage de Notre-Dame-du-Pilier, portée par les prêtres sur un trône mobile qui s'avance majestueusement dans les nefs. Comme chacun s'incline respectueusement auprès de la Madone pour avoir sa bénédiction! Comme l'on se sent heureux de ces témoignages publics de confiance au maternel amour de Marie! — Un salut solennel a couronné la fête.

— Plusieurs Sœurs de Saint-Paul sont parties récemment en mission, 2 pour la Guyane, 5 pour la Cochinchine.

— Fête de la Sainte-Enfance, le jeudi 2 juin, à la Cathédrale.

— Le 31 mai, une neuvaine de messes et de prières a commencé dans la Cathédrale de Chartres pour obtenir un temps favorable aux biens de la terre. Chaque jour une messe sera dite devant la châsse de saint Taurin, exposée dans la chapelle des martyrs.

— Voici les sujets traités dans les suppléments du mois de mai :

Sommaire du 7 mai: Lettre de Mgr Lagrange au sujet du pèlerinage diocésain. — Programme du Pèlerinage. — Fleurs de Sainteté : S. Stanislas, Martyr, — Nécrologie, M. l'abbé Hautin. — Chronique diocésaine: Mois de Marie; Mission de Brunelles; Encore un mot sur la Mission de Dancy. — Le 1er Mai. — Une noce en détresse. — Faits Divers.

Sommaire du 14 mai : Le Pèlerinage Diocésain. — Fleurs de Sainteté: S. Boniface, Martyr. — Le Pèlerin de N. D. de Chartres (Cantique à l'arrivée). — La Visitation de Chartres (*Suite*). —

Chronique diocésaine: Conférence de M. de Lapparent; Le Patronage de S. Joseph; Le Sacré-Cœur à Nogent-le-Rotrou; N. D. de Lourdes à Fruncé; Une fête à Nonvilliers. — Faits Divers.

Sommaire du 21 mai : Fleurs de Sainteté: S. Jean Népomucène; Le secret de la confession. — Discours de Mgr Lagrange au congrès catholique de Paris. — Le pèlerinage diocésain du 19 mai. — Cantique à N.-D. — Chronique diocésaine. — Faits Divers.

Sommaire du 28 mai : Les pèlerinages: Saint Marcoul. — Les Écoles congréganistes dans les campagnes. — Chronique diocésaine: Le 31 mai. — Bénédiction de vitraux à Authon. — La Visitation de Chartres (*Suite*). — Faits Divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Reconnaissance à N.-D. de Chartres pour la guérison de ma chère fille, bien visiblement commencée le dernier jour de la neuvaine réclamée le 26 mars. Demande d'une seconde lampe pendant 9 jours en actions de grâces. — (Cesse de la T.)

2. La reconnaissance est une dette pour un bienfait reçu et il est doux de s'en acquitter envers une bonne Mère. C'est ce que j'éprouve aujourd'hui en venant vous dire que le malade recommandé à Notre-Dame de Chartres et pour lequel il a été demandé une neuvaine et une messe est parfaitement guéri. Cette guérison a surpris les personnes qui ont vu le malade et même les docteurs qui l'ont soigné.

Merci et reconnaissance à Notre-Dame de Chartres et à Saint-Joseph ! — (S. J., à O., diocèse de Chartres.)

3. Pris au lendemain des fêtes de Pâques d'une violente attaque d'influenza, bientôt suivie d'inflammation d'estomac et de paralysie partielle, je devais, de l'avis de ceux qui m'ont soigné, ou rester infirme ou tenter une guérison, au prix d'une opération des plus délicates et des plus difficiles.

Fut aussitôt demandée pour moi une neuvaine de prières à Notre-Dame de Chartres, tandis que plusieurs autres étaient également commencées avec ferveur dans mon entourage. Or ces neuvaines n'étaient pas terminées, qu'un mieux sensible et subit se déclarait, bientôt c'était une guérison entière et complète. A qui donc attribuer un changement aussi prompt qu'inattendu ? A n'en pas douter : à la puissance de la bonne Notre-Dame.

Les deux docteurs qui m'ont donné leurs soins ont été eux-mêmes d'accord pour déclarer « que je m'étais guéri tout seul ». On m'a communiqué une lettre de l'un d'eux écrivant à son

confrère : « que ces remèdes qu'il m'avait donnés n'avaient pu opérer seuls un pareil changement. »

Gloire donc et reconnaissance à la Bonne Mère ! — (E. S., curé d'O., diocèse de Chartres).

4. Veuillez faire acquitter une messe d'action de grâces pour un jeune homme que sa famille avait fait recommander à N.-D. de Chartres et qu'elle a protégé. — (G., à M., diocèse du Mans).

5. Mon fils pour qui j'avais demandé une neuvaine de messes à échappé à un grand danger, et nous reconnaissons dans cette préservation la main de N.-D. de Chartres. — (D. C., à Paris).

6. Voici mon offrande à N.-D. de Chartres. Veuillez nous recommander de nouveau à sa protection, en la remerciant, en notre nom, des grandes faveurs qu'elle nous a obtenues. — (V. M., à M., diocèse de Versailles.)

7. Neuf messes d'actions de grâces à N.-D. de Chartres pour ma guérison, s'il vous plaît !... — (D. C., à D.).

NÉCROLOGIE.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

1° Mgr Marchal, archevêque de Bourges, mort le 26 mai dans cette ville, en rentrant d'une tournée épiscopale. Mgr Marchal était né à Raon-l'Etape, dans les Vosges, le 22 avril 1822. Après avoir succédé, dans l'évêché de Belley, à Mgr Richard, il vint occuper le siège métropolitain de Bourges, en remplacement de Mgr de La Tour-d'Auvergne. Il laisse un frère, Mgr l'évêque de Sinope, auxiliaire de l'archevêché. Mgr Lagrange s'est rendu à Bourges pour les obsèques célébrées le 1er juin.

2° M. l'abbé Dubois Camille-François, curé de Pré-Saint-Evroult, décédé le 26 mai dans sa 33e année. Il était depuis quatre ans dans cette paroisse ; sa piété et son dévouement que n'arrêtait point sa mauvaise santé y laisseront d'ineffaçables souvenirs.

3° M. l'abbé Hautin, curé de Narbonne. (Voir le *Supplément* du 7 mai).

4° Cinq religieuses :

Sœur Marie Boyer, en religion sœur Joséphine, religieuse de Saint-Vincent-de-Paul, âgée de 58 ans et 37 ans de vocation, décédée le 30 avril, à l'Hôtel-Dieu de Chartres.

Sœur Célestine Piat, de la Communauté de Saint-Paul, décédée à l'Hospice de Saint-Brice, le 8 mars, âgée de 55 ans et 31 de religion.

Sœur Stéphanie (Mélanie Letherme), supérieure du Pensionnat

des Sœurs de Saint-Paul de Chartres, 14, rue Violet, Paris, décédée subitement le 18 mai 1892, à l'âge de 56 ans dont 39 de religion.

Sœur Françoise de La Croix (née Trouillet), de la Communauté de Saint-Paul, décédée à Blois, le 16 mai, âgée de 49 ans et 27 de religion.

Sœur Saint-Rémy (née Jeanne Saussard), de la Communauté de Saint-Paul, décédée à Cayenne, le 17 avril, âgée de 55 ans et 38 de religion.

5° Plusieurs défunts qui avaient été spécialement recommandés à Notre-Dame :

M. L.-N., Desmarquais, à Sancerre. — Mme Yvon-Ramard, à Chartres. — M. Bélouin et M. Darde, à Chartres. — Mme veuve Lesage, à Chartres. — M. Paul Daret, à Deneuil (Allier). — Mme Hardy-Haudoux, à Chartres. — M. Stanislas Isambert, à Chartres. — Mme Locher, de Saint-Brice-sous-Forêt. — M. le chanoine Emmanuel Bénard, à Rouen. — Vicomtesse Salignac-Fénelon, née Randon, à Toulouse. — Mme la Maréchale Randon, à Saint-Isnier (Isère). — Mlle Catherine Habert, à Montargis. — Mme Besson, à Blois. — Mlle Julie Laurent, Mme Eugénie Bidault et M. Jules Berbier à Etampes. — M. Wilfrid Hue, à Paris. — Mme Lorrain, Mme Soumillon, Mme Poffer, Mlle Julie Robert, Mlle Gérard et Mme Berthe Lays, à Versailles. — Mme Désirée Alleaume et M. Alphonse Pierre à Saint-Jean-de-Rebervilliers. — M. Adolphe Banzée et Mme Elisabeth Platel, à Liny (Meuse). — Mme Besson, à Blois.

LA DÉFENSE

Dans son numéro du 31 mai, *La Défense* a annoncé qu'elle suspendait sa publication. Avant cette détermination, Mgr l'Evêque de Chartres, membre du comité de patronage de ce journal, avait écrit au Président la lettre suivante :

Chartres, 17 mai 1892.

Cher Monsieur,

« Vous comprendrez sans peine que, dans les circonstances présentes, ne voulant pas ne pas suivre les directions données par le Saint-Père, je ne puisse plus, à mon très grand regret, continuer à faire partie du Comité de *La Défense*.

Veuillez agréer, avec l'expression de ce très vif regret, l'hommage de mon fidèle, profond et dévoué respect.

† FRANÇOIS
Evêque de Chartres,

FAITS DIVERS

Le Jubilé épiscopal de Léon XIII. — La commission centrale romaine pour le Jubilé épiscopal de Léon XIII a adressé aujourd'hui un manifeste aux Romains pour les engager à prendre part aux fêtes jubilaires. Dans les églises de Rome, on a fait aujourd'hui une quête extraordinaire pour le Denier de Saint-Pierre. Les manifestations des fêtes jubilaires auront plutôt un caractère pratique. On n'organisera aucune exposition des dons, mais on remettra au Pape le résultat des quêtes extraordinaires qui seront faites, dans les différentes parties du monde, pour le Denier de Saint-Pierre. La somme totale sera présentée à S. S. Léon XIII, la veille du jour de son jubilé, par les membres des différents comités nationaux.

Union du Pape et des Evêques. — La *Semaine de Mende* dit que Léon XIII entrevoit dans un prochain avenir un redoublement de persécution dont nous voyons seulement le prélude, que l'*Encyclique* est une réponse péremptoire à ceux qui prétendaient qu'il y avait désaccord entre le Pape et les évêques et ajoute :

« Au lendemain des divers incidents religieux, qui ont affligé l'Eglise de France, la violation des églises par les sectaires, les excès des anarchistes, la séance de la Chambre où un ministre des cultes déclarait la guerre aux évêques qui auraient le courage de remplir leur devoir, l'appel de Monseigneur de Mende devant le Conseil d'Etat, suivi de celui des évêques de la province d'Avignon, de Mgr l'évêque de Nancy, et tout récemment de Mgr l'archevêque d'Aix, la condamnation de leur doctrine et de leur enseignement. par la plus haute juridiction judiciaire du pays, sont directement visés dans cette énergique protestation du Pape. Les curés et les évêques qui ont été victimes des sévérités du Pouvoir, parce qu'ils ont enseigné aux fidèles, selon l'obilgation de leur saint ministère, leurs devoirs civils et sociaux, trouveront dans ces paroles du Vicaire de Jésus-Christ la récompense de leur courageuse attitude. »

Congrès. — Une imposante assemblée générale de la jeunesse catholique vient de se tenir à Grenoble, samedi 21, dimanche 22 et lundi 23 mai. Une foule énorme de vaillants catholiques y a assisté. Le Congrès s'est terminé par un beau pèlerinage à la Grande-Chartreuse.

— L'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers a eu son congrès annuel à Cherbourg. M. de Mun a prononcé avec grand succès le discours de clôture. L'assistance comprenait au moins 2 500 personnes.

— La Société des propriétaires chrétiens a eu ses réunions à Paris sous la présidence d'honneur de Mgr Turinaz et la présidence effective de M. le comte de Caulaincourt.

XXIe Assemblée générale des catholiques à Paris. — Cette assemblée a étudié toutes les différentes questions qui intéressent le présent et l'avenir de la France chrétienne. S. Em. le cardinal Richard présidait la première séance; Mgr Lagrange a présidé la séance de clôture.

La suppression du traitement des Évêques. — Le gouvernement ne s'en est pas tenu à la déclaration d'abus prononcée par le conseil d'État contre les évêques de la province d'Avignon; il les a avisés que leur traitement était provisoirement supprimé. Des souscriptions ont été aussitôt ouvertes par les catholiques des différents diocèses pour remplacer le traitement de leurs pasteurs. Les lettres préfectorales qui ont informé les évêques des mesures prises contre eux leur ont également annoncé que tout prêtre qui lirait ou qui ferait lire en chaire la lettre pastorale déclarée abusive par le conseil d'Etat verra son traitement suspendu.

Canada. — Dans la province Nord-Ouest du Canada, le bill Mac-Carthy, qui supprimait l'emploi officiel de la langue française et les écoles catholique romaines, a été repoussé par 132 voix contre 83, sans discussion. Au Canada, plus encore qu'ailleurs, catholicisme et France, c'est tout un.

Le Pèlerinage de Pénitence. — La *Croix* a reçu les meilleurs nouvelles de nos pèlerins de pénitence, datées des différentes stations où ils se sont arrêtés, en Egypte et en Galilée. Ils sont heureusement arrivés à Jérusalem. Entrée triomphale : toutes les communautés, les écoles, les orphelinats, la musique de Saint-Pierre étaient présents. Procession au Saint-Sépulcre, excellent accueil de la part du Conseil Général et du patriarche. Santé générale très bonne.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 5 juin, fête de la *Pentecôte*, double de 1re classe. Messe de paroisse, à 9 h.; office capitulaire, à 10 h. 1/2. Tierce avec chant du *Veni Creator*, procession, *messe pontificale*. (Le chœur chantera une messe en musique, de *Gounod*.) — A 3 h., vêpres, complies, procession de la Sainte-Vierge et salut.

Le lundi 6, *Pèlerinage annuel de la paroisse de Saint-Sulpice de Paris à N.-D. de Chartres*. Arrivée vers 8 h. 3/4 et immédiatement messe des pèlerins avec allocution et chants; vêpres à 2 h., avec recommandations aux prières, salut et procession.

Tous les matins, messe au Sacré-Cœur; le vendredi, salut, à 8 h. du soir.

Le samedi 11, ordination à la Cathédrale : 5 prêtres, 7 sous-diacres; la cérémonie commencera à 7 h.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 5 juin, solennité de la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires. — Lundi, grand'messe à 9 h. Exercice du mois du Sacré-Cœur, tous les matins avant la messe de 7 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 5 juin, solennité de la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires. — Exercice du mois du Sacré-Cœur chaque jour. Vendredi 10, à 8 h. du soir, allocution et salut.

— *Fête d'Adoration* à la communauté de Saint-Paul, le jeudi 9 juin.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉGÉ DE THÉOLOGIE DOGMATIQUE ET MORALE avec les notions les plus importantes de droit canon, de liturgie, de pastorale, de théologie mystique et de philosophie chrétienne, par l'abbé J. BERTHIER, M. S. — Edition en français, bel in-8° de 840 pages, prix net 6 fr.

S'adresser à l'auteur, La Salette, par Corps (Isère).

M. l'abbé Mussel, vicaire-général de Grenoble, recommande ainsi cet ouvrage qu'il appelle : *Le Trésor du Prêtre.*

En donnant l'*imprimatur* à l'édition latine de ce *Compendium*, nous disions que cet ouvrage, *soumis à un examen sérieux, avait été jugé apte à atteindre le but*, que l'auteur s'était proposé en le publiant, *à cause de la pureté de sa doctrine et de l'expression claire et sobre des questions.* Les nombreux lecteurs de ce livre ont confirmé ce jugement. Les revues théologiques les plus estimées ont fait l'éloge de ce travail, qui a demandé à son auteur de patientes recherches, dirigées par une longue expérience du ministère des missions. Ceux qui ont fait la critique de quelques détails, ont avoué, nous le savons, qu'ils ne connaissent pas de résumé théologique plus exact.

Cette édition nouvelle où, sauf certaines questions qui ne peuvent être traduites, tout est présenté en un français correct et clair, peut donc se présenter avec la confiance d'être accueillie plus favorablement encore. Rien n'a été négligé pour la rendre plus complète. La Somme de saint Thomas a été étudiée tout entière dans ce but, ainsi que les auteurs de théologie dogmatique et morale les plus recommandables et les plus récents. L'auteur a butiné sur chacun ce qui lui a paru le plus pratique, sans sortir des limites de la brièveté qu'il s'est imposées.

RECUEIL DE PRIÈRES ET D'ŒUVRES PIES enrichi d'indulgences par les Souverains Pontifes, traduction nouvelle faite sur la dernière édition italienne et *seule approuvée* par la Congrégation des indulgences, par l'abbé PLANCHARD, vicaire-général à Angoulême (Lecoffre, éditeur, rue Bonaparte, 90).

Ce titre suffit à lui seul pour donner à ce manuel un caractère d'authenticité qui lui donne une grande valeur. Néanmoins on peut aussi affirmer que par le choix et le nombre des prières, par l'ordre quelquefois dans lequel elles sont réunies, par le français si pur de la traduction, par son format portatif, par sa belle impression, chose importante pour certains lecteurs dont la vue ne répond pas à la ferveur, cet ouvrage est de nature à augmenter la charité des fidèles envers les pauvres âmes du Purgatoire, trop souvent délaissées dans leurs indicibles tourments.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE

7e Numéro LA VOIX Juillet 1892

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES : SAINTE EUSTELLE (*fin*). — ÉCONOMIE ET RELIGION. — LES SŒURS DE N.-D. DE CHARTRES. — CHRONIQUE DE N.-D. DE CHARTRES : PÈLERINAGE DE SAINT-SULPICE ; PÈLERINAGE DE LA CONFRÉRIE DE S. NICOLAS DU CH. DE PARIS ; PÈLERINAGE DE N.-D. DE SAINTE-CROIX DU MANS. — EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE. — NÉCROLOGIE. — SOIZÉ : STATUE DE N.-D. DES VICTOIRES. — CONFIRMATION A LA PROVIDENCE. — LETTRE DE MONSEIGNEUR AU *Journal de Chartres*. — FAITS DIVERS. — OFFICES DES PAROISSES. — BIBLIOGRAPHIE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Sainte Eustelle (1).

(*Suite et fin*)

Selon les usages de l'Empire, les filles de condition devaient, très jeunes encore, prendre un époux joignant aux avantages de la fortune une réciproque illustration.

Eustelle ayant atteint l'âge auquel se contractaient ces sortes d'alliances, son père vint un jour la trouver pour lui proposer la main d'un noble jeune homme qui, par ses éminentes qualités, devait assurer son bonheur. Eustelle qui avait, après son baptême, secrètement voué sa virginité au Seigneur, lui répondit avec une douce assurance, qu'elle ne pouvait, malgré tout son désir de lui être agréable, accepter l'offre qu'il lui faisait.

— Quelqu'un aurait-il déjà pris possession de ton cœur ? reprit alors le père, tout surpris de ce refus. — Et la généreuse enfant de lui dire dans cette langue imagée et poétique, familière à toutes les vierges martyres en présence de leurs persécuteurs : « — oui, un prétendant illustre a retenu ma foi ; il m'a mis au » doigt l'anneau des fiançailles ; il m'a parée de magnifiques » joyaux » ; et, sur les instances du Gouverneur qui voulait

(1) D'après la remarquable biographie de l'abbé Camiade, chanoine honoraire de La Rochelle.

savoir de qui sa fille tenait ces riches présents, celle-ci, saisie d'un saint enthousiasme, s'écria, d'une voix vibrante d'émotion : « Je suis la fiancée de Jésus-Christ, le roi du ciel et de la terre. A lui seul j'ai voué ma foi, et donné tout mon amour. »

Cette déclaration inattendue jeta le malheureux père dans une indicible stupeur, qui se changea tour à tour en d'effrayantes menaces, et des supplications désolées. Mais l'héroïque jeune fille, fortifiée par le secours divin qu'elle implorait avec ardeur, resta victorieuse dans ce double combat.

Le Gouverneur, désespérant de triompher de ses resistances bannit de sa présence et chassa de son palais celle qui en avait été depuis son enfance le plus bel ornement. L'angélique *exilée du foyer domestique* quitta sans regrets la somptueuse demeure où la Providence avait placé son berceau et se dirigea vers l'ermitage du saint Pontife auquel elle devait l'inestimable bienfait de la foi. Eutrope la félicita de son courage, et lui procura un asile chez une veuve respectable, convertie comme elle au christianisme.

Le Gouverneur une fois remis de son emportement et désirant posséder de nouveau cette enfant qu'il avait si indignement traitée, apprenant le lieu où elle s'était retirée, vint l'y trouver, et recommença les scènes de tendresses et de fureur qu'il lui avait déjà faites, sans pouvoir ébranler sa constance ni lui arracher une plainte, une parole outrageante ; elle resta à la fois une chrétienne inébranlable, et une fille qui respecte encore *le père* dans *le persécuteur*, nous pourrons dire bientôt, hélas, *dans le bourreau* !

Cependant cet homme, devenu cruel, résolut de faire périr Eutrope qu'il regardait comme ayant été l'instrument de son malheur en convertissant au christianisme sa fille unique et chérie. Pour accomplir son criminel dessein, il chargea quelques hommes stipendiés par lui de lui donner la mort. Ceux-ci, par de bruyantes clameurs, ameutèrent contre lui une populace en délire. Les plus forcenés d'entre ceux qui composaient cette foule inconsciente de ses actes, pénètrent dans le pauvre réduit où ce grand serviteur de Dieu était en prière ; ils le traînent brutalement sur la poussière du chemin, l'accablent d'une grêle de pierres, le dépouillent de ses vêtements et meurtrissent de coups son corps vénérable. Enfin, un des

plus forts d'entre ces furieux lui fend la tête avec sa massue. C'était la veille des Calendes de mai, le 30 avril de l'an de grâce 98. La multitude, satisfaite dans ses instincts féroces par la consommation du crime, ne tarda pas à s'écouler laissant sans sépulture les restes inanimés du martyr.

Lorsque la nuit fut venue, dans le silence et le recueillement de la prière, Eustelle sortit de sa retraite et, à la lueur des torches, elle rendit, assistée des chrétiens en larmes, les derniers devoirs à l'athlète des saints combats.

Retirée dans l'ermitage où avait été déposée la dépouille mortelle de l'apôtre des *santons*, la fiancée du Christ, comprenant bien qu'il fallait, pour assouvir la colère paternelle, une autre victime, faisait dans sa solitude et un profond recueillement la *veillée des armes*, afin de soutenir sans faiblir la lutte suprême dont une gloire immortelle devait être le divin couronnement.

Trois semaines s'étaient à peine écoulées depuis la scène tragique de l'ermitage, et voilà qu'à côté du saint vieillard vient se placer dans l'arène des suppliciés une vierge resplendissante de jeunesse et de beauté.

Nous l'avons reconnue, *c'est Eustelle !*

Tandis qu'elle priait avec ses pieuses compagnes au tombeau d'Eutrope, d'infâmes assassins vinrent pour la saisir. Voulant, comme il est permis de le croire, éviter par la fuite un nouveau crime à l'auteur de ses jours, elle descendit en toute hâte une pente abrupte conduisant à l'amphithéâtre alors désert, suivie de près d'une bande de ces furieux qui la rejoignirent dans l'intérieur du Cirque. « *C'est là* au pied des murs d'enceinte, qu'elle fut frappée mortellement ; là qu'elle tomba comme un bouton de rose arraché de sa tige avant d'être épanoui. »

Le sang d'Eustelle s'échappait à flots d'une large et profonde blessure. « Le *lys* avait changé sa couleur ; le *cygne* avait » teint dans la pourpre ses ailes plus blanches que la neige nouvellement tombée. » La Vierge avait reçu la palme du martyre, dont elle pressait avec amour l'empreinte sur son cœur ! Cependant ses bourreaux croyant leur tâche remplie s'éloignèrent sans bruit. La douce victime respirait encore, ses compagnes accoururent près d'elle et reçurent avec ses derniers accents son dernier soupir qui monta vers le ciel

comme un chant triomphal dont les échos du paradis redirent les sublimes accents. A l'endroit même où elle s'était affaissée sur le sol, jaillit, d'après la tradition, la source qui est encore appelée « Fontaine de sainte Eustelle, » symbole expressif et durable des grâces obtenues par son intercession.

Les chrétiens déposèrent dans le tombeau d'Eutrope le corps virginal d'Eustelle. « C'est dans cette commune sépulture que, sous la garde d'un respect dix-huit fois séculaire, leurs ossements sacrés sont encore aujourd'hui l'objet d'un même culte et d'une même vénération ! »

C. de C.

ECONOMIE ET RELIGION

I

Un écrivain, dont le nom fait autorité chez nos économistes, a publié récemment un livre intitulé « Religion. » (1) L'Economie et la Religion ! A beaucoup le rapprochement paraîtra singulier. Que des hauts principes de morale chrétienne un théologien déduise les fondements de l'économie politique et sociale, nul ne s'en étonnera. De vieille date, l'Eglise et ses docteurs nous y ont accoutumés. C'est au cœur même de la Religion qu'ils ont toujours demandé les lois de la vie sociale. Du reste, le document le plus important qui, dans notre siècle, ait traité ces questions économiques est d'origine exclusivement religieuse : je veux dire la célèbre Encyclique du 15 mai 1892 sur la *Condition des Ouvriers*. De nos jours l'Eglise n'a plus l'oreille du monde, on n'écoute ni ses docteurs, ni ses papes, on leur refuse même toute compétence et toute autorité pour connaître des problèmes sociaux. Mais qu'un savant, qu'un spécialiste dans les études économiques vienne à parler de religion, dans un sens favorable, pour faire de la religion autre chose qu'un simple facteur plus ou moins considérable du commerce et de l'industrie, mais tout bonnement le pivot de la science économique, voilà qui cause à tous, amis et ennemis, une légitime surprise.

A entendre nos docteurs, l'économie politique est une science complète et indépendante, se suffisant à elle-même. Elle a en mains les moyens de gouverner le monde et d'éclairer les individus et les pouvoirs sur leurs devoirs et sur leurs droits. Que les hommes exploitent ces droits et respectent ces devoirs, et la société aura retrouvé son équilibre et rien n'arrêtera son irrésistible élan vers le progrès. On s'aperçoit bien vite, à l'essai, qu'il en va tout

(1) *Religion* par G. de Molinari. 1892.

autrement et que l'économie ne gouverne rien. Science théorique et abstraite, elle analyse mais ne produit point les lois de la vie sociale ; isolée, indépendante, elle reste une science inerte, incapable de vivre et de vivifier le monde sans une force supérieure. Premier aveu.

Cette force dont on invoque le secours, c'est la *Morale*. Non plus la morale individuelle et utilitaire, dont la conséquence immédiate est d'outrer les droits et de supprimer les devoirs s'ils viennent à contrarier l'intérêt, et dont le résultat final serait de ramener l'homme à l'état sauvage, mais la morale d'intérêt public, la vieille morale du bien commun, qui régissait nos ancêtres et dont, paraît-il, ils ne se trouvaient pas trop mal. Avec ses théories connues sur les devoirs de l'individu envers soi-même, envers sa famille et envers la société, avec ses principes politiques déterminant les devoirs et limitant les droits des gouvernements, cette morale, noble fille de la religion, a su conduire l'humanité jusqu'à nous. Son action fut, en somme, assez bienfaisante, et elle a droit à notre reconnaissance puisque nous lui devons les progrès actuels de notre civilisation. Eh bien ! indispensable hier, elle nous est encore nécessaire aujourd'hui. Sans elle, pas de civilisation, pas de société ; sans elle, l'homme retourne à la barbarie d'autant plus effroyable qu'elle sera plus savante et plus puissamment outillée, et les plus beaux traités d'économie n'arracheront point cet homme à sa démoralisation. C'est, après bien des réflexions, avec regret et confusion qu'on lâche ce second aveu. Mais l'amour de la vérité, le patriotisme, le désir de mettre fin à nos divisions sociales, peut-être aussi la crainte pour soi et pour les siens des excès de révoltes contre la richesse et la propriété arrachent aux âmes sincères cette confession qui semble une reculade. La morale ne défend pas et il est habile de sauvegarder ses intérêts et ses droits personnels, tout en défendant la cause publique.

— Une fois sur le terrain des aveux, autant tout dire, autant reconnaître de suite qu'en appeler à la morale c'est encore en appeler à la conscience. On a rêvé la morale indépendante comme on avait rêvé l'économie indépendante. Chimère et utopie. Toute belle chose que soit un code moral, encore faut-il qu'il soit accepté de gré ou de force. On n'a pas vu et on ne voit plus surtout les hommes pratiquer le bien pour le bien, sans aucun motif intéressé, et à l'exclusion de toute crainte d'un châtiment ou de toute espérance d'un bénéfice. Quelle force astreindra l'homme à pratiquer ses devoirs, à respecter les droits d'autrui ? Il y a bien la répression pénale et l'opinion. Mais l'expérience n'est-elle pas là qui nous montre que, depuis longtemps, ces deux prétendues forces morales ont pactisé avec le mal qu'elles devaient refréner et avec le crime

qu'on leur demandait de terroriser ? La *répression* n'atteint qu'un nombre très restreint d'infractions et de coupables, on la voit errer gravement et sur la nature, et sur le motif et sur l'agent du délit ; au lieu de s'armer et de redoubler ses sévérités à mesure que grandit l'armée du crime, elle recule et faillit et, au châtiment, elle substitue l'indulgence et l'impunité. *L'opinion*, variable, aveugle et indulgente comme l'ont faite la presse et la littérature, a perdu toute notion du bien et du mal. La facilité des déplacements soustrait à son influence les coupables que son verdict pourrait encore atteindre.

L'homme n'a pas d'action sur l'homme, et l'individu ne relève que de sa propre conscience. Hélas ! l'expérience prouve encore que la conscience, quoique plus différente, arrive à perdre le sens moral. Il lui faut d'ailleurs, et de plus haut, une formation et une impulsion. Comment donc la moraliser, comment l'éclairer, comment surtout l'armer contre ses défaillances ?

S'il ne s'agissait que d'éclairer l'individu, l'économie politique triompherait aisément. Car c'est son rôle de tracer les droits et de déterminer les devoirs. Il est vrai qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Primitivement, cet honneur revenait à la Religion ; les droits et les devoirs sociaux étaient essentiellement religieux ; on les donnait comme révélés par la Divinité. Alors Religion, science et pouvoir ne faisaient qu'une et même chose. Alors, dans la famille comme plus tard dans l'Etat, le même était chef et pontife, le même prêtre, savant et juriste. Le temps et l'évolution naturelle des institutions humaines ayant opéré la séparation de la politique et de la religion, les droits et les devoirs sociaux ne relèvent plus que de l'Etat, et conséquemment de la science économique.

Quant à la noble mission de fortifier la conscience et de l'armer contre elle-même, l'économie y renonce. Ceci est en dehors de ses moyens. Dernier et suprême aveu : Pouvant tout, elle ne peut rien. C'est ici — toujours selon notre philosophe — que la *Religion* retrouve son « utilité » sociale.

— Il est des hommes, paraît-il, qui, en dehors de toute influence religieuse, sans contrainte, sans motif intéressé, se soumettent d'eux-mêmes au verdict de leur conscience pleinement illuminée des splendeurs doctrinales de l'économie. La théorie du bien pour le bien aurait ainsi ses austères et fidèles partisans. Je me réjouis de le savoir et je demande le catalogue de ces saints laïques. Cependant, on nous apprend que ces monstres de perfection ne forment qu'une liste et qu'un minuscule cénacle. La masse des humains, rebelle aux séductions de l'économie, n'est pas mûre pour une telle abnégation. Elle n'obéit qu'à l'intérêt et pour la retenir dans le bien, il lui faut, menaçante et attrayante, la perspective

d'une perte à éviter ou d'un gain à faire dans l'éternité. Ce sont ces pauvres et faibles mortels dont on veut bien, même au XIXe siècle, confier le sort à la religion. A elle d'opposer à la satisfaction immédiate et matérielle qui attire l'homme dans le mal une satisfaction éloignée et spirituelle qui le fascine. A elle d'enchaîner la conscience par la crainte d'un enfer ou de la rendre héroïque par l'espoir d'un Ciel. A elle de sauver l'économie en sauvant le monde.

« La Religion, dit notre grave auteur, apparaît ainsi comme un » agent nécessaire et comme le seul agent absolument efficace du développement et de la conservation du sens moral. » (p. 144.)

« L'accomplissement de cette œuvre (armer les consciences » d'une force morale) implique à son tour, en premier lieu, *la pro-» pagation de la foi religieuse* dans la multitude de ceux qui se » gouvernent eux-mêmes, et plus encore, de ceux qui joignent » au gouvernement d'eux-mêmes le gouvernement d'autrui ; en se-» cond lieu, *l'application à la réforme morale du pouvoir que la foi » donne à la Religion.* Faire pencher la foi dans les âmes et la mettre » au service de la réforme du gouvernement de soi-même et du gou-» vernement d'autrui, telle est la tâche qui s'impose aujourd'hui » plus que jamais à la religion. » (p. 145.)

Dans tout ce livre profondément intéressant, malgré ses erreurs, dans ce commentaire, inconscient sans doute, et à coup sûr inattendu, des encycliques de Léon XIII par un philosophe qui, après cinquante ans d'études et de recherches, avoue l'impuissance de la science, de l'économie et de la morale indépendante, on entend comme un long cri d'alarmes d'une âme sincère. La société contemporaine court à sa ruine : l'Église le dit, la philosophie commence à le croire et à le répéter. Quand nos hommes d'État le comprendront-ils et, de concert avec le philosophe, crieront-ils à la Religion : Sauvez-nous, nous périssons ?

D. G.

LES SŒURS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

L'assemblée générale de l'Œuvre des Sœurs de N.-D. de Chartres tenue le 7 juin 1892 sous la présidence de Mgr l'Evêque de Chartres, a entendu sur cette œuvre un intéressant rapport dont nous devons donner quelques extraits pour l'édification de nos lecteurs.

Le compte rendu commence par un hommage aux religieuses et aux protecteurs dont l'Œuvre eut à déplorer le décès dans le cours de l'année 1891. Ce sont, d'une part : Sœur Germaine Regnier, décédée à Fontenay-sur-Conie, et une novice des Etilleux ; toutes deux ont été signalées dans les nécrologies de la Voix. Ce sont, d'autre part :

M. le prince d'Hénin d'Alsace, Mme Vallou de Lancé, Mme la marquise de Solages, M. Fabre, chrétiens et chrétiennes dont Notre-Dame a récompensé la générosité en les aidant à couronner leur belle vie par une mort précieuse devant Dieu.

Le rapporteur insiste ensuite sur les secours que la divine Providence sait procurer aux Sœurs afin de faciliter leur tâche et de propager leur influence.

« Ce sont, dit-il, ces témoignages d'estime et de considération que leur prodiguent le public, le clergé et maints personnages de haut rang ; c'est par dessus tout la paternelle bienveillance dont notre Evêque vénéré ne cesse de leur fournir des preuves.

Nous l'avons bien vu l'année dernière à nos deux cérémonies de vêture. Vous nous aviez fait l'honneur, Monseigneur, de présider la première, et de bénir solennellement, en cette occasion, les statues de nos deux Madones Chartraines que vous donniez à notre communauté. Votre Grandeur voulait rehausser par la gracieuseté de sa démarche le prix inestimable de son offrande. Nous ne saurions vous dire, Monseigneur, combien fut précieuse pour nous cette marque de votre protection, quelle confiance et quelle joie inspire aux Sœurs de Notre-Dame cette approbation nouvelle accordée à leur zèle et leurs travaux.

La seconde de nos cérémonies, qui eut lieu après les vacances, vit se presser dans notre chapelle une assistance des plus encourageantes. Nous comptions là en grand nombre des ecclésiastiques, des dames patronnesses, des parents et des amis de nos heureuses novices. Oh ! qu'il est bon, qu'il est doux de contempler, réunies devant notre autel, tant de personnes qui adressent au Dieu de l'Eucharistie les mêmes prières pour la prospérité de notre Congrégation, l'expansion de nos œuvres et la popularité toujours croissante du culte de notre auguste Protectrice, Notre-Dame de Chartres.

Exciter la piété envers la Reine de ce diocèse est la pensée qui nous animait, lorsque nous avons résolu de mettre à exécution un désir que M. l'abbé Teyssier, notre premier supérieur, avait émis dès l'origine de notre Institut. Des circonstances plus favorables nous permirent enfin de réaliser ce projet si longtemps différé et d'offrir à chacune de nos Religieuses une grande médaille de Notre-Dame de Chartres. En la leur faisant porter ostensiblement sur la poitrine, sans doute nous avons voulu accroître encore, s'il est possible, l'affectueuse dévotion de nos Sœurs envers leur toute-puissante Patronne ; mais nous avons songé aussi que la vue de cette médaille rappellerait à tous, sur le passage de nos Religieuses, la Vierge miraculeuse dont elles sont les humbles et dévouées servantes. »

— Les efforts des Sœurs institutrices pour imprégner l'âme de leurs élèves d'une piété profonde et pratique fournit aussi au compte rendu des détails touchants. Quant au succès des études, ce qui le prouve suffisamment ce sont les 63 certificats obtenus et répartis entre 69 élèves que présentaient 22 établissements.

Enfin ces enfants d'écoles primaires dirigées par les Sœurs ont appris à s'intéresser à la guérison et à la conversion des malades que leurs chères maîtresses vont soigner à domicile. Souvent ont été bien efficaces, en faveur des mourants, les prières de ces petites zélatrices de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et à Notre-Dame de Chartres. Voici un de ces traits dont les Sœurs sont souvent les témoins :

« Une enfant était à l'extrémité ; le médecin et les parents avaient perdu tout espoir. La religieuse en visitant la chère petite proposa à la Mère de recommander sa fille à Notre-Dame de Chartres. « Oh ! il n'est plus temps, répondit cette femme ; voyez, ma Sœur, les lèvres de mon enfant sont noires, ses yeux sont démesurément ouverts et fixes : tout annonce une mort prochaine, » et la pauvre mère fondait en larmes. Cependant, sur les instances de la Religieuse, on commence aussitôt une neuvaine à la classe et dans la famille ; la petite agonisante, qui déjà ne pouvait plus parler, prend quelques gouttes de l'eau de Notre-Dame de Lourdes. A partir de ce moment le mal n'augmenta plus. La nuit même, malgré toutes les craintes, n'aggrava point les souffrances de la mourante. Aussi, dès le matin, la mère s'empressa-t-elle de faire écrire à Notre-Dame de Chartres. La Sainte Vierge accueillit favorablement cette prière, car l'enfant commença le jour même à aller mieux. Une guérison complète ne tarda pas à ramener la joie sous ce toit où tant de pleurs avaient coulé, et les parents pleins de reconnaissance firent brûler un cierge, en actions de grâces, devant la statue de Notre-Dame du Pilier. »

— Le rapport donne en terminant le tableau des établissements par ordre de fondation, et des travaux des Sœurs en l'année 1891.

Résumé : 29 établissements ; 1634 élèves ; 4,481 malades soignés ; 19,949 visites aux malades.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Une garniture d'autel brodée, offerte à N.-D. de Sous-Terre. Un ornement sacerdotal, offert à la chapelle du Sacré-Cœur.

Lampes. — 89 demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus ont brûlé en juin, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 65 ; devant

N.-D. du Pilier, 10; devant saint Joseph, 2; devant sainte Anne, 1; à la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6; devant le Sacré-Cœur, 5.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres. — En juin ont été consacrés 51 enfants, dont 25 de diocèses étrangers.

Pèlerinage à N.-D. de Chartres. — Les principaux du mois ont été : le 6 juin, celui de la paroisse de Saint-Sulpice de Paris (520 pèlerins) avec 130 paroissiens de Saint-Ambroise. Total : 650 pèlerins. — Le même jour, un groupe de 70 habitants de Courbevoie, près Paris, avec M. le Curé et deux vicaires de cette paroisse. — Le 9 juin, un groupe de 70 personnes de la paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet, de Paris. — Le 27 juin, les élèves du collège de N.-D. de Sainte-Croix, du Mans, avec leurs maîtres et les parents de plusieurs d'entre eux. Total : 450 pèlerins. — Des premiers communiants de plusieurs paroisses voisines de Chartres, accompagnés de parents et d'autres personnes de ces mêmes localités. — Beaucoup de petits groupes venant de divers lieux.

Deux évêques sont venus prier devant nos augustes Madones : le 7 juin, c'était Mgr Verdier, picpussien, évêque de Mégare, vicaire apostolique de Tahiti (Océanie); le 23, c'était Mgr Edmond Luck, bénédictin, évêque d'Aukland en Nouvelle-Zélande (Océanie).

— Ont dit la messe à la Crypte des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Meaux, Besançon, Verdun, Dijon, Nîmes, La Rochelle, Paris, Le Mans, Laval, Séez, Versailles, Rennes, Blois, Autun, Orléans.

— L'Assemblée régionale des pèlerins de la pénitence en Terre-Sainte se tiendra à l'évêché de Chartres, dans la salle synodale, le mercredi 13 juillet, à 2 heures. Mgr l'Évêque d'Evreux y assistera. Messe à la Crypte à 10 heures pour les pèlerins; salut le soir après la séance. La Conférence sur les Lieux-Saints sera faite par M. Couret.

— Mgr l'Evêque de Chartres s'est rendu à Rouen, le 29 juin, pour y assister aux fêtes religieuses du 30 avec les autres évêques annoncés d'avance au nombre de 22. Ces fêtes ont pour objet : la célébration des noces d'argent épiscopales de Mgr Thomas, archevêque de Rouen, et la bénédiction d'un monument élevé à Jeanne d'Arc sur la colline de Bon-Secours.

— Sept des Sœurs de Saint-Paul, employées depuis plusieurs années aux missions des Antilles (Amérique), sont rentrées en France et arrivées à Chartres, il y a une dizaine de jours, leur supérieurs les ayant rappelées à la maison-mère pour le rétablissement de leur santé.

— Fête de saint Paul, à la même communauté, 30 juin, célébrant :

M. l'abbé Marquis, curé-doyen d'Illiers; prédicateur M. l'abbé Monier, curé de Dancy.

— Fête du Sacré-Cœur. Elle a été très pieusement célébrée dans la chapelle de la Visitation le 25 juin. Officiant : M. le Curé de Notre-Dame, prédicateur : M. le chanoine Lévêque.

— La procession générale de la Fête-Dieu à Chartres, le 19, a été magnifique ; elle a eu lieu cette année dans la ville basse. Douze beaux reposoirs. Attitude respectueuse de la foule. Nous avons donné des détails au numéro du 25 juin.

— Pendant que nous mettons sous presse, le Triduum en l'honneur du Sacré-Cœur continue à Saint-Aignan (Chartres), prêché par M. l'abbé Guérin, curé d'Yèvres, dont les solides et chaleureuses instructions sont toujours bien goûtées. Le pèlerinage des chartrains à Montmartre clôture ce Triduum le 30 juin.

Nominations dans le clergé. — M. l'abbé Darsonville, précédemment curé de Cernay, a été nommé curé de Marboué. — M. l'abbé Pelletier F., précédemment curé de Prasville, a été nommé curé de Maisons. — M. l'abbé Curet, vicaire de Maintenon, a été nommé curé de Saint-Maur (1).

— Voici les sujets qui ont été traités dans les Suppléments de la *Voix* en juin :

Sommaire du 11 juin : Fleurs de Sainteté : S. Barnabé. — Les enfants : Appel aux curés du Perche. — La Visitation de Chartres (*Suite*). — Chronique diocésaine : Pèlerinages de la semaine ; 2me tournée de confirmation ; l'abbé Fleury ; église du Coudray ; mission de Levesville. — L'œuvre des campagnes ; pèlerinage à Montmartre.

Sommaire du 18 juin : Fleurs de Sainteté : SS. Marc et Marcellin. — La Visitation de Chartres (*Suite et fin*). — Chronique diocésaine : Pèlerinages ; bénédiction des roses. — Thivars : confirmation et bénédiction de chemin de croix. — Antiennes à la Sainte Vierge (poésies). — Faits divers.

Sommaire du 25 juin : Fleurs de Sainteté : S. Guillaume. — Les enfants, réponse à M. le Curé de Vichères, pour l'appel aux enfants du Perche. — Chronique diocésaine : Nominations ; processions de la Fête-Dieu : Chartres, Nogent-le-Rotrou. — Bénédiction de croix à Saint-Jean-Pierre-Fixte. — Blois et Chartres. — Mgr l'Archevêque de Bourges (poésie). — Faits divers.

(1) Au dernier supplément de juin, nous avons signalé d'autres nominations : M. Descauses, transféré du Mée à Saint-Evroult ; M. Julliot, de Saint-Maur à Prasville ; M. Varoqueaux de Châtaincourt au Mée ; M. Bagland, jeune prêtre, curé de Châtaincourt ; M. Bellanger, jeune prêtre, vicaire de La Madeleine à Châteaudun ; M. Faligan, jeune prêtre, vicaire de Maintenon.

PÈLERINAGE DE LA PAROISSE DE SAINT-SULPICE

C'est en l'année 1859 que le fervent et fidèle serviteur de Marie, l'auteur de l'*Histoire du culte de Marie en France*, établissait le pèlerinage annuel de la paroisse Saint-Sulpice de Paris à Chartres. M. l'abbé Hamon amenait cette première fois 600 personnes à notre basilique chartraine. Depuis lors, l'usage en fut continué; rarement le chiffre des pèlerins fut inférieur ; de temps à autre, nous pûmes en compter une ou deux centaines de plus. Le digne successeur du vénéré M. Hamon à la cure de St-Sulpice, M. l'abbé Méritan, a tenu à cette pieuse tradition ; chaque année, lui aussi, il vient avec son clergé et beaucoup de fidèles rendre hommage à N.-D. de Chartres. Le lundi de la Pentecôte 1892, nous avons vu ainsi près d'elle 650 Parisiens; 130 environ d'entre eux appartenaient à la paroisse de Saint-Ambroise et, sous la conduite de leur propre pasteur, s'étaient joints aux Sulpiciens. Un rédacteur de l'*Univers* (1) a rendu compte de ses impressions dans cette excellente feuille. Nous empruntons quelques détails à son récit:

« Nous nous rendîmes, dit-il, le chapelet à la main, et au son majestueux du bourdon nous conviant à la messe de pèlerinage, à travers les Chartrains, fiers et heureux de nous recevoir.

Le saint sacrifice, célébré par M. Méritan, a eu lieu au milieu des chants ravissants de la maîtrise et des demoiselles de la confrérie de Saint-Sulpice.

Après l'Évangile, M. Ferret, vicaire de Saint-Sulpice, a interprété avec un bonheur d'expressions remarqué, les meilleures intentions de notre pèlerinage et nous a ainsi mieux disposés à nous approcher de la sainte table. La communion a été émouvante, car la plupart des pèlerins n'ont pas redouté les conséquences d'un voyage matinal fait à jeun : ils ont tenu à communier sous les auspices de Notre-Dame de Chartres. Après l'office, tous se sont agenouillés avec une foi insigne devant la Vierge miraculeuse de Notre-Dame du Pilier et y ont prié avec la plus entière confiance. Nous avions tant de grâces à solliciter de la plus miséricordieuse et de la plus puissante des mères !

Chacun s'est retiré pour prendre un déjeuner, qui n'a pas duré longtemps, car on avait hâte de revenir à la basilique, les uns pour y prier et pour vénérer le Voile de la Très Sainte-Vierge, les autres, et en plus grand nombre, pour admirer tout à leur aise les merveilles que renferme cet écrin du Moyen-Age et surtout les riches vitraux du treizième siècle ; ces inimitables dentelles de marbre qui couronnent le sanctuaire, ces touchantes vies de Jésus-Christ

(1) M. J. Todevin.

et de Marie, rendues vivantes par des ciseaux véritablement inspirés, bref tout ce luxe d'ornementation qui fait de Notre-Dame de Chartres la plus renommée de nos cathédrales.

A 2 h. 1/2, chant des vêpres, présidées par Mgr Lagrange. Les voix de la maîtrise sont admirables sous ces voûtes si sonores.

M. le curé de Saint-Sulpice monte en chaire et nous fait prier pour l'Église, pour la patrie et pour nos intentions. Ce pasteur si profondément apôtre a fait battre nos cœurs à l'unisson du sien, et provoqué les plus ferventes supplications à Notre-Dame de Chartres. »

Les prières terminées, Mgr l'Évêque de Chartres a remercié M. le curé de Saint-Sulpice de sa longue fidélité au pèlerinage chartrain : « Peut-être cet exemple a-t-il contribué pour sa part au mouvement consolant qui semble pousser aujourd'hui les foules chrétiennes vers notre sanctuaire ». Puis, énumérant les causes qui contribuent à placer Saint-Sulpice au premier rang des paroisses chrétiennes de Paris, il ajoute : « Peut-être est-il permis de croire que cette paroisse doit cela aussi à sa fidélité à ce pèlerinage dont votre nombreuse assistance ici est le magnifique et permanent témoignage. » Et à son tour il engage les pèlerins à prier pour leurs intentions particulières, pour l'Église et pour la France, et particulièrement aussi pour Paris « foyer de tant de bien, et, hélas ! de tant de mal aussi ; qui s'agite et la France entière est ébranlée ; qui s'affermit et se relève, et la France entière retrouve son équilibre et son repos. »

Un salut solennel a suivi. Puis la procession s'est déroulée à travers la nef principale de la cathédrale pour descendre dans cette crypte incomparable dédiée à Notre-Dame de Sous-Terre. Les chants du cantique de *l'Ave Maria* et du *Magnificat* ont retenti sous ces voûtes avec un entrain irrésistible.

Véritablement tout a contribué dans cette mémorable journée à donner aux âmes les joies les plus consolantes.

L'honorable correspondant de *l'Univers*, cité plus haut, a terminé son récit par des traits touchants dont le pèlerinage du 6 juin fut l'occasion ; nous nous faisons un devoir de les reproduire :

« Une mère, empêchée par des exigences peut-être un peu trop sévères d'intérieur, d'aller à Chartres avec ses deux filles, est venue offrir le prix des trois billets, afin qu'on y envoyât à leur place trois orphelines.

Un homme, s'avouant trop novice dans les choses pratiques de la piété, a demandé qu'on lui adjoignît quelqu'un qui lui prêterait, en échange du prix de voyage, un cœur et des lèvres pour mieux prier.

Une pauvre femme s'est privée de son déjeuner plusieurs

semaines afin de faire, centime par centime, la petite somme exigée.

Une domestique de la paroisse de Saint-Joseph vint demander un billet de pèlerinage et, après en avoir payé le prix, elle offrit à un prêtre de nos amis un franc ; — Monsieur l'abbé, voilà une petite offrande pour les pauvres.

Le prêtre s'étonna de cette générosité.

— Monsieur, reprit-elle, cette aumône a un but, celui d'obtenir que ma maîtresse ne me retire pas la permission, que je viens de lui arracher, d'aller au pèlerinage.

Le prêtre admira en silence cette robuste foi ; mais la veille du départ il reçut le billet suivant :

— Monsieur, j'ai été exaucée, et bien au delà de mes espérances ! Non seulement ma maîtresse ne m'a point retiré la permission d'aller à Chartres, mais elle y vient elle-même. Elle fait plus : depuis vingt ans elle ne pratiquait plus, et tout à coup la voilà changée et résolue à communier demain.

Effectivement, elle se confessa à un rédemptoriste, et ce matin elle communiait avec nous à Chartres. Ce n'est pas la seule conversion qu'ait opérée ce pèlerinage. »

PÈLERINAGE DE LA CONFRÉRIE DE LA SAINTE-VIERGE A SAINT-NICOLAS DU CHARDONNET, A PARIS

Le 9 juin, M. le curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, à Paris, avec deux de ses vicaires, conduisait à Chartres la confrérie de la Sainte Vierge. Après les fêtes magnifiques qui avaient attiré vers le sanctuaire de Marie des foules entières, c'était l'humble témoignage de ce petit troupeau, heureux de venir prier la Sainte Vierge et de témoigner, en même temps, sa reconnaissance au prêtre dévoué qui, pendant 14 ans, s'était dépensé avec tant de zèle au bien des âmes.

A 10 h. 1/2, 60 jeunes filles prenaient le chemin de la cathédrale. Elles virent s'ouvrir les portes de la crypte, et c'est à l'autel de N.-D. de Sous-Terre que fut dite la sainte messe. M. l'abbé Lagrange, vicaire général de Chartres, malgré l'heure tardive, avait voulu célébrer lui-même les saints mystères, et à l'évangile, pendant qu'il adressait quelques paroles émues, il put comprendre qu'il communiquait vraiment avec son auditoire, et ne faisait qu'exprimer les sentiments qui étaient au fond de toutes les âmes, il commenta ces paroles du livre de la Sagesse. *Dignos se ipsa circuit quærens, et is viis ostendit se illis hilariter, et in omni providentia occurrit illis.* Marie cherche des cœurs dignes d'Elle. Elle se montre à eux agréablement dans le chemin, réunissant le triple caractère de Vierge, de Mère et de Reine. Quelles que soient les difficultés, quels que soient les obstacles il faut avoir en elle une

confiance inébranlable. Marie éclaire les situations les plus sombres, les plus chargées de ténèbres ; elle donne la force d'agir, de lutter, elle va au devant de tous avec tout le soin de sa maternelle providence.

Après cette chaleureuse allocution, les chants en l'honneur du Dieu de l'Eucharistie et de la Vierge Chartraine retentissent sous les antiques voûtes, et la cérémonie s'achève dans un profond recueillement.

A 4 h. 1/2, la crypte s'illuminait de nouveau : Ne fallait-il pas terminer saintement cette délicieuse journée, dire merci à Marie d'avoir, malgré les inquiétudes du matin, fait luire pendant toute cette fête un magnifique et joyeux soleil, et d'avoir réservé à ses enfants de si saintes et si douces consolations ? Ne fallait-il pas s'incliner sous la main du divin Sauveur, et recevoir, avant le retour, sa féconde bénédiction ?

Avant le salut, M. l'abbé Lagrange reprenait la parole, commentant, avec un heureux à propos, cette belle invocation de nos litanies, *causa nostræ lætitiæ*, *ora pro nobis*. Cause de notre joie à l'heure présente ; cause de notre joie dans les heures sérieuses et difficiles de l'avenir ; cause de notre joie à notre dernier moment... Un seul nuage pouvait assombrir ce beau tableau, l'heure du départ approchait et l'on comprenait la souffrance de toutes ces âmes à la pensée de quitter bientôt N.-D. de Chartres. La joie parfaite ne se trouvera donc jamais sur terre !

Les chants du salut, comme ceux de la messe, le matin, furent admirablement exécutés. Les voix s'unissaient dans un parfait ensemble, dans une même prière que Jésus et la Vierge Mère auront entendue et exaucée.

En quittant le sanctuaire de N.-D. de Sous-Terre, les pèlerins purent vénérer une insigne relique du voile de la Sainte Vierge. Ils devaient ensuite se réunir devant N.-D. du Pilier, sous les yeux de leur vénéré pasteur.

A cet endroit même, deux ans auparavant, Monseigneur de Chartres nommait M. l'abbé Guéneau chanoine honoraire de sa cathédrale. C'est là que tous ensemble récitèrent avec ferveur le chapelet aux intentions de la paroisse de Saint-Nicolas du Chardonnet et du diocèse de Chartres. — Monseigneur, que trois confirmations retenaient, ce jour-là, loin de sa ville épiscopale, ne fut pas oublié, et nous sommes certains que Marie exaucera les vœux de l'humble troupeau de Saint-Nicolas et répandra sur Sa Grandeur les plus abondantes bénédictions.

Mais, comme toutes choses ici-bas, les fêtes religieuses ont une fin, et déjà il fallait songer au retour. A 6 heures on reprenait, non sans regret, la route de Paris. Plus d'une fois les yeux se tour-

nèrent vers les flèches hardies de la cathédrale, pendant que de tous les cœurs s'échappait un dernier cri d'amour et d'espérance vers la Vierge de Chartres.

L'abbé Pierret.

PÈLERINAGE DU COLLÈGE DE N.-D. DE SAINTE-CROIX DU MANS

A N.-D. de Chartres *(450 Pèlerins).*

Il est à Chartres bien des personnes, et nous sommes du nombre, à qui la vue de ce pèlerinage que nous avions annoncé dans notre *Supplément* du 25 juin, a causé non seulement un grand charme, mais une vive émotion.

A une époque où tant de familles, hélas ! ne semblent se préoccuper pour leurs enfants que de la préparation plus ou moins prochaine aux diplômes universitaires, sans songer aux moyens de sauvegarder leur foi, n'est-ce donc rien qu'une manifestation publique de piété où des centaines de jeunes gens d'un même collège nous apparaissent avec la même ardeur et la même expression du sentiment chrétien ?

Nous avons observé de près toute cette jeunesse à son arrivée de la gare, dans la cour de l'Evêché, où Monseigneur exprimait avec tant de bienveillance et de grâce ses souhaits de bienvenue, puis pendant la procession du palais épiscopal à l'église. Nous avons vu défiler ces lignes interminables sous les jolies bannières ; nous avons admiré devant l'autel les belles évolutions des cérémonies saintes et particulièrement la tenue des vingt-quatre élèves grands et petits, costumés en aubes de lévites avec le cierge d'acolyte ou l'encensoir à la main ; l'exécution des cantiques ou motets dirigés par l'excellent musicien, le P. Gondard.

Mais une impression plus profonde encore nous est venue d'une autre cause, savoir : de la communion générale. Ah ! vivent les pèlerinages où l'on communie ! En pareille circonstance, bien explicable est le regret des personnes qu'une fatigue de voyage ou tout autre motif grave prive de la communion. L'union intime avec Notre Seigneur est la plus sûre consécration de toute bonne prière et la prière est la raison et le but d'un vrai pèlerinage.

Tous les élèves de Sainte-Croix ont communié, et de même ceux des ecclésiastiques leurs maîtres qui ne sont pas encore prêtres, puis les parents et amis qui étaient venus avec eux du Mans. Deux prêtres distribuaient le pain eucharistique ; et, en ces instants solennels, de pieuses harmonies d'orgue ou de voix favorisaient la dévotion.

Après la messe, les pèlerins allèrent prendre leur réfection à la salle synodale, où Monseigneur leur avait offert l'hospitalité ; les parents et avec eux des élèves externes se rendirent aux hôtels

de la ville. Sa Grandeur, pendant le repas, voulut aller se rendre compte lui-même de l'installation et féliciter ses hôtes de leur joie comme du bon esprit qui préside à leur vie habituelle.

A 1 heure et demie, la récréation passée en visites aux églises avait pris fin et la seconde cérémonie commençait. De nouveau les bannières déployées paraissaient dans le cloître et les jeunes gens avançaient en ordre parfait vers la porte royale de la Cathédrale; bientôt ils étaient dans la nef, priant et chantant. C'est M. l'abbé Boulay, directeur du collège, qui avait célébré la sainte messe; après-midi c'est M. le chanoine Albin, du Mans, qui donna la bénédiction du Saint-Sacrement. Monseigneur était présent. Pendant le salut, un des grands élèves prononça à haute voix, au nom du collège, un acte de consécration à N.-D. de Chartres.

Le prédicateur de cette fête a été un jésuite, le R. P. Fontaine, bien connu comme auteur d'un excellent livre sur la prédication contemporaine. Il a donné un remarquable discours sur la mission de la Sainte Vierge relativement à l'éducation de la jeunesse. Le bon maître est celui qui a la science vraiment utile, qui a de l'influence sur le cœur de son élève et qui l'aime. Savoir, pouvoir, aimer, qui donc réunit ces conditions à un si haut degré que Marie, dont le Seigneur fit entrer dans ses conseils l'intelligence et le cœur pour la coopération à l'œuvre de la Rédemption? Nous avons entendu là de belles paroles à la gloire de N.-D. de Chartres qui forme Jésus dans les âmes. — La procession aux flambeaux à la Crypte a couronné le pèlerinage.

Soizé. — *Bénédiction d'une statue de N.-D. des Victoires.* — Hier, dimanche, fête du Sacré-Cœur, s'est faite dans l'église de Soizé la bénédiction d'une statue de N.-D. des Victoires, don gracieux de l'Œuvre des statues, à laquelle nous offrons l'hommage de notre reconnaissance.

C'est une très belle statue, sortie des ateliers de la maison Daniel, de Paris, décorée avec goût, et inspirant le respect par son grand air de reine, tempéré par un doux sourire de mère, qui fait naître l'amour et la confiance dans tous les cœurs.

On sait que c'est devant la statue de N.-D. des Victoires que le 3 décembre 1836, M. l'abbé Desgenettes, célébrant le saint sacrifice de la messe, entendit par deux fois intérieurement ces paroles : Consacre ta paroisse au Très Saint et Immaculé Cœur de Marie.

C'est l'origine de l'archiconfrérie, célèbre association de prières en l'honneur du Très Saint et immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs.

Établissez-la partout, disait Pie IX, c'est l'œuvre de Dieu.

Et de fait, elle est répandue par tout l'univers.

Elle a opéré d'innombrables prodiges de conversion et de guérison, qui sont comme la marque d'authenticité de la manifestation de la Très-Sainte Vierge à M. Desgenettes.

La paroisse de Soizé est affiliée à cette archiconfrérie depuis longtemps. L'image de N.-D. des Victoires y présidera désormais à tous les pieux exercices des associés.

Le curé de cette paroisse s'est proposé d'avoir en son église un précieux mémorial de toutes les apparitions ou manifestations authentiques de la T.-S. Vierge en France au XIXe siècle, et, pour cela, d'y ériger toutes les statues qui les rappellent.

C'est la deuxième qu'il fait poser dans sa chapelle de la Sainte Vierge après celle de la médaille miraculeuse ou de l'Immaculée Conception.

La cérémonie de la bénédiction s'est accomplie avec toute la solennité possible. L'église était parée comme dans ses plus beaux jours, ornée de guirlandes, d'écussons et d'oriflammes. L'assistance était nombreuse, aussi nombreuse du moins qu'on pouvait l'attendre à cette époque de la fenaison et dans une fête improvisée.

La fanfare du patronage de Saint Joseph, de la Bazoche-Gouet, sous la conduite de M. l'abbé Romet, avait bien voulu nous prêter son bienveillant concours, et faire entendre les plus beaux morceaux de son répertoire, déjà si varié. La musique vocale et instrumentale, aux vêpres, au salut, avant et après la cérémonie, mérite tous nos compliments.

Entre les vêpres et la bénédiction de la statue, M. le curé de la Bazoche monta en chaire et nous adressa la parole :

« Si N.-S. J.-C., dit-il, est le médiateur entre Dieu et les hommes, la T.-S. Vierge est notre médiatrice entre N.-S. et nous. Ce titre, elle l'a montré en tous les temps, dans le nôtre surtout : quel temps fut en effet plus fertile en miracles ? » Le prédicateur rappelle ici toutes les apparitions de la T.-S. Vierge en France au XIXe siècle : en particulier, il insiste sur la manifestation de N.-D. des Victoires et enfin il demande à Marie, dans une chaleureuse prière, non pas la victoire qui coûte les larmes des mères, et le sang des enfants, mais la victoire qui triomphe de l'erreur et de l'iniquité.

Après cet excellent discours, écouté religieusement et avec profit, nous l'espérons, a eu lieu la bénédiction de la statue placée au milieu du chœur, sur un trône de lumières et de fleurs.

N.-D. des Victoires nous rappellera N.-D. de Chartres, qui a été appelée par nos pères, N.-D. de la Victoire ou N.-D. de la Brèche.

Le T.-S. et Immaculé Cœur de Marie que nous honorons spécialement dans N.-D. des Victoires nous rappellera aussi le Sacré-Cœur de Jésus, dont l'Église fait mémoire dans l'office patronal de

N.-D. des Victoires ou de N.-D. refuge des pécheurs, unissant ainsi le cœur du Fils et celui de la Mère, qui ne peuvent être séparés l'un de l'autre.

Daigne N.-D. des Victoires nous obtenir la victoire au milieu des combats de cette vie! Qu'elle mettre entre nos mains la palme du triomphe à notre entrée dans le ciel! Qu'elle tourne sur nous ses regards miséricordieux dans cette vallée de larmes, et qu'après cet exil, elle nous montre ce Jésus qu'elle nous présente maintenant tout rempli de grâces et de bénédictions! E. C.

Confirmation à la Providence. — Les cérémonies de confirmation, dans les paroisses et les communautés, ont offert partout un vif intérêt, nous n'en doutons pas. Une des dernières a été celle du 25 Juin, à la chapelle des Sœurs de la Providence, à Chartres. Tout le monde, en notre contrée, connaît l'importance comme l'ancienneté de cette congrégation vouée à la prière et à l'éducation de la jeunesse. La réputation dont elle jouit, au point de vue des études comme de la formation morale des élèves pensionnaires, des externes, des orphelines, remonte à bien des années en arrière, elle se soutient à juste titre. Monseigneur était heureux de donner à cet établissement un nouveau témoignage de sa bienveillance. On jugera de ses sentiments par sa réponse au compliment de M. le chanoine Binet, vieillard de 94 ans, à l'entrée de la jolie chapelle si bien restaurée et depuis quelques jours enrichie d'une fort belle statue de Notre-Dame de Sous-Terre.

Aux paroles du vénérable supérieur, Mgr l'Évêque de Chartres répondit qu'en effet il était déjà venu visiter la Providence et n'avait pu l'oublier, et qu'il y revenait avec d'autant plus de joie, sûr d'ailleurs que l'œuvre de Dieu se faisait là, et qu'il y trouverait des enfants bien préparées; soit par ce digne prêtre, qu'il pouvait bien appeler un des plus vénérables du diocèse, et en qui il se plaisait à saluer la triple majesté de l'âge, des vertus, et des longs services rendus; soit par cet aumônier plus jeune, et qui était si manifestement à sa place dans cette maison, ayant reçu de Dieu la piété la délicatesse, le tact, le zèle et le talent de la parole, tous les dons enfin nécessaires pour faire l'œuvre qui lui était confiée; soit aussi par ces bonnes religieuses qui, depuis des siècles déjà, vieille communauté chartraine, ont fourni des générations et des générations de vaillantes chrétiennes.

Illiers. — Les personnes qui s'intéressent à l'*ouvroir des aveugles* d'*Illiers*, dirigé par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, apprendront avec plaisir qu'un prix de *mille francs* vient de leur être décerné par la Société des arts industriels (Prix d'Abbeville), pour l'exécution de leurs travaux manuels.

LETTRE DE MONSEIGNEUR LAGRANGE AU JOURNAL DE CHARTRES

Dans son numéro du 26 juin, le *Journal de Chartres* a publié la lettre suivante qui lui avait été adressée par Monseigneur notre évêque :

Monsieur le Directeur,

Dans votre dernier numéro, parlant des processions de la *Fête-Dieu à Chartres*, vous avez dit, non sans une bienveillance dont je vous remercie : « Seule, l'absence de notre Evêque, en tournée de confirmation, et ce jour-là à Châteaudun, a été très remarquée et a causé une véritable déception. »

Je saisirai cette occasion de dire que la peine a été surtout grande pour moi, et d'autant plus que la procession devait avoir lieu cette année dans la ville basse, où j'ai rencontré, il y a deux ans, chez ce bon peuple, je ne pouvais l'avoir oublié, tant de sympathies. Aussi n'ai-je pu à Châteaudun, même malgré ma joie d'avoir été ramené par les nécessités des visites pastorales dans cette ville qui m'est chère aussi, et qui m'a donné encore, en cette circonstance, le consolant spectacle de la plus touchante des manifestations religieuses, retenir, en chaire même, l'expression du vif regret que me causait cet éloignement forcé de ma ville épiscopale. Je tiens à ce que mes chers diocésains de la ville basse le sachent bien.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'hommage de mon bien dévoué respect.

† FRANÇOIS,
Évêque de Chartres,

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. A l'époque où l'influenza sévissait terriblement tout autour de nous, n'épargnant presque aucune famille, nous nous sommes instamment recommandés à N.-D. de Chartres et nous avons continué l'entretien d'une lampe devant elle en son sanctuaire de la Crypte. Or des 17 personnes qui composaient notre maison, pas une n'a été atteinte du fléau. Merci à Notre-Dame ! (M. H. de N., à Paris.

2. Il y a 3 ans je vous ai demandé des prières pour mon père malade, et la neuvaine a aussitôt amené une amélioration notable dans son état. Que de fois j'allai prier pour lui au sanctuaire de N.-D. du Pilier. J'ai obtenu là consolation et guérison. Aussi ma confiance est grande envers Marie ; recommandez-lui, comme je le fais moi-même, ma mère, qui à son tour est gravement malade. (M. L., à Ch.-d-L., diocèse du Mans).

L'officier protégé par Notre-Dame. — Je viens vous demander une messe d'action de grâces en l'honneur de Notre-Dame de Chartres qui m'a protégé si visiblement pendant que je faisais une période d'instruction militaire à Chartres.

« Le fait que je vais vous raconter s'est passé le vendredi 20 mai 1892. C'était le 3e jour que je montais à cheval (je n'avais jamais monté auparavant). Nous revenions d'une promenade et rentrions au pas au quartier quand tout-à-coup mon cheval prit les devants, se mit la tête entre les jambes et s'emballa. Je fis de vains efforts pour le maîtriser ; tout fut inutile. Je ne savais où finirait cette course, car j'avais devant moi la perspective de trois routes; deux conduisaient à Chartres, mais la descente en était si rapide qu'infailliblement je devais être projeté à terre ; la troisième, par deux détours consécutifs ramenait au quartier. Qu'allait faire le cheval ? Dans ce moment j'aperçus la cathédrale dominant de toute sa hauteur la vieille cité chartraine, et me voyant perdu je pensai à ma femme et à mon enfant ; je fis le signe de la croix et j'invoquai tout haut Notre-Dame de Chartres, puis je m'abandonnai sur ma monture. J'arrive aux trois routes dont deux doivent être ma perte ; mais ma prière a été entendue et exaucée ; car la bête, arrivée en cet endroit, n'hésite pas, elle fait les deux détours et file au quartier où elle s'arrête net devant son écurie. Inconsciemment je descends tout ahuri de cheval ; j'étais sauvé.

Le lendemain ce même cheval se couronnait dans la cour du quartier et jetait son cavalier à terre.

J'ai l'honneur, monsieur le Directeur, de solliciter de votre bienveillance l'insertion de ce fait dans la Voix, car il est tout entier à la gloire de Notre Dame de Chartres.

Avec mes remercîments anticipés je vous prie d'agréer l'assurance de ma parfaite considération. (P. L. diocèse du Mans.)

NÉCROLOGIE.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs les défunts dont les noms suivent :

1° Mgr Lamarche, évêque de Quimper, neveu de feu M. l'abbé Durvie, curé de Cherisy ; il était fort attaché au Pèlerinage chartrain, et jadis il venait de temps en temps invoquer N.-D. de Chartres qu'il avait appris à connaître dès son enfance.

2° M. l'abbé Charles-François Fleury, aumônier de la Retraite, à Versailles, ancien curé de Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou, décédé à Versailles, le 5 juin, dans sa 81e année.

3° Sœur Charles (Anne-Marie Perrin), décédée dans la communauté de Saint-Paul, le 6 juin, âgée de 71 ans et de religion 53.

Sœur Marie-Julie née Sons, de la communauté de Saint-Paul, décédée à La Martinique, le 2 juin, âgée de 53 ans et 33 de religion.

Sœur Sophie (Marie Poirier), religieuse de Saint-Vincent-de-Paul, décédée le 17 juin 1892, à l'Hôtel-Dieu de Chartres où elle se dévouait depuis 30 ans. Elle avait 62 ans d'âge et 37 de vocation religieuse. Un article du *Journal de Chartres*, signé M. L., et dû à une plume compétente et délicate, a rendu un juste hommage à la vénérable sœur Sophie. Elle a tant mérité de la ville! Avec une inaltérable mansuétude, elle a secouru tant de malheureux! Ce bel article se termine ainsi :

« Pendant 37 ans, Marie Poirier, sous le nom de sœur Sophie, s'est dévouée aux pauvres malades, civils et militaires; de ces 37 années les premières s'écoulent au pays de la fièvre jaune, le reste appartient à l'hôpital de Chartres sans interruption.

« Sur la poitrine où bat un cœur comme celui de sœur Sophie, le chef de l'État en voyage attache parfois la croix de la Légion d'honneur aux applaudissements de tous. »

4° Mme Ve Lejars-Goussard, à Prasville. — M. le comte Charles de Cossé-Brissac, à Paris. — M. Cyr Deroy, à Meung-sur-Yèvre (Cher). — Mme Ve Leroy, à Janville. — M. Cuissard et M. Fr.-E. Desforges, à Chartres. — Mme Darreau, à Brest. — Mme Ve Chevallier-Martin et Mlle Cl. A. Collas, à Chartres. — Mme Creyton, à Sceaux. — Mlle Lucie Bégault, à Etampes. — Mme Dupuis et Mme Demarots, à Beauvais. — Mme Lecomte-Delor, à Chartres. — Mme Caillard, à Montargis.

FAITS DIVERS

Pèlerins du Commerce et de l'Industrie. — Il y a quelques jours a eu lieu, à la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, le pèlerinage annuel de l'Union fraternelle du commerce et de l'industrie. Près de cinq mille pèlerins ont assisté à cette solennité, qui était présidée par S. Em. le cardinal Richard. Après une allocution de circonstance faite par le R. P. du Lac, S. Em. le cardinal Richard a prononcé quelques paroles sur le repos du dimanche. Un banquet fraternel, à l'abri Saint-Joseph, a réuni ensuite patrons, employés et ouvriers.

Mgr Affre. — Le 27 juin, à neuf heures, une messe solennelle de *Requiem* sera célébrée à Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Mgr Affre tué le 27 juin 1848 en allant apaiser les insurgés. A la même heure, un autre service sera également célébré pour Mgr Affre dans l'église Saint-Antoine.

La Salette. — Un pèlerinage est parti de Paris le 28 juin pour Paray-le-Monial, N.-D. de Fourvières, La Salette et la Grande-Chartreuse. Retour le 4 juillet.

Deux prêtres accusés, leur défense. — S. Em. le cardinal Place, archevêque de Rennes, vient d'adresser à M. le Ministre des Cultes une lettre aussi ferme dans le fond que digne dans la forme, en réponse à la notification de la suspension de traitement infligée à MM. Fortain et Deffains, recteur et vicaire de Romillé. Le premier était accusé d'avoir expliqué en chaire le chapitre du catéchisme diocésain relatif aux devoirs des parents chrétiens et au devoir électoral des chrétiens; le deuxième d'avoir refusé l'absolution à des parents envoyant leurs enfants à l'école neutre. La lettre du vénérable Cardinal fait bonne justice de ces accusations.

Congrès maçonnique. — Les loges maçonniques de Paris, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne viennent de se réunir à Versailles en un « Congrès de la région parisienne ». Parmi les résolutions prises figurent celles d'appuyer la loi Goblet sur les associations et la proposition Pochon sur l'accession aux emplois de l'Etat. On a décidé, en outre, de faire campagne pour la laïcisation du serment.

Et dire que la franc-maçonnerie ne fait pas de politique !

Cadeaux juifs. — Nous lisons dans l'*Union catholique :*

« Au juif Naquet, nous devons la loi du divorce ; au juif Salomon, la crémation des morts ; au juif Camille Sée, les lycées de filles ; au juif Hérold, préfet de la Seine, l'enlèvement, dans les écoles de Paris, des crucifix que des tombereaux charrièrent on ne sait où ; au juif Meyer, de la *Lanterne*, et autres juifs de la presse, le journalisme blasphémateur et ordurier ; aux juifs préfets dans une foule de départements, des laïcisations violentes, malgré les protestations des conseils municipaux ; au juif Isaac, la célébrité de Fourmies ; à la juiverie en général, aidée de la maçonnerie son esclave, toutes les mesures qui tendent à étrangler le catholicisme.

Voilà les cadeaux juifs. Mais le juif, comme de juste, ne donne rien pour rien. Pour se rémunérer de ces beaux services, il ramasse à la pelle nos milliards. »

— L'œuvre du *Denier du Culte* destinée à venir en aide aux membres du clergé privés de l'indemnité qui leur est due par l'Etat, adresse un appel à tous les catholiques. Les membres du comité de cette œuvre, présidé par M. Lucien Brun, sont : MM. de la Bassetière, député ; le comte Joseph de la Bouillerie, le comte Espivent de la Villesboisnet, sénateur, le prince de Léon, député ; E. Veuillot, rédacteur en chef de l'*Univers*, comte Georges de Beaurepaire, secrétaire.

On est prié d'adresser les offrandes à M. le comte Georges de Beaurepaire, rue de la Chaise, 5, Paris.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 3 juillet, 4e dimanche après la Pentecôte, fête du Précieux Sang de N. S. J.-C. (Au chœur, solennité de saint Pierre et de saint Paul). A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 1/2, office capitulaire, tierce, procession et messe. A 3 h., vêpres. — Après le salut, réunion de la Confrérie, procession et recommandation.

Le mercredi 6 juillet, fête de la Première Communion à la Cathédrale. Prédicateur de cette fête et des exercices préparatoires, M. l'abbé Lenfant, de la Société des Missionnaires diocésains de Paris.

Messe de la Première Communion, à 7 h. 1/2; vêpres, à 2 h. — Le lendemain 7, à 8 h., *Confirmation*. Le soir, après les vêpres capitulaires, cérémonies pour les enfants de la Première Communion; procession à la Brèche.

Le vendredi 8, à 8 h., messe d'action de grâces. — A la même heure, messe de l'Association du Saint-Sacrement à Saint-Piat.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 3 juillet, 4e dimanche après la Pentecôte, *Solennité de saint Pierre et de saint Paul* (*Fête Patronale*), le matin, à 7 h., messe de communion générale réparatrice.

Les offices aux heures ordinaires, chantés par le Petit-Séminaire de Saint-Cheron.

Après les vêpres, sermon par le P. Le Marrec, mariste, complies et salut solennel.

Mercredi soir, ouverture de la retraite de Première Communion, par le P. Bounoure.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 3 juillet, 4e dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires.

— *Fête de l'Adoration*. — Fixée au 21 juillet à la Visitation.

Conférence. — La Conférence ecclésiastique de juillet au Grand-Séminaire, aura lieu le 6, à 1 heure.

BIBLIOGRAPHIE

SAINTE PHILOMÈNE, Vierge et Martyre, *sa Vie, ses Miracles, son Culte,* ouvrage dédié aux Enfants de Marie, par Mme la comtesse A. de Chabannes, auteur de la *Vierge Lorraine, Jeanne d'Arc* (deuxième édition définitive).

Approuvée par LL. EE. les cardinaux Richard, archevêque de Paris, Foulon, archevêque de Lyon, S. G. Mgr l'archevêque, d'Aix, Arles et Embrun, NN. SS. les Evêques de Chartres, Coutances, Belley, Fréjus, Dijon, etc..... Beau volume in-18° (XVI-268 p.) orné d'une gravure. Prix, 1 fr. 25. — Le même, relié toile tr. rouges. Prix, 2 fr.; Paris, P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette.

La 1re édition de ce charmant ouvrage, excellent manuel de dévotion à sainte Philomène, a été accueillie avec tant de bienveillance, comment la seconde ne provoquerait-elle pas encore plus de pieuses sympathies en paraissant revêtue des hauts suffrages que nous venons de citer? — Ars, Saint-Gervais de Paris, Thivet, Sampigny ont adopté pour leur pèlerinage ce livre plein de documents et d'intéressants récits. Un plan du célèbre sanctuaire de Mugnano termine le volume.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE

8e Numéro LA VOIX Août 1892

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

PÈLERINAGE DES VACANCES A N.-D. DE CHARTRES. — S. E. LE CARDINAL LAVIGERIE. — ÉCONOMIE ET RELIGION. — NOTRE-DAME DES VAUROUX. — CHRONIQUE DE N.-D. DE CHARTRES : PÈLERINAGES ; ADORATION ; LA PORTIONCULE ; LES PRIX, Mgr D'HULST ; EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE. — NÉCROLOGIE. — ROSAIRE DU CHINOIS CHRÉTIEN. — FAITS DIVERS. — OFFICES. — BIBLIOGRAPHIE.

PÈLERINAGE DES VACANCES A N.-D. DE CHARTRES

Beaucoup de personnes ne peuvent prendre part au pèlerinage du mois de mai, soit parce qu'elles ne sont pas dans le diocèse à cette époque, soit parce que leurs occupations ordinaires ne leur laissent pas assez de liberté.

Au temps des vacances, elles sont rentrées, elles reçoivent chez elles des parents, des amis ; les classes sont fermées, et l'on voyage.

Pourquoi ne pas sanctifier ce temps quelquefois si dangereux par un pieux pèlerinage?

Il y en a qui le font et se rendent à Lourdes, à Pontmain, à la Salette, ou ailleurs. Chartres voit aussi quantité de personnes se diriger isolément vers sa vénérée basilique en août et en septembre. Mais les groupes devraient y être plus nombreux encore.

Pour ce pèlerinage des vacances, quelle époque plus favorable que la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, le dimanche suivant ou le 15 septembre !

Les pèlerins feraient leurs dévotions à l'une des messes basses, assisteraient aux offices du chœur, passeraient quelque temps en prière devant les Madones, se conformeraient aux pratiques d'usage. Pourquoi même ne porteraient-ils pas, comme dans les grands pèlerinages, la marque distinctive : la médaille ou la chemisette avec ruban aux couleurs de Marie? N'avons-nous pas vu aussi, en pareille circonstance, les jeunes filles vêtues de blanc avec ceinture bleue et voile ?

Ces grandes ou petites caravanes, ces groupes, ces familles pourraient annoncer à l'avance leur pieuse visite au sanctuaire, ou du moins se faire inscrire à leur arrivée. M. le Supérieur des Clercs

ou l'un des chapelains présent au sanctuaire serait heureux d'en prendre acte. Ces sortes de constatations ne peuvent qu'être utiles à la gloire de N.-D. de Chartres. Nous regrettons vraiment qu'elles soient trop rares.

L'appel que nous nous permettons ici pour le pèlerinage des vacances, trouvera sans doute de l'écho dans bien des âmes. Les sources d'eaux thermales attirent, dans la belle saison, quantité de malades en leur offrant l'espérance d'une guérison ou du moins d'une amélioration notable; ainsi le sanctuaire de N.-D. de Chartres apparaît à d'innombrables chrétiens plein de promesse pour la santé spirituelle, sans parler des faveurs temporelles que l'on y obtient souvent. Cette source tant de fois séculaire de grâces n'a rien perdu de son efficacité; ils le savent, et beaucoup d'entre eux voudront s'y retremper, s'y fortifier. — Les pures joies d'une journée sainte devant N.-D. valent bien les plaisirs les plus légitimes d'une excursion pittoresque ou d'une villégiature tranquille. Allons goûter ces joies !

A. F. G.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

HISTOIRE POPULAIRE DE SON EMINENCE LE CARDINAL LAVIGERIE

« De loin en loin dans la suite des âges, même aux époques qui paraissent les plus déshéritées, Dieu fait surgir des hommes d'une trempe spéciale qui font l'étonnement de leurs contemporains et qui grandissent même avec le temps, quand tout s'abaisse autour d'eux. Les obstacles qu'ils rencontrent sur leur route ne les arrêtent pas; les dangers ne sauraient les intimider; ils marchent intrépidement dans la voie où ils sont entrés, et plus clairvoyants, plus courageux que tant d'autres, dédaignant les applaudissements, les menaces, ils se plongent au milieu des difficultés où nuls qu'eux ne réussiraient, entreprennent des choses colossales et viennent à bout de tout.

« Ces hommes sont rares et quelquefois, souvent même, ils ne sont suffisamment compris qu'après leur mort; quand ils ont disparu on regrette de ne pas les avoir mieux appréciés.

La vie de saint Vincent de Paul en offre des exemples frappants. Aujourd'hui que le cardinal Lavigerie a cru devoir donner des conseils qui ont déplu à certains esprits, il ne faut pas s'étonner que dans le nombre il s'en soit trouvé qui aient

cherché à étouffer, par un silence affecté, le souvenir des grandes choses accomplies sous son souffle inspirateur. »

Mais l'*histoire* ne s'efface pas, comme les impressions; c'est donc cette histoire, reproduite avec une parfaite exactitude et un grand intérêt par Mgr Lesur, chanoine de Cagliari, et M. l'abbé Petit, membre de plusieurs Sociétés savantes, qui fera l'objet de nos esquisses dans une suite d'articles biographiques.

« Le 31 octobre 1825, naissait à Bayonne *Charles-Martial-Allemand Lavigerie.* Son père, employé supérieur des douanes, était d'Angoulême; sa mère, *Louise Latrilhe*, était la fille du directeur de la monnaie royale à Bayonne.

L'enfant se fit remarquer, dès sa plus tendre jeunesse, par des goûts simples et sérieux. Il aimait l'église, se plaisait aux cérémonies religieuses. Il montrait même dans ses jeux les premiers indices de sa vocation sacerdotale. Après la maison de Dieu et le *charme intérieur du foyer domestique*, il n'aimait rien tant que la nature : les allées maritimes de Bayonne, avec leurs grands arbres; Biarritz avec ses roches déchirées par la tempête, offraient au jeune Charles un spectacle à la fois agréable et grandiose dont il conserva un impérissable souvenir.»

La précoce intelligence de cet enfant avait beaucoup frappé ses parents: et, comme il était l'aîné de sa famille, le père rêvait pour lui une position avantageuse selon le monde. Mais, après sa première communion, ce cher fils lui ayant témoigné le désir d'être prêtre, M. Lavigerie, bien que ses vues fussent entravées par cette demande inattendue, imposa seulement par prudence à son Charles, un délai de 18 mois — ce temps une fois écoulé, les idées de son fils restant les mêmes, il le conduisit à Mgr Lacroix, évêque de Bayonne :

« Vous avez donc la vocation d'être prêtre, mon enfant » — lui demanda le bon prélat.

« Oui, Monseigneur,» répondit le jeune aspirant au sacerdoce.

« Et pourquoi voulez-vous être prêtre ? »

« Pour être curé de campagne. »

L'évêque sourit: « Vous irez d'abord au séminaire de Laressore; puis vous serez ce que Dieu voudra. »

Un rapprochement peu connu, mais très frappant trouve ici sa place.

Un jour, presque à la même époque, un écolier quittait furtivement le collège d'Abbeville et courait à Paris se réfugier chez un parent. Son frère se met à sa poursuite, atteint le fuyard et lui demande ce qu'il prétend faire : « J'y ai bien réfléchi », répond l'écolier en rupture de ban : « *Je veux être cordonnier.*—Tu seras cordonnier ou *savetier*, si le cœur te le dit, reprend le mentor, mais auparavant, il faut rentrer au collège et terminer ses études. » Et l'écolier fugitif devint le glorieux *amiral Courbet.*

En voyant ces deux enfants si modestes dans leurs goûts, et si dignes des plus hautes destinées, on se demande ce qu'était donc cette génération étrange qui visait à ce point à la simplicité, et l'on gémit en voyant de nos jours la présomption tenir, dans un si grand nombre de jeunes têtes, la place du génie absent!...

Charles Lavigerie resta un an au petit séminaire de Laressore et l'année suivante il vint continuer ses études à celui de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris (1840). Le supérieur était alors M. l'abbé Dupanloup, depuis évêque d'Orléans. Parmi les élèves figuraient des jeunes gens de distinction qui plus tard ont honoré l'Eglise de France. Mais pour l'enfant des Pyrénées, ce n'était plus la famille, ni le riant pays natal!... Dans cette vieille maison *noirâtre*, le jeune étudiant étouffait. Il y manquait d'air, et le cœur gros il se livrait plus au chagrin qu'au travail. Peu à peu cependant l'ennui se dissipa et le supérieur se montra si bon pour le jeune étranger qu'il finit par l'*apprivoiser.*

Les études de Charles se firent rapidement et avec le plus brillant succès. Admis au grand séminaire de Saint-Sulpice, il fut ordonné prêtre le 2 juin 1848, n'ayant pas encore 24 ans. L'année suivante, il recevait le diplôme de docteur ès-lettres (il était déjà licencié) et fut nommé professeur à l'école des Carmes, fondée par Mgr Affre, et aumônier de deux communautés de femmes : mais tellement étaient exceptionnelles les aptitudes du jeune abbé, qu'il prit, malgré tant d'occupations diverses, ses grades en théologie et fut reçu docteur en Sorbonne.

On ne peut guère aimer l'étude sans aimer l'étudiant.

Pour le préserver des écueils si fréquents, où viennent échouer sa foi et sa vertu, l'abbé Lavigerie prit une part active

à la fondation d'un centre catholique qui exerce encore une heureuse influence sur la jeunesse studieuse.

Vers cette même époque, il consentit à se charger de la direction de l'œuvre des écoles d'Orient, créée dans une double vue de foi et de patriotisme par les hommes les plus éminents; mais ceux-ci, malgré leurs efforts, n'avaient pu recueillir qu'une somme bien insuffisante pour arriver à de sérieux résultats. Faire connaître l'œuvre était une condition essentielle d'existence. L'abbé Lavigerie le comprit et se livra, dans ce but, à une *campagne apostolique* dans la plupart des villes de France. A sa voix éloquente et persuasive, les offrandes se multiplièrent; et des comités se formèrent dans plusieurs diocèses. L'œuvre était fondée; elle pouvait désormais compter sur des ressources régulières.

Il en était temps.

A la fin de 1859, des troubles éclatèrent dans le Liban, entre les Maronites et les Druses; les premiers étaient chrétiens, les autres musulmans acharnés : ces fanatiques voyant l'islamisme décroître dans cette contrée, organisèrent un massacre général des Maronites, qui commença le 17 avril 1860 : incendies, pillages, tout ce que l'histoire avait enregistré jusqu'ici de plus épouvantable fut dépassé par un raffinement de cruauté qui étonna le monde.

En apprenant ces nouvelles terrifiantes, l'abbé Lavigerie, profondément ému, adressa au clergé un déchirant exposé de tous les maux de cette nation maronite si justement nommée la *France de l'Orient*. Le conseil de l'œuvre, dont il était le fidèle interprète, ne pouvait rester indifférent à sa destruction. Le chaleureux appel que le zélé directeur avait fait aux chrétiens d'Europe lui ayant procuré une somme de plusieurs millions, il partit sans différer pour le Liban. Arrivé dans ce malheureux pays, il le parcourut en tous sens, se faisant le distributeur d'abondantes aumônes.

Le général d'Hautpoul envoyé par le gouvernement français avec un petit corps expéditionnaire, pouvait suffire pour maintenir l'ordre; mais à tant de misères accumulées il fallait des *secours;* à ces populations désolées des *consolations :* cette double mission, l'abbé Lavigerie la remplit avec une intelligence et un héroïsme au-dessus de tout éloge. La nuit, le jour, l'apôtre bravait toutes les fatigues, tous les dangers pour

apporter quelque soulagement à de si poignantes douleurs. Les populations le comblaient d'éloges. Les évêques maronites, grecs-unis, arméniens et syriens le regardaient comme un envoyé providentiel. Après six mois de séjour en Orient, il s'apprêta à partir, mais né véritablement pour les grandes choses, il voulut y laisser des traces de son passage, plus durables que des *aumônes*, en créant à Beyrouth un orphelinat pour 400 filles maronites et un autre à Zahleh pour les garçons. La croix de la *Légion d'honneur* et la charge *d'auditeur de rote* récompensèrent dignement en M. Lavigerie le *Français* faisant honneur à sa patrie, le *prêtre* à la hauteur de sa mission. Peu de temps auparavant il avait pris à Rome même, où il s'était rendu en revenant de la Syrie, ses diplômes en droit civil et en droit canonique, sans oublier sa *chère œuvre :* car, il établit dans la Ville éternelle un nouveau conseil des écoles d'Orient et un autre à Civita-Vecchia pour les Bulgares menacés.

Un coup de la Providence sembla rejeter encore hors de sa vie l'intrépide apôtre de l'Orient; au mois de mai 1866, il fut nommé évêque de Nancy. Le sacre eut lieu à Rome, à Saint-Louis des Français.

Il avait déjà apposé à l'administration de son beau diocèse le double sceau du zèle et de la prudence, quand, à la mort de Mgr Pavy, il fut promu à l'archevêché d'Alger. Mgr Lavigerie n'ignorait pas les difficultés qu'il rencontrerait dans ce nouveau poste, où malgré les efforts de NN. SS. Dupuch et Pavy, tant de choses restaient à créer. Mais, trempé pour la lutte, les difficultés ne pouvaient l'effrayer. Avant d'avoir mis le pied dans le nouveau champ qu'il était appelé à cultiver, sa ligne de conduite était tracée, et il la suivit sans jamais y déroger. C'est là le secret de la force de cet éminent Prélat : *Connaître ce qu'il faut faire et savoir l'exécuter.*

(*A suivre*). C. de C.

ÉCONOMIE ET RELIGION.

II.

Un rationaliste à la recherche de la meilleure des religions (1).

Toute voix qui, par ce temps de ruines morales, plaide la cause de la Religion est une voix chrétienne. Et dans les tendances reli-

(1) *Religion* par C. de Molinari, directeur du *Journal des Economistes,* 1892.

gieuses de nos meilleurs économistes nous avons le droit de voir autant de tendances chrétiennes. Du reste — le livre de M. de Molinari en fait foi — ils ne nous laissent aucun doute sur la nuance de leurs opinions morales et, loin de se dérober à l'abri d'un mot vague et indéterminé, ils nous déclarent en termes précis que la Religion dont ils font la base et la clef de voûte de l'économie politique, la maîtresse pièce de l'organisme social et la boussole du XIXe siècle, c'est le Christianisme.

Cette simple affirmation, tant raisonnable qu'elle paraisse, reste pour nous une troublante énigme, à voir de quelles lèvres ou de quelles plumes elle tombe. A ceux qui n'auraient pas lu leurs ouvrages, il convient de dire, en effet, que nos modernes apologistes de l'idée religieuse sont bel et bien des rationalistes. Hommes étranges, ils s'imposent la tâche ingrate de prêcher une religion qui n'emporte point leurs convictions.

L'apparition de ces apôtres d'un nouveau modèle, incroyants qui souhaitent d'engendrer des croyants, infidèles inconvertissables qui se transforment en collaborateurs de sacerdoce, libres-penseurs qui s'en vont par les revues, les journaux et les livres, racolant les gens qu'ils veulent ramener au catéchisme et à la messe, une telle apparition aurait de quoi nous égayer. Mais aussi, elle a de quoi nous inquiéter, et la situation anormale dans laquelle s'engagent sciemment d'aussi graves écrivains mérite quelque attention. Pourquoi, par quels motifs d'ordre philosophique, moral ou économique ces doctes personnages viennent-ils se constituer les champions de l'idée religieuse ? Que veulent-ils donc au christianisme, qu'en pensent-ils, et qu'en peuvent-ils attendre ? L'absurde apostolat qu'ils rêvent a-t-il pour lui quelques chances, et doit-on espérer que la foule écoutera ces oracles de la libre-pensée ?

Qu'un moraliste doué d'une âme assez humble pour comprendre la nécessité sociale d'une religion donne son suffrage au christianisme, j'arrive à me l'expliquer. Je le suppose un homme de bon sens, bon observateur, possédant son histoire de la civilisation et qui tient à rester de son temps et de son pays. Il promène son regard sur le monde et reconnaît sans peine que le christianisme est la religion commune et séculaire de l'Europe et des peuples civilisés. Sans trop de mal encore et quoi qu'il pense dans son for intérieur de nos dogmes, il constate la supériorité doctrinale du même christianisme sur les religions qui jadis ont peuplé le globe ou sur celles qui de nos jours régissent les peuples inférieurs de l'Asie et les sauvages de l'Afrique. Entre Confucius, Boudha, Mahomet et Jésus d'autres ont pu hésiter; lui n'hésite pas et il ne cache pas que ses préférences et ses sympathies sont acquises au fondateur de notre sainte religion. Peut-être se doute-t-il aussi que

l'Européen aurait quelque peine à quitter les croyances et les pratiques reçues de ses pères pour les échanger contre les chimères et les superstitions des idolâtres et qu'il répugnerait à la transformation de son église en mosquée ou en pagode. La science économique n'est-elle pas là qui nous enseigne que l'homme ne rétrograde pas, qu'il ne reprend jamais une outil primitif qu'un outil perfectionné est venu remplacer; par analogie on comprend que cet homme ne troquera une religion pour une autre qu'à la condition de croire la dernière ou vraie, ou plus commode, ou plus bienfaisante.

A cette demi-douzaine d'excellentes raisons s'ajoute un argument décisif.

Puisque c'est à sa valeur morale qu'un économiste juge de l'utilité ou de l'inutilité sociale d'une religion, nos philosophes confessent sans vergogne l'incontestable supériorité de la morale chrétienne : dans son unique commandement de l'amour de Dieu et du prochain, dans son double précepte de la justice et de la charité elle renferme toutes les vertus d'où découlent l'honnêteté de l'individu, le bonheur de la famille et le salut de la société ; par son universalité, elle atteint tout l'homme dont elle embrasse toutes les facultés, tous les devoirs et toutes les opérations intérieures et extérieures — et tous les hommes. C'est à la lettre une morale internationale répondant en perfection aux nécessités de notre époque où le commerce, l'industrie, la circulation des choses et des gens ne connaissent plus de frontières. Ajoutons que par l'autorité indiscutable d'où elle dérive et par l'inévitable sanction qui la couronne elle s'impose d'elle-même à l'homme croyant. Bien difficile serait l'économiste qui ne se contenterait pas d'une morale flanquée de pareils contreforts; car, en vérité, une société aurait toutes les sauvegardes qui verrait ses membres, gouvernants et gouvernés, s'astreindre à la pratique d'une religion aussi bien organisée.

Va donc pour le christianisme ! D'autant plus qu'on ne peut guère songer à son remplacement. Il y a bien la religion naturelle, le spiritualisme abstrait des Jules Simon et des Janet ; mais outre que cette religion n'en est pas une, qu'elle ne s'adresse qu'à la pure raison, qu'elle supprime la prière, le miracle, les révélations et les communications immédiates entre l'homme et la divinité, elle a le tort d'oublier que l'homme est esprit et matière, qu'il a besoin de rites, de symboles et de cérémonies qui *sensibilisent* ses idées religieuses et qu'en religion, comme en politique, comme en affaires, il vit par l'association et par la corporation — dans le sens étymologique du mot.

Où je ne comprends plus, c'est lorsque je vois nos moralistes

quitter leurs cantonnements et se ruer à l'assaut du dogme catholique. Si cette tactique témoigne de leur franchise, elle fait peu d'honneur à leur sagacité. Ils ne voient pas qu'en tuant la doctrine ils sacrifient la discipline. Ils invitent de la façon la plus courtoise le clergé au grand œuvre de l'apostolat et, par une intempestive profession du plus pur rationalisme, ils viennent insulter à ses croyances ; leur langage mâtiné de respect et de dédain ne fait qu'aggraver l'outrage. Ils préparent le retour du peuple à la religion et à ce peuple ils crient, les téméraires, qu'eux-mêmes n'admettent rien de ces mystères qu'on lui veut imposer ; il est bon qu'abusé par des prêtres crédules ou ignorants comme lui il accepte ces mystères comme autant d'indubitables articles de foi et comme autant de révélations divines ; eux gardent le droit de n'y voir que de subtiles hypothèses de l'intellect humain en quête de la vérité. Comment ne comprennent-ils pas, ces hommes superbes, que leur projet de restauration religieuse avorte par suite de cette déclaration ? Ne savent-ils donc pas que, dans l'esprit du peuple, tout se tient en religion, les croyances et la discipline, le Décalogue et le Symbole, que la vertu suppose la foi et que lui enlever l'une c'est le rendre incapable de l'autre ?

A l'exemple de ses confrères, M. de Molinari tient à nous donner tout au long son opinion sur la nullité doctrinale du christianisme. Dans une thèse bourrée d'érudition, ingénieusement documentée, où l'histoire vient à la rescousse de la philosophie, où les sciences physiques donnentlamain à l'économie politique, il ressasse toutes les utopies de nos plus célèbres acrobates de la libre-pensée. A sa décharge il faut dire que son livre ne s'adresse ni au peuple, ni au clergé, mais à la classe privilégiée des lettrés. Il est encore vrai qu'il n'encourt pas seul la responsabilité de ses théories. Ce domaine de la critique dogmatique n'étant pas le sien, il a consulté les spécialistes et dans une série d'appendices qui doublent son volume, il nous sert de larges emprunts pris des auteurs modernes dont il expose, pour y adhérer et les illustrer d'arguments économiques, les doctrines fantasques et spécieuses. Il n'est plus qu'un disciple reproduisant textuellement l'enseignement des maîtres.

Et ces maîtres — il faut le dire et le redire jusqu'à effrayer les familles chrétiennes qui leur confient l'éducation de leurs enfants — portent les noms les plus illustres de nos hautes écoles et de nos académies.

Messieurs de la Sorbonne, une mention honorable à l'élève Molinari ! Mais de grâce renvoyez-le au catéchisme. La haute science qu'il a puisée dans vos livres ne lui donne qu'une demi-compétence : la cause est assez grave pour que le juge entende les deux parties. Qu'il ouvre donc l'Evangile, qu'il pâlisse sur nos

sommes théologiques, qu'il médite les décrets de nos conciles, qu'il traduise les encycliques de nos papes. Alors, mais alors seulement, il aura quelque droit de vaticiner et de réclamer notre respectueuse attention.

Il s'est rencontré, il y a quelque quarante ans, un moraliste éminent qui, après avoir remonté de l'économie à la morale, de la morale à la religion et de la religion au christianisme, se trouva sur le soir de sa vie, au seuil du catholicisme. Lui aussi admirait et prônait notre sublime morale; lui aussi souhaitait à son pays le respect et la pratique d'une religion aussi éminemment sociale. Mais quand il en vint à transcrire ses vœux, sa plume hésita. Cette religion, il n'y croyait pas : de quel droit la recommander aux autres? Ce dogme catholique, il l'ignorait : comment justifier son ignorance? Ces réflexions faites, le philosophe prit virilement son parti. Et Joseph Droz, membre de l'Académie française, s'en fut visiter un prêtre.

Celui-ci le renvoya à l'Evangile. « Dans l'Evangile, lui dit-il, » arrêtez vous à la personne du Christ et, pour ne vous perdre pas » dans le détail des faits, des miracles, des doctrines et de la vie » du Sauveur, tenez-vous en au récit de la Résurrection. Votre » sincérité vous méritera de ne pas douter de ce fait historique et » quand vous croirez à la résurrection de Jésus-Christ.. » L'académicien suivit ce conseil. Quelques jours plus tard, le prêtre le revit converti et croyant. Un mot, la sereine parole de Jésus à ses apôtres : « Je ressusciterai le troisième jour » avait ouvert son âme à la lumière et à la foi. Et humblement, logique jusqu'au bout, le néophyte s'agenouilla aux pieds du prêtre, son introducteur dans le royaume de Dieu.

Dès lors il pouvait plaider la cause du catholicisme et il ne s'en priva point.

Que nos sages contemporains méditent ce noble exemple; qu'ils se fassent croyants et, la foi naissant de la foi comme la vie naît de la vie, leurs livres multiplieront les croyants. Du reste ils nous semblent si voisins de cette foi que ce conseil est un vœu, presque une espérance. N'avouent-ils pas nos croyances extrêmement raisonnables? ne les acceptent-ils pas déjà comme d'éminents produits de l'intelligence humaine? De là à les croire directement révélés de Dieu il n'y a qu'un pas que la prière, l'humilité et la grâce leur rendront facile.

Autrement, ils auront beau prêcher, le peuple fera la sourde oreille, et à ces apôtres inconséquents il redira l'ironique parole de l'Evangile : Docteurs, guérissez vous vous-mêmes.

D. G.

NOTRE-DAME DES VAUROUX.

Le 22 mai 1892 avait lieu dans l'église de Mainvilliers, près Chartres, l'inauguration d'une chapelle dédiée à Notre-Dame des Vauroux. On sait que les derniers travaux du chemin de fer ont rendu très difficile l'accès du petit sanctuaire champêtre que tous les chartrains connaissent. Pour conserver l'antique pèlerinage dont il est le gardien, M. le curé de Mainvilliers a obtenu de l'autorité diocésaine la faculté de le rétablir dans son église. La nouvelle chapelle possède deux statues précieuses. L'une, en pierre finement sculptée, est la reproduction, presque contemporaine, de la Vierge qui se trouve au tympan de droite du portail royal de la cathédrale. L'autre était honorée avant la Révolution dans la grotte même des Vauroux (1). Pieusement conservée par une famille chrétienne de Mainvilliers, elle vient d'être rendue à la vénération de la paroisse.

M. l'abbé Tissier, directeur de l'Institution N.-D., prêchant à cette cérémonie du 22 mai, a indiqué les origines, raconté la renommée, et donné les raisons de ce pieux pèlerinage. Nous allons reproduire quelques pages de son charmant discours.

L'orateur dit aux paroissiens de Mainvilliers que de toutes les façons d'honorer chez eux la Sainte Vierge, la dévotion à N.-D. des Vauroux est la plus populaire, qu'elle leur convient particulièrement, à eux voués pour la plupart aux travaux des champs, qu'elle répond à leur foi simple et pressante, à leurs besoins de chaque jour. Citons :

« Le culte de Marie est un culte national. A Chartres, il plonge trop avant au cœur même de l'humanité, au cœur de la France surtout, pour n'avoir pas eu dès l'origine une popularité spéciale. Son développement se confond avec les premiers souvenirs, avec les premières gloires, avec les premières poésies de la patrie, quand sous leurs chênes antiques, les vieux druides, vos pères, honoraient avant sa naissance de leurs sacrifices et de leurs chants la Vierge mère.

Et remarquez, mes frères, Notre-Dame de Chartres n'est pas une reine, n'est pas seulement une vierge. C'est une mère. Toutes ses statues la figurent avec son fils sur ou entre ses genoux, pleine de miséricorde et de tendresse. Le Sauveur a dans sa main le globe terrestre comme un maître souverain. Elle, elle a Jésus qu'elle montre du doigt : c'est toute sa parure ; ce sont toutes ses promesses.

Votre nouvelle statue, qui est deux fois une merveille de l'art, par son origine d'abord, qui remonte aux beaux siècles de la sculpture chartraine, et par sa restauration qui place les artistes chartrains d'aujourd'hui au rang des maîtres les plus habiles, la représente ainsi. On ne connaît pas son histoire. Elle est la reproduction fidèle et presque contemporaine de la grande Vierge qui

(1) Vauroux, Val Rollon, lieu témoin de la fuite de Rollon, chef des Normands, vaincu par les chartrains en 911, grâce à la protection de Notre-Dame.

domine, au tympan droit du portail royal de la cathédrale, tout un peuple de statues, comme une mère au milieu de ses enfants.

Ce culte maternel donnait à Notre-Dame auprès du peuple une renommée sans pareille. Je ne puis oublier les foules pieuses qui aux jours de la construction de la cathédrale s'attelaient aux chariots, et traînaient en chantant, de Berchères à Chartres, les pierres de l'insigne église. Nos vitraux sont les témoins séculaires des largesses de toutes les corporations à Notre-Dame. Et les histoires ne suffiraient pas à nous dire, si les pèlerinages d'aujourd'hui ne nous en donnaient quelque idée, quelle était à certaines époques l'affluence des fidèles; on priait et l'on chantait tout le jour, puis, le soir venu, on s'endormait comme chez soi dans le saint parvis. La cathédrale était à la fois le temple et l'hôtellerie de tous.

Mais enfin la grande Notre-Dame, avec la gigantesque proportion de son édifice, avec la richesse de ses parures de pierre, avec l'éclat de ses incomparables verrières, avec la majesté de ses cérémonies, avec la puissance de son Chapitre, la renommée et la gloire de ses écoles, avec ses grands faits historiques, avec ses visites fréquentes de souverains et de reines, toute cette splendeur, tous ces présents magnifiques, tout ce cortège de grands pontifes et de grands saints, tout cela disait plus haut encore que le culte du peuple, le culte des grands de la terre et des rois.

La petite Notre-Dame des Vauroux, dans la modestie de sa parure et le recueillement de son sanctuaire champêtre, était et demeure encore la Notre-Dame des petits, des humbles, des travailleurs et des ouvriers. La simplicité de sa chapelle et le charme de la nature qui l'entoure font naturellement penser au silence et à l'humilité de Nazareth, à cette petite maison vénérée où la Vierge vivait avec son divin fils et saint Joseph d'une vie sans éclat et sans gloire, de la vie commune des femmes de son temps, de la vie de privations et de fatigues des familles, qui gagnent au prix du labeur de chaque jour le pain de leurs enfants, la seule vie après tout qui mérite l'estime des hommes et la gloire du ciel.

J'aime à me figurer dans ce cadre si simple cette Vierge humble et pure, la Vierge de l'*Angelus* et du *Magnificat*, remplie de grâce et de sainte allégresse. Les grandes émotions, les grands miracles, les grandes douleurs de l'Evangile n'ont pas encore couronné son front de tristesse et de majesté. Tout son visage ne reflète que la bonté souriante des mères près de leur premier berceau. Que tout cela est doux! Que tout cela est confiant! Comme tout cela inspire une foi naïve, et comme on viendra sans crainte près d'une telle Vierge exposer les humbles requêtes, sûr que cette bonne mère ne repoussera pas des demandes qui n'ont

rapport qu'aux nécessités de tous les jours, parce qu'elles les a connues, qu'elle en a souffert et qu'elle peut y subvenir!

Notre-Dame des Vauroux est sur votre côteau verdoyant de vignes comme Marie aux noces de Cana. Vous vous souvenez de cette histoire de l'Evangile. Ces pauvres gens n'avaient pas fait assez ample provision pour tous les invités. La Sainte Vierge s'aperçoit de leur embarras, et prévient doucement Jésus de leur détresse : « Ils n'ont plus de vin ! » Quand les ressources de vos champs s'épuisent et que les mauvais temps menacent vos récoltes croyez-vous que Notre-Dame, si vous la priez, ne verra pas vos dangers et qu'elle ne saura plus dire à son fils : « Ils vont perdre leurs moissons. » Je ne m'étonne pas alors, qu'ainsi entendue, sa dévotion vous plaise, et que vous reveniez avec constance prier pour tout ce qui vous intéresse cette mère compatissante.

On lui demande, entre autres grâces, la guérison des fièvres malignes, et elle a répondu, vous le savez, à ce culte spécial par des bienfaits inespérés, sans nombre... »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lampes. — 109 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus ont brûlé en juillet, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 85; devant N.-D. du Pilier, 10; devant Saint-Joseph, 2; devant Sainte-Anne, 1; à la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6; devant le Sacré-Cœur, 5.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres. — En juillet ont été consacrés 48 enfants dont 14 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Au premier rang des pèlerins du mois, nous avons à citer : 1° S. G. Mgr Hautin, évêque d'Evreux, venu à Chartres à l'occasion de l'assemblée régionale des anciens pèlerins de Terre-Sainte; — 2° le R. P. dom Eugène, abbé de la Trappe de la Melleraye (Loire-Inférieure). — 3° Le groupe de pèlerins de Jérusalem dont nous venons de parler (une centaine au moins, la plupart ecclésiastiques); ils ont eu, le 13 juillet, messe et salut à la crypte, et entre ces pieux exercices, réunion privée et conférence publique dans la salle synodale à l'Évêché. — 4° Les premiers communiants de Morancez, le lundi 25, et précédemment ceux d'autres paroisses que nous avons déjà nommés dans les Suppplé-ments.

Ont célébré la sainte messe à la Crypte des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Versailles, Meaux, Cambrai, Paris, Orléans, Marseille, Évreux, Bordeaux, Angers, Blois, Arras, Séez, Le Mans, Troyes, Southwarck (Angleterre).

L'adoration. — La fête prochaine d'adoration mensuelle aura lieu le jeudi 25 août dans la chapelle du Carmel. Celle du 21 juillet, au monastère de la Visitation, a été bien suivie. Dès le matin, nombreuse était l'assistance à la messe de six heures, nombreuses les communions. Le chœur de chant de l'Institution de Mlle Renou y exécutait de belles mélodies; il devait se faire entendre, le soir encore, au salut; une pieuse allocution de M. le chanoine Levêque excitait les âmes à la ferveur devant l'Eucharistie. A l'office de l'après-midi, le prédicateur était M. Lagrange, vicaire-général. Dans un langage tout évangélique il entretint son auditoire des miséricordes de Jésus qui, pendant sa vie terrestre, prévenait le pécheur, l'attendait, lui pardonnait, le recherchait — et qui, depuis sa Résurrection, ne cesse d'intercéder pour nous au ciel et sur terre, exerçant sa miséricorde surtout par l'admirable harmonie des sacrements de pénitence et d'eucharistie.

La Portioncule. — Sainte-Marie de l'Assomption, tel était le premier nom du petit sanctuaire d'Assise, élevé au 4e siècle par des ermites venant de Terre sainte, et devenu plus tard l'église de Sainte-Marie-des-Anges ou de la Portioncule. C'est la superbe basilique, où affluent, surtout le 1er et le 2 août, d'innombrables pèlerins, parce qu'elle fut le témoin des merveilles de saint François, le lieu de ses premières contemplations et de ses derniers sacrifices, le berceau de son ordre séraphique.

Notre basilique chartraine nous semble bien aussi une Sainte-Marie de l'Assomption, devant l'imposant mémorial de ce joyeux mystère, le chef-d'œuvre de statuaire où vont nos regards pendant les offices quotidiens; c'est une Sainte-Marie des Anges, puisque le pieux pèlerin y trouve comme des visions du ciel auprès de nos Madones. A l'instar de Notre-Dame d'Assise, en vertu de l'indult dont nous jouissons depuis quelques années, l'église de N.-D. de Chartres attirera, dans l'après-midi du 1er août et toute la journée du 2, un grand nombre de personnes désireuses de gagner les indulgences de la Portioncule. On verra plus loin, aux annonces, les conditions exigées pour une telle faveur.

Les prix. — Au moment où nous mettons sous presse (jeudi 28) a lieu la première cérémonie de distribution de prix dans nos maisons d'éducation diocésaines. C'est l'Institution Notre-Dame qui ouvre ces fêtes de famille; pour la sienne a été annoncée la présidence de Mgr d'Hulst. L'éminent recteur de l'Institut catholique de Paris, répondant ainsi à l'invitation de Mgr Lagrange, prouve une fois de plus le sympathique intérêt qu'il a toujours porté à l'Institution Notre-Dame de Chartres, et en même temps son désir de plaire à Sa Grandeur. — Les distributions de prix à

la Maîtrise le dimanche soir 31 juillet, à Saint-Chéron, à 1 h. le 1er août, et au Petit séminaire de Nogent-le-Rotrou, le 3 août, à 1 h., seront présidées par Mgr l'Évêque de Chartres.

— Voici les sujets traités dans les Suppléments de la *Voix* en juillet ;

Sommaire du 9 : La communion mensuelle. — Nos missionnaires chartrains. — Chronique diocésaine : pèlerinages; première communion à la Cathédrale (prêchée par M. l'abbé Lenfant, missionnaire à Paris); La Visitation; Triduum à Saint-Aignan et pèlerinage à Montmartre; Inauguration d'orgue à la chapelle des Dames-Blanches ; L'église de Sorel-Moussel; Nécrologie : M. l'abbé Gauguin; — La cathédrale de Chartres (page de Victor Hugo). — Faits divers.

Sommaire du 16 : Fleurs de sainteté : les 19 martyrs de Gorcum. — La communion mensuelle (*suite*). — La Salle synodale (poésie). — Chronique diocésaine : Nominations (M. Courapied, curé de Charray; M. Chassé, curé de Jaudrais ; M. David, vicaire de Cloyes). — Pèlerinages : premiers communiants de Saint-Pierre et de Mainvilliers; Confirmands de Laons. — Pèlerins de Jérusalem à Chartres, conférence sur les Lieux-Saints par M. Couret d'Orléans. M. l'abbé d'Arsonville, à Marboué; Erection d'une statue de N.-D. de Chartres à Ymonville; Restauration de l'église du Luat. — Faits divers.

Sommaire du 23 : Saint Apollinaire. — La communion spirituelle (*suite*). — Chronique diocésaine : N.-D. du Mont-Carmel ; Tiers-ordre franciscain; Bénédiction d'un calvaire à Vernouillet; Les distributions de prix; Fête de Saint-Vincent de Paul à l'Hôtel-Dieu; Avis pour l'œuvre des séminaires. — Les enfants du Perche. — Ce que peut un Ave. — Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Ma chère fille, pour qui vous avez fait une neuvaine, a ressenti les effets de la protection de la sainte Vierge. Pour cette faveur obtenue, nous demandons une messe d'action de grâces, en recommandant de nouveau aux prières la jeune mère et son enfant. (A. V., à Ch., diocèse de Chartres).

2. Je vous envoie un mandat de onze francs, en vous priant de vouloir bien faire brûler, pendant un mois, une lampe aux pieds de Notre-Dame pour obtenir un heureux voyage à une famille dont un des membres est souffrant, et de faire dire trois messes d'action de grâces en l'honneur de Notre-Dame de Chartres,

pour des faveurs obtenues de cette divine Mère. (X., à N., diocèse de Versailles).

3. Je viens acquitter une dette de reconnaissance envers Notre-Dame de Chartres. Il y a quelque temps, ma fille était atteinte d'une bronchite très grave et d'une rougeole ; ses jours étaient en danger. Nous avons prié la Bonne Mère et le danger a disparu. De plus les enfants ont été préservés de la maladie épidémique, et nous attribuons cette préservation à Notre-Dame. Veuillez acquitter une messe d'action de grâces. (L. R., au diocèse de Chartres).

4. Une jeune personne convertie du protestantisme à la religion catholique a été recommandée à N.-D. de Chartres pendant une grave maladie. La guérison a été obtenue : elle se montre reconnaissante envers la Sainte Vierge, et sa persévérance dans les bons sentiments paraît certaine; pour mieux l'assurer encore, veuillez l'inscrire parmi les membres de votre Archiconfrérie, et faites brûler un cierge devant les Madones. (S. S. M., à Bourges).

5. Dans des circonstances difficiles à traverser nous avons eu recours à N.-D. de Chartres et nous avons vu s'aplanir des difficultés qui paraissaient insurmontables, nous venons demander en action de grâces qu'une lampe brûle pendant neuf jours devant la statue de N.-D. du Pilier (H. A., à J., diocèse de Chartres).

6. Ayant obtenu une insigne faveur par l'intercession de N.-D. de Sous-Terre, que vous avez eu la bonté de me faire connaître, je vous envoie sous ce pli un mandat-poste de dix francs pour trois messes d'action de grâce que vous aurez la bonté de dire à son autel ; le restant de la somme, s'il y en a, sera pour des cierges devant le même autel. Toute ma famille se recommande à vos bonnes prières et à votre bon souvenir. (L. E., à Lourdes, diocèse de Tarbes).

7. Une personne de ma paroisse souffrait depuis longtemps d'un mal sérieux et même qui semblait menacer son existence. Elle s'est fait recommander à N.-D. de Chartres et a voulu porter une sainte chemisette, selon une des dévotions chartraines ; depuis lors le mieux est survenu et a continué. Sa santé s'est parfaitement rétablie ; elle remercie N.-D. et demande un grand cierge près de son autel. (L. L., à V., diocèse de Blois).

8. Notre petite malade pour qui ont été demandées des prières à N.-D. de Chartres va bien maintement, et ce changement a de quoi nous étonner, après les craintes qu'avaient exprimées le docteur. Aussi, comme témoignage de reconnaissance, l'enfant portera les livrées de N.-D. de Chartres. Envoyez-nous les objets bénits. (J. G., à M., diocèse du Mans).

9. La malade pour qui je vous avais demandé une neuvaine avec une messe et une lampe pendant la neuvaine est parfaitement guérie. J'offre en action de grâces à N.-D. de Sous-Terre une messe ainsi qu'un cierge au pied de son autel. (E., C., à V., diocèse de Chartres).

NÉCROLOGIE.

Nous recommandons aux prières les défunts dont les noms suivent :

M. l'abbé Gauguin, curé d'Ouerre (Voir le Supplément du 9 juillet).

Sœur Marie de sainte Anne, née Marie Jallat, décédée dans la communauté de Saint Paul, le 9 juillet, âgée de 42 ans et de religion 24.

Sœur Marie-Eugène, née Cladie Berger, décédée dans la communauté de Saint Paul, le 18 juillet, âgée de 51 ans et de religion 34.

Marie-Charlotte Sevestre, femme Laumônier, à Méréville. — Mme Lenain et Mme Ve Lecomte-Roussin, à Chartres. — M. Dantu Armand, à Brezolles. — Mlle Marie-Janny Bellamy, à Chartres. — Mme Philippe-Lermigny, née Lenfant, à Paris. — M. Germain Joseph Em. Bonpas, M. Sébastien Darien, M. Massot et M. Tillionbois de Valleuil, à Chartres. — Mme Ve Huet, à Dreux. — Mme J. M. Gasselin de Bompart, comtesse de Meckenheim, à Orléans. — Mme Esnault-Ménager, à Chartres. — Mme Escosson, à Neuilly. — M. Pierre-Ernest Bartaire, à Marseille. — Mme Ve Huet, à Dreux. — Mme Germain-Hulot, à Nogent-le-Phaye. — Mme Godet le Goupil, à la Ferté-Vidame. — Mlle Itasse, à Chartres.

ROSAIRE DU CHINOIS CHRÉTIEN

« Laissez-moi vous citer, écrit dans les *Annales de la Propagation de la foi*, le P. de Guébriant, missionnaire dans le Su-Tchuen oriental, l'histoire d'un pauvre vieillard appelé Foû-éul-yë :

« D'après les cahiers où j'avais retrouvé son nom, il devait avoir soixante-quinze ans l'année dernière. Fort peu l'avaient connu autrefois, aucun ne savait ce qu'il était devenu depuis cinq ans et plus. Cependant, l'été dernier, comme je renouvelais mes questions devant quelques chrétiens, l'un d'eux me dit avoir entendu parler d'un vieillard nommé Foü, demeurant à plusieurs lieues au-delà de la frontière du Yum-Nâm et qui passait pour réciter des prières à la façon des chrétiens.

« — Mais, demandai-je, y a-t-il quelque chrétienté de ce côté-là, « et un missionnaire y passe-t-il chaque année ? — Non, me fut- « il répondu, c'est un pays perdu, éloigné de toute chrétienté, et,

« si ce vieillard vit encore, il est certainement bien en retard avec « le bon Dieu. — « Eh bien ! dis-je, il faut faire notre possible pour le secourir. »

« Et mon interlocuteur s'étant proposé pour me servir de guide, je le priai de commencer ses recherches avec mon domestique dès le lendemain matin. Voilà donc mes gens en campagne. Tout ce qu'ils savaient et encore par ouï-dire, c'est que le Foû-éul-yë, si c'était vraiment lui, demeurait à une lieue de marche. Je vous laisse à penser ce que, faute de renseignements meilleurs, ils durent faire de marches et de contre-marches dans ces ravins à demi-déserts. Plus de la moitié du jour s'étant ainsi écoulée dans une enquête infructueuse, ils cherchaient déjà à retrouver le chemin de Lông-hoûy-Keou, quand en passant près d'une chaumière isolée, un son inattendu frappa leurs oreilles.

« — Ne dirait-on pas qu'on récite des prières ? s'écria le domestique. — En vérité, répondit son compagnons, c'est bien l'*Ave Maria*, » et, contournant la maisonnette, ils se trouvent en présence d'un vieillard, qui, à genoux sur la terre nue, les yeux élevés vers le ciel, égrenait un chapelet en psalmodiant l'*Ave Maria*. — « N'es-tu pas Foû-éul-yë ? » dirent alors mes gens un instant interdits par ce spectacle. — Oui, répondit-il, sans se relever, c'est moi que vous cherchez ? veuillez entrer et attendre un moment. »

« Et dans la même attitude il continua sa prière. Quand il eut récité son dernier *Amen*, il se leva enfin et appuyé sur un bâton, se dirigea ver ses hôtes. Ceux-ci le saluèrent à la manière des chrétiens : « — Loué soit Jésus-Christ ! » — Il répond : *Amen*.

« — Hé, Foû-éul-yë, quel saint homme tu fais ! Tu récites bientôt ta prière du soir ! « — Comment ? vous seriez des chrétiens ! Il « y a si longtemps que j'en cherche ! Dites-moi s'il y a encore un « Père, afin que j'aille me préparer à bien mourir. — Le Père est à « Lông-hoûy-Keou, c'est lui qui envoie prendre de tes nouvelles, et « demain il viendra te voir. »

« Le vieillard pleurait de joie.

« — Mais, reprirent ses visiteurs, quelles prières récitais-tu donc à cette heure-ci ? « — Oh ! voyez-vous, répondit le vieillard, « je connais bien peu la religion : depuis mon baptême, je n'ai vu « qu'une fois ou deux le Père, et il y a tant d'années ! A présent je « suis infirme, incapable de marcher. Je n'ai qu'un vaurien de « neveu, païen obstiné, qui ne passe pas ici un jour par mois et ne « s'occupe pas de moi. Aux environs, pas un chrétien pour me « parler de Dieu. Et moi j'ai peur de mal mourir. Alors tout le « long du jour j'égrène mon rosaire, je psalmodie le *Pater* et l'*Ave* « *Maria*. »

Ce touchant récit prouve bien que le Rosaire est le gardien de la foi.

FAITS DIVERS

Christophe Colomb. — L'Encyclique du Pape aux évêques d'Espagne, d'Italie et d'Amérique sur Christophe Colomb, vient de paraître.

Dans ce document, Léon XIII dit qu'on trouverait difficilement une cause plus digne de toucher les cœurs et d'enflammer le zèle que le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique faite sous les auspice de Dieu par Christophe Colomb.

Peu d'autres hommes sont comparables à ce dernier. Par sa grandeur d'âme et son génie, il a retiré des ténèbres et de l'oubli des milliers d'hommes; il les a appelés à la civilisation et, ce qui plus est, à la participation des biens que Jésus-Christ a apportés au monde pour son salut éternel.

« Une raison spéciale qui nous porte, dit le Pape, à commémorer cet événement immortel, c'est que Colomb appartient à l'Église catholique. Si on considère pour quelle raison il entreprit l'exploration de la mer ténébreuse, on ne saurait douter que la foi catholique a été son seul mobile, en sorte que, à ce titre, l'humanité est grandement redevable à l'Église.

« A la différence des hommes illustres qui, avant ou après lui, ont découvert des terres inconnues, Christophe Colomb a été surtout animé par l'esprit de religion qui a soutenu son génie, sa constance et lui a procuré la consolation au milieu de ses suprêmes épreuves

« Son intention était d'ouvrir à l'Évangile ces nouveaux pays ».

L'Encyclique prouve historiquement ces faits et retrace les principaux traits de la vie de Colomb.

Le Pape ordonne donc que, le 12 octobre ou le dimanche suivant, dans toutes les églises d'Espagne, d'Italie et d'Amérique, on célèbre solennellement la messe de la Trinité en l'honneur de Christophe Colomb, imitant ainsi l'exemple donné par le Pontife régnant lors de la découverte de l'Amérique.

Les évêques des autres nations pourront aussi s'associer à cette solennité.

Les Trappistes en Terre-Sainte. — Les dix-sept religieux de la Trappe de Sept-Fons (Allier), établis en Terre-Sainte il y a huit mois, près d'Amoas, où Notre-Seigneur se montra le jour de sa résurrection à deux de ses disciples dont l'un se nommait Cléophas, ont déjà fait d'immenses travaux. Ils ont créé un jardin potager qui leur fournit leur nourriture. On sait que la règle des Trappistes leur interdit l'usage de la viande, des œufs, du poisson, du beurre. L'assaisonnement de leurs légumes n'est fait qu'avec du sel, de l'eau et de l'huile, s'ils en ont.

Déjà les novices commencent à arriver de France. Le monastère a ouvert une école de français pour les enfants des villages voisins. M. le consul de France à Jérusalem a eu, il y a quelque temps, le plaisir d'entendre un de ces enfants lui dire un compliment bien tourné.

Selon le désir du Saint-Père, le P. Prieur a établi aussi un orphelinat pour former de bons agriculteurs. Les deux premiers enfants sont déjà admis.

Décrets de béatification. — Le Saint-Père a fixé le jour du 8 septembre pour la lecture solennelle des décrets de Béatification des Vénérables Antoine Baldinucci, Jésuite ; François-Xavier Bianchi, Barnabite et Gérard Maiella, frère laïque Rédemptoriste. Cette lecture aura lieu salle du Trône, en présence de Sa Sainteté.

On célébrera ces Béatifications aux fêtes du Jubilé épiscopal du Saint-Père.

Religieuse décorée. — *Le Journal officiel* a annoncé la promotion au grade de chevalier de la Légion d'honneur de sœur Elisabeth, la dévouée et distinguée directrice de l'orphelinat de Notre-Dame des Flots à Dieppe.

Mme Marie-Louise Meurier, en religion sœur Elisabeth, de la congrégation de Saint-Vincent de Paul, dirige depuis trente-deux ans avec un dévouement et une activité infatigables l'orphelinat des petits mousses qu'elle a fondé en grande partie à l'aide de sa fortune personnelle.

Monument de Mgr Freppel. — Mgr d'Hulst a présidé la réunion du comité du monument de Mgr Freppel, à Brest. Il a été décidé que ce monument serait élevé dans l'église même du Folgoët. Il consistera en un autel, orné de bas-reliefs rappelant les œuvres chrétiennes de l'ancien évêque d'Angers et retraçant les épisodes de sa vie.

Commission du budget. — La commission du budget a adopté le projet de son rapporteur supprimant : 1° par voie d'extinction, vingt-deux archevêchés et évêchés ; 2° tous les vicaires généraux à partir du 1er janvier prochain, ainsi que les vicaires de paroisse rétribués par l'Etat. Ces dispositions réduiraient le budget des cultes de 4 à 5 millions. Avec cet argent, on établirait un bureau de police chargé de surveiller le clergé et de recueillir des renseignements (vrais ou faux) sur les congrégations religieuses, en vue sans aucun doute, de leur suppression. Le reste serait employé à donner des secours aux protestants et aux juifs.

Politique d'apaisement. — Sans remonter au-delà de quelques semaines, voici le bilan de cette prétendue politique d'apaisement dont s'obstinent à parler certaines feuilles radicales.

A son actif : Rien, non pas même une bonne parole.

A son passif : 1° Huit archevêques ou évêques condamnés comme d'abus par le Conseil d'Etat.

A savoir : NN. SS. les archevêques d'Avignon et d'Aix et NN. SS. les évêques de Montpellier, Nîmes, Valence, Viviers, Mende et Nancy ;

2° Huit archevêques ou évêques, les mêmes, spoliés de leur traitement par le bon plaisir de M. le Ministre des Cultes ;

3° Un cardinal, celui de Rennes, et deux évêques, ceux de Luçon et de Séez, menacés de la même condamnation et de la même spoliation.

4° Un curé-doyen, M. l'abbé Roux, curé de Vercel (Doubs), condamné par le tribunal de Baume-les-Dames, à quatre mois de prison pour avoir médit des lois qui ont chassé Dieu, le Christ et l'enseignement religieux de l'école et constitué l'école sans Dieu ;

5° Un autre prêtre, M. l'abbé Agorreca, condamné pour le même crime par le tribunal de Saint-Calais à trois mille francs d'amende ;

6° Un vicaire général du cardinal de Rennes, M. l'abbé Delafosse, condamné pour la même raison à deux cents francs d'amende ;

7° Le syndicat des patrons du Nord dissous et ses membres condamnés à l'amende par le tribunal de Lille, uniquement parce qu'ils sont catholiques ;

8° Enfin, on annonce que le Gouvernement s'apprête à faire fermer pour cause d'immoralité les écoles libres où l'on enseigne les catéchismes épiscopaux qui n'auront pas paru orthodoxes au Conseil d'Etat.

Et nous ne faisons pas le compte des curés privés de traitement, et des écoles laïcisées contre la volonté des populations. Tout cela, c'est le train ordinaire de chaque jour, et il y a longtemps, hélas, qu'on n'en parle plus, tellement on en a pris l'habitude ! Voilà où en est l'apaisement.

La semaine lugubre. — (Article extrait de la *Croix*, n° du 16 juillet).

Ville détruite en Amérique. Un incendie consumait vendredi les deux tiers de Saint-Jean-de-Terre-Neuve. La cathédrale, où l'on avait entassé les meubles et que l'on croyait à l'abri du feu, a été incendiée avec un grand nombre d'autres édifices. 100 millions de francs de pertes, six cents maisons détruites, aucun monument public épargné. Un navire mouillant dans le port a pris feu ; six personnes noyées en fuyant, quatorze personnes brûlées. — *Explosion de poudre en Californie.* Cent sept morts. — *Naufrage en*

Alsace, dimanche, près d'Isenheim. Treize hommes noyés.— *Cyclone en Espagne*, dimanche, grands ravages à Aranjuez, où il a détruit des maisons. On ne pourra plus dire : les beaux jours d'Aranjuez. — *Grand incendie en Norvège*, samedi, qui détruit le plus riche quartier du Christiansund. Plusieurs centaines de maisons consumées. — *Éruption volcanique* en Sicile, avec tremblement de terre. Dans un village voisin du volcan l'Etna, douze maisons et l'église écroulées, dimanche. A Nicolisi, la population a entendu la messe en plein air, craignant que la cathédrale ne s'écroulât. — *Catastrophe d'Ouchy*, 26 morts. — *Catastrophe de Saint-Gervais*, 220 morts, (200, selon d'autres récits.)

Adorons la main qui frappe, reconnaissons notre néant et demandons miséricorde.

Nous ajoutons à cet extrait de la *Croix* les détails suivants sur l'établissement thermal de Saint-Gervais, près Chamounix (Haute-Savoie) détruit dans la nuit du 11 au 12 juillet, par suite d'un éboulement. Il résulte que la catastrophe a été causée par la chute du petit glacier de la Tête-Ronsse, sur les arêtes du dôme du Goûter, à une altitude de 3,500 mètres. En moins de cinq minutes, la lave du glacier de Bionnassy (torrent de boue et blocs de granit) se précipitait sur Bionnay et de là sur l'établissement de Saint-Gervais, parcourant, comme une trombe, pas moins de six kilomètres. Cet établissement de bains a été emporté au passage avec tous ses habitants endormis, et le village de Fayet a été totalement submergé.

Au nombre des victimes on a nommé : M. l'abbé Condour, curé de Saint-Vincent, à Lyon ; M. l'abbé Grillet ; le Très Cher Frère Raphaëlis, assistant du Supérieur-Général des Frères des écoles chrétiennes. Le sauvetage a suscité d'héroïques dévouements.

Testament d'une chrétienne. — La presse catholique a annoncé dernièrement la mort de Mme Augustin Cochin. On ne lira pas sans émotion les derniers conseils qu'elle a donnés à ses enfants.

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

» En présence de mon Seigneur Jésus-Christ, qui possède mon cœur et mon âme, j'accepte la mort avec joie, car mon espérance et mon attente à toutes les heures de ma vie, depuis la mort de mon bien-aimé Augustin, est de le retrouver en Dieu. J'ai désiré achever ma mission près de mes fils. Les voilà tous les trois au port. Je dis avec joie à leur père : « Aucun de ceux que vous m'aviez laissés ne s'est perdu. »

» A présent je tends les bras vers la patrie, vers mon Dieu qui a soutenu ma faiblesse et fortifié mon courage. Je suis fatiguée de la vie, désolée de l'état de mon pays. Je ne me crois plus rien à faire que de préparer mon âme au jugement de Dieu.

» J'offre ce qui me reste de vie pour le triomphe de l'Eglise et le salut de mes enfants.

» Je demande à mes fils de rester chrétiens avant toute chose et de croire que leur foi est leur premier bien. Je leur demande de garder les traditions de charité que leur nom leur impose, de conserver aussi la tradition de travail qui garde à la fois la vertu, l'indépendance et l'esprit. Je leur demande de s'aimer cordialement, de se vouloir du bien les uns aux autres, de ne jamais s'envier.

» Dans une famille unie, les avantages servent à tous et les épreuves rejaillissent sur tous.

» Je mets ici mes volontés qui, j'espère, seront suivies avec respect et n'exciteront aucune discussion ni aucun froissement. »

Les dangers des vacances. — Pour une foule d'élèves des collèges et des couvents, les vacances signifient : liberté de ne rien faire pour soi et de faire le moins possible pour Dieu ; de n'obéir à personne et de s'amuser sans cesse.

Ainsi compris, ces jours de légitime repos deviennent souvent une pierre d'achoppement, qui fait trébucher, non seulement les faibles, mais aussi les forts. Que de vocations perdues pendant les vacances !

On prétend ne faire que ce qu'on veut. Mais ne l'oublions pas, ne faire que ce que l'on veut, c'est déjà ne plus faire ce que l'on doit.

On se croit obligé de ne rien faire, sous prétexte que les vacances sont faites pour se reposer. Il est vrai que les vacances sont pour se reposer, mais le repos n'est pas la cessation de tout travail, il est plutôt une sage alternative d'études et de récréations : *in labore quies !* Celui qui ne travaille pas pour s'occuper travaille à s'amuser, à tuer le temps. En cherchant à tuer le temps, il réussit trop souvent à se tuer moralement.

Pour se soustraire aux dangers des vacances, il faut donc faire alterner l'utile et l'agréable, et tout en faisant une large part aux amusements, consacrer chaque jour quelque temps à l'étude, et surtout ne jamais rester inoccupé.

Ile de Sanguir. — On a reçu la confirmation officielle à la Haye de l'éruption du volcan d'Aboë, situé dans l'île de Sanguir. Le désastre est moins grand qu'on ne l'avait dit tout d'abord. Toute l'île n'est pas détruite, la partie nord-ouest seule a disparu dans les flots. La récolte est perdue dans le reste de l'île. Des secours ont été envoyés pour éviter la famine. Le nombre des personnes qui ont péri dans cette catastrophe est de deux mille. Les navires européens ont pu gagner le large et ont échappé ainsi à la destruction.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 31 juillet, 8e dimanche après la Pentecôte, fête de saint Ignace de Loyola, *double*. A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 3/4, office du chapitre; à 3 h., vêpres.

Le lundi 1er août, à 2 h., à la chapelle de la Communion, ouverture des exercices de la Portioncule : *Veni creator*, allocution et salut. Les visites pour l'indulgence *totiès quotiès*, pourront se faire depuis cette cérémonie jusqu'au soir, et le lendemain toute la journée jusqu'au coucher du soleil. — Après chaque visite, il faut sortir de l'église. Pendant la visite, il faut prier aux intentions du Souverain Pontife. (La valeur de 5 *Pater* et 5 *Ave* ou d'une dizaine de chapelet.) Communion le 1er ou le 2 août; confession depuis moins de quinze jours.

Le jeudi 4 août, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice. — Le vendredi, messe à 7 h. et salut à 8 h. du soir, au Sacré-Cœur.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 31 juillet, 8e dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires.

Le soir, aux vêpres, fête de la Sainte-Enfance, suivie du salut solennel. — Vendredi 5 août, messe en l'honneur du Sacré-Cœur et salut le soir, à 8 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 31 juillet, 8e dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires.

Le jeudi 4 août, à 4 h., adoration. — Le vendredi 5, à 8 h. du soir, allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

BIBLIOGRAPHIE

LE LIVRE DE TOUS, par l'abbé Berthier M. S., publié avec l'*imprimatur* de Mgr l'Evêque de Grenoble.

« Nous autorisons volontiers, dit M. Mussel, vicaire-général du diocèse, l'exposition de la doctrine catholique, publiée sous ce titre : le *Livre de tous*.

Au mérite de l'exactitude, elle joint celui de la clarté et de la précision. Nous sommes persuadé qu'elle sera lue avec intérêt et avec fruit dans les familles. Les traits historiques qui l'accompagnent ne peuvent manquer, par leur heureux concours, de lui donner de l'attrait. »

Nous ajouterons à ce jugement, si bien justifié, que par le choix et le nombre des exercices de dévotion qu'il contient, cet ouvrage peut être considéré aussi comme un manuel de piété. L'édition en est belle et le prix peu élevé : 1 fr. 25. Réductions si on en prend un certain nombre. — S'adresser à M. Berthier, à la Salette, par Corps (Isère).

NOTICE SUR N.-D. DES DUNES A DUNKERQUE. (Prix : 25 cent., impr. Minet-Tressa.)

LE CLERGÉ DE FRANCE EN 1892. — Réponse à la brochure *Le Clergé de France en* 1890. Par le P. Constant, des Frères Prêcheurs, docteur en théologie et en droit canon. (Paris, Gaume, rue de l'Abbaye, 3.)

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE

9e Numéro — LA VOIX — Septembre 1892

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

AVIS POUR LES ABONNEMENTS. — BÉNÉDICTION DES ENFANTS A N.-D. DE CHARTRES. — PÈLERINAGE DES VACANCES A N.-D. DE CHARTRES. — LE CARDINAL LAVIGERIE (*suite*). — COMPLIMENT AU PRÉDICATEUR DE LA RETRAITE PASTORALE. — CHRONIQUE DE N.-D. DE CHARTRES. — EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE. — NÉCROLOGIE. — LISTE DES PRIX A LA MAITRISE. — OFFICES. — BIBLIOGRAPHIE. FAITS DIVERS.

AVIS

Nous rappelons à nos abonnés que l'abonnement du plus grand nombre a expiré avec le mois de juin. Ceux qui ne l'ont pas encore soldé ou renouvelé sont priés de le faire sans retard.

BÉNÉDICTION DES ENFANTS A NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lettre de Mgr l'Évêque de Chartres à M. l'Archiprêtre.

Chartres, le 31 Août 1892.

Cher Monsieur l'Archiprêtre,

Dans quelques jours, le 8 septembre, nous célébrons la fête de la Nativité de la Très Sainte-Vierge. Or il y a ce jour-là dans notre cathédrale un usage touchant : je ne saurais dire combien, l'année dernière, j'en ai été moi-même édifié et charmé, quand pour la première fois, j'en ai été témoin : je dis pour la première fois, car l'année précédente je me trouvais pour cete fête à Orléans. « Pourquoi, demandai-je, en entrant le matin dans la Cathédrale, toutes ces mères, avec ces enfants à leurs bras ? » « C'est, me répondit-on, la fête traditionnelle à Chartres, la bénédiction des enfants. On les amène de toute la ville et de toutes les paroisses suburbaines, et l'Evêque en passant les bénit. »

Usage aimable et pieux : quoi de plus conforme à l'esprit de l'Evangile ? Nous admirions pendant la retraite pastorale les délicieux récits de ce grand ami de l'enfance, Mgr Dupanloup, dans son beau livre sur les catéchismes :

» Ce qui est ravissant, c'est de voir comment Notre-Seigneur ne fait, pour ainsi dire, pas un pas sans être entouré des enfants et des mères. Avec cet infaillible instinct qui devine l'amour où il est, ces pauvres mères venaient à J.-C. pleines de confiance, et lui amenaient leurs petits enfants : portant les uns entre leurs bras, tenant les autres par la main, elles le suppliaient de vouloir bien les toucher, les bénir, leur imposer les mains. — Notre-Seigneur se laissait donc environner par toutes ces petites créatures, et s'approchant d'elles lui-même, il les regardait avec un ineffable amour, leur faisait de douces caresses, approchait ses lèvres divines de ces fronts purs, plaçait ses mains sur leurs têtes innocentes et priait pour eux, comme leur mère le lui avaient demandé : *complexans eos, orabat super illos...*

» La vérité est que, soit le doux regard de ses yeux, soit le sourire de ses lèvres, soit les affectueuses paroles qui sortaient de sa bouche et de son cœur, il y avait pour eux, vers Notre-Seigneur, je ne sais quel inexprimable attrait. Ces petis enfants l'aimaient, le suivaient partout. Ils l'entouraient le plus près possible. Ils tâchaient de percer la foule : on voyait leurs petits visages se montrer toujours au premier rang ; ils venaient avec pleine confiance, comme quand on se sent aimé, préféré. Notre-Seigneur les faisait approcher, les embrassait, les bénissait... »

Voilà l'origine de cette douce fête.

Pourtant, me disais-je, en voyant ces mères et ces enfants dispersés parmi la foule des fidèles, pourquoi ne cherche-t-on pas à les grouper ? et pourquoi n'y aurait-il pas une cérémonie spéciale pour cette bénédiction des enfants ? Rien d'ailleurs de plus conforme à la liturgie, puisqu'il y a dans le rit romain une formule spéciale pour cet objet ?

La pensée m'est donc venue, cher Monsieur le Curé, d'instituer cette année une cérémonie particulière pour cette bénédiction. Vous voudrez donc bien, le 8 septembre, inviter les pieuses mères à se grouper avant la grand'messe de 10 heures, dans le transept, qui leur sera réservé à cet effet. On chantera préalablement le charmant cantique :

Chantons l'enfance,
De notre doux Sauveur,
Son innocence, etc. ;

Puis je prononcerai la formule de bénédiction telle qu'elle se lit dans les rituel romain.

Ou je me trompe, ou cette cérémonie parlera doucement aux enfants et aux mères ; et à tous.

Veuillez agréer, cher Monsieur l'Archiprêtre, l'hommage de mes bien dévoués respects en N.-S.

† FRANÇOIS, évêque de Chartres.

LE PÈLERINAGE DES VACANCES A N.-D. DE CHARTRES.

Notre premier article du numéro précédent (Voix mensuelle) engageait les dévots serviteurs de N.-D. de Chartres à profiter de leurs vacances, s'ils en ont, pour faire un pèlerinage dans son auguste église. Nous revenons aujourd'hui sur ce sujet.

Certes chaque journée du mois d'août a vu passer à la cathédrale bien des visiteurs attirés par le plaisir d'étudier l'incomparable monument. Parmi ces étrangers, combien ont cédé à l'émotion religieuse, en approchant des Madones, et ont voulu goûter près d'elles le bonheur de la prière ! Une foule d'autres personnes sont venues à Chartres tout spécialement dans le but d'honorer Notre-Dame ; c'est bien celles-là que nous avons en vue quand nous signalons des pèlerins. Le mois de septembre nous en amènera encore davantage, à cause des fêtes de la Nativité. Le 8, les enfants consacrés seront apportés par leurs mères, selon l'antique usage, et l'envahissement du sanctuaire du Pilier, par ces milliers de petits privilégiés de Marie, ne sera pas le moindre charme de la fête. Mais ce ne sont pas seulement les petits enfants qu'attend en pareil jour N.-D. de Chartres. Si de nombreuses familles chartraines, beauceronnes, percheronnes se font représenter devant Elle par un ou plusieurs de leurs membres dans la jeunesse ou l'âge mûr, des fidèles appartenant à d'autres diocèses que le nôtre ne manqueront pas non plus au rendez-vous.

Ce mouvement des pieux visiteurs continue les jours suivants ; il s'accentuerait de plus en plus, si les associés de notre Archiconfrérie, chacun de leur côté, suggéraient aux amis favorisés de quelques loisirs et surtout initiés aux saintes pratiques de la religion, la pensée d'aller rendre hommage à la Bonne Mère dans sa cité chartraine. Au mois de mai, plu-

sieurs milliers d'habitants de la campagne ont dérobé un jour à leur semaine de travail et se sont fait pèlerins près de nous la distance et le sacrifice d'argent ne les effrayaient point; beaucoup d'entre eux seront encore là pendant l'octave de la Nativité. Mais l'affluence devait être grossie surtout par les personnes qu'un obstacle quelconque, à leur grand regret, a privées de la participation aux pèlerinages de mai. Peut-être cette époque sera-t-elle aussi choisie de préférence par les familles aisées qui voyagent et qui veulent consacrer un jour au culte de N.-D. de Chartres dans son église.

Nous rappelons que les offices de la Nativité de Notre-Dame sont très solennels ainsi que le dimanche 11 et le jeudi 15 — que les 9, 10, 12, 13, 14, 15, il y a, le soir, sermon et salut — que la journée du 15, fête de l'Adoration mensuelle à la cathédrale, se terminera par une procession aux flambeaux dans la crypte illuminée. — La dernière messe, pendant la semaine, est ordinairement celle de 9 h., messe capitulaire chantée. La Sainte-Châsse est exposée de 8 h. à 10 h. du matin. — Une indulgence plénière est attachée à la pieuse visite de la Crypte le jour où l'on y fait son pèlerinage annuel.

A. F. G.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

HISTOIRE POPULAIRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL LAVIGERIE *(suite)*. (1)

Mgr Lavigerie s'embarqua pour l'Algérie le 22 septembre 1867. Les passagers étaient au nombre de sept cents. A peine le vaisseau avait-il gagné le large, qu'une de ces tempêtes d'équinoxe, si redoutables dans la Méditerranée, démonta la mer d'un seul coup. Le gouvernail s'étant brisé par suite des vagues en furie, le navire se trouvait en perdition. L'affollement devint général. Intrépide devant le danger, l'Archevêque élève la voix au-dessus du rugissement de la tempête, excite les passagers au repentir, et leur donne l'absolution. Puis, animé soudain par une secrète inspiration,

(1) Mgr Lesur et M. l'abbé Petit. Paris, chez Lamulle et Poisson, 14, rue de Beaune.

il se recommande à *Notre-Dame d'Afrique*, et fait le vœu de la proposer comme patronne des marins, s'ils échappent au naufrage. L'équipage ayant été sauvé, le vœu promis dans le péril fut accompli. Chaque dimanche à l'issue des vêpres, une procession sort de la basilique. Deux enfants de chœur portant un drap mortuaire, deux autres l'eau bénite et l'encens, marchent devant le prêtre officiant revêtu de la chape noire comme pour les funérailles. Le cortège se dirige vers l'extrémité de la colline. Là se dresse un monument funèbre avec l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE
DE CEUX
QUI ONT PÉRI SUR LA MER
ET ONT ÉTÉ ENSEVELIS
DANS LES FLOTS

Arrivé au but de son parcours, la procession s'arrête. Les enfants de chœur soulèvent le drap mortuaire comme s'ils voulaient l'étendre sur les flots. Les prêtres commencent le *Libera ;* quand il est terminé, l'officiant entonne le *Pater*, il prend ensuite de l'eau bénite et la jette pieusement vers la mer. Puis l'encensoir lui est donné et il l'élève trois fois, à l'orient, à l'occident et au nord, comme pour rendre ce dernier hommage, au nom de leurs frères chrétiens, à ceux dont la mer est devenue le tombeau. Le *De Profundis*, dit à leur intention, termine cette touchante cérémonie.

L'invasion des sauterelles et deux années de sécheresse faisant suite, en Algérie, au choléra, y occasionnèrent une affreuse mortalité et une incomparable misère.

A la vue de tant de maux dont le gouvernement dissimulait à dessein la triste réalité, l'archevêque rompit le silence et dans un langage ému appela le monde civilisé au secours de ces infortunés. Dès que les premiers fonds furent arrivés, Mgr de Lavigerie recueillit près de 2,000 orphelins.

Il logea les garçons à la *maison carrée* d'Alger, sous la direction des Frères, et les filles à *Kouba*, sous celle des sœurs.

Telle fut l'origine de ces deux orphelinats arabes destinés à produire de si heureux résultats : les jeunes gens des deux maisons se sont mariés ensemble et forment maintenant les

deux beaux villages de *Saint-Cyprien* et de *Sainte-Monique*, où l'on voit revivre ces mœurs patriarcales et religieuses qui ne sont plus de notre époque.

D'autres familles, disséminées dans la plaine et jusque dans les montagnes presque inaccessibles de la Kabylie, font rayonner sur tout le territoire l'influence chrétienne.

En esprit éclairé, l'Archevêque a toujours recommandé à son clergé d'éviter, dans ses rapports avec ces populations diverses tout ce qui les indisposerait sans les convertir, et lui-même leur a toujours donné aussi l'exemple de ce zèle rempli de mansuétude qui seul peut gagner les cœurs.

Cependant les prêtres, déjà trop peu nombreux pour remplir les postes vacants, ne pouvaient suffire aux besoins d'un si vaste diocèse. Mgr de Lavigerie combla ce vide regrettable en créant l'ordre des *pères blancs*, destiné uniquement aux missions en pays musulman. Bientôt, grâce à son initiative, une congrégation de *sœurs blanches* vint remplir le même rôle de charité dans les écoles, les orphelinats et les hôpitaux. La Kabylie, la patrie des anciens Numides et la plus difficile à atteindre, participa à ces bonnes œuvres.

Ce que ces deux ordres ont fait de bien, Dieu le sait; les arabes qui fréquentent les villages où se trouvent ces refuges de la souffrance et ces écoles ouvertes pour le développement de l'esprit et du cœur, ne peuvent retenir leur admiration.

Dans ces pays où les médecins sont très rares, les *Pères* possèdent tous quelques notions médicales; de plus, chaque établissement est pourvu d'une pharmacie, aussi à peine se sont-ils fixés quelque part, que de tous les côtés, à cheval ou à mulet, on amène des malades qui s'en retournent soulagés, bénissant leurs bienfaiteurs. Mais si l'Archevêque s'occupait ainsi des arabes, il n'oubliait pas les colons européens et, devançant les idéologues, dès l'année 1868, il ouvrait une maison de retraite aux invalides du travail, située au sommet et presque dans l'un des *plis du frais vallon* (section de *la Bouzareah*). Les petites sœurs en acceptèrent la direction.

Les vieillards, admis gratuitement, y vivent en paix jusqu'à leur mort.

Peu après, un coup terrible vint frapper l'Archevêque au cœur. Le Maréchal de Mac-Mahon, alors gouverneur de l'Algérie,

croyant aux rapports mensongers que les bureaux arabes lui avaient faits, sur ce qu'ils appelaient *un fanatisme capable de porter les indigènes* à prendre les armes pour le soutien de leurs croyances, enjoignit à l'Archevêque d'avoir à congédier ses orphelins. Celui-ci écrivit au gouverneur une lettre qui est un admirable exposé des œuvres fondées en Algérie, et un tableau véridique de l'impéritie de l'administration civile. Cet important mémoire causa aux Tuileries l'inquiétude la plus vive. On fit proposer à l'Archevêque un poste plus avantageux s'il consentait à se taire. « Accepter une telle offre serait mon déshonneur et celui de l'Église : » — telle fut la noble réponse du prélat indigné. Cependant, comme il ne faisait jamais les choses à demi quand son devoir de pasteur le demandait, Mgr Lavigerie alla plaider sa cause, qui était celle de son bien aimé diocèse, auprès de Napoléon. Elle fut gagnée, et l'Empereur complètement convaincu de la justesse de ses vues; ordre fut aussitôt donné par lui de ne plus inquiéter l'Archevêque.

Le calme était rétabli, quand Mgr Lavigerie quitta la colonie pour se rendre au Vatican. Se mettant en dehors de toute opinion contradictoire, il adhéra sans hésiter à la décision de la majorité touchant la définition du dogme de l'infaillibilité du Pape en matière de Foi.

La guerre éclata quelque temps après; aussi ardent patriote qu'il était zélé pasteur, l'Archevêque offrit au ministre de la guerre pour le service des ambulances, la moitié de son clergé, se chargeant de pourvoir lui-même à son traitement. Il reçut et nourrit, dans ses orphelinats, les enfants des colons et des ouvriers appelés sous les armes. De plus, quand la France se trouva tout à coup dépourvue de canons, dans un élan sublime de patriotisme, il offrit les cloches de sa cathédrale et celles de ses autres églises pour en fondre de nouveaux !

L'ancien Évêque de Nancy sentait plus qu'un autre combien était affreuse la position des Alsaciens-Lorrains. A la vue de leur deuil, il leur adressa le touchant appel de venir s'établir en Algérie, où ils pourraient former des villages dans lesquels ils conserveraient la langue, la foi du sol natal; leur offrant pour leur parler et les instruire des prêtres de leur pays, des religieuses qui éléveraient les enfants et soigneraient les

pauvres et les malades. (1) A peine l'Algérie était-elle à peu près organisée que l'homme extraordinaire à qui elle devait son subit éclat, élevant la tête au-dessus du désert, s'étudiait à faire rayonner dans les mystérieuses régions de l'Afrique centrale les bienfaits de la civilisation chrétienne. La création des missions du Sarah et du Soudan fut le premier pas dans la direction du midi. Ils lança ses *Pères blancs* à la conquête de ces pays inconnus; ils avancèrent d'abord aux avant-postes de l'Algérie, apprenant à lire aux enfants, soignant les malades, leur parlant de Dieu qui est le maître souverain de la vie et de la mort.

Notre clientèle, écrivaient-ils à l'Archevêque, nous vient ainsi de bien loin, nous sommes demandés de différents côtés..... Mais hélas, trois des pères furent massacrés par les Touaregs en voulant gagner Tombouctou; cette triste nouvelle confirma Mgr Lavigerie dans la pensée qu'il nourrissait, depuis qu'il voyait les succès de ses efforts, de se démettre de ses dignités pour embrasser l'humble et périlleuse existence des missionnaires. Il écrivit donc au Souverain Pontife de vouloir bien lui permettre de laisser son siège archiépiscopal afin de pouvoir employer son reste de vie à évangéliser les infidèles.

La réponse de Pie IX fut négative ; mais pour lui faciliter sa tâche il lui donna comme coadjuteur son ancien vicaire général, Mgr Dusserre.

Mgr Lavigerie joignait au génie de l'administration celui de la parole : les oraisons funèbres qu'il prononça à la mort des chefs illustres, dont le nom était entouré d'une impérissable gloire, forment un des plus beaux traits de l'éloquence contemporaine. Il faudrait y joindre l'admirable discours prononcé dans la cathédrale, le 25 avril 1875, pour l'inauguration du service religieux dans l'armée d'Afrique. Pourquoi les limites de nos articles ne nous permettent-elles pas de retracer dans son entier le saisissant tableau de la prise de Constantine, l'ancienne *Cirta*, la ville principale des maîtres de la Numidie; nous rapporterons un fait de cet émouvant récit, que nous n'avons pu lire sans une profonde émotion.

« Bientôt le canon tonne des deux côtés. Le général Damrémont tombe au poste du péril et de l'honneur, Valée le rem-

(1) Les 600 sœurs qui remplissaient cette douce mission faisaient partie des sœurs de la doctrine chrétienne de Nancy, et de la Providence.

place sans que l'ardeur de l'armée se ralentisse. Alors se manifesta la noble émulation de la gloire et du péril, et voilà que soudain apparaît, dominant la brèche, la *chichea* rouge sur la tête, le manteau arabe sur les épaules, debout au milieu des coups et de la fumée, élevant son épée, appelant ses soldats, un chef intrépide; c'est LAMORICIÈRE, entraînant ses zouaves. La mort décime leurs rangs; mais leur constance n'est point troublée : dejà ils ont enlevé le drapeau musulman et placé sur la brèche le drapeau de la France. Ils descendent dans la place, enfoncent les portes basses des maisons, escaladent les fenêtres d'où les balles pleuvent sur eux. Ils sont dans la première rue. Tout à coup les murailles s'ébranlent, s'écroulent et ensevelissent les vainqueurs, c'est une mine qui éclate. Les survivants hésitent, mais *Courbet*, *Bedeau*, *Leflô* les entraînent.

..... Constantine est prise et le nom des vainqueurs est écrit au livre des grandes victoires.

Le soir de ce jour mémorable, on vit des officiers et des soldats tenant dans leurs bras un drapeau pris sur la brèche, s'approcher d'un jeune colonel qui gisait aveuglé, sanglant dans sa tente.

Sans parler, ils déplient ce trophée de la victoire, et, avec cette délicatesse sublime du cœur qui convient si bien à l'homme de guerre, ils en couvrent leur chef comme d'un manteau de gloire. — Ce chef c'était Lamoricière, retiré vivant des décombres où il avait été enseveli. — Ces soldats, c'étaient les zouaves.....

(A suivre). C. de C.

COMPLIMENT

ADRESSÉ A LA FIN DE LA RETRAITE PASTORALE DE CHARTRES

Par M. l'abbé MARQUIS, Curé-Doyen d'Illiers.

AU R. P. JUTEAU, DOMINICAIN, PRÉDICATEUR DE CETTE RETRAITE.

Mon Révérend Père,

J'ai reçu une bien douce mission, celle de vous remercier, au nom de tous mes vénérés confrères, des précieux enseignements prodigués à nos âmes, dans ces jours de salut. Mais cette mission est, je l'avoue, au-dessus de mes forces : car je ne saurais élever les remerciements à la hauteur du bienfait. Je vous prie donc, mon Révérend Père, de croire à la sincérité de l'estime de tous

les cœurs qui vous entourent, à leur chaude amitié, à leur respectueuse et éternelle reconnaissance. En paraissant au milieu de nous, vous n'êtes point un étranger : vous faites revivre un de nos meilleurs souvenirs, une de nos gloires chartraines : la famille de saint Dominique a évangélisé et édifié cette ville pendant six siècles. Certes, elle n'a pas été étrangère à la conservation de la foi, à l'époque néfaste des envahissements du calvinisme.

Dans la personne de deux religieux, nés aux portes de la cité, deux frères du nom de Fourré, elle a fourni un confesseur et un consolateur à l'infortunée Marie Stuart, que l'histoire réhabilite tous les jours. La providence fit de celui-ci un ambassadeur en Italie et un évêque. Le second frère était, au monastère de Saint-Jacques, le prédicateur éloquent et populaire : avec quelques autres vaillants esprits, il opposa une résistance victorieuse à l'hérésie.

A ne considérer que vos titres chartrains, on peut dire avec Tobie : « Vous êtes d'une bonne et illustre famille, » et avec sécurité on peut voyager sous votre égide. Personnellement, nous vous devons des actions de grâce. Les brûlantes ardeurs de l'Afrique sont venues mettre votre zèle à une rude épreuve, mais ne l'ont point ralenti. L'amour de nos âmes et aussi de celles qui nous sont confiées, vous a soutenu dans ce pénible apostolat. Vous avez su, en nous rappelant nos devoirs, dans leur sublime mérite, nous les faire aimer. Chez vous, l'esprit de méthode s'unit à la clarté et à la solidité. Grâce à une science profonde de la Sainte Écriture et de la Théologie, tout dans votre enseignement, naît, se déroule, s'enchaîne sans effort. De sujets qu'on eût cru vulgaires, jaillit tout à coup l'imprévu, le sublime.

L'auditeur sent qu'il bénéficie d'une longue expérience, et que le chemin qu'il trouve aplani sous ses pas lui a été préparé, facilité par de longues méditations. Votre retraite est une des plus substantielles qu'il soit donné de suivre, mon révérend Père. Que Dieu vous en récompense ! C'est votre unique ambition. Quelques échos du passé, qui sont bien loin de nous déplaire, nous ont révélé vos premières armes dans les rangs du clergé paroissial, dans nos rangs à nous, clergé de la vieille France. Nous en sommes tout fiers. Et, faut-il le dire, nous l'aurions deviné, à votre sympathique parole, à une incomparable suavité pour toucher et manier nos âmes : ce n'est point un maître de doctrine que l'on entend, c'est un frère venant aider son frère de ses lumières, de son expérience, de sa charité. *Frater adjuvatur à fratre.* Je me représente les délicates précautions, les ménagements compatissants du bon Samaritain, lorsqu'il s'incline vers les plaies du pauvre

blessé. Vous êtes de cette école, mon Révérend Père. — Vos fortifiantes paroles arrivent bien à propos. Sans avoir interrogé les dispositions d'esprit de mes vénérés confrères, j'ose dire que ce dont le clergé, en ce temps et dans ce pays, a le plus besoin, c'est d'encouragement et de consolation.

Aussi, sommes-nous profondément reconnaissants à notre vénérable et si affectionné Pontife, d'avoir appelé sur nous, à l'occasion de cette retraite, la bénédiction auguste du Vicaire de Jésus-Christ : c'est là une attention de paternelle délicatesse à laquelle nous sommes infiniment sensibles. Mais c'en est une autre, mon Révérend Père, de nous avoir procuré le secours de vos encourageantes paroles, et la sûreté de vos bons conseils dans des temps difficiles. Sans doute, nous n'ignorons pas que la vertu ayant toujours été en minorité sur la terre, le catholicisme ne peut compter aussi que sur une minorité. Sans doute, cette minorité, par l'effort et les luttes qu'elle est obligée de soutenir de nos jours, pratique des vertus d'une plus grande valeur, et que Dieu en est plus honoré que par la religiosité d'un grand nombre de demi-chrétiens. Mais nous ne pouvons assister impassibles au dépérissement de la foi. Nous avons connu l'ancien temple et nous le comparons avec le nouveau. Le Sauveur a pleuré sur sa patrie, et saint Paul était inconsolable de l'endurcissement, de la perte de sa nation. Vous voyez bien, mon Père, que vous arrivez comme l'Ange qui adoucit le sacrifice, qui nous promet la récompense, basée non pas sur le succès, mais l'effort courageux, la bonne volonté, les saints désirs et l'héroïque patience. Nous avions besoin encore que vous éleviez nos âmes au-dessus du mépris. Le clergé français, mon Père, ne s'accoutume pas facilement au mépris. Personnellement, chacun en prendrait facilement son parti, si le maître que nous servons, si la Religion sainte n'étaient enveloppés dans ces mêmes outrages, et si le mépris ne tuait la foi et les âmes. Pour travailler avec fruit à notre œuvre honorable, nous avons besoin d'estime et de considération. Nous enlever ces biens, c'est frapper notre ministère de stérilité.

Celui dont nous servons, quoique indignes, la cause sacrée, sait bien que son Eglise peut porter la persécution, mais qu'elle a besoin d'une auréole d'honneur au front. Aussi, de temps en temps, se plaît-il à la glorifier, par l'éclat de ses propres vertus. Car ce siècle ne se préoccupe plus de l'idée, il n'a plus que des intérêts. Et c'est par des faits que Dieu l'instruit. Vous n'avez point oublié, mon R. Père, les horreurs sanglantes de cette guerre de 1870. Qui pourrait les oublier, quand on en fut témoin ? Or, tandis que tout sombrait chez nous dans l'ordre civil et militaire, n'a-t-on pas vu surgir des rangs de ce clergé paroissial, tant calomnié, tant décrié depuis, n'a-t-on pas vu surgir des héroïsmes de charité ?

Ne craignez rien, mon Père, je ne parlerai pas des aumôniers au champ d'honneur. Le champ de bataille de Villers-Sexel est trop brûlant pour moi. D'une main on y oppose aux balles un pan de son manteau, et de l'autre on bénit un blessé. Cet héroïsme-là, si j'avais à le louer, je le trouverais sous l'habit de saint Dominique, et le respect arrête la louange sur mes lèvres. Je parle surtout du clergé de paroisse. Ici, c'est un pasteur qui s'offre spontanément en otage, pour sauver une de ses brebis; là, c'en est un autre, qui conserve un père à une famille éplorée, en marchant à sa place à la mort. J'ai connu un confrère qui resta dix minutes, agenouillé aux pieds d'un colonel prussien, avant d'obtenir la vie d'un de ses paroissiens. On compte par centaines ceux qui, à force de sollicitations, épargnèrent de lourdes charges, la ruine même, à ces chers compatriotes confiés à leur tendresse.

Naguères encore, un pasteur comme nous, et un frère, se jetait dans la mêlée au péril de sa vie, et, par son attitude, ses supplications, mettait fin, dans Fourmies, à une lutte fratricide, et épargnait mille vies. Mais qu'ai-je besoin d'invoquer le passé et de sortir de ce diocèse? Hier, mon R. Père, hier, dans la célèbre abbaye où Bernard de Clairvaux écrivait à Armand de Bonneval, dans ce séjour devenu l'asile des intelligences dévoyées, sévissait le terrible fléau que l'Inde nous envoie. Au dehors tous les euphémismes du langage étaient employés à atténuer l'idée du mal. Au dedans, la façon terrible, foudroyante dont il frappait ses victimes, ne permettait pas de le méconnaître. Un mois entier, sous la direction éclairée, courageuse d'un honorable docteur, trois jeunes sœurs de Saint-Paul et un pasteur résolu, se consacrent, dans une atmosphère repoussante, au soin des pauvres aliénés. Ah! le monde savant et philosophe doute de l'âme humaine. Eh bien, la religion a montré en quelle estime elle tenait une âme rachetée, l'âme d'une pauvre folle! Pour lui prouver cet intérêt, pour lui prodiguer cette héroïque charité, il y allait de la vie. Sans hésitation et sans murmure, on risqua la vie sur la route de la tombe. Les cadavres succédaient aux cadavres, on respirait la mort; le dévouement ne se démentit pas un instant. Et comme pour récompenser tant de sacrifices, Dieu qui ne veut pas se laisser vaincre en générosité fit une chose merveilleuse. A l'heure dernière, avant d'expirer, l'intelligence revint luire sur ces corps putréfiés. Ces âmes parlèrent et appelèrent les consolations du Christ qui venait les sauver dans un dernier embrassement!

Voilà, mon R. Père, le fruit des bonnes retraites que vous et vos frères, venez prêcher à ce clergé séculier qui ne les oublie pas, voilà la réponse que Dieu fait à ceux qui par la presse et par la parole cherchent à le rabaisser, à le vouer au mépris. Il rappelle au monde que le sacerdoce catholique est toujours grand.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lampes: — 99 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus ont brûlé en août, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 75 ; devant N.-D. du Pilier, 10 ; devant Saint-Joseph, 2 ; devant Sainte-Anne, 1 ; à la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6 ; devant le Sacré-Cœur, 5.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres. — En août ont été consacrés 69 enfants, dont 15 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Les prêtres venus à Chartres pour leur retraite annuelle ; les sœurs appartenant aux Congrégations qui ont à Chartres leur maison-mère et s'y rendant aussi pour leur retraite ; des religieux et des religieuses de divers Instituts passant par notre ville pour regagner leurs communautés respectives ; des ecclésiastiques de diocèses plus ou moins éloignés du nôtre, voilà les pèlerins que nous avons le plus remarqués auprès de Notre-Dame ; mais en dehors d'eux, que de pieux visiteurs, que de familles, que de groupes au pied de nos madones dans le cours du mois !

— Ont célébré la sainte messe à la crypte chartraine des prêtres de : Chartres, Besançon, Paris, Versailles, Le Mans, Orléans, Meaux, Séez, Beauvais, Nancy, Rennes, Le Puy, Evreux, Saint-Claude, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Rouen, Laval, Nantes, Rodez, Angers, Blois, Verdun, Luçon, Tours, Poitiers, Autun, Mende, Lyon, Annecy, Québec et Sherbroock (Canada), Baltimore (Etats-Unis), Hakodaté (Japon).

— Un pèlerin éminent dont nous ne devons pas taire le nom, c'est Mgr G. Pifferi, Assistant général de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, évêque de Porphyre et sacriste de Notre Saint-Père le Pape.

Ce vénérable évêque, l'homme des Œuvres, spécialement cher aux membres de la Pieuse Union de Notre-Dame du Bon Conseil, dont les hautes fonctions auprès du Vicaire de Jésus-Christ l'associent si intimement à ses douleurs et à ses espérances, avait la consolation, le 25 décembre dernier, de célébrer au Vatican ses *Noces d'Or* de sacerdoce. Le prélat jubilaire consacre ses vacances à porter ses encouragements avec ses bénédictions aux différents centres de la Pieuse Union, qu'il a érigés en France, ainsi qu'à en créer toujours de nouveaux.

L'Assomption. — L'Assomption de la Très Sainte-Vierge et son Couronnement au ciel excitent dans les âmes pieuses les sentiments d'une profonde admiration et d'une vive joie. L'Eglise en a fait le sujet d'une fête dont la célébration a toujours eu un mer-

veilleux éclat. La foule s'y porte avec enthousiasme dans les villes spécialement consacrées à Marie. Chartres ne dément pas ses antiques traditions en cette circonstance solennelle. Nous avons vu, cette année encore, le même empressement aux messes, à l'office pontifical, à la procession dans les rues de la cité. L'aspect de l'insigne relique du Saint-Voile provoque toujours les mêmes démonstrations de respect au milieu du peuple chartrain qui se presse sur le parcours de la procession. Les confréries avec bannières, les clercs et les prêtres, le cortège épiscopal défilaient à travers cette masse de fidèles, au chant des litanies souvent interrompues par l'harmonieuse musique des Frères. Un tel spectacle pouvait émouvoir toute âme sensible à l'amour filial pour Marie, notre Reine et notre Mère.

Le sermon prêché avant le salut, dans la cathédrale, par M. l'abbé Reinert, chapelain de la Providence, nous a dit les raisons de notre reconnaissance envers la Sainte-Vierge, en résumant en grands traits, sous une belle forme oratoire, l'histoire de Notre-Dame de Chartres.

L'œuvre des clercs. — Le présent numéro contient la liste des prix donnés à la Maîtrise à la fin de l'année scolaire 1892. Cette insertion du *palmares* est dans nos usages. Il est tout naturel que les abonnés à la *Voix*, contribuant par leur offrande annuelle au soutien de cette Œuvre des vocations pauvres qui date de 1853, s'intéressent aux succès des clercs ainsi soutenus.

On nous a exprimé plus d'une fois quelque étonnement de notre sobriété de récits concernant cette Œuvre. Mais les faits qui montrent sa vitalité ne parlent-ils pas assez d'eux-mêmes ? On sait qu'elle entretient 80 enfants de chœur pensionnaires à la Maîtrise, grâce aux ressources de la charité, et on voit à l'église leurs services quotidiens. Quant à ses autres élèves, plus âgés et plus avancés dans leurs études, que pourrions-nous en dire, si ce n'est que, au Petit Séminaire de Saint-Cheron et au Grand Séminaire, ils restent dignes des sacrifices que la Maîtrise fait encore là pour eux?

Chaque année s'accroît le nombre des maîtrisiens arrivés au sacerdoce. Ce nombre a dépassé maintenant le chiffre de 140, et il y en a près de 120 dans le diocèse de Chartres. C'était une imposante réunion que celle dont la Crypte fut témoin, le 2 août dernier, lorsque 87 de nos élèves devenus prêtres se trouvèrent ensemble devant l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre, assistant à une messe dite pour les membres vivants et défunts de l'Œuvre. Leurs prières communes, leurs chants, leur attention sympathique au petit discours du plus ancien de leurs professeurs, puis, après la messe, leurs témoignages réciproques de mutuelle

amitié, tout en eux manifestait l'esprit de foi et l'esprit de famille, comme les développe dans ses clercs Notre-Dame de Chartres.

Mais pourquoi nous étendre davantage sur ce sujet ? Le clergé diocésain, depuis fort longtemps, donne des marques précieuses de son estime à la Maîtrise chartraine comme à ses séminaires, parce qu'il l'apprécie au point de vue des vocations, au point de vue de la gloire de Notre-Dame et de son pèlerinage. Les fidèles, eux, ne cesseront pas de s'associer à cette estime et le prouveront aussi par la continuation de leurs offrandes.

Clôture de la Retraite pastorale. — Le samedi matin, 27 août, la retraite pastorale prêchée au Grand-Séminaire de Chartres, par le R. P. Juteau, comme nous l'avons dit plus haut, s'est terminée à la Cathédrale par une touchante cérémonie. Les prêtres qui s'y étaient rendus processionnellement, ont assisté à la messe dite par Monseigneur et communié de sa main ; puis, avant la rénovation des promesses cléricales et le salut, le prédicateur de la retraite a fortifié dans les âmes la confiance en la Sainte Vierge, protectrice du sacerdoce.

Au Carmel. — La fête d'Adoration au Carmel (25 août) a été bien solennisée. L'assistance était compacte ; les chants exécutés par des prêtres étaient fort beaux. Le prédicateur, M. l'abbé Leblanc, curé de Fontaine-la-Guyon, a éloquemment parlé sur l'Eucharistie, aliment de la vie spirituelle et notre force contre nos ennemis.

— Le prédicateur annoncé pour les fêtes de la Nativité, à la cathédrale, est le R. P. de Chabannes, de la Compagnie de Jésus. Nous aimerons à entendre ce bon religieux, enfant de N.-D. de Chartres, célébrer les louanges de la Divine Mère.

L'Institution Notre-Dame. — Mgr l'Evêque de Chartres, la première fois qu'il présida la distribution des prix à l'Institution Notre-Dame, s'écriait : « Oh ! s'il ne s'agissait que de faire un rêve, comme je dirais à ce collège : Dilate tes murs, élargis tes tentes, ô Israël !... »

L'année dernière, aussi à la distribution des prix, il disait : « Où aura lieu la transformation désirée ? Ici même, ou plus loin, à la fois en plein air de la ville et de la campagne ? Je l'ignore encore : j'hésite, je calcule, j'examine : personne sans doute ne me reprochera d'apporter trop de maturité dans un acte de cette importance. »

Cette année, il s'exprimait en ces termes : « Ce qui était il y a deux ans un rêve, l'année dernière une promesse, dans quelques jours peut-être sera un fait accompli. »

Ces paroles quelques jours après se réalisaient, et Mgr l'Evêque de Chartres se rendait acquéreur de la maison louée l'année pré-

cédente, et de six autres immeubles circonvoisins. Cela dénote de grands projets de notre Évêque sur cette maison qui lui est chère, a-t-il dit encore, « comme la prunelle de ses yeux ». Puisse-t-il les mener à bonne fin ! Les familles chrétiennes de Chartres et du pays chartrain ne pourront que l'en bénir.

— Voici les sujets traités dans les suppléments de la *Voix*, en août :

Sommaire du 6 : La Transfiguration. — Distribution des prix à l'Institution Notre-Dame de Chartres : Mgr Lagrange, Mgr d'Hulst. — Chronique diocésaine : Portioncule ; Pèlerinages ; les prix. — Le salut à la Vierge (poésie). — Faits divers.

Sommaire du 13 : Discours de Mgr d'Hulst à l'Institution Notre-Dame (suite) et réponse de Mgr Lagrange. — Distribution des prix au pensionnat des Frères de Dreux ; Discours de M. le vicaire général Lagrange, — Faits divers. — Nécrologie.

Sommaire du 21 : Les Frères des écoles chrétiennes, discours de Mgr Lagrange à leur distribution de prix. — Chronique diocésaine: Pèlerinages ; L'Assomption. — Nécrologie : M. l'abbé Binet ; M. l'abbé Paragot ; M. Muset. — L'Assomption à Notre-Dame de Fontenay. — Cérémonie du 14 août à Terminiers. — Faits divers.

Sommaire du 27 : Adresse du clergé chartrain au Pape. — Fleurs de sainteté : Saint-Joseph Calasanz. — Lettre au sujet des articles de la *Voix* sur la communion mensuelle. — Le culte de Sainte Philomène. — M. le chanoine Cognery. — L'Angélus de Millet (poésie). — Chronique diocésaine : Retraite pastorale ; autres retraites ; les Sœurs de l'Immaculée-Conception et les sourds-parlants. — Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. La jeune personne que j'ai recommandée aux prières devant N.-D. de Chartres, dans le courant du mois, est bien guérie; aidez-nous à remercier notre Bonne Mère (Sœur A., à B.)

2. Merci pour la neuvaine faite ! Le succès demandé a été obtenu. Honneur à N.-D. (B., à Versailles).

3. C'est un bonheur pour moi de vous adresser mon tribut annuel pour N.-D. de Chartres, à qui je dois tant de reconnaissance pour les faveurs dues à son intercession (F., à L., diocèse d'Aire).

4. Veuillez dire une messe d'actions de grâces à N-D. de Sous-Terre, et faire brûler un cierge de 0 fr. 50. Ce matin, aux pieds de N.-D. de Chartres, je la priais de nous obtenir deux grâces, l'une nous a été accordée dans la journée pendant que nos cierges brû-

laient à son autel. Nous avons toute confiance que l'autre nous sera aussi accordée par l'intercession de cette bonne Mère ! (E. L., à Versailles).

5. La personne qu'on vous a prié, il y a quelque temps, de recommander à N.-D. de Chartres, est maintenant hors de danger. Atteinte d'une maladie qui ne pardonne guère, elle est revenue des portes du tombeau. Il y a eu là une protection visible de notre Bonne Mère : Reconnaissance à Marie ! (M. D., à Ch., diocèse de Chartres).

6. Veuillez remercier pour nous N.-D. de Chartres. Notre malade est complètement guérie. — Le mieux a commencé avec la neuvaine (B. G., à M., diocèse de Chartres).

4. Reconnaissance à N.-D. et à Saint-Joseph pour grâces obtenues par leur intercession ! (F. L., au Mans).

8. Nous demandons une messe d'action de grâces en l'honneur de N.-D. de Chartres qui s'est montrée notre protectrice (D. M., à M., diocèse du Mans).

9. Une de mes amies avait un frère qui se mourait de la poitrine et qui ne voulait pas entendre parler de voir un prêtre. Nous avons demandé une neuvaine à N.-D. de Chartres, et nous avons beaucoup prié. Or, la semaine dernière, le malade demandait lui-même le prêtre et se confessait. Le lendemain, jeudi, il recevait le saint viatique et, le samedi, il rendait son âme à Dieu, après avoir reçu l'extrême-onction avec toute sa connaissance et des sentiments très chrétiens. Grâces soient rendues à Dieu et à N.-D. de Chartres (L. R., à M.)

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts dont les noms suivent :

1° M. l'abbé Adhémar de La Ferrière, chanoine de Rennes, ancien secrétaire du cardinal Pie, à Poitiers, bien dévoué aux œuvres ouvrières. Son grand-père et sa grand'mère, M. et Mme de Persan, habitaient Chartres, il y a moins de quarante ans ; c'est dans leur hôtel, rue des Lisses, que fut installée l'Institution Notre-Dame.

M. l'abbé Maréchal (Louis-Delphin-Adolphe), doyen du chapitre de Montréal, grand vicaire de Mgr Fabre, archevêque de Montréal ; il était chanoine honoraire de Chartres.

Le R. P. Chambellan, jésuite, décédé à la Louvesc. Nous en avons parlé au supplément du 20 août, ainsi que de M. l'abbé Binet, supérieur de la Providence à Chartres et de M. l'abbé Paragot, curé de Moutiers.

2° Sœur Maria-Cecile, née Ida Léon, décédée dans la communauté de Saint-Paul de Chartres, le 10 août, âgée de 45 ans et de religion 20.

Sœur Georgine Gaulard, de la communauté de Saint-Paul, décédée le 15 août 1892, âgée de 53 ans et 38 de religion.

3° Mlle Fernande-Ismérie Ferré, décédée à la Sainte-Famille, à Chartres. — M. Muset, trésorier de fabrique de la Cathédrale. — M. Jean Hébrard, à Bercy. — Mme Huet-Quentin, à Chartres. — Mlle Joséphine Oudot, à Dreux. — Mme E. Lefébure, au Boullay. — M. l'abbé Pailleret, curé de Dun (Cher). — M. Guy-Gâtineau, à Saint-Symphorien. — Mme la comtesse de Saint-Guilhem, au Mans. — Mlle Nasse, à Chartres. — M. le comte René Bouhier de l'Ecluse, à La Vignardière. — Mme veuve Morand-Baudouin, à Chartres. — Mme M. C. de Vauzelles, veuve de Launay, à Orléans. — M. le comte de Castillon de Saint-Victor, à Saint-Bomer. — M. N.-A. Leforestier, à Rennes. — Mme veuve Haye-Séguin, à Chartres. — M. Pierre Chevallier-Ruffigny, à Poitiers. — Mme A. V. Belouis, veuve Barrier, à Chartres. — M. Métais, à Moncoutant (Deux-Sèvres). — M. Paul Peluche, à Chartres. — M. Et. Lamarre, au Mans. — Mme Goupil, née Famin, à Dampierre-s-Blévy. — Mme Morin-Jumentier, à Chartres. — Mme veuve Dubois-Brindeau, à Pau. — M. P. C. Hue, avocat, à Chartres. — Mme H. Famin, née Mollot, à Chartres. — M. Gilloteau, à Chartres.

SŒUR GEORGINE

Sur cette bonne religieuse de Saint Paul, que nous avons nommée tout à l'heure au Nécrologe, la *Semaine de Blois* a publié, sous la signature E. P. un article que la *Voix* doit reproduire :

« Nous avons le regret d'annoncer la mort de la sœur Georgine, décédée le 15 août, dans sa famille, à Prasville (Eure-et-Loir).

Tous ceux qui, pendant ces dernières années, se sont occupés, dans notre ville, de l'enseignement chrétien, ont connu et apprécié la sœur Georgine.

Appelée à diriger l'école libre de la paroisse Saint-Louis, elle y consacrait tous ses instants. Elle avait largement contribué à installer l'école dans le beau et vaste local qu'elle occupe actuellement.

Pour atteindre ce but, elle n'avait épargné ni démarches, ni sacrifices personnels. Aussi, quelle ne fut pas sa joie lorsque le succès vint couronner ses efforts !

Les pauvres n'étaient point oubliés et son accès dans les familles lui permettait de soulager des misères d'autant plus respectables qu'elles sont le plus souvent ignorées du public.

La mort récente de la sœur François-de-la-Croix, sa confidente

et sa collaboratrice, lui porta un coup dont elle ne devait pas se relever.

Elle meurt alors qu'elle pouvait encore rendre de grands services ! Elle emporte bien des regrets et laisse à celle qui la remplacera une œuvre prospère, dont l'avenir est assuré. La confiance des familles et le dévouement des catholiques ne leur feront pas défaut.

Un service pour le repos de l'âme de la sœur Georgine a été célébré dans l'église cathédrale de Blois, le lundi 22 août. »

DISTRIBUTION DES PRIX

A L'ŒUVRE DES CLERCS DE N.-D. DE CHARTRES

(1891-1892).

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Quatrième. — 1er Prix : André Klein, de Paris. — 2e Prix : Albert Planeix, de Sancheville.

Cinquième. — 1er Prix : Georges Pottier, de Morancez. — 2e Prix : Gaston Denizet, de Cormainville. — 1er Accessit : Albert Banzet, de Paris. — 2e Accessit : Jules Pector, de Jonville (diocèse de Verdun).

Sixième. — Prix : Edouard Prévost, de Pontoise (diocèse de Versailles). — Accessit : Henri Lhermitte, de Chartres.

Septième. — 1er Prix : Edmond Gautron, de Courville. — 2e Prix : Henri Boizard, d'Épernon. — 1er Accessit : Louis Large, de Pontoise (diocèse de Versailles). — 2e Accessit : Etienne Galland, de Chartres.

Huitième. — 1er Prix : Aurélien Jousselin, de la Chaussée-d'Ivry. — 2e Prix : Alexandre Quelquejay, de Chapelle-Guillaume. — 1er Accessit *ex æquo :* Augustin Navet, de Neuilly-sur-Eure (diocèse de Séez) ; Ernest Trécul, de la Bazoche-Gouet. — 2e Accessit : Eugène Sudre, de Pontgouin. — 3e Accessit : Ernest Chevallier, d'Authon.

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE

Quatrième. — 1er Prix : André Klein, 2 fois nommé. — 2e Prix : Élisée Laillier, d'Illiers.

Cinquième. — 1er Prix : Paul Paragot, d'Houville. — 2e Prix : Gaston Denizet, 2 fois nommé. — 1er Accessit : Jules Pector, 2 fois nommé. — 2e Accessit : Jean-Pierre Lanusse, d'Aucuns (diocése de Tarbes).

Sixième. — Prix : Henri Lhermitte, 2 fois nommé. — Accessit : Ernest Sevrin, de Ferrières-la-Grande (diocèse de Cambrai).

Septième. — 1er Prix : Etienne Galland, 2 fois nommé. — 2e Prix : Edmond Gautron, 2 fois nommé. — 1er Accessit : Henri Chanteloup, de Charbonnières. — 2e Accessit : François Thomazeau, de Touvois (diocèse de Nantes).

Huitième. — 1er Prix *ex æquo :* Aurélien Jousselin, 2 fois nommé ; Alexandre Quelquejay, 2 fois nommé.. — 2e Prix : Ernest Guillet, de Mortagne (diocèse de Séez). — 1er Accessit : Ernest Trécul, 2 fois nommé. — 2e Accessit *ex æquo :* Eugène Houdard, de Chartres ; Augustin Navet, 2 fois nommé. — 3e Accessit : Rose Lejeune, du Thieulin.

THÈME LATIN

Quatrième. — 1er Prix : André Klein, 3 fois nommé. — 2e Prix , Emile Laya, de Sours.

Cinquième. — 1er Prix : Arsène Repessé, de Senonches. — 2e Prix : Paul Paragot, 2 fois nommé. — 1er Accessit : Albert Banzet, 2 fois nommé. — 2e Accessit : Jean-Pierre Lanusse, 2 fois nommé.

Sixième. — Prix : Ernest Sevrin, 2 fois nommé. — Accessit : Louis Haudebert, de la Ferté-Villeneuil.

Septième. — 1er Prix : François Thomazeau, 2 fois nommé. — 2e Prix : Henri Chanteloup, 2 fois nommé. — 1er Accessit : Henri Boizard, 2 fois nommé. — 2e Accessit : Edmond Gautron 3 fois nommé.

Huitième. — 1er Prix : Ernest Guillet, 2 fois nommé. — 2e Prix : Rose Lejeune, 2 fois nommé. — 1er Accessit : Ernest Trécul, 3 fois nommé. — 2e Accessit : Alexandre Quelquejay, 3 fois nommé. — 3e Accessit : Augustin Navet, 3 fois nommé.

VERSION LATINE

Quatrième. — 1er Prix : André Klein, 4 fois nommé. — 2e prix : Albert Planeix, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er Prix : Jean-Pierre Lanusse, 3 fois nommé. — 2e Prix : Marie Guillen, de Champrond-en-Gâtine. — 1er Accessit : Albert Banzet, 3 fois nommé. — 2e Accessit : Gaston Denizet, 3 fois nommé.

Sixième. — Prix : Ernest Sevrin, 3 fois nommé. — Accessit *ex æquo* : Louis Haudebert, 2 fois nommé ; Joseph Piédallu, du Mée.

Septième. — 1er Prix *ex æquo* : Edmond Gautron, 4 fois nommé ; François Thomazeau, 3 fois nommé. — 2e Prix : Henri Chanteloup, 3 fois nommé. — 1er Accessit : Etienne Galland, 3 fois nommé. — 2e Accessit : Eugène Graffin, de Saint-Victor-de-Buthon.

Huitième. — 1er Prix : Ernest Guillet, 3 fois nommé. — 2e Prix : Aurélien Jousselin, 3 fois nommé. — 1er Accessit : Ernest Trécul, 4 fois nommé. — 2e Accessit : Alexandre Quelquejay, 4 fois nommé. — 3e Accessit : Eugène Houdard, 2 fois nommé.

VERS LATINS

Quatrième. — 1er Prix : André Klein, 5 fois nommé. — 2e Prix : Lucien Marchand, de Coudreceau.

Cinquième. — 1er Prix : Jean-Pierre Lanusse, 4 fois nommé. — 2e Prix : Georges Pottier, 2 fois nommé. — 1er Accessit : Gilles Juteau de Fresnay-le-Comte. — 2e Accessit : Jules Pector, 3 fois nommé.

NARRATION FRANÇAISE

Quatrième. — 1er Prix : André Klein, 6 fois nommé. — 2e Prix : Henri Bailleau, de Beaumont-les-Autels.

THÈME GREC

Quatrième. — 1er Prix : Elisée Laillier, 2 fois nommé. — 2e Prix : André Klein, 7 fois nommé.

Cinquième. — 1er Prix : Paul Paragot, 3 fois nommé. — 2e Prix : Jules Pector, 4 fois nommé. — 1er Accessit : Gaston Denizet, 4 fois nommé. — 2e Accessit : Georges Pottier, 3 fois nommé.

Sixième. — Prix : Henri Lhermitte, 3 fois nommé. — Accessit : Edouard Prévost, 2 fois nommé.

VERSION GRECQUE

Quatrième. — 1er Prix : André Klein, 8 fois nommé. — 2e Prix : Henri Bailleau, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er Prix *ex æquo* : Jean-Pierre Lanusse, 5 fois nommé ; Paul Paragot, 4 fois nommé. — 2e Prix : Albert Banzet, 4 fois nommé. — 1er Accessit : Gaston Denizet, 5 fois nommé ; — 2e Accessit : Jules Pector, 5 fois nommé.

Sixième. — Prix : Ernest Sevrin, 4 fois nommé. — Accessit : Joseph Piédallu, 2 fois nommé.

Septième. — 1er Prix : François Thomazeau, 4 fois nommé ; 2e Prix : Edmond Gautron, 5 fois nommé. — 1er Accessit : Etienne Galland, 4 fois nommé. — 2e Accessit *ex æquo* : Henri Chanteloup, 4 fois nommé ; Léopold Zerr, de Toury.

GRAMMAIRE FRANÇAISE

Quatrième. — 1er Prix : André Klein, 9 fois nommé. — 2e Prix : Emile Laya, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er Prix : Albert Banzet, 5 fois nommé. — 2e Prix : Jules Pector, 6 fois nommé. — 1er Accessit : Jean-Pierre Lanusse, 6 fois nommé ; 2e Accessit : Georges Pottier, 4 fois nommé.

Sixième. — Prix : Henri Lhermitte, 4 fois nommé. — Accessit *ex æquo* : Louis Haudebert, 3 fois nommé ; Ernest Sévrin, 5 fois nommé.

Septième. — 1er Prix : Henri Chanteloup, 5 fois nommé. — 2e Prix : Edmond Gautron, 6 fois nommé. — 1er Accessit : François Thomazeau, 5 fois nommé. — 2e Accessit : Etienne Galland, 5 fois nommé.

Huitième. — 1er Prix : Jules Jeauneau, de Chapelle-Guillaume. — 2e Prix : Augustin Navet, 4 fois nommé. — 1er Accessit : Alexandre Quelquejay, 5 fois nommé. — 2e Accessit : Rose Lejeune, 3 fois nommé. — 3e Accessit : Théodore Marchand, de Coudreceau.

GRAMMAIRE GRECQUE

Cinquième. — 1er Prix *ex æquo* : Paul Paragot, 5 fois nommé ; Georges Pottier, 5 fois nommé. — 2e Prix : Gaston Denizet, 6 fois nommé. — 1er Accessit : Jules Pector, 7 fois nommé. — 1er Accessit : Ferdinand Beckr, de Dampierre-sur-Blévy.

Sixième. — Prix : Edouard Prévost, 3 fois nommé. — Accessit : Henri Lhermitte, 5 fois nommé.

Septième. — 1er Prix : Edmond Gautron, 7 fois nommé. — 2e Prix : François Thomazeau, 6 fois nommé. — 1er Accessit : Henri Boizard, 3 fois nommé. — 2e Accessit *ex æquo* : Henri Chanteloup, 6 fois nommé : René Couturier de Chartres.

GRAMMAIRE LATINE

Sixième. — Prix : Edouard Prévost, 4 fois nommé. — Accessit : Ernest Sévrin, 5 fois nommé.

Septième. — 1er Prix : Edmond Gautron, 8 fois nommé. — 2e Prix : Henri Chanteloup, 7 fois nommé. — 1er Accessit : Etienne Galland, 6 fois nommé. — 2e Accessit : René Couturier, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er Prix : Ernest Trécul, 5 fois nommé. — 2e Prix : Jules Jeauneau, 2 fois nommé. — 1er Accessit : Aurélien Jousselin, 4 fois nommé. — 2e Accessit *ex æquo* : François Bernon, d'Épernon ; Alexandre Quelquejay, 6 fois nommé. — 3e Accessit : Ernest Guillet, 4 fois nommé.

HISTOIRE

Quatrième. — 1er Prix : André Klein, 10 fois nommé. — 2e Prix : Bernard Chauvel, de Bréhan Loudéac (diocèse de Vannes).

Cinquième. — 1er Prix *ex æquo* : Gaston Denizet, 7 fois nommé ; Jules Pector 8 fois nommé. — 2e Prix : Paul Paragot, 6 fois nommé. — 1er Accessit : Jean-Pierre Lanusse, 7 fois nommé. — 2e Accessit : Marie Guillen, 2 fois nommé.

Sixième. — Prix : Edouard Prévost, 5 fois nommé. — Accessit : Joseph Piédallu, 3 fois nommé.

Septième. — 1er Prix : Etienne Galland, 7 fois nommé. — 2e Prix : Edmond Gautron, 9 fois nommé. — 1er Accessit : François Thomazeau, 7 fois nommé. — 2e Accessit : Constant Dubois, du Mans.

Huitième. — 1er Prix : Ernest Trécul, 6 fois nommé. — 2e Prix : François Bernon, 2 fois nommé. — 1er Accessit : Jules Jeauneau, 3 fois nommé. — 2e Accessit : Léopold Pradoux, d'Eymoutiers (diocèse de Limoges). — 3e Accessit : Ernest Chevallier, 2 fois nommé.

GÉOGRAPHIE.

Quatrième. — 1er Prix : André Klein, 11 fois nommé. — 2e Prix : Emile Laya, 3 fois nommé.

Cinquième. — 1er Prix : Jules Pector, 9 fois nommé. — 2e Prix : Georges Pottier, 6 fois nommé. — 1er Accessit : Albert Banzet, 6 fois nommé. — 2e Accessit : Jean-Pierre Lanusse, 8 fois nommé.

Sixième. — Prix : Henri Lhermitte, 6 fois nommé. — Accessit : Edouard Prévost, 6 fois nommé.

Septième. — 1er Prix *ex-æquo :* Edmond Gautron, 10 fois nommé ; François Thomazeau, 8 fois nommé. — 2e Prix : Henri Chanteloup, 8 fois nommé. — 1er Accessit : René Couturier, 3 fois nommé. — 2e Accessit : Henri Boizard, 4 fois nommé.

Huitième. — 1er Prix : Ernest Trécul, 7 fois nommé. — 2e Prix : Augustin Navet, 5 fois nommé. — 1er Accessit : Jules Jeauneau, 4 fois nommé. — 2e Accessit : Alexandre Quelquejay, 7 fois nommé. — 3e Accessit : Léopold Pradoux, 2 fois nommé.

ARITHMÉTIQUE

1er *Cours.* — 1er Prix : André Klein, 12 fois nommé. — 2e Prix : Jean-Pierre Lanusse, 9 fois nommé. — 1er Accessit : Gaston Denizet, 8 fois nommé. — 2e Accessit : Marie Guillen, 3 fois nommé.

2e *Cours.* — 1er Prix : Louis Haudebert, 4 fois nommé. — 2e Prix : Edmond Gautron, 11 fois nommé. — 1er Accessit : Eugène Houdard, 3 fois nommé. — 2e Accessit : Etienne Galland, 8 fois nommé.

3e *Cours.* — 1er Prix : Augustin Navet, 6 fois nommé. — 2e Prix : Joseph Piédallu, 4 fois nommé. — 1er Accessit : Constant Pasquier, de Neuilly-sur-Eure (diocèse de Séez). — 2e Accessit *ex æquo :* Aurélien Jousselin, 5 fois nommé ; Rose Lejeune, 4 fois nommé.

4e *Cours.* — 1er Prix : Ernest Trécul, 8 fois nommé. — 2e Prix : Georges Gibert, d'Angers. — 1er Accessit : Emile Proust, de Baignolet. — 2e Accessit : François Thomazeau, 9 fois nommé. — 3e Accessit : Jules Jeauneau, 5 fois nommé.

EXAMEN

Quatrième. — 1er Prix : André Klein, 13 fois nommé. — 2e Prix : Albert Planeix, 3 fois nommé.

Cinquième. — 1er Prix : Paul Paragot, 7 fois nommé. — 2e Prix : Gaston Denizet, 9 fois nommé. — 1er Accessit : Jules Pector, 10 fois nommé. — 2e Accessit : Jean-Pierre Lanusse, 10 fois nommé.

Sixième. — Prix : Edouard Prévost, 7 fois nommé. — Accessit : Ernest Sevrin, 6 fois nommé.

Septième. — 1er Prix *ex æquo :* Henri Boizard, 5 fois nommé ; Henri Chanteloup, 9 fois nommé ; René Couturier, 4 fois nommé. — 2e Prix *ex æquo :* Edmond Gautron, 12 fois nommé ; François Thomazeau, 10 fois nommé. — 1er Accessit : Etienne Galland, 9 fois nommé. — 2e Accessit : Léon Gouhier, de Nogent-le-Rotrou.

Huitième. — 1er Prix : Alexandre Quelquejay, 8 fois nommé. — 2e Prix *ex æquo :* Ernest Trécul, 9 fois nommé ; Francois Simon, de Naujac (diocèse

de Bordeaux). — 1er Accessit : Aurelien Jousselin, 6 fois nommé. — 2e Accessit : Eugène Houdard, 4 fois nommé. — 3e Accessit : Léopold Pradoux, 3 fois nommé.

DESSIN

1re *Division*. — 1er Prix : Georges Pottier, 7 fois nommé. — 2e Prix : Antonin Arnou, de La Ferté-Villeneuil. — 1er Accessit : Albert Planeix, 4 fois nommé. — 2e Accessit : Henri Bailleau, 3 fois nommé.

2e *Division*. — 1er Prix : Joseph Piédallu, 4 fois nommé. — 2e Prix : Gilles Juteau, 2 fois nommé. — 1er Accessit : Jean-Pierre Lanusse, 11 fois nommé. — 2e Accessit : Louis Haudebert, 4 fois nommé.

MUSIQUE

Soprano. — 1er Prix : Eugène Sudre, 2 fois nommé. — 2e Prix *ex æquo* : Georges Badufle, de Baignolet; Ernest Guillet, 5 fois nommé. — 1er Accessit : Ernest Chevallier, 3 fois nommé. — 2e Accessit : Joseph Ferron, de Voves.

Alto. — Prix : Arsène Repessé, 2 fois nommé. — 1er Accessit : Paul Baudoin, de la Croix-du-Perche.

Plain-Chant. — 1er Prix : Gilles Juteau, 3 fois nommé. — 2e Prix : Joseph Louis, du Mans. — 1er Accessit : Bernard Chauvel, 2 fois nommé. — 2e Accessit : Georges Chaudouet, de Marchéville. — 3e Accessit : Eugène Houdard, 5 fois nommé.

Piano. — 1re Division. — 1er Prix : Albert Banzet, 7 fois nommé. — 2e Prix : Gaston Denizet, 10 fois nommé.

2e Division. — Prix : Jules Pector, 11 fois nommé.

3e Division. — Prix. — Léopold Zerr, 2 fois nommé.

PRIX D'ACCESSITS

Cinquième. — Albert Banzet, pour 4 accessits. — Gaston Denizet, pour 4 accessits. — Jean-Pierre Lanusse, pour 7 accessits. — Jules Pector, pour 6 accessits.

Sixième. — Louis Haudebert, pour 4 accessits. — Joseph Piédallu, pour 3 accessits. — Ernest Sévrin, pour 3 accessits.

Septième. — Henri Boizard, pour 3 accessits. — Henri Chanteloup, pour 3 accessits. — René Couturier, pour 3 accessits. — Etienne Galland, pour 7 accessits. — François Thomazeau, pour 4 accessits.

Huitième. — Ernest Chevallier, pour 3 accessits. — Jules Jeauneau, pour 3 accessits. — Aurélien Jousselin, pour 3 accessits. — Eugène Houdard, pour 5 accessits. — Rose Lejeune, pour 3 accessits. — Augustin Navet, pour 3 accessits. — Léopold Pradoux, pour 3 accessits. — Alexandre Quelqueiay, pour 5 accessits. — Ernest Trécul, pour 4 accessits.

La 1re rentrée est fixée au samedi 3 septembre.

La rentrée générale est fixée au mercredi 5 octobre.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 4 septembre, 13e dimanche après la Pentecôte, fête de sainte Rose de Viterbe, *double*. A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 3/4, office capitulaire; à 3 h., vêpres. Après l'office capitulaire du soir, réunion de la Confrérie avec procession et recommandation.

Le lundi 5 septembre, la Confrérie de saint Fiacre, patron des jardiniers, aura sa messe solennelle, à 10 h., à la Cathédrale.

Le mercredi 7 septembre, 1res vêpres de la Nativité de la Très Sainte Vierge; matines et laudes, à 6 h. du soir.

Le jeudi 8 septembre, FÊTE DE LA NATIVITÉ DE LA TRÈS SAINTE VIERGE, *double de 2e classe*, une seule grand'messe à 10 h., Monseigneur officiera pontificalement. Après les vêpres, sermon par le R. P. de Chabannes, jésuite, prédicateur de l'Octave. Entre complies et le salut, procession de la Sainte Vierge.

Tous les jours de l'Octave, messe à 8 h. au maître-autel, pendant laquelle la Sainte-Châsse sera exposée à la vénération des fidèles jusqu'à la fin de la messe du Chapitre, excepté le jeudi 15. Tous les soirs, à 8 h. (excepté le 8 et le 11), sermon suivi de la bénédiction du Saint-Sacrement. Le sermon du dimanche 11, aura lieu entre vêpres et complies.

Le jeudi 15, Adoration mensuelle à la Cathédrale. Exposition du Très Saint-Sacrement avant la messe de 6 h. — A 4 h. 1/2, adoration réparatrice. — A 8 h. du soir, sermon, salut solennel et, pour la clôture de l'Octave, procession aux flambeaux dans l'église supérieure et l'église souterraine.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 4 septembre, 13e dimanche après la Pentecôte, fête de sainte Rose de Viterbe, à 7 h., messe de Communion réparatrice; les offices aux heures ordinaires.

Jeudi la Nativité de la Sainte Vierge, grand'messe à 9 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 4 septembre, 13e dimanche après la Pentecôte, fête de sainte Rose de Viterbe; les offices aux heures ordinaires. — Le soir, après les vêpres, procession de la Confrérie; allocution et salut.

Le 8, *fête de la Nativité de la Sainte Vierge*, grand'messe à 9 h.

BIBLIOGRAPHIE

Notice sur M. l'abbé L. ROGER, vicaire de la Cathédrale d'Orléans, *par M. l'abbé Bretonneau, curé de Saint-Aubin. (Orléans, H. Herluison, libraire-éditeur, 17, rue Jeanne-d'Arc,* 1892.)

Les biographies de prêtres qui ont honoré leur sacerdoce par de grandes vertus font toujours du bien; elles inspirent de l'amour pour la religion qu'ont servie ces prêtres et qui les a élevés de plus en plus au-dessus des misères terrestres. C'est sous l'influence de cette pensée que nous avons voulu indiquer ici la publication de l'intéressante brochure dont on vient de lire le titre, — M. l'abbé Roger dont elle contient l'éloge aimait à venir prier N.-D. de Chartres pour son ministère et ses œuvres; nous avons annoncé jadis quelques-uns de ses livres qu'Elle avait bénis.

FAITS DIVERS

Les guérisons de Lourdes. — A la société de Saint-Luc, de Paris, M. le docteur Delore, de Lyon, a présenté le rapport critique de l'*histoire médicale de Lourdes*, du docteur Boissarie. Après avoir exposé tout ce qu'il y a de sérieux dans l'examen des guérisons miraculeuses publié par le docteur Boissarie, et de peu fondé dans la critique des savants positivistes, tels que le docteur Diday; après avoir montré le rôle important du médecin chrétien dans l'histoire de Lourdes, le docteur Delore termine ainsi son rapport :

Nous assistons, Messieurs, à un spectacle étrange et d'un intérêt palpitant. Ce mouvement merveilleux qui entraîne la foule à Lourdes, c'est une enfant qui l'a provoqué ; c'est une petite bergère ignorante que Dieu a désignée pour remuer le cœur des peuples. Pour l'Etre tout-puissant, il suffit d'un chétif instrument pour produire de grands effets : c'est Geneviève qu'il choisit pour arrêter la barbarie et sauver Paris du glaive exterminateur d'Attila. C'est Jeanne d'Arc qu'il suscite pour délivrer la France de l'invasion étrangère. C'est Bernadette à qui la Vierge apparaît, en plein XIX[e] siècle, en pleine invasion de positivisme irréligieux, dans un moment où la science du jour se courbe sous la bannière de la libre pensée, et c'est le médecin qui est appelé, lui, le premier, à constater d'abord l'incurabilité du mal, ensuite sa guérison instantanée par un pouvoir surnaturel.

N'entrevoit-on pas la grandeur du dessein de Dieu ? Car la médecine, c'est la base populaire de la science humaine de tous les âges. Tout le monde n'est pas obligé de s'occuper d'astronomie, de physique, de géométrie ; mais tout le monde peut être malade. Soyons donc fiers, Messieurs, de coopérer à l'œuvre de Lourdes ; cessons d'hésiter, si l'occasion se présente, montrons au grand jour notre indépendance et notre foi ; ne craignons pas de nous compromettre si notre conscience nous incite à signer des certificats de guérisons surnaturelles. Donnons notre opinion franchement, sans réticence. « *J'aurais vu repousser une jambe que je n'aurais pas été plus étonné,* » s'écrie le docteur Leuven, en constatant la guérison du cancer de M[me] Drassin.

Voilà le cri émouvant de la vérité. Considérons que les confrères qui sont cités dans l'œuvre magistrale du docteur Boissarie n'ont pas été amoindris dans leur réputation, qu'ils ont, au contraire, relevé leur valeur scientifique et honoré leur caractère en affirmant leurs convictions. *Signé :* Docteur DELORE.

Mgr l'évêque de Vannes. — Nous lisons dans *Le Monde :*

Le conseil général du Morbihan a voté cette année, comme les années précédentes, un crédit de 6,000 fr. à M[gr] l'évêque de

Vannes, pour l'aider à soutenir ses œuvres charitables. Mgr Bécel a adressé à M. le comte de Lambilly, président, une lettre de remerciement où il dit :

En me fournissant, Messieurs, le moyen d'assister moins imparfaitement d'intéressantes infortunes, qui réclament à la fois discrétion et générosité, vous entrez d'autant mieux, me semble-t-il, dans les vues de ceux dont vous êtes les dignes représentants à l'assemblée départementale.

D'autre part, vous daignez accorder à votre évêque une confiance qui l'honore. Il aura toujours à cœur de seconder vos généreux efforts pour vous rendre utiles à tous, sans acception de personne. Heureux le département dont les intérêts sont confiés à des hommes de votre valeur et de votre caractère !

Rome. — A l'occasion de la fête de saint Joachim, le Saint-Père a fait distribuer, par son aumônier secret, la somme de *quinze mille francs,* dont douze mille aux familles pauvres et trois mille aux prêtres indigents et à de pieux instituts. — Le bulletin du Comité pour les fêtes jubilaires du Saint-Père annonce que la souscription pour la messe jubilaire s'élève à 106,872 fr. 55. — Le 19 août, a eu lieu la bénédiction de la crypte de la nouvelle église Saint-Joachim. Parmi la nombreuse assistance, on remarquait deux secrétaires de l'ambassade de France près le Saint-Siège. La crypte a été magnifiquement décorée par des peintures, imitation des fresques des catacombes et des basiliques des premiers siècles.

Angers. — *Vente de biens appartenant à la mense épiscopale.* — On sait que le décret de 1813 ne donne aux administrateurs des menses épiscopales que le droit de recevoir les sommes et fermages exigibles. Il leur interdit nommément, par l'article 14, de faire des actes engageant l'avenir, même des renouvellements de baux. A plus forte raison leur est-il interdit de faire acte de propriétaire, par exemple de vendre.

Ce décret paraît aujourd'hui être devenu absolument lettre morte. A chaque vacance de siège, les administrateurs procèdent à la vente de biens appartenant aux menses. Le fait vient de se produire de nouveau à Angers.

Mgr Freppel, nous apprend l'*Anjou*, avait créé de divers côtés des écoles libres, des collèges, des églises, etc., et avait affecté à leur intention les biens de la mense épiscopale. L'État a décidé de faire vendre toutes ces propriétés, qu'il régit à son gré pendant la vacance du siège.

Le produit de ces aliénations sera employé en achat de rentes 3 0/0 sur l'Etat français et mis au nom de la mense épiscopale d'Angers.

Les écoles au Canada. — On a déjà dit que les tribunaux avaient donné droit aux catholiques de l'État de Manitoba, réclamant contre la législature provinciale nouvelle qui supprimait leurs écoles. Le conseil privé de la reine d'Angleterre est intervenu et a réformé la sentence des tribunaux. C'est contraire à l'acte de 1763, qui garantit aux catholiques canadiens le libre exercice de leur culte dans les conditions alors existantes ; car, en ce temps-là, l'Église était chargée de l'enseignement dans ce pays.

Le Tréport ; *enfants chrétiens.* — La presse entière a parlé, l'an dernier, d'un incident qui s'était produit au Tréport, lors de la distribution des prix aux élèves des écoles communales. Une petite fille, Marie Brunet, avait, en pleine séance de distribution, refusé le livret de 25 francs offert par la loge maçonnique de l'endroit.

Le même fait s'est produit cette année au Tréport, malgré les précautions prises par les francs-maçons ou leurs dévoués collaborateurs (le maire en tête) pour éviter une nouvelle humiliation. Quatre enfants ont successivement refusé le prix maudit. Il reste en disponibilité. Sera-t-il servi l'année prochaine ? Nous avons le droit d'en douter.

Les origines des Conférences de Saint-Vincent de Paul. — Le dernier survivant des trois premiers fondateurs des Conférences de Saint-Vincent de Paul, M. Lamache, vient de mourir. Ancien recteur, professeur honoraire des Facultés de droit de Strasbourg et de Grenoble, M. Lamache était chevalier de la Légion d'honneur.

Les deux autres fondateurs des Conférences de Saint-Vincent de Paul avaient été Ozanam et Lallier.

Au moment où ils conçurent leur pieux projet, en mai 1833, les trois amis étaient étudiants. M. Lamache était l'aîné, il avait 23 ans; Ozanam n'en avait que 20 et Lallier 19. La première réunion eut lieu chez Lamache, rue et hôtel Corneille.

Les conférences de Saint-Vincent de Paul, qui eurent des débuts si modestes, sont maintenant une des œuvres les plus belles et les plus florissantes du catholicisme. Elles sont aujourd'hui répandues dans le monde entier. En 1854, on en fit le recensement, elles étaient au nombre de 1.500. Aujourd'hui leur chiffre dépasse 4.500 dont plus de 3.500 pour l'Europe seulement.

Le dernier tableau des recettes dans tous les pays s'est élevé à 10.631.697 francs et la dépense n'a été que de 8.898.221 francs. On voit que la situation des conférences de Saint-Vincent de Paul est brillante.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE

10e Numéro — LA VOIX — Octobre 1892

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LETTRE PASTORALE DE Mgr LAGRANGE, PORTANT COMMUNICATION DE L'ENCYCLIQUE SUR LE ROSAIRE. — L'ŒUVRE DES CLERCS DE N. D. — SON ÉM. LE CARDINAL LAVIGERIE (*Suite*). — ANALYSE DE L'ENCYCLIQUE. — S. FRANÇOIS D'ASSISE; LE CANTIQUE SUR LA PAUVRETÉ. — CHRONIQUE DE N. D. — EXRAITS DE LA CORRESPONDANCE. — PÈLERINAGE DE LA SALETTE A MIGNIÈRES. — NÉCROLOGIE. — OFFICES DES PAROISSES. — BIBLIOGRAPHIE. — AVIS AUX ABONNÉS. — FAITS DIVERS.

LETTRE PASTORALE
DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES
AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE NOTRE DIOCÈSE
PORTANT COMMUNICATION DE LA RÉCENTE ENCYCLIQUE DU PAPE SUR LE ROSAIRE

NOUS, FRANÇOIS LAGRANGE, par la miséricorde de Dieu et la grâce du saint Siège apostolique, évêque de Chartres, au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Le Saint-Père vient encore de parler. Jamais Léon XIII n'élève sa grande voix sans que le monde ne tressaille. Toutefois rien de nouveau dans la nouvelle encyclique; rien que la confirmation d'enseignements déjà donnés et de prescriptions déjà faites. Mais ces enseignements et ces prescriptions valaient la peine d'être redits et renouvelés. Et l'accent de cette voix magistrale remue toujours profondément les âmes.

I

Depuis que ce glorieux pape occupe la chaire apostolique, ses encycliques se déroulent avec un ordre méthodique et comme tracé à l'avance. Et cet ensemble doctrinal forme sur le sommet élevé où il siège un faisceau de lumière qui éclaire au loin le monde. Et il n'est pas difficile de reconnaître dans son œuvre un double caractère, la doctrine et la piété. Pontife sans doute et éclairé d'en haut, mais aussi penseur éminent et homme d'État

consommé, il a scruté tous les grands problèmes philosophiques, religieux et sociaux de notre âge, jetant sur les choses divines et humaines les plus vives clartés, maître, on le sent, de toutes les questions qu'il traite, et dominant les esprits contemporains, non seulement de toute la prééminence de la doctrine révélée, dont il est l'organe infaillible, sur la science pure, mais encore de l'autorité d'une supériorité personnelle incontestée. L'œuvre doctrinale est faite et durera; un sillon de lumière inextinguible a été tracé par lui; et, pour ne signaler ici qu'une partie, mais capitale, de cette œuvre d'illumination et de pacification, de vieux préjugés, d'odieux ombrages, d'âpres colères, dont l'Église avait peine à se dégager, et qui entravaient sa marche dans les sociétés modernes, sont balayés à jamais de la polémique, et ne pourront plus être désormais à l'usage que de la grossière ignorance ou de la palpable mauvaise foi: par exemple l'incompatibilité prétendue de la foi avec la raison, de l'Église avec la science, les lettres, les arts, toutes les grandes choses de l'esprit humain; et aussi la chimérique solidarité de cette institution éternelle avec telle ou telle forme mobile du gouvernement.

Services immenses! Et qui n'admirerait qu'au moment même où le poids de tant de préventions et de malentendus pesait si lourdement sur l'Église, et appelait sur elle tant de luttes et de périls, et alors que, dépouillée de son indépendance souveraine, la Papauté humiliée ne pouvait plus resplendir que par le prestige personnel du Pontife, ce Pape providentiel ait été envoyé à l'Église et ait fait rayonner la tiare pontificale d'un plus grand éclat encore qu'aux plus beaux jours de sa puissance et de sa gloire?

Mais en même temps que Léon XIII opérait ce grand déploiement de doctrine, son âme profondément pieuse s'est complu à promouvoir à un égal degré la piété dans l'Église. C'est qu'en effet l'Église ne peut pas plus se passer de l'une que de l'autre, et a besoin de toutes les deux: et toutes deux se prêtent un mutuel secours. Il faut agir et lutter, assurément, et agir avec sagesse et courage; mais à l'action de l'homme il est nécessaire que vienne s'ajouter la coopération de Dieu. *Hi in curribus*, *et hi in equis*; *nos autem in nomine domini.* Voilà notre grande ressource. Dieu ne nous sauvera pas sans nous, et nous ne nous sauverons pas sans Dieu. Mais la grâce et la bénédiction de Dieu, qui l'obtient, si ce n'est la piété et la prière? Voilà pourquoi dans l'œuvre totale de Léon XIII la piété aura eu presque autant de part que la doctrine. Seuls les esprits superficiels, qui ne voient pas le lien intime des choses, en pourraient être étonnés.

II

Mais dans le champ si vaste de la piété catholique ce qui paraît avoir eu les préférences de ce fier et puissant génie, c'est une dévotion, quelquefois peu comprise, ou même dédaignée, capitale cependant dans l'économie des choses chrétiennes, et se rattachant intimement à nos plus hauts mystères, dont elle est, pourrait-on dire, comme l'efflorescence, c'est la dévotion envers la Très Sainte Vierge; dont était également et particulièrement épris Pie IX; autre pape qui aura sa grande gloire doctrinale aussi; surtout en ce qui touche la profligation des erreurs du temps. Voyez avec quel touchant amour, avec quelle tendresse d'enfant, ce grand esprit parle de cette dévotion :

» La piété envers Marie, que nous avons sucée avec le lait, grandit puissamment et se fortifia avec l'âge dans notre âme; à mesure que nous apparaissait plus clairement combien était digne d'amour et d'honneur celle que Dieu lui-même aima le premier, et d'une telle dilection que l'ayant élevée au-dessus de toutes les créatures, et ornée des dons les plus magnifiques, il la choisit pour mère. Et les nombreux et éclatants témoignages de sa bonté envers nous, nous ne pouvons nous les rappeler sans que nos yeux se mouillent de larmes. A travers les péripéties si redoutables de notre temps, toujours elle a été notre refuge, toujours nous avons élevé vers elle nos yeux suppliants; et nos espérances, nos joies, nos tristesses, nos angoisses, nous les avons toujours déposées dans son sein; et notre soin assidu a été de la prier de vouloir bien se montrer en tout temps notre mère, de même que nous implorions la grâce de nous montrer toujours son tendre fils. »

Ainsi célèbre la sainte Vierge ce Pape, si brillant de génie, de science et d'éloquence. Et ainsi entre les préoccupations qui semblent se partager sa grande âme, une harmonie profonde apparaît; la vue et la poursuite d'un but identique, la glorification et le triomphe de l'Église, par la doctrine et par la prière. Oui, et plus que jamais dans les temps malheureux où nous sommes, il faut prier; c'est l'*alpha* et l'*omega* dans la doctrine et dans la vie chrétienne; prier, et toucher le cœur de Dieu par Notre-Seigneur, et le cœur de Notre-Seigneur par sa très sainte et puissante mère. Et non seulement il faut que les âmes prient isolément; mais il est nécessaire que l'âme catholique, que l'Église tout entière, menacée de périls généraux, imminents, immenses, prie en tant qu'Église, et fasse monter au ciel, sous la pression de besoins inconnus peut-être aux siècles passés, la voix d'une vaste supplication; plus que la prière même d'un peuple, le cri de l'humanité.

III

Voulant donc provoquer une telle prière dans l'Église, Léon XIII n'a pas eu à en chercher longtemps la formule; les souvenirs de l'histoire, les pieuses inspirations de sa propre âme, la lui désignaient : C'est le Rosaire. Pourquoi ? parce que le Rosaire est une prière simple et populaire, en même temps que singulièrement puissante et salutaire.

Une prière populaire; car c'est simplement l'*Ave Maria*, nombre de fois redit; non pas certes jusqu'à la satiété, parce que l'amour se répète et ne se fatigue jamais; et aussi parce que ces *Ave Maria* sont coordonnés, comme nous allons le rappeler tout à l'heure, et que les grandes idées cachées sous la simplicité des paroles portent l'âme pour ainsi dire, et la ravissent.

Et prière puissante et salutaire : après Dieu, qui est plus puissant que Marie ? On peut même dire avec la plus exacte vérité théologique que la puissance de Marie s'étend sur Dieu lui-même, en vertu de cette prérogative qui contient tout son mystère et toute sa dévotion : La maternité divine; pouvant commander en même temps que prier; puisque celui qu'elle prie est son fils, et elle sa mère; mère, nom sacré auquel un fils, et surtout un tel fils, ne résiste pas.

J'ai dit tout-à l'heure la grandeur des idées : C'est la Vierge mère, et aussi par concomitance Notre-Seigneur, dont la vie est si intimement liée à la sienne, qui fait le sujet du Rosaire; le déploiement de ces deux existences, où le divin et l'humain se confondent, a été divisé en trois catégories de mystères, chacun au nombre de cinq; ce qui fait trois fois cinq dizaines, c'est-à-dire 150 *Ave Maria :* dans ce cadre de mystères joyeux, de mystères douloureux, et de mystères glorieux, que de leçons sont renfermées ?

IV

La joie, la douleur, la gloire, c'est la mystérieuse trilogie de toute vie humaine. On peut dire qu'en général la vie humaine est d'abord souriante; l'être humain ne pourrait pas porter alors la souffrance : elle devient triste et douloureuse en déclinant vers le soir : ce mélange, c'est la double épreuve de l'humanité; l'épreuve des joies, plus délicate et difficile peut-être à porter que l'autre, l'épreuve des douleurs. Cette épreuve se termine, pour ceux qui ont su la bien traverser, par la récompense et la gloire. Une profonde pensée philosophique et religieuse a donc présidé à ce partage du Rosaire en mystères joyeux, mystères douloureux, mystères glorieux.

Puisque tel est le fond de toute vie humaine, ces mystères sont et devaient être ceux de Jésus et de Marie, si semblables dans leurs deux âmes et leurs deux vies ; et aussi les nôtres : Oui, et c'est le partage, la destinée de l'humanité : quelques joies, de grandes douleurs. Mais l'enseignement qui de tout cela découle, quel est-il ? Le voici : nous sommes introduits ici au plus profond des choses chrétiennes.

Qu'est venu faire le Christ sur la terre ? Deux choses : racheter le monde et le transfigurer. A quoi eût en effet servi cette rédemp tion sans cette transfiguration ? Le christianisme, qui plonge si profondément et si haut dans la doctrine, est donc aussi et surtout une religion morale et pratique ; et la loi morale apportée par le Christ sur la terre, il l'a exprimée dans la formule la plus haute qui ait jamais été donnée aux hommes : Platon lui-même, avec sa parole célèbre, *la ressemblance avec Dieu*, est dépassé. *Soyez parfaits, comme votre père céleste est parfait*, a dit le Christ. Mais cet idéal, direz-vous, n'est-il pas une chimère, et l'homme peut-il aspirer à reproduire en soi la perfection de Dieu ? Eh ! oui, puisque précisément, cet idéal divin a été incarné dans un homme, et réalisé dans une vie d'homme. Et c'est ainsi que le Christ est le modèle de l'humanité ; aussi nécessaire que divin. *Qui sont ceux qui seront sauvés*, dit saint Paul ? *Ceux qui seront trouvés conformes à Jésus-Christ.* Et il n'en peut pas être autrement. Qu'est-ce en effet que Jésus-Christ ? Le Verbe fait homme. Et le Verbe, qu'est-ce que c'est ? La splendeur du Père, qui, contemplée par le Père et renvoyée au Père par le Verbe, allume dans l'être divin la flamme de l'éternel amour. Et il est bien clair que Dieu ne peut aimer que soi-même, ou ce qui a un reflet de lui : Car il ne serait pas parfait s'il pouvait aimer autre chose que l'éternelle beauté, ou ce qui la reflète. Or Jésus Christ la reflète parfaitement et deux fois, dans sa divinité, et dans son humanité. Ne pourront donc être aimés de Dieu et sauvés, comme dit saint Paul, que ceux qui seront conformes à Jésus-Christ. L'éternel modèle, l'éternel idéal de l'homme, c'est donc Jésus-Christ ; et par conséquent aussi sa mère, si semblable à lui.

Donc, le Rosaire, en déroulant sous nos yeux, par la contemplation successive que nous en faisons, les mystères joyeux et douloureux de Jésus et de Marie, c'est-à-dire la double réalisation de l'idéal divin, et par le fils de Dieu et par sa sainte mère, nous donne les leçons, dogmatiques et morales, les plus hautes, et nous aide à traverser aussi nous-mêmes cette double épreuve de toute vie humaine, pour arriver enfin aux splendeurs du triomphe.

Rien donc de plus propre, comme le dit le saint Père dans son Encyclique, à ramener aux vérités et aux pensées trop oubliées

de la foi les âmes chrétiennes, et en même temps à leur imprimer un puissant mouvement d'ascension dans la vie morale, dans la vie sainte. C'est, dit le saint Père, le double péril de l'heure présente, et dont l'un conduit à l'autre, que cette diminution de la foi engendrant la diminution des vertus et la corruption des mœurs, et par suite préparant l'homme non au triomphe mais au désastre final. Pénétré comme il l'est de ce double péril des âmes contemporaines, voyant la foi baisser parmi les hommes et les vertus aussi, et trop certain des conséquences finales de cette double décadence, il nous avertit, nous invite, nous presse, et dans cette prière populaire du Rosaire, accessible à tous, que les simples comme les génies comprennent, et peuvent s'assimiler, chacun selon ses forces, de la même manière que les plantes s'assimilent la même sève terrestre, il voit avec vérité le remède et le salut.

VI

N'a-t-il pas, Mes très chers frères, mille fois raison ? Et jusque dans vos campagnes elles-mêmes ne constatez-vous pas cette corruption, qui ronge le cœur de notre société et pourrait rendre inutiles, le jour où nous en aurions besoin, nos autres moyens de relèvement, nos autres ressources ? Inviter au saint Rosaire, ce n'est donc pas seulement pour le Pape venir au secours des âmes, c'est tenter le sauvetage des patries et de la société elle-même. Aussi bien ses inquiètes préoccupations vont-elles toujours-là. Pour notre pays en particulier, divisé, enfiévré, et prêt à se déchirer de ses propres mains les entrailles, n'a-t-il pas hautement proclamé sa prédilection dans cette immortelle encyclique *Nobilissima Gallorum gens ?* N'a-t-il pas élevé au-dessus du tumulte de nos désordres une voix pacificatrice et conciliatrice, qui, respectant au fond des cœurs tous les sentiments et toutes les fidélités, convie les fils d'une même mère à l'union qui fait la force et le salut ; à l'union, par dessus les choses contingentes, pour la défense, dans les luttes de l'avenir, des intérêts communs et permanents de la religion, de la patrie et de l'humanité ? Bien plus, ne l'a-t-on pas vu, dans son intelligence profonde du temps, tendre aux masses populaires une main paternelle, aller au-devant des futurs conflits, et de sa voix magistrale, abordant ces problèmes ardus, montrer, dans la vérité éternelle, la justice éternelle, et l'éternelle charité, la condition des solutions que l'on cherchera en vain sans Dieu et contre Dieu ?

Voilà comment cette pensée du Rosaire rentre dans l'ensemble des préoccupations et des vues, et des efforts du saint Père pour amener la paix religieuse et la paix sociale. En ce qui touche la

récitation de cette prière, l'Encyclique ne prescrit rien de particulier : elle se borne à la recommander pour le mois qui va s'ouvrir. Soyez heureux, Messieurs et chers coopérateurs, d'avoir cette occasion d'exercer sur vos peuples, trop détournés de ces pensées, sinon par l'incrédulité, du moins par l'indifférence, qui est l'incrédulité pratique, une action religieuse de plus, au moyen de cette série attrayante et douce des exercices, chaque soir répétés, du saint Rosaire ; et vous, ô Nos très chers Frères, vous peuple chartrain si dévot, si fidèle à la Vierge protectrice de notre pays, retrouvez-vous vous-mêmes, à la voix du saint Père, et pressez-vous chaque soir, pendant tout ce mois d'octobre, nombreux et fervents, au pied des autels de Marie, priant pour vous, et pour la patrie, et pour le saint Père, et pour l'Église. Est-ce à vous qu'il faut apprendre la puissance de Marie sur la barbarie, civilisée ou non civilisée ?

En terminant le saint Père daigne entr'ouvrir le radieux horizon des fêtes qui se préparent à Rome pour le cinquantenaire de son ordination épiscopale. Nous avons eu le bonheur de contempler les splendeurs de son premier Jubilé ; peut-être verrons-nous aussi le second et aurons-nous l'immense joie, nos Très Chers Frères, de déposer à ses pieds à cette occasion les hommages unanimes de notre cher clergé et de nos fidèles diocésains : que si la pensée venait à plusieurs d'entre vous de faire en même temps que leur évêque leur voyage *ad limina,* leur pèlerinage de Rome, nous en bénirions le Seigneur.

Et sera la présente lettre lue dans toutes les églises paroissiales et chapelles de notre diocèse.

Veuillez agréer, nos très chers frères, l'hommage de tous nos bien dévoués respects en N.-S.

† FRANÇOIS *évêque de Chartres.*

Chartres, le 20 Septembre 1892.

L'ŒUVRE DES CLERCS DE N.-D. DE CHARTRES

Le mercredi 5 octobre, l'Œuvre des Clercs commencera sa 40e année scolaire. Elle comptera 28 protégés au grand Séminaire ; 31 au petit Séminaire, dans les classes de troisième, de seconde et de rhétorique ; et sous le manteau de Notre-Dame, à l'ombre de la Cathédrale, elle rassemblera comme l'an dernier 80 petits clercs. Au total, c'est 140 élèves qu'elle va donner gratuitement au diocèse.

Lourd fardeau ! Car tous ces élèves, petits et grands, sont presque absolument à sa charge, et, pour les soutenir elle n'a point de

ressources assurées, humainement parlant. Ce que produisent la *Voix de Notre-Dame* et le service de la Cathédrale, tout en étant utile, est à la fois incertain et relativement modique. La Cathédrale assigne à ses clercs, actuellement 80, pour leurs habits de chœur noirs et rouges, pour les messes si nombreuses qu'ils répondent, même pendant les vacances, la même allocation qu'elle donnait autrefois pour 20 enfants de chœur externes et deux maîtres; cela ne va pas jusqu'à 2,500 fr.; d'autre part le casuel est très maigre et très variable. Il y a des communautés fort peu riches auxquelles on n'a pas le droit de demander d'honoraires. Les grands pèlerinages sont autant une source de dépenses que de revenus, à cause des frais de correspondances, d'impression, de voyages, et de décorations qu'ils nécessitent, et par les avances souvent non rémunérées qu'ils occasionnent. Restent les offrandes des âmes pieuses qui veulent bien se recommander aux prières des Clercs, ou qui s'intéressent à l'Œuvre des Vocations par amour pour N.-D. Ah! celles-là sont généralement bien minimes, prises individuellement; cependant c'est sur elles que nous comptons parce que ces aumônes sont bénies, et surtout parce qu'elles nous sont envoyées par Notre-Dame de Chartres elle-même, qui seule suggère à nos bienfaiteurs la pensée de venir au secours de ses enfants.

Oui, voilà le fondement unique et réel de l'Œuvre des Clercs; c'est l'amour dont N.-D. de Chartres l'entoure et qu'elle fait partager aux âmes qui lui sont dévouées. Dirons-nous que c'est un fondement ruineux, et que cette base est incertaine? Dieu nous préserve de ce blasphème! voilà bientôt quarante ans que l'Œuvre est pauvre, très pauvre; et toujours elle vit, elle a même tant de foi en sa Protectrice qu'elle augmente peu à peu le nombre de ses élèves pour augmenter le nombre des prêtres. Nos anciens l'ont dit, et nous voyons qu'ils avaient raison: la Maîtrise est le *miracle perpétuel de N.-D. de Chartres.*

Est-ce que chaque année cette bonne Mère nous gâte en nous envoyant plus que nous n'avons besoin? non, il est de règle dans les Œuvres soutenues par la Providence qu'elles reçoivent ce qu'il leur faut, mais jamais plus, afin qu'elles restent dans la dépendance de Dieu et qu'elles conservent leurs traditions d'humilité, de pauvreté, de confiance. Il en est ainsi de l'Œuvre des Clercs: généralement la Sainte Vierge ne lui accorde qu'au jour le jour ce qui lui est nécessaire. Mais il arrive aussi que parfois, afin d'éprouver la foi de ses protégés, la Providence les laisse dans la pénurie et la disette. C'est un peu le cas de l'Œuvre des Clercs. Les agrandissements auxquels les circonstances l'ont obligée, l'augmentation du nombre des élèves porté l'an dernier de 72 à 80, et différentes

autres causes, ont occasionné des dépenses assez importantes qui ne sont pas encore comblées. Mais Marie a sauvé l'Œuvre de pas plus difficiles : nous comptons sur Elle ; tandis que nos enfants et les associés de l'*Archiconfrérie* de N.-D. de Sous-Terre, redoubleront leurs prières, cette bonne Mère veillera sur nous et intéressera de plus en plus ses serviteurs et particulièrement les lecteurs de la *Voix*, à l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame.

Clerval,
Supérieur des Clercs.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

HISTOIRE POPULAIRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL LAVIGERIE (1)

Avec cette activité dévorante qui caractérisait Mgr Lavigerie, il avait l'œil à tout ; nous le voyons fonder successivement pour ses missions une procure en France ; une autre en Belgique ; puis, franchissant les mers, prendre possession du sanctuaire de *Sainte Anne de Jérusalem*, y établir ses missionnaires et y créer un séminaire destiné à faire revivre la foi dans ces contrées qu'il avait si généreusement secourues.

Mais son œuvre principale était toujours l'évangélisation de l'Afrique. Trois Pères partis de la Tripolitaine pour atteindre la capitale du Soudan, avaient été massacrés comme leurs devanciers.

D'autres voulaient aller les remplacer, l'archevêque arrêta leur zèle ; et, en attendant qu'une communication plus facile soit pratiquée, il conçut l'audacieuse pensée de tourner la position par le sud, et de remonter la région des grands lacs, où le Nil et le Congo prennent leur source, jusqu'au lac Tchad, au cœur du Soudan. La conférence internationale tenue à Bruxelles, et la noble initiative du roi des Belges ouvraient *théoriquement* ces immenses régions à la civilisation : aux Pères Blancs devait appartenir la gloire de réaliser le vœu des *théoriciens*.

Le Père de Livinhac et ses compagnons pénétrèrent dans l'*Ouanga. M'tésa*, le roi de ce pays, les reçut avec bienveillance. En échange des présents que lui offrirent les mission-

(1) Troisième article, voir les numéros d'août et de septembre.

naires, il leur concéda un hectare d'excellente terre et leur laissa toute liberté de prêcher l'Évangile dans ses états.

D'autres Pères partirent pour différents points du mystérieux continent. Ce furent ces courageux apôtres qui, avec l'illustre explorateur *Livingston*, révélèrent au monde la traite des noirs, ce hideux trafic de chair humaine dont l'affreux usage se pratique encore de nos jours.

Un fait imprévu vint donner à l'archevêque d'Alger un surcroît de labeurs. Depuis longtemps les influences italiennes et françaises étaient, en Tunisie, sur le pied de l'antagonisme. Une révolte des *Kroumirs* contre le Bey, réprimée par suite d'une victorieuse expédition de nos troupes, décida *Mustapha-ben-Ismaïl* à reconnaître, au grand dépit de l'Italie, le protectorat de la France. Le vicaire apostolique de la Tunisie, vieillard de 86 ans, ayant plusieurs fois réclamé d'être relevé de sa charge, notre gouvernement proposa au Saint-Siège, pour le remplacer, Mgr Lavigerie ; et, par un bref en date du 28 juin 1881, Léon XIII l'établit administrateur de la Tunisie.

La haute réputation de l'archevêque lui facilita la tâche si lourde qui lui était imposée : avec lui on ne doutait de rien. On était si accoutumé à lui voir faire de grandes choses, qu'elles paraissaient naturelles de sa part. *Écoles* pour les enfants des deux sexes, *hôpitaux* pour les malades, *hospices* pour les vieillards, *églises paroissiales*, *maisons religieuses*, il fonda toutes ces œuvres d'un seul coup sans être effrayé par un si lourd fardeau.

On s'étonnait généralement qu'un homme de la valeur de Mgr Lavigerie n'eût pas été promu au cardinalat. Aussi, quand le 27 mars 1882, Léon XIII l'éleva à cette haute dignité, ce fut une joie universelle dans la colonie.

La France, l'Europe entière furent représentées à la cérémonie, quand le comte Cecchini, garde-noble du Saint Père, apporta à *saint Louis de Carthage* la calotte cardinalice. Bien loin de s'enorgueillir de l'honneur qui lui était fait, « c'est comme doyen des archevêques français, répondit modestement Mgr Lavigerie à l'envoyé du Pape, que j'ai été recommandé au souverain Pontife. Sur ces ruines de Carthage, où il m'est donné de vous recevoir, tout parle des grandeurs humaines et aussi de leur vanité. »

Après un saisissant tableau des phases diverses de cette

ville célèbre : « Vous direz à Léon XIII, ajouta-t-il, que vous avez vu sous son grand Pontificat, le signe de la Rédemption couvrir cette antique *acropole* et que, grâce à la France, un temple consacré à la mémoire du plus pieux de nos rois s'élève, sur les débris des superstitions antiques, *comme un gage précieux d'espérance et de paix.* »

La splendide cérémonie du soir à laquelle on chanta le *Te deum* eut lieu dans la cathédrale française de Tunis.

La foule était énorme, les musulmans prenaient part à la fête comme s'ils eussent été chrétiens. Le bey lui-même envoya complimenter le cardinal.

Son Éminence partit ensuite pour Paris d'où elle se rendit à Rome afin d'y recevoir le *chapeau* et prendre possession de son titre cardinalice de *sainte Agnès hors des murs.*

Au retour elle s'arrêta à Malte pour conférer le baptême à deux jeunes nègres qui suivaient les cours de la faculté de médecine, et devaient être plus tard attachés aux missions de l'Afrique équatoriale. Les transports qui avaient signalé les fêtes de Tunis se reproduisirent avec la même intensité. Il n'en fut pas de même à sa rentrée dans sa ville épiscopale. Les manifestations religieuses y étant proscrites au nom de la *liberté*, le Cardinal, pour concilier ce qui était dû à son rang de prince de l'Église avec les règlements en vigueur, s'opposa à toute réception officielle où la croix ne devait pas figurer. Son cœur de Pontife souffrit cruellement de pareils procédés, mais l'accueil qu'il reçut à sa cathédrale lui fit bientôt oublier le conseil municipal et ses *très sages règlements.* Le Cardinal eut bientôt à prévenir, pour l'Algérie, l'application de la loi d'expulsion, portée en France contre la plupart des congrégations religieuses, qui atteignait par là l'éducation chrétienne des jeunes gens élevés dans ces institutions. Le Cardinal s'en plaignit d'abord au gouverneur général et à M. de Freycinet, puis, afin de détourner les effets délétères de ces décrets, il écrivit un remarquable mémoire dans lequel il *prouvait* qu'au triple point de vue de la *légalité*, de la *politique* et de *l'influence internationale*, ils ne regardaient pas l'Algérie.

Grâce à cette courageuse intervention les ordres religieux purent y rester sans être inquiétés.

Le rétablissement du siège patriarcal de Carthage (4 novembre 1884) fut pour le cardinal un de ces événements pro-

videntiels qui venaient çà et là le dédommager des appréhensions douloureuses auxquelles sa grande âme était si souvent soumise. — Ainsi se relevait, après tant de siècles, cette Église illustrée dans l'antiquité chrétienne par les *Tertullien*, les *Augustin*, les *Fulgence :* ces ruines amoncelées les unes sur les autres par tant de mains barbares, secouaient enfin leur poussière séculaire pour reprendre une vie nouvelle. La plupart des ordres religieux de la colonie venaient construire de pieuses retraites sur ce sol rougi du sang des martyrs. Et, aujourd'hui, l'austère carmélite se mortifie aux lieux mêmes où la courageuse *Félicité* et la douce *Perpétue* furent unies dans un glorieux trépas !

Au commencement de 1885, le cardinal, épuisé par tant de fatigues, crut toucher à ses derniers moments. Ne voulant rien compromettre, et sur l'avis des médecins, il remit à son coadjuteur l'administration de son diocèse, et au Père Duguerry celle de la société des Pères blancs. Au moment même où l'Europe s'intéressait à l'état de santé si inquiétant de ce grand Pontife, la Chambre des députés supprimait les crédits destinés à l'Algérie. Ce fut un coup terrible pour le cardinal. S'adressant au directeur *des écoles d'Orient*, il poussa un cri douloureux qui retentit alors péniblement dans toute la France.

» Il y a deux ans, disait-il dans sa lettre, je vous écrivais
» à propos d'autres menaces : *on peut désoler notre patriotisme,*
» *mais on n'en triomphera pas.* Si les ressources nous man-
» quent je prendrai le bâton de quêteur.....

» Le moment est venu de tenir ma parole, annoncez donc
» à vos associés que, devenu vieux et brisé par mes longs tra-
» vaux, je viendrai néanmoins leur tendre bientôt la main.

Dieu accorda assez de force à ce *mendiant sublime*, pour remplir son généreux dessein. Un succès prodigieux l'accueillit à Marseille, à Lyon, à Paris, ainsi que dans toutes les villes où il fit entendre ses accents désolés, et d'abondantes aumônes tombèrent à l'envi dans la bourse de l'illustre et vénéré *quêteur !*

(A suivre.) C. de C.

ANALYSE DE L'ENCYCLIQUE SUR LE SAINT-ROSAIRE

Nous regrettons de ne pouvoir donner ici qu'une très brève analyse de ce précieux document, trop long pour notre cadre. Les fidèles, du reste, l'ont entendu lire au prône et pourront facilement s'en procurer des exemplaires.

Il est juste et opportun, aux approches du mois d'octobre, de ce mois consacré à Notre-Dame du Rosaire, de chercher à imprimer un plus vif élan à la piété envers la Mère de Dieu.

Les nombreux efforts que ne cesse de faire la corruption du siècle contre la foi chrétienne, contre la loi de Dieu dont les résultats sont cependant d'un si haut prix ; les ravages lamentables que ces efforts impies ont semés dans le champ du Seigneur ; l'absence de tout frein pour les arrêter ; l'encouragement que leur fournissent par leur indifférence, même par leur patronage, ceux qui peuvent les réprimer ; l'enseignement public qui rougit du nom de Dieu, et n'ose plus le prononcer ; les déclamations impudentes qui versent sur Jésus-Christ et son Église tant d'ignobles mensonges ; enfin, le relâchement, dans la plupart des cœurs, de la profession catholique, relâchement qui, pour n'être pas une apostasie ouverte, ne saurait manquer d'aller jusqu'à regarder la foi comme n'ayant rien à voir dans les habitudes de la vie : voilà des désordres et des iniquités bien capables d'expliquer aux yeux clairvoyants les malaises profonds dont souffrent les peuples, et les malheurs plus grands encore dont les frappera la Providence divine irritée.

De là, nécessité de la prière pour l'apaiser, mais d'une prière unie aux œuvres chrétiennes. Or, la récitation du Rosaire de Marie est une des prières les plus efficaces pour désarmer le bras de Dieu, et redonner vie aux mœurs chrétiennes. (*La Croix.*)

Par le Rosaire, l'Église a vaincu l'hérésie des Albigeois et bien d'autres périls ; elle a sauvé les âmes si chères à la Mère de la miséricorde.

Le Rosaire nous rappelant les mystères de la Rédemption, conserve la foi et nous excite aux vertus chrétiennes dont Marie est le modèle.

En terminant, Léon XIII recommande à la piété des fidèles l'Association de la Sainte-Famille, surtout pour la sanctification du foyer domestique.

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

Le cantique sur la pauvreté. (1)

..... Comme il n'y avait pas de vrai chevalier sans service de dame, il avait fallu que François se choisit la sienne. En effet, peu de jours avant sa conversion, ses amis le trouvaient pensif et lui demandaient s'il songeait à se donner une épouse : « Vous l'avez dit, répliqua-t-il ; car je songe à me donner une dame, la plus noble, la plus riche, la plus belle qui fut jamais. » Il désignait ainsi celle qui était devenue pour lui l'idéal de toute perfection, le type de ladite beauté morale, c'est-à-dire la Pauvreté. Il aimait à personnifier cette vertu selon le génie symbolique de son temps ; il se la figurait comme une fille du ciel qu'il appelait tour à tour la dame de ses pensées, sa fiancée, son épouse. Il lui prêtait tout le pouvoir que les troubadours attribuaient aux nobles femmes célébrées dans leurs vers : le pouvoir d'arracher les âmes éprises d'elle aux pensées et aux penchants terrestres, de les élever jusqu'à la conversation des anges. Mais, pendant que chez les troubadours ces amours platoniques n'étaient guère que des jeux d'esprit, l'invisible beauté qui avait ravi saint François lui arrachait les cris les plus passionnés. Ouvrez tous les poëtes du moyen-âge, vous n'y trouverez pas de chant plus hardi, de paroles plus enflammées que cette prière du pénitent d'Assise.

« Seigneur ayez pitié de moi et de madame la Pauvreté. Et voici » qu'elle est assise sur le fumier, elle qui est la reine des vertus ; » elle se plaint de ce que ses amis l'ont dédaignée et se sont ren- » dus ses ennemis... Souvenez vous, Seigneur, que vous êtes venu » du séjour des anges afin de la prendre pour épouse et d'en avoir » un grand nombre de fils qui fussent parfaits... C'est elle qui vous » reçut dans l'étable et dans la crèche, et qui vous accompagnant » tout le long de la vie, prit soin que vous n'eussiez pas où reposer » la tête. Quand vous commençâtes la guerre de notre Rédemption, » la Pauvreté vint s'attacher à vous, comme un écuyer fidèle ; elle » se tint à vos côtés pendant le combat, elle ne se retira point » quand les disciples prenaient la fuite. Enfin, tandis que votre » mère, qui du moins vous suivit jusqu'au bout et prit sa part de » toutes vos douleurs, tandis qu'une telle mère, à cause de la hau- » teur de la croix, ne pouvait plus atteindre jusqu'à vous, en ce » moment madame la Pauvreté vous embrassa de plus près que » jamais. Elle ne voulut point que votre croix fut travaillée avec » soin ni que les clous fussent en nombre suffisant, aiguisés et » polis ; mais elle n'en prépara que trois, elle les fit durs et gros-

(1) D'après les *Fioretti*.

» siers pour mieux servir les intentions de votre supplice. Et pendant » que vous mouriez de soif elle eut soin qu'on vous refusât un peu » d'eau; en sorte que ce fut dans les étroits embrassements de » cette épouse que vous rendîtes l'âme.

» Oh! qui donc n'aimerait pas madame la Pauvreté par dessus » toutes choses?

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lampes. — 103 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en septembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 80; devant N.-D. du Pilier, 10; devant Saint-Joseph, 2; devant Sainte-Anne, 1; à la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6; devant le Sacré-Cœur, 5.

Consécration des Enfants à N.-D. de Chartres. — En septembre ont été consacrés 70 enfants, dont 25 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Parmi les groupes de pèlerins remarqués en septembre, citons celui des jeunes filles de Mondoubleau avec leurs religieuses, le 6; celui des ecclésiastiques, aspirants missionnaires, de la maison de Bel-Air, près Paris, le 7; celui des 60 paroissiens de Chaville, conduits par M. le curé et son vicaire, le 15; celui des 80 paroissiennes de Saint-Laurent d'Orléans, conduites par M. le Curé et un vicaire de cette paroisse, le 25; plusieurs pèlerins venus ensemble de Corbeil, de Vendôme, de Blois, etc. Beaucoup de religieux de divers instituts se rendant aux retraites.

Ont célébré la sainte messe à la Crypte des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Chartres, Orléans, Paris, Le Mans, Versailles, Troyes, Besançon, Meaux, Annecy, Arras, Rennes, Perpignan, Mende, Vannes, Nevers, Reims, Toulouse, Verdun, Saint-Brieuc, Cambrai, La Rochelle, Rouen, Rodez, Laval, Bayonne, Lyon, Beauvais, Séez, Evreux, Dijon, Blois, Nantes. — Nous avons vu aussi un religieux de Ruremonde (Hollande); un autre de Cleveton (Angleterre); un prêtre du diocèse de Birmingham (Angleterre); un prêtre américain de New-York.

Le grand jour de pèlerinage, dans le mois qui vient de s'écouler était, comme chaque année, le 8. Nous n'entreprendrons pas ici une nouvelle description de cette solennité, remarquable surtout par la présence de milliers de petits enfants apportés, souvent de très loin, à la basilique de N.-D. de Chartres, pour la consécration ou le renouvellement de consécration à la Bonne Mère. Qui donc de nos abonnés ignore maintenant cet usage annuel, occasion de satisfactions douces et vives pour un nombre considérable de témoins?

Le R. P. de Chabannes, de la Société de Jésus, qui a prêché tous les jours de l'octave de la Nativité, a eu, chaque soir, un bon nombre d'auditeurs; le 8 et le 15, c'était une foule énorme; sa voix claire et sonore pouvait néanmoins porter jusqu'aux extrémités des nefs les paroles très instructives et pleines d'attraits que lui avait inspiré un sujet toujours fécond et aimé, savoir : les prérogatives incomparables de Marie, mère de la foi, de l'espérance et de l'amour.

Quant aux offices de ces fêtes, nous avons entendu bien des étrangers en louer le majestueux éclat, au commencement de l'octave, au dimanche du milieu et à la clôture; on ne trouvait pas assez d'éloges sur la cérémonie finale : la procession aux flambeaux du 15 qui a fini à 9 heures 1/2 du soir, après le défilé de plusieurs milliers de fidèles dans la Crypte illuminée. C'était magnifiquement couronner la fête d'adoration qui avait eu lieu, ce jour-là, à la cathédrale, et la série des solennités consacrées chez nous à la célébration de la naissance de Marie, notre auguste patronne.

— Comme les années précédentes, une neuvaine de messes a été demandée pour le mois d'octobre, à l'autel de N.-D. de Sous-Terre, par le Supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes, pour la protection de tout son Institut.

— La retraite des prêtres, professeurs dans le diocèse de Chartres, a commencé le 26 au grand séminaire. Prédicateur : M. l'abbé Gasnier, préfet des études au Petit Séminaire de la chapelle Saint-Mesmin (Loiret). Les retraitants sont heureux de ces paroles si sacerdotales, inspirées toujours par une méditation bien approfondie des grandes vérités chrétiennes et des devoirs ecclésiastiques.

Le 22 Septembre. — A Chartres, cité de l'évêque Villicus qui, selon certains historiens, donna le voile religieux à sainte Geneviève, le culte de l'admirable Vierge de Nanterre n'est point oublié, et ce qui porte atteinte à ses gloires de la terre ne peut nous laisser insensibles. Aussi, le 22 septembre dernier, la nouvelle profanation de son sanctuaire dans la capitale, préoccupait douloureusement plus d'un cœur chartrain, plus d'un cœur français auprès de N.-D. C'est ce jour-là que les principaux membres du Gouvernement, entourés de nombreux témoins, ont été au Panthéon (l'église récemment laïcisée) faire une cérémonie civique et proclamer les bienfaits de la Révolution ! ! Il s'agissait de fêter le centenaire de la fondation de la République en 1792... Et l'on nous dit que la croix qui domine l'église Sainte-Geneviève va disparaître.

Rentrée des classes. — Des prières ferventes s'adressent de toutes parts en ce moment à N.-D. de Chartres pour la préparation à l'année

scolaire qui va commencer. Celle qui doit toujours enfanter dans les âmes Jésus, la lumière des intelligences, la vérité substantielle, la voie et la vie, comment ne serait-elle pas invoquée avec confiance pour la protection de la jeunesse appelée aux leçons de l'esprit et du cœur, garanties d'un avenir sérieux, utile, chrétien !

— Voici les sujets traités dans les Suppléments de la *Voix* en septembre :

Sommaire du 10 : Saint-Nicolas de Tolentino ; les ermites de Saint-Augustin. — La Famille (Discours de Mgr d'Hulst à sainte Anne d'Auray). — A propos de la saint Fiacre ; les jardiniers autrefois et aujourd'hui. — Christophe Colomb et la Très Sainte Vierge. — Chronique diocésaine : L'œuvre des campagnes ; Retraites ; Pèlerinages. Fête de la Nativité. — Faits divers. — Soizé : Pèlerinage de Saint Gilles.

Sommaire du 17 : Fleurs de sainteté : Les stigmates de Saint François d'Assise. — Le curé. — L'Enfant de chœur de N.-D. de Chartres (légende).— Chronique diocésaine : le 8 septembre à N.-D. Nominations (1) ; Saint-Gorgon à la Bazoche-Gouet ; Brezolles, les cérémonies du 11 septembre ; Fontaine-la-Guyon, bénédiction d'un vitrail ; Arrou, bénédiction de cloche. — Faits divers.

Sommaire du 24 : Fleurs de sainteté : N.-D. de la Merci. — N.-D. de la Salette et les enfants en ferme. — Un souvenir de la grande révolution : le serment rétracté. — Le Signe de la croix. — Chronique diocésaine : Retraite pour les professeurs ; Mézières, consécration d'un autel ; Châteaudun, Bénédiction d'une cloche ; Authon, Pèlerinage de Saint-Lubin-des-Cinq-Fonts. — Faits divers.

CONFÉRENCES. — *La conférence ecclésiastique d'octobre pour le clergé de Chartres, n'aura pas lieu le mardi 4, à cause des rentrées dans les séminaires. La date en sera fixée ultérieurement.*

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Puisse-t-elle être louée, bénie et honorée de tous les cœurs, Celle qui sait si bien exaucer les vœux des pauvres mères qui l'invoquent et l'appellent à leur secours ! Une petite malade pour laquelle on a commencé une neuvaine le jour de l'Assomption s'est trouvée mieux le jour même, et au bout de la neuvaine elle était complètement guérie.

Je vous adresse ci-inclus 2 francs pour faire brûler une lampe

(1) M. Fr. Laigneau, à Nogent-le-Roi ; M. G. Gatineau, à Abondant ; M. Lesieur, à Saint-Hilaire-sur-Yerre ; M. Magadur, à Clévilliers ; M. Sauton, vicaire à Saint-Laurent-de-Nogent-le-Rotrou.

pendant neuf jours devant Notre-Dame de sous-terre, en attendant que la chère enfant vienne elle-même exprimer sa reconnaissance à sa libératrice. (A. B. à Chartres).

2. Grâces soient rendues à N.-D. de Chartres ! J'ai obtenu le succès qui devait m'ouvrir la carrière où tendaient mes efforts. Continuez la neuvaine demandée ; la bonne Mère sait mes autres intentions. (A. D. à A. diocèse de Cambrai).

3. Je vous envoie un bon sur la poste de douze francs pour renouveler mon abonnement à la *Voix*, puis mon offrande pour la lampe et la neuvaine demandées.

Je suis heureuse de vous apprendre le bon résultat des prières pour la personne malade que je vous avais recommandée. La neuvaine était à peine commencée qu'un mieux sensible s'est manifesté, à l'étonnement du médecin et de la famille, N.-D. de Chartres a exaucé les ferventes prières de ses clercs et des associés qui s'unissent à eux chaque jour... Pour l'*ex-voto* promis, vous le recevrez prochainement ; on vous enverra de l'utile. (M. A. au Mans).

4. Amour et reconnaissance à Marie pour la guérison obtenue ! Les parents de notre petite malade m'avaient priée de demander une neuvaine de prières et deux cierges ; ils sont maintenant bien loin de nous ; je fais leur commission et je continuerai de prier en union avec eux et pour eux. (E. D. à X. diocèse de Chartres).

5. Gloire à N.-D. de Chartres qui a protégé d'une manière frappante et conduit comme par la main mon mariage ! Je lui avais tout confié, et, mère au-dessus de toutes les mères, elle a voulu que mes désirs fussent remplis. Je demande une messe d'actions de grâces. (H. R. à X).

6. Nous avons à bénir doublement la chère et bonne N.-D. de Chartres qui a guéri et ramené à Dieu le père de famille, ancien officier, que j'ai recommandé aux prières de l'Archiconfrérie, au mois de mai dernier. (S. S. M. à Bourges).

7. Je remercie N.-D. de Chartres de la grande grâce qu'elle m'a accordée. Voilà une preuve de plus que jamais elle n'est invoquée en vain. Que le Bon Dieu en soit loué ! (V. B. à J. diocèse d'Orléans.)

8. Gloire et reconnaissance à Notre-Dame de Chartres ! La chère malade pour laquelle je vous demandais des prières, a ressenti tout de suite l'effet de la protection de cette bonne Mère. Dès le début des prières qui ont été faites à son autel privilégié, le mieux s'est fait sentir sensiblement.

En attendant que nous allions nous-mêmes remercier N.-D. de

Chartres, soyez assez bon, monsieur, pour être notre interprète à l'autel de cette bonne Mère, en lui demandant que la chère enfant qu'elle vient de protéger si visiblement lui soit toujours fidèle, et se montre toujours digne de cette protection. (A. G. à Lyon.)

LE PÈLERINAGE DE N.-D. DE LA SALETTE A MIGNIÈRES

LE 19 SEPTEMBRE

La paroisse de Mignières attire de plus en plus dans ses pieux sanctuaires de nombreux pèlerins qui viennent chaque jour implorer l'intercession des Trois Bonnes Marie et de N.-D. de la Salette. Mais il est des jours, dans l'année, où les Pèlerins s'y rendent en foule, comme le 22 mai, le 22 juillet, le 19 septembre et le 22 octobre. En ces jours, l'Église de la paroisse et la chapelle des Trois-Marie sont parées de leurs plus beaux ornements. Tous les prêtres des environs viennent rehausser l'éclat de ces fêtes par leur présence, et les offices, avec le concours des jeunes garçons de l'orphelinat, qui forment comme une sorte de maîtrise, sont admirablement chantés.

Aussi, ces belles fêtes font les delices des personnes pieuses de la contrée. Le dix-neuf septembre dernier, nous assistions à l'une d'elles : le pèlerinage de Notre-Dame de la Salette ; et nous avons été grandement édifiés.

Le matin, les enfants de l'orphelinat terminaient leur petite retraite par l'assistance à une messe qui fut dite spécialement pour eux. Plusieurs personnes y firent avec les plus âgés des orphelins la sainte communion. Dans la matinée les communions furent encore nombreuses.

Aussi, M. le curé de Mignières, après avoir récité pendant la grand'messe, les prières habituelles aux diverses intentions qui avaient été recommandées, ne put s'empêcher de féliciter les pieux fidèles d'avoir compris qu'un pèlerinage n'est vraiment complet et efficace que lorsqu'on y ajoute ce grand acte de foi, la sainte communion !

M. le Curé expliqua ensuite l'origine du pèlerinage de N.-D. de la Salette et les raisons de son établissement à Mignières.

C'était en 1856, dix ans après la miraculeuse apparition de la Très Sainte Vierge sur les montagnes de la Salette. Le monde catholique tout entier était encore sous le coup de l'émotion profonde que produisit ce grand événement.

Plusieurs personnes de Chartres, des plus dévouées au culte de Notre-Dame, désiraient l'érection d'un sanctuaire à Notre-Dame de la Salette, non loin de la ville de Marie. Mignières paraissait tout

désigné ; cette paroisse était déjà le centre d'un pèlerinage célèbre et populaire : les Trois Bonnes Marie. N'existait-il pas d'ailleurs une sorte ce corrélation mystérieuse entre la dévotion de N.-D. de la Salette, mère des Douleurs et la dévotion des Trois Saintes Marie.

Les premières paroles de la messe du jour nous réprésentent les Trois Saintes Marie associées à la Mère de Jésus dans les mêmes sentiments d'amour et de compassion envers le divin Crucifié, sur le calvaire. *Stabant juxta crucem Jesu, mater ejus*, etc.

Ce projet rencontrait cependant une vive opposition. Soudain, après des prières ferventes, la volonté de Dieu se manifeste par deux guérisons extraordinaires, et c'est alors que le sanctuaire de N.-D. de la Salette fut solennellement bénit, au nom de Mgr Regnault, évêque de Chartres et affilié canoniquement à la basilique de la Salette, au diocèse de Grenoble.

Le souvenir de cette magnifique journée est resté gravé dans la pensée de tous ceux qui en furent les heureux témoins.

Que de grâces obtenues depuis par cette salutaire et consolante dévotion de N.-D. de la Salette et des Trois Bonnes Marie ! La veille du 19, une famille venait remercier les saintes patronnes de Mignières de la guérison instantanée de leur fils unique. Le cher enfant était là, frais et vigoureux, ne portant plus aucune trace de la cruelle maladie qui l'avait conduit aux portes du tombeau. La famille de l'enfant, dans sa reconnaissance, s'est engagée à donner chaque année une somme à l'œuvre des Pauvres orphelins. Car, à un lieu saint, dit le Père Lacordaire, il faut une garde sainte. C'est pour maintenir et favoriser le mouvement religieux qui se produit vers les sanctuaires de ce petit village beauceron, qu'un orphelinat de garçons a été fondé sous le patronage de ces grandes saintes. De pauvres orphelins y sont recueillis et nourris par la charité chrétienne. Ils prient tous les jours pour leurs bienfaiteurs et pour les personnes qui demandent des neuvaines à M. le Curé de Mignières. Des faits bien consolants attestent que ces prières de l'enfance pauvre et innocente ont une efficacité particulière.

Cette œuvre rend déjà de grands services, elle est appelée à étendre encore davantage ses bienfaits. Des agrandissements s'imposent, il lui faut de nouvelles ressources.

Le missionnaire bien connu, que nous nommons dans notre contrée le R. P. Félix, l'a vivement recommandée dans son touchant discours après les vêpres. Son appel éloquent, nous l'espérons, sera entendu.

Une belle procession et un salut chanté avec entrain par les petits orphelins terminent cette journée ; et c'est avec regret que nous quittons le sanctuaire béni où nous avons goûté de si douces et si religieuses émotions ! UN PÈLERIN

Nominations. — Est nommé préfet des études à l'Institution N.-D., M. l'abbé Métivier, curé de Levesville. — Sont nommés professeurs au Petit-Séminaire de Nogent : M. l'abbé Gaubert, curé de Saint-Léger; M. l'abbé Fourmy, curé de Boutigny ; M. l'abbé Jacontot, curé d'Alluyes. — (Deux professeur de Nogent : MM. Le Bel et Lemonnier, et un de l'Institution N.-D., M. Planchette, vont suivre des cours à l'Institut catholique de Paris.)

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts dont les noms suivent :

M. l'abbé François de Menthon, décédé le 12 septembre, à Menthon-Saint-Bernard. Il était arrière petit-neveu de saint Bernard de Menthon, et allié aux familles de saint François de Sales et de Joseph de Maistre.

Sœur Marie-Agnès Lamet, décédée à la communauté de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou, le 4 septembre, âgée de 60 ans et de religion 42.

Sœur Elisabeth-Marie Faure, de la communauté de Saint-Paul, décédée à Cayenne, le 13 août, âgée de 48 ans et 25 de religion.

Sœur Marie-Bernardine Brossard, de la communauté de Saint-Paul, décédée à Cayenne, le 14 août, âgée de 49 ans et 28 de religion.

Sœur Marie de la Trinité (Eugénie-Gertrude P. A. Bronsgeet), décédée au monastère des Carmélites de Chartres, le 24 septembre, âgée de 45 ans 1 mois, et de religion 14 ans 10 mois.

M. Claude-Francisque-Philibert Tircuy de Corcelle, ancien ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. Nous l'avons vu jadis en pèlerinage avec sa famille auprès de N.-D. de Chartres. Entre autres bonnes œuvres glorieuses pour sa mémoire, on cite l'introduction des Trappistes en Algérie; elle est due à ses conseils et à ses efforts. — Mme A.-J.-M. Vidier, à Chartres. — Mme veuve Bourgery-Godinot, à Chartres. — Frère Amable, des Écoles chrétiennes, décédé à Tamatave (Madagascar). — M. Charles Rogue, à Nogent-le-Rotrou. — Hyppolyte Bozemond, à Paris. — Mlle Bonvalet, à Epernay, zélatrice de la Confrérie de N.-D. de Chartres. — Mme Fauveau-Berthoux, à Maillebois.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 2 octobre, 17e dimanche après la Pentecôte, fête de N.-D. du saint Rosaire, double de 2e classe, messe *Gaudeamus*. — Les offices aux heures ordinaires. — A 2 h., réunion à la Cathédrale devant la chapelle du Saint-Cœur de Marie, récitation du Rosaire complet, avec allo-

cution et chants. — Entre vêpres et complies, sermon par le R. P. Janvier, dominicain prédicateur du Triduum.

Après le salut, rénion de la Confrérie, procession et recommandation. — Tous les jours de la semaine, à 4 h. 1/2, récitation du chapelet et bénédiction du Saint-Sacrement.

Le 4, fête de saint François d'Assise, messe dans la chapelle du Tiers-Ordre à la Crypte. — Le vendredi, 7, messe au Sacré-Cœur, à 7 heures.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 2 octobre, 17e dimanche après la Pentecôte fête du Saint Rosaire, à 7 heures, Messe de communion générale, les offices aux heures ordinaires. Après les Vêpres, exercice du Rosaire avec chants ; dans la semaine il aura lieu à la messe de 7 h. — Vendredi, messe du Sacré-Cœur, et le soir salut.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 2 octobre, 17e dimanche après la Pentecôte, après vêpres, procession de la Confrérie, allocution, exercice du Saint-Rosaire et salut. — Tous les jours de la semaine, à 7 h. 1/2, exercice du Rosaire. Vendredi soir, allocution et bénédiction du Saint-Sacrement.

BIBLIOGRAPHIE

Mois du Saint-Rosaire, par F. J. Michel. (Librairie Delhomme et Briguet, éditeurs ; Paris, 13, rue de l'Abbaye ; Lyon, 3, avenue de l'Archevêché). Élégante brochure in-32, grand jésus. — Prix : 0 fr. 25.

Mois des Saints-Anges, par le même auteur. Avec approbation de Mgr l'Évêque de Chartres. (Même libraire, et même prix.)

Le *Mois des Saints-Anges* comprend, dans la pensée de l'auteur deux parties bien distinctes — dans la première il traite, d'une manière succincte de l'existence, de la hiérarchie et des fonctions des Saints Anges — en tirant pour nos âmes un enseignement pratique et une élévation pour nos esprits.

Dans la seconde, il raconte simplement cette émouvante histoire de l'ange Raphaël et du fils de Tobie « qui symbolise la jeunesse catholique tout entière » et démontre par les figures mêmes, de la loi ancienne la nécessité et l'efficacité de l'éducation chrétienne.

Dans le *Mois du Saint Rosaire,* l'auteur nous présente chacun des quinze mystères successivement médités au double point de vue de N.-S. Jésus-Christ et de la Bienheureuse Vierge Marie. Leur vie saintement et intimement unies ne permet pas de les séparer dans ces grandes phases, dont chacune a pour but la Rédemption de l'homme pécheur.

En publiant en même temps ces deux courts volumes sous la très haute protection de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Chartres, l'auteur a voulu se conformer aux intérêts actuels. D'une part aux désirs du Souverain Pontife qui appelait N.-D. du Rosaire au secours de la France — puis à la grande question pendante, qui contient en germe tout l'avenir : l'enfance et la jeunesse chrétienne renouvelant la société moderne. Nulle pierre n'est petite qui est apportée à l'œuvre du salut commun, sur la terre et dans le ciel.

AVIS A NOS ABONNÉS

Nos abonnés sont priés de nous avertir quand ils ne reçoivent pas régulièrement. C'est une omission qui ne nous est pas imputable ; nous avons besoin d'en être informés pour prendre nos mesures auprès des bureaux de poste ou des facteurs à qui en revient la faute. Tous les envois sont remis le vendredi avant 5 heures à la grande poste de Chartres qui est très exacte. On doit donc recevoir le samedi.

— Quand on réclame une rectification d'adresse il faut envoyer une des dernières bandes et 0 fr. 50 centimes. Faute de cette précaution il nous est souvent impossible de faire droit aux réclamations.

FAITS DIVERS

Christophe Colomb. — Une lettre de S. Em. le cardinal Richard prescrit la célébration d'une solennité religieuse pour le IVe centenaire de la découverte de l'Amérique. Cette cérémonie aura lieu à Notre-Dame de Paris, le 16 octobre. Messe chantée à 10 heures. Vêpres solennelles, sermon, procession et salut à 2 heures.

Christophe Colomb et Pierre d'Ailly. — La *Semaine religieuse* de Cambrai publie un article, d'où il ressort d'une façon évidente que le Cardinal Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, de 1398 à 1425, mérite une part des honneurs rendus à Christophe Colomb. Les ouvrages cosmographiques de Pierre d'Ailly, et entre autres son *Imago mundi*, annoté de la main même de Colomb, ont contribué dans une large mesure à confirmer les vues et à encourager l'entreprise du hardi navigateur.

Rome. — On a parlé d'ajournement pour les pèlerinages à Rome, qui avaient été fixés au mois d'octobre. On voudrait éviter une trop grande agglomération de pèlerins venant de pays où l'état sanitaire n'est pas satisfaisant.

Il se confirme que le prochain consistoire n'aura lieu ni au mois d'octobre, ni au mois de novembre.

Conversion d'un missionnaire anglican. — L'archevêque anglican de Cantorbéry a fondé en Perse une mission destinée à répandre l'anglicanisme chez les nestoriens. Parmi les missionnaires les plus distingués envoyés dans ce pays, se trouvait le révérend David Benjamin. Or, ce dernier, au lieu de convertir les schismatiques à l'hérésie anglicane, est lui-même rentré tout récemment dans le sein de l'Église catholique.

Les trappistes en Terre Sainte. — Les dix-sept religieux de la Trappe des Sept-Fons (Allier), établis en Terre Sainte, il y a huit mois, près d'Amoas, où Notre-Seigneur se montra le jour de sa résurrection à deux de ses disciples, dont l'un se nommait Cléophas, ont déjà fait d'immenses travaux. Ils ont créé un jardin potager qui leur fournit leur nourriture. On sait que la règle des Trappistes leur interdit l'usage de la viande, des œufs, du poisson, du beurre. L'assaisonnement de leurs légumes n'est fait qu'avec du sel, de l'eau et de l'huile, s'ils en ont. Déjà les novices commencent à arriver en France. Le monastère a ouvert une école de Français pour les enfants des villages voisins. M. le consul de France à Jérusalem a eu, il y a quelque temps, le

plaisir d'entendre un de ces enfants lui dire un compliment bien tourné. — Selon le désir du Saint-Père, le P. Prieur a établi aussi un orphelinat pour former de bons agriculteurs. Les deux premiers enfants sont déjà admis.

La loi sur le divorce : résultats. — On commence à s'effrayer des résultats de la loi sur le divorce.

Un journal de Paris révélait récemment que le relevé des affaires de divorce portées devant le bureau d'assistance gratuite, près le tribunal de la Seine, pour une période de 4 ans, du 1er janvier 1888 au 1er janvier 1892, donne un chiffre de 21,000 demandes.

Vous avez bien lu. En *quatre* ans, à Paris, *vingt et un mille* ménages pauvres ont réclamé le divorce.

Le même journal, se plaçant uniquement au point de vue social, s'émeut de ces constatations et s'écrie :

« Combien cela représente-t-il d'enfants, vingt et un mille ménages ? Et dans dix ans, étant donné que chaque année le nombre des demandes régulièrement augmente, combien le divorce aura-t-il jeté d'enfants pauvres sur le pavé de la grande ville ?

» Ne croit-on pas qu'il y ait là un véritable danger social, et qu'il faille chercher quelque chose, un remède à ce grave danger, puisque la famille, dans les grands centres, se désagrège de plus en plus ? »

Le remède est bien simple : il suffit de restituer la sanction légale au sacrement de mariage tel que Jésus-Christ l'a établi.

Calomnie à propos d'un scapulaire. — Dans un de ses plus récents numéros, l'*Intransigeant* parle d'un certain scapulaire qui serait donné comme préservatif assuré contre le choléra et que chacun « peut se procurer, moyennant 4 fr. 50 c., chez M. l'abbé G., ancien aumônier de la marine à Toulon. » Là-dessus le journal de M. Rochefort se livre aux grossières plaisanteries dans le genre desquelles son rédacteur est depuis longtemps passé maître.

Nous nous sommes empressés de prendre nos renseignements à la source, et voici ce qu'une personne absolument sûre nous écrit de Toulon, le 9 septembre : « Il n'y a dans la ville de Toulon que deux aumôniers de la marine en retraite : MM. Barrière et Caillebote, incapables tous deux d'une pareille naïveté. Il y avait bien un abbé Grisolli, aumônier du bagne, mais il est décédé depuis plus de vingt-cinq ans. L'*Intransigeant* en a donc menti, ainsi que les journaux qui lui ont fait écho. » *(Semaine de Toulouse).*

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 1

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE

11e Numéro — LA VOIX — Novembre 1892

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LETTRE DE Mgr SUR LA QUÊTE POUR LES ÉCOLES LE JOUR DE LA TOUSSAINT. — LES SAINTS. — Mgr DE LAVIGERIE (suite et fin). — LE ROSAIRE ET LES APPARITIONS DE LA SAINTE-VIERGE AU XIXe SIÈCLE. — LETTRE DU P. PIANET (CAMBODGE). — CHRONIQUE DE N.-D. DE CHARTRES : PÈLERINAGE, CÉRÉMONIES DIVERSES. — EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE ; NÉCROLOGIE ; OFFICES DES PAROISSES ; BIBLIOGRAPHIE ; AVIS. — FAITS DIVERS.

LETTRE
DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES
AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE NOTRE DIOCÈSE

POUR RECOMMANDER LA QUÊTE DU JOUR DE LA TOUSSAINT

SPÉCIALEMENT FAITE

POUR LES ÉCOLES LIBRES CHRÉTIENNES DU DIOCÈSE

Messieurs et chers Coopérateurs,

Mes très chers Frères,

La question de l'enseignement supérieur et celle de l'enseignement secondaire sont des questions de premier ordre sans doute, mais la question des écoles primaires est peut-être plus importante encore. Car d'une part le peuple est, pourrait-on dire, comme la base granitique d'une nation ; et d'autre part l'enfant, qui ne le sait ? est ce qu'on le fait par l'éducation. Si donc un pays cessait de faire élever chrétiennement les enfants du peuple, fatalement dans ce pays le peuple cesserait d'être chrétien. C'est donc pour l'avenir religieux de la France une question suprême que l'éducation chrétienne des enfants du peuple. On peut même dire que la société, non moins que la religion, y est intéressée. « Pour jeter bas l'ancienne société, disait récemment un écrivain socialiste, nous avons l'outil, le livre, et le pionnier, l'instituteur. » L'instituteur tel que cet écrivain le voudrait.

Or, quelle est à l'endroit des écoles primaires la législation? C'est la neutralité. La loi l'établit pour les écoles officielles; mais, grâce à Dieu, elle n'interdit pas les écoles libres. Nous donc, qui n'avons pas les motifs invoqués, quels qu'ils soient, par l'État d'être neutres en religion à l'école, nous qui voyons dans cette neutralité un péril immense pour la foi de ces chers enfants, à nous de faire ce que la loi ne fait pas, mais ne nous défend pas de faire; à nous d'ouvrir des écoles positivement chrétiennes, où la foi des jeunes générations, tendre plante qui périrait infailliblement faute de culture, puisse être préservée. Ces écoles, je le répète, la loi les permet, et loin d'être factieux, on rend hommage à la loi quand on use de cette liberté légale. Là d'ailleurs seulement est pour nous la sécurité.

Mais des charges immenses nous sont par là créées. Ce sera l'honneur de ce siècle que les sacrifices prodigieux faits par les catholiques aux trois degrés de l'enseignement, mais surtout en ce qui touche les écoles primaires: par exemple, à Paris, à Lille, à Lyon, à Angers. Que dirai-je de Chartres? Quand je suis arrivé parmi vous, mes très chers frères, un élan admirable s'était produit. Deux comités avaient été formés, l'un pour les écoles de la ville de Chartres, l'autre pour les écoles de tout le diocèse. Où en était le premier de ces comités? Il avait commencé la magnifique école Saint-Ferdinand, et une grande et belle école de filles. Puis, faute de ressources, on s'était arrêté. Pour l'école Saint-Ferdinand, l'époque fatale de l'expulsion des frères approchait. Je réunis le comité, et : « Non pas après demain, Messieurs, dis-je, mais demain, demain, il faut remettre là les ouvriers. » Jamais je n'oublierai l'accent convaincu, la superbe éloquence, avec lesquels un ancien adjoint au maire de Chartres, M. Bonnard, m'appuya. Le jour où notre tolérante et libérale municipalité eut la main forcée par la loi, notre école était prête, celle de Saint-André aussi, et tous nos enfants purent être recueillis.

Mais l'école faite, — hélas ! nous n'avons pas, nous, l'argent des contribuables pour soutenir nos écoles chrétiennes, — il nous fallait pourvoir à l'entretien des bons Frères ; c'est une charge annuelle de dix mille francs. Grâce au zèle mille fois béni de nos dames quêteuses, cette somme fut trouvée, versée aux

mains du trésorier, et remise aux bons Frères. D'autres industries de la charité leur procurèrent d'autres indispensables ressources. Il nous faut recommencer : c'est cette quête qui va être faite dans nos trois paroisses, sous la direction de MM. les Curés, immédiatement après la Toussaint.

Mais non moindres, plus grandes encore, car son champ d'action est plus vaste, sont les charges de l'autre comité, du comité chargé des écoles pour tout le reste du diocèse ; et ce que ce comité a pu faire jusqu'ici, et cette année encore, est également au-dessus de tout éloge : le compte rendu qui va bientôt en être publié vous le dira. Ce qui n'empêche pas ce Comité de venir, et quelquefois bien généreusement, comme il l'a fait l'année dernière, au secours de la ville de Chartres, puisqu'en effet la ville de Chartres lui donne aussi. Mais pour ce comité surtout les charges vont croître, car on voit les laïcisations, c'est-à-dire les expulsions de nos Frères et de nos Sœurs, accourir de tous les points de l'horizon ; il nous faudra des écoles et encore des écoles. Nous les ferons. Debout, debout, Mes Très Chers Frères, pour l'œuvre sainte. Il s'agit du salut des âmes, il s'agit de nos chers enfants du peuple ! Oui, les petits enfants, en même temps que le pain du corps, demandent le pain de la doctrine, *parvuli petierunt panem*, et vous ne voudrez pas qu'il soit dit, *et non erat qui frangeret eis*, et on n'a pas voulu le leur donner ! Quand on trouve de l'argent pour tout, surtout pour le plaisir, vous ne voudrez pas qu'il soit dit de vous, chrétiens habitants de cette ville et de ce diocèse, que vous n'en avez pas su trouver pour le salut des enfants. Alors retomberait sur vous de tout son poids ce mot de saint Chrysostôme : *Non pavisti, occidisti :* Vous ne leur avez pas donné à manger, vous les avez tués.

Ceux qui craignent que cela ne nuise à nos aumônes ne connaissent pas la charité catholique ; au lieu de la calomnier, qu'ils l'égalent, s'ils le peuvent, et qu'ils le prouvent. Mais l'expérience est là. Jamais la Charité ne s'est entravée elle-même. Plus elle donne, plus elle sait donner. Le miracle de la multiplication des pains est en permanence dans l'Église. Jamais une œuvre n'a empêché Vincent de Paul d'en entreprendre une autre. La vraie question, la voici : L'œuvre en vaut-elle la peine ? Est-ce une œuvre de premier ordre, de première nécessité ? Il suffit.

Expliquez bien cela, avec la prudence requise, à vos chers paroissiens, Messieurs et chers coopérateurs. La distinction est nettement faite : Le jour de la Toussaint, toutes les quêtes du diocèse en faveur des écoles chrétiennes libres du diocèse ; à Chartres, le lendemain et les jours suivants, quête par les Dames des paroisses, pour les écoles chrétiennes libres de la ville de Chartres.

Et sera la présente Lettre pastorale lue le dimanche qui précédera la Toussaint dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse.

Veuillez agréer, MM., l'hommage de mes biens dévoués respects. † François, *Évêque de Chartres.*

Chartres, le 25 Octobre 1892.

AVIS RELATIF A LA PREMIÈRE COMMUNION

Des observations nombreuses nous ont été adressées au sujet de l'âge auquel il convient d'admettre les enfants à la première communion.

L'article du règlement diocésain qui exige que l'enfant ait au moins onze ans, révolus le jour même, présente des inconvénients de plusieurs sortes.

La cérémonie de la première communion ayant lieu à des dates différentes dans les paroisses d'une même ville et dans les paroisses voisines, il s'ensuit que des enfants du même âge sont admis ou exclus, selon qu'ils appartiennent à telle ou telle paroisse.

D'autre part, MM. les Curés sont quelquefois obligés, pour des motifs graves, d'avancer le jour habituel de la première communion, au détriment des enfants les plus méritants peut-être, et au grand mécontentement des familles qui avaient compté sur le maintien des traditions de la paroisse.

Après avoir pesé ces motifs et d'autres encore,

Après avoir entendu un grand nombre de prêtres, et particulièrement MM. les Doyens, réunis à cet effet pendant la retraite ecclésiastique de l'an passé,

Nous décidons ce qui suit :

Tout enfant qui aura onze ans accomplis, au plus tard le quinze août, pourra être admis à faire sa première communion.

Le règlement diocésain restera en vigueur dans toutes ses autres parties, notamment en ce qui concerne l'assistance régulière pendant deux ans aux instructions du catéchisme.

Avant d'admettre à suivre le catéchisme de première communion un enfant venant d'une autre paroisse, MM. les Curés et Aumôniers de pensionnats devront exiger un certificat d'assistance au catéchisme préparatoire.

LES SAINTS

Voici la fête de tous les Saints. C'est une des fêtes dont la popularité a résisté le mieux à l'indifférence des demi-chrétiens. Qu'est-ce que les saints? Au prix de quels efforts ont-ils atteint l'héroisme de la vertu? Quelle est leur récompense? Autant de questions extrêmement graves qui se posent devant l'esprit un tant soit peu sérieux en pareil jour. Et à ces questions, les fidèles, munis de leur paroissien pour suivre l'office, comme ils devraient tous l'être, comme chacun l'était jadis, trouveront une réponse complète et touchante dans les prières répons, épître, évangile et autres textes qui passeront sous leurs yeux, à la messe et aux vêpres. L'admiration et le désir de l'imitation, tels sont les deux sentiments dont sera pénétrée leur âme, Dieu aidant de sa grâce leur bonne volonté.

Entre autres résolutions qui devront découler de tant d'impressions heureuses, il en est une sur laquelle on ne peut trop insister : c'est celle d'une lecture plus fréquente de la Vie des Saints. Lecture d'une immense influence sur la direction de notre propre vie; radieux flambeau sur la voie que nous devons parcourir; aiguillon puissant de la générosité au service de Dieu; arsenal de toutes les armes au service de la vertu; indication des vrais remèdes contre les maladies spirituelles. C'est, avec l'Evangile, le grand enseignement de toutes les conditions et de toutes les âges. Pourquoi ne pas y recourir? nos aïeux s'en préoccupaient davantage : au foyer domestique, où la Vie des Saints était l'objet de mille récits utiles; à l'église, où elle resplendissait en actes décrits sur les verrières, en images sculptées ou peintes, en symboles toujours expliqués et compris. Les merveilles iconographiques de la cathédrale de Chartres nous le disent assez.

Étudions, imitons les saints. A. F. G.

HISTOIRE POPULAIRE
DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL LAVIGERIE (1)

On comprend, en voyant tant d'œuvres différentes créées par un seul homme, que le monde entier se soit intéressé à ses actes.

On en eut la preuve quand arriva l'époque de son jubilé épiscopal (1888) : ce ne furent pas seulement l'Algérie et la Tunisie qui s'intéressèrent à cette fête locale : l'Eglise tout entière, Souverain Pontife, évêques, prêtres et fidèles, appelèrent de leurs vœux les bénédictions divines sur la tête de l'infatigable apôtre. « Vos services », écrivait Léon XIII à Mgr de Lavigerie, « vous placent au rang des hommes qui ont le plus mérité du monde catholique et de la civilisation. »

Un tel éloge sorti d'une telle bouche résume tout ce que l'on peut dire à sa louange.

Deux mois plus tard (24 mai 1888), le cardinal était à Rome avec des Pères Blancs, des arabes, des kabyles et des nègres; reçu en audience par Léon XIII, il lui présenta ces pauvres *noirs* rachetés de l'esclavage, remerciant le Souverain Pontife d'avoir eu pitié de leur infortune.

« Dès le début de notre pontificat, répondit le suprême représentant des miséricordes divines, Nos yeux se sont portés vers cette terre déshéritée ; notre cœur s'est ému au spectacle des innombrables misères physiques et morales de ce continent mystérieux où tant de millions d'âmes n'ont jamais entendu la parole de l'Evangile : nous leur avons envoyé des apôtres courageux et zélés....

« Nous avons invité et vivement engagé tous ceux qui ont le pouvoir entre les mains à mettre un terme au honteux trafic des noirs et à employer tous les moyens pour que cette plaie ne continue pas davantage à déshonorer le genre humain... « Mais c'est surtout sur vous, » ajouta Léon XIII, « que nous comptons pour le succès. Nous connaissons votre zèle actif et intelligent, nous savons tout ce que vous avez fait jusque-là et nous avons la confiance que vous ne vous lasserez point, avant d'avoir mené à bonne fin vos grandes entreprises. »

Ce témoignage de *confiance* de la part d'un si grand Pontife

(1) *Fin.* Voir les numéros d'août, de septembre et d'octobre.

toucha profondément Mgr de Lavigerie. La tâche était effrayante; mais il s'agissait d'une question d'humanité, et le primat d'Afrique y aurait volontiers sacrifié sa vie. Il résolut donc d'y employer toutes les ressources que lui fournissait la Providence pour attendrir les âmes et provoquer ces dévouements spontanés qui, mis au service de la charité, enfantent des merveilles. Aussi quelle impression ne produisit-il pas quand, du haut de la chaire de Saint-Sulpice et devant un immense auditoire, il se fit, avec l'accent d'une indicible tristesse, l'interprète des douleurs sans nom et sans limites dont le sol de l'Afrique était le sanglant théâtre! Mais quel remède apporter à un mal si intense et si invétéré? Rappelant alors ce qu'avaient fait les anciens ordres militaires et religieux au temps des Croisades, pour délivrer de la servitude les chrétiens d'Orient, il proclama la nécessité d'un nouvel ordre destiné à combattre les *esclavagistes*. En ce moment, dit-il, un corps de six cents hommes armés, placé sous le commandement du courageux Joubert, autrefois capitaine des zouaves pontificaux, opère déjà contre les *commerçants de chair humaine*. Que cette nouvelle croisade englobe les jeunes gens doués d'un cœur généreux! Je me ferai le *porte-voix* de cette guerre sainte. Aujourd'hui en France, demain en Belgique, je parlerai aux millions de chrétiens, je parlerai à l'opinion publique, et je la soulèverai par le spectacle de tant de misères.

De Paris le cardinal se rendit à Londres, pour prendre la parole dans un grand meeting organisé en son honneur par lord Granville. Le cardinal Manning, l'évêque de Zanzibar et une société d'élite, sans distinction de partis, avaient tenu à faire par leur présence comme une escorte d'honneur à l'apôtre de la civilisation africaine. Lord Granville lui souhaita la bienvenue et attesta la nécessité pour toutes les nations civilisées de s'unir en vue d'une action commune; ce qui était la pensée du cardinal.

L'Anti-Slaverey-Societey, par l'organe de Sideney-Bulxon, saisit officieusement de cette question le gouvernement et les Chambres: et, par suite, il fut décidé que l'Angleterre demanderait au roi des Belges de prendre l'initiative d'un congrès à Bruxelles, ce qu'il accorda sans délai. L'arrivée du cardinal dans cette ville prit toute l'importance d'un événement politique et religieux; aussi, quand le 15 août, dans l'église de

Sainte-Gudule, le *Pierre-l'Ermite moderne* eut raconté les horreurs dont il avait en mains le témoignage irrécusable, un souffle qui rappelait celui des croisades, passa sur l'auditoire ; on était ému jusqu'au larmes. Vingt-cinq mille francs de quête furent les premiers résultats. Cinq cents volontaires se mirent ensuite à la disposition de l'apôtre pour défendre les nègres du Haut-Congo. Une société anti-esclavagiste fut fondée, et on décida la construction d'un bateau, pour faire la croisière dans les eaux du Tanganycka.

Le primat d'Afrique devait également faire entendre en Allemagne ce cri puissant qui soulevait les foules sur son passage; la fatigue le contraignit à s'arrêter. Mais son influence ne s'en fit pas moins sentir. L'élan était donné, chaque nation tenait à honneur de soutenir la glorieuse entreprise.

Le Saint-Père écrivit au cardinal pour le féliciter de son succès et l'engager à continuer cette œuvre si grande; il y joignit une offrande de 300,000 fr. à répartir, selon qu'il le trouverait le plus convenable, entre les comités ou conseils établis pour l'abolition de l'esclavage.

Le cardinal, dès qu'il fut un peu remis, passa en Italie.

A Rome, à Naples, à Milan, il produisit un effet saisissant par ses élans enflammés.

Avant de s'embarquer à Marseille pour retourner en Algérie, le cardinal écrivit à M. Keller, président de la société anti-esclavagiste pour préciser une dernière fois le but de sa mission : *faire connaître à l'Europe les horreurs de l'esclavage pour en provoquer l'abolition.* La première partie de sa tâche était remplie ; la seconde dépendait maintenant des *Comités anti-esclavagistes* qui devaient mettre en commun leurs lumières et leurs moyens d'action. Pour lui, ne voulant pas laisser l'œuvre à la merci d'une santé ébranlée, qu'une maladie capricieuse pouvait détruire du jour au lendemain, il en confia le soin à Mgr Brincat, procureur des missions africaines. Une réunion de plénipotentiaires eut lieu à Bruxelles pour régler des questions de droit dont la compétence échappait aux comités.

La conférence adopta toutes les mesures que le cardinal avait sollicitées pour combattre l'esclavage avec plus de rapidité.

On peut se figurer la joie du primat d'Afrique en voyant

que ses *pauvres nègres* allaient enfin échapper aux monstres qui s'acharnaient à leur piste. Vers le même temps il venait, au milieu d'un imposant cortège de prélats et de personnages civils, consacrer la cathédrale de Carthage et poser la première pierre de celle de Tunis ; la religion et la civilisation prenaient ainsi avec un éclat semblable la possession de l'Afrique, et lui imprimaient une nouvelle splendeur.

Par la convention internationale de Bruxelles, l'œuvre antiesclavagiste était entrée dans une nouvelle phase, mais afin de réduire en acte ce qui n'était encore qu'un instrument diplomatique, le 22 juillet 1890, l'infatigable apôtre convoqua un congrès général qui s'ouvrit à Paris le 21 septembre. Il était présidé par Mgr Rotelli, nonce apostolique. On y remarquait entre autres prélats Mgr Livinhac, portant la croix pastorale sous son burnous arabe ; il était arrivé des grands lacs le matin même : tous les pays étaient représentés par des célébrités, on sentait que l'œuvre qui rassemblait tant d'hommes d'élite était une œuvre d'*humanité*. L'église Saint-Sulpice se trouvait trop petite pour contenir la nombreuse assistance venue pour l'ouverture du Congrès.

Toutes les questions à traiter étaient si bien étudiées à l'avance que trois semaines suffirent pour le règlement définitif de l'œuvre et lui assurer ainsi sa vitalité.

L'année 1891 en a vu les derniers préparatifs d'installation et les fruits ne s'en firent pas attendre ; mais fruits souvent *amers*, fruits, parfois même, hélas ! arrosés de larmes ou baignés de sang, pour les hommes courageux appelés à les cueillir.

Le 11 novembre, Mgr Lavigerie offrit à l'état-major de la flotte française un déjeuner à la résidence de Sainte-Eugénie. Toutes les autorités civiles et militaires y assistaient. A la fin du repas le cardinal porta un *toast* dont le texte est trop connu pour que nous ayons à le reproduire ; nous dirons seulement que les différentes encycliques de Léon XIII sur le même sujet sont venues justifier le cardinal de son *initiative*, en démontrant qu'en parlant comme on le lui reprochait, il n'avait fait qu'ajouter à sa couronne de vertus, *le fleuron de l'obéissance !* Il ne lui restait plus pour terminer son œuvre africaine que de régler les divisions de l'archidiocèse de Carthage. A la date du 20 février 1892, l'illustre primat d'Afrique

obtenait pour chacun des archidiacres *d'Hippone*, *de Tunis et de Rupse*, la dignité épiscopale.

En terminant l'esquisse forcément abrégée d'une si belle vie nous ne pouvons que formuler un vœu qui, nous aimons à le penser, trouvera un écho dans l'âme de nos pieux lecteurs : c'est que le Seigneur daigne prolonger encore longtemps les jours de cet admirable Pontife dont le cœur, semblable à un foyer incandescent, ne cesse d'imprimer à tous ses actes le feu divin de la charité.

C. DE C.

LE ROSAIRE DE LA TRÈS SAINTE VIERGE ET SES APPARITIONS CONTEMPORAINES.

1. Naguère, la *Voix* a publié quelques réflexions sur les avantages de la récitation et de la méditation du Rosaire auprès de Notre-Dame de Chartres. On a peut-être souvenance de l'article que j'ai publié sur ce sujet. Je voyais quelques similitudes entre les sanctuaires de la cathédrale et les mystères du Rosaire ; et j'aimais à dire les *Ave Maria* de mon chapelet devant chacune de nos Madones vénérées.

2. Aujourd'hui je trouve une ressemblance plus frappante encore entre les mystères du Rosaire et les différentes apparitions de la T. S. Vierge en France au XIXe siècle.

3. Je mettrai d'abord, avant tous les autres, le mystère de l'Immaculée Conception. Il peut être regardé comme le prélude des mystères joyeux. Il est l'annonce de notre salut, la cause de notre joie.

Dans la première apparition de 1830, l'Immaculée Conception est rappelée ; c'est la Vierge immaculée qui apparaît. Elle ordonne à la voyante de faire frapper une médaille, et d'y faire inscrire ces paroles : « *O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.* »

4. Où voyons-nous ensuite les mystères joyeux dans la seconde apparition ou manifestation de la T. S. Vierge ? Il ne faut pas chercher longtemps pour les trouver dans le cœur de notre Mère. « *Consacre ta paroisse au T. S. et Immaculé cœur de Marie.* » Ce cœur qui a fourni le sang et donné la vie au Cœur sacré de Jésus. Il se manifeste au saint autel, dans ce sacrement et ce sacrifice, que les Saints Pères ont appelé la

suite de l'Incarnation. D'ailleurs, rien que le groupe de Notre-Dame des Victoires nous parle des mystères de la Sainte-Enfance.

5. Allons maintenant au Calvaire, sur la montagne de la Salette. Les mystères douloureux y sont représentés, et dans les larmes de Marie, et dans les instruments de la Passion qu'elle porte sur sa poitrine, et dans ce chemin de la croix que la T. S. Vierge refait pour ainsi dire avec les enfants. Les péchés des hommes, voilà la cause de la passion de Notre-Seigneur. Ils sont aussi la cause de la colère de Dieu, dans le présent : la cause de nos châtiments que la T. S. Vierge cherche à détourner de nos têtes, par ses avertissements et ses paroles qu'elle nous fait transmettre : « *Eh bien! mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple.* »

6. La grotte de Lourdes, c'est la grotte du sépulcre, la grotte de la résurrection. Voyez-vous cette blanche apparition, resplendissante de beauté et de vie, tout éclatante de lumière : quelle gloire dans la résurrection de N.-S. Jésus-Christ ! Quelle gloire dans l'apparition de Lourdes ! La pierre du tombeau a été le piédestal du triomphe du Fils de Dieu fait homme. C'est aussi aux roches Massabielle que tout l'univers est attiré ; il s'y opère de nombreux miracles qui donnent une sorte de renouveau à la religion de Jésus-Christ.

7. Mais si la gloire est commencée sur la terre, elle n'est consommée qu'au ciel : Au ciel dans l'Ascension de Notre-Seigneur, au ciel dans l'Assomption de Marie. C'est pourquoi la T. S. Vierge trace dans le ciel, par le ministère des anges, cette merveilleuse vision de Pontmain. « *Mais, priez mes enfants, Dieu vous exaucera en peu de temps, mon fils se laisse toucher.* » C'est au ciel qu'il faut adresser nos prières, c'est au ciel que nous serons exaucés, c'est au ciel que nous irons avec notre mère, après l'exil de cette vie, contempler sa divine beauté, non plus crucifiée et sanglante, mais glorifiée et immortelle . . . .

8. Je prie le pieux lecteur de vouloir bien quelquefois en récitant son chapelet, penser aux apparitions de la T. S. Vierge, que je viens de développer devant lui. Il en gardera le souvenir. Il en recueillera les enseignements, et il arrivera par là au même but que l'Eglise poursuit en nous faisant méditer les mystères du Rosaire, la vie chrétienne et le salut éternel.

E. C.

NOTRE-DAME DE CHARTRES AU CAMBODGE.

Il y a longtemps que nous avions parlé de l'église de Notre-Dame de Chartres, à Banam, Cambodge (1). Nous sommes heureux de pouvoir insérer aujourd'hui, presque *in extenso*, une lettre du P. Pianet, notre cher missionnaire chartrain. Elle est datée de Banam, 26 août 1892.

—...Tous les samedis, je dis la sainte messe avec plus de solennité; pendant cette messe, les fidèles récitent le chapelet à l'intention de tous ceux qui les ont aidés dans la construction de notre belle église; après quoi je leur présente, à vénérer, comme vous le faites à Chartres pour les personnes qui vont à la Crypte le samedi matin, la parcelle du Voile de la Sainte Vierge que j'ai l'avantage de posséder. L'assistance s'accroît de semaine en semaine; voici de même une progression dans le nombre des communions. Deux porte-cierges, de 14 lumières chacun, sont presque continuellement remplis durant les trois grands offices du dimanche et les messes de la semaine.

Quelques pauvres femmes païennes, un tant soit peu archéologues par intuition sans doute, ont trouvé que notre grande Vierge *assise* ne devait pas être une étrangère pour elles, vu que toutes les divinités du paganisme ont cette même attitude symétrique. J'en ai conclu que les Druides devaient suivre les mêmes règles d'iconographie que leurs frères païens de l'Extrême-Orient; la conclusion de ces pauvres femmes a été plus pratique; elles ont pensé qu'elles ne pouvaient invoquer en vain cette parente, venue du riche pays d'Occident, et elles lui font assez assidûment quelques petits présents dont elles prétendent retirer bon profit....

Notre Vierge de Sous-Terre est toujours admirée de mes gens; ils la trouvent très belle quoique blanche; c'était une nouveauté pour eux de voir du beau sans couleurs. A vrai dire, elle ressort fort bien sur sa grande ovale bleue, ses deux rinceaux d'or et les sept colombes qui la couronnent. L'autel lui-même est bien réussi. Mon jeune artiste ferait bonne figure parmi ceux de France. Certains Chinois ont vraiment une dextérité remarquable.

C'est le 17 mai dernier que Mgr Cordier, notre évêque, a béni l'église de Banam (l'église de Notre-Dame de Chartres) sous le vocable de « *Virgini Deiparæ* » qui est inscrit en gros caractères au-dessus de la porte d'entrée : La fête de Noël est choisie comme fête patronale. Neuf missionnaires et plusieurs prêtres annamites assistaient à la cérémonie; la fête a duré trois jours.

C'est le couronnement de quatre ans de travail. Les chrétiens sont fiers de leur œuvre; et moi, j'attends de N.-D. de Chartres de

(1) Les Chapelains de N.-D. de Chartres reçoivent et adressent à Banam les offrandes pour le P. Pianet.

puissants secours pour les conversions. Elle sait bien qu'en lui bâtissant cette église, mon premier but a été d'en faire une œuvre d'apostolat...

Veuillez agréer, etc.

HENRI PIANET.

Clerc de Notre-Dame.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lampes. — 101 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en octobre, savoir : devant N.-D. de Chartres, 77 ; devant N.-D. du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3 ; devant Sainte Anne, 1 ; devant Saint François d'Assise, 1 ; à la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6 ; devant le Sacré-Cœur, 3.

Consécration à N.-D. de Chartres. — En octobre ont été consacrés 38 enfants, dont 13 de diocèses étrangers.

Quête. — Dans les églises du diocèse de Chartres, aux offices de la Toussaint, quête pour l'Œuvre des écoles.

Pèlerinages. — Le mauvais temps du mois qui finit a nécessairement diminué le nombre des touristes et des pèlerins. Néanmoins nous avons encore vu devant nos Madones beaucoup de prêtres étrangers au diocèse de Chartres. Ont dit la Sainte messe à la Crypte des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Paris, Limoges, Orléans, Aix, Moulins, Orléans, Poitiers, Versailles, Séez, Blois, — Liège et Gand (Belgique) — Québec et Montréal (Canada). — Un missionnaire partant pour Sang-Haï (Chine).

— Le mois d'octobre, si bien commencé par les belles prédications du R. P. Janvier, dominicain, a vu la ferveur des enfants de N.-D. de Chartres se soutenir jusqu'au dernier jour pour l'exercice quotidien du chapelet et du salut. De plus, on priait à toute heure du jour devant la chapelle de N.-D. du Rosaire. Où donc la voix du Souverain Pontife, recommandant les invocations exceptionnelles à la T. S. Vierge, serait-elle mieux comprise que dans la cité de Marie ?

Adoration. — La fête de l'adoration mensuelle, le 20 octobre, à la chapelle de N.-D. de la Brèche, a été, pour les habitants de la ville, l'occasion nouvelle d'un pèlerinage comme ils aiment à en faire dans ce sanctuaire vénéré. Leur foi à l'Eucharistie ne pouvait que se réjouir des doctes paroles du prédicateur, M. l'abbé Hermeline, sur le Très Saint-Sacrement. Les chants ont été exécutés par les élèves de l'école Saint-Benoît, que M. le Chapelain de la Brèche et les Frères entourent de soins pieux.

— La fête d'adoration prochaine aura lieu, le jeudi 10 novembre, dans la chapelle des Sœurs de Bon Secours.

Une messe d'anniversaire à l'Évêché. — Le 25 octobre, une centaine de personnes étaient réunies, à dix heures et demie, dans la chapelle de l'Evêché, et priaient ensemble pour le repos de l'âme d'un digne prêtre décédé, l'an dernier, à pareil jour. C'étaient les parents et des amis de feu M. l'abbé Vassard. Mgr Lagrange célébrait la sainte messe à son intention ; des chanoines et d'autres prêtres étaient au sanctuaire. Nous avons été édifié de ce nouvel hommage rendu au souvenir du respectable ecclésiastique, ancien vicaire de la Cathédrale, ancien doyen de Saint-Pierre et vicaire-général honoraire, qui, si longtemps, se dévoua au bien des âmes à Chartres, sa ville natale.

Departs pour les missions. — Le même jour, 25 octobre, des Sœurs de Saint-Paul communiaient à une messe de la Crypte, et faisaient leurs adieux à N.-D. de Chartres. C'est au jeudi 27 qu'était fixé leur départ pour la Cochinchine ; elles ont pris la voie de Marseille pour s'y rendre, au nombre de six, sous la conduite de Sœur Germaine, supérieure de l'hôpital de Saïgon, qui fait pour la troisième lois ce long voyage en Orient. — Il y a un mois environ, sept autres religieuses de la même congrégation s'étaient embarquées pour l'Amérique, savoir : trois partant de la Rochelle à destination de Cayenne ; quatre partant par Saint-Nazaire pour la Guadeloupe et la Martinique.

Les Sœurs de Saint Paul à Meulan (Seine-et-Oise). — L'Hôtel-Dieu de Meulan vient d'être laïcisé, au grand regret de la plupart des habitants. Les six sœurs de Saint-Paul de Chartres, expulsées de cet hôpital, ont été recueillies dans une autre maison pour continuer là leur vie de dévouement. Certains récits publiés sur ces faits contenant une erreur involontaire sans doute, mais peut-être préjudiciable au nouvel établissement, M. l'abbé Oct. Poulain, curé-doyen de Meulan, a regardé comme nécessaire la rectification de cette erreur, et a publié une lettre dont nous donnons ici un extrait fort édifiant. Nous aimons à faire remarquer que le zélé doyen, maintes fois pèlerin de N.-D. de Chartres, a des attaches de famille dans notre diocèse, dont sa mère est originaire.

« ..... Je n'ai pas voulu, écrit M. l'abbé Poulain, que mes Sœurs fussent absolument victimes d'une injustice criante et qu'elles quittassent Meulan ; j'apprécie trop les services pieux que rendent les Sœurs de Saint-Paul pour en priver les vieillards, les malades et les pauvres ; aussi, les ai-je gardées à mes risques et périls ; j'ai *loué* la maison Berson, je les y ai installées, et comme, dans le bail que j'ai passé, il y a promesse de vente à des conditions avantageuses, je l'achèterai, si je le puis, aussitôt que possible. Nous recevons des pensionnaires et des malades aux mêmes conditions qu'à l'hospice laïcisé de Meulan. Veuillez donc avoir la

bonté, Monsieur le Directeur, de recommander à la bienveillante charité de vos lecteurs l'œuvre hospitalière qui se fonde ici.

« Les sœurs de Saint-Paul étaient installées à l'Hôtel-Dieu de Meulan depuis 200 ans ; la vénérable Supérieure, Sœur Emmanuel, le dirigeait depuis 42 ans, et c'est à elle, en grande partie, que l'Etablissement a dû sa prospérité jusqu'à ces deux années dernières : ce qui n'a pas empêché la Commission administrative de les mettre à la porte , ses sœurs et elle, sans égards et sans respect pour les services qu'elles n'ont pas cessé de rendre depuis deux siècles. La sœur Emmanuel est une femme d'un grand bon sens et d'une rare énergie ; elle a bien pleuré depuis deux ans, et j'ai eu la douloureuse mission d'essuyer bien des larmes ; mais, Dieu soit loué ! ses sœurs et elle ont retrouvé leur tranquillité, et c'est avec un vrai bonheur qu'elles recommencent, dans une demeure paisible, la vie de dévouement, de charité et de zèle qui est la vie des sœurs hospitalières, comme des sœurs institutrices de Saint-Paul. »

— Voici les sujets qui ont été traités dans les suppléments du mois d'octobre :

Sommaire du 8 : Fleurs de sainteté : S. Cosme et S. Damien. — Sœur Marie-Agnès, de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou. — Réflexions sur E. Renan. — Chronique diocésaine : Conférences ; Nominations dans le clergé (1) ; fête du S. Rosaire ; Mgr Lagrange à Mézières (Loiret) ; Bénédiction d'un drapeau à Tillay-le-Péneux ; la retraite des Professeurs, compliment au Prédicateur ; Villeprévost, chemin de croix ; Béville et Roinville, vols et profanations d'églises ; Fête de saint François d'Assise ; Douy, bénédiction d'une croix. — Faits divers.

Sommaire du 15 : Un mot sur Sainte Thérèse. — Discours de M. l'abbé Ir. Lagrange à Châteaudun, le 18 septembre 1892. — Chronique diocésaine : Examens des jeunes Prêtres ; Ordination ; Cérémonie expiatoire ; Neuvy-en-Beauce, bénédiction de l'église ; Digny, bénédiction de verrières. — Faits divers : Mézières (Loiret), bénédiction de l'église, etc.

Sommaire du 22 : Fleurs de Sainteté : Les SS. Anges Gardiens. — Chronique diocésaine : 22e anniversaire du siège de Châteaudun ; Fêtes au Carmel et à la Visitation ; Séminaristes-soldats. — L'église d'Auneau, bénédiction de la première pierre.

(1) M. Duchon, curé de Saint-Ange et Fontaine-les-Ribouts ; M. Levêque F., curé de Levesville ; M. Coutelet, curé de Garnay ; M. Salmon, curé d'Oinville-St-Liphard ; M. Gau, curé de Beauche ; M. Gautron L., curé de Moutiers ; M. Guiard, vicaire de Courville ; M. Chevauché, professeur à Nogent-le-Rotrou.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je viens remercier N.-D. de Chartres de grâces obtenues par son intercession, après neuvaines et recommandations à son autel. (S. B., du diocèse de Chartres).

2. A la suite des bonnes prières que vous avez fait adresser à N.-D. de Chartres, nous avons éprouvé visiblement sa protection pour notre fils. Nous en exprimons notre reconnaissance. (L. J., à P., diocèse du Mans).

3. Il y a quelque temps, ayant une grâce à obtenir, je sollicitai comme toujours l'intercession de N.-D. de Chartres, et comme d'autre fois j'ai été exaucée. Je viens accomplir une promesse que je lui ai faite. (M. S., à T., diocèse de Séez).

4. Veuillez accepter cette modeste offrande en action de grâces pour la guérison de ma petite fille qui s'est rétablie aussitôt après sa consécration à N.-D. de Chartres, le 6 août dernier. (G., à B., diocèse de Blois).

5. Actions de grâces à N.-D. de Chartres pour guérison obtenue après une neuvaine de prières. (X., à N.).

6. Une messe d'action de grâces en l'honneur de N.-D. de Chartres qui a guéri ma femme ! C'était le dimanche 31 juillet. « Dois-je aller à la messe, dis-je à ma femme en la voyant si malade d'une espèce de choléra ? » — « Oui, mais ne t'amuse pas, car je ne me sens pas bien. » J'y vais. J'en revenais, quand on accourt au devant de moi : « Vite, elle se meurt. » Je la trouve entre les bras d'une bonne religieuse, la figure toute décomposée. Je la crois morte. « N.-D. de Chartres, sauvez ma femme ! » m'écriai-je instinctivement en me rappelant les merveilles que je lis dans la Voix. L'instant d'après elle put lever le bras et elle continua d'aller de mieux en mieux ; aujourd'hui elle est guérie. J'attribue sa guérison à N.-D. de Chartres. (A. T., à T., diocèse de Chartres).

7. Je suis heureuse de répondre à votre bienveillant désir, je viens de ressentir la puissance de Notre-Dame de Chartres par un complet succès. Je conserverai toujours le souvenir de cette faveur spéciale (F. M., à Bourges).

8. Ayez la bonté de faire brûler un cierge d'un franc devant N.-D. de Chartres qui vient de nous faire sentir sa maternelle protection par une guérison que nous lui avions demandée avec confiance (M. L., à S., diocèse de Blois).

9. Heureuse de voir exaucée une demande que j'ai souvent renouvelée devant N.-D. de Chartres et saint Joseph, je viens vous prier de leur offrir, en mon nom, le témoignage de reconnaissance que je vous adresse (X., à C., diocèse de Chartres).

— Nous prions instamment nos correspondants de donner toujours leur signature et l'indication de leur domicile (paroisse et diocèse) quand ils nous adressent l'expression de leur reconnaissance à N.-D. de Chartres pour une grâce obtenue. Des lettres anonymes ne sont pas des témoignages suffisants pour l'insertion dans la *Voix*.

Châteaudun. — Un sermon en faveur de l'œuvre des campagnes a été prêché le dimanche 23 octobre, à Châteaudun, en l'église de la Madeleine, à 3 heures et demie, par le Révérend Père Trück, de l'ordre de la Compagnie de Jésus.

Maintenon. — *Bénédiction d'une croix.* — Les habitants de Maingournois, hameau situé à deux kilomètres environ de Maintenon, avaient eu à cœur de relever de leurs propres deniers la croix élevée au milieu de la place principale et dont le temps, qui ne sait rien respecter, avait eu raison.

C'était dimanche dernier, 23 octobre, qu'avait lieu la bénédiction. Pour donner plus d'éclat à cette manifestation religieuse, M. le curé avait invité ses paroissiens à s'unir à lui. Son appel fut entendu. Après le chant des vêpres la procession sort de l'église. En avant marchent les enfants : qu'ils sont fiers de porter les cordons des bannières ! Qu'ils sont heureux d'être de la fête ! Les membres de l'archiconfrérie les suivent. Toujours infatigables quand il s'agit de célébrer les gloires de Jésus et de Marie, elles font entendre les cantiques les plus beaux et les plus variés durant tout le parcours. De nombreux fidèles viennent ensuite sur deux rangs. Les enfants de chœur, les chantres, M. le curé ferment la marche. Le ciel, longtemps voilé, semble nous sourire un instant, les nuages font place aux rayons du soleil. Vraiment le bon Dieu nous a exaucés. La procession traverse la ville et s'engage dans les allées, pleines de fraîcheur et de poésie, du parc de Maintenon. Rien n'est plus gracieux.

Nous arrivons à la Croix de Maingournois. Des mains délicates et généreuses l'ont entourée de fleurs et ont placé au pied une statue de la T. S. Vierge qui disparaît presque sous la verdure.

Lorsque tous les fidèles sont réunis autour de la croix, M. le curé félicite les habitants de Maingournois (en cette circonstance en effet ils avaient fait preuve de foi et de courage), puis, il nous parle des souvenirs et des enseignements que nous rappelle la croix, enfin il la bénit. La fête n'était pas terminée. Une cérémonie bien touchante devait succéder à la première ; elle en paraissait comme le complément naturel. Ce bon Jésus, le Dieu du Calvaire, aimait tant les petits enfants ! Sur l'invitation qui leur est faite, les parents approchent leurs enfants de la croix, et

M. le curé appelle sur eux les bénédictions du Ciel, bénédictions qu'ils emporteront dans leurs familles et qui seront pour elles et pour le village tout entier une source de grâces et de salut.

La procession reprend joyeuse le chemin de l'église. Cette fois, les habitants de Maingournois ont tenu à honneur de reconduire leurs frères de Maintenon, ils prennent rang dans la procession. Les chants recommencent avec plus d'entrain que jamais. Au retour, un salut solennel termine la cérémonie. Chacun se retire édifié et ravi d'une fête qui comptera parmi les meilleurs souvenirs religieux de la paroisse. Que les habitants de Maingournois en soient bénis !

Un assistant.

RÉCLAINVILLE. — Bénédiction du Maître-Autel.

On nous écrit : Monsieur le Directeur,

Vous avez intéressé vos lecteurs en leur donnant, dans les derniers numéros de la *Voix* le récit des belles fêtes de Digny et d'Auneau, voudriez-vous insérer ces quelques lignes sur la touchante cérémonie, qui, dimanche dernier, attirait, dans l'église de Réclainville, non seulement les fidèles de la paroisse, mais aussi les fidèles et les prêtres des paroisses voisines.

Dans l'espace de dix années, l'église de Réclainville a subi une complète transformation : la voûte a été refaite ; les fenêtres ogivales, que le mauvais goût d'une époque avait condamnées, ont été percées de nouveau et ornées de belles grisailles ou même de vitraux superbes ; une sacristie nouvelle a été construite ; l'autel de bois a été remplacé par un autel de pierre, dans le style de l'édifice : enfin, grâce à l'intelligente activité de M. l'abbé Leplâtre, aux conseils pleins d'expérience de M. l'abbé Couturier, son vénérable voisin, et à la générosité du Conseil municipal, les travaux de restauration ont été conduits si heureusement que, dans son genre, l'Eglise de Réclainville est vraiment remarquable.

Monseigneur Lagrange, toujours heureux de récompenser le zèle de ses prêtres, dans les plus humbles paroisses comme dans les grandes villes, avait promis de bénir solennellement le maître-autel, et Mgr d'Hulst, dont on connaît l'extrême bienveillance pour les prêtres de la contrée, avait accepté de porter la parole.

Aussi, dimanche dernier, à deux heures de l'après-midi, toute la paroisse était aux portes de l'église, pour recevoir dignement les deux prélats. M. le curé présenta à sa Grandeur M. le Maire, MM. les membres du Conseil municipal et du Conseil de fabrique, la compagnie des sapeurs-pompiers, et fit l'historique de tous les travaux.

Monseigneur exprima hautement sa satisfaction de l'œuvre

accomplie; il dit que, quand un de ses prêtres s'était attaché de longues années à une œuvre laborieuse, et qu'il avait réussi, il considérait comme un devoir de venir remercier ce bon prêtre et lui rendre hautement témoignage. Puis, après avoir adressé ses remerciements à tous ceux qui avaient contribué à une restauration si parfaite, il manifesta son admiration pour tous les prêtres qui consacrent leur vie à embellir les temples matériels et à sanctifier les temples spirituels.

Après les vêpres, Mgr d'Hulst, monta en chaire, et commentant, dans son beau langage, ce texte de la sainte Écriture : *Deus in loco sancto suo, Deus, qui habitare facit unius moris in domo*, il sut faire comprendre à toute l'assistance que l'église est à la fois la maison de Dieu et la maison des hommes. La maison de Dieu : car c'est là que nous sentons plus particulièrement la présence de la divinité, et que, du reste, nous pouvons adorer le Fils de Dieu réellement présent dans nos tabernacles. La maison des hommes : parce que c'est dans l'église que l'âme trouve le repos, la nourriture spirituelle, l'abri contre les orages intérieurs et les saintes joies de la fraternité chrétienne. Ceux qui ont entendu cette parole éloquente en garderont longtemps le souvenir. Puissent-ils ne pas oublier le vœu de Mgr d'Hulst, et revenir à l'église, chaque dimanche de l'année !

Quand le prélat fut descendu de chaire, Sa Grandeur procéda à la bénédiction de l'autel, puis invita Mgr d'Hulst à bénir le drapeau de la compagnie de pompiers. Mgr de Chartres prit alors de nouveau la parole pour adresser à la paroisse « un dernier remerciement et une dernière exhortation » et d'une voix ardente, conjura les pères de famille de venir prier souvent dans le temple qu'ils avaient fait si beau, et de ne pas s'excommunier eux-mêmes du ciel, dont nos temples ne sont que l'image imparfaite. « Population sensée, vous ne pouvez croire d'une façon et vivre d'une autre ; ne vous donnez pas un tel démenti à vous-même. Vous croyez : pratiquez. »

Enfin, après le salut solennel, les assistants reconduisirent Monseigneur au presbytère, et reçurent une dernière bénédiction.

C'est un insigne honneur pour la paroisse de Réclainville que la visite de l'évêque du diocèse et d'un prélat éminent : aussi M. le Maire et MM. les Conseillers de fabrique exprimèrent, au nom de tous et en termes émus, leur profonde et inaltérable reconnaissance.

X.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts dont les noms suivent :

Sœur St Ambroise, au monastère de Ste Ursule, à Villefranche (Rhône).

Sœur Octavie (née Midroit), de la Communauté de St Paul, décédée à Terminiers, le 20 octobre, âgée de 32 ans et 12 de religion.

Frère Hunibertus, des écoles chrétiennes; il a longtemps fait partie de la communauté des Frères de Chartres; il enseignait le dessin à l'école Saint Ferdinand.

Mme Hélène-Adelaïde Dallone Ve Levacher, à Chartres. — Mlle Elisabeth-Léocadie Ricoud, à Chartres. — Mlle Ostende Poitrimol, à Versailles. — Mme H. Thirouin, née Gabrielle. — Marie-Marguerite Bouchard, à Vaujoly. — Mlle Augustine-Clémentine Bouland, à Chartres. — Mme de la Croix, à Troyes. — Mlle Bartaire, à Marseille. — Mme Esther Petey, à Chartres. — Mlle Flavie Chaumeron, à Montargis. — Mme Olivier, à Courbevoie. — Mlle Berthe Leroy, à Châteaudun. — M. D. A. Havard, à Chartres. — M. Alexandre Billard de Saint-Laumer, ancien maire de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 30 octobre, 21e dimanche après la Pentecôte, semi-double, mémoire de saint Lucain, patron de la paroisse de Loigny, à laquelle il a donné son nom. Les offices aux heures ordinaires; le Rosaire après les vêpres.

Le lundi, 31, vigile de la Toussaint, jeûne et abstinence. — 1res vêpres de la Fête.

Le mardi, 1er novembre, solennité de la TOUSSAINT. A 10 h. 1/2, *Office Pontifical*, avec procession avant la messe; vêpres à 3 heures. Entre les vêpres du jour et les vêpres des Morts, Sermon par M. l'abbé Charpentier, professeur à la Maîtrise.

Le mercredi, 2 novembre, Commémoration des fidèles trépassés, à 9 heures, office avec procession au cimetière et grand'messe au retour. — Le jeudi 3, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice. — Le vendredi 4, messe à 7 heures au Sacré-Cœur et Salut le soir, à 4 h.; procession et grand'messe.— Le 3, à 8 h., m. à St Piat.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le Dimanche 30 octobre, les offices aux heures ordinaires; le Rosaire après les vêpres.

Le 1er novembre, solennité de la Toussaint; le matin à 7 heures, messe de communion génerale réparatrice. Les offices aux heures ordinaires. — Le lendemain, office des morts, à 9 heures.

Vendredi, messe en l'honneur du Sacré-Cœur et le soir, Salut à 5 heures.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 30 octobre, après vêpres, exercice du Rosaire. — Lundi, 31, le même Exercice, à 7 h. 1/2 du matin.

Mardi, Fête de tous les Saints, grand'messe à 10 heures; vêpres à 3 heures suivies des vêpres des Morts, et du Salut.

Mercredi, office des morts à 8 h. 1/2, procession au cimetière et messe des Morts. — Jeudi, à 4 heures, adoration. — Vendredi soir, allocution et Salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

BIBLIOGRAPHIE

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires (Livraison du 15 octobre 1892).

I. Le Saint-Siège et les catholiques français, par G. Desjardins.—II. Le père du grand Condé. Ses derniers écrits et le monument de son cœur conservés à Chantilly, par H. Chérot. — III. Louis Veuillot, épistolier. — A propos de la publication du septième volume de sa correspondanee (deuxième article), par V. Delaporte. — IV. La critique biblique au troisième siècle (troisième article), par L. Méchineau. — V. La monarchie de Juillet, d'après Thureau-Dangin, par H. Prélot. — VI. Mélanges et critiques : I. Un livre retrouvé. La constitution d'Athènes par Aristote, par G. Sortais. II. Peintures de scènes évangéliques dans les catacombes, par J. Brucker. — VII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par H. P. (Librairie V. Retaux et fils, 82, rue Bonaparte, Paris.)

L'Ecole Française, Revue méthodique de l'enseignement primaire, paraissant, tous les jeudis. — Gaume et Cie, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris — Abonnement à la Revue, 7 fr.; Au Supplément pédagogique bi-hebdomadaire, 5 fr.

Mois des âmes du Purgatoire, *ou Méditations pratiques pour chaque jour de Novembre*, par M. l'abbé Berlioux, 6e édition. 1 beau volume in-18 broché, 1 fr. 25. — Relié percaline, 1 fr, 75. — Reliure souple, tranche rouge 3 fr. (Libr. Vic et Amat, 11, rue Cassette, Paris.)

Une considération divisée en deux points, est chaque jour proposée à la piété des fidèles. Toute la doctrine de l'Eglise sur ce grand sujet est tour à tour exposée dans ces considérations courtes, simples, pratiques et attrayantes. Un trait, admirablement raconté, résume et confirme l'enseignement doctrinal, et une prière onctueuse, ardente, vient couronner l'exercice.

Le Cantique des Cantiques, paraphrase par M. l'abbé J. Boileau, curé de Sainte-Geneviève de la plaine Saint-Denis (Seine). L'auteur, dans un beau langage, décrit l'« amitié émouvante du Verbe pour la nature humaine déchue » en se servant du *Cantique des Cantiques*, dont il donne ensuite une traduction très fidèle. Laissant de côté la critique du texte et la polémique relative aux différents systèmes d'interprétation, il va droit au but indiqué par Saint-Paul : l'action réconfortante des Ecritures, produisant dans les âmes la haute espérance. Le bien spirituel que l'auteur a éprouvé au contact de ces pages inspirées, il essaie de le faire partager aux autres : il y réussit. C'est la raison de ce livre aussi édifiant qu'instructif.

Nos Morts. — Consolations chrétiennes. Œuvre posthume de M. l'abbé Roger, vicaire de la Cathédrale d'Orléans. Un vol in-16 de 384 pages. Prix : 3 fr. 50 (Libr. Herluison, rue Jeanne d'Arc, 17, Orléans.) Mgr l'évêque d'Orléans fait de cet ouvrage le plus bel éloge.

AVIS. — Les personnes qui désirent plusieurs exemplaires d'un numéro de la *Voix* ou des Suppléments, ne peuvent être sûres de les obtenir que si elles les ont demandés avant le tirage de ce numéro.

— **Organiste.** — M. Gaston Guillaux, (et non Guillauré, comme nous l'avions dit d'après un renseignement insuffisant) vient de

terminer ses études musicales à l'Institut des jeunes aveugles de Paris, il demande une place d'organiste dans une église. (Adresse : M. Gaston Guillaux, chez Mme Ve Guillaux, rue Nationale, 10, Châteaudun).

FAITS DIVERS

Le P. Milleriot et le Purgatoire. — Qui n'a pas entendu parler du R. P. Milleriot, surnommé l'apôtre du peuple. On connaît des traits admirables de son amour pour les pauvres pécheurs, mais ce que l'on sait moins, c'est sa grande dévotion aux âmes du Purgatoire. — Un mois avant sa mort, il disait à son supérieur, — Vous travaillez pour le ciel, vous? — Oui — Pas moi — Pourquoi travaillez-vous donc ? — Pour le *Purgatoire.* — Je passe les matinées à y envoyer des gens qui, sans moi, iraient en enfer, et le reste du temps, j'en tire, j'en tire !... — Et il montrait son immense rosaire, que, sans cesse, il égrenait dans la rue, partout, pour retirer les âmes du Purgatoire — En même temps qu'il priait pour ces chères âmes, il en obtenait beaucoup de faveurs ; c'est là ce qui explique le grand nombre de conversions dues au zèle de ce saint prêtre.

A la Grande-Chartreuse. — Le T. R. P. Dom Anselme Bruniaux, supérieur général de la Grande-Chartreuse depuis 1879, est mort le 9, à 2 heures, dans la paix du Seigneur, en pleine connaissance; il était âgé de 70 ans, avait été Prieur de Valbonne (Gard) et a laissé partout le parfum de sa piété et de sa charité. — Le nouveau général de l'Ordre est Dom Michel (Baglin), originaire de Laval.

Une vocation. — On n'a pas oublié le nom de ce brave jeune homme, Michel Dreux, qui, l'an dernier, presque à pareille époque, subissait à Rome tant d'outrages pour le Saint-Père et pour la France et fut mis en prison pendant plusieurs jours pour une faute qu'il n'avait pas commise. Eh bien ! tout cela lui fut une grâce du ciel. M. Dreux vient de revêtir les saintes livrées de saint François au couvent des RR. PP. Capucins du Mans.

Mlle de Sonis, carmélite. — Mlle Germaine de Sonis, la dixième enfant des douze qu'eut le brave général de Sonis, a pris l'habit monastique au Carmel de Laval, le 18 octobre ; Mgr l'Évêque de Laval présidait la cérémonie ; le sermon a été prêché par Mgr Baunard, qui a écrit une si belle *Vie du général de Sonis.* La messe a été chantée par M. l'abbé Theuré, curé de *Loigny.*

Le Bienheureux P. de Montfort. — Le Dimanche, 16, une statue monumentale du Bienheureux Montfort, érigée au sommet de la

tour de l'église paroissiale de Montfort (Ille-et-Vilaine), lieu de naissance du Bienheureux, a été bénite solennellement par Mgr Gonindard, coadjuteur de Rennes.

Congrès de Séville. — Le Congrès catholique qui se tient annuellement en Espagne, vient d'avoir lieu à Séville.

Vingt-trois évêques, plus de cinq cents prêtres et un grand nombre de laïques étaient présents. Mgr Sanz y Forez, archevêque de Séville, a prononcé le discours d'ouverture. Il a énergiquement réclamé pour le souverain Pontife la souveraineté temporelle. Une Adresse exprimant la même protestation a été adoptée par le congrès. — Et en France, quand sera-t-il possible de faire une pareille manifestation ?

Voici les décisions de cette importante réunion :

Combattre les écoles laïques, former des Comités d'avocats catholiques, chargés de poursuivre devant les tribunaux les journaux qui attaquent la religion catholique, demander : 1° la réforme du Code pénal pour le châtiment de ceux qui calomnient la religion et ses ministres ; 2° la liberté d'enseignement pour toutes les congrégations religieuses ; 3° la censure théâtrale ; 4° l'établissement d'un timbre de 0 fr. 10 pour les quittances religieuses, dont le produit sera consacré au Pape prisonnier.

La comptabilité des fabriques. — On a souvenir de l'énergie, dont lui savent gré tous les catholiques, avec laquelle M. Lucien Brun, dans la discussion du budget de 1892, s'éleva contre une innovation sournoisement introduite dans la loi de finances, et d'après laquelle, à partir du 1er janvier 1893, les comptabilités des fabriques seraient soumises à toutes les règles de la comptabilité publique. En vain le ministre proclamait que l'innovation n'avait d'autre importance que d'assurer dans l'intérêt même des fabriques, la régularité de leur gestion ; l'orateur catholique dévoilait et dénonçait, dans l'article combattu, un nouvel empiètement de l'Etat sur la liberté de l'Eglise. La preuve qu'il ne se trompait pas, c'est l'analyse et le commentaire que vient de nous donner le *XIXe Siècle* du nouveau règlement d'administration publique dont il a, d'avance, reçu communication, et qu'il a caractérisé d'un mot, en le disant « destiné à provoquer une véritable révolution dans les établissements religieux de France. »

Christophe Colomb. — *Son historien, fêtes du 4e centenaire.* — Sa Sainteté le Pape Léon XIII a chargé M. le comte Oscar de Poli de porter à M. le comte Roselly de Lorgues, le brevet et les insignes de grand'croix de l'Ordre de Saint-Grégoire. On rapporte qu'en apprenant cet honneur insigne et tout spontané, l'éminent historien de Christophe Colomb, qui porte allègrement ses quatre-

vingt-huit années, a dit avec des larmes dans les yeux : « Je dois à Léon XIII la plus grande joie de ma vie, et probablement la dernière ! »

— Le 12 octobre, à Rome, au couvent des Franciscains, a eu lieu une académie en l'honneur de Christophe Colomb. Les cardinaux Rampolla, Mazella, Celisia étaient aux premières places. Y assistaient aussi beaucoup de prélats, grand nombre de religieux de tous les ordres, de prêtres et de laïques, à peu près 800 personnes. Les Tertiaires Franciscains, en habit noir, faisaient les honneurs de la salle.

Un remarquable discours du R. P. Fasolis, a démontré que la découverte de l'Amerique était une œuvre de la Providence, et que Colomb y fut poussé par le désir de gagner de nouvelles nations au christianisme, il a exprimé le vœu que le grand navigateur, dont Léon XIII a dit *Colombus noster*, soit bientôt élevé aux honneurs des autels et proclamé protecteur de la grande Eglise américaine.

Le 16 octobre, à la basilique de Saint-Jean de Latran, nouvelles cérémonies ordonnées par le Saint-Père pour le IVe centenaire de la découverte de l'Amérique. Cardinaux et le corps diplomatique présents ; foule considérable.

Vœu National — Pendant le mois de septembre, les offrandes pour la basilique de Montmartre se sont élevées à 49,042 fr. 80, les dépenses à 10,885 fr. 11. Le total des recettes est actuellement de 25,687,820 fr. 60, celui des dépenses de 24,908,790 fr. 83.

Voici le montant des offrandes faites spécialement pour certaines chapelles :

Chapelle de l'agriculture, 52,511 fr.; de l'armée, 84,693 fr. 40; de l'industrie et du commerce, 101,233 fr. 25; de la marine, 116,410 fr. 10; des médecins, 78,216 fr. 85 ; des écrivains catholiques, 34,161 fr. 50 ; de la justice, 119,690 fr. 60 ; Saint-Hubert, 30,587 fr.

Autriche. — L'archiduc Charles Louis, frére et héritier présomptif de l'empereur d'Autriche, vient de donner une nouvelle preuve de sa piété en conduisant au célèbre pèlerinage de Mariazell, en Styrie, sa fille Mme l'archiduchesse Marguerite et le fiancé de celle-ci, le duc Albert de Wurtemberg, pour les mettre sous la protection de la sainte Vierge.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 1

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE

12e Numéro — LA VOIX — Décembre 1892

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

AVIS AUX ABONNÉS. — L'ANNÉE DE LA RÉPARATION. — A PROPOS D'UN LIVRE CLASSIQUE. — UNE AME EUCHARISTIQUE. — UNE COMMUNICATION DE PIE IX SUR LE GRAND FAIT DU 8 DÉCEMBRE 1854. — LETTRE INÉDITE DU CARDINAL PIE (1855). — LA SAINTE CÉCILE DE RAPHAEL (POÉSIE). — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : PÈLERINAGE ET CÉRÉMONIES ; EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE ; COMMUNAUTÉ DE LA PROVIDENCE ; NÉCROLOGIE. — UN DOUBLE SACRIFICE. — LE GRAND OUVRIER. — OFFICES DES PAROISSES. — BIBLIOGRAPHIE. — TABLE DES MATIÈRES.

AVIS AUX ABONNÉS

L'Administration de la *Voix de Notre-Dame* rappelle aux personnes dont l'abonnement doit finir avec le présent mois, qu'elles sont priées de le solder ou de le renouveler sans retard.

— Les personnes qui désirent plusieurs exemplaires d'un numéro de la *Voix* ou de l'un des Suppléments, sont priées de les demander avant l'impression de ce numéro, afin qu'on puisse fixer le chiffre du tirage en conséquence.

L'ANNÉE DE LA RÉPARATION.

Voici bientôt venir l'année 1893, centenaire d'une année fameuse ; fameuse en ruines politiques, en ruines religieuses. Nous ne parlons ici que de ces dernières ; les vestiges en sont trop visibles encore.

Que d'autels profanés, que de temples renversés !

Regardons autour de nous. Il n'est pas jusqu'au moindre village, qui ne porte ses stigmates de dévastation.

Ici ce sont des chapelles abandonnées, saccagées, et converties en greniers à foin ou en d'autres usages profanes.

Là, ce sont des statues mutilées, des fûts de colonnes brisées, des chapiteaux, et d'autres ornements d'architecture chrétienne, qui sont gisant sur le sol, au milieu des herbes,

ou qui sont entrés dans la construction de quelque monument civil.

Qui n'a pas vu avec admiration, mais aussi avec une immense pitié, ces grandes et superbes ruines d'anciens monastères, d'anciennes églises ? Il y en a beaucoup de disparues ; mais il en reste assez pour rappeler douloureusement ces jours de si triste et si poignante mémoire.

Que de victimes semblent se lever de ces ruines ! les unes ont été exilées, arrachées brutalement de leur cher asile ; les autres immolées en haine de leur religion, et cela jusque sur l'autel du divin sacrifice. La grande victime du Calvaire a renouvelé elle-même sa passion, a répandu de nouveau son sang, est morte pour ainsi dire, sous la violence et l'indignité des sacrilèges et des profanations de toutes sortes.

Dans la chapelle des Carmes de la rue Vaugirard, à Paris, on glorifiait récemment la mémoire des martyrs de septembre 1792. C'était une cérémonie de réparation, en même temps que de vénération pour les nobles et saintes victimes tombées et recueillies en ce lieu.

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi demain pour toute la France ? Que d'autres fêtent tapageusement l'anniversaire de la Révolution ! Pour nous, catholiques français, voici comment nous pourrons faire l'anniversaire de cette même Révolution : Retirés dans nos temples, à genoux devant les tabernacles, nous crierons vers le Dieu tout bon et tout miséricordieux : Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple ! Des messes seront demandées à l'intention de tous les défunts de cette époque néfaste, morts dans la grâce de Dieu. Nous prierons pour eux, mais nous les prierons aussi pour nous. Il en est parmi eux qui ont acquis dans les tourments la palme du martyre. Il peuvent intercéder en faveur de notre France, prenant pitié de nos temps malheureux, de plus en plus semblables, hélas ! sur bien des points, aux temps de leur vie sur terre.

Grâce donc et réparation pour tous ces crimes, ces sacrilèges inexpiés ! Réparation pour tous ces sacrifices abolis, ces fondations pieuses, qui n'existent plus que dans un lointain souvenir !

Puissent ces quelques paroles trouver un écho dans les cœurs, et soulever dans toute la France une explosion de manifestations religieuses et réparatrices ! !

X. Prêtre Chartrain.

A PROPOS D'UN LIVRE CLASSIQUE

Monsieur le Directeur,

Voulez-vous entendre les plaintes d'un pauvre curé de campagne ?

Peut-être le sujet vous fera-t-il rire ? Il me fait pleurer.

A la dernière rentrée, une de mes jeunes paroissiennes, excellente enfant de très bonne famille, intelligente et pieuse, et sur laquelle j'avais de très grandes espérances, entra dans une des meilleures pensions de la ville voisine.

Savez-vous ce que j'apprends aujourd'hui ?

A ses livres de grammaire, de calcul, etc., on a ajouté un *Manuel de Mythologie :* L'enfant apprend *des leçons* et suit *un cours de mythologie.* Quels sont ces manuels ? Avec quelle sévérité sont-ils expurgés, je l'ignore. Mais je me révolte à la pensée d'une jeune fille initiée aux histoires de Jupiter, aux farces de Mercure et aux contes grotesques de Castor et Pollux.

De quelle utilité peut être cette science dans une pension de demoiselles, dans une maison chrétienne et religieuse ? Nos enfants ont-ils besoin d'être initiés aux hontes intellectuelles et morales du paganisme ? Quel profit en peuvent-ils retirer ? Je suppose bien qu'on ne leur fait pas lire les auteurs païens, même traduits et nettoyés ; alors à quoi bon ?

Il y a Télémaque, un chef-d'œuvre, je l'avoue, du bon Fénelon. Mais quelques notes, au cours du volume, suffisent largement pour en éclairer le texte. Encore que vient faire Télémaque dans l'éducation contemporaine ? Parce que les anciens éducateurs ont erré, faut-il donc continuer ces errements et rester dans l'ornière au lieu de restaurer à neuf l'enseignement chrétien ?

Si, encore, l'Évangile avait sa part, si la divine histoire de N.-S. Jésus-Christ, de ses apôtres et des saints (des héros qui valent bien les héros et les faux dieux et les monstres du paganisme) était contée, commentée et popularisée dans ces maisons ! Mais où apprend-on l'Évangile ?

De grâce, de grâce, qu'on nous donne des chrétiens et des chrétiennes !

Agréez, etc. X

UNE AME EUCHARISTIQUE.

Le 14 novembre dernier, une religieuse de Bon-Secours, de Chartres, Sœur Camille, sous-maîtresse des novices, rendait, jeune encore, à son Créateur, une âme riche de vertus et de mérites. Née près de Dourdan et élevée au Pensionnat des Sœurs de Saint-Paul de cette ville, elle fit paraître, dès sa première enfance, les plus heureuses dispositions pour la piété, et donna plus d'un signe de prédestination. Une attraction presque irrésistible vers le tabernacle et l'autel fut un de ces consolants présages. S'abandonnant un jour à une confidence qu'elle se reprocha ensuite comme un manque d'humilité, elle racontait à une de ses sœurs, qu'étant âgée de sept ou huit ans, elle accompagnait chaque soir à l'église sa pieuse mère pour aller dire bonsoir à Jésus. Pour partir on était toujours d'accord, mais il n'en était plus de même au retour; la petite fille trouvait qu'on revenait trop tôt à la maison et ce n'était souvent qu'en pleurant qu'elle quittait le sanctuaire où son âme déjà goûtait tant de consolation et de bonheur. « Pourquoi, disait-elle, le bon Dieu ne m'a-t-il pas fait fleur, je ne m'en irais jamais; je resterais toujours près de Jésus » — « Mais, répondait sa mère, les fleurs aussi se fanent et ne demeurent pas toujours à l'autel ». — Oh! moi, reprenait-elle naïvement, j'aurais demandé au bon Dieu de ne me faner jamais. »

Elle racontait encore qu'aux récréations du Pensionnat et dans ses jeux, tandis que ses petites compagnes cherchaient ici et là quelque cachette, elle, ne manquait presque jamais de s'enfuir vers la chapelle et jusque dans le vestibule; puis, qu'elle profitait de l'instant où personne ne pouvait l'apercevoir pour entr'ouvrir la porte et dire à son Jésus, qu'elle l'aimait bien plus encore que le jeu qu'elle aimait tant.

Ce goût précoce de l'Eucharistie ne fit que grandir avec les années. Il devint une faim qui ne se pouvait plus rassasier et qui la tourmentait parfois au point de lui ôter le repos de ses nuits. Il la porta même à des actes qui pourraient sembler répréhensibles, s'ils n'avaient pour excuse une foi profonde jointe à la plus parfaite simplicité. On lui avait conté le trait charmant d'une bonne religieuse qui, dans sa détresse, avait porté sa bourse vide près du tabernacle en disant : « Seigneur, ayez pitié de vos servantes, car, voyez, nous n'avons plus que deux sous. » Or, Sœur Camille avoua qu'elle-même, ayant été quelquefois chargée du soin de la chapelle, avait, quand ses sœurs n'étaient plus là, escaladé l'autel et que se penchant alors très près du tabernacle, elle avait dit d'une voix tremblante d'émotion à son bon Maître : « O Jésus! je ne vous demande, moi, ni deux sous, ni deux louis, mais je voudrais beaucoup d'amour! »

Sa prière avait été entendue. Son vœu le plus cher se réalisa et fut comblé. Dieu lui fit la grâce de beaucoup l'aimer ; mais il lui fit en même temps celle de souffrir beaucoup pour lui. Aussi bien, l'Eucharistie avait allumé dans son âme une soif d'immolation peu commune. Ses papiers intimes nous ont appris qu'elle s'était, dès l'âge de 15 ans, offerte à Jésus « comme sa petite et bien pauvre victime » ; et quand elle demanda instamment, longtemps après, à transformer en vœu perpétuel et absolu cette simple offrande : « J'ai fait, disait-elle, 18 ans de noviciat, pourquoi donc ajourner encore et retarder toujours ma profession ? » Et elle ajoutait : « Tout me crie : souffre et expie, que ne me laisse-t-on faire ? je serais si heureuse de me jeter à corps perdu dans le sacrifice. »

L'heure vint cependant où il lui fut donné de faire ce vœu tant désiré : « Ça y est, cette fois, s'écriait-elle, mon Dieu ! que je suis contente. » Notre-Seigneur, sans doute, ne le fut pas moins, car il parut visiblement, à partir de ce jour, qu'il l'avait admise à l'honneur de partager sa croix. Toutes les souffrances du corps et de l'âme, petites et grandes, s'abattirent à la fois sur cette âme généreuse. Elle, toujours attentive à cacher le secret du Roi, s'appliquait à n'en rien laisser paraître. Elle se réjouissait « de ce plat délicieux qui lui était chaque jour servi par la main ou plutôt par le Cœur de Jésus. » « Ah ! je n'aurais jamais pensé, disait-elle deux jours avant sa mort, qu'il fût à la fois si dur et si doux de souffrir ! »

Depuis assez longtemps déjà, les crises d'étouffements se succédaient avec une fréquence très douloureuse qui, selon son expression, lui faisait éprouver, comme autant de morts anticipées, « O mon Jésus ! s'écriait-elle, n'est-ce donc pas aujourd'hui que vous m'emmènerez avec vous ? » Elle trouvait que l'Époux tardait bien à venir. Il venait dans la sainte communion, visiter, consoler et fortifier sa pauvre victime, mais il ne la détachait toujours point de sa croix. Elle, cependant, sans se plaindre, ne faisait que répéter sans cesse dans son cœur son cher vœu d'immolation.

On était au matin du 14 novembre ; l'heure suprême était proche. Vers 9 heures, la Communauté tout entière se rassembla autour de son lit pour réciter les dernières prières ; elle s'y unit, baisant amoureusement son crucifix, l'image de Marie et celle de saint Joseph. Jusque dans son agonie elle souriait à ses sœurs. A 10 heures, sa supérieure lui dit : « Courage, mon enfant, vous irez réciter l'Angelus au ciel. » Et, comme si c'eût été un ordre qu'elle craignît d'enfreindre, au coup de midi, en vraie obéissante, son âme s'envola au ciel. L'Église allait célébrer les premières vêpres de sainte Gertrude ; on eût dit que cette grande sainte venait la chercher pour l'introduire dans le cortège de l'Agneau et la faire reposer éternellement avec elle sur le Cœur de Jésus.

UNE COMMUNICATION DU PAPE PIE IX SUR LE GRAND FAIT DU 8 DÉCEMBBE 1854.

S. S. Pie IX, étant allé visiter à Imola, en 1857, l'asile qu'il y avait fondé et confié aux sœurs du Bon Pasteur d'Angers, voulut bien dire à ces religieuses quelles avaient été ses impressions au moment de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, le 8 décembre 1854. La Supérieure transcrivit l'entretien aussitôt après, et la presse l'a reproduit.

« Après la cérémonie du baisement du pied, dit la Supérieure, Pie IX témoigna le désir de visiter toutes les parties du monastère que lui-même avait fait construire, guidant l'architecte dans les plus petits détails, afin que tout fût bien approprié à la destination de la maison et au *coutumier* de la communauté.

» Tandis que les cardinaux, les évêques, les prélats de la suite de Sa Sainteté, conduits par deux des quatre religieuses, étaient allés voir un bâtiment isolé et nouvellement construit, Pie IX visita, avec les deux autres, le second étage. Une salle était ouverte qui n'avait pas encore reçu de destination ; Pie IX y entra, et, d'un signe de la main, il fit comprendre aux Sœurs qu'il voulait s'y arrêter un moment pour s'entretenir plus intimement avec elles. Il ne s'y trouvait aucun meuble, pas même une chaise pour Sa Sainteté.

» Se trouvant debout et sans appui, dit la narratrice, le Saint-Père nous entretint avec beaucoup de simplicité des événements qui s'étaient passés depuis son départ d'Imola et son élévation au siège de saint Pierre. Lorsqu'il en vint au grand acte du 8 décembre 1854, me sentant tout à l'aise près de cette majesté si grande et pourtant si humble et si accueillante, je me hasardai à dire : « Très-Saint Père, ne serait-il pas indiscret de demander à Votre Sainteté les sentiments qui émurent son âme lorsqu'elle prononça les paroles du décret proclamant que la Très-Sainte Vierge a été préservée de la tache du péché d'origine ? »

A cette demande inattendue, le Saint Père me regarda avec bonté et me dit en souriant : « Ne voilà-t-il pas que Marie des Anges veut imprimer sa propre direction à la conversation du Pape ? »

Son regard aussi doux que pénétrant se reposa un instant sur nous, et il reprit du ton le plus bienveillant :

« Vous pensez sans doute, ma fille, que le Pape fut ravi en extase et que Marie-Immaculée lui apparut en ce moment solennel ?

— Très-Saint Père, il n'y aurait rien d'étonnant que la Très-Sainte Vierge se fût manifestée à Votre Sainteté, alors que vous la glorifiez d'une manière si éclatante, alors que vous ordonnez à l'univers entier et à tous les âges à venir, de croire que son entière pureté n'a jamais souffert la moindre tache.

— Eh! bien, non, je n'ai eu ni extase, ni vision. Mais ce que j'ai éprouvé, mais ce que j'ai appris en confirmant le dogme de l'Immaculée-Conception, en le définissant, en le promulguant, nulle langue humaine ne pourrait l'exprimer.

» Quand je commençai à prononcer le décret, je sentais ma voix impuissante à se faire entendre à l'immense multitude qui se pressait dans la basilique vaticane (50,000 personnes). Mais quand je fus arrivé aux paroles de la définition, Dieu donna à la voix de son Vicaire une telle force et une étendue si surnaturelle que toute la basilique en retentit.

» Je fus si impressionné de ce secours divin, continua Sa Sainteté avec une émotion que nous partagions, que je fus forcé de m'arrêter un instant pour donner libre cours à mes larmes.

» Puis, tandis que Dieu proclamait le dogme par la bouche de son indigne Vicaire, il donna à mon esprit une connaissance si claire et si étendue de la pureté incomparable de la Très-Sainte Vierge, qu'abîmée dans la profondeur de cette connaissance, qu'aucune expression ni comparaison ne peuvent rendre, mon âme fut inondée de délices inénarrables, de délices qui ne sont point de la terre, qui semblent ne pouvoir être expérimentées qu'au Ciel. Aucune joie, aucun bonheur ici-bas, ne pourront jamais en donner la moindre idée. Je ne crains pas de le dire, il fallait au Vicaire de Jésus-Christ une grâce spéciale pour ne pas mourir de bonheur sous l'impression de cette connaissance et de ce sentiment de la beauté incomparable de Marie Immaculée. »

Puis, voulant se mettre à notre portée, Pie IX continua : « Vous avez été heureuse, bien heureuse, ma fille, au jour de votre première communion, plus heureuse encore au jour de votre profession religieuse. Moi-même je connus ce que c'est que le bonheur au jour de mon ordination sacerdotale. Eh! bien, réunissons ces bonheurs ensemble et d'autres semblables, multiplions-les sans mesure, pour n'en faire qu'un seul et même bonheur et vous aurez une petite idée de ce qu'éprouva le pape, le 8 décembre 1854. »

Tandis que le souverain Pontife rappelait dans son cœur ce souvenir et nous parlait de la sorte, sa personne était comme transfigurée : et nous, émerveillées, les yeux pleins de larmes, le cœur tremblant d'émotion, nous disions, comme les apôtres au Thabor : « Oh! qu'il fait bon d'être ici ! »

Hélas! comme les apôtres aussi, Pie IX avait dû descendre aussitôt de ce ciel dans la vallée de larmes, où tant de combats et tant de douleurs ont vraiment fait de lui le pape-martyr. »

LETTRE INÉDITE DU CARDINAL PIE

(*Réponse à une consultation qui lui était adressée de Chartres*).

Évêché de Poitiers, le 2 mars 1855.

Mon cher Monsieur Paul (1),

1° Je serais tout à fait hostile à votre proposition de transférer la Vierge à l'autel de l'abside. Je dirai même que ce serait violer les grands principes liturgiques, parce que ce serait changer la disposition essentielle de cette basilique, telle qu'elle a été réglée dans sa construction et sa consécration. L'autel du chœur a été dédié à N.-D. et la statue de la Vierge y a été primitivement établie. L'autel du fond a été dédié aux SS. apôtres, les autels des deux côtés aux SS. Martyrs et aux SS. Confesseurs et aux SS. Vierges : le vocable de celles-ci a été séparé des SS. Confesseurs plus tard, par suite d'une fondation de saint Louis. — Toute l'histoire liturgique du XIIe et XIIIe siècles à Chartres, le *Directorium Ecclesiæ Carnotensis*, qui a fait loi pendant 600 ans, supposent ces autels absidiaux des apôtres, des martyrs, des confesseurs. Toucher à cela, c'est déranger l'économie principale de la basilique, et, j'ose l'assurer, la science rétablirait plus tard ce qu'une piété mal entendue et oublieuse du passé viendrait à dénaturer à cet égard. — Ainsi, si j'ai voix au Chapitre, je vote contre vous.

2° Je suis de l'avis de Mgr Regnault, et je crois qu'il faut laisser là Notre-Dame et la couronner là où elle est. Je vous ai dit et je vais redire tout-à-l'heure que la principale dévotion était à la Crypte. Cependant la statue actuelle a été d'abord à l'autel du chœur. On y montait derrière l'autel, par un double escalier, c'était magnifique : c'est ce qui existe encore dans divers sanctuaires. Mais cela gênait pour les offices, cela introduisait les pèlerins et même les femmes dans le sanctuaire. Plutôt que d'éloigner cette pieuse foule de la Madone d'en haut, ainsi qu'on l'a éloignée de la Sainte Relique qui a été maintenue derrière l'autel, on a mis au XIVe ou XVe siècle cette Vierge devant le Jubé, puis on l'a adaptée à un pilier du transept; puis, depuis la révolution, on l'a mise où elle est. Il faut qu'elle y reste ; il y a déjà un passé de plus d'un demi-siècle. De plus, elle est au-dessus de la Crypte, et surtout tant que celle-ci demeure fermée, c'est le point le plus convenable de toute l'Église. La source est en bas et au-dessous ; la grâce peut mieux jaillir là que partout ailleurs. Je vous l'ai dit : on ne déplace pas les sources.

(1) Feu M. Paul Durand, le savant archéologue, qui a tant fait pour la restauration de la Crypte. — Cette lettre a été écrite trois mois avant la reddition de la Crypte au culte et le couronnement de N.-D. du Pilier.

3° Quant à l'établissement d'un autel, oh! c'est ici que j'oserais donner mes sentiments à Monseigneur s'il me les demandait. Oui, cent fois oui, il faudra rouvrir la Crypte tôt ou tard, et l'occasion actuelle serait magnifique « Mais on n'a plus la statue ancienne de Sous-Terre, et comment y établir une dévotion partagée avec celle qui s'attache à la statue d'en haut, laquelle, étant seule conservée, déterminera toujours le principal siège de dévotion dans l'église supérieure désormais, tandis que ce n'en était que le siège secondaire autrefois ? » Voilà l'objection, n'est-ce pas ? Ma réponse la voici : Le partage, il se fera précisément en ce que la sainte messe, le saint sacrifice, l'autel du pèlerinage se trouvaient dans cette Crypte où tous les saints ont célébré pendant tant de siècles. Dire la messe en l'honneur de N.-D. de Chartres, là où saint François de Sales, saint Vincent de Paul, M. Olier, venaient la dire : j'avoue que c'est l'objet de mon plus vif désir. — Donc, je n'établirais pas d'autel en haut ; cela n'a jamais été ; je ne maintiendrais de vocable à Notre-Dame que celui du maître-autel ; autrement ce serait dans la même église un dualisme que les saines traditions n'autorisent pas. Mais je rouvrirais les portes de l'église souterraine qui est le berceau et le siège de la dévotion, qui est le germe d'où l'église entière est éclose. C'est peu dispendieux, et ce sera un événement immense, qui seul pourra rendre au pèlerinage de Chartres, sa célébrité. Tout le reste ne sera que demi-moyen. — Pour l'exécution, un autel roman très simple, pas de statue si l'on veut, puisque l'ancienne est détruite, mais l'inscription *Virgini pariturœ*. Et si l'on veut une statue, c'est moi qui me charge de la faire exécuter et de l'offrir à Monseigneur.

† L. E.

P.-S. — Je vous reparlerai de Sainte Radégonde, je n'en désespère plus.

LA SAINTE CÉCILE DE RAPHAEL.

Son regard inspiré s'élance vers les cieux,
Que ce regard est beau ! que cette tête est belle !
Reine de l'harmonie, en quelle extase est-elle ?
Elle écoute, ravie, un chant mystérieux.

Dans l'espace, plus haut, une troupe angélique
Apparaît, modulant un céleste cantique ;
La divine harmonie émeut au loin les airs :
Immobile, Cécile aspire ces concerts.

De l'art frivole et vain images méprisées,
On distingue à ses pieds des cithares brisées,
Et dans ses mains son luth : son luth prêt à chanter ?

Non, prêt à s'échapper ; car une âme mortelle,
S'il lui vient un écho de la rive éternelle,
Quel concert d'ici-bas pourrait-elle écouter ?

X..., abonné à la *Voix* de N.-D. de Chartres.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Quatre beaux vases de fleurs pour le sanctuaire du Pilier et une garniture pour l'autel du mois de Marie.

Lampes. — 86 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en novembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 65 ; devant N.-D. du Pilier, 10 ; devant saint Joseph, 2 ; devant sainte Anne, 1 ; devant sainte Elisabeth, 1 ; à la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5 ; devant le Sacré-Cœur, 2.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres. — En novembre ont été consacrés 44 enfants, dont 20 de diocèses étrangers.

— M. l'abbé Laya a été nommé curé de Lumeau ; M. l'abbé Thouvay, curé de Vérigny ; M. l'abbé Ozange, curé de Dampierre-sur-Avre.

— Pendant quelques dimanches la messe de midi n'a pas eu lieu à la cathédrale, le prêtre âgé qui la célébrait depuis de longues années n'ayant pu être remplacé. Le 20 novembre, il y a eu messe basse à midi, à l'autel de la Communion, et il en sera ainsi désormais, dimanches et fêtes.

— Le 8 décembre, la procession aux flambeaux dans la crypte aura lieu à la fin du salut qui suivra les complies, par conséquent vers 4 heures trois quarts.

— Les prédicateurs de la station d'Avent à la cathédrale seront : le 1er dimanche, M. l'abbé Redaud, vicaire de Bonneval ; le 3e, M. l'abbé Leblanc, curé de Fontaine-la-Guyon ; le 4e, M. l'abbé Berthelot, aumônier du pensionnat des Frères de Dreux ; le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée-Conception, M. l'abbé Bouillet, vicaire de la cathédrale ; le jour de Noël, M. l'abbé Lecesne, professeur au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou. — Quant au sermon du 2e dimanche (sermon de charité pour les pauvres soutenus par la conférence de Saint Vincent de Paul), il sera donné par le prédicateur de la retraite que vont suivre du 4 au 8 décembre les membres de cette conférence.

Pèlerinages. — Nous avons encore vu en novembre des prêtres de divers diocèses en pèlerinage à N.-D. de Chartres. Deux évêques surtout ont été remarqués devant nos Madones ; le 8 no-

vembre, Mgr Potron, évêque de Jéricho ; le 21, Mgr Bécel, évêque de Vannes, dont nous parlons plus loin, dans un récit sur la communauté de la Providence.

Le 21 novembre. — La fête de la Présentation de la Sainte Vierge, célébrée avec éclat dans les séminaires et les communautés religieuses, a été l'occasion de nombreuses communions a l'autel principal du pèlerinage de N.-D. de Chartres ; le soir, les 80 clercs de la Maîtrise revenaient à la crypte pour exprimer à Notre-Dame et par elle à son divin Fils leurs engagements d'amour et de reconnaissance filiale. A la même heure, à la chapelle du Grand-Séminaire, une bonne partie du clergé de la ville renouvelait les promesses cléricales entre les mains de leur Évêque, après le sermon de circonstance prêché par M. l'abbé Onillon, chapelain des sœurs de Saint-Paul, ancien directeur au Grand-Séminaire. Belle et touchante cérémonie ! C'est ainsi qu'à pareil jour, dans la plupart des maisons ecclésiastiques, les prêtres et les lévites aiment à se présenter solennellement au Seigneur, à l'exemple de Marie, reine du clergé, redisant avec bonheur que Dieu est leur tout dès ici-bas, qu'ils veulent être sa propriété comme il est lui-même la portion de leur héritage. *Dominus pars hœreditatis meœ.*

Loigny. — L'anniversaire de la journée fameuse du 2 décembre 1870 sera, comme les années précédentes, très solennellement célébré à Loigny. Mgr l'Evêque de Chartres présidera la cérémonie funèbre. On annonce comme prédicateur, M. l'abbé Le Bel, licencié ès-lettres, professeur au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou.

— Voici les sujets traités en novembre dans les suppléments de la Voix.

Sommaire du 5 : Messes grégoriennes pour les trépassés. — L'histoire locale au presbytère. — Le langage des cloches des morts (poésie). — Chronique diocésaine : La Toussaint ; les séminaristes-soldats ; lettre de S. Maur-sur-Loir. — Nécrologie : M. l'abbé Gougis et M. Al. de Saint Laumer. — Lettres inédites de Mgr Dupanloup. — Faits divers.

Sommaire du 12 : Fleurs de sainteté : S. Martin Ier. — Lettre de Monseigneur à l'auteur de la Chronique du clergé chartrain. — Allocution de Monseigneur aux séminaristes-soldats. — L'histoire locale au presbytère (*suite*). — Aveugle pour Marie. — Chronique diocésaine : Un jubilé à S. Hilaire de Nogent-le-Rotrou ; messe du départ des conscrits à D. ; Monseigneur à Beauche, bénédiction de l'école des Sœurs. — Dans le Monde (dialogue). — Faits divers.

Sommaire du 19 : Fleurs de sainteté : Ste Elisabeth de Hongrie — L'histoire locale au presbytère (*suite*). — Chronique diocésaine : Adoration à Bon-Secours ; Retour de mission à Chartainvilliers ; Fête de S. Martin à S. Brice ; Messe des conscrits à Chartres. — Nécrologie : R. M. Madeleine ; M. l'abbé Breton et M. l'abbé Besnard ; Mlle Ychard. — Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Amour et reconnaissance à N.-D. de Chartres ; 1° pour une guérison obtenue par son intercession et avec des circonstances extraordinaires, en 1868 : ce fut un des faits qui favorisèrent le plus ma vocation ; 2° pour deux autres grâces signalées. (A. L., à Orléans).

2. La malade recommandée pour guérison d'angine couenneuse, a éprouvé une amélioration sensible dès le commencement de la neuvaine, et le mieux a continué. A la fin de la neuvaine la santé était rétablie. (S. M. E., à Chartres).

3. Un mal terrible était venu subitement mettre ma vie en danger ; j'ai demandé des prières à N.-D. de Chartres et je lui ai fait une promesse. J'ai été exaucée et je me suis acquittée de mon engagement envers la Bonne Mère. (F. P., au Mans).

4. Merci à N.-D. de Chartres pour une guérison obtenue après instantes et confiantes recommandations à sa tutelle et devant son image. (V. B., à F., diocèse de Chartres).

5. Une neuvaine a été faite pour moi par les clercs de N.-D. et la maladie très grave dont je souffrais s'est terminée heureusement à la fin de cette neuvaine. Mes parents et moi, nous voulons témoigner à la Sainte Vierge notre reconnaissance. (J. D., à L. F., diocèse de Chartres).

6. Merci encore une fois à N.-D. de Chartres ! Le jeune homme pour qui nous l'avons priée a obtenu le succès qui lui était si nécessaire. Nous vous demandons, en action de grâces, quatre messes dont trois pour les âmes du Purgatoire. (L. G., à P., diocèse de Blois).

7. Voici une offrande de trois francs, dont deux pour une lampe devant N.-D. de Sous-Terre et un pour un cierge devant N.-D. du Pilier. C'est un témoignage de notre reconnaissance envers la Sainte Vierge pour grâces obtenues par sa protection. (P. T., à D., diocèse de Versailles).

8. Nous avons l'intention d'offrir un ex-voto à N.-D. de Chartres pour la remercier d'une protection visible due à sa maternelle bonté. Veuillez nous donner des indications sur le choix de l'of-

frande et le moyen de vous l'adresser. (H. G., à R., diocèse d'Évreux).

9. Nous avons eu le bonheur d'obtenir la conversion d'un malade qui nous est bien cher. Aidez-nous à exprimer notre reconnaissance envers N.-D. de Chartres que nous avions beaucoup priée. (A. H., à C., diocèse de Meaux).

10. Pour une grâce précieuse obtenue par mon fils, toute notre reconnaissance à N.-D. de Chartres. (F. M., à E., diocèse de Chartres).

11. Un père de famille voudrait exprimer à N.-D. de Chartres toute sa reconnaissance pour sa guérison. Il vous prie d'être son interprète au sanctuaires privilégié (A. M., à Ch. en Suisse).

COMMUNAUTÉ DE LA PROVIDENCE.

Monseigneur l'Evêque de Chartres a daigné venir apporter sa bénédiction et ses encouragements à la Communauté de la Providence, à l'occasion de la clôture de la retraite annuelle donnée aux enfants qui suivent les différents cours de la maison et aux anciennes élèves. Cette retraite, présidée et dirigée par M. le vicaire-général Lagrange, supérieur de la Communauté, a été une occasion nouvelle de resserrer les liens qui unissent à leurs maîtresses les jeunes filles dont l'enfance s'est abritée à l'ombre de la Providence. Les souvenirs des premières années gardent un parfum spécial qui réjouit et réconforte ; et la joie de se retrouver, afin de se renouveler ensemble dans l'amour du devoir et la pratique de la vertu, est un encouragement et un secours puissant pour exciter à la persévérance. Depuis deux siècles et demi, elles sont nombreuses les générations de jeunes filles qui sont venues chercher à la Providence, avec les principes d'une instruction solide, les habitudes d'une éducation vraiment chrétienne. Le pensionnat continue toujours les traditions passées, et les études mises à la hauteur des exigences actuelles sont dirigées avec un zèle attentif dans un sens vraiment chrétien, afin d'arriver à la formation de l'intelligence et du cœur, et d'élever ainsi des femmes vraiment fortes, dignes de l'Église et de la patrie.

Le soir, Mgr Bécel, évêque de Vannes, qui s'était arrêté à Chartres pour offrir ses hommages à Notre-Dame et à son Évêque, a bien voulu accompagner Mgr Lagrange et donner à la Communauté avec ses félicitations pour le travail passé, ses vœux ardents pour l'avenir.

Nos Seigneurs les Évêques reçus solennellement à la porte intérieure ont été conduits à la chapelle au chant du *Benedictus*. Alors Mgr de Chartres a présenté à la pieuse assemblée son vénérable collègue en quelques mots charmants, pleins de spirituelle déli-

catesse ; Mgr l'Évêque de Vannes répondit par une allocution remplie de piété et d'élévation, où, après avoir remercié Mgr Lagrange, il fit entendre aux élèves et à leurs maîtresses les enseignements les plus élevés et les plus délicates recommandations.

Puis il donna la Bénédiction du Saint Sacrement, pendant laquelle le chœur de chant interpréta avec une science et un talent remarquables plusieurs morceaux religieux des grands maîtres.

Nos Seigneurs repartirent, laissant de leur visite trop rapide une impression profonde et un reconnaissant souvenir.

P. R.

NÉCROLOGIE

— Nous recommandons aux prières de nos lecteurs les défunts suivants :

— Sœur Camille (Zélie Lelouche), décédée le 14 novembre, dans la Communauté de Bon-Secours, à Chartres, âgée de 35 ans, et de religion 15 ans et demi. Voir plus haut l'article intitulé : *Une âme eucharistique.*

— Sœur Eugène-Marie (Jeanne Morin), décédée dans la Communauté de Saint-Paul, le 15 novembre, âgée de 58 ans et de religion 32.

— Mme E. Lefèvre-Guerrier. — M. L. Albert Voyet, banquier, à Chartres. — Mme Voise, à Chartres. — M. Louis M.-C.-A. Hommey, capitaine, au Tonkin. — Mme C. Hébert-Génisson, à Chartres. — Mme Bodin-Dugué, à Chartres. — Mlle Eugénie Coache, à Paris. — Mlles Françoise-Marie et Marie-Juliette Flobot, à Louville-la-Chenard. — Mlle Hortense Virette, à Chartres. — Mlle A.-E. Ychard, ancienne directrice de la Petite-Ecole de N.-D. de Chartres, dont nous avons parlé au Supplément du 19.

M. l'abbé Besnard. — M. l'abbé Besnard, curé de Jouy (près Chartres), a succombé, le 16 novembre 1892, à une longue maladie, suite probablement de l'attentat auquel il eût tant de peine à échapper dans son presbytère, il y a quelques années.

M. l'abbé Besnard, Alphonse-Gabriel, est né le 11 octobre 1827, à Chartres, sur la paroisse Saint-Aignan. Il fit ses premières études de latin à la Maîtrise, alors petit pensionnat de quelques enfants de chœur qui finit en 1839 ; en octobre de cette année-là, il entra à Saint-Cheron pour y continuer ses classes. Grand séminariste, il suspendit pendant un an ses cours pour rester précepteur dans une grande famille qui l'avait demandé à son évêque. M. Besnard fut ordonné prêtre le 13 octobre 1850 ; il devint curé de Flacey le 27 du même mois ; curé de Coltainville, le 1er mars 1851, et de Jouy, le 15 octobre 1863. Parmi ses aptitudes particulières, signalons celle qu'il

avait pour les connaissances liturgiques, il en avait sans doute contracté le goût tout d'abord à la Maîtrise, au milieu des cérémonies de la cathédrale qu'il avait eues sous les yeux. Il eut l'occasion d'user largement de sa science sur ce point, en rédigeant *l'Ordo* diocésain de chaque année depuis 1884.

Le bon curé était d'une foi et d'une piété très vives ; il l'a prouvé surtout pendant sa maladie. Rien n'arrêtait son courage, le désir d'aller à son ministère malgré l'obstacle qu'apportait sa santé. Depuis la dernière retraite pastorale, qu'il avait suivie, comme une préparation à sa fin prochaine, l'aggravation de son état n'a fait que s'accroître, et il aurait dû maintes fois s'abstenir de ses fonctions, même de la célébration de la sainte messe ; mais il n'aspirait qu'à mourir près de l'autel. Enfin il lui fallut renoncer à tout. Confiné dans sa chambre et livré à la douleur, il multipliait ses actes de résignation pieuse et s'attachait au souvenir de la croix ; il put dire jusqu'à la veille de son décès du bréviaire et son chapelet; c'était sa grande consolation. Ses prières à Notre-Dame et à saint Joseph, patron de la bonne mort, n'avaient guère d'interruption ; il en fut récompensé par la grâce d'une mort sainte et calme, survenue un mercredi, jour consacré à saint Joseph. Il avait à la main un cierge bénit, pendant les prières de l'agonie, il baisa le crucifix et il expira.

Ses funérailles furent célébrées dans l'église de Jouy, le 19, en présence de nombreux confrères et de ses chers paroissiens, au premier rang desquels étaient les notables du pays. M. le Supérieur du Grand-Séminaire officiait et M. le curé de la cathédrale a prononcé l'éloge du défunt.

UN DOUBLE SACRIFICE

La mort avait déchaîné la guerre et comptait par milliers ses victimes sanglantes et mutilées, qui gisaient sur le sol.

Près de Loigny, où les Zouaves de Charette étaient tombés en héros, un homme, un militaire parcourait lentement le champ de bataille : c'était le comte de Loseuge, qui servait avec son fils dans l'héroïque régiment du colonel Charette ; le jeune homme avait combattu à côté de son père, mais dans l'ardeur de la charge ils avaient été séparés. « Ce doit être ici », dit le comte, et son regard interrogeait, soulevait chaque cadavre ; il chercha longtemps ; tout à coup en se baissant, il croit entendre le tic tac d'une montre ; il se penche davantage, approche sa lanterne sourde. « C'est lui, c'est mon fils ! » Le jeune héros repose sur la neige rougie, la poitrine traversée d'une balle, le visage souriant au ciel.., Le comte s'agenouille près de son enfant, il écoute... Plus rien : le cœur a cessé

de battre; seul le son monotone de la montre frappe l'oreille de l'infortuné.

Ce bijou sera désormais une précieuse relique pour le comte et la comtesse de Loseuge et pour la petite Jeanne, la sœur du héros de Loigny.

Dix ans s'étaient écoulés depuis cette affreuse nuit de douleur et de deuil. Jeanne avait atteint l'âge où elle devait, comme on dit faire son entrée dans le monde; ornée de toutes les grâces de la nature, elle était surtout pieuse comme un ange. Le comte et la comtesse de Loseuge avaient été invités à conduire leur fille à une brillante soirée, Jeanne avait manifesté le désir de choisir elle-même son costume et obtint sans difficulté le consentement de ses parents; son choix devait rester secret jusqu'au moment du bal.

Quand ce jour fut arrivé, son père et sa mère attendirent avec impatience l'entrée de leur fille... Tout à coup la porte s'ouvre, et à l'entrée de l'appartement se montre, pâle d'émotion, une Sœur de charité, une fille de Saint-Vincent de Paul.

« — Jeanne, que signifie ce costume? » — Mais déjà la jeune fille est aux genoux de sa mère : « Pardon! mère » s'écria-t-elle, mais voici le costume que je désire porter désormais. Permets-moi, je t'en supplie, d'entrer demain au noviciat. L'unique rêve de ma vie est d'assister les orphelins ou de soigner, dans un des hôpitaux de Paris, les vieillards abandonnés. »

Cette déclaration inattendue fut comme un coup de foudre pour les cœurs aimants des bons parents de Jeanne. A la pensée de devoir se séparer de l'unique enfant qui leur restait, ils éclatèrent en sanglots... Enfin la comtesse releva sa fille et, fixant le regard sur le crucifix, auquel pendait la montre de son fils, cette noble chrétienne prononça ces belles paroles : « J'ai donné un de mes enfants à la patrie, quand elle me demandait ce sacrifice; je donne l'autre à Dieu qui la réclame! »

Jeanne se jeta au cou de son héroïque mère, pendant que le comte, posant sur la tête de son enfant une main tremblante d'émotion, lui donnait la bénédiction paternelle. « Mère! » dit la jeune fille, « allons prier à Notre-Dame des Victoires, afin que Dieu me rende digne de porter ce saint habit! Ce sera notre bal ce soir! »

— « Va, mon enfant, va prier; moi je pleurerai; mais les larmes d'une mère sont aussi une prière; demain, Jeanne, je serai heureuse; laisse-moi pleurer ce soir! »

Quelle belle leçon pour les parents de ces chrétiens et de ces chrétiennes que Dieu appelle à Lui, pour se les unir par les liens plus étroits de la vie religieuse, et qui parfois, reculant devant le sacrifice qu'on leur demande, ne peuvent se résoudre à autoriser leurs enfants à se rendre à l'appel de Dieu!...

LE GRAND OUVRIER

SOUVENIR DE 1848.

C'était en 1848, quelques semaines après les sanglantes journées de juin.

Brucker, tribun chrétien, qui avait acquis une grande célébrité populaire, devait prendre la parole dans l'église de Saint-Laurent : car ce missionnaire, laïque et unique, avait obtenu la permission exceptionnelle de parler dans les églises — non pas en chaire, mais du banc d'œuvre.

L'annonce de ce discours, dans un quartier où l'émeute à peine vaincue bouillonnait encore dans son sang et ses ruines fumantes, attira à l'église une foule énorme, composée surtout des combattants de la veille, aux figures et allures sinistres.

Le vieux tribun trouvait là son élément.

A l'heure annoncée il se lève au milieu de la multitude houleuse et, d'une voix qui domine tout le brouhaha, il lance, comme un coup de tonnerre, cette phrase sonore :

« *On ne rend pas justice à l'ouvrier !* »

Silence, étonnement, stupeur. Brucker continue de plus belle.

« On ne rend pas hommage à l'ouvrier, on ne respecte pas l'ouvrier !

« Quand on passe devant l'ouvrier on ne s'incline, on ne salue pas, on ne daigne pas lui donner un regard, on le méprise, on l'insulte.

« C'est une chose qui me révolte jusqu'au plus profond de mon être, et je n'en puis être le témoin sans m'en indigner.

« Et cependant, si je considère la seule église où je vous parle, tout y atteste à la fois le labeur et le génie de l'ouvrier. N'est-ce pas l'ouvrier, en effet, qui, de sa main puissante et hardie, a élevé à plus de cent pieds dans les airs cette voûte admirable qui fait penser au ciel ? N'est-ce pas lui qui vaillamment a entassé et cimenté ces pierres pour en former ces pilliers, ces colonnes, ces contreforts et ces murs, dont la solidité est si parfaite et l'harmonie si admirable ?

« N'est-ce pas l'ouvrier qui, de sa main habile, a ciselé et fouillé ces délicieux chapiteaux, où toutes les plantes ont retrouvé dans la pierre une seconde floraison et tous les animaux une seconde vie ! N'est-ce pas lui qui a sculpté les candélabres de cet autel et le tabernacle même, où la majesté de Dieu reste voilée ?

« N'est-ce pas l'ouvrier qui a maçonné, charpenté, menuisé, tapissé, fondu, forgé toutes les parties et les ornements de cette église ? N'est-ce pas lui le véritable auteur de toutes ces merveilles et qui est l'auteur de tous ces chefs-d'œuvre ?

« Et cependant, ou ne rend pas justice à l'ouvrier !

« Sachez qu'il n'y a dans l'univers qu'un Ouvrier.

« Un ouvrier véritablement digne de ce nom ; un ouvrier qui a fait tous les autres ouvriers ;

« Un ouvrier dont tous les autres ne font que copier servilement les œuvres ;

« *Et cet Ouvrier, c'est Dieu !*

« C'est lui qui, incomparable architecte, a, de sa main toute-puissante, élevé la voûte des cieux ; c'est lui qui a groupé harmonieusement les étoiles dans l'espace immense ; c'est lui, cet ingénieur éternel, qui a fait des chemins à tous les astres et qui leur a ordonné de les suivre avec une régularité immortelle.

« C'est lui, sculpteur incomparable, qui a ciselé les astres, taillé notre terre comme un merveilleux diamant ; c'est lui qui, dans le bloc de notre chair, a sculpté le corps humain, cette statue si bien proportionnée, si belle et qui regarde le ciel.

« C'est lui qui, peintre incomparable, a jeté sur la terre la variété des couleurs ; c'est lui qui, avec son inépuisable palette, peint lui-même les fleurs, les animaux, le ciel et la mer et l'œil de l'homme.

C'est lui qui a maçonné, charpenté, menuisé, tapissé, tissé, fondu, forgé tous les mondes de notre terre.

« Et je dis qu'on ne rend pas justice à cet ouvrier, à l'Ouvrier.

« Tout à l'heure, je vous ai vus entrer dans sa maison, le blasphème aux lèvres et le chapeau au front.

« Tout à l'heure, vous êtes passés devant son tabernacle adorable, et vous ne l'avez pas salué.

« Tout à l'heure (je les ai entendues), vous avez proféré des insultes avec des menaces.

« C'est une chose, en vérité, qui m'a révolté jusque dans le plus profond de mon être et je n'ai pu en être témoin sans m'en indigner.

« *Non ! non ! on ne rend pas justice à l'Ouvrier !* »

Ces magnifiques paroles furent religieusement écoutées jusqu'à la fin.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 27 novembre, premier dimanche de l'Avent, *semi-double*. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, Office capitulaire ; à 3 h., vêpres. Entre vêpres et complies, sermon par M. l'abbé Redaud, vicaire de Bonneval.

— Le jeudi 1er décembre, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

— Le vendredi 2 décembre, messe à 7 heures, à l'autel du Sacré-Cœur et, le soir, à 4 heures, salut, précédé du chemin de Croix.

—Le samedi 3 décembre, *Fête de saint François-Xavier*, à la messe, oraison particulière pour la Propagation de la Foi, là ou cette association est établie.

En ce jour, messe pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi, à 8 heures, à la Crypte de la Cathédrale.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le premier Dimanche de l'Avent, les offices aux heures ordinaires. — Le soir, aux vêpres, réunion de la Confrérie et des Enfants de Marie; allocution, procession et salut du Saint-Sacrement.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le Dimanche 27 novembre, les offices aux heures ordinaires.

BIBLIOGRAPHIE

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires (Livraison du 15 novembre 1892).

I. L'enseignement de la philosophie dans les lycées, par L. Roure. — II. Monseigneur Freppel (sixième article). Le Palais Bourbon, par Etienne Cornut. — III. Le sol en Egypte et en Palestine, à propos de textes bibliques, par A. J. Delattre. — IV. Zola à Lourdes, par Hippolyte Martin. — V. L' « Apothéose » de Renan, par V. Delaporte. — VI. Oxford. L'Université (troisième article), par F. Prat. — VII. Mélanges et critiques : 1. Histoire de la Maîtrise de Rouen, par Fr. Rémy. — VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par H. M. (Librairie V. Retaux et fils, 82, rue Bonaparte, Paris.)

Méthode facile pour préparer les petits enfants au Sacrement de pénitence, à l'usage des prêtres, des mères, des instituteurs et des institutrices, par M. l'abbé Berthier, 4e édition, prix : 20 centimes. — S'adresser à La Salette, par Corps (Isère).

FAITS DIVERS

L'Institut catholique. — Nous avons parlé déjà de la séance générale de rentrée, qui eut lieu le 15 novembre dernier. Devant les dix-huit prélats, cardinaux, archevêques et évêques qui s'y trouvaient, Mgr d'Hulst, l'éminent recteur a, dans un remarquable discours, fait l'historique de l'Institut catholique et exprimé ses espérances dans son avenir. Parlant de la belle et grande mission de l'Institut, l'orateur a dit :

« Ainsi, un siècle après la destruction des anciennes Universités, et l'année même où, dans un orgueilleux centenaire, la France officielle s'applaudissait d'avoir coupé le câble qui la reliait à son glorieux passé, un acte de l'autorité apostolique renouait la chaîne des grandes traditions théologiques de l'Ecole de Paris.

» Bien différente, hélas! de l'antique Sorbonne, si l'on compare les richesses de celle-ci à notre pauvreté, son état séculaire à l'obscurité de notre jeunesse; bien différente, heureusement, si l'on oppose aux déviations qui avaient, sur plus d'un point, égaré les anciens, l'esprit de filiale docilité qui nous anime à l'égard du Saint-Siège, notre jeune Faculté n'en a pas moins le droit de revendiquer l'héritage d'un *Pierre Lombard* et d'un *Albert-le-Grand*, d'un

Alexandre de Halès et d'un *Thomas d'Aquin*, d'un *Pierre d'Ailly* et d'un *Gerson* ; plus près de nous celui d'un Nicolas Cornet, ce grand homme dont Bossuet s'honorait de s'appeler le disciple. »

On a écouté avec un vif intérêt un vœu de l'éminent prélat :

« Un jour viendra où, à côté de l'école fermée (de théologie), où pénètrent seuls les élèves du sanctuaire, on verra s'établir une école ouverte, où les hommes du monde, qui sait, les femmes elles-mêmes, peut-être — leur foi n'a guère moins besoin d'être éclairée — trouveraient l'initiation qui leur manque aujourd'hui et qui les mettrait à même de réagir spontanément contre les influences délétères que les fausses doctrines émanées des officines du faux-savoir exercent sur leur intelligence par le livre, par le roman, par le théâtre, par le journal ! »

Congrès eucharistique à Jérusalem. — Ce Congrès est décidé. Les évêques sont convoqués. Les évêques d'Orient y sont appelés par le vénérable évêque de Liége, président du Congrès. Une lettre de M. Ledoulx, consul général de France à Jérusalem, assure de son concours pour cette œuvre catholique dont la France a la protection efficace. La Commission du Congrès eucharistique entreprend la difficile organisation ; un envoyé est parti pour Rome, Naples et Brindisi, examiner s'il sera possible de prendre cette route abrégée et qui éviterait trois jours de mer. Des installations vont être faites, et la Commission du Congrès eucharistique a demandé à divers journaux d'ouvrir une souscription.

M. de Pèlerin, secrétaire de la Commission des Congrès eucharistiques, qui avait fait part au cardinal Rampolla du projet de souscription, a télégraphié à *la Croix* :

Sa Sainteté souscrit personnellement mille francs pour les assemblées eucharistiques à Jérusalem.

Cette souscription, ouvrant la liste des journaux, portera à l'œuvre une nouvelle et magnifique bénédiction.

TABLE DES MATIÈRES DE LA VOIX
(Nos MENSUELS)
POUR L'ANNÉE 1892

I. Œuvre de la Crypte et des Clers.

Sommaire des Suppléments, 13, 40, 63, 84, 107, 138, 155, 183, 208, 237, 259, 279.
Aux membres de l'Archiconfrérie, 1.
Chant des clercs à N.-D. de Sous-Terre, 6.
Fête de l'Adoration à la Crypte, 39.
Fête de l'Annonciation et de Saint-Joseph, 83.
Première messe d'un clerc de N.-D., 84.
Mort édifiante d'un clerc de N.-D., 88.
L'œuvre des clercs, 206, 227.
Palmarès de l'Œuvre des Clercs, 211.

II. Chronique de N.-D. de Chartres.

Correspondance, 13, 43, 63, 86, 108, 139, 164, 183, 208, 260, 280.
Station de l'Avent, 11, 278.
Retraite de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, 11.
La confrérie de N.-D. de Chartres, 25.
Station et Conférence du carême, 61, 83.
Fêtes de février et de mars, 61.
Guérison du jeune T. H. de Droué, 63.
Fête de N.-D. de la Brèche, 62, 82.
Installation de trois chanoines honoraires, 83.
Exercices du mois de Marie, 106.
Pâques à la Cathédrale, 106.
Conversion attribuée à Notre-Dame de Chartres, 109.
Clôture du mois de Marie, 137.
Guérison attrib. à N.-D. de Chartres, 139.
Officier protégé par N.-D. de Chartres, 163.
La Portioncule à la Cathédrale, 182.
La fête de l'Assomption, 205.
Clôture de la retraite pastorale, 207.
Station de la nativité par le R. P. de Chabannes, 236.
Triduum et mois du rosaire, 257.

Pèlerinage à N.-D. de Chartres.

Mgr Pagis, évêque de Verdun, 11.
Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbroock, 82.
M. l'abbé Proulx, de Montréal, 82.
R. Abbé des bénédictins de Maredsous, 106.
R. Abbé des bénéd. de Solesmes, 106.
Pèlerinage diocésain du 19 mai, 121.
Pèl. de la jeunesse catholique, 124.
St-Sulpice et St-Ambroise de Paris, 154, 156, 158.
Paroissiens de Courbevoie, 154.
Paroissiens de St-Nicolas-du-Chardonnet, 154.
Collège de Ste-Croix du Mans, 154, 160.
Mgr Verdier, évêque de Mégare, 154.
Mgr Edmond Luck de la Nouvelle-Zèlande, 154.
Mgr Hautin, évêque d'Evreux, 181.
R. P. Dom Eugène, de la Trappe de Melleraye, 181.
Mgr Pifferi, sacriste de Léon XIII, 205.
Mgr Potron, 279.
Mgr Becel, évêque de Vannes, 279.
Jeunes filles de Mondoubleau, 235.
Aspirants missionnaires de Bel-Air, 235.
Paroissiens de Chaville, 235.
Paroissiennes de St. Laurent d'Orléans, 235.

III. Chronique diocésaine.

Ordinations, 11, 39.
Nominations, 12, 83, 155, 241.
Lettre pastorale et Mandement de carême, 49.
Allocution de M. le directeur du cercle du Luxembourg, 127.
Réponse de Mgr à M. l'abbé Fonssagrives, 129.
Lettre de Mgr au journal La Défense, 141.
Lettre de Mgr au Journal de Chartres, 164.
Lettre de Mgr pour la bénédiction des enfants, 193.
Lettre pastorale sur le Rosaire, 221.
Lettre de Mgr sur la quête pour les écoles, 245.
Avis pour la première communion, 248.
Fête de l'Adoration à la Crypte, 39; à St. Pierre, 62; à St. Aignan, 83; à la Maison-Bleue, 106; à la Visitation, 182; au Carmel, 207; à la Brèche, 257.
Départ des Sœurs de Saint-Paul, 12, 138, 258.
Loigny. Retractation publique, 9, 26.
Carmel de Chartres. Statue de l'enfant Jésus, 39.
Installation de M. l'abbé Lagrange vicaire-général, 40.
Quête pour l'Institut catholique, 61.
Châteaudun. Une rosière, 110.
Châteaudun. Une cérémonie de fiançailles. 110.
Une première communion à la campagne, 111.

Les Sœurs de N.-D. de Chartres, 151.
Assemblée des pèlerins de Terre-Sainte, 154.
Soizé. Statue de N.-D. des Victoires, 161.
Confirmation à la Providence, 163.
Mainvilliers. N.-D. des Vauroux, 179.
Les prix dans nos institutions chrétiennes, 182.
Compliment au prédicateur de la retraite ecclésiastique, 201.
Agrandissement de l'Institution N.-D. 207.
Retraite des prêtres-professeurs, 236.
Mignières. Pèl. de la Salette, 239.
Messe anniversaire pour M. l'abbé Vassard, 258.
Les Sœurs de Saint-Paul à Meulan, 258.
Châteaudun. Sermon pour l'Œuvre des campagnes, 261.
Maintenon. Bénéd. d'une croix, 261.
Réclainville. Bénédiction du Maître-Autel, 262.
Le 21 novembre à la Providence, 279.
Le 21 novembre à la Crypte, 279.
Annonce du 2 déc. à Loigny, 279.

IV. Articles biographiques.

Sœurs Saint-Paul de la Croix à Hong-Kong, 3.
Vénérable François-Paul-Marie-Libermann, 27, 51.
Sœur Marguerite Marie à la Visitation 41.
Sœur Saint-François de Borgia à Vernon, 65.
La conversion du maréchal Randon, 76, 97,
Sœur Théophile à Saint-Luperce, 90.
Frère Cyrille à N. D. du Ranché, 103.
Ste Eustelle, Vierge et Mart, 122, 145.
Sœur Sophie de l'Hôtel-Dieu, 166.
Histoire populaire du Cardinal Lavigerie 170, 196, 229, 250.
Sœur Georgine de St-Paul à Blois, 210.

Nécrologie.

Défunts recommandés, 15, 42, 65, 92, 113, 140, 165, 185, 209, 241, 263.
M. l'abbé Loiseau, vicaire d'Illiers, 14.
Mme Vallou de Lancé, 15.
Mgr Freppel, évêque d'Angers, 24.
M. l'abbé Grossin, c. du Boullay, 42.
M. le chanoine Delpuech, c. d'Arrou, 42.
Mgr Gay, évêque d'Anthédon, 42.
Mgr Péronne, évêque de Beauvais, 70.
M. l'abbé Laigneau, curé de Saint-Hilaire-sur-Yerre, 93.
M. le chanoine Tondut, ancien curé de Saint-Victor, 113.
M. l'abbé Tessier, curé de Maisons, 113.
M. l'abbé Petit, anc. c. de Meaucé, 113.
Mgr Puginier, au Tonkin, 117.
Mgr Marchal, archev. de Bourges, 140.
M. l'abbé Dubois, curé de Pré-Saint-Evroult, 140.
Mgr Lamarche, év. de Quimper, 165.
M. l'abbé Fleury, ancien curé de Saint-Hilaire, 165.
M. l'abbé Gauguin, curé d'Ouerre, 185.
M. l'abbé de la Ferrière, ancien secrétaire de Mgr Pie, 209.
M. le chanoine Binet, supérieur de la Providence, 209.
M. le chanoine Paragot, curé de Moutiers, 209.
M. l'abbé François de Menthon, 241.
Révérend Père Dom Anselme, de la Grande-Chartreuse, 266.
M. Besnard, curé de Jouy, 283.
Sœur Camille Lelouche, de Bon-Secours, 282.

V. Religion Littérature, Beaux-Arts.

Légende de N. D. de Chartres au Cambodge, 7, 256.
Œuvre Saint François de Sales à Chartres, 17.
L'enfant et la panthère de Staouéli, 20.
Le fils et la mère, 22, 36.
Recommandations contre le divorce, 24.
Merci, Seigneur, (Dame Walburge) 33.
Le cierge de la Madone, 57.
La dévotion à ta Sainte Face au XVe siècle, 73.
Abjuration de Pellisson à la Crypte, 82.
L'Enfant de Marie et l'Ext.-Onction. 87

Disc. de Mgr d'Hulst, à la Chambre 94.
Apparitions de la Sainte-Vierge en France, 102.
L'Ange et le Chapelet, 110.
Les six Pater, Ave, Gloria, du scapulaire bleu, 118.
Discours de Mgr d'Hulst à la Jeunesse catholique, 133.
Economie et religion, 148, 174.
Pèlerinage des Vacances à N. D. de Chartres, 169, 195.
Rosaire d'un vieillard chinois, 185.
Analyse de l'Encyc. sur le Rosaire, 233.
Saint-François d'Assises, Cantique sur la pauvreté, 234.
La Toussaint, 249.
Le Rosaire et les Apparitions de la Sainte-Vierge, 254.
L'année de la Réparation 1892, 269,
Communication de Pie IX sur le 8 décembre 1854, 274.
Lettre inédite de Mgr Pie en 1855, 276.
La Ste-Cécile de Raphaël, 277.
A propos d'un manuel de Mythologie, 271.
Une âme Eucharistique, 272.
Un double sacrifice, 283.

VI. Faits divers.

Nouvelles de Rome, 94, 219, 243.
Romans, États libres du Dauphiné, 20.
Bordeaux. Assemblée régionale des Cercles catholiques, 47.
Assemblée générale des catholiques de France, 93, 143.
Congrès de Grenoble et de Cherbourg, 142.
Congrès de Séville, 267.
Le dernier Consistoire, 17.
Un bienfaiteur des Œuvres catholiques à Tours, 18.
L'Église et l'État, 18.
Le culte de la Sainte Vierge en Pologne, 18.
Les missions Belges en Chine, 19.
Le sang des Martyrs aux Iles Fidji, 19.
Œuvre des vocations, 19.
Secret professionel en cassation, 20.
Guérisons attrib. au B. de la Salle, 46.
Messe et office de Notre-Dame de Lourdes, 46, 71.
Protestation de Cardinaux français, 47.
Le droit d'accroissement en cassation, 47.
Causes de béatification et de Canonisation, 48, 188.
Encyclique du Pape à la France, 70.
La Protection de Saint-Joseph, 70.
Souvenir de première communion, 72,
Centenaire de la délivrance de Dunkerque, 94.
Révolte apaisée par des Missionnaires, 94.
Paris consacré à Saint-Joseph, 94.
Discours de Mgr d'Hulst, à la Chambre, 94.
Origine du Regina cœli, 114.
Les Évêques et les élections, 115.
Catholicisme en Danemark et en Angleterre, 115.
La cause de Jeanne d'Arc, 115.
Langres. Restitution de l'école de Vicq, 116.
Beau trait d'une servante, 116.
La lecture des romans à Paris, 116.
Sacrifices pour les pauvres, 116.
L'épée de Christophe-Colomb, 117.
Guérison d'un enfant païen par la Sainte Vierge, 117.
L'Observatoire du Vatican, 117.
Paris. Une confrérie de médecins, 118.
Le Jubilé épiscopal de Léon XIII, 142.
Union du Pape et des Évêques, 142.
La suppression du traitement des Évêques, 143.
Noces d'argent de Mgr Thomas, de Rouen, 154.
Montmartre. Pél. du Commerce, 166.
Rennes. Défense de deux prêtres accusés, 167.
Versailles. Congrès maçonnique, 167.
Cadeaux juifs à la France, 167.
La cause de Christophe Colomb, 187 268.
Les Trappistes en Terre Sainte, 187, 243.
Dieppe. Religieuse décorée, 188.

Commission du Budget, 188.
Monument de Mgr Freppel, 188.
Politique d'apaisement dans les faits, 188.
Une semaine de sinistres, 199.
Testament chrétien de Mme Augustin Cochin, 190.
Les dangers des vacances, 191.
Le volcan de l'Ile de Sanguir, 191.
Les guérisons de Lourdes, 218.
Allocation à Mgr l'év. de Vannes, 218.
Angers. Vente de la Mense, 219.
Les écoles au Canada, 220.
Le Tréport. Refus d'un livret maçonnique, 220.
Origines des conférences de Saint-Vincent de Paul, 220.
Christophe Colomb et Pierre d'Ailly, 243.
Conversion d'un missionnaire anglican, 243.
La loi sur le divorce: Résultats, 244.
Calomnie à propos d'un scapulaire, 244.
Le P. Millériot et le Purgatoire, 266.
Vocation de Michel Dreux, 266.
Mlle de Sonis, carmélite, 266.
Statue du Bienheureux Montfort. 266.
Loi sur la comptabilité des fabriques, 267.
L'historien de Christophe Colomb, 267.
Les recettes du Vœu national, 268.
Autriche. Piété princière, 268.
L'Institut cath. de Paris, 287.
Congrès eucharistique à Jérusalem, 288
Le Grand Ouvrier, 285.

VII. Œuvres diverses.

Vin de Messe, 70, 96.
Pèlerinage de Pénitence à Jérusalem, 115, 143.
Orgues à vendre, 120.
Pèlerinage de la Salette, 166.
Œuvre du Denier du culte, 167.
Organiste, 265.
Sainte Enfance,

VIII. Bibliographie.

Sommaire des Études religieuse, 16, 45, 69, 265, 287.
Notice illustrée sur Notre-Dame de Chartres, 13.
Devoirs, Consolations, Espérances, 16.
Revue biblique, 16,
Le clergé et les temps nouveaux, 45.
Tradition historique, 62.
Annuaire de l'Union fraternelle, 96.
Ste Eustelle, Vierge et Martyre, 119.
La Vierge Lorraine, 119.
Mois de Marie, 119.
Mois du Sacré-Cœur, 119.
La Très Sainte-Vierge, par M. l'abbé Perdreau, 120.
Paillard, Notices illustrées, 120.
Parfums de Première communion, 120.
Cérémonie de la Première communion et de la Confirmation, 120.
Abrégé de théologie, par M. l'abbé Berthier, 144.
Recueil de prières et d'œuvres pies, 144.
Ste Philomène Vierge et Martyre, 168.
Le livre de tous, 192.
Notice sur N.-D. des Dunes, 192.
Le clergé de France en 1892, 192.
Notice sur M. l'abbé Roger, d'Orléans, 217.
Mois de Saint-Rosaire, 242.
Mois des Saints-Anges, 243.
L'École française, 265.
Mois des âmes du Purgatoire, 265.
Le cantique des cantiques, 265.
Nos morts, par M. l'abbé Roger, 265.
Confession des enfants. Méthode, 287.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

3e Année des Suppl. No 1.

SAMEDI 2 JANVIER 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE JANVIER)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 3 janvier, fête de sainte Geneviève, double de 2e classe, messe *Dilexisti*. Les offices aux heures ordinaires. — Après le salut, réunion de la Confrérie, procession et recommandation.

Le mercredi 6, fête de l'Epiphanie, double de 1re classe ; la solennité pour le public est transférée au dimanche suivant.

Le jeudi 7, messe à 8 h., à la chapelle Saint-Piat pour les Associés du Saint-Sacrement. — A 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 3 janvier, sainte Geneviève. Les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 3 janvier, les offices aux heures ordinaires. — Après vêpres, procession de la Confrérie, allocution et salut. — Jeudi, adoration, à 4 h. — Vendredi soir, à 8 h., allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

BIBLIOGRAPHIE

Méditations sur les vérités et excellences de J.-C. N.-S., recueillies de ses mystères, cachées en ses états et grandeurs, prêchées par Lui sur la terre et communiquées à ses saints, par le R. P. François Bourgoing, 3e supérieur général de l'Oratoire, 32e édition, 3 volumes d'environ 500 pages. — Paris, Téqui, 85, rue de Rennes.

Une explication du Catéchisme, accueillie et recommandée par S. E le cardinal, Mgr Langénieux, 4 volumes (3 fr. chaque volume), par l'abbé Brulon. — Paris, Téqui, 85, rue de Rennes.

Petite histoire de l'Église, par M. l'abbé Vandepitte, doyen d'Arleux. Ce petit livre, à peine paru, obtient déjà le plus grand succès. Son prix très modique le rend facilement abordable.

L'exemplaire in-18 raisin de 200 pages, très bien imprimé et orné de 28 gravures dans le texte, cartonné, dos toile, avec couverture illustrée, 0 fr. 75 l'exemplaire. — Paris, librairie Vic et Amat, 11, rue Cassette.

Vie illustrée de Notre Seigneur Jésus-Christ, d'après le texte même des quatre Evangélistes.

M. Paillart, l'éditeur bien connu des *Brochures illustrées de Propagande Catholique*, répandues aujourd'hui dans tout l'univers chrétien, vient d'éditer à l'occasion des *Étrennes*, pour être distribuée dans les Ecoles, les Catéchismes, et les Missions, une VIE ILLUSTRÉE DE NOTRE SEIGNEUR J.-C.

Cette brochure renferme dans 80 pages, avec 41 illustrations différentes dont un grand nombre sont tout à fait remarquables, toute la vie de Notre Seigneur, d'après le texte même des quatre Evangélistes.

Afin que cette vie, indispensable à connaître et trop peu connue de nos jours, soit mise à la portée de tous, c'est à 20 *centimes* seulement qu'est fixé ce petit livre. Des réductions de prix considérables sont faites par nombre : de 150 à 500 exemplaires : 16 *centimes*.

A Paris, chez Vic et Amat, libraires-éditeurs, 11, rue Cassetie.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ : S. MACAIRE. — L'ŒUVRE DES SÉMINAIRES DIOCÉSAINS : LETTRE DE MONSEIGNEUR A MM. LES CHANOINES LÉVÊQUE ET YCHARD. — Mgr FREPPEL. — L'ANGE DE NOEL. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : FÊTES DE NOEL ; NÉCROLOGIE. — FAITS DIVERS.

AVIS

Nous rappelons à nos correspondants que les copies pour la *Voix* mensuelle sont livrées à l'imprimeur au plus tard le mercredi matin, et celles destinées aux *Suppléments*, le jeudi matin. Il importe que leurs renseignements et manuscrits nous arrivent au moins un jour plus tôt.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 2 janvier. — Saint Macaire l'Égyptien.
L'héroïsme dans la pénitence.

Ce sont les patriarches de la vie religieuse qui ouvrent glorieusement le martyrologe de janvier. Les noms de saint Paul ermite, de saint Antoine, de saint Macaire d'Alexandrie et de notre saint Macaire, dit l'*Ancien* ou l'*Egyptien*, résument en effet toute l'histoire du monachisme au IVe siècle. Comme ses illustres compagnons, Macaire s'enfonce dès sa jeunesse dans les déserts de l'Egypte qu'il transforme en villes immenses, faites de cavernes naturelles, de cellules de feuillage, de chapelles et d'oratoires et qu'il peuple de milliers de moines. Comme eux il est un exemple et un stimulant pour ses frères qui voient réalisée en lui la perfection idéale, objet de leurs désirs et de leurs efforts. Comme eux il conserve, inaltérable, la pureté de ses mœurs.

Une faute pourtant trouble la paix de son âme : encore enfant, et séduit par d'autres camarades, il a dérobé quelques figues et, après soixante ans de pénitence, il pleure encore son larcin et redoute la justice de Dieu. Dans ce remords il faut voir le secret de son héroïque austérité.

A ces mortifications volontaires le Ciel voulut ajouter une épreuve terrible. Une misérable ayant produit contre Macaire la plus infamante accusation, celui-ci renonce à se défendre et s'enferme dans un silence absolu. Ce mutisme est pris pour

un aveu et les gens du village voisin viennent l'arracher à sa cellule, le chargent de pots de terre, le chassent devant eux à coups de pierre et le couvrent d'injures, de malédictions et de sarcasmes. Macaire s'obstine dans son silence et rentre à demi-mort dans sa cellule où il reprend sa vie de travail et de prière. La réhabilitation du héros devait venir, elle se fit éclatante. La coupable reconnut la fausseté de son accusation et la même population, partagée entre la confusion et l'enthousiasme, revint acclamer l'innocence et la patience du saint moine. Mais Macaire, plus humilié de ces hommages que des mauvais traitements, s'enfuit dans la profondeur du désert.

Là, il redouble ses austérités, pèse son pain, mesure son eau, l'eau puante des citernes, passe ses nuits debout contre une muraille, fatigue son corps au travail des nattes et des corbeilles, et plus que jamais abandonne son esprit à la contemplation des vérités éternelles. Il fait plus et, pendant plusieurs années, on le voit se contenter d'un repas par semaine, de l'ombre de sa cellule pour calmer la soif qui le dévore et d'une heure de sommeil par jour.

Une vie si féconde en mérites personnels ne fut pas stérile pour les autres. Aux exemples et aux conseils de saint Macaire plusieurs générations de moines durent leur persévérance. Aujourd'hui encore son souvenir ranime, dans le monde et au fond des cloîtres, les âmes avides de pénitence et les pousse généreusement dans l'étroite voie de la mortification, condition, pour elles, de la suprême perfection et, pour nous, du salut et du relèvement de notre société païenne.

L'ŒUVRE DES SÉMINAIRES DIOCÉSAINS

Lettre de Mgr l'Évêque de Chartres à MM. les chanoines Lévêque et Ychard.

Chers Messieurs,

La première fois que je visitai notre beau petit séminaire de Saint-Cheron, mon impression, vous ne l'avez pas oublié, vénéré Monsieur le Supérieur, fut mêlée de tristesse. Les enfants se trouvaient rassemblés devant nous, à l'extrémité de cette grande salle, et, voyant leur petit nombre, je vous demandai : « Et les autres ?... » Les autres? C'était tout. Alors je

dis que c'était bien là le *pusillus grex* de l'Evangile, le petit troupeau, et d'autant plus cher; et, toutefois cette grande salle, je promis de bientôt la remplir. Les applaudissements redoublés des élèves et des maîtres montrèrent que ces paroles répondaient au plus cher désir de tous. J'espérais en effet, et j'espère plus que jamais, que plusieurs de ceux qui ont entendu ces paroles les verront réalisées; et déjà même notre nombre s'est accru; mais non pas certes dans les proportions désirables et nécessaires.

Hélas ! le beau diocèse de Chartres est encore loin de se suffire; nos paroisses érigées, nos vicariats même sont loin d'être tous pourvus; le ministère est en souffrance : de là pour votre évêque, des embarras d'administration considérables. Trop souvent nous en sommes réduits aux expédients. Et la loi militaire, qui nous prend en ce moment dix de nos jeunes gens, n'est pas faite pour diminuer ces terribles difficultés.

Et cependant le recrutement du clergé, c'est là une œuvre de premier ordre, et qui, plus encore que l'éducation chrétienne de la jeunesse laïque, sollicite nos efforts.

Et, chose étrange et consolante à la fois, aujourd'hui que tant d'obstacles semblent s'opposer à la multiplicité des vocations, ce ne sont pas à proprement parler les vocations qui nous manquent; il s'en présente, et du diocèse et d'ailleurs; ce qui nous fait défaut ce sont les ressources pour accueillir les enfants que l'on nous offre.

La pensée a donc dû me venir, et m'est venue depuis longtemps, de fonder à Chartres une œuvre analogue à celles qui existent dans les diocèses limitrophes d'Orléans et d'Évreux, par exemple, et dans beaucoup d'autres diocèses, et que nous appellerons l'*Œuvre des Séminaires dans le diocèse de Chartres.*

Puis-je espérer que cette œuvre, plus nécessaire encore chez nous que dans les diocèses que je viens de nommer, y réussira aussi bien ? Ce ne serait pas, je pense, de ma part une trop grande présomption; et dans ce cas, ah ! nos chers séminaires ne tarderaient pas à être repeuplés.

On nous présente, disais-je, des élèves : mais ce sont des enfants appartenant pour la plupart à des familles modestes, qui ne peuvent fournir que des pensions minimes, et très insuffisantes. Autrefois nous recevions des allocations annuelles du gouvernement : maintenant que tout est sup-

primé de ce côté, nous sommes réduits, pour compléter ces pensions, à la dure nécessité de nous adresser à la charité de nos diocésains. Nous comptons sur elle, et sur elle uniquement, pour ouvrir à tous les enfants qui viennent à nous la porte de nos séminaires : qu'elle nous seconde comme nous l'espérons, nous qui la connaissons déjà si bien, et les vides que nous déplorons seront bientôt comblés.

Telle est, Messieurs, l'importance de l'œuvre que je vous confie à tous les deux. Quels prêtres aurais-je pu choisir, dans le diocèse, plus autorisés que vous ne l'êtes l'un et l'autre, plus aimés et plus vénérés ; tous deux supérieurs pendant tant d'années, l'un de notre petit séminaire de Nogent, l'autre aujourd'hui encore de notre petit séminaire de Saint-Cheron ; l'un, ayant plus de loisir, et plus particulièrement chargé de la propagande dans tout le diocèse, l'autre plus particulièrement chargé de la feuille qui sera le bulletin de l'œuvre ?

J'ose donc espérer, chers Messieurs, que, grâce à vos efforts combinés, cette *Œuvre des Séminaires*, que je remets entre vos mains, sera comprise également du clergé et des fidèles ; du clergé surtout qui doit être ici notre grand auxiliaire et qui vous aidera efficacement — je l'en adjure, car c'est vraiment son œuvre — à la faire pénétrer dans toutes les familles et jusque dans nos plus humbles villages. Au surplus je ne tarderai pas à adresser au clergé lui-même une lettre plus développée sur cet important sujet.

Veuillez agréer, chers messieurs, mes bien affectueux et dévoués respects en N.-S.

† FRANÇOIS, Évêque de Chartres.

MONSEIGNEUR FREPPEL, ÉVÊQUE D'ANGERS.

Mgr Freppel, évêque d'Angers et député du Finistère, est décédé le mardi, 22 décembre, à l'âge de 64 ans, dans son palais épiscopal. Il avait quitté Paris peu de jours auparavant pour faire à Angers l'ordination de Noël. Bien que sa santé fût depuis quelque temps ébranlée, rien ne faisait prévoir cependant une fin aussi prématurée.

Charles-Emile Freppel, naquit à Obernai (Bas-Rhin), le 1er juillet 1827. Après avoir fait ses études au séminaire de Strasbourg, il fut ordonné prêtre en 1849. L'année suivante, on lui confiait à Paris la chaire de philosophie de l'école des Carmes ; mais l'abbé

Freppel n'occupa que peu de temps ce poste et fut rappelé à Strasbourg par l'évêque de cette ville, qui venait de fonder un collège catholique libre et qui lui en confia la direction.

Mais là non plus le jeune abbé ne demeura pas longtemps; à la suite d'un concours il fut nommé chapelain de l'église Sainte-Geneviève à Paris, conserva trois ans ces fonctions, puis occupa la chaire de théologie à la Sorbonne jusqu'en 1870. Pendant ce temps, en dehors de ses leçons en Sorbonne, il se livra d'une façon remarquable à la prédication; on connaît ses stations de carême, ses panégyriques et oraisons funèbres, ses discours et publications de controverses qui excitèrent l'admiration publique à cette époque.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1868, l'abbé Freppel était promu au siège épiscopal d'Angers en 1870. A la fin de la guerre, il écrivit à l'empereur Guillaume une éloquente lettre pour protester, comme enfant de l'Alsace, contre l'annexion de cette province à la Prusse.

Au mois de juillet 1871, Mgr Freppel se présenta à Paris aux élections pour l'Assemblée nationale, mais il échoua ; il ne devait être élu qu'au mois de juin 1880 par le département du Finistère.

A la Chambre des Députés quelles luttes ardentes ne soutint-il pas pour la défense des droits de l'Eglise et pour les vrais intérêts de la France? Dans ce double but il y prononça plus de cent vingt discours...

On sait que ses adversaires comme ses amis politiques ont rendu un hommage unanime à ce savant et puissant orateur dont la disparition est, de l'avis de tous, une grande perte pour la tribune française.

Parmi les précieux témoignages rendus de toutes parts à l'immense talent et aux vertus de Mgr Freppel, nous aimons à citer aujourd'hui une partie de la lettre de M. le comte de Mun au secrétaire du Prélat.

Après avoir dit les connaissances si étendues et si variées de Monseigneur d'Angers ainsi que son courage dans la défense de la vérité, M. de Mun signale ainsi le grand côté de cette figure épiscopale.

« Tandis que s'accomplissait contre l'Église l'œuvre néfaste de ces dix dernières années, il s'est tenu constamment sur la brèche, disputant chaque position pied à pied, au prix d'une lutte acharnée : et c'est sur cette brèche qu'il est mort !

» A la fin des douloureuses séances des 11 et 12 décembre, comme je le voyais épuisé, à demi-courbé, la souffrance, presque la mort, sur le visage, et s'apprêtant cependant à prendre la parole à une heure où il était évident que la Chambre énervée ne voudrait pas l'entendre, je le pressais de s'épargner cettte fatigue, et

je n'oublierai jamais de quel ton, de quel accent ému par le sentiment du devoir accepté, il me répondit : « Il faut que je parle quand même! Je dois faire ce discours, je le dois pour l'Eglise et pour le clergé. » Et à un autre, qui s'effrayait aussi, et lui parlait de sa santé, des conseils de son médecin, il disait, le pied sur les marches de la tribune : « Sans doute, cela me fatiguera beaucoup, mais il le faut ; quand je devrais mourir dans les huit jours, il faut que je parle ! » C'était le 12, et il est mort le 22 ! Dans l'intervalle, le 17, je crois, il était encore à son poste, et, surpris par la nouvelle d'une proposition sur la comptabilité des fabriques, qu'on allait joindre à la loi de finances, il trouva encore la force de parler. Cinq jours après, il n'était plus ! Voilà sa dernière leçon et c'est par là, plus encore que par son éloquence, par son savoir, par la puissance irrésistible de sa dialectique, par toutes les qualités de son esprit, qu'il est et qu'il restera grand. C'était vraiment un prêtre et un évêque : *Ecce sacerdos magnus !*

» Mais encore, sont-ce là des vertus que tout le monde lui connaissait : il en avait d'autres et de plus cachées. C'est aux petits et aux humbles qu'il faudrait demander d'en livrer le secret : c'est dans ses œuvres intimes qu'il faut le chercher.

» J'ai vu, le jour de sa mort, des hommes de service de la Chambre me parler de lui, les yeux pleins de larmes, et, depuis, j'ai reçu des confidences que je ne dois pas trahir, mais dont je puis dire qu'elles sont le plus éloquent témoignage de sa bonté et de sa charité. »

Les obsèques, célébrées à Angers le 29, ont donné lieu à une éclatante manifestation de deuil et de respectueux attachement à Mgr Freppel. Parmi les prélats présents se trouvait notre évêque, Mgr Lagrange, intime ami du vénéré défunt.

L'ANGE DE NOEL (1)

— Père, j'ai peur. Entends-tu le vent mugir et la neige fouetter les vitres de la chambre ?

— Dors, ma chérie, dors; demain le temps s'éclaircira et la tempête ira loin.

— Je ne puis dormir, père, je souffre trop.

Ces paroles furent un coup pour le père; il prit la petite main de l'enfant qu'il pressa contre ses lèvres, et courba la tête pour lui dérober sa douleur.

(1) Tiré (en l'abrégeant) de la *Première Corbeille d'histoires*, du pieux abbé Alègre. Composé de 5 vol. in-8°, cet ouvrage convient admirablement à la jeunesse chrétienne.

Hélas ! depuis bien des nuits la petite Angèle ne dormait plus. Une maladie de langueur, qu'elle avait héritée de sa mère, la tenait clouée sur son lit de douleur. Une toux déchirante soulevait à chaque instant sa poitrine pendant que la sueur inondait son gracieux visage.

Pauvre enfant ! Pauvre père surtout ! il n'avait plus qu'Angèle au monde. Comme il l'aimait ! Comme il l'entourait de soins affectueux ! Le cœur de la mère, partie pour un monde meilleur, semblait être confondu avec le sien pour chérir davantage cette enfant. Il avait appelé à son aide les princes de la science; il avait même dit à l'un d'eux, plus en renom que les autres : « Sauvez ma fille, et la moitié de ma fortune est à vous. » Le médecin s'était incliné en signe de reconnaissance, mais il n'avait pu sauver l'enfant.

Depuis quelques jours le mal paraissait grandir encore; les joues pâles d'Angèle prenaient parfois des teintes livides, présages mystérieux d'une mort prochaine. Son père ne la quittait plus. Il avait abandonné toutes les préoccupations de la vie ; il ne songeait qu'à une seule chose : retarder l'instant fatal de quelques heures. Oh ! il était bien malheureux, le pauvre père ; car il lui manquait la suprême consolation que la bonté divine ménage aux infortunés : il lui manquait la foi.

Depuis de longues années, il avait oublié le chemin de l'église ; tout entier au monde et à ses pompes, il avait glissé du doute à la négation absolue. La politique haineuse à laquelle il avait voué son talent, avait arraché de son cœur les dernières fibres religieuses qui s'y trouvaient encore.

Et cependant, il était entré dans l'âge mûr ; sa jeune femme lui avait été enlevée par une mort prématurée toute remplie d'espérance et de foi ; mais ce spectacle si touchant n'avait pu réveiller en lui les sentiments éteints.

Et voilà que le Dieu de sa jeunesse, celui qu'une mère chrétienne lui avait appris à servir, à aimer, se rappelait de nouveau à sa mémoire, en venant lui demander son enfant.... Après un assez long silence entre la petite malade et son père, la pendule sonna onze heures. Alors dans l'air une grande voix domina la tempête : les cloches de l'église voisine sonnèrent à toute volée pour annoncer le sublime événement de cette nuit. *Noël!* chantaient les cloches: *Noël !* « Chrétiens, réveillez-vous et accourez au pied de la crèche de l'Enfant-Dieu. »

Le céleste écho était entendu, et des chrétiens se rendaient en foule à ce joyeux appel pour assister à la messe de minuit. Angèle soupira et regarda son père longuement avec une tendresse infinie. — Entends-tu, père ? murmura-t-elle. — Oui, fille bien-aimée,

ces cloches t'empêchent de dormir. — Oh ! ce n'est pas cela. Et l'enfant mit la main sur sa poitrine qu'un feu interne dévorait. Elle reprit bientôt : — L'an passé, maman s'était levée de bonne heure ; elle se rendit à l'église avec Thérèse, qui me portait dans ses bras... O père, que c'était beau ! Il y avait tant de monde, tant de fleurs, tant de lumières !... Maman me montra un petit enfant couché sur la paille ; il me regarda en souriant ; je l'aimai tout de suite... Oh ! je voudrais bien le revoir encore ! — C'est impossible ma chérie ; n'entends-tu pas au dehors la neige tourbillonner sous l'aquilon ? — Il neigeait aussi l'année dernière. — Oui, mais tu ne souffrais pas. — C'est vrai, dit Angèle tristement ; après une petite pause, elle reprit : — Père, je voudrais bien savoir si l'Enfant Jésus est encore à l'église cette année. — Certainement, il y est encore. — Comment le sais-tu ? — Mais, dit le père, il y est sans doute tous les ans. — L'y as-tu déjà vu ? Oui, répondit-il, mais il y a déjà longtemps. — Ah ! si tu voulais, continua Angèle en joignant ses petites mains, y aller cette année pour me dire si l'Enfant Jésus est encore là sur la paille, s'il y a encore de belles fleurs alentour et tant de lumières, de lumières. — Mais je ne puis te quitter, ma bien-aimée ; qui veillerait sur toi ? — Tu appelleras Thérèse, dit l'enfant d'une voix suppliante. — Eh bien ! reprit le père avec hésitation, j'irai pour te faire plaisir, mais lorsqu'il fera jour. Angèle baissa sa tête, et une larme brillante tomba sur sa joue. — Enfant gâtée, reprit son père en la couvrant de baisers, tu veux donc que je te quitte sur-le-champ ? — Oui, mais pour aller à l'église seulement, dit-elle à travers ses larmes.

Le père crut à un caprice d'enfant, il sonna ; Thérèse accourut anxieuse. — Restez avec Angèle, dit-il brièvement, je ne tarderai pas à revenir. — Que tu es bon, dit l'enfant toute joyeuse ; que tu es bon ! Thérèse s'assit au chevet du lit et Angèle ferma doucement les yeux.

Un quart d'heure après, M. de B... entrait dans l'église de Jésus remplie d'une foule pieuse et recueillie. Le père d'Angèle, la tête haute, perça les rangs pressés et monta jusqu'à l'entrée du chœur où la crèche était dressée au milieu d'un parterre de fleurs tel que l'enfant lui en avait fait le doux tableau. L'auguste sacrifice était commencé : M. de B... fit un mouvement pour sortir, mais, le peuple lui fermant le passage, il dut rester à sa place. En ce moment, un prêtre quitta l'autel et vint se mettre sur le seuil du chœur. Le ministre de Dieu fit un signe de croix et, d'une voix que l'émotion faisait vibrer, il commença par ces paroles sa touchante allocution : « *O vous tous qui souffrez, venez et je vous soulagerai* ». Le père d'Angèle demeurait immobile, — savourant en quelque sorte les consolations suprêmes que le prêtre lui appor-

tait de la part du divin Enfant. Et lorsqu'il eut fini de parler, M. de B... mit sa tête dans ses mains, et demeura tout abîmé dans ses réflexions. Le souvenir de sa pieuse mère, de son angélique épouse, celui des jours heureux où lui aussi prenait sa part en cette belle fête au banquet eucharistique, enfin la pensée d'Angèle qui s'éteignait doucement, envahissaient son âme et la plongeaient dans un océan de douleur.

Cependant M. de B... finit par relever la tête. L'église était presque vide, le gaz était éteint ; seule la petite crèche apparaissait comme un de ces phares qui indique le port au nautonier en détresse.

Se trouvant seul, le père d'Angèle s'avança jusqu'à la grille de communion et, s'agenouillant : « O Dieu, dit-il, Dieu que j'ai cessé de servir depuis longtemps, rends-moi ma fille et je suis à toi pour toujours. »

En disant ces mots, un torrent de larmes s'échappa de ses yeux. Enfin, il sortit. Sous le porche, il trouva une mendiante à laquelle il donna une généreuse aumône et retourna chez lui. Thérèse vint lui ouvrir la porte. — Comment va Angèle ? lui demanda-t-il aussitôt. — Elle a dormi depuis votre départ ; elle vient seulement de s'éveiller. — Je suis resté trop longtemps, dit M. de B... en embrassant sa chère enfant. — Non, père, répondit celle-ci d'un air radieux, c'était si beau ! si beau ! — Mais oui, le petit enfant était là. — Je le sais, dit Angèle, et encore plus mignon qu'à l'ordinaire. — Comment le sais-tu ? — Parce que je suis allée à l'église avec toi... Elle a le délire, pensa le pauvre père, tout en lui disant de se calmer. — Je suis calme, reprit l'enfant, écoute-moi seulement et tu me diras si tout ce que je te raconterai est vrai. Et la voilà qui fait un récit exact de tout ce qui s'est passé à l'église, de tout ce qu'il a ressenti intérieurement, lui rapportant textuellement la promesse qu'il avait formulée de revenir au bon Dieu si elle guérissait. Dans son sommeil extatique *elle avait tout compris, tout vu,* même l'aumône faite à la mendiante ; de plus, elle ajouta : — l'Enfant Jésus t'a fait une réponse que tu n'avais pas l'air d'entendre. — Qu'a-t-il pu me dire ? s'écria M. de B... avec une sorte d'égarement. — Il a dit : *Reviens d'abord à moi.*

A ces paroles, M. de B... se laissa tomber à genoux, auprès de la sainte enfant, dans une émotion indescriptible.

Le jour même il se rendit à l'église pour se confesser, et, le jour de Saint Jean, l'apôtre du divin amour, il s'approcha de la sainte table avec une ferveur qui édifia tous les assistants.

A partir de ce jour, la santé d'Angèle alla toujours en s'améliorant, et un mois ne s'était pas écoulé que celle qui avait été pour son père l'*Ange visible de Noël* venait avec lui remercier le divin Enfant de la crèche de son entier rétablissement. C. de C...

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

La lettre épiscopale qu'on a lue plus haut, annonce une feuille destinée à être le bulletin de l'œuvre des Séminaires diocésains. Nos lecteurs auront bien compris sans doute qu'il s'agit d'une publication spéciale, différente de la *Voix* et de ses *Suppléments*. Quant à nous, nous n'avons rien à changer au programme bien connu de notre Revue, organe et propriété de l'Œuvre des Clercs qui continueront à être soutenus, jusqu'au sacerdoce, par les offrandes de nos abonnés, des associés de l'Archiconfrérie de Notre-Dame-Sous-Terre.

— Les fêtes de Noël ont eu toujours et partout beaucoup de charme pour les chrétiens. Célébrées dans une cathédrale avec l'appareil imposant des rites pontificaux et l'assistance ordinaire aux grandes solennités, elles ont une grâce et une majesté au-dessus de toute expression. Il en a été ainsi dans la cathédrale de Chartres : malgré le mauvais temps, l'affluence était considérable ; nous n'avons plus besoin d'insister sur la beauté des cérémonies ; qui de nos lecteurs ne les a pas vues maintes fois et n'aime à les revoir ? Quant au chant, il a paru plaire à la généralité des auditeurs, à cause du caractère des mélodies choisies pour ce jour-là ; les airs de Noël ont été dits et redits, à l'orgue avec divers encadrements harmoniques, au lutrin dans un tissú de mélodies populaires habilement composé sous le nom de messe des Mages, par A. Pilot, maître de chapelle à Paris ; le soir, l'*Adeste* et le *Missum* de Lefébure ramenaient encore les chants qui rappellent Bethléem.

Entre vêpres et complies, M. l'abbé Le Bel, licencié ès-lettres, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou, a expliqué dans une belle instruction les leçons de la paix annoncées par les anges à la crèche : Guerre au péché ; fruit : la paix avec Dieu. — Guerre aux convoitises ; fruit : la paix avec soi-même. — Guerre à l'égoïsme ; fruit : la paix avec le prochain ; tels ont été les trois points de cet éloquent discours.

— La quête pour le Denier de Saint-Pierre, le jour de Noël, était l'occasion de nouvelles preuves d'attachement filial au Pape. Il importe que ces preuves se renouvellent souvent. Que deviendrait l'administration pontificale sans les subsides quotidiens de la charité des catholiques ?

— La fête des Saints-Innocents, le 28, a été célébrée au chœur capitulaire par les 80 enfants de chœur de la Maîtrise, richement costumés et rivalisant de zèle pour le chant et les cérémonies.

Monseigneur, obligé à une absence pour le voyage d'Angers où l'appelaient les obsèques de Monseigneur Freppel, avait exprimé son regret de ne pouvoir assister, comme le fait son Chapitre, à cette fête patronale des jeunes clercs. C'est surtout au salut solennel, dans la Crypte, que les fidèles sont venus unir leurs prières à celles des enfants de chœur. Le prédicateur, M. l'abbé Romet, vicaire de La Bazoche-Gouet, ancien élève de la Maîtrise, a su vivement intéresser les uns et les autres, en exhortant les clercs de Notre-Dame, ses jeunes frères, à se montrer dignes du patronage des Saints-Innocents, vierges et martyrs, ce qu'ils feront par la pratique de la pureté et de la charité, vertus du noviciat sacerdotal et du sacerdoce.

NÉCROLOGIE. — **M. l'abbé Lambert**, ancien curé de Mainvilliers, est décédé dans cette paroisse, le samedi 26 décembre, à l'âge de 92 ans et onze mois, muni des Sacrements de l'Eglise. Ses funérailles ont eu lieu le 28. Il a gouverné la paroisse de Mainvilliers du 15 février 1825 au 30 septembre 1873.

Le 29, nous avons également appris la mort d'un autre prêtre, religieux dominicain bien connu à Chartres pour ses prédications du Rosaire et du mois de Marie. Nous voulons parler du R. P. De Baecque, décédé, après une courte maladie, au couvent de Flavigny. Il a toujours montré une grande dévotion à N.-D. de Chartres.

Nous recommandons aux prières ces deux prêtres défunts.

FAITS DIVERS

Procès canonique sur la vie, les vertus et les miracles de Dom Bosco. — *Le Bulletin Salésien* annonce que le cardinal-archevêque de Turin a commencé, avec l'approbation unanime des évêques des provinces de Turin et de Verceil, le procès canonique touchant la vie, les vertus et les miracles du serviteur de Dieu dom Bosco, afin de préparer ainsi l'introduction en cour de Rome de la cause de sa béatification.

D'autre part, dom Rua, supérieur général de la Société salésienne, a confié à l'un des plus anciens enfants de dom Bosco, son secrétaire, le soin de composer une vie complète du vénéré fondateur.

Le clergé allemand et la politique. — Il y a actuellement en Allemagne environ 50 ecclésiastiques qui appartiennent aux parlements de l'empire, dont 23 au Reichstag. — *Cinquante députés prêtres* dans un pays dont les deux tiers de la population sont protestants. — Aussi le Kulturkamf a-t-il pris fin.

La vraie institutrice. — Oh! vraiment j'approuve fort que vous soyez maîtresse d'école. Dieu vous en saura bon gré, car il aime les petits enfants; et, comme je le disais l'autre jour au catéchisme pour exciter nos dames à prendre soin des petites filles, les anges des enfants aiment d'un amour particulier ceux qui les élèvent dans la crainte de Dieu, et qui instillent dans leurs tendres cœurs la sainte dévotion, comme, au contraire, Notre-Seigneur menace ceux qui scandalisent les petits de la vengeance de leurs anges.

(S. François de Sales.)

Le règne de l'égalité. — Le gouvernement a autorisé le syndicat de la presse marseillaise à faire sa tombola annuelle. Nous en sommes heureux, l'œuvre du syndicat est digne d'intérêt. Mais pourquoi s'obstiner á refuser la même autorisation aux *conférences de Saint-Vincent de Paul* dont les bienfaits sont autrement étendus? Autre fait : la ville a accordé *gratuitement* aux artistes marseillais le jardin de la Bourse pour y élever les salles de leur exposition. Quand les *conférences* étaient autorisées à faire leur loterie, elles payaient *huit cents francs*, aux allées de Meilhan, la place de leur salle d'exposition, construction beaucoup plus petite — et, pour le dire en passant, beaucoup plus élégante — que celle des artistes.

— Sous ce titre « Avis aux jeunes prêtres », nous lisons dans la *Semaine religieuse de Nevers* :

« Depuis quelque temps un individu, se disant agent d'une « Caisse d'épargne des retraites », parcourt certains départements, s'adresse spécialement aux jeunes ecclésiastiques.

Tout en faisant miroiter les prétendus avantages de la société, il presse les prêtres, auxquels il se garde bien de montrer en entier les statuts de la susdite société, de signer certains papiers qui, prétend-il, n'engagent absolument à rien, mais donnent seulement droit à verser à la société ce que l'on veut et à recevoir les intérêts des sommes versées.

Ces paroles sont en contradiction formelle avec les statuts, et parmi ces papiers il en est un qui est plié en deux et qu'il donne à signer ainsi plié.

C'est purement et simplement une traite en blanc, et l'on est toujours surpris, quinze jours ou un mois après, de recevoir cette traite au nom de cet individu.

Que les professeurs et les vicaires, car c'est à eux que s'adresse tout particulièrement cet agent, se tiennent sur les gardes, c'est le conseil que je leur donne.

Un des volés. »

— Le Comité du pèlerinage populaire de pénitence à Jérusalem

nous prie d'annoncer à nos lecteurs que le onzième pèlerinage est en train de s'organiser : départ de Marseille, à bord du *Poitou*, le 27 avril 1892, avec escale à Alexandrie et au Caire ; retour le 14 juin.

Persécution fiscale. — Une communauté de Blois a payé en 1890 à l'Enregistrement 6,000 francs de droits d'accroissement. Presque une année de revenus. Actuellement on lui réclame un supplément de 4,000 francs, sous prétexte, que le couvent et la chapelle n'ont pas été estimés d'un *revenu* assez élevé.

La communauté a assigné la régie en restitution des 6,000 francs payés.

La *Providence* de Gap, vient de voir ses loyers saisis, pour une réclamation de 10,000 fr. que lui fait l'Enregistrement.

— Les Ursulines de Mortain ont reçu contrainte pour une somme énorme qui leur est réclamée. Pourquoi se mêlent-elles d'instruire et de nourrir les jeunes filles pauvres !

— A une autre Communauté un receveur de l'Enregistrement réclame 350 francs pour un mobilier de 369 francs. Il promet d'appuyer une demande en remise, *si on s'exécute immédiatement*, 5 décembre 1891.

— N'est-ce pas absolument odieux et que fait le gouvernement, après avoir reconnu qu'il devait proposer des modifications à la loi, si des effets injustes se produisaient ?...

L'Aumonier des Lépreux. — Dans une lettre écrite par le R. P. de Lasplanes, de Toulouse, religieux dominicain, aumônier des lépreux à l'Equateur, nous lisons les lignes suivantes :

« Je suis occupé à me bâtir une toute petite maisonnette, qui touche d'un côté au clos des lépreux, de l'autre au cimetière, où je vais planter une grande croix dont la vue me fortifiera ; à ses pieds, je choisirai ma future sépulture.

» Cette cellule a trois mètres de long sur deux mètres et demi de large, avec la terre battue pour plancher.

» J'ai perdu deux de mes pauvres malades en peu de temps : l'un, ayant le gosier attaqué par l'affreuse contagion, ne pouvait plus ni parler ni avaler ; il est mort comme un vrai saint.

» C'est donc ici que je compte finir mes jours, puisque je serai peut-être désormais incapable, soit de retourner en Europe, soit de rentrer dans les missions de l'Equateur, ministère qui exige des forces que je n'ai plus et que je sais bien ne jamais devoir recouvrer. »

Ainsi, c'est un dévouement religieux et français qui se consacre, si loin de la patrie, aux pauvres lépreux, les console durant la vie, les absout à l'heure de la mort et les endort doucement dans les

bras du Seigneur. Quand un libre-penseur fera de telles choses, nous ne manquerons pas de les publier. (*Semaine de Dijon*).

Paris. — Le ministre de l'Instruction publique, M. Léon Bourgeois, obéissant à sa haine de sectaire radical franc-maçon, vient par une toute récente circulaire d'interdire aux instituteurs et institutrices laïques de faire réciter le catéchisme, sous prétexte qu'on y a introduit deux chapitres qui ne sont pas du goût de Messieurs les radicaux. Les chapitres incriminés sont : 1° *Devoir des parents ;* 2° *Devoir du citoyen.*

Rome, le 28 décembre 1891. — On vient de procéder à la translation solennelle des restes du Pape Innocent III dans le tombeau que lui a fait élever sa sainteté Léon XIII, à la basilique de Latran. On affirme que Léon XIII a manifesté le désir d'être inhumé auprès de lui.

— Le mercredi 23 décembre, Notre Saint Père le Pape a reçu à l'occasion des fêtes de Noël les vœux du Sacré Collège. Le cardinal Monaco La Valletta, en qualité de doyen, a prononcé le discours auquel a répondu le Souverain Pontife.

La religion commode. — A Birmingham, dans une des principales églises, un téléphone, nommé *Sermonophone*, a été placé dans la chaire devant le prédicateur. Par le moyen d'un fil électrique les fidèles peuvent entendre le sermon de leur pasteur à domicile sans même sortir de leur lit. Ils peuvent même compter les personnes enrhumées et compatir à leur indisposition. Sous peu les pasteurs n'auront plus la peine de se lever eux aussi, il leur suffit de placer le téléphone à leur chevet, cela ne saurait tarder. En attendant qu'ils suppriment l'Evangile, ce qui est un fait accompli pour un grand nombre, il faut avouer qu'ils ont trouvé le moyen de débarrasser le chemin du ciel des ronces et des épines qui le bordent.

Naples. — Le congrès eucharistique de Naples a décidé de présenter deux pétitions au souverain Pontife : l'une, proposée par Mgr Sallua, le pieux et savant assesseur du saint-office, a pour objet d'obtenir que l'octave de la Fête-Dieu soit célébrée avec la même solennité que celle de Pâques et de la Pentecôte ; l'autre, proposée par Mgr Galante, chanoine de l'église métropolitaine de Naples, sollicite pour l'Église universelle, le privilège dont jouit le clergé espagnol, à savoir de célébrer trois messes le 2 novembre, à la commémoration des défunts.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

3e Année des Suppl. N° 2.

SAMEDI 9 JANVIER 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE JANVIER)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 10 janvier, 1er Dimanche après l'Epiphanie. — *Solennité* de l'Epiphanie, messe *Ecce advenit.* — A 9 h. Messe de paroisse. — A 10 h. 1/2, office capitulaire ; Monseigneur tiendra chapelle ; procession et tierce avant la messe. — Quête pour l'œuvre antiesclavagiste. — Le Jeudi, 14, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice. — Le samedi, à 4 heures; salut à l'autel du St.-Cœur de Marie.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 10 janvier, les offices aux heures ordinaires. — Le Vendredi 15, à 8 heures du soir, Chemin de la Croix.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, *Solennité de l'Epiphanie*, les offices aux heures ordinaires.

Le soir, aux Vêpres, réunion de l'Archiconfrérie et des Enfants de Marie ; allocution, procession. — Offrande de l'or, de l'encens et de la myrrhe à l'Enfant Jésus, et salut du T.-S. Sacrement.

BIBLIOGRAPHIE

Les Feuilles d'or, publication miniature de bonnes pensées, honorée de l'approbation de Mgr l'archevêque d'Albi, paraissent tous les 3 mois par 12 feuilles séparées. C'est à la fois une bien édifiante lecture et un excellent moyen de propagande. — Prix de l'abonnement, 1 franc.

La collection complète des Feuilles d'or, en 12 volumes ou en feuilles séparées, 11 francs *franco.* — Chaque volume se vend séparément 1 fr.

S'adresser au Directeur des *Feuilles d'or*, à Albi (Tarn); à M. Delhomme, éditeur, 13, rue de l'Abbaye, à Paris, ou à M. Bretnacher, 6, rue de Mézières, à Paris.

La vérité sur la laïcisation de l'enseignement primaire, par Alfred Perrin, brochure de propagande, in-8° de 24 pages. — Prix 0 fr. 15. — Par poste, 0 fr. 20, remises sur fortes commandes.

En vente : à Avranches, au bureau de l'*Avranchin*, rue des Fossés, 4 et 6; à Paris, chez Bloud-Barral, éditeur, 4, rue Madame.

Cette brochure populaire, toute d'actualité, a été écrite en gros caractères et dans un style simple, afin que tout le monde pût la lire et la mieux comprendre.

L'auteur, publiciste bien connu, s'est efforcé d'y démontrer : 1° Ce qu'est la laïcisation des écoles ; 2° quelles sont ses sources ; 3° quels sont ses résultats ; 4° les devoirs qu'elle impose à tous les catholiques à l'heure présente. C'est une brochure à répandre, comme étant le contre-poison de la laïcisation maçonnique.

N° 2. 9 Janvier 1892.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ : LE B. PHILIPPE BERRUYER. — *Salve puer.* — NÉCROLOGIE : SŒUR MARIE SÉRAPHINE ; M. L'ABBÉ GROSSIN ET M. L'ABBÉ DELPUECH. — UNE FÊTE DES ROIS SOUS LA TERREUR. — RÉCEPTIONS DU JOUR DE L'AN. — SOUVENIRS DE N.-D. DE CHARTRES AU CANADA. — LE CLERGÉ ET LA SCIENCE. — FAITS DIVERS.

AVIS

Prière à MM. les Curés, aux zélateurs et aux zélatrices de la Propagation de la foi et de la Sainte-Enfance, qui n'ont pas encore adressé leurs cotisations au Secrétariat de l'Evêché, de le faire au plus tôt : la limite du délai pour l'envoi des offrandes à Paris est fixée au 20 janvier.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 9 Janvier. — Le B. Philippe Berruyer archevêque de Bourges.
Les lois fondamentales de la prédication.

Le B. Philippe Berruyer, né dans la Touraine, vers la fin du XII[e] siècle, fut successivement chanoine de saint Gatien, archidiacre de la basilique de Tours, évêque d'Orléans (1221), et archevêque de Bourges (1236). Il mourut le 9 janvier 1260.

Comme tous les anciens hagiographes, les historiens qui ont raconté en détail les vertus privées de ce prélat nous laissent seulement soupçonner l'influence considérable qu'il exerça sur ses contemporains.

Cette influence, il la dut surtout, ce semble, à ses prédications.

Philippe fut en effet l'homme le plus éloquent de son siècle. Dès sa jeunesse sacerdotale il s'appliqua à la prédication. On le voyait parcourir les villes et les campagnes, prêchant jusqu'à trois et quatre fois par jour, ne se lassant jamais et ne lassant pas davantage ses auditeurs qui le suivaient dans toutes les églises où il devait prendre la parole. Encouragé par ces essais, il fit de la prédication son grand moyen d'apostolat. Une fois évêque, il établit dans son diocèse les frères prêcheurs de saint Dominique, s'entoure de prêtres saints et savants et leur confie l'instruction de ses ouailles. Et pour donner l'exemple à cette légion d'apôtres, il ne cesse de parcourir les paroisses de son territoire et de servir à tous, au

risque de sa santé, la parole du salut. Les fidèles toujours empressés à l'entendre ne pouvaient cacher leur admiration. Ils l'entouraient, baisaient le bord de sa robe, présentaient leurs petits enfants à ses bénédictions, recueillaient avec piété la poussière qu'il avait foulée et donnaient de merveilleux fruits de repentir et de conversion.

On ne peut que regretter l'absence de tout monument d'une si féconde éloquence. Philippe se souciait peu de sa gloire littéraire. Mais à défaut de modèles, il nous a laissé, dans sa vie, les principes de sa prédication.

Trois mots, trois vertus, les résument : l'humilité, la mortification et la charité. Dépouillé de tout intérêt personnel, ennemi des éloges du monde, Philippe restait humble, malgré ses succès. Et cela, afin de ne pas gêner l'action de la grâce dont il se considérait l'instrument et le canal. — Par son esprit de pénitence, il voulait calmer la justice de Dieu et satisfaire pour ses péchés et pour ceux de son peuple. Ce besoin d'expiation le portait à de tels excès que, plus d'une fois, sa santé fut compromise. Souvent, mais vainement, ses médecins le supplièrent de reporter sur lui-même la compassion qu'il avait si grande pour les autres. Contre lui on recourut à l'intervention du pape ; et il ne fallut rien moins que l'ordre d'Innocent IV pour l'obliger à mettre un terme à ses meurtrières austérités.

Son inépuisable charité lui gagnait d'avance et gagnait à Dieu les cœurs de ses auditeurs. Aucun nécessiteux n'essuya un refus de sa part. Un jour d'hiver, sur une route déserte, accompagné de son serviteur, il fait la rencontre d'un pauvre à demi nu. Le saint n'avait rien sur lui ; mais la charité le rendant ingénieux, il s'écarte, dépouille ses habits de dessous et vient joyeusement en revêtir le pauvre de J.-C. Un second misérable s'étant présenté sur la même route, le B., à bout de ressources, a recours à son serviteur ; il le supplie de se dépouiller à son tour, avec promesse de lui payer au double le vêtement sacrifié. Le serviteur était digne du maître et le mendiant s'en alla chaudement vêtu. — Ainsi la charité du pontife ne connaissait pas de bornes ; pour s'en défendre, les intendants avaient à livrer à leur maître de véritables batailles et lui disputaient, pièce à pièce, les meubles de son palais, les vêtements de sa garde-robe et les toiles de sa lingerie. Encore

le B., par des remontrances indignées ou par de pieuses supplications, savait-il vaincre leur résistance et les rendre complices de ses libéralités.

A un apôtre qui ne savait pas plus compter, Dieu donna, sans mesure, ses grâces, ses miracles et son action sur les âmes. Et nous commençons à comprendre, après de tels faits, qu'appuyée sur de pareils principes son éloquence dût en effet être irrésistible.

SALVE PUER

Pour nous Jésus dans une étable
Veut naître au milieu de l'hiver.
Dans ce réduit qu'il est aimable !
Salve puer.

Marie avec Joseph contemple
Son nouveau-né, beau comme un lys.
Cette étable devient un temple.
Salve puer amabilis.

Des cieux les phalanges sans nombre
Entonnent un joyeux concert,
Et l'on entend dans la nuit sombre :
Salve puer.

Ravis par le chant admirable
Du *Gloria in excelsis*,
Les bergers s'en vont vers l'étable :
Salve puer amabilis.

Marie accueille avec tendresse
Ces prémices de l'univers ;
D'un regard Jésus les caresse.
Salve puer.

Auprès de la crèche où repose
Le Dieu des humbles, des petits,
Leur bouche ne sait qu'une chose ;
Salve puer amabilis.

L'un d'eux sur son pipeau rustique
Veut entonner son plus bel air,
Et l'écho redit ce cantique :
Salve puer.

Joseph, approuvant de la tête,
Dit : « C'est fort bien, mon ami, bis! »
L'autre reprend sur sa musette :
Salve puer amabilis.

Les Mages, guidés par l'étoile,
Viennent du fond de leur désert,
Pleins de foi, quand l'astre se voile.
Salve puer.

Ils offrent l'or, l'encens, la myrrhe,
Et les perles et les rubis ;
Mais c'est la crèche qu'on admire.
Salve puer amabilis.

Nous, que Jésus par sa naissance,
A retirés du noir enfer,
Disons avec reconnaissance :
Salve puer.

Un jour, si sa bonté nous donne
Une place en son paradis,
Nous dirons aux pieds de son trône :
Salve puer amabilis.

M. L.

NÉCROLOGIE.

Nous recommandons aux pieux suffrages de nos lecteurs les défunts suivants :

M. l'abbé Grossin. — Nous venons d'apprendre la mort de M. l'abbé Grossin, curé de Boullay-les-deux-Eglises. M. Grossin (Pierre-Claude), né le 18 juillet 1809, à Saint-Sauveur, ordonné prêtre le 25 mai 1834 et installé à Boullay-les-deux-Eglises le 29 mai suivant, a donc administré cette paroisse près de cinquante-huit ans. Il a bien des droits au souvenir de ses paroissiens ; qu'ils lui donnent large part à leurs prières.

M. l'abbé Delpuech, chanoine honoraire, curé d'Arrou, est décédé le 6 janvier, à l'âge de 74 ans. L'inhumation a été fixée au samedi, 9. Depuis longtemps la maladie l'empêchait de remplir ses fonctions pastorales et c'était pour lui une souffrance de plus. Sa mort, comme sa vie, a été, nous écrit-on, celle d'un saint prêtre.

Sœur Marie-Séraphine. — Le samedi, 2 janvier, une quinzaine d'ecclésiastiques, plusieurs religieuses de différents instituts et d'autres personnes de Chartres ont été se joindre aux Petites-Sœurs

des Pauvres et à leurs pensionnaires dans la chapelle de leur établissement, pour une petite cérémonie funèbre. Nous rendions les derniers devoirs à la vénérée supérieure.

La bonne Mère Marie-Séraphine (Charlotte Lemoine) était décédée le 31 décembre, munie des sacrements de l'Eglise, à l'âge de 61 ans, dont 37 de profession religieuse. Elle avait succombé à une maladie de cœur. Cette mort a causé un deuil profond dans la communauté qu'elle gouvernait depuis plus de sept ans, dans l'asile qui a vu tant de vieillards vivre paisibles et mourir en chrétiens, sous ses yeux ; et aussi parmi les personnes charitables de la ville qui s'intéressent habituellement à la subsistance des Petites-Sœurs et de leurs pauvres.

Mère Marie-Séraphine, originaire de la Haute-Saône, était entrée jeune au noviciat de Besançon ; sa vie religieuse s'est écoulée depuis en divers asiles qui l'ont eue soit comme supérieure, soit comme assistante ; partout on vit en elle le modèle de la régularité, du zèle pieux, du dévouement aimable qui distinguent une Sœur de charité. Que de bien opéré dans le cours d'une pareille existence ? Par conséquent quelle récompense au ciel ! Elle répondait fidèlement à sa vocation. Et l'on sait quelle est la vocation des Petites-Sœurs des pauvres : Vivre en religieuses et en servantes de l'indigence au milieu de vieillards sans ressources qu'elles soignent jusqu'à la mort. En 1840, la petite ville de Saint-Servan voyait deux jeunes filles se vouer à cet héroïsme ; c'était le commencement de l'institut. Dieu l'a béni ; quarante ans plus tard, en 1880, au lieu des deux fondatrices de Saint-Servan, la congrégation, dont la maison-mère est à Saint-Pern, comptait 2,685 membres répartis en 160 maisons dont 93 en France, et soignant 20,000 vieillards dont 13,000 dans leur patrie et 7,000 à l'étranger.

Et depuis onze ans le nombre des Petites-Sœurs et de leurs établissements s'est encore accru. Voilà une des merveilles qui nous font espérer en la miséricorde divine pour notre pays.

UNE FÊTE DES ROIS SOUS LA TERREUR

On était à cette époque néfaste de la Révolution de 1793, où le sang des prêtres, des religieuses, des nobles coulait à flots sur les échafauds, ce qui jetait les âmes honnêtes dans un sinistre effroi. Cependant, au fond de la Bretagne, dans une ferme isolée, il devait y avoir le 6 janvier, en souvenir de la fête des Rois, un petit repas préparé par la bonne Madeleine Kerdrel, afin de réjouir un peu son époux et sa jeune famille. Un gros gâteau de sarrasin et une cruche de cidre étaient déjà posés sur la table rustique,

quand un coup timide se fit entendre à la porte et une voix dit : « Ouvrez pour l'amour de Dieu. » Le fermier s'empressa d'ouvrir et un vieillard de haute taille parut sur le seuil. C'était le digne recteur du village qui, après avoir erré longtemps dans les bois, traqué comme une bête fauve par des *chercheurs* de prêtres, venait s'arrêter quelques instants sous un toit hospitalier. Le fugitif, mourant de faim, épuisé de fatigue, se laissa tomber sur un escabeau. Mais voilà que soudain, un bruit de pas se fit entendre au dehors et des coups redoublés ébranlèrent la porte.

— Les ennemis ! murmura le recteur en se levant. Laissez-moi me livrer à eux, dit-il en repoussant doucement le fermier qui voulait le retenir, je ne veux pas que vous soyez victime de votre charité, ouvrez cette porte. — Jamais, répondit le père Kerdrel, mais il nous reste encore une chance de salut, venez, venez.

Le métayer entraîna l'homme de Dieu vers un vieux coffre placé dans un coin de la chaumière et le força à s'y cacher. — « Surtout pas de mensonge, dit le prêtre, je ne veux pas, vous l'entendez bien, racheter ma vie par un mensonge. »

La porte ébranlée par les coups de crosse était prête à céder; Kerdrel alla lentement ouvrir.

— Il y a un prêtre ici, se mirent à vociférer les brigands. Où est-il ? Parle, et malheur à toi si tu nous trompes.

Le métayer haussa les épaules et dit : Faites votre métier. — Voyons, parle, où l'as-tu caché ? Ta réponse, si elle est un mensonge, sera ton arrêt de mort et celui de tes enfants.

Le père Kerdrel pâlit et se sentit défaillir; mais se souvenant alors des derniers mots du recteur, il dit simplement en désignant le coffre :

— Il est là.

Les ennemis jetèrent un coup-d'œil sur le vieux meuble et voilà que contre toute attente, le chef des assaillants au lieu de profiter de cet aveu s'écria : — « Tu te moques de nous, je crois, ce n'est pas une cachette pour le gibier que nous cherchons. Il doit y en avoir une autre dans quelque coin ; mais malheur au fugitif et à toi si nous la découvrons... Les soldats visitèrent la chaumière en tous les sens et, furieux, découragés, ils se retirèrent en grommelant.

Le Recteur sortit alors de sa cachette. — « Louons Dieu, dit-il à Kerdrel. La vérité sortie de votre bouche m'a sauvé, un mensonge au contraire aurait tout perdu. Nous ne saurions en douter, les anges du Paradis les ont frappés d'aveuglement. » On se mit alors joyeusement à table. Le gâteau fut aussitôt découpé. Voici la *part à Dieu*, dit le fermier en présentant le plus gros morceau au saint prêtre. Puissions-nous l'an prochain vous l'offrir dans des circonstances moins douloureuses.

— « Exaltons tous ensemble le saint nom du Seigneur, reprit le bon prêtre : *faisons toujours notre devoir et advienne que pourra.* »

Puisse cette belle maxime devenir la règle de notre conduite et nous préserver ainsi de ces défaillances dans le soutien de nos plus chères croyances, si communes, hélas, de nos jours !

C. de C.

RÉCEPTIONS DU JOUR DE L'AN A L'ÉVÊCHÉ

Le jeudi, 31 décembre 1891, ont eu lieu, selon l'usage, les réceptions du clergé à l'Évêché.

Toute la matinée, les communautés religieuses s'étaient successivement présentées. Dans l'après-midi, le clergé de la ville épiscopale, MM. les chanoines en tête, arriva. Le doyen du chapitre, M. l'abbé Pouclée, porta la parole.

« Monseigneur, dit le vénérable doyen, nous venons, à l'occasion du nouvel an, déposer à vos pieds nos respectueux hommages et l'expression de notre filial dévouement. » Puis, se faisant l'interprète des préoccupations que la situation présente appelle dans toutes les âmes, M. le Doyen conclut ainsi : « C'est pourquoi, nous serrant autour de Votre Grandeur, nous appelons les bénédictions célestes sur vous; nous prions le Prince des Pasteurs d'être lui-même votre lumière et votre force, afin que vous puissiez guider longtemps votre troupeau dans la voie sûre, et lui faire éviter les pièges et les écueils que nous redoutons tous. »

Monseigneur répondit qu'il aimait cette séculaire institution des visites que le jour de l'an amène; d'autant plus que, pour le clergé, elles ne se bornaient pas, comme ailleurs peut-être, à de pures démonstrations extérieures, parce que l'esprit de foi qui l'anime lui fait toujours envisager les choses aux clartés chrétiennes. Que pour lui, toutes les fois qu'il recevait ses prêtres, soit isolément, soit en corps, comme en ce moment, il voyait toujours sur eux comme deux reflets, celui du sacerdoce, et celui de la sainte hiérarchie. Le sacerdoce dont le prêtre et l'évêque sont tous les deux revêtus; la hiérarchie qui établit entre eux cette union et cette subordination, qui n'est pas seulement la beauté de l'Église, comme disait autrefois Bossuet, mais qui est aussi sa force. Les fidèles unis aux prêtres, les prêtres aux évêques, les évêques au souverain Pontife, et l'Église est invincible. Et il ajouta que les temps où nous sommes, comme l'avait si justement rappelé M. le Doyen, doivent resserrer et fortifier encore ces liens de la sainte hiérarchie. Que quiconque tenterait, en ce moment surtout, une œuvre de divi-

sion, tenterait une œuvre coupable et néfaste. Et il termina en se félicitant et en félicitant son clergé de ce que ces sentiments étaient profondément enracinés parmi les prêtres chartrains. Il fallait donc espérer, malgré les menaces des temps, et se montrer à la fois prudents, courageux et fidèles.

Au clergé de la ville épiscopale succédèrent les séminaires; d'abord le grand. Un élève prit la parole : Ayant reconnu tout de suite des vers latins : « Vous me prenez par mon faible, » s'écria Monseigneur; et ces vers ayant été trouvés par lui charmants, il félicita vivement le jeune poète, et sur-le-champ le récompensa par le don d'un volume des Œuvres de Mgr Dupanloup : *Les Entretiens sur le catéchisme.* Et tout plein encore des impressions d'Angers, où il se trouvait la veille, il prit texte de cette grande vie épiscopale qui venait de s'éteindre pour rappeler à ces jeunes gens que la vie, même la plus brillante et la plus longue, ne vaut que par l'emploi que l'on en fait; que cela seul qui a été fait pour Dieu demeure; que ce qu'il leur souhaitait donc, c'était moins une vie longue, qu'une vie sainte et féconde; leur rappelant que le séminaire est le temps consacré à la préparation de cette vie; qu'elle était là tout entière en germe; qu'il fallait donc bien employer ce temps précieux; que c'était en ce vœu qu'il résumait les souhaits de sa paternelle affection.

Vint ensuite, avec ses professeurs et son vénérable supérieur, M. Ychard, récemment décoré du titre de vicaire général honoraire, le petit Séminaire de Saint-Cheron. Un élève encore, prit la parole, et encore en vers latins. La nouvelle dignité du Supérieur en fournit, naturellement, la matière principale. Mgr répondit qu'effectivement c'était aussi le petit séminaire de Saint-Cheron lui-même qu'il avait entendu honorer en honorant son si digne Supérieur. Et il exprima, en termes qui, manifestement, venaient du cœur, sa prédilection pour ces maisons; rappelant le mot si vrai : *Spes messis in semine.* Cet espoir déjà se réalisait; déjà il les voyait plus nombreux, et comptait bien les voir plus nombreux encore quand fonctionnerait l'œuvre actuellement en voie de formation. Puis il les congédia après les avoir bénis.

Le jour de l'an eurent lieu les réceptions officielles. Après avoir le matin fait visite, accompagné de ses vicaires généraux, à M. le Préfet, Monseigneur, rentré à l'Évêché, reçut successivement MM. les Officiers de la garnison, les autorités civiles et les corps constitués; et M. le Préfet lui-même; et les représentants des diverses Sociétés, telles que de Secours Mutuels, Secours aux Blessés, etc.

Tout se passa de part et d'autre de la façon la plus courtoise et la plus correcte.

SOUVENIRS DE N.-D. DE CHARTRES AU CANADA.

Les R. P. Oblats viennent de célébrer le cinquantenaire de leur ordre au Canada.

A cette occasion, l'honorable M. Mercier dont nous avons parlé l'an dernier dans la *Voix*, lors de son voyage à Chartres, a été invité à prononcer un discours. Nous sommes heureux d'en reproduire la plus grande partie. Voici ses paroles :

Monsieur le président,

Mesdames et Messieurs,

Je ne surprendrai personne en disant que je suis heureux de mêler ma voix à la solennité de ce grand jour. Une des plus douces compensations de la vie publique, pour les nombreux déboires qu'elle entraîne trop souvent avec elle, c'est l'occasion qu'elle nous donne parfois de parler au nom des masses, et d'être les interprètes autorisés, chargés d'exprimer les sentiments de la nation tout entière, dans des circonstances comme celle-ci, entourés d'un auditoire comme celui-ci.

Oui, messieurs, j'en suis heureux et honoré ; mais si fier que je sois de représenter officiellement ici ma province natale, il est un autre titre dont je me réclame avec plus de fierté encore auprès de vous, c'est celui d'enfant dévoué de la grande nourricière du cœur et de l'intelligence des peuples : la sainte Eglise catholique, qui a tant fait pour la civilisation du monde et pour le bonheur de mon pays.

Il est beau, messieurs — pour ne parler que de l'Église du Canada, — il est beau, cet arbre puissant et robuste dont la racine fut arrosée par le sang des Brébeuf et des Lallemant, et dont la tige la plus élevée fleurit glorieusement aujourd'hui dans la personne d'un prince de la catholicité, assis sur le trône de Mgr de Laval(1); il est beau, dans la force de sa sève, dans la majesté de son attitude, dans la douceur de son ombrage, dans la multiplicité et la saveur de ses fruits ; mais aussi dans la variété des rameaux qui sont venus, pour ainsi dire, se greffer, les uns après les autres, sur le tronc principal.

L'un de ces rameaux, messieurs, l'un des plus vigoureux et des plus féconds de ces rameaux, clôt aujourd'hui sa cinquantième année d'existence dans tout l'épanouissement d'une virilité magnifique. Aussi le grand arbre tout entier se réjouit, et nous tressaillons de reconnaissance, nous les petits du troupeau qu'il a — avec

(1) Originaire du diocèse de Chartres.

ses frères, — durant un demi-siècle, si paternellement protégés de son ombre.

Je pourrais, messieurs, en poursuivant la métaphore commencée, comparer l'ordre des Oblats au gui sacré, semé par le vent du ciel, dans l'écorce des chênes d'Armorique, et que nos ancêtres, les Gaulois, cueillaient avec des faucilles d'or pour les offrir au Très-Haut, sur leurs autels rustiques, comme une espèce de superfétation miraculeuse du grand arbre, emblème de leur pays et de leur race. J'y trouverais, peut-être, à faire plus d'un intéressant rapprochement; en rappelant, en particulier, comme fait historique, que ces fêtes solennelles du gui sacré avaient lieu principalement dans la fameuse grotte sur laquelle s'élève aujourd'hui *ce chef-d'œuvre du moyen-âge qu'on appelle la cathédrale de Chartres, et où l'on rendait, des siècles avant sa naissance, un culte mystérieux et prophétique à la Reine du ciel que le monde catholique honore tout spécialement en ce jour, à la Vierge qui devait être mère : Virgini pariturœ.*

Mais une réflexion m'arrête : le gui sacré était une plante parasite, et sur ce point la comparaison non seulement cesserait d'être juste, mais deviendrait outrageusement fausse. L'Ordre des Oblats dans ce pays, comme en France, comme en Corse, comme en Angleterre, comme en Ecosse et comme aux États-Unis, n'a été le parasite de personne. Autant vaudrait dire que le travailleur qui ensemence le sillon est le parasite du défricheur, dont il continue et féconde l'œuvre. Oh ! non, chacun a sa part de mérite dans la moisson recueillie, et ce n'est être ni des parasites, ni des adversaires que de se constituer émules dans le bien et rivaux dans l'accomplissement des grandes choses. Et la part des Oblats dans le bien qui s'est fait dans notre pays depuis cinquante ans, est assez visible à tous les yeux pour s'imposer à l'admiration la plus récalcitrante.

Mais il n'y a pas d'admiration récalcitrante. L'opinion est unanime et la gratitude est universelle. Les Oblats ont trouvé des sillons bien préparés dans notre pays, mais ils ont semé à larges mains. Partout autour de nous l'on découvre des traces de leur passage, des monuments de leurs travaux, des missions, des églises, des couvents, et jusqu'à des universités ! Le digne archevêque de la capitale, comme le vénérable métropolitain du Nord-Ouest pourraient — si leur esprit d'humilité en avait conservé le souvenir — nous dire ce que celles de Saint-Boniface et d'Ottawa leur ont coûté de labeurs et de sacrifices !

Je viens de prononcer le nom de Saint-Boniface et du Nord-Ouest, à propos d'une université, institution religieuse et scientifique. Mais c'est plus qu'une institution scientifique que notre

nationalité doit aux Oblats dans ces parages reculés : c'est la conquête de tout un pays, c'est presque la fondation d'un empire.

Quel beau parallèle je voudrais essayer de tracer, si le temps me le permettait, entre le rôle joué dans ces régions de l'Ouest par les Jésuites (1) et celui qu'y ont joué plus tard leurs successeurs, les Oblats. Je pourrais ouvrir l'histoire, évoquer quelques-uns des noms de ces immortels missionnaires que la société de Jésus envoyait là-bas pour porter le flambeau du Christ chez les peuplades sauvages et ouvrir de nouvelles voies à la civilisation. J'essaierais de montrer les héros de la France défiant la barbarie, bravant les dangers, et même subissant toutes les horreurs du martyre avec une intrépidité sans exemple, pour accomplir leur mission de chrétiens et de Français. Et puis je tournerais une nouvelle page de nos annales et je montrerais, deux cents ans plus tard, des martyrs comme les Marchand et les Fallard, des fondateurs comme les Taché et les Grandin, poursuivant la même œuvre avec le même courage et la même abnégation, et enfin couronnant l'édifice si vaillamment commencé, par des succès dont personne ne saurait contester l'importance présente et la portée future !

Et après avoir déroulé ces grandes pages de notre histoire, après avoir fait défiler sous les yeux de mes auditeurs les nobles pionniers de la religion et du progrès — enfants de notre époque ou fils des siècles passés — je ne vous dirais pas : cette phalange est plus digne d'admiration que l'autre; mais je vous demanderais s'il est possible de ne pas reconnaître chez tous les enfants d'une même mère, obéissant au même mot d'ordre et prêtant l'oreille aux mêmes inspirations célestes, plus de dévouement, plus d'héroïsme.....

LE CLERGÉ ET LA SCIENCE.

Au dernier congrès des orientalistes tenu à Londres, on a beaucoup remarqué une communication de Mgr Lamy, professeur à l'Université de Louvain, sur l'antiquité du christianisme aux Indes et sur le voyage de deux moines nestoriens. Iab-Alaha et son compagnon, qui, allant de Pékin en Terre-Sainte, parcoururent la Chine, la Mongolie, le Turkestan, le Khanat de Khiva et la Perse. *Le Times* a publié ce discours.

Pour la première fois, en outre, le congrès des orientalistes a décidé de faire appel à la Compagnie de Jésus et aux trésors que possèdent ses archives relativement à l'Extrême-Orient, où ses

(1) Entre autres, le P. Bouvard, de Chartres

membres exercèrent si longtemps une grande influence, grâce au génie et aux connaissances scientifiques qu'ils manifestaient au cours de leurs missions d'apostolat.

On mande d'Australie que le P. Curran, un jeune prêtre du diocèse de Bathurst, a obtenu le premier prix au concours ouvert aux géologues du monde entier par la Société royale de géologie. L'objet du concours était un ouvrage sur la construction microscopique des rochers australiens. Le P. Curran a été nommé récemment, par le gouvernement d'Australie, professeur de géologie à Sidney.

Nous avons à regretter la mort d'un prêtre qui fut un savant d'un grand mérite, M. l'abbé Caselli.

C'est de 1856 que date la célébrité de l'abbé Caselli; il inventa alors un nouveau système télégraphique, qu'il appela le pantélégraphe. Les systèmes Morse et Wehastone nécessitent, on le sait, une double traduction de la dépêche, l'une au départ, en signes convenus; l'autre à l'arrivée, en langage usuel. De là une perte de temps et une source d'erreurs.

Par un ingénieux système, l'abbé Caselli, mettant à profit la décomposition du prussiate de potasse par le courant électrique, arriva à faire reproduire à distance l'écriture même, les dessins de la dépêche déposée au bureau expéditeur. Ce système a fonctionné longtemps entre Paris et Lyon; mais il n'est pas entré dans le domaine de la pratique. Il a toutefois été l'origine de grands progrès en électricité télégraphique.

Signalons encore les prix décernés à des ecclésiastiques dans les dernières séances des Académies.

L'Académie des Inscriptions a décerné le prix Stanislas Julien au R. P. Séraphin Couvreur, franciscain, pour son *Dictionnaire Chinois-Français*.

L'Académie française a décerné un prix Montyon à M. l'abbé Lebarcq pour son *Histoire critique de la prédication de Bossuet* et sa publication des *Œuvres oratoires de Bossuet*, et à l'abbé O. Delarc un prix Marcellin Guérin pour son livre intitulé *Saint-Grégoire VII et la Réforme de l'Eglise au onzième siècle*.

Enfin, deux ecclésiastiques viennent de conquérir le grade de docteur ès lettres : M. l'abbé Bernier, ancien élève de l'Institut catholique de Paris, professeur au collège Sainte-Marie de Tinchebray, devant la Faculté de Caen; et M. l'abbé Eugène Martin, professeur à l'Ecole Saint-Sigisbert de Nancy, devant la Faculté de cette ville.

FAITS DIVERS

Les ecclésiastiques et la mobilisation. — Une note ministérielle indique que, lors de la mobilisation, les ministres des cultes qui seront autorisés à ne pas répondre immédiatement, quand ils n'appartiennent pas à la réserve de l'armée active, sont les curés, desservants, pasteurs et rabbins placés à la tête des paroisses et les vicaires qui reçoivent, à ce titre, des allocations de l'État.

Non — Pie IX n'était pas franc-maçon. — En dépit des protestations énergiques entendues à la Chambre des députés, il y a un mois, certaine presse a persisté dans sa calomnie sur Pie IX qu'elle dit avoir été franc-maçon.

Les premiers qui imaginèrent cette histoire furent les maçons de Messine. Ils écrivirent une lettre au vicaire capitulaire Mario Aglotti; cette lettre racontait l'initiation avec les détails de la plus grande précision; elle avait eu lieu à Philadelphie. Un F∴ Favre est directeur du *Monde maçonnique*, revue à couverture verte, où l'on trouve exposés tous les secrets de l'ordre, à raison de 1 fr. la livraison. Ce F∴ Favre a écrit au grand maître de la grande loge de Pensylvanie. Le grand chef de la grande loge de Pensylvanie a pris des informations près du grand Secrétaire du Grand-Orient. Informations prises, le grand chef a écrit au F∴ Favre :

Mon C. F., Philadelphie, 30 novembre 1868.

Votre lettre, et, en même temps, le *Monde maçonnique* du 5 août, ont été reçus, et je vous prie d'accepter mes remercîments fraternels.

De temps en temps, j'ai entendu dire qu'en France, et même en Italie, une question s'est produite au sujet du Saint-Père et de son initiation, comme franc-maçon, en Amérique. C'est là une erreur. La religion catholique n'a jamais permis une relation de ce genre, ou tout au moins, est-elle défendue ici. Mais quand un journal maçonnique aussi répandu que le nôtre a appelé l'attention du monde sur un acte de ce genre, il est nécessaire de donner, après une recherche sérieuse, une réponse complète.

Vous m'avez demandé une communication officielle à ce sujet. En conséquence, j'ai prié le grand Secrétaire du Grand Orient de Pensylvanie de faire un examen de tous nos documents. Il l'a fait. Je vous en envoie le résultat. Vous trouverez une copie officielle de notre grand Secrétaire, attestée par un sceau de notre Grand Orient. En même temps attaché à notre réponse à votre lettre, un sceau particulier de nous-même. L'un et l'autre sont authentiques.

Je vous prie d'accepter, C. F., mes salutations fraternelles.

Richard Vaux,

Grand Maître du G∴ O∴ de Pensylvanie.

Voici la lettre du grand Secrétaire :

Office du grand secrétaire, grande loge de Pensylvanie,

Philadelphie, 30 novembre 1868.

Monsieur et frère,

Selon votre requête, j'ai examiné les registres, et n'ai pas trouvé le nom de Jean-Marie-Mastaï Ferretti, comme membre d'aucune loge de cette juridiction, ou ayant été reçu maçon dans l'une d'elles.

Le nom le plus approchant qui s'y trouve est celui de Martin Ferrety, lequel fut reçu maçon en l'an 1819, à la feue loge n° 157 tenue à la Novare (Cuba) sous l'obédience de cette grande loge.

Fraternellement à vous : John Thomson, grand Secrétaire. — Hon. Richard Vaux, Grand-maître des maçons de Pensylvanie.

La Communion du Dimanche. Un jeune homme, simple soldat, ne pouvait communier que le dimanche. Mais cette communion hebdomadaire, il la lui fallait à toute force. Un dimanche matin, il s'acheminait déjà vers l'église, quand un « demi-tour » impitoyable le refoule dans la caserne pour toute la journée. Hélas ! quelle désolation ! Il fallait la sanctifier de son mieux, et notre militaire le fit ainsi. Le lendemain, N.-S. veut le dédommager. Comme il était caserné à l'ancienne manufacture de tabacs, tout près des Ursulines (à Aix) on l'envoie à la grande caserne pour chercher le café de ses camarades. Il revenait déjà avec ses provisions, quand une idée lui est suggérée par son bon ange gardien. Il se hasarde à entrer à l'église près de laquelle il passe, il dépose son bidon de café derrière la porte du saint lieu, et il s'avance vers l'autel, où justement on distribuait la sainte communion. Le pauvre troupier s'agenouille en son costume de travail, et il communie en bourgeron et en pantalon de treillis. Il reprend ensuite sa cruche et s'esquive tout radieux.

« Oh ! la bonne surprise ! » répétait-il le soir à ses amis du cercle catholique. Et il racontait son bonheur. Nul ne songea, je vous l'assure, à lui reprocher de ne s'être pas préparé par de longues oraisons, ni d'avoir écourté son action de grâces.

(Extrait d'un rapport lu en mai dernier à l'Assemblée générale tenue par les membres de l'Adoration nocturne à Aix. Cité par le *Messager du Sacré-Cœur*. Octobre 1891.)

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

3e Année des Suppl. N° 3.

SAMEDI 16 JANVIER 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE JANVIER)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 17 janvier, 2e dimanche après l'Epiphanie, *Fête du Saint Nom de Jésus,* double de 2e classe, messe *In nomine Jesu.* Les offices aux heures ordinaires.

Fête de l'Adoration mensuelle, à la Crypte, le jeudi 21. A 5 h. 3/4, exposition du Saint-Sacrement et première messe avec allocution. — Autres messes à 7 h., 8 h., 9 h. — Exercice du soir, à 4 h., savoir : sermon prêché par M. l'abbé Vallée, vicaire de Dreux, et salut solennel. — Du matin au soir, l'entrée à la Crypte se fera par la chapelle des Fonts, dans la Cathédrale.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 17 janvier, 2e dimanche après l'Epiphanie, fête du Saint Nom de Jésus. Les offices aux heures ordinaires. — Catéchisme de Persévérance.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 17, fête du Saint Nom de Jésus, les offices aux heures ordinaires. — Catéchisme de Persévérance.

ORDINATION. — Le dimanche 17, Mgr l'Evêque de Chartres ordonnera deux prêtres : M. l'abbé Belaue et M. l'abbé Brune, dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste à la Crypte. La cérémonie commencera à 7 heures.

BIBLIOGRAPHIE

Qu'est-ce qu'un Nonce ? C'est à cette question que répond, dans une petite brochure (publiée à Rennes à la librairie catholique de M. F. Chevallier, 4, rue Nationale), Mgr Henri Sauvé, prélat de la maison de Sa Sainteté, ancien recteur des Facultés catholiques d'Angers.

Ecrites par le docte Prélat dans le but d'éclairer les catholiques sur l'une des grandes institutions de la papauté, ces pages sont de nature à exciter dans le cœur de ceux qui les liront, un dévouement plus vif pour le Saint-Siège et un respect plus grand à l'égard de ses envoyés !

Le Pèlerinage des vingt mille à Rome, par M. l'abbé J. Belle, membre du Comité central du Pèlerinage. (Librairie Dubois-Poptimont, à Reims.)

Prix de l'ouvrage : Edition ordinaire sans gravures : 1 fr. 50 pris à Reims ; 1 fr. 75 franco par la poste ; 6 volumes expédiés en un colis-postal en gare, 9 fr. — Edition sur papier fort avec gravures (portraits de Léon XIII, du cardinal Langénieux, de Mgr Gouthe-Soulard, de M. Léon Harmel, du comte A. de Mun, de Christophe Finck, ouvrier du Nord, décoré par le Pape, la Cantate à Léon XIII, musique et paroles), 2 fr. pris à Reims ; 2 fr. 50 franco par la poste ; 6 volumes expédiés en un colis-postal en gare, 13 fr.

N° 3. 16 Janvier 1892.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ : SAINT HONORAT. — CULTE ET MORALE ; UNE PAGE DE Mgr D'HULST. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : NÉCROLOGIE, M. L'ABBÉ DELPUECH ; LA MISSION DE CHARTAINVILLIERS. — L'ENSEIGNEMENT BIBLIQUE. — UNE LETTRE DU P. MONSABRÉ. — FAITS DIVERS.

AVIS

Prière à MM. les Curés, aux zélateurs et aux zélatrices de la Propagation de la foi et de la Sainte-Enfance, qui n'ont pas encore adressé leurs cotisations au Secrétariat de l'Evêché, de le faire au plus tôt ; la limite du délai pour l'envoi des offrandes à Paris est fixée au 20 janvier.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 16 janvier. — Saint Honorat archevêque d'Arles. (428)

L'histoire du monde n'est que la réalisation par les hommes d'un plan voulu par Dieu. Conscients ou ignorants, soumis ou révoltés, toujours libres dans le bien et dans le mal ils aboutissent quand même aux fins de la Providence. Ce parallélisme de l'action de Dieu dominant et dirigeant l'action de l'homme se retrouve jusque dans l'histoire des individus. Saint Honorat en est un curieux exemple.

Rien à son berceau ne faisait présager, rien surtout ne préparait la merveilleuse destinée que Dieu lui réservait. Ses parents, de famille consulaire, partisans opiniâtres du paganisme, avaient protesté contre la conversion en masse du patriciat romain. Pour mieux accentuer leur protestation ils s'étaient exilés à Toul, sur les confins des Gaules et de la Germanie. Impuissants sur leurs contemporains ils voulurent du moins préserver leurs enfants de l'universelle contagion. Leurs précautions excessives aboutirent à un résultat tout contraire. Honorat, le plus jeune de leurs fils, curieux de connaître cette religion maudite par les siens, suit ses compagnons d'âge, fréquente avec eux les églises, entend les instructions des prêtres : il figure bientôt au rang des premiers catéchumènes et, sur sa demande, contre le gré de ses parents, reçoit le baptême.

Furieux de cet échec, le père d'Honorat jure d'arracher son fils à l'exécrable doctrine. Une lutte directe lui semblant dangereuse, il s'interdit tout reproche, toute discussion et tout acte d'autorité; mais usant de ruse, feignant l'intérêt et un redoublement d'affection, il pousse peu à peu le jeune homme vers la voie des plaisirs. Honorat découvre le péril et pour échapper aux persécutions hypocrites de son père, il s'enfuit au désert. Une grande joie remplissait son cœur : il avait amené au baptême son frère Venance et Marguerite sa sœur.

Le désert qui l'attirait était la célèbre Thébaïde d'Egypte. Il descend donc, en compagnie de son frère et sous la conduite d'un vertueux vieillard nommé Capraise, jusqu'à Marseille. Le navire qui les transporte aux rivages africains ayant relâché sur les côtes de la Grèce, nos pèlerins en profitent pour visiter les anachorètes du Péloponèse. Là, leur voyage est brusquement interrompu : Venance tombe malade et meurt et, resté seul avec son vieux guide, Honorat revient à Marseille et reprend, à pied, la longue route de sa patrie.

A Fréjus, un nouvel incident bouleverse encore une fois ses projets. Le saint évêque Léonce qu'il rencontre se prend pour lui d'une vive amitié et réussit à le garder dans son diocèse. Honorat cède d'autant plus facilement aux instances de son ami qu'il a trouvé la solitude et le désert dont son cœur est toujours avide. A une courte distance du rivage, flottent quelques îlots abandonnés, rochers arides, redoutés des peuplades voisines, couverts de ruines et peuplés de serpents. C'est là qu'il se retire, persuadé que ses terribles hôtes le défendront contre la curiosité des pèlerins et des voyageurs.

Vain espoir, des disciples lui arrivent. Pour les éloigner, Honorat en fait des apôtres et, remontant le Rhône et la Saône, s'en va avec eux évangéliser les montagnards des Alpes. De retour dans son île, il la voit envahie par une foule de jeunes chrétiens venus se mettre sous sa direction. Cédant à leurs prières, Honorat organise alors une abbaye; peu à peu Lérins se transforme, les serpents disparaissent, la nature dominée par ce vaillant ouvrier produit « cette île merveilleuse, aux » sources vives, aux gazons verts, aux vignes fertiles, aux » fleurs et aux fruits parfumés » que chantait son disciple saint Eucher de Lyon. Sur les ruines des anciens repaires de brigands s'élève une nouvelle cité, refuge de l'innocence et du

repentir, de la science et de la vertu. Bientôt Lérins rend au monde au centuple ce qu'il en a reçu. C'est de là que sort Cassien, le fondateur de la célèbre abbaye de saint Victor à Marseille, c'est là qu'est inaugurée la première école de théologie et de philosophie, c'est là que la Gaule s'enrichit d'évêques, de savants et de saints.

Après 35 ans d'un si merveilleux gouvernement, saint Honorat ne souhaitait plus que de mourir au milieu de ses enfants. Dernière espérance qui devait encore être trompée. L'église d'Arles, bouleversée par un évêque simoniaque, vint en effet se recommander à sa sollicitude et lui offrir les honneurs et les charges de cette lourde succession. Honorat accepte cette nouvelle mission, pacifie son troupeau, réorganise son diocèse et, après deux ans d'épiscopat, meurt plein d'espoir pour la prospérité de son Église. N'allait-il pas se survivre à lui-même, et continuer son œuvre dans la personne de son disciple, de son ami et de son panégyriste saint Hilaire ?

CULTE ET MORALE

UNE PAGE DE MONSEIGNEUR D'HULST

« On se réjouit aujourd'hui de voir, dans les classes élevées et dans les classes moyennes un grand nombre d'hommes fréquenter les sacrements. Le respect humain est vaincu. Dieu soit loué ! Ceux qui croient ne rougissent plus de recourir publiquement aux sources de la grâce. C'est peut-être moins le mérite des hommes que le fruit heureux de la liberté de l'enseignement. On a contracté au collège des habitudes religieuses, on est entouré de personnes élevées dans les mêmes traditions ; on n'a plus à braver un préjugé tyrannique et à faire acte d'héroïsme pour s'approcher de la sainte table. Mais, s'il est permis d'applaudir à cet affranchissement des consciences, voici, pour qui regarde au fond des choses, un sujet de confusion et de tristesse : la différence de conduite s'amoindrit tous les jours entre ceux qui professent la religion et ceux qui la rejettent.

Il y avait autrefois des mœurs chrétiennes, il n'y a plus guère maintenant que des pratiques chrétiennes. La grande inconséquence consistait, il y a cinquante ans, à croire sans pratiquer : elle consiste de nos jours à pratiquer sans devenir meilleur.

Est-ce que j'exagère ? Jetez les yeux autour de vous. Considérez le courant moyen de la conduite ; à quel signe discernerez-vous de l'impie cet homme du monde que ses convictions avouées classent ouvertement parmi les disciples de l'Evangile ? Qu'il s'agisse des devoirs de l'individu, de l'époux ou du père, j'aperçois une façon de les entendre, ou du moins de les pratiquer, qui semble commune aux croyants et aux incroyants. Pour l'individu, c'est la facilité des mœurs et une excessive indulgence à l'égard de la faiblesse humaine ; au foyer, c'est la passion du bien-être, le goût effréné du luxe, la fureur de paraître riche sans prendre soin de proportionner la dépense aux ressources ; l'argent qui manque, on le demandera aux spéculations aventureuses et aux industries suspectes. Entre époux, c'est une affectation d'indépendance remplaçant l'intimité et la sujétion réciproques ; c'est la femme réclamant une égalité de droits qui renverse l'ordre du Créateur, et l'homme satisfait de la lui accorder pour reconquérir la liberté de ses plaisirs. A l'égard des enfants, c'est une tendresse lâche et complaisante, qui exonère les parents des ennuis du contrôle, des charges de l'autorité, et dispense les enfants de l'obéissance et du respect. Et au fond de tout cela, qu'y a-t-il ? l'éternelle préoccupation d'éviter la peine et de fuir la contrainte.

Que le sceptique adopte une telle devise, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Mais le chrétien, l'homme qui se confesse et qui communie, où place-t-il sa religion s'il ne la met pas dans sa vie, si du moins il est impossible de l'y reconnaître ! Ah ! j'entends d'ici la réponse, il la met dans ses pratiques mêmes qui le maintiennent en contact avec l'Eglise et font de lui le client du prêtre. S'il n'y trouve pas le secret de bien vivre, il se flatte d'y trouver un jour la grâce de bien mourir.

Dieu entrera-t-il dans ces calculs mercenaires ? Le ciel sera-t-il le prix d'une religion commode où tout serait émolument sans charges, où la facilité du pardon servirait d'encouragement au vice ? Il est permis de trembler pour ceux qui s'endorment dans cette confiance présomptueuse. La bonne mort sans la bonne vie est une exception qu'il faut réserver à la souveraine miséricorde ; escompter lâchement cette faveur, c'est s'exposer à s'en voir justement frustré. »

Mgr D'HULST.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

NÉCROLOGIE.

M. l'abbé Delpuech. — Samedi dernier, 9 janvier, une touchante mais lugubre cérémonie avait appelé à Arrou une foule nombreuse qui remplissait la vaste église : c'étaient les obsèques du tant regretté M. l'abbé Guillaume Delpuech, chanoine honoraire, curé de cette paroisse depuis trente ans.

Né le 11 mai 1817 à Saint-Geniez, au diocèse de Rhodez, et, comme un certain nombre de ses compatriotes, attiré dans le diocèse de Chartres par la renommée et le prestige de notre évêque, aveyronnais lui aussi, Mgr Clausel de Montals, M. l'abbé Delpuech ne tarda pas à se faire entièrement chartrain, et bientôt il devint un modèle pour tous.

Ordonné prêtre le 8 juin 1840, il entra le 16 septembre seulement au vicariat d'Unverre, fut nommé dès le 1er novembre suivant curé de la Croix-du-Perche. Le 4 mai 1845 il était à la tête de l'immense paroisse d'Yèvres ; enfin, le 1er janvier 1862, il était nommé curé inamovible de celle d'Arrou, plus étendue encore.

Il laissa partout des traces de son passage et l'ineffaçable souvenir de sa piété, de son amabilité, de son zèle pour convertir et diriger les âmes, pour susciter et assurer des vocations ecclésiastiques ; de son dévouement sans bornes, de son empressement à rendre service, à consoler toutes les peines, à soulager toutes les infortunes, et nous ajouterions de son merveilleux savoir-faire. Parmi les devoirs de pasteur des âmes, qui tous fixaient son attention, le ministère de la parole, l'instruction des ignorants et le soin des malades semblaient avoir ses préférences. C'est dans la paroisse d'Arrou qui fut le théâtre de son action pendant tant d'années, que ses qualités jetèrent le plus vif éclat. Malgré les obstacles que présentent à l'exercice du ministère le nombre et la dissémination très irrégulière des cent cinquante hameaux qui forment sa paroisse, M. le curé semble se multiplier et se trouve partout où il y a du bien à faire : on dirait que sur lui, ainsi que sur le vicaire qu'il a su s'attacher, la fatigue n'a aucune prise. Avec lui partout, et toujours marchant de compagnie, la patience, l'amabilité, l'entrain et la confiance.

C'est grâce à cette inaltérable confiance et au concours d'âmes charitables qui ne lui firent jamais défaut, que M. Delpuech mena à bien des œuvres importantes réclamées par son zèle et l'intérêt des âmes. Que de paroissiens trop éloignés de l'église ne peuvent sanctifier le dimanche ! que de personnes ne peuvent suivre les instructions préparatoires aux Pâques et vont manquer la communion annuelle ! que d'enfants sont dans l'impossibilité de recevoir les notions essentielles de la religion et d'acquérir la science compétente pour la première communion, ou encore de renouveler cet acte le plus important de la vie ! Alors il trouve le moyen d'établir des chapelles paroissiales dans les lieux excentriques de son immense territoire, et grâce à un surcroît de fatigue qui n'entre pas en ligne de compte, avec l'aide de son vicaire, il procurera des messes le dimanche à ces endroits déshérités, des instructions pour la préparation aux Pâques, des catéchismes réguliers en semaine aux enfants des hameaux trop éloignés.

Et cependant il paraît comme tout entier à la restauration de son église, et il met à exécution une idée qu'il a le premier conçue : il organise l'évangélisation des campagnes, et il paye de sa personne en se faisant missionnaire et en prêchant dans les paroisses voisines ; il trouve le temps d'écrire un opuscule en l'honneur de Marie, et de donner une direction suivie aux prêtres qui s'adressent à lui, et à beaucoup d'âmes qui ont recours à son expérience. Impossible de parler de toutes les personnes qui doivent leur position aux ressources de sa charité toujours industrieuse et toujours infatigable.

Pourtant ses forces ne sont pas comme sa charité : la paralysie vint, avec son cortège ordinaire d'ennuis et de souffrances, engourdir presque totalement une vie si saintement employée et glacer une langue si apostolique. Mais est-ce donc ainsi que va mourir, d'une façon presque inconsciente, celui qui a assisté à leurs derniers moments tant de moribonds qui lui doivent après Dieu leur éternité bienheureuse ! Non, les attentions délicates d'un Dieu qui aime les âmes, surtout les âmes sacerdotales, vont lui ménager les grâces de la bonne mort, par le moyen d'un coup terrible en apparence, mais bien précieux au compte de l'éternité. Pour purifier entièrement l'âme de M. l'abbé Delpuech, il lui fallait ce qui est réservé aux saints, le sacrifice volontairement accepté, le martyre : et le martyre n'a pas fait défaut.

Le matin du 4 janvier, le pauvre paralytique, qui ordinairement reste immobile dans son fauteuil, près du feu, est seul depuis quelques secondes. Une crise le saisit soudain, le redresse sans doute et le jette dans le foyer embrasé ; la tête tombe sur la barre presque chauffée à rouge, et en reçoit au crâne un terrible et profond sillon ; une épaule aussi est atteinte : la sensation douloureuse rejette le patient en arrière. Mais, ô merveille de la puissance et de la bonté de Dieu ! M. le curé a retrouvé sa lucidité, l'usage libre de la parole, et tous les sentiments ordinaires de sa piété. Calme, résigné, sans exhaler une plainte, il demande à se confesser et à recevoir les derniers sacrements et les dernières consolations de la religion. Deux jours encore il va souffrir en union avec le divin Crucifié ; deux jours de résignation, de sacrifice, de mérites. Après une terrible agonie, son âme quittait son enveloppe mortelle et elle était admise à contempler Celui qui, en ce jour, s'était manifesté aux Rois-Mages, et c'était aussi le jour anniversaire de l'installation du même M. Delpuech, dans l'église d'Arrou, trente ans auparavant.

Ces lignes sont en partie le résumé de l'improvisation si touchante et si bien goûtée, faite après la messe d'inhumation par M. l'abbé Desvaux, curé de la Madeleine, de Châteaudun, qui développa, en l'appliquant au défunt, ce texte du livre de la Sagesse : *Dedit illi scientiam sanctorum ; honestavit illum in laboribus, et complevit labores illius :* Dieu lui donna la science des saints ; il le glorifia dans ses travaux, et il acheva ses entreprises.

Vingt prêtres étaient présents, ainsi qu'une foule nombreuse recueillie et émue. Le Saint-Sacrifice avait été célébré par M. l'abbé Legué, vicaire général, enfant d'Yèvres, et par là-même élève de M. l'abbé Delpuech. M. le vicaire général fit l'absoute, et conduisit la dépouille mortelle de son ancien maître à sa dernière demeure ; et c'est ainsi que, par un de ces retours qui se présentent souvent dans l'Eglise, il fermait la carrière sacerdotale du saint prêtre par qui la sienne avait été ouverte bien des années auparavant.

X.

MISSION DE CHARTAINVILLIERS

M. le curé de cette paroisse nous écrit :

Depuis longtemps j'hésitais à faire donner une mission à mes paroissiens ; je redoutais beaucoup un insuccès — Dieu merci, l'événement m'a donné tort : la mission a parfaitement réussi. Elle a été prêchée par ce prêtre au zèle infatigable, bien connu dans le diocèse sous son nom d'apôtre, le R. P. Félix.

Chaque soir, pendant trois semaines, mon église était pleine de monde. Les hommes et les jeunes gens au nombre de cinquante et quelquefois de soixante-dix remplissaient le chœur ; les femmes et les jeunes filles tenaient toute la nef.

L'extraordinaire qui joue un rôle si important dans les missions n'avait pas été oublié. Immense reposoir servant de trône à la statue de la Sainte-Vierge, guirlandes innombrables, illuminations, cantiques exécutés par les hommes dans le chœur, alternant avec les femmes dans la nef : tout cela secondait puissamment l'action du missionnaire et faisait pénétrer plus profondément dans les cœurs les vigoureux enseignements des conférences et des saisissantes prédications sur les grandes vérités du salut.

Plusieurs fêtes furent successivement organisées dans le cours de la mission.

Quels charmes dans la fête des enfants ! C'est avec des larmes d'attendrissement qu'on écoutait leurs cantiques chantés avec accompagnement de gestes gracieux en rapport avec les paroles ; au fond de l'église toutes les mères étaient montées sur les bancs pour mieux jouir de ce spectacle qui allait si bien à leur cœur !

A la fête en l'honneur de la Sainte Vierge nouveau sujet d'édification : Imposition des scapulaires, consécration de la paroisse, procession à laquelle paraissait à la place d'honneur le beau patronage des jeunes filles, si bien dirigé par une personne pieuse de la paroisse. Mais la grande fête de la mission fut la solennité de l'adoration du Très-Saint Sacrement. Plus de cent adorateurs convoqués par le conseil des Zélatrices tout nouvellement institué, se succédèrent dix par dix devant N. S. depuis la grand'messe jusqu'au soir à 7 heures. Un bon nombre d'hommes tinrent à honneur de monter, eux aussi, cette pieuse garde devant le Saint-Sacrement. Fête doublement touchante puisqu'elle constituait pour ces braves gens l'engagement moral de revenir désormais chaque mois rendre à Jésus-Christ cet hommage public de foi et d'amour. Dès ce jour commencèrent les conversions ; elles se sont élevées à une vingtaine environ.

Avec les exercices de chaque soir, le R. Père prédicateur donnait de plus une retraite pieuse le matin. Une trentaine de personnes

l'ont suivie assidûment et avec quel profit pour leurs âmes ! Une dizaine de petits garçons s'ajoutaient à ces bonnes chrétiennes. Ce fut une heureuse occasion pour le missionnaire d'imprimer un nouvel élan au patronage des garçons. Il marchera à l'avenir, nous l'espérons bien, sur les traces de celui des jeunes filles qui est en pleine prospérité.

En résumé, pendant cette mission, bien des âmes ont été rapprochées de la religion ; le curé s'est trouvé en communication directe avec ses paroissiens par les visites faites à toutes les familles ; toutes ont repris le chemin de l'église et entendu des vérités qui détermineront un jour leur entière conversion ; c'est là notre plus cher espoir.

Les œuvres de Saint-François de Sales et du Rosaire vivant ont été mieux organisées et largement développées. C'est en un mot un renouveau de piété et de vie chrétienne pour la paroisse.

La mission s'est terminée par la plantation d'une croix monumentale faite des longues poutres qui encombraient l'église avant sa restauration. Après les vêpres solennelles et une solide instruction du R. Père, la procession s'est mise en marche.

Une trentaine d'hommes devaient suffire pour porter la croix ; une centaine étaient là, réclamant cet honneur. Pendant le parcours la foule chantait avec entrain le beau cantique : Vive Jésus ! vive sa croix ! Vous dépeindre l'imposant spectacle de cette marche triomphale, où une même foi faisait battre les cœurs, et le saisissement religieux de tous au moment où la croix s'élevait majestueusement dans les airs pour descendre ensuite lentement sur son piédestal, c'est impossible ! On se croyait à un autre âge.

Toute la population heureuse et fière de cette belle manifestation le redisait avec enthousiasme.

Au retour à l'église, M. le Doyen de Maintenon, qui avait bien voulu accepter de bénir la croix, félicita dans une chaleureuse improvisation les paroissiens, le prédicateur et les curés voisins, dont le dévouement a été si empressé, de toute l'édification qu'apportait à la contrée entière la mission de Chartainvilliers.

Fasse Dieu que le souvenir et les fruits de cette mission demeurent !

E. Humily
Curé de Chartainvilliers.

— Jeudi matin, 14 janvier, sont décédés S. E. le Cardinal Siméoni, préfet de La Propagande, à Rome. — S. E. le Cardinal Manning, en Angleterre. — Le duc de Clarence, futur héritier du trône d'Angleterre, fils aîné du prince de Galles.

L'ENSEIGNEMENT BIBLIQUE.

Publication semi-mensuelle dirigée par M. l'Abbé LOISY, professeur d'exégèse à l'Institut catholique de Paris.

La science scripturaire vient de trouver un organe autorisé dans la Revue que les RR. PP. Dominicains de Terre sainte publient avec le concours de MM. Vigouroux, Le Camus et autres savants catholiques. Mais si les études bibliques ont enfin reçu chez nous leur couronnement indispensable par la création d'une revue française où nos maîtres les plus autorisés feront connaître le fruit de leurs recherches, elles ont besoin aussi d'être soutenues par la diffusion de la science qui est déjà faite, par l'exposé suivi, didactique, des principales questions relatives à l'histoire et à l'interprétation de la Bible. *L'Enseignement biblique* reproduira des leçons orales que l'ont veut mettre à la portée d'un plus grand nombre de personnes par la voie d'une communication plus régulière et moins coûteuse que la publication d'un livre. On se propose avant tout de venir en aide aux jeunes ecclésiastiques de bonne volonté qui aiment la Bible, qui voudraient l'étudier à fond, qui désirent compléter à cet égard l'initiation qu'ils ont reçue dans les séminaires.

Durant les précédentes années scolaires, M. l'abbé Loisy a retracé l'histoire du canon des Écritures. Il aborde maintenant l'histoire du texte et des versions de la Bible, sujet un peu aride mais capital. Avant de discuter les questions qui se rapportent à l'authenticité ou à l'interprétation d'un livre quel qu'il soit, il convient, en effet, de déterminer l'état et la valeur critique du texte qui le représente. Bien des difficultés que soulève l'examen des Écritures trouvent leur explication et leur solution dans l'histoire ancienne du texte sacré. M. Loisy consacre un certain nombre de leçons chaque année au commentaire critique, historique et doctrinal d'un livre de la Bible. Cette partie de son cours trouvera aussi une place dans *l'Enseignement biblique.* A la fin de l'année 1892, après l'histoire du texte hébreu de l'Ancien Testament, on éditera une étude sur le livre de Job, avec traduction française de l'original.

L'Enseignement biblique paraîtra par livraisons in-8 de 96 pages au moins. Le nombre des livraisons sera de six. Pour donner à cette publication un caractère plus marqué d'actualité, chaque fascicule contiendra, indépendamment du sujet principal, une chronique où seront annoncés les découvertes et les travaux importants concernant la science biblique.

Le premier fascicule sera distribué fin janvier 1892.

Le prix de l'abonnement est fixé à 10 fr. pour la France et 12 fr. pour l'Étranger.

Pour les abonnements et pour tous renseignements, s'adresser à M. l'abbé Loisy, 44, rue d'Assas, PARIS.

UNE LETTRE DU P. MONSABRÉ.

Nous lisons dans *La Défense :*

« Le *Matin* ayant eu l'audace de prétendre que les portraits d'évêques, publiés par l'anonyme connu, étaient, selon le P. Monsabré, « l'exacte vérité, » le P. Monsabré lui a signifié la rectification suivante :

Monsieur,

La note parue dans le journal le *Matin*, à la date du 5 janvier, me fait un devoir de vous dire que votre *service spécial* de Toulon vous a mal renseigné. Bien loin de penser que les portraits des évêques publiés dans votre feuille *seraient frappés au coin de la plus stricte vérité*, je les considère pour la plupart, comme des caricatures, ayant pour but de déconsidérer l'épiscopat, afin d'atténuer, dans l'opinion publique, l'effet de la manifestation qui s'est produite à propos du vénérable archevêque d'Aix. Si l'homme masqué à qui vous laissez faire cette campagne de mépris et de flétrissure *a beaucoup fréquenté le haut clergé*, il a dû recevoir, dans cette fréquentation, quelque bonne leçon, dont il se venge peu honnêtement.

Voilà mon opinion, telle que je l'ai toujours exprimée. Celui qui vous a renseigné ne s'est pas donné la peine de me comprendre, s'il m'a entendu.

Agréez, monsieur, l'expression de mon très vif regret d'avoir été si légèrement et si injustement mis en cause.

F. M. Monsabré.

Il a dû recevoir quelque bonne leçon dont il se venge peu honnêtement.

En ce qui nous concerne, nous croyons en connaître au moins une, de ces leçons. La *Défense*, un jour, dut poursuivre et faire condamner *en police correctionnelle* un certain journaliste. Des renseignements, qui ne furent pas sans influence sur l'arrêt, nous furent fournis par un prêtre, aujourd'hui évêque, et grossièrement autant que sottement insulté par l'anonyme du *Matin*.

Ne serait-ce pas là une des malhonnêtes vengeances, vengeances de renégat, dont parle le P. Monsabré ?

FAITS DIVERS

La hiérarchie catholique en Egypte. — Une grosse question s'agite en ce moment au Vatican. L'Angleterre, désirant consolider de plus en plus son établissement en Egypte, a envoyé à Rome un agent officieux chargé de négocier l'institution de la hiérarchie catholique dans ce pays. L'affaire est conclue en principe. Alexandrie sera érigée en Archevêché avec un certain nombre d'évêchés suffragants en Egypte et au Soudan. La difficulté consiste en ce que l'Angleterre désire que les nouveaux évêques soient Anglais.

Or la France, qui ne cesse pas de rappeler à l'Angleterre le caractère provisoire de son occupation, ne laisserait pas sans protester passer une pareille mesure. Léon XIII, pour trancher la difficulté, offre à l'Angleterre des prêtres italiens pour occuper les nouveaux sièges épiscopaux, mais les Anglais, qui voient d'un très mauvais œil l'établissement des Italiens en Abyssinie, sont peu disposés à accepter cette proposition.

Sainte-Géneviève. — A Saint-Etienne du Mont, c'est en présence d'une foule nombreuse de fidèles, qu'a eu lieu la clôture solennelle de la neuvaine de sainte Geneviève. La cérémonie était présidée par S. Em. le cardinal Richard qui, après un éloquent discours du R. P. Ollivier, a pris la parole et a invité l'auditoire à mettre toute sa confiance dans l'illustre patronne de Paris.

Les francs-maçons et la guerre au catholicisme. — Il importe de montrer comment les francs-maçons prennent partout, en France, l'initiative de la lutte contre la religion.

A Moulins, la loge l'*Equerre*, de cette ville, a rédigé un vœu à présenter au parlement à l'effet d'obtenir une loi *enlevant au clergé le droit de vote.*

A Toulouse, la loge l'*Encyclopédique*, de l'Orient, vient de se signaler par l'émission d'un vœu demandant à toutes les autres loges de s'unir à elle pour courir sus « au cléricalisme qui relève audacieusement la tête ». L'*Encyclopédique* demande que toutes les congrégations religieuses soient dissoutes, que leurs biens soient attribués à l'Assistance publique, qu'elles soient mises dans l'impossibilité de jamais se reformer. (Le droit de réunion et d'association serait réservé aux seuls francs-maçons.)

Elle demande, en outre, l'interdiction du port de la soutane dans la rue : « Ne pourront porter un costume religieux que les évêques, prêtres et vicaires, pasteurs ou rabbins qui sont payés par le budget des cultes, et *seulement dans l'exerciee du culte.* » (Ce sera le privilège des seuls maçons d'arborer en public des insignes dis-

tinctifs, tels que les tabliers dont ils se parent aux enterrements de leurs FF.·.)

Des pénalités variées, amende, prison, interdiction des droits civils et politiques, seraient édictées contre toute personne soupçonnée de vouloir du bien aux congrégations.

A Paris enfin, une délégation de la Fédération de la Libre-Pensée, représentant plus de 300 sociétés constituées sur tous les points du territoire, a transmis au gouvernement, par l'organe de plusieurs députés, les vœux formulés par la Libre-Pensée, touchant l'abolition du serment religieux, l'obligation de l'instruction laïque pour les fonctionnaires de l'Etat et la suppression du monopole des pompes funèbres au profit des fabriques.

Carcasssonne. — Le 29 décembre, M. le ministre des cultes a informé Mgr Billard, évêque de Carcassonne, qu'une retenue était pratiquée sur son traitement, pour le fait de s'être rendu à Rome sans y avoir été autorisé.

Mgr Billard a répondu au ministre une lettre très digne, dans laquelle il dit que les évêques ont le droit d'aller à Rome rendre compte au souverain Pontife de l'administration spirituelle de leur diocèse. Il termine par ces mots :

« J'ai toujours rempli cette obligation de conscience sans en demander par avance la permission ; jusqu'alors je n'avais encouru aucun blâme du pouvoir civil; aujourd'hui il vous plaît de me frapper en m'infligeant, par voie administrative, une amende prélevée d'office sur le traitement qui m'est dû : je ne me plains pas : pour un évêque, mieux vaut un peu moins d'argent et plus d'honneur. »

Cambrai. — C'est le lundi 18 janvier qu'auront liéu les funérailles de Mgr Thibaudier, archevêque de Cambrai. Cette mort, nouveau deuil pour l'Eglise de France porte à six le nombre des sièges épiscopaux vacants : Cambrai et Sens, archevêchés; Angers, Arras, Angoulême, Saint-Flour, évêchés.

Cahors. — La *Revue religieuse* du diocèse rapporte le fait suivant, terrible et consolant à la fois :

« Notre-Dame de Verdale voyait, dernièrement, arriver au sanctuaire qui lui est consacré un pèlerin qui éprouvait le besoin de remercier le ciel de l'avoir épargné dans une circonstance des plus critiques.

» Un de ces jours, notre pèlerin, libre-penseur de premier ordre, un de ces demi-savants qui débitent contre la religion tout ce qu'ils ont appris au cabaret ou ailleurs, réparait dans son atelier un vieux fusil de chasse. A ce moment, un orage terrible éclatait. La pluie, mêlée de grêle, tombait à torrents ; les éclairs et le ton-

nerre faisaient rage. « Ah ! tu crois donc pouvoir m'empêcher de travailler ! Va, frappe plus fort, je ne te crains pas ! » s'écrie le malheureux, accompagnant ces paroles d'un blasphème épouvantable et, du poing, menaçant le ciel.

» Tout à coup, un éclair énorme remplit l'atelier, la foudre tombe, renverse le blasphémateur, brise l'arme et l'arrache de ses mains.

» Pendant quelques minutes, le malheureux ouvrier ne donna aucun signe de vie. Il n'était cependant pas mort. Revenu de son évanouissement, il constata avec effroi autour de ses reins une cicatrice d'aspect livide. Il n'eut pas de peine à reconnaître la main paternelle de Dieu qui frappe pour guérir. Le libre-penseur est redevenu chrétien. C'est pourquoi nous l'avons vu gravir, le lendemain, le sentier qui conduit à Notre-Dame de Verdale. »

La Sainte-Enfance. — L'œuvre admirable de la Sainte-Enfance, fondée par un Français, Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, vient de recevoir pour protecteur l'Em. cardinal Vincent Vannutelli, désigné par le Souverain Pontife lui-même.

Mgr Demimuid, directeur général, a été reçu en audience particulière par le Saint-Père qui a daigné l'entretenir longtemps pour être mieux renseigné en détail sur les progrès et le développement de cette œuvre qui force l'admiration.

Le saint Dimanche. — Le repos dominical apparaît maintenant partout comme un grand besoin social. Ainsi, à Berne, vient de se tenir une réunion de délégués des comités suisses pour la sanctification du dimanche. Voici quelques-unes des décisions prises :

1° Suppression des billets dits du dimanche sur toute la ligne du Jura-Simplon. Une proposition dans ce sens va être formulée dans la prochaine assemblée des actionnaires.

2° Repos, ce jour-là, pour tous les militaires en service, particulièrement en ce qui concerne le transport des troupes.

3° Repos pour tous les employés de poste (3e classe). Il n'y aurait plus qu'une seule distribution, le matin.

4° Repos des sommeliers et sommelières ; soit fermeture des auberges, au moins le dimanche matin.

5° Fermeture des fabriques et des ateliers le samedi après midi, pour que l'on puisse accomplir tous les menus travaux que l'on renvoie d'ordinaire au matin du dimanche.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 23 JANVIER 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(4e SUPPLÉMENT DE JANVIER)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle : **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — Cathédrale. — Le 24 janvier, 3e dimanche après l'Epiphanie, saint Timothée, évêque et martyr, *double*, messe *Statuit*. — 1res vêpres de la Conversion de saint Paul. — Les offices aux heures ordinaires.

Le 29, fête de saint François de Sales. (La veille 28, à l'issue des complies, le chapitre et le clergé de la ville se rendront à l'Evêché pour présenter leurs vœux à Monseigneur à l'occasion de sa fête patronale).

Le jeudi 28, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

Paroisse Saint-Pierre. — Le 24 janvier, 3e dimanche après l'Epiphanie, les offices aux heures ordinaires. — Catéchisme de Persévérance.

Paroisse Saint-Aignan. — Le 24 janvier, 3e dimanche après l'Epiphanie, les offices aux heures ordinaires.

Monastère de la Visitation. — La fête de saint François de Sales y sera célébrée solennellement. — Plusieurs messes basses. — A 8 h. 1/2, exposition du Saint-Sacrement. — A 4 h., sermon, salut, vénération des reliques du Saint.

Le même jour, messe à la Crypte, à 8 h., pour l'Association de saint François de Sales.

BIBLIOGRAPHIE

Le Socialisme réfuté, *d'après l'Encyclique de Léon XIII sur la Condition des Ouvriers*, par J.-B. Jaugey, prêtre, docteur en théologie. — Paris, 8, rue François Ier, et 13, rue de l'Abbaye, chez MM. Delhomme et Briguet.

Prix : 50 centimes (*franco*). Remises faites sur les demandes en nombres.

Le Socialisme constitue un danger tous les jours croissant, contre lequel doivent être dirigés les efforts des catholiques et de tous ceux qui veulent travailler au salut de la société.

Les véritables arguments contre le socialisme sont exposés dans ce beau travail de M. l'abbé Jaugey avec une grande clarté et d'une façon brève et succincte. Chacune des raisons que Léon XIII a fait valoir contre cette erreur dans son Encyclique sur la condition des ouvriers est mise en pleine lumière et fait l'objet d'un chapitre spécial. Après avoir montré l'urgence de la question ouvrière, et fait l'exposé et l'histoire du socialisme, il établit les fondements du droit de propriété. La nature veut que l'homme soit à lui-même sa providence et par conséquent puisse posséder. Il est faux que l'Etat doive être la providence des individus, et que Dieu ait voulu que la terre restât indivise entre tous les hommes. Le travail est la source naturelle du droit de propriété, droit nécessaire au père de famille chargé par la nature de pourvoir aux siens.

L'auteur montre ensuite l'erreur du socialisme confiant à l'Etat la charge d'entretenir et de diriger les familles. Les droits sur la famille que le Pape reconnaît à l'Etat ne sont que l'aide et la défense de la société domestique. M. Jaugey achève cette étude sérieuse en montrant les conséquences effrayantes du système et en répondant aux objections courantes.

SOMMAIRE

LE NOUVEAU VICAIRE-GÉNÉRAL. — FLEURS DE SAINTETÉ : SAINT RAYMOND DE PENNAFORT. — LETTRE PASTORALE ET MANDEMENT DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES POUR LA FONDATION ET L'ORGANISATION DE L'ŒUVRE DES SÉMINAIRES. — FAITS DIVERS.

LE NOUVEAU VICAIRE-GÉNÉRAL

Par décret du 15 janvier courant, le gouvernement a agréé la nomination de M. Jean-Baptiste-Irénée Lagrange aux fonctions de vicaire général titulaire du diocèse de Chartres, en remplacement de feu M. l'abbé Fauchereau.

Le nom de M. l'abbé Lagrange Irénée, frère de Mgr notre évêque, figurait déjà dans la liste des chanoines honoraires du diocèse de Chartres. Plusieurs fois la *Voix* a pu signaler avec respectueux éloges M. le premier vicaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet ; elle l'a fait particulièrement à l'occasion du beau pèlerinage parisien qu'il sut organiser et amener à Chartres, l'été dernier, de concert avec son vénérable curé.

Nous nous associons aux félicitations qui accueillent son entrée dans l'administration diocésaine.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 23 janvier. — Saint Raymond de Pennafort.
Un savant, un apôtre, un saint.

Dans ce merveilleux XIIIe siècle où les lettres, les sciences et les arts chrétiens atteignirent leur plein épanouissement et où l'Europe vit son sol, ses écoles et ses bibliothèques s'enrichir de monuments gigantesques, le nom de saint Raymond de Pennafort resplendit entre les plus grands noms. Gloire de l'université de Bologne dont il fut un des élèves les plus brillants et le maître le plus remarqué, il eut l'honneur de restaurer, de développer et d'élever à leur apogée les hautes études du Droit. Par l'ordre du pape Grégoire IX il reconstitue le corps des Décrétales et compose sa somme des Cas de conscience, travail sans précédent et digne de figurer auprès des célèbres ouvrages de son contemporain et frère en religion saint Thomas d'Aquin. — De nos jours, le bon sens ayant en-

fin découvert que le droit civil et social ne peut se soutenir sans sa base naturelle : le droit ecclésiastique et religieux, des associations et des académies se fondent sous le patronage du grand Docteur du moyen-âge. Puisse-t-il rendre à notre société désorientée les notions du droit et de la justice qui seules la relèveront de ses ruines et l'arracheront à la mort !

Le XIIIe siècle fut le dernier siècle des croisades. La Chrétienté suivait de ses vœux les expéditions de notre roi saint Louis. Aux conquêtes matérielles de territoires Raymond rêva de substituer des expéditions spirituelles, sur les traces de nos preux chevaliers il voulut lancer des légions de missionnaires. Nouvelles croisades dont il fut l'ardent promoteur et le premier organisateur. Il n'est que simple prêtre et, sur ses conseils, Pierre Nolasque fonde l'ordre de N.-D. de Merci. Au jour de l'inauguration solennelle (14 août 1223), c'est à Raymond qu'échoit la douce tâche de saluer, dans un discours retentissant, en présence de son évêque et de son roi, ces premiers apôtres des captifs et des esclaves. Devenu plus tard général des Frères-prêcheurs, il obtient de saint Thomas d'Aquin sa somme contre les Gentils, impose à ses confrères espagnols l'étude de l'arabe et de l'hébreu et plante audacieusement plusieurs couvents en Murcie et à Tunis, au plein milieu des Juifs et des Sarrasins.

Le XIIIe siècle fut surtout le siècle des saints. On vit alors l'auréole de la sainteté illuminer le front des génies, des savants et des rois. En Raymond la piété prime le talent. Sa belle vie n'est qu'une série de démissions et d'abaissements. Successivement nous le voyons professeur à 20 ans dans sa ville natale de Barcelone et étudiant à Bologne ; professeur renommé dans cette université et simple chanoine dans son diocèse, grand pénitencier, premier canoniste et confesseur du Pape et novice à 47 ans chez les Dominicains ; général de son ordre et, après deux ans d'exercice, humble religieux dans sa cellule ; confesseur des rois et ne voulant de ses pénitents princiers que leur conversion.

Cette dernière charge lui devint une source de tribulations. On raconte que le roi d'Aragon, engagé dans une liaison criminelle, résistait aux pieuses sommations de son confesseur. Un jour, dans l'île de Majorque, celui-ci désespéré menace le roi de quitter immédiatement sa cour. Dès la nuit suivante il

s'échappe et court au port. Mais le roi l'a prévenu et défense absolue a été faite aux bateliers de recevoir le Père. Plein de foi, Raymond en appelle du roi de la terre au roi des cieux, étend son manteau sur les vagues et sur ce frêle esquif s'expose à la fureur de l'océan. Après une traversée de six heures — six heures de prières et d'extase — il aborde à Barcelone et rentre humblement dans son cloître (1).

Saint Raymond mourut centenaire le 6 janvier 1275.

LETTRE PASTORALE ET MANDEMENT
DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

Pour la formation et l'organisation de l'Œuvre des Séminaires.

Nous, François Lagrange, par la miséricorde de Dieu et l'autorité du Saint-Siège apostolique, Évêque de Chartres, au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ :

Messieurs et bien chers Coopérateurs,

Nos très chers Frères,

Au commencement de ce siècle, M. de Maistre disait : « Le sacerdoce doit être, en ce moment, la préoccupation souveraine de la Société qui veut renaître. Que les hautes classes offrent leurs fils à l'autel, comme dans les temps passés, qu'elles rendent à l'Église, en illustration et en richesses, tout ce qu'elles en ont reçu ! Elles s'acquitteront ainsi d'une dette immense qu'elles ont contractée envers la France, et peut-être envers l'Europe, mais surtout envers Dieu. » Et, avec ce tour prophétique qu'il employait volontiers, M. de Maistre ajoutait : « Si j'avais sous les yeux le tableau des ordinations sacerdotales, je pourrais prédire de grands événements. » (2)

C'est donc d'une œuvre de premier ordre, et dont je ne saurais dire si elle est plutôt l'œuvre des prêtres que des fidèles, que je viens vous entretenir aujourd'hui : Je veux parler de *l'Œuvre des Séminaires* ou des *Vocations sacerdotales.*

(1) Ce miracle est rapporté dans la Bulle de Canonisation.

(2) *Du Pape*, Introduction.

I

Les Séminaires !

Lorsque les Pères du Concile de Trente eurent pu enfin proclamer, avant de se disperser, le décret relatif aux Séminaires, ils s'embrassèrent en pleurant de joie, sentant bien que de toutes les prescriptions portées par eux pendant le cours de ce laborieux Concile, nulle peut-être ne serait plus féconde en heureuses conséquences. Que deviendrait en effet l'Eglise sans son clergé ? Et qui importe plus au clergé que ces deux choses : son recrutement et sa formation ? C'est-à-dire les Séminaires.

On le comprit, et bientôt, à l'exemple et sous l'impulsion de saint Charles Borromée, les séminaires furent créés. Ce serait une des pages les plus édifiantes et les plus glorieuses de l'Église de France dans les temps modernes, que celle qui raconterait la fondation à la fin du XVI[e] siècle et au commencement du XVII[e] de ces institutions saintes. Dans ce but, Dieu multiplia dans notre Église de France les prêtres éminents. Quelle pléiade que ces hommes qui s'appelaient Vincent de Paul, M. de Bérulle, M. Olier, M. de Condren, M. Bourdoise, et qui, tous, mirent plus ou moins leur âme et leur vie à cette œuvre ! Jamais peut-être l'idée du prêtre ne fut mieux saisie, plus pénétrée dans ses profondeurs, expliquée avec plus de doctrine (1), réalisée avec plus d'éclat, qu'à cette époque de fermentation sainte d'où sortit le plus brillant clergé peut-être que jamais notre Église ait connu.

Pour répondre aux prétendus réformateurs, l'Eglise se trouvait appelée alors à faire une double apologie, par la science et par la vertu. Les grands foyers d'études, au XVI[e] siècle, ne manquaient pas ; aussi le protestantisme fut-il, il le faut reconnaître, vaincu sur ce terrain par les catholiques ; et le Concile de Trente, où cette victoire s'affirma, a été, sans conteste, le plus savant des conciles ; celui qui compta en plus grand nombre des théologiens de premier ordre, celui où se fit le plus grand déploiement de doctrine. Mais des désordres s'étaient glissés dans l'Eglise, et aussi, hélas ! dans la tribu sainte. Le sel de la terre, il faut le dire, s'était affadi. Il était nécessaire de relever la discipline, et surtout de régénérer le clergé : Non pas par la révolte, et en brisant les liens de la hiérarchie, ce qui fut l'erreur et le crime des sectaires; mais par la hiérarchie, au contraire, par le pouvoir divin qu'a l'Eglise de se réformer elle-même par elle-même. Et la grande inspiration qui vint à l'Eglise pour la restauration du clergé fut de le prendre à sa source et de le refaire par les Séminaires. C'est ce

(1) Voir, par exemple, le *Traité des Saints Ordres*, de M. Olier.

que saint Charles en particulier avait vu : de là son zèle ardent pour cette œuvre.

Bénissons Dieu, Messieurs, de deux choses : d'avoir donné si libéralement à notre Église ces Institutions, et de nous les avoir conservées après le cataclysme religieux qui marqua la fin du dernier siècle. Dès les âges primitifs de l'Église, on avait senti le besoin d'une formation particulière pour le futur prêtre ; mais jamais cette nécessité n'avait reçu une aussi ample satisfaction, par une organisation aussi complète que celle dont les séminaires nous apportèrent le bienfait. Le Sacerdoce, chose à part, manifestement ; sublime et sainte ; le Sacerdoce, continuation de N.-S. J.-C. sur la terre ; et par lequel un homme est investi d'honneurs divins, de pouvoirs divins, d'une mission divine, réclame pour ceux qui en sont revêtus une préparation exceptionnelle, c'est l'évidence même ; le prêtre ne peut pas être, et c'est une malédiction quand il est, comme le peuple : *Ut populus, sic sacerdos* ; il lui faut une sainteté supérieure, lui qui représente aux yeux du peuple Jésus-Christ, lui qui en est le ministre et l'instrument, lui par qui Jésus-Christ agit et opère dans le monde, et prolonge son double ministère d'illumination et de sanctification : *Gratiæ et veritatis ;* et jamais la conscience chrétienne ne s'y est trompée. Mais à l'homme qui doit être revêtu de sainteté et d'une suréminente sainteté, il faut, qui en pourrait douter ? une formation spéciale. Aussi bien, nul ne doit s'ingérer témérairement dans ces fonctions ; il y faut l'élection divine, ce qu'on appelle la vocation. Profond mystère ; grâce singulière, et qui doit être avec un soin extrême étudiée, cultivée, sauvegardée ; de bonne heure soustraite aux influences funestes ; sans quoi elle dépérit : bref, il faut au futur prêtre la longue éducation, non pas seulement de la doctrine mais de la piété.

De ces hautes nécessités, profondément aperçues, sont nés dans l'Église les écoles presbytérales, germes des séminaires, et les séminaires eux-mêmes : chefs-d'œuvre, pourrait-on dire, d'intuition sacrée et de sens chrétien. Peut-être ne s'en rend-on pas un compte suffisant dans le monde, où pourtant, par un juste instinct des choses, on exige tant du prêtre, sans penser que pour que le prêtre réponde à ces légitimes exigences il faut poser à son éducation une base d'autant plus solide qu'on attend plus de lui : destiné à rendre plus tard dans ce monde où souffle un esprit si différent de celui qui doit toujours demeurer le sien, et à vivre, pour leur faire du bien, parmi ces hommes chez qui baisse de plus en plus l'intelligence des choses chrétiennes, il faut qu'il en fasse dès son enfance, dès sa jeunesse, si nous pouvons ainsi dire, une ample provision. Séminaires, maisons bénies, fermées à toutes les

exhalaisons malsaines, ouvertes à toutes les saintes impressions, où l'on fait l'œuvre que voici : là, de bonne heure, lentement et profondément, dans une préparation lointaine d'abord, immédiate plus tard, des hommes spéciaux, des prêtres d'élite, pétrissent pour ainsi dire l'âme de l'enfant et du jeune homme destiné au sanctuaire, et lui inoculent, avec les connaissances générales dont il doit être muni autant qu'homme de son temps, les sciences qui sont spécialement les siennes, et surtout les vertus sacerdotales. Que l'on y réfléchisse, et l'on verra quel trésor c'est pour l'Église que les séminaires, et combien sans ces maisons nous serions embarrassés pour recruter régulièrement et former le sacerdoce. De là sortent les prêtres purs, les prêtres pieux, les prêtres doctes, les prêtres qui font l'œuvre de Dieu, qui trouvent la confiance des fidèles, et qui sauvent les âmes. Plus leur avenir est grand, plus il importe qu'il soit de bonne heure protégé; plus ces jeunes plantes sont délicates et exposées, plus elles demandent une culture intense et vigilante.

II

Nous avons donc dans l'Église de France cet avantage, ces institutions mieux organisées que nulle part ailleurs peut-être; et de là cette tenue, dirai-je, cette forme du clergé français à laquelle volontiers au dehors on rend hommage. Et dans le diocèse de Chartres nous les possédons maintenant, tant au point de vue des édifices matériels que du bon gouvernement, dans un état dont il faut grandement bénir Dieu. Tel n'était pas le bonheur de nos vénérés prédécesseurs, Mgr de Latil et Mgr Clausel de Montals: ils n'avaient pas de Petit-Séminaire. Placé sur le siège de Chartres à la suite du Concordat de 1817, Mgr de Latil, qui, d'ailleurs, ne passa que peu de temps dans le diocèse, n'eut pas le loisir de songer à cette si nécessaire fondation. Ce fut au contraire un des premiers soucis de Mgr Clausel de Montals, et dès son arrivée parmi vous, il vous adressait une lettre éloquente pour solliciter votre concours en faveur de cette œuvre : il fut compris, et sur cette colline de Saint-Cheron arrosée autrefois du sang d'un martyr, la dominant fièrement, se dresse maintenant le Petit-Séminaire de Chartres : agrandi et embelli encore par le zèle de Mgr Regnault, qui y repose; et avec le concours, disons-le, de prêtres à qui le diocèse doit pour ce service une immortelle reconnaissance. Nous avons donc un superbe Petit-Séminaire aujourd'hui, nous en avons même deux; là n'est pas notre détresse. Où donc est-elle ? Dans le petit nombre des élèves, dans la rareté des vocations.

Ce mal n'est pas particulier à Chartres : il sévit, maintenant

surtout, à peu près dans la France entière ; et il a déjà appelé l'attention la plus sérieuse des évêques ; à plusieurs reprises leur voix a fait entendre sur ce point des plaintes attristées et effrayées ; il y a quelques années, un prêtre illustre, mort depuis évêque de Laval, trop tôt, hélas ! pour ce diocèse et pour l'Église, notre tendre ami, Mgr Bougaud, n'a pas craint de publier un écrit spécial sur ce sujet, et sous ce titre : *Le grand péril de l'Église de France.* Dans cet éloquent travail que nous venons de relire, il fait trois choses : 1° Il rend compte d'une enquête sérieuse par lui essayée dans tous nos diocèses ; 2° Il cite un grand nombre de ces lettres épiscopales où cette plaie moderne de notre Église est exposée avec autant d'autorité que de douleur ; 3° Il cherche quelles sont les causes de cette détresse et quels en pourraient être les remèdes.

Notre intention n'est pas de sonder ici avec lui cette plaie dans toute son étendue. Nous nous bornerons à deux constatations. C'est un fait d'abord que, trop généralement et comme systématiquement, les classes supérieures de la société, et même la bourgeoisie, s'éloignent du sanctuaire. Pourquoi ? Est-ce parce que l'Église n'a plus comme autrefois les richesses de ce monde ? Mais de telles pensées seraient pauvres. A-t-on jamais dû entrer dans le sacerdoce par calcul ou ambition ? Et la mission du prêtre aujourd'hui n'est-elle pas aussi grande et belle que jamais ? Est-ce à cause de l'égalité qui règne dans l'Église ? Mais ne sommes-nous pas dans un siècle qui précisément se vante d'être égalitaire ? Quoi qu'il en soit, le fait est là, et les fortes paroles de M. de Maistre que nous citions tout à l'heure ont été peu entendues. Ne soyons cependant pas trop sévère. Dieu n'a pas à ce point déshérité ces familles qu'il ne prenne de temps en temps encore des prêtres parmi elles ; çà et là, dans nos diocèses, on voit encore de ces descendants des vieilles races qui tour à tour honorent l'Église et sont honorés par elle. Nous avions naguère sous les yeux un de ces spectacles touchants de fidélité aux traditions chrétiennes de nos familles françaises. Nous assistions à l'ordination d'un jeune prêtre, puis à sa première messe dans un vieux château où au Xe siècle naquit un saint Bernard de Menthon, le fondateur des illustres religieux du Saint-Bernard : ce vieux château n'est jamais sorti de cette famille. Cette première messe, le vénéré père la servait, et avec quelle piété ! le frère aîné, officier de cavalerie, avec un autre de ses frères — le marin n'avait pu venir — servait la seconde ; et les visages rayonnants des jeunes sœurs, de la famille entière, des nombreux amis accourus, de la pieuse mère surtout !.. comment les dépeindre ? Et justement, deux petits-fils du grand de Maistre étaient là, qui, tous les deux, ont déjà des fils prêtres, et même jésuites, et des filles religieuses : le soir, au salut, dans

l'antique chapelle, ému de ce spectacle : « Oh ! nous écriâmes-nous, en les interpellant, la parole de votre illustre aïeul au commencement de ce siècle, sa vive exhortation aux vieilles races qui refusent maintenant leurs fils à l'Église, n'ont pas été perdues pour vous, et vous avez su noblement y répondre. » Voilà des exemples ; mais enfin trop rares. La vérité est que, comme au temps de saint Paul, nous pouvons dire : *Non multi inter nos nobiles* (1).

Eh bien ! cela n'est bon ni pour l'Église ni pour les vieilles races elles-mêmes. Ni pour l'Église qui, quoique sa mission s'accomplisse surtout par des voies surnaturelles, n'en bénéficierait pas moins de certains moyens d'influence qui viennent nécessairement du prestige de la naissance et de la fortune. Ni pour les vieilles races elles-mêmes qui, et M. de Maistre ne manquait pas de le leur rappeler, pourraient trouver dans l'éclat que le sacerdoce jette encore sur un grand nom un renouveau de vie et de gloire.

Ajoutons que, d'un autre côté, aujourd'hui, par suite d'inconcevables ombrages à l'endroit du prêtre, les secours qui permettaient autrefois à l'Église de suppléer en partie au dédain ou à l'abandon des classes privilégiées ont disparu. On comprenait alors les bienfaits rendus par la religion aux sociétés, et on estimait bien servir l'État que de venir en aide à la détresse de l'Église en favorisant le recrutement de son clergé ; dans une bien faible mesure pourtant, car déjà, en pleine Restauration, Mgr Clausel de Montals gémissait sur la « modicité du secours accordé par les lois du » Royaume aux saints Ministres. » Mais depuis, tout a disparu, et les bourses affectées jadis aux séminaires, comme il y en a tant aujourd'hui attribuées aux lycées et aux écoles primaires, ont été supprimées : pas une subvention pour cet objet ne vient plus à l'Église du côté de l'État. Que s'ensuit-il ? C'est que le recrutement du sacerdoce en souffre considérablement.

III

Toutefois, si nous exprimons ces regrets, ce n'est pas que nous ignorions les préférences de l'Église pour le renouvellement du clergé au moyen des fils du peuple ; ni combien les familles modestes, où règnent ces trois choses, la religion, l'honnêteté, le travail, trésors qui en valent d'autres, sont favorables à l'éclosion des vocations sacerdotales. Nous avions tort tout à l'heure de dire que ce sont les vocations qui manquent. Le souffle de Dieu en fait

(1) *Ad. Corint.*, 10, c. 27.

éclore : même chez vous, patriciens, riches de ce monde ; Dieu ne vous dédaigne pas à ce point de vous frapper ici de stérilité (1). Seulement, trop souvent, chez vous, pour des causes que je ne veux pas dire, le souffle de Dieu passe et s'en va, les vocations périssent dans leur germe et n'aboutissent pas. Mais, grâce à Dieu, les sources de la générosité et du dévouement ne sont pas taries chez ce noble peuple français, et ses fils s'offriraient en foule à l'Église, comme ils s'offrent en effet, si l'Église pouvait les recevoir ; seulement, dénuée, nous le répétons, de toute ressource, elle ne le peut pas, et voici ce qui arrive. Voyez-vous, dans cette humble famille, ce petit enfant à qui Dieu a parlé au cœur, et qui veut bien se prêter, se donner à Dieu ? Et on nous l'amène, le voici. Oui, mais ses parents sont pauvres, la famille est nombreuse, impossible de pourvoir aux frais de sa longue éducation : songez bien qu'il faut dix ans, douze ans, pour former un prêtre ; et nous n'avons pas de ressources : que voulez-vous que nous fassions ? C'est ici que nous sommes en droit et que nous avons le devoir, Nos très chers Frères, Messieurs et bien Chers coopérateurs, d'adresser aux fidèles et au clergé une solennelle adjuration.

La conséquence est inéluctable, et je défie une personne quelconque qui aurait de la foi comme un grain de sénevé de la décliner. C'est aux fidèles à fournir ces ressources : car il y a là, pour l'Église une question de vie ou de mort. « Ouvrir le tombeau de la religion, ou négliger, surtout dans les temps où nous sommes, disait encore Mgr Clausel de Montals, le recrutement du clergé, c'est une seule et même chose. » L'Église, en effet, peut-elle se passer de prêtres ? Il faut donc qu'elle en trouve ; et puisqu'il y a des vocations, qu'il se présente dans nos maisons des enfants, qu'on les recevrait si on le pouvait, qu'on ne les reçoit pas parce qu'on ne le peut pas, il faut de toute nécessité, que les fidèles nous y aident. Ces chers enfants du peuple, qui nous viennent avec leur sang pur, viril et généreux, mais non pas avec des richesses, ah ! ne nous infligez pas, en nous refusant les moyens de les admettre, la douleur de leur fermer notre porte !

Et vous, Messieurs, cette œuvre n'est-elle pas aussi et par excellence la vôtre ? La mort vous empêchera, comme vous en avertit l'Apôtre, de demeurer sur la terre, et c'est pour cela qu'il faut d'autres prêtres, *idcirco quod morte prohibeantur permanere ;* il

(1) Le concile de Trente recommande aux évêques de choisir les futurs prêtres « principalement parmi les pauvres, sans toutefois exclure les enfants des riches, pourvu que les familles de ceux-là les entretiennent, et qu'ils montrent le désir sincère de servir Dieu et l'Église : *Pauperum autem filios præcipue eligi vult ; nec tamen divitum excludit...* Sess. XXIII : De Ref. C. XVIII.

vous faut des successeurs, il vous faut transmettre à d'autres ce flambeau du sacerdoce : et est-il nécessaire d'insister ici pour démontrer que vous ne pouvez pas vous désintéresser dans une question de cette nature, et que ces successeurs, à vous aussi, à vous surtout, incombent le soin et le devoir de les trouver ?

IV

Dans cet état des choses, l'idée est venue et a dû venir aux évêques d'organiser des œuvres spéciales pour les vocations ecclésiastiques. Nous avons bien nos quêtes annuelles : mais combien insuffisantes ! je viens de le démontrer. Aussi, à peu près dans tous nos diocèses, a-t-on cherché à se procurer des ressources fixes et assurées. En particulier, près de nous, à Orléans. Je cite cette œuvre parce que je la connais ; je l'ai vue naître. Humble et modeste à ses débuts, mais conduite avec suite et persévérance, de quelle utilité n'est-elle pas aujourd'hui pour ce grand diocèse ! Il en est de même, à nos portes encore, à Evreux. Nous, où en sommes-nous sous ce rapport ? Il est vrai, nous avons, tout à fait distincte de nos séminaires, quoique pouvant fournir aussi des vocations, notre Maîtrise ; notre chère Maîtrise, fondée, et peu à peu développée comme elle l'est aujourd'hui : avec quel dévouement ! je l'avais deviné à la première inspection des choses, j'en connais maintenant l'histoire héroïque : gardons-la comme la prunelle de nos yeux ! n'y touchons pas ! Sans elle, où en seraient nos séminaires : Saint-Cheron, superbe établissement, si l'on ne regarde que l'édifice ; mais les élèves ! combien y en avait-il quand nous sommes arrivé ?... Et notre grand séminaire !...

Grande douleur, assurément, à première vue ; mais immédiatement Nous sentîmes revenir l'espérance quand Nous apprîmes que l'œuvre des Séminaires n'existait pas dans le diocèse. La ressource, Nous dîmes-nous, le salut, les voilà ; et dès lors surgit en Nous, mes Frères et Messieurs, la pensée que Nous réalisons aujourd'hui.

L'œuvre est créée : à sa tête, deux prêtres éminents ; connus, aimés du clergé ; l'un pendant vingt-cinq ans, l'autre aujourd'hui encore, supérieurs de Petits Séminaires ; l'un spécialement chargé de la propagande active, l'autre du bulletin qui, plus ou moins périodiquement, entretiendra de l'œuvre le diocèse. Mais il leur faut des auxiliaires. C'est sur vous, Mes très Chers Frères, Messieurs et chers Coopérateurs, que Nous comptons.

Non, il ne s'agit pas ici d'une chose en soi facultative, il s'agit d'une obligation grave ; avant tout il faut des prêtres. O mères chrétiennes, comment ne sentiriez-vous pas l'honneur (beaucoup

le sentent, je le sais) que Dieu vous ferait s'il prenait un de vos fils pour prêtre ! Mais si ce bonheur vous est refusé, donnez au moins au sanctuaire des fils de votre cœur, si ce n'est de votre sang ! Y a-t-il œuvre comparable ? Qui en pourrait dire la fécondité ? si ce n'est celui auquel rien n'échappe, et qui, seul, peut suivre dans leur retentissement le plus lointain les conséquences de nos actes? Aux mérites de ce prêtre vous participerez, vous qui l'aurez donné à l'Église, et le bien qu'il fera vous sera imputé aussi à récompense, vous qui l'avez voulu et procuré, ce bien, peut-être incalculable.

Vous aussi, Messieurs et chers Coopérateurs, vous pouvez ici beaucoup. Vous pouvez deux choses. D'abord, discerner et cultiver la vocation naissante des enfants : quel coup d'œil sous ce rapport pourrait égaler le vôtre ! et, l'élu de Dieu reconnu, lui révéler à lui-même, puis à ses parents, le trésor, l'avenir qu'il porte en lui. Ensuite l'envoyer sans retard au séminaire, s'il est apte déjà à y entrer, s'il ne l'est pas, le préparer, vous-mêmes, dans la solitude de vos presbytères : ô doux et saint labeur ! Ces presbytères seraient ainsi comme la pépinière lointaine du séminaire : que de prêtres, que d'évêques, ont dû de la sorte, au discernement et au zèle d'un bon prêtre, leur sacerdoce, leur épiscopat futur !

Voyez-vous, sur les marches de Saint-Sulpice, le jour d'une première communion, ce petit enfant de douze ans, vers lequel se penche son jeune catéchiste qui l'a deviné ? « Que voulez-vous être un jour, mon enfant ? » « Prêtre. » Une pieuse personne voulut bien payer à la petite maison de la rue du Regard la pension de cet enfant qui devait être un jour Mgr Dupanloup : Croyez-vous que cette humble inconnue ne rendit pas ce jour-là à l'Église un service dont il était impossible, à elle mais non pas à Dieu, de mesurer l'étendue ? Nous n'avons pas découvert assez tôt le nom de cette personne pour l'inscrire avec l'honneur qu'il méritait dans la *Vie* de l'illustre évêque : il nous est doux de le prononcer aujourd'hui : elle s'appelait Mlle de Langalerie.

Quant à vous, Messieurs, méditez ces paroles que le même évêque écrivait un jour à ses prêtres, voulant rendre à d'autres le bienfait qu'il avait reçu lui-même, et leur adressant les exhortations que je vous fais entendre en ce moment :

« Quelle grave et consolante pensée ! Ils croissent peut-être près de vous, Messieurs, cachés dans la foule, les enfants de bénédiction, les élus de Dieu, les prédestinés au sacerdoce, qui seront un jour l'ornement de la maison du Seigneur et l'instrument du salut pour un grand nombre d'âmes, si la vocation divine n'est pas étouffée en eux dans son germe, si les desseins de Dieu trouvent en vous des coopérateurs. Mais, chose triste à dire, et cependant in-

contestable ! beaucoup d'enfants, qui auraient été prêtres, et bons prêtres, ne l'ont pas été, parce qu'il ne s'est pas trouvé là un curé, un vicaire, attentif et zélé, pour révéler, à eux-mêmes ou à leurs parents, leur vocation naissante et la cultiver : pauvres enfants, qui n'ont manqué à leur glorieux avenir que parce qu'on a manqué de zèle et d'affection pour eux ! Qu'est-ce à dire, Messieurs, et n'y a-t-il pas là de quoi trembler ? Car enfin, cet enfant sur qui Dieu avait des vues, pour la réalisation desquelles il comptait sur vous, savez-vous ce qu'il devait être, et quel bien il était appelé à opérer? Mais vous lui avez refusé, à lui et à Dieu, votre concours, et ce bien qui devait se faire, ce bien, par votre faute, ne sera pas fait !

» Que sais-je ? c'est peut-être un apôtre, un Charles Borromée, un François Xavier, un Vincent de Paul, que votre négligence a étouffé dans son berceau ! »

Non, non, il n'en sera pas de la sorte ; mais tout au contraire ce que nous attendons de vous, Messieurs, — car à nos yeux, le succès de cette œuvre dépend surtout de vous, — c'est que vous aimerez assez Dieu et l'Église pour le faire avec tout le zèle qui est dans votre âme, et que vous saurez aussi enflammer pour ce grand intérêt la piété des fidèles.

(*Suit le dispositif sur l'organisation de l'Œuvre*).

FAITS DIVERS

Morts récentes. — Parmi les décès qui sont venus cette semaine affliger les catholiques, nous signalerons celui du T. R. P. Anderledy, général des Jésuites depuis environ cinq ans. — Celui de Mgr Gay, évêque d'Anthédon, ancien auxiliaire du S. E. le cardinal Pie qui l'affectionnait comme un frère, et admirait son haut talent, ses vertus, ses travaux pour le bien des âmes. — Celui du R. P. Argand, jésuite, ancien recteur du collège de Vaugirard qu'il amena jadis en pèlerinage à N.-D. de Chartres ; prédicateur distingué que Chartres a entendu pendant toute une station quadragésimale à Saint-Aignan ; — enfin celui de M. l'abbé Charles Perraud, prédicateur de grand mérite, frère de Mgr l'Évêque d'Autun. Selon la volonté du défunt, l'enterrement a été celui des pauvres. Point de fleurs et d'ornements d'apprêt autour du cerceuil, mais une députation des enfants des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, dont M. l'abbé Perraud avait été le dévoué bienfaiteur.

Cette absence de couronnes sur le cercueil a été aussi fort remarqué à Chartres, le 17, aux obsèques de M. et de Mme Rossard de Mianville, deux bien respectables vieillards plus qu'octogénaires,

époux dignes l'un de l'autre, décédés à peu près à la même heure et inhumés en même temps.

Nous recommandons tous ces défunts aux prières de nos lecteurs.

Un acte solennel. — C'est un écrit daté du 16 Janvier 1892, et qu'ont déjà reproduit les grands journaux catholiques. Il est intitulé : *Exposé de la situation faite à l'Église en France. — Et déclaration des Em. Cardinaux Desprez, archevêque de Toulouse ; Langénieux, archevêque de Reims; Place, archevêque de Rennes; Richard, archevêque de Paris ; Foulon, archevêque de Lyon.* Cette publication aura un immense retentissement en France et l'Étranger.

L'Etat et les Fabriques des Églises. — Malgré M. Lucien Brun et M. Buffet, le Sénat a voté par 178 voix contre 70, l'article de la loi de finances qui soumet les comptes et budgets des fabriques à toutes les règles de la comptabilité publique. Pour commettre cette absurdité inique, la majorité républicaine du Sénat s'est retrouvée tout entière d'accord avec celle de la Chambre. Comme l'a fait remarquer avec raison M. Buffet, le Sénat et le gouvernement se sont ainsi donné le plus éclatant démenti. Il y a douze ans, en effet, en 1880, sous la présidence de M. Grévy, un ministère ayant à sa tête M. de Freycinet, et où figuraient avec MM. Jules Ferry, Cazot et Lepère, MM. Constans, Sadi-Carnot et Wilson, déclarait impraticable l'application des règles de la comptabilité publique aux fabriques.

Il s'agit au fond, dans cette affaire, comme on peut le présumer, d'une nouvelle entreprise contre le clergé. Les deux orateurs de la Droite l'ont démontré devant le Sénat, comme Mgr Freppel l'avait fait devant l'autre Assemblée avec une clarté saisissante.

Comme en Prusse. — Le ministère des cultes en Prusse, — vous entendez bien, en Prusse, — vient d'adresser aux inspecteurs d'Académie, une circulaire qui mérite d'être signalée. Il y est dit :

« C'est une pieuse coutume de faire célébrer des messes pour les défunts. Il ne faut pas que les règlements scolaires soient un obstacle à la digne célébration de ces offices.

« Dans les paroisses où l'instituteur est attaché à l'église en qualité d'organiste ou de sacristain, il a le droit d'assister à la messe, bien que ce soit à l'heure de la classe. S'il n'a personne à qui confier la surveillance, qu'il conduise les enfants à l'église. Le maître fournira cinq ou six enfants pour le service de l'autel.

« Quand il s'agira d'accompagner un prêtre visitant les malades ou les moribonds, il faut toujours donner la dispense scolaire à l'enfant de chœur choisi pour l'accompagnement. »

Nous avons tant pris aux règlements allemands scolaires ! Nos francs-maçons se garderont bien de leur emprunter aussi celui-là.

LE TESTAMENT DE MONSEIGNEUR THIBAUDIER ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI.

Au nom du père, et du fils, et du Saint-Esprit. Amen.

CECI EST MON TESTAMENT

Je veux vivre et mourir en la foi de Jésus-Christ, mon Dieu et mon Rédempteur, dont j'ai l'honneur insigne, sans l'avoir mérité, bien au contraire, de porter le sacerdoce, la plénitude du sacerdoce. Que ce miséricordieux Sauveur daigne me faire la grâce d'obtenir par la pénitence le pardon de mes innombrables péchés ; qu'il veuille bien m'accorder, s'il n'a sur moi des desseins plus dignes de lui, la faveur d'être jusqu'à la fin de ma vie, un serviteur utile à son œuvre, c'est-à-dire à la sainte Eglise catholique, apostolique, romaine, dont je suis et veux être l'enfant soumis, affectionné, dévoué jusqu'à la mort. J'envoie l'hommage de ma religieuse obéissance, de ma profonde vénération et de mon inviolable attachement au Vicaire de Jésus-Christ.

Que mes vénérables frères dans l'épiscopat, mes confrères et mes fils dans le sacerdoce, les fidèles de la sainte Eglise, mes parents, mes amis, mes domestiques aient la charité de me pardonner mes torts et de solliciter persévéramment l'entrée de mon âme en grâce entière auprès de Dieu.

Qu'on ne fasse de moi aucun éloge public à mes obsèques. Je désire ne recevoir aucun honneur funèbre de personnes qui ne seraient pas autorisées à entrer dans l'église, à l'occasion de mon enterrement.

Mon cercueil ne sera orné ni de couronnes ni de fleurs.....
(Suivent les dispositions particulières.) . . . .
. . . .

Je finis en bénissant mon très cher diocèse de Cambrai, que j'aurais tant désiré servir d'une manière plus digne de lui. Je prie Dieu de bénir aussi le diocèse de Soissons, qui n'a pas cessé de m'être également bien cher, et le diocèse de Lyon, dont je suis le fils. Bénis soient tous les membres de ma famille, la Société de Saint-Irénée, mes amis et les nombreuses personnes qui m'ont témoigné de l'amitié. Daigne le divin Sauveur du monde aimer toujours la France, pacifier l'Eglise et régner par la charité sur le troupeau dont il est le *bon Pasteur !*

Fait de ma main, à Plombières, le six août, fête de la Transfiguration de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix.

† Odon Thibaudier, *Archevêque de Cambrai.*

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 6 FÉVRIER 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE FÉVRIER)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle : **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 7 février, 5e et dernier dimanche après l'Epiphanie. Fête de *Notre-Dame Refuge des Pécheurs (double majeur)*. Messe de paroisse, à 9 h.; on y célèbre la fête patronale de la Confrérie du Saint-Cœur-de-Marie, mieux connue sous le titre de Confrérie de N.-D. de Chartres.— A 10 h. 3/4, messe du Chapitre, précédée de Tierce. Le soir, après l'office capitulaire, cérémonie pour la Confrérie : procession, recommandations, sermon et salut au Grand Chœur.

Le lundi 8 février, à 8 h., dans le chœur de paroisse, service funèbre pour les associés défunts de la Confrérie.]

Le jeudi 11, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 7 février, 5e dimanche après l'Epiphanie, fête patronale de l'Archiconfrérie. Messe, à 10 h., vêpres, à 3 h. — Le matin; à 7 h., communion générale réparatrice.— Le soir, après les vêpres, réunion de l'Archiconfrérie et des Enfants de Marie, allocution, procession avec salut du Très Saint-Sacrement.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 7 février, 5e dimanche après l'Epiphanie, N.-D. Refuge des Pécheurs; messe à 10 h. et vêpres à 3 h. Après vêpres, procession de la Confrérie, allocution et salut.

BIBLIOGRAPHIE

Le péril de la séparation de l'Église et de l'État, par Fernand Butel, docteur en droit, ancien magistrat, avec des lettres d'approbation de S. E. le Cardinal Archevêque de Toulouse et de Mgr l'Evêque de Rodez. — Jolie brochure in-12 de 156 pages. Prix 1 fr. 50 franco. — Editeurs Letouzey et Ané, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat est à l'ordre du jour. Tous les esprits sérieux et loyaux ont le devoir et le besoin de se faire à ce sujet une opinion non-seulement d'impression ou de sentiment, mais de *principes*.

Ce petit livre les y aidera. Il n'a la prétention, ni de dire tout ce qu'il faut dire, ni de dire des choses nouvelles. Exposer l'état de la question, combattre quelques préjugés, rassembler les preuves les plus saillantes et fournir quelques éléments de décision empruntés à la doctrine catholique : voilà son objet.

La Bergère de Nanterre, par Théophile Ferouelle. Prix 2 fr. — En vente à Versailles, à la librairie Henry Lebon, imprimeur de l'Evêché, 9, rue du Potager et 36, rue de Satory. — Ou chez l'auteur : Ecole Lacordaire, 137, boulevard de la Reine.

Cette longue et belle idylle est un ex-voto poétique à Sainte Geneviève. L'auteur l'a composée en reconnaissance d'une guérison qu'il dut à l'intervention de la Sainte. Il s'est fait le chantre et l'historien des gloires de sa protectrice. Elle bénira l'hommage de son talent.

N° 5. 6 Février 1892.

SOMMAIRE

SAINTE DOROTHÉE. — INSTALLATION DU NOUVEAU VICAIRE GÉNÉRAL; FÊTE DE MONSEIGNEUR. — ŒUVRE DES SÉMINAIRES; DISPOSITIF DU MANDEMENT ÉPISCOPAL. — MODES ANCIENS D'ACCÈS AUX BÉNÉFICES. — LA MORT DU DOCTEUR. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : LA FÊTE DE S. F. DE SALES; CAS DE CONSCIENCE; CHAPELLE-GUILLAUME; SOIZÉ.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 6 février. — Sainte Dorothée.

Les Roses du ciel.

Dans un gracieux épisode les actes de sainte Dorothée nous ont conservé le récit d'un de ces aimables miracles que Dieu ne sait pas refuser à ses amis, les saints.

Après une jeunesse consacrée à la piété et à la vertu, après une longue et dure captivité, après un douloureux interrogatoire où la vierge avait confessé la foi de son Christ, après une double victoire remportée par elle sur deux tentatrices qu'elle eut la joie de gagner à la foi et au martyre, Dorothée s'en allait au supplice. Elle s'en allait à ce paradis, à ce jardin éternellement printanier dont elle décrivait devant le juge les enivrantes délices : les arbres toujours chargés de fruits, les lis toujours blancs et les roses toujours fraîches, les collines verdoyantes et les pures fontaines.

Sur le seuil du prétoire, un procureur du nom de Théophile, l'aborde et d'un ton badin : « Dorothée, lui dit-il, envoyez-moi quelques fruits ou quelques roses du jardin de votre époux. » La martyre le regarde un instant et d'une voix sereine lui promet de répondre à sa demande. Une dernière prière tombe ardente de ses lèvres et elle livre sa tête au bourreau.

Quelques instants plus tard, le plaisant procureur racontait à de gais compagnons son amusante histoire. Soudain, un enfant se présente à lui. Dans un linge il porte des fruits merveilleux et trois roses fraîchement épanouies : « Voici, dit-il au procureur stupéfait, ce que la vierge Dorothée t'avait promis et qu'elle t'envoie du jardin de son époux. »

Cette apparition fut pour Théophile le coup de la grâce. A son tour il aspire à connaître ce Christ, divin époux des vierges, et à voir le mystérieux jardin d'où lui viennent ces

roses et ces fruits. Il se déclare chrétien, affronte le tribunal du juge son ami et son confident, subit avec courage les tortures du chevalet et à la sentence qui le condamne à mort répond par un cri de remerciement.

Avec sainte Dorothée remontaient au ciel trois roses, trois âmes saintement épanouies dans la charité.

INSTALLATION DU NOUVEAU VICAIRE GÉNÉRAL

Fête de Monseigneur

M. l'abbé Irénée Lagrange, dont nous avons annoncé la promotion au titre de vicaire général, a été installé le mercredi 28 janvier, veille de la fête de saint François de Sales, patron de Mgr l'Évêque de Chartres.

C'était à l'heure des vêpres. Invitation avait été adressée au clergé de la ville de se rendre à la sacristie de la cathédrale avant l'office. MM. les chanoines, les autres prêtres, les grands-séminaristes et les clercs de la Maîtrise se rassemblèrent en effet au lieu convenu, et tous en habit de chœur. Monseigneur y vint avec son cortège pontifical. Chacun ayant pris place, la cérémonie de présentation commença. Sa Grandeur remit entre les mains de M. le doyen du Chapitre les pièces attestant la nomination, savoir : le décret présidentiel avec la lettre des pouvoirs donnée par l'Évêque.

En remettant ces feuilles, Monseigneur a donné les raisons de sa confiance en celui qu'il faisait entrer ainsi dans l'administration diocésaine.

Ecartant tout témoignage personnel qui, disait-il, recueilli sur la bouche d'un frère, pourrait paraître suspect, il s'est appuyé sur les témoignages d'autrui, particulièrement sur ceux de deux vénérables prêtres de Paris, venus au milieu de nous pour cette fête : M. l'abbé Guéneau, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet et M. l'abbé Lacour, vicaire de Saint-Joseph. Ces MM. avaient vu à l'œuvre M. l'abbé Irénée Lagrange pendant ses longues années de professorat au Petit Séminaire et ses trente années de vicariat. Comme d'autres collègues, comme tous ses supérieurs et amis, ils auguraient bien d'une telle expérience pour ses relations futures avec les œuvres d'enseignement et les œuvres de mi-

nistère paroissial. Une opinion si favorable au premier vicaire de Saint-Nicolas, avait inspiré à l'Évêque de Chartres le projet dont la réalisation s'accomplit en ce moment. Sa Grandeur termine en remerciant ses prêtres, du bon accueil fait à une nomination qui le réjouit sans doute et sera profitable à sa vie d'intérieur, mais qui a été décidée pour d'autres motifs que sa propre satisfaction.

M. Pouclée, chanoine archidiacre, répond. Ses paroles sont des félicitations à l'adresse de M. l'abbé Lagrange qui était précédemment déjà chanoine *honoraire* de Chartres et qui, dans sa nouvelle dignité, sera chanoine *honorant*. Ce sont aussi des vœux pour la bénédiction des travaux auxquels va se livrer désormais, pour le bien de notre diocèse, l'ancien professeur, l'ancien vicaire de Paris, rappelant auprès de son vénéré frère, ce que fut jadis ce même frère auprès de l'illustre Évêque d'Orléans.

M. l'abbé Lagrange prit la parole à son tour. Dans un touchant langage, il exprima ses sentiments pour ses amis de Paris et surtout le clergé de Saint-Nicolas qui lui resteront chers, puis pour le clergé chartrain auquel allaient l'attacher de doux liens ; il promit tout son dévouement à la tâche que venait de lui imposer la divine Providence ; dévouement qu'exciterait le désir d'être utile à son frère bien-aimé, devenu son évêque ; *frater qui adjuvatur a fratre quasi civitas firma* (Prov. 18-19). Ce texte fut la conclusion de son discours ; et le maître des cérémonies donna le signal du départ pour le chœur.

La procession s'avança au chant du *Benedictus*, et entra au chœur par le transept. Le nouveau vicaire général prononça, au sanctuaire, la formule de profession de foi et fut conduit à sa stalle par le doyen du Chapitre. Alors commença l'office capitulaire. Monseigneur présida les vêpres, au milieu de son cortège paré comme aux grands jours.

A l'issue des complies, tout le clergé se rendit au palais épiscopal pour offrir ses hommages à Monseigneur à l'occasion de sa fête.

M. le chanoine Pouclée fut l'interprète de l'assistance, en parlant de l'amour filial pour le chef du diocèse, pasteur et père des âmes. Monseigneur se déclarant touché de ce langage du cœur, insista sur la réciprocité de son amour paternel, sur la

beauté de l'esprit de famille, caractère de la hiérarchie catholique, qui réunit les fidèles aux prêtres, les prêtres aux évêques, les évêques au Pape, et les confond tous dans les liens d'une commune affection. Une nouvelle déclaration d'attachement absolu au Souverain Pontife a terminé cette éloquente réponse.

Après les discours, la poésie. Elle présente ses fleurs sous la forme d'un beau compliment. Le séminariste, élève de philosophie, qui a composé ces vers en style virgilien, n'a pas trahi la renommée des séminaires diocésains où la poésie latine figura toujours avec honneur. Il ne pouvait manquer de recevoir les chaleureuses félicitations d'un Prélat qui se complut longtemps aux charmes du vers latin, à l'exemple de saint Paulin de Nole.

Le chapitre allait prendre congé de Sa Grandeur, lorsque M. le curé de Saint-Nicolas demanda pour un instant prolongation de la séance ; il voulait complimenter publiquement Monseigneur, au nom du clergé de Paris et au nom de ses paroissiens. Quelle délicatesse il mit dans l'expression de ses hommages au vénéré Prélat et de ses regrets concernant son premier vicaire! Entre autres choses, il déclara à Sa Grandeur que Paris lui faisait le plus précieux cadeau de fête en lui donnant, ce jour-là, un tel vicaire-général ; il dit aussi regarder l'adieu de M. l'abbé Irénée Lagrange à la paroisse et au presbytère de Saint-Nicolas, comme la première peine que lui a faite son ancien vicaire depuis le commencement de leur vie commune.

Ses souhaits *ad multos annos* furent les derniers mots de sa gracieuse salutation et aussi le charme final de la cérémonie.

L'ŒUVRE DES SÉMINAIRES

Nous avons reproduit la lettre pastorale de Mgr l'Évêque de Chartres, datée du 22 janvier 1892, sur l'Œuvre des Séminaires. Voici le dispositif qui termine cette lettre :

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — L'*Œuvre* dite *des Séminaires* ou *des Vocations sacerdotales* est établie dans le diocèse de Chartres.

Art. 2. — Le but de cette œuvre est d'aider par la *charité* et la *prière* au recrutement du clergé.

Art. 3. — La direction en est confiée à M. l'abbé Levêque, ancien Supérieur du petit séminaire de Nogent, chanoine titulaire, *Directeur général,* et à M. l'abbé Ychard, Supérieur du petit séminaire de Saint-Cheron, vicaire général honoraire, *Vice-Directeur.*

Art. 4. — Comme œuvre de charité, l'Œuvre fonctionnera de la manière suivante : 1° Les Dames seules sont chargées de recueillir les aumônes. 2° Il y aura : un conseil central à Chartres ; des conseils dans chaque doyenné et dans les paroisses où cela sera possible ; là où un conseil ne pourra être établi on cherchera au moins des dames zélatrices.

Art. 5. — Chaque conseil sera composé : 1° Des deux directeurs généraux. pour Chartres ; et dans le diocèse, du curé de la paroisse où il aura été établi ; puis d'un *bureau*, c'est-à-dire d'une présidente et d'une vice-présidente, d'une trésorière et d'une vice-trésorière ; d'une secrétaire et d'une vice-secrétaire, et aussi de zélatrices et de simples membres. — La cotisation annuelle est de 1 fr. — On recevra néanmoins les cotisations moindres, et même les *quatre sous* : l'œuvre des *quatre sous* se trouvant ainsi rattachée à cette seule et unique œuvre. — Sera *zélatrice* toute personne qui recueillera au moins 10 francs ; simple *membre* toute personne qui donnera une cotisation quelconque (1).

Art. 6. — Outre les souscriptions fixes ou dons annuels, on pourra solliciter, le cas échéant, des dons exceptionnels.

Art. 7. — On pourra affecter à un enfant déterminé, qu'il serait permis ainsi de suivre du commencement de son éducation jusqu'à la prêtrise, telle somme qu'on voudra : bourse, demi-bourse, ou quart de bourse, etc. On pourra aussi fonder, par une somme une fois donnée, des bourses, demi-bourses, ou quarts de bourse. — Sera considérée comme *bienfaiteur* ou *bienfaitrice* toute personne qui aura donné au moins 100 francs ; comme *fondateur* ou *fondatrice* toute personne qui aura fondé soit une bourse (12.000 fr.), soit une demi-bourse (6.000 fr.), soit un quart de bourse (3.000 fr.).

Art. 8. — Les conseils se réuniront au moins une fois par an, et toutes les fois que le directeur ecclésiastique le jugera utile. — Il y aura une *Assemblée générale de l'Œuvre* une fois par an, à l'évêché. Seront convoquées à cette réunion toutes les Dames faisant partie du conseil central, et ausssi les Présidentes ou Vice-Présidentes de tous les conseils diocésains. Pourra assister à cette *Assemblée générale* toute personne appartenant à l'œuvre à un titre quelconque. Un *Bulletin*, dont la rédaction est confiée spécialement à M. l'abbé Ychard, et qui sera gratuitement distribué,

(1) Les cotisations seront recueillies par *dizaines* selon le mode adopté pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

rendra compte une ou plusieurs fois dans l'année du fonctionnement de l'Œuvre.

Art. 9. — Le versement des offrandes recueillies doit être fait à MM. les Curés directeurs, et par ceux-ci soit entre les mains de l'un ou de l'autre de MM. les Directeurs généraux, soit au secrétariat de l'évêché, *au plus tard*, pendant la retraite pastorale. — La répartition sera faite au commencement de septembre par la Commission des séminaires.

Art. 10. — Comme association de prière, 1° l'Œuvre est placée sous le patronage de Notre-Dame de Chartres et de Saint-Cheron.

2° Chaque membre de l'Œuvre sera invité à réciter chaque jour après la prière du soir, pour demander à Dieu de bons prêtres, un *Ave Maria*, suivi de la triple invocation suivante : *Notre-Dame de Chartres, priez pour nous*; *Reine du Clergé, priez pour nous; Saint-Cheron, priez pour nous.* — La même prière sera faite obligatoirement dans nos petits séminaires. — Une indulgence de 40 jours est attachée à la récitation de cette prière.

3° Douze messes seront dites, chaque année, dans notre Grand-Séminaire, le premier samedi de chaque mois, à l'intention des membres de l'œuvre, vivants ou trépassés. — En outre, tout fondateur de bourse, de demi-bourse, ou de quart de bourse, aura droit à une messe annuelle, qui sera dite également dans notre grand séminaire.

Donné à Chartres sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire de notre diocèse, le 22 janvier 1892.

† FRANÇOIS, *évêque de Chartres.*
Par Mandement,
ROUSSILLON, chan. Sec.-gén.

Nous avons déjà pu constater, et nous en sommes heureux, avec quelle faveur le clergé tout entier du diocèse, qui en sentait vivement la nécessité, a accueilli la création de l'*Œuvre des Séminaires*, laquelle en effet donne dans des diocèses voisins du nôtre de si heureux résultats.

Toutefois, MM. les Curés doyens sont priés par MM. les Directeurs de l'œuvre, de ne pas constituer leur *Conseil* avant d'avoir reçu avis de la formation du *Conseil central*, et MM. les Curés des paroisses, de la formation du *Conseil cantonal.*

On lit dans la *Croix :*

Mgr l'Archevêque de Bordeaux adresse, par l'*Aquitaine*, un appel pressant à ses diocésains en faveur de l'œuvre des Vocations ecclésiastiques. En deux ans, le diocèse de Bordeaux a perdu 62 prêtres, les ordinations lui en ont à peine rendu 30. Il invite donc tous ceux qui ont souci du salut de la France à soutenir par leur charité l'œuvre destinée à donner des prêtres à l'Eglise.

MODES ANCIENS D'ACCÈS AUX BÉNÉFICES ECCLÉSIASTIQUES

Le n° supplémentaire du 19 septembre 1891 a déjà donné un article sur ce sujet. Il y était question de l'obtention d'une cure en vertu d'un grade. Voici maintenant quelques détails sur les autres manières d'arriver aux bénéfices ecclésiastiques.

B) *Résignation pure et simple.*

Jean René Sénéchal, originaire de Châtillon, vicaire de Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou, devint curé de Corancez, sur la présentation du Chapitre, le 5 octobre 1781. La paroisse était vacante par la démission pure et simple de Gabriel Delestang, pourvu lui-même de la cure de Rémalard, où il fut un pasteur « d'un rare mérite » selon l'expression des Etats de service du clergé chartrain en 1802, et honoré de la déportation par son attachement à la foi.

En 1788, Jean Sénéchal passe à Charonville. C'était un « bon sujet » dit son « Etat de service ». Il était depuis peu dans cette paroisse quand une combinaison qu'il pensait avantageuse l'aurait fatalement livré à la misère, sans le désintéressement d'un confrère. Se croyant assuré d'obtenir un bénéfice plus important, il écrivit le 16 mars 1790 au vicaire de Sorel, nommé Brulard, dont il avait connu la famille à Nogent-le-Rotrou, et lui dit de se trouver à Chartres le 26 courant, et là il lui résigna sa cure de Charonville devant M. l'abbé Soret, notaire apostolique. L'acte, contresigné par le vicaire-général Descharreaux, fut expédié à Rome, le 30, pour être approuvé par le Souverain Pontife. Sur ces entrefaites le projet du curé de Charonville échoue. S'il s'en fût douté plus tôt, il aurait pu conserver sa place par suite d'une disposition du droit qui autorisait le « regrès *Regressus ad beneficium* », quand la résignation était faite en vue d'obtenir un autre bénéfice qui échappait. Mais pour cela il y avait un temps et le temps de regrès était passé. L'imprudent curé, navré de chagrin, fit venir Brulard dans la ville épiscopale, le 30 avril, et lui avoua ses déceptions : « Mon bénéfice est à vous, lui dit-il, et je suis sans pain. »

Il est impossible de rendre le conflit de sentiments opposés qui déchirèrent alors le cœur du vicaire de Sorel. Il avait tout préparé pour son départ et pour son installation à Charonville; il avait acheté des meubles et se berçait de l'idée de pouvoir secourir sa mère, veuve depuis peu et encore chargée d'une nombreuse famille. Mais il ne voulut pas abuser de la confiance que lui avait témoignée son bienfaiteur. Il courut chez le notaire et fit sa résiliation (1). Sénéchal resta donc ainsi quelques jours de plus curé de

(1) Voir le journal *Le Correspondant*, 1790, page 438 — et août 1790 p. 55.

Charonville. Pendant la Révolution il desservit Saint-Denis-d'Authou et Brunelles, et le 9 mai 1803, il fut définitivement nommé curé de cette dernière paroisse. Quant au vicaire de Sorel nous ne savons ce qu'il devint.

C) *Résignation en faveur, avec réserve de pension.*

Quand le résignataire désignait son successeur, la résignation devait se faire auprès du Souverain-Pontife, et s'il réservait une pension, le taux devait en être fixé et ne pas excéder le tiers du revenu du bénéfice.

Pierre Sénéchal, natif d'Yèvres, vicaire d'Arrou, obtint ainsi la paroisse de Gohory en 1781. Charles Villedieu en était curé. Sain de corps et d'esprit, par acte passé à Châteaudun, le 2 novembre 1781, il donnait procuration pour faire agréer sa résignation à Rome et stipulait qu'une pension viagère de 500 liv. lui serait annuellement servie. Le Souverain-Pontife autorisa cette réserve de 500 liv. « *dum non excedant tertiam partem* ». L'acte papal fut contrôlé à Paris le 27 décembre 1781 ; la provision accordée à Rome fut visée par l'Évêque de Chartres, l'archidiacre donna l'intronisation et le 22 janvier 1782 eut lieu la prise de possession, en présence d'une dizaine de curés des environs. Pierre Sénéchal mérita la note de « bon sujet », fut réinstallé à Gohory le 9 juin 1803. En 1810, tremblant et affligé d'une fièvre habituelle, il est encore noté comme ayant fourni de « bons services ». Il acheta de ses deniers le presbytère et quelques pièces de terre qu'il donna au curé.

D) *Permutation.*

La permutation était permise depuis longtemps. Il en est question dans le cours du droit canon (in sexto). Il fallait qu'elle se fît sous l'autorité du Supérieur. Entre les mains de l'ordinaire, si elle était sans condition ; entre les mains du Souverain-Pontife, si l'un des permutants se réservait une pension sur son ancien bénéfice. Mais dès qu'elle était accompagnée des conditions requises l'évêque ne pouvait pas s'y opposer.

La paroisse des Châteliers nous offre un exemple de permutation.

Antoine Enault était curé des Châtelliers, et Grégoire Renault était curé de Laons.

L'un et l'autre avaient sans doute des ennuis dans leur paroisse. Ils s'entendirent ensemble et donnèrent simultanément leur démission, « *causâ permutationis* » le 6 novembre 1781. L'Évêque leur conféra les cures de leur choix et, le 26 novembre, Grégoire Renault prit possession des Châtelliers en présence de Joseph Bichon, curé de Saint-Hilaire-d'Illiers, et trois jours après, Antoine Énault s'installait à Laons. Il y mourut à la fin de 1800. laissant sa paroisse aux bons soins de Jean-François Baudoir, originaire de Chenebrun, près Verneuil, d'abord vicaire à Villiers-en-desœuvre,

près de Pacy-sur-Eure, ensuite dans le diocèse d'Angers, sorti des prisons de Nogent-le-Rotrou et revenu de la déportation. En 1803, Renault, noté comme « très bon sujet », est nommé mais non installé curé à Umpeau ; en 1805, âgé et infirme, il est aumônier du château de Courville.

Nous pourrions multiplier et varier les exemples, mais c'est assez pour faire comprendre quel changemeut s'est opéré dans la manière d'arriver à une cure.

L'abbé HAYE.

LA MORT DU DOCTEUR.

Dans une paroisse que je n'ai point charge de nommer, vivait un vieux médecin de campagne retraité. Homme instruit et habile et, pour cela, fort regretté de sa clientèle; on ne l'avait jamais vu donner le moindre signe de religion. En revanche, il s'était toujours montré impie forcené, abusant de sa supériorité intellectuelle, de ses connaissances et des sophismes de ses journaux pour ridiculiser les pratiques catholiques. C'était le Voltairien de l'endroit. De son patron il avait encore les mœurs équivoques et la vie scandaleuse. Le portrait serait incomplet si, à toutes ces tristes qualités de notre homme, je n'ajoutais que, moitié par tempérament, moitié par système, il était un type achevé de ces esprits bourrus et rogues qui en viennent à ne plus décolérer. Une cruelle maladie, qu'il n'avait pas précisément gagnée au chevet de ses clients et qui le minait depuis des années, n'était point faite pour adoucir son caractère. Aussi vivait-il dans sa maison comme un démon, ne commandant son monde qu'à force d'emportements, de menaces et de blasphêmes.

Cependant, l'hiver dernier, le mal entrait dans une phase aigüe. Le médecin déclinait visiblement et son entourage comprit que la mort n'était plus qu'une question de jours. Avertir l'irascible docteur de son danger, nul n'y songea; y eût-on songé, personne n'eût voulu prendre sur soi une démarche au bout de laquelle on prévoyait une orageuse tempête. La visite d'un prêtre semblait d'autre part si inutile et si dangereuse qu'on négligea pareillement d'avertir le curé de la paroisse.

Celui-ci était un des voisins du docteur et, accidentellement, il fut bientôt au courant de la situation. Grande fut son anxiété. Il se trouvait dans un de ces cas trop nombreux hélas ! aujourd'hui, où la visite des malades devient pour les pasteurs d'âmes un devoir rebutant. Mais son hésitation fut courte. Le docteur n'était-il pas son paroissien ? n'y avait-il pas là un moribond à préparer, une âme à sauver ? Et puis, ne pouvait-il pas, après tout, tenter

une première visite, de pure politesse, et se ménager ainsi plus tard une entrée dans la place ? Ces réflexions faites, il prend son chapeau, son bréviaire et son chapelet, entre à l'église, adresse au ciel une fervente prière et s'en va sonner à la porte de son terrible voisin.

Un domestique vient ouvrir ; à la vue du prêtre il recule effrayé. Le curé qui comprend cette épouvante, cache ses propres alarmes et prie qu'on l'annonce à M. le docteur. Pour toute réponse le valet lui fait signe d'écouter les éclats de voix et les rugissements qui partent des appartements du fond. Le curé reconnaît bien là les violences habituelles du médecin, mais n'en renouvelle pas moins sa demande. Le domestique refuse net de se charger d'un pareil message. « J'irai donc sans être annoncé » dit le prêtre. Et, guidé par les furieux appels qui retentissent toujours, il se dirige vers la chambre du maître.

Son apparition dut imprimer au cerveau du vieux docteur une secousse inaccoutumée et bouleverser tout le cours de ses idées ; car, pour la première fois de sa vie, il resta bouche close. Le curé en profite pour présenter ses politesses au malade, compatir à ses souffrances et entamer une de ces conversations, en apparence toutes faites de banalités, mais, en réalité, pleines de pieuses diplomaties et dans lesquelles l'homme de Dieu épie le moindre mot qui lui permette des réflexions plus sérieuses. Après quelques brèves réponses dites d'une voix sèche, mais en termes polis, le médecin semble s'oublier, raconte ses souffrances, l'histoire de sa longue maladie, la gravité actuelle de son cas, l'affaiblissement de ses forces... Enchanté d'un si excellent début, le prêtre se rassure et, pendant qu'intérieurement toute son âme prie, il invite son paroissien à ne pas désespérer, à prendre confiance et, si sa science est à bout, à recourir au Maître de la science et de la santé et à se recommander au bon Dieu et à la sainte Vierge. Il n'en fallut pas plus pour lâcher le torrent.

« Je ne connais pas ces machines-là », grommela l'impie. Le prêtre eut l'héroïsme de ne pas relever le blasphême et de rester. Il se tait quelques instants, puis ramène la conversation sur des sujets moins brûlants. Cependant, voyant le calme revenu, il veut, avant de se retirer, faire une dernière tentative et, doucement, de sa voix la plus affable, il rappelle au docteur la protection de Dieu et de la Vierge. « Je me moque de l'un comme de l'autre », grogne encore une fois le moribond. Désespéré, le pauvre curé sort. Il retourne à son église et, prosterné au pied de l'autel, recommande à la Mère des douleurs cette pauvre âme qui s'en va, perdue pour l'éternité.

La porte du médecin était à peine refermée sur le prêtre qu'à

l'intérieur la tempête recommençait. Le docteur appelait son domestique. Celui-ci, n'augurant qu'une nouvelle bordée d'injures, se présente timidement : « Jean, lui dit le malade, je ne suis qu'une grosse bête. M. le curé est venu me faire une visite et je l'ai mal reçu. Il venait par politesse et par devoir, pour mon intérêt et poussé par le grand désir qu'il a de mon bien. Au pauvre homme je n'ai répondu qu'injures et grossièretés. Je suis un misérable. Cours au presbytère et supplie M. le curé de revenir au plus tôt. »

Le valet n'en peut croire ses oreilles : son maître prêt à faire des excuses ! le docteur impie réclamant un prêtre ! Il soupçonne là une abominable machination, et, soit pour épargner au prêtre une déplorable réception, soit pour éviter à son maître une aggravation de sa faute, il sort pour une course quelconque, mais se garde bien d'aller au presbytère. Une demi-heure se passe, puis une heure sans que personne soit de retour. Le malade s'impatiente de ces retards ; il sonne sa garde : « Est-ce que Jean n'est pas rentré ? N'est-il pas allé chercher M. le curé ? Serait-il absent ? Mon Dieu, mon Dieu, que vais-je devenir ! Allez donc voir ce qui se passe, pourquoi ces délais, et si vous trouvez M. le curé chez lui ou à l'église, ramenez-le sur l'heure. Je veux le voir. »

La servante ne fait qu'un bond jusqu'à l'église. Le curé priait toujours.

— M. le docteur vous demande.

— Je vous suis, répond le prêtre qui ne peut retenir sa joie et ajoute à demi-voix: « Merci mon Dieu! sainte Mère de Dieu, merci! »

Quelques minutes après, il se retrouvait au chevet de son paroissien.

« Monsieur le curé, disait celui-ci avec des larmes dans les yeux, je suis bien coupable. Quand vous êtes venu tantôt, j'étais décidé à vous repousser et à vous interdire par mes brutalités tout propos religieux. Je n'ai que trop bien réussi. J'ai vu votre réserve, votre silence et votre départ précipité. Tout cela devait me réjouir, mais tout cela m'a bouleversé. Une épouvante inexplicable a saisi mon âme, et j'ai soudain compris qu'en vous repoussant, je repoussais Dieu.

— Et c'est Dieu qui me ramène pour vous réconcilier avec lui.

— Oui c'est Dieu... Monsieur le curé, je suis chrétien, baptisé et communié. J'ai reçu une excellente éducation. Les passions qui m'ont perdu n'ont pu étouffer ma foi qui surgit à cette heure dans sa plénitude. Aidez-moi donc à réparer mon triste passé s'il en est temps encore et à mourir en chrétien. »

Longue fut l'entrevue. Et quand, l'âme en joie, le prêtre quitta son malade celui-ci balbutiait les prières de son enfance et pressait

sur ses lèvres un crucifix retrouvé, non sans peine, au fond des meubles. Vers la nuit, le curé reparut avec les saintes huiles et, devant tous les gens de la maison, récita sur le médecin silencieux et pieusement recueilli les belles prières de l'Extrême-Onction.

Deux jours après le docteur mourait. Le curé devenu son dernier ami lui ferma les yeux.

Cette mort subite eut, dans la paroisse, un profond et salutaire retentissement. Longtemps elle défraya les conversations. Un jour quelques anciens compagnons de plaisir du vieux médecin discutaient cette étrange conversion. Comme ils la mettaient en doute, Jean le domestique leur répondit : « Je puis vous renseigner exactement. J'ai été payé pour cela. D'abord, si M. le docteur a vu le curé, Dieu sait que ce n'est pas ma faute. Comme vous, je ne pouvais croire à une pareille volte-face de sa part. Mais, outre que mon maître a reçu les sacrements en toute liberté et en pleine connaissance, il y a deux choses dont j'ai été le témoin et qui témoignent de sa sincérité. 1° Je l'ai vu, je l'ai entendu priant le bon Dieu quand pendant vingt ans il n'a fait que blasphémer. Et 2° lui que vous avez tous connu un vrai tonnerre en chambre, toujours furieux et agité, j'e l'ai vu, deux jours pleins, doux et aimable comme un enfant. Discutez, niez à votre aise, les faits sont là. Votre ami des beaux jours s'est bel et bien converti. Et ma foi je ne vous souhaite plus que de finir comme lui ! »

A.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— La fête de saint François de Sales a eu pour prédicateur : à la Crypte, pendant la messe de Monseigneur pour l'Association de saint François de Sales, M. l'abbé Dourdoigne ; au monastère de la Visitation, pour les religieuses et les fidèles nombreux à la cérémonie du soir, M. l'abbé Merlon.

— Les réunions dites du *Cas de Conscience* ont recommencé au Grand Séminaire, le jeudi 4 février. Monseigneur a ouvert la séance par une allocution sur les avantages de ces réunions ecclésiastiques au triple point de vue de la science, de la piété et de l'esprit de confraternité entre les prêtres. La thèse a été soutenue par M. l'abbé Lemoine, aumônier du Lycée, et les objections présentées par M. l'abbé Reinert, aumônier de la Providence ; l'allocution pieuse a été donnée par M. le Curé de Saint-Aignan.

Chapelle-Royale et Chapelle-Guillaume. — Le 27 janvier est un jour de pèlerinage pour plusieurs paroisses du canton d'Authon.

Elles honorent Saint Julien, premier évêque du Mans. D'abord Chapelle-Royale, dont le pèlerinage est plus fort, et qui possède des reliques du saint Évêque.

Ensuite Chapelle-Guillaume, qui attire aussi un certain nombre de pèlerins.

M. l'abbé Lemenant, curé de cette dernière paroisse, avait invité quelques uns de ses confrères pour assister à cette cérémonie.

M. le Supérieur du Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou, chanoine honoraire, présida. M. le curé de Saint-Avit, du diocèse de Blois, dit la messe. M. le curé du Plessis, du même diocèse, avait été chargé de l'instruction; il s'en acquitta avec tact, et avec un zèle tout apostolique. M. le curé-doyen de Montmirail et M. le curé de Melleray représentaient le diocèse du Mans. M. le curé de Soizé et M. l'abbé Lemonnier, professeur, celui de Chartres.

Tous ces Messieurs avaient tenu à donner par leur présence cette marque de sympathie à M. le curé de la paroisse. C'est un vrai charme d'entrer maintenant dans la petite église de Chapelle-Guillaume, quand on l'a connue autrefois. Elle a été presque entièrement transformée du pavé à la voûte : une magnifique tribune, de nouvelles statues, décorées richement, les peintures du bardeau, tout décèle un soin intelligent, une direction artistique et, disons-le aussi, une très grande générosité.

Les chants entendus pendant la cérémonie nous ont charmés et édifiés. C'était tout simplement une messe, non pas en musique, mais en plain-chant exécuté à la tribune par les petites filles de l'école, alternant avec le lutrin de la paroisse. C'étaient les vêpres, c'était le salut, chantés par le même chœur de jeunes filles, avec entrain, avec ensemble. Nous exprimons ici un vœu : c'est que cette méthode d'exécuter les mélodies liturgiques se propage partout, qu'elle se communique même à toute l'assemblée des fidèles, sans pourtant que l'on doive négliger le lutrin, qui formera toujours la base et le soutien du chant religieux. Tel est notre humble avis.

Un pèlerin.

SOIZÉ. — On nous écrit de cette paroisse, en date du 2 février 1892 :

Œuvre de saint François de Sales. — Notre-Dame de Chartres. — Les apparitions de la Sainte-Vierge.

Monsieur le Directeur,

1° L'association de saint François de Sales a tenu sa réunion annuelle le jeudi, vingt-neuf janvier, dans la chapelle de la sainte Vierge.

L'œuvre est toujours prospère ici, on nous envoie seize bulletins,

qui représentent cent soixante associés et associées. Je souhaite que partout elle ait le même succès. Chaque fois que je reçois le bulletin, mon premier soin est de parcourir les nouvelles de l'œuvre ; et j'y cherche le nom de quelque paroisse du diocèse de Chartres. Cette œuvre mérite en effet d'être connue, propagée. Elle aide, elle soutient les autres œuvres.

2° A cette réunion, outre les bulletins de l'Association, nous avons distribué un grand nombre de petites notices de Notre-Dame de Chartres, que l'on accepte avec empressement. La dévotion et le plaisir y trouvent leur compte.

De plus, dans une réunion de Saint François de Sales, au diocèse de Chartres, pourrait-on oublier Mgr notre Évêque, dont saint François de Sales est le patron ? Nous avons donc prié pour Mgr notre Évêque et à toutes ses intentions.

C'est ce que nous faisons du reste tous les jours avec les enfants de la paroisse, depuis la visite de Monseigneur dans notre église, au six juillet l'année dernière. C'est en même temps une union de prières que nous voudrions établir en l'honneur de Notre-Dame de Chartres, pour l'extension de son culte et de sa dévotion dans le diocèse, dans toute la France, et dans tout l'univers.

Nous serions heureux de rencontrer beaucoup d'adhérents, parmi les prêtres et les fidèles.

3° Une autre dévotion, qui nous tient au cœur, c'est la dévotion aux apparitions de la Très Sainte Vierge. Je crois qu'on oublie trop ces apparitions, et qu'on ne profite pas assez de leurs enseignements.

C'est pourquoi avec la petite notice de Notre-Dame de Chartres nous avons distribué le charmant et inimitable récit de l'apparition de Pontmain, édité par le journal la *Croix*.

Puissent ces deux petits livres faire connaître davantage l'amour, la bonté, l'ineffable miséricorde de notre Mère, la Très Sainte Vierge Marie, Immaculée, Mère de Dieu !

Daignez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de tous mes sentiments respectueux et dévoués.

E. CHEVALLIER,

Curé de Soizé.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER rue du Grand-Cerf, 15.

3e Année des Suppl. N° 6.

SAMEDI 13 FÉVRIER 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE FÉVRIER)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'osei le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 14 février, dimanche de la Septuagésime, *semi-double*, messe de paroisse, à 9 h.. office du Chapitre, à 10 3/4 et vêpres à 3 h. — Le jeudi 18, à 4 1/2, adoration réparatrice. — Le samedi 20, à 4 h., salut à l'autel du Saint-Cœur-de-Marie. — Le lundi 15, ouverture de la Retraite pour les Dames Associées du Saint-Sacrement, à la chapelle Saint-Piat; prédicateur : le R. P. Thomas, jésuite.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le dimanche de la Septuagésime, offices, à 10 h. et à 3 h. — Catéchisme de Persévérance.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche de la Septuagésime, offices à 10 h. et à 3 h. — Catéchisme de Persévérance. — Vendredi 19, à 8 h. du soir, chemin de la Croix.

BIBLIOGRAPHIE

Vie nouvelle de Pauline-Marie Jaricot, fondatrice de la Propagation de la Foi et du Rosaire-Vivant, 1 fort vol. in-12 de XXIV-578 pages, orné de plusieurs portraits et d'une gravure représentant le panorama de Fourvières.

Léon XIII s'exprime ainsi dans un Bref à l'auteur, Mlle J.-M. Maurin : « Certes, il était à désirer que la Vie de cette vierge si humble, qui avait si bien mérité de l'Eglise, et s'était si soigneusement appliquée à vivre cachée, fût écrite par une de ses amies, ayant vécu avec elle dans une étroite intimité, et pouvant ainsi mettre en lumière, non seulement le tableau des vertus et des œuvres connues de tous, mais encore celui de sa très belle âme, de son très noble cœur, que d'intimes communications lui avaient révélés. C'est pourquoi, chère Fille, Nous vous félicitons d'avoir fait ce travail, et Nous ne croyons pas Nous tromper en disant que votre ouvrage, composé pour la gloire de Dieu, l'honneur de l'Eglise et l'éloge d'une si pieuse vierge sera utile à tous ceux qui contempleront, en le lisant, le spectacle d'une si grande vertu. »

On comprendra que nous n'ajoutions rien à un suffrage aussi élevé. La *Vie de Pauline-Marie Jaricot* a sa place marquée dans toutes les bibliothèques paroissiales, comme chez toutes les personnes qui s'occupent d'œuvres pieuses et charitables.

Adresser les demandes à M. Victor PALMÉ, éditeur, 76, rue des Saint-Pères, Paris.

La Paroisse Chrétienne ou théorie et pratique du zèle sacerdotal, religieux et apostolique pour la conversion, la sanctification et le salut des âmes.

Revue hebdomadaire, six revues en une seule : La Prédication. — Revue des catéchismes. — Roses de Marie. — Journal des Saints. — Théâtre chrétien. — Récits de la semaine.

Organe du clergé et des fidèles, uniquement rédigé par MM. les Curés, Vicaires, Aumôniers et hommes d'œuvres. — Sous le patronage et avec la collaboration de M. l'abbé Garnier.

Directeur : M. l'abbé J. Pailler, curé de Saint-Roch, à Saint-Amand (Cher).

Prix de l'abonnement ; 18 fr. ; pour six mois, 10 fr.

SOMMAIRE

SAINT POLYEUCTE, MARTYR ; LE THÉATRE CHRÉTIEN. — EXPOSÉ DE LA SITUATION FAITE A L'ÉGLISE DE FRANCE ET DÉCLARATION DES CARDINAUX. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : CHARTRES ; NOGENT-LE-ROTROU. — FAITS DIVERS.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 13 février. — Saint Polyeucte, martyr.
Le théâtre chrétien.

C'est Corneille qui, dans la préface de sa célèbre tragédie, a popularisé en France le nom de saint Polyeucte. Il faut relire cette préface pour connaître le saint. Il faut relire cette pièce pour voir le pur chef-d'œuvre qu'un génie chrétien sut en tirer. Par les beautés littéraires de son *Polyeucte*, Corneille a conquis les suffrages de ses rigides contemporains ; il survécut aux mesquines épigrammes de Voltaire (1) et du XVIII[e] siècle, nul en poésie ; aujourd'hui il fait l'admiration de nos critiques les plus indépendants.

Par ses beautés chrétiennes, par le souffle religieux qui en vivifie toutes les scènes, par le divin enthousiasme qui triomphe des âmes les plus rebelles, ce drame a légitimé les efforts obscurs et les naïves tentatives de nos ancêtres pour la création d'un théâtre chrétien et national. Il couronne merveilleusement nos vieux *Mystères* et, pour l'avenir, il reste le modèle sublime, le parfait idéal des futurs restaurateurs de la tragédie en France.

Cette restauration se fera et elle se fera pas le catholicisme. L'impuissance absolue de la poésie réaliste, le dégoût généra-

(1) Voltaire détestait *Polyeucte*. On sait la méchante et injuste épigramme que, dans sa préface de *Zaïre*, il a lancée contre le héros de Corneille. On sait le commentaire doublement déplorable par son ignorance et sa malhonnêteté dont il a illustré son édition de *Polyeucte*. Continuant cette campagne antilittéraire et antichrétienne, Voltaire publia l'*Orphelin de la Chine*. L'orphelin de la Chine c'est Polyeucte refait à l'usage du XVIII[e] siècle. La pièce est curieuse par les emprunts de situations et d'intrigues faits à Corneille et à Racine, par la suppression de tout motif religieux et par l'apothéose de la vertu abstraite. Aux chrétiens de Corneille, Voltaire substitue des philosophes : à la morale religieuse il oppose la morale indépendante ; la thèse de la grâce fait place à une thèse d'un parfait pélagianisme ; contre la réalité historique et la couleur locale il ourdit une trame, des caractères et des mœurs étonnants de fantaisie et d'invraisemblance. On est encore à chercher en Chine le type des philosophes, des moralistes et des vertueux personnages que Voltaire voulut bien y découvrir.

lement produit par les œuvres malsaines qui inondent nos théâtres, les tendances de notre génération demandant de nouvelles émotions à la religion, à son histoire et à ses héros, le succès inespéré et constant des drames religieux, partout où des hommes de foi ont osé les produire, en sont un signe manifeste. (1) C'est une vérité d'expérience, on peut le dire, que la scène chrétienne sera vite populaire.

A cette nouvelle littérature dramatique, le catholiscisme fournit une matière inépuisable. Ses plus hautes vérités sont des faits ou des personnalités; son histoire est une épopée gigantesque de l'amour de Dieu pour les hommes, épopée fourmillante d'épisodes tendres ou terribles; ses grands personnages sont des héros tels que les désirent les poètes, des hommes à la volonté surhumaine, aux passions saintement exaltées, aux actions extraordinaires; ses livres saints abondent de drames tout faits (2). Un seul de ces héros : Polyeucte, une seule de ces vérités : le dogme de la grâce, un seul de ces divins sentiments : la soif du martyre ont suffi pour le chef-d'œuvre de Corneille.

Polyeucte, c'est en effet le drame de la grâce s'emparant violemment d'une âme pour l'élever au-dessus d'elle-même, la détacher des plus légitimes affections, la faire toute puissante contre les forces déchaînées du monde et de l'enfer et la rendre sublime et grande comme Dieu. C'est la grâce triomphant, par cette âme, des hésitations d'une épouse païenne mais fidèle, de la lâcheté d'un bourreau ambitieux mais désarmé devant la force morale d'un chrétien, de l'indifférence d'un philosophe réservé mais généreux. C'est, dans un épisode, la lutte victorieuse du christianisme contre le paganisme, de

(1) On connaît le merveilleux succès du *mystère de la Passion* à Oberammergau, du *mystère de Noël* à Saint-Chamond et dans la contrée Lyonnaise. A Paris plusieurs essais du même genre (essais bien timides encore, puisque les acteurs sont remplacés par des marionnettes), ont été heureusement tentés. *Noël*, le mystère de *Tobie*, tout dernièrement la légende de *Sainte-Cécile* ont provoqué les applaudissements et les discussions favorables d'un public d'élite.

(2) Comme exemples je ne citerai, dans la Bible, que l'histoire de Joseph dont Méhul a tiré son gracieux opéra, et dans l'Evangile, que le miracle de l'Aveugle-né et la Résurrection de Larare. Ces deux dernières scènes pourraient être reproduites textuellement et réussiraient à merveille. Aucune littérature n'a de morceau qui surpasse comme sobriété et comme exactitude des circonstances, des caractères et des sentiments ces deux pages de saint Jean.

la grâce contre la nature, de la foi contre la raison et du droit contre la force brutale.

Ainsi compris, le théâtre chrétien ne serait-il pas, lui aussi, une efflorescence de la sainteté ? (1) D. G.

EXPOSÉ DE LA SITUATION FAITE A L'ÉGLISE EN FRANCE

ET

DÉCLARATION DES CARDINAUX

DESPREZ, *Archevêque de Toulouse.*

LANGÉNIEUX, *Archevêque de Reims.*

PLACE, *Archevêque de Rennes.*

RICHARD, *Archevêque de Paris.*

FOULON, *Archevêque de Lyon.*

La question des rapports de l'Église et de l'État vient d'être de nouveau soulevée dans notre pays. Seuls les esprits superficiels pourraient voir, dans de récents incidents, l'explication suffisante du mouvement qui agite l'opinion et préoccupe les pouvoirs publics. Les causes de cette inquiétude sont plus anciennes et plus profondes.

Il nous appartient de donner aux catholiques, dans les circonstances actuelles, une direction de pensée et de conduite, en leur montrant dans le passé l'origine du mal, dans le présent les devoirs qu'il nous crée.

Avant toutes choses, nous déclarons, une fois de plus, conformément aux enseignements du Saint-Siège et à la tradition catholique, que nous ne faisons aucune opposition à la forme de gouvernement que la France s'est donnée. Nous croyons que « le pays a besoin de stabilité gouvernementale et de liberté religieuse (2). »

Si nous élevons la voix, c'est pour demander que « les sectes antichrétiennes n'aient pas la prétention d'identifier avec elles le

(1) Aux lecteurs qui goûteraient ce genre de critique chrétienne, je me permets de signaler (dans les *Œuvres sacerdotales* de Mgr Pie, I, 535) un aimable sermon dont notre cathédrale eut autrefois la primeur sur le caractère dramatique du culte catholique et une étude pénétrante et saturée d'esprit chrétien de M. Faguet, professeur de la Sorbonne. (*Dix-septième siècle.* p. 14.)

(2) Réponse de S. E. le Cardinal Archevêque de Paris aux Catholiques qui l'ont consulté sur leur devoir social.

gouvernement républicain, et de faire, d'un ensemble de lois antireligieuses, la constitution essentielle de la République (1). »

I. — EXPOSÉ

On a dit, du haut de la tribune française, au nom du gouvernement : *La République est pleine d'égards pour la religion. Aucun gouvernement républicain n'a eu la pensée de froisser, en quoi que ce soit, la religion ou de restreindre l'exercice du culte. — Nous ne voulons pas, et le parti républicain tout entier ne veut pas être représenté comme ayant, à aucun moment, voulu empiéter sur le domaine religieux et attenter à la liberté des consciences.*

Ce qui est malheureusement vrai, c'est que, depuis douze ans, le gouvernement de la République a été autre chose qu'une personnification de la puissance publique ; il a été la personnification d'une doctrine et d'un programme en opposition absolue avec la foi catholique, et il a appliqué cette doctrine, réalisé ce programme de telle sorte qu'il n'est rien aujourd'hui, ni personnes, ni institutions, ni intérêts, qui n'ait été méthodiquement frappé, amoindri, et autant que possible détruit.

I. **Athéisme**. — L'athéisme pratique est devenu la règle d'action de quiconque, en France, porte un titre officiel, et la loi de tout ce qui se fait au nom de l'Etat. Tandis que tous les gouvernements du monde civilisé inscrivent le nom de Dieu dans leur constitution et l'invoquent dans les circonstances solennelles de leur vie nationale, chez nous, il n'est plus invoqué et les prières publiques édictées par la constitution républicaine de 1875, pour la rentrée des Chambres, ont été abolies.

La prière a été supprimée de fait, dans la plupart des écoles officielles ; les crucifix proscrits des salles de classes, la loi du repos dominical abrogée.

Pour bien faire sentir aux soldats qu'ils ne doivent avoir rien de commun avec la Religion, il leur est interdit d'assister en corps à aucune cérémonie religieuse, et même de pénétrer dans nos églises pour y rendre à leurs morts les derniers honneurs.

Enfin, la législation encourage la profession publique d'athéisme en décernant les mêmes honneurs à tous les genres de sépultures et en facilitant les cérémonies funèbres d'où est bannie jusqu'à l'idée de Dieu.

II. **Articles organiques**. — On nous menace de ressusciter et d'ap-

(1) Réponse de Monseigneur le Cardinal Archevêque de Paris aux Catholiques qui l'ont consulté sur leur devoir social.

pliquer avec une nouvelle rigueur les articles organiques annexés au Concordat, articles contre lesquels le Saint-Siège n'a pas cessé de protester et dont un grand nombre sont tombés en désuétude par la force des choses.

Mais déjà la liberté des évêques est notablement amoindrie; toutes leurs démarches surveillées, même celles qui n'ont d'autre but que leurs rapports nécessaires avec le Saint-Siège.

Leur administration est constamment tenue en échec par les refus que l'État oppose aux nominations faites par eux aux titres ecclésiastiques.

On a porté une grave atteinte à la dignité du Sacerdoce catholique, par des arrêts jusque-là inouïs, qui, au mépris des lois les plus saintes, autorisent le prêtre infidèle à contracter une union sacrilège que l'Eglise réprouve.

On ne s'est pas contenté d'effectuer des réductions budgétaires qui atteignent les premiers pasteurs, mais on procède à des suspensions arbitraires de traitement, infligées par voie disciplinaire à des prêtres: pénalités étranges qu'aucune loi ne justifie, qu'aucun jugement ne sanctionne, et que le gouvernement n'a pu baser que sur des précédents empruntés aux pires abus de l'ancien régime et sur le texte tronqué et dénaturé de l'article 16 du Concordat.

Nous rappelons la suppression, par extinction, du traitement des chanoines; le plus grand nombre des vicaires privés de la minime subvention qui leur était allouée sur les fonds de l'État; le traitement des aumôniers de prisons réduit à un chiffre dérisoire; les biens des menses épiscopales livrés, pendant la vacance du siège, à des commissaires civils qui dépassent, dans leur gestion, tout ce qu'avait pratiqué l'ancien droit régalien, et qui, non contents d'administrer ces biens, les aliènent aux enchères publiques; enfin le budget des cultes progressivement réduit à des proportions qui laissent en souffrance des services utiles et les intérêts les plus respectables.

III. **Religieux expulsés.** — Les religieux français ont été expulsés de leurs demeures au mépris de leurs droits de citoyens, au nom de lois surannées dont l'existence même a pu être contestée par de hautes autorités juridiques et en vertu de décrets arbitraires dont les victimes ont vainement demandé des juges. Même à l'état de dispersion auquel la violence les a réduits, ils sont durement atteints dans leurs intérêts matériels et avec eux les congrégations de femmes que semblaient devoir protéger la personnalité civile que l'Etat leur reconnaît, et plus encore les bienfaits qu'elles répandent sous la double forme de l'enseignement et de la charité.

Les lois fiscales, en effet, préparent, à bref délai, la ruine d'un grand nombre de communautés. La rigueur avec laquelle ces maisons sont frappées dépasse tout ce que l'on avait vu jusqu'ici. Aux impôts ordinaires qu'elles paient, en vertu du droit commun, à l'impôt de mainmorte réglé par la loi de 1849, on a ajouté deux charges d'exception : 1° un impôt sur un revenu qui n'existe pas dans la plupart des cas, impôt qui manque de base, par conséquent ; 2° un droit dit d'accroissement, droit doublement injuste, puisqu'il a pour prétexte une mutation qui n'a pas lieu et puisqu'il fait double emploi avec l'impôt de mainmorte destiné à racheter la mutation absente. En sorte que, contrairement à tous les principes qui régissent cette matière, les congrégations paient, en réalité et dans des proportions exceptionnellement lourdes, plusieurs fois l'impôt pour le même objet.

IV. **Enseignement**. — C'est principalement dans l'enseignement qu'ont été prises des mesures contraires à la Religion et à la liberté des consciences. En premier lieu, l'instruction religieuse a été bannie de tous les examens auxquels peut être soumise la jeunesse, afin sans doute qu'elle s'accoutume à n'y attacher aucune importance et à la regarder comme une chose superflue ; puis, peu à peu, elle a été éliminée du programme des études et même, ce qu'on a peine à croire, du programme des écoles maternelles.

L'enseignement primaire a été rendu « gratuit » passant ainsi aux mains de l'État qui seul paie les maîtres. Bientôt il fut proclamé « obligatoire » et du même coup l'enfance fut mise à la discrétion de l'État ; enfin, l'enseignement fut rendu « laïque », c'est-à-dire soustrait à toute l'influence religieuse.

On voudrait s'abriter sous le nom spécieux de neutralité, comme si la neutralité en éducation était possible, comme si le silence sur Dieu n'était pas une manière de le nier. Au reste, on voit tous les jours cette neutralité se transformer en une hostilité flagrante ; l'enseignement religieux n'est point seulement écarté de l'école primaire ; il est souvent couvert de mépris par des hommes sans croyances, incapables de se contenir et sûrs de n'être pas désavoués.

Les Ministres du culte, même les Évêques, sont dépossédés de leur droit de surveillance sur l'enseignement. Ils ne peuvent plus franchir le seuil de l'école primaire ; d'autre part, les instituteurs sont autorisés et encouragés à ne plus conduire leurs élèves au catéchisme, ni à l'église. Il leur est interdit même, en dehors des heures de la classe, de laisser étudier le catéchisme dans les locaux scolaires.

Enfin, comme couronnement de l'œuvre, le droit d'enseigner

dans les écoles publiques est enlevé aux membres des Congrégations religieuses, frappés ainsi d'incapacité malgré les maximes qui garantissent l'accessibilité des fonctions publiques à tous les citoyens.

L'enseignement secondaire et supérieur s'est inspiré des mêmes principes. Dans les lycées et les collèges, l'instruction religieuse a èté déclarée facultative : les aumôniers y sont tolérés plutôt que maintenus, mais leur action est paralysée autant que possible. Le même prosélytisme s'étend ouvertement aux jeunes filles et l'on ne peut nier que c'est encore dans le même dessein d'hostilité à la foi chrétienne que l'on a installé, en pleine Sorbonne, un cours d'histoire des religions, destiné à confondre, dans un même dédain, l'erreur et la vérité, et de propager ainsi le scepticisme.

Pendant ce temps, nos écoles libres, fondées au prix de tant de sacrifices, sont en butte à mille difficultés de tous genres qui en compromettent le développement et le succès ; et elles ne trouvent plus personne pour les défendre dans les conseils de l'Instruction publique, d'où l'on a eu soin d'exclure les représentants de la Religion.

Plusieurs de nos écoles ecclésiastiques ont été fermées par décret ; les autres sont aujourd'hui privées du droit de former des stagiaires pour la direction de nos collèges libres.

Nos Grands Séminaires, remplis des enfants du peuple, ont été complètement privés de bourses accordées jusque-là aux élèves ecclésiastiques, alors que l'État les multiplie partout ailleurs.

Enfin, notre enseignement supérieur, après quelques jours de liberté, s'est vu tout à coup découronné par la suppression du titre d'Université, puis arrêté dans son expansion par la mesure qui a exclu ses maîtres de la participation aux examens.

V. **Aumônerie Militaire.** — A l'heure où le service militaire est obligatoire pour tous les citoyens, et où, par conséquent, les familles ont plus que jamais le droit d'exiger de l'État des mesures de préservation pour la foi et les mœurs de leurs fils, on abroge la loi de 1874 qui avait organisé l'aumônerie militaire. Ce service essentiel est réduit à des proportions insuffisantes, en temps de guerre ; en temps de paix, on peut dire qu'il n'existe plus.

On a gravement compromis le recrutement du clergé par l'enrôlement des séminaristes, et gravement méconnu le caractère du Prêtre par la loi militaire qui, en certains cas, menace de l'arracher à l'autel pour lui mettre, au mépris des lois de l'Église, les armes à la main. Et cependant, le Ministère sacerdotal qui dure autant que la vie, n'est-il pas un service social et patriotique, plus qu'équivalent au service militaire, et, en temps de guerre, le clergé sé-

culier et les religieux n'ont-ils pas toujours fait généreusement leur devoir?

VI. **Le Divorce.** — La législation, qui méconnaissait déjà le caractère sacré du mariage, livre la famille aux ravages des passions, à l'instabilité, à tous les malheurs qui en sont la suite, par la loi antichrétienne et antisociale du divorce.

VII. **Laïcisation de la Bienfaisance.** — Le clergé est systématiquement exclu, comme tel, des commissions hospitalières, des bureaux de bienfaisance ; on lui refuse la plus simple participation à la charité dans les établissements publics, alors que l'assistance publique des pauvres et des malades est, personne ne l'ignore, une institution créée par l'Église catholique.

VIII. **Entraves sans nombre.** — Sans prétendre dresser une liste complète des mesures prises par le Gouvernement contre la Religion, nous devons encore signaler les entraves apportées au libre fonctionnement des caisses de retraite pour le clergé ; le retrait de la personnalité civile des diocèses ; les difficultés toujours croissantes élevées contre les libéralités faites au profit des établissements religieux ; l'obligation imposée à ces établissements, sans aucun texte de loi et contre la volonté des bienfaiteurs, d'aliéner les immeubles qui leur sont donnés ou légués, même avec des charges ; le pouvoir exorbitant attribué aux maires sur l'usage des cloches et sur les clefs des églises, la sujétion excessive des conseils de fabrique à l'égard des conseils municipaux et bientôt leur désorganisation complète, sinon leur destruction, par suite du nouvel article ajouté à la loi de finance, d'après lequel « les comptes et budgets des fabriques doivent être soumis à toutes les règles de la comptabilité des autres établissements publics. »

Nous le demandons à tout homme impartial, quelles que soient ses croyances ou ses opinions religieuses : peut-on, après cet exposé qui est loin d'être complet, affirmer que le *gouvernement républicain n'a jamais eu la pensée de froisser en quoi que ce soit la Religion, ou de restreindre l'exercice du culte; qu'à aucun moment il n'a voulu empiéter sur le domaine religieux et attenter à la liberté de conscience ?*

II. — DÉCLARATION

Quelle doit être, en face de la vérité ainsi rétablie, et des éventualités de l'avenir, l'attitude des Catholiques ?

I. — En premier lieu, leur devoir est de faire trêve aux dissentiments politiques, et, en se plaçant résolument sur le terrain constitutionnel, de se proposer avant tout la défense de leur foi me-

nacée. « Quand la foi chrétienne est en péril, a dit Léon XIII, tout dissentiment doit cesser, et l'on doit, d'un commun accord, prendre la défense de la Religion, qui est le bien suprême de la société et le but auquel tout doit être rapporté. »

II. — L'Eglise ne veut pas s'interposer entre le Gouvernement et les citoyens pour restreindre les prérogatives du pouvoir politique à l'égard de ses subordonnés. Mais l'État ne doit pas, non plus, s'interposer entre l'Église et les fidèles pour entraver l'exercice d'une mission spirituelle qui n'émane pas de lui, mais de Dieu.

III. — Les Catholiques ne prétendent nullement former un Etat dans l'État. Mais ils n'admettent pas davantage que l'Église soit incorporée à la puissance séculière comme un des rouages de son administration. Et plutôt que de subir cet asservissement, ils doivent être prêts à tout souffrir et disposés à tout entreprendre pour la résistance.

IV. — On a dit, du haut de la tribune française, au nom du Gouvernement : *Nous ne reviendrons pas sur les lois que la République a votées, depuis qu'elle est consolidée. — Les lois scolaires... sont pour nous, des lois de neutralité et d'indépendance. — Les lois militaires sont des lois d'égalité, des lois de droit civique. — Nous considérons ces lois comme une partie du patrimoine que la République actuelle a lentement constitué, et qu'elle n'a en aucune façon l'arrière-pensée de laisser dissiper à aucun moment.*

Ces lois ne sont nullement essentielles à une forme de gouvernement et ne peuvent faire partie intégrante de la constitution d'une république respectueuse de tous les droits. Les Catholiques peuvent donc, sans paraître même s'ériger en adversaires de la République, et ils doivent, en conscience, les considérer comme mauvaises en elles-mêmes et injustes envers l'Église. Ils peuvent être dans la nécessité de les subir, mais les accepter, jamais. Par conséquent, leur devoir est de travailler, par tous les moyens légitimes, à faire rapporter ces lois, ou tout au moins à en faire disparaître tout ce qui blesse la conscience chrétienne.

V. — Il ne saurait convenir aux Catholiques de provoquer la rupture entre l'Eglise et la République française. L'attitude révolutionnaire n'a jamais été celle des fidèles enfants de l'Église. Ils doivent respecter, dans le Concordat, la foi des traités, les droits acquis, une condition de la paix morale, une forme séculaire de l'harmonie qui doit exister entre les deux pouvoirs, enfin un hommage rendu par la puissance séculière au rôle civilisateur de l'Église, au sein des sociétés humaines.

VI. — Ils doivent considérer la subvention budgétaire, garantie par le Concordat, comme une dette sacrée de l'Etat envers l'Eglise, dont les biens, représentant une rente de beaucoup supérieure à celles du budget des cultes, ont été mis, il y a cent ans, à la disposition de la nation.

VII. — Mais les avantages matériels et moraux que le Concordat leur assure, ne sont pas de ceux que l'on doive préférer à tout.

Quand Pie VII a négocié cette convention avec le Premier Consul, il l'a fait pour relever l'Eglise de France de ses ruines. Nul doute que s'il eût envisagé le Concordat comme un instrument de gouvernement entre les mains de la puissance séculière, il eût préféré abandonner l'Eglise de France à la situation précaire où la Révolution l'avait laissée.

La même sollicitude du Vicaire de Jésus-Christ veille et veillera toujours sur les grands intérêts dont Pie VII a pris soin il y a bientôt cent ans. C'est à lui seul qu'il appartient de stipuler au nom de l'Eglise.

L'éventualité de la rupture du Concordat n'est donc pas de celles que nous ayons à envisager. Nous comptons, de la part des représentants du pouvoir, sur le respect des traités, comme nous sommes assurés que le Pape s'inspirera toujours, dans les circonstances les plus difficiles, de cette parole si souvent citée de saint Anselme : « Dieu n'aime rien tant, ici-bas, que la liberté de son Eglise. »

VIII. — En résumé : le respect des lois du pays, hors le cas où elles se heurtent aux exigences de la conscience ; respect des représentants du pouvoir ; acceptation franche et loyale des institutions politiques ; mais, en même temps, résistance ferme aux empiétements de la puissance séculière sur le domaine spirituel ; dévouement actif et généreux aux œuvres qui ont pour objet de fournir à la société chrétienne les éléments de sa vie propre, notamment aux œuvres d'enseignement, d'apostolat et de charité ; enfin, fidélité au devoir électoral, dont l'accomplissement, par tous les gens de bien, assurerait une représentation nationale vraiment conforme au vœu du pays, et capable d'opérer dans la législation les réformes nécessaires à la paix politique.

Tels sont les devoirs qui s'imposent, à l'heure actuelle, à la conscience et au patriotisme de tous les catholiques français.

En terminant cet exposé, qu'il nous soit permis d'exprimer un regret : celui d'avoir été contraints, par la gravité des circonstances, à occuper l'opinion des légitimes griefs des Pasteurs de l'Eglise à l'égard de ceux qui font entrer dans la politique des pensées hostiles à la Religion.

Les droits de l'Eglise que nous défendons ne sont, entre nos mains, qu'une condition de l'accomplissement de nos devoirs. Ces devoirs, nous voulons nous en acquitter selon toute l'étendue des besoins que révèle l'état présent de la société.

En les remplissant, les Evêques sont les plus utiles auxiliaires du pouvoir civil; mais, pour l'aider efficacement, ils ont besoin, à leur tour, d'être traités en amis, non en suspects; en alliés, non en adversaires.

16 janvier 1892.

† FLORIAN, Cardinal DESPREZ, *Archevêque de Toulouse et de Narbonne.*

† BENOIT-MARIE, Cardinal LANGENIEUX, *Archevêque de Reims.*

† CHARLES, Cardinal PLACE, *Archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo.*

† FRANÇOIS, Cardinal RICHARD, *Archevêque de Paris.*

† JOSEPH, Cardinal FOULON, *Archevêque de Lyon* (1).

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Chartres. — La paroisse Notre-Dame a célébré, le dimanche 7 février, sa fête annuelle de la confrérie selon ses traditions bien connues. C'est l'un des jours où la messe de 9 heures attire une plus nombreuse assistance ; la plupart des familles chartraines qui ont leurs noms inscrits sur les registres du sanctuaire, tiennent à être représentées par une ou plusieurs personnes de leur maison à cette solennité.

Le soir, à la cérémonie qui a suivi l'office capitulaire, la foule se pressait d'abord autour du sanctuaire du Pilier pour entendre les recommandations aux prières ; après la procession, elle s'est portée au grand chœur pour le sermon et le salut. M. l'abbé Canuel a prêché sur l'amour de la Sainte Vierge ; c'est un sujet que les prêtres de N.-D. de Chartres traitent avec un charme toujours nouveau devant les enfants de la Bonne Mère. Les chants du salut ont rappelé aux amateurs de bonne musique sacrée les délices du mois de Marie. Le lendemain, lundi, a eu lieu le service funèbre pour les associés défunts.

Nogent-le-Rotrou. — Une réunion en faveur de l'œuvre de Saint François de Sales a été tenue dimanche dernier en l'église Notre-

(1) L'adhésion de S. E. le cardinal Lavigerie et celles des évêques de France à cette Déclaration ont été signalées par les feuilles publiques (*Note du Rédacteur de la Voix*).

Dame. Le prédicateur annoncé était M. l'abbé Beauchet, curé de Saint-Aignan, vicaire général honoraire. Aussi la petite église avait-elle peine à contenir l'assistance qui réunissait les fidèles des trois paroisses, tout le clergé de la ville, les maîtres et les élèves du Petit-Séminaire.

Dans un discours où l'élévation de la pensée était encore rehaussée par l'éclat de la diction, l'orateur a fait ressortir le caractère de l'homme et le caractère de l'œuvre : dans saint François de Sales, la foi intrépide et la douceur si merveilleusement conquérante ; *in fide et lenitate ipsius sanctum fecit illum* ; dans l'œuvre, une institution parfaitement adaptée aux périls et aux besoins de notre époque, qui ressemble par tant de côtés à l'époque où vivait saint François de Sales. Ce langage, si vrai et si élégant, émaillé d'allusions aussi discrètes que transparentes à la situation actuelle, a décidé nombre d'auditeurs à se *syndiquer* pour la défense de la foi : ce qui, après nous avoir valu une quête fructueuse, nous promet des adhésions nombreuses pour l'œuvre.

Le chant des élèves du Petit-Séminaire, la belle voix de leur sympathique coryphée, les morceaux fort bien réussis de leur Harmonie, le sanctuaire si magnifiquement décoré par des mains pieuses, tout a dignement répondu au succès de l'orateur pour faire de cette réunion la plus imposante cérémonie.

Le curé de Notre-Dame.

FAITS DIVERS

Conférences de Notre-Dame. — La première station des conférences de Mgr d'Hulst sur la morale a été consacrée à étudier les fondements de la moralité.

Le conférencier va maintenant aborder l'exposition des devoirs de l'homme envers Dieu, envers ses semblables et envers lui-même. Il empruntera à la morale naturelle, à la Révélation, à l'Histoire, à la Sociologie le commentaire du Décalogue. Dans les deux prochaines stations, celle de cette année et celle de 1893, il traitera des devoirs envers Dieu.

Voici les sujets de cette année ; ils se rapportent, comme on le voit, au premier précepte du Décalogue : 1re conférence : La recherche de Dieu ; 2e — Le vrai Dieu ; 3e — La Foi en Dieu ; 4e — La soumission à Dieu ; 5e — L'espoir en Dieu ; 6e — L'amour de Dieu. Les deux premières sont un résumé de la théologie naturelle, ou Théodicée. La quatrième, qui traite de la Providence et qui touche en passant au problème du mal, relève également de la philosophie.

Les trois autres (troisième, cinquième et sixième) sont l'exposé de la doctrine révélée touchant les trois vertus théologales.

Pour épuiser le premier commandement, il reste à traiter de la vertu de religion. C'est par là que commenceront les conférences de 1893. Elles se continueront par l'exposition du deuxième et du troisième commandement.

Voici les sujets de l'année prochaine : 1re conférence : L'adoration ; 2e — La prière; 3e — Le sacrifice; 4e — Le respect du nom divin; 5e — Le dimanche de Dieu; 6e — Le dimanche de l'homme. (*La Défense*).

Domrémy et Vaucouleurs. — La *Semaine Religieuse* du diocèse de Verdun publie la note suivante, à laquelle, comme elle le dit fort bien, applaudiront tous les catholiques de France :

« Nous sommes heureux d'annoncer qu'un arrangement vient d'être conclu entre Mgr l'évêque de Saint-Dié et Mgr l'évêque de Verdun, au sujet des œuvres entreprises dans les deux diocèses pour la glorification de Jeanne d'Arc. Désormais les deux œuvres, sans être confondues, seront associées, et à partir du mois de février, en reprenant le cours de ses prédications à travers la France, Mgr l'évêque de Verdun recommandera également le monument de Domrémy et celui de Vaucouleurs.

Tous les catholiques français applaudiront à cette décision, qui, en écartant jusqu'à l'apparence d'un dissentiment ou d'une rivalité, fera ressortir d'une manière éclatante le but des deux œuvres : unir la France entière dans le souvenir de Jeanne d'Arc et dans les sentiments de foi et de patriotisme dont la sainte héroïne fut la personnification incomparable. »

Circulaire du Cardinal Rampolla à l'épiscopat italien. — La secrétairerie d'Etat a expédié la circulaire suivante à l'épiscopat italien :

« En vue des inconvénients qui se sont vérifiés et qui peuvent facilement se renouveler en recevant des demandes de faveur par le moyen de télégrammes, le Saint-Père a prescrit que dorénavant, en règle ordinaire, toutes les Sacrées Congrégations et les autres administrations ecclésiastiques romaines n'acceptent pas de semblables demandes faites par le susdit moyen.

« Les mêmes motifs de non acceptation étant également valables pour les curies épiscopales, Sa Sainteté m'a chargé d'adresser, comme je fais, cette circulaire à l'épiscopat italien, pour que les pasteurs des diocèses se conforment aussi à cette prescription. »

Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! — Le clergé catholique a en France des traitements qui varient de 450 à 1,600 francs. 12,832 desservants reçoivent suivant l'âge de 1,000 à 1,300 francs par an. — 18,173 desservants de succursales reçoivent 900 fr. par an. — 7,000 vicaires de communes rurales reçoivent 450 fr. par an.

Le curé de Notre-Dame de Paris est le seul en France qui touche 2,400 fr. et les 67 curés de cathédrales 1,600 fr.. Un grand nombre de prêtres indispensables au service ne reçoivent rien, non plus que la plupart des vicaires de ville.

Les pasteurs calvinistes ou luthériens qui sont vingt fois plus nombreux eu égard au chiffre de leurs fidèles, et qui peuvent faire autre chose, le culte protestant se réduisant à un seul *prêche*, par semaine, ont des traitements variant de 1,800 à 4,000 fr.

Quant aux juifs et aux musulmans, également beaucoup plus nombreux que les prêtres catholiques, eu égard à la population, surtout les rabbins, car il y a d'après le dernier recensement 60,000 juifs en France ; les rabbins communaux ont de 1,750 à 3,000 fr. Les grands rabbins de 4,000 à 12,000 fr. Les muftis musulmans de 1,200 à 4,000 francs.

Quel est celui de nos gouvernants, sénateurs, députés, préfets, etc., qui se contenterait du traitement des prêtres catholiques ?

Notons que le budget des cultes représente une indemnité pour la confiscation de biens qui appartenaient tous aux catholiques. (*Les Tablettes des Deux-Charentes, n° du 4 février.*)

Lourdes. — Magnifiques fêtes pour le 34e anniversaire de la première Apparition (11 février 1858) et l'inauguration du nouvel office.

Angers. — Un service de quarantaine pour Mgr Freppel ; immense concours d'assistants. Belle oraison funèbre prononcée par Mgr Gonindard. Huit prélats étaient présents.

— Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris, demandé comme successeur de Mgr Freppel à la députation, a accepté la candidature. L'Institut catholique aura un vice-recteur : M. l'abbé Paguelle de Fontenay.

ANTIENNE A LA SAINTE VIERGE. — *Ave Regina cœlorum.*

Salut, Reine des cieux,
Salut, Reine des anges ;
Amour, honneur, louanges !
Racine d'un tronc glorieux,
Porte par où le monde a reçu la lumière,
Réjouissez-vous, triomphante Mère,
Vous, si belle, si pure, et dont l'aspect si doux,
Nous éclipse tous :
Et priez le Christ pour nous !

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 20 FÉVRIER 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE FÉVRIER)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 21 février, dimanche de la *Sexagésime, semi-double*, messe de paroisse, à 9 h. et office capitulaire, à 10 h. 3/4 ; vêpres à 3 h. — Le mardi 23, Commémoraison de la Passion de N.-S., *double-majeur*. — Le jeudi 25, à la chapelle Saint-Piat ; exposition du Saint-Sacrement, plusieurs messes ; à 3 h. sermon et salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le dimanche de la Sexagésime, les offices aux heures ordinaires. Catéchisme de Persévérance.

FÊTE DE L'ADORATION du Très Saint-Sacrement, dans l'église de Saint-Pierre le jeudi 25 février. Messes, à 6 h., 7 h., 8 h., 9 h. ; Amende honorable, à 3 h., à 8 h. sermon par le R. P. Perret mariste, et salut solennel.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 21, les offices aux heures ordinaires (grand' messe à 10 h. et vêpres à 3 h.). Catéchisme de Persévérance.

COMMUNAUTÉ DE LA PROVIDENCE. — Jeudi 25 février, fête votive de la Réparation. A 7 heures 1/2, Exposition du Saint-Sacrement ; à 4 heures, Sermon et Salut solennel.

— Une vente de charité aura lieu les premiers jours de la semaine qui va commencer, de 1 heure à 6 heures, rue des Lisses, 11.

BIBLIOGRAPHIE

Pie IX franc-maçon. — La réponse à cette question absurde est le sujet d'un livre intéressant de Léo Taxil. Il confond tous les menteurs qui ont prétendu que Notre Saint-Père Pie IX avait été affilié à la secte maçonnique. Un tel commérage ne peut plus être colporté que par la plus stupide ignorance ou la plus insigne mauvaise foi.

Pie IX franc-maçon ? est en vente chez les principaux libraires, au prix modique d'**un franc cinquante**. On peut, pour le recevoir franco par la poste, s'adresser directement à l'éditeur, M. Téqui, rue de Rennes, 85, à Paris, en lui envoyant un mandat-poste.

L'Almanch-Revue de l'Apiculture pour 1891-1892. (2e année) par M. l'abbé Voirnot, auteur de l'*Apiculture Eclectique*, du *Répertoire de l'Apiculteur* et d'une *Notice sur le miel*. — Prix : net 0 fr. 60 — franco 0 fr. 75, chez l'auteur, à Villiers-sous-Prény, par Pagny-sur-Moselle (M.-et-M.)

La tête et le cœur, par P. Vallet, prêtre de Saint-Sulpice, in-12 de 370 pages, 2 fr. 50. — Chez Roger et Chernoviz, Paris.

Cet ouvrage, dont la 2e édition vient de paraître, est une étude psychologique et morale sur la *Tête et le Cœur*. Dans les deux premières parties, l'auteur nous montre leur place dans l'organisme humain, et leur rôle dans la connaissance, les passions et la volonté. Ses solutions ne paraissent pas toutes également prouvées : toutes cependant méritent considération, car l'auteur s'appuie sur la doctrine de Saint-Thomas. La troisième partie est à la fois la plus longue et la plus intéressante. Elle est remplie de sages observations et de conseils pratiques pour la bonne direction de la pensée et du sentiment, de la tête et du cœur. Un appendice termine l'ouvrage, en nous disant ce qu'ont été la connaissance et l'amour dans l'Homme-Dieu.

B...

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ : SAINT SADOTH. — LA QUESTION OUVRIÈRE : LE P. MONSABRÉ. — L'ABBÉ AUBERT EN ALLEMAGNE PENDANT LA RÉVOLUTION. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : ASSOC. DE SAINT FRANÇOIS DE SALES ; ŒUVRE DES PAUVRES MALADES ; NOGENT-LE-ROTROU, FÊTE A SAINT-HILAIRE. — FAITS DIVERS.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 20 février. — Saint Sadoth, évêque et martyr.
Les martyrs de la Perse.

Dans l'histoire de l'Eglise, la Perse n'a qu'une page : page sanglante qui fait la gloire de ses chrétiens et la honte de ses tyrans. Au IVe siècle, la religion prospérait merveilleusement en Perse quand 50 ans de persécutions violentes suffirent pour y éteindre jusqu'au nom chrétien. Ce royaume paya de son indépendance ses fureurs contre le christianisme ; écrasé par les armes des empereurs bysantins, il tombait plus tard, sans résistance, sous la brutale domination de Mahomet. De nos jours, il est un des rares pays où nos vaillants missionnaires n'ont pas encore pénétré.

Les tristes honneurs de cette longue persécution reviennent au roi Sapor II. Néron eût envié ses sanglants lauriers et ses raffinements dans la barbarie. Aigri par les défaites de ses armées, excité par les mages qui tremblaient pour leurs dieux, leurs autels et leur prépondérance, aveuglé par les Juifs qui là, comme partout, jouaient leur rôle de dénonciateurs, applaudi par les fanatiques adorateurs du soleil, ce roi ne vit plus dans le christianisme que la religion de Constantin, son ennemi et son vainqueur. Il en jura l'extermination. Ainsi, l'histoire des persécutions présente toujours les mêmes agents et les mêmes mobiles. Ajoutons qu'elles procèdent toujours selon la même tactique.

Sapor, comme prélude, dépouille les églises et emprisonne les évêques; il charge d'impôts iniques ses sujets chrétiens, confisque leurs propriétés et les vend eux-mêmes comme esclaves. Ces exactions n'ayant fait qu'accroître le nombre et la

vaillance des croyants, le tyran en vint à des moyens plus efficaces.

Saluons au passage les martyrs dont l'interminable défilé se déroule devant nous. En tête marchent les deux frères Jonas et Birch-Jésus ; leur crime fut de visiter les prisonniers chrétiens (327). — Suivent les principaux évêques de la Perse : Sapor, Isaac, Mahanès, Abraham et Siméon ; ils refusent d'apostasier et de se faire les propres bourreaux de leurs fidèles et ils meurent. L'un est écorché vif, l'autre est enterré vivant, Abraham a les yeux crevés avec un fer rouge, Siméon tombe percé de flèches (339). — Voici le saint évêque de Sélencie, Siméon, l'ami personnel du roi. On veut qu'il livre le patrimoine des pauvres, il proteste ; on exige qu'il adore le soleil et le feu, il acclame le nom de Jésus. Il meurt un vendredi saint (341). — Autour de lui cent chrétiens qui répétèrent sa pieuse acclamation et partagèrent son supplice. Ce n'est là qu'un bataillon, voici l'armée. Le ruisseau de sang s'élargit et se transforme en un fleuve débordant. La persécution s'est généralisée, les provinces ont imité la capitale et les satrapes rivalisé avec leur maître et, en une semaine, seize mille chrétiens sont martyrisés.

Un moment Sapor recule effrayé de son œuvre, il ordonne que le peuple soit épargné et limite aux prêtres et aux religieux les rigueurs de la persécution. Saluons ce groupe de vierges : pour échapper au déshonneur et à l'apostasie elles subirent l'épouvantable supplice de la scie ; leurs corps, dépecés en morceaux, furent ensuite exposés à la respiration d'une reine malade et superstitieuse. — Voici Miles, l'évêque thaumaturge de Suse, l'abbé Barsabias et dix de ses moines qui eurent les dents arrachées, les genoux cassés, les jambes rompues et les bras coupés. — Celui-ci est notre saint Sadoth, évêque de Séleucie, à la place de son oncle saint Siméon : les fils suivent le père, 128 ecclésiastiques expirent avec leur pasteur (342). — Dans ce groupe 120 chrétiens immolés avec le prêtre Daniel et la vierge Verda (344). — A leur suite, des vierges sacrifiées par un prêtre apostat devenu leur bourreau et, au milieu de ces seize prêtres, qui vont héroïques à la mort et à la gloire, leur intrépide évêque Barbascemin, le propre frère et le successeur de saint Sadoth (346).

Ce sang des martyrs de la Perse ne germera-t-il jamais et,

sur les tombeaux méconnus de ces immolés, la croix ne reprendra-t-elle pas un jour, glorieuse et triomphante, sa place d'autrefois ? (1) D. G.

LA QUESTION OUVRIÈRE

Conférence du R. P. Monsabré.

Voici la fin de cette conférence que les ouvriers ont applaudie si chaleureusement à Lyon, il y a quelques semaines.

« Est-il donc illégitime que l'ouvrier réclame ses droits ? Malheureusement, ses convoitises obéissent trop facilement aux menées des agitateurs qui font miroiter à ses yeux un illusoire partage des biens ou le patronage monstrueux de l'Etat devenu maître de toutes choses.

Il ne voit pas que le partage des biens serait le bouleversement de tout ordre, l'arrêt de toute force vive, jusqu'à ce que l'inégalité du travail et des vertus fût venue rétablir l'inégalité des conditions.

Il ne comprend pas que le socialisme d'Etat étouffe toute individualité et ne fera que servir les convoitises d'ambitions sans scrupules qui se feraient et se diraient l'Etat.

Il y a dans tout cela une souveraine iniquité contre laquelle se révolte l'ouvrier. L'ouvrier chrétien, dans ses revendications, n'est guidé que par les principes de charité évangélique ; il ne donne pas sa confiance aux agitateurs qui lui parlent sans cesse de ses droits sans lui rien dire de ses devoirs ; il sait que toute violation de la propriété serait une injustice. Il regarde plus haut, du côté du pouvoir, non pour abdiquer ses droits, mais pour demander uniquement la juste protection que l'on doit au faible contre quiconque l'opprime, contre les exploiteurs qui spéculent sur la misère, contre les exigences excessives qui lui mesurent avec parcimonie un repos mérité et l'épuisent, contre les pratiques usuraires qui dévorent ses épargnes. Cette protection, ce n'est pas l'ingérence souveraine que réclame le socialisme d'Etat.

L'ouvrier chrétien revendique le droit de se protéger lui-même par des associations professionnelles. Il ne se laisse pas intimider par de farouches agitateurs qui se montrent quelquefois très pru-

(1) *Rorbacher* a donné une complète traduction de cette tragique passion de l'Eglise de Perse. *Darras* en a fait un brillant résumé. L'auteur de la compilation des *Petits Bollandistes* se contente de trois lignes ; il n'a pas même copié Godescard. Ces actes que nous ne possédons que depuis deux siècles méritent pourtant d'être vulgarisés. C'est peut-être le trappiste Don Marie Bernard qui (dans ses *Héros du christianisme*) a écrit, sur les martyrs de la Perse, le récit le plus émouvant.

dents pour eux-mêmes. Il ne s'en remet pas du soin de défendre ses intérêts aux grèves, parfois excusables, toujours dangereuses, qui compromettent les intérêts généraux de la société et provoquent des émeutes où des poitrines innocentes sont trouées.

Mais il a foi dans les associations pacifiques, établies sur les droits et les devoirs communs, sur la justice et la charité, associations qui règlent les conventions, résolvent par l'arbitrage les différends, prévoient l'avenir, tiennent compte de l'âme aussi bien que du corps, préviennent les excès de travail, ménagent un repos à l'ouvrier, lui assurent des secours pour le jour où il sera abattu par la maladie, les infirmités ou la vieillesse, se préoccupent de l'instruction et de l'éducation auxquelles ont droit les enfants.

Quand seront-elles formées? Je n'en sais rien; mais je vois bien qu'on y tend, qu'on les désire ardemment de notre côté. Nous les voulons, nous les aurons, si l'on écoute les appels des ouvriers chrétiens et surtout si ceux-ci savent se défier des meneurs qui les excitent non pour les servir mais pour se servir d'eux.»

UN PRÊTRE DU DIOCÈSE DE CHARTRES

ÉMIGRÉ EN ALLEMAGNE PENDANT LA RÉVOLUTION

M. l'abbé Aubert, ancien curé de Saint-Victor-de-Buthon, au diocèse de Chartres, était vicaire de Bretoncelles au moment de la Révolution française, il y a bientôt cent ans. Ayant refusé énergiquement le serment exigé par la constitution civile du clergé, il fut forcé de s'expatrier en partant pour l'exil. D'abord il résida quelque temps en Angleterre, puis il passa en Allemagne où il demeura jusqu'après la tourmente révolutionnaire.

Il revint en France quelque temps avant le Concordat et vécut caché à la ferme de l'Epinaise, paroisse de Saint-Victor-de-Buthon. Le culte divin étant rétabli, il devint curé de Saint-Victor et il le fut jusqu'en 1832. Sa famille, très honorable d'ailleurs, habite encore la paroisse.

Quelque temps avant son retour en France, il avait écrit une lettre à sa mère. Cette lettre est conservée dans la famille comme un précieux souvenir. En voici la copie qu'on nous a adressée pour la *Voix* de N.-D. de Chartres.

Madame,

Mme Aubert, dans la terre des Epinaises, commune de Saint-Victor-de-Buthon, département d'Eure-et-Loir, par Nogent-le-Rotrou.

MA TRÈS CHÈRE MÈRE,

J'ai reçu le même jour vos deux lettres, grâces à la justice du

gouvernement actuel la dernière n'a éprouvé aucun retard. J'ai fait ce jour-là une petite fête avec mes amis.

Écrivez-moi souvent, vous ne pouvez pas me faire un plus grand plaisir, marquez-moi sans crainte tout ce qui peut m'intéresser.

J'ai appris depuis que la paix est faite avec les chouans. Je vous en fais compliment de tout mon cœur. On parle aussi beaucoup ici de la paix générale. Si elle a lieu je pense pouvoir m'en retourner, mais jusqu'à ce moment, je ne pense pas à partir, à moins que vous ne me l'écriviez et alors, aussitôt votre lettre reçue, je vous promets d'obéir. Je suis toujours très bien ici, mieux que vous ne croyez et mieux que je ne serai jamais en France.

Je suis tous les jours, matin et soir, chez Son Excellence l'ambassadeur d'Autriche, qui me fait faire les meilleures connaissances de la ville : d'après cela, jugez si je dois manquer. J'ai plus d'argent que je n'en puis dépenser, et comme mon projet n'est pas de mourir riche, mais de vous imiter, je rends service à ceux qui ont besoin.

Je ne vous écris ceci que pour vous faire plaisir et non pas pour le publier.

J'ai écrit à M. Brault, et je n'ai pas encore reçu de nouvelles; mais vous pouvez rassurer sa famille, on lui aurait certainement écrit s'il était mort, c'est un usage que nous avons adopté dans toute l'Allemagne.

Vous ne me dites rien de MM. A. et compagnie. Où en sont ses affaires avec Madame son épouse. Sont-ils toujours séparés de corps et de biens? Je suis persuadé que vous ferez toujours votre possible pour les réconcilier. En général, donnez-moi des nouvelles de tous mes parents et amis, et croyez-moi parfaitement content avec toute la reconnaissance et la plus tendre amitié.

Ma très chère Mère,

Ratisbonne, le 1er mars 1800.

Votre affectionné fils,
AUBERT.

Bien des amitiés à mes chers frères et sœurs, autres parents et amis à qui je pense tous les jours. Noubliez pas surtout le secrétaire-général. Pour le second, remerciez-le aussi de ma part.

Mon adresse est toujours la même : sur la grande place, nº 801.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— La fête de l'Adoration aura lieu le jeudi 25, en l'Église de Saint-Pierre, de Chartres.

Œuvre de Saint-François de Sales. — L'Œuvre de Saint-François de Sales se maintient dans le diocèse ; et un grand nombre de paroisses savent combien elle peut rendre de services dans les temps présents. En 1891, elle a recueilli 3053 fr. Elle a donné des secours à un patronage de jeunes filles, à un cercle militaire, à 10 écoles congréganistes ; elle a fait prêcher 2 missions, et donné des livres à un certain nombre de bibliothèques paroissiales. On sait que la cotisation est de 0 fr. 60 par an, et qu'une série de dix associés reçoit gratuitement le Bulletin mensuel de l'Œuvre, qui distribue en outre chaque année une quantité considérable de brochures et d'almanachs.

CHARTRES. — **Œuvre des Pauvres malades.** — Nous venons de recevoir le rapport présenté à Monseigneur l'Évêque de Chartres, sur ce qui s'est passé en 1891, dans le sein de la Société de l'Œuvre des pauvres malades, établie dans la paroisse de la cathédrale. Nous en extrayons quelques pages pour l'édification de nos lecteurs :

MONSEIGNEUR, MESDAMES,

Quàm pulchri pedes annuntiantis
bonum, prædicantis salutem !

Qu'ils sont beaux les pieds de celui qui vient nous annoncer le bien et la paix. Isaïe, 52-7.

Ainsi chantait, huit siècles avant la venue du Messie, le plus sublime des Prophètes, le plus éclairé des voyants.

Ce chant, le plus ardent des Apôtres l'a redit avec le même enthousiasme ; exaltant à son tour les prodiges de la prédication des Apôtres : *Quàm speciosi pedes Evangelizantium pacem, evangelizantium bona.* Qu'ils sont beaux les pieds de ces hérauts de la paix, de ces ambassadeurs des biens célestes. Rom. 10-15.

Ne trouvez-vous pas, Monseigneur, que je puis à mon tour, sans être Isaïe ni Paul, transporter ma légitime admiration à ces Anges de la nouvelle loi, à ces messagères de paix et de bien qui, sans bruit, sans étalage, sans prétention, vont prodiguer dans votre ville épiscopale à leurs frères souffrants et pauvres, toute espèce de biens et pour le corps et pour l'âme?

Leur modestie ne m'empêchera pas de célébrer leur vertu, de la mettre au grand jour, pour l'édification de tous, pour la gloire du Père céleste, pour l'honneur de la Religion, et au besoin, pour l'encouragement de leurs nombreuses associées.

Je n'enlèverai pas leur mérite, il est tout acquis devant Dieu et bien protégé de plus par les ténèbres de leur humilité. D'ailleurs, il n'est pas hors de propos que le monde apprenne qu'il n'est pas seul à compatir aux maux de l'humanité et que la Religion chrétienne, le cléricalisme comme on l'appelle, sait aussi faire le bien avec moins de fracas peut-être et plus d'économie.

En effet, que voyons-nous aujourd'hui et quelle est cette nouvelle manière de porter secours à ses frères accablés par l'infortune et victimes de quelque grande catastrophe? La nouvelle se répand qu'un fleuve a rompu ses digues et a englouti nombre de familles; un éboulement subit, une explosion terrible, un incendie immense, un fléau quelconque ont précipité dans la mort un grand nombre de victimes et plongé dans la misère les membres survivants de leur famille. Quelle bonne aubaine pour la bienfaisance mondaine ! Vite des réunions de plaisir, des bals retentissants, des représentations de théâtre, des cavalcades au besoin, organisons des fêtes, couronnons-nous de roses, livrons-nous à la joie, la collecte sera faite, on saura que nous aurons secouru nos frères; s'il nous en coûte quelques écus, au moins les aurons-nous donnés joyeusement. Ainsi pense, parle et agit le monde.

Avec moins de fracas et plus de sagesse s'exerce la charité chrétienne, elle recueille elle aussi, elle apporte au pauvre son aumône, qu'elle a puisée, non dans une joie folle et insultante, mais dans une compassion profonde qui inspire mille privations secrètes.

Voyez à l'œuvre nos messagères de charité; elles sont deux ordinairement, se rappelant que le Sauveur envoyait ses disciples deux à deux pour préparer à sa venue. Leur mise modeste et leur démarche grave, quoique empressée, annoncent bien qu'elles ne se rendent pas à une joie mondaine.

Sur leur route se trouve peut-être une assemblée joyeuse et quelque cortège pompeux et bruyamment accompagné, elles passent. Une demeure fastueuse s'offre à leurs regards, elles passent. Elles se dirigent vers ces rues obscures où se sont donné rendez-vous l'indigence, la maladie; elles s'arrêtent devant une habitation, sur les murs de laquelle on pourrait lire : pauvreté et souffrance. Souvent elles gravissent un de ces obscurs escaliers que les injures du temps ont rendu difficile et même dangereux, elles frappent à une porte dégradée et mal jointe. Elles frappent, car elles vont voir leur seigneur et elles n'entrent chez lui qu'avec respect et pré-

caution et puis elles savent vivre, ces dames; elles sont souvent d'un rang élevé et elles observent partout les lois d'une chrétienne politesse.

Elles apportent... Ah! que de biens!

Des soulagements pour ce pauvre souffrant, des remèdes, des douceurs, et que de bonnes et suaves paroles! Comme cette tendre compassion allège les douleurs et prépare la guérison! Et, si la guérison ne doit pas venir, comme elles savent disposer cette âme à la résolution finale!

Parfois, hélas! l'âme est plus malade que le corps, double guérison à obtenir.

Que n'ont-elles le pouvoir du Sauveur pour dire en lui prenant la main à ce fébricitant, à ce malade rongé par une de ces affections qui ne pardonnent pas: lève-toi, sois guéri. Cette puissance ne leur est pas donnée, mais elles versent un baume sur ses souffrances, elles préparent au besoin la résurrection spirituelle.

Elles disposent cette âme redevenue fidèle et confiante à recevoir ce Jésus par qui elles sont envoyées. Quelquefois le fort armé qui possédait cette âme tient bon, il s'entête à ne pas sortir, mais la prière et les bons procédés, les soins affectueux déterminent la volonté du malade touché par cette charité persuasive.

L'enfant prodigue revient à son Père et le festin Eucharistique cimente la réconciliation. Cette année, grâces en soient rendues à Dieu, comme les années précédentes, du reste, sur les treize malades appelés au tribunal du Souverain juge, aucun n'a refusé les consolations de la foi et même on peut dire presque tous, ou se sont empressés de les demander ou les ont acceptées avec joie.

Combien, Mesdames, il vous est doux de voir ainsi récompensées vos nombreuses démarches! Plus de 2,000 visites ont été faites dans le courant de cette année (2,351). Combien il nous est agréable aussi à nous, Ministres des miséricordes du Seigneur, de voir notre récolte sainte préparée par votre industrieuse et efficace charité. Qu'il était doux pour nous de rencontrer cette mère désolée parce qu'elle laisse un enfant en bas âge, mais elle sait que cet enfant trouvera en vous d'autres mères, et sentant son cœur soulagé par cette espérance, elle meurt résignée et en paix.

Nous l'avons visité aussi avec attendrissement ce père de famille jeune encore que, le mois dernier, vos prières assidues, vos visites affectueuses, vos secours délicats ont décidé à revenir à Dieu.

Combien il a réjoui votre cœur lorsque, après quelques hésitations très excusables devant l'incertitude de la mort, vous l'avez vu décidé à se confesser au prêtre qui l'avait déjà visité, et ce premier pas franchi, recevoir avec joie et espérance chrétienne les secours réservés par l'Église à ses derniers moments.

Qu'il était touchant de l'entendre recommander à sa femme, à ses enfants, de toujours remplir leurs devoirs religieux, leur donnant rendez-vous à la patrie commune, où il espérait bientôt parvenir; car, disait-il, la miséricorde Divine m'aura compté pour Purgatoire mes longues et cuisantes souffrances.

Ce n'est pas à ces seules victimes de la mort que vous avez donné vos soins, Mesdames; en dehors de ces treize élus appelés au Ciel, 540 autres ont reçu vos visites; et, comme nous l'avons déjà signalé, vous ne les avez pas épargnées, puisque chaque mois vous en faisiez plus de deux cents. Que de paroles de paix ont été distribuées! que de biens ont été répandus! Combien ai-je encore sujet de redire : Qu'ils sont beaux les pieds qui vont porter la bonne nouvelle et semer les trésors sur leur passage!

Quam speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona! Rom. 10-15.

Vous continuerez donc, Mesdames, escortées de nos vénérées sœurs de Saint-Vincent qui vous introduisent ou que vous introduisez réciproquement, à porter cette bonne nouvelle, et à maintenir dans nos populations pauvres et souffrantes l'idée chrétienne en répandant le témoignage de la véritable Charité; Charité laïque et religieuse tout à la fois, car, à Dieu ne plaise que dans la France, fille aînée de l'Église, on établisse jamais un divorce entre l'habit religieux et le costume laïque.

L'un et l'autre se prêtent un mutuel appui et l'un sans l'autre ne feraient que de stériles efforts.

Alterius sic
Altera poscit opem res, et conjurat amicé. *Art Poét.*, 410.

— Le rapport continue en recommandant aux prières les dames associées décédées depuis un an : Mmes Vaucel, Carolus Lefèvre, Sylve Lefebvre, Ridou, Lebrun-Gillot, Paquier, Mlles X. et Bruneau.

Puis il signale les principales offrandes de l'année et, au nom de l'Œuvre, rend grâces à N.-D. de Chartres qui en est la Présidente.

Nogent-le-Rotrou. — On nous écrit :

Monsieur le Rédacteur,

Le dimanche, 7 février, la paroisse Notre-Dame, vous nous l'avez dit dans votre dernier Supplément, inaugurait en son église l'Œuvre si belle de saint François de Sales.

La paroisse Saint-Hilaire, en possession, depuis plus d'un demi siècle, d'une association affiliée à Notre-Dame des Victoires, célébrait ce jour-là même sa fête patronale de Notre-Dame Refuge des pécheurs. Par un sentiment de déférence et d'abnégation chrétienne qui l'honore, elle avait remis au dimanche 14 suivant, la solennité, au moins sa réunion du soir qui, chaque année, groupe tant de cœurs et de prières autour de l'autel du Sacré-Cœur de Marie.

Ce sacrifice devait être bien récompensé. Le dimanche 14, une nombreuse assistance se pressait de bonne heure dans l'enceinte de notre vaste église de Saint-Hilaire et n'a fait que grossir jusqu'au dernier moment. Tout le monde voulait voir et entendre une fois de plus ces excellents Frères avec leurs élèves, et cette fanfare bien jeune encore mais déjà si suivie et si goûtée.

Les louanges de Dieu et de Marie empruntent un charme particulier à ces voix enfantines, modulant nos psaumes et nos chants liturgiques avec cette simplicité et ce naturel qui n'excluent, du reste, ni la justesse ni l'harmonie ! Nos vieilles voûtes semblaient répéter avec complaisance ces accents si variés où le peuple surtout reconnaissait avec une sorte de fierté le cœur et l'intelligence de ses enfants ! C'est bien la louange telle que la voulait le Psalmiste, lorsqu'il disait : *Laudate pueri Dominum... laudate eum in tympano... et cymbalis bene sonantibus.*

Comment dire l'accueil dont l'honora cette foule si avide désormais de l'entendre ! C'était une belle préparation à la prière. Aussi, lorsque M. le vicaire de Saint-Hilaire montant en chaire, commenta cet appel de l'Église, *Ad Mariam matrem nostram confidenter accedamus*, sa parole forte et entraînante trouva sans peine de l'écho dans tous les cœurs.

Le salut du Saint Sacrement, rehaussé comme les vêpres par les chants les mieux réussis, couronna cette belle solennité. Chacun se retira sous l'impression que plusieurs traduisaient ainsi : quelle belle cérémonie ; quelle œuvre magnifique ; quel dévouement de la part de ces Frères !

Leur retour à leur établissement fut alors depuis l'église comme une ovation. Notre École des Frères traversa les rues principales de la ville, musique en tête, bannière flottante, entourée d'une double haie de spectateurs, tous sympathiques, tous heureux d'une si belle fête.

Un de vos lecteurs.

FAITS DIVERS

Le projet sur les associations. — Le Garde des Sceaux a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi sur les associations qui diffère sensiblement de celui que le gouvernement avait préparé il y a un an.

Celui-ci paraît dirigé spécialement contre les congrégations religieuses.

Après avoir déclaré que les Associations peuvent se former librement, quel que soit le nombre de leurs membres et le but qu'elles se proposent, et que la dissolution des associations, en cas d'infractions aux lois, ne pourra être prononcée que par les tribunaux, il établit que cette dissolution pourra être prononcée par un décret rendu en conseil des ministres :

1° Si l'association comprend, à côté de membres français, une majorité de membres étrangers ;

2° Si l'association comprend, parmi ses représentants ou directeurs, un ou plusieurs étrangers ;

3° Si l'association, quoique résidant en France, est agrégée à des sociétés ayant leur siège à l'étranger, ou ayant des chefs à l'étranger.

Les membres de ces associations qui n'obéiraient pas au décret de dissolution dans le délai voulu seraient passibles d'un emprisonnement de six jours à deux ans.

Les donations ne peuvent être faites aux associations, mais seulement à un de leurs membres, etc.

Tout commentaire est superflu. Et voilà ce que certaines feuilles appellent, avec emphase, le *couronnement* de nos libertés !

Les origines des Eglises des Gaules. — La *Semaine religieuse* de Sens continue son étude sur l'apostolicité d'un bon nombre des Eglises des Gaules. Elle prend surtout à partie M. Duchesne et s'exprime ainsi dans un de ses derniers numéros :

« Jusqu'ici nous avions en présence, sur la question de l'apostolicité, deux écoles : l'école *traditionnelle* et l'école *grégorienne* (de Grégoire de Tours). M. Duchesne ne veut pas plus de celle-ci que de la première. Notre professeur a voulu jeter les bases d'une nouvelle école soi-disant historique, qui, outrant encore le principe des *grégoriens*, recule jusqu'au déclin du troisième siècle, ou même jusqu'au temps de Constantin, l'origine de la plupart des Eglises.

» Mais alors, il eût été digne de lui d'ouvrir largement le débat sur un terrain vraiment scientifique, de s'armer de textes probants, de défier ses contradicteurs et de réfuter leurs assertions. Telle n'a

pas été la méthode employée par M. Duchesne; il a préféré traiter la thèse par de petits moyens. Pensant qu'il frapperait l'imagination des personnes qui n'ont pas étudié ces questions, il a bâti des hypothèses à l'aide de catalogues épiscopaux, qui sont tout ce qu'il y a de plus obscur et de plus incertain en histoire. M. le professeur, au contraire, en fait son grand cheval de bataille, son *unique* argument. Il arbore triomphalement ses listes épiscopales: là, s'écrie-t-il, et là seulement, se trouve la « solution nouvelle, » et il ose intituler cela : « *Origine* des diocèses. » Eh bien, tant qu'il n'aura pas d'autre argument que celui-là à nous opposer, nous rirons de son étrange prétention et nous maintiendrons plus fermement que jamais la croyance aux vérités traditionnelles. »

(*Semaine religieuse de Besançon*, *n*° 4, — *23 janvier 1892.*)

Rome. — A Rome viennent de mourir deux prélats de grands mérites : 1° Mgr Mercurelli, l'ancien secrétaire de Pie IX pour les Brefs aux princes. Il s'était toujours dérobé aux honneurs de la pourpre, et depuis la mort de Pie IX, il vivait dans une retraite profonde. Il laisse dans le monde de la prélature la réputation d'un saint prêtre, et l'exemple de vertus plus communes qu'on ne pense ordinairement. — 2° Mgr Boccali, ancien recteur du séminaire de Pérouse. Il avait suivi à Rome le cardinal Pecci, devenu N. S. P. Léon XIII, qui en fit son camérier secret participant, son secrétaire intime. La mort du pieux Prélat a causé au Saint-Père une profonde douleur.

Merci aux religieux ! — Voici le tableau que M. Taine a fait dernièrement, dans la *Revue des Deux-Mondes*, des services que les religieux et les religieuses si indignement persécutés, rendent au public.

« Plus de 28.000 hommes et plus de 123.000 femmes sont des bienfaiteurs par institution et des corvéables volontaires, voués par leur propre choix à des besognes dangereuses, répugnantes, et tout au moins ingrates : missions chez les sauvages et les barbares ; soins aux malades, aux idiots, aux infirmes, aux incurables ; entretien des vieillards pauvres ou des enfants abandonnés ; œuvres innombrables d'assistance et d'éducation ; enseignement primaire ; service des orphelinats, des asiles, des ouvroirs, des refuges et des prisons ; le tout gratuitement ou à des prix infimes, par la réduction au minimum des besoins physiques et de la dépense personnelle de chaque religieux ou religieuse. Manifestement, chez ces hommes et chez ces femmes, l'équilibre ordinaire des motifs déterminants s'est renversé ; dans leur balance interne, ce n'est plus l'amour de soi qui l'emporte sur l'amour des autres, c'est l'amour des autres qui l'emporte sur l'amour de soi. »

Le dimanche pour les soldats. — M. le général Saussier vient de donner des ordres nécessaires pour que toutes les troupes du gouvernement militaire de Paris soient désormais libres, dès neuf heures du matin, les dimanches et jours fériés. Il serait fort à souhaiter que les mêmes dispositions fussent prises dans toutes les garnisons, car avec l'accélération que la réduction de la durée du service militaire a introduite dans l'instruction des troupes, les soldats ont absolument besoin d'une journée de repos par semaine.

Ils ont besoin aussi d'un peu de liberté pour vaquer à leurs devoirs religieux.

Leçon de catéchisme. — Les grands hommes ont des intuitions qui dirigent leur jugement, parfois même à l'encontre de leurs actes et de leur conduite. On sait le mot de Napoléon disant à un de ses meilleurs amis qui se déclarait athée devant lui : « J'ai eu tort de vous faire général. »

Voici une parole qui avait à son appui toute la manière d'agir de celui qui la prononçait. Elle est certainement bien vraie et devrait être un trait de lumière pour tous ceux qui veulent avant tout assurer l'avenir moral du pays.

Un jour, un aspirant au doctorat avait répondu aux examinateurs d'une manière très satisfaisante : « Vous connaissez votre droit, Monsieur, lui dit le président Garcia Moreno, mais savez-vous votre catéchisme ! Pour administrer la justice, un magistrat doit connaître avant tout la loi de Dieu. » Et il interrogea l'étudiant qui resta muet. « Monsieur, lui dit gravement Garcia Moreno, vous êtes reçu docteur, mais vous n'exercerez pas votre profession avant de savoir le catéchisme. »

Congrés national du dimanche. — Le comité de la ligue populaire pour le repos du dimanche en France a organisé un Congrès national du Repos du dimanche au point de vue moral, hygiénique et social. Ce Congrès a eu lieu les 9, 10 et 11 février à Paris.

Les sujets indiqués dans le programme du Congrès avaient une portée à la fois élevée et pratique. Leur importance vitale pour l'individu, la famille et la patrie, ne saurait être contestée ; aussi, est-il essentiel que tous les partisans de cette cause humanitaire et sociale groupent leurs efforts pour mieux assurer le succès.

Un vieux moine et un jeune roi. — Le correspondant à Madrid de de la *Pall Mall Gazette* a raconté cet épisode du voyage, à Burgos, de la reine régente d'Espagne et du jeune roi Alphonse XIII:

« Lors de la visite de la reine régente et de ses enfants à la Chartreuse de Miraflores, un incident curieux se produisit. La

souveraine avait télégraphié au Pape, sollicitant que les Pères fussent déliés pour quelques heures de leur perpétuel silence.

« L'autorisation fut accordée pour une durée de quatre heures. Un des plus vieux moines cartusiens, âgé de 92 ans, le Père Juan, ayant aperçu le petit roi, le prit dans ses bras et dit à la reine qu'il avait connu Charles IV et qu'il n'avait jamais rêvé de vivre assez longtemps pour connaître Alphonse XIII. Ce dernier fut d'abord quelque peu interloqué à la vue du vieillard, mais il revint bientôt de son étonnement et écouta le moine avec curiosité.

« Fils de nobles rois, disait celui-ci, que Dieu te conduise dans les sentiers de la vertu pour la gloire et la prospérité de l'Espagne bien aimée! Je ne te verrai plus. Bientôt mes ossements reposeront dans une tombe, et je vais retourner à la poussière dont je suis sorti. Rappelle-toi les paroles d'un vieillard. Sois un bon Espagnol et tes sujets te béniront. Je te donne ma bénédiction comme un prêtre qui s'apprête à disparaître d'ici-bas. Adieu, mon fils, et que le Ciel te protège. »

« La reine régente vivement impressionnée par ces paroles du vieux moine, baisa ses mains, en lui demandant de prier pour elle et pour sa famille.

Défi non relevé. — Un prêtre de Marseille, à la suite d'un article de M. Sarcey où, soit ignorance absolue, soit mauvaise foi odieuse, celui-ci avait débité sur les apparitions de Lourdes et de la Salette nombre d'insanités, vient d'adresser par lettre, au journaliste libre-penseur, un défi qui, bien entendu, n'a pas été et ne sera pas relevé.

Ce prêtre s'engage à verser à M. Sarcey *dix mille francs*, si M. Sarcey démontre que ces apparitions sont dues à des causes provenant de l'hallucination, de l'hystérie ou de la mauvaise foi des personnes qui en ont été témoins. Au cas contraire, M. Sarcey versera une somme égale pour les œuvres catholiques.

Il y a longtemps que M. Lasserre, l'auteur de *Notre-Dame de Lourdes*, a provoqué de la même façon les adversaires de nos croyances; aucun ne s'est présenté pour toucher les 20.000 francs promis.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

3e Année des Suppl. N° 8.

SAMEDI 5 MARS 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE MARS)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 6 mars, 1er dimanche de Carême, *semi-double.* Messe de paroisse, à 9 h., office capitulaire, à 10 h. 3/4; vêpres, à 3 h.; ce sont les 1res vêpres de saint Thomas-d'Aquin, patron des Universités catholiques. Après *Magnificat*, sermon, puis quête pour l'Œuvre des Pauvres malades.

Quatre-Temps, le 9, le 11 et le 12. — Le 12, ordination de trois prêtres : M. Amy, professeur à l'Institution N.-D. et MM. Chevauché et Gau, professeurs à Saint-Cheron. La cérémonie commencera à 7 h. à la Crypte.

Le lundi soir, à 8 h., conférence par M. l'abbé Dumont, du clergé de Paris. — Le jeudi, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice. — Le soir, à 8 h., sermon par M. l'abbé Lemoine, chanoine honoraire, aumônier du Lycée.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 6 mars, 1er dimanche de Carême, les offices aux heures ordinaires. Catéchisme de Persévérance.

Mardi et jeudi, à 8 h., instruction et salut.

Vendredi, à 8 h., chemin de la Croix.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 6 mars, 1er dimanche de Carême; après vêpres, procession de la Confrérie; allocution et salut.

Mercredi et vendredi soirs, à 8 h., instruction et salut.

BIBLIOGRAPHIE

Syllogismes philosophiques et religieux, par le frère Joseph de Saint-François, du Tiers-Ordre Franciscain (Paris, librairie Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte, 1892). Cet ouvrage (in-8° de 192 pages) vient de paraître avec l'*imprimatur* de l'Evêché de Chartres.

Dans le monde beaucoup de gens raisonnent sur la religion et trop souvent contre la religion : Combien de ces raisonneurs ignorent ou ne savent que confusément les choses dont ils parlent? Le livre ici annoncé leur offre un trésor d'arguments bien enchaînés qui en étonneront plus d'un et qui devraient les convaincre tous. Il s'adresse aux esprits sérieux et de bonne foi qui veulent aller à la vérité promptement et sans détours. On y trouve condensées avec clarté, dans une série de thèses brèves quoique souvent riches d'érudition, les notions essentielles concernant : Dieu, l'âme, la révélation, la divinité de Jésus-Christ, la sainte Eglise, ses caractères et ses pratiques les plus en butte aux sarcasmes de l'impiété ou du septicisme mondain. Quelques appendices sur l'indifférence, le libéralisme, etc., complètent l'ouvrage.

L'auteur sans doute n'avait point dessein d'écrire une somme théologique. Il a posé les assises d'une instruction solide sur ce qu'il importe le plus de connaître ici-bas. Au lecteur qui l'aura suivi franchement jusqu'au bout de ses déductions, il peut dire : Vous étiez comme dans une mer de préjugés; vous êtes maintenant sur la terre ferme ; marchez sans obstacle à la conquête du beau et du vrai. Tout sera jouissance pour vous dans les enseignements nécessaires dont va continuer à nourrir votre âme la sainte Eglise catholique.

A. F. G.

N° 8. 5 Mars 1892.

SOMMAIRE

Fleurs de sainteté : S. Jean Joseph de la Croix : le miracle et l'apologétique. — La pacification religieuse : lettre pastorale de Monseigneur. — Chronique diocésaine : Œuvre des séminaires ; Œuvre des pauvres malades (lettre de Monseigneur a Mme de M.) — Nécrologie : le R. P. Reculon ; M. L. serviteur d'Église. — Faits divers.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 5 mars. — Saint Jean Joseph de la Croix.
Le miracle et l'Apologétique.

Jean Joseph de la Croix ! nom bien inconnu du public chrétien, nom introuvable du reste en dehors des grandes *Vies des Saints* et des encyclopédies ! (1) Et pourtant, c'est là le nom d'un saint moderne qui vivait au siècle dernier et dont la canonisation date de 1839. Sa vie simple et obscure (pendant 60 ans, ce moine vécut au fond d'un cloître de Naples) est des plus admirables. Son histoire est une longue et stupéfiante série de miracles : écrite par des contemporains, elle présente les plus sérieuses garanties que puisse exiger la critique.

Il y aurait plaisir et profit à opposer aux conclusions de la science rationaliste cet entassement de prodiges qu'elle ne peut nier ni expliquer. Profit pour le peuple qui toucherait du doigt la permanence de la sainteté et du miracle dans l'Eglise. Profit encore pour nos vieux saints, battus en brèche par la froide érudition et qui ont contre eux les temps éloignés où ils vivaient et les apparences légendaires de leurs actions : nous les verrions revivre dans ce saint de notre âge qui renouvelle leurs vertus et leur surnaturelle puissance. Malgré tout ce qui a été fait jusqu'ici, il nous manque une légion de vulgarisateurs de l'hagiographie moderne (2).

(1) Dans ses *Démonstrations évangéliques* Migne a inséré une vie de S. J. J. de la Croix écrite ou traduite par le savant cardinal Wiseman. L'auteur des *Petits Bollandistes* la reproduit textuellement.

(2) La librairie du roman a pu réaliser des œuvres extraordinaires de bon marché. Quand aurons-nous, aux mêmes conditions, une bibliothèque de vies de saints en petits volumes séparés ? Je n'ignore pas que la *Croix* publie une V. des S. en feuilles ; mais les dimensions du format, la petitesse des caractères d'imprimerie, la nullité de la critique sur les dates et la valeur des documents originaux neutralisent en partie les résultats de cette excellente publication. Certains lecteurs reçoivent, chaque semaine, une vie de saint qui

Toute la vie de saint Jean-Joseph fut une vie céleste. L'extase était son état habituel. Maintes fois, ses frères le virent s'élever en l'air, rester ainsi suspendu entre ciel et terre, le visage transfiguré et la tête couronnée d'une auréole lumineuse. Une nuit de Noël, la grande joie lui est donnée de presser entre ses bras le saint Enfant Jésus. A plusieurs reprises Dieu lui accorde le don de bilocation : il est étendu sur le grabat de sa cellule, incapable de remuer ses jambes rongées par un affreux ulcère ; en même temps il visite un malade qui réclame son assistance ou confesse un pénitent à l'église voisine.

Les cœurs n'ont plus de secret pour lui ; il lit au fond des consciences. Un jour une dame inconnue l'aborde. « C'est donc » vous, madame, lui dit à brûle-pourpoint le P. Jean-Joseph, » qui souffrez tant de la conduite de votre mari ! Mais pour- » quoi lui en donner l'occasion ? » Et il montre ses torts à la visiteuse étonnée de cette double révélation.

Un jeune clerc que de violents maux de tête forçaient d'interrompre ses études se recommande à lui. Le saint lui répond : « Ne savez-vous pas l'origine de votre mal ? Vous souffrez » depuis six mois parce que, depuis six mois, vous avez né- » gligé vos dévotions habituelles envers la Sainte Vierge. » Et il le renvoie guéri.

Les prophéties abondent sur ses lèvres. C'est un malade en danger de mort dont il prédit le prompt rétablissement ; ce sont des gens en parfaite santé dont il annonce la mort prochaine. Trois jeunes hommes le consultent sur leur vocation. Au premier il répond : « Toi, tu as une mine de potence ». Au second : « Soyez sur vos gardes, un grand péril vous menace ». Et au troisième : « Mon fils, priez la Sainte Vierge et elle vous assistera dans vos pieuses résolutions ». Triple prophétie qui s'accomplit à la lettre : de ces trois hommes, l'un vécut en saint religieux, l'autre périt frappé de la foudre, tandis que le premier se fit chef de brigand. — Jean-Joseph annonça encore le jour et les circonstances de sa mort. (1)

ne la lisent pas ou qui hésitent sur la croyance que méritent ces récits merveilleux, édités sans aucun renseignement bibliographique. La masse ne croit plus au miracle : il ne faudrait pas l'oublier.

(1) Né à Ischia en 1654, saint Jean-Joseph de la Croix mourut à Naples le 5 mars 1754. Dieu multiplia les miracles autour du tombeau de l'humble religieux

Par ses nombreux miracles, notre saint rappelle la foi simple et naïve du bon François d'Assise. Au mois de février 1726, un marchand napolitain vint lui présenter une singulière requête : sa femme mourante avait un désir irrésistible d'un fruit introuvable, elle voulait manger des pêches. Jean-Joseph écoute la confidence du brave homme qu'il renvoie avec ces mots : « Ayez confiance, priez cette nuit le Seigneur, invoquez » ses amis, saint Pascal et saint Pierre d'Alcantara, demain ils » exauceront votre supplication. » Rentré au couvent, Jean-Joseph aperçoit des branches de châtaignier ; « Frère Michel, » dit-il à son compagnon, prenez trois de ces branches et les » plantez : si vous le faites, Dieu, touché de votre obéissance, » aura égard aux besoins de cette pauvre femme. — Quoi ! des » branches de châtaignier rapporteraient des pêches ? — Laissez » ce soin à la Providence ; Dieu est bien bon et notre père » saint Pierre d'Alcantara bien puissant. » Docile, le frère plante en terre les trois branches indiquées. Dès l'aurore, il revient au jardin : les branches étaient couvertes de feuilles et chacune d'elles portait une superbe pêche. La moribonde reçut ces fruits miraculeux et guérit subitement.

Tant de merveilles authentiques, n'ont qu'une explication : L'éminente sainteté de Jean-Joseph de la Croix et les complaisantes libéralités de Dieu envers son parfait serviteur.

D. G.

LA PACIFICATION RELIGIEUSE

ET QUELQUES-UNES DES RAISONS QUI ÉLOIGNENT AUJOURD'HUI DE LA RELIGION

Tel est, nous l'avons déjà dit dans la *Voix* (numéro mensuel), le sujet de la Lettre pastorale de Mgr l'Évêque de Chartres, pour son mandement de carême 1892. Une édition populaire vient de paraître. Elle se trouve chez tous les libraires religieux de Chartres, au prix de 0 fr. 25.

Voici le résumé de la lettre pastorale, tel que le donne

dont nous ne pouvons retracer ici les vertus. Ses funérailles furent une véritable apothéose. Trois jours durant, la ville de Naples envahit le monastère des franciscains, vénérant une dernière fois les restes et se disputant avec avidité la misérable bure du défunt. Cet habit, Jean-Joseph l'avait revêtu à son entrée en religion et après 64 ans de service, il était tellement usé et rapiécé que les Napolitains avaient surnommé J.-J. *le père Cent-Pièces.* On conçoit leur empressement à se partager cette respectable relique.

Mgr l'évêque de Chartres lui-même dans la table de cette 2e édition.

1° La religion. — 2° Le christianisme. — 3° Etat des esprits. — 4° L'indifférence religieuse est déraisonnable et coupable. — 5° Ni l'athéisme, ni le matérialisme n'ont raison contre Dieu. — 6° Ni la métaphysique, ni la science contre le christianisme. — 7° Aucune opinion politique n'autorise les apostasies religieuses. — 8° L'Eglise est un auxiliaire, non un obstacle, pour la solution de la question sociale. — Conclusion.

Notre cadre trop restreint ne nous permet pas de tout reproduire. Nous publierons au moins les premiers paragraphes, comme nous avons publié, en partie du moins, l'entrée en matière.

I

Qu'est-ce que la religion? On peut la définir d'une façon générale les droits de Dieu sur l'homme et les devoirs de l'homme envers Dieu. Donc, la religion, grand nom et grande chose; la plus grande des choses humaines :

Par la raison très simple que Dieu est au sommet des êtres; et par conséquent, autant le ciel est élevé au-dessus de la terre, autant la religion est au-dessus de tout.

Par la raison très simple encore que les choses de l'âme sont plus que les choses du corps, le permanent plus que le passager, l'éternité plus que le temps.

Et la religion n'est pas seulement une chose grande et belle, digne d'un infini respect, mais qu'on peut accepter ou écarter à son gré : non, c'est un devoir, et son essence est d'être, non pas facultative, mais absolument obligatoire. Qui le dit? La raison, le cœur, la conscience; car c'est là que la religion plonge ses profondes racines, et voilà pourquoi elle est indestructible dans l'humanité.

Elle découle en effet des rapports essentiels entre Dieu et l'homme. Dieu est le créateur, l'homme la créature : tout est là, et les droits de Dieu sur l'homme, les devoirs de l'homme envers Dieu, s'en suivent, évidents, éternels, imprescriptibles. Cela est, et cela est : on n'y peut rien changer. Créateur, Dieu est à la fois le père et le maître, et le juge. Père, par la même raison et à plus forte raison encore qu'un père a des droits sur son enfant, et l'enfant des devoirs envers son père, Dieu a des droits sur l'homme, l'homme des devoirs envers son Dieu. Maître, Dieu a le droit de commander, et l'homme le devoir d'obéir. Et n'est-il pas évident que souverain maître, Dieu l'est, et que l'homme est dépendant de Dieu, entre les mains de Dieu, pour tout et toujours, et que sa vie lui est plus prêtée que donnée, et qu'à chaque instant le vrai maître la pourrait

reprendre? Juge, il l'est également, parce qu'il est justice, comme il est sagesse, puissance et bonté, et ce juge un jour nous demandera compte de ce que nous aurons fait sur la terre.

Ainsi parle la raison : et que dit le cœur? Qu'il faut aimer qui est beau et bon, et qui nous a comblés de biens. Or, Dieu n'est-il pas la beauté et la bonté suprêmes; l'amour, l'éternel amour? N'est-ce pas par amour qu'il nous a créés, et ne nous a-t-il pas comblés de dons? Oui, et tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons, bienfaits de Dieu, bienfaits de Dieu! Ces bienfaits nous environnent, nous y sommes plongés.

Et maintenant, la conscience. Qu'est-ce à dire, la conscience? c'est-à-dire le discernement invincible du bien et du mal, cette intuition intime, cette conviction souveraine, que certaines choses nous obligent : nous sont commandées ou défendues; bref, le sentiment du devoir : Qui ne l'a pas est-il un homme? Mais d'où vient-il, si ce n'est de Dieu? Et où nous ramène-t-il, si ce n'est à Dieu? L'homme peut contraindre l'homme extérieurement, le forcer à obéir; mais l'obliger là, au for de la conscience, de telle sorte que l'homme se sente un misérable s'il viole, même impunément, cette obligation; créer cela, cette chose si manifestement au-dessus de l'homme, l'obligation morale, Dieu seul le peut, évidemment. Et puisque cette grande chose de l'âme humaine existe, et que Dieu seul peut la créer, il y a donc, au-dessus de l'homme et des lois humaines, une loi divine, éternelle, qui oblige l'homme envers Dieu, à la fois père, maître et juge souverain. Et de la sorte, faisant écho à la raison et au cœur, la conscience à son tour proclame la religion.

La religion sort donc ainsi des entrailles de Dieu et des entrailles de l'homme, de leurs essentiels rapports, de ce magnifique mouvement qui les entraîne l'un vers l'autre. Par tout le poids de son amour de créateur et de père, Dieu s'incline vers l'homme; par le besoin profond de sa nature et l'invincible instinct de toutes ses faiblesses et de toutes ses détresses, l'homme se soulève vers Dieu : ils se rencontrent et s'embrassent, voilà la religion. Grand devoir de l'homme, et son profond besoin; sa consolation suprême et sa suprême espérance, lui que le temps dévore et que le tombeau attend : Oui, et pour porter la vie et ses fardeaux divers, ses travaux, ses joies, et surtout ses douleurs, oh! que l'homme a besoin de Dieu!

Mais l'homme n'est pas seul ici-bas; il y a la famille, et la société : Oh! que Dieu est nécessaire aussi à la famille et à la société! Qui a fait la famille? Dieu, directement. Et la société? Dieu aussi, ayant créé l'homme sociable. Eh bien! obtiendrez-vous des enfants le respect, l'amour et l'obéissance, si vous avez aboli le respect,

la crainte et l'amour de Dieu? Et qui gardera l'honneur et le bonheur de la vie domestique, si ce n'est la loi divine? Que devient un foyer où Dieu n'est pas? Et que devient une société? Elle chancelle sur ses bases : dans la même proportion que la religion baisse, l'immoralité monte, et de siècle en siècle se vérifie le mot terrible de l'Ecriture : « L'impiété est la ruine des sociétés. »

Ces choses-là ne sont pas une métaphysique abstruse, et il n'y a qu'à les regarder pour les voir.

II

Telle est la religion au point de vue abstrait. Mais il y a la religion concrète et vivante, institution positive de Dieu, et par cela même aussi rigoureusement obligatoire. Il y a la religion de Jésus-Christ, la grande œuvre de Dieu dans le monde, *Opus suum.* Dieu n'a pas abandonné l'homme à lui-même dans la capitale affaire de leurs mutuels rapports, c'est-à-dire de la religion. En face de l'au-delà, devant ces clartés mêlées d'ombres, faible dans sa raison, plus faible encore dans son cœur, la pauvre humanité se déconcerte et se trouble. Venant à son secours, Dieu lui a donné et révélé une religion : marquée des signes divins les plus éclatants. Quel est l'attribut divin par excellence? L'amour; ayant à son service la toute-puissance. Et tels sont les deux grands signes du christianisme, que saint Paul a défini : Le grand sacrement de l'amour; *Magnum pietatis sacramentum;* tous les dogmes chrétiens sont des dogmes d'amour, et d'amour tout-puissant; si bien que Bossuet a pu dire : « Pour tout entendre » dans les choses du christianisme, « il ne faut qu'entendre l'amour. Un amour incompréhensible produit des effets qui le sont aussi. » C'est en effet à confondre l'esprit et à ravir le cœur : un tel amour du Dieu infini pour l'humanité dont il est le père. Et pourtant le cœur de l'homme pressent qu'il en puisse être ainsi : lui, qui porte un reflet de Dieu en lui-même, sent qu'il en ferait autant quand il aime; c'est-à-dire qu'il aimerait jusqu'à la folie. Folie en effet, ivresse divine! Dieu se fait homme par amour, et des rapports nouveaux, intimes, inénarrables, sont établis entre les hommes et Dieu. Et Dieu verse à flots à l'humanité les deux grandes choses dont elle a tant besoin, et pour lesquelles il est venu jusqu'à elle : la lumière et la vérité, la grâce et la sainteté. La lumière : les bases de la religion sont affermies, les croyances épurées, des clartés sublimes illuminent le monde. La sainteté : une transformation morale s'en suit. L'égoïsme est brisé, les passions condamnées et vaincues; à la base de la morale évangélique Jésus-Christ pose l'amour; l'amour de Dieu et l'amour de l'homme; et Dieu est aimé par l'homme comme il ne l'a jamais été; l'homme aussi : des prodiges

de charité apparaissent, et en même temps des prodiges de pureté et de sainteté : Voici les martyrs, voici les vierges, voici les saints, voici l'humanité chrétienne, en marche vers un idéal que le monde n'avait jamais soupçonné : à ces signes on peut reconnaître les traces du passage d'un Dieu sur la terre ; il y a manifestement du divin dans l'Eglise.

L'esprit humain reçoit une commotion, un mouvement d'ascension immense ; le principe de tous les progrès est posé ; la civilisation chrétienne prend naissance. Fixée à l'ancre solide des dogmes, sûre de ne pas s'égarer, la raison humaine peut explorer sans crainte le monde divin, comme celui de la nature et de l'humanité. La philosophie et la théologie s'appuient l'une l'autre : *fides quœrens intellectum* ; de leur union féconde naissent de grands génies et de grands siècles ; les sciences progressent, leur champ s'étend, la conquête du monde par l'homme peu à peu s'accomplît.

Et l'amour chrétien enfante la fraternité, la justice, la liberté ; les cœurs dilatés s'orientent progressivement vers cet idéal radieux, et des rénovations inattendues s'opèrent ; le mal sous toutes ses formes est combattu, la famille régénérée, l'état politique et social amendé ; cette création suave, la femme chrétienne, apparaît, refaisant le foyer domestique ; peu à peu de partout le hideux esclavage s'enfuit ; les mœurs et les lois s'adoucissent, le droit des gens est accepté, l'humanité s'améliore et grandit, et des perspectives indéfinies de progrès matériel, intellectuel et moral, s'entrevoient : l'Eglise préside à toutes ces choses et les bénit.

III

Pourquoi faut-il que cette marche pacifique et glorieuse de l'humanité chrétienne se soit trouvée tout à coup interrompue ? « Malheur aux sectes qui ont déchiré la robe sans couture du Christ ! s'écriait autrefois de Maistre : sans elles, l'univers serait chrétien. » Ce fut là une première rupture de l'unité ; une autre suivit qui dure encore : ce qu'on appelle la libre pensée, — mot bien impropre, car en quoi ceux qui s'en targuent contre nous sont-ils plus libres et plus penseurs que nous ? — succède au protestantisme.

Non certes qu'elle ait déjà triomphé : La France, non, la France n'a pas apostasié ; grâce à Dieu, la grande masse du pays demeure profondément attachée à la foi de ses pères. Mais chez un trop grand nombre, surtout dans le peuple de nos villes et de nos campagnes, cette foi n'est plus en quelque sorte qu'à l'état latent ; soit inaptitude à se rendre compte du grand devoir et des grands intérêts religieux, soit tyrannie du travail et des choses maté-

rielles, soit molle et insouciante habitude de suivre la foule, beaucoup ne se préoccupent plus de mettre leur conduite en harmonie avec leurs croyances et sont dans la pratique indifférents. Mais le vent qui passe fait de plus grands ravages encore : nombre d'esprits, troublés, égarés par les sophismes qui nous inondent, ont cessé de croire au Christ ; beaucoup même affectent de ne pas croire en Dieu. Il y a quelques années un philosophe écrivait : « L'idée de Dieu est en péril. » Depuis, l'athéisme, il n'y a pas à se faire illusion, a fait de tels progrès, et à de certains moments lève si haut la tête et la voix, qu'on le croirait maître de la France, tant il la traite, semble-t-il, en pays conquis. A-t-on oublié les clameurs d'un grand organe de la presse à propos de ce noble ordre du jour d'un amiral français : *Dieu et Patrie?* Croire encore en Dieu, au XIXe siècle, un amiral, et le proclamer, ô scandale (1) ! Et c'est il y a peu de jours que nous lisions dans une autre grande feuille publique ces mots révélateurs et menaçants : « Éliminons Dieu du cerveau de nos enfants (2). »

Si du champ des idées nous passons dans le domaine des faits, là encore n'est-ce pas la guerre ? Chose douloureuse, l'Église, l'humanité devrait la bénir à jamais : et voici qu'une partie de nos contemporains la traitent en ennemie ! Est-ce qu'il n'y a pas au milieu de nous, aujourd'hui, une vraie conspiration pour déchristianiser la France ? Et une vaste association dont c'est là précisément le mot d'ordre ? Le peut-on nier après toutes les déclarations qui émanent d'elle-même ? « Non, la religion en France n'est pas menacée », s'écriait naguère à la tribune un des chefs du radicalisme parlementaire (3). Et un écrivain profane, un écrivain de la *Revue des Deux-Mondes* (4), qui relève ce mot, trace pour lui répondre de la situation actuelle le portrait que voici : « Non, on ne fait pas la guerre à la religion ; on se borne à la poursuivre dans ses œuvres, dans ses principes, dans ses symboles, dans ses traditions, dans toutes ses manifestations. On se contente de cerner pour ainsi dire de toutes parts l'idée religieuse, de l'atteindre sous toutes ses formes, dans tout ce qui la représente, par les inquisitions sur les croyances, par les vexations de police, même par des mesures fiscales. Au surplus ils ne cachent pas que le fond de leur politique, c'est la guerre au catholicisme lui-même ou pour mieux dire à toute religion. »

O spectacle désolant ! O luttes plus fatales encore au pays qu'à

(1) *La Lanterne.*
(2) *Le Radical.*
(3) M. Goblet.
(4) M. de Mazade.

l'Église ; qui repose, elle, sur d'immortelles promesses ! O funestes suites de tant d'ignorances, d'erreurs, de sophismes et d'équivoques, dont est saturée notre atmosphère ! Eh bien, demandons-le encore, n'y a-t-il aucun moyen de faire ici la lumière et la paix ; d'éclairer la bonne foi, d'aider les hommes de bonne volonté? C'est le devoir de notre ministère de l'essayer. Oui, la religion est toujours la même, et la vérité divine, loin d'entraver aucun progrès, les peut favoriser tous, et présider à l'avenir comme elle a fait au passé. Oui, vous êtes dans la plus cruelle erreur, vous tous qui, sur un prétexte quelconque, la mettez de côté, ou même la proscrivez. Non, vous n'avez aucune raison de vous en éloigner, encore moins de la combattre. Même quand vous persisteriez dans vos incroyances, vous ne pourriez lui refuser les seules choses qu'elle vous demande : la justice et la liberté. (*A suivre.*)

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Gradués en théologie. — Le succès des Conférences diocésaines n'est pas le seul résultat des études théologiques faites dans la solitude des presbytères. — Le nombre des prêtres du diocèse de Chartres gradués en théologie augmente. Nous avons plusieurs docteurs et plusieurs licenciés, et les bacheliers se multiplient. Voici un nouveau bachelier de la dernière session d'examen à l'Institut catholique de Paris : M. l'abbé Desjouis, curé d'Orgères.

Œuvre des Séminaires. — Lundi dernier, à deux heures, se réunissait, au salon de l'Évêché, pour la première fois, le Conseil central de l'Œuvre des Séminaires. On y voyait, outre Monseigneur notre Évêque, le nouveau vicaire-général, M. Irénée Lagrange, les deux Directeurs généraux, et la plupart des membres du Conseil, qui se trouve composé comme il suit :

Présidente : Mme Aug. Lefebvre, *Vice-Présidente :* Mme Léon Isambert; *Trésorière* : Mme Foiret, *Vice-Trésorière* : Mlle de Luigné; *Secrétaire :* Mlle Collier-Bordier, *Vice-Secrétaire :* Mlle Le Brun.

Ces six membres forment le Bureau.

Conseillères: Mesdames de Rougemont, Poirier, Besnard, Amblard, Grindelle, de Lubriat, Levassort-Bruère, Gaullier, de Mély, de S..., de la Martraye; Mesdemoiselles Peluche, Malenfant, de Lubriat, Michel, Nitot, Vigneron, de Chabannes.

Il est inutile de faire remarquer que les Dignitaires et les Conseillères sont prises parmi les personnes les plus honorables des trois paroisses de la ville. Beaucoup d'autres (il y a tant d'âmes charitables à Chartres !) pourraient figurer parmi les noms qu'on vient de citer; mais les exigences de toutes les bonnes œuvres,

qui ne se comptent plus ici, ont empêché MM. les Curés d'en désigner un plus grand nombre. Du reste, le Conseil reste ouvert à tous les dévouements.

A l'heure marquée, Monseigneur Lagrange prend la parole et fait ressortir de nouveau la nécessité, la grandeur, la beauté de l'Œuvre, les heureux effets qui en résulteront pour l'Église, pour le diocèse, pour les associés eux-mêmes, ainsi qu'on peut le présumer par ce qui se passe dans les diocèses voisins : ses paroles émues, les traits qu'il cite, remuent tous les cœurs et enflamment tous les courages.

Ensuite le Directeur général a donné quelques explications pratiques pour le fonctionnement de l'Œuvre dans le diocèse et tout d'abord dans la ville de Chartres.

On a appris avec édification que certaines personnes avaient annoncé l'intention de mériter le titre de fondatrices.

L'élan est donné, il va se communiquer successivement à tous les doyennés et ainsi à toutes les paroisses, grâce au zèle de MM. les Curés, et des conseils locaux qu'ils vont établir.

X.

ŒUVRE DES PAUVRES MALADES

LETTRE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

à Mme de Mély, Présidente de cette Œuvre

MADAME,

Il y a quelques semaines, quand je publiais la Lettre pastorale sur l'Œuvre des Séminaires, il m'a été dit qu'une excellente personne, qu'on retrouve d'ailleurs dans toutes les œuvres, avait, non point certes murmuré, mais risqué tout bas cette réflexion : « Notre Évêque fait bien souvent appel à nous. » J'ai demandé qu'on voulût bien faire savoir à cette très bonne personne, 1° que je commençais à peine, et que j'étais bien décidé à continuer ; 2° que j'étais enchanté de cette réflexion qui me prouvait qu'au premier appel cette très généreuse Dame répondrait : Autrement, et si elle eût été disposée à ne plus ouvrir son cœur ni sa bourse, que lui importeraient les détresses et les appels de son Evêque ?

Quelques jours après une autre inquiétude se manifesta, justement à l'occasion de votre œuvre, Madame, l'Œuvre des Pauvres malades. La proximité inattendue d'une vente de charité, chose nouvelle à Chartres, paraît-il, causait cette petite alarme. Mais bientôt quelqu'un, que je trahirais si je disais que c'est bien un des hommes les plus distingués et des meilleurs chrétiens de notre ville, m'assura qu'on pouvait avoir confiance en la générosité de

la ville épiscopale. Je n'en avais jamais douté, et à mon tour je rassurai les alarmés en affirmant, d'abord à ceux qui doutaient de la vente, que cette forme aimable de la charité, introduite chez nous par une noble initiative, aurait un plein succès; ensuite qu'elle ne nuirait en rien à la quête pour les pauvres malades.

Je ne sais, Madame, si vous avez partagé les craintes dont je parle, mais, vous le voyez, ma première prophétie s'est réalisée : l'initiative prise par Mme la Comtesse de Rougemont et ses amies a complètement réussi, et ses élégants salons ont vu passer bien des mamans et de joyeux enfants, et même des personnes graves : je suis tout à fait convaincu que ma seconde prophétie se réalisera de même. Et mes raisons d'espérer que la quête pour les pauvres malades ne souffrira en rien de la vente, c'est: 1° l'admirable charité chartraine; 2° l'excellence de cette œuvre. J'ai sous les yeux les deux derniers rapports lus récemment devant moi par MM. les Curés de la Cathédrale et de Saint-Aignan: la magie du style y est sans doute pour quelque chose, mais il y a des chiffres aussi dans ces rapports, et ces chiffres, à savoir les détails de ce que l'œuvre a fait l'année dernière, sont bien éloquents : comment ne pas donner largement à une œuvre qui emploie si bien ce qu'on lui confie ? Bonne Sœur Rose, qui a tant tremblé — est-ce là ce qui l'a rendue malade elle-même ? Mais, grâce à Dieu, elle va mieux aujourd'hui — Sœur Rose va donc bientôt être rassurée; et du coup guérie. Nos bons Frères sont contents, et nos chers malades ne pâtiront pas.

Sans doute, les œuvres doivent être ordonnées et réglées; mais, vous le voyez, Madame, la charité arrange tout, espère tout. *Omnia sperat*, dit Saint-Paul.

Veuillez agréer, Madame, l'hommage de mon bien dévoué respect.

† FRANÇOIS, Évêque de Chartres.

NÉCROLOGIE

Le R. P. Reculon. — Nous recommandons aux prières le R. P. Reculon (Bruno), religieux mariste, décédé à Chartres, lundi soir, 29 février. Il y a environ deux ans, qu'il vint chez nos Pères de Sainte-Foy prendre le repos et recevoir les soins réclamés par son état d'épuisement; il a voulu y rester jusqu'à la fin; il se trouvait bien de leur admirable charité, il aimait leur résidence, il aimait surtout Notre-Dame de Chartres et le voisinage de sa basilique.

Le R. P. Reculon est mort à l'âge de 77 ans. De son long et fruc-

tueux sacerdoce les premières années se passèrent dans le clergé séculier. Natif de Tournus (Saône-et-Loire), il fit ses études ecclésiastiques et ses débuts de ministère au diocèse d'Autun ; il le quitta pour se vouer à la vie de Missionnaire dans la Société de Marie ; quarante-quatre ans se sont écoulés depuis son entrée au noviciat de Lyon ; que de travaux apostoliques depuis lors pour son zèle bien connu! Il a prêché dans un grand nombre de cathédrales et d'autres églises en France, et même à l'étranger ; car il a évangélisé toute une année la Nouvelle-Orléans (Amérique du Nord). C'est jusqu'à plus de trois cents que s'est élevé le chiffre de ses stations de Carême, de Mois de Marie ou de retraites. Sa station quadragésimale et son octave de la Nativité, dans la cathédrale de Chartres, datent déjà de loin ; nous sommes de ceux qui en ont gardé le souvenir ; et nous attestons que sa parole facile et forte, au service d'une imagination ardente et d'une doctrine bien étudiée, produisait souvent sur l'auditoire une impression profonde ; c'était un orateur distingué et populaire.

Même au déclin de sa carrière, lorsque la maladie portait la ruine dans tout son être, sa foi vive et sa bonté de cœur subsistaient entières ; ses parents de Chartres, les amis qui le visitaient, et surtout ses Frères en Religion ont pu reconnaître jusqu'à la fin dans le vénéré malade, le pieux missionnaire de Marie, le vrai prêtre du Seigneur.

Les obsèques du R. P. Reculon ont été célébrées à l'église de Notre-Dame, le mercredi 2 mars, après l'office capitulaire, en présence du clergé de la ville et de beaucoup de fidèles. Monseigneur a donné l'absoute.

Un digne serviteur d'église. — On nous écrit :

La paroisse St-Hilaire de Nogent-le-Rotrou vient d'éprouver une perte bien sensible. M. Lejard, père du digne ecclésiastique que tout le diocèse de Chartres connaît, était un chrétien de la vieille trempe, un serviteur d'église comme on en voit peu. Homme d'une vie irréprochable, d'une exactitude et d'une régularité exemplaires, d'un zèle et d'un dévoûment à toute épreuve, il avait conquis l'estime universelle. Partout où il a vécu, il a toujours rempli, avec une consciencieuse simplicité des fonctions qu'il aimait, surtout parce qu'elles l'associaient au culte divin et au sacerdoce de N.-S. Tel on l'a connu, à Berd'huis d'abord, sa paroisse natale, ensuite à N.-D. de la Délivrande, à Saint-Jean de Caen, tel il est resté à Saint- Laurent de Nogent, à Saint-Hilaire surtout où il a passé au moins les quinze dernières années de sa vie.

Son attitude et son respect dans le lieu saint, son empressement pour la décoration de l'église, particulièrement dans les circonstances

solennelles, sa piété dans la fréquentation des sacrements, témoignaient de sa foi. Dans ses rapports si rares et si réservés avec le monde, sa bonté, sa modération, sa charité, son obligeance toujours la même envers tous à la condition de ne désobliger jamais personne; tout cet ensemble de qualités rehaussé par une vertu à laquelle tous rendaient hommage, permettait de lui appliquer l'éloge du Psalmiste. *In memoria æterna erit justus; ab auditione malâ non timebit.*

Dès ici bas il a trouvé sa récompense dans le bonheur qu'il convoitait avant tous les autres, celui de donner un excellent prêtre à l'Eglise de J.-C. Le Seigneur a daigné lui laisser quelques années encore pour jouir de son œuvre; il a pu le voir, le servir à l'autel, être le communié de sa main et enfin après une douloureuse maladie supportée avec la plus parfaite résignation, rendre le dernier soupir pendant que son fils, prêtre de J.-C., le visage baigné de larmes, soutenu cependant par la force et le courage chrétien de sa mère vénérée, récitait à genoux, auprès de son lit de mort, les prières de l'agonie.

Spectacle vraiment digne de la Sainte-Famille! Seul, j'en ai été le témoin ému; mais, à en juger par l'attitude de la nombreuse assistance qui se pressait à ses obsèques, tous paraissaient sentir qu'une telle mort devait avoir été la récompense d'une telle vie.

Un de vos lecteurs.

FAITS DIVERS

Naples. — Le Congrès eucharistique de Naples vient de finir. Des cardinaux, archevêques et évêques y assistaient. Parmi les sujets traités à ce congrès, nous noterons ce qui est dit dans le procès-verbal sur les communions du mois :

« La question qui a principalement occupé l'assemblée a été la communion fréquente des fidèles et surtout des jeunes gens. Les communions dites *générales* ont été l'objet d'une intéressante discussion, au cours de laquelle on a insisté sur la nécessité d'éviter dans ces communions tout ce qui pourrait leur donner un caractère obligatoire et donner occasion à de nombreux sacrilèges, surtout dans les associations et œuvres de jeunesse. »

Au sujet des *vocations ecclésiastiques*, S. Em. le cardinal président a fait observer que le plus grand nombre des aspirants au sacerdoce sortent de la classe laborieuse, et il insiste sur la nécessité d'élever ces jeunes gens dans la simplicité qui convient à leur condition.

Il émet le vœu, partagé à l'unanimité par les évêques, que *les*

familles contribuent en partie, autant du moins qu'il leur est possible, aux frais d'éducation de leurs enfants, afin qu'elles participent au mérite de leur préparation au sacerdoce.

Il est bon de travailler à la réalisation de ce vœu : les parents doivent s'imposer des sacrifices pour se donner l'honneur et la consolation d'avoir un fils bon prêtre !

Amiens. — Mgr Jacquenet, évêque d'Amiens, est décédé le 1er mars; son diocèse redoutait ce fatal dénouement d'une longue maladie.

Congrès de Limoges. — L'assemblée régionale des cercles catholiques a été close par un discours de M. de Mun devant plus de 4000 personnes. Applaudissements enthousiastes.

L'orateur a exposé la nécessité de montrer à l'ouvrier que l'Eglise possède seule le remède à la crise sociale. Le plus grand malheur a été la séparation du prêtre et de l'ouvrier, On accuse les patrons d'opprimer les travailleurs, c'est faux; ce sont les associations francs-maçonniques qui les terrorisent.

Il n'y a plus, a-t-il dit, que deux partis : ceux qui luttent pour l'Eglise et pour Jésus-Christ, et ceux qui luttent pour la révolution.

Rome. — Les fêtes de préparation pour le Jubilé épiscopal de Léon XIII ont commencé, le 20, au Gesu.

L'empereur d'Allemagne a envoyé à Léon XIII, reliés dans un volume splendide, les discours prononcés par lui sur les questions religieuses, accompagnés d'une dédicace autographe des plus aimables et des plus flatteuses.

— A l'occasion de l'anniversaire de son élection, le Pape a donné 7000 francs pour des annuités aux prêtres pauvres; 4000 francs pour être attribués immédiatement aux prêtres les plus indigents; 10000 francs pour être distribués aux pauvres de Rome et une très forte somme, dont on ne connaît pas le montant, pour venir en aide à la Société des cuisines économiques créées pour les classes ouvrières. — Le 2 mars, cérémonie à la chapelle Sixtine pour l'anniversaire du couronnement de Léon XIII.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres, — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

3e Année des Suppl. N° 9.

SAMEDI 12 MARS 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE MARS)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 13 mars, 2e dimanche de Carême, *semi-double*. — La messe de paroisse, à 9 h. et l'office capitulaire, à 10 h. 3/4; vêpres, à 3 h. — Entre vêpres et complies, sermon par M. l'abbé Lemoine. — Le lundi soir, à 8 h., conférence par M. l'abbé Dumont.— Le jeudi soir, à 8 h., sermon par M. l'abbé Lemoine. — Le vendredi soir, à 4 h., chemin de la Croix.

Le samedi 19, FÊTE DE SAINT JOSEPH, double de 1re classe, salut à la Cathédrale, à 4 h. — Le dimanche 13, première messe d'un jeune prêtre, M. l'abbé Gau, à la Crypte, à 7 h. 1/2.

LA FÊTE DE SAINT JOSEPH EST L'ANNIVERSAIRE DU SACRE DE Mgr L'EVÊQUE. — Suivant les règles tracées par le *Cérémonial des Evêques*, Mgr Lagrange célébrera en ce jour à la Crypte de la Cathédrale, la messe pontificale, pour l'anniversaire de sa consécration.

Le cortège se formera dans l'église supérieure, à la chapelle du Très Saint-Sacrement et descendra à la Crypte par la porte située sous le clocher neuf. Monseigneur adressera la parole au clergé et aux fidèles présents, avant la messe qui sera exécutée en musique par le chœur de la Cathédrale. A l'issue de la cérémonie on chantera le *Magnificat* en action de grâces.

NOTRE-DAME DE LA BRÈCHE, 15 MARS.—La procession commémorative qui partira de la Cathédrale à 9 h. 1/4, sera présidée par Monseigneur et se rendra à la chapelle de la Brèche par la rue Muret. Pendant la station dans le vénéré sanctuaire, Monseigneur fera la bénédiction du pain bénit et récitera les oraisons d'usage pour les bienfaiteurs de la chapelle. On reviendra à la Cathédrale par la rue Chantault. L'harmonie Saint-Ferdinand prêtera son concours à cette cérémonie à laquelle les fidèles chartrains se feront un bonheur d'assister en actions de grâces pour le grand bienfait dont elle perpétue au milieu d'eux le souvenir.

Voici le reste du programme de la fête à la chapelle de N.-D. de la Brèche : Messes basses, à 7 h. et à 8 h. — A 10 h., grand'messe. — Le soir, à 4 h., sermon par M. l'abbé Goussard, chanoine titulaire. — Chant du *Te Deum* et bénédiction du Saint-Sacrement.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 13 mars, 2e dimanche de Carême, les offices aux heures ordinaires. Exposition, procession et salut du Très Saint-Sacrement. — Mardi et jeudi, à 8 h., instruction et salut. — Vendredi, à 8 h., chemin de la Croix.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 13 mars, 2e dimanche de Carême, les offices aux heures ordinaires. — Après vêpres, catéchisme de Persévérance. — Mardi soir, à 8 h., chemin de la Croix. — Mercredi et vendredi soir, à 8 h., instruction et salut. — *Le 19 fête de Saint Joseph*, à 8 h. du soir, allocution et salut.

N° 9. 12 Mars 1892.

SOMMAIRE

LETTRE PASTORALE DE MONSEIGNEUR (*Suite*). — UN SOUVENIR DE 1844 A N.-D. DE LA BRÈCHE. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : CONFÉRENCE DE SAINT VINCENT DE PAUL ; STATION DE CARÊME : M. L'ABBÉ LEMOINE ; M. L'ABBÉ DUMONT ; L'ŒUVRE DES CAMPAGNES ; DONS DE L'ŒUVRE DE S. FRANÇOIS DE SALES. — FÊTE DE S. THOMAS D'AQUIN : RÉCIT ; POÉSIES. — NÉCROLOGIE : M. L'ABBÉ GOUACHE. — S. JOSEPH ET LES MISSIONS. — LE PETIT CIERGE LIBÉRATEUR. — FAITS DIVERS. — BIBLIOGRAPHIE.

LA PACIFICATION RELIGIEUSE
ET QUELQUES-UNES DES RAISONS
QUI ÉLOIGNENT AUJOURD'HUI DE LA RELIGION

(Suite de la lettre pastorale de Monseigneur pour le Carême)

Parlons d'abord aux indifférents.

Il y en a donc qui disent : Moi, je me suis entièrement désintéressé, comme s'ils en avaient le droit, de la religion ; je ne m'en occupe pas ; et qui pensent que par là tout est dit. Et il paraît que vous en êtes un peu là, vous, particulièrement, chers habitants de nos campagnes chartraines ; et, il y a longtemps, un de vos grands évêques, saint Ives, vous le reprochait déjà : « Trop d'attachement à la terre, trop d'oubli du ciel. » Eh bien, vous êtes des populations sensées, honnêtes et laborieuses ; écoutez :

Populations sensées, vous croyez d'une façon, et vous vivez d'une autre : n'est-ce pas là une contradiction flagrante, et une position intenable devant le bon sens ? Evidemment il faut mettre sa vie en harmonie avec ses croyances. Et les questions religieuses, ne sont-elles pas les plus hautes des questions, puisqu'elles impliquent les plus grands des devoirs et les plus grands des intérêts ? Alors elles s'imposent ; et vous ne pouvez les écarter ; car vous n'avez pas une raison pour ne pas penser, pas plus que des yeux pour ne pas voir !

Populations honnêtes, n'est-il pas vrai que si la religion est, elle oblige, et souverainement ; et que dès lors de votre vie d'honnêtes gens vous ne pouvez pas supprimer le premier des devoirs, sans y mettre une lacune profonde et coupable ?

Et ne dites pas : Mais n'avons-nous pas, aujourd'hui, la liberté de conscience ? Prenez garde ! L'homme, quoi qu'il fasse ou qu'il proclame, n'a pas le pouvoir de s'affranchir de Dieu. La conscience est libre, mais obligée : pesez ce mot, obligée. La conscience est libre, c'est-à-dire qu'on ne vous contraindra pas par la force à accomplir le devoir religieux ; mais ce devoir subsiste, il vous commande, il vous lie, et vous astreint, devant Dieu ! Dieu est au-

dessus de l'homme; la loi divine est antérieure à la liberté humaine; et, manifestement, vous n'avez pas reçu la liberté morale, cette grande chose, pour violer la loi, mais pour l'accomplir. Ne vous laissez donc pas prendre à ce leurre, à cette piperie, la liberté de conscience. La conscience est libre, mais, je le répète et vous le crie, obligée.

Populations laborieuses, vous ouvrez le sein de la terre, et en tirez de riches trésors : Mais pourquoi rester toujours courbées sur les sillons ? Il y a un ciel, au-dessus de vos têtes; relevez-vous, et regardez-le ! Vous ne ressemblez pas à l'animal qui vous sert et vous aide et qui meurt tout entier : Vous avez une âme, vous, une âme immortelle ; il y a une vie future : Songez-y.

Ah ! rien ne vous coûte pour amasser ces biens terrestres, qui pourtant vous échapperont un jour : et les biens supérieurs que Dieu vous réserve, et que vous ne perdrez jamais, que faites-vous pour les acquérir ? Rien. Est-ce là raison et sagesse ? Et n'est-ce pas vous rappeler simplement au bon sens que de vous dire, avec Jésus-Christ : Mais vous, qui calculez si bien quand il s'agit de vos intérêts temporels, agissez donc de même quand il s'agit de vos intérêts éternels !

Vous êtes de rudes travailleurs : Etes-vous toujours payés de vos peines ? A combien de fléaux vos champs ne sont-ils pas exposés ? Mais Dieu gouverne le monde qu'il a créé, et ces fléaux il les déchaîne ou les suspend à son gré : même pour vos travaux d'ici-bas, vous avez donc besoin de Dieu, de la bénédiction de Dieu ! Que si quelquefois et souvent, et qu'il en soit béni ! sa bonté retient sa justice, c'est qu'il vous attend. Mais, prenez garde ; il est patient, mais il a pour lui l'éternité.

Et je vais, moi, à travers vos plaines fécondes, sillonnant en tous sens votre beau pays, et ouvrant ma bouche pour répandre partout ces vérités, comme vous ouvrez vos mains pour jeter votre semence. Puisse le champ de vos âmes être aussi fertile que d'ordinaire vos campagnes, et les greniers de Dieu, comme les vôtres, se remplir de riches moissons !

C'est une justice que je vous dois, vous écoutez votre évêque, et vous lui faites, quand il va vous visiter, de filiales toujours, et quelquefois de superbes réceptions : Nonobstant cette indifférence habituelle, alors le sentiment chrétien se réveille, et il semble que la foi des vieux aïeux revit. Ainsi en fut-il le jour de ce splendide pèlerinage du 14 mai dernier, alors que Chartres, émerveillé, vous vit au nombre de dix mille (je vous attends plus nombreux cette année), si recueillis, si vraiment croyants, sous les voûtes splendides de notre incomparable cathédrale. Peut-être avez-vous dû à cette démonstration religieuse que votre moisson si compromise

n'a pas été perdue tout entière, il s'en faut. Oui, populations chartraines, vous êtes chrétiennes, et que faudrait-il pour que, un souffle heureux passant sur nos campagnes, vous nous fassiez revoir dans nos temps modernes la beauté des anciens jours ! (1)

(A suivre).

UN SOUVENIR DE NOTRE-DAME DE LA BRÈCHE EN 1844

Dans la belle Vie de Mgr de Forbin-Janson, missionnaire, évêque de Nancy et de Toul, fondateur de la Sainte-Enfance, récemment publiée par le R. P. Philpin de Rivière, nous lisons la page suivante :

« Le 13 mars 1844, Mgr de Forbin-Janson présidait l'assemblée de l'Association des Mères de Famille à Saint-Roch, et le lendemain il arrivait à Chartres pour assister à la fête du 15.

» En 1568, cette ville était assiégée par les reîtres allemands, à la solde d'un Condé, à qui la légéreté française a presque pardonné, à cause de sa bravoure, d'avoir trahi son Dieu, son roi et sa patrie.

» La statue de la sainte Vierge de la porte Drouaise recueillit dans son manteau les boulets protestants, et la reconnaissance des habitants délivrés éleva, sur le lieu, la chapelle de Notre-Dame de la Brèche. Ce sanctuaire, dévasté en 1791, fut restauré par les soins du futur cardinal Pie (2); la statue miraculeuse y fut replacée, et la fête annuelle avec sa procession fut renouvelée en 1844 avec tout l'éclat des temps anciens.

» Le soir, à la bénédiction du Saint-Sacrement, dans la chapelle rajeunie, l'évêque de Nancy retrouva ses forces pour féliciter les habitants de Chartres de leur fidèle reconnaissance envers leur immortelle libératrice. Ce fut le tour de la célèbre Cathédrale le dimanche suivant. Six à sept mille auditeurs se pressaient dans les vastes nefs. Il prêcha pour le rachat des enfants infidèles. Tous les cœurs furent gagnés, la direction du futur cardinal fut assurée à l'œuvre et le patronage du vaillant évêque, Mgr Clausel de Montals, devint pour elle le gage des plus magnifiques espérances. »

(1) Nous rappelons que la lettre pastorale dont nous avons publié les premiers paragraphes dans le supplément du 5 mars et dans celui-ci, a été rééditée en petite brochure pour la propagande. On la trouve chez tous les libraires au prix de 25 centimes.

(2) L'historien de Mgr Forbin-Janson pouvait ignorer le rôle glorieux de M. l'abbé Baret dans la restauration du sanctuaire et du pèlerinage de N.-D. de la Brèche.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— La Conférence de Saint Vincent de Paul, de Chartres, a eu, le dimanche 6 mars, dans l'une des salles de l'Évêché, une réunion présidée par M. l'abbé Lagrange, vicaire-général. D'édifiants rapports ont dit les efforts de charité faits par la Conférence depuis plusieurs mois, les secours donnés aux pauvres et aux œuvres dont elle s'occupe, les résultats obtenus. M. le vicaire-général félicita les membres de la pieuse société et encouragea leur zèle par une allocution chaleureuse qui empruntait un charme particulier aux souvenirs de certaines œuvres de charité de Paris.

— La station de Carême, à la cathédrale, a commencé par des discours d'un vif intérêt et tels qu'on pouvait les attendre du haut talent des orateurs annoncés.

Le prédicateur du dimanche et du jeudi, M. l'abbé Lemoine, s'est présenté à son auditoire en véritable apôtre. Sa première parole était un cri de zèle : *Fratres meos quæro*, je cherche mes frères. Il les cherche pour les instruire et les mener à Dieu ; il s'occupera de leur intelligence et de leur cœur. De leur intelligence tout d'abord : il indique de quels maux elle peut être atteinte et quels remèdes elle réclame. Elle peut être obscurcie, faussée, dévoyée ; le plus puissant remède à de tels maux, c'est la prière qui nous rend ou qui accroît en nous le sens du divin. Aussi, une forte exhortation à la prière termine-t-elle les belles considérations qui ont formé la trame du discours.

Avant de descendre de chaire, M. l'abbé Lemoine fait un pressant appel à l'aumône en faveur de l'Œuvre des Pauvres malades. La quête a suivi le sermon ; on nous dit qu'elle a été abondante.

Conférences pour les hommes. — Le lundi soir, le savant directeur de l'école Jeanne d'Arc, à Aulnay-lès-Bondy, le conférencier dont la réputation s'étend de plus en plus à Paris et ailleurs, M. l'abbé Dumont, apparaissait à son tour dans la chaire de la cathédrale de Chartres, où sa parole a rencontré déjà l'an dernier bien des sympathies.

Cette année il vient y traiter des *devoirs des catholiques dans les temps présents*. Le premier devoir dont il nous a parlé, c'est celui des intelligences vis-à-vis de la vérité. Les âmes volontairement indifférentes devant la vérité, sont dans une situation inférieure relativement à ceux qui l'aiment et l'étudient, dans une situation fausse. Nous devons la chercher aussi étendue que possible, avec loyauté, sans parti pris, de bon cœur. Les développements donnés à ces différentes pensées ont captivé l'attention des auditeurs et leur ont procuré une jouissance qu'ils désireront certainement faire participer à d'autres.

Nous espérons pour tous les dimanches, les lundis et les jeudis de Carême une assistance nombreuse. Oh! si tous les hommes intelligents comprenaient quel aliment substantiel et agréable est pour l'âme la parole de Dieu!

— Une réunion des zélatrices de l'Œuvre des Campagnes doit avoir lieu à l'Évêché, le lundi 14. Le R. P. Truck, de la Compagnie de Jésus, directeur général de cette œuvre en France, assistera à la réunion.

— L'Œuvre de saint François de Sales a accordé les secours suivants dans le diocèse de Chartres en 1891.

A l'école libre des Sœurs de Bonneval	200 fr.
Id. de Mézières-en-Drouais	100 »
Id. de Santeuil	300 »
Id. de Sours	150 »
Id. d'Yèvres	150 »
A l'école et l'asile libres des Sœurs de Gallardon	250 »
Aux écoles libres de Frères et de Sœurs de Nogent-le-Rotrou	250 »
A l'asile libre des Sœurs de Beaumont-les-Autels	100 »
A l'école libre des Sœurs et l'école laïque libre des garçons de Meslay-le-Grenet	300 »
A l'école libre des Frères de Châteaudun	75 »
A l'Œuvre militaire de Châteaudun	75 »
Au patronage des filles, *paroisse Saint-Pierre*, à Chartres	75 »
Pour la pauvre église de Neuvy-en-Beauce, *don spécial*	300 »
Pour les retraites de Chartainvilliers et de Châteauneuf	200 »

Œuvre des Tabernacles. — L'exposition des objets destinés à être distribués aux églises pauvres de la campagne, par l'Œuvre des Tabernacles, aura lieu samedi, dimanche et lundi prochains, à l'Evêché de Chartres, savoir :

Le samedi et le lundi de 1 h. à 5 h., et le dimanche de midi à 3 h. et après les vêpres.

Nous sommes heureux d'apprendre que plus de 80 paroisses du diocèse auront part cette année aux libéralités de cette Œuvre eucharistique à laquelle on s'intéresse de plus en plus.

FÊTE DE SAINT THOMAS D'AQUIN AU GRAND SÉMINAIRE.

Depuis que le Souverain Pontife Léon XIII, a donné saint Thomas d'Aquin pour patron aux écoles catholiques, les élèves de nos facultés de théologie et de nos grands séminaires ont à cœur d'offrir chaque année, au jour de sa fête, leurs hommages les plus solennels comme leurs plus ferventes prières au prince des docteurs catholiques. La solennité de saint Thomas au grand séminaire de Chartres était rehaussée, cette année, par la présence de

Mgr l'évêque, dont les paternels encouragements sont toujours si précieux à la jeunesse studieuse, et par celle de son vénéré frère, M. l'abbé Irénée Lagrange, vicaire général, qui présida la cérémonie religieuse.

Le jeune clergé du diocèse de Chartres n'était-il pas heureux d'unir dans un même hommage, celui qui, depuis deux ans, porte avec tant de dévouement la sollicitude de toutes nos églises, et cet autre lui-même qui vient d'entrer en participation de son zèle pastoral comme de sa tendresse ?

A la séance théologique qui occupa l'après-midi, plusieurs travaux furent entendus, formant ensemble une vaste étude synthétique des différents systèmes élaborés par les philosophes et les théologiens sur le fondement de la morale. Celui de saint Thomas apparut après les autres, majestueux et invincible, les dominant, les complétant et les réformant : vrai couronnement de l'édifice, parfait épanouissement de la vérité. Au cours de ces intéressantes lectures fut discuté avec vigueur, — les vétérans du sacerdoce croisant pacifiquement le fer avec nos jeunes athlètes — un cas de conscience, qui lui-même fut encadré de gracieuses et suaves poésies en l'honneur du saint docteur. Qu'il nous soit permis de les reproduire ici, comme le parfum de cette fête intellectuelle :

X.

SAINT THOMAS ET SAINT BONAVENTURE

Le peuple est assemblé, Rome est toute en émoi ;
Deux frères vont donner un paisible tournoi.
Contre frère Thomas, frère Bonaventure
D'un combat singulier va tenter l'aventure.
Ils rediront tous deux des hymnes triomphants :
Jésus Eucharistie est l'objet de leurs chants.
Le pontife immortel, le grand Urbain lui-même,
Entouré de sa cour est le juge suprême.
Frère Thomas paraît, son œil rempli de feu
Dirigé vers le ciel, semble contempler Dieu.
Il parle, le transport qui bouillonne en son âme
S'échappe tout brûlant comme un torrent de flamme :
« Dans tes hymnes, Sion, célèbre ton sauveur,
« Exalte dans tes chants ton chef et ton pasteur,
« Que jusque dans les cieux ta louange s'élance,
« Jamais tu ne pourras égaler sa puissance. »
De même que l'aiglon, d'un vol audacieux
Regardant le soleil plane au milieu des cieux,
Ainsi Thomas s'élève en un élan sublime :
Des mystères divins il contemple l'abîme

Et le peuple romain écoute avec stupeur
Ces accents enflammés, ces vers pleins de grandeur.
L hymne saint se poursuit, à la foule ravie
Dévoilant les secrets de Jésus dans l'hostie.
Thomas semblait avoir aux séraphins des cieux
Dérobé leur ardeur, leurs chants harmonieux.
« Voici le pain du ciel, voici le pain de l'ange.
« O miracle de Dieu ! l'homme mortel le mange.
« Arrière les pécheurs, c'est le pain des élus.
« Vrai pain venu du ciel, bon pasteur, o Jésus,
« Jette les yeux sur nous, secours notre faiblesse,
« Fais-nous goûter des cieux l'éternelle allégresse.
« O Jésus, de ton corps, gage de ton amour,
« Tu nourris les mortels au terrestre séjour ;
« Au milieu de tes saints, dans la sainte patrie,
« Reçois-nous avec toi pour l'éternelle vie. »
Frère Thomas se tut et chacun dans son cœur
En silence admirait l'angélique chanteur.
A l'écart retiré, frère Bonaventure,
Voilant son parchemin sous son manteau de bure,
Humblement écoutait. On l'eût pu voir soudain
Par mépris pour ses chants lacérer son vélin,
Et se levant il dit : « A Thomas la victoire !
« Je renonce au combat, je lui laisse la gloire.
« Pour célébrer l'autel, Jésus ne me veut pas,
« Il a dicté les chants de mon frère Thomas.
« Acclamez donc Thomas le chantre eucharistique,
« Le poète immortel de la cène mystique. »
Et de son œuvre à terre il jeta les lambeaux.
Humilité, science, est-il lauriers plus beaux ?
De la gloire, Thomas avait atteint le faîte,
Son rival en vertu répara sa défaite.
Le vaincu cette fois égal à son vainqueur
Mérita comme lui la palme de l'honneur.

Cl. LEVÈTEAU

Clerc min.

A L'ANGE DE L'ÉCOLE

Ton génie, ô Docteur, pour nous est un mystère,
Et, devant tes écrits, l'on se dit anxieux :
Est-ce un Ange du ciel qui parla sur la terre ?
Ou son regard divin voyait-il dans les cieux ?...

Comme l'aigle là-haut dont l'ardente prunelle
Du soleil sans faiblir va fixer la splendeur,
Dans les champs du savoir tu déployas ton aile,
Et des plus hauts secrets sondas la profondeur !

Pourquoi tant de sagesse, et pourquoi tant de gloire?
Pourquoi donc à tes yeux tout s'ouvre-t-il ainsi ?
O vous qui m'entourez, écoutez cette histoire :
Saint Thomas naquit grand... mais il fut pur aussi !

Les roses donnaient leur sourire,
Mais S. Thomas versait des pleurs !
La brise aux accords de sa lyre
Balançait les bosquets en fleurs,
C'était la saison du zéphyre,
Les roses donnaient leur sourire,
Mais S. Thomas versait des pleurs !

A genoux, le front contre terre,
Il était là dans sa prison,
A vingt ans victime d'un père,
Et sa main serrait un tison
De sa vertu trophée austère,
A genoux, le front contre terre,
Il était là dans sa prison.

Près de lui, sous des traits de fem-
Tout-à-l'heure il a vu Satan [me,
Et son bras pour chasser l'infâme
Brandit encor le bois brûlant.
La douleur déborde en son âme,
Près de lui sous des traits de fem-
Tout-à-l'heure il a vu Satan. [me,

« Ah! disait-il dans sa tristesse,
L'enfer en voudrait à mes jours!
Vierge, qui connais ma faiblesse,
Marie, oh! garde-moi toujours!
Sois mon rempart, ma forteresse!
Ah! disait-il dans sa tristessse,
L'enfer en voudrait à mes jours! »

Soudain ses yeux s'appesantirent
Puis il eut un rêve bien doux :
Du ciel les portes d'or s'ouvrirent
Pendant qu'il dormait à genoux,
Et des anges en descendirent.
Soudain ses yeux s'appesantirent,
Puis il eut un rêve bien doux.

Partant de la voûte étoilée,
Un chérubin fendit l'azur,
Une ceinture immaculée
A son bras flottait dans l'air pur.
Des nuits c'était l'heure voilée,
Partant de la voûte étoilée
Un chérubin fendit l'azur.

De son jeune soldat Marie
Avait entendu la douleur :
Tout à coup, ô joie infinie,
Thomas voit l'ange sur son cœur
Attacher la frange bénie !
De son jeune soldat Marie
Avait entendu la douleur.

De ce jour la concupiscence
A sa chair jamais ne parla,
Et la fleur de son innocence
Là-haut avec lui s'envola,
O virginale récompense !
De ce jour la concupiscence
A sa chair jamais ne parla.

Ah ! de son grand génie, oui voilà le mystère !
Pourquoi donc de son front jaillit tant de clarte ?...
Mais pourquoi le cristal reflète la lumière ?...
Pourquoi dans un lac pur se mire la beauté ?

Saint, que prit pour patron l'Ecole catholique,
Oui, si tant de secrets par toi furent surpris,
C'est que dans ta belle âme, ô Docteur angélique,
La science fleurit aux rayons de ton lis !

JOSEPH MARCHAND,
Clerc min.

NÉCROLOGIE

M. l'abbé Gouache. — Né à Orgères, diocèse de Chartres, le 20 mars 1823, M. Désiré-François Gouache fit ses études au Petit et au Grand-Séminaire d'Orléans. Au moment de recevoir les saints Ordres, il retourna à Chartres, où il fut ordonné prêtre le 24 septembre 1853. Il occupa successivement dans ce diocèse, les cures de Loigny, de Gellainville, de Saint-Léger et de Sainville.

Sa santé ne lui permettant plus de rester dans le ministère, il alla se reposer à Orléans. En 1875, Mgr Dupanloup lui conseilla d'essayer ses forces en acceptant la cure d'Ousson ; mais les forces trahirent son courage. En 1878, il devait prendre de nouveau un repos absolu.

Cependant l'aumônerie de la Grande-Providence étant devenue vacante par suite du départ des RR. PP. de la Miséricorde qui en étaient les titulaires depuis de longues années, M. Gouache voulut bien se charger de ce poste qu'il remplit avec une louable fidélité jusqu'à sa mort, arrivée le 17 février dernier.

Nous détachons du pieux récit qui nous est communiqué sur ses derniers moments, les passages suivants :

« On n'oubliera jamais dans cette maison sa bonté, sa patience, sa prudence et surtout sa délicate charité qui s'exerçait à l'égard de tous, même des plus petits. Homme de devoir avant tout, il apportait dans les fonctions de son ministère, cette exactitude, cette ponctualité partout si appréciables, mais nulle part autant que dans une maison religieuse où l'emploi de chaque heure est déterminé d'avance.

« Les derniers moments de ce bon prêtre furent pour tous ceux qui l'approchèrent un grand sujet d'édification. S'abandonnant avec une confiance filiale à la volonté de Dieu, il renouvela bien des fois le sacrifice de sa vie et demanda lui-même les derniers sacrements qu'il reçut en pleine connaissance. Malgré son extrême faiblesse, il priait continuellement, et son âme s'épanchait dans ces paroles qui revenaient sans cesse sur ses lèvres : « Mon Dieu, » toujours vous bénir, toujours vous aimer, quelle grâce, quel » bonheur ! *In te Domine speravi, non confundar in æternum !*

« Enfin, se sentant près de mourir, il demanda son crucifix et appuyant sa tête sur celle de son Sauveur, il répéta les paroles par lesquelles saint André, l'apôtre de la Croix, saluait l'instrument de son supplice : « O bonne Croix, c'est entre tes bras que » je veux mourir afin d'être reçu dans la miséricorde de celui qui » m'a sauvé par toi ! »

« C'est dans ces pieux sentiments que son âme s'échappa de son corps pour entrer, nous en avons l'espérance, dans la joie de son

Dieu qu'il avait aimé et servi pendant toute sa vie. Puisse-t-il du haut du Ciel, veiller toujours sur cette maison de la Providence où son souvenir restera profondément gravé dans tous les cœurs, et laisser à celui qui lui succédera, l'héritage du zèle et du dévouement qu'il portait à cette œuvre qui lui fut toujours si chère ! »

(*Annales religieuses d'Orléans*).

— Nous recommandons aux prières le prêtre dont nous venons de parler, — et une autre personne défunte qui aimait aussi à invoquer N.-D. de Chartres : Mme Augustin Cochin, veuve de l'ancien préfet de Seine-et-Oise, M. Augustin Cochin, qui eut un rôle brillant sous l'empire dans le monde catholique. Mgr Lagrange a assisté aux funérailles de Mme A. Cochin, à Paris, et a donné l'absoute.

SAINT-JOSEPH ET LES MISSIONS.

C'était en 1880. Deux missionnaires du Zanguebar cherchaient une station intermédiaire entre Bagamoyo et Mhonda. Leur voyage d'exploration, commencé le 19 mars et mis sous la protection de saint Joseph, menaçait d'échouer. Ils avaient traversé toute la province de l'Oudoé et partout ils s'étaient vus éconduits. Désolés de cet échec ils se recommandent à saint Joseph. « Vous êtes notre » guide, lui disent-ils. Pour la gloire de votre divin Fils vous devez » nous montrer l'endroit choisi par le bon Dieu dans ses desseins » de miséricorde pour ces pauvres âmes. Faites comme il vous » plaira ; mais nous ne reviendrons pas ici avant que l'emplace- » ment de la future mission soit déterminé. » Et continuant leur voyage, ils quittent l'Oudoé, passent dans l'Ourigoua, marchant à l'aventure, de village en village, renvoyés d'un chef à l'autre, courant et espérant toujours, et toujours sans résultat. Le *mercredi* 24 mars, ils arrivent au village de Mandéra dont le chef Kingarou était surnommé *face du serpent*.

Aussitôt qu'il aperçoit les missionnaires, Kingarou s'arrête, puis, reculant d'un pas, il pousse une exclamation, il secoue la tête, il les considère, et plus il regarde, plus les marques de son étonnement se multiplient : « Ecoutez mes paroles, leur dit-il enfin, » écoutez. Cette nuit, je ne sais si j'étais endormi ou réveillé, mais » j'ai vu devant moi un beau vieillard qui m'a touché comme pour » me faire sortir du sommeil et qui m'a dit : — « Kingarou, voilà » deux blancs qui arrivent chez toi avec une petite caravane ; re- » çois-les bien et donne leur tout ce qu'ils te demanderont. » — » Et c'est vous deux, c'est vous-mêmes, c'est toi et toi que je vo- » yais devant moi. Ah ! comment cela se fait-il ? »

« Et, sortant de sa case, il appelle les gens du village : — « Les » voilà; s'écria-t-il, ces deux blancs que j'ai vus cette nuit, avec » le bon vieillard, comme je vous l'ai dit ce matin, à mon lever : » les voilà ! »

Ces pauvres indigènes regardent avec stupéfaction les deux missionnaires qui comprirent que saint Joseph avait travaillé pour eux. Revenus de leur première émotion, ceux-ci font part à Kingarou du but de leur voyage et lui demandent de leur céder sur ses terres un endroit convenable : « Tout ce que j'ai est à vous, » répond le bon *chef*, ma maison est à vous, mon champ est à » vous, mes hommes sont à vous. Choisissez ce qu'il vous plaira » et restez chez moi. »

Les pères passent huit jours dans ce village inconnu. Logés dans une des cases du chef, ils reçoivent de lui des moutons, des volailles, du riz et des bananes. C'est lui qui les conduit partout, leur montre les endroits les plus favorables pour leur mission, les introduit auprès des chefs voisins, les défend contre les cannibales de la contrée, conclut pour eux avec les autres peuplades un éternel pacte de fraternisation et répond sur sa tête de la parfaite observation des traités.

La mission de Mandéra était définitivement fondée.

La relation des missionnaires se termine par ces mots d'action de grâces : Voilà ce que saint Joseph a fait pour Mandéra : saint Joseph est un bon missionnaire. A lui honneur, gloire et reconnaissance ! (1)

LE PETIT CIERGE LIBÉRATEUR

Deux pauvres vieillards, le mari et la femme, vivaient à grand' peine dans un misérable petit galetas qu'ils payaient vingt francs par an.

Ils se couchaient bien souvent sans souper, et souvent aussi, ces jours-là, leur déjeuner avait consisté en quelques croûtes dures, détrempées dans l'eau.

Ils n'osaient pas faire connaître leur pauvreté. Ils avaient été à leur aise autrefois, peu à peu ils avaient tout vendu...

Un jour, c'était un samedi, ils se trouvèrent sans un centime, sans pain, sans aucune nourriture. La femme était impotente, le mari malade et obligé de garder le lit... La journée se passa dans l'angoisse et la nuit survint sans qu'ils eussent rien mangé.

Ils pleuraient et priaient. La journée du dimanche fut encore plus affreuse.

(1) Extrait d'une lettre du R. P. Baur, vice Préfet apostolique du Zanguebar. (*Annales de la Propagation de la foi*, 325e livraison.)

Le soir, le besoin fit sortir de chez elle la pauvre percluse. Mais la honte l'arrêta quand il fallut demander, et elle revint dans sa chambre plus épuisée et plus découragée qu'auparavant: il y avait quarante-huit heures qu'ils n'avaient rien pris. La sueur ruisselait sur leurs visages hâves et pâles.

« Nous allons mourir, ma pauvre femme, dit le vieillard, Dieu nous abandonne ! »

La pauvre vieille ne répondait pas. Quelque temps après, cependant, elle relève la tête, et, comme frappée d'une inspiration subite :

« Mon ami, s'écrie-t-elle, invoquons la Sainte Vierge. Elle est la consolatrice des affligés et le refuge de ceux qui souffrent. C'est elle qui nous sauvera. Tiens, ajoute-t-elle, il me reste un petit cierge dans le tiroir. Faisons-le brûler devant son image : Marie viendra à notre secours. »

Les deux infortunés, ranimés par ce dernier espoir, se lèvent avec peine, et, au milieu des ténèbres de la nuit, ils trouvent le cierge, l'allument et, le plaçant devant une petite statue de la sainte Vierge qui n'avait pas trouvé d'acheteur, parce qu'elle n'avait pas de valeur matérielle, ils se mettent à genoux, et, appuyés l'un contre l'autre, ils appellent à leur aide celle que jamais on n'invoque en vain. Ils pleuraient amèrement...

Une ouvrière, qui demeurait en face, dans la même cour, avait un enfant malade. Elle se lève au milieu de la nuit pour lui donner à boire, et en regardant par sa fenêtre, elle aperçoit de la lumière à la petite fenêtre des deux pauvres vieillards. Elle les connaissait un peu, et ils se saluaient toujours quand ils se rencontraient.

Ces pauvres gens sont-ils donc malades ? se demanda-t-elle. Et, poussée par je ne sais quel instinct, elle passe ses vêtements, prend sa lanterne et monte jusque chez eux.

Elle pousse la porte... Quel douloureux spectacle !

Les deux infortunés, haletants, défaits, pouvant à peine se tenir, étaient plutôt affaissés qu'agenouillés devant l'image de la Mère du Sauveur.

Ils avouent leur position.

La charitable voisine court aussitôt leur chercher du bouillon, du pain et quelques autres petites provisions. Elle les embrasse, les console.

Le lendemain, elle va avertir le curé et le président de la conférence de Saint Vincent-de-Paul. L'un et l'autre se rendent tout de suite chez ces malheureux, et, tout en leur reprochant affectueusement de ne pas être venus à eux plutôt, ils donnent un secours provisoire, suivi bientôt d'une assistance plus sérieuse.

Pour comble de bénédictions, quelques jours après, un petit

héritage leur survint d'un parent éloigné ; et désormais à l'abri de la misère, ils racontent à qui veut les entendre l'assistance vraiment miraculeuse qu'ils ont reçu de la Mère de Dieu.

X.

FAITS DIVERS

Un manifeste en faveur du pouvoir temporel. — La *Gazette nationale* signale un manifeste qu'un comité d'organisation des catholiques d'Aix-la-Chapelle vient de lancer en faveur du rétablissement du pouvoir temporel. Le Comité se propose de provoquer un grand mouvement d'agitation religieuse et de réunir d'innombrables pétitions, priant le roi d'Italie de rendre au Pape le patrimoine de saint Pierre.

Mgr d'Hulst, député. — Mgr d'Hulst, malgré les obstacles apportés à sa nomination, a été élu, comme député de Brest, le 6 mars, à une énorme majorité des voix. Le même jour il ouvrait à N.-D. de Paris, sa nouvelle série de conférences pour la station de Carême.

Il n'y a pas parité. — A ceux qui disent que le Pape, reconnaissant en France la légitimité de la République, doit reconnaître en Italie la légitimité de l'usurpation italienne, M. Eugène Veuillot répond :

Ce rapprochement porte absolument à faux.

1° Le Pape n'accepte pas plus le gouvernement de fait établi au Quirinal que le propriétaire volé, emprisonné et ne cessant de protester, accepte le vol dont il a été victime et la prison qu'il subit ;

2° Il n'y a nulle similitude entre l'origine, le caractère, les droits du pouvoir temporel de la papauté et la puissance que Napoléon III tenait du coup d'Etat.

Donc le Pape ne se contredit aucunement en demandant d'une part, aux catholiques français d'accepter la République, et en protestant d'autre part, contre l'occupation de Rome par le gouvernement du roi Humbert.

Comment faire son Carême. — L'excellente *Revue du Diocèse d'Annecy* a donné ces excellents conseils aux catholiques qui gémissent d'être obligés, par raison de santé, de ne pouvoir jeûner, et se livrer à des actes de pénitence extérieure :

« S'ils ne peuvent pas souffrir quelque privation, eh bien ! qu'ils s'imposent quelque gêne : nous leur faisons, dans cette pensée, les propositions suivantes :

« Le dimanche, entendez, au moins une fois, la parole de Dieu. Soyez là, des premiers, autour, auprès de la chaire du prédicateur du carême.

« Vous assistez, pendant le cours de l'année, à la grand'messe, une fois par mois ou une fois par trimestre : pendant le carême, assistez-y tous les dimanches.

« Les jours de semaine, et tous les jours, faites une lecture d'un quart d'heure au moins, dans un livre de piété, dans une Vie de Saint, dans l'Imitation de Jésus-Christ.

« Bornez-vous, pendant tout ce saint temps, aux réunions de famille les plus intimes, les plus simples. Pas de soirées. Pas de dîners, n'invitez point. Déclinez toutes les invitations que vous recevez, — non pas une, mais toutes, à commencer par celles qui, dans un autre temps, vous seraient les plus agréables.

« Réductions sur votre table. Réduisez, diminuez, supprimez. Rapprochez-vous du seul nécessaire. Quel bien si, en établissant vos comptes, le 17 avril prochain, vous trouviez que vous avez pu faire, sur votre table, pendant six semaines, des économies sensibles! Ce qui a été ainsi épargné, donnez-le aux pauvres. »

BIBLIOGRAPHIE

LA MORALE dans ses rapports avec la Médecine et l'Hygiène, par le Dr Georges Surbled, membre de la Société médicale de Saint-Luc, lauréat de l'Académie de médecine, de l'Assistance publique de Paris, de la Société protectrice de l'enfance, etc. — La *Vie organique* (1 vol. in-18 jésus, 4 fr., librairie Victor Retaux, 82, rue Bonaparte).

Cet ouvrage est un hommage de la science au Maître des sciences. *Nos remedia, Deus salutem,* Nous donnons les remèdes, Dieu guérit, telle a toujours été la devise des Paré, des Récamier et de cent autres célébrités médicales, dont le talent, l'influence morale, les succès grandirent en proportion de leur foi chrétienne.

Le docteur Surbled est de cette école. La lecture de son livre révèle à chaque page l'homme profondément versé dans les choses de son art, l'homme qui en voulant instruire ses semblables, se préoccupe de leur âme aussi bien que de leur santé physique.

Ses observations, écrites dans un style distingué, nous semblent extrêmement précieuses pour toutes sortes de personnes d'âge mûr et particulièrement pour le prêtre directeur des consciences.

Annuaire de l'Enseignement libre, 17e année. — Plus de 700 pages. — Prix : 4 fr.; Paris, Gaume et Cie, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 19 MARS 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE MARS)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Le samedi 19, Fête de saint Joseph, 2e Anniversaire du sacre de Monseigneur ; office pontifical à la Crypte, à 9 h. — Salut à 1 h. 1/2 à la Crypte ; Salut à 4 h. à la Cathédrale.

Chartres. — Cathédrale. — Le 20 mars, 3e dimanche de Carême, *semi-double*. — La messe de paroisse, à 9 h.; l'office capitulaire, à 10 h. 3/4; les vêpres, à 3 h. — Entre vêpres et complies, sermon par M. l'abbé Lemoine. — Le lundi 21, à 8 h. du soir, conférence pour les hommes, par M. l'abbé Dumont. — Le jeudi 24, à 8 h. du soir, sermon par M. l'abbé Lemoine.

Le vendredi 25, fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge, *double de 2e classe* ; une seule grand'messe, à 10 h.; Monseigneur tiendra chapelle. Les complies, à 3 h., avec procession de la Sainte Vierge et salut.

Paroisse Saint-Pierre. — Le 20 mars, 3e dimanche de Carême, les offices aux heures ordinaires. Catéchisme de Persévérance.

Le 25, fête de l'*Annonciation de la Sainte-Vierge*, grand'messe, à 10 h.

Mardi et jeudi, à 8 h., instruction et salut. — Vendredi, à 8 h., chemin de la Croix.

Paroisse Saint-Aignan. — Le 20 mars, 3e dimanche de Carême, les offices aux heures ordinaires. — Mardi soir, à 8 h., chemin de la Croix. — Mercredi soir, à 8 h., instruction et salut. — Vendredi, fête de l'*Annonciation*, grand'-messe, à 9 h. Le soir, à 8 h., Instruction et salut.

BIBLIOGRAPHIE

Méthode pratique d'instruction religieuse, *à l'usage des catéchismes dans les maisons d'éducation et les paroisses*, par l'abbé Ch. Dementhon, licencié en théologie, professeur de rhétorique. — 1 vol. in-12. Prix : *franco* 2 fr. Lyon, librairie Emmanuel Vitte. (Lumineuse clarté d'exposition, solidité du raisonnement, justesse pédagogique des conseils, distinction de style, tout nous satisfait dans cet ouvrage).

La Fête auriculaire dans le Ciel ou **la part de l'Ouïe à la Béatitude éternelle.**—De cet ouvrage, comme du premier : *La fête oculaire* les juges les plus compétents ont dit : Le sujet est absolument neuf. Rien n'y blesse la plus délicate orthodoxie. C'est le résumé de conceptions très théologiques, très philosophiques touchant l'un des éléments du bonheur céleste.

Chez l'auteur, l'abbé Brinquant, curé de Vauxbuin, par Soissons (Aisne): Chez M. le Directeur de l'imprimerie de *la Croix de l'Aisne*, à Limé, par Braine (Aisne). — 2 fr. ; franco : 2 fr. 50.

LA PACIFICATION RELIGIEUSE

ET QUELQUES-UNES DES RAISONS

QUI ÉLOIGNENT AUJOURD'HUI DE LA RELIGION

(Suite et fin de la lettre pastorale de Monseigneur pour le Carême)

V

L'indifférence s'explique par l'incroyable légèreté humaine. Mais l'athéisme, erreur grossière, extinction de la raison, nuit totale dans l'âme ! Se peut-il qu'il fleurisse sur cette terre de France qui, semble-t-il, le repousse ? Et pourtant il est en progrès : des régions élevées de la libre pensée il a envahi les masses ouvrières, il est le plus grand péril de l'heure actuelle. Quelles découvertes cependant a faites l'athéisme moderne ? « Qu'ont-ils vu, ces rares génies ? » Rien du tout. Rien dans la métaphysique, rien dans la science, rien dont l'athéisme se puisse prévaloir.

En quoi consiste le progrès des sciences expérimentales ? Dans la découverte de faits, et de lois groupant ces faits ; et aussi dans les merveilleuses applications de ces découvertes. Loin de nous la pensée d'amoindrir ces progrès ; nous nous en emparons, au contraire, pour chanter un hymne à Dieu : *Cœli enarrant Gloriam Dei.* Mais des faits et encore des faits, choses contingentes, qu'est-ce que cela fait aux principes, aux idées éternelles ? Les atteignent-ils en quoi que ce soit ? Pas le moins du monde, et je ne sache pas que les sciences expérimentales aient enrichi d'une seule idée la métaphysique, ni ébranlé un seul de ses axiomes : elles n'ont pas prise là-dessus. Ainsi voici le darwinisme, la doctrine de la transformation successive des êtres : Vite l'athéisme en triomphe : mais de quel droit ? Est-ce que la question de la cause première est par là résolue ? Nullement. Qui a mis cette force de transformation dans les choses ? Cette question invinciblement se pose, et toutes les raisons métaphysiques, et les autres, qui appellent Dieu reviennent. On ne change pas plus la nature des questions que la nature des choses. C'est ce qu'ont très bien vu les savants qui sont en même temps philosophes ; il y en a trop peu, hélas ! de ceux-là, mais il y en a encore. Et c'est ainsi qu'un jésuite anglais a cru pouvoir embrasser scientifiquement le darwinisme, et que M. de Quatrefages, qui le répudiait, (qu'il me soit permis, puisque le nom de ce savant chrétien est venu sous ma plume, de lui rendre hautement hommage), commençait ses leçons contre ce système en démontrant préalablement que l'idée de Dieu n'en pouvait être ébranlée.

Le positivisme, il est vrai, interdit la recherche de la cause première et proscrit les questions d'origine et de fin. Mais c'est là vouloir couper les ailes à la raison humaine et l'emprisonner dans la caverne : elle en brise les voûtes, et se déploie dans l'air pur. Et vous n'arrêterez pas l'essor de la dialectique, qui d'effet en effet, et de cause en cause, remontera toujours jusqu'à la cause première, jusqu'à Dieu.

De toute nécessité il faut bien, quand on ne veut pas expliquer la création, l'ordonnance et l'évolution des êtres par Dieu, trouver du monde une explication quelconque. Et il y a plaisir au philo-

sophe croyant à voir combien souvent il faut peu de chose pour renverser ces savantes constructions par lesquelles on prétend supprimer Dieu, et ramener l'humanité à l'animalité. Il est certain que le déterminisme, s'il parvenait à ruiner la liberté humaine, aurait fait faire au matérialisme et à l'athéisme un grand pas ; mais il y a un roc contre lequel toutes les subtilités de son analyse et de ses démonstrations se brisent : le sens intime, l'invincible conviction qui est dans toute âme humaine, et qui la fait rattacher à soi, à la force qu'elle se sent être, les déterminations qu'elle entend prendre librement. Autre exemple : un homme, un apostat trop connu, M. Renan, qui est bien le plus merveilleux sophiste et styliste que je connaisse, et c'est par là qu'il a prise sur tant de jeunes gens qui citent ses formules, quelquefois sans les entendre, et sur tant de pauvres femmes mondaines, qui croient le comprendre aussi ! mais que rien au monde ne me fera jamais appeler un philosophe. Eh bien ! dans son *Examen de conscience philosophique*, où il nous a donné le bilan de sa philosophie, n'est-ce pas vraiment à sourire quand on le voit résoudre le problème de la vie future par des hypothèses fantaisistes et contradictoires, et nous dire que la conscience individuelle, qui sommeille, selon lui, après la mort, se réveillera *peut-être* dans quelques millions d'années ! C'est mieux encore, quand, pour expliquer la création, à la puissance intelligente et libre, Dieu, il substitue, quoi ? ce qu'il appelle un *nisus* (un effort) *aveugle*, d'où, prétend-il, tout procède. De sorte que, en définitive, aboutissant-là après tant de circonlocutions et de circonvolutions, il se brise, lui aussi, à cet éternel écueil de tous les sophistes, et dont ils ont une juste horreur, le bon sens : n'expliquant rien du tout, et faisant sortir le plus du moins, le oui du non, le positif du négatif, l'ordre de la confusion, et la liberté de la fatalité. C'est bien le cas de redire avec saint Paul : *Multœ te litterœ ad insaniam convertunt*, à force de littérature, il est devenu insensé ; se trouvant acculé ainsi à la formule même de l'absurde. La voilà donc leur grande science et leur grande philosophie ; qui fait quelque bruit aujourd'hui, qui sera profondément oubliée demain. Et ils passent orgueilleux, devant Jésus-Christ et devant l'Église ! On se rappelle involontairement la grande image de Massillon : Dieu, sur son trône éternel ; à ses pieds le torrent des années qui roule, et, sur le flot que la minute présente amène, ces malheureux, qui profitent de cette minute pour l'insulter en passant, et tomber aussitôt après entre les mains de son éternelle justice.

Non, on ne renverse pas Dieu de son trône, on ne fait pas de révolution contre Dieu : les athées passent, la religion demeure. Et ces Messieurs n'ont pas le droit de le prendre avec les hommes restés fidèles aux croyances de l'humanité comme ils le font, de si haut, et comme des maîtres. Silence à l'athéisme ! Mais si leur autorité philosophique est nulle, il n'en est pas de même de leur puissance de destruction : Ces sectaires de l'athéisme pèsent, je le reconnais, d'un poids redoutable dans la crise religieuse actuelle.

VII

A-t-on pu davantage contre J.-C. et le Christianisme ? Toutes les sciences à la fois s'y sont mises, toutes ont échoué. Je demande devant laquelle notre apologétique a été muette, à laquelle elle n'a

pas répondu ? Je vois nos jeunes Universités catholiques, ardentes et confiantes, déjà entrer en lice par des écrits pleins de promesses. Non, rien encore de ce côté qui justifie les défections.

Quel antagonisme, je le demande, peut-il y avoir entre la raison et la foi ? En principe, ayant la même origine, peuvent-elles se contredire ? En fait, quel progrès proscrivons-nous ? Quelles investigations arrêtons-nous ? De quelle science aurions-nous peur, nous dont la foi a pour essence la certitude, et qui croyons, qui savons qu'aucune découverte humaine ne peut donner un démenti à la vérité divine ?

Le Christianisme a des bases métaphysiques et historiques. Eh bien! la métaphysique chrétienne, l'exégèse chrétienne, sont-elles vaincues ? Et pourtant, des géants, on peut le dire, se sont levés et ont secoué ces bases. Vainement. Aujourd'hui, dans le champ de la philosophie pure, Saint Thomas réapparaît et répond, pourrait-on dire, à tout; et il se trouve que c'est encore le grand penseur chrétien qui a le plus creusé et illuminé tous les problèmes. En histoire, en critique biblique, l'Allemagne a fait des efforts inouïs, et avant même ses armes, sa science nous avait envahis. Mais si ses armes, hélas ! ont pu nous arracher deux provinces, sa science n'a rien fait perdre à l'Eglise. Aucune de ces constructions germaniques, qui de loin effrayent comme de grands fantômes, n'a duré : systèmes sur systèmes, hypothèses sur hypothèses, tout s'écroule, toute cette science n'est que ruines. Et inutilement à ces lourdes élucubrations l'esprit français a voulu donner des ailes : ni par l'érudition allemande, ni par la nôtre, rien n'a été renversé. La Bible est toujours là ; non, *elle n'a pas croulé sous le poids des siècles accumulés contre elle* (1) ; tout a fini par s'expliquer; et ni les découvertes égyptiennes, assyriennes, syriennes, ni l'épigraphie, l'archéologie, la linguistique, ne lui ont apporté que des confirmations ; et tant de combats, manifestement, ne recommenceraient pas sans cesse autour d'elle, si les prétendus vainqueurs éphémères de chaque siècle avaient en effet vaincu. Que pèse aujourd'hui la critique biblique de Voltaire ? Elle n'en a pas moins troublé le XVIIIe siècle ! Que pèseront demain les fantaisies de M. Renan ? Et il est un oracle !

Et voilà les maîtres que trop d'esprits fascinés, mais orgueilleux et légers, vous préfèrent, ô Sagesse éternelle, Jésus-Christ ! vous le seul maître qui méritiez ce nom ; *Unus est magister, Christus;* le seul sur la parole duquel on peut, sans crainte aucune, jurer; comme si l'indépendance de l'esprit, la liberté de la pensée, comme ils disent, consistait à répudier l'autorité véritable pour un joug illégitime; révoltés, mais asservis, échos qui se croient des voix, disciples qui s'imaginent penser parce qu'ils répètent, esclaves dociles de maîtres écoutés ajourd'hui et qui seront dépassés et dédaignés demain. Mais vous, ô Maître, qui êtes *la Vérité et* par conséquent *la Vie*, et qui avez pu nous apporter les secrets de l'au-delà, puisque vous en venez, vous nous demandez si nous

(1) Le savant qui avait écrit cela, M. Alfred Maury, de l'Institut, un des quatre que Mgr Dupanloup avait signalés dans son *Avertissement à la jeunesse et aux pères de famille*, vient de mourir et dans son testament a écrit ces paroles : *Je meurs dans le sein de l'Eglise.* Un autre, M. Littré, a répudié l'athéisme, et très probablement est mort chrétien : Dieu puisse regarder dans sa miséricorde les deux autres !

voulons aussi nous en aller : Oh non ! car *à qui irions-nous ! Vous seul avez les paroles de la vie éternelle.*

Et en quoi donc la foi asservit-elle la raison, et restreint-elle la liberté de la pensée ? Nulle liberté n'est illimitée, pas plus la liberté de penser que la liberté d'agir : ou bien alors elle s'appelle la licence ; et la vérité oblige, non moins que le devoir ; et que l'on y prenne garde, si l'on dit que la vérité pose des bornes illégitimes à la liberté de penser, on le dira aussi de la loi en ce qui touche la liberté d'agir. Et c'est ainsi en effet que la libre pensée s'est formulée dans notre siècle en ces mots : *Ni Dieu, ni maître.* Et il s'en suivra que plus on connaîtra de vérités, moins on sera libre ; plus on aura d'ignorance, plus on aura de liberté.

Comprenez bien ceci : là où la foi, où la vérité divine, vous retient et vous arrête, c'est l'erreur : partout ailleurs elle vous laisse aller. Mais avoir un frein contre l'erreur, c'est avoir une force pour la vérité. La foi ne fait qu'une chose, vous prémunir contre les déviations de l'esprit, dont la liste est longue dans l'histoire de la pensée humaine, et vous empêcher de vous égarer dans ce champ où plus on avance plus on se perd ; et c'est en ce sens encore que la foi vous est précieuse, et que l'on a pu dire, et le concile du Vatican de sa grande voix l'a répété, que la foi a toujours été le plus ferme soutien de la raison.

VIII

Et maintenant cette chose qui tient tant de place dans la vie de l'homme, les opinions politiques : peut-on trouver là du moins des motifs pour s'éloigner de la religion ? Nous le savons bien, nous allons marcher sur des charbons : *Incedo per ignes suppositos cineri doloso ;* mais nous voudrions être utile, et il faut bien essayer, avec la prudence et le courage nécessaires, ici surtout, de faire la lumière. Nous avons donc aujourd'hui ce spectacle étrange : nombre de nos contemporains qui, moins par conviction, car ils n'ont guère dans leur vie, la plupart, scruté ces problèmes, que par suite de certaines opinions politiques qu'ils se sont faites, et qu'ils croient incompatibles avec la religion, l'abandonnent. O confusion de toutes les idées ! Il faut vraiment la profonde ignorance des choses religieuses et le trouble inouï des intelligences, qui caractérisent le temps où nous sommes, pour qu'on ait pu en arriver là : voir une incompatibilité radicale entre la religion et tel ou tel régime politique, entre l'Église et la Patrie.

Eh bien! non. C'est Dieu qui a fait la religion, c'est Dieu aussi qui a fait les patries ; et ce n'est pas la contradiction et la confusion que Dieu a mises dans son œuvre, mais l'unité et l'harmonie ; et ces deux grandes choses, la religion et les patries, sont faites pour s'entendre et non pour se combattre.

Qu'on veuille bien aussi y réfléchir, autre chose est la politique, autre chose la religion ; l'une se mouvant dans la sphère des intérêts terrestres, l'autre dans celle des intérêts éternels ; mais l'homme est fait pour vivre dans ces deux sphères : comment donc y aurait-il absolue opposition entre ses deux destinées ? Non, œuvre divine et immortelle, la religion plane, sereine et pacifique, au-dessus, bien au-dessus de nos mobiles intérêts, de nos passions, de nos agitations, de nos révolutions, et de nos éphémères conflits.

La religion d'ailleurs est-elle chose exclusive, et inféodée à quelque peuple ou à quelqu'un ? N'êtes-vous pas chez vous à l'Église ? Vous demande-t-on quand vous y entrez un acte de foi politique ? Non, la religion est chose commune, la religion est le droit, le devoir, le bien suprême et le profond besoin de tous.

En ce qui touche spécialement le Christianisme, le Christianisme est-il une religion locale, exclusive ? Non, c'est une religion catholique, universelle, faite pour tous les temps, tous les pays et tous les peuples : « Allez, et enseignez toutes les nations, jusqu'à la consommation des siècles. » Comment pourrait-il être opposé par essence à une forme légitime quelconque de gouvernement ? Non, et pas plus au régime actuel qu'à aucun autre.

Mais ici, hélas ! les faits ont obscurci les principes, et embrouillé les esprits et les questions. C'est qu'en effet la politique n'est pas seulement une doctrine, mais une conduite, et elle doit tenir compte des faits. Ajoutons que, sur beaucoup de points et nécessairement, les deux sociétés, civile et religieuse, se rencontrent, et que dès lors des conflits sont possibles, et se sont toujours produits dans l'histoire, hélas ! et se produisent encore en ce moment. Ainsi la révolution trouva l'Église devenue un corps politique dans l'État : entre la révolution et l'Église ainsi constituée extérieurement il devait y avoir, il y eut un choc ; mais c'était là chose accidentelle, et dont il n'est plus question aujourd'hui. En 93, les prêtres montèrent sur l'échafaud, mais pour leur résistance à une loi qui loin d'être de l'essence du régime avait été une faute politique immense, la Constitution civile du clergé. Sachons distinguer entre les oppositions radicales et dès lors permanentes, et les conflits qui, ne sortant pas des principes, mais de circonstances contingentes, sont réductibles et passagers. Ceux-là peuvent et doivent prendre fin. Ils cesseront, c'est notre espérance.

Mais voici ce que des deux côtés on se dit : « Aucune conciliation n'est possible entre l'Église et la République », (1) crie un des chefs du parti républicain, et il en conclut la guerre à outrance contre l'Église. « La République, crie un chef du parti monarchique (2), sa doctrine est la négation de tout ordre social, son but la déchristianisation de la France.... Voilà pourquoi nous voulons placer sous la sauvegarde de la monarchie héréditaire et traditionnelle le dépôt sacré de nos croyances et de nos libertés. »

Qui a raison ? Au point de vue des principes, les deux ont tort. Non, en principe, pour la République, l'Église n'est pas cela, l'ennemie ; et, pour l'Église, la République en soi n'est pas cela non plus, l'irréligion. Détruisons cette équivoque, qui nous a fait tant de mal ; proclamons cette vérité, qui pourrait tout réparer.

Mais en fait ? Eh bien ! les faits, nous ne les pouvons discuter dans cette lettre pastorale, nous craindrions de glisser vers un terrain interdit, et simplement nous demanderons : En fait, à quoi bon des récriminations rétrospectives et stériles ? Tournerons-nous éternellement dans ce cercle ? Il en faut sortir.

Aux sectaires, à ceux que l'impiété affole, et qui ne veulent rien voir ni entendre, nous n'avons rien à répondre, sinon qu'ils sont les pires ennemis de leur patrie non moins que de la religion.

(1) M. Clémenceau.

(2) Le Manifeste de Bordeaux ; M. de Lur-Saluces.

Mais aux hommes sincères et de bonne volonté, voici ce que nous disons : Entendez-vous les voix qui s'élèvent ? Voici un cardinal qui vous crie : « Nous adhérons sans arrière-pensée. » C'est le cardinal Lavigerie. Voici un archevêque qui écrit : « Les désirs de Léon XIII, maintes fois manifestés, de voir les catholiques de France accepter le gouvernement établi, ont reçu enfin satisfaction, et l'épiscopat français partage le sentiment des cardinaux. » C'est l'archevêque de Tours. Les cardinaux français en effet ont recommandé « l'acceptation franche et loyale » de ce régime. De longtemps, si nous ne nous trompons, un fait aussi considérable ne s'était produit.

Quelle en devrait être la conséquence? la paix religieuse. Oui, la paix. Donc alors abrogez les lois contre lesquelles nous réclamons. Mais voici qu'au contraire on répond : Mais non, ces lois sont des « lois républicaines ». O cruelle équivoque ! nouvel et fatal malentendu !

Prenez-y garde : Louis XIV disait : « L'État, c'est moi » ; et, dans un sens, comme fait, c'est vrai. Ne dites pas, vous, imitant trop le grand roi : « La République, c'est nous-mêmes ; ce sont des lois que nous avons imaginées ? » Est-ce que ces lois ont existé et existent dans tous les pays républicains ? Nous, sous tous les régimes, nous les repousserions.

De grâce, n'allez pas dogmatiser, ni confondre une constitution avec une législation, ni des lois avec des articles de foi, ni vous rendre, selon l'expressive parole de Mgr l'Evêque d'Autun, « captifs des consignes sectaires (1), » ni substituer enfin aux vieilles guerres de religion d'absurdes guerres d'irréligion.

Et que sont en réalité ces lois ? Vous l'avez dit maintes fois, des lois de défiance et de combat, des représailles. Est-ce vrai ? Encore une fois, nous ne voulons pas ici discuter les faits. Vous le croyez, soit. Mais, justes ou non, des représailles, c'est toujours la guerre ! Comment, la guerre, toujours la guerre, quand on vous offre la paix !

On répondra : Mais écoutez donc les catholiques monarchistes, et leurs manifestes discordants, intransigeants, intraitables. Et nous dirons, nous : Mais il faut distinguer ici entre l'Église et les catholiques, entre le clergé et les citoyens. Les évêques sont les évêques de tout le monde ; les catholiques ne répondent que d'eux-mêmes, et ce sont de plus des citoyens.

Citoyens libres d'un pays libre, à ce titre, les catholiques, tout en se pliant au gouvernement établi, et de cela l'Église leur a toujours fait un devoir rigoureux, ont-ils droit d'avoir leurs préférences, républicaines ou antirépublicaines ? Pas plus que la monarchie, la République n'est un dogme. S'ils la croient bonne pour leur pays, pourquoi la repousseraient-ils, quand rien dans leur foi ne s'y oppose ? Mais s'ils la croient mauvaise ? La vérité est que comme tous les gouvernements, celui-là doit se faire accepter. Gagnez-les comme citoyens, par une bonne gestion des affaires, comme catholiques par une attitude équitable envers l'Eglise.

Que s'ils résistent aux conseils de leurs évêques, c'est affaire entre les évêques et eux : mais l'Église ici vis-à-vis de vous n'est plus en cause ; et entre vous et l'Église aucun antagonisme de ce chef ne doit

(1) *La discussion concordataire.*

plus subsister. C'est leur affaire, et aussi la vôtre, car il est bien évident qu'en leur enlevant ce grief, jusqu'ici trop fondé, les lois contre lesquelles nous réclamons, vous brisez leur arme la plus forte. Et, très manifestement, dans de telles conditions, quand une Eglise a fait ces grands pas vers vous, rompre définitivement avec elle, briser le pacte national religieux. et cela pour des incidents auxquels déjà on ne pense plus, c'est la plus illogique comme la plus impolitique des conduites.

Eh bien! où en sommes-nous en ce moment? L'heure est suprême. J'entends parler d'agacements, d'irritations, de projets de lois tyranniques, de séparation de l'Eglise et de l'État : Ah! pour mon pays lui-même plus encore que pour l'Église — *nec terremus, nec timemus* — je frémis. Garrotter d'abord la liberté... prenez garde, les lois de tyrannie sont des armes à double tranchant qui peuvent se retourner un jour contre ceux qui les forgent! et puis briser le pacte concordataire, proclamer, pour la plus grande gloire de la libre pensée, l'apostasie officielle de la France, effacer vingt siècles bientôt de christianisme, pour nous ramener à la lutte pour l'existence de l'origine, à l'ère des primitives difficultés, et nous plonger tous, vous comme nous, entendez bien, dans des embarras inénarrables, inextricables, ah! si ma voix pouvait-être entendue de mon pays, avec quel accent je lui crierais : Gardez-vous de ces entraînements, de ces folies! Hommes de gouvernement, hommes d'ordre et de paix, de justice et de liberté, est-ce qu'il n'y en a point parmi vous ? les sophistes, les sectaires, — jacobins, francs-maçons, de quelque nom qu'il les faille appeler, — vous trompent et vous perdent. Pauvres esprits superficiels, qui nous disent : « Ah! les conflits avec l'Église persistent », et cette guerre, ce sont eux qui la mènent et qui vous y poussent! « eh bien! faisons la séparation, ignorons l'Église, et ce sera la paix ! » Ignorer l'Église : Enfants! Jamais vous ne vous en occuperez plus, mais comment? que quand vous croirez vous en être séparés! Et pourtant, la solution est bien simple : Cessez de faire la guerre, et vous avez la paix! Laissez simplement l'Église tranquille. N'allez donc pas, ô vous qui tenez en ce moment dans vos mains les affaires de votre pays, n'allez donc pas perdre la tête devant le fantôme, et plus que jamais fantôme du péril religieux. Vous avez bien autre chose a faire! et le peuple, que cela avancera bien, la séparation! vous demande d'autres réformes. Ne voyez-vous pas de plus sérieuses menaces à l'horizon; au dehors, la triple et quadruple alliance; au dedans, les questions sociales ?

IX

Les questions sociales, les voici arrivées. Depuis plusieurs années déjà on les voyait venir, et de jour en jour leur flot monter irrésistible. En 1848, elles ont à la fois surpris et effrayé la France, qui ignorait trop ce qui s'élaborait dans ses profondeurs; depuis, elles ont marché, lentement, mais sans s'arrêter. La bourgeoisie d'abord se prit d'épouvante. Peu à peu, comme tout le monde, les catholiques se mirent à les envisager en face, et à en mesurer l'importance, et, trop tardivement peut-être, mais résolument, à les aborder. La démocratie les amenait; la science économique, qui marchait parallèlement, les rencontrait aussi sur sa route. Dans un autre hémisphère on y est plus préparé. Elles firent, peut-on dire,

il y a quelques années, irruption à Rome avec le cardinal Gibbons; à son tour la science romaine y regarda. L'éminent esprit qui explore tous les horizons et domine toutes les questions, Léon XIII, les scruta jusqu'au fond.

Eh bien! peut-on trouver là aussi des raisons de s'éloigner du christianisme? Bien au contraire; plus que tout elles devraient y ramener. Mais là aussi que d'équivoques et de malentendus!

La cause en est dans la première direction donnée à ce mouvement, dans l'esprit qui présida tout d'abord à ces études. Dirons-nous qu'il n'y avait là rien du christianisme? On ne vit pas impunément dans un pays chrétien, on ne respire pas en vain l'atmosphère de l'Évangile. A leur insu ces hommes obéissaient à des inspirations chrétiennes, mais faussées et déviées. Il y avait, dans leurs rêves d'améliorations sociales, dans leurs utopies, si vous voulez, plus de christianisme, latent et inconscient, qu'ils ne savaient. Mais le malheur est qu'ils se trompaient pleinement sur la religion, voyant en elle une ennemie au lieu d'une auxiliaire. Aussi avaient-ils saturé d'impiété et de haine les masses ouvrières. Les premières explosions furent formidables. On crut d'abord à une nouvelle invasion de barbares.

Mais les barbares, l'Église déjà les avait vus en face, et les avait apprivoisés et domptés, en les christianisant, et avec ces races sauvages elle avait fait la civilisation de l'Europe; sans elle en effet ils auraient tout mis en poudre, si elle ne s'était pas jetée entre eux et le vieux monde. L'Église a la même mission aujourd'hui.

Pourquoi aurait-elle peur d'une démocratie honnête? En quoi est-elle incompatible avec une telle démocratie? Que repousse-t-elle en principe des justes revendications populaires? Combien donc on vous trompe, ô peuple, ô ouvriers, ô vous tous, prolétaires, qui êtes comme les assises granitiques du pays, quand on vous met en défiance contre l'Église! Nous lisions ces jours-ci dans une déclaration socialiste ces paroles: « Il y a plusieurs socialismes: 1° Le socialisme chrétien, qui est basé sur l'aumône ». Quelle ignorance! L'aumône, tant que vous aurez des pauvres parmi vous, sera bien nécessaire, et il faut bénir ceux qui la font. Mais l'Evangile n'admet-il que cette forme de la charité? Et de cette fraternité des hommes qu'il a le premier proclamée dans le monde, de cet amour qu'il a inscrit au frontispice de ses lois, ne peut-il sortir autre chose? En quoi l'amour exclut-il la justice? Et si vous parvenez, par des créations de toute sorte, car bien complexe est la solution du problème social, par l'association, par la coopération, par les syndicats, par des institutions de prévoyance, par les ingénieuses combinaisons du crédit, par la science économique, par des lois sagement démocratiques, à améliorer le sort des déshérités de ce monde, en un mot, à mettre dans la société plus de bien-être, est-ce que l'Evangile y contredit? Est-ce que tout cela n'est pas chrétien? Est-ce que la religion ne vous y aide pas puissamment en comprimant les passions qui sont le plus grand obstacle à la réalisation de cet idéal, la paresse, l'orgueil, la volupté, l'égoïsme et le reste? En quoi les croyances chrétiennes sur l'Eden primitif, et les espérances chrétiennes sur l'Eden futur, vous empêchent-elles de faire de cette terre, si vous le pouvez, un paradis? Vous n'y réussirez jamais, sachez-le bien, dans la mesure où il peut nous être donné d'y réussir, sans elle et

surtout contre elle. La justice, c'est aussi du christianisme. Mais la justice n'y suffit pas ; il y faut aussi l'amour, et l'Église en est l'inspiratrice la plus efficace et la plus abondante source. Quoique divine, l'Eglise est humaine aussi ; tout ce qui est à vous, dans l'ordre de la nature, est à elle, et tout en vous apportant les forces qui viennent de Dieu, et dont elle est dépositaire, elle aussi est fondée a dire : *Nihil humani à me alienum puto*. Comment, malheureux sophistes, avez-vous donc pu enfiévrer de haine contre elle les ouvriers, dont elle est si évidemment la protectrice et la mère !

Catholiques, à vous de vous occuper de ces problèmes. « Si les masses populaires, a écrit M. de Tocqueville, s'ébranlent avant que le christianisme les ait ressaisies, l'Europe verra des luttes effroyables, sans exemple dans le passé. » Ce flot du socialisme, seule l'Église le peut endiguer.

Et vous, hommes de la société bourgeoise, comme disent les hommes du socialisme impie, loin d'aider l'Église dans ce travail, vous vous joindriez à eux pour la combattre ! Permettez-moi d'appeler un instant votre attention sur un projet de loi récemment déposé par un des représentants du parti ouvrier à la Chambre, M. Paul Lafargue. Dans ce projet, « l'idée d'une providence, imaginée par delà les nuages dans le domaine mythique, » est raillée, bien entendu ; mais « la libre pensée bourgeoise » est elle-même « prise en pitié. » Vous présentez votre projet de loi sur les associations, ou plutôt contre les associations religieuses, comme préface à la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; le projet de loi socialiste accepte cette séparation comme préface, à quoi ? Au socialisme. Réfléchissez, nous vous en conjurons, et méditez les paroles de Tocqueville. Méditez aussi celles que voici : car l'Empire a commis la faute que vous êtes en train de répéter. Pour combattre l'opposition que faisait le clergé moins à lui qu'à sa politique italienne, aussi funeste, on le voit aujourd'hui, à la France qu'à l'Église, il livra la religion. Voici l'avertissement que lui donnait l'Évêque d'Orléans ; puissiez-vous en mieux profiter :

« On travaille à pénétrer les masses d'impiété : Eh bien ! qu'on le sache, une telle œuvre aujourd'hui c'est la guerre à la religion ; demain ce sera la guerre à la société. Et c'est pourquoi je le dis avec une profonde tristesse : ceux qui ne voudraient pas aller jusqu'à faire la guerre à la société, et qui la font à la religion, sont les plus coupables et aussi les plus aveugles des hommes : auxiliaires aujourd'hui de ceux qui les renverseront demain !

» Mais quoi ! dirai-je à ceux de ces hommes qui semblent avoir encore quelque souci d'eux-mêmes et de leur pays, vous voyez que le flot monte, monte toujours, et vous ne voulez pas comprendre que si la démocratie, qui sera peut-être maîtresse demain, est antichrétienne, irréligieuse, athée, elle fera une société effroyable !

» Croyez-moi, je viens de le voir sur les rives de nos fleuves, quand les digues sont rompues, les inondations deviennent un fléau dont nul ne peut calculer ni arrêter les ravages. Si la digue de la religion vient à être brisée, tout sera emporté dans un désastre également incalculable.

» Donc, considérer la guerre à l'Eglise comme une sorte de dérivatif contre la révolution, laisser inonder la religion pour préserver la Société, c'est la plus coupable, mais aussi la plus dangereuse des politiques.

» Expédient d'un jour ; trahison de l'avenir (1). »

Et ce qui nous confond aussi, c'est que de telles démonstrations soient encore à faire, après avoir été faites si souvent, et surtout après cette magnifique encyclique : *De conditione opificum*, dans laquelle le Pape, des hauteurs où il est placé, jette sur ces questions des clartés si souveraines et si décisives. Nous avions eu d'abord, Nos très chers Frères, la pensée de la commenter, de l'expliquer. Mais la parole du Pape est assez claire : qu'il nous suffise de la faire arriver jusqu'à vous, en vous conjurant de la méditer. La lecture en suivra dans toutes les paroisses du diocèse celle de la présente lettre pastorale (2).

Ces pages étaient imprimées et allaient paraître lorsque Nous est arrivé un document magistral, une Encyclique du Pape à tous les Evêques de France, traitant précisément les grandes questions sur lesquelles Nous nous sommes Nous-même expliqué dans cette Lettre pastorale, l'incompatibilité prétendue de l'Eglise avec le régime actuel, et la séparation de l'Église et de l'État ; puis indiquant « l'attitude à tenir à l'égard des pouvoirs actuels, » et exhortant enfin les catholiques de France à repousser « loin d'eux les dissentiments politiques qui les divisent, » et à « combiner tous leurs efforts pour conserver ou relever la grandeur morale de leur patrie. » Nous sommes heureux d'avoir été l'écho anticipé de la parole du Saint-Père, jusque dans ce que nous avons dit sur les affinités de la nation française avec l'Église ; et de toute l'ardeur de notre âme nous demandons à Dieu de réaliser le vœu magnanime du Père commun : « la pacification des esprits, et par elle l'union parfaite de tous les catholiques, pour soutenir la grande cause du *Christ qui aime les Francs*. »

Tel est donc l'état des choses : nous vivons à une époque troublée, mélangée, où la foi, grâce à Dieu, fait battre encore, et généreusement, et vaillamment, bien des cœurs, mais où aussi des ignorances religieuses et des erreurs de toute sorte entretiennent chez un peuple, chrétien d'origine, de tradition et de sentiment, une indifférence pratique lamentable, et dans d'autres régions ont créé contre l'Eglise des préventions, des ombrages, des haines, qui éloignent d'elle nombre de ses enfants, bien plus, les mettent douloureusement aux prises avec elle, avec leur mère ! Même une vaste conspiration s'est formée qui complote sa ruine. Nous avons essayé de jeter dans cette nuit des esprits quelque lumière : parlant à la masse indifférente, et surtout à notre cher peuple chartrain, à nos bons ouvriers, à nos braves cultivateurs, leur langage, le langage du bon sens ; nous adressant à la bonne foi des autres, et de tous, démontrant qu'ils n'ont contre l'Église que des griefs sans cause, et que rien de ce qui est pour les hommes une autorité, ou mérite d'en être aimé, ni la philosophie, ni la science, ni le progrès, ni la raison politique, ni le grand problème social, ne justifie les défections.

Les convaincre dans leur for intime qu'ils ont tort, qu'ils se sont trompés, qu'ils ont eu une docilité injustifiée, légère, à de vains maîtres, à des docteurs qui n'en sont pas, qu'ils ont cessé d'être chrétiens sans vraiment savoir pourquoi, simplement parce que le

(1) *L'Athéisme et le péril social*, par Mgr Dupanloup.

(1) Quand MM. les Curés le jugeront opportun.

vent qui passe les a emportés, ce serait assurément notre ardent désir : mais l'énergie chrétienne, le courage simple et tranquille qu'il faudrait pour faire ces aveux et revenir à ce qui est le devoir, le grand devoir, à la pratique religieuse, ce courage, Dieu le donne à qui l'implore : Puisse leur sincérité leur mériter cette grâce !

Si dans ces pages rapides quelques accents de patriotisme se sont mêlés aux cris de notre âme d'évêque, c'est que ces deux amours de l'Église et de la France nous ne pouvons les séparer. A nos yeux, attenter à l'une c'est attenter à l'autre; enlever à la France Dieu et le Christ, c'est tuer l'âme française ; c'est jeter la France hors de ses voies. Tout son génie, toutes ses œuvres, toutes ses gloires, toute son histoire, protestent. Dieu l'a faite chrétienne; il a par elle accompli ses plus grands gestes dans le monde; ses destinées et celles de l'Église se sont jusqu'ici déroulées parallèles : qu'on ne rompe pas cette union, qu'on ne répudie pas cet honneur, qu'on ne brise pas le pacte qui les retient encore l'une à l'autre. Et sachez-le bien, Nos très chers Frères, en restant fidèles, inébranlablement fidèles, aux croyances des vieux aïeux, vous n'êtes pas seulement dans la vérité, la justice, le devoir, l'honneur, mais aussi dans le patriotisme, dans le véritable esprit de notre race, et les glorieuses traditions de la patrie française.

† FRANÇOIS, Évêque de Chartres.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nominations dans le Clergé. — Par décision épiscopale du 24 février 1892, suivie d'un décret ministériel du 11 mars, M. l'abbé Wagner, précédemment vicaire d'Arrou, a été nommé curé de cette paroisse.

— M. l'abbé Le Joubioux, a été nommé curé de Saint-Ange-et-Torçay.

— Mgr l'Évêque de Chartres a reçu, le 17 Mars, la visite de l'évêque Canadien, Mgr Ant. Racine, évêque de Sherbrook, et de M. l'abbé Proulx, vice-recteur de l'Université de Montréal.

Association du Très-Saint-Sacrement. — Cette association composée de laïques pieux qui se dévouent spécialement au culte eucharistique et que nous retrouvons toujours en tête des adorateurs aux jours de fêtes du Saint-Sacrement, aura sa réunion générale, le dimanche 20 mars, à l'Évêché, sous la présidence de Monseigneur.

Station de carême. — Les hommes étaient nombreux à la conférence du lundi 14; M. l'abbé Dumont les a vivement intéressés par ses savantes considérations sur le Devoir moral; passant de la théorie aux applications pratiques, il est entré dans des détails propres à éclairer bien des consciences. Cette partie de son discours nous a paru, plus encore que les autres, fixer l'attention de

l'assistance. Nous sommes persuadé que l'auditoire va s'accroître aux réunions suivantes. Quant aux assemblées du dimanche et du jeudi, elles devaient avoir et elles ont le même aspect que les années précédentes : l'attrait des fidèles pour des instructions éloquentes n'a-t-il pas lieu d'être pleinement satisfait auprès d'un prédicateur comme M. l'abbé Lemoine ?

Notre-Dame de la Brèche. — Nous devrions réserver pour l'édition mensuelle tout le récit sur la fête du 15 mars. Mais pourtant il est utile de dire dès aujourd'hui que cette solennité n'a rien perdu de sa popularité, de son éclat traditionnel. La procession, favorisée par un beau temps, s'est développée dans les rues de la ville avec tous ses charmes habituels ; le célébrant était M. l'abbé Guéneau, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet de Paris, chanoine honoraire de Chartres ; Monseigneur, qui l'avait invité à cet honneur, se tenait près du célébrant, avec son cortège épiscopal. Après l'accomplissement des rites ordinaires dans la jolie chapelle du Pèlerinage, la procession est retournée à la cathédrale dans le même appareil, au chant des psaumes qu'interrompait de temps en temps l'harmonieuse fanfare de Saint-Ferdinand. La messe et les vêpres capitulaires ont terminé cette cérémonie du matin. — Pendant ce temps, une messe était chantée aussi à la chapelle de la Brèche par des jeunes gens bien exercés aux mélodies grégoriennes. Le soir, au même lieu, s'assemblaient beaucoup de fidèles pour le sermon annoncé et le salut solennel.

Montreuil. — On nous signale une édifiante cérémonie qui a eu lieu, le dimanche 13 mars, dans la paroisse de Montreuil. A l'endroit même où, l'an dernier, fut tuée par la chute d'un arbre une jeune personne d'Abondant, Henriette Cassier, les parents de cette infortunée ont érigé une croix, monument de leur douleur et aussi de leur espérance.

M. l'abbé Collin, curé de Musy et desservant de Montreuil, a bien fait de donner le plus de solennité possible à la bénédiction de cette croix. Un certain nombre de paroissiens étaient là, et, avec eux, M. le curé d'Abondant et ses congréganistes de la Sainte Vierge. M. l'abbé Collin a prêché l'assistance. En rappelant les angoisses de Notre-Dame au pied de la croix, il a présenté à la famille éplorée les considérations les plus capables de relever et de fortifier les cœurs chrétiens.

— Aujourd'hui, 19 mars, à 2 h. de l'après-midi, en l'honneur de S. Joseph et pour célébrer le second anniversaire du sacre de Monseigneur, les Elèves du Grand-Séminaire vont donner une séance théologique et littéraire dans la nouvelle Salle Synodale de l'Evêché, laquelle sera bénite et inaugurée à cette occasion.

ŒUVRE DES TABERNACLES

L'exposition des ornements attribués aux églises pauvres du diocèse, dans les salons de l'Évêché, a été des plus brillante. Samedi, dimanche et lundi derniers, malgré le froid et la neige, les visiteurs ont été nombreux. Les ornements étaient du meilleur goût, quelques-uns ont attiré l'attention générale.

Tous s'extasiaient devant la richesse et le grand nombre des objets : 42 ornements complets, dont 11 blancs, 8 violets, 7 d'or, 7 rouges, 5 noirs, 4 verts ; 3 chapes d'or et 4 blanches, 15 aubes, 7 nappes d'autel, 12 étoles pastorales ou baptismales, 5 écharpes pour le salut, 10 chandeliers d'autel, 6 calices et un ostensoir d'argent, une belle croix, une élégante Exposition et un riche thabor, un bénitier, 1 encensoir, des bourses pour le viatique et des vases d'argent pour les Saintes-Huiles ; enfin une quantité considérable de linges : amicts, purificatoires, corporaux, etc., etc. Le tout d'une valeur minimum de 8,000 fr.; et 90 paroisses secourues.

Monseigneur a voulu bénir lui-même les ornements et linges d'autel, et donner ainsi un témoignage public de l'intérêt qu'il porte à l'œuvre, et de son entière satisfaction.

On remarquait encore une belle statue de saint Joseph, un ancien tableau, des fleurs artificielles et des livres liturgiques ; dons spontanés de personnes charitables de notre ville.

Cette œuvre en effet est sympathique à tous, et malgré le nombre croissant des charges que la charité impose, les aumônes destinées à l'ornementation de nos temples ne diminuent jamais. Nous avons recueilli cette année encore la somme de 2,300 fr., qui nous est revenue plus que triplée, en objets de toutes sortes, du comité général de Paris.

Nous adressons ici nos remerciements les plus chaleureux à tous les bienfaiteurs et particulièrement aux zélatrices de la ville de Chartres et du Diocèse. Le Dieu des autels saura les récompenser.

Ch. MÉTAIS, *Directeur diocésain de l'Œuvre.*

PREMIÈRE MESSE ET FÊTE PATRONALE

A L'INSTITUTION NOTRE-DAME.

L'Institution Notre-Dame avait cette semaine une double fête.

Dimanche dernier, l'un des professeurs, M. l'abbé Amy, ordonné prêtre la veille, célébrait sa première messe à l'autel de N.-D. de sous-terre en présence de tous les élèves. Deux des plus grands, bacheliers déjà, servaient la messe. Une foule nombreuse de parents et d'amis étaient venus apporter au jeune prêtre et à l'établissement le témoignage de leurs sympathies.

Après l'évangile du jour, qui racontait la transfiguration de Notre-Seigneur, M. le directeur a montré le jeune prêtre transfiguré, lui aussi, par le sacerdoce et portant sur son front la triple auréole du Docteur, du Juge et du Pontife. Des chants bien choisis et bien exécutés par le chœur des élèves ajoutaient leur charme à la cérémonie.

Le mardi 15, fête de Notre-Dame de la Brèche, était le 38e anniversaire de la consécration de l'Institution Notre-Dame à la Sainte Vierge. La longue file des élèves a été très remarquée dans la procession capitulaire au sanctuaire de la basse ville. Au retour, l'Institution eut son office particulier à la Crypte. M. l'abbé Lagrange, vicaire général, avait aimablement accepté d'être le célébrant et le prédicateur. Sa parole apostolique et toute dévouée à la jeunesse a trouvé le chemin de tous les cœurs.

Pendant la messe et au salut du soir, où se retrouvaient tous les amis de l'Institution, le chœur de chant fit entendre plusieurs morceaux du meilleur goût, qui ont été très appréciés.

Ces deux fêtes religieuses du dimanche et du mardi ont été terminées par une soirée à la salle Sainte-Foy, trop petite chacun de ces deux jours, pour les nombreux parents et amis qui s'y pressaient. Mgr Lagrange avait bien voulu le mardi honorer de sa présence cette réunion de famille.

La première partie était un concert où les violons, le piano et la clarinette alternaient avec les romances et les chansons patriotiques. Elle a valu, aux professeurs de musique et à leurs élèves, de justes applaudissements.

A la seconde partie, les grands élèves jouaient : *les Jacobites*, drame en 5 actes et en vers de F. Coppée, spécialement adapté pour les jeunes gens de l'Institution. L'éloge de la pièce bien connue qui raconte les derniers malheurs des Stuarts en Ecosse n'est plus à faire. C'est une grande leçon de patriotisme. Son interprétation mérite tous les compliments. Elle a été rendue par les jeunes acteurs avec l'entrain et l'intelligence de vrais artistes.

Le souvenir de ces fêtes restera dans la mémoire des élèves de l'Institution, et les rattachera de plus en plus comme leurs aînés à leur maison bien-aimée, en même temps qu'il continuera de faire comprendre aux familles comment on entend l'éducation à Notre-Dame.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 26 MARS 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(4e SUPPLÉMENT DE MARS)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 27 mars, 4e dimanche de Carême, *semi-double*, messe *Lætare;* messe de paroisse, à 9 h.; office capitulaire, à 10 h. 3/4; vêpres, à 3 h. — Entre vêpres et complies, sermon par M. l'abbé Lemoine. — Le lundi soir, à 8 h., conférence pour les hommes, par M. l'abbé Dumont. — Le jeudi soir, à 8 h., sermon par M. l'abbé Lemoine.

Le vendredi, à 4 h., chemin de la Croix et salut.

C'est le dimanche 27, entre vêpres et complies, que le prédicateur de la station parlera en faveur de l'Œuvre des Jeunes Economes. La quête pour les jeunes filles que secourt cette œuvre aura lieu pendant les complies et le salut. La quête sera faite par Mlles Jeanne BAROT, Marie ROYER, Hélène DOUBLIER, Juliette ROSSIGNOL, Juliette BONPAS, Yvonne BOURCIER.

Le lundi 28, commencera à la chapelle Saint-Piat la retraite pour les domestiques; chaque jour, à 5 h. 1/2, messe suivie de l'instruction; clôture le dimanche de la Passion.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 27 mars, 4e dimanche de Carême, les offices aux heures ordinaires. — Après les vêpres, réunion de l'Archiconfrérie et des Enfants de Marie; allocution, procession et salut.

Mardi et jeudi, à 8 h., instruction et salut. — Vendredi, à 8 h., chemin de la Croix.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 27 mars, 4e dimanche de Carême, catéchisme de Persévérance. — Mardi soir, à 8 h., chemin de la Croix.

Jeudi 31, FÊTE DE L'ADORATION DU TRÈS SAINT-SACREMENT. Messes à 6 h., 7 h. 8 h. et 9 h. A la messe de 7 h., allocution.— A 3 h., chant du Miserere.—Allocution. — Amende honorable. — A 8 h., sermon par M. le chanoine Bourdon, curé de Pacy-sur-Eure. — Salut solennel donné par S. G. Monseigneur l'Evêque de Chartres.

Vendredi soir, à 8 h., instruction et salut.

BIBLIOGRAPHIE

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires (Livraison du 15 mars 1892).

I. Lettre encyclique de Sa Sainteté le Pape Léon XIII aux archevêques, évêques, au clergé et à tous les catholiques de France. — II. Le premier confesseur de Louis XIV, le P. Charles Paulin, d'après sa correspondance inédite. Cinquième partie : Paulin et Mazarin, par H. Chérot. — III. Le projet de loi sur les associations devant la Constitution et le Concordat, par J. Burnichon. — IV. La critique biblique au IIIe siècle (deuxième article), par L. Méchineau. — V. L'encyclique « Rerum Novarum ». La conclusion pratique, par H. Martin. — IV. L'hypnotisme au moyen-âge. Avicenne et Richard de Middletown, par E. Portalié. — VII. Mélanges et critiques : I. Excursions aux villes ruinées de l'Asie-Mineure orientale, par D.-M. Girard et J. Brucker. — II. Droits et liberté aux Etats-Unis, d'après un livre récent, par J, Burnichon — VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par R, de S. (Librairie Rétaux-Bray, Paris).

Instructions pour les Personnes du Monde, dédiées aux agrégées de N.-D. du Cénacle et aux Associations des Enfants de Marie par Mgr Ch. Gay, mais profitables à bien d'autres. 2 in-12, franco 7 fr. 50 (Paris, J. Leday et Cie, éditeurs).

Ce dernier ouvrage de l'illustre évêque qui couronne une féconde et si belle carrière, est-il égal ou supérieur à ses devanciers? C'est toujours la même doctrine sûre et forte, le même souffle vif et ardent d'une foi élevée, les mêmes coups d'aile du génie qui atteint les hauts sommets.

N° 11. 26 Mars 1892.

SOMMAIRE

LE 2° ANNIVERSAIRE DU SACRE DE MONSEIGNEUR. — DISCOURS DE S. G. — S. JOSEPH, PATRON DES CHANOINES. — NOTRE MISSIONNAIRE DE MALACCA. — INAUGURATION DE LA SALLE SYNODALE. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE; NOMINATIONS; NOGENT-LE-PHAYE; UNVERRE. — FAITS DIVERS.

LE 2e ANNIVERSAIRE DU SACRE DE Mgr LAGRANGE

Le 19 mars 1892, nous avons célébré la fête de saint Joseph à la Cathédrale et à la Crypte, par plusieurs exercices religieux qui ont réuni beaucoup de monde aux pieds de Notre-Dame et de son Saint Epoux. L'une de ces cérémonies avait pour but spécial de solenniser le second anniversaire du sacre de Monseigneur notre évêque.

C'est dans l'église souterraine que Sa Grandeur, entourée de son clergé et d'autres personnes pieuses, a voulu faire acte public de reconnaissance envers le Seigneur et sa Sainte Mère, pour leurs bienfaits accordés à ses deux années d'épiscopat, et en même temps de confiance en leur protection pour l'avenir. Il y a eu office pontifical, avec tous les rites d'usage; les élèves du grand séminaire ont exécuté, avec succès, une messe en musique; les mélodies liturgiques étaient chantées par toute l'assemblée. Après l'évangile, Sa Grandeur a prononcé un émouvant discours qu'il importe de reproduire :

DISCOURS DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

PRONONCÉ A LA CRYPTE

POUR LE DEUXIÈME ANNIVERSAIRE DE SON SACRE

Le 19 *Mars* 1892, *Fête de saint Joseph.*

Les prescriptions liturgiques font à l'Évêque un devoir de célébrer d'une façon spéciale l'anniversaire de sa consécration épiscopale. Pourquoi? pour deux raisons, si je ne me trompe; tout à la fois pour le prosterner et pour le relever. Pour le prosterner, dans l'action de grâces, et la confusion, le repentir. Pour le relever, dans la confiance et le courage.

I

Pour le prosterner donc. D'abord dans l'action de grâces. Oui, et il faut être fidèle non seulement à la grâce, mais à l'action de

grâces ; tout don venant de Dieu, et devant retourner à Dieu. Or, une année de plus dans la vie, c'est un don précieux de ce Dieu qui nous tient dans ses mains et qui nous mesure nos jours comme il lui plaît, et qui n'ajoute évidemment pour nous les années aux années que dans une pensée de miséricorde. De toute année écoulée il faut donc le bénir; et des grâces reçues dans le cours de cette année il faut se montrer reconnaissant. Vous pouviez souffler, ô mon Dieu, et nous aurions disparu ; vous nous avez laissé sur la terre pendant ce laps de temps qui en a vu s'éteindre d'autres, tant d'autres : merci ! vous avez été bon ! Et quand cette année succède à d'autres années dans une vie qui se fait déjà longue, c'est un plus grand bienfait encore, digne d'une plus grande gratitude. Je regarde en effet, et combien en vois-je qui avaient commencé avec moi cette année, et qui ne l'ont pas achevée; prêtres et évêques; et qui pourtant auraient pu mieux que moi servir l'Église ! Pourquoi cela ? *Misericordiæ Domini*, *quia non sumus consumpti !* c'est grâce à la bonté de Dieu que nous n'avons pas été consommé, enlevé aussi ! Donc, l'action de grâces.

Et aussi : l'examen sévère de la conscience, et devant les lacunes ou les fautes inévitables, la confusion, le repentir. Vous aviez des vues sans doute en nous laissant encore en ce monde. *Travaillez*, nous dites-vous, à tous, *tandis que vous avez la lumière* ; *car la nuit vient pendant laquelle on ne peut plus rien faire.* Et quel travail attendez-vous de nous, ô mon Dieu? Ce labeur de l'épiscopat, si saint, si grand, et si difficile et redoutable, toujours, surtout dans les temps mauvais où nous sommes. Eh bien, ce labeur a-t-il été le nôtre? Et dans cette sorte de confession que nous faisons ici, devant notre clergé et notre peuple, comme un père devant ses enfants, en même temps que sous vos yeux, Seigneur, notre conscience doit-elle nous rendre témoignage que nous avons bien ou mal fait ? Oh ! sans doute, ce temps, par vous donné, n'a pas glissé comme de l'eau entre nos mains : L'inertie, ce n'est pas là ce qui nous a jamais charmé; le labeur, ce n'est pas là ce qui nous a jamais épouvanté. O mon Dieu, vous le savez, dans les tremblements de cette nouvelle inattendue de l'épiscopat, ces paroles du pontifical : *Mancipatus rebus divinis*, vous serez désormais voué, attaché, comme le captif de Dieu, aux choses divines, ont été pour nous plutôt une consolation qu'une terreur, et sur nos lèvres sont venus sans peine ces mots du grand évêque de Tours : *Non recuso laborem.* Je ne refuse pas le travail. Mais avons-nous mal ou bien travaillé ?

Faire le mal, positivement le mal, ah ! si tel avait été notre malheur : O mon Dieu, dirions-nous, soufflez alors, et enlevez cet arbre mort : Pourquoi occupe-t-il la terre ? *Ut quid terram occupat?*

Mais c'est encore faire le mal que de ne pas faire le bien ou de ne le pas faire assez. Ma conscience, disait saint Paul', ne me reproche rien : *Nihil mihi conscius sum;* mais il ajoutait, parole terrible : *Sed non in hoc justificatus sum*, mais cela ne suffit pas à la justice qui est attendue de moi. Qu'avions-nous à faire, pendant cette année écoulée? Qu'avons-nous fait?

Oh! l'amour, le dévouement pour notre cher clergé, et pour vos âmes, ô N. T. C. F. non, nous ne croyons pas y avoir failli. Nous avons dit et redit à nos prêtres, à nos chers lévites : Soyez saints! Et soyez aussi des hommes de science: embrassez la doctrine qui est selon la vérité: *Amplectimini eum qui secundum doctrinam est sermonem.* Et ces conférences rétablies, ces cas de conscience théologiques, ces entretiens spirituels, sans doute sont de nature à opérer quelque bien, à faire passer quelque souffle et quelque ardeur dans un clergé : mais comment, avec quel accent, quelle flamme? ou bien avec quelle tiédeur et quelle infirmité, avons-nous dit ou fait cela? Nous l'ignorons, vous le savez, ô mon Dieu. Et c'est pourquoi, après vous avoir béni, nous nous prosternons à vos pieds, et nous nous frappons la poitrine. Sans doute, N. T. C. F., nous avons aussi aimé vos âmes, et cherché à les nourrir par notre parole, parlée ou écrite, du pain de vie; cherché à souffler un peu de feu sacré dans votre vie chrétienne, dans vos œuvres ; l'évangélisation aussi du diocèse par les apôtres et les missionnaires a recommencé : Mais, ô mon Dieu, comme nous avons conscience qu'en cela encore les actes, les effets n'ont pas assez répondu aux désirs! Quelle peut-être ici notre part de responsabilité et de culpabilité? Nous l'ignorons, vous le savez! Questions bien anxieuses pour votre premier pasteur, croyez-le-bien, ô nos très chers fils, ô nos très chers frères!

Pourtant, sans cesser de nous humilier jusqu'à terre, s'il nous était permis de rechercher, pour vous bénir encore plus, quelque indice de vos regards favorables sur nos œuvres, il nous semble que les petits enfants menacés de se voir arracher leurs instituteurs aimés, et qui criaient vers nous, n'ont pas crié en vain : Nos deux nouvelles écoles, grâce à des générosités et à un zèle que je bénis, ont pu les recueillir, et une troisième est là qui va s'achever pour répondre à d'autres périls. Il nous semble que nos chers séminaires, notre grande espérance, peuvent se promettre dans un avenir prochain des jours meilleurs : Votre attention, ô N. T. C. F., a été appelée sur eux, vos regards et vos cœurs sont sur eux. Quant à l'éducation chrétienne de la jeunesse laïque, elle a eu sa part aussi dans nos préoccupations, et notre collège, notre cher collège, est toujours là, à l'horizon de nos pensées. Nous serait-il enfin interdit de nous réjouir quelque peu aux pieds de

Dieu, tout en le bénissant toujours et en lui demandant pardon, de ce que les foules chrétiennes se sont mises à reprendre le chemin de ces pèlerinages vers Chartres qui ont fait autrefois la joie et la gloire de ce diocèse? Mais tout cela a-t-il eu pour *substratum* nécessaire cette piété, cette sainteté qui devraient envelopper le prêtre et l'évêque tout entiers?

II

Quoi qu'il en soit de ces questions anxieuses, ce regard vers le passé, ces joies mêlées à des regrets et à des désirs, et ces actions de grâces à d'amers sujets de larmes, ne nous permettent-elles point pourtant d'envisager l'avenir avec quelque confiance et quelque courage?

Certes, il est sombre l'avenir, les temps sont mauvais pour l'Eglise! Ils ont dit que j'étais triste. Ah! on le serait à moins! Et qui pourrait ne l'être pas devant tant de misères de l'heure présente? Mais s'ils croient notre cœur d'évêque abattu et défaillant, ils se trompent, et nous proclamons bien haut notre confiance.

Notre confiance même pour l'issue de la lutte religieuse présente. L'Eglise en a vu d'autres, même l'Eglise de France. L'Eglise a des promesses, et elle ne meurt pas, comme une dynastie peut mourir! Nous sommes triste, oui, pour les âmes qui se perdent : de cela, nous prenons difficilement notre parti; quant à l'Eglise, nous savons qu'elle ne peut périr, et qu'elle se retrempe dans les orages. Cependant elle peut abandonner un pays, et porter ailleurs son flambeau. La foi : « Malheur! Malheur à qui la perd! dit Bossuet; mais la lumière va son train, et le soleil achève sa course. » Toutefois, n'ayons pas de ces désespérances pour la France, et *Vive le Christ qui aime les Francs!*

Quant à la part qui nous incombe à nous dans la lutte, eh bien! oui, même devant la tâche que les temps présents rendent si lourde, nous avons confiance; et pourquoi? Parce que nous tous, serviteurs de Dieu, nous surtout, prêtres de Jésus-Christ, nous pouvons dire comme saint Paul : *Scio cui credidi*, je sais en qui j'ai mis ma confiance. Si nous l'avions mise en nous!... mais non pas; elle est plus haut, elle est en vous, Seigneur, et nous avons le droit et le devoir de compter sur vous! Si nous avions fait autre chose que nous prêter et nous donner à vous, si quand vous appelez il ne fallait pas répondre, si une créature quelconque pouvait dire devant vous : Je suis digne, Seigneur; digne de vous recevoir dans la sainte communion, digne de vos communications et de vos grâces, digne de vos élections et de vos missions! Mais qui est digne devant vous, ô mon Dieu? Alors, que voulez-vous

donc, infirmités, faiblesses, insuffisances, si cruellement senties? Oh! si vous ne l'êtes pas, c'est autre chose; c'est alors que vous accablez, que vous écrasez : mais venez, montrez-vous, apparaissez; couvrez-nous de rougeur et de confusion, arrachez des larmes, des cris, prosternez-nous jusque dans la poussière : que nous vous voyions bien, que nous vous sentions bien, pour vous bien saisir et vous jeter au sein de Dieu; nous pourrons nous relever alors, et dire avec l'Apôtre : *Cum infirmor, tunc potens sum;* quand je suis faible, c'est alors que je suis fort; et que par conséquent je puis me glorifier dans mes faiblesses mêmes, *gloriabor in infirmitatibus meis*, pour que la vertu du Christ habite en moi; *ut inhabitet in me virtus Christi.*

Où peut-elle habiter, où habite-t-elle la vertu de Dieu? dans l'orgueilleux, le vaniteux, le présomptueux, dans l'homme qui ne compte que sur lui-même, et qui de rien par conséquent ne songera à vous rendre gloire? Oh! non, celui-là vous le rejetez. Elle peut habiter, elle habite dans l'âme qui se connaît bien elle-même, et qui s'humilie, et qui tremble dans la conscience de ses misères, mais qui compte sur votre tout-puissant amour; vous qui avez coutume de choisir ce qui n'est pas pour confondre ce qui est, et qui de rien et avec rien faites quelque chose. Ce sont là vos ordinaires merveilles. Oui, il est vrai, il est vrai; cet instrument infirme, si vous voulez, si vous le touchez, si vous le transformez, avec lui vous ferez quelque chose, même de grand : afin que toute chair s'humilie devant vous, et qu'à vous seul revienne honneur et gloire. Voilà donc pourquoi, N. T. C. Fils, N. T. C. Frères, à ce tremblement qui nous agite quand nous regardons vers nous, se mêle cette confiance qui nous pénètre quand nous regardons vers Dieu.

Et pourquoi donc alors perdrions-nous courage, et devant les labeurs qui nous incombent et les dévouements qui nous appellent laisserions-nous tomber des bras défaillants? Jamais le découragement n'a raison, jamais; et c'est ce que pour ma part je ne perds jamais une occasion de rappeler. Dans la vie chrétienne, que nous dit de faire la théologie? Agir comme si nous pouvions tout, prier comme si nous ne pouvions rien : la grâce nous aide, mais à la condition que nous nous aidions nous-mêmes. Ainsi en est-il dans la vie sacerdotale et dans la vie épiscopale. Oui, certes, vos difficultés sont grandes, ô nos chers coopérateurs, ô prêtres de nos paroisses : dans les villes, dans les campagnes, partout la tâche est rude pour le prêtre, et j'ai coutume de dire que ce sont des montagnes que nous avons à soulever. Elle est rude surtout pour l'Évêque. Vous n'avez, vous, la sollicitude que de votre Eglise; l'Évêque a celles de toutes vos paroisses.

Eh bien, nos très chers frères, quelle qu'elle soit, envisageons-la tout entière, cette tâche, mais pour l'embrasser, non pour la décliner. Voyons bien où nous en sommes, les efforts prodigieux de l'impiété, et les formes multiples que prend le mal de nos jours, et les progrès croissants de la déchristianisation parmi nous, mais pour les combattre, et non pas pour travailler au salut des âmes avec moins d'ardeur que les ennemis de Dieu à leur perte. En ce qui me touche, puisqu'il s'agit de moi en ce moment, mon fardeau de combat, oh ! que je puisse le soulever tout entier ! Que ma voix ne soit pas muette, quand mes lèvres devront s'ouvrir; que mes pieds ne soient pas inactifs, quand il faudra marcher ; que je ne me courbe jamais, quand il faudra être debout. Que je ne me trompe pas non plus sur les moyens, ô mon Dieu ; que je n'appelle pas le mal bien et le bien mal, selon le grave avertissement de la liturgie sainte ; que je ne décourage pas, alors qu'il faudra animer; que je ne refroidisse pas, alors qu'il faudra enflammer; mais aussi, chef responsable, que je ne fasse pas de faux mouvements, de fausses manœuvres, et que, dans le gouvernement de ce diocèse, puisqu'enfin j'en suis chargé, je puisse unir toujours à la modération, à la prudence, à la sagesse, plus que jamais nécessaires, le courage quand il en sera besoin, la vaillance et l'intrépidité. Je ne vous demande pas, ô mon Dieu, de rendre par moi à ce beau diocèse ses grands évêques d'autrefois, ceux qui, dans les temps passés et le nôtre, ont jeté sur lui tant de gloire; de telles ambitions ne peuvent être permises à tous : *Quanquam, ô !...* Mais du moins, comme j'en émettais le vœu, ici même, il y a deux ans, le jour de ce sacre, que je sache me souvenir et regarder : Me souvenir de ce grand cœur d'évêque près duquel le mien a battu vingt ans, et regarder ces autres pontifes qui alors m'entouraient de leur bienveillance et me traçaient la route. Et que ce diocèse, s'il n'a pas à se glorifier, du moins n'ait pas, n'ait jamais à s'humilier.

Mais tout vient de Dieu : tout secours, toute grâce; et le secours, la grâce, Dieu l'accorde à la prière. Permettez-moi donc de vous le rappeler en ce jour : avec votre concours dévoué, Messieurs, et je sais que j'y puis compter, vous la devez à votre Évêque, cette prière; et vous aussi, Nos Très Chers Frères, car le sort est le même, lisions-nous ces jours-ci dans la liturgie et l'ordination, le sort est le même de tous ceux que le même navire porte et emporte.

Prions donc tous : Prions avec confiance N.-S. ; par saint Joseph, sous les auspices duquel je suis venu dans ce diocèse, et par sa sainte Mère, N.-D. de Chartres, patronne et tutelle de cette église, qui a tant de fois dans de pressants dangers protégé la cité, le clergé, et le peuple. Qu'elle nous protège encore et toujours !

« SAINT JOSEPH PATRON DES CHANOINES. »

Tel est le titre qu'un vieil auteur, le jésuite Binet, donne à l'un des chapitres de sa *Vie de Sainct Adérald, archidiacre et chanoine de Troyes*, *restaurateur de la communauté des Chanoines*, Paris, Cramoisy, 1633. La raison d'un tel patronage n'étant pas limpide, l'auteur pressentit la surprise du lecteur et la prévint : « Car quel rapport, dit-il, y aurait-il d'un rabot à une aumusse et d'un charpentier à un chanoine ? » L'analogie est pourtant bien réelle : elle resplendit sur les sommets de la vie intime de l'un et de l'autre. « Saint Joseph ne faisait autre chose que parler à Jésus et Marie jour et nuict ; les servait incessamment et avec une dévotion remplie d'une joye cordiale. Il allait au temple avec eux, il priait avec eux, il n'avait d'autre objet que Jésus et Marie.... Et voilà justement la vie d'un chanoine, car toute sa vie n'est que pour chanter jour et nuict et Jésus et Marie, sacrifier tous les matins et présenter à Dieu le Père, par les mains de sa Saincte Mère, leur précieux Fils, Jésus-Christ. »

Le chapitre de Notre-Dame de Chartres eut naguère la gloire de saisir cette harmonie de fonctions et dans cette pensée, chaque jour, pendant l'office capitulaire, il aimait à rendre un public hommage au digne époux de Marie en chantant l'antienne composée en son honneur. Ce pieux souvenir liturgique était le résultat d'une fondation instituée au commencement du XVe siècle, par un des chanoines de Chartres, le pieux Henri Chicault, docteur en théologie, très dévot à Saint Joseph auquel il se sentait lié par la similitude de ses fonctions canoniales et très dévot aussi à la Très-Sainte Vierge qu'il entendait honorer en louant son saint époux, *sciens quod laus Josephi laus Mariæ esset*, dit Gerson en citant ce trait. (1) Déjà, avant de faire cette fondation, sa tendre dévotion l'avait porté à composer en l'honneur du glorieux patriarche un livre dans lequel il exaltait sa vie cachée et son union intérieure à Jésus et à Marie. Il y développait en même temps et avec chaleur, les raisons de célébrer dans toutes les églises de France la fête de Saint Joseph (2). Cet ouvrage eût pris rang entre les meilleurs traités de dévotion, pour la gloire du chanoine Chicault et de tout le chapitre, si le bienheureux patron de la

(1) Le Chanoine Henri Chicault fonda également à la cathédrale une messe du *Mariage de la Très-Sainte Vierge et de Saint Joseph*, qu'on devait chanter le samedi avant la semaine des Quatre-Temps d'Avent, fondation qui fut plus tard augmentée par le chanoine Jean de Harleville.

(2) La fête de Saint Joseph commença à être célébrée dans l'Eglise romaine sous le Pontificat de Sixte IV (1471-1484) qui lui donna seulement le rang de fête simple ; Innocent VIII (1492-1503) l'éleva au rite double, et Clément X (1669-1676) au rite de double de seconde classe. Clément XI en 1714 composa

bonne mort ne lui avait donné un gage plus précieux de sa protection, mais trop hâtif à notre gré. Avant que le livre fût fini, notre chanoine fut appelé dans la céleste assemblée où retentit la louange de Jésus, Marie et Joseph, non plus dans une antienne fugitive que répètent les échos de la basilique, mais dans l'éternelle mélodie d'un cantique sans fin. Henri Chicault l'avait pressenti. Nous ne dirons pas que cette perspective avait troublé son âme : pourtant il regardait avec une douce mélancolie les feuillets inachevés où son filial amour pour Saint Joseph s'était répandu, et instinctivement il cherchait une main qui pût, à sa place, tenir la plume, achever la louange et réaliser ses plus chers désirs. Il y avait en France un homme capable de tout cela, c'était son docte et pieux maître le chancelier Gerson. Notre chanoine n'hésita pas à l'instituer légataire et continuateur de son manuscrit, mais comme il arrive souvent en pareille rencontre, Gerson revit si bien et augmenta si fort l'ouvrage de son ami, qu'il en fit une œuvre nouvelle et que sans manquer ni à la vérité, ni même à l'amitié il put le signer de son nom. C'est ce qui fut fait, et du sein de la gloire où il assistait aux louanges prodiguées à son ami, le chanoine Henri Chicault bénissait Saint Joseph d'avoir tout disposé pour que sa piété eût pour cadre une telle obscurité. La race de ces modestes et savants chanoines n'est pas éteinte chez nous, et qui ne le constate encore tous les jours en lisant, sous un titre trop discret, les doctes chapitres de notre grande *Monographie de la Cathédrale de Chartres?* La plupart de ceux qui s'édifient à la lecture des *Lettres sur Saint Joseph* du chancelier Gerson ignorent le nom de notre chanoine; sa fondation elle-même a disparu, emportée par le torrent des révolutions (1), mais le culte de Saint Joseph a continué de s'épanouir à côté du culte de Marie, sa fête est devenue l'une des plus solennelles, et à côté de son nom le Pasteur des pasteurs a écrit le titre glorieux de *Patron de l'Église universelle.*

En rendant hommage à tous ceux qui ont contribué au développement de cette belle et féconde dévotion à Saint Joseph, nous sommes heureux de signaler le nom du chanoine de Chartres qui en fut l'ardent propagateur, et de le présenter lui-même à la vénération de nos lecteurs. P. M. R.

un nouvel office de cette fête, que Pie IX éleva au degré de double de première classe. « La fête de Saint Joseph apparaît pour la première fois dans les livres liturgiques de Chartres, en 1624, avec l'édition du *Missale Carnotense* publiée par ordre de Mgr d'Estampes de Valençay.

(1) Il y avait à la cathédrale en l'honneur de Saint Joseph une autre fondation, faite en 1661 par le chanoine Pierre Puthomme, et ayant pour objet de célébrer solennellement l'office de Saint Joseph le 19 mars, comme aussi de chanter l'antienne de ce saint dans l'église des Carmélites lorsque le Chapitre y faisait une station pendant la procession du lundi des Rogations.

NOTRE MISSIONNAIRE DE MALACCA

Il y a longtemps que nous avons donné des nouvelles du P. Barillon, clerc de N.-D. et ancien séminariste de Chartres, missionnaire à Malacca. Il vient d'écrire à l'un de ses frères. Voici un extrait de sa lettre.

Ipoh, 16 février 1892.

... Tu sais que je vis toujours au milieu des Chinois. Ils envahissent de plus en plus la presqu'île de Malacca; elle sera bientôt entièrement peuplée par eux. Les Malais, trop paresseux pour travailler et pour exploiter les richesses de leur propre pays, disparaissent peu à peu devant l'invasion toujours croissante des Chinois. En Chine, ceux-ci tuent les Européens; ici ils sont sous la puissance anglaise, il n'y a rien à craindre de ce côté, l'évangélisation se fait avec fruit parmi eux. — Dans le district que j'habite les conversions sont nombreuses et les chrétiens respectés. La nouvelle station d'Ipoh que j'ai ouverte, il y a deux ans, et où je me suis fixé, s'accroît très rapidement. Dans quelques années, Dieu aidant, j'aurai un beau village tout chrétien autour de mon église.

Tout ce pays-ci est absolument neuf: des forêts immenses à défricher, de riches mines d'étain à exploiter... Aussi les Chinois ne cessent d'y arriver par bandes et de s'y fixer sur tous les points. Le missionnaire de son côté fait son œuvre, et Dieu se plaît à le bénir.

Je me porte ordinairement très bien, chose bien utile pour mon travail. Le climat de la Malaisie d'ailleurs n'est pas malsain; il est chaud, épuise à la longue, mais on ne peut dire qu'il soit meurtrier. C'est un été perpétuel: toujours du soleil et toujours de la verdure. Maintenant passer un hiver en France me semblerait dur.

Allons à Dieu! Je prie la Sainte-Vierge de vous bénir tous!

E. BARILLON, *m. ap.*

INAUGURATION DE LA SALLE SYNODALE

A deux heures de l'après-midi eut lieu l'inauguration de la salle synodale. Toute neuve, vaste, élégamment décorée pour la circonstance par les élèves du Grand Séminaire, la salle charma au premier coup d'œil les invités: ecclésiastiques des premiers de la ville, et laïques de distinction; MM. de Boissieu, Chevalier-Ruffigny, Dubreuil, Martin Saint-Léon, S. Isambert, Mouton, Chavaudret, Ambiard, Besnard, etc. Avant de procéder à la bénédiction Mgr l'Évêque de Chartres fit l'historique de cette restauration.

La salle menaçait ruine, et deux fois le Comité des édifices diocésains de Paris en avait voté la démolition et la non reconstruction.

Cependant, un autre projet de démolition avec reconstruction existait : les choses en étaient là, quand Mgr Lagrange fut nommé évêque de Chartres. Il obtint d'abord un sursis ; puis, une fois installé à Chartres, et ayant vu les choses par lui-même, il résolut de sauver cette salle de la ruine, présenta à cet effet un pressant mémoire, et obtint enfin que la salle serait reconstruite. Ainsi à Orléans, presque à son arrivée, avait pu faire Mgr Dupanloup, mais pour une grande église, Sainte-Euverte. Ainsi voudrait faire pour notre église Saint-André, Mgr l'Évêque de Chartres. Il est heureux d'avoir pu du moins sauver cette salle. « Et la voilà, ajouta-t-il, telle que nous la devons à nos deux excellents architectes... »

Que sera-t-elle ? Que verra-t-elle ? Qu'entendra-t-elle ?... On voudrait le savoir, on se prend à l'imaginer : quoi qu'il en soit, ainsi aura-t-il été prouvé une fois de plus qu'il vaut mieux reconstruire que démolir... Il y a des gens, et Monseigneur se déclare du nombre, qui ne voient pas sans regret la destruction même, par exemple, d'un arbre, qui a mis 50 ans, 60 ans à grandir, et qu'on peut abattre en un moment... Il y a pourtant des démolitions nécessaires... rien n'est éternel ici-bas ; mais il faudrait avoir quelque chose à mettre à la place de ce qu'on détruit...

Ce siècle a le goût des démolitions, et il aura peut-être plus démoli que reconstruit... L'Eglise a des goûts conservateurs ; elle aime les vieilles choses. Elle n'est pourtant pas immobile sur cette terre où tout marche et se transforme... Elle est immuable, pas immobile ; c'est très différent. « Quand Dieu efface, disait de Maistre, c'est pour écrire. » L'Église aussi, parce que l'Église a des matériaux, des idées, des doctrines. Et voilà pourquoi au bruit des choses qui tombent elle n'est jamais prise d'épouvante, et à travers la poussière des ruines elle sait entrevoir les constructions de l'avenir. De l'avenir elle est même l'architecte... nécessaire... tôt ou tard on reviendra à elle, parce qu'elle seule possède les principes : les matériaux avec lesquels Dieu rebâtit.

Passant ensuite à saint Thomas, qui devait être de la fête : « De ces idées éternelles, ajouta l'Évêque, qui portent en elles ce que les siècles développeront, il y a un interprète illustre, et dont la gloire après six siècles est encore rajeunie, c'est saint Thomas ; vous allez en entendre parler tout à l'heure avec une compétence qui vous charmera... »

Cette allocution terminée, la bénédiction de la salle eut lieu. Puis la séance commença. Séance grave, mais brillante ; série d'études sur les divers systèmes de philosophie morale, et enfin celui de saint Thomas ; entremêlées de charmantes poësies, très applaudies.

Le séminariste diacre, M. l'abbé Ev. Bellanger, chargé de présenter à l'assemblée chacun des jeunes abbés qui devaient lire leur travail, avait tout d'abord adressé à Monseigneur les paroles suivantes :

« Piété et science ! C'est la double auréole qui brille au front des Pontifes de l'Église de Dieu ! Vous avez voulu que ce fût aussi tout le programme de l'heureux anniversaire que nous fêtons ! Vraiment il vous eût été difficile d'en trouver un qui s'harmonisât mieux avec les deux préoccupations constantes de votre vie ! Piété et science ! voilà ce que rediront les échos de cette salle synodale restaurée par vous ! Ce matin, prêtres et fidèles, nous avons réchauffé notre piété au contact de la vôtre et uni nos vœux à vos prières ardentes ; ce soir, permettez aux plus jeunes de votre famille sacerdotale de payer à la science le tribut qui lui revient, et de vous présenter quelques-uns de leurs travaux comme un témoignage de la filiale affection de tous. »

Suit l'énoncé du programme. Et, sur l'appel du diacre que nous avons nommé tout-à-l'heure, philosophes et poëtes se succèdent sur l'estrade. Les poésies, dont la première a pour sujet le passé et l'avenir de la salle synodale, sont toutes, on peut le dire, d'une heureuse inspiration et d'une belle forme. Elles ont pour auteurs : MM. Marchand, Jallon, Levêteau, Savineau, Devaux, Fessler. Elles reposent agréablement les esprits, en alternant avec les dissertations philosophiques de longue haleine et d'une étude profonde, lues par MM. Levêteau, Marchand, Bellanger Georges, Lhomme, Savineau et Bellanger Evariste.

La séance terminée, Mgr l'Évêque de Chartres remercia l'assistance et les élèves du grand séminaire ; et, rappelant une parole de l'Écriture, *gloria patris gloria filii*, la gloire du fils est celle du père, il demanda si l'on n'en pouvait pas faire l'application aux élèves et aux maîtres, et si, après avoir remercié et félicité les élèves, il n'avait pas aussi à faire remonter plus haut encore sa gratitude, jusqu'à ceux qui préparaient si bien nos futurs prêtres ; et, aux vifs applaudissements de tous, « ne pouvant, dit-il, tout faire d'un coup, et forcé de réserver quelque chose, » il nomma chanoine honoraire le professeur de morale, M. l'abbé Fagnoue.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nominations dans le Clergé. — Le 19 mars, en la fête de saint Joseph, ont été promus par Mgr l'Evêque de Chartres à la dignité de chanoine honoraire :

M. l'abbé Fagnoue. — M. l'abbé Hazon, curé-doyen d'Anet.

— M. l'abbé Genet Alfred, curé d'Epernon.

M. l'abbé Brune, jeune prêtre ordonné en même temps que M. l'abbé Belaue, vicaire d'Illiers, il y a quelques semaines, est nommé vicaire d'Arrou.

Nogent-le-Phaye. — Le jeudi 17 mars, cette paroisse était en fête. L'un de ses enfants, M. l'abbé Amy, récemment ordonné, y venait célébrer sa première messe solennelle dans l'église témoin de son baptême et de sa première communion.

Aux premiers rangs d'une foule émue de parents et d'amis on distinguait les congréganistes de la sainte Vierge rangées sous leur bannière, et un cortège de douze prêtres venus de l'institution Notre-Dame, du petit séminaire saint Cheron et des paroisses voisines, apporter à leur jeune confrère le témoignage mérité de leur estime et de leur sympathie.

Dans une solide instruction, M. l'Abbé Aiglehoux, curé de Berchères-la-Maingot, lui-même originaire de Nogent-le-Phaye, a esquissé un tableau digne et suave du prêtre considéré dans sa vocation, dans son ordination et dans son ministère. On y remarquait avec plaisir les allusions délicates au jeune prêtre, aux maisons d'éducation qui l'ont formé ou qu'il sert aujourd'hui, à sa famille si honorable et si chrétienne, et au vénérable curé M. l'abbé Vangeon, qui savourait ce jour-là le fruit de ses efforts.

Unverre. — Dimanche dernier, 20 mars, a eu lieu, en l'église d'Unverre, la bénédiction solennelle d'une statue de saint Joseph. Le temps pour être de la fête, s'était, dès le matin, mis au beau. Les paroissiens virent là comme une invitation du ciel à assister à la cérémonie. Aussi vinrent-ils en grand nombre des hameaux les plus éloignés de la paroisse, aux offices du matin et du soir. — A 2 h. 1/2, bannière en tête, petits garçons, petites filles et enfants de Marie se trouvèrent rangés en deux longues files devant le presbytère. Quatre grands jeunes gens sortirent la statue sur leurs épaules. Elle apparut alors ravissante et belle dans sa simplicité. Saint Joseph presse l'enfant Jésus sur sa poitrine et tient un lis dans sa main droite, comme pour nous rappeler que N. S. est la récompense de la pureté. Tous les yeux se fixèrent sur elle avec une expression visible d'admiration et de joie.

Elle fut conduite processionnellement à l'Eglise au chant des cantiques et du : *Te, Joseph....*

Entre vêpres et salut, M. l'abbé Simon, professeur à l'Institution N. D., fit d'édifiantes considérations sur saint Joseph, patron de l'Église, des familles et de la bonne mort; triple patronage qui doit exciter dans le cœur des fidèles une confiance sans limite.

M. le Curé procéda ensuite à la bénédiction de la statue et fit

une consécration solennelle de sa paroisse a Saint-Joseph. Cette consécration coïncidait avec celle que Mgr Richard faisait à Notre-Dame du diocèse de Paris. N'est-ce pas une raison d'espérer en l'avenir? Plus saint Joseph verra son culte se propager chez nous, plus il nous montrera la puissance de sa protection.

FAITS DIVERS

Droit d'accroissement. — La conférence des avocats à la cour de cassation, corps de jurisconsultes estimé, a voté contre le droit d'accroissement et c'est, non pas à une voix, mais à cinq voix de majorité qu'ont été rendus les arrêts récents favorables aux Congrégations et contraires aux prétentions iniques de l'administration.

Belgique. — La chambre des représentants a voté un projet de loi en vertu duquel est passible de l'amende et de la prison: quiconque donne en spectacle au public une personne hypnotisée par lui ou par d'autres; quiconque n'étant pas docteur en médecine, hypnotise une personne qui n'est pas saine de raison ou qui n'a pas 21 ans accomplis; quiconque, avec une intention frauduleuse, fait écrire ou signer par une personne hypnotisée un acte énonçant une convention, une décharge, une déclaration, etc.

Deux lectures. — Dernièrement, la Cour d'assises de la province d'Anvers a déclaré une jeune fille, Marie Smolders, coupable de tentative de parricide et l'a condamnée à dix ans de travaux forcés. Le jury a admis comme circonstance atténuante le jeune âge de l'accusée. Mais il y a une autre circonstance dans cette triste affaire : c'est le fait monstrueux que Marie Smolders s'est perdue par la lecture de mauvais livres que son père lui-même lui procurait. Ce malheureux père voulait étouffer dans l'âme de sa fille une vocation religieuse qui s'était manifestée, et il lui mit entre les mains un livre où l'on raconte les choses les plus abominables sur la vie du couvent : « Lis ceci, disait cet égaré à sa fille, et tu ne voudras plus devenir religieuse. » Marie Smolders n'a pas pris le voile; mais son âme s'est souillée et pervertie par de mauvaises lectures, sa vue morale s'est obscurcie, et à seize ans elle s'est rendue coupable du plus odieux des crimes.

D'autre part, M. Proal, ancien avocat, raconte le fait suivant, qu'il tient, dit-il, d'un de ses collègues: Sa fille aînée, qu'il songeait à marier, lui exprima son intention de se faire religieuse pour soigner les malades, et lui demanda l'autorisation d'aller tous les matins à un hôpital voisin, où étaient soignées les maladies les plus répugnantes. Le père y consentit dans l'espoir que le spectacle qu'elle y trouverait viendrait refroidir l'ardeur d'une vocation qui

lui souriait peu. Vain espoir ! Après avoir passé sa matinée à l'hôpital, la jeune fille revenait toujours plus heureuse, plus décidée. De plus en plus étonné de sa persévérance, le conseiller demanda à sa fille où elle puisait cette soif de dévouement : « Dans l'*Imitation de Jésus-Christ* », répondit la jeune fille.

Conférences de Mgr d'Hulst. — « C'est un fait qui devient de plus en plus clair, le savant prélat apporte un genre nouveau dans la chaire de Notre-Dame : il y ouvre l'ère de la prédication *scientifique*; au développement oratoire il substitue l'argumentation serrée, à l'exposition la preuve. Or, c'est là une innovation dont on ne saurait assez vivement féliciter l'éminent conférencier. Disons-le d'abord, quel que soit l'auditoire auquel on s'adresse, l'idée a toujours une influence plus profonde et plus durable que l'émotion.....

« Mais ce qui nous frappe surtout, c'est qu'à notre époque d'incrédulité, l'idée seule peut avoir quelque action sur un public éclairé. Le développement des mathématiques, la méthode rigoureuse des sciences expérimentales, les règles de la critique appliquées à tous les ordres de nos connaissances, la diffusion des difficultés que soulève toute question sur l'au-delà ont rendu les esprits de plus en plus exigeants. Aujourd'hui, on veut serrer la vérité de plus près. A notre génération imbue d'esprit scientifique, il faut des preuves, et de la grande rigueur. C'est l'honneur de Mgr d'Hulst d'avoir compris ce besoin actuel. » *Le Monde.*

Angleterre. — Le Cardinal Manning, continue à donner après sa mort les plus admirables leçons. Son testament a été ouvert, et on a vu à quel degré ce grand homme, qui aurait pu, à l'exemple des dignitaires de l'Église anglicane, nager dans les richesses, pratiquait la pauvreté. Pour toute fortune, on a trouvé chez lui environ 2,500 francs en titres et une quarantaine de francs dans un porte-monnaie. Ce fait contribue beaucoup à accroître l'admiration dont le grand Cardinal jouissait parmi les protestants. On ne peut s'empêcher, en effet, d'établir des comparaisons entre les deux Églises, et c'est ainsi que la lumière se fait dans bien des âmes. L'action des saints n'est pas arrêtée par la mort.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 9 AVRIL 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT D'AVRIL)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — Cathédrale. — Le 10 avril, dimanche des Rameaux, à 8 heures, messe de paroisse; à 10 h., office du chapitre. Après tierce, Monseigneur bénira solennellement les Rameaux, les distribuera aux membres du chapitre et à tout le clergé et présidera la procession à l'intérieur de la Cathédrale. Chant du *Gloria Laus.* Après la procession, messe capitulaire pendant laquelle chant de la Passion. — A 3 h., vêpres. Entre vêpres et complies, sermon.

Retraite pour les Dames, prêchée à la chapelle de l'Evêché, par Monseigneur, le lundi saint, le mardi saint, le mercredi saint. Instruction à 2 h. 1/2. — Le jeudi saint, clôture de la retraite et messe de communion, à 7 h.

Retraite pour les Hommes. — Lundi, mardi, mercredi et jeudi, à 8 h. du soir, sermon par M. l'abbé Dumont, pour la retraite des hommes. — Communion générale des hommes, le jour de Pâques, dans le Grand Chœur.

Jeudi Saint. — A 7 h., messe basse pour la communion des fidèles, au Grand Chœur. — A 8 h. 1/2, office pontifical, précédé des Petites heures psalmodiées. Pendant la messe, Monseigneur l'Evêque fera la bénédiction des saintes huiles. Procession au reposoir. Vêpres et dépouillement des Autels. — A 3 h., dans le chœur de paroisse, cérémonie du Lavement des pieds, présidée par Monseigneur. — A 3 h. 1/2, chant des Ténèbres.

Dans l'après-midi les fidèles sont invités à faire de pieuses stations aux reposoirs dressés dans les églises paroissiales et les chapelles publiques. — A 8 h., sermon et bénédiction avec la vraie Croix.

Vendredi Saint. — A 9 h., office pontifical. Chant de la Passion, adoration de la croix et messe des Présanctifiés. — A 3 h. 1/2, chant des Ténèbres. — A 7 h. 1/2, sermon de la Passion, prêché par M. l'abbé Lemoine, suivi du chant du *Stabat* et de la bénédiction avec la vraie Croix.

La quête pour l'Asile des Petites-Sœurs des Pauvres se fait pendant cet office.

Samedi Saint. — A 8 h. 1/2, psalmodie des Petites heures; bénédiction du feu nouveau et du cierge pascal. Procession aux fonts baptismaux et bénédiction de l'eau. Messe suivie des vêpres. — A 3 h., complies. — A 6 h., matines solennelles de la fête de Pâques.

Paroisse Saint-Pierre. — Le 10 avril, dimanche des Rameaux, grand'messe, à 9 h. 1/2. — Catéchisme de Persévérance.

Mardi Saint. — Exercice, à 8 h. du soir. — *Jeudi Saint.* — Grand'messe, à 7 h.; exercice du soir, à 8 h.; sermon sur la Passion. — *Vendredi Saint.* — Chemin de la Croix, à 6 h.; office, à 9 h.; exercice du soir, à 8 h. — *Samedi Saint.* — Office, à 8 h. du matin.

Paroisse Saint-Aignan. — Le 10 avril, dimanche des Rameaux, l'office, à 9 h.; les vêpres, à 3 h. suivies du Catéchisme de Persévérance.

Lundi, mardi et mercredi soirs, à 8 h., instruction et salut.

Jeudi Saint. — Messe de communion générale, à 7 h.; grand'messe, à 9 h.; Ténèbres, à 3 h. 1/2. — A 8 h., sermon sur la Passion, par M. l'abbé Lemoine, chanoine honoraire, aumônier du Lycée et chant du Stabat.

Vendredi Saint. — Office, à 9 h.; Ténèbres, à 3 h. 1/2; chemin de la croix, à 8 h. du soir. — *Samedi Saint.* — Office, à 8 h. 1/2.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ : S. VINCENT FERRIER ; LES MISSIONS. — LA VISITATION DE CHARTRES. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : L'ADORATION A SAINT-AIGNAN ; UMPEAU, FÊTE DU 27 MARS ; NÉCROLOGIE : M. L'ABBÉ TESSIER ; UNE NOVICE DE L'INSTITUT DES SŒURS DE N. D. DE CHARTRES. — FAITS DIVERS. — BIBLIOGRAPHIE ; LES LOUANGES DE LA VIERGE MARIE, PAR S. BERNARD.

FLEURS DE SAINTETÉ

Saint Vincent Ferrier. — Les missions.

La fête de saint Vincent Ferrier, en ce temps de carême, est d'une opportunité providentielle. Du ciel, l'intrépide apôtre de l'Europe latine, au XIVe siècle, bénit et protège les zélés missionnaires qui, de nos jours, renouvellent ses efforts. Dans leur tentative pour ramener nos populations à la foi et aux pratiques chrétiennes, quelques-uns verront une sorte d'héroïsme insensé ; mais le péril social qui nous menace excuse, légitime et nécessite cette sainte folie. Si la réaction apostolique ne triomphe pas, tout est à craindre et l'ignorance religieuse, la civilisation effrénée, l'abrutissement scientifique, selon le rude mot de de Maistre — nous jetteront dans la plus épouvantable des barbaries. Ces vaillants missionnaires trouvent en saint Vincent Ferrier un parfait modèle et un patron puissant.

Dès son enfance il sembla destiné à la prédication. Longtemps ses contemporains racontèrent avec quelle verve le jeune Vincent répétait sur les places de Valence, sa ville natale, les sermons par lui entendus dans les églises. Son entrée dans l'ordre de saint Dominique, de solides études théologiques, un brillant professorat développèrent ces heureuses qualités et, à 28 ans, déjà plein de science et de vertu, Vincent commença — pour ne l'interrompre qu'à sa mort — son long et merveilleux apostolat (1).

Après l'Espagne, la Savoie et les villes occidentales de l'Italie, la France eut une large part dans les missions de notre saint. La Provence, le Dauphiné, l'Anjou et la Bretagne furent successivement le théâtre de ses travaux. Son action est incessante et ingénieuse. Par de solides instructions et

(1) Né en 1357 à Valence, en Espagne, Vincent Ferrier entra chez les Dominicains en 1374 et mourut à Vannes en Basse Bretagne le 5 avril 1419.

par des catéchismes populaires il remédie à l'ignorance et aux superstitions ; par des controverses indiscutables il éclaire ou confond l'hérésie, qu'il s'agisse des Juifs ou des Maures, des Vaudois ou des Albigeois ; par d'entraînantes prédications sur les grandes vérités : le jugement et l'enfer, les souffrances et l'amour de Jésus-Christ, il terrifie le vice, extermine les mauvaises mœurs et gagne au repentir les pécheurs les plus endurcis ; par de pieux entretiens sur la sainte Vierge, qu'il honora toujours d'un culte particulier, il restaure la piété ; par l'exemple des pénitents publics il rétablit l'esprit de mortification ; par d'humbles prières il multiplie les merveilles sous ses pas. Les biographes lui attribuent plus de huit cents miracles. Aussi les hommes ne résistent pas à ce zèle ; et au ciel, vingt mille Maures, trente mille hérétiques et plus de cent mille pécheurs conquis à la foi, à la vérité ou au repentir suivent le char de cet insatiable conquérant.

Rien d'édifiant comme l'organisation de ses missions.

Chaque matin, sur l'immense autel érigé en plein air, au milieu d'une foule extraordinaire, il chante une messe solennelle, soutenu par les puissants accords d'un orgue qui fait partie de son bagage apostolique. Passant de l'autel à la chaire, le saint, dans un langage pathétique, éclaire, enflamme et subjugue ses auditeurs : avec lui ils frissonnent devant les terribles peines du péché, ils pleurent et gémissent sur leurs iniquités ou ils applaudissent à l'infinie bonté de Dieu. Suivent les confessions dont Vincent partage la fatigue avec les nombreux prêtres dont il a su s'assurer le concours. La visite des malades, l'instruction des idiots et le catéchisme des enfants occupent le reste de sa journée. Enfin, le soir, a lieu une cérémonie étrange pour nous : la procession des pénitents. Des convertis parcourent en longues files les rues de la ville. Ils vont les pieds nus et les épaules découvertes, chantant les miséricordes divines, pleurant leurs péchés et se flagellant jusqu'au sang.

La vie intime de saint Vincent nous révèle le secret de sa vie apostolique : c'est le saint intérieur qui a donné l'apôtre ; son zèle débordant n'est que l'épanouissement de ses vertus et de ses mérites personnels. Que Dieu nous donne des saints comme lui et nous aurons des apôtres rivaux de son zèle et de ses succès.

D. G.

LA VISITATION DE CHARTRES

Les archives de notre bonne ville de Chartres abondent encore en anecdotes édifiantes. On y retrouve nombreuses ces pages délicates, qu'on relit avec tant de plaisir après bien des siècles.

Celles que nous publions aujourd'hui ont un charme tout particulier. Vous soulignerez parfois certaines réflexions, aiguisées de malice, souriantes de paisible gaîté, parfumées de franchise et de candeur, qualités privilégiées de l'âme chrétienne et française, que le voile et le cloître avivent encore, loin de les étouffer.

Il aurait fallu sans doute les offrir plus délicatement enchâssées. Qu'importe ! Pourvu qu'elles embaument votre cœur, et vous délectent à la fois et par le souvenir de nos bons aïeux et par la fraîcheur des sentiments.

Le monastère de la Visitation est toujours debout sur notre sol chartrain, plus prospère peut-être, après le grand orage qui faillit le renverser, toujours fertile en fleurs de sainteté et d'humilité. Il y aura, ce me semble, un nouvel intérêt à nous remémorer les origines de cette pieuse institution.

PROJET DE Mgr LÉONOR D'ESTAMPES DE VALENÇAY

Saint François de Sales fut le fondateur « des hermites de la visitation de la Sainte Vierge » ; il en dressa les constitutions, et leur imprima son esprit de grande foi et de profonde piété. Il fut admirablement secondé dans cette œuvre par « l'illustre Jeanne Françoise Frémiot, dame de Chantal », qui fit ses vœux après un an de noviciat, en 1611.

Les maisons de l'ordre se multiplièrent avec rapidité : Lyon, 1614 ; Moulins, 1617 ; Grenoble et Bourges, 1617 ; Paris, 1619.

Orléans et Blois suivirent bientôt. Ecoutons ici notre chroniqueur :

« Quelque belle et agréable que fût desjà la ville de Blois par sa scituation, la fertilité de ses campagnes, et par la bonté de l'air que l'on y respire ; quelque recommandable quelle fut encorre pour avoir été le séjour et la demeure de plusieurs de nos roys, et qui pendant bien du temps y ont fait nourrir et élever les enfants de France, les habitants de cette ville néanmoins ne crurent point son bonheur accompli, si elle n'était enrichie d'un monastère des filles de la Visitation. Ils y furent excitez et animez par l'exemple des bourgeois d'Orléans, à qui M. de Genève (Saint François de Sales) avait envoyé, si volontiers de la maison d'Annecy, un nombre suffisant de jeunes filles, pour faire cet établissement.

» Après la mort de ce grand évêque, ces habitants de Blois députèrent les plus notables d'entr'eux vers la digne mère de Chantal, pour en obtenir une pareille faveur.

» Cette vénérable supérieure.... leur envoya aussitôt le nombre de filles qu'ils luy avoient demandé, persuadée que Mgr Léonor d Estampes, pour lors évêque de Chartres, avoit toujours été étroitement uny de sentiments et d'amitié avec son déffunct père et seigneur, le grand évêque de Genève, et qu'il étoit très disposé de donner à tout le monde des preuves certaines de son tendre et respectueux souvenir de cet illustre fondateur, dans la personne de ses chères filles. Il voulut en effet aller luy même à Blois ... pour les y recevoir, et leur donner toutes les marques possibles de son estime et de sa considération, en les mettant en clôture avec toutes les cérémonies, le 4e jour de novembre 1625.

» Cet établissement sitôt et si heureusement fait, inspira à ce grand prélat un ardent désir d'en faire autant dans sa ville épiscopale. A la vérité il y avoit desjà quelques maisons religieuses, mais pour ne parler que de celles qui conservoient encore la première ferveur de leur institut, sans avoir rien diminué des maximes et des pratiques toutes saintes de leurs fondateurs, elles exigeoient de leurs postulantes tant de forces du corps, qu'il y en avoit beaucoup qui n'osaient s'y présenter, dans l'apréhension d'y épuiser leur santé, par la rigueur des jeûnes et des autres macérations ; et de se rendre par là incapables de tout dans la suite. D'ailleurs les infirmes de naissance ou d'habitude en estoient esclues par elles-mêmes.

» Tous ces inconvénients tourmentoient incessemment Mgr d'Etampes, qui connaissoit dans sa ville plusieurs filles qui soupiroient après une retraite sans la pouvoir trouver. Ce grand évêque qui, à l'exemple de son ancien amy, l'illustre François de Sales, s'était déclaré le partisan et le protecteur des filles infirmes, quand elles avoient d'ailleurs des mœurs irréprochables et de belles qualitez d'esprit, n'avoit point de maison où les rassembler. Les véritables Chartrains, qui aimoient leurs enfants dans l'ordre de Dieu, le conjuroient sans cesse de leur procurer un pareil établissement qu'aux habitants de Blois ; les filles bien nées, qui vouloient se consacrer à Dieu, pressoient leurs parents d'y contribuer de tout leur pouvoir. Les religieuses nouvellement établies à Blois brûloient d'impatience d'y être au plus tôt appellées. Elles scavoient par tradition que leur bienheureux fondateur, passant un jour par cette ville, logea dans une auberge qui avoit pour enseigne *La Levrette*, dit, comme par une inspiration de Dieu, que la maison qu'il habitoit alors, seroit très propre pour un monastère de ses filles. On croit même encore à présent, et avec assez de raison, que pour vérifier sa prédiction, Dieu a permis que la chapelle que l'on voit actuellement dans leur église, bâtie en l'honneur de ce saint évêque, étoit la chambre où il coucha pendant son séjour.

» Outre cela la digne mère de Chantal, pleine de dévotion et de respect pour les reliques des saints, et particulièrement pour tout ce qui avoit servi à Jésus-Christ ou à sa sainte mère, avoit une vénération singulière pour la sainte chemise de cette auguste mère de Dieu, qu'on y conserve si précieusement, dans le trésor de la Cathédrale, avoit très expressément recommandé à ses filles de n'y point négliger leur établissement. »

Sainte Chantal écrivait en effet, le 12 septembre 1625, à la mère Anne Catherine de Beaumont, supérieure de Paris : « Je serai fort aise que votre fondation de Chartres se fasse. » — Et ailleurs : « Quant à vous, ma très-chère fille, je ne crois pas que vous deviez remettre votre fondation de Chartres ; mais, s'il se peut, vous la devriez commencer avant le départ de Monseigneur dudit lieu. J'affectionne cette ville-là, à cause de la divine relique qu'elle possède, de la chemise de Notre-Dame et Maîtresse. »

OPPOSITION DES CHARTRAINS

Ces brillantes espérances furent longues à se réaliser.

Les religieuses d'Orléans tentèrent l'entreprise, mais échouèrent devant « l'opposition formelle qu'y apportèrent quelques chartrains brouillons et capricieux. » Elles avaient été plus heureuses en 1628 et avaient fondé un établissement à Rennes, et l'autre à Montargis.

Celles de Blois s'y employèrent à leur tour avec empressement, mais « leur zèle aussi pur que bien réglé » dut céder « aux mauvaises manières de plusieurs chartrains. »

D'autres interventions puissantes furent mises en œuvre sans plus de succès.

M. d'Autry, proche parent et vicaire général de Mgr d'Etampes, évêque de Chartres, y fit tous ses efforts. Il rendit visite aux opposants et n'obtint « que de frivoles raisons et d'injustes refus, et qui ne partoient que d'un fond d'irreligion, d'avarice et de grossièreté, en luy disant sans respect et sans pudeur, qu'ils ne souffriroient jamais cet établissement dans leur ville ; parce que non seulement elles y étoient inutiles, mais au contraire très préjudiciables, en y occupant les plus belles places et en y faisant augmenter le prix des vivres. »

» Ceux qui connaissent, ajoute le chroniqueur, les vrays chartrains anciens, originaires de la ville, auront peine à croire ce qu'on vient d'en dire, et ce qu'on en dira dans la suite, car ils ont toujours passé pour des personnes naturellement pieuses, de grandes âmes, des cœurs nobles et généreux, extrêmement polys entre eux, et à l'égard des étrangers ; mais aussi leur étonnement cessera quand

(1) *Lettres de Sainte Chantal*, t. II, p. 476, lettre 651. Paris, Plon ; 1877.

ils sauront, pour l'honneur de la Patrie, que de tous ces prétendus bourgeois il y en avait certainement plusieurs qui étaient nez dans des villages, avec des âmes basses et rustiques, sans éducation et sans honneur, et que la seule cupidité et l'ambition, et peut-être même quelque mauvaise affaire, avaient attiré dans cette ville, où la fortune et le hazard, plutôt que le mérite, les avoit élevez aux premières charges. Et après tout, ces paysans révoltez firent bientôt voir à M. d'Autry et à tout le public raisonnable, par le refus téméraire qu'ils firent de cette établissement, qui devoit être un jour une retraitte assurée pour leurs veuves, un azile bien agréable pour leurs filles, qu'ils étoient des ennemis déclarez de leur patrie, des perfides à l'égard de leurs épouses et des pères cruels pour leurs enfants. »

Le silence se fit de part et d'autre, pendant quelques années, et l'on put croire un instant le projet complètement abandonné, quand une autre influence vint s'interposer encore sans plus de bonheur.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Adoration mensuelle à l'Église Saint-Aignan, le 31 mars. — Nous n'avons pu que mentionner cette adoration dans notre dernier numéro alors sous presse. Voici quelques détails :

Le matin à 7 heures, messe de communion générale avec allocution, par M. le Curé de la paroisse. Dans tout le cours de la journée, les visites au Saint-Sacrement ont été fort nombreuses. — A 3 heures, M. le chanoine Bourdon, autrefois vicaire de la cathédrale et aumônier du lycée d'Evreux, maintenant curé de Pacy-sur-Eure, a pris une première fois la parole pour préparer les fidèles à l'amende honorable. Le soir, à 8 heures, l'éloquent chanoine prononçait un sermon solide et plein d'intérêt sur l'Eucharistie, considérée comme le chef-d'œuvre de la puissance, de la sagesse et de la bonté divines.

Sa Grandeur Mgr l'Évêque honorait la cérémonie du soir de sa présence. Elle ravivait ainsi de chers souvenirs. Il y a deux ans, presque au lendemain de son sacre, dans une pareille circonstance, Monseigneur paraissait pour la première fois dans l'église Saint-Aignan, prenait pour ainsi dire le premier contact avec son peuple et lui adressait ses premières paroles. Inoubliables prémices que la présence de Sa Grandeur au milieu de la même assistance faisait revivre de part et d'autre à deux ans de date.

Les chants du salut ont été exécutés par une maîtrise en formation, composée des enfants de l'école chrétienne de Saint-Ferdinand.

Ce début et le talent déjà éprouvé du jeune maître de chapelle, permettent de concevoir les meilleures espérances pour les offices de l'église Saint-Aignan.

UMPEAU. — Fête du 27 mars. — On nous écrit :

Spes contra spem. — Tel doit bien être le mot d'ordre des âmes sacerdotales et chrétiennes en nos jours attristés, et vraiment nous avons le droit de nous le répéter mutuellement avec une invincible confiance. Sans doute, nombreux et animés d'une sacrilège audace, sont à l'heure présente les ennemis de la Croix du Christ ; sans doute trop souvent hélas ! les anges (ceux du ciel comme ceux de la terre), les anges qui veillent à nos sanctuaires ont à verser des larmes amères sur les peuples infortunés dont la foi chrétienne a fait tristement naufrage ; cependant, même au plus sombre, au plus terrible de cette affreuse tempête, la nouvelle Jérusalem peut encore redire le triomphant *Lœtare* des anciens jours. C'est lorsqu'elle voit, formant couronne à ses ministres consolés, la grande famille de ses fidèles enfants, toute à l'allégresse de se retrouver entre les bras largement étendus de la *Croix* sainte, de s'incliner dans une même prière, dans un commun amour au pied des Images vénérées qui rappellent les *saints* modèles de leurs vertus, protecteurs de leurs vies.

Espérance, espérance, c'était aussi l'hymne ineffable, qui naguère montait du cœur aux lèvres des témoins émus d'une belle fête célébrée en un modeste village de notre pays chartrain.

En la terre de Beauce, nous disent les vieilles chroniques, la paroisse d'Umpeau eut au temps jadis d'étroites relations avec Notre-Dame, ses glorieux Evêques et son insigne Chapitre.

Une délicate et bienveillante attention de Mgr Lagrange, répondant à une heureuse inspiration du zélé pasteur, M. l'abbé Vaurabourg, a permis de renouer plus intimes ces liens déjà plus de quatre fois séculaires.

Grande fut donc la joie des habitants d'Umpeau en apprenant que le délégué de Sa Grandeur pour la bénédiction de trois nouvelles croix et d'autant de statues, était M. le Vicaire général Irénée Lagrange. A cette marque de haute et paternelle bienveillance, tous voulurent répondre par une belle manifestation de foi catholique.

Aussi, malgré l'éloignement des hameaux, en dépit de la pluie qui tombait abondante et glaciale, la vieille église se vit-elle presque totalement remplie le matin pour le Saint-Sacrifice. Le temple d'ailleurs avait revêtu sa parure de fêtes : le long des murs de pierre se développaient les guirlandes légères aux reflets de pourpre et d'or, et leurs gracieux festons présentaient un cadre

merveilleux à un splendide autel gothique de 13e siècle. Celui-ci se dressait svelte et majestueux tout ensemble au fond du sanctuaire, laissant rayonner à travers la dentelle de ses arçeaux l'éclat d'une magnifique verrière.

Mais voici dressé au centre du chœur, un trône entouré de fleurs et de lumières, et, dominant ce trône, une très belle statue de saint Joseph artistement décorée. Elle semble contempler avec délices deux autres images, celles de sainte Anne et de saint Louis de Gonzague qui reposent à ses pieds.

Cependant les prières de la liturgie sainte sont commencées, le divin sacrifice offert par M. le Vicaire général se poursuit, tandis que l'assistance recueillie prie dévotement, ou s'unit aux jeunes enfants qui redisent pieusement les hymnes sacrées ou le *Credo*.

Les mystères eucharistiques une fois de plus sont accomplis et pourtant la foule demeure toujours prosternée dans la prière. Elle attend que la bénédiction de l'Église donnée au nom du premier Pasteur du diocèse lui permette d'offrir plus fervents encore ses hommages religieux aux saints protecteurs dont les images nouvelles, dues à des offrandes généreuses et unanimes (1), serviront à ranimer sa filiale dévotion.

Cette dévotion, les habitants d'Umpeau l'exprimeront plus ardente et plus féconde que jamais, car ils en auront goûté tous les charmes, tous les bienfaits, à la voix éloquente de doctrine et d'onction sacerdotale de M. l'abbé Lagrange. Tout d'abord l'orateur pose la base du patronat des saints, la médiation de N.-S. lui-même. *Habemus advocatum in cœlis;* puis nous en bénissons l'admirable efflorescence dans la Reine du ciel, mère de miséricorde, dans les anges qui ont notre garde, dans nos frères du Paradis. Au premier rang de cette phalange de médiateurs, il faut *saluer* avec l'Eglise, comme ayant de droit et de fait non plus seulement un patronage individuel mais universel, saint Joseph, le père nourricier de Jésus, le chaste époux de Marie, le modèle de toutes les vertus ensemble : humilité, obéissance, patience, pureté, prière. Et ces privilèges et ces vertus du glorieux Patriarche, rappelleront aux chrétiens les trois grandes grâces qui en découlent : Haine du péché, amour de Dieu, bonne et sainte mort.

A son tour sainte Anne, mère de Marie, patronne de la catholique Bretagne, sera dans la paroisse, l'exemple et le recours des mères chrétiennes, en ce qui touche au bonheur terrestre, plus encore au salut éternel de leurs bien-aimées familles.

(1) Citons particulièrement l'offrande de Mme Barre ; c'est une bienfaitrice, non seulement de l'église, mais de la commune à qui elle a donné récemment un terrain pour cimetière.

Et les jeunes enfants marchant sur les traces de l'angélique Louis de Gonzague, aimeront à consoler leurs mères en restant comme lui, fidèles et purs.

Sous cette salutaire impression, chacun se retire appelant de ses vœux pour la solennité du soir, un ciel plus pur qui réponde mieux aux joies d'un aussi beau jour.

Bientôt la cloche a sonné de nouveau (car les heures passent vite dans la paix de Dieu) et tous, plus nombreux encore qu'au matin, ont pris place dans l'enceinte sacrée. Il n'est pas de famille qui n'ait parmi nous ses représentants. On voit là de vénérables vieillards, de jeunes hommes, des enfants, des mères de famille.

Dans un instant les uns et les autres, se pressant derrière les étendards de la croix, les bannières de Marie et des saints Patrons feront un splendide cortège au clergé des paroisses voisines, heureux lui aussi de s'associer à la joie de cette sainte journée, si juste récompense du dévouement de M. le Curé d'Umpeau.

Aux accents joyeux de la fanfare du patronage catholique d'Houville, sous la direction de M. Étienne Gau, une première procession s'organise du presbytère à l'église. Autour de M. le Vicaire général, se sont groupés MM. les Curés d'Houville, d'Yermenonville, d'Umpeau, M. l'abbé Métais, secrétaire de l'Evêché, M. l'abbé Lorin du séminaire Saint-Cheron.

Les chants des vêpres majestueux et suaves tout ensemble sont conduits par M. le Curé de Levainville dont la voix grave s'unit parfaitement aux sons harmonieux de l'orgue tenu par M. le Curé d'Yermenonville; le peuple tout entier répond en chœur aux solos. C'est vraiment beau... Mais où le spectacle est saisissant, c'est à cette heure solennelle où Notre-Seigneur, sorti de son tabernacle, vient bénir pasteurs et troupeaux inclinés devant son adorable majesté et sa miséricorde infinie.

Enfin nous voici à la troisième partie de la fête. Il va falloir procéder à la bénédiction des trois nouvelles croix. Deux sont placées aux diverses entrées du bourg; l'une d'elles a remplacé la vieille croix que dès 1597 les habitants d'Umpeau avaient élevée au lieu dit « du *Pierge* ou du *Péage* »; la troisième croix marquera du signe de la foi et protègera de son ombre tutélaire les terres du hameau de Brez, aux confins extrêmes de la paroisse.

Réunissant en un seul faisceau les allocutions qui devaient être adressées à chacune des stations, M. l'abbé Anatole Lorin développa le texte liturgique : *Ecce lignum crucis in quo salus mundi pependit.* « Il montra dans la Croix : *l'Ecole des mystères fondamentaux de la religion — le Code des vertus morales chrétiennes — l'Instrument des grâces divines sur le monde entier et sur chacune des âmes fidèles.*

Il fut écouté avec un religieux silence, preuve consolante que cette semence de la parole divine rencontrait devant elle une terre bien préparée et promettant pour un avenir prochain une abondante moisson de sainteté et de salut.

C'est avec cette espérance au cœur que M. l'abbé Vaurabourg peut diriger sous l'étendard du Roi des âmes « *Vexilla Regis prodeunt* » ces foules qui vont déposer un premier hommage solennel et public de leur filiale vénération aux pieds de ces croix, symboles de leur foi à jamais vivante et indestructible.

Aussi comme ils vibrent avec une réelle éloquence ces accents pacifiques et guerriers tout ensemble de la marche triomphale qu'une musique religieuse envoie aux échos du village ! Et quand succède la voix des enfants redisant avec l'ardeur de la jeunesse : Vive Jésus, vive sa croix ! — Je suis chrétien, voilà ma gloire. — Nous voulons Dieu. — l'enthousiasme saint envahit tous les cœurs, on se croit à un autre âge, aux héroïques croisades, on se prend à redire avec un mâle courage : « Dieu le veut, nous voulons Dieu. »

C'est au milieu de ces cantiques que, suivant les rites sacrés, les trois calvaires reçoivent avec les prières de l'Église l'encens et l'eau de bénédiction. Désormais, ô peuple, passant devant ce métal habilement travaillé, inclinant ton front sur cette pierre qui forme sa base, tu pourras demander à cette croix l'aide dans les durs travaux, la fécondité sur tes campagnes, la consolation dans tes épreuves, la joie à ton foyer pauvre ou riche, la grâce à ton âme, le ciel pour ton éternité.

Aussi maintenant nous pouvons rentrer au vieux temple, adresser au Seigneur un dernier merci, solliciter une dernière bénédiction. Cette bénédiction ne se fit pas longtemps attendre, elle vint avec une parole partie du cœur de M. l'abbé Lagrange.

Acte de reconnaissance délicatement exprimé à l'adresse de tous, cette parole rappela le pieux exemple donné par les jeunes gens du Patronage d'Houville qui avaient consacré les prémices de la journée par une fervente communion; cette parole fut pour tous, prêtres et fidèles, le touchant appel à une invincible et divine espérance : *Spes contra spem.*

X.

P. S. — M. le curé d'Umpeau demande à la *Voix* de Notre-Dame, de bien vouloir se faire solliciteuse auprès des âmes chrétiennes, pour lui permettre de continuer avec leur généreux concours la restauration de sa vieille église.

NÉCROLOGIE

L'abbé Tessier. — Les membres de l'Association sacerdotale pour les prêtres défunts ont reçu de l'Evêché la lettre suivante :

« J'ai la douleur de vous annoncer la perte que nous venons de faire en la personne de M. l'abbé Théonas-Wladimir Tessier, curé de Maisons, décédé le 3 avril 1892, dans sa 47e année. Vous voudrez bien dire une messe à son intention. »

M. l'abbé Tessier était né le 18 novembre 1845, à Blandainville. Ordonné prêtre le 19 octobre 1873, il fut aussitôt nommé vicaire de Saint-Jean-de-la-Chaîne, à Châteaudun. Le 1er juillet 1875, il devint curé de Maisons où il vient de succomber à une fluxion de poitrine. Dans ses habitudes de vie très solitaire, il avait toujours su ne point s'attacher à ce qui passe pour mieux songer à l'éternel avenir. Il a accueilli la mort comme l'entrée dans la joie du Seigneur.

Une Religieuse de N.-D. de Chartres. — Dernièrement une novice de l'Institut des Sœurs de Notre-Dame de Chartres rendait à Dieu sa belle âme. C'est aux Etilleux, sa paroisse natale, qu'elle est décédée. Ses supérieurs l'y avaient envoyée dans l'espoir qu'une amélioration de santé lui viendrait de l'air du pays. Recueillie et affectueusement soignée par les Sœurs de Notre-Dame, institutrices aux Etilleux, elle s'est éteinte entre leurs mains, avec la consolation de finir ses jours dans un établissement de la Congrégation à laquelle elle avait désiré vouer sa vie. Ses funérailles ont attiré une nombreuse assistance ; M. le curé savait être l'interprète de tous, en prononçant l'éloge de la défunte,

Il a dit les vertus de cette jeune paroissienne, sa fidélité dès l'enfance aux grâces qui avaient préparé en elle la religieuse. De bonne heure, elle comprit le sacrifice, et répondant à la voix de Dieu, elle demanda et obtint avec la plus grande joie de se consacrer à lui. Combien elle fut heureuse d'aller chercher la protection maternelle de la Très Sainte-Vierge Notre-Dame de Chartres, dans la pieuse communauté qui vit sous son vocable et son spécial patronage !

Sœur Adelphine (ce fut là son nom), ne devait pas y faire un long séjour. Le mal implacable dont la généreuse novice ressentait déjà les premières atteintes avant de quitter sa famille, avait miné sourdement sa constitution, robuste seulement en apparence ; il se montra bientôt violent. On avait espéré, comme nous l'avons dit, alléger cette situation pénible par le changement d'atmosphère, et c'est près du lieu de son berceau qu'elle alla continuer sa vie de religieuse, mais aussi, hélas ! les souffrances qui devaient la conduire au tombeau.

Du moins elle garda la paix et la joie du cœur dans la soumission parfaite aux desseins du Très-Haut ; elle édifia jusqu'à la fin par son courage et sa douceur ses parents et ses compagnes ; et son zélé pasteur, les supérieurs de Chartres avec qui elle restait unie par les correspondances comme par le sentiment filial, l'ont vue quitter ce monde pour le paradis, consolés par la persuasion que leur Institut a trouvé en elle une protectrice de plus.

FAITS DIVERS

Nominations aux sièges épiscopaux. — Par décret, paru le 4 avril au *Journal officiel*, Mgr Ardin, évêque de la Rochelle, est promu à l'archevêché de Sens ; M. l'abbé Villez, vicaire général du diocèse de Tours, est nommé à l'évêché d'Arras ; M. l'abbé Frérot, vicaire général du diocèse de Dijon, est nommé à l'évêché d'Angoulême ; M. l'abbé Lamouroux, vicaire capitulaire du diocèse de Saint-Flour, est nommé à l'évêché de Saint-Flour.

En Angleterre. — Le successeur du Cardinal Manning à l'archevêché de Westminster est nommé. Ce sera Mgr Herbert Vaughan, évêque de Salford (Manchester). L'évêque Vaughan appartient à une vieille famille catholique anglaise qui a donné à l'Eglise plusieurs évêques et de nombreux prêtres, religieux et religieuses. C'est un homme trés remarquable comme savant, écrivain, orateur et administrateur.

Le droit d'accroissement. — La Cour de cassation a rendu, dans l'affaire des Congrégations religieuses, un nouvel arrêt, conforme, cette fois, aux intentions du nouveau ministre de la justice.

Cette Chambre avait rendu dernièrement l'arrêt vraiment juridique, à l'occasion duquel M. Mazeau aurait été gourmandé par son supérieur hiérarchique. Cet arrêt subsiste nécessairement quant à son objet, c'est-à-dire qu'il reste acquis que les congrégations religieuses ne sont tenues, au décès de chacun de leurs membres, qu'à une seule déclaration au siège de la maison-mère ; mais, quant à la question du principe même du droit d'accroissement, que cet arrêt préjugeait en faveur de congrégations, elle est tranchée aujourd'hui en sens contraire par la même Chambre des requêtes. Le ministre de la justice, pour obtenir cet arrêt défavorable, n'a eu qu'à remplacer à la Chambre M. Mazeau par M. Manau.

Léon XIII et l'ordre de Saint-François. — Notre Saint-Père le Pape vient d'accorder à l'ordre de saint François une faveur des plus insignes. Après la mort du regretté cardinal Siméoni, qui était son protecteur, les franciscains furent invités par le Pape, à

se choisir un nouveau cardinal protecteur. Mais le P. Louis de Parme, général de l'ordre, qui connaissait l'admiration profonde de l'ancien archevêque de Pérouse pour le grand saint d'Assise, et sa sympathie spéciale pour ses frères, a demandé au Saint-Père de vouloir bien être lui-même le protecteur des franciscains, et Sa Sainteté a daigné accepter; ce qui a comblé de joie et de gratitude les vingt mille membres que l'ordre de saint François compte dans le monde.

La question scolaire en Autriche. — A la dernière réunion de l'archiconfrérie de Saint Michel, le Prince archevêque de Vienne, S. Em. le cardinal Gruscha, a pris la parole et réclamé énergiquement pour les catholiques le droit de n'envoyer leurs enfants que dans des écoles catholiques et où l'on enseigne la religion catholique. Pour ce bien le plus cher de tous, a-t-il dit, pour l'école, nous ne nous lasserons jamais de lutter. Ce discours a produit une profonde impression, et soulève toutes les colères de la presse juive, qui possède presque tous les journaux de la catholique Autriche.

Les anarchistes dans les églises. — Des troubles graves ont eu lieu le 4 avril au soir à la cathédrale de Nancy, pendant le sermon de l'évêque sur l'Encyclique. Il y a eu de nombreux blessés. — Des troubles analogues ont eu lieu à la même heure en province, dans plusieurs églises, où l'on expliquait aussi l'Encyclique en faveur des ouvriers. Partout la police a laissé faire. — C'est en vain que l'avocat du Père Barbe, Mariste, victime d'une bagarre anarchiste à son sermon, a montré aux juges que le danger ne venait pas du clergé mais des anarchistes ; le Père a été condamné à 2000 francs d'amende et aux dépens, pour avoir attaqué la franc-maçonnerie et les francs-maçons. (*La Croix*)

Missions étrangères. Chine. — M. Favier, lazariste, vicaire-général de Pékin, annonce que l'insurrection qui a fait tant de mal à plusieurs chrétientés de la Chine, est définitivement vaincue. Il reproduit le texte de trois décrets impériaux proclamant ce résultat et décernant des récompenses aux chefs des troupes victorieuse.

Contre les pauvres. — Le tribunal civil du Mans a déclaré valable la saisie, faite au nom de l'administration des finances, pour non-paiement d'impôts, des lits de 200 jeunes filles recueillies par l'établissement du Bon-Pasteur, dans le but de les ramener au bien. Les sœurs du Bon-Pasteur, dans l'impossibilité absolue de payer les impôts et ayant déjà fait l'abandon, pour ce paiement, des 1500 francs de subvention que leur accorde le Conseil général, avaient fait opposition à cette odieuse saisie.

Au cours de son réquisitoire, M. Nicod, qui remplissait le rôle de ministère public, a prononcé cette phrase typique :

« Les questions d'humanité et de charité ne sont pas de notre ressort. »

BIBLIOGRAPHIE

Les Louanges de la Vierge Marie, *par* SAINT BERNARD, *recueillies et traduites par l'abbé Schwendinger.*

Dans des lettres élogieuses, ce livre, dont Mgr Perraud loue le mérite littéraire, est appelé par Mgr Oury « Le plus beau mois de Marie qui ait jamais paru » ; par Mgr Gonindard « Une théologie de la Sainte Vierge » ; par Mgr Turinaz « Un monument élevé à la gloire de la Mère de Dieu » ; par *Mgr Lagrange* « Le chef-d'œuvre de saint Bernard. »

« Si l'abbé de Clairvaux était un grand saint, ajoute Mgr l'Evêque de Chartres, il était aussi un grand écrivain. Quelle suavité et à la fois quelle énergie dans son style ! De telle sorte que Mgr Gonindard et le P. Didon avaient raison tous deux, l'un en célébrant cette langue *melliflue*, l'autre en mettant principalement en relief la vigueur de cette éloquence. Et quel merveilleux emploi il fait de la Sainte Ecriture ! Comme elle découle d'elle-même pour ainsi dire de sa plume, avec un charme incomparable !

Combien donc je vous remercie, Monsieur l'abbé, d'avoir cherché à populariser ces splendides discours sur la Sainte Vierge. Vous avez répondu là à un désir que j'ai manifesté bien souvent. Je ne sache rien de plus propre à faire connaître et aimer la Mère de Dieu Rédempteur et la Nôtre. »

Imprimé sur papier de Hollande avec vignettes, encadrement et lettres ornées, ce volume se vend 2 fr. au profit de la restauration de la chambre natale de saint Bernard. On le trouve à Dijon : chez l'abbé Schwendinger ; aux librairies Ratel, Chevallier, Venot, — et à Paris, à la librairie Berche et Tralin.

Le plus beau de tous les livres ou le Crucifix (2e édition, [Marseille, librairie de l'Oratoire de Saint-Léon, rue des Romains, 9. — Prix : 30 centimes ; franco, 40 centimes.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 16 AVRIL 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT D'AVRIL)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 17 avril, solennité de *Pâques*, à 7 h., au Grand-Chœur, messe de communion pascale pour les hommes et clôture de la retraite. — A 9 h., messe de paroisse.

A 10 h. 1/2, messe pontificale précédée de Tierce et de la procession. (Le chœur de chant exécutera une messe de Gounod.) Immédiatement après la messe, Monseigneur donnera la bénédiction papale, à la réception de laquelle est attachée une indulgence plénière pour tous les fidèles ayant reçu les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. — A 3 h., suivant une antique tradition de l'église de Chartres, Monseigneur se rendra processionnellement à la Cathédrale par l'extérieur, cloître de Notre-Dame et portail royal, présidera les vêpres et la procession aux Fonts. Sermon par M. l'abbé Lemoine, suivi des complies, de la procession de la Sainte Vierge et du salut solennel.

Le lundi de Pâques, une seule grand'messe, à 10 h. et vêpres, à 3 h.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 17 avril, *solennité de Pâques*, les offices aux heures ordinaires.

Lundi, grand'messe à 10 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 17 avril, fête de Pâques. A la grand'messe, sermon par M. l'abbé Délepine, professeur au Petit-Séminaire Saint-Cheron. — A 3 h., vêpres, suivies des complies et du salut.

Lundi, grand'messe à 10 h. et vêpres à 3 h.

BIBLIOGRAPHIE

L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE, revue pédagogique hebdomadaire, publiée sous les auspices de la *Société générale d'Education et d'enseignement*. Rédaction et administration, 35, rue de Grenelle, Paris. Prix pour la France : journal hebdomadaire, 6 fr. ; avec le supplément bimensuel, 10 fr. Chaque numéro de l'*Education chrétienne* contient, outre les renseignements officiels, des réponses aux questions posées par les abonnés, une chronique de la semaine, des sujets de pédagogie et d'éducation, une revue des journaux pédagogiques, des questions d'enseignement, des exercices scolaires des devoirs corrigés, etc.

N° 13. 16 Avril 1892.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ : S. BENOIT-JOSEPH LABRE. — MENDIANT ET PÈLERIN. — UNE TRADUCTION EN VERS DE *l'O filii*. — LETTRE DE Msr LAGRANGE A Mme LA C. DE FLAVIGNY A PROPOS DE SA RÉCENTE VIE DE SAINTE BRIGITTE. — LA VISITATION DE CHARTRES (*Suite*). — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : QUÊTE DE PAQUES ; RETRAITE DES DAMES ; LA COMMUNION GÉNÉRALE DES HOMMES ; UNE NOMINATION DE CHANOINE. — NÉCROLOGIE : M. L'ABBÉ PETIT ; FÊTE DE LA COMPASSION A CHARBONNIÈRES ; MISSION DE DANCY. — FAITS DIVERS.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 16 avril. — Saint Benoit-Joseph Labre, Mendiant et Pèlerin.

Un jour Benoit-Joseph Labre traversait une place de Rome, de mauvais sujets l'aperçoivent et font cercle autour de lui : on le raille, on singe sa pieuse contenance, on le tire par la barbe et par les cheveux, on ne lui épargne ni les soufflets ni les crachats. Semblable à l'Agneau divin, le bienheureux se laisse faire ; il reste les bras croisés sur la poitrine, les yeux modestement baissés, il continue sa perpétuelle prière. Ainsi ballotté de l'un à l'autre il vient à tomber. Alors ses persécuteurs se ruent sur lui, le foulent aux pieds et lui crachent sur les yeux et dans la bouche sans que le patient jette une plainte ou cherche à se délivrer. Passe une mendiante ; c'était une noble vénitienne qui, par piété, s'adonnait elle aussi à la même vie de pénitence, de pèlerinage et de pauvreté. Elle connaissait Benoit pour l'avoir rencontré dans les églises, pour avoir remarqué sa *face de Paradis* et pour avoir reçu de ce généreux pauvre quelques aumônes. La vue du saint devenu le jouet de ces terribles enfants lui rappelle Jésus-Christ en proie à ses bourreaux. « Féroces, leur crie-t-elle, voulez-vous donc le » tuer comme les Juifs ont fait à Notre-Seigneur ? » — Et, pour s'excuser, la troupe répond : « C'est un fou, ne peut-on s'en amuser ? »

L'histoire de saint Benoit Labre provoque toujours la même appréciation contradictoire. — C'est un fou, dit encore le monde qui reste inintelligent en face de la sainteté et de la pénitence volontaire. Qu'on lui présente un Diogène, la gloire sinon l'horreur de l'antiquité païenne, un monstre d'orgueil, de bouffonnerie et de cynisme et le monde comprend, il admire, il a rencontré un héros qui reste à son niveau moral.

— C'est un saint, dit l'Eglise qui, comme la vénitienne, connaît et comprend Benoit-Joseph. Il se croyait appelé à la vie monastique et l'on sait les diverses tentatives, toutes infructueuses, qu'il fit pour entrer chez les Chartreux et chez les Trappistes. Errant dans le monde, il saura merveilleusement réaliser les conseils évangéliques, pratiquer les obligations du parfait religieux et acquérir les vertus de l'homme intérieur.

L'obéissance fut la première vertu de cet admirable vagabond. Tout le monde lui commande : les supérieurs de couvents qui le reçoivent et le renvoient ; ses confesseurs qui, choqués d'abord de son genre de vie, l'interrogent, le contrarient, et reconnaissent sa vocation ; tout prêtre qui lui parle, le prêtre étant pour lui la personnification du Christ ; toute âme charitable qui, pour Dieu, lui fait accepter les aumônes qu'il juge superflues. — Sa pauvreté fut absolue ; à part ses haillons, son bréviaire et son crucifix, il ne possède rien, il n'a pas une pierre pour déposer sa tête ; il n'a aucun domicile fixe, aucunes relations durables avec les hommes ; mendiant, il ne provoque pas, mais attend les charités; ce qu'on lui donne, il le passe aux autres pauvres, se contentant des croûtes et des épluchures qu'il ramasse dans la rue. — De l'aveu de tous ceux qui ont sondé sa conscience, sa pureté fut immaculée ; pour la conserver il lutte longtemps contre les tentations, il fatigue son corps qu'il condamne au silence, au froid et à la faim, qu'il charge de pesants fardeaux, qu'il flagelle cruellement, qu'il prive de sommeil ou qu'il ne laisse reposer que sur la terre nue, sur les marches des temples, sur la paille des étables ou dans quelque recoin du Colysée.

Notre saint disait que nous devons avoir pour Dieu un cœur de feu, pour le prochain un cœur de chair et pour nous-mêmes un cœur de bronze. Ces paroles traduisent ses propres dispositions. Rien de sincère comme son humilité; rien d'effrayant comme sa dureté pour lui-même. Rien aussi de généreux comme sa bienfaisance pour les autres, de profond comme sa reconnaissance envers ses bienfaiteurs, d'aimable comme le gracieux sourire par lequel il répondait aux aumônes et aux bonnes paroles.

Je renonce à dire son amour de Dieu. Qu'on relise sa vie ; qu'on suive ce bienheureux, passant ses longues journées dans

les églises, écoutant les messes qui se succèdent chaque matinée, récitant le bréviaire ou contemplant d'un regard fixe l'Hostie exposée à ses adorations. Qu'on le suive à toutes les stations et à tous les sanctuaires de Rome, aux quarante heures, au chemin de croix du Colysée, aux missions des paroisses ; qu'on le voie dans les rues, marchant avec réserve et modestie, continuant sa prière ou saluant au passage les madones qui décorent les murailles..., on comprendra que Dieu, Dieu seul occupe sa pensée et concentre toutes ses affections.

Dieu a glorifié ce pauvre, leçon vivante de la pénitence chrétienne dans un siècle de sensualisme. Ses funérailles eurent les allures d'un triomphe et d'une apothéose ; et Rome entière, qui apprenait enfin le nom du saint mendiant français, vint visiter sa couche funèbre, saluer son cadavre et publier son éminente sainteté. L'Eglise, inscrivant son nom au martyrologe, lui a dressé des autels. Que cet illustre mendiant et pèlerin, gloire de notre France, nous obtienne l'esprit de pénitence, l'amour des pauvres et développe la sainte pratique des pèlerinages !

D. G.

LETTRE

DE S. G. Mgr LAGRANGE, ÉVÊQUE DE CHARTRES

A Mme la comtesse de Flavigny

A propos de sa récente Vie de sainte Brigitte.

Madame,

Vous n'en êtes pas à votre premier essai, et il y a longtemps que j'ai vu ce grand excitateur, ce grand éveilleur d'âmes, Mgr Dupanloup, vous exhorter, vous, dame du monde, à prendre courageusement la plume et à écrire des *vies* de saints et de saintes ; et avec une docilité admirable vous avez obéi, suivant d'ailleurs d'illustres exemples placés bien près de vous ; et vous n'avez point eu à vous en repentir. Votre vie du *Bienheureux Pierre Fourier* et celle de *Sainte Catherine de Sienne* ont déjà édifié, élevé et fortifié bien des âmes. C'est un apostolat aussi cela, et en ce temps ne faut-il pas que tous soient apôtres ? Prévoyant que les fatigues de la prédication et du saint ministère ne lui seraient peut-être pas toujours possibles, saint François de Sales avait choisi pour lieu de sa future retraite ce délicieux petit coin de Savoie, Talloires, « où nous pourrons encore, — disait l'aimable

saint, je cite de mémoire, — servir Dieu avec notre plume, et là les bonnes pensées nous tomberont drues et menues comme la neige de ces montagnes. » Bien qu'en plein Paris, les bonnes pensées vous sont tombées aussi drues et menues pour cette *Vie de sainte Brigitte*; difficile à écrire assurément, mais que vous avez pu achever, avec une érudition, pardonnez-moi de le dire, Madame, vraiment étonnante; votre étude sérieuse des sources, vos citations suédoises, latines, grecques et même hébraïques me permettent de parler ainsi; et avec une maturité, une fermeté, une expérience des choses de l'âme et de la vie, enfin une perfection de style qui, à mon humble avis, mettent ce dernier ouvrage au-dessus peut-être encore des précédents.

Le sujet eût pu effrayer les plus courageuses; dans la vie de cette très grande dame, princesse, grande maîtresse du palais des rois suédois, vivant toujours à la cour, ou au milieu du plus grand monde, épouse et mère tour à tour heureuse et éprouvée, non pas seulement la piété, la haute piété, mais le surnaturel le plus extraordinaire, l'extase, les visions, les révélations, sont à l'état continu et se mêlent à la vie publique la plus active, aux préoccupations relatives aux événements religieux et politiques les plus considérables de son temps.

A un point de vue, c'était là le grand intérêt de l'ouvrage; à un autre point de vue, c'en était peut-être l'écueil, surtout quand il s'agissait d'un livre destiné à trouver beaucoup de lecteurs parmi nos frères séparés, que votre but évident est d'attirer et non pas de repousser.

En fait de surnaturel, il y a, de nos jours surtout, deux écueils à craindre: tout admettre, tout rejeter. J'accorde bien qu'il ne faut pas heurter de front et comme à plaisir un siècle incrédule, en lui jetant à la face des miracles non constatés, et qu'il serait téméraire, je dirais même impie, de refouler dans l'incrédulité des âmes malades, par un zèle qui n'est ni selon la science ni selon la charité. Mais, en principe, je crois non seulement à la possibilité, mais à la fréquence de ces choses surnaturelles, et en fait je suis bien plutôt disposé à m'édifier et à accepter qu'à disputer; et j'ai toujours été touché de ces paroles d'un auteur spirituel moderne, le P. Saint-Jure: « Il ne faut pas mesurer la bonté de Dieu à notre petite raison et à notre cœur étroit et rétréci; les pères, quoique sérieux, jouent quelquefois et bégaient avec leurs enfants. On ne doit donc pas trouver étrange si Dieu, le vrai père des hommes, a des bontés si aimables et des douceurs si charmantes pour les saints qui sont ses plus chers enfants, et pour juger de la sûreté des témoignages qu'il leur en donne, il faudrait avoir l'amour qu'il a pour eux et qu'ils lui rendent. »

Mais les mystiques rapports des âmes avec Dieu et de Dieu avec les âmes, est-il possible de les saisir? N'échappent-ils pas, par leur délicatesse et leur sublimité même, à l'observation, à l'analyse, aux règles, aux procédés scientifiques? Il n'en est rien, et de ces choses-là aussi il y a une science, une vraie science, ayant son objet propre, déterminé, ses principes posés par la sainte Ecriture, sa partie expérimentale donnée par la vie des saints et la vie quotidienne des chrétiens; sa méthode, par conséquent, et ses maîtres, cette grande école de théologie mystique qui a traversé les siècles (1).

Mais vous n'aviez pas, Madame, à revenir sur les constatations authentiques qui ont été faites et sur les débats qui ont eu lieu au sujet du surnaturel dont est remplie la vie de votre sainte. Le procès de canonisation, ses écrits qui ont tant occupé les théologiens, sont là; tout simplement vous aviez à les mettre en œuvre, et vous avez pu les fondre dans vos récits avec un art que je ne puis ne pas louer, une mesure que les lecteurs compétents apprécieront, et une piété dont ne pourront manquer d'être édifiés ceux de vos lecteurs qui ne seront pas complètement étrangers aux choses chrétiennes. De ces derniers, en trouverez-vous? Les autres ne seront peut-être pas sans éprouver certain étonnement; mais peu à peu le sens mystique en eux s'éveillant, le charme des choses divines les pénétrera; transportés tout à coup et sans effort sur ces hauteurs sublimes, ils y respireront un air si différent de celui qui s'appesantit dans nos bas-fonds, que volontiers ils répèteront le mot de l'apôtre devant le Christ transfiguré sur le Thabor: « Il est bon d'être ici, dressons-y notre tente. » « Je me nourris, disait l'ange de Tobie, d'une nourriture que vous, mortels, vous ne connaissez pas. » C'est un peu cette nourriture céleste que vous offrez, Madame, à vos lecteurs, et si je ne craignais de mêler le profane au sacré, je la comparerais volontiers à cette divine ambroisie dont parlait Platon et qui faisait pousser les ailes de l'âme. Ce sera moins le lait des enfants que le pain des forts. En tous cas : Otez, serais-je tenté de dire à vos lecteurs, les sandales de vos pieds, la terre que vous foulez est sainte. Et ceux qui, après avoir purifié leurs esprits et leurs cœurs, ne craindront pas de se laisser emporter par vous dans votre vol, je puis leur promettre de vraies et de pures délices, et, avec le dégoût des vulgarités terrestres, l'attrait des choses saintes, des aspirations

(1) Un docte ecclésiastique de notre temps, M. l'abbé Ribet, ancien professeur de théologie, a publié il y a quelques années, sur ces matières élevées, un ouvrage très remarquable, intitulé : *La Mystique divine.*

inconnues vers les hauteurs; grand secours assurément pour leur progrès dans la vie chrétienne.

Veuillez agréer, Madame, l'hommage de mon profond et dévoué respect en Notre-Seigneur et en nos communs souvenirs.

† FRANÇOIS, *évêque de Chartres.*

Chartres, le 19 mars 1892, fête de saint Joseph et deuxième anniversaire de notre sacre.

LA VISITATION DE CHARTRES

(*Suite*)

INTERVENTIONS PUISSANTES FRUSTRÉES

Françoise d'O, fille de Messire Jean d'O, seigneur de Maillebois, de Fresnes et autres lieux, capitaine de la garde écossaise du roi, et de dame Hélène d'Illiers, épouse de Messire Louis d'Angennes, baron de Meslay, seigneur de Maintenon, grand maréchal des logis de la maison du roi, chevalier des ordres de sa majesté et ambassadeur extraordinaire en Espagne, et par ce fait nièce de Mgr Charles d'Angennes, évêque du Mans, connu sous le nom du cardinal de Rambouillet, et de Mgr Claude d'Angennes, évêque de Noyon et plus tard du Mans ; mère de Jacques d'Angennes, évêque de Bayeux, était ouvertement la protectrice de la Visitation. Une de ses filles avait fait profession dans le monastère de Metz. Mme de Chantal, connaissant son âme « vrayement noble et chrétienne », résolut d'employer son crédit pour « solliciter vivement MM. les chartrains de souffrir cet établissement. »

Mme de Chantal avait même le projet de transférer à Chartres le monastère de Metz, qui avait nécessairement à souffrir des « étranges ravages que la guerre causoit dans toute la Lorraine. » Mme de Maintenon (ne pas confondre avec la célèbre d'Aubigné, si connue sous le nom de Mme de Maintenon), s'empressa de favoriser ce dessein. Elle vint à Chartres présenter à MM. les maire et échevins « sa demande avec toute la douceur et la politesse possibles ; leur exposant les motifs qui l'y engageoient, surtout sa douleur de voir sa fille religieuse à Metz, accablée comme un grand nombre d'autres d'une infinité de misères. » Elle s'engageait d'ailleurs à fournir avec abondance tout ce qui serait nécessaire à cette translation.

Nos magistrats ne se laissèrent pas séduire, et « sans avoir égard aux belles manières, ny à l'honneur qu'elle leur faisoit, ils luy dirent sans aucun ménagement ny respect qu'ils ne le souffriroient jamais. Ils firent venir le notaire et passèrent un acte entre eux,

par lequel ils s'engagèrent tous de ne jamais recevoir dans leur ville les religieuses de la Visitation. »

Les obstacles semblaient devenir insurmontables, la division s'accentuait dans la ville, les esprits s'échauffaient, l'Evêque « comme un ange de paix ? se fit un devoir d'intervenir. Il proposa de mettre les Visitandines dans le monastère des Filles-Dieu qui n'avait plus qu'un très petit nombre de religieuses et languissait dans le relâchement. L'accord était fait sur ce point ; le prélat fit la proposition au couvent d'Orléans, mais les religieuses ne purent se résoudre à cohabiter, de longues années encore, avec les titulaires actuelles de ce couvent. Le prélat leur répondit avec une certaine amertume « qu'elles ne seroient pas propres à porter la foi dans le Canada, puisqu'elles avoient tant peur de la main et de la vivacité d'une religieuse. »

Désormais les projets se succèdent et s'évanouissent avec une égale rapidité.

Une dame Morin offrit sa terre de Vaujoly, située à l'extrémité d'un des faubourgs de Chartres, au delà de la porte Drouaise, les bourgeois, les religieuses d'Orléans même avaient consenti ; celles-ci déjà se préparaient à venir, quand Mgr de Rébec, évêque d'Orléans, leur supérieur, déclara « qu'il ne souffriroit jamais que ses filles fussent établies si loin des villes. »

Sur ces entrefaites, Mgr d'Etampes fut promu à l'archevêché de Reims. Pendant la vacance, MM. du Chapitre prirent l'affaire en mains, ils firent si bien auprès de leurs parents et de leurs amis, qu'ils gagnèrent la plus saine partie des magistrats et des bourgeois. « Ils se réjouissaient à la pensée que la ville leur devrait une si précieuse institution, quand Mgr Lescot fut promu au siège de Chartres. Le nouveau prélat « étoit un des plus fermes appuys de la Sorbonne par son émminente piété et sa profonde érudition, qui le faisoient admirer par avance comme une des plus brillantes lumières de l'église gallicane. »

On ne pouvait aller plus loin sans manquer aux convenances. Il fallait attendre son installation et obtenir son consentement.

Mgr LESCOT ET Mlle DU FRÊNE.

Une demoyselle Dorinière, fille de feu Guillaume Dorinière, enquesteur au bailliage de Chartres, « femme d'un grand esprit et d'une piété solide, ennemye des embarras et des amusements du siècle » avait une estime particulière pour la Visitation. Elle fit la connaissance de demoiselle Marie Baron du Fresne, personne de haute piété et très riche. Averti par elle, messire Marin Lemaire, docteur en Sorbonne, chanoine chancelier de l'église cathédrale,

grand pénitencier, vicaire général de Mgr Lescot, vient solliciter la charité de Mlle du Fresne, qui était alors en compagnie de Mme de Louville, sa sœur.

Cette démarche fut couronnée de succès. Mlle du Fresne, qui aimait la vie religieuse et avait fait vœu de chasteté, se laissa facilement convaincre, et conçut un vif désir de voir cet établissement. Elle offrit une rente de 500 fr. à condition qu'on lui donnerait le titre de fondatrice. L'acte fut passé le 2 août 1644, par devant Edouard des Meules, notaire à Orléans, et signé par l'evêque d'Orléans, la sœur Claude-Espérance Jousse, supérieure, et autres personnes de considération. Les religieuses d'Orléans devaient apporter en outre 12,000 fr., et en recevoir 6,000 d'une postulante.

Restait à choisir l'emplacement du nouveau monastère, à connaître les dispositions actuelles des magistrats de la cité.

L'évêque d'Orléans envoya M. de Belébat, « homme d'un rang distingué. » Il lui fut facile de démontrer qu'un établissement aussi bien assuré ne serait d'aucune charge à la ville. Mais ceux-ci « par une suite de l'insconstance humaine avoient entièrement oublié les paroles d'honneur qu'ils avoient données à Messieurs les chanoines pendant la vacance du siège. »

Tout était de nouveau remis en question, et les bonnes Visitandines d'Orléans se sentaient prises de découragement, jusqu'au point de rendre sa parole à Mlle du Fresne; d'autant que leur activité s'exerçait plus heureusement ailleurs; car elles avaient déjà fondé trois monastères à Rennes, en 1627, à Montargis le 5 octobre 1628, à Tours le 5 mai 1633; et il était question d'en établir un quatrième à Auxerre.

Pendant ce temps de lassitude générale, survint à Chartres la supérieure d'un autre couvent, qui, active et zélée, visita Vaujoly, et la maison des Filles-Dieu, s'entendit avec Mme de Louville, et prit toutes ses mesures avec une grande précision. La chose toutefois avait transpiré; et messire Pierre Maugé de Crécy, curé de Saint-Hilaire de Chartres, partit à Orléans en informer la R. Mère Jousse, lui révéla le danger, « et luy fit de doux reproches, pleins de civilité et de douceur, de ce qu'elle avoit si longtemps différé. » L'humble supérieure, revenant à l'espoir, écrivit à Mme de Louville, « qu'elle étoit toujours disposée de se rendre à Chartres quand elle voudroit. »

INTERVENTION VICTORIEUSE DU GOUVERNEUR.

Mlle du Fresne, de son côté, ne restait pas inactive. Les événements secondèrent son zèle. Henry Hurault, comte de Chiverny et de Limoux, gouverneur des pays Chartrains et Blésois, mourut à la fin de l'année 1646. Louis XIV « de triomphante mémoire »

confia cette dignité à M. le marquis de la Frette. C'était le gendre de M. Nicolas de Siervient, conseiller du Roy, et trésorier de France dans la généralité de Rouen, oncle de Mlle du Fresne. Elle avait acquis sur l'esprit de ce dernier une grande influence, et elle lui avait fait promettre « de terminer par son crédit et celui de ses amys l'établissement des filles de la Visitation dans Chartres. »

L'occasion était favorable; et quand M. de Servient, esclave de sa parole, en voulut parler au nouveau gouverneur, il trouva celui-ci « porté d'inclination, à cette entreprise. » Le gouverneur fit son entrée solennelle le 22 janvier 1647, et fut reçu à l'hôtel-de-ville par tous les dignitaires : MM. Lenoir, écuyer, sieur de Moquesoury, lieutenant-particulier,; Jean Couat, prévôt de ville; Grenet, procureur du roi; Lambert, avocat; Lemaire, chanoine et chancelier de la cathédrale; de Malsac, président; Le Beau, procureur de l'élection; Félibien, bourgeois, etc. Il amena incidemment la conversation sur les religieuses de la Visitation, « souffrit avec patience crier et clabauder les uns, et parler les autres avec tant de sagesse, qu'ils mirent en poussière leurs mauvaises raisons... Lui-même avec une bonté et une douceur sans pareilles, et en même temps avec la vigueur et la fermeté d'un intègre magistrat, fit voir aux uns l'injustice de leur refus, et fit valoir les pressants motifs des autres... que ce monastère seroit un jour un des plus beaux ornements de la ville, une des plus agréables retraites pour leurs filles et même pour leurs veuves. »

Tous se soumirent, et le notaire reçut l'ordre « de rayer et bâtonner l'acte par lequel les magistrats s'étoient engagés de ne jamais recevoir dans leur ville les filles de la Visitation. »

(A suivre)

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Quête de Pâques. — La plupart des diocèses de France ont leur quête annuelle pour les Séminaires. Dans le diocèse de Chartres elle a toujours été fixée au jour de Pâques. Elle aura lieu cette année comme par le passé. Les mêmes besoins se font sentir ; bien plus, on nous les a déclarés croissants. Pour les élèves, présentés en plus grand nombre aux établissements ecclésiastiques, il faut compter plus que jamais sur la divine Providence, nourricière des enfants du sanctuaire. Nous espérons qu'Elle leur enverra de nouvelles ressources.

La quête pascale, dont profitent habituellement le Grand-Séminaire, le Petit-Séminaire de Saint-Cheron et celui de Nogent, manifestera la charité des chrétiens qui ont à cœur non seulement de continuer les aumônes d'autrefois mais de compenser

par plus d'offrandes personnelles les anciennes subventions de l'Etat.

En pareille circonstance l'aumône est un témoignage d'amour pour N.-S. J.-C. qui poursuit ici-bas sa mission rédemptrice par l'intermédiaire et en la personne de ses prêtres. C'est aussi une protestation contre les sectaires qui voudraient détruire l'Eglise par l'humiliation, l'appauvrissement, la disparition de son clergé.

Retraite des Dames. — La retraite des Dames a été prêchée à la chapelle de l'Évêché par Mgr l'Evêque de Chartres, et suivie avec une grande édification par un nombreux et brillant auditoire : Mgr l'Evêque a traité, dans le langage qui est le sien, des trois vertus théologales, la Foi, l'Espérance et la Charité.

Le jeudi saint, la messe de communion a été dite à la Crypte, par M. l'abbé I. Lagrange, Mgr l'Evêque ayant dû chanter la grand'messe à la Cathédrale et procéder à la consécration de l'huile des infirmes et du Saint Chrême; la sainte communion a été donnée à la fin par Mgr l'Evêque et par M. le vicaire-général, son frère.

La communion générale des hommes. — La messe de communion générale des hommes sera dite le jour de Pâques, au grand autel de la Cathédrale, à 7 heures précises. Il est à désirer pour la beauté et l'édification du spectacle qu'il s'y trouve le plus grand nombre d'hommes possible. Une allocution sera prononcée.

Une nomination de chanoine. — M. l'abbé Dumont, directeur de l'institution Jeanne d'Arc, à Aunay-lès-Bondy, vient d'être nommé chanoine honoraire de la Cathédrale de Chartres. C'est à la fin de sa dernière conférence donnée le jeudi saint, 14 avril 1892, dans cette cathédrale, qu'il a été honoré ainsi du canonicat. Mgr Lagrange, en le nommant, l'a remercié et félicité en son nom personnel et au nom de l'auditoire dont il est l'ami comme il l'est de l'Évêque. Cet auditoire, l'orateur l'a conquis par son zèle et par son talent consacré à l'apologétique chrétienne, qu'il sait présenter sous une forme particulière appropriée au temps actuel. M. l'abbé Dumont, immédiatement et du haut de la chaire, a répondu à Sa Grandeur pour lui témoigner sa reconnaissance. L'affection dont Monseigneur l'honore, l'assurance donnée que son auditoire chartrain est pour lui désormais *un ami*, enfin la dignité qu'il vient de recevoir, ce seront autant de forces pour l'aider dans la continuation de l'apostolat ; les insignes de chanoine de N.-D. de Chartres seront pour lui une armure précieuse pour la défense de la vérité.

NÉCROLOGIE. — Nous recommandons aux prières un vénérable prêtre plus qu'octogénaire qui vient de mourir :

M. l'abbé Petit Pierre-Alexis est décédé le 9 avril, à Gommerville,

sa paroisse natale, où il avait pris sa retraite en 1888. M. l'abbé Petit, né le 12 mars 1808, a été ordonné prêtre le 22 décembre 1832. Le 1er janvier suivant il était vicaire de La Madeleine à Châteaudun. Le 1er juillet 1835, il devenait curé de Fresnay-l'Évêque. Le 13 novembre 1853, il renonçait à cette paroisse pour occuper un poste moins fatigant et il était nommé curé de Meaucé. Il y est resté environ 35 ans; puis les infirmités de l'âge le rendant incapable de ministère, il alla terminer sa carrière à Gommerville, auprès de sa famille. Là, sa piété et sa disposition constante à rendre service ont été d'un bon exemple pour tous les témoins de sa vieillesse.

CHARBONNIÈRES. — Fête de la Compassion. — Qu'elles sont belles et touchantes les fêtes de la religion catholique! Que de fois nous avons fait cette réflexion! Nous la faisions encore hier en assistant à la magnifique procession de la Compassion, à Charbonnières, favorisée par un temps splendide. — Du pays et des environs, les mères se réunissent en foule à l'église avec leurs petits enfants. D'autres enfants, déjà grands, portent dans leurs mains: les garçons, des croix de bois entourées de papier recoquillé de toutes les couleurs; les filles, des oriflammes blanches au chiffre bleu de Marie.

Pendant la messe, des prêtres récitent l'évangile sur la tête de tout ce petit monde, pour demander au Seigneur sa bénédiction, à la T. S. Vierge sa protection maternelle.

Il nous semblait entendre ces paroles du divin Sauveur: Laissez venir à moi les petits enfants.

Après la messe, M. le curé de Beaumont nous a donné une très solide instruction sur les bienfaits de l'éducation chrétienne. « Il faut pleurer, dit-il, en cette vie, c'est de nécessité. Tâchons de sanctifier nos larmes. Imitons Marie: Marie pleure sur son fils. Elle mêle ses larmes à son sang, et coopère ainsi à notre rédemption. Les mères pleurent sur leurs enfants, sur leurs souffrances précoces. Puissent-elles n'avoir jamais à pleurer sur leurs vices, sur leur perte, sur leur ruine... Pour cela, qu'elles leur donnent une éducation chrétienne, éducation qui s'étend du plus bas âge à la première communion, et bien au delà encore. » Je n'entrerai pas dans tous les développements du prédicateur.

Nous étions sous le charme de cette parole chaude, imagée et forte en même temps. Espérons qu'elle aura été comprise des mères qui l'écoutaient avec attention, et qu'elle sera mise en pratique.

Enfin, se déroule une longue procession, qui se rend de l'église à la croix stationale, au milieu des chants de la pénitence,

mêlés aux cantiques à la Sainte Vierge. Nous avons remarqué parmi les insignes religieux qui rehaussaient la pompe de cette cérémonie une jolie petite châsse en cuivre doré, surmontée d'une statuette en même métal de la Vierge mère. Elle renferme un autre petit reliquaire, contenant une parcelle du voile de la T. S. Vierge. N.-D. de Chartres était au milieu de nous, nous l'avons priée avec ferveur.

Toutes les mères avec leurs enfants dans leurs bras ont tenu à honneur de passer sous la châsse, pour se mettre sous la protection de celle qui est le *Secours des Mères, et le Salut des enfants.*

E. C.

Mission de Dancy. — Cette mission, ouverte solennellement le jour de la fête de saint Joseph et terminée le dimanche des Rameaux par la bénédiction d'un magnifique calvaire, offre plusieurs particularités qui lui donnent droit à quelques lignes dans l'organe religieux du diocèse.

Dès le premier jour, M. le chanoine Levêque, appelé par M. le Curé, comme prédicateur, put voir, au salut solennel d'ouverture, que la grâce attirée par des prières ferventes et multipliées, allait former sur le petit coin de terre qu'il évangélisait une atmosphère de bénédictions.

Il est inutile de s'étendre sur les visites à domicile faites tout d'abord par le prédicateur et M. le Curé ; sur les distributions d'objets de piété, sur les fêtes d'enfants et leur consécration à Marie ; sur le service et la messe pour les défunts ; sur la bénédiction et l'imposition des scapulaires du Mont-Carmel ; tout cela se rencontre dans la plupart des missions. Mais ce qui distingue celle de Dancy, c'est qu'elle a été longuement et parfaitement préparée par M. le Curé ; c'est qu'il serait difficile de trouver ailleurs des chants aussi bien exécutés, des fêtes aussi bien ordonnées, une assistance aussi nombreuse avec une attitude aussi sympathique et une tenue aussi convenable. Il faut dire encore qu'il y avait là plutôt trois missions en une seule : chaque matin à peu près les âmes pieuses avaient leur méditation ; chaque jour, à une heure qui ne gênait en rien les exercices de l'école, les enfants avaient leur tout petit sermon spécial et approprié à leur âge ; chaque soir appelait sans distinction les fidèles à la prière et à l'instruction. Il fallait voir avec quel empressement la foule des auditeurs se rendait de tous les points de la paroisse, et même des paroisses voisines, à cette église de Dancy, sans pareille parmi les églises rurales du diocèse, inondée à ce moment par les flots d'une lumière abondamment et savamment distribuée ! On a vu des domestiques, moyennant la promesse d'un travail plus actif, demander et obtenir la faveur de

revenir une heure plus tôt des travaux des champs, pour assister aux exercices du soir.

Les résultats ont été bien satisfaisants ; plus de trente personnes, parmi lesquelles plusieurs hommes, sont venues grossir le nombre de celles qui pratiquaient déjà; il en viendra d'autres encore, on l'a promis, augmenter ce nombre. Combien d'autres, sinon toutes, ont été touchées et ébranlées ! Cela prouve qu'une mission bien préparée, et vivifiée par la prière, est encore le meilleur moyen de raviver le bien dans une paroisse.

CHANT JOYEUX pour le SAINT JOUR de PAQUES.

Voici une poésie qu'on nous dit dater du XVII[e] siècle, traduisant l'*O filii et filiæ*, et pouvant être chantée sur le même air. Nous regrettons de n'en pas connaître l'auteur.

Fidèles, c'est en ce saint jour
Que Jésus mort pour notre amour
Par sa vertu ressuscita. — Alleluia (*trois fois*).

Au bruit du prodige nouveau,
De grand matin vers le tombeau
En diligence on s'avança. — Alleluia.

Oh ! quel pieux empressement
D'oindre Jésus au monument
Trois saintes femmes anima ! — Alleluia.

Un ange brillant de clarté
Leur dit : il est ressuscité,
En Galilée on le verra ! — Alleluia.

Pierre et Jean courent sur les lieux
Pour voir la chose de leurs yeux,
Mais Jean le premier arriva. — Alleluia.

Jésus, en se montrant à tous,
Leur dit : la paix soit avec vous !
Et ce disant les consola. — Alleluia.

Lorsqu'à Thomas l'on fit savoir
Ce que chacun venait de voir,
A n'en rien croire il s'obstina. — Alleluia.

Jésus lui montre avec bonté
Ses pieds, ses mains et son côté :
Cet incrédule les toucha. — Alleluia.

Lorsque Thomas eut vu Jésus,
Il s'écrie, encor tout confus :
Ah ! Seigneur mon Dieu, vous voilà ! — Alleluia

Jésus lui dit : Vous n'avez cru,
Thomas, que quand vous avez vu ;
Bienheureux qui, sans voir, croira. — Alleluia.

Faisons tous retentir les airs,
En ce saint jour, de nos concerts,
Le Seigneur nous exaucera. — Alleluia.

Chrétiens, célébrons à jamais
De ce doux Jésus les bienfaits :
Chantons Celui qui nous sauva. — Alleluia.

Seigneur Jésus, pardonnez-nous
Les péchés que nous avons tous,
Dans le saint temps que nous voilà. — Alleluia.

Implorons avec un grand cœur
La Sainte Mère du Sauveur,
En disant : *Ave, Maria !* — Alleluia.

FAITS DIVERS

Le tombeau du Bienheureux P. Chanel, en Océanie. — Mgr Lamaze, que nous vîmes jadis en pèlerinage à N. D. de Chartres, et qui continue ses travaux apostoliques en Océanie, vient d'adresser un mandement à ses missionnaires, pour les encourager et se féliciter avec eux de l'heureux succès des Triduums célébrés en l'honneur du Bienheureux Chanel. Sa Grandeur rappelle toute la dévotion du saint Religieux à Notre-Dame du R[illegible]re ; comment le chapelet à la main, il ne cessait de dire : O Marie, je vous salue, *Alofa Malïa ;* sainte Marie, priez pour nous, *Sagata Malïa, ulufaki matou...* « Ce furent, dit Mgr Lamaze, les premières prières qu'apprirent les catéchumènes ; ainsi fut établie la dévotion au Rosaire, qui est devenue si populaire dans toutes nos îles d'Océanie. »

Vient ensuite la description du tombeau du Bienheureux Chanel. C'est un admirable monument de 40 pieds de diamètre sur 60 de hauteur, il est enrichi de vitraux et d'autres belles décorations.

« Une longue pierre recouvre tout le sol qui fut arrosé par le sang du Martyr. Les Futuniens se plaisent à la couvrir de leurs baisers et des huiles parfumées du pays. C'est à cet endroit béni que s'élève l'autel en marbre, don princier de Son Eminence le Cardinal Moran, archevêque de Sydney. Une belle statue couchée, offerte par les Sœurs Maristes de Saint-Etienne et leurs élèves, repose gracieusement sur le tombeau.

« Trois fois par jour, les Sœurs gardiennes du sanctuaire réunissent les enfants et les personnages du voisinage, pour réciter le chapelet, la prière tant aimée du Bienheureux. »

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 23 AVRIL 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT D'AVRIL)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 24 avril, dimanche de la *Quasimodo, double ;* messe de paroisse, à 9 h. et office capitulaire, à 10 h. 3/4. — Vêpres, à 3 h.

Le lundi 25, procession en l'honneur de saint Marc, dans l'intérieur de la Cathédrale, avant la messe capitulaire, à 9 h.

Le samedi soir 30, ouverture du mois de Marie, prêché par M. l'abbé Cassagne, chanoine honoraire de Cahors.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 24 avril, dimanche de la *Quasimodo,* les offices aux heures ordinaires. — Après les vêpres, réunion de l'Archiconfrérie et des Enfants de Marie, allocution, procession et salut.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 24 avril, dimanche de la *Quasimodo,* les offices aux heures ordinaires. — Samedi soir, à 8 h., ouverture du mois de Marie.

BIBLIOGRAPHIE

Mois de Marie de Notre-Dame de Chartres, ou *Histoire abrégée de cette célèbre Madone,* par M. l'abbé Bulteau, se vend au profit de l'Œuvre des Clercs. Prix : 1 fr. (S'adresser à la Maîtrise de la Cathédrale de Chartres.)

Nous rappelons que le succès continu de ce charmant livre est dû non seulement à l'intérêt qu'offre le récit détaillé des merveilles de Notre-Dame de Chartres, mais aux prières variées et toutes si pieuses, qui terminent chacun des 31 chapitres destinés aux lectures quotidiennes du mois de mai.

Notre Mère. — Vie de la très sainte Vierge, d'après l'Evangile et les Pères, disposée pour le mois de mai, par L. M., auteur du *Cœur de Jésus, trésor de l'Eglise,* du *Mois de saint Joseph tiré du P. Isolani,* de la *Vie du P. Lacordaire dédiée à la jeunesse,* etc., in-18. Franco : 2 fr. ; Lyon, librairie Emmanuel Vitte.

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires (Livraison du 15 avril 1892).

I. Monseigneur Freppel. L'Alsace, par Et. Cornut. — II. Le témoignage des Pères, à propos d'un ouvrage protestant, par C. Gonthier. — III. L'hypnotisme au moyen-âge. Avicenne et Richard de Middletown (deuxième article), par E. Portalié. — IV. La fin du paganisme. 1. M. Boissier et l'intolérance de l'Eglise, par G. Sortais. — V. Le premier confesseur de Louis XIV, le P. Charles Paulin, d'après sa correspondance inédite (sixième article). Cinquième partie : Paulin et Mazarin, par H. Chérot. — VI. La Mnémonique, par A. Poulain. — VII. Mélanges et critiques : I. A propos d'un article de l'*Association catholique,* par C. Caudron. — II. Les Etats libres du Dauphiné, par H. Martin. — III. La cryptographie, par J. de Joannis. — VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par H. M. — IX. Table du tome LV. (Librairie Rétaux-Bray, Paris).

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ : S. GEORGES, MARTYR. — LA VISITATION DE CHARTRES (*Suite*). — REGINA CŒLI. — INTRÉPIDITÉ DE QUELQUES CHANOINES DE CHARTRES DU 17e ET DU 18e SIÈCLE. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : FÊTE PASCALE ; COURRIER D'EURE-ET-LOIR ; SOUVENIR CANADIEN A CHARTRES ; TOURNÉE DE CONFIRMATION. — UN CENTENAIRE A FONTAINE-LA-GUYON. — FAITS DIVERS.

FLEURS DE SAINTETÉ

23 avril. — Saint Georges martyr.

Dans la glorieuse lignée des soldats dont la vie et la mort ont illustré le nom chrétien apparaît, aux premiers rangs, saint Georges, un de nos saints populaires, le vainqueur du démon et le défenseur de l'Eglise. (1)

L'un des grands officiers de la milice impériale, il était le favori de Dioclétien. Ses talents, sa valeur et son esprit de discipline lui avaient mérité ces périlleux honneurs. On le savait chrétien, mais les ambitieux eux-mêmes reculaient devant le respect et l'estime qu'inspirait à tous le noble caractère de l'officier romain.

Lorsque Dioclétien eut signé son édit de persécution contre l'Église, Georges, n'obéissant qu'à son souci de l'honneur et à son désir d'être compris parmi les persécutés, confessa publiquement sa croyance à cette religion honnie, en prit la défense contre ses calomniateurs et, d'un blâme sévère, condamna le décret impérial. Dénoncé, il est pris, dégradé et jeté en prison : par une miraculeuse protection il survit à l'horrible supplice de la roue ; sa constance fait des prosélytes, convertit plusieurs officiers païens et remplit d'enthousiasme ses frères les chrétiens.

Cependant Dioclétien regrettait ce parfait officier. Il le fait amener au palais et là, par mille promesses, essaie de le gagner au culte des dieux nationaux : « Qu'on me montre ces dieux ! » dit le soldat. On le conduit au temple. Devant tout le peuple accouru pour assister à l'apostasie invraisemblable du

(1) L'iconographie chrétienne représente saint Georges sauvant une jeune fille des attaques d'un énorme dragon. Pur symbole, croit-on, qui figure ou l'âme du martyr, ou sa province, ou l'Eglise défendue par ce chevalier contre les assauts du démon ou de l'idolâtrie.

favori de l'empereur, Georges s'approche de l'idole d'Apollon et, levant la main, il fait le signe de croix : « Veux-tu donc, » dit-il à l'idole, que je t'offre des sacrifices comme à Dieu ? » Et l'idole répond : « Je ne suis pas Dieu, il n'en est pas d'autre » que le Dieu que tu adores. » Et la statue tombe en morceaux aux pieds du confesseur.

Saint Georges mourut décapité. (1)

LA VISITATION DE CHARTRES

(*Suite*)

ARRIVÉE ET RÉCEPTION DES VISITANDINES A CHARTRES

Après quelques difficultés causées par la mort de Mgr de Rebec, évêque d'Orléans, la pieuse colonie se mit en route, le 22 mars 1647, composée des sœurs Marie Touchet, tourière, Angélique Mouart, et de Mme de Bouquin, sous la conduite de M. de Beautour, et fut reçue par Mme de Louville.

Mgr Lescot leur donna audience, « leur témoigna une estime singulière et un profond respect pour leur institut. » Enfin, le 26 mars, le maire de la ville leur donna permission de s'établir.

La R. Mère Jousse vint sans retard mettre la dernière main à l'installation. L'œuvre ne fut pas sans difficultés.

Elle dut refuser une maison offerte par le Chapitre, afin de ne pas se soustraire à la juridiction épiscopale.

D'autre part, les mauvaises volontés n'avaient point désarmé. On voulut abuser de leur simplicité chrétienne et de leur bonne foi, et leur louer l'auberge « où pendoit pour enseigne la Fleur de Lys » qui tombait en ruines.

Cependant, les bruits les plus ridicules circulaient en ville. Cette maison était située proche des murs de la ville, dans la paroisse Sainte-Foy.

« Une partie des habitants de cette paroisse qui croyoient qu'on alloit prendre leur maison de force, en furent tellement effrayez, qu'ils firent sonner le tocsin pendant trois heures, comme si le feu eût été aux quatre coins et au milieu de la ville. Tout étoit en trouble et en émotion; mais leur bile s'échauffa bien autrement à l'arrivée des autres sœurs de la fondation, et ils les accablèrent d'insultes grossières et de railleryes outrageantes, auxquelles elles

(1) Ces détails historiques rappellent le célèbre épisode d'Eudore dans les *Martyrs* de Chateaubriand. Rien ne prouve cependant et nulle part cet écrivain ne fait entendre qu'il ait connu ce trait et s'en soit inspiré.

furent parfaitement insensibles. Elles ne purent cependant refuser leurs larmes en voyant leur chère supérieure environnée d'avocats, de procureurs, de notaires, d'huissiers, qui l'étourdissoient si fort de leurs chicanes, qu'elle ne put jeter sur ses filles que quelque regard de tendresse et d'amitié, pour leur apprendre par son silence à faire la sourde oreille à un tel langage qui leur étoit inconnu, et à mettre soigneusement en pratique cette maxime salutaire de leur saint fondateur : qu'on dit beaucoup dans ces tristes occasions quand on ne dit rien, pourvu qu'on se retire en Dieu, qui est l'unique centre et la seule consolation de ses épouses. Heureusement la nuict qui s'approchoit renvoya tous ces esprits turbulents chaquun dans leur maison. »

Après une visite minutieuse de la maison de la Fleur-de-Lys, Mme Jousse, aidée du procureur du Roi, fit casser le contrat; et loua pour trois cents livres par an une maison grande et spacieuse, avec un assez beau jardin, située dans la rue de Saint-Père, paroisse de Saint-Hilaire, propriété de Mme Noel, d'une famille respectable de la ville.

Des lors les difficultés s'aplanissent comme par enchantement; « et l'on vit se produire un heureux changement dans l'humeur des chartrains. »

PREMIÈRE INSTALLATION; ENTHOUSIASME DE LA POPULATION.

Écoutons encore à ce propos le récit piquant du chroniqueur :

« Ces esprits, si echaufez auparavant, devinrent si traitables qu'un grand nombre de dames leurs épouses et de leur consentement se joignirent dès le grand matin, à la sœur Marie Foucher, tourière, pour luy ayder à placer les petits meubles de ses religieuses, à mesure qu'on enlevoit ceux de Me Noel... L'Évêque vint les ayde de ses conseils. Tout s'y fit avec tant de promptitude et de propreté que, dès le mardi de la semaine sainte sur le soir, tous les principaux bourgeois, et même ceux qui les avoient le plus chagrinées, pénétrez de douleur de leurs fautes, et pour leur en faire une satisfaction publique, engagèrent Mesdames leurs épouses et Mesdemoiselles leurs filles de conduire, par honneur et par respect, ces saintes filles sur le soir dans leur nouvelle demeure.

» Ce spectacle si curieux et extraordinaire attira tout le peuple qui y accourut et qui dans les transports de joie ne scavoit ce qu'il y avoit de plus admirable, ou la rare modestie des religieuses, ou l'air pénitent et contrit de ces dames, qui envioient le bonheur de ces religieuses, ou la sainte jalousie de ces demoiselles de se consacrer comme elles à Jésus-Christ. Le silence profond et la majestueuse gravité de toute cette illustre procession en traversant

la ville édifioit tous les honnêtes gens, et inspiroit à leurs ennemys une sainte indignation contre eux-même, de leur avoir été si opposez, et à leurs amys une joye parfaite de voir leurs travaux et leurs désirs accomplys.

» C'est dans ce magnifique appareil que ces saintes filles entrèrent dans leurs maisons, au milieu des acclamations d'une infinité de peuple, qui les suivit et les accompagna avec tant de presse et de foule, que, sans le prompt secours et la vigilance de M. Lemaire, il y en auroit eu quelqu'une d'écrasée ou étouffée. Elles furent introduites dans leurs maisons par le digne prélat, en présence de MM. ses vicaires généraux et des plus notables bourgeois. Elles étoient au nombre de 10 (le mardi saint 16 avril 1647).

» Le lendemain elles virent arriver chez elles les dames les plus considérables de la villes, suivies de leurs domestiques chargées de ce qu'elles avoient de plus précieux en argent, linges et autres meubles nécessaires pour l'ornement et la décoration de leur chapelle. Tout s'y trouva rangé dans un ordre admirable pour la bénédiction de cette chapelle, lorsque Mgr l'Évêque arriva pour cette cérémonie, qu'il commença par une éloquente prédication, qu'il leur fit en présence des personnes les plus considérables de son chapitre et des bourgeois, et les mit ensuite en cloture. »

CONSTRUCTION DE LA CHAPELLE.

Cette habitation ne devait être que provisoire. La communauté s'augmentait de jour en jour, et il devenait urgent d'élargir ses tentes.

Elles achetèrent d'abord la maison de la Levrette, où saint François de Sales avait logé, puis celle du Four-Saint-Jean et plus tard les maisons de l'Angelot et du Cheval-Rouge. Elles possédaient ainsi un large enclos compris entre la rue de Beauvais, la rue du Cheval-Blanc, et l'impasse de l'Etroit-Degré.

Dès le mois de mars 1652, les travaux de démolition furent commencés. La Révérende Mère Jousse allait donc « bâtir une demeure permanente pour ses religieuses et élever un temple à Dieu, où il fut adoré avec plus de récollection. »

Dans une sainte impatience, en même temps que l'on creusait les fondations de l'église, on fit fondre la cloche pour les offices divins, et le lundi de Pâques, 1er avril 1652, M. Lemaire, supérieur, en fit la bénédiction solennelle. « On luy donna pour patron, le grand patriarche saint Joseph, et fut nommée Marie-Marguerite, par Messire Jacques d'Allonville, écuyer, seigneur de Louville, et par damoiselle Marie Baron de Frêne, leur fondatrice. »

Les choses prises de si haut devaient aller rapidement.

Le mercredi, 10 avril suivant, Mgr l'Evêque vint bénir la première pierre de la chapelle, « en présence d'un grand nombre de personnes les plus distinguées. — Les religieuses y assistèrent accompagnées chacune d'une des dames les plus vertueuses de la ville. — Le prélat bénit une grande et belle pierre de lierre, où étoit gravé en gros caractères le respectable nom de saint Joseph, sous l'invocation duquel ce saint édifice devoit être élevé ; et il la posa vis-à-vis la grande grille du chœur. Ensuite pour donner à cet évêque si zélé une grande marque de leur respectueuse reconnaissance, on luy en présenta une seconde de marbre blanc, où étoient gravez son nom, ses qualitez et ses armes, qui fut posée sur la première. » L'église fut finie l'année suivante, 1653, et bénite, selon toutes les apparences, par le même prélat.

« La porte de leur église s'élevait là où se trouve maintenant le nº 24 de la rue du Cheval-Blanc. On en voyait encore naguère quelques vestiges dans un corridor de cette maison ; l'église se prolongeait ensuite dans le même sens que la rue, jusqu'au commencement du nº 26 ; ce qui indique une certaine étendue, car cet emplacement est aujourd'hui occupé par deux maisons de commerce assez vastes. Quelques arcades du cloître des religieuses sont encore bien visibles à l'intérieur du nº 25 (1). »

INSTALLATION DÉFINITIVE, RUE DE BEAUVAIS.

Les autres maisons réparées, les religieuses s'y transportèrent le 5 juillet « avec toutes les précautions nécessaires dans ces temps lugubres des guerres de Paris. Et pour n'être vues de personne, elles sortirent à 3 heures du matin, conduites en profond silence par M. Lemaire, marchant tant qu'elles purent, tout-à-côté de l'église cathédrale, de peur que la sentinelle, qui du haut d'un des clochers observe tout ce qui se passe dans la ville, pendant la nuit, ne fut effrayé, et ne donnat l'alarme en voyant cette procession nocturne, à laquelle il n'étoit nullement accoutumé. »

Le monastère de Chartres, le 105e de tout l'ordre, était donc définitivement fondé. La sanction royale vint bientôt lui donner une existence légale. Louis XIV l'autorisa par lettres patentes, données à Saumur, en mars 1652. « Dans une de ces lettres, sa Majesté très chrétienne dit avec bonté qu'elle prend ce monastère sous sa protection et sauvegarde. » Il donna une nouvelle preuve de sa bienveillance en 1685, en affranchissant, par lettre patente du mois d'octobre, le monastère de toutes sortes de contributions.

Désormais il vécut de paix, de prière et de sainteté.

(1) *Vie de M. Gilles Marie*, p. 339, note. (Nouvelle édition. Chartres Garnier 1878).

M. Lemaire vit ses plus chers désirs réalisés, et s'en alla protéger dans le ciel l'œuvre à laquelle il avait tant coopéré sur la terre. Il mourut en 1653, et fut remplacé comme supérieur par M. Jean de Leris, archidiacre de Vendôme. (*A suivre.*)

REGINA CŒLI

Toi que n'osa frapper le premier anathème,
Toi qui naquis dans l'ombre, et nous fis voir le jour,
Plus reine par ton cœur que par ton diadème,
Mère avec l'innocence et Vierge avec l'amour,

Je t'implore là-haut, comme ici-bas je t'aime.
Car tu conquis ta place au céleste séjour,
Car le sang de ton fils fut ton divin baptême,
Et tu pleuras assez pour régner à ton tour.

Te voilà maintenant près du Dieu de lumière.
Le genre humain courbé t'invoque la première.
Ton sceptre est de rayons, ta couronne est de fleurs.

Tout s'incline à ton nom, tout s'épure à ta flamme.
Je te chante, ô Marie ! Et pourtant quelle femme
Même au prix de ta gloire eût bravé tes douleurs !

Voici l'histoire de cette pièce de vers, d'après le *Monde*. Vendredi 28 août 1868 : Le *Salut Public de Lyon* raconte le fait suivant :

En 1855, M. Henri de Rochefort Luçay, alors employé de la ville de Paris, sentit poindre en lui la vocation littéraire. Il entendit parler des jeux floraux, et s'enquit des conditions du concours.

Rien n'était plus aisé, il s'agissait de faire quelques vers. Rochefort choisit pour sujet : *Regina Cœli*, et envoya la poésie ci-dessus.

INTRÉPIDITÉ DE QUELQUES CHANOINES DE CHARTRES DU XVIIe ET DU XVIIIe SIÈCLE

Il n'est pas donné à tout le monde d'escalader la flèche de nos deux clochers, de grimper jusque sur la croix qui les domine, et de jeter un regard assuré sur l'immense horizon qui se déroule autour d'eux ou sur les profondeurs qui se creusent à leurs pieds. De nos jours encore, lorsqu'un vaillant ouvrier monte sur le clocher neuf pour y planter l'oriflamme de Notre-Dame, c'est un événement pour toute la ville. De toutes les maisons, même si

l'heure est matinale, on le suit, montant les degrés de l'échelle de fer, et enjambant la boule qui supporte la grande croix; et lorsque les larges plis du pieux drapeau, mus par un violent coup de vent, s'élancent dans les airs, c'est un cri contenu de soulagement et de triomphe qui s'exhale de toutes les poitrines.

Jadis on regardait aussi l'ascension des deux clochers comme un acte sinon d'héroïsme, du moins de courageuse intrépidité. Et quand des ouragans ou bien le temps en avaient entamé la cime, on se préoccupait à juste titre des moyens à employer pour réparer le dommage. C'étaient les chanoines de l'Œuvre qui, au nom du Chapitre, étaient chargés de ce soin.

On croirait peut-être qu'ils laissaient à des ouvriers plus hardis et plus ingambes l'honneur de visiter les dégâts, d'apprécier les réparations à faire et de surveiller les travaux. On se tromperait beaucoup si l'on se faisait d'eux une pareille opinion. Ils aimaient trop leur chère cathédrale pour en confier à d'autres les restaurations les plus difficiles : quand les flèches étaient compromises, ils les visitaient eux-mêmes, affrontant des périls auxquels ils n'étaient pas habitués : ni leur dignité, ni le danger ne pouvaient les retenir.

Nous pouvons citer trois chanoines qui montèrent ainsi jusqu'à l'extrémité la plus élevée de nos flèches. Les deux premiers sont signalés dans la savante *Monographie* de M. le chanoine Brou, et nous ne ferons que les rappeler ; le troisième nom est indiqué par André Félibien à la fin de son ouvrage sur les *Maisons royales de France*. Il y en eut probablement d'autres que nous ne connaissons pas.

Nommons d'abord M. Robert de Salornay. En 1692 un cyclone avait brisé la flèche du clocher neuf sur une longueur de quatre mètres au-dessous de la boule, à tel point qu'elle serait tombée si elle n'avait été soutenue par l'arbre de la croix qui retenait toute la pointe et par l'échelle de fer cramponnée au dehors. M. Robert de Salornay, alors commis à l'Œuvre, se transporta personnellement avec les ouvriers jusqu'à l'endroit endommagé ; il y revint pour inspecter les travaux, et apporta tant de dévoûment à cette reconstruction que le Chapitre fit frapper en son honneur une médaille commémorative.

Au siècle suivant, le doyen, M. de Montigny, imita cet exemple de courage. La flèche du clocher vieux fut réparée sur une étendue de 12 à 13 mètres : il ne craignit pas de poser lui-même solennellement la première pierre de cette restauration, et l'on y grava cette inscription : M. de Montigny, abbé d'Igny et doyen de cette église, m'a posée le 3 juillet 1753.

Le plus hardi de tous les chanoines paraît avoir été le chanoine

Etienne, en 1680. Alors, le haut du vieux clocher était en fort mauvais état, des pierres s'étaient détachées; d'autres s'étaient brisées. Depuis longtemps le Chapitre avait l'intention de le réparer, mais, dit A. Félibien, la difficulté de trouver des ouvriers qui voulussent travailler dans un endroit si élevé, et la dépense qu'on appréhendait, avaient toujours fait différer. Cependant, comme M. Estienne, chanoine de cette église, se trouva en charge et l'un des officiers qu'on appelle de l'Œuvre, son zèle et son intelligence des arts firent entreprendre ce qu'on avait toujours retardé.

« Ne trouvant point de maçons qui voulussent monter si haut, il prit des couvreurs (entre autres Mathurin Bernier, couvreur de l'Œuvre); mais il fallait quelqu'un pour les conduire et pour avoir l'œil à ce qu'ils feraient. Dans le Chapitre peu de personnes se trouvaient propres et capables pour cela, et assez hardies pour monter au haut d'une pyramide qui a plus de cinquante toises d'élévation (106 mètres). Il ne fit nulle difficulté d'y aller : il montra le chemin aux ouvriers, et après avoir fait mettre autour du clocher, à quatre toises ou environ de la pomme qui était l'endroit où il fallait commencer à travailler, un échafaud de deux planches seulement, qui ne faisaient pas trois pieds de large, il y monta des premiers, et ensuite par les crampons de fer jusques sur la croix pour voir ce qu'il y avait à réparer : et il ne se passa point de jour, pendant ce travail de deux mois, qu'il n'allât visiter ce que l'on faisait.

« Il est vrai qu'en cela il fit ce que pas un maçon n'osa entreprendre, et il arriva même une chose surprenante, c'est qu'un maçon (c'était maître Simon, maçon de l'Œuvre) ayant voulu essayer s'il aurait assez de force et de courage pour travailler en ce lieu-là, monta dans le clocher, où il n'y a, depuis la sonnerie, que des échelles pour aller jusques à la fenêtre par où l'on sort dehors et où était l'échafaudage : cet homme qui enfin était arrivé jusque-là dans une obscurité qui est si grande qu'à mesure que l'on monte il semble qu'on entre dans un profond abîme, parce qu'il n'y a d'ouverture que dans le bas du clocher; et se trouvant à la fenêtre, le grand jour, une si vaste étendue de ciel et de terre qu'il découvrait autour de lui et la hauteur où il se trouva, lui troublèrent si fort l'esprit que ce qu'il put faire avec beaucoup de peine, fut de descendre en bas, et l'émotion qu'il eut fit un tel effet que, la fièvre lui ayant pris, il mourut peu de jours après. »

On connaissait déjà le fait de ce maçon mourant de peur après être monté au clocher vieux, mais c'est André Félibien qui nous apprend le trait de hardiesse du chanoine Etienne. Il ajoute que ce savant profita de ces ascensions pour faire différentes observations sur la nature, la conservation, l'appareil des pierres du clo-

cher vieux. Il remarqua entre autres choses que, lorsque le fer était mal scellé il se rouillait et endommageait les pierres ; il remarqua un autre fait plus curieux encore : c'est que les vers qui s'engendraient dans l'antique charpente, perçaient dans la couverture de plomb une foule de petits trous par où l'eau passait et gâtait le bois ; enfin il prit des croquis du clocher vieux assez intéressants.

Il faut donc joindre le nom du chanoine Etienne à la liste de ceux qui nous ont conservé avec tant d'amour dans sa beauté et sa solidité notre incomparable cathédrale. Il a bien mérité lui aussi des arts, de l'Église et du pays.

A. C.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

La fête pascale dont nous donnerons un récit dans la *Voix* mensuelle, a été superbe à la cathédrale. Les communions ont été nombreuses aux différentes chapelles de l'église supérieure et de la Crypte. Il y avait affluence à la messe pontificale et à l'office de l'après-midi. Rien de comparable aux cérémonies du culte catholique, dans une grande église où l'on peut en déployer toutes les splendeurs !

— Nous avons appris avec regret que le *Courrier d'Eure-et-Loir* cessait de paraître.

« Condamné par une application abusive du droit de réponse à l'insertion d'une lettre dont quatre pages contiennent, dit-il, des blasphèmes contre la divinité de Jésus-Christ et les mystères de la religion catholique, il ne peut se résoudre à voir insulter ainsi, dans ses propres colonnes, la foi de ses lecteurs et la sienne. Il préfère disparaître. »

Honneur à la vaillance chrétienne du directeur de cette feuille religieuse et politique qui a toujours si bien défendu les bonnes causes !

M. H. Dubreuil, cet excellent directeur, se propose la fondation d'un autre journal, suivant les mêmes principes que le *Courrier*. La réalisation de ce projet sera bien accueillie dans le pays chartrain.

Souvenir Canadien à Chartres. — Dernièrement, sont partis des ateliers de M. Lorin, pour être placés dans l'église de Tourouvre (Orne), les vitraux commandés par M. Mercier, lors de son passage à Chartres, en 1891.

La pensée de l'ancien premier ministre de la province de Québec avait été d'associer dans ces vitraux le souvenir du départ de son aïeul, accompagné de quatre-vingts familles de Tourouvre, à la

réception qui lui avait été faite près de trois siècles plus tard dans le pays de ses ancêtres. Elle a été parfaitement comprise et exprimée.

Dans le premier compartiment du vitrail, divisé lui-même en deux parties, l'artiste a représenté le départ de Tourouvre de Julien Mercier, capitaine de l'armée royale, et l'embarquement pour le Canada. Dans le second, M. Honoré Mercier, escorté des Canadiens, en compagnie desquels il est venu en pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, est reçu dans l'église de Tourouvre par les autorités religieuses et civiles de la commune. Au-dessous du premier compartiment se lit cette légende : *N'oubliez jamais ni Dieu ni la France, 1650 : Julien Mercier et quatre-vingts familles de Tourouvre quittent Tourouvre pour se rendre au Canada.* Au-dessous du second : *Nous n'avons oublié ni Dieu ni la France. Le 31 mai 1891, Honoré Mercier, premier ministre de Québec, vient prier dans l'église de Tourouvre.*

La réputation des ateliers de M. Lorin est solidement établie depuis longtemps. Nous ne croyons pas cependant qu'ils aient rien produit de plus parfait que cette œuvre qui perpétuera dans l'église de Tourouvre le souvenir de la fidélité à sa religion et à sa mère-patrie que M. Mercier, objet des fureurs protestantes et anti-françaises, a payée si cher, il y a un mois. (*Journal de Chartres*).

Confirmation, première tournée. — Mgr l'Evêque de Chartres confirmera le 24 avril, le matin, à Berchères-l'Evêque, le soir à Montainville, avec Rouvray et Villars.

Le 25, le matin, à Fains avec Villeau, le soir, à Viabon.

Le 26, le matin, à Baignolet avec Fontenay-sur-Conie, le soir à Cormainville.

Le 27, le matin, à Bazoches-en-Dunois, le soir à Varize avec Nottonville et Civry.

Le 28, le matin, à Péronville, le soir à Guillonville.

Le 29, le matin, à Terminiers avec Loigny, le soir à Poupry avec Dambron.

Le 30, le matin, à Tillay-le-Péneux avec Bazoches-les-Hautes, Lumeau et Baigneaux, le soir à Orgères.

Le 1er mai, le matin, à Germignonville, le soir à Ymonville.

Le 2, le matin, à Voves avec Beauvilliers et Theuville, le soir à Prasville, Moutiers et Levesville.

Le 3, le matin, à Boisville-la-Saint-Père avec Louville-la-Chenard et Allonnes, le soir à Ouarville et Réclainville. Retour à Chartres.

Un centenaire à Fontaine-la-Guyon. — Une personne de cette commune, Mme veuve Lemaur, a accompli le 10 avril dernier

sa *centième* année. Le jour même, le maire, accompagné du conseil municipal et des sapeurs-pompiers, vint lui offrir, avec un magnifique bouquet, les félicitations et les vœux des habitants. De son côté, Mme Lemaur a voulu remercier Dieu publiquement de cette longévité extraordinaire. Mais comme la semaine sainte, en laquelle tombait l'anniversaire de sa naissance, ne se prête pas à des solennités privées, la fête avait été remise au lundi de Pâques. Le jour était d'ailleurs choisi avec intention. C'était un lundi de Pâques, le 10 avril 1792, — par conséquent à la veille des jours terribles de la Révolution, — que Marie-Madeleine Boulard est venue au monde, dans la paroisse voisine, à Dangers, où habitaient ses parents, Pierre-Sébastien Boulard, bûcheron, et Madeleine Chauveau.

Mariée de bonne heure à M. Denis Lemaur, dont elle a eu deux filles, la vénérable centenaire a passé la plus grande partie de son existence dans sa commune natale. C'est seulement il y a une quinzaine d'années, qu'après le décès de son mari et de sa fille aînée, elle est venue se fixer à Fontaine-la-Guyon auprès de sa seconde fille, Mme Ve Pont, cultivatrice au hameau de Boissay. Elle vit là, entourée du respect et de la considération de tous, portant, sans trop fléchir, le poids de ses cent ans, jouissant d'ailleurs d'une santé excellente, sans autre infirmité qu'une oreille un peu dure.

Donc, lundi dernier, une foule nombreuse de la paroisse et des villages environnants se pressait dans les rues de Fontaine pour assister à la cérémonie religieuse. La fête particulière devenait la fête de tous. Un certain nombre de prêtres, sur l'invitation de la famille, s'étaient joints à M. le Curé. A dix heures, une longue procession, présidée par M. le Curé de Courville, se rendit à Boissay et vint prendre la centenaire pour la conduire à l'église. En tête, on contemplait avec une curiosité pleine de bienveillance quatre dames de la paroisse qui tenaient les cordons de la bannière : elles avaient respectivement 91, 85, 81, 80 ans ; au total 337 ans. Mme Lemaur suivait en voiture ; autour d'elle était sa descendance directe, — trois générations successives, — savoir : sa fille, âgée elle-même de 76 ans, sa petite-fille et ses deux arrière-petits-enfants.

A l'église, des places avaient été réservées dans le chœur pour la centenaire et sa famille. Avant la messe, M. l'abbé Leblanc, curé de Fontaine, prit la parole et, dans un gracieux discours de circonstance, complimenta sa vénérable paroissienne des sentiments religieux qui l'animaient. Puis il exprima les vœux que tous les assistants, prêtres et fidèles, formaient pour son bonheur et pour la prolongation de sa vie.

Pendant la grand'messe, Mme Lemaur vint elle-même, un cierge à la main, présenter le pain bénit. A l'offertoire, elle se rendit de nouveau au pied de l'autel. Dans ces circonstances on put constater l'aisance relative et la facilité de ses mouvements. Sa taille bien prise sous le vieux costume pittoresque de nos grand'mères, son attitude droite encore, sa démarche que la gravité de l'âge n'a point trop alourdie, tout en elle décèle une constitution vigoureuse que semblent inutilement contredire les traces de vieillesse empreintes sur le visage.

Un *Te Deum* d'actions de grâces termina cette touchante cérémonie. Au sortir de l'église, la foule s'approche de la centenaire : on la considère et on l'admire avec une respectueuse sympathie. Une pluie de dragées vient fort à propos se mêler aux flocons de la neige qui tombe et met le comble à la joie des enfants. On conservera longtemps, dans le pays, le souvenir de cette journée.

FAITS DIVERS

— Environ six cents personnes de tous les pays ont assisté le mardi de Pâques à la messe du Saint-Père. S. S. Léon XIII leur a donné sa bénédiction. Vers midi, le Saint-Père a tenu un cercle familier avec les cardinaux, les évêques et les autres dignitaires qui étaient venus lui présenter leurs hommages à l'occasion des fêtes de Pâques.

— On sait qu'une lettre de Mgr Baptifolier, évêque de Mende, sur le devoir des catholiques en matière d'élections, a été saisie, avant même qu'il l'eût envoyée à son clergé; et à cause de cette lettre, il y a contre Mgr de Mende l'appel comme d'abus avec suspension de traitement.

Voici maintenant un autre fait du même genre. — Une lettre collective de l'archevêque et des évêques de la province ecclésiastique d'Avignon explique l'Encyclique et trace les devoirs des catholiques en matière électorale. Ce document est très important.

« Le ministre de la justice, dit la *Croix*, avait provoqué, par sa lettre comminatoire aux évêques, la réponse de Mgr d'Aix, et la circulaire de M. Ricard semble avoir provoqué ce document. Le mandement collectif des évêques de la province d'Avignon produit une impression profonde. La « Lanterne » demande qu'on frappe les cinq prélats de la peine du bannissement. Pourquoi pas rétablir l'échafaud de 1793 ? »

Christophe Colomb. — On a annoncé que la béatification de Christophe Colomb avait été demandée à la Sacrée Congrégation des Rites, mais que le Vatican n'avait pas cru devoir y donner suite.

Le postulateur de la cause, M. le comte de Roselly de Lorgues, dément formellement cette information. Il n'a pas encore demandé à Rome cette béatification qui par suite n'a pu lui être refusée.

Irlande. — Les archevêques et évêques catholiques d'Irlande se sont réunis à Dublin, le mardi 4 avril, sous la présidence de Mgr Logue, archevêque d'Armagh. Ils ont adopté des conclusions qui repoussent le projet de loi du cabinet de lord Salisbury sur l'enseignement primaire en Irlande. Ils y blâment le principe de l'école publique obligatoire, et n'admettent pas autre chose que l'obligation pour le père de famille d'instruire et d'élever convenablement ses enfants. En outre, ils réclament hautement la liberté religieuse dans les écoles non mixtes.

UN VICAIRE ET UN MÉDECIN

— Monsieur l'abbé, vous perdez votre temps à me consulter; votre mal de gorge durera tant que vous direz la messe à cinq heures du matin dans votre église qui est une glacière, et cela pour trois ou quatre dévotes.

— Pardon, monsieur, j'ai ordinairement de vingt-cinq à trente personnes, et, à la moindre fête, ce nombre est doublé.

— Mais la messe n'est obligatoire que le dimanche, et vos vingt-cinq dévotes pourraient bien entendre la messe de M. le Curé à sept heures.

— Mes dévotes, comme il vous plaît de les nommer, ne peuvent, à cause de leur travail, attendre sept heures.

— Eh bien! qu'elles se passent de messes!

— Vous ne parleriez pas ainsi si vous saviez combien ces personnes ont besoin de consolation!

— Voyons, vous piquez ma curiosité.

— Nos deux premières dévotes sont nos deux Frères instituteurs. Ils se lèvent à quatre heures.....

— Pauvres gens! je voudrais bien savoir si nos brouillons de l'instruction gratuite se lèvent à cette heure-là.

— Ce sont ensuite trois religieuses garde-malades qui, avant d'aller prendre un peu de repos, viennent entendre la messe et communier.

— Saintes filles! ah! c'est vous qui dites la messe à nos garde-malades: il fallait me le dire plutôt. Eh bien! je vous ferai un sirop qui vous guérira, ou j'y perdrai mon latin.

— Il y a ensuite une pauvre mère qui a perdu son fils dans un incendie; elle vient demander à Dieu la grâce de ne pas tomber dans le désespoir; car, outre cette douleur, elle a huit enfants de ce fils à soigner, leur mère ne pouvant y suffire. Pensez-vous que la messe de chaque jour soit inutile à ces dévotes?

— Non, je ne le pense pas. Nous, gens du monde, nous parlons en étourdis de ce que nous ignorons.

— Mais voici une dévote qui vous intéressera. C'est un jeune étudiant en médecine; il vient souvent à cette messe matinale.

— Ce jeune homme n'est-il pas grand, élancé, blond ?

— Parfaitement.

— Mais c'est mon meilleur élève. Je me doutais bien de quelque chose comme cela.

— Mes autres dévotes sont de pauvres servantes, de jeunes ouvrières et quelques jeunes apprentis. Ces braves enfants viennent à la messe pour conserver leur première innocence. Je ne puis pas ne pas les satisfaire.

— Vous avez raison. Eh bien ! je vais vous donner un sirop qui fait des merveilles. Puis, demain, à votre messe, au memento, vous aurez la bonté de vous souvenir d'un pécheur que je connais bien.

ROME -- Eglise jubilaire de St-Joachim. — *(Eglise offerte à Léon XIII pour ses noces d'or épiscopales en février 1893).* Les travaux marchent en toute rapidité. On est moralement sûr de pouvoir terminer le gros œuvre en moins d'une année et de le couvrir à temps pour les fêtes jubilaires, si les offrandes ne font point défaut. Le terrain pourtant n'est pas encore payé, la souscription arrivée aujourd'hui à 150,000 fr., équivaut à peine aux travaux exécutés, et le devis du gros œuvre approuvé par le St. Père, — toute ornementation mise à part, — est de 500,000 fr.

En plus des souscriptions, on reçoit aussi des dons en nature. Ils seront destinés à une vente internationale de bienfaisance au profit de l'église. On les exposera à Rome pendant toute l'année jubilaire dans une enceinte qui se prépare sur le chantier. Prière d'expédier les dons en nature 17, rue Cassette à M. F. Levé, Paris.

Iles Fidji. — Il y a 54 ans, on ne comptait pas un seul chrétien dans les îles Fidji (Océanie). Aujourd'hui on y compte deux cent mille catholiques, tous pratiquants, sans parler des catéchumènes. Quatre évêques et un archevêque administrent cette contrée. Parmi les missionnaires figurent quatre ou cinq prêtres indigènes, et le nombre en sera bientôt plus considérable. Déjà aussi une vingtaine de religieuses du pays viennent en aide aux religieuses européennes.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

3e Année des Suppl. N° 15.

SAMEDI 7 MAI 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE MAI)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 8 mai, 3e dimanche après Pâques, fête du Patronage de saint Joseph, double de 2e classe ; messe de paroisse, à 9 h.; messe de chapitre, à 10 h. 3/4 ; vêpres, à 3 h. — Tous les soirs, à 8 h., le Mois de Marie.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 8 mai, 3e dimanche après Pâques, patronage de saint Joseph, les offices aux heures ordinaires. Après Magnificat (Mois de Marie et sermon en faveur de l'Œuvre du patronage saint Joseph, par M. l'abbé Verret, professeur de philosophie à l'Institution N.-D.) Complies et salut solennel.

Exercice du Mois de Marie tous les soirs en semaine, à 8 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 8 mai, 3e dimanche après Paques, après vêpres, l'exercice du Mois de Marie qui se fait en semaine tous les soirs, à 8 h.

EGLISE SAINT-MARTIN-AU-VAL A L'HOSPICE SAINT-BRICE. — Jeudi 12 mai, fête de l'Adoration du Très Saint-Sacrement. — A 5 h. du matin, exposition du Saint-Sacrement et 1re messe. — Messes basses, à 6 h., 7 h. et 8 h. — A 9 h., grand'messe.

A 3 h., vêpres suivies du sermon par M. l'abbé Rebiffé, professeur et maître de chapelle au Petit-Séminaire de Saint-Cheron, puis salut solennel.

Indulgence plénière.

BIBLIOGRAPHIE

SAUVONS LA FRANCE CHRÉTIENNE ! *Appel aux Catholiques, aux libéraux sincères, aux honnêtes gens de tous les partis*, par Mgr Turinaz, évêque Nancy et de Toul. — Prix : 10 centimes l'exemplaire ; 8 fr. le cent.

En vente : A Paris, à la librairie Retaux, rue Bonaparte, 82. — A Nancy, aux librairies : Le Chevallier, place de la Cathédrale ; Pierron et Hozé, rue Saint-Dizier, 112 ; Vagner, rue du Manège, 3.

SAINTE BRIGITTE DE SUÈDE, sa vie, ses révélations et son ordre, par Mme la comtesse de Flavigny, ouvrage approuvé par le R. P. Villard, maître en théologie, des F. F. Prêcheurs, et S. G. Mgr Lagrange, évêque de Chartres. Un beau vol. in-8 de plus de 600 pages, franco 4 fr. (J. Leday et Cie, éditeurs, Paris, 10, rue de Mézières.) — La lettre de Mgr Lagrange félicitant l'auteur de cet ouvrage a paru dans la *Voix N.-D. de Chartres* en avril 1892.

NOS ENFANTS DE CHŒUR. — Il n'est pas d'âme vraiment chrétienne et religieuse qui ne s'intéresse vivement à ce qui concerne les Enfants de chœur, à leur piété et à leur vertu.

Souvent on a demandé à l'Œuvre de Saint-Paul de publier une brochure de propagande dans le but spécial d'instruire ces chers enfants et de leur faire comprendre l'importance de leurs fonctions : l'Œuvre de Saint-Paul a cherché le moyen de répondre à ces pieux et légitimes désirs. Sur sa demande un missionnaire d'enfants a écrit un charmant *Petit Manuel des Enfants de Chœur* (1), pour lequel ont été mis à sa disposition les plus jolis dessins du R. P. Vasseur.

(1) En vente à la librairie de l'Œuvre de Saint-Paul, 6, rue Cassette. — Prix, broché : l'exemplaire, 25 centimes ; le cent, 14 fr., *franco*, 16 fr. 45 ; joli cartonnage avec écusson doré, 0 fr. 10 en plus par exemplaire.

N° 15. 7 Mai 1892.

SOMMAIRE

LETTRE DE MGR LAGRANGE AU SUJET DU PÈLERINAGE DIOCÉSAIN. — PROGRAMME PÈLERINAGE. — FLEURS DE SAINTETÉ : S. STANISLAS, MARTYR. — NÉCROLOGIE : M. L'ABBÉ HAUTIN. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : MOIS DE MARIE : MISSION DE BRUNELLES ; ENCORE UN MOT SUR LA MISSION DE DANCY. — LE 1er MAI. — UNE NOCE EN DÉTRESSE. — FAITS DIVERS.

LETTRE

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

A SON CLERGÉ,

Au sujet du Pèlerinage diocésain.

Baignolet, en cours de Visites Pastorales, le 26 avril 1892.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Un de mes premiers désirs en arrivant à Chartres, vous le savez, a été de remettre en honneur le célèbre pèlerinage chartrain, et de ramener les foules à notre illustre sanctuaire de Notre-Dame de Chartres. En soi, un pèlerinage est une belle démonstration religieuse, une puissante supplication adressée à Dieu, et quand c'est tout un peuple qui fait cette démonstration, qui élève cette prière, le spectacle offre une beauté plus grande encore, et devient d'une solennité et d'une édification suprêmes. Et le temps aujourd'hui est aux pèlerinages. On le conçoit. C'est quand les périls ont grandi que la prière aussi doit grandir, et arracher, pour ainsi dire, à Dieu ces grâces de rénovation et de régénération qui sont le salut d'un pays. On court donc aujourd'hui, avec une foi intense, et une charité ardente, et une espérance que rien ne décourage, aux nouveaux sanctuaires où il a plu à Dieu de manifester de nos jours sa bonté et sa puissance ; mais sans oublier ceux que depuis des siècles il a désignés à la piété du peuple chrétien. Et parmi ceux-là, en est-il qui égalent le nôtre, par l'antiquité, la gloire et la splendeur ? Cette démonstration n'est pas à faire : le fait est notoire. Voilà pourquoi la pensée m'est venue de renouveler ces pèlerinages chartrains si célèbres, et de faire revoir à notre vieille basilique et à ses cryptes incomparables la beauté des anciens jours.

Et, grâce à Dieu, j'ai été entendu et compris, et peut-être aussi aurions-nous pu appeler l'année qui vient de s'écouler l'*année des pèlerinages :* Rappelez-vous, entre autres, les deux grands pèlerinages parisiens, auxquels vingt-deux paroisses de la capitale ont pris part, et surtout l'inoubliable pèlerinage chartrain du 14 mai dernier, qui a donné à notre ville un spectacle que j'ai pu appeler avec vérité « une journée du XIIIe siècle au XIXe ».

Cette bénédiction de Dieu n'était pas faite pour refroidir notre zèle, et nous avons donc travaillé cette année à nous donner la consolation d'amener une pareille glorification de Marie. J'espère qu'en particulier le pèlerinage de la Jeunesse Catholique de Paris et d'ailleurs, qui s'organise en ce moment, sera grandiose, et laissera parmi nous de profonds souvenirs. Mais c'est à nous, Messieurs, qu'il appartient de donner l'exemple, et d'ailleurs succès oblige. Toutefois, afin d'unir ici la prudence au zèle, et de ne point paraître exiger trop de nos laborieuses populations, une réunion préparatoire a eu lieu à l'Évêché, composée de MM. les Curés de nos quatre grands archidiaconés, Chartres, Châteaudun, Dreux, Nogent-le-Rotrou, du clergé de la Cathédrale et de MM. de la Maîtrise; et, après délibération, le vœu a été émis que le pèlerinage de cette année puisse égaler en splendeur celui de l'année dernière, mais toutefois qu'il n'y soit appelé *officiellement* que deux de nos quatre archidiaconés, Chartres et Nogent-le-Rotrou; un simple désir étant exprimé aux deux autres de s'y joindre spontanément ; l'année prochaine ce serait le tour de Dreux et de Châteaudun.

On espère que les deux archidiaconés de Chartres et de Nogent déploieront d'autant plus d'ardeur à s'organiser pour ce pèlerinage ; et que cependant de nombreuses paroisses des deux autres archidiaconés, celles surtout à qui l'année dernière le temps a peut-être manqué, voudront se joindre au pèlerinage officiel : de telle sorte que la manifestation de cette année ne soit en rien inférieure à celle de l'année précédente. Le jour adopté est le jeudi 19 mai.

Du reste, en ce qui touche l'organisation matérielle de ces pèlerinages, l'expérience nous a instruits, et certaines précautions pourront être prises pour que tout, malgré la foule, se passe dans l'ordre le plus parfait possible : surtout si les

ententes et les prévisions préalables nécessaires ont lieu. La Maîtrise, en la personne de M. l'abbé Clerval, son supérieur, demeure, avec la Commission des Pèlerinages, le centre de toute cette organisation, et de toute la correspondance qu'elle comporte.

Je croirais superflu, Messieurs, d'insister : quelque chose vous parlera, vous pressera plus éloquemment et plus vivement que toutes les paroles : votre amour pour Notre-Dame, votre piété bien connue, c'est une de vos gloires, pour notre merveilleux sanctuaire. Non, Messieurs, je ne vous exhorterai pas : je vous notifie le pèlerinage, c'est assez : votre foi, votre zèle, j'allais dire votre patriotisme chartrain, feront le reste : et nous aurons tous, et votre évêque avec vous, l'immense joie, Messieurs, de voir de nouveau ces multitudes croyantes et recueillies emplir notre Cathédrale, et leurs flots pressés se dérouler, au chant de nos hymnes chartraines, sous ses voûtes; et croiser dans nos nefs, en descendant et remontant nos cryptes, leurs lignes lumineuses : tandis que, penchée vers nous, pour regarder ces spectacles, et reconnaissant ses enfants, *la Vierge qui a enfanté* nous bénira avec un maternel sourire : et étendant plus loin son regard, bénira avec nous tout le diocèse, et plus loin encore ces deux grands objets de notre plus profond amour, l'Église et la France.

Veuillez agréez, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mes bien dévoués sentiments en N.-S.

† FRANÇOIS, *évêque de Chartres.*

— Messieurs les Curés ont lu ou liront à leurs paroissiens la lettre épiscopale : cette parole si pieuse et si chaude décidera, nous n'en doutons pas, un grand nombre de fidèles à prendre part au pèlerinage diocésain, non seulement dans les archidiaconés de Chartres et de Nogent plus spécialement convoqués, mais encore dans les deux autres.

Une grande affiche destinée à être collée dans l'intérieur de chaque église donnera aux fidèles des deux archidiaconés de Chartres et Nogent, les indications essentielles les plus nécessaires et leur rappellera chaque dimanche l'invitation de leur évêque et de Notre-Dame de Chartres.

L'office du matin sera fixé à 10 h. 1/4 de façon que les pèlerins de

toutes les lignes de chemin de fer, puissent arriver à temps. La messe sera célébrée par Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Chartres dans l'avant-chœur. Au commencement et à la fin seront chantés des cantiques à Notre-Dame; ces cantiques seront mis à la disposition des fidèles : au milieu de la messe toute l'assemblée chantera d'une voix le magnifique *Credo* de la foi catholique. L'un de MM. les curés du pèlerinage adressera aux pèlerins une courte et pieuse allocution de circonstance. Les personnes qui le pourront sont invitées à faire la sainte communion à cette messe, afin de donner à leur zèle le caractère de piété qui lui convient. Toutes facilités d'ailleurs seront accordées à ceux qui viendraient de bonne heure, de faire aussitôt leurs dévotions dans les chapelles de l'église supérieure ou de la Crypte. Les prêtres pourront dire leur messe aux différents autels, surtout s'ils ont prévenu d'avance. Mais prêtres et fidèles sont exhortés à se retrouver tous ensemble à la messe commune célébrée par Sa Grandeur.

Le soir à 2 heures, on chantera les petites vêpres et le salut. Monseigneur adressera sans doute quelques mots à son peuple, puis commencera immédiatement la grande procession aux flambeaux, dans la Crypte splendidement illuminée, au chant du *nouveau cantique à Notre-Dame*, qui a été si goûté l'an dernier. On observera fidèlement les rangs : tout sera prévu pour que chacun puisse gagner son train à loisir.

La nef de droite et son transept seront réservés à l'arrondissement de Chartres, la nef de gauche et l'autre transept à l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou.

On devra être muni des insignes de N.-D. (chemisette et ruban bleu) pour y être admis. MM. les curés sont invités à prendre leur surplis, et à diriger autant que possible leurs paroissiens.

De 11 h. 1/2 environ à 2 h., on sera libre : ce sera le moment de prendre son repas. Les prêtres qui ne resteront pas avec leurs paroissiens seront reçus au Grand Séminaire, comme l'an dernier, mais ils sont priés de prévenir quelques jours d'avance. Les jardins de l'Evêché seront ouverts aux pèlerins qui auront apporté leurs provisions.

Une grande salle sera mise aussi à leur disposition en cas de mauvais temps. Après le repas, ils feront bien de visiter, sans tarder, les clochers, la Crypte, le Trésor, de faire leurs dévotions particulières et de se procurer des souvenirs de pèlerinage.

Les réductions récemment accordées par les chemins de fer sont si considérables qu'il n'a pas paru fort utile d'en solliciter d'autres qui eussent été compensées d'ailleurs par des obligations onéreuses. On prendra donc les trains ordinaires avec billets d'aller et retour. A la gare de départ les pèlerins voudront bien se munir

de leurs insignes (1) et les fixer sur leur poitrine ; ils se grouperont ensemble, autour de leurs Curés et dans le trajet, si les circonstances le permettent, ils pourront prier et chanter, comme ils l'ont fait avec tant d'édification l'année dernière : ils feront de même au retour, si rien ne s'y oppose.

Une journée, ainsi toute consacrée à honorer Notre-Dame de Chartres, ne pourra manquer d'attirer de grandes bénédictions sur les familles, les paroisses et le diocèse tout entier.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 7 Mai. Saint Stanislas, martyr.

L'Église et la tyrannie.

L'histoire de l'Église au XIe siècle présente dans ses phases les plus émouvantes, l'éternelle lutte du droit, de la morale et de la religion, — trois choses qui n'en font qu'une — contre les abus des rois, que l'orgueil, l'ambition ou le vice rendent infidèles à leur mission. C'est en Angleterre l'archevêque Haufrant combattant les empiètements de Guillaume le Conquérant. C'est à Rome le saint et vaillant Grégoire VII arrachant la pourpre impériale des épaules de l'indigne Henri IV. C'est en Pologne, sur un théâtre plus modeste, mais non moins périlleux, le pieux évêque de Cracovie, saint Stanislas condamnant, au risque de sa vie, les excès d'un roi licencieux et à demi-barbare.

Les débuts de Boleslas II promettaient à la Pologne un prince puissant et vertueux. De grandes victoires remportées contre les Russes, une sérieuse alliance avec le Saint-Siège dont Boleslas avait réclamé la protection, confirmaient ces espérances. Mais ce prince ne sut pas échapper aux dangers du pouvoir et bientôt, au scandale de son peuple, il devint l'esclave de ses passions et le tyran de sa nation. Sous ce cruel et ignominieux asservissement la Pologne pleurait, l'Église gémissait ; évêques et fidèles, seigneurs et sujets, tous subissaient, sans oser parler, le joug brutal de Boleslas : la peur enchaînait les âmes.

Un évêque pourtant se leva qui mit fin à ce mutisme.

Stanislas que sa vie antérieure, que ses austérités, sa bienfaisance et ses miracles avaient rendu célèbre dans tout le

(1) Pour les insignes, les cantiques et pour tout renseignement on peut s'adresser à M. le Supérieur des Clercs.

pays, prit sur lui d'avertir le coupable. Une première démarche eut un heureux résultat. Boleslas confus de ses crimes et surpris de l'audace du prélat, promit de réformer sa vie. Promesse illusoire ... la volupté ressaisit bientôt son royal esclave et un crime plus épouvantable que les autres — l'enlèvement de la femme d'un de ses seigneurs — apprit à la Pologne qu'elle devait désespérer de la conversion de son bourreau. Rempli d'une sainte indignation, Stanislas renouvelle sa tentative et, contre le prince obstiné dans son scandale, fulmine la sentence d'excommunication. A cette époque l'excommunication équivalait à un décret de déchéance. Pour échapper à cette condamnation Boleslas se venge sur le courageux évêque. Escorté d'une troupe de vils courtisans, il envahit le temple où celui-ci célébrait les saints mystères, monte à l'autel et, de son glaive, immole l'apostolique vengeur de la morale et du droit.

Le martyr triompha dans la mort. L'excommunication fut confirmée par le Pape et Boleslas, honni des siens, chassé de la Pologne, bourrelé de remords et poursuivi par le souvenir de sa victime, cherche dans la mort une fin à ses hontes et à ses tourments. Il se tue.

Quant au martyr, son corps fut pieusement recueilli, il devint un centre de dévotion et de pèlerinage pour la Pologne entière qui fit de saint Stanislas son patron au ciel et obtint de lui la force dans la foi et la résignation dans la persécution.

D. G.

NÉCROLOGIE. — M. l'abbé Hautin, *chanoine honoraire, curé de Marboué.*

M. l'abbé Hautin, François-Désiré-Anne, est décédé le samedi 30 avril, en son presbytère de Marboué, après une longue et douloureuse maladie. On avait pu constater, ces derniers temps, dit l'*Echo Dunois*, une certaine amélioration à son état ; il avait même pu se lever et mettre en ordre quelques affaires de son église. Mais il avait fallu, pour résister aussi longtemps à la maladie de cœur qui le minait, le tempérament vigoureux que nous lui connaissions.

Le journal que nous venons de citer a rendu hommage à la mémoire de M. le curé de Marboué, en ces termes :

« M. Hautin n'était pas un oublié pour les lecteurs de l'*Echo Dunois*, où ses polémiques ont stigmatisé maintes fois les adver-

saires de la religion; violentes, elles étaient inspirées par des convictions inébranlables. C'était un esprit fin, servi par une instruction solide et dont le renom d'éloquence était mérité autant que répandu. »

Nous souscrivons à cet éloge; pour le compléter, nous n'avons qu'à interpréter les regrets qu'il laisse au cœur de nombreux amis. Ses paroissiens ont pu mille fois admirer son zèle et son dévouement. Ses anciens condisciples se souviennent de ses habitudes de travail opiniâtre contractées au séminaire, habitudes qui ne se sont jamais démenties depuis. Tous ses confrères savent que la prédication fut comme la passion de sa vie et que ses discours, dont plusieurs ont été imprimés, eurent maintes fois un vrai succès à la capitale et en d'autres villes.

Voici les dates qui marquent les principales phases de cette carrière sacerdotale : M. l'abbé Hautin naquit à Poinville le 8 mars 1829. Au sortir de l'école de son père, très digne instituteur, aujourd'hui vieillard presque nonagénaire, qui pleure avec ses autres enfants la perte de son fils aîné, François Hautin entra à Saint-Cheron, y fit d'excellentes humanités, que couronnèrent au grand séminaire de Chartres les études philosophiques et théologiques.

Ordonné prêtre le 19 février 1853, il fut aussitôt nommé vicaire de St-Valérien à Châteaudun. Le 8 février 1863, il devint curé de Morancez ; le 11 septembre 1864, il était transféré à Marboué. Le 22 septembre 1886, il fut nommé chanoine honoraire de Chartres (1).

Cette existence bien remplie et couronnée par une pieuse préparation à la mort aurait pu faire l'objet d'une oraison funèbre édifiante dans la chaire de Marboué, en présence des vingt-huit prêtres, des paroissiens et autres invités qui remplissaient l'église. Mais, avant sa mort, M. l'abbé Hautin avait défendu toute louange publique sur sa personne à la cérémonie des obsèques. Au lieu d'un tel éloge, il avait demandé la lecture d'un écrit qu'il laissait pour cette circonstance solennelle. C'était son testament spirituel écrit de sa main les 8, 9 et 10 juin 1889 en l'église de Marboué. Ces pages touchantes contenaient l'expression de sa foi au Seigneur, de son amour pour la Sainte Église, de ses remerciements à Dieu pour les grâces reçues et particulièrement la grâce de lui avoir donné de bons parents et de bons maîtres ; puis un appel à la divine miséricorde pour les fautes de sa vie, une demande de pardon adressée à toutes les personnes qu'il avait pu offenser ou même scandaliser ; une exhortation à ses paroissiens sur le respect dû à ses successeurs comme sur la docilité à leurs saints conseils ; enfin une demande à tous de ferventes prières pour son âme.

(1) Son vénéré cousin, Mgr Hautin, évêque d'Evreux, l'a nommé aussi chanoine honoraire de sa cathédrale.

Cette lecture a causé une vive émotion dans l'assistance. Le bon pasteur ne pouvait mieux terminer la série d'instructions par lesquelles, pendant tant d'années, il voulut diriger ses paroissiens vers Dieu. C'était une heureuse réalisation du texte sacré : *Defunctus adhuc loquitur.*

Monseigneur l'Evêque de Chartres vient d'écrire à M. J. Hautin, frère de son regretté curé de Marboué, la lettre suivante :

Chartres, le 5 mai 1892.

Cher Monsieur,

C'est en cours de visites pastorales que la douloureuse nouvelle m'est arrivée. Je ne vous dirai pas qu'elle m'a surpris, mais elle m'a vivement affligé. Malgré la gravité de la maladie, nous voulions toujours espérer ; Dieu en a jugé autrement, nous ne pouvons que nous incliner. Il m'eût été doux, dans ce deuil, de pouvoir au moins assister à ses obsèques, et proclamer ainsi la haute estime qu'il m'avait inspirée ; cette consolation même ne m'a pas été permise. Mais il y a quelque temps, j'avais pu du moins, vous le savez, adresser à lui-même l'expression de mes sentiments. Le diocèse, dont il était une des sommités, fait une grande perte, en ce prêtre éloquent, instruit et zélé, et qui aurait pu rendre encore tant de services ! L'estime pour lui était unanime, comme l'ont été les regrets. Tous garderont précieusement sa mémoire. Hélas ! nous sommes bien éprouvés : quatre deuils en quelques semaines ! Et pourtant : *Messis quidem multa, operarii autem pauci !* C'est dans mon cœur que tout cela retentit le plus.

Veuillez agréer, cher Monsieur, avec mes plus vives condoléances, l'hommage de mes bien dévoués sentiments en N.-S.

† François, évêque de Chartres.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Cathédrale. — M. l'abbé Cassagnes, chanoine-prélat de Florence, ancien aumônier du Lycée Louis-le-Grand, a commencé le samedi, 30 avril, à la cathédrale de Chartres, ses prédications du mois de Marie devant un nombreux auditoire ; le premier accueil fait à sa parole apostolique a permis tout d'abord d'espérer la continuation de ce concours de fidèles. Depuis, en effet, leur assiduité est la même ; le prédicateur, en exposant ainsi les louanges de Marie, ne pouvait que laisser dans les âmes des impressions favorables.

Quant au chant des cantiques, exécuté par les jeunes filles de la maison du Cœur de Marie, avons-nous besoin de dire qu'il a toujours plu et qu'il plaira toujours aux paroissiens de Notre-Dame ?

Brunelles. — On nous écrit :

Je vous prie de faire dire une messe d'action de grâces à N.-D. de Sous-Terre pour la mission de Brunelles. Cette mission donnée, il y a quelques semaines, par M. l'abbé Dourdoigne, a été excellente. Comme premier résultat, je compte déjà une trentaine de conversions. Le Père Félix (puisque tel est son nom de missionnaire) aidé par les bonnes prières de 25 communautés, pensions et orphelinats, qui avaient été intéressés à cette tentative et que je tiens à remercier publiquement, s'est vu récompensé de son zèle infatigable. Nos 300 familles, dispersées en 90 hameaux sur un territoire de trois lieues carrées, ont toutes reçu sa visite, accepté pieusement ses beaux crucifix (dons de l'Association de Saint-François de Sales et de l'Œuvre des campagnes) et répondu à ses invitations par un concours empressé aux instructions du soir.

La fête des enfants, l'imposition des scapulaires, la bénédiction des crucifix, les conférences dialoguées, l'adoration du Très-Saint-Sacrement et la cérémonie de clôture resteront pour tous des journées inoubliables. Les conférences, dont la nouveauté avait attiré beaucoup de monde et dans lesquelles ont été soulevées les questions délicates du travail du dimanche, du battage des récoltes et de la situation des enfants loués dans nos fermes, ont été religieusement écoutées. Le jour de l'exposition du Saint-Sacrement, un dimanche, plus de 200 fidèles se sont succédé entre les offices, pour leur demi-heure d'adoration. J'ai vivement regretté de n'avoir pu m'édifier de ce spectacle, le service de la paroisse du missionnaire m'ayant condamné à une absence de deux jours. Ce service est une grande difficulté et pour M. Dourdoigne et pour MM. les curés dont il évangélise le troupeau. Et je me permets de lui souhaiter une totale indépendance. L'Œuvre des missions diocésaines mérite par les consolants résultats qu'elle a donnés d'être définitivement consacrée et d'avoir des membres totalement libres de répondre aux appels qui leur seront adressés de toutes parts. Il est impossible que le missionnaire soit absent le dimanche des paroisses où il passe ; l'assistance toujours plus nombreuse qu'en semaine, les fêtes réservées pour chaque dimanche, les confessions exigent sa présence... on comprend encore moins l'absence du curé de paroisse. Je me contente d'indiquer et non de résoudre cette difficulté.

Comme cérémonie de clôture, nous avons eu, le dimanche de la Passion, la procession, la plantation et la bénédiction d'une Croix monumentale dont les souscriptions volontaires des paroissiens ont fait les frais. A cette fête, présidée par M. le doyen de Nogent-le-Rotrou, assistaient M. le supérieur du petit Séminaire et six prêtres des environs. Ces Messieurs ont été émerveillés du nombre,

de la piété et de l'entrain des assistants que le mauvais temps n'avait point effrayés et qui chantaient avec ardeur les pieux cantiques de la Passion. Les hommes étaient nombreux; on a particulièrement remarqué leurs chants et leur émulation à porter la Croix. J'ai le bonheur d'en compter plusieurs parmi nos convertis. Que N.-D. bénisse l'ardent missionnaire qui nous a visités et perpétue les fruits de cette belle mission!

Agréez,.... D. G.

Encore un mot sur la mission de Dancy. — Des renseignements précis donnés par M. le curé de Dancy sur les résultats définitifs de la mission prêchée dans sa paroisse, fixent au chiffre de cinquante le nombre des conversions ou retours à la pratique de la religion. Il s'agit, non pas de simples promesses, mais de retours vrais, avec confession et communion; non pas d'enfants ou même de jeunes gens, de jeunes filles, mais de personnes dans la maturité ou sur le déclin de l'âge, parmi lesquelles on compte dix hommes. Nous le répétons, une mission bien préparée et la prière sont le plus puissant moyen de transformation pour une paroisse.

Le 1er Mai. — On sait quelles appréhensions régnaient presque partout, le 1er mai de cette année. C'était le jour des élections municipales dans toutes les communes de France, excepté à Paris; et de Paris pourtant rayonnait sur la plupart des autres cités la crainte d'exploits révolutionnaires, à cause des meetings et autres faits anarchistes dont la capitale devait donner l'exemple. Sauf quelques exceptions, les villes ordinairement les plus mouvementées ont échappé au désordre et aux catastrophes. A Chartres nous avons eu un petit incident dont la presse s'est occupée.

Pendant la messe de 6 heures, qui se disait au sanctuaire de Notre-Dame du Pilier dans la cathédrale, une détonation se fait entendre. Panique générale. Plusieurs personnes même se sauvent de l'église. Puis le calme revient dans les esprits; la plupart des assistants sont restés à leurs dévotions; le prêtre, lui, a continué tranquillement sa messe. L'explosion avait eu lieu, à l'entrée du transept méridional, près des portes. C'était non une bombe de dynamite, mais... un pétard. Les gamins qui, spontanément ou sur l'instigation d'un mauvais sujet, avaient fait le coup et pris la fuite ont été saisis plus tard par la police.

UNE NOCE EN DÉTRESSE.

Deux jeunes gens, domestiques de ferme à Z. mais ayant leurs familles à X., vont se marier. Pour arranger les choses au mieux et remplir toutes les conditions de la loi, ils ont décidé de se pré-

senter le vendredi soir à la mairie de Z. et de recevoir le sacrement de mariage le lendemain à l'église de X.

Le vendredi matin un premier incident dérange le programme. La mère du futur tombe malade, prise d'étouffements qui nécessitent la visite immédiate du médecin et l'empêchent absolument de sortir. Ignorants des obligations civiles, les jeunes gens, avec leurs autres parents et leurs témoins, font la route de Z.; soit quatre bonnes lieues. Là, ils apprennent qu'on ne peut les marier, la présence de la mère est indispensable; à son défaut, il leur faut une procuration signée par devant notaire. C'est la loi. On leur propose de revenir le lendemain matin à 9 heures. Qu'ils n'oublient pas la maman ou la procuration !

Retour à X.; encore quatre lieues.

Le lendemain, samedi, dès l'aurore, les jeunes gens venus à l'église de X. pour leur confession préparatoire avertissent le curé de leur déception. Pour les consoler et les tirer d'embarras, celui-ci se met à leur disposition et leur offre de reculer la cérémonie du mariage jusqu'à 11 heures et demie. Heureux de ce nouvel accommodement, ils repartent, en nombre et en règle cette fois, pour la mairie de Z. Ce qui, depuis la veille, leur fera 12 lieues. En chemin ils croisent la voiture du maire. « Et le mariage ? — lui crient-ils — Le mariage ? Il n'a pas le temps de s'en occuper, ses affaires l'appellent à la ville ; qu'ils aillent toujours à Z., l'adjoint devait les marier la veille, c'est lui qui les mariera le matin... et fouette cocher ! » Nos gens glosent un peu sur les libertés de M. le Maire, mais puisqu'on a le recours de l'adjoint on s'en contentera, et la petite noce continue son voyage.

A l'heure dite ils arrivent. Tout est prêt, M. le greffier de la mairie de Z. est un homme soigneux, ses actes sont rédigés et, par un scrupule de précautions sur lesquelles il y aurait malice à épiloguer, ils portent la date du vendredi et le nom de l'adjoint. Le mariage se ferait... mais quelqu'un manque encore : précisément le susdit adjoint. Pendant une bonne demi-heure on attend l'indispensable officier civil, puis on s'impatiente, on réclame... Et la messe là-bas qui les attend pour 11 heures et demie ! jamais on ne sera de retour. Las de faire le pied de grue, nos gens députent une estafette au domicile de l'adjoint. Sa ferme est très éloignée du bourg et une heure se passe, après quoi le commissionnaire revient seul : l'adjoint est absent, lui aussi est parti pour la ville et l'on ne peut compter sur son retour avant 5 heures du soir.

— Mais il y a d'autres conseillers, observent les gens de la noce, que l'un d'eux vienne présider le mariage et que vite on file à X.

Ici le greffier solennel explique l'affaire : c'est l'adjoint seul qui peut faire le mariage, les actes portent son nom. La loi exige que le

mariage soit célébré par celui-là même qui signe les actes. Qu'ils aillent ou qu'ils restent, leur mariage ne pourra se faire avant 2 heures du soir, au retour de l'indispensable adjoint. Bien contrariés d'un pareil contretemps, nos gens s'inclinent devant la loi. Et, à grandes enjambées, ils refont la route de X. D'où 16 lieues faites en pure perte.

A une heure de l'après-midi, ils se présentent à l'église. La messe est dite, les chantres et sacristain retournés à leurs travaux et le curé rentré dans son presbytère. Averti et mis au courant de la situation, celui-ci vient avertir ses bons paroissiens : 1° que la messe est dite, ce qui ne doit pas les surprendre, vu l'heure avancée; et 2° qu'il ne peut leur donner la bénédiction nuptiale, toujours *de par la loi civile* qui, sous peine de grosses amendes et de prison, donne la priorité au contrat civil. Il partage leurs ennuis et leur désolation, mais ils comprendront son impuissance : la loi est bien précise et force est de la subir. Qu'ils suivent son conseil : qu'ils fassent leur petit déjeuner de famille, qu'ils retournent à Z. pour 5 heures; le soir, ils reviendront à l'église quand ils pourront; vu les circonstances ils sont légitimement dispensés des règles canoniques qui interdisent tout mariage religieux, le soir, sans autorisation épiscopale.

On ne peut mieux s'entendre. Et la petite noce s'en retourne, bien ennuyée de tant de délais, bien lasse de tant de courses inutiles, et la mariée tout en larmes dans sa robe blanche.

A cinq heures du soir, nos infortunés voyageurs envahissaient, pour la troisième fois, la mairie de Z. Qu'y trouvent-ils? Tout le conseil municipal en séance. Une telle collection d'officiers civils les réjouit. Cette fois, ils auront bien du guignon s'ils ne sont mariés. Mais leur joie est de courte durée. Vainement le maire siège flanqué de ses conseillers, personne ne peut rien pour eux; l'adjoint, l'introuvable adjoint, est toujours absent et sans lui pas de mariage. Alors la colère et l'indignation éclatent chez nos gens jusqu'ici résignés aux exigences de la loi française. Furieux, le père de la fiancée prend sa carriole et va lui-même, d'un trait, à la ferme du récalcitrant fonctionnaire. A la ferme il apprend que le maître, à son retour de la ville, est reparti dans ses champs. Nouvelle course à travers les coteaux de la commune. Enfin il trouve son homme, le hisse de force dans sa voiture et le ramène maugréant à la mairie. A 7 heures du soir, on procède *en règle* à la cérémonie et, en présence de M. le Maire, l'adjoint déclare, par un acte daté *du vendredi à 4 heures*, *en l'absence du maire empêché*, les jeunes gens H. et B. mariés civilement. Fiancés, parents et témoins signent à la hâte cette singulière pièce, se font délivrer le certificat obligatoire et quittent, morfondus, cette mairie de mal-

heur. A 10 heures du soir, après 24 lieues de courses depuis la veille, ils rentraient dans leur domicile. On ne pouvait plus songer, pour ce jour-là, à la cérémonie religieuse:

Le curé de la paroisse de X. voulant mettre un terme aux déconvenues de ses paroissiens, les réunissait une dernière fois dans son église et le dimanche matin, après la messe paroissiale, donnait aux jeunes gens la bénédiction nuptiale que la loi civile, si audacieusement exploitée, leur refusait avec tant d'obstination.

De cette histoire authentique dans tous ses détails, malgré leur invraisemblance, on pourrait soulever une double discussion juridique et religieuse.

1° Que penser, au point de vue civil, de la validité d'un mariage présidé par l'adjoint en présence du maire?

2° Que penser de la valeur d'actes civils faux dans leur date et dans leurs motifs?

3° Que penser du sans-gêne du greffier rédigeant ses actes à tout hasard, du maire passant sans motifs ses pouvoirs à un autre et de l'adjoint fuyant avec entêtement les obligations de son mandat?

4° A comparer les difficultés de la loi civile et les accommodements de la loi ecclésiastique, où sont les formalités, les partisans des procédés minutieux, ridicules et tyranniques?

5° Comment mieux faire constater le caractère odieux de taquinerie et de servitude de la loi civile subordonnant sous peine de prison ou d'amendes le mariage religieux au mariage civil?

Comme mot de la fin, citons une réflexion de la principale victime dans ce curieux épisode. Un ami disait au marié : « Je ne te comprends pas; à ta place, plutôt que de souffrir tous ces retards j'aurais envoyé promener les prêtres et je me serais dispensé d'entrer à l'église. — Mais ce n'est pas l'église qui nous a taquinés et condamnés à passer nos deux jours de noce sur les chemins. Le prêtre a tout fait pour nous marier le plus tôt possible. Le coupable c'est le maire de Z. ou son adjoint. Et j'apprends à mes dépens, qu'il est cent fois plus facile de se marier à l'église qu'à la mairie! »

A.

FAITS DIVERS

Les Evêques au Conseil d'Etat. — M. Ricard décidait, il y a huit jours, que Mgr l'archevêque d'Aix serait déféré au Conseil d'Etat pour sa lettre pastorale adhérant à la lettre de NN. SS. les évêques de la province d'Avignon et prescrivant la lecture dans toutes les églises de son diocèse de l'extrait du catéchisme qui rappelle que c'est un péché de mal voter. Cela fait six évêques traduits devant

le Conseil d'Etat qui a déjà frappé Mgr de Mende. Et on annonce d'autres mesures.

Mgr de Nancy à M. Ricard. — A la lettre du ministre qui lui supprime son traitement, voici la digne réponse de Mgr Turinaz :

ÉVÊCHÉ DE NANCY ET DE TOUL — Nancy, le 29 avril 1892.

Monsieur le ministre,

Je vous accuse réception de votre lettre datée d'hier, par laquelle vous me faites « connaître la détermination que le gouvernement » a prise de suspendre, à dater de ce jour, la délivrance à mon pro» fit de toute ordonnance sur les caisses du Trésor public. »

Je pourrais réfuter victorieusement les raisons sur lesquelles vous essayez d'appuyer cette détermination ; mais je sais que toute démonstration est inutile, et il ne convient pas à ma dignité de la tenter.

C'est un très grand honneur pour moi de subir une pareille mesure pour la défense des droits de l'Eglise et de la liberté des consciences. Je puis d'ailleurs me rendre ce témoignage que je n'ai pas cessé de défendre ces droits et ces libertés depuis que je suis évêque.

Je ne suis pas riche personnellement, il s'en faut, et la mense épiscopale de Nancy me coûte mille francs par an. Mais je répète avec plus d'énergie que jamais ces paroles que j'ai publiées deux fois pendant ces derniers jours : « Je déclare en face de mon pays » que je ne courberai pas la tête devant les iniquités sacrilèges » qui désolent nos églises en entravant la liberté de la prédication » chrétienne, et sous la honte de la servitude qu'on veut nous » imposer. Je déclare que je ferai entendre jusqu'à mon dernier » souffle la protestation de mon devoir, des droits sacrés que je » suis chargé de défendre, de la justice et de la liberté.

» Recevez, M. le ministre, l'assurance de ma haute considération. »

† CHARLES-FRANÇOIS,
évêque de Nancy.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 14 MAI 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE MAI)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 15 mai, 4e dimanche après Pâques, FÊTE DU PATRONAGE DE NOTRE-DAME, *double de 2e classe*, messe de paroisse à 9 h., office du chapitre à 10 h. 3/4 ; vêpres à 3 heures.

— Le jeudi 19, le pèlerinage diocésain à N.-D. de Chartres, spécialement pour les paroisses des archidiaconés de Chartres et de Nogent-le-Rotrou.

Office du matin à 10 h. 1/4 ; messe célébrée par Monseigneur ; chant de cantiques et du *Credo* ; brève allocution pendant la messe.

Office de l'après-midi à 2 h. ; chant des petites vêpres, allocution, salut et procession aux flambeaux dans la Crypte. Les paroisses de l'arrondissement de Chartres auront leurs places du côté droit ; celles de l'arrondissement de Nogent, du côté gauche. Les transepts sont réservés aux pèlerins des autres arrondissements.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 15 mai, 4e dimanche après Pâques, PATRONAGE DE LA B. VIERGE, les offices aux heures ordinaires. Catéchisme de persévérance.

Après Magnificat, exercice du mois de Marie et Salut.

Mois de Marie tous les soirs en semaine, à 8 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 15 mai, 4e dimanche après Pâques, après les vêpres, exercice du mois de Marie et allocution.

Tous les soirs de la semaine, à 8 h., exercices du mois de Marie.

MIGNIÈRES. — *Pèlerinage des Trois-Maries*, le dimanche 22 mai. M. le vicaire général Lagrange officiera.

BIBLIOGRAPHIE

Vie de Claude de Sainctes. — Nous annonçons à nos lecteurs, pour paraître le 1er juin, la vie de *Claude de Sainctes, natif de Chartres,* évêque d'Evreux. Cette publication renferme des détails inédits sur les batailles de Jarnac et de Montcontour auxquelles se trouvait le docteur de Sainctes en sa qualité d'aumônier du duc d'Anjou, sur celle d'Ivry, sur la Ligue, le résumé des ouvrages de ce prélat, etc. — Des annotations, un rapport sur la découverte du tombeau de ce savant évêque complètent ce travail intéressant au double point de vue de l'histoire générale et de l'histoire locale.

Les souscripteurs pourront se la procurer jusqu'au mois de juin exclusivement au prix de 3 fr. 50. A partir de cette époque elle sera vendue 5 fr.

Envoyer les souscriptions à M. l'Aumônier du Lycée, auteur de cette publication, rue du Lycée, 14, Evreux (Eure).

SOMMAIRE

LE PÈLERINAGE DIOCÉSAIN. — FLEURS DE SAINTETÉ : S. BONIFACE, MARTYR. — LE PÈLERIN DE N. D. DE CHARTRES (CANTIQUE A L'ARRIVÉE). — LA VISITATION DE CHARTRES (*Suite*). — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : CONFÉRENCE DE M. DE LAPPARENT ; LE PATRONAGE DE S. JOSEPH ; LE SACRÉ-CŒUR A NOGENT-LE-ROTROU ; N.-D. DE LOURDES A FRUNCÉ ; UNE FÊTE A NONVILLIERS. — FAITS DIVERS.

LE PÈLERINAGE DIOCÉSAIN DU 19 MAI

Nous sommes à la veille du grand pèlerinage diocésain à Notre-Dame de Chartres. Il s'annonce fort bien, et de toutes les paroisses des deux arrondissements on se prépare à venir en grand nombre. Le 19 mai prochain sera une journée glorieuse pour Notre-Dame et pour le diocèse.

On connaît les réductions ordinaires, très considérables, des billets d'aller et retour dont jouiront les pèlerins de toutes les lignes ; ceux qui emprunteront les lignes de Nogent à Chartres et de Verneuil à La Loupe, jouiront d'une réduction de 40 0/0 s'ils se présentent par groupes de 25 et au delà et justifient de leur qualité de pèlerins. Sur les autres fragments de la même ligne de l'Ouest on obtiendrait la même réduction, aux mêmes conditions, mais en prévenant d'avance le chef d'exploitation, gare Saint-Lazare.

Nous rappelons que pour entrer dans la nef les pèlerins devront avoir la MÉDAILLE de N.-D. et le ruban bleu (0 10 c), qu'ils trouveront aux gares de départ ou au Pilier. — Ils devront aussi se munir d'un *Petit Manuel* du Pèlerin qui sort des presses et renferme les cérémonies, les prières, les cantiques, les pratiques en usages. Ce petit opuscule (prix : 10 cent.) rendra de grands services aux pèlerins en leur donnant une foule d'indications précieuses. On l'enverra immédiatement à tous ceux qui en feront la demande. Le pèlerinage sera aussi une occasion pour beaucoup de personnes de se procurer *la jolie petite notice illustrée sur Notre-Dame de Chartres* (0 20) c. qui a eu tant de succès. Une bonne œuvre à faire et dont plusieurs serviteurs de la Sainte Vierge ont eu déjà l'idée, serait de la faire répandre gratuitement parmi les pèlerins en versant d'avance une somme à cet effet. Cela conviendrait surtout aux personnes qui ne pourraient venir malgré leur désir

en pèlerinage; elles auraient ainsi la consolation de glorifier N.-D. de Chartres en la faisant connaître et aimer davantage. Elles pourraient encore, par une légère offrande, contribuer aux frais très grands occasionnés par les décorations et illuminations de la Crypte, etc.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 14 mai. — Saint Boniface, martyr. (200.)
A la recherche de reliques.

La ville de Tarse était en fête. Vingt chrétiens, condamnés pour leur refus d'adorer les idoles, subissaient leur sentence. Afin de satisfaire la cruauté des bourreaux et les sanguinaires appétits de la foule, on avait varié les formes de tortures : ici un chrétien est brûlé à petit feu, là un autre est écartelé, un troisième est écorché tout vif; celui-ci voit ses membres coupés par morceaux, celui-là est flagellé.... Les martyrs résistent à ces horribles supplices et sur leurs lèvres ensanglantées éclate le noble cri de la foi : Je suis chrétien !

Un instant, le silence se fait. La foule interrompt ses ironiques applaudissements, les bourreaux suspendent leur sanglante besogne. On regarde. Un étranger est descendu dans le cirque : il va d'un martyr à l'autre, les embrasse, les félicite et invoque leur puissante prière. « Il est grand, s'écrie-t-il, le » Dieu des chrétiens! il est grand le Dieu des martyrs ! Qu'il » m'accorde, ce Dieu, d'être chrétien, comme vous, et comme » vous martyr du Christ ! »

On l'arrête, et le gouverneur l'interroge .... Il est chrétien, il est romain, il s'appelle Boniface. Après une vie de dissipation il a vu la foi éclairer son esprit, et le regret remplir son cœur. A Rome, il a laissé une illustre matrone, Aglaé, complice de ses fautes et qui, aujourd'hui, partage son repentir. Elle veut, cette Romaine, des reliques de saints afin de leur élever des oratoires et d'attirer ainsi sur elle la commisération du ciel. Et lui, Boniface, a promis de trouver les reliques demandées. La persécution sévissait en Orient, il est venu en Orient; des chrétiens allaient être martyrisés, à Tarse, il l'a su et il est venu à Tarse.

Et à son tour, condamné comme chrétien, il subit les

affreuses tortures de ses compagnons, et avec eux meurt martyr du Christ.

Ses serviteurs le cherchaient depuis longtemps dans la ville quand ils apprirent le récit de sa mort. Ils rachetèrent son corps et ce furent les reliques du martyr Boniface qu'ils rapportèrent à leur maîtresse, la pénitente Aglaé.

D. G.

SALUT DU PÈLERIN A NOTRE-DAME DE CHARTRES.

AIR : *Mère de Dieu, quelle magnificence!* (1)

1. Chartres, salut! Voici ta basilique,
A mes regards découvrant ses splendeurs!
Du ciel je crois contempler le portique,
Et de mon Dieu j'adore les splendeurs.

Refrain : O Notre-Dame,
En ce saint lieu,
Bénissez l'âme, } *bis.*
Qui par vous s'offre à Dieu! }

2. Temple admiré! Sublime Cathédrale!
Bras de géant d'où s'élance la croix,
Flèches, montez!... Plus haut monte et s'exhale
Notre prière, humble et forte à la fois. — *O Notre-Dame...*

3. Partout la Vierge!... Et de sa douce image
La vue inspire un salutaire émoi.
Voilà ma Reine! Elle attend mon hommage.
Voilà son Fils, mon Sauveur et mon Roi. — *O Notre-Dame...*

4. Sur son *Pilier* si la Madone antique
Semble sourire à ses enfants pieux,
C'est que nos vœux et notre ardent cantique
Jusqu'à son cœur s'élèvent dans les cieux. — *O Notre-Dame...*

5. Comme autrefois *Notre-Dame-Sous-Terre*
Voit à ses pieds les foules accourir.
De son église elle a fait un parterre
Où pour nous tous la grâce doit fleurir. — *O Notre-Dame...*

6. L'art et l'amour semèrent des merveilles
Sur les parois du monument chartrain.
Songeons surtout aux faveurs nonpareilles
Que prodigua Marie au Pèlerin. — *O Notre-Dame...*

(1) Préférer à toute autre mélodie le grand air ancien et partout connu du cantique de Saint-Sulpice.

7. De vos bienfaits oh ! quels précieux gages !
Il nous est cher votre *Voile* sacré !
Princes et Rois, chrétiens de tous les âges,
Mère, avant nous ici l'ont vénéré. — *O Notre-Dame...*

8. Sur ses autels que nous montre Marie ?
C'est son Jésus !... Qu'il nous donne la *foi*,
L'*espoir*, l'*amour*, fruit de l'Eucharistie,
L'*obéissance* à sa divine loi ! — *O Notre-Dame...*

9. Dame de Chartre, il n'est point de souffrance
Qui sollicite en vain votre secours ;
Secourez donc et l'Église et la France !
Nons demandons pour elles d'heureux jours. — *O Notre-Dame.*

Mai 1892.

GOUSSARD, *Chanoine.*

LA VISITATION DE CHARTRES

(*Suite*)

PREMIÈRES RECRUES.

Trois jeunes filles, un peu folâtres, pénétrèrent un jour dans le clos du monastère par une brèche ouverte par un pan de mur renversé. Une religieuse en prit une par la main, la conduisit dans le couvent, et lui montrant une cellule, lui dit : « Mademoiselle, voilà un jour votre place, et assurément vous n'en n'aurez point d'autre. Celle-ci ne fit que rire et se moquer. Elle avait toujours beaucoup plus pensé aux bals et aux divertissements qu'à la religion. » Mais elle eut une nouvelle entrevue avec la Revérende Mère Jousse, supérieure, qui lui avait parlé puissamment des vanités, des plaisirs du monde et du bonheur que l'on goûte dans le service de Dieu ; « et à mesure qu'elle lui parlait, toutes les fumées et les vapeurs du siècle dont cette âme était remplie, furent entièrement dissipées. » Elle entra bientôt dans le couvent et fut un « parfait modèle de perfection, et y est morte en odeur de sainteté. »

Nommons les supérieures qui succédèrent à la Révérende Mère Jousse, appelée à gouverner le second monastère de Rouen, établi le 6 juin 1642.

Nous voyons d'abord la Mère Marie-Angélique Mouart, qui gou- « verna la communauté pendant six ans avec tant de douceur et de sagesse que les sœurs furent parfaitement heureuses sous sa conduite. » — Elle mourut à Chartres le 9 décembre 1658, âgée de 68 ans.

Marie-Angélique-Elisabeth de Gyvez lui succéda. Sous son administration entra au monastère Mlle Marie-Thérèse de Bercy de Challet, issue d'une des plus nobles et plus anciennes familles de la Beauce, fille de M. de Challet, escuyer, seigneur de Bercy et de Chanceville, et de dame de Hallot. Elle avait été élevée d'abord par les sœurs de Notre-Dame de Châteaudun et ensuite chez les Ursulines de Chartres. Elle entra au noviciat en décembre 1658.

A la mère de Gyvez succéda, en 1664, la mère Marie-Jeanne Edeline ; élèves toutes deux de la Révérende mère Claude-Espérance Jousse, morte à la fin de mars de cette même année, à Rouen.

Mlle du Fresne, la fondatrice, vint aussi se réfugier dans le monastère de Chartres, pour s'y préparer à mourir ; en même temps que prenait le voile Louise-Françoise de la Vallade, fille de M. de la Vallade, gouverneur d'Auxonne en Bourgogne.

La mère Elisabeth de Gyvez, élue de nouveau supérieure, reçut la profession de Marie-Marguerite Lhuillier, fille de Charles Lhuillier, secrétaire du roi, et contrôleur en la chancellerie de Paris. En reconnaissance, son oncle Claude de Paris, trésorier général de France, etc., fonda deux messes hautes en l'honneur de la sainte Vierge et de saint François de Sales. De même en 1673, Mme de Marville, née d'Angennes, légua à la Visitation 2,000 livres pour une messe basse chaque semaine, pour le repos de son âme.

CANONISATION DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

Par mandement de Mgr de Neufville, les fêtes célébrées à la Visitation pour la canonisation de saint François de Sales commencèrent le 9 octobre 1666, et durèrent jusqu'au 17. Il y convoqua tous les corps ecclésiastiques et les fidèles et lui-même donna l'exemple.

Les annales du monastère de la Visitation de Chartres en contiennent le récit détaillé.

Le premier jour, MM. du Chapitre firent sonner à midi toutes les cloches des deux grands clochers, et firent carillonner plusieurs fois dans la journée.

« Monseigneur notre digne Évêque, et Messieurs de son auguste Chapitre, parés de leurs plus beaux ornements, sortirent de la Cathédrale en cet ordre. Les bedeaux, porte-masses et autres officiers, fendaient la presse pour faire passage à trois rangs d'ecclésiastiques. Dans le premier étaient les enfants de chœur, revêtus de dalmatiques, portant les encensoirs et les chandeliers, ensuite les deux porte-croix, suivis de deux chapelains, portant les livres des textes de l'évangile et de l'épître ; puis tous les autres choristes. Notre très illustre prélat, revêtu d'une chappe toute cou-

verte de perles, la mître en tête, assisté de MM. les doyens, archidiacres et autres dignitaires, tous revêtus de leurs plus beaux ornements. Les chantres, chapelains et autres ecclésiastiques formaient le dernier rang. Dans cet ordre, ils entrèrent dans notre église, les musiciens chantaient le Psaume *Memento Domine David*, avec tant de grâce et d'harmonie, qu'il nous semblait que nous étions déjà dans le ciel.

» Cette auguste compagnie fut reçue agréablement d'aussi loin que l'on put l'apercevoir, au son des tambours et autres instruments. Ce doux bruit, mêlé aux acclamations du peuple qui se trouvait en foule, les escorta jusqu'à la porte de notre église... Au salut... les musiciens, animés d'un grand zèle et d'une profonde vénération, firent tout d'un coup entendre leurs belles symphonies, qu'ils continuèrent pendant quatre motets propres à cette solennité, qu'ils chantèrent avec l'orgue et les autres instruments. — Après le salut, chant en faux-bourdons du *Laudate Dominum in sanctis*... du *Cantate*, et autres psaumes de réjouissance.

» Cette première journée se termina par un feu de joie préparé devant la grande porte de notre église; il fut allumé au son des tambours, des flûtes et de l'artillerie, mêlés des acclamations de tout le peuple : Vive saint François de Sales. *Sancte Francisce, ora pro nobis.* »

Le lendemain, dès quatre heures du matin, les chanoines firent sonner toutes les cloches, ils vinrent dans le même ordre; la musique fut très belle; la cérémonie fut présidée par l'Evêque et le panégyrique prononcé par M. Robert, grand archidiacre; aux vêpres et au salut, motets en musique. Et ainsi pendant huit jours. Toutes les maisons religieuses et corps ecclésiastiques vinrent à leur jour célébrer les saints mystères.

Donnons toutefois la liste des orateurs :

Le second jour, M. Broust, chanoine.

Le mardi, M. Huart, curé du diocèse.

Le mercredi, M. Dachon, curé du diocèse.

Le jeudi, M. Lecerf.

Le vendredi, le R. P. Victorin, gardien des Récollets de Châteaudun.

Le samedi, M. Logeois, chanoine.

Le dimanche, M. Sarazin, théologal de la cathédrale.

Remarquons le rôle important de la maîtrise de notre cathédrale.

UNE GUÉRISON SUBITE

La sœur Marie-Louise de Nogent, du second monastère de Paris, fut élue supérieure en 1673 et fut témoin de la guérison miraculeuse de la sœur Marie-Anne Cornu, tombée en paralysie complète depuis

le 29 juillet 1664. Ses membres recouvrèrent leur mouvement et la force le troisième jour d'une neuvaine en l'honneur de S[t] François de Sales, le lendemain de sa fête; le 30 janvier 1675. M[re] Pierre Berthault, licencié en droit, chanoine et sous-doyen de la cathédrale en fit l'information canonique par ordre de l'Evêque.

Après avoir recueilli le témoignage, sous la foi du serment, des religieuses, du supérieur, M[r] de Lérys, du médecin ordinaire de la maison, M[r] Pierre Germont, docteur en médecine, âgé de 82 ans, il rendit l'ordonnance suivante :

« Pierre Berthault, prêtre, licentié es droits, chanoine et sous-doyen de l'église cathédrale de Chartres, official et vicaire général de Monseigneur l'Evêque de Chartres, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Scavoir faisons que, vû l'information faitte par nous, à la requête du vénérable promoteur de la cour épiscopale de Chartres, sur le sujet de la parfaitte guérison entière et subite de la sœur Marie Anne Cornu, professe de la Visitation de cette ville de Chartres, d'une paralysie continuelle dont elle a été affligée l'espace de douze ans ou environ, laditte guérison obtenue de Dieu par les mérites et invocation de S[t] François de Sales, fondateur de l'ordre de la Visitation, le troisieme jour de la neuvaine vouée par laditte sœur, pendant l'octave de la fête dud. saint célébrée le vingt neufvième de janvier dernier, nous avons ordonné et ordonnons, pour reconnaissance d'une guérison que nous avons entièrement jugée miraculeuse, et pour en rendre grâces à Dieu, que Dimanche prochain, dix-septième jour de Mars, toutes les religieuses dudit monastère communieront ; auquel jour sera ditte une messe solennelle au grand autel de la ditte église de la Visitation, à l'issue de laquelle le *Te Deum*..... sera chanté par les religieuses. Et sera notre présente ordonance insérée dans leur registre capitulaire, pour mémoire perpétuelle d'une grâce si signalée. Donné à Chartres, l'an 1675, le 14[e] jour de Mars. Signé : Berthault, grand Vicaire, et plus bas : Proust, secrétaire. »

La Révérende Magdelaine Elisabeth de Chaumont, du monastère de S[t] Denis, élue en 1676, fit construire à neuf tout le monastère. L'entrepreneur fut M. Gabriel Lemaire, qui venait d'élever la Chapelle des Carmélites. La première pierre fut posée le 4 août 1676, par un jeune enfant recueilli par la supérieure. Son nom et son âge furent gravés sur cette pierre, et lui-même plus tard écrivit la plus grande partie des mémoires que nous analysons. C'était M[re] Nicolas Trouillard, qui devint prêtre, et mourut curé de Noisy, près Versailles, en 1749.

(A Suivre)

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Chartres. — M. de Lapparent et M. l'abbé Pagis, professeurs à l'Institut catholique de Paris, sont venus cette semaine, sur l'invitation de Mgr l'Évêque de Chartres, inspecter les maisons ecclésiastiques du diocèse.

A cette occasion, M. de Lapparent a fait, le mercredi 11 mai, à 8 heures du soir, à la salle Sainte-Foy, une conférence scientifique sur la période glaciaire. On se souvient du succès que l'éminent géologue a obtenu l'année dernière à Chartres. La conférence de cette année n'était pas d'un moindre intérêt; la nombreuse assistance l'a prouvé par ses applaudissements. C'était une vraie fête de l'esprit, comme Monseigneur l'avait annoncé en présentant M. de Lapparent à l'Assemblée. La clarté d'exposition, le charme de la parole, la sûreté d'enseignement donnent aux thèses du savant conférencier une autorité qui impose et qui attache. Auprès de tels maîtres on conçoit que les élèves de l'Institut catholique fassent de solides études couronnées par de brillants examens.

Une conclusion de la thèse de M. de Lapparent, c'est que l'apparition des premiers hommes sur la terre n'a pas besoin d'être reculée au delà de 8, 9 ou 10,000 ans, pour l'explication des découvertes faites par la science.

Fête patronale du patronage Saint-Joseph. — Les jeunes apprentis du Patronage Saint-Joseph célébraient, dimanche dernier, leur fête patronale. Le matin, plus de cinquante étaient réunis volontairement à la table sainte, dans leur modeste petite chapelle de la rue du Puits-Berchot. Le soir, grâce à la parfaite bienveillance de M. le Curé de Saint-Pierre, on les comptait au nombre de cent dans le magnifique chœur de l'Église, où plusieurs d'entre eux viennent chaque dimanche assister à la grand'messe. C'était un spectacle touchant d'entendre ces jeunes gens chanter avec une pieuse ardeur les louanges du Seigneur. Après le *Magnificat*, M. l'abbé Verret, professeur à l'Institution N.-D., prononça, devant un auditoire d'élite, un remarquable discours qui va être livré à l'impression. L'œuvre du Patronage sera heureuse de le voir entre les mains des personnes avides de la parole de Dieu qui éclaire sur les vrais intérêts de l'ouvrier. Le zèle des quêteuses a été largement récompensé. Le soir, un dîner de famille réunissait une dernière fois les jeunes gens qui, en quittant leur chère salle du Puits-Berchot, se sont bien promis d'y revenir plus fidèles que jamais.

Nogent-le-Rotrou. — Le jeudi 5 mai dernier, la paroisse Notre-Dame, nouvellement affiliée au sanctuaire de Montmartre, faisait

sa consécration solennelle au Sacré-Cœur. A la messe de 7 heures, les communions ont été nombreuses ; nombreuse aussi l'assistance à la messe de 9 heures qui a été suivie de la réunion trimestrielle de l'œuvre dominicale. A 3 heures, les enfants des ouvroirs, pensionnats et écoles sont venus faire leur adoration. Enfin le soir à 8 heures, la cérémonie a été présidée par M. le Vicaire général Lagrange, frère de Mgr l'Evêque de Chartres. Dans un langage aussi élevé que touchant, l'orateur a fait l'historique de la dévotion au Sacré-Cœur et montré le caractère et les résultats de la mission confiée par Notre-Seigneur à la B. Marguerite-Marie. L'auditoire, qui était celui de nos plus grands jours, a écouté ce beau discours dans un religieux silence et en a gardé la plus pieuse impression. Signalons pour terminer les chants exécutés d'une façon ravissante au cours de cette admirable journée soit par l'ouvroir et le pensionnat de l'Immaculée-Conception, soit par les élèves de Mlle Guéry.

Francé. — Le dimanche 8 mai, la petite paroisse de Francé était en fête. On devait, aux vêpres, bénir une statue de Notre-Dame de Lourdes, et Lourdes, Marie, voilà deux mots qui trouvent un écho dans le cœur de nos populations : l'assistance nombreuse le prouve bien. Cette statue que nous devons à la piété généreuse d'une de nos meilleures familles sortit d'un atelier de Lourdes et l'artiste sut montrer qu'il avait puisé l'inspiration à la source même. Les traits de l'image reflètent si bien la grâce et la pureté, que l'on croit avoir l'idéal sous les yeux. Pour rendre l'illusion complète, M. le Curé n'avait point de rochers, mais il avait des fleurs ; son bon goût devait en tirer un excellent parti. La Vierge, qui sur la roche Massabielle n'avait qu'une branche d'églantier, trouva dans le chœur de notre église tout un parterre et un parterre des mieux disposés. Elle trouva plus, elle avait déjà à ses pieds une foule de pèlerins. M. le Curé de Courville étant monté en chaire fit l'exposé aussi clair qu'intéressant des apparitions miraculeuses; il redit les paroles de la Sainte Vierge à Bernadette et on eut bientôt la preuve que ces paroles avaient été comprises. Après les vêpres on vint se presser aux pieds de la statue et on pria. Marie trouvait au cœur de ses enfants l'amour, la confiance qui appelle la grâce et qui sauve ! X...

NONVILLIERS. — On nous écrit : Monsieur le Directeur,

C'était fête et grande fête à Nonvilliers, le 27 avril. Certes nous ne manquons jamais de célébrer ce jour-là le saint pape Anastase Ier, notre patron ; mais, cette année, le 27 avril fut pour nous une journée exceptionnelle, j'allais dire historique.

Une série de travaux entrepris en 1887 pour la restauration de l'église était terminée ; une sacristie spacieuse et confortablement aménagée avait été construite, le sanctuaire richement réparé et lambrissé. Ce n'étaient là que des préparatifs.

Depuis longtemps on annonçait un magnifique rétable en chêne sculpté. Enfin le voilà.

Le matin du 27, il s'épanouit dans le rayonnement multicolore des verrières de l'abside.

C'est du XVe siècle fleuri..

L'habile main de M. Philippe des Forts, héritier de traditions artistiques depuis longtemps en honneur dans sa famille, en a crayonné le dessin, développant un motif emprunté aux fenêtres de l'église (1).

Au centre, le tabernacle monumental, et sur la porte surmontée d'une belle rosace, un groupe représentant la Sainte Trinité ; à droite et à gauche, les Évangélistes ; aux extrémités, deux anges adorateurs ; sur le chapiteau des colonnes qui les portent, parmi les feuillages, les armes de Léon XIII et celles de Mgr Lagrange. Enfin, dominant l'ensemble, sous un dais sculpté à jour, une adorable statue du Sacré-Cœur.

La foule est ravie. La foule, c'est presque à la lettre, la paroisse entière.

La procession se déroule au dehors. Un soleil splendide fait étinceler les bâtons de ces confréries qui renaîtront avec la foi pratique, et surtout la riche bannière de la Vierge portant d'un côté l'image de N.-D. de Sous-Terre et de l'autre Notre-Dame du Pilier.

On vient se ranger autour de l'autel et M. l'abbé Marquis, doyen d'Illiers, entouré d'une dizaine de prêtres des environs, bénit le tabernacle nouveau, les statues et la sacristie.

La messe commence. Vous pensez bien, M. le Directeur, qu'on n'a pas oublié la musique à cette fête à la fois artistique et religieuse. Madame Hermand avait bien voulu se charger de cette partie du programme, et elle a su réunir un chœur de chant que plus d'une grande ville aurait pu nous envier.

Que de choses délicieuses nous ont fait entendre ensemble et tour à tour Mesdemoiselles Marie et Germaine Hermand ; Mademoiselle Elisabeth de Boissieu, ainsi que MM. de Boissieu, de la Tullaye et Hermand !

Cependant tous les regards se tournent vers la chaire. L'éloquence était de la fête aussi, je dis la véritable éloquence, et vous

(1) L'exécution de cette œuvre remarquable fut confiée au sculpteur bien connu, M. Paul Malenfant, de Charonville.

me croirez bien sur parole si je vous dis que le prédicateur était M. l'abbé Drouin, curé de Beaumont.

L'assemblée fut profondément émue en entendant l'histoire de ce tabernacle et de ce rétable : comment nous le devons (avec bien d'autres choses) au religieux souvenir que garde Madame Emile des Forts de son tant regretté mari, en son vivant statuaire habile, dont un peut admirer au musée de Chartres une des belles œuvres, la mort d'Abel. Aussi tout le monde s'unit de grand cœur aux prières des morts qui furent ensuite chantées à son intention.

Inutile d'ajouter, n'est-ce pas, que les cérémonies du soir n'ont pas été moins belles.

Si vous pensez, Monsieur le Directeur, que ce récit puisse offrir à vos lecteurs un peu de l'édification et du plaisir que ce jour nous a procurés, je vous prie de l'accueillir dans vos annales et d'agréer, etc.

FAITS DIVERS

Rome. — Le Saint-Père vient d'envoyer aux six cardinaux français une lettre destinée à confirmer et à compléter les enseignements contenus dans l'Encyclique du 16 février.

De la Neutralité scolaire à l'Athéisme. — Il y a encore des gens qui croient à la neutralité scolaire et qui nous accusent d'intolérance ou au moins d'exagération quand nous affirmons que l'école neutre est une école d'athéisme. Eh bien ! braves gens, lisez cet avis de M. Francisque Sarcey à la secte toute-puissante. Il est inutile de faire observer que M. Sarcey est un homme très écouté des laïcisateurs et très au courant de leurs desseins.

« Il faut, dit-il, tenir strictement la main à la neutralité de l'école dans l'enseignement primaire, parce que là on agit sur la foi même.

» Ce n'est pas qu'on la combatte directement, puisque l'essence de la neutralité est au contraire de s'abstenir de toute attaque. Mais on habitue les esprits à s'en passer ; on les dresse à comprendre que l'on peut être honnête homme et bon citoyen en dehors de tout enseignement de religion révélée. **On les détache par là doucement, lentement, de la foi. C'est l'essentiel.** » (1)

C'est la mise en pratique de la leçon suivante donnée, il y a dix ans, par M. Renan. (2)

« Si Marc-Aurèle, au lieu d'employer les lions et la chaise rougie, eût employé l'école primaire et un enseignement d'Etat rationaliste,

(1) *XIXe Siècle.*

(2) *Marc-Aurèle*, p. 345 et 372.

il eût bien mieux prévenu la séduction du monde par le surnaturel chrétien. Malheureusement, on ne se plaçait pas sur le terrain véritable... **Le sol n'avait pas été préparé par un bon ministère de l'instruction publique.** »

Jeanne d'Arc. — Le 463e anniversaire de la délivrance d'Orléans a été magnifiquement célébré les 6 et 7 mai (au lieu du 7 et du 8) à cause de l'occurrence du dimanche, tombant le 8. Cinq prélats : 1 archevêque, Mgr Lucot, de Bordeaux, et 4 évêques étaient présents avec un nombreux clergé, toutes les autorités civiles et militaires et les soldats sous les armes. Prédicateur : M. l'abbé Le Nordez.

Le petit oiseau des bois et l'*Ave Maria*. — Il y avait un pieux solitaire, qui aimait beaucoup la Sainte Vierge. Il l'aimait tant qu'il ne parlait jamais, sans commencer par dire : « Je vous salue, Marie ! »

Il avait un petit oiseau dont le plumage était ravissant. L'oiseau restait dans la cellule et chantait à merveille. A force de l'entendre répéter, l'oiseau avait fini par apprendre le refrain : — Je vous salue, Marie !

Cependant la cellule était bien petite. Le bois commençait à reverdir : l'oiseau s'envola dans le bois, qui lui semblait bien beau, et il commença à chanter de sa voix la plus claire : — Je vous salue, Marie !

Le solitaire, attristé de son départ, alla se mettre à sa recherche, et voulut mettre la main sur lui. L'oiseau vola de buisson en buisson, sauta de branche en branche, prit son essor et chanta dans les airs : — Je vous salue, Marie !

Mais voilà qu'un aigle, rapide comme l'éclair, fondit sur lui et le prit dans ses serres. L'oiseau répéta tristement son refrain : — Je vous salue, Marie !

A ce cri, l'aigle effrayé ouvrit rapidement ses serres et laissa s'envoler le petit oiseau, qui, pour témoigner sa reconnaissance, se mit à chanter d'une voix plus vive que jamais : — Je vous salue, Marie !

Cependant le solitaire attendait avec tristesse et inquiétude. L'oiseau vint se reposer sur son bras, et se laissa prendre. Alors, le solitaire retourna tout joyeux dans sa cellule et chanta avec son petit oiseau : Je vous salue, Marie !

Marie, ma tendre Mère, vous n'avez pas permis que l'aigle donnât la mort au pauvre petit oiseau qui vous implorait dans sa détresse. Vous ne laisserez pas non plus périr le malheureux pécheur, qui vous dit du fond de son cœur repentant : — Je vous salue, Marie !

Livres à l'Index. — La Sacrée Congrégation de l'Index vient de condamner les ouvrages suivants de M. Emile Ferrière : les *Erreurs scientifiques de la Bible ;* les *Apôtres; Paganisme des Hébreux;* l'*Ame et la fonction du cerveau ;* la *Matière et l'énergie*; la *Vie et l'âme ;* le *Darwinisme.* Tous ces ouvrages sont du même auteur.

Le chant de la Marseillaise. — Dernièrement, à Choisy-le-Roi (Seine-et-Marne), on célébrait le centenaire de la *Marseillaise* en l'honneur de Rouget de l'Isle, qui passe pour avoir composé ce chant en 1792. C'est une pure supercherie. On doit se rappeler que Rouget de l'Isle n'a point du tout composé la *Marseillaise.* Il a fort commodément, mais assez malhonnêtement, fait main-basse sur l'œuvre d'autrui, en donnant comme sienne la musique de l'*Oratorio d'Esther,* composée par Grison, organiste à Saint-Omer. C'est ce qu'a péremptoirement démontré notre collaborateur, M. Arthur Loth.

(*Univers*).

Le juste salaire. — Voici un extrait de la traduction de la réponse du Saint-Siège sur la question du juste salaire :

On demande 1°. — Est-ce que par ces mots « justice naturelle » on doit entendre la justice commutative, ou plutôt l'équité naturelle ?

Réponse à cette première demande. — A proprement parler, on doit entendre la justice commutative.

On demande 2°. — Le maître péchera-t-il, qui paie le salaire suffisant à la sustentation d'un ouvrier, mais insuffisant à l'entretien de sa famille, soit que celle-ci comprenne avec sa femme de nombreux enfants, soit qu'elle ne soit pas nombreuse ? S'il pèche, contre quelle vertu pèche-t-il ?

Réponse à cette deuxième demande. — Il ne péchera pas contre la justice, mais il pourra parfois pécher, soit contre la charité, soit contre l'équité naturelle.

On demande 3°. — Les maîtres pèchent-ils, quand, sans user de violence ni de fraude, ils donnent un salaire moindre que ne le mérite le travail fourni et que ne le réclame une honnête sustentation, et cela parce que de nombreux ouvriers se présentent, qui se contenteraient de ce petit salaire ou y ont consenti librement ?

Réponse à cette troisième demande. — A proprement parler, ils pèchent contre la justice commutative.

Pèlerinage de Jérusalem. — Les pèlerins de la pénitence sont arrivés le 10 mai au Caire, joyeux et en bonne santé.

Troyes. — La *Semaine Religieuse* de Troyes publie ce trait qui fait honneur à la chrétienne population de Gyé-sur-Seine :

Il vient de se produire à Gyé-sur-Seine un fait qui montre quelle

est encore, dans nos paroisses, la profondeur et la vivacité du sentiment chrétien.

Devant l'église, sur la place publique, s'élève un Calvaire, que le Conseil municipal avait résolu de faire disparaître. Samedi dernier, dès le point du jour, sans que personne en fût averti, une escouade d'ouvriers, requis par l'autorité municipale pour cette démolition sacrilège, enfonçaient des pieux en terre pour dresser un échafaudage qui leur permît de renverser la croix.

Mais on avait compté sans la population. Averties par l'une d'entre elles, les courageuses femmes de Gyé-sur-Seine étaient accourues en toute hâte. Des hommes décidés étaient au milieu d'elles. De cette foule s'élevaient des protestations de la dernière énergie contre les profanateurs de la croix. Parmi les femmes dont l'indignation était au comble, les unes suppliaient les ouvriers de renoncer à leur criminelle entreprise, les autres recouraient à la menace et déclaraient que, plutôt que de laisser abattre le Christ, elles en viendraient à repousser la violence par la violence, prêtes à défendre leur Dieu à coups de pierres et de fourches américaines.

Les ouvriers avaient d'abord résisté et riposté ; mais voyant que la foule grossissait toujours et que l'irritation allait grandissant, ils finirent par comprendre à quelle infâme besogne on les avait conviés, et ils se retirèrent en emportant leurs outils et en promettant qu'ils ne toucheraient jamais à la croix.

Du paroxysme de la colère, la foule passa sur-le-champ à l'enthousiasme de la joie. Elle couvrit de ses applaudissements répétés le départ des ouvriers ; mais dans la crainte d'un retour offensif ou d'une surprise de la part de la municipalité, elle ne voulut quitter le champ de bataille que lorsqu'il fut entièrement déblayé.

Toute la population de Gyé ne tarda pas à apprendre ce qui s'était passé, et ce ne fut bientôt plus dans la paroisse qu'un concert d'imprécations contre les briseurs de croix, et d'acclamations pour les vaillantes femmes qui l'avaient si bravement défendue.

Le soir, le Calvaire fut soigneusement veillé ; mais, fidèles à leur parole, entrepreneurs et ouvriers ont renoncé à reprendre leur besogne interrompue.

La confession. — Il y a quelques jours, une montre en or fut volée au préjudice de M. Cauwenberg, cabaretier, rue Sainte-Catherine à Malines. La police fit une enquête qui ne produisit aucun résultat.

M. le curé de Sainte-Catherine vient de remettre à M. Cauwenberg la montre volée, qui lui a été remise au confessionnal.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

3e Année des Suppl. N° 17.

SAMEDI 21 MAI 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE MAI)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — Cathédrale. — Le 22 mai, 5e dimanche après Pâques, *fête de Notre-Dame, Mère de Miséricorde*, double-majeur; messe de paroisse à 9 h.; office du chapitre à 10 h. 3/4; vêpres à 3 h.

Lundi 23, mardi 24, mercredi 25, les Rogations, procession à 8 h.: le 1er jour messe stationale à St-Brice; le 2, messe stationale à St-Pierre; le 3, messe stationale à Bon-Secours.

Le jeudi 26, fête de l'Ascension, double de 1re classe avec octave.

Tous les soirs à 8 h., exercice du mois de Marie.

Paroisse Saint-Pierre. — Le 22 mai, 5e dimanche après Pâques; *fête de N.-D. de Miséricorde*, les offices aux heures ordinaires, catéchisme de persévérance. Après Magnificat, exercice du mois de Marie, et Salut.

Exercice du mois de Marie tous les jours en semaine à 8 h., excepté le jour de l'Ascension.

Lundi, mardi et mercredi, les Rogations, l'office à 6 h. du matin.

Jeudi, *l'Ascension de N.-S. J.-C.*, les offices aux heures ordinaires.

Paroisse Saint-Aignan. — Le 22 mai, 5e dimanche après Pâques, après les vêpres, exercice du mois de Marie, allocution et salut.

Jeudi 26, fête de l'Ascension, grand'messe à 10 h.. Vêpres à 3 h. suivies de l'exercice du mois de Marie. Allocution et Salut.

Tous les autres soirs de la semaine, à 8 h., exercice du mois de Marie.

BIBLIOGRAPHIE

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires (Livraison du 15 mai 1892).

I. Les prophètes d'Israël. L'époque des prophètes, par J. Brucker. — II. Jean-Jacques Rousseau et l'Université, à propos de publications récentes, par V. Delaporte. — III. Monseigneur Freppel. L'Alsace (deuxième article), par Et. Cornut. — IV Oxford. Une journée d'étudiant, par F. Prat. — V. Le premier confesseur de Louis XIV, le P. Charles Paulin, d'après sa correspondance inédite. Sixième et dernière partie : Le confesseur et le roi, par H. Chérot. — VI. Mélanges et critiques : i. La dévotion au Sacré Cœur et le Vénérable Père Eudes, par P. Bouvier. — ii. Pierre Loti à l'Académie française, par C. E. — iii. Un sermon laïque : Le devoir présent, par G. Sortais. — VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par C. G. (Librairie Rétaux-Bray, Paris).

Vie de Claude de Sainctes. — Nous annonçons à nos lecteurs, pour paraître le 1er juin, la vie de *Claude de Sainctes, natif de Chartres*, évêque d'Evreux. Cette publication renferme des détails inédits sur les batailles de Jarnac et de Montcontour auxquelles se trouvait le docteur de Sainctes en sa qualité d'aumônier du duc d'Anjou, sur celle d'Ivry, sur la Ligue, le résumé des ouvrages de ce prélat, etc. — Des annotations, un rapport sur la découverte du tombeau de ce savant évêque complètent ce travail intéressant au double point de vue de l'histoire générale et de l'histoire locale.

Les souscripteurs pourront se la procurer jusqu'au mois de juin exclusivement au prix de 3 fr. 50. A partir de cette époque elle sera vendue 5 fr.

Envoyer les souscriptions à M. l'Aumônier du Lycée, auteur de cette publication, rue du Lycée, 14, Evreux (Eure).

N° 17. 21 Mai 1892

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ : S. JEAN NÉPOMUCÈNE ; LE SECRET DE LA CONFESSION. — DISCOURS DE MONSEIGNEUR LAGRANGE AU CONGRÈS CATHOLIQUE DE PARIS. — LE PÈLERINAGE DIOCÉSAIN DU 19 MAI. — CANTIQUE A N.-D. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE. — FAITS DIVERS.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 21 mai. — Saint-Jean Népomucène (1330-1383).

LE SECRET DE LA CONFESSION.

Chanoine de la métropole de Prague, Jean Népomucène remplissait à la cour de Bohême les délicates fonctions de prédicateurs et d'aumônier. Edifiée de sa profonde vertu la reine Jeanne l'avait choisi pour confesseur et, sous sa direction, on la vit progresser rapidement en sainteté et vouer sa vie aux œuvres de charité et à la pénitence. Sur l'âme du roi Venceslas IV, la parole brûlante du saint prêtre produisit un effet contraire. De mœurs à demi barbares, d'un tempérament violent, ce prince qui, pour un plat manqué, condamnait à mort un serviteur maladroit, resta rebelle aux prédications et aux conseils de son aumônier pour s'adonner bassement à tous ses vices.

L'édifiante vie de son épouse le gênait et ajoutait encore au ressentiment et à la haine que la vue ou la parole de Jean Népomucène lui faisait éprouver. Les confessions fréquentes de la Reine, ses pratiques de dévotion, ses longues heures d'isolement et de prière lui devinrent insupportables. Aveuglé par la jalousie, il s'abaissa au rôle d'espion, surveilla toutes les démarches de sa femme, se renseigna par de serviles courtisans sur ses pieux entretiens avec son confesseur et, croyant à un motif odieux dans ces chrétiennes relations, mit tout en œuvre pour connaître l'objet des confessions de la reine. Les intermédiaires n'étant d'aucun secours pour une pareille entreprise, Venceslas s'en prit directement au confesseur.

On n'a jamais connu le détail de cette guerre d'un roi fourbe et puissant contre un humble prêtre. C'était le siège en règle d'une âme sacerdotale par la force, l'astuce et le vice. Nous savons seulement que Jean triompha de Venceslas, repoussant ses assauts, prévenant ses surprises, soutenant ses menaces et échappant à ses séductions. Tour à tour commensal et prisonnier du roi, son confident comblé de ses faveurs et de sa

bienveillance ou victime de ses emportements et de sa vengeance, au pied du trône ou au fond d'une obscure prison, le prêtre resta fidèle à sa conscience et à son Dieu et sut même en face de la mort, ne point trahir l'âme dont il avait reçu les pieux et douloureux épanchements.

Ce duel devait finir et la fin n'en pouvait être que sanglante. Jean le savait et depuis longtemps il se préparait à la mort. Un soir — le dimanche après l'Ascension — comme il rentrait à Prague, au retour d'un pèlerinage à un sanctuaire célèbre de la Sainte Vierge, le roi l'aperçut de son palais. Des courtisans l'accompagnaient, aiguisant sa colère, soufflant sur sa jalousie et multipliant leurs propos calomnieux contre le prêtre qui seul tenait tête à leur maître. Celui-ci était à bout : « Encore cet homme, s'écria-t-il, qu'on l'éloigne des mes yeux et qu'on le jette dans le fleuve. » Cet ordre qui n'était qu'un souhait fut entendu et promptement réalisé. Et une heure plus tard, les flots emportaient au loin le cadavre du confesseur, martyr du secret de la confession. (16 mai 1363.)

Venceslas paya de sa déchéance, d'une vie vagabonde et d'une mort subite et impénitente le crime qu'il avait cru ensevelir dans les ténèbres et les ondes. Et, par les nombreux miracles que Dieu multiplia autour des restes du confesseur, la chrétienté comprit que la confession est vraiment une délivrance de l'âme et qu'elle reste triomphante de la tyrannie et de la curiosité. On ne peut que bénir et remercier Dieu et l'Église de la sainte et puissante sauvegarde dont ils ont entouré le beau sacrement de la pénitence. D. G.

DISCOURS PRONONCÉ par Mgr LAGRANGE, Évêque de Chartres,

A LA SÉANCE DE CLOTURE DU CONGRÈS CATHOLIQUE DE PARIS

Présidée par Sa Grandeur, le Samedi 14 Mai 1892.

MM.

Votre Congrès va se clore, et vous m'avez fait l'honneur, inattendu, de m'inviter à en présider la dernière séance, et à en dire, si je puis m'exprimer ainsi, les *Novissima Verba* : ces paroles seront brèves, nécessairement; quelques simples mots de remerciement et d'encouragement.

En même temps donc que je vous félicite, je vous remercie,

Messieurs, au nom de l'Eglise, de l'œuvre admirable de vos Congrès. Je les salue comme des œuvres de foi et de patriotisme.

La première de ces assemblées tenues en langue française l'a été, si je ne me trompe, en Belgique ; j'ai pu assister au second Congrès belge, et j'en ai gardé un souvenir inoubliable. Là, Messieurs, j'ai vu courir et éclater dans les âmes deux flammes, la flamme du sentiment catholique et celle du patriotisme. Ces hommes éminents venus de toutes les régions de l'Europe, et même d'au-delà des mers, étaient catholiques avant tout, c'est-à-dire aimaient plus que tout Dieu et l'Eglise ; sans oublier pourtant les chères patries ; car tel est ce grand sentiment catholique qu'il n'a rien d'exclusif, et peut embrasser et vivifier tous les patriotismes ; et j'entends encore l'accent avec lequel un illustre évêque, aussi fier français que fier évêque, disait à ce noble petit peuple belge : « Vous avez une patrie, gardez-la ; » dans le même sens que M. de Montalembert disait aux catholiques anglais : « Soyez aussi bons Anglais que pas un » ; et nous entendons bien de même, nous, catholiques français, être les meilleurs Français de la France. Et nous repoussons de toute l'indignation de nos âmes ceux qui veulent établir entre l'Eglise et la patrie un divorce qui n'a jamais existé, briser les pactes séculaires, et nous refuser l'une quelconque des libertés : Nous avons droit, nous, catholiques, comme tous autres citoyens, à la liberté, à toute la liberté ; et arrière ceux qui viennent nous dire :

La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir.

Mais nous sommes chez nous, chez nous, et nous n'acceptons pas l'ostracisme.

Ni l'ostracisme ni la rupture. Pourquoi en effet la rupture ? Entre les grandes choses que Dieu a faites, la raison, la foi, comme on le disait si bien tout à l'heure, la nature, la grâce, l'art, la science, la patrie, l'église, ce qu'il y a, au fond, ce n'est pas la contradiction, l'opposition, mais l'harmonie et la concorde ; et en particulier la religion, dont le seul nom affole tant de gens, ne demeure-t-elle pas chose commune : le bien, le droit, le devoir et le profond besoin de tous ? Et vous n'aurez pas oublié, honorable M. Chesnelong, vous y étiez, l'impression produite dans une des séances de l'Assemblée nationale, même du côté qui n'applaudissait pas, par ces paroles d'un évêque : « La religion ne vous menace pas ; elle vous manque ! »

Et quant à l'Eglise, dont le nom seul affole aussi, eh bien ! fille de Dieu, catholique, faite pour tous les temps, tous les pays, tous les régimes, l'Eglise plane, immortelle, au-dessus, bien au-dessus de nos querelles, de nos agitations, de nos révolutions, des dynasties, des républiques, et de tous nos éphémères conflits. Et de son

côté, Messieurs, la France, « la très noble nation des Francs », est chrétienne, essentiellement chrétienne; elle a été baptisée au baptistère de Reims, et le Christ en la baptisant l'adopta, et lui donna une mission providentielle visible dans l'histoire; et depuis lors les destinées de la France et celles de l'Eglise se sont déroulées parallèles, inséparables ; et l'on a pu dire cette belle parole : *les Gestes de Dieu par les Francs;* et ce vieux cri de nos pères a retenti : *Vive le Christ qui aime les Francs !* Ce cri doit rester le nôtre; et les vraies traditions françaises entre l'Eglise et la patrie, disons-le bien haut, ce ne sont pas des traditions de rupture et de guerre, mais de paix et de concorde.

Je vous remercie, Messieurs, de ce Congrès-ci en particulier. Je n'ai pu assister à toutes vos séances, mais je les ai suivies attentivement dans les feuilles publiques; et je suis en admiration devant l'organisation de ces Congrès, les sections variées qui les partagent, les grands sujets qu'on y aborde, les études que l'on y fait, les solutions qu'on y donne, les flots de lumière enfin que l'on y jette sur tant de questions, théoriques et pratiques, de premier ordre, qui passionnent aujourd'hui les esprits et les cœurs généreux: Est-ce que ce n'est pas là, en même temps qu'une grande glorification de l'Église, d'éminents services rendus à toutes les causes qui intéressent les citoyens d'une patrie?

Qu'il en soit, qu'il en doive être ainsi, et que servir la patrie du ciel ce soit encore la meilleure manière de servir celles de la terre, toute l'œuvre de vos Congrès le prouve; je citerai un exemple, une question seulement.

Aujourd'hui, messieurs, la métaphysique n'a rien perdu de ses droits, quoi qu'un sophiste ait pu écrire un jour sur l'avenir de la métaphysique; la métaphysique est immortelle comme la religion, parce qu'elle n'est pas autre chose que ces idées éternelles qui constituent le fond même de la raison humaine; et le positivisme, le matérialisme, l'athéisme, ces variétés d'une même doctrine, peuvent avoir des retours fréquents et des explosions menaçantes, mais ils ne prévaudront jamais sur cette terre française et chrétienne qui les repousse. Le christianisme toutefois, quelle que soit sa puissance sur le terrain des idées, en a une autre plus grande encore, et la voici; C'est qu'il n'est pas seulement la vérité, il est de plus, selon le grand mot de saint Paul, *Magnum pietatis sacramentum,* la charité, l'amour, et plus encore que sur les esprits, il a des prises souveraines sur les cœurs. Or, aujourd'hui, quiconque sait voir au fond de ces confus mouvements qui agitent notre siècle, y découvrira, à travers bien des idées contradictoires, bien des utopies perverses, bien des passions sauvages, comme un souffle d'humanité et de fraternité, ce qui veut dire en langue

chrétienne, de charité, d'amour. Le peuple, son nom est sur toutes les lèvres ; l'améliorer, l'élever, c'est le rêve de tous; et s'il y en a, et beaucoup qui ne songent qu'à s'en servir, il y en a, et de ceux-là nous sommes, qui entendent bien le servir. De là, messieurs, tout le travail de cette société pour s'organiser mieux ; de là, disons le mot, les questions sociales. Eh bien! cela, qu'est-ce que c'est? Qu'on le sache ou qu'on ne le sache pas, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, c'est un souffle chrétien qui passe, c'est une aspiration vers une application de plus en plus complète de cette loi fondamentale du christianisme, l'amour ; c'est du christianisme encore, inconscient peut-être, dévoyé certainement, mais enfin du christianisme. Le malheur, reconnaissons-le, c'est que ceux qui parmi nous ont été les premiers à soulever ces questions, croyaient n'être pas chrétiens, bien qu'ils le fussent plus qu'ils ne le savaient et ne le voulaient ; on ne respire pas impunément avec la vie une atmosphère chrétienne ; et il y aurait peut-être un livre curieux à écrire sur le christianisme de ceux qui n'en ont pas ; mais enfin ils ne voulaient pas l'être : de là cette déviation terrible que le mouvement a subi. Enfin, Messieurs, nous sommes venus, et honneur, quelles que soient les solutions personnelles qu'ils apportent, et que toutefois il ne doivent pas confondre avec le christianisme lui-même, honneur à ceux qui ont été parmi nous les promoteurs de ce mouvement. En a pris enfin la tête, surtout dans sa magnifique Encyclique *De conditione opificum*, celui qui la devait prendre; les évêques l'ont suivi ; les catholiques aussi. Et on voudrait nous interdire, à nous évêques, à vous catholiques, ce domaine, ces questions ! Non, non ; elles sont à nous, plus encore qu'à eux, et, qu'ils le sachent bien, ils ne les résoudront pas sans nous, encore moins contre nous, et c'est pour eux-mêmes que nous travaillons quand nous prenons en main toutes ces causes populaires. Mais, ô douleur! du peuple, Messieurs, l'Église est plus que l'amie : la mère ! et cependant on est parvenu à la rendre suspecte aux masses; « C'est incroyable, disait tout à l'heure M. Lerolle, et cependant cela est! » Ces masses, on a commencé par les enfiévrer d'impiété, et puis de haines. Eh bien, ce sont ces injustes préventions-là qu'il faut à tout prix combattre, c'est la persuasion contraire qu'il faut faire prévaloir ; à savoir que nous sommes, nous catholiques, les amis, les vrais amis du peuple, et que, quoi qu'en disent les sectaires, — les incapables, les impuissants, les indignes — qui le trompent et l'exptoitent, il commence peut-être à s'en apercevoir, le peuple n'a pas de meilleurs serviteurs que nous. Toutefois, nous ne prouverons pas cela en restant chez nous, mais en allant à lui. Oui, et M. Lerolle vous a dit le vrai mot : *Allons au peuple !* Nous n'y

allons pas assez : *Allons au peuple !* Et c'est ce que vous faites, enfin ; dans ces conférences dont on vous parlait si éloquemment tout à l'heure, et où vous allez bien droit à lui ; et aussi dans vos Congrès, où c'est encore pour lui que vous travaillez, en vous mettant courageusement à l'étude des questions, à la recherche des solutions, à la création des œuvres ; en faisant rayonner en tout sens l'idée chrétienne, l'esprit chrétien ; en prouvant, Messieurs, l'immortelle vitalité de l'Église, comme ce philosophe ancien prouvait le mouvement, en la prouvant, dis-je, par la vie, l'action, la lutte ; la lutte, avec la certitude absolue de la victoire, si vous savez combattre persévéramment.

La lutte... vous y encourager, disais-je en commençant, oh ! je suis venu ici bien plutôt pour m'encourager moi-même, et réchauffer ma propre âme à vos vives ardeurs : Les vôtres, vieux soldats de toutes nos causes catholiques que je salue avec un infini respect, et à qui je dis, voyant les périls qui nous menacent : Votre place n'est pas sous la tente ! les vôtres, jeunes gens, dont le cœur bat, dont la parole vibre, comme nous l'entendions tout à l'heure, et qui êtes bien en effet la flamme, la vie, l'espérance, l'avenir. Donc, debout, tous, pour toutes les luttes nécessaires. Je dis les luttes nécessaires, et non pas les luttes vaines, stériles, coupables, fratricides : de celles-là il ne faut plus ! Pour vaincre, restons unis; dans le sentiment catholique, sous notre drapeau et sous notre chef ; celui qui, soit qu'il gouverne et qu'il dirige, croit pouvoir compter sur notre filiale obéissance. M. Chesnelong tout à l'heure vous conviait pour demain aux sanctuaires célèbres de Montmartre et de Notre-Dame-des-Victoires, afin d'y demander à Dieu, disait-il, ces grandes vertus qui contiennent toutes les autres, la foi, l'espérance et la charité. Il y en a une autre incluse particulièrement dans celle-ci. Le Maître a dit une parole profonde : *Veritas liberabit Vos*, la vérité vous délivrera ; oui, et la foi n'est pas un joug, un asservissement, mais un affranchissement et une victoire : *Vincit mundum fides nostra.* L'obéissance aussi remporte des victoires. *Vir obediens loquetur victorias ;* cette obéissance catholique, qui n'est pas une humiliation, mais une gloire, et qui de l'Église ne fait pas seulement l'immortelle beauté, mais la force invincible. Et il semble qu'elle doit être plus facile encore quand il s'agit de ce grand génie et de ce grand Pape, Léon XIII...

Un dernier mot....... »

Le dernier mot de Mgr l'évêque de Chartres, fut pour recommander ardemment aux membres du Congrès de prendre part au grand pèlerinage de la jeunesse chrétienne à Notre-Dame-de-Chartres, qui s'organise pour le 29 mai prochain.

Paroisse de Mainvilliers. — Dimanche 22 Mai, à 2 heures : Inauguration de la chapelle érigée dans l'église paroissiale de Mainvilliers. Vêpres présidées par M. l'abbé Legué, vicaire général délégué par Monseigneur. Sermon par M. l'abbé Tissier, directeur de l'Institution Notre-Dame. Bénédiction des statues. Salut et bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Le R. P. Félix, de la Compagnie de Jésus, par le P. Jos. Jenner de la même Compagnie. 1 volume in-12, prix : 1 fr. 25, par la poste. — Librairie Téqui, rue de Rennes, 85, Paris.

Attrait de l'actualité, intérêt des événements, charme du style, tels sont les caractères de la *Vie du R. P. Félix.*

L'orateur puissant, le religieux aimable, revit tout entier dans ces pages émues. L'historien s'efface avec une sollicitude et une affection touchantes Son livre est un beau cadre qui entoure la radieuse photographie du grand conférencier de Notre-Dame.

LE PÈLERINAGE DIOCÉSAIN

A NOTRE-DAME DE CHARTRES

Jeudi soir. — 19 mai. — Le Pèlerinage diocésain s'achève, il s'est accompli dans le plus grand ordre : la majesté de l'ensemble et le charme des détails ne laissaient rien à désirer. Moins nombreuse que celle de l'an dernier, parce que cette fois elle se composait des représentants de deux et non de quatre archidiaconés, la foule était pourtant très considérable ; nous l'évaluons à environ 3,000 personnes. La plupart des paroisses des arrondissements de Chartres et de Nogent-le-Rotrou avaient leur groupe dans cette imposante assemblée, chacun auprès de son pasteur respectif. Nous admirions le recueillement général, et dans tous les rangs, la participation à la prière et au chant commun. Le recueil des cantiques était aux mains de presque tous les assistants ; et, aux couplets comme aux refrains, les milliers de voix s'unissaient avec un rythme égal soutenu par la puissante sonorité des orgues. Ces heureux effets d'un rangement convenable des pèlerins, dans la vaste église, prouvent que l'affluence, assez grande déjà pour étonner les spectateurs, ne dépassait pourtant pas la mesure au delà de laquelle on peut craindre la confusion.

La cérémonie a commencé à 10 h. 1/4, annoncée par les fanfares de l'école des Frères de Nogent-le-Rotrou et du Patronage de la Bazoche-Gouet. Félicitons en passant ces deux sociétés musicales de leurs morceaux bien préparés et exécutés avec succès.

Mgr l'évêque de Chartres, après avoir descendu la basse-nef septentrionale et remonté la grande nef, a pris place dans l'avant-chœur, au milieu des chanoines et autres prêtres qui l'avaient accompagné en procession. Sa Grandeur est montée ensuite au saint autel. La messe basse a été interrompue après l'évangile ; la fête réclamait alors une allocution comme encouragement à la faveur du pèlerinage. C'est M. l'abbé Percebois, curé de Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou, qui l'a prononcée; sa voix, d'une longue portée, a fait entendre à toute l'assistance d'excellentes paroles sur la foi, inspiratrice d'une telle manifestation publique, inspiratrice aussi des prières que le Seigneur et Notre-Dame attendaient de chacun des pèlerins.

Puis le chant du *Credo* est venu exprimer dans un imposant unisson cette foi vive dont parlait l'orateur. Plus tard, c'étaient d'autres accents, interprètes de l'adoration devant l'Eucharistie. Enfin, après la communion des fidèles (1), une hymne nouvelle à Marie terminait l'office du matin.

A l'office du soir, même attitude pieuse et même entrain. Les petites vêpres, avec soli, chœurs en faux-bourdon et interludes d'orgues sont suivies du sermon. C'est Monseigneur qui est en chaire ; il laisse son âme, heureuse du bonheur de son peuple, se déborder en remerciements chaleureux pour le zéle général à suivre son appel, et en exhortations à la prière pour les présents et les absents, pour les intérêts temporels de notre région, pour les besoins spirituels des âmes dans le diocèse, dans la France, dans la chrétienté.

Après les éloquentes paroles de Sa Grandeur, le salut solennel du Saint-Sacrement réunit de nouveau les cœurs devant Jésus-Hostie. La bénédiction eucharistique ajoute encore aux espérances de cette multitude chrétienne et couronne les cérémonies dans l'église supérieure.

L'église souterraine, à son tour, va recevoir les pèlerins. L'*Ave Maria* retentit, les cierges s'allument dans tous les mains; les doubles rangs s'alignent et s'avancent vers la Crypte. Il faut près d'une heure et demie pour le défilé devant N.-D. de Sous-Terre. Puis, au sortir des longues galeries souterraines illuminées, la

(1) Beaucoup d'autres personnes avaient communié à la Crypte avant l'office solennel; ainsi avaient fait les pèlerins de Maintenon, à leur messe de 8 heures célébrée avec allocution et chants. Nous pourrions en citer d'autres de Nogent-le-Rotrou, de Sancheville, etc.

foule jette un dernier regard d'adieu vers N.-D. du Pilier et se disperse.

Les Pèlerins partent édifiés, ravis, avec la promesse de revenir une autre année, pour jouir de nouveau d'une si magnifique solennité.

ALLOCUTION AUX PÈLERINS

DU 19 MAI 1892

Combien je bénis Dieu et Notre-Dame ! Et quel spectacle vous présentez en ce moment au ciel et à la terre, mes Très Chers Frères ! Je crois le revoir ce pèlerinage inoubliable de l'année dernière ; et bien que, aujourd'hui, la moitié seulement du diocèse ait été convoquée, c'est la même explosion de foi, la même manifestation religieuse, grandiose. Je vous remercie. C'est donc avec raison que j'avais cru pouvoir compter sur vous. Avec cette foi, à laquelle je me plais à rendre hommage, et cet amour pour Notre-Dame qui est votre gloire, ô cher diocèse de Chartres, je vous ai appelé, vous avez répondu : pas un doyenné, pas une paroisse peut-être, de nos deux archidiaconés, n'a fait défaut. Ah ! j'ai donc bien raison encore de le dire, et je le redirai, tant que je n'aurai pas brisé ce préjugé : Si vous ne prodiguez pas l'enthousiasme, si, population sérieuse, vous ne l'accordez qu'à bon escient et à bon droit, l'enthousiasme, comme d'autres, vous le connaissez, et vos cœurs, dès qu'on les touche par les grands côtés, rendent aussi ce son sublime.

Honneur donc à vous, prêtres de nos paroisses ; honneur à vous, bons habitants de nos campagnes chartraines. Les uns et les autres vous avez bien fait. Qu'êtes-vous en effet les uns et les autres ? Vous êtes les agriculteurs de Dieu ; cultivant vous, chers coopérateurs, les champs des âmes, vous vaillants travailleurs, ces plaines fécondes. Eh bien, nous ne le savons que trop, l'art divin de l'agriculture, le vôtre, le nôtre, qui nourrit et vivifie le monde, le nôtre, les âmes, le vôtre, les corps, n'est pas toujours récompensé ; il connaît bien des chances contraires. il voit souvent ses travaux stérilisés, perdus : Combien nous avons besoin, vous et nous, du secours du ciel ! Nous travaillons et jetons le semence ; Dieu seul fait mûrir la moisson. Sollicité par nos prières, surtout par ces grands actes de foi, par ces grandes supplications, qui s'appellent des pèlerinages, il peut nous accorder ce regard favorable qui est la bénédiction, la fécondité, la vie. Et veuillez vous en souvenir, grandes, au mois de mai dernier, étaient vos appréhensions pour

la moisson future; bien au delà de vos espérances a été la récolte : Est-il défendu de croire que nos pèlerinages ont été pour quelque chose dans cet évanouissement de nos craintes, et cette réalisation de nos désirs? Puisse-t-il en être ainsi cette année et pour la moisson des champs, ô mes chers diocésains, et pour la mission des âmes, ô bons prêtres !

Oui, nous sommes, bien évidemment, dans les mains de Dieu toujours, et c'est toujours qu'il faut crier vers lui ; surtout dans les grands périls. Vous êtes donc venus prier : priez. Votre foule immense ici est déjà une prière. Priez pour vous d'abord : pour vos familles, pour vos biens, pour vos travaux, pour tout ce qui vous touche et vous intéresse : mettez tout cela aux pieds de Dieu.

Priez pour la patrie beauceronne, pour le pays chartrain.

Toutefois, si chère que soit notre Beauce, si cher notre pays chartrain, n'oubliez pas que vous avez une autre et plus grande patrie, la patrie française ; et que Dieu gouverne les peuples comme les individus ; qu'il les élève ou les abaisse à son gré : Or, la chère patrie, la France, a été abaissée et meurtrie. Grâces à Dieu, elle se guérit et se relève, et reprend peu à peu son prestige et son rang dans le monde. Mais combien laborieusement ! à travers quelles difficultés ! au prix de quels efforts ! Elle veut la paix au dehors, et des coalitions la menaçent ; elle veut la paix au dedans, et des divisions la dévorent ; elle veut rester chrétienne, fidèle à elle-même, à ses origines et ses traditions, à son histoire ; et il y en a, ô douleur, ô crime, qui la veulent déchristianiser : Priez, priez aussi pour la chère patrie française ! Que Dieu la protège toujours ! C'est la vieille devise ; mais qu'elle reste fidèle à Dieu ! qu'elle soit toujours la France chrétienne : C'est là sa plus sûre sauvegarde, son meilleur rempart. Et, chrétienne, elle l'est, votre présence ici l'atteste : nous sentons, nous voyons, palpiter encore et vivre en vous la foi des vieux aïeux : et c'est pourquoi à travers tant de raisons de craindre, nous sommes pleins d'espérance.

La foi chrétienne, le sentiment religieux, oui c'est bien là ce qui vous a conduits ici : Il plane sur cette multitude immense ; il va jaillir tout à l'heure de vos cœurs en triomphants cantiques. Allez donc, foules croyantes, par les chemins que suivaient vos pères, les anciens pèlerins, de générations en générations, de siècle en siècle ; redescendez ces nefs et ces cryptes ; allez vous agenouiller à l'autel de la vierge druidique ; et remontez ensuite, croisant vos files lumineuses, jusque vers la Vierge du pilier ; allez, et que la bénédiction de Dieu soit sur vous ; allez : invisible mais présente, elle est là, Notre-Dame de Chartres, penchée vers nous, nous regardant avec une maternelle bonté, souriant à ce spectacle ; recon-

naissant les aïeux dans les enfants, et les bénissant; bénissant les pères, les mères, les fils, les filles, les viellards; bénissant cette ville de Chartres, la sienne, et tout ce diocèse, le sien; et plus loin la France, son royaume, et plus loin encore, le monde. Allez, confiants, joyeux, comme on l'est quand on a fait une chose bonne, grande, salutaire; retournez dans vos familles; ayant secoué un peu la trop habituelle inertie pour les choses de l'âme, emportant une impression religieuse profonde et douce, un souvenir inoubliable qui vous sera comme un *sursum corda* (le cœur en haut) perpétuel; et certains que Dieu et Notre-Dame de Chartres sont contents de vous.

CANTIQUE A N.-D. DE CHARTRES.

Dans le cantique publié, il y a 8 jours, (Supplément du 14 mai) le lecteur aura remarqué l'erreur typographique laissée à la fin du 4e vers : le mot « *splendeurs* » répété à tort au lieu du mot « *grandeurs* » que portait le manuscrit.

Et de mon Dieu j'adore les grandeurs.

Voici un autre cantique qui a été composé également pour les pèlerinages de cette année, et qui a été chanté le 19 mai.

La prière du Pèlerin à Notre-Dame de Chartres.

Air : *Goûtez, âmes ferventes.*

1.

Dans le vieux sanctuaire
Où priaient nos aïeux,
Jetons notre prière
Et qu'elle monte aux cieux.

Refrain :

Entends, Vierge Chartraine,
Le cri de notre foi :
Oui, toujours notre Reine,
Notre Mère, c'est toi !

2.

A l'enfance chrétienne
Montre ton doux Jésus,
Et de toi qu'elle obtienne
Les candides vertus.

3.

Bénis l'amour des mères
Puisque tu le connais :
Rallume au cœur des pères
La foi des vrais Français.

4.

L'infirme en sa misère
T'implore par nos voix,
Car ta main, il l'espère,
Guérit comme autrefois.

5.

Au pécheur qui chancelle
Donne le repentir,
Et si Dieu le rappelle
Oh ! fais-le bien mourir.

6.

La jeunesse à l'école
Se forme pour demain,
Garde son auréole,
Montre-lui son chemin.

7.

Embrase de ta flamme
Son esprit et son cœur :
Qu'elle se fasse une âme
Sans reproche et sans peur.

8.

Garde dans notre armée
L'esprit chrétien des preux,
Pour que la France aimée
Toujours compte sur eux.

9.

Que par toi la patrie
S'ouvre encore à l'espoir,
Ton regard, ô Marie,
Rend notre ciel moins noir.

10.

Toi qui fis notre histoire
Si féconde en hauts faits,
Conserve-nous la gloire
La liberté, la paix.

11.

Si l'Église en détresse
Implore un défenseur,
Que ta main vengeresse
Triomphe de l'erreur.

12.

Dans le cri qui t'acclame
Sont unis tous nos vœux :
Entends-le, Notre-Dame,
Tu le peux, tu le veux !

L'abbé *S. Verret.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Le jeudi 13 mai, a été béni, à l'église de la Trinité, par Mgr Lagrange, évêque de Chartres, le mariage de M. Louis Batereau, capitaine d'artillerie, instructeur à l'état-major de l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie, avec Mlle Anne Leroy-Beaulieu, fille de M. Anatole Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut.

Mission de Langey. — On nous écrit : Dans les quinze derniers jours de Carême une mission a été prêchée à Langey par le R. P. Félix. La paroisse avait été soigneusement préparée à cet heureux événement. Aussi le prédicateur conquit rapidement la sympathie de son auditoire.

Les exercices ont été suivis avec entrain par une foule qui n'a cessé d'augmenter chaque soir.

Le chant des cantiques par tous les fideles, l'immense et gracieux reposoir élevé dans le chœur, les illuminations, les guirlandes aux fines découpures qui décoraient l'église, et les instructions vraiment apostoliques du Père qui sait si bien se mettre à la portée des gens de la campagne, ont touché tout le monde.

Des résultats inespérés n'ont pas tardé à se produire. Dans cette paroisse réputée si indifférente, la fête de l'adoration a été un véritable triomphe pour le Très-Saint Sacrement. Douze, quinze personnes se sont succédé à chaque demi-heure, pendant toute la journée devant Notre-Seigneur; leur piété et leur recueillement étaient admirables ; quelle foi encore dans ces âmes qui semblaient mortes à la vie chrétienne!... De grâce, que l'on multiplie les missions et les missionnaires ; on peut sauver encore nos populations.

Nous en avons ici une preuve éclatante.

La fête des enfants a été ravissante. Quoi de plus touchant que ces quatre-vingts ou cent enfants aux pieds du Sacré-Cœur, s'évertuant par leurs chants et par *leurs gestes* à dire leur admiration et leur amour pour Jésus-Christ et sa très sainte Mère. Les larmes de joie qui coulaient des yeux disent assez quel intérêt prend la foule à ces solennités.

Il serait long de rapporter les saintes industries mises en œuvre pour le salut des âmes, pendant ces jours trop rapidement écoulés : Visite des paroissiens, retraite pieuse du matin, imposition du scapulaire, adoration et fête de la Croix ; établissement d'un conseil de zélatrices; d'une société d'enfants de Marie, de l'adoration et de la communion du mois, etc. etc.

Plus de vingt personnes, parmi lesquelles plusieurs chefs des principales familles du pays, sont revenues à Dieu.

Une magnifique croix, de sept mètres de haut a été bénite le jour de la clôture; portée par les hommes, suivie par une foule considérable, elle a été plantée sur un tertre élevé par les soins du missionnaire et des cultivateurs. De ce calvaire champêtre, fruit d'un travail si persévérant et si empressé, qu'elle bénisse la contrée et soit pour tous le souvenir ineffaçable des grâces précieuses de la mission et de l'amour de Dieu pour nos âmes !

PESCHOT, curé de Langey.

FAITS DIVERS

Union de la France chrétienne. — On nous communique la note suivante, dit la Croix ; *L'union de la France chrétienne* s'était fondée sur un terrain de neutralité politique pour grouper autour de la défense religieuse le concours des chrétiens et de tous les honnêtes gens, quelles que fussent leurs opinions. Ce terrain de neutralité ne paraissant pas répondre aux désirs exprimés par le Saint-Père, le Comité de l'Union, dont la défense religieuse était l'unique objet, croit remplir un devoir en se séparant.

Nouvelle déclaration d'abus. — *Le Journal officiel* a publié le rapport au Conseil d'Etat, suivi d'un décret portant déclaration d'abus dans la lettre pastorale de Mgr l'archevêque d'Avignon et de NN. SS. les évêques de Montpellier, Valence, Viviers et Nîmes.

Comme complément de la décision rendue par le Conseil d'Etat, le ministre des cultes a résolu de suspendre le traitement de l'archevêque d'Avignon et des évêques de Nîmes, Valence, Viviers et Montpellier.

L'officier protégé par Notre-Dame. — Une religieuse d'Haïphong Sœur de Saint-Paul de Chartres, écrit à M. Hippolyte-Salle, le dévoué secrétaire de l'Union des œuvres :

Nos officiers malades lisent avec plaisir les Évangiles que vous nous avez envoyés; les « Vies d'Auguste Marceau et du général de Sonis » sont aussi très goûtées. Un jeune lieutenant me disait dernièrement que la « Vie du général de Sonis » lui avait valu une retraite, et il rejoignait son poste, fermement résolu à se montrer ce qu'il était, et à manifester ses croyances sans respect humain. L'occasion n'a pas tardé. Quelques jours après sa sortie de l'hôpital, il se trouve cerné par les pirates en allant faire une reconnaissance avec une poignée d'hommes bien inférieure aux forces ennemies. Se voyant perdu, mais voulant sauver ses hommes, il s'écria devant eux : « Mon Dieu, protégez-nous ! » Puis, son chapelet d'une main et son épée de l'autre, il commande ses hommes qui exécutent si heureusement ses ordres, qu'en peu de temps l'ennemi est mis en fuite. « Je ne dois mon salut, me disait-il, qu'à la protection de la Sainte Vierge. »

La médaille de St. Benoît. — Un jour on apporta aux Sœurs de Saint-Paul de Chartres, à Hong-Kong, une Chinoise de 19 ans, couchée en rond dans un panier, couverte de plaies, de vermine, d'ordures et de haillons infects. Ce n'était plus guère qu'un cadavre, où les yeux seuls conservaient de la vie et avaient un regard satanique. Lorsque les Sœurs s'approchaient d'elle, la colère lui rendant des forces, elle poussait des cris sauvages, des hurlements de possédé. Une médaille de saint Benoît jetée dans son panier la calma merveilleusement. On put alors la soulever, la nettoyer et la coucher dans un lit, où elle témoigna sa joie d'un bien-être si nouveau pour elle. Les Sœurs se hâtèrent de l'instruire des vérités nécessaires à croire pour être sauvé et de la baptiser sans retard, sur sa demande ; elle mourut dans la nuit.

La Sainte Vierge et le protestantisme. — Voici ce qu'a dit sur la Très Sainte Vierge un grand écrivain protestant des Etats-Unis, Nathaniel Hawthorne :

« J'ai toujours envié aux catholiques leur foi dans cette douce
« Mère et Vierge sacrée, qui se tient entre eux et la Divinité, leur
« dérobant quelque peu de la splendeur imposante de Dieu, mais
« permettant à l'amour divin de jaillir plus aisément vers l'adora-
« teur du Tout-Puissant et se mettant à la portée de notre compré-
« hension à travers la tendresse et la douceur d'une femme. »

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 28 MAI 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(4e SUPPLÉMENT DE MAI)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

Chartres. — CATHÉDRALE. — Dimanche 29 mai, grand'messe à 9 h.

29 Mai. — **PÈLERINAGE DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE** de Paris, d'Orléans, du Mans, de Dreux, etc., à Notre-Dame de Chartres.

Arrivées : de Dreux : 6 h. 45 ; d'Orléans : 7 h. 41 ; de Paris : 8 h. ou 10 h. 30.

Le matin : 8 heures 1/4, Messe de Communion (pour les Pèlerins arrivés), à l'autel de N.-D. de Sous-Terre, à la Crypte (entrée par la porte qui est sous le clocher neuf, au fond de la Cathédrale). Cantique : *Quand nos pères, de la plaine (Manuel du Pèlerin à N.-D. de Chartres,* page 17*). O Salutaris. Le Magnificat,* entre chaque verset répéter le refrain : *Entends : Vierge chartraine (Manuel,* page 16). On sortira par la porte du clocher neuf.

9 heures : *Petit déjeuner.* — 9 heures 1/2 : Visite des Clochers ou de la Crypte, par groupes. — 10 heures 3/4 : Réunion générale dans la cour de l'Evêché ; entrée solennelle à la Cathédrale par le portail royal. — 11 heures : Messe basse solennelle au Grand Chœur de la Cathédrale, par MGR LAGRANGE, évêque de Chartres. — Cantique : *Chartres, salut* (*Manuel*, page 14), brève allocution par Mgr Lagrange, *Credo*, Motet en l'honneur du Saint-Sacrement, cantique : *Dans le vieux sanctuaire* (*Manuel*, page 16).

Déjeuner.

L'après-midi : après déjeuner. — Repos dans les jardins de l'Evêché ou visites de la Cathédrale, Tour du chœur, Verrières, Trésor, Crypte, Clochers, pour ceux qui ne les ont pas encore visités.

2 heures. — Réunion à l'Evêché et départ immédiat pour les Vêpres, dans le même appareil que le matin. — Vêpres sans complies, présidées par MGR d'HULST, recteur de l'Institut Catholique de Paris. — Cantique : *Quand nos pères, de la plaine* (*Manuel*, page 17), allocution, salut, procession aux flambeaux, dans la Crypte illuminée (se munir d'un cierge près de N.-D. du Pilier). — Cantique : *O Vierge chartraine* (*Manuel*, page 20). — Retour à la Cathédrale et groupement aux pieds de N.-D. du Pilier au chant du *Magnificat*, alterné avec le refrain : *Entends, Vierge chartraine* (*Manuel*, page 16).

Le temps libre, avant les départs, pourra être consacré à la visite des églises de la ville : Saint-Pierre, Saint-Brice, Saint-Aignan, ou l'achèvement des visites déjà indiquées.

Départs. — Pour Paris : 3 h. 54 et 6 h. ; pour Dreux : 5 h. 22 ; pour Orléans : 7 h. Ordre du défilé : Chartres, Dreux, Orléans, Le Mans, Paris.

Le 31 mai, mardi soir, à 7 h. 1/2, *clôture du mois de Marie* : sermon, procession dans la cathédrale, salut.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 29 mai, 6e dimanche après Pâques, après les vêpres, exercice du mois de Marie, allocution et salut. — Lundi soir à 8 h., exercice du mois de Marie. — Jeudi à 4 h., adoration. — Vendredi soir 3 juin, à 8 h., allocution et salut en l'honneur du Sacré Cœur.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche, *oct. Ascension*, les offices aux h. ordinaires, après Magnificat, exercice du mois de Marie, procession, salut et réception d'enfants de Marie. Lundi soir à 8 h., exercice du mois de Marie.

N° 18. 28 Mai 1892.

SOMMAIRE

LES PÈLERINAGES : SAINT MARCOUL, — LES ÉCOLES CONGRÉGANISTES DANS LES CAMPAGNES. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : LE 31 MAI. — BÉNÉDICTION DE VITRAUX A AUTHON. — LA VISITATION DE CHARTRES (*Suite*). — FAITS DIVERS.

DES PÈLERINAGES

Saint Marcoul, 1er mai.

Il y a dans notre terre de Beauce et du Perche, comme en beaucoup d'autres endroits du reste, un grand nombre de pèlerinages à divers saints, très populaires, très suivis, qui ne laissent pas que de produire des merveilles, des miracles de guérison.

Sans cela, on n'expliquerait pas la persistance de ces pèlerinages dans nos temps de trouble, de doute et d'indifférence.

Il y a certes des pèlerins qui ont la foi; on peut même dire que tous les pèlerins ont une certaine foi, qui leur mérite des grâces temporelles, dont ils peuvent profiter pour leur salut. Dieu les récompense de leur bonne volonté présente, et il veut que ses dons soient une semence de vie éternelle.

Nous ne connaissons pas les secrets de Dieu, ni ses mystérieuses opérations dans les âmes.

Il ne faut donc pas dire que les pèlerinages ne servent à rien, que les pèlerinages sont des superstitions. C'est un reste de foi, bien affaiblie, auquel il se mêle bien des pratiques superstitieuses. Mais c'est à l'ignorance, à la grossièreté du sens spirituel dans un grand nombre qu'il faut l'attribuer, et non évidemment aux pèlerinages qui sont en eux-mêmes une pratique sainte, méritoire et approuvée par l'Eglise. Et puis, on voit que ce que l'on prenait d'abord pour une superstition, n'en est pas une, c'est quelquefois un témoignage extraordinaire de piété, d'amour, qui choque notre pruderie, et notre exercice guindé de la religion.

Je reconnais pourtant qu'il y a beaucoup à réformer dans les pèlerinages, beaucoup à faire pour qu'ils soient saints, et conformes au but qu'ils doivent avoir. Je n'entrerai pas dans les détails, qui seraient infinis. Qu'on me permette seulement de rappeler ici les principales conditions d'un bon pèlerinage : Pour accomplir un bon pèlerinage, il faudrait être en état de grâce, ou du moins dans la disposition de s'y mettre par une sincère pénitence.

Il faudrait remplir ses devoirs religieux.

Il faudrait, s'il se pouvait, communier. Aux pèlerinages sont attachées certaines indulgences qu'on ne peut gagner d'ailleurs sans la confession. Il ne faudrait pas se contenter de l'intention

d'obtenir une grâce temporelle, sa guérison par exemple. Il faudrait surtout élever sa pensée vers le ciel, viser l'affaire de son salut.

Il faudrait prier, et assister à la messe, comme on le fait généralement, mais il faudrait y assister de cœur, avec attention et dévotion.

Dans les grands pèlerinages, l'assistance recueillie n'est pas toujours possible; mais alors, l'assistance corporelle seule est de bon exemple, c'est une pieuse manifestation de foi et d'amour qui réchauffe les cœurs et les anime à la vertu. Le but est atteint. Dieu accepte favorablement cet acte religieux.

Oh ! quand donc verrons-nous nos pèlerinages de Saint Marcoul, de Saint Evroult, de Saint Gilles, de Saint Gorgon, de Saint Maur, etc... redevenir ce qu'ils devaient être autrefois, des pèlerinages de sanctification et de salut ? Les grands pèlerinages à la Sainte Vierge ont renouvelé dans notre siècle cette foi vive et pratique. Là, on prie, on se confesse, on communie sans respect humain. C'est une partie, et une partie essentielle du pèlerinage.

Pourquoi n'en serait-il pas de même dans les pèlerinages des Saints ?

Que les prédicateurs donnent leurs soins et leur zèle à cette œuvre des pèlerinages. Qu'ils fassent bien comprendre aux peuples en quoi consiste la véritable dévotion envers les saints.

Si Dieu nous afflige de maladies corporelles, nous châtie de calamités temporelles, c'est qu'il nous aime, c'est qu'il veut nous faire recourir à lui par l'intercession des saints, nous détacher de la terre, et nous conduire au ciel.

Qui sait s'il n'y a pas dans ces pèlerinages locaux, périodiques, un de ces moyens ménagés par la divine Providence pour la résurrection de la religion dans notre pays, dans notre patrie ?

Les saints qui ont fait la France chrétienne, de leur vivant, peuvent bien du haut du ciel, y raviver la foi, malgré toutes les menées des impies et des incrédules.

Nota. — Saint Marcoul, abbé de Nanteuil, au diocèse de Coutances, vivait sous Childebert, auquel il donna pour lui et pour ses successeurs légitimes le pouvoir de guérir les écrouelles (humeurs froides, scrofules). Ce pouvoir est attesté par de nombreux témoignagnes, dignes de foi.

Le roi disait, en touchant le malade : Le roi te touche, Dieu te guérisse, et il faisait sur lui le signe de la croix.

C'est surtout après leur sacre que nos rois usaient de ce privilège.

On vient dans nos pèlerinages invoquer Saint Marcoul pour la guérison des humeurs froides. E. C.

LES ÉCOLES CONGRÉGANISTES DANS LES CAMPAGNES

On nous écrit :

Il y a quelque temps, une personne profondément chrétienne me disait : « Nous avons déjà, dans les campagnes du diocèse, un certain nombre d'écoles libres et congréganistes pour les jeunes filles. Ces écoles, très coûteuses, ont obtenu jusqu'ici trop peu de résultats. Les paroisses qui en sont pourvues ne valent guère mieux que les autres. Le devoir pascal n'y est pas mieux accompli, les offices de l'Église guère plus fréquentés. »

Hélas ! il faut l'avouer, il y a du vrai, beaucoup de vrai dans cette réflexion. Humilions-nous devant cette pénible vérité et recherchons-en la cause.

Nous avons, nous, religieuses institutrices, une double mission à remplir auprès de nos enfants : 1° les préserver de la contagion de l'impiété ; 2° cultiver, développer, fortifier en elles l'esprit chrétien, l'esprit de foi.

Notre première mission, nous nous en acquittons avec un soin jaloux ; mais, quant à la seconde, sommes-nous irréprochables ?

Que dire cependant d'un jardinier qui ne songerait qu'à éloigner les insectes nuisibles de ses plantes, sans songer à leur donner l'eau et l'engrais nécessaires ?

Examinons : L'instruction religieuse a-t-elle dans nos écoles la place qu'elle doit occuper, qu'elle occupait il y a 50 ou 60 ans ? le premier rang. Quel temps consacrons-nous à l'étude de la religion ? Elle exige plus de temps que toute autre du moment qu'elle est la plus importante. — Impossible, dira-t-on, avec les programmes actuels, avec la préparation au certificat d'études primaires.

Le certificat d'études primaires *laïque*, voilà un fléau pour la jeunesse dans nos campagnes. On y tient énormément, et l'on sacrifie tout pour l'obtenir; on sacrifie d'abord le catéchisme. L'enfant est naturellement logique. Croira-t-il la religion indispensable quand elle est exclue de l'examen qu'on lui fait subir avant de quitter les bancs de l'école ?

Cette commission, devant laquelle l'enfant est présenté et d'où est exclu le prêtre, le religieux, et même tout séculier osant affirmer ouvertement sa foi, cette commission, dis-je, est-elle faite pour affermir la foi de nos enfants ou pour l'ébranler ? Nos timides petites filles de la campagne n'oseraient même pas faire devant elle le signe du chrétien !

Nos adversaires doivent sourire de notre bonhomie et de notre inconséquence. Nous leur demandons une sanction laïque dans le mauvais sens de ce mot et certes dangereuse pour notre

enseignement qui doit être chrétien avant tout. Une récente circulaire ministérielle indique la morale et les éléments des sciences naturelles comme matière de l'examen. Est-ce la morale chrétienne ? il est permis d'en douter. Et les éléments des sciences naturelles, quels sont-ils ? Peut-être tels que les présentent les livres de Paul Bert et consorts, qui apprennent à l'enfant qu'il n'est qu'un mammifère perfectionné !

Quoi ! nous serons obligées, nous, institutrices religieuses et libres, de rester indifférentes en présence de semblables interrogations ?

On trouverait facilement dans le diocèse, nous semble-t-il, des prêtres, des frères, des séculiers chrétiens, consentant à s'occuper de nos enfants et à former une commission d'examen devant laquelle nos élèves ne soient plus exposées à rougir de leur foi.

Pourquoi ne pas leur demander cet acte de charité ? Grâce à eux, nous en finirions avec l'Examen laïque qui menace toujours d'être antireligieux et qui, à cause de cela, nous répugne.

Nous ignorons si des circonstances et des motifs que nous ne pouvons prévoir et qu'il ne nous appartiendrait point de juger, mettront obstacle à la réalisation plus ou moins prochaine de nos désirs ci-dessus exprimés, partagés certainement par beaucoup de personnes vouées à l'enseignement. Mais, quoi qu'il arrive, nous n'avons pas cru indiscret de recourir à votre excellente Revue pour l'expression de ces désirs.

Une abonnée à la Voix de Notre-Dame.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Pèlerinage des trois paroisses de la ville. — On a lu les annonces relatives au Pèlerinage de dimanche prochain. Elles font espérer une fête pieuse d'un grand intérêt, non seulement pour la jeunesse catholique mais pour toutes les personnes qui s'associeront à elle. — Une autre solennité qui doit aussi attirer une foule de chrétiens à la Cathédrale, c'est la clôture du Mois de Marie ; elle doit avoir lieu le Mardi, 31 mai, à 7 h. 1/2 du soir, avec sermon, procession et salut.

Grand anniversaire pour les enfants de N.-D. de Chartres, ce jour-là ! nous ne pouvons l'oublier. Il y aura, mardi prochain, trente-sept ans que la vénérable Madone du Pilier a été couronnée au nom du Souverain Pontife Pie IX, en présence

de plusieurs évêques et d'une immense multitude de fidèles, au lendemain de la consécration de l'autel principal de la Crypte.

En souvenir du magnifique pèlerinage diocésain du 31 mai 1855, raconté avec bonheur par les annalistes et les historiens de notre pays, les Chartrains des trois paroisses de la ville, répondront cette année encore avec empressement, nous l'espérons, à l'invitation qui leur est faite de participer à la cérémonie du soir dans la cathédrale. C'est la meilleure circonstance pour le pèlerinage de la cité chartraine.

Authon. — Deux nouvelles et superbes verrières, sorties de la maison Hucher, du Mans, ont été inaugurées et bénites dans l'église d'Authon, le dimanche 22 mai (1).

C'est, d'un côté, dans la chapelle du Sacré-Cœur, à droite, la révélation du Sacré-Cœur à la Bienheureuse Marguerite-Marie, telle qu'on la représente ordinairement. Notre-Seigneur apparaît à la Bienheureuse, en lui disant : Voilà le Cœur qui a tant aimé les hommes. On y voit dans un lointain figuratif la célèbre bataille de Loigny. Le drapeau du Sacré-Cœur s'y déploie tenu par la main d'un zouave.

Dans une petite croisée arrondie, qui surmonte la large baie romane à meneaux, où est placé le vitrail, dû à des collectes paroissiales, est rappelée la basilique de Montmartre.

Les trois grands objets demandés par N.-S. se trouvent dans cet ensemble : la propagation de sa dévotion au S.-Cœur, la construction d'un temple national dédié au S.-Cœur, et la reproduction de son image sur les étendards de la France. Je ferai remarquer que le drapeau du Sacré-Cœur a paru pour la première fois sur le territoire de Notre-Dame de Chartres. C'est là qu'il a reçu sa consécration solennelle par le double baptême du feu et du sang. Après avoir été à la peine et à l'honneur dans la défaite, espérons qu'il sera un jour à l'honneur dans la victoire !

De l'autre côté, à gauche, dans la chapelle de la Sainte Vierge, c'est l'apparition de N.-D. de Lourdes, la Vierge au rosaire.

La Très-Sainte Vierge apparaît à Bernadette le 25 mars, et elle est représentée au moment où, joignant les mains et élevant les yeux vers le ciel, elle dit : Je suis l'Immaculée Conception.

Au-dessus de ce vitrail, donné par le premier magistrat d'Authon,

(1) La *Voix de N.-D.* a dit, il y a quelques années, les importants travaux de restauration exécutés dans cette belle et grande église ; on y a dépensé pour ces travaux environ cent mille francs.

dans une fenêtre semblable à celle de l'autre chapelle, est rappelée de même la basilique de Lourdes, demandée aux prêtres par la T.-S. Vierge.

Ici, je me permettrai d'exprimer un vœu pour la parfaite ornementation de la chapelle de la Sainte Vierge dans l'église d'Authon.

Le vitrail qui est au-dessus de l'autel nous montre déjà l'image de N.-D. de Sous-Terre, je souhaite que la croisée qui lui fait face nous présente un jour celle de N.-D. du Pilier, avec la cathédrale de Chartres.

La dévotion de N.-D. de Chartres y serait ainsi complète ; et par la pose du vitrail de N.-D. de Lourdes, les temps nouveaux seraient unis aux anciens dans la dévotion à la T.-S. Vierge.

Les deux principales dévotions de notre siècle, la dévotion au Sacré-Cœur, et la dévotion à la T.-S. Vierge, dans son Immaculée Conception et dans ses apparitions, sont de la sorte exposées aux regards des pieux fidèles. C'est une prédication muette qui sera comprise. C'est un magnifique enseignement que nous a rendu encore plus sensible la parole éloquente, imagée et sympathique de M. le Curé de N.-D. de Nogent-le-Rotrou.

Les habitants d'Authon doivent mille fois rendre grâce à la générosité des bienfaiteurs et au zèle de leurs pasteurs.

Je ne sais si un autre a fait le compte rendu détaillé de cette fête d'inauguration, pour l'édification et la sainte émulation du clergé et des fidèles du diocèse. Pour moi, je me borne au rôle modeste de spectateur, qui jette quelques notes sur ses tablettes.

Un spectateur.

LA VISITATION DE CHARTRES

(*Suite*)

UNE JANSÉNISTE.

Le 31 octobre 1709, arrivait à la Visitation de Chartres, la sœur Françoise de Sainte Agathe Le Juge, religieuse de Port-Royal. Les instructions pieuses et persuasives de Mgr de Mérinville, de M. Maréchaulx, doyen de la Cathédrale, et de M. Gaspard de Fogasse de la Bastie, grand archidiacre de Chartres et abbé de Josaphat, triomphèrent bientôt de ses résistances. Repentante, elle fit d'elle-même sa soumission, et écrivit avec sa rétractation une lettre à son Eminence le cardinal de Noailles pour lui demander pardon de sa désobéissance scandaleuse. Sa conversion fut sincère, et sa vie fut édifiante pour toute la communauté.

MONSIEUR GILLES MARIE.

Le 11 juin 1710 mourut M. Gilles Marie, curé de Saint-Saturnin de Chartres, de pieuse mémoire. « Nous ne dirons rien ici de ses rares vertus, ny de la pureté de sa foy, ny des services importants qu'il leur rendit pendant vingt ans. Un auteur grave de nos jours les a amplement décrits dans l'histoire de sa vie, qu'il nous a donnée, et qui est entre les mains de tous. D'ailleurs, l'odeur de sainteté dans laquelle il a expiré, le concours continuel des peuples à son tombeau, le grand nombre de miracles qui ont été opérez, dit-on, par son intercession, prouvent assez que sa mort a été précieuse aux yeux de Dieu. »

Citons un fait : « En 1730, le concours du peuple est continuel à son tombeau, des aveugles et des paralytiques de plus de douze ans y recouvrent leur guérison, les personnes attaquées de diverses maladies éprouvent l'effet de leur confiance, dont Mgr notre prélat a été obligé d'arrêter les suites, qui portoit la multitude à faire brûler des cierges sur sa tombe et à lui donner d'autres marques de leur culte. »

Pour plus de détails, nous renvoyons au livre annoncé plus haut, et dont il a été donné une nouvelle édition en 1878. Voici cependant une lettre précieusement inscrite dans le manuscrit de la Visitation, où les âmes pieuses trouveront encore quelque saveur.

« AVIS SUR LA PRIÈRE A UNE PERSONNE QUI S'AFFLIGEOIT DES DISTRACTIONS ET DE L'INCONSTANCE DE SON ESPRIT PENDANT ICELLE. »

« Dans la prière, il faut prendre garde à ne donner lieu à la distraction, et lorsque nous nous trouvons dans la dissipation ou la tiédeur, faire que notre cœur soit à Dieu, et ne participe point à cet état; et quoique nous nous trouvions tantôt pleins du désir d'aimer Dieu, d'autrefois sans désir; quelquefois nous prions avec attention, d'autrefois sans attention, un jour fervent, l'autre jour lâche et tiède, il faut que cela soit ainsi; voilà notre condition. Notre esprit est semblable à un miroir, lequel exposé dans une salle reçoit de toutes les espèces de choses qui s'y présentent, de sorte que cent personnes viennent s'y présenter, il reçoit toutes ces images en soy, mais il n'en retient pas une, et voilà comme nous devons être. Il nous faut avoir cette même insensibilité du miroir dans la facilité de notre esprit.

» Nous devons, dans nos prières, nous séparer de tout le créé. Lorsque notre Seigneur nous a appris à prier dans l'Oraison dominicale, il nous a dit : Notre Père, qui êtes ès cieux. Pourquoy Notre Père qui êtes aux cieux ? Dieu n'est-il pas partout ? C'est

qu'il vouloit nous faire entendre, que lorsque nous voulons prier, il nous faut quitter la terre, et aller trouver Dieu, et que notre pensée monte jusqu'au ciel, nous faisant quitte de toutes les choses périssables. Mais la grâce pour bien prier est un don de Dieu qu'on obtient qu'en luy demandant. Nous devons avant la prière demander à Dieu la grâce de bien prier. »

SUPÉRIEURS ET SUPÉRIEURES.

A M. Marie succédèrent, comme supérieurs, M. l'abbé de la Vieux-ville, docteur de Sorbonne, vicaire général, qui fut député en 1710 à l'assemblée du clergé de Paris, et nommé en 1720 évêque de Bayonne; — M. l'abbé Charnisay de Menou, docteur, chanoine de Notre-Dame; évêque de la Rochelle en 1730; en même temps que M. de Lisle du Gas, leur confesseur, était nommé évêque de Limoges; — M. de Ligneris, grand archidiacre de Blois, « père vraiment dévoué », qui fut obligé de donner sa démission en 1748, à cause de ses infirmités; — et enfin M. l'abbé de Fleury, frère de l'évêque de Chartres, qui fut nommé à l'archevêché de Tours en 1751. Après eux, les évêques de Chartres se réservèrent le titre de supérieurs de la Visitation.

De même les supérieures se succédaient dans un gouvernement aussi doux que paisible. Les RR. mères Marie-Madeleine Dauphin, 1713, Françoise de Crémeur, 1716 à 1722; réélue en 1728 et 1731 et morte en 1736. Elle se plaignait que « les vocations en ce pays sont aussi rares à présent que l'argent, nous éprouvons en cette ville la disette des vocations. »

En 1728, elle constatait avec joie que « plusieurs de ses filles s'employoient avec satisfaction à une broderie d'or sur un dais de velours cramoisi, qui sera des plus magnifiques. »

Elle reçut en 1732 dans son couvent la visite de la reine « venue à Chartres acquitter un vœu à Notre-Dame, pour la naissance du Dauphin. »

Françoise-Augustine Maillié fut aussi plusieurs fois élue supérieure en 1722, 1734 et 1746, et mourut en 1758. Elle célébrait solennellement en 1747, le centenaire de la fondation de Chartres. Un bref du Souverain Pontife accordait une indulgence plénière aux religieuses et aux fidèles qui visiteraient leur église le jour de la fête et pendant l'octave. La solennité dura trois jours, 17, 18 et 19 avril. Le premier jour, l'office fut célébré par les chanoines; il y eut « musique magnifique et symphonie. » Le dernier, l'Évêque donna la bénédiction du Saint-Sacrement, « et rien ne fut oublié pour un salut magnifique. »

MORT DE Mgr DE MÉRINVILLE.

La pieuse annaliste enregistre en ces termes la mort de leur supérieur et de leur évêque.

« Au mois de may (le 19) de l'année 1746, nous fîmes l'incomparable perte de Mgr de Monstiers de Mérinville, notre digne et saint évêque. Sa longue maladie auroit dû nous préparer à un coup si accablant. Nous perdons, avec tout ce diocèse, un pontife zélé, un pasteur charitable, et un père des plus tendres et compatissants; c'est ce dont il a donné des preuves par l'établissement de deux séminaires, pour la subsistance desquels et semblables bonnes œuvres, il s'est tout retranché tout pendant son épiscopat, non seulement le superflu, mais jusqu'à son nécessaire, ayant porté le dénuement et l'esprit de pauvreté au delà de toute expression, pour donner aux pauvres.

« Son zèle et sa vigilance l'obligeoient à ne pas manquer tous les ans à faire la visite des paroisses de son vaste diocèse, avec beaucoup de peines et de fatigues, afin de veiller sur son troupeau, lui donnant de salutaires instructions. Ne nous a-t-il pas distribué, aussi bien qu'à son peuple, le pain de la sacrée Parole pendant les quinze dernières années de sa vie, de 1730 à 1745, qu'il se randoit tous les dimanches à la grille de notre parloir, ou à celle du chœur, pour la commodité des personnes pieuses qui le venoient entendre? Nous, de notre part, recueillions avec soin, non seulement dans nos cœurs, mais encore sur le papier, par l'habileté de la plume et de mémoire de deux ou trois de nos sœurs, qui écrivoient à mesure qu'il parloit. Après il avoit la bonté d'augmenter ou retrancher sur ces cayers qui lui étoient remis. Ainsi nous avons la consolation d'avoir de ses ouvrages deux tomes in-quarto de ses Dominicales, un Carême, les Pseaumes et quelques sermons sur les principales festes, qui nous seront un monument éternel de ses charitables bontés et de son zèle pour notre avancement à la perfection de notre saint état. »

Entre autres témoignages d'affectueuse attention envers les pieuses filles de Sainte-Chantal, il leur fit porter en 1738 la rose d'or que la reine Leczinska avait reçue du Saint Père, et qu'elle lui avait envoyée pour la conserver dans le trésor de Notre-Dame; et en 1744, il leur donna une chasuble en broderie à fleurs en soie et or.

VISITE DE Mgr DE FLEURY.

Mgr Pierre-Augustin-Bernardin de Rosset de Fleury, fit son entrée en cette ville au mois de décembre 1746, et « gagna tous les

cœurs par son air de bonté, d'affabilité et d'une charité bienfaisante. »

« Le matin du jour de Saint Thomas, c. à. d. quelques jours après son arrivée en cette ville, nous fûmes agréablement surprises. Sa Grandeur nous envoya dire qu'il venoit dire la Sainte Messe, qui fut celle de la Communauté, à laquelle nous eûmes la grâce de communier. Après son action de grâces et la nôtre, nous eûmes l'honneur de le joindre au parloir, où sa Grandeur marqua beaucoup de bonté ; et nous dit fort obligeamment qu'il auroit, aussi bien que son prédécesseur, toute l'attention pour notre communauté, et nous regarderoit comme ses chères filles. Il nous donna sa bénédiction, et nous laissa très édifiées et très satisfaites. »

VISITE ROYALE ; BIENFAITEURS

Marie-Agnez de Salmon, élue supérieure en 1682, reçut une visite royale : « En l'année 1684, Louis le Grand, de triomphante mémoire, vint à Chartres, » remercier Dieu de sa guérison. Son auguste épouse, Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne, fille de Philippe IV, fut reçue à la Visitation et s'en revint « charmée de son entretien » avec les religieuses. L'évêque de Chartres vint aussi s'entretenir avec toute la communauté, et leur donner une preuve de son estime et de sa bienveillance.

L'année suivante, M. de Lérys mourut, laissant, par son testament, une somme de 400 livres au monastère, pour se faire dire des messes. Il fut inhumé devant la grande grille du chœur. Parmi ses autres legs nous devons signaler encore 200 livres à l'œuvre de Notre-Dame, autant à l'Hòtel-Dieu ; « aux sept charitez établies dans les sept paroisses de cette ville, la somme de dix livres chacqu'une, autant aux pauvres aveugles de la maison de Saint-Julien, et aux pauvres prisonniers 50 livres, qui seront employés à la délivrance de quelqu'un. — Mes legs acquittez et mes dettes payées, le surplus qui se trouvera m'appartenir en meubles et effets mobiliers, je le donne aux pauvres de la ville. »

M. Blaise Bouthier, chef du conseil épiscopal, sous-doyen du chapitre, fut nommé supérieur ecclésiastique. Il avait une sœur à la Visitation, professe de la maison de Paris, Marie-Geneviève Bouthier, alors au monastère de Compiègne. Elle fut élue supérieure de la maison de Chartres, après Madame de Salmon. Elle ferma les yeux de Mlle du Fresne, la fondatrice, qui mourut le 23 août 1689. Elle reçut quelque temps plus tard d'une pieuse dame, Marguerite de Paris, veuve de Messire Charles Lhuillier, la fondation d'une messe, pour le jour de la fête de saint François de Sales. Cette dame généreuse aimait à secourir, pendant son

séjour à Paris, les ecclésiastiques de Chartres, « à qui elle donnait des pensions tous les mois pour les aider dans leurs études. » Noble et grande charité, dont son fils, prêtre lui-même, lui avait donné l'exemple. Elle mourut le 30 juin 1707, et fut inhumée dans la chapelle de Saint François de Sales, dans l'église de Saint-Nicolas du Chardonneret (*sic*).

L'année suivante mourait à Paris, le 8 janvier, Mgr de Neuville de Villeroy, qui avait toujours été pour la Visitation « un bienfaiteur et un protecteur ».

M. Bouthier donna bientôt sa démission de supérieur à cause de sa faible santé, et fut remplacé par Messire Gilles Marie, curé de Saint-Saturnin de Chartres.

MONSEIGNEUR GODET DES MARAIS.

Quelque temps après, avait lieu la nomination à l'évêché de Chartres de Mgr Godet des Marais, docteur de Sorbonne, « qui depuis plusieurs années s'étoit retiré dans le séminaire Saint-Sulpice. pour s'y occuper uniquement de sa propre perfection, à former de dignes ministres des autels, et à conduire des âmes dans la voye du salut, sans négliger l'étude des véritez de l'Évangile, dont il a été toute la vie un si zélé deffenseur. Ce digne prélat, pendant vingt années d'épiscopat ou environ, s'étudia particulièrement à imiter et à faire revivre en luy les éminentes vertus de ses saints prédécesseurs. Une piété solide, un désintéressement parfait, une pratique continuelle de la pauvreté, et une tendre compassion pour les pauvres, austère pour luy, doux et indulgent pour les autres, et particulièrement pour les pécheurs qui voulaient se convertir. Quand il s'agit de soutenir les intérêts de Dieu, il joignit à la fermeté inébranlable l'érudition profonde des hommes apostoliques. »

Signalons rapidement les noms des supérieures : Marie-Elisabeth de Gyvez (3e fois), Marie-Agnès de Salmon, Marguerite-Angélique de la Plane.

En 1692, mort de la sœur Marie-Joseph Bellier, dont la vocation avait été affermie par M. Olier, premier supérieur de Saint-Sulpice, dans une mission qu'il prêcha à Illiers, près Chartres, vers 1639.

En 1694, grande mortalité, surtout parmi les ecclésiastiques. « Monseigneur ordonna que la sainte châsse de la chemise de la Vierge seroit portée dans une procession générale de tout le clergé... et l'on éprouva visiblement la protection de cette mère de miséricorde. »

Le 28 février 1694, mort de la sœur Guillemete Dunas, née à Chartres, « qui toujours a été regardée comme un des plus parfaits modèles des filles de la Visitation. » La rentrée au noviciat de Mademoiselle du Plessis Chinon, fille de M. le duc de Richelieu, le 8 juin 1707, et sa profession solennelle le 2 octobre 1708. Le legs d'une somme de 1000 livres par Mlle Lemaire, parente de M. Lemaire, premier supérieur de la Visitation. Cette charitable demoiselle aimait à protéger les prêtres pauvres, infirmes et persécutés. Elle « n'épargna rien pour contribuer à l'avancement d'un pauvre jeune ecclésiastique dans les ordres sacrez, luy donner de quoy se nourrir dans le séminaire, payer sa pension et lui donner un titre clérical. »

Une bulle de Clément XI datée du 22 juin 1709, accordait une indulgence plénière à tout l'ordre de la Visitation, à l'occasion du centenaire de sa fondation. « Cette auguste cérémonie dura trois jours, avec exposition du Très-Saint-Sacrement, et trois prédications. » Il y eut une messe pontificale ; le vénérable chapitre y assistait avec sa musique.

Nos bonnes sœurs goûtaient toutes les douceurs de la paix et de la tranquillité dans leur aimable solitude. « Elles avoient la consolation d'être souvent exhortées à la vertu et fortifiées dans la pratique de leurs saintes constitutions par les fréquentes visites et les discours embrasés de l'amour de Dieu, que leur faisait Mgr l'Évêque de Chartres, (Mgr Godet des Marais), cette brillante lumière de l'église de France, ce fidèle gardien du dépôt sacré de la sainte doctrine, qui les avait préservées du poison des erreurs du jansénisme. » Cet illustre prélat fit « une mort précieuse aux yeux de Dieu le 26 septembre 1709. »

Messire Charles-François de Montiers de Mérinville, parent de Mgr Godet, qui l'avait désigné au roi comme son successeur, « et l'avoit instruit et formé comme saint Paul son disciple Thimothée, » hérita de son siège et en même temps de ses rares vertus et de sa profonde érudition. (*A suivre*)

FAITS DIVERS

Rome. — De l'allocution prononcée par S. Em. le cardinal archevêque de Paris, dans la séance de la 21e assemblée générale des catholiques de France, tenue à Paris le 10 mai, nous détachons le passage suivant :

« Dans les deux Lettres que Léon XIII vient d'adresser au clergé et aux catholiques de France, il a fait à notre pays l'application de

son enseignement social. Nous savons quelle tendresse paternelle il a témoignée à notre nation. Il aime la France comme la Fille aînée de l'Eglise ; il l'aime davantage encore, parce qu'elle souffre. Messieurs, méditons avec foi les paroles du Pape ; à mesure que nous en aurons une plus complète intelligence, elles apporteront la lumière à nos esprits, le calme et la force à nos cœurs.

« J'aurais voulu qu'il vous eût été donné à tous de pouvoir entretenir Léon XIII comme il m'a été donné à moi-même de le faire dans les communications paternelles et confiantes qu'il daigne avoir avec ses fils. Vous auriez mieux compris encore avec quelle énergie sûre d'elle-même il condamne les fausses interprétations que les ennemis de l'Église cherchent à donner à ses paroles ; les entreprises violentes par lesquelles ils veulent opprimer la société chrétienne ; avec quelle constance il maintient la liberté de la parole évangélique contre ceux qui voudraient interdire au prêtre l'enseignement des devoirs sociaux. Vous auriez vu aussi avec quel accent paternel il demande aux catholiques de se confier à la parole du Vicaire de Jésus-Christ. Il sent toutes les délicatesses des affections et des souvenirs que gardent beaucoup d'entre ses fils. Il respecte ces délicatesses, mais, placé dans des régions plus élevées que nous, il voit d'un œil plus clair se dérouler l'ordre de la Providence dans les transformations des gouvernements temporels, et il assigne avec netteté l'heure où nous devons, *sans arrière-pensée, avec cette loyauté parfaite qui convient au chrétien, accepter le pouvoir civil dans la forme où de fait il existe*

« Messieurs, ne craignons pas de nous confier à la direction du Vicaire de Jésus-Christ. Au début de ce siècle, la France s'y confia, après dix années de révolution sanglante avec une filiale obéissance et une généreuse abnégation. Elle se vit renaître à la vie chrétienne avec une vigueur qui ne s'est pas encore éteinte. L'heure actuelle est une heure de crise : la France sera-t-elle chrétienne ou cessera-t-elle de l'être ? Tel est le dilemme posé devant nous ; Messieurs, faisons ce qu'ont fait nos pères, il y a un siècle ; confions-nous à la direction du Pape, et la France demeurera la fille aînée de l'Église et la nation très chrétienne.

Pour la fin du mois de Marie. — Le Président de la République de l'Equateur, Garcia Moreno, avait un ami, éloigné de la pratique religieuse et qu'il voulait ramener à Dieu sans jamais obtenir autre chose que de vagues promesses pour l'avenir.

C'est la coutume à Quito qu'à la fin du Mois de Marie les fidèles offrent à la Sainte Vierge en guise de fleurs leurs résolutions écrites.

Vers la fin du mois, Garcia Moreno demanda un jour à son ami

s'il avait offert à Marie son bouquet de fleurs. Celui-ci comprit l'allusion et voulut s'esquiver : « Attendez donc, reprit-il, je lui ai présenté, moi, un riche bouquet, et, comme toujours, il faudra que vous en fassiez la dépense.

— Vous savez que ma bourse vous est toujours ouverte, lui répondit son interlocuteur, croyant qu'il s'agissait d'une nouvelle avance d'argent pour un don que le président voulait faire.

— Je puis compter sur vous ? — Certainement.

— Eh bien, j'ai promis à la Sainte Vierge que *vous communieriez le dernier jour de son mois;* vous voyez que sans vous je ne puis offrir mon bouquet. »

« Le pauvre ami, assez embarrassé, lui dit que le président avait des idées singulières, et qu'une action de cette importance demandait une grande préparation.

« Aussi, vous ai-je prévenu à l'avance, répliqua Garcia Moreno. Touché de cette sollicitude pour son âme, le retardataire s'enferma durant quelques jours dans une solitude complète et, quand vint la clôture du Mois de Marie, on le vit à la sainte table à côté du président, ce qui mit la joie dans tous les cœurs.

« En ces circonstances, la grande âme de Garcia Moreno tressaillait de bonheur. On eût dit le père de l'enfant prodigue retrouvant son fils.

« Il en était de même toutes les fois que les feuilles publiques annonçaient un progrès quelconque de la religion dans le monde. »

Devoir vis-à-vis de la presse. — « A la porte les mauvais journaux ! » s'écrie Mgr de Strasbourg. Comment pouvez-vous encore vous » estimer si vous allez jusqu'à payer ce qui blesse vos sentiments » les plus nobles et les plus sacrés ! N'est-ce pas un manque de » caractère sans pareil ? . . . .

» Voulez-vous lire des journaux ? prenez des journaux catholiques. » Si dans maint pays la presse catholique n'est pas à la hauteur » de la presse hostile, la faute en est aux catholiques eux-mêmes. » *On soutient trop peu la presse catholique et par ce fait même,* » *elle n'a pas pris l'essor qu'on était en droit d'en attendre.* La » situation s'améliorera dès que chaque catholique qui tient un » journal se fera un devoir d'introduire dans sa famille une feuille » catholique. »

(*Extrait d'un mandement récent de Mgr de Strasbourg.*)

Vendredi matin, 27 *mai.* — En mettant sous presse, nous apprenons la mort de M. l'abbé Dubois, curé de Pré-Saint-Evroult. Inhumation, samedi 28.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

3e Année des Suppl. — N° 19.

SAMEDI 11 JUIN 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE JUIN)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 12 juin, 1er dimanche après la Pentecôte, fête de la Très Sainte Trinité, double de 2e classe, les offices aux heures ordinaires; le Saint-Sacrement, exposé toute la journée, sera porté en procession entre les complies et le salut. — A la Crypte, à 7 h. 1/2, première messe d'un jeune prêtre, ancien élève de la Maîtrise, en présence des maîtres et des élèves de l'Œuvre des Clercs de N.-D. — A la Cathédrale, à 5 h. du soir, bénédiction solennelle des *roses*, allocution par le R. P. Janvier, dominicain.

Fête du Saint-Sacrement. — La veille, mercredi 15 juin, exposition du Saint-Sacrement avant les vêpres. A 6 h., matines, laudes et salut.

Le jeudi 16, exposition du Saint-Sacrement avant la messe de 6 h.

L'office capitulaire à 9 h.; tierce, procession avec stations à trois autels et messe. A 3 h., vêpres. Le salut ne sera donné qu'après les landes, vers 7 h.

Tous les jours, exposition du Saint-Sacrement. — Tous les soirs, matines, laudes et salut.

ŒUVRE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES. — Réunion mardi 14 juin, à 8 h., à Saint-Pierre. Messe et allocution par M. l'abbé Merlon.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 12 juin, 1er dimanche après la Pentecôte, *Fête de la Très Sainte Trinité*, les offices aux heures ordinaires. Exposition, procession et salut du Saint-Sacrement.

Jeudi, la fête du Très Saint-Sacrement, messe à 7 h. et salut à 8 h. du soir, ainsi que les jours de l'Octave.

Tous les jours, exercice du mois du Sacré-Cœur, avant la messe de 7 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 12 juin, 1er dimanche après la Pentecôte, *Fête de la Très Sainte Trinité.* Après les vêpres, procession du Saint-Sacrement.

Jeudi, première Communion des enfants. Messe à 8 h., vêpres à 3 h.

Vendredi, messe d'actions de grâces à 9 h.; vêpres à 3 h.; salut à 8 h.

Samedi soir, salut à 8 h.

BIBLIOGRAPHIE

ROME. — La vénérée Mère Marie de Sales Chappuis. — Dans la séance de la Sacrée Congrégation des Rites du 24 mai, les Eminentissimes Pères ont déclaré, après revision des écrits de la vénérée Mère Chappuis, qu'il n'y avait rien dans ses écrits qui pût s'opposer à la suite régulière du procès canonique. Née à Soyères, religieuse professe de la Visitation de Fribourg, la servante de Dieu fut de longues années supérieure des monastères de Paris et de Troyes. Comment ses vertus l'ont-elles rendue l'une des plus ressemblantes copies de saint François de Sales, c'est ce que nous apprend sa vie, écrite par le R. P. Brisson, et que l'on trouve chez M. l'aumônier de la Visitation, 79, rue de Vaugirard, à Paris. — Edition complète : 6 fr.; édition abrégée : 4 fr.

Le danger des mauvaises écoles, par un Evêque français; Lettre pastorale de Mgr Bonnet, évêque de Viviers. Edition de propagande. Oct. Chambon, éditeur, rue du Collège, à Auxerre.

Prix, 0 fr. 10, *franco*, 0 fr. 15, la douzaine, 1 fr., *franco*, 1 fr. 25; le cent, *franco*, 8 fr. 70; le mille : 50 fr. *port en sus.*

Tout est réuni, dans ce document, pour attirer au plus haut degré l'attention : l'importance du sujet, le caractère de celui qui parle et qui est aussi l'un des signataires du *Mandement collectif des cinq prélats*, — l'autorité des documents invoqués, la solidité de la doctrine, la clarté et la netteté des décisions pratiques, l'onction de la tendresse pastorale, l'énergie contenue, mais véhémente d'un cœur apostolique.

N° 19. 11 Juin 1892.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ : S. BARNABÉ. — LES ENFANTS : APPEL AUX CURÉS DU PERCHE. — LA VISITATION DE CHARTRES (*Suite*). — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : PÈLERINAGES DE LA SEMAINE ; 2me TOURNÉE DE CONFIRMATION ; L'ABBÉ FLEURY ; ÉGLISE DU COUDRAY ; MISSION DE LEVESVILLE. — L'ŒUVRE DES CAMPAGNES ; PÈLERINAGE A MONTMARTRE.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 11 juin. — Saint Barnabé apôtre et martyr.
Un Directeur de saint Paul.

L'immortel honneur de saint Barnabé a été d'initier saint Paul à la vie d'apostolat. — Dès leur jeunesse, ils se rencontrèrent à l'école de Gamaliel et se lièrent d'une étroite amitié. Un jour le nom et le bruit des œuvres de Jésus mit en révolution la brillante école : plusieurs disciples quittèrent leur maître pour suivre le Sauveur. Barnabé comptait parmi ces premiers dissidents. Saul, fidèle au rigorisme des pharisiens, repoussa les instances de son ami et refusa de frayer avec les novateurs. Jésus se réservait la conquête de l'ardent révolté.

L'évangile qui les avait séparés rapprocha bientôt les anciens condisciples. Saul étant venu à Jérusalem pour faire sa profession de foi, Barnabé se fit son introducteur auprès de Pierre et, pour calmer l'épouvante que le seul nom du pérsécuteur suscitait encore dans la jeune église, il répondit sur sa tête de la réalité et de la sincérité de sa miraculeuse conversion.

Plus tard Barnabé était en mission à Antioche et prenait part aux immenses progrès de la religion dans cette ville. Surchargés de ministère, les apôtres y appelaient alors de toutes parts des hommes instruits et zélés et les invitaient à la diffusion de la bonne nouvelle. On pensait particulièrement à Saul qui, retiré à Tarse, s'adonnait à la prière, à la pénitence et à l'étude et attendait l'appel de Dieu. On lui députe Barnabé qui l'associe à son apostolat. Ensemble les deux amis instruisent et édifient les chrétiens d'Antioche, ensemble ils quêtent pour les pauvres de Jérusalem et pour les victimes de la grande famine qui décimait alors l'empire romain, ensemble ils font le voyage de la ville sainte, présentent leurs

collectes et, de retour à Antioche, reprennent leur poste de combat.

Un changement radical s'opère alors dans leur vie et dans leurs relations. Sur l'ordre du saint Esprit, Paul et Barnabé sont pris à part, consacrés évêques et associés aux pouvoirs et aux prérogatives des Douze. A dater de ce jour, Paul, sorti de tutelle, paraît en première ligne ; on le voit organisant les missions, fixant les voyages, adressant les premières et les principales allocutions, opérant les miracles; on le retrouve de même en avant lorsqu'il s'agit de coups à recevoir et de persécutions à souffrir. Barnabé n'est plus que son second et son coadjuteur; âme bonne et simple, il est ravi des audaces et des succès de son ardent ami et joyeusement il accepte de servir sous ses ordres.

En commun ils visitent Chypre, Salamine, Paphos où Paul confond le faux prophète Elymas et convertit le proconsul Sergius Paulus, Iconium où, pris pour Jupiter et Mercure, les deux amis n'échappent aux honneurs d'un sacrifice que les païens veulent à toute force leur offrir que pour courir le risque d'être lapidés par les Juifs ameutés contre eux. Une seconde fois, l'église d'Antioche les députe à Jérusalem; ils en revenaient avec les décrets du premier concile quand un simple incident les sépara définitivement.

Le point central de toutes les missions de saint Barnabé fut l'île de Chypre. Il y était né et maintes fois il y reparut avec l'intention de gagner ses compatriotes juifs à l'Évangile. Chypre a les prémices de son apostolat; sous sa direction, Paul s'y forme à la prédication; après la séparation, Barnabé y séjourne longuement. Et quand, vieilli et épuisé, il a parcouru l'Italie, fondé des églises et des paroisses, entre autres l'illustre église de Milan, c'est encore à Chypre qu'il s'arrête, non pour se reposer, mais pour vaincre les dernières résistances de ses compatriotes. Il succomba glorieusement à la peine. Les juifs, sourds à sa parole, le lapidèrent et Chypre son berceau devint son tombeau. Une même cité le vit naître à la vie, à la foi, à l'apostolat et plus tard à l'impérissable gloire des martyrs. D. G.

LES ENFANTS. — APPEL AUX CURÉS DU PERCHE

Les 12 et 26 juillet 1890, la *Voix de N.-D.* publiait un article intitulé « Les Enfants en ferme. » L'auteur y dénonçait le grand mal du Perche, et proposait des remèdes nécessaires. A mon tour, je poursuis le même but. On me trouvera peut-être audacieux; n'importe! j'écris : l'émotion sera mon excuse.

I. — Le Mal

Et qui donc parmi nous ne serait pas ému? Soit avant, soit pendant les deux fameuses années du catéchisme, soit après la première communion, les enfants du Perche ne sont-ils pas déshérités entre tous?

Il n'est pas rare que, dès 6 ou 7 ans, ils quittent leur famille pour s'en aller en service. Pauvres petits, le prêtre les verra pour la première fois quand ils auront neuf ou dix ans. Qu'il les interroge alors! quelques-uns (les savants) parviendront à lui réciter un je ne sais quoi ayant faux air de *Notre Père* ou de *Je vous salue Marie;* les autres, rien. Ainsi, à l'âge où ils devraient être passablement instruits des vérités de la foi, ils sont toujours profondément ignorants.

Encore, s'il n'y avait que de l'ignorance! Mais ils n'ont guère entendu parler du bon Dieu que dans les blasphèmes ou les plaisanteries de leurs pères, de leurs maîtres ou d'autres personnes. Aussi, sont-ils souvent prévenus contre les enseignements de l'Église, indisposés contre les prêtres chargés de les instruire. Notez bien que, avec la meilleure volonté du monde, ils commenceront à se confesser deux ou trois ans en retard. Après cela, s'étonne qui pourra de ne plus voir s'approcher des sacrements ni jeunes gens, ni hommes faits. Franchement, conserve-t-on ce qu'on n'a jamais eu, et pour garder des habitudes chrétiennes ne serait-il pas au moins utile d'en avoir pris? Pour moi, si quelque chose me surprend, c'est qu'avec ce système, il y ait encore des femmes à la communion pascale.

Mais parlons du catéchisme; le temps est venu pour les enfants de le fréquenter, car ils ont 9 ou 10 ans; parents ou maîtres se résignent enfin à les envoyer. Ils nous viennent donc de novembre ou décembre à mai ou juin, total : 6 mois. Or, il est convenu dans le Perche que 2 fois six mois font deux ans. Eh bien, supposons un programme d'études ainsi conçu :

1re année : 12 jours de classe de 6 heures. — Dans le courant de l'année scolaire, de nombreux congés sont accordés d'avance à quiconque les prendra. — Vacances : de 4 à 6 mois *ad libitum.*

2e année : au moins 12 jours de classe de 6 heures. — Les élèves

sont invités dans l'intérêt de leurs études à prendre le moins de congés possible.

Nota : Un diplôme est remis à qui aura suivi les cours pendant ces deux années.

Ce serait à se tordre de rire, n'est-ce pas? Non, ne rions pas, ce programme est le nôtre; l'étude qui en fait l'objet est celle de la religion; le cachet de 1re communion, voilà le diplôme assuré. Ne rions pas, car c'est triste à en pleurer. Personne ne demandera, sans doute, si en le suivant, on peut former de bons chrétiens. Depuis longtemps l'expérience a parlé là dessus; mais, je voudrais savoir si ce programme suffit strictement pour préparer à une bonne première communion. Réponse.....

La cérémonie faite (la 1re communion), jusqu'à Noël les enfants ne remettent plus les pieds à l'église. Noël passé, ils ne reviennent que rarement à la messe. Un an ou deux, on les revoit encore pour la plupart à la communion pascale, et c'est fini désormais. Même, dans certains endroits, on ne renouvelle pas sa première communion. Bien des maîtres, d'ailleurs, déclarent qu'ils n'ont pas loué des domestiques pour les envoyer à la messe. Je comprends : que les enfants qui leur sont confiés perdent leur âme, cela n'a pas du tout d'importance; mais si leurs bestiaux n'étaient pas menés au pâturage et gardés le dimanche, ce serait souverainement malheureux. Ah! il y a de bons maîtres, je le sais, mais bons, ils ne le sont pas tous.

Et les parents, comme ils se soucient peu, je ne dis pas du salut, mais de la bonne conduite de leurs enfants! Ils ont l'air fiers quelquefois en les voyant s'affranchir de la religion. Quel curé n'a pas entendu assez souvent ces pieuses paroles : « Mon enfant va être débarrassé, c'est cette année qu'il fait ses pâques! »

Les enfants, pauvres petits! pensent et parlent comme ils entendent parler. Comment pourrait-il en être autrement? Encore une fois, le programme que je viens de faire admirer a-t-il pu leur donner, je ne dis pas une éducation, mais une instruction religieuse suffisante?

« S'ils ne vont pas à la messe, m'a-ton dit, c'est leur faute. » Je n'ignore pas qu'ils refusent souvent d'y aller, mais ils y viendraient avec plaisir si... l'éducation chrétienne n'avait pas fait défaut.

Autre misère qui a bien sa gravité. Ces enfants ne croient pas pouvoir venir à l'office avec leurs vêtements de tous les jours. Or, les parents, en bons chrétiens qu'ils sont, ne leur envoient de quoi changer que pour l'après-midi du dimanche.

Ah! les percherons d'à présent ne sont pas religieux, nos églises sont presque vides, elles étaient pleines il y a 15 ans. Dans la

famille, pourtant, à l'école, ils avaient reçu une certaine instruction religieuse, contracté quelques habitudes chrétiennes. Alors quels catholiques nous donnera la génération actuelle! — Voilà la situation. Elle est profondément triste, est-elle irrémédiable? Si oui, croisons-nous les bras, curés du Perche et dormons. Dans 20 ans nos sacristains sonneront encore la messe, ils s'en iront ensuite à leur travail, nous laissant seuls avec un enfant de chœur idiot. C'est exagéré? Eh bien, laissons faire; qui vivra, verra.

II. — Remèdes proposés

Qui vivra, verra... peut-être une résurrection. Il suffit de vouloir, *possunt quia posse videntur*. Cherchons le remède, Dieu nous le montrera. Je connais des curés qui ont étudié sérieusement et longtemps la question qui nons occupe, voici ce qu'ils proposent :

Puisqu'il n'y a plus de parents chrétiens, nous prêtres, nous en tiendrons lieu. Agissons autant que possible sur les enfants dès qu'ils ont 2 ou 3 ans ; formons à la religion non seulement leur intelligence, mais leur cœur, leur volonté. Ce n'est pas trop tôt, car à 6 ans l'éducation de l'enfant est faite, l'homme moral est formé. C'est la pensée de M. de Maistre. Heureuses les paroisses qui possèdent une école maternelle religieuse ! Pour nous qui n'en avons pas, établissons des centres ayant chacun à leur tête comme catéchiste une grande personne ou un enfant. Visiter fréquemment nos petites écoles de religion, y distribuer sagement les récompenses serait le meilleur moyen de faire aimer Jésus-Christ aux enfants, et qui sait? aux parents peut-être.

Les deux ans de grand catéchisme sont une illusion. Ils ne suffisaient pas lorsque la famille et l'école étaient chrétiennes, comment nous en contenter aujourd'hui ? A 7 ou 8 ans, les enfants doivent se confesser ; or, ils viennent à l'église à 9 ou 10 ans. Il faut qu'ils suivent nos catéchismes dès qu'ils fréquentent l'école. Elevons la voix, nous serons exaucés. Nous signerions tous ensemble une pétition dans ce sens, et notre vénéré prélat, si zélé pour l'éducation religieuse de l'enfance, s'empresserait de faire droit à notre demande.

Etablissons ou gardons soigneusement la communion mensuelle. S'il faut de grands sacrifices pour que les enfants puissent, à cette occasion, passer une pieuse et agréable journée, nous les ferons. Visitons les petits domestiques.

Après la première communion, s'ils s'en vont ailleurs, chargeons-les d'une lettre pour leur futur curé. Informons ce pasteur que cet enfant veut bien communier tous les mois, il le recevra dans son petit troupeau.

Avec la communion mensuelle essayons un catéchisme de persé-

vérance. Y aurait-il inconvénient à décerner chaque année des récompenses et même à établir des concours entre paroisses ?

Demandons tous du haut de la chaire la restriction du temps de service aux 4 mois de la grande saison, le placement des enfants dans une ferme de leur paroisse; proclamons leur droit par rapport aux dimanches et fêtes. Qu'ils puissent venir aux offices au moins chaque quinzaine.

Enfin, que dans nos paroisses, il soit fait des conférences sur les enfants en ferme. Soigneusement annoncées et préparées, faites le dimanche, elles finiraient par donner un résultat.

Voici quelles pensées générales on y développerait :

A 7 ans il faut s'approcher des sacrements; dès lors l'instruction religieuse des petits enfants est d'une obligation absolue pour les parents.

Obligation d'envoyer régulièrement les enfants aux offices et au catéchisme, même s'ils sont loués avant la première communion.

Autres obligations des parents et des maîtres. Surveillance, informations, correction, bon exemple, devoirs des enfants à la maison, en ferme.

Effets d'un travail prématuré sur le corps, l'intelligence, le cœur de l'enfant. Restriction du temps de service.

La sanctification des dimanches et fêtes fera les bons maîtres et les bons domestiques.

Voilà certes une grande entreprise; si quelqu'un de mes vénérés confrères veut la tenter dans ma paroisse, c'est avec joie que je me ferai son précurseur.

Pour moi, avec l'agrément de Monseigneur et après une sérieuse préparation, j'entrerais volontiers en campagne ; les paroisses les plus religieuses seraient attaquées les premières ; leur exemple, peut-être, entraînerait les autres.

Personne, j'en suis sûr, ne criera à l'utopie. D'utopie, en effet, il ne saurait y en avoir, lorsqu'il s'agit de sauver la vérité, la liberté religieuse, les âmes.

Avec un courage persévérant, opiniâtre, une foi ardente, le secours de nombreuses et ferventes prières, nous ferons du bien, même si nos œuvres se transforment, font place à d'autres ou tombent tout-à-fait.

Et maintenant, ceux de nos vénérés confrères qui daigneraient me répondre, soit directement, soit dans la *Voix de Notre-Dame*, me rendraient encore plus heureux d'avoir été l'écho du sentiment général. Mais, de grâce, demandons à cor et à cri la liberté religieuse pour les petits domestiques, sauvons-les, par eux nous referons le Perche.

E. TOURY, *curé de Vichères.*

LA VISITATION DE CHARTRES

(*Suite*).

Nota. — Une erreur de mise en page a interverti les chapitres dans le dernier numéro du 28 mai. Il faut placer en tête les deux chapitres : *Visites royales, bienfaiteurs. — Monseigneur Godet des Marais.* Les autres font suite dans le même ordre.

BÉATIFICATION DE SAINTE CHANTAL

Sous le pontificat de Mgr de Fleury, la Visitation eut à célébrer deux grandes fêtes, où le Chapitre et la *Maîtrise* de Notre-Dame prirent une grande part.

Un mandement épiscopal fixait le Triduum en l'honneur de la béatification de sainte Chantal aux 18, 19 et 20 août 1752, avec indulgence plénière.

La veille 17, les chanoines vinrent processionnellement, au son des grosses cloches, revêtus de robes rouges et de leurs plus beaux ornements, chanter le *Te Deum*. La chapelle, toute tendue de velours cramoisi, n'était éclairée que par la lumière des bougies.

Le 18, la messe fut chantée par le Chapitre, « avec la musique et les instruments, » à laquelle assistèrent messieurs de Ville, avec leurs tambours, flûte douce et hautbois ; il se fit à leur entrée une décharge de fusils à la porte de notre église.

Les panégyristes furent MM. André, sous-doyen ; Veau, curé de Thimert, « avec l'éloquence et l'onction qui lui sont ordinaires » ; Delorme, chanoine de Saint-André et régent du collège ; et enfin le 21, jour de la fête de la sainte, M. Jeanson, parent de la mère Marie-Henriette Jeanson, supérieure, la première fois en 1740, et la deuxième fois en 1752, et qui mourut avec édification peu de temps après.

CANONISATION DE SAINTE CHANTAL.

Les fêtes pour la canonisation de sainte Chantal eurent lieu à Chartres, le 9 septembre 1772, et les huit jours suivants.

Un mandement épiscopal, daté du 30 juillet, invitait tous les fidèles à cette solennité.

Le programme en fut arrêté avec soin et imprimé, ainsi que le procès-verbal, qui fut envoyé à toutes les communautés de l'ordre.

La chapelle était ornée avec goût et richesse. On remarquait surtout plusieurs tableaux de la sainte.

Le mercredi, 9 septembre, vers midi, une décharge de boîtes et le carillon de la cathédrale annoncèrent l'ouverture de la fête. L'évêque et le chapitre se rendirent processionnellement à la chapelle de la Visitation, revêtus de chapes, suivis des magistrats de la ville et des fidèles.

Après la lecture de la Bulle de canonisation, le *Te Deum* fut chanté en entier par la musique de la cathédrale. Cet excellent morceau était de la composition de M. Delalande, maître de musique de Notre-Dame. Au salut, chant de trois motets.

Le lendemain 10, Monseigneur officia à la grande messe, « qui fut chantée en grande symphonie. Les talents de M. Delalande s'y déployèrent encore avec le plus grand succès. Il en fut de même de tous les morceaux, pleins de sentiment et de goût, qu'il nous donna aux saluts de chaque jour de l'octave. » Le soir, les vêpres furent chantées deux fois; à 1 heure par les religieux de Saint-Père et de Josaphat, à 3 heures par les chanoines de Saint-André, avec discours par M. Viau, chanoine de Notre-Dame.

Le vendredi 11, deux messes par les mêmes; le soir, panégyrique par M. Bouvet de Brouville.

Le samedi, discours par M. Doullay, chanoine de Saint-André, aumônier de Mgr l'Evêque.

Dimanche, par M. l'abbé Le Boucq, chanoine de Saint-André, professeur de rhétorique au collège de Chartres.

Lundi, par M. l'abbé Cormier, chanoine de Saint-André, secrétaire de l'Evêché.

Le mardi, par M. Doucerain curé de Saint-Germain des Angles, diocèse d'Evreux.

Mercredi, par M. Guillou, curé des Essarts-le-Roy.

Le jeudi 17, par M. Cabut, chanoine d'Evreux, principal du collège de la même ville.

Les bonnes religieuses se crurent transportées dans les sphères célestes; n'ayant qu'un chagrin, celui de voir leur église trop petite.

VARIA

Nous avons encore à glaner quelques détails intéressants pour l'histoire.

En 1752, l'évêque fit donner une mission d'un mois. Le prélat et sa mère donnèrent l'exemple et assistèrent à tous les exercices; aussi fut-elle fructueuse et très suivie. Elle se termina par une « plantation de croix, qui fut portée hors la ville par des jeunes gens, nuds pieds, malgré le froid. »

En 1758, la supérieure, Marie Béatrix Levy, fait la réflexion suivante: « Nous sommes fort habiles à casser nos cloches, nous allons mettre la deuxième depuis trois ans. »

Nommée de nouveau supérieure en 1770, après la mère Elizabeth Euphrasie Letellier, elle fit exécuter plusieurs travaux importants. Déjà, en 1767, on avait construit une chapelle en l'honneur de sainte Chantal, en prévision de la prochaine canonisation. En 1773,

on refit le tabernacle à neuf. Elle avait d'ailleurs reçu un don de 500 livres pour cet objet.

Il était dans le goût du temps : « Figurez-vous un temple dans l'ordre ionique composé : La face est ornée de quatorze pilastres et de deux colonnes entre les pilastres, sur les ailes du temple, les panneaux, de forme antique, sont chargés de quatre trophées analogues aux mystères de notre sainte religion. La corniche est décorée d'ornements relatifs à l'ordre. Au milieu, sur la porte du temple, est une gloire d'où descend le Saint Esprit. Au bas de la porte qui ouvre sur le premier gradin est un autel sur lequel repose l'agneau sans tache. Tout cet ouvrage brille de l'éclat du plus bel or. »

La chaire fut aussi refaite à cette époque : « c'est un grand morceau de sculpture, où l'art a répandu les richesses et la simplicité des ornements. »

Une nouvelle mission fut prêchée en 1777, « Monseigneur étoit à la tête de tous les exercices, animant son clergé et son peuple par ses paroles et par l'exemple de sa grande piété. Sa ferveur excitoit à la dévotion et tiroit des larmes des yeux des spectateurs. »

MORT DE Mgr DE ELEURY

1780. — « Nous sommes pénétrées de douleur ainsi que la ville et tout le diocèse, de l'incomparable perte que nous venons de faire de feu Mgr de Fleury, notre digne évêque, qu'un coup de sang vient d'enlever de ce monde en moins d'un quart d'heure de tems, à Paris, au milieu de sa famille, où il étoit depuis quelques jours : ce triste évènement nous a jetées dans la plus vive consternation. Nous ne perdons pas seulement en sa personne un évêque, mais un supérieur très affectionné à notre communauté, qu'il honoroit de sa bienveillance et de ses bontés. — Que Dieu lui donne un successeur qui lui ressemble, car les prélats de ce mérite sont difficiles à remplacer »

Mgr DE LUBERSAC

1780. — Arrivée de Mgr Jean-Baptiste-Joseph de Lubersac. « On nous l'annonça comme un prélat doué de toutes les qualités et de toutes les vertus propres à former un saint évêque. La renommée ne nous trompa pas, bien au contraire... Lors de sa première visite, la bienveillance dont il nous a comblées lui a concilié tous nos cœurs. »

« Nous ne pouvons tenir sous silence un trait de générosité de ce prélat qui, dès le jour qu'il fit son entrée dans cette ville, apprit qu'un canton de son diocèse étoit grêlé, et n'avoit plus aucune récolte à faire ; il ordonna aussitôt qu'il y fut répandu 10,000 livres

pour le soulagement des misérables habitants de l'endroit. Voilà une seule de ses aumônes, jugez par celle-ci du grand nombre d'autres qu'il répand partout, et dont nous ne pouvons pas faire ici numération. » (*A suivre*).

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Pèlerinages de la semaine. — Le récit du très beau pèlerinage de la paroisse St-Sulpice appartient à la *Voix* mensuelle. Bornons-nous ici à exprimer l'admiration des Chartrains pour la fidélité des prêtres de Saint-Sulpice de Paris et de leurs paroissiens à N.-D. de Chartres ; ils étaient auprès d'Elle le lundi 6 juin, au nombre de plus de 500. M. le Curé de Saint-Ambroise avec deux de ses vicaires et environ 130 paroissiens s'étaient joints à eux. — Total des pèlerins : 650. Beaucoup d'entre eux ont communié.

— Le 7 juin, nous avons vu, à la cathédrale, Mgr Verdier, évêque de Mégare, vicaire apostolique de Tahiti. Le vénérable Prélat était venu à Chartres pour visiter sa sœur, religieuse à la communauté des Dames-Blanches, et en même temps pour rendre hommage à Notre-Dame.

— Le 9 juin, près de 60 personnes de la paroisse Saint-Nicolas du Chardonnet de Paris, étaient en pèlerinage à Chartres, et M. le vicaire général Lagrange, leur disait la messe à la Crypte.

— Le 9 juin, la fête de l'Adoration, à la Communauté de Saint-Paul, a eu pour prédicateur M. l'abbé Tissier, directeur à l'Institution Notre-Dame.

2e TOURNÉE DE CONFIRMATION

Jeudi 9 juin : Nogent-le-Rotrou, les trois paroisses. Dimanche 12 : Thivars et le pensionnat de Saint-Paul de Chartres. Lundi 13 : le matin, Saint-Christophe avec Marboué — le soir, La Chapelle-du-Noyer avec Auteuil et Thiville. Mardi 14 : Moléans, Saint-Mamès, Conie et Lutz. Mercredi 15 : le matin, Ozoir avec Villampuy et Saint-Cloud — le soir, Le Mée. Jeudi 16 : le matin, Romilly avec La Ferté-Villeneuil et Charray, — le soir, Montigny-le-Gannelon avec Saint-Hilaire-sur-Yerre et Douy. Vendredi 17 : Cloyes. Samedi 18 : Saint-Denis-les-Ponts. Dimanche 19 : Châteaudun (Madeleine, Saint-Valérien et Saint-Jean). Lundi 20 : le matin, Lanneray avec Langey — le soir, Courtalain avec Saint-Pellerin et Boisgasson. Mardi 21 : le matin, Arrou — le soir, Châtillon. Mercredi 22 : Logron avec Gohory.

M. l'abbé Fleury. — Les membres de l'Association des prêtres défunts ont reçu de l'Évêché la lettre suivante : « J'ai la douleur de vous annoncer la perte que nous venons de faire en la personne

de M. l'abbé Charles-François Fleury, ancien curé de Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou, décédé le 5 juin, dans sa quatre-vingt-unième année. Vous voudrez bien dire une messe à son intention. Agréez, Monsieur, mes sentiments respectueux. — Legué E., *Vic. Gén.*

— M. l'abbé Fleury était depuis longtemps aumônier des Dames de la Retraite, rue Saint-Symphorien, à Versailles. Il restait attaché de cœur au diocèse de Chartres et donnait souvent des preuves de son amour pour Notre-Dame de Chartres. Il était originaire de Béville-le-Comte.

Le Coudray. — La nouvelle église que M. l'abbé Giroux vient de construire au centre de sa paroisse, au principal village du Coudray, près Chartres, a été bénite solennellement le dimanche de la Pentecôte par M. le vicaire général Legué.

Mission de Levesville-la-Chenard. — Monsieur le Curé de Levesville nous écrit :

Une mission a été donnée dans ma paroisse du 24 avril au 10 mai dernier. C'est le P. Félix qui l'a prêchée. On connaît assez son zèle, son activité et son dévouement pour que je sois dispensé de faire ici son éloge.

Notre gracieuse église s'est trouvée pleine dès le premier jour; et l'assistance s'est maintenue jusqu'à la fin. Parfois nous avons compté dans le chœur jusqu'à 70 et 80 hommes.

Du reste rien n'avait été omis de l'appareil ordinaire des missions données par le Père : splendide reposoir dans le sanctuaire où trônait la statue du Sacré-Cœur; illuminations, fête des enfants, adoration de la Croix etc. ; cantiques chantés en deux chœurs par les fidèles eux-mêmes ; c'était d'un effet saisissant.

Le dimanche 8 mai, on bénissait la croix de la Mission, payée par une souscription à laquelle ont pris part tous les habitants.

C'est une magnifique croix en bois de chêne, haute de sept mètres, plantée sur un tertre artificiel d'où elle domine notre grande plaine et rappelle à nos travailleurs l'amour de Jésus pour le monde.

Après avoir été exposée à l'église avec un véritable luxe de décorations, cette croix a été portée triomphalement par nos jeunes gens au lieu désigné. Nous avions là tout une foule accourue de la paroisse et des paroisses limitrophes. Délicieuse et superbe fête ! Rien ne console et ne fortifie à la fois comme ces pieuses solennités. « Jamais, disaient les braves gens, Levesville n'a vu, ni ne verra si belle cérémonie. »

Mais quel malheur que notre missionnaire ait dû s'absenter deux dimanches ! Il nous a manqué le jour de la première communion, au beau milieu de la mission ! ! Tout le monde l'attendait,

chacun se faisait une fête de cette solennité exceptionnelle ; et pas de missionnaire ! quel trouble, quel désenchantement pour les enfants, pour les familles et leurs invités, et pour les fidèles qui remplissaient l'église !

La mission, s'est terminée le mardi 10 mai, par une *nouvelle plantation de croix* et par l'adoration du Très Saint-Sacrement. Ce fut notre plus touchante journée. Mes paroissiens se sont succédé de demi-heure en demi-heure devant Notre-Seigneur. Ils étaient là jusqu'à 10 ou 12 à la fois. — Que de grâces sont descendues dans les âmes en ce beau jour ! Et c'est dans une église comble que, le soir, le missionnaire a prononcé son émouvant discours de clôture et d'adieu.

Les missions sont vraiment le grand moyen d'apostolat et l'événement religieux le plus capable de réaliser ou de préparer le retour des âmes à Dieu dans nos campagnes.

A mon avis, il faudrait faire plus encore ; il faudrait d'abord que le missionnaire eût une plus complète liberté, puis qu'il revînt au bout de quelque temps dans les paroisses qu'il a évangélisées. Le mouvement imprimé par lui, les institutions nouvellement établies, les œuvres qu'il n'a pu qu'ébaucher, les cœurs à moitié ébranlés, les convertis eux-mêmes, recevraient de sa présence et de son zèle la plus heureuse impulsion.

C'est un simple vœu que je formule, puisse-t-il se réaliser et contribuer au bien de ma paroisse et de tant d'autres !

MÉTIVIER, *curé de Levesville-la-Chenard.*

ARCHICONFRÉRIE DE L'ŒUVRE DES CAMPAGNES

Une bonne nouvelle pour les dames associées à l'Œuvre des campagnes.

Le souverain Pontife, par un bref daté du 1er avril 1892, et des plus élogieux, vient de conférer à l'Œuvre des campagnes, le titre d'archiconfrérie. C'est, pour employer un terme officiel en France, la déclaration d'utilité publique de cette association dans l'Église.

Les associées liront donc avec la plus grande attention, dans le Bulletin de Mai, le bref du Pape, et le commentaire qui en est donné par le R. P. Truck, directeur général.

Mgr l'Evêque de Chartres voit ainsi un de ses plus vifs désirs réalisé. Cette œuvre est l'objet de sa plus ardente sollicitude, et c'est pourquoi au lieu d'un seul comité qui existait dans le diocèse, il a établi dans nos quatre archidiaconés quatre comités. Cette approbation, la plus haute et la plus sacrée, va donner sans doute un puissant encouragement à toutes les dames zélatrices.

Ch. MÉTAIS, *directeur diocésain.*

Pèlerinage du 30 juin à Montmartre. — La paroisse Saint-Aignan prépare son pèlerinage traditionnel au sanctuaire de Montmartre, pèlerinage qui est le couronnement ordinaire d'un Triduum solennel en l'honneur du Sacré-Cœur.

Depuis quelques années, sous le patronage bienveillant de l'autorité diocésaine et spécialement grâce au concours de Mgr l'Évêque qui daigna le présider lui-même au début de son épiscopat, ce pèlerinage a pris une extension nouvelle jusqu'à revêtir un caractère diocésain. En présence de ces conditions la paroisse de Saint-Aignan s'efface avec empressement sans se dérober aux charges de l'initiative.

Cette année le pèlerinage diocésain au sanctuaire de Montmartre sera présidé par M. l'abbé I. Lagrange, vicaire général du diocèse, délégué par Mgr l'Évêque.

Un office solennel, messe avec chants et salut du St-Sacrement, aura lieu vers onze heures 10 m. dans le grand chœur de la basilique; M. l'abbé Lagrange y prononcera une allocution.

L'heure fixée pour cette cérémonie, permet d'y prendre part à tous les groupes qui pourront venir par les lignes de Dreux et de Châteaudun comme par la ligne de Chartres.

De Chartres il y aura deux départs aboutissant également à la gare Saint-Lazare, c'est-à-dire à un point assez peu éloigné de Montmartre pour qu'on puisse aisément à pied faire le trajet en 35 minutes. D'ailleurs il sera facile de se procurer des voitures. Les personnes qui voudront communier à Montmartre sont invitées à former le premier groupe. Dès leur arrivée, une messe leur sera dite à un autel spécial.

Les directeurs du pèlerinage se mettent à la disposition de tous, soit pour traiter avec les missionnaires de Montmartre ou la compagnie de l'Ouest, soit pour fournir tous autres renseignements. Sur demande, ils se chargeront de procurer des voitures à 1 franc par personne et des déjeuners convenables à 2 francs environ par personne.

Au retour les deux groupes se réuniront à la gare Montparnasse, selon le vœu général des pèlerins. Toutefois, si un certain nombre de personnes désirent passer la journée à Montmartre pour assister, vers trois heures, à l'office ordinaire de la basilique et rentrer un peu plus tôt à Chartres, il sera facile de leur assurer le départ de la gare St Lazare, pourvu que leur demande soit faite six jours à l'avance.

Départ de Chartres, 1er groupe, 5 h. 25, arrivée, gare Saint-Lazare, 8 h. 30.

Départ de Chartres, 2e groupe, 8 h. 15, arrivée, gare Saint-Lazare, 10 h. 35.

Retour de Paris, gare Montparnasse, les deux groupes, départ à 7 h., arrivée à Chartres, 9 h. 18.

Retour de Paris, gare Saint-Lazare, groupe conditionnel, départ à 5 h. 15, arrivée à Chartres, 8 h. 20.

Prix des places, aller et retour.

2e classe — 8 fr. 20.

3e classe — 5 fr. 45.

Les adhésions seront reçues du 15 au 27 juin, à la sacristie de Saint-Aignan :

Le matin de 6 h. 1/2 à 8 h.

Le soir de 4 h. à 6 h.

Pour la correspondance s'adresser soit à M. le curé soit à l'un de Messieurs les vicaires de Saint-Aignan.

FAITS DIVERS

Association du Paraclet ou des affligés. — Sous ce titre, un missionnaire apostolique, connu par ses livres et ses prédications, le P. Blot, propose une croisade de prières pour combattre, par le recours à l'Esprit-Saint, par la dévotion au divin Consolateur, la désespérance avec ses prodromes, qui sont la tristesse et le découragement et avec ses suites dont la plus redoutable est la tentation de suicide, le suicide même. D'une gratuité absolue et approuvée par un très grand nombre d'évêques, cette Association s'est rapidement propagée en tous pays. Elle a déjà sept centres locaux dans le diocèse de Paris, et deux dans celui de Versailles. Voici le texte de la prière recommandée aux Associés :

Esprit-Saint, qui êtes Dieu et consolateur très bon, délivrez-nous aujourd'hui de la tristesse et du découragement ; préservez à jamais tous les chrétiens du désespoir et de ses funestes suites. A tous, à ceux-mêmes qui se feraient mourir ou qu'enlèverait une mort subite ou violente, donnez très miséricordieusement, avant que l'âme sorte du corps, le temps et la grâce d'une salutaire contrition. Ainsi soit-il. Jésus, Marie, Joseph, secourez tous les affligés.

La distribution de cette prière fut autorisée le 26 février et le 31 juillet 1891 par Mgr l'archevêque de Paris, S. E. le cardinal Richard. (Voir la *Dévotion au Saint-Esprit*, en trois parties, par le P. Blot, auteur de *Au ciel on se reconnaît*).

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 18 JUIN 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE JUIN)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 19 juin, 2e dimanche après la Pentecôte, sainte Julienne de Falconieri, double. Au chœur, solennité de la Fête-Dieu. — Exposition du Saint-Sacrement avant la messe de 6 h. — Grand'messe, à 9 h. — Office du chapitre, à 10 h. 3/4 — Vêpres capitulaires, à 2 h. — Vers 3 h. commencera la procession extérieure ; cette année c'est dans la basse ville que seront préparés les reposoirs pour le Saint-Sacrement.

Le Saint-Sacrement sera exposé aussi toute la journée lundi, mardi, mercredi, jeudi. Salut le soir après laudes. — Clôture de l'Octave, jeudi soir, 23 ; à 7 h., procession dans l'intérieur de l'église et salut.

Le vendredi 24, *fête de saint Jean-Baptiste*, double de 1re classe, avec Octave, une seule grand messe à 10 heures avec procession.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 19 juin, 2e dimanche après la Pentecôte, *Solennité du Très Saint-Sacrement*, exposition du Saint-Sacrement. Grand'messe à 10 h. — Vêpres à 2 h., puis départ pour la Cathédrale.

Salut à 8 h. pendant l'Octave, tous les jours avant la messe de 7 h., exercice en l'honneur du Sacré-Cœur.

Le vendredi, fête de saint Jean-Baptiste, grand'messe, à 9 h. ; le soir, salut à 8 h. en l'honneur du Sacré-Cœur.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 19 juin, 2e dimanche après la Pentecôte. Vêpres, à 2 h. et procession générale du Très Saint-Sacrement.

Vendredi, la Nativité de saint Jean-Baptiste. — Grand'messe, à 9 h. — Allocution et salut, le soir à 8 h.

EGLISE DE SAINT-MARTIN-AU-VAL, A L'HOSPICE SAINT-BRICE. — Vendredi, fête de saint Jean, première communion d'orphelins de la maison et d'enfants assistés d'Eure-et-Loir. — Grand'messe, à 8 h., vêpres solennelles, à 2 h. 1/2. Les instructions du soir seront données par M. le Curé de Saint-Pierre.

BIBLIOGRAPHIE

LE DOUTE SUPRÊME, par E. Chesnel. Un volume in-18 jésus, 3 fr. Paris, rue Bonaparte, 82, Victor Retaux et fils.

Ce petit livre répond à une question toujours actuelle. Il s'agit de rechercher si l'homme meurt tout entier, ou si après la mort il y a une autre vie. Dans une série de conversations pleines de mouvement et de verve, l'auteur étudie : la valeur de la raison et de la certitude, la discussion des preuves de l'existence de Dieu et de ses attributs, l'origine de l'Univers et la nébuleuse primitive, l'origine de la vie sur le globe terrestre, les expériences de Pasteur sur la génération spontanée, la doctrine de l'évolution ou du transformisme, la nature de la vie dans la plante, dans l'animal et dans l'homme, l'unité de l'être vivant et de la personnalité humaine, la discussion des preuves de l'existence de l'âme, l'intelligence de l'homme comparée à l'instinct des animaux, la valeur du libre arbitre si vivement attaqué par les déterministes, le problème du mal sous toutes ses formes, si l'on admet la justice et la bonté de Dieu, etc.; et des faits scientifiquement constatés il déduit non seulement la preuve de l'existence de Dieu et de l'existence de l'âme raisonnable et libre dans l'homme, mais aussi la preuve de la vie future.

ABRÉGÉ DE THÉOLOGIE DOGMATIQUE ET MORALE, avec les notions les plus importantes de droit canon, de liturgie, de pastorale, de théologie mystique et de philosophie chrétienne, par l'abbé Berthier, M. S. — Edition en français, bel in-8° de 840 p.; prix net, 6 fr. — S'adresser à l'auteur, à La Salette, par Corps (Isère).

Nous avons déjà annoncé cet ouvrage et inséré la lettre d'approbation de l'Ordinaire de Grenoble, dans la *Voix* mensuelle de juin.

N° 20. 18 Juin 1892.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ : SS. MARC ET MARCELLIEN. — LA VISITATION DE CHARTRES (*Suite et fin*). — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : PÈLERINAGES ; BÉNÉDICTION DES ROSES. — THIVARS : CONFIRMATION ET BÉNÉDICTION DE CHEMIN DE CROIX. — ANTIENNES A LA SAINTE-VIERGE. — FAITS DIVERS.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 18 juin. — Saints Marc et Marcellien, martyrs (288).

Martyrs du corps et martyrs de l'âme.

Marc et Marcellien étaient frères. Nobles chevaliers romains, fils de parents païens, époux de jeunes matrones également idolâtres, ils faisaient secrètement profession du christianisme. Un faux ami les dénonça et les deux patriciens se virent, un jour, arrêtés en pleine ville de Rome, jetés en prison et, sur leur refus d'adorer les dieux et les Césars, condamnés à mort. Un caprice du préteur imposa un intervalle de trente jours entre la promulgation de la sentence et son exécution.

Ce fut pour les condamnés trente jours de martyre. Leur prison restait à dessein ouverte à leurs amis et à leur famille. Des chevaliers se relayaient auprès d'eux et leur proposaient la grâce de l'empereur. Leur vénérable mère épuisait contre eux ses supplications, ses larmes et ses farouches colères. Leur père, que ses infirmités retenaient dans son palais, se fit porter par ses esclaves jusqu'à la prison de ses fils... il demandait pitié pour leur jeunesse et pour ses cheveux blancs, il les suppliait de lui épargner l'infamie d'une mort aussi déshonorante. C'étaient enfin leurs épouses et leurs enfants dont les cris, les larmes, les embrassements et les charmes infligeaient à leur âme des tortures mille fois plus cruelles que tous les supplices des bourreaux. Les deux Romains résistaient douloureusement, ils craignaient de céder à ces instances qui déchiraient leur tendre cœur et à ces assauts qu'ils avaient à subir des êtres pour eux les plus aimés sur la terre... Un vaillant chrétien, soldat et chevalier comme eux, Sébastien, qui devait payer de sa tête sa courageuse intervention, osa relever leur courage, les rappeler à l'amour du Christ et les rendre forts contre tous ces amis domestiques qui devenaient leurs ennemis.

Ranimés par cette ardente parole d'un saint, Marc et Marcellien surent enfin dompter en eux, pour les soumettre à la grâce, les plus forts, les plus délicats et les plus légitimes sentiments de la nature. De patients et de victimes ils se firent apôtres. Et la grande joie leur fut donnée de conquérir à la foi leur famille, le gardien de leur prison et jusqu'au juge lui-même qui les avait condamnés. Un autre juge se trouva pour exécuter la sentence et, quand sonna l'heure du martyre, les deux frères allèrent à la mort avec les encouragements et la fière admiration de leurs parents convertis.

D. G.

LA VISITATION DE CHARTRES *(Suite et fin)*

LA RÉVOLUTION

A la mère Elisabeth-Euphrasie Letellier, réélue supérieure en 1774, succédèrent Anne-Thérèse Servant en 1780, Marie-Michel Pélagie de l'Ecuyer de la Papotière en 1783, et, en 1789, Marie-Madeleine Hulot. C'est à celle-ci que la Providence confia ces pieuses vierges pendant l'horrible tourmente de la Révolution.

La conduite des religieuses fut irréprochable. Elles souffrirent tous les ennuis plutôt que de trahir leur foi. Quelques traits suffiront pour nous révéler leurs angoisses et leur énergie.

On en voulait tout d'abord à leurs biens. « Mesdames, vinrent leur dire les dépositaires de l'autorité, il ne vous est pas facile de gérer vos biens ; ne sortant pas, vous devez être trompées dans l'administration que l'on en fait. Des pensions en argent vous seraient bien plus avantageuses, et vous n'auriez aucun embarras. Le gouvernement veut vous décharger de cette sollicitude ; veuillez nous dire le nombre des membres de votre communauté, afin que nous puissions donner à chacune de vous ce qui sera convenable. »

Quelques jours après, on fit l'inventaire des objets précieux. « La sacristie était richement pourvue en ornements, croix et statues. De plus, il y avait 4 bustes en argent massif, 2 pyramides en argent doré renfermant quantité de reliquaires en argent, 38 chasubles et dalmatiques magnifiques, 5 chapes en drap d'or et d'argent, 42 devants d'autel, dont plusieurs en velours de Turquie, drap d'or et d'argent, brocart et damas brodés, ou or fin relevé en bosse, 72 aubes dont 12 en dentelles ; des tapisseries magnifiques de haute-lice, l'une représentant l'histoire d'Esther, l'autre une chasse, puis trois autres en points à l'aiguille, etc. »

Les biens donnaient un revenu de 25,000 francs pour 41 reli-

gieuses ; l'Etat s'empara des uns, profana et vendit les autres, s'engageant à payer à chacune des sœurs une rente de 450 livres ; qu'il refusa bientôt à cause du refus de serment à la constitution civile du clergé.

Vers la fin d'août 1792, les officiers de la municipalité vinrent hypocritement s'enquérir auprès de chacune des religieuses en particulier « si elle ne serait pas bien aise de sortir de son couvent. » La réponse fut unanime : « la plus grande peine qui put leur arriver serait de se voir chasser de leur cloître bien aimé où elles se trouvaient si heureuses. »

Le pillage suivit bientôt ; les vases sacrés, ostensoirs, calices, ciboires, croix, furent brisés et jetés dans une corbeille pour être envoyés à la Monnaie ; les statues des saints profanées.

« Un de ces malheureux, ayant trouvé une grande et riche croix en argent, dans laquelle se trouvait enchâssée une relique de la vraie croix, allait la briser, lorsqu'une de nos sœurs, indignée de cette action, eut le courage de la lui arracher des mains, en lui disant avec un sentiment de profonde douleur : « Misérable, si tu voles cette croix, laisse-nous la sainte relique. Aussitôt elle la retira en brisant le verre, et elle l'a conservée précieusement jusqu'après la Révolution. »

On voulut aussi leur arracher la croix d'argent qu'elles portent sur la poitrine ; elles s'y refusèrent avec énergie. « Moi, vous donner ma croix ! Mais vous m'arracheriez plutôt le cœur ! »

Les tortures intimes, qu'avait à souffrir leur foi, étaient plus cruelles.

Le 26 mars 1792 mourait la sœur Madeleine-Thérèse Robert. Malgré la défense qu'on leur avait faite, elles voulurent l'inhumer dans le caveau qui servait à leur sépulture (1). La cérémonie eut lieu pendant la nuit, en présence de M. Barentin, leur confesseur, et de M. Bouvet, notaire. Mais la chose fut connue ; les officiers municipaux firent chez elles une descente de justice, exhumèrent le corps pour l'emporter dans le cimetière de la ville.

Il fallut se soumettre à la nécessité, le 22 mai suivant, pour la sépulture de la sœur Michelle-Geneviève Challine de Chambon : « A cause des malheurs des temps, son corps reçut à l'infirmerie

(1) Ce caveau avait été découvert par M. Gilles Marie, vers 1693. Les religieuses y reçurent la sépulture jusqu'à la Révolution. Il existe encore sous les nos 6 et 8 (ancien n° 25) de la rue du Cheval-Blanc. Les tombeaux furent profanés au commencement du siècle. « Une pierre funéraire sert encore de seuil dans la même maison. On distingue très bien à hauteur d'homme, dans les trois caveaux, une bande de peinture, semblable à la litre des églises, et sur laquelle sans doute on inscrivait les noms des religieuses inhumées, des lettres qu'on y aperçoit encore autorisent cette supposition. » (Hist. de Gilles Marie, édition de 1878, p. 217, note).

les prières et toutes les cérémonies pour l'inhumation, par M. l'abbé Barentin, et fut porté dans notre chœur. Le soir à 7 h. 1/2, le sieur Vitalis, curé des prêtres intrus, qui desservaient déjà la paroisse de Notre-Dame sur laquelle nous nous trouvons, vint avec quatre chantres enlever le corps, le portèrent à leur église, puis firent l'enterrement dans le cimetière public, sans qu'il fut possible de nous y opposer. »

La dispersion forcée eut lieu le 2 octobre. De grand matin, l'abbé Barentin célébra pour la dernière fois la sainte messe dans cette pieuse chapelle, dont il ne reste plus pierre sur pierre. A peine si l'on a pu sauver quelques rares objets, entre autres un calice, un petit ciboire et un Christ magnifique et fort grand, qui fut abandonné après de révoltantes profanations.

DISPERSION. — EMPRISONNEMENT

Les pauvres expulsées furent charitablement recueillies dans des familles chrétiennes. On leur défendit bientôt de porter leur habit religieux ; mais du moins on ne pouvait leur ravir leur foi et leur invincible attachement à leur règle. Elles se regardaient toujours comme astreintes par leurs vœux. La R. M. Hulot se montrait en toutes circonstances une mère dévouée, une supérieure prudente.

« Nos sœurs, dispersées de tous côtés, la regardaient comme leur chef. Elles venaient, quand elles pouvaient, lui rendre compte de leur conduite, et recevoir ses avis maternels. Le samedi, cette mère dévouée rassemblait celles de nos sœurs qui habitaient la ville de Chartres. Elle leur faisait le chapitre et leur procurait la réception des sacrements. »

Elles étaient assistées dans cette terrible épreuve par le saint abbé Barentin, leur confesseur. « Pendant tout le temps de la Révolution il est resté à Chartres, afin de soulager et consoler ses chères filles. Ce bon père se rendait partout où nos anciennes sœurs étaient refugiées, il les confessait, leur disait la sainte messe dans des caves, des greniers, au péril de sa vie. »

Cependant les jours sanglants de la Terreur étaient arrivés. Toutes nos religieuses tombaient sous la loi de proscription, car toutes avaient à plusieurs reprises refusé le serment schismatique, à l'exception de deux qui se laissèrent surprendre une première fois par ignorance, mais rétractèrent bientôt cette erreur et la pleurèrent longtemps.

Elles furent décrétées d'arrestation, et renfermées pêle-mêle dans la prison avec des prêtres et des séculiers, en butte à toutes les privations, aux grossièretés et aux menaces incessantes de leurs geôliers, sans se plaindre jamais, donnant à tous le spectacle

édifiant d'une vie d'exactitude et d'obéissance religieuses comme dans un cloître, autant que permettaient les circonstances. Elles restèrent environ cinq mois dans ce sombre cachot, attendant chaque jour le supplice, quand arriva à Chartres la nouvelle de la mort de Robespierre (27 juillet 1794). Les autorités s'empressèrent de leur ouvrir la porte de la maison d'arrêt ; ils le firent, croyons-nous, avec joie, car « l'esprit chartrain est ami de la paix, et que parmi les municipaux de ce temps-là, il y en avait qui semblaient jouer un rôle pour empêcher un plus grand mal. »

ANECDOTES SOUS LA TERREUR

Nous ne résistons pas au désir de transcrire ici le récit de quelques anecdotes. Elles intéresseront le lecteur, et lui feront mieux connaître la Révolution. Nous laissons la parole aux Annales du couvent.

« Monsieur l'abbé Barentin, malgré des difficultés extrêmes, au plus fort de la Terreur, resta toujours à Chartres, au risque d'être reconnu. Il se déguisait souvent d'une façon ou d'une autre. Il prenait un pantalon de toile grise avec une blouse aussi en toile, chargeait sur ses épaules un paquet de balais, et allait à la recherche de ses chères brebis, criant dans les rues : « Marchand de balais !... » Qnand il approchait des maisons où les sœurs étaient réfugiées, il criait plus haut afin de se faire reconnaître. Alors, on le faisait entrer et de suite dans cet équipage, il se mettait à confesser. Une fois entre autres il avait revêtu le costume de postillon ; il avait un bonnet décoré d'une queue de renard, qui lui pendait à l'oreille. Les sœurs en le voyant en cet état ne purent s'empêcher de rire de bon cœur, mais l'une, qui devait se confesser la première, ne riait pas. En abordant ce bon monsieur, elle lui dit d'un air tout triste : « Vraiment, mon Père, je ne puis me décider à me confesser, vous avez tout l'air d'un homme. »

« Un jour, M. Barentin s'était déguisé sous les haillons d'un pauvre, afin d'entrer plus facilement dans une maison où il y avait plusieurs bonnes âmes à qui il fallait administrer secrètement les sacrements. Passant devant celle de Mme de la Chevallerie, il y entra pour voir nos sœurs. Cette dame était suspectée. A peine avait-il eu le temps de s'asseoir qu'un grand coup de sonnette se fit entendre ; c'était une visite domiciliaire. Sans se déconcerter, Madame ouvre : « Messieurs, dit-elle, que désirez-vous de moi. — Citoyenne, nous venons faire la visite chez toi, parce que tu as certainement des calotins que nous allons emmener en prison. » Elle répondit en riant : « Soyez les bienvenus ; mais, avant tout, comme je m'aperçois que vous avez chaud, veuillez accepter un

petit rafraîchissement. » Pendant cette conversation, le pauvre M. Barentin était entré à la cuisine, entendant tout ce qui se disait. Il comprit qu'il ne pouvait se cacher que dans le sein de la Providence, et elle ne lui manqua pas, dans cette pressante nécessité. Mme de la Chevallerie, qui ne savait ce qu'il était devenu, le croyant sorti et voulant faire entrer les visiteurs à la salle à manger, les fit passer par la cuisine. Tout-à-coup, apercevant M. Barentin, elle lui dit d'un air fâché : « Comment, te voilà encore là, fainéant ; tu attends sans doute ton déjeuner ! » Aussitôt elle lui donne un gros morceau de pain, dans lequel le pauvre garçon mordit en s'enfuyant, sautant d'un pied sur l'autre, comme un insensé. Alors, se retournant vers ces messieurs, cette bonne dame leur dit : « C'est un pauvre misérable que je reçois par charité. » Puis elle leur versa à boire avec une présence d'esprit tellement étonnante qu'ils ne purent la soupçonner en défaut. Après un peu de repos, les commissaires la saluèrent en lui disant : « Tiens, tu es une brave citoyenne, sois tranquille, nous nous retirons. »

« Dans une autre occasion, au moins aussi dangereuse et dans la même maison, un saint prêtre, qui s'y trouvait, se promenait dans le corridor, lorsqu'on sonne à la porte. C'était encore une visite. Dans une pièce voisine se trouvait un cuvier ; le prêtre se blottit et on le renverse sur lui pour le cacher. Aussitôt Mme de la Chevallerie ouvre et introduit les visiteurs dans cette même chambre. Elle fait apporter du vin et des verres que l'on pose sur le cuvier, puis elle verse abondamment à boire à ces messieurs, avec qui elle cause tranquillement. Ensuite, après qu'ils eurent joyeusement fait compliment de sa courtoisie, ils visitèrent deux ou trois chambres pour remplir leur mission et se retirèrent satisfaits. »

Voici quelques aventures moins terribles arrivées après la Terreur :

« Une sœur étant allée au bureau pour toucher sa pension, elle aperçut dans le lieu d'attente une chaise qu'elle reconnut être de la communauté. Aussitôt elle se dit en elle-même : « Attends-moi là, je te prendrai en sortant. » Effectivement, elle emporta cette chaise sous sa pelisse. Dans une autre circonstance, elle reconnut un plumeau qui se trouvait sur le comptoir, elle le prit en disant : « Ils ne nous ont rien laissé pour épousseter notre table de cellule, celui-ci est bien à nous, je l'emporte. »

« Un jour, notre chère sœur Elisabeth-Florence Paragot était allée pour recevoir sa pension. Etant sur le point d'entrer au bureau, elle vit à la porte un rassemblement d'hommes qui se mirent à plaisanter sur cette pauvre religieuse, dont le costume était bien loin d'être à la mode. L'un d'entre eux allait se permettre de lever

un peu le bas de sa robe, pour voir si elle portait du noir en dessous, mais il n'eut pas le temps de satisfaire sa curiosité. La modestie de la pauvre sœur étant alarmée de cette indélicatesse, elle donna à cet impudent un rude soufflet, qui le renversa par-terre, et elle y ajouta ces paroles : « Vois de quelle couleur est celui-ci. » Ce qui couvrit cet effronté de confusion, et fit rire aux éclats tous les spectateurs de cette scène ; ils lui dirent : « Va donc maintenant te frotter aux religieuses ! »

RÉTABLISSEMENT DE LA VISITATION

Le calme se faisait peu à peu et nos sœurs purent se réunir sous le même toit. Elles achetèrent la maison de M. Duchesne, dans la rue Muret, et y habitèrent au nombre de quinze, puis de vingt-six en communauté, mais sans l'habit religieux et sans la clôture, du moins jusqu'en 1805. « Vive Jésus, écrit alors l'une d'elle. Le 28 janvier 1805, jour d'heureuse mémoire, la veille de la fête de notre saint fondateur..., nous avons eu le bonheur de reprendre notre saint habit et voile sacré, avec une joie incomparable... »

La plante précieuse se reprenait à revivre sur ce beau sol chartrain ; celui qui avait été son soutien pendant l'orage travaillait avec ardeur à sa restauration. « M. Barentin fit l'impossible pour procurer le rétablissement de sa chère Visitation. Elle eut lieu en 1814. Ce bon et dévoué père donna alors à nos sœurs tous les fonds qu'il possédait, et avec un désintéressement sans exemple, il ne cessa de les assister, de dire la sainte messe, et sans aucune rétribution. Après la restauration, il ajouta à la charge de confesseur, celle de supérieur, à cause de la pénurie du temps ; et enfin, après s'être dépensé au service et pour le bonheur de notre famille, pendant 40 ans, il mourut en 1826, chargé de mérites. Sa mémoire est et sera en bénédiction à jamais parmi nous. »

En 1814, on acheta une maison plus spacieuse, rue Avedam (occupée aujourd'hui par les *Petites-Bleues*), où l'on rétablit la clôture stricte et l'observance de la règle. Bientôt un petit oratoire fut édifié, où la messe fut célébrée chaque jour.

Désormais la ferveur avait un aliment, et les vocations surgirent nombreuses. Il fallut construire un monastère plus vaste, élever une chapelle dans de plus larges proportions. Depuis le 24 juin 1834, la Visitation de Chartres s'est transportée rue de la Barre-des-Prês, aujourd'hui rue d'Aligre. Puisse-t-elle jouir longtemps en paix de cette gracieuse retraite, y travailler dans la prière à la grandeur de la France par la conservation de sa foi, être longtemps le palladium de la cité !

Chartres, 16 avril 1892. — 245e anniversaire de la fondation de la Visitation de Chartres.

CH. MÉTAIS.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Pèlerinages. — Parmi les pèlerinages de la semaine dernière, nous aurions dû mentionner celui de la paroisse de Courbevoie près Paris. M. le Curé de cette paroisse et ses vicaires sont venus avec 70 paroissiens et ont eu leur office particulier à la Crypte, dans la matinée du lundi de la Pentecôte; le soir, ils se sont joints dans la Cathédrale aux 650 pèlerins de Paris dont nous avons parlé.

MM. les Curés de Lucé, de Luisant et du Coudray ont conduit à N.-D. de Chartres, au lendemain de leur fête de première communion, les enfants qui avaient participé à cette fête, et avec eux beaucoup de parents.

La bénédiction des roses. — Pour cette intéressante cérémonie du 12 juin que nous avions annoncée, la grande nef de la cathédrale était pleine, à 5 heures du soir, après les offices capitulaires : Le R. P. Janvier a recommandé la dévotion du rosaire et l'usage des roses bénites qui se rattache à cette dévotion, dans un langage distingué et plein de verve; les joies, les douleurs et les espérances de l'enfant de Marie ont fourni à l'éloquent Dominicain des considérations bien encourageantes pour le pieux auditoire. Les chants ont été exécutés par les jeunes filles de la Maison-Bleue. Comme à l'ordinaire, les roses ont été présentées aux fidèles par des enfants au gracieux costume; représentants les plus attitrés de l'innocence ici-bas, les enfants ne sont-ils pas les fleurs bénites du jardin de l'Église !

— Nous espérons pouvoir donner la semaine prochaine la liste des nominations faites par l'autorité épiscopale dans le clergé par suite de l'ordination dernière.

Thivars. — On nous écrit de cette paroisse :

« Les cérémonies religieuses sont bien celles qui donnent au cœur les plus douces jouissances. Après celles-là du moins on ne ressent pas les remords et les fatigues des fêtes mondaines; on éprouve au contraire un sentiment intérieur de paix et de joie dont la religion seule a le secret.

Une de ces belles journées vient de se passer à Thivars, le dimanche de la Trinité. Dès neuf heures la cloche nous envoie ses notes joyeuses; le tambour et les clairons de nos sapeurs-pompiers font retentir les échos de notre riante vallée. — Qu'y-a-t-il donc ?

L'église[1], nouvellement restaurée et gracieusement décorée par des mains habiles, va recevoir pour la première fois son vénérable évêque; un magnifique chemin de croix attend sa bénédiction, et, par un privilège dont nous sommes fiers, il y a de plus la confirmation.

Deux paroisses voisines nous amènent leur contingent d'enfants. Voici Mignières, déjà célèbre par son orphelinat. Le bon curé est là avec ses Franciscaines et ses enfants, que son dévouement a arrachés à la misère matérielle et morale.

De son côté arrive, bannière en tête, la paroisse de Ver, avec son pensionnat de jeunes filles et ses religieuses, si dévouées à leur instruction.

L'église déborde, la chaleur est intense, n'importe! tout se passera bien. M. le curé de Ver est à l'harmonium avec son chœur de jeunes filles qui secondera, en alternant par des motets bien goûtés, notre jeune virtuose de Chartres, Mlle M. R.

Une allocution est prononcée par le pasteur; il est bien dans son rôle: celui d'un père qui, au moment où ses enfants vont procéder à un acte sérieux, leur adresse ses dernières instructions. Il termine son petit discours en présentant à Monseigneur ces enfants comme des fleurs penchées au-dessus des abîmes et qu'un souffle peut flétrir, il le prie de leur donner un tuteur: ce sera l'Esprit-Saint avec ses dons qui, de ces plantes délicates, fera des arbres vigoureux, forts contre les orages.

Monseigneur, dont le cœur déborde, monte en chaire. Quelles paroles chaudes et vibrantes! Il voudrait, on le sent, saisir tous les cœurs et élever bien haut vers Dieu cette nombreuse assistance suspendue à ses lèvres. « Vous êtes un corps d'élite, messieurs, dit-il en s'adressant à nos pompiers, vous représentez la force, vous êtes le courage, le dévouement, j'aime à vous voir dans nos cérémonies, ce qui est une occasion pour moi de saluer une fois de plus le drapeau de la France. »

A l'issue de la messe, M. le Maire adresse un discours au vénéré Prélat. On voit aux accents de sa parole que c'est le cœur qui parle. Puis une jeune fille lui présente un magnifique bouquet.

Après cette cérémonie de la confirmation, nous devions en avoir une autre, celle d'une bénédiction de Chemin de Croix, elle avait été réservée pour l'après-midi. Monseigneur, attendu à Chartres pour la confirmation à Saint-Paul, ne peut rester plus longtemps à Thivars. Il exprime son regret de nous quitter, de quitter cette honorable famille de Tachainville, dont l'éloge n'est plus à faire; mais il va nous laisser un autre lui-même. C'est son digne et aimable frère qui a déjà acquis toutes nos sympathies. C'est lui qui va bénir notre Chemin de Croix et nous faire entendre à son tour son éloquente parole. Un vénérable Père mariste, un de ces apôtres qui ont évangélisé tant de fois notre pays chartrain, nous fait l'historique de la croix; qu'il reçoive ici nos remerciements! Je finis, M. le Directeur, car je ne veux pas surcharger vos colonnes; mais si c'est avec l'émotion dans l'âme que je trace ces

quelques lignes, c'est aussi avec le regret au cœur de ne pouvoir vous donner qu'un récit abrégé de cette fête dont nous garderons longtemps le souvenir.

Un assistant.

ANTIENNES A LA SAINTE-VIERGE

(Traduites pour la *Voix de N.-D.*)

REGINA CŒLI, LŒTARE

Reine des cieux, tressaillez d'allégresse,
Alleluia
Le divin fils que vos flancs ont porté,
Alleluia
Comme il l'a dit, il est ressuscité.
Alleluia
Priez pour nous en ce jour de liesse.
Alleluia

SALVE REGINA

Salut, Reine des cieux, mère du Dieu Sauveur,
Notre vie et notre douceur,
Et notre espérance,
Salut ! Du sein de la souffrance,
Fils d'Ève désolés
Et tristes exilés,
Nous élevons vers vous le cri de nos misères,
Vers vous, de ce lieu de douleurs,
De ce vallon des pleurs,
Nous poussons nos soupirs et nos plaintes amères.
Vous donc, notre avocate, oh ! détournez vers nous
Vos yeux, ces yeux si doux,
Et Jésus, nom béni de toute créature,
Votre fils, Vierge pure,
Après l'exil de ces bas lieux,
Daignez nous le montrer aux cieux :
O clémente, ô bonne, ô chérie,
O douce Vierge Marie !

X...

FAITS DIVERS

Dans l'Ouganda. — *Les Missions catholiques* du 27 mai 1892 ont donné de douloureux détails sur la persécution qui sévit présentement dans l'Ouganda et a détruit en majeure partie la mission du lac Victoria-Nyanza, si riche d'espérances. Il faut lire en entier la

lettre de Mgr Hirth, vicaire apostolique de l'Ouganda, adressée à Mgr Livinhac, vicaire général de la congrégation des missionnaires d'Alger, si l'on veut suivre l'odieux complot tramé par les semeurs de bibles protestantes contre l'œuvre si florissante des missionnaires catholiques. La haine implacable avec laquelle l'anglicanisme poursuit dans ces contrées lointaines la véritable religion de Jésus-Christ, y apparaît dans toute sa laideur. Ajoutons que la cupidité britannique n'a pas reculé pour asseoir ses comptoirs devant une alliance monstrueuse avec des brigands musulmans. L'islamisme, qui est le plus grand fléau du continent noir, a trouvé ainsi un appui dans la compagnie anglaise de *l'Est-Africa*, laquelle fait impunément, à l'instar des Allemands, l'abominable traite des nègres !

Des réclamations, paraît-il, sont adressées par le Saint-Siège au gouvernement Britannique pour demande d'indemnités dues aux missions d'Afrique.

L'hospitalité de nuit et l'abandon des campagnes. — Nous avons reçu, il y a peu de temps, le rapport sur l'œuvre de l'hospitalité de nuit pendant l'année 1891. M. le baron de Livois, président de son conseil d'administration, a pu constater qu'elle a recueilli 98,728 hommes et 3,617 femmes et enfants, soit en tout 102,345 pensionnaires qui ont couché 276,336 nuits. C'est M. le comte Albert de Mun qui a prononcé le discours à l'assemblée annuelle du 16 mars 1892. L'orateur signale avec éloquence un des fléaux de notre pauvre France, la manie de l'émigration vers les grandes villes et surtout vers Paris.

Tonkin. — Une lettre de Mgr Pineau, vicaire apostolique du Tonkin méridional, aux *Missions catholiques*, donne des détails à la fois navrants et glorieux sur des faits de persécution qui remontent au mois d'avril. Une des victimes des mandarins, Michel Don, avait déjà la chair en lambeaux. Un satellite l'engage à signer la feuille d'apostasie : — « Frère aîné, dit le vaillant confesseur, quel conseil me donnes-tu là ! La religion, tu ne la connais pas, toi. Moi je la connais un peu... Tomber de la hauteur du ciel pour continuer à vivre sur la terre... jamais je ne saurais m'y résoudre. »

Pèlerins de Jérusalem. — Ils ont débarqué le 14 juin, à Marseille, pleins de joie et de piété. Ils sont tous ravis de leur pèlerinage et reviennent en excellente santé.

Notre-Dame de l'Usine. — L'association professionnelle des patrons du Nord et la Congrégation de Notre-Dame de l'usine viennent d'être l'objet d'une interpellation au Parlement. Les radicaux n'ont pas manqué l'occasion d'accusations fausses et stupides contre les

patrons catholiques. On s'attend à de nouvelles vexations contre cette Association.

Mgr Lamarche, évêque de Quimper, est décédé le 15 juin. Nous recommandons son âme aux prières. Dans son enfance et sa jeunesse, il passait plusieurs semaines, chaque année, chez son oncle, M. l'abbé Durvie, curé de Cherisy, diocèse de Chartres.

Assemblée des catholiques. — *Vœux.* Nous croyons devoir attirer tout spécialement l'attention des lecteurs de la *Voix de Notre-Dame* sur plusieurs vœux émis par l'Assemblée des catholiques de 1892 :

Prières publiques. — Le Congrès émet le vœu qu'aussi longtemps que les prières publiques, à l'occasion de la rentrée des Chambres, n'auront pas été légalement rétablies, ces prières soient faites dans les conditions approuvées par NN. SS. les Archevêques et Evêques pour chaque diocèse et dans le plus grand nombre d'églises possible afin d'appeler les bénédictions de Dieu sur la France.

Messe du départ. — L'assemblée, considérant le grand profit que la religion et les vertus militaires retirent de la messe du départ des jeunes soldats, émet le vœu : que cette cérémonie soit célébrée solennellement chaque année dans toutes les paroisses de France.

Repos du dimanche. — L'assemblée, renouvelant et confirmant ses vœux antérieurs.

Emet le vœu : Que le repos du dimanche et sa sanctification soient assurés sous toutes les formes, par tous les moyens, dans toutes les paroisses.

Elle insiste tout spécialement auprès des catholiques de France pour la constitution de comités locaux et paroissiaux en rapport avec la section du Comité Catholique de Paris.

Elle recommande en particulier aux catholiques de signer et d'adresser, en aussi grand nombre que possible, aux chefs de gare de leur résidence, des lettres inhibitoires interdisant toute livraison de marchandises à leur domicile, les dimanches et jours fériés.

Annales de N.-D. de Pontmain (1).—Une nouvelle revue mensuelle vient d'éclore, comme une fleur au mois de mai, en l'honneur de Marie.

Les Annales de Pontmain ont pour but de faire connaître la merveilleuse apparition de la T.-S. Vierge, le 17 janvier 1871, d'en exposer les enseignements, et de raconter les fêtes du pèlerinage et de la basilique, ainsi que les miracles de guérison et de conversion qui s'opèrent par l'intercession de N.-D. d'Espérance.

(1) Les *Annales de N.-D. de Pontmain*, paraissent le 17 de chaque mois. Adresser **un mandat poste de 3 francs, union postale, 3 fr. 50, à M. le Supérieur des Missionnaires, Pontmain (Mayenne).**

Le premier numéro contient le commencement d'un récit de l'apparition, dû à la plume de l'un des voyants, qui est prêtre, Oblat de Marie Immaculée.

Un écrivain distingué, M. Louis Colin, inaugure aussi dans le même numéro une histoire de N.-D. de Pontmain, sous une forme originale et attrayante.

.... De Paris à Pontmain, l'auteur rencontre diverses villes. « Versailles, Saint-Cyr, Rambouillet, Maintenon, Chartres. Chartres avec sa Cathédrale qui porte jusqu'aux nues la gloire de sa Madone, la plus vieille de toutes les Madones de la France ! »

L'auteur retrace avec d'intéressants détails l'origine du culte de Marie à Chartres, puis il termine ainsi : « Ce fut là que répondant au berceau de Béthléem prit naissance dans le temps le berceau prophétique de la France, nation du Christ et peuple de Marie.

» Merveilleux souvenirs ! Ils me reviennent au passage du train. Du fond de l'âme, et par delà les vingt siècles écoulés depuis, je salue là notre Madone de Chartres, comme la doyenne de toutes les Madones, et la grande aïeule de N.-D. de Pontmain. De l'une à l'autre, celle-là la première, celle-ci la dernière de celles qui furent élevées, quel espace immense parcouru ! quel prodigieux poème de grâce et de miséricorde s'est déroulé sur le sol prédestiné de la nation choisie !.... »

Ecosse. — *Offrande pour l'œuvre des vocations ecclésiastiques.* Le jubilé sacerdotal de Mgr Eyre, archevêque de Glasgow, a été dernièrement l'occasion d'une très belle manifestation catholique. Au commencement du siècle, cette importante ville manufacturière ne comptait que 33,000 habitants ; elle en a plus de 500,000 actuellement, et, parmi eux, 120,000 sont catholiques. La population catholique du diocèse dépasse 230,000 âmes ; aussi Mgr Eyre a-t-il consacré tous ses efforts à la formation d'un clergé assez nombreux pour suffire aux besoins spirituels de ces religieuses populations. *Pour assurer le recrutement du clergé dans le diocèse de Glasgow, Sa Grandeur a fondé un collège à Kilpatrick, et une somme de 3105 l. st. (77,625 fr.) lui a été remise pour cette œuvre, comme souvenir du jubilé.* Cette magnifique offrande était renfermée dans une superbe cassette en argent, et accompagnée d'une adresse dans laquelle le clergé et les fidèles du diocèse de Glasgow exprimaient à leur archevêque leur filial et respectueux attachement. Mgr Eyre a été très touché de cette grande preuve d'affection, et il a rappelé ce que le diocèse de Glasgow a fait, depuis vingt-trois ans, pour les œuvres catholiques. Dans cette longue liste, nous relevons tout particulièrement la conférence de Saint-Vincent de Paul de Glasgow, qui, pendant l'année dernière, a visité et secouru 26,000 pauvres.

Un aveu de la « Revue des Deux-Mondes. » — « Tout ce que le gouvernement fait contre l'enseignement chrétien dans l'école, dans les Universités, tourne au profit du socialisme révolutionnaire. En effet, de deux choses l'une : ou bien le christianisme est la vérité éternelle et conséquemment sociale, et alors il faut en imprégner l'éducation de l'enfant tous les jours, à chaque pas, lui donner des maîtres chrétiens dans leurs croyances ou dans leur enseignement, et par là même l'école dite neutre apparaît comme une inconséquence et une folie ; ou bien le christianisme n'est pas la vérité, et alors c'est le socialisme révolutionnaire qui a raison. Quand donc comprendra-t-on que, par la politique scolaire que notre siècle vient d'inaugurer, on a ouvert la grande voie par laquelle passera la révolution sociale qui n'édifiera rien et n'amènera que des ruines ? Certes oui, il faut une réforme sociale ; mais cette réforme, elle se fera par l'Evangile, ou elle ne se fera pas. »

A la fin du mois d'août, se tiendra, à la Roche-sur-Yon, le vingt-deuxième congrès de l'Union des Associations ouvrières catholiques de France. Ce congrès sera présidé par Mgr l'évêque de Luçon.

Un maître de morale. — Louis-Philippe disait en 1841 : « L'Université nous mène à l'anthropophagie. » Quoi qu'il en soit de cette parole prononcée plus ou moins sérieusement, celui qui voudrait savoir où nous en sommes dans cette voie n'aurait qu'à remarquer le culte enthousiaste dont l'Université entoure la mémoire et les œuvres de J.-J. Rousseau. Il jugerait alors que notre génération est mûre pour les doctrines de ce philosophe, et que nous ne sommes pas loin des mœurs sauvages. Depuis le pion aigri par la surveillance jusqu'aux professeurs de Sorbonne, il n'est pas un enfant de l'*Alma Mater* qui n'ait sacrifié sur l'autel de ce moraliste austère. Il est instructif de lire, dans l'avant-dernier numéro des *Études* (1) (mai 1892), quelques échos de ces dithyrambes universitaires, et de rechercher, avec le P. Delaporte, les causes et les conséquences de cet engouement.

Car on ne s'arrête pas à la louange ; Rousseau remplace le catéchisme dans l'Université, on le découpe en tranches, on le commente, on l'impose même dans les examens aux élèves catholiques... et ce Génevois, coupable d'avoir renié seulement « son Dieu, sa patrie, ses enfants », devient maître de vertu ; ce voluptueux, en qui ses admirateurs mêmes sont obligés de reconnaître « une absence complète de sens moral », est chargé d'enseigner la morale aux générations modernes. Parents étonnés, attristés de l'irréligion et de la corruption qui envahissent vos enfants, regardez donc leurs livres.....

(1) *Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires.* Revue mensuelle publiée par des Pères de la Compagnie de Jésus. Paris, V. Retaux et fils, rue Bonaparte, 82

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 25 JUIN 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE JUIN)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 26 juin, FÊTE DU SACRÉ-CŒUR DE N. S. J.-C., double de 1re classe. — A 6 h. exposition du Saint-Sacrement. — A 9 h., messe de paroisse ; à 10 h. 3/4, office du chapitre. — A 3 h., vêpres et complies, suivies de la procession du Saint-Sacrement et du salut.

Le jeûne pour la vigile de la fête des SS. Apôtres Pierre et Paul est transféré au samedi 2 juillet, veille de la solennité publique.

Le vendredi 1er juillet, messe de 7 h. au Sacré-Cœur avec allocution, et le soir, à 8 h., salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 26 juin, *Fête du Sacré-Cœur de Jésus*, les offices aux heures ordinaires. Après Magnificat, procession intérieure du Saint-Sacrement et salut solennel.

Mercredi, fête de saint Pierre et de saint Paul, messe à 7 h. — Tous les jours avant la messe de 7 h. exercice en l'honneur du Sacré-Cœur.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 26 juin, *Fête du Sacré-Cœur de Jésus.* A 2 h., les vêpres suivies de la procession solennelle du Saint-Sacrement dans la paroisse.

Lundi, mardi et mercredi, Triduum en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus ; le matin, à 7 h. 1/2, méditation ; le soir, à 8 h., sermon et salut. Prédicateur du Triduum : M. l'abbé Guérin, curé d'Yèvres.

Jeudi 30 juin, pèlerinage à la basilique de Montmartre à Paris, sous la présidence de M. le vicaire-général I. Lagrange, délégué par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque.

Vendredi 1er juillet, le soir, à 8 h., salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Samedi 2 juillet, fête de la Visitation.
Messes basses, à 6, 7 et 8 heures.
A 8 h. 1/2, exposition du Très Saint-Sacrement.
Sermon à 4 h., par M. l'abbé Havard, directeur au Grand-Séminaire.
Salut solennel. — Indulgence plénière.

BIBLIOGRAPHIE

PAROLES ET TRAITS HISTORIQUES LES PLUS REMARQUABLES, par l'abbé J. Berthier, M. S. (mai 1892). Un bel in-8° avec encadrement rouge à chaque page et 30 gravures. Prix : 3 fr.

Rien de plus intéressant à lire dans les familles et dans les maisons d'éducation que ce livre, qui contient plus de 1,100 traits historiques, choisis avec goût et puisés aux meilleures sources. Nous sommes à une époque où les intelligences ne se prêtent que difficilement à un enseignement suivi, il faut leur parler par sentences et les captiver par des histoires. Du reste, on sait depuis longtemps que *les paroles émeuvent et que les exemples entraînent.*

Ce livre ne sera pas seulement utile aux familles ; il servira surtout aux prêtres qui annoncent la parole de Dieu ; une table générale à la fin du volume leur indique le parti qu'ils en peuvent tirer.

S'adresser à l'auteur, M. l'abbé Berthier, la Salette, par Corps (Isère).

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ : S. GUILLAUME. — LES ENFANTS, RÉPONSE A M. LE CURÉ DE VICHÈRES. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : NOMINATIONS ; PROCESSIONS DE LA FÊTE-DIEU : CHARTRES, NOGENT-LE-ROTROU. — BÉNÉDICTION DE CROIX A SAINT-JEAN-PIERRE-FIXTE. — BLOIS ET CHARTRES. — Mgr L'ARCHEVÊQUE DE BOURGES (POÉSIE). — FAITS DIVERS.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 25 juin. — Saint Guillaume, abbé.
L'esprit de pauvreté.

Dans sa première jeunesse, Guillaume, originaire de Verceil en Lombardie, fut un des plus intrépides pèlerins du Moyen-Age. A 15 ans, il fit, pieds nus, le pénible voyage de Saint-Jacques de Compostelle : mendiant son pain, abreuvant ses lèvres aux sources du chemin et, sous son pauvre habit de pénitent, portant le cilice et une effrayante ceinture de fer. A peine de retour dans sa patrie, il la quitte de nouveau et marche dans la direction de Jérusalem.

La Providence l'arrête en route et lui inspire la pensée de se retirer dans la solitude pour s'y vouer à la rude vie des ermites. Bientôt la haute réputation de ses vertus, de ses miracles et de ses charités le signalait à l'attention de la contrée : l'humble Guillaume s'épouvante de l'affluence toujours grossissante des visiteurs qui viennent s'édifier du spectacle de sa vie angélique ; furtivement il quitte son petit ermitage et s'en va, cherchant ailleurs une solitude plus profonde et plus affreuse où il puisse vivre à l'abri de la curiosité du monde. Ce sûr refuge il le rencontra sur le mont Virgilien, dans le royaume de Naples.

Les plans du solitaire furent, une fois encore, déjoués. De toutes parts lui arrivèrent, attirés par le parfum de sa sainteté, des pèlerins qui venaient implorer le puissant secours de ses prières : avec leurs aumônes Guillaume édifia une magnifique église en l'honneur de Notre-Dame, et le mont Virgilien s'appela désormais le Mont de la Vierge. Des disciples lui vinrent aussi ; ils obtinrent de partager sa vie et, sous sa direction, s'adonnèrent à la prière et à la pénitence. Ainsi, presque à son insu, Guillaume se trouva avoir fondé la célèbre

congrégation du Mont Vergine (1119). Un décret du Pape Calixte II régularisa cette nouvelle fondation.

Longtemps l'abbé et ses disciples rivalisèrent d'émulation dans le service de Dieu ; toujours distancés par leur admirable et infatigable supérieur, ceux-ci se lassèrent pourtant de le suivre dans l'austère voie de la pénitence et du renoncement, ils se relâchèrent de leur primitive ferveur et un premier germe de division vint troubler la jeune communauté. Un autre grief détermina la scission. Voulant pour lui et pour les siens le parfait esprit de pauvreté, Guillaume astreignit ses moines à la pauvreté réelle, les obligeant au travail des mains, refusant d'assurer l'accroissement matériel du monastère et ne recevant les nombreux et riches dons ou legs qui lui étaient adressés que pour les répandre en libéralités dans le sein des pauvres. Les religieux ne comprirent rien au désintéressement de leur abbé. S'ils se résignaient joyeusement à leur vœu de pauvreté, ils voulaient leur monastère riche, indépendant, grand propriétaire de terres, de biens fonds et d'immeubles, et l'égal des ordres déjà existants en Italie. A leur sens, le Père Abbé s'entendait à la direction spirituelle d'une maison religieuse mais ne connaissait rien des nécessités matérielles et de l'organisation temporelle d'un monastère. L'argent tentait ces pauvres volontaires et, d'un très mauvais œil, ils voyaient la dispersion instantanée des libéralités dont, selon eux, le couvent devait rester le principal bénéficiaire.

L'histoire ultérieure des ordres religieux devait montrer qui avait raison du saint abbé ou de ses moines. Pour lui, sacrifiant sa personne à ce qu'il considérait comme un principe, il quitta ces fils rebelles. L'Italie ne fit que gagner à cet éloignement. Guillaume trouva d'autres disciples qui comprirent mieux son merveilleux et divin désintéressement et, en maints endroits de sa patrie, il établit des monastères d'hommes et de femmes qui pratiquèrent à la lettre l'absolue pauvreté et réalisèrent pleinement et longtemps l'idéal de leur saint fondateur.

Saint Guillaume mourut au monastère de Guglieto, le 25 juin 1142. D. G.

LES ENFANTS. — RÉPONSE A M. LE CURÉ DE VICHÈRES (1).

Nonvilliers, 14 juin 1892.

Mon cher Confrère,

Je suis tout juste assez du Perche pour avoir quelque droit de vous répondre, et j'en suis assez peu pour être excusable de ne pas parler un langage aussi agréablement accidenté que le vôtre. Je veux simplement causer avec vous sur un sujet intéressant les curés de campagne.

A propos du tableau que vous tracez de l'état religieux, si l'on peut dire, de nos populations, voici le vœu que je formule : nous enregistrons d'office les baptêmes, les mariages, les inhumations, la liste des premiers communiants, peut-être aussi des confirmés. Ne serait-il pas intéressant et souvent utile d'avoir également le nom des personnes qui font leurs Pâques, et le nombre des assistants à la messe ?

Ce serait là le vrai bulletin de la vie chrétienne dans nos paroisses.

Ne se trouvât-il que deux ou trois amateurs par canton, on aurait au bout de quelques années les renseignements nécessaires pour apprécier le mouvement religieux (ou irréligieux) dans le diocèse et l'on saurait bientôt s'il est vrai, comme vous le dites, que dans vingt ans, Dieu aura beau jeu. Vous me demandez malicieusement si je fais ce que je demande : oui, j'ai commencé.

Je passe au chapitre des remèdes. Il me semble que vous n'en proposez qu'un avec des applications variées : la bonne éducation des enfants. C'est logique, puisque vous ne reconnaissez qu'une cause du mal : l'absence ou l'insuffisance de cette éducation. Il me semble aussi que vous croyez la réforme bien difficile. Vous avez raison, nous y échouons depuis trois siècles.

Récemment encore, ici même, une religieuse regrettait de ne pouvoir former dans son école des chrétiennes pratiquantes. Heureusement qu'elle n'a pas ajouté : « Il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi. » Car nous aurions dû confesser nous-mêmes les lacunes de l'éducation religieuse dans nos meilleures maisons d'enseignement secondaire. Du reste cette confession est faite et publiée, lisez-la dans le petit recueil de documents intitulé : *Réforme des Etudes classiques* (Rue François Ier, 0 fr. 40).

Quoi qu'il en soit, laissez-moi vous demander si vous avez essayé les industries que vous proposez. Votre article me permet

(1) Voir l'article intitulé : *Les enfants. — Appel aux Curés du Perche*, par M. l'abbé Toury, curé de Vichères. *Supplément de la Voix*, 11 juin.

de supposer que non. Pourquoi? L'expérience eût donné plus de poids à vos avis.

Qui vous empêche, à défaut d'un asile, d'attirer les petits enfants (conformément à nos règles), du moins ceux qui viennent à l'école? Vous les verriez soit avant soit après la classe, et vous auriez quelque chance d'écrire de beaux caractères sur les pages de leur âme avant que le diable ne les ait barbouillées, comme disait votre M. de Maistre. Qui vous empêche encore de réunir aussi fréquemment que vous le voudrez, les enfants de 9 à 11 ans et d'allonger ainsi notablement votre année scolaire, qui n'est actuellement que de douze jours, moins les congés? Qui vous empêche de les habituer à la confession en les confessant de bonne heure et souvent, de les faire assister à la messe en semaine au moins le jeudi, et de leur apprendre avant les cantiques, les chants communs qui les mettraient à même de prendre une part intéressante aux cérémonies du dimanche ?

Ils ne viendront pas tous et toujours, dites-vous. Probablement. Mais je me persuade qu'avec cette persécution amoureuse que le zèle inspire, vous en atteindriez plusieurs : ils formeraient une élite et seraient plus tard vos catéchistes, du moins dans leur famille.

Il ne faut pas dire, tout ou rien. Il y a un milieu très acceptable.

Au sujet des inspections, des concours, des prix en livres et même en livrets, je dirai simplement que les fils de ce siècle soignent leurs tristes intérêts mieux que les fils de la lumière. On oublie volontiers que les plus nombreuses et les premières maisons d'éducation, ce sont les paroisses; on oublie que « retarder un enfant, c'est le sauver. »

Peut-être qu'en réfléchissant un peu devant le mal persévérant, plus d'un parmi nous peut dire : *Me, me adsum qui feci* ou plutôt *qui non feci.*

Mais, supposé que tout soit pour le mieux jusqu'à 12 ans. Peut-on compter sur la persévérance, la seule vertu à laquelle nos bons imagiers donnaient une couronne? Hélas!

La semaine dernière, j'ai pu suivre assez régulièrement les réunions des hommes d'œuvre au boulevard Saint-Germain.

Je n'ai rien entendu dire de bien nouveau quant aux moyens employés pour la régénération des campagnes, ni de bien encourageant quant aux résultats. On a, vous le savez, institué la Confrérie de Notre-Dame-des-Champs pour christianiser les sociétés agricoles. Mais presque partout la place est déjà prise par des Confréries de la Sainte Vierge, d'une tout autre nature.

Bref, de l'ensemble des discussions, j'ai conclu qu'il n'y a pas

d'autre méthode que celle de Jésus-Christ lui-même, elle comprend deux moments : l'apostolat et l'organisation.

L'apostolat d'abord — : missions générales pour toute la paroisse ou spéciales pour certaines catégories de personnes ; retraites ouvertes ou fermées; conférences populaires, vous en parlez en homme tout armé pour entrer en campagne. De fait, la chaire est une tribune un peu étroite et périlleuse à l'heure qu'il est ; l'estrade du conférencier est plus large et plus en faveur aussi.

Enfin un autre moyen d'action en dehors de l'église, c'est la bonne presse, elle est actuellement nécessaire, au moins comme remède. La *Croix* en est le type. M. l'abbé Garnier disait l'autre jour qu'elle tire (Croix de province comprises) à 950.000 exemplaires et peut compter 5 à 6 millions de lecteurs.

Voilà les principaux moyens de semer les bonnes idées et n'oublions pas que ce sont les idées qui font les lois, et non pas les lois qui font les idées.

Il faut de l'argent pour mener ces entreprises.

Oui, sans doute, mais je crois qu'il ne manque pas. N'êtes-vous point de mon avis? Ne trouvez-vous pas que nous en détournons un peu trop pour la restauration d'églises où les paroissiens ne viennent pas davantage. Ce n'est pas le luxe qui les convertira. Les âmes d'abord, les pierres ensuite s'il y a du superflu.

Après l'apostolat, l'organisation. Elle est possible : on a les éléments voulus. Tenter l'organisation avant l'apostolat, c'est essayer de bâtir sans matériaux, c'est faire le cadre avant le tableau. Elle est nécessaire pour conserver et développer la vie chrétienne.

Constatant que le principe des maux présents est l'individualisme païen, autrement dit l'égoïsme qui réduit les rapports sociaux à l'exploitation mutuelle, M. Harmel et bien d'autres ont cru trouver dans le régime corporatif, la plus heureuse application de la loi chrétienne, loi de justice et de charité.

Ils essayent de grouper ensemble les hommes de la même profession, patrons et ouvriers, pour apprendre le respect et le dévouement mutuels, pour s'assurer divers avantages économiques, pour se défendre contre l'oppression ou la concurrence meurtrière.

Ce système est réalisable dans les villes, j'ai entendu citer de beaux exemples.

L'est-il également à la campagne pour la classe agricole ? Pourra-t-on organiser nos gens en sociétés véritablement humaines, procurant à la fois les biens de l'âme et du corps ? Si oui, ce sera le salut des domestiques... et des maîtres, ce qui ne gâtera rien.

Mais sous quelle forme et dans quelles conditions ? Je ne le vois pas clairement et, sans une organisation de ce genre, je ne sais rien espérer de durable pour la réforme sociale.

Ce n'est pas une raison pour se refuser indéfiniment à l'apostolat. L'Esprit Saint a déjà tiré bon parti du chaos primitif. Au bon moment il soufflera sur le chaos moderne.

Continuez donc, mon cher confrère, à prêcher la croisade. Je crois que Dieu le veut.

BÉGUIN.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nominations dans le clergé. — Par décision épiscopale, ont été nommés :

Curé de Pré-Saint-Evroult, M. l'abbé Descauses, précédemment au Mée.

Curé de Prasville, M. l'abbé Julliot, précédemment à Saint-Maur.

Curé du Mée, M. l'abbé Varoqueaux, précédemment à Châtaincourt.

Curé de Châtaincourt, M. l'abbé Bagland, jeune prêtre.

Vicaire de la Madeleine, à Châteaudun, M. l'abbé Bellanger, jeune prêtre.

Vicaire de Maintenon, M. l'abbé Faligan, jeune prêtre.

Procession du 23 juin. — Le jeudi soir, 23 juin, pour la clôture de l'octave de la Fête-Dieu, il y a eu procession du Saint-Sacrement dans l'intérieur de la cathédrale, selon l'usage annuel. C'est un Prélat missionnaire qui, sur l'invitation de Monseigneur notre évêque, a présidé la cérémonie et porté le Saint-Sacrement : Mgr Edmond Luck, bénédictin, évêque d'Auchland dans la Nouvelle-Zélande (Océanie).

Pèlerinage annoncé. — Nous attendons pour le lundi 27 juin, 310 pèlerins du Mans : les élèves du collège de Sainte-Croix. Arrivée du train vers 8 heures; messe à 8 h. et demie, avec chants. Après-midi, cérémonie à 1 heure et demie au plus tard. Départ pour le Mans à 3 h. 30.

— Le Pèlerinage national pour Lourdes s'organise. A Chartres, pour les malades du diocèse qui désirent y participer, s'adresser à M. le chanoine Roussillon, secrétaire-général de l'évêché. — Départ de Paris, le 17 août.

CHARTRES. — PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU

A Chartres, la procession de la Fête-Dieu, pour les trois paroisses réunies, a été vraiment magnifique. Le parcours avait lieu dans la ville basse. Les douze reposoirs, sans être d'une égale richesse, attestaient tous un grand zèle et un goût exquis dans la préparation ; la verdure, les fleurs, les précieuses étoffes, les lumières,

tout était disposé avec un art charmant pour former un trône convenable au Roi de gloire.

Nous n'entreprendrons pas de décrire complètement le cortège du divin Roi. Depuis la croix processionnelle de la paroisse Saint-Aignan jusqu'aux associés du Saint-Sacrement qui accompagnent le dais, quelle longueur immense! Dans ce défilé se suivent avec des insignes variés, des premiers communiants, des enfants de plusieurs institutions, des congréganistes de Notre-Dame, les membres de plusieurs associations et confréries, les religieuses représentant les diverses communautés, les élèves des maisons ecclésiastiques, les jeunes clercs; les séminaristes et les prêtres sont en costume ordinaire de chœur, ou bien en chapes, en dalmatiques, en chasubles, chacun selon sa dignité et sa fonction. Plus de vingt bannières, placées de distance en distance, dominent les rangs. Au-dessus de tout, et après le clergé paré, avance majestueux le dais de la cathédrale, abritant le Maître du monde, le Verbe incarné que quatorze thuriféraires saluent de leurs encensements continus, comme les chantres, les chœurs de cantiques et l'harmonie instrumentale de l'Ecole des Frères l'acclament dans leurs hymnes et leurs mélodies.

Cet ensemble est d'un aspect sublime; non moins émouvant toutefois est le spectacle offert par la foule dans les rues et surtout aux abords des reposoirs. Les Chartrains, habitant les quartiers que devait traverser le cortège eucharistique, avaient manifesté leur foi en pavoisant tous ou à peu près tous, leur demeure respective; une nouvelle preuve de cette foi à la présence réelle, fut l'attitude générale à l'approche du Sauveur. Nulle part, nous n'avons remarqué l'irrévérence proprement dite; souvent les marques de profond respect, les salutations acccentuées, les signes de croix, les genuflexions prolongées au passage du dais, nous ont impressionné. Les bénédictions d'enfants apportés fort nombreux au célébrant lorsqu'il descendait du reposoir, semblaient attirer chaque fois le regard heureux de la multitude, en même temps qu'il réjouissait le cœur des mères.

Les moments les plus solennels de cette procession, selon nous, furent ceux où la population pressée sur la place Saint-Pierre et la place Billard, obéissant au signal des sonnettes pour le silence et l'adoration, s'inclinait généralement sous la bénédiction de Jésus-Hostie. Aux mains du célébrant, au milieu de ce luxe de fleurs, et de toutes ces richesses décoratives, symboles d'autres offrandes: celle des cœurs, Notre-Seigneur contemplait certainement l'assemblée chrétienne avec un amour infini et mille promesses de grâces. Encourager les vrais fidèles, provoquer les pécheurs au repentir, exciter en tous des élans vers le beau et le bien dont il est la

personnification absolue, n'est-ce pas l'action permanente du Dieu de l'Eucharistie ? Aussi nous semblait-il entendre, se prolongeant au dessus de ces têtes courbées par milliers, comme un écho de la parole tendre et puissante qui annonçait autrefois les divines miséricordes : *Misereor super turbam !*

Nogent-le-Rotrou. — On nous écrit de cette ville, le 19 juin 1892.

Souvenir de la Fête-Dieu. — Le soleil a daigné sourire un instant sur notre ville, afin de fêter, lui aussi, son Créateur. Quand la procession s'ébranla, ses chauds rayons, tombant sur la Madone qui dominait le reposoir de la rue Charronnerie, lui faisaient une auréole de gloire et de sainteté. C'est là que M. H. avait déployé tout son zèle et son habileté pour édifier au Sauveur un sanctuaire digne de lui. Groupés alentour, nous attendions émus l'arrivée du cortège. Il s'avance enfin, le voici. Les enfants de chaque paroisse défilent en ordre sous les yeux de leurs pasteurs ; les pensions de jeunes filles, les petits orphelins, le collège viennent ensuite.

Mais silence ! Quelle est cette symphonie que l'on dirait venir du ciel ? Ce sont les tambours de la musique des Frères qui battent le rappel dans nos cœurs et annoncent la venue du Sauveur parmi nous. Ces chers petits, marquant le pas au rythme de leurs instruments, ont conscience de leur mission ; derrière eux viennent les autres musiciens, pieusement recueillis. Découvrons-nous, c'est la garde du Très-Haut qui passe !

Le voici lui-même sous un dais magnifique, avec une escorte d'honneur. Prosternez-vous, mortels, et adorez ; mais cependant ne tremblez pas ! Ce n'est point le justicier terrible qui paraît pour une condamnation ; non, c'est le Dieu fait homme, l'agneau immolé pour nos péchés, c'est le Jésus de l'étable et du Golgotha. Oh ! qu'il est adorable au travers de ce pain mystérieux, enchâssé dans cet ostensoir ruisselant de rayons d'or ! C'est le Dieu des petits enfants qui dit toujours : « Laissez-les venir à moi ! »

Ils viennent, en effet, vers lui. Après une courte station au reposoir et l'adoration, les mères les apportent au pied de l'autel ; le prêtre leur fait toucher l'ostensoir et Jésus les bénit. Tout autour de moi les mamans se pressent, des larmes de joie dans les yeux, dévorant du regard ces chérubins à qui leur innocence permet d'approcher de si près leur divin Frère.

A mes côtés se tiennent quelques hommes. Ah ! ce ne sont pas des railleurs, ni des incrédules, ceux-là, et leur genou fléchit involontairement devant Dieu, à l'instar de ceux qui les entourent. Quant à moi, j'étais déjà tombé à terre ; en un moment tout mon passé m'était revenu à l'esprit. Jadis, quand j'étais jeune, c'était

mon bonheur de me mêler à ces fêtes religieuses si belles et si consolantes. Moi aussi, j'avais suivi jadis ces processions; moi aussi, j'avais escorté le Tout-Puissant; moi aussi, j'étais allé en pension et je me souviens que ce jour était pour moi un des plus beaux de l'année. Je me rappelais cette éducation religieuse que j'avais reçue, ces prêtres dévoués qui m'avaient guidé aux portes de la vie, attentifs à nous faire aimer la vertu par leurs paroles et leurs exemples. Tout ce passé se dressa soudain devant moi, et à ces souvenirs, d'autant plus chers qu'ils s'éloignent davantage, les pleurs me vinrent aux yeux.

Mais le clergé se remet en marche. Les derniers gardes du Christ défilent à leur tour : c'est le séminaire avec ses professeurs distingués. En pareille solennité, si le souvenir de leurs talents vient à ma pensée, je sens qu'il convient surtout de songer à leurs soins pour les jeunes lévites, espoir du sacerdoce, futurs ministres de l'Eucharistie.

Le défilé s'était éloigné triomphalement que j'étais encore cloué sur place, mais j'avais pu recueillir en passant un de ces rayons consolateurs qui vous soutiennent dans les luttes de la vie, et je m'en allais plus allègre, la tête remplie de doux pensers, et chantant au fond du cœur au Dieu des affligés et des pécheurs repentants un hosanna joyeux.

Un croyant.

SAINT-JEAN-PIERRE-FIXTE. — *Extrait des mémoires d'un pêcheur à la ligne.*

16 juin 1892. — Il est deux heures : Je passe en revue les frais ruisseaux de Pierre-Fixte et je fais élection de domicile pour la prochaine réouverture de la pêche. Tout à coup le son de la cloche annonce l'heure des vêpres. Je vois descendre des côteaux les paroissiens endimanchés : à cela rien d'étonnant, car la Fête-Dieu est toujours fête carillonnée à Pierre-Fixte; mais voilà que les gens de la ville se mettent de la partie : groupes d'enfants qui sautent les fossés et moissonnent les pâquerettes; bonnes dévotes, en rupture de *banc*, qui désertent leur paroisse; sur le petit chemin vert, à mi-côte, les jeunes filles d'un pensionnat renommé dans la contrée, et pour qui une visite à la fontaine de Saint-Jean a toujours l'attrait d'un pèlerinage; enfin, sur la grande route, dans la vallée, les élèves du Petit-Séminaire, avec leurs tambours qui, je ne sais pourquoi, battent la retraite. Pour connaître la cause de tout ce mouvement, je me dirige vers la seule maison, qui, avec l'église, constitue le village, j'y trouve le maître de céans, un vieux de la vieille, avec sa face toujours rubiconde, ainsi que

l'excellente maîtresse dont les mains, comme les lèvres, versent à flots le cidre mousseux et la franche gaîté. — Eh! maître Denis, qu'y a-t-il donc aujourd'hui chez vous? — Monsieur, nous *bénitons* quatre croix. — Pour être pêcheur, on n'en est pas moins dévot : aussi je vais prendre part à cette touchante cérémonie, d'autant que, il y a vingt-cinq ans, j'ai déjà assisté à pareille fête.

Aussitôt après le chant des vêpres, la fanfare signale le départ de la procession, qui se déroule tout d'abord à travers la prairie. Je me mets en ligne pour former la haie avec un troupeau de génisses accourues aux sons de la musique. Le cortège se compose des jeunes filles en blanc qui suivent leur bannière, de petits villageois portant des oriflammes multicolores, des enfants de chœur, des élèves du séminaire et de quelques prêtres venus de la ville. Ce spectacle réveille en moi tout un monde de souvenirs : j'ai vu souvent défiler ici même ces processions de village, qui ont si heureusement inspiré Châteaubriant ; j'ai connu les différents curés de ce gracieux hameau : le saint homme, grand buveur d'eau devant l'Éternel, le grand brun aux yeux si doux, le petit blond à l'œil malin, et le curé actuel, à l'allure cavalière, au cœur si franc et si bon.

La cérémonie est présidée par le curé de Notre-Dame. Encore un que je connais de longue date et qui ne vieillit pas. Il était le même, il y a un quart de siècle, quand il tenait le bâton de chef d'orchestre à la dernière bénédiction de croix. En tête de la nombreuse et religieuse assistance, marche M. le Maire, entouré des marguilliers et des conseillers municipaux : touchant accord de l'Église et de l'État, qui devrait servir de modèle à toute la France! Deux heures durant, nous suivons les sentiers fleuris, le chant des fidèles alternant avec les joyeux accents de la fanfare.

Nous nous arrêtons devant chacune des croix (qui sont, par parenthèse, fort joliment décorées) pendant que le prêtre récite la formule de la bénédiction. A la troisième croix, clergé et fidèles viennent s'agenouiller devant le bois sacré et le baisent pieusement; à la quatrième, un jeune orateur, dont j'ignore le nom, mais que tout le monde connaît, prend la parole pour célébrer les bienfaits de la Rédemption et nous rappeler nos devoirs envers le Rédempteur. A ce moment la scène est ravissante : elle est d'ailleurs placée dans un cadre merveilleux. La voix de l'orateur, bien timbrée et vibrante d'émotion, se répand en nappes sonores et porte au loin d'éloquentes paroles. Le carillon, babillard indiscret, qui gazouillait dans le clocher, est lui-même subjugué et bientôt réduit au silence; mais il n'en a pas été de même pour le vilain écho, caché derrière les côteaux voisins : il s'est obstiné à donner la réplique au prédicateur, sur un ton légèrement ironique, qui

contrastait singulièrement avec l'attitude si recueillie et si sympathique de l'assistance.

Bientôt le *Te Deum* retentit et la procession reprend le chemin de l'église pour le chant du salut.

Je reviens à la ville, plus heureux que si je rapportais une opulente friture. Je garderai en effet le meilleur souvenir de cette belle cérémonie, dont le bon curé doit être heureux comme ses paroissiens ont le droit d'en être fiers.

N. B. J'apprends, chemin faisant, que le bois des quatre croix est né dans la paroisse et qu'il a été offert généreusement par la regrettée Mlle Lecomte et par M. Pelletier, maire de Pierre-Fixte.

X.

CHARTRES ET BLOIS

Une belle allocution prononcée dernièrement par M. l'abbé Hatte, curé d'Oucques, pour le 32e anniversaire du couronnement de Notre-Dame-des-Aydes, en l'église de Saint-Saturnin de Blois, présentait ainsi les relations antiques entre Chartres et Blois et l'origine de la dévotion à la Sainte-Vierge dans le pays blésois.

« Puisque la terre de France est la terre de Marie, il est juste que la ville qui en occupe les plus beaux sites, qui en garde toute l'urbanité et le plus pur langage, fut également célèbre par sa piété envers la Très Sainte Vierge. Reliée au pays chartrain au fonds même de notre vieille Gaule, elle devait participer dans une large mesure à l'épanouissement des promesses et des gloires nationales... *Virgini pariturœ.* — La Vierge de Chartres a paru comme l'aube du matin sur la France naissante, et Blois en reçut les premiers feux par l'accueil qu'elle fit à ses envoyés.

Saint Solenne, évêque de Chartres, avait instruit Clovis et préparé ce prince à l'accomplissement du vœu de Tolbiac qui fonda notre nationalité : c'est le même évêque qui venait ensuite parmi vous, et votre cathédrale a eu la faveur de posséder ses restes vénérés.

Trois autres évêques de Chartres sont venus dans votre cité : *saint Lubin, saint Bohaire, Adéodat.*

Du premier une de vos rues conserve le nom, une de vos églises le chef, une paroisse voisine le vocable.

Le second repose sous les arceaux du superbe sanctuaire de la Cisse.

Le troisième a établi votre célèbre abbaye de *Bourg-Moyen* qu'il dédiait à *Notre-Dame.*

Les disciples d'un autre Chartrain, *saint Laumer* furent reçus dans vos murs avec des marques d'allégresse, et comme ils vous

donnaient le défrichement du sol, les sciences, les lettres et les arts, vous les aidiez à construire dans le quartier du Foix qu'ils avaient affranchi cette grandiose basilique qui est l'ornement de votre cité et qu'ils achevaient en fils dévoués de Marie par une délicieuse chapelle de *Notre-Dame*.

Aussi, comment dire tous les monuments que vos pères ont élevés à la Sainte-Vierge, toutes les confréries qu'ils ont érigées en son honneur ?... »

LA MORT DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE BOURGES

On vient de nous communiquer la superbe poésie suivante, due à la plume pleine de jeunesse et de vie d'un vénérable chanoine de Bourges, M. l'abbé Pasdeloup ; elle édifiera nos lecteurs.

Facit admiratio versus.

Cet homme était vaillant. — Tout de bronze et d'acier !
Par ses mâles vertus il s'arma chevalier.
Vosgien de pure race, il avait dans ses veines
Du sang des preux. — Jamais il ne compta ses peines.

La gaîne était rugueuse, âpre — il en est ainsi
Souvent chez les héros. — Le point n'est pas ici.
Mais comme elle était belle et brillante, la lame !
Comme dans les tournois elle lançait sa flamme !

Depuis longtemps il souffre et la fièvre le bat.
Soudain le clairon sonne, et lui, comme un soldat,
Il part, à l'avant-poste il accourt, il arrive
Avec tout ce qu'il a d'ardeur, de force vive.

Champion du Roi des rois, il lutte noblement :
Dans ce combat terrible il est plus qu'un géant.
Mais le mal qui le suit sur son champ de bataille
Par cent bouches vomit contre lui sa mitraille.

Il est blessé, meurtri, brisé de mille coups :
Hélas ! sous lui déjà fléchissent ses genoux.
Mais ce cœur de lion ne se rend pas encore :
Il est là pour la lutte, il ne veut pas la clore.

C'est assez, lui dit-on. — Non, j'irai jusqu'au bout.
Nous y sommes, au bout. — M'arrêter ? point du tout.
Je veux aller plus loin, dit-il d'une voix forte. —
Mais plus loin, c'est la mort ! — La mort ? Eh bien, qu'importe !

Le soir il était mort. — Sur son lit de repos
Voici qu'il dort en paix, les yeux doucement clos,

Content d'avoir rempli sa noble destinée,
Comme un guerrier le soir d'une chaude journée.

Désormais quand l'histoire évoquera ses preux,
Ses hommes, ses héros, leurs élans généreux ;
Quand elle comptera les mâles caractères,
Les courages virils et les vertus guerrières,
A l'appel de son nom, fière de sa valeur,
La légende dira : « Mort au champ de l'honneur ! »

FAITS DIVERS

L'Œuvre Ste Catherine d'Alexandrie aura sa réunion mensuelle pour le mois de Juin, à la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, le lundi 27, *dans la chapelle de la Sainte Famille* (Crypte) *la plus proche de celle de Jésus enseignant.*

Cette œuvre a pour but d'obtenir de la souveraine Miséricorde le rétablissement de la Foi dans l'enseignement. — Par un bref du 17 Avril 1891, Sa SAINTETÉ LÉON XIII l'a enrichie de plusieurs indulgences plénières et d'un grand nombre d'indulgences partielles. — S'adresser pour les Notices au Secrétariat de l'Œuvre 41, rue Jacob.

Retraites ecclésiastiques collectives de 1892

A la Villa Manrèse, CLAMART (Seine) *rue Fauveau, 3,*

Ouverture, le lundi à 11 heures. — Clôture, le vendredi soir.

Ouverture		Clôture	Prédicateur
Juillet	4	— 8	P. Berthiault
«	18	— 22	P. Gravoueille
Août	8	— 12	P. Taupin
«	29	— 2	P. de Haza
Sept.	12	— 16	P. A. Fouet
«	19	— 23	P. Billot
«	26	— 30	P. Jean

Ouverture		Clôtnre	Prédicateur
Oct.	3	— 7	P. Le Guinio
«	10	— 14	P. de Bigault
«	17	— 21	P. Le Tallec
Nov.	7	— 11	P. Le Guinio
«	14	— 18	P. Gravoueille
«	28	— 2	P. de Haza
Déc.	12	— 16	P. Taupin

MM. les Ecclésiastiques qui désireraient prendre part à l'une de ces retraites, ou qui voudraient, dans le cours de l'année, faire une retraite privée, sont priés d'en informer le Directeur de la maison quelques jours à l'avance. La station du chemin de fer étant à 2 kilomètres de la Villa Manrèse, il est prudent de prendre l'omnibus. Les prêtres étrangers au diocèse de Paris doivent se munir d'un Celebret, s'ils ne sont pas connus. On peut, sans en donner avis, venir faire un jour de récollection mensuelle, dans le cours d'une retraite commune.

La jeunesse catholique à Lille. — Le 6 de ce mois, à Lille, belle réunion de 2,000 jeunes gens adhérents au comité central des

œuvres de jeunesse de la région du Nord, présidée par M. Gervais, avocat. Après la messe, à l'église Saint-Maurice, bénédiction du drapeau tricolore, par Mgr Baunard. A une heure banquet : 400 convives représentant 78 associations acclament M. le comte de Mun. En un toast, l'illustre orateur a exalté le rôle du Pape dans la société moderne et engagé la jeunesse catholique à suivre l'enseignement politique et social du souverain Pontife en se plaçant sur le terrain constitutionnel pour travailler à l'avenir de la démocratie chrétienne. » (Applaudissements chaleureux de l'auditoire debout et frémissant. *Vivats* répétés). Le soir, au départ de M. le comte de Mun, le quai de la gare était envahi; enthousiasme indescriptible.

Le Repos du Dimanche. — Le principe du dimanche finirait-il par prévaloir au ministère des travaux publics ?

On vient d'introduire, dans le nouveau cahier des charges, pour les entreprises des grandes Compagnies, une clause qui interdit à tout entrepreneur de faire travailler les dimanches et jours fériés.

Cet ordre ne pourra être transgressé, même en cas d'urgence, qu'en vertu d'une autorisation écrite ou d'un ordre de service de l'ingénieur directeur des travaux.

La prière sous la tente. — Nous eûmes occasion, en 1841, écrit-on à l'*Echo de Fourvières*, de passer quelques nuits sous la tente d'un Arabe, dans une compagnie singulièrement mêlée, quant aux croyances. Il y avait un musulman, deux renégats, un calviniste, un juif. Le premier soir, le musulman, très brave soldat, sans se gêner aucunement de la présence de ses hôtes, se prosterna et fit noblement sa prière. Le catholique, un peu intimidé, s'était d'abord proposé de ne choquer personne et de prier à l'écart, caché dans son burnous. La simplicité de foi du musulman lui fit honte. Il ne crut pas qu'il dût montrer moins de respect envers Dieu que n'en avait ce pauvre infidèle, et, bravant le respect humain, il se mit à genoux. Le lendemain la même scène recommença avant le départ. Nous n'oublierons jamais l'accent et le regard avec lesquels le musulman, s'adressant au catholique et lui montrant leurs compagnons, lui dit : *Voici ces chiens... Aucun ne prie* !

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 9 JUILLET 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE JUILLET)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. IV, 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle : **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 10 juillet, 5e dimanche après la Pentecôte, commémoration de tous les SS. Papes, *double.* — A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. — A 3 h., vêpres.

Le jeudi 14, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

Le samedi 16, à 8 h. du soir, salut à l'autel du Saint-Cœur de Marie.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 10 juillet, 5e dimanche après la Pentecôte, commémoration des Saints Pontifes. — Solennité de la Première Communion, grand'messe, à 8 h.; vêpres, à 3 h. (Prédicateur le P. Bounoure).

Lundi, messe d'action de grâces, à 9 h.; vêpres, à 3 h. avec pèlerinage à N.-D. de Chartres.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 10 juillet, 5e dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires.

Vendredi soir, à 8 h., Chemin de la Croix.

CHAPELLE DES CARMÉLITES. — Samedi 16, on célébrera la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. La veille de la fête, exposition du Saint-Sacrement à 2 h.; salut, à 5 h. Le jour de la fête, exposition du Saint-Sacrement, à 5 h. 1/4, suivie de la 1re messe; autres messes basses, à 6 h. et 6 h. 1/2. — A 7 h., grand'messe chantée par MM. les Séminaristes. — A 3 h. 1/2, vêpres suivies du sermon par M. l'abbé Merlon, vicaire à Saint-Pierre, et du salut solennel.

Notre-Dame du Carmel. — Le Souverain Pontife, à la suite d'une demande qui lui en avait été faite par le Rme Père Louis-Marie Galli, général de l'ordre des Carmes, vient d'accorder, à perpétuité, une indulgence plénière, *toties quoties*, à toutes les églises du Carmel, pour la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, depuis les premières vêpres de la veille, 15 juillet, jusqu'au coucher du soleil, 16 juillet.

BIBLIOGRAPHIE

Petit Manuel des Enfants de Chœur, par l'abbé Pierre Baret, missionnaire apostolique, avec 64 dessins, par le P. Vasseur, S. J. (Paris, librairie de l'Œuvre de Saint-Paul, 6, rue Cassette.)

Petite Vie illustrée de Saint Jean-François RÉGIS de la Compagnie de Jésus, par le P. Victor Vieille, de la même Compagnie. — C. Paillart, imprimeur-éditeur, Abbeville (Somme).

Petite Vie illustrée de Sainte Germaine COUSIN, née à Pibrac. — C. Paillart, imprimeur-éditeur, Abbeville (Somme).

Ces deux dernières notices, comme celles de N.-D. de Chartres, se trouvent également à Paris, librairie Vic et Amat, 11, rue Cassette.

Notre-Dame du Mont-Carmel et le Saint Scapulaire. — Son origine, son histoire, ses indulgences, ses conditions, par l'abbé V. Dumax, sous-directeur général de l'Archiconfrérie de N.-D. des Victoires. — 18e mille. Prix : 15 centimes et 18 exemplaires pour 12, 1 fr. 50. (Bourges, Tardy-Pigelet, éditeur, rue Joyeuse, 15.)

SOMMAIRE

LA COMMUNION MENSUELLE. — NOS MISSIONNAIRES CHARTRAINS. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : LES PÈLERINS DE JÉRUSALEM A CHARTRES ; DIVERS PÈLERINAGES A N.-D. DE CHARTRES ; PREMIÈRE COMMUNION A LA CATHÉDRALE ; LA VISITATION ; TRIDUUM A SAINT-AIGNAN ET PÈLERINAGE A MONTMARTRE ; INAUGURATION D'ORGUE A LA CHAPELLE DES DAMES-BLANCHES ; L'ÉGLISE DE SOREL-MOUSSEL ; NÉCROLOGIE : M. L'ABBÉ GAUGUIN. — LA CATHÉDRALE DE CHARTRES (PAGE DE VICTOR HUGO). — FAITS DIVERS.

LA COMMUNION MENSUELLE.

Le présent plaidoyer a pour objectif les enfants de nos paroisses rurales. Depuis longtemps en honneur dans les collèges ecclésiastiques et dans les pensionnats religieux, la communion fréquente est devenue le principe de l'éducation chrétienne. Et tout le monde s'en trouve bien. Dans la campagne, appliquée aux jeunes gens qui sortent du catéchisme, elle est encore une nouveauté. La *Voix* eut l'honneur, il y a deux ans, d'en parler incidemment et de présenter la communion mensuelle comme l'unique moyen de salut pour nos petits paroissiens. Les nombreuses et graves critiques que souleva cette proposition demeurèrent sans réponse... et pour cause. Le téméraire auteur de la proposition n'avait rien pour la défendre : ni expérience personnelle, ni fait pratique, ni document ; dans le diocèse il ne connaissait aucune tentative de ce genre. Une seule autorité était invoquée : le *Messager du Cœur de Jésus* qui, depuis dix ans, mène une campagne active en faveur de cette dévotion ; comme exemples on ne produisait que des cas isolés, tentés dans des contrées très religieuses et nullement comparables à la nôtre et dont le résultat définitif restait en doute.

Depuis deux ans nous avons marché. Dans plusieurs paroisses de la Beauce et du Perche des essais ont été réalisés qui ont partiellement réussi. On peut donc reprendre plus patiemment la question de la communion mensuelle. Du reste le courageux appel en faveur des enfants du Perche que la *Voix* vient de publier l'a remise à l'ordre du jour.

En somme, rien de plus facile que d'établir la Communion mensuelle.

Deux conditions assurent le succès : 1° le choix du moment propice et 2° la préparation de ceux qu'on veut intéresser à cette œuvre.

I

Je ne connais qu'un moment extrêmement propice pour installer la communion mensuelle. C'est le jour de la première communion. Qui veut-on englober dans cette association? Précisément les enfants qui ont fait ou renouvelé solennellement leur première communion. Les trouvera-t-on jamais mieux disposés pour comprendre et accepter la proposition de la communion fréquente? N'est-ce pas enfin dès le soir de la première communion qu'il convient, par tous les moyens, de faciliter leur persévérance et de les conserver dans l'état de grâce. Là-dessus toute controverse semble superflue.

Les missions paraissent une excellente occasion de tenter la chose. Elles ne sont pourtant qu'une occasion exceptionnelle. Mieux vaut du reste, dans une mission, donner un nouvel élan aux œuvres déjà établies que d'en proposer de nouvelles: supposé ces dernières en dehors des méthodes du curé de paroisse ou ne répondant pas aux nécessités locales représentées, elles tomberont d'elles-mêmes. Pour le prêtre, comme pour ses fidèles, une préparation s'impose. — Les *rentrées des écoles et des catéchismes* favorisent peu l'installation de la communion mensuelle. Elles viennent trop tard, alors le prêtre n'aura sous la main qu'un petit nombre de communiants et de renouvelants de l'année; déjà les autres sont dispersés dans les fermes et les ateliers; quelques-uns même ont émigré dans les paroisses voisines. Et les enfants restants, après trois ou quatre mois écoulés entre la première communion et la fondation de la communion mensuelle, n'auront-ils pas perdu en partie leurs bonnes dispositions? — *Au temps de Pâques*, le prêtre n'a sur ses jeunes paroissiens qu'une action individuelle. Or, si l'on tient qu'elle réussisse dès le début, la communion mensuelle exige une action collective, atteignant à la fois tous les enfants qui en doivent faire partie.

II

La préparation touche une triple catégorie de personnes: le prêtre, les enfants et leurs parents.

D'avance tout prêtre est gagné à l'idée et à la nécessité morale de la communion mensuelle. Le jansénisme n'a plus chez nous aucun partisan. Tous, nous avons appris, à l'école

des théologiens, qu'à l'exception des scandaleux et des habitudinaires incorrigibles, tout chrétien, contrit et absous, est admissible à la communion du mois.

La pratique marche-t-elle toujours de pair avec la théorie?

Contre nous, nous avons l'usage, les traditions séculaires qui, à notre insu, influent sur nos méthodes pastorales et annihilent ces excellents principes. L'usage veut que l'enfant communie d'abord aux cinq ou six grandes fêtes de l'année, puis à Noël et à Pâques, enfin à Pâques seulement. Nous restons assujettis à l'usage. Autant le dire, l'usage tend à écarter peu à peu les chrétiens de la pratique de l'Eucharistie. Il atteint vite son but et les jeunes gens encore fidèles au devoir pascal après l'âge de quinze ans, sont des phénomènes. Soyez chrétiens, nous dit la coutume, et non dévots; ayez, si vous le voulez, des habitudes extérieures de religion, mais non des sentiments intimes inspirés par la foi et la charité; restez fidèles aux prières quotidiennes, à la messe et à l'abstinence, mais dispensez-vous des sacrements. L'usage conserve le cadre, la charpente, le squelette du christianisme, mais ne lui parlez pas de la vie chrétienne, des moyens de moralisation et de sanctification intérieure: autant de dévotions de luxe dont il affirme la parfaite inutilité pour la masse. A l'usage nous devons nos meilleurs paroissiens, honnêtes païens qui croient en Dieu et conservent certaines habitudes religieuses; en retour, la pénurie de chrétiens réels, croyant pratiquement à Jésus-Christ et vivant de Jésus-Christ, est son œuvre. En même temps qu'il interdit au prêtre toute tentative pour la persévérance immédiate des enfants; l'usage lui réserve cette tâche ardue et irréalisable: l'apostolat d'hommes mûrs, de vieillards et de moribonds complètement étrangers à toute pratique des sacrements. Nous voilà condamnés au miracle perpétuel. Car, le miracle des miracles, n'est-ce pas la conversion instantanée d'un impénitent?

Le temps est-il enfin venu de renverser ces usages et de détruire ces traditions tyranniques? L'heure a-t-elle sonné pour nous de refaire nos paroisses, non par le faîte, mais par la base, et de reprendre l'homme à son berceau sans plus l'attendre au bord de sa tombe? S'il est une besogne ingrate et stérile, s'il est un rêve insensé, c'est certes de vouloir, avec des cadavres, refondre la société. Combien il serait

meilleur et plus habile et plus agréable de christianiser jusqu'à la moelle nos petits enfants et, par eux, de préparer les futures générations !

L'idée de la communion mensuelle combat directement l'usage dont le prêtre, avec le temps, devient l'inconscient esclave. Aussi restons-nous rebelles à la pensée d'admettre à la communion fréquente les malheureux enfants qui peinent dans nos fermes ou traînent dans nos rues. Oui, pour le plus saint des pasteurs, il est besoin d'une préparation, d'un temps de réflexion avant que la conviction lui soit acquise de la nécessité, de la *non-inconvenance* et de la possibilité d'une œuvre aussi étrangère à nos mœurs pastorales.

(*A suivre*) D. G.

NOS MISSIONNAIRES CHARTRAINS

La Société des Missions étrangères (Paris, séminaire rue du Bac, 128), vient de publier le compte rendu des travaux apostoliques accomplis par ses missionnaires en 1891. C'est un beau volume de 336 pages in-8°. Nous en avons extrait pour la *Voix* les passages suivants relatifs à des prêtres de notre diocèse et aux Sœurs de Saint-Paul de Chartres.

1° *Japon septentrional* : Mgr Osouf parle de l'influenza à Tokio, en 1891, et rappelle ce que nous avons déjà dit de la maladie de de M. Ligneul.

« M. Ligneul fut contraint de garder le lit, et huit jours après il recevait l'Extrême-Onction. Grâce à Dieu, ce sacrement des mourants parut être pour notre cher confrère comme une sorte de résurrection. Depuis, il alla constamment de mieux en mieux ; et s'il lui est resté durant sa longue convalescence, et même après, un souvenir trop réel de sa maladie, il n'en a pas moins repris, avec l'ardeur qui le caractérise, tous ses travaux ordinaires. »

2° *Su-tchuen méridional :* La famine qui a désolé cette contrée est l'objet de récits de plusieurs missionnaires. L'un d'eux, notre P. Rousseaux, expose avec d'édifiants détails la situation de ses pauvres chrétiens : « La misère a été grande partout, écrit-il ; enfin, grâce à mes aumônes, mon troupeau n'est pas mort de faim. A quelque chose malheur est bon : une cinquantaine de païens ont ouvert les yeux à la lumière, quelques-uns dans des circonstances assez extraordinaires. Un pauvre vieux païen était malade dans sa maison, et personne ne le visitait. Un bon chrétien des environs, à la foi simple et naïve, se présenta par hasard et le

trouvant couché : « Tiens, lui dit-il, serais-tu malade ? » L'autre ne lui répondit que par des gémissements. « Eh bien, reprit le chrétien, je vais te donner un moyen de guérir, si tu le veux. Lève-toi, mets-toi à genoux et adore le Maître du Ciel. Il te rendra la santé. » Le vieillard s'exécuta et se trouva subitement guéri. Il put prendre de la nourriture et marcher, et dès lors il se porta bien. »

3° *Malacca.* — Dans une lettre de Mgr Gasnier nous lisons : « *Ipoh*, dans le district de Kinta : M. Barillon administre 250 chrétiens dont 150 baptisés depuis deux ans ; 55 confirmations. L'église est très convenable, il manque une maison au missionnaire qui, pour le moment, occupe une partie de l'église : c'est notre pionnier. Si Dieu lui conserve la santé, il ira bientôt fonder un autre centre qui le mettra à la portée de nos chers sauvages : il habite à 112 milles de Pinang et 472 de Singapore. »

(Pour le *Cambodge*, la lettre de Mgr Cordier continue sur les missions soumises à sa juridiction les récits de 1890, lesquels contenaient un éloge de notre P. Pianet, avec une mention spéciale de sa belle église de Notre-Dame de Chartres).

4° *Corée.* — Extrait d'une lettre de Mgr Mutel : « L'orphelinat de la Sainte-Enfance est toujours très prospère ; dans l'exercice dernier, le P. Coste y a baptisé 21 adultes et 73 enfants. Le personnel actuel est de 167 tant garçons que filles. En voyant tout ce petit monde si proprement tenu, si bien soigné, si bien élevé, on comprend toute la portée du service que nous rendent les *Sœurs de Saint-Paul de Chartres*, qui se dévouent sans compter à leurs œuvres toutes de charité. »

5° *Japon* (province d'Hakodaté). — Extrait d'une lettre de Mgr Berlioz. « Les Sœurs de Saint-Paul de Chartres, devant s'établir prochainement à Morioka, le dévouement de ces zélées coopératrices ne contribuera pas peu à avancer le règne de Dieu : l'éducation des jeunes chrétiennes y gagnera, les baptêmes d'enfants de païens seront plus nombreux et le parfum de charité répandu par les chères sœurs missionnaires fera bénir de plus en plus le saint nom de Dieu... »

Myagi (Lendai). — « Lendai, le chef-lieu de ce département, va prochainement bénéficier de la présence des Sœurs de Saint-Paul de Chartres. »

6° *Cochinchine occidentale.* — Mgr Colombert s'exprime ainsi à son tour : « Entre les œuvres nombreuses et utiles des Sœurs de Saint-Paul, il faut signaler 557 baptêmes d'adultes et 659 malades présents, le 1er septembre, dans les hôpitaux indigènes ; 2330 y ont été admis dans le courant de l'année, et 400 ont été baptisés *in articulo mortis*, avant de passer à un monde meilleur. »

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Les pèlerins de Jérusalem. — Nous rappelons qu'une assemblée régionale des pèlerins de Jérusalem se tiendra à l'Évêché dans la salle synodale (entrée par la porte du Secrétariat), le *mercredi 13 juillet prochain*, à 2 heures de l'après-midi. Mgr l'Évêque d'Evreux, pèlerin de 1889, y assistera et M. Couret, avocat à la cour d'appel d'Orléans, commandeur de l'Ordre du St-Sépulcre, y fera une conférence sur les Lieux-Saints.

A la suite de la séance, la bénédiction du Saint Sacrement sera donnée à la Crypte de la Cathédrale, où une messe sera dite le même jour, à 10 heures du matin, pour les pèlerins.

Pèlerinages. — Les Séminaristes sulpiciens suivent leurs bonnes traditions. Le samedi 2 juillet, nous en avons vu arriver quatorze d'Issy près Paris à notre basilique; ils avaient fait tout le chemin à pied, par dévotion pour N.-D. de Chartres à qui ils venaient rendre hommage; ils ont participé aux offices de la cathédrale le dimanche, solennité des S. S. apôtres, et ont quitté Chartres lundi matin pour se rendre à l'église du Sacré-Cœur de Loigny.

— Le 3, c'était aussi un groupe de jeunes gens de Paris que des Frères avaient avec eux près de N.-D. : vingt associés de l'Œuvre du B. de La Salle.

— Lundi dernier, ont été amenés à N.-D. de Chartres, par M. le Curé de leur paroisse respective, les premiers communiants de Corancez et de Lèves. A Lèves, la première communion a été prêchée par le R. P. Bounoure, mariste de la maison Sainte-Foy; nous sommes heureux d'inscrire ici le témoignage unanime d'édification et de satisfaction que son zèle apostolique a mérité et reçu du vénérable pasteur et des habitants de la paroisse.

— M. l'abbé Lenfant, de la Société des missionnaires diocésains de Paris, était le prédicateur de la première communion à la cathédrale, le 6 juillet; il l'avait préparée par une excellente retraite. Ses instructions solides et attachantes devaient faire beaucoup de bien aux enfants. Parmi celles du grand jour nous avons à signaler celle qui précéda la consécration à la Sainte Vierge : à N.-D., mère des âmes, reine de la France, patronne de Chartres. — Les enfants, premiers communiants et renouvelants, étaient au nombre de 337 dont 21 de la Maîtrise. — Monseigneur a donné la confirmation à la cathédrale le 7. Des enfants de plusieurs paroisses voisines s'étaient joints à ceux de Notre-Dame. Sa Grandeur a terminé la cérémonie par une allocution sur la force donnée par

le Saint-Esprit aux chrétiens pour la défense de leur foi et de leur vertu.

La Visitation. — La fête du 2 juillet, fête patronale des monastères de la Visitation Sainte-Marie, a été, dans celui de Chartres, fort bien célébrée. Le sermon de M. l'abbé Havard, sur le mystère du jour, mystère d'humilité et de charité, présentait parfaitement aux âmes les plus utiles leçons; les chants ont été dignes de la solennité.

Paroisse Saint-Aignan. — Triduum au Sacré-Cœur et Pèlerinage à Montmartre. — L'église Saint-Aignan a célébré, les 27, 28 et 29 juin, son triduum annuel en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. Une méditation le matin à 7 h. 1/2, un sermon le soir à 8 h., étaient donnés par M. l'abbé Guérin, curé d'Yèvres, ancien vicaire de Saint-Aignan et de la Cathédrale; on devine avec quels accents de foi et quelle exubérance de zèle. Le thème développé le soir par le prédicateur a été particulièrement remarqué. Il présentait successivement la dévotion au S.-C. sous le triple caractère de dévotion essentiellement humaine, chrétienne et française. De nombreux fidèles ont suivi ce Triduum. Le culte du S.-C. se développe à Chartres et quand s'ajoutent à l'attrait de la piété, le charme d'une parole éloquente, le bon goût des décorations et des chants bien exécutés, les âmes chrétiennes affluent.

Le jeudi 30 juin, environ six cents pèlerins se rendaient à Montmartre sous la présidence de M. le vicaire général Lagrange et sous la direction de M. le curé de Saint-Aignan. Beaucoup de communions à une première messe à 9 h. A onze heures une messe avec chants fut célébrée par M. le Vicaire Général qui monta en chaire après l'évangile, pour interpréter dans une chaude allocution le sens et les obligations d'un pèlerinage au Sacré-Cœur. Les recommandations aux prières, le salut du Saint-Sacrement, l'amende honorable et la bénédiction d'une pierre offerte par les pèlerins complétèrent ces touchantes cérémonies. Et le soir nos pèlerins nous revenaient rapportant à notre ville et à tout le diocèse une nouvelle effusion de grâces de la part de Celui en qui la France chrétienne place sa suprême espérance. X.

Chapelle des Dames-Blanches. — Le 29 juin dernier, à 3 heures de l'après-midi, une fête toute religieuse réunissait, dans la chapelle des Dames-Blanches, un grand nombre de parents et d'anciennes élèves. Le but de la fête était l'inauguration d'un nouvel harmonium, don des élèves anciennes et actuelles. L'harmonium était tenu par M. Delangle, organiste de la cathédrale : c'est assez dire que morceaux et accompagnement, tout fut parfait. Des chants nombreux et variés furent exécutés avec beaucoup de succès par

les élèves anciennes et actuelles : solos et chœurs méritent des éloges. Mais, au dire de tous, le principal mérite est aux maîtresses qui savent si bien former leurs élèves. La bénédiction du Saint-Sacrement termina la fête, à laquelle manquait malheureusement la R. M. Madeleine, retenue au lit depuis deux jours par une maladie qui n'avait pas été sans inspirer de vives inquiétudes.

Sorel-Moussel. — Nous savions depuis longtemps que le digne curé de Sorel-Moussel, M. l'abbé Véron, multipliait ses démarches et ses efforts pour la complète restauration de sa grande église. Nous avons appris avec joie que son entreprise a eu plein succès. Les travaux ont eu pour couronnement les belles cérémonies du dimanche 3 juillet.

Mgr l'évêque de Chartres a donné à M. le curé de Sorel et aux personnes qui l'ont aidé de leur généreux concours une preuve de sa vive satisfaction et de sa bienveillance, en venant accomplir les rites sacrés attendus dans cette église rajeunie et si bien décorée.

C'était, le matin, la Consécration de l'autel ; riche autel, plein de symbolisme, résumant la doctrine eucharistique en ses bas-reliefs, en toute son ornementation ; il provient des ateliers de M. Haussaire, de Reims, déjà bien connu dans notre contrée.

C'était, le soir, la bénédiction de six magnifiques vitraux, sortis des ateliers de M. Duhamel-Marette, d'Evreux. On a remarqué surtout le vitrail de Notre-Dame de Chartres, ainsi composé : dans la baie de droite, la madone du Pilier, entourée de roses et de lis ; dans la baie de gauche, la madone de Sous-Terre, encadrée de chênes et de lis ; au-dessus des deux baies et au milieu des guirlandes, la Sainte Tunique présentée par un ange ; enfin dans le tympan du sommet, la cathédrale de Chartres. Et quelle perfection de dessin, quelle finesse de couleurs dans les images !

Après cette bénédiction des verrières est venue celle du chemin de croix.

Pour ces diverses cérémonies, Mgr Lagrange adressa à l'assemblée des paroles qui en expliquaient le sens, paroles toujours accueillies avec un vif intérêt et un pieux respect. Puissent tous les paroissiens de Sorel profiter de ces instructions et joindre à l'admiration de leur église l'usage des grâces que Dieu leur réserve en ce saint lieu !

NÉCROLOGIE. — M. l'abbé Gauguin. — On nous écrit de Dreux, en date du 6 juillet 1892.

Monsieur le Directeur,

Hier 5 juillet nous rendions les derniers devoirs à M. l'abbé Gauguin, décédé le dimanche précédent, après 40 années de saint

ministère comme curé d'Ouerre et desservant de Charpont. Les obsèques étaient présidées par M. l'abbé Leroy, archidiacre et curé de Dreux, entouré de dix-neuf prêtres dont deux vénérables chanoines octogénaires : M. l'abbé Olivier, doyen de la chapelle Saint-Louis, et M. l'abbé Gâtineau, curé de Villemeux, qui avaient tenu, malgré leur grand âge, à accompagner jusqu'à sa dernière demeure leur confrère et ami. Dans l'assistance à l'église, qui était considérable, on remarquait avec bonheur beaucoup d'hommes : à leur tête MM. les maires d'Ouerre et de Charpont et bon nombre de conseillers municipaux.

Après la messe, M. le curé de Dreux monta en chaire ; d'une voix émue et avec un touchant à propos il commenta les dernières paroles qu'il avait recueillies des lèvres du vénéré pasteur. Elles disaient ces paroles bien éloquentes dans leur simplicité, la douce paix que goûtait le moribond après une confession suprême et l'attente du saint viatique, le désir qu'il avait de se procurer un prêtre pour dire la messe à sa place et catéchiser ses enfants, la confiance qu'il mettait dans la prière de ses frères dans le sacerdoce. Ces accents sortis du cœur aux derniers moments sont le plus bel éloge qu'on puisse faire des principes de toute sa vie, de sa foi solide et de sa bonté ; et ils ont fourni en même temps le thème d'une dernière exhortation. Les paroissiens impressionnés l'ont bien comprise, et leurs physionomies trahissant leur émotion prouvaient qu'ils n'oublieront pas le vénéré défunt qui savait faire aimer la religion et le sacerdoce par la bonté de son âme et la rondeur de son caractère. E. B.

M. l'abbé Gauguin (Jean-Innocent), était né à Bû le 27 décembre 1823. Ordonné prêtre le 3 mars 1849, il fut nommé le même jour curé de Saint-Hilaire-sur-Yerre ; il devint, le 4 février 1853, curé d'Ouerre où il est décédé le 3 juillet 1892. Nous recommandons son âme aux prières.

LA CATHÉDRALE DE CHARTRES

Dans un recueil de lettres de *Victor Hugo*, qu'on vient de publier sous ce titre : *Voyages*, le poète décrit ainsi la Cathédrale de Chartres :

« Ici il faudrait des volumes et des millions de points d'exclamation. La cathédrale de Chartres est une merveille.

« Nous avons passé trente-six heures dedans, dessus et dessous, arpentant la nef, descendant dans la crypte, grimpant dans les clochers, regardant avidement l'édifice dans tous les sens, et nous n'en savons rien, sinon qu'il faudrait six mois d'études pour avoir une idée un peu complète de ce qu'il contient. Moi, j'en suis

encore à cette première impression que font les grandes choses et qui est tout éblouissement.

L'intérieur de l'église est d'un effet prodigieux ; la nef est haute et sombre, les vitraux fourmillent de diamants, les bas-reliefs du pourtour du chœur avec leurs encadrements à jour forment une des plus admirables broussailles de pierre que l'art ait jamais fait fleurir au point de jonction du quinzième et du seizième siècle. Magnifique église ! Autant de détails que dans une forêt, autant de tranquillité et de grandeur. Cet art-là est vraiment fils de la nature. Infini comme elle dans le grand et le petit. Microscopique et gigantesque.

« O pauvres architectes de nos jours qui ont l'art de faire de si petits édifices avec de si grands amas de pierres, qu'ils viennent donc étudier ceci ! qu'ils viennent apprendre, ces bâtisseurs de grandes murailles nues, comment le simple contient le multiple sans en être troublé, comment le petit détail agrandit le grand ensemble. Ce sont véritablement de malheureux artistes qui ont perdu le sens de leur art et qui ôteraient les feuilles aux chênes comme les arabesques aux cathédrales ».

FAITS DIVERS

Fêtes de Rouen. — Comme nous l'avions annoncé, Mgr Thomas, archevêque de Rouen, a célébré, le 30 juin, par une double cérémonie, le 25e anniversaire de sa consécration épiscopale. L'éminent prélat a tenu à rehausser ses noces d'argent par la bénédiction solennelle du monument élevé à la gloire de Jeanne d'Arc sur la colline de Bon-Secours.

Dix-huit prélats, NN. SS. le cardinal-archevêque de Reims, l'archevêque de Bordeaux, les évêques de Bayeux, Coutances, Raphanée, Blois, Versailles, Nevers, Clermont, Meaux, Verdun, Langres, Le Puy, Poitiers, Saint-Brieuc, Soissons, *Chartres* et Evreux, assistaient à la cérémonie.

A 9 h. 1/2, le cortège partait de l'archevêché pour la métropole, où le vénéré jubilaire a célébré une messe solennelle suivie d'un discours du P. Monsabré et de la rénovation des promesses cléricales de tous les prêtres ; après la bénédiction donnée par Mgr Thomas, le cortège est rentré à l'archevêché au chant du *Te Deum*.

A 3 h. 1/2, bénédiction solennelle du monument de Jeanne d'Arc par S. E. le cardinal Langénieux, puis bénédiction solennelle donnée par tous les évêques aux assistants

La bénédiction du bourdon de la chapelle de Bon-Secours a eu lieu aussi en grande pompe.

A l'occasion de ces fêtes, S. E. le cardinal archevêque de Reims, l'archevêque de Rouen et les évêques réunis, ont adressé au Pape « l'hommage de leur filiale et entière soumission aux enseignements et aux *directions pratiques* de ses deux lettres récentes » Ils ont joint à leur dépêche une supplique pour « l'introduction de la cause de Jeanne d'Arc » en vue de sa canonisation.

Lettre de S. S. Léon XIII, *du 22 juin, à Mgr l'Évêque de Grenoble.* — Toute la presse s'en est occupée, et l'on a surtout fait remarquer ce passage : « Non, sans doute, nous ne cherchons pas à faire de la politique, mais quand la politique se trouve étroitement liée aux intérêts religieux, comme il arrive actuellement en France, si quelqu'un a mission, pour déterminer la conduite qui peut efficacement sauvegarder les intérêts religieux dans lesquels consiste la fin suprême des choses, c'est le Pontife romain. »

Christophe Colomb. — Les fêtes romaines, organisées par la Société la *Romanina*, pour le IVe centenaire de la découverte de l'Amérique, ont commencé au Testaccio, où une rue de ce quartier porte le nom de Christophe Colomb. Là, dans un beau local de la Société catholique ouvrière, se sont réunis les délégués des autres associations catholiques de la ville, et M. le professeur Prinzivelli y donna une intéressante conférence sur Christophe Colomb, au point de vue des mérites et des vertus qui le recommandent surtout à l'imitation des classes ouvrières.

Mgr Ireland à Paris. — Le 18 juin, un évêque américain, Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, parlant à Paris, disait : « En » Amérique, l'Eglise est essentiellement l'Eglise du peuple, qui la » reconnaît pour sa mère et qui voit toujours ses ministres vivre » au milieu de lui.... On ne déteste pas, aux Etats-Unis, de voir » le clergé se mêler au détail des affaires du pays ; on sent une » force morale dans le prêtre. »

Quel contraste avec les agissements des républicains des bords de la Seine, qui, au lieu de seconder les efforts de la moralisation et de la pacification sociales comme les Américains, ne songent qu'à molester les patrons et les ouvriers du Nord de la France, qui ont eu le tort de se constituer en association professionnelle, non seulement pour sauvegarder leurs intérêts réciproques, mais pour assurer entre eux la paix et l'harmonie sociales par la pratique des principes chrétiens !

La Liberté de la Chaire. — Veut-on savoir la peine dont le tribunal correctionnel de Saint-Palais a frappé M. l'abbé Agorréca, curé de Saint-Jean-le-Vieux (Basses-Pyrénées), coupable d'avoir, lu et commenté en chaire la déclaration des cardinaux ? — *Trois mille francs d'amende !*

Se rappeler que, sur dix témoins, huit déclaraient n'avoir rien entendu qui ressemblât aux propos incriminés ; deux seulement, dont l'un aux trois quarts sourd et d'une intelligence obscurcie, déposaient dans le sens contraire ; le second témoin à charge était l'instituteur laïque...

Le cardinal Théodoli. — On annonce la mort de S. E. le cardinal Théodoli qui avait été créé au consistoire du 7 juin 1886, et qui occupait le troisième rang dans l'ordre des cardinaux-diacres. Il a succombé à une maladie de cœur dont l'origine remontait à une capture de sa personne faite par les brigands du pays des Volsques.

L'angélus du vendredi. — La Bretagne est riche en légendes. Ses landes immenses où croissent avec peine la bruyère et le thym, ses plaines désertes où apparaissent quelques chaumières souvent cachées par les ruines colossales des monuments druidiques, le caractère rêveur de ses habitants, ont donné lieu à une foule d'histoires qui se transmettent de père en fils avec toute leur naïveté et toute leur fraîche poésie. Plus que toute autre, la région d'Auray a conservé ces vieux et pieux souvenirs du passé. C'est qu'Auray est le séjour favori de *Madame Sainte Anne*. La mère et sa fille, la douce Vierge Marie, l'ont comblée de grâces, et ces grâces revêtues des charmes de la légende, nous sont parvenues avec tous leurs antiques parfums.

Ecoutez plutôt :

A la grosse cloche de Saint-Gildas, l'*Angélus* sonna : chez le vieux Perronik, tous se découvrirent et fléchirent le genou pour réciter la prière bénie.

Il n'eût pas été Breton, celui-là, qui n'eût pas salué avec l'Ange la douce Sainte Vierge Marie, la fille de Madame Sainte Anne.

« — Pourquoi donc aujourd'hui, pourquoi le bedeau sonne-t-il la grosse cloche ? Grand-père, vous me le direz, » demande la petite Yvonne.

— Ce soir, je vous le dis, ce soir, à la veillée, vous l'apprendrez. »

Le feu brillant pétille dans l'âtre, les rouets tournent, le vieux allume sa pipe. Yvonne, la curieuse, accroupie devant lui, répète : « Pourquoi ? pourquoi ? »

Le vieux commença : « Sainte Anne est bonne, la Vierge aime les Bretons.

« Le pauvre Thuriaf avait le cœur serré d'un gros chagrin, de cela il y a longtemps. Les Bleus avaient tué ses deux fils dans sa petite maison de la rue des Fèves, et ses cheveux, de peine, avaient blanchi dans la nuit du massacre ! Ah ! oui, en vérité, Thuriaf était bien malheureux !

« Si malheureux, que le diable, un vendredi, le fit aller à Gumenen pour s'y pendre !

« Habits bas, corde au cou, Thuriaf allait serrer le nœud.

« A la Saint-Gildas d'Auray l'*Angélus* sonna.

« Salut d'abord à Notre-Dame! dit Thuriaf; après, je me pendrai.

« Dévotement il se signa ; puis, à genoux, il récita la prière de l'Ange. Jamais de sa vie, jamais il n'y avait manqué. Car il était d'Auray.

« A chaque *Ave Maria*, la Vierge elle-même (oui, sûrement il faut le croire) la Vierge bénie desserrait la corde. Quand Thuriaf, à la fin, voulut se signer, le nœud, tiré de son cou, était à terre.

« Et Thuriaf pleura, pleura longtemps ; et son âme fut sauvée, oui, en vérité, car la Vierge la gardait.

« En mourant, Thuriaf a voulu que la grosse cloche d'Auray tintât l'*Angélus* le vendredi.

« Ce jour-là, le diable, tout le temps de la prière, est obligé de se mettre à genoux sur le chemin de Gumenen, et ne peut tenter l'âme d'aucun Alréen, ni de tous ceux qui entendent l'*Angélus* le vendredi. » (*L'Aquitaine.*)

Un tertiaire franciscain. — Le dernier comte de Denbigh, qui a été enterré récemment dans le cimetière des capucins au monastère de Pantasah, à Holgevel, dans le Flintshire, était un membre dévot du Tiers-Ordre de Saint-François ; il faisait chaque année une retraite au monastère dans la réclusion la plus rigoureuse. Comme la pluplart des anglicans convertis à l'Eglise romaine, le comte de Denbigh était profondément religieux ; il a fait bâtir, pour les catholiques, plusieurs églises.

A l'occasion de son entrée au Parlement (Chambre des lords), lord Denbigh, encore protestant à cetre époque, avait commencé la construction, à Pantasah, d'une église devant servir au culte protestant; après sa conversion, il fit consacrer cette église au culte catholique.

Grande fut l'indignation de « l'évêque » anglican de Saint-Asaph, qui remua tout le pays : mais ni injures, ni menaces, ni procès ne purent détourner lord Denbigh de sa résolution, et son église fut ouverte au culte catholique.

Au monastère, pendant ses retraites, lord Denbigh revêtait souvent la bure des fils de saint François ; c'est dans ce pauvre vêtement qu'il a été mis au cercueil, d'après une clause de son testament.

Les religieuses à Panama. — Au cours d'une intéressante conférence faite récemment à Reims sur Panama, M. G. Thiébaud a

parlé de l'hôpital qu'on y a établi : « Cet hôpital, dit-il, d'une installation superbe, était dirigé par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Ces saintes filles, venues au nombre de *vingt-six*, ont laissé *dix-huit* des leurs dans le cimetière de la Compagnie inter-océanique. »

On ne voit jamais les infirmières laïques réclamées dans les pays étrangers... Pourquoi donc ?

Pour un sou. — M. B. de Marcq, rédacteur en chef de l'*Emancipateur*, en villégiature à Plombières, envoyait à son journal ses impressions de voyage. Dernièrement, il racontait l'histoire d'une pauvrette.

« Vers huit heures, chaque jour exactement, elle arrive, clopin-clopant. De ses deux yeux, de ses deux bras, de ses deux jambes, elle n'en a plus qu'un et plus qu'une. Un œil manque, un bras et une jambe sont paralysés. Elle a cependant encore assez de forces pour porter un panier qu'elle dépose à ses côtés, et où sont toutes ses provisions, plus un chapelet.

Passant là presque chaque jour, presque chaque jour aussi je lui donne royalement... cinq centimes. Cette royauté, on le voit, est peu ruineuse.

Tantôt, lorsque je remis à la bonne vieille le sou traditionnel, survint un petit manège que j'avais plusieurs fois remarqué. Elle prit un caillou et le plaça dans son panier. Les années précédentes déjà cela m'avait frappé. Ce n'était point toutes les fois, mais souvent. Comme nous étions en conversation, je lui demandai l'explication de la chose. — C'est pour les chapelets, monsieur. — Pour les chapelets ? — Oui. — Comment ? — Chaque fois qu'on me donne quelque chose, je dis un chapelet. Je ne peux pas les dire tous d'un seul coup, surtout quand la saison est bonne et que les baigneurs sont charitables. Alors je marque avec les cailloux dans mon panier. Je les dis le soir, quelquefois même en hiver. — En hiver ? — En hiver, naturellement, je reste chez nous. Plus personne ne passe ici. L'année dernière, il me restait plus de cent rosaires à dire, pour les neiges. Sans manquement je les ai dits tous !

Brave femme, va ! Un chapelet pour un sou ! Je m'en paierai quelques-uns. »

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

3e Année des Suppl. No 23.

SAMEDI 16 JUILLET 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE JUILLET)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 17 juillet, 6e dimanche après la Pentecôte, semi-double. A 9 h., messe de paroisse. — A 10 h. 3/4, office capitulaire. — A 3 h., vêpres.

Le mardi 19, fête de saint Vincent de Paul, confesseur, *Patron des Œuvres de Charité*, double-majeur, fête célébrée surtout par les Lazaristes, les Filles de la Charité et les conférences de saint Vincent de Paul.

Le 22, fête de sainte Marie-Madeleine ; messes dans la chapelle qui lui est dédiée à la Crypte de la Cathédrale.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 17 juillet, 6e dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 17 juillet, 6e dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires.

Jeudi 21, fête de la Sainte-Enfance, à 10 h., messe pendant laquelle une allocution sera prononcée par un enfant.

CHAPELLE DE L'HÔTEL-DIEU. — Le mardi 19, fête de saint Vincent de Paul solennellement célébrée à la chapelle de l'Hôtel-Dieu. A 10 h., grand'messe chantée par M. l'abbé Genet, chanoine honoraire, curé-doyen de Saint-Pierre ; à 3 h., vêpres suivies du sermon et du salut. Prédicateur : M. le chanoine Lévêque.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — *Fête de l'Adoration, jeudi* 21, à 6 h., exposition du Très Saint-Sacrement. Messe avec chants. Allocution par M. le chanoine Lévêque. — Autres messes, à 7 et 8 h. — A 4 h., sermon par M. l'abbé Lagrange, vicaire général de Monseigneur l'Evêque de Chartres. — Salut solennel. — Amende honorable. — Indulgence plénière.

Mignières. — Le vendredi 22 juillet, fête de sainte Marie-Madeleine. Pèlerinage en l'honneur des Trois-Saintes-Marie, à Mignières. 1re messe à 7 h. 1/2 ; grand'messe à 10 h.

BIBLIOGRAPHIE

PAROLES ET TRAITS HISTORIQUES LES PLUS REMARQUABLES, par l'abbé J. Berthier, M. S. (mai 1892). Un bel in-8° avec encadrement rouge à chaque page et 30 gravures. Prix : 3 fr.

Nous l'avons déjà dit, rien de plus intéressant à lire dans les familles et dans les maisons d'éducation que ce livre, qui contient plus de 1,100 traits historiques, choisis avec goût et puisés aux meilleures sources.

Ce livre ne sera pas seulement utile aux familles ; il servira surtout aux prêtres qui annoncent la parole de Dieu ; une table générale à la fin du volume leur indique le parti qu'ils en peuvent tirer.

S'adresser à l'auteur, M. l'abbé Berthier, la Salette, par Corps (Isère).

L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE, revue pédagogique hebdomadaire, publiée sous les auspices de la *Société générale d'Education et d'Enseignement*. Rédaction et administration, 35, rue de Grenelle, Paris. Prix pour la France : Journal hebdomadaire, 6 fr.; avec le supplément bimensuel, 10 fr. Chaque numéro de l'*Education chrétienne* contient, outre les renseignements officiels, des réponses aux questions posées par les abonnés, une chronique de la semaine, des sujets de pédagogie et d'éducation, une revue des journaux pédagogiques, des questions d'enseignement, des exercices scolaires, des devoirs corrigés, etc.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ : LES 19 MARTYRS DE GORCUM. — LA COMMUNION MENSUELLE (*suite*). — LA SALLE SYNODALE (POÉSIE). — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : NOMINATIONS; PÈLERINAGES; LES PÈLERINS DE TERRE-SAINTE; MARBOUÉ; YMONVILLE; LURAY. FAITS DIVERS.

FLEURS DE SAINTETÉ

Les dix-neuf martyrs de Gorcum (1).

Le 25 juin 1572, pendant la guerre civile et religieuse qui ensanglantait les Pays-Bas, les *Gueux*, redoutables corsaires engagés dans le parti des réformés, remontèrent le cours de la Meuse et surprirent la petite ville de Gorcum. Maîtres de la cité en quelques heures et sous prétexte de prévenir toute révolte, ils arrêtent les curés des paroisses et les religieux capucins qu'ils enferment dans la citadelle.

Les 19 otages ne se font aucune illusion sur les intentions de leurs ennemis et sur le sort qui les attend. Ils se préparent à la mort. Mais une longue, douloureuse et humiliante passion devra précéder ce moment suprême de l'éternelle délivrance. Après une soirée d'orgie et de débauche, les Gueux envahissent la prison et se jettent sur leurs captifs comme des bêtes féroces : ils les fouillent, les déshabillent, les foulent avec brutalité; ils s'emparent des objets sacrés qu'ils leur jettent à la figure ou dont ils les frappent cruellement; ils ridiculisent les dévotions catholiques : des bandits s'agenouillent auprès des religieux, singent la confession, leur murmurent mille propos impies et orduriers et, en guise de « meâ culpâ » les frappent à coups redoublés. On les accuse de cacher d'immenses richesses et, le pistolet sur la gorge, on les somme de découvrir leur cachette. A force de tortures et de menaces on tente enfin de leur arracher une apostasie. Tous, prêtres et religieux, résistent héroïquement et confessent avec vaillance leur foi catholique.

Les Gueux, pour varier leurs amusements, s'ingénient à varier leurs supplices. Ces barbares attachent au cou des mar-

(1) Cette notice avait été préparée pour le samedi 9 juillet, jour où l'Église fête les martyrs de Gorcum. — Un écrivain catholique, M. Villefranche, a vulgarisé leurs actes dans une intéressante brochure : *Histoire des dix-neuf Martyrs de Gorcum*, 1865, chez Palmé.

tyrs une ceinture dont les extrémités sont fixées au haut des portes et des murs, ils suspendent ainsi dans l'air leurs victimes qu'ils balancent dans l'espace et qu'ils se renvoient, avec des rires féroces, les uns aux autres. Un incident ajoute à leur cruauté : Nicolas Pic, vénérable gardien du couvent des capucins, est tombé à terre, sans voix et sans souffle; les bourreaux s'acharnent sur son corps, promènent des torches sur son visage, lui flambent la barbe et les sourcils et lui brûlent la langue et le palais. Le malheureux survécut à ces horribles souffrances.

Après dix jours de captivité, les otages sont brusquement embarqués sur la Meuse et dirigés vers le port de Brielle. Par ce départ précipité, les Gueux voulaient mettre fin aux alarmes sympathiques de la population et rendre nulles les démarches que plusieurs conseillers de Gorcum avaient tentées pour l'élargissement des prisonniers. Brielle était un refuge inviolable : les Gueux y commandaient en maîtres et la ville tremblait, muette et passive, terrorisée par le terrible comte de la Marche, Guillaume de Lumnaye.

Quand le convoi humain entra dans le port de Brielle, le comte attendait sur le rivage. A la vue des religieux, une joie satanique éclaire son visage et de ses lèvres pleuvent les injures et les sarcasmes. Bientôt, sur son ordre, les confesseurs sont disposés sur deux rangs, chargés de bannières, de piques enguirlandées et, sous la garde des Gueux, dirigés en procession sur la place publique. Au travers des rues, sous les coups de leurs gardiens, sous la grêle de pierres et de railleries dont la foule haineuse les assaille, sous le torrent d'immondices et de brocarts sacrilèges qu'on leur jette de toutes parts, les prisonniers défilent silencieux, les yeux baissés, le visage calme et l'âme en prière. Cette sérénité déchaîne la colère de Lumnaye. « Chantez! leur crie-t-il, moines hypocrites et fainéants, chantez! qu'on voie si vous avez peur! Un intrépide religieux entonne le *Salve Regina*, que tous poursuivent à voix pleines et fermes. Sur la place, les martyrs font trois fois le tour d'une potence, s'agenouillent devant le gibet et chantent les *Litanies des saints*. « L'*Oremus!* clame ensuite la foule, qu'on nous donne l'*Oremus!* » Un prêtre se dévoue et d'une voix claire, lente, sans hésitation, prononce l'oraison et demande pour tous la grâce d'une

sainte mort. « Amen ! » répondent les martyrs avec une telle force que la foule reste un moment muette et à demi-ébranlée.

Enfin les victimes sont jetées en prison.

A Gorcum on ne désespérait pas encore de leur salut. Le conseil de cette ville députe vers Lumnaye des courriers et des ambassadeurs; de son côté, le prince d'Orange, informé de la situation, dépêche au comte l'ordre écrit de renvoyer les religieux et les curés de Gorcum. Furieux de ces ordres qu'on lui impose, ivre de vin et de colère, Lumnaye précipite l'affaire : sans quitter sa table, il prononce contre les captifs une sentence de mort et charge ses intimes d'en hâter l'exécution. En pleine nuit, les martyrs sont arrachés de leur prison, entraînés dans un monastère en ruines, dépouillés de leurs habits et pendus aux poutres d'un grenier. (9 juillet 1572.)

Béatifiés en 1675, les martyrs de Gorcum furent canonisés par Pie IX le 29 juin 1867.

D. G.

LA COMMUNION MENSUELLE (1), *Suite*

Je suis plus à l'aise et dans mon rôle pour parler de la préparation des enfants. Quelques lignes résument toute la méthode.

1° Pendant l'année qui précède la première communion, remplir jusqu'à l'en saturer, l'âme des enfants de la pensée, du nom et de l'amour de Jésus-Christ.

2° Leur donner une connaissance approfondie et inoubliable de l'Evangile. La *Voix* expliquera peut-être un jour comment à l'aide des évangiles de l'abbé Garnier, par le simple commentaire des gravures, on arrive à voir dans son entier, et jusqu'à cinq ou six fois, toute la vie de Notre-Seigneur.

3° Développer de bonne heure chez les enfants la connaissance et le culte de l'Eucharistie ; leur donner une grande estime de la messe, du miracle qui s'y réalise, du rôle qu'y tient N.-S. et de la part personnelle qu'eux-mêmes y doivent prendre.

4° Les habituer à l'exercice de la *Communion spirituelle*. Terminer chaque catéchisme et chaque réunion par cette pieuse

(1) Errata du premier article : page 339, 24e ligne, au lieu de *patiemment*, lisez : *pertinemment* ; page 340, 16e ligne, au lieu de *représentés*, lisez : *présentes*.

dévotion. Faire devant eux, à haute voix, la communion de désir pendant qu'ils murmurent la même prière. — Un de nos missionnaires diocésains, de qui je tiens cette méthode, en fait très avantageusement usage.

5° Obliger les enfants, à toutes les messes qu'ils entendent, à la récitation des *actes avant et après la Communion.* Aux messes basses du jeudi, ils peuvent les dire à haute voix, à tour de rôle. L'impression qui leur reste de ces belles prières est toujours profonde et développe en eux l'amour de l'Eucharistie.

Avec une telle formation, activée par la confession fréquente, nos bons enfants en arrivent à une véritable faim de l'Hostie. La retraite préparatoire à la première communion parfait ces belles dispositions. C'est le moment de leur parler nettement de la Communion mensuelle, de son objet, de son organisation et de ses attraits. Les enfants comprennent et goûtent fort cette nouveauté. On suscite leur adhésion : tous promettent avec enthousiasme, et ce qui est mieux encore (l'expérience l'a partout démontré), tous tiennent leur promesse. Du côté des enfants, le premier succès est infaillible.

— La préparation des parents n'exige ni les mêmes lenteurs, ni les mêmes précautions. On peut, je crois qu'on doit les brusquer. Vouloir les convaincre des avantages de la communion fréquente et attendre leur adhésion préalable, c'est vouloir l'impossible, c'est aller au-devant d'un échec. Les traditions séculaires qui pèsent sur eux les ont fait descendre à une telle inintelligence des choses surnaturelles et à un tel endurcissement de cœur, qu'ils restent réfractaires aux plus sages raisonnements et aux motifs les plus puissants. Ils ne se rendront que devant le fait accompli. Tout ce qu'on peut souhaiter d'eux, c'est qu'ils ne s'opposent pas à ce que leurs enfants communient dans le mois qui suivra la première communion.

Au soir d'une pareille fête, un curé annonce un jour à ses paroissiens qu'il établit la communion mensuelle ; dans cette dévotion il montre une réponse directe aux intentions de Notre-Seigneur, aux tendances de l'Église et aux désirs des enfants ; il explique quelle cruauté il y aurait de la part du prêtre ou des parents à reculer à six mois un enfant qui désire et qui peut retrouver demain, et souvent, les joies de ce beau

jour. En conclusion, il propose aux parents l'enrôlement de leurs enfants, et, bravement, fixe au premier dimanche du mois suivant l'inauguration de la communion mensuelle.

Ce fut dans l'inquiétude et la terreur que le pauvre curé passa les trois semaines qui le séparaient de la date fatale. Il ne croyait qu'à l'insuccès. Entre temps, des lueurs vinrent pourtant éclairer le sombre horizon. Sur son conseil, les enfants avaient réclamé de leurs parents la permission de communier tous les mois. Plusieurs acquiescèrent pleinement. Certains ne goûtaient guère la proposition, mais ne voulant pas se singulariser, ils laissèrent aux enfants leur liberté. D'autres craintes agitaient le prêtre : en trois semaines, les enfants ne perdraient-ils pas le charme et le goût de l'Eucharistie ? Les parents, après réflexion, ne reviendraient-ils pas sur un consentement donné dans un moment de surprise et d'émotion ?

A la dernière messe paroissiale, le curé rappelle, sans commentaires, la date, l'heure et l'objet de la prochaine réunion. Dans la semaine, il distribue les invitations manuscrites et nominatives, il ouvre son église et il attend... Le premier dimanche de juillet, il confesse et communie son petit monde. Tous, garçons et filles, communiants et renouvelants, domestiques et écoliers, tous se trouvaient au rendez-vous. Tous les parents avaient consenti. L'œuvre était établie.

Ce résultat n'est pas un cas particulier. Les divers comptes rendus donnés par les revues religieuses constatent la pleine réussite, au début, de la Communion mensuelle, partout où l'on a osé l'implanter. Cette simple constatation me semble bien encourageante. Un début aussi heureux ne garantit-il pas en effet la survivance de l'œuvre au moins pour l'année ? Une année de confessions et de communions mensuelles ! quelle bonne aubaine par ce temps de famine spirituelle et de désœuvrement paroissial !

(A suivre)

LA SALLE SYNODALE

Cette salle, dont nous avons dit récemment la complète restauration, justifie de plus en plus, par l'heureux usage que l'on fait de sa vaste enceinte, les promesses données lors de son inauguraration. C'est là qu'ont eu lieu, depuis le mois de mars, d'importantes réunions, non seulement pour conférences littéraires et théologiques,

mais pour réceptions de pèlerins. Les pèlerins de Terre Sainte viennent d'y tenir leur assemblée régionale. A cette occasion, nous insérons les vers composés et lus par un abbé séminariste, le 19 mars, à la cérémonie d'inauguration. Ce gracieux compliment adressé à Mgr Lagrange offre, sous une forme poétique, des souvenirs précieux d'histoire locale.

A FRANÇOIS

Juge de notre amour; ce matin, les cantiques
Roulaient avec l'encens sous nos voûtes antiques;
Mais ici quels échos, au concert de nos cœurs,
Viennent donc tout à coup ajouter leur mystère ?
De ces lieux il me semble ouïr le chant de pierre
Vers le ciel monter en deux chœurs.

C'est que, près de périr, Monseigneur, cette enceinte,
Où la gloire pourtant avait mis son empreinte,
Grâce à vous, du passé reste fier souvenir,
Et de ses murs jaillit l'hymne reconnaissante;
Oui, deux chœurs ! Ecoutez : c'est le passé qui chante,
Avec lui chante l'avenir !

I

C'est le passé qui chante... Ah ! sa voix est bien belle !
Des grands noms d'autrefois la phalange immortelle
Que Chartre au monde entier redit avec orgueil,
Pour contempler l'asile où s'abrita leur gloire,
Pour bénir le prélat qui veille à leur mémoire,
Se lève aujourd'hui du cercueil.

Car là, célèbre alors, près de la cathédrale,
Sans doute était jadis l'école épiscopale,
Foyer de noble ardeur, où, plus de sept cents ans,
Des saints comme Fulbert, comme Yves, et tant d'autres,
Des sciences, des arts intrépides apôtres,
Ont jeté leurs doctes accents.

Là, d'éloquents docteurs, au champ théologique
Déjà sans le savoir traçant la scholastique,
De leur hardi système arboraient l'étendard,
Et suspendaient la foule à leur lèvre inspirée :
Le fougueux Amaury, Gilbert de la Porée,
Puis les Thierry, puis les Bernard.

Et pendant qu'ils parlaient, avide de sagesse,
De tous les points du monde affluait la jeunesse.
Ici, près de l'évêque, à leurs savants discours,
On venait du savoir cueillir la palme austère;
Aux pieds du grand Fulbert, Adelmann, Hildezaire,
Y coulèrent leurs plus beaux jours.

Et toi, toi, Bérenger, renégat de l'hostie,
Comme eux du saint Pontife alors brebis chérie,
Tu t'en souviens aussi de ces heures du soir
Où, le long de ces murs, son âme dans ton âme
Eût voulu pour la foi faire brûler sa flamme!
Ces jours purs tu dois les revoir!

Puis des maîtres fameux quand la voix fit silence,
Les chefs-d'œuvre entassés au nom de la science,
Les livres, à leur tour, purent parler encor;
Missels et droit Canon, beaux-arts, littérature,
Y virent s'étaler leur riche enluminure,
Leurs parchemins de pourpre et d'or.

Et c'est à ces écrits, legs pieux des chanoines,
Que venaient s'inspirer savants, prêtres et moines.
La nuit comme le jour s'y passait au labeur;
Car l'illustre Chapitre, égoïste peut-être,
N'aimait pas de ses yeux à les voir disparaître,
Le Chapitre était peu prêteur.

Un chanoine, dit-on, en connut quelque chose.
Pour avoir de l'usage enfreint l'austère clause,
Un long cri de courroux flétrit l'audacieux.
Et même, par prudence, une solide chaîne
De ces chers manuscrits sur le rayon de chêne
Retenait les plus précieux.

Des grands hommes chartrains sans doute, dans ces salles,
Les Souchet, les Patin, feuilletaient les annales;
Les Féron, les Brillon y travaillaient aussi.
Et lorsque l'ouragan qui fit tant de carnages
Vint à nos mains plus tard ravir ces vieilles pages,
L'étude encor brillait ici.

II

Voilà donc du passé la cohorte brillante
D'où vers vous, Monseigneur, monte l'hymne qui chante!
Comme lui maintenant, écoutons l'avenir!

L'avenir !... D'autrefois écho pur et fidèle,
Ah ! je l'entends prédire une gloire nouvelle.
Notre passé va refleurir !

Oui, oui, là, dans ces lieux d'où votre heureux génie
Relance dans les airs la voûte rejeunie,
Je vois des jours d'honneur se réveiller encor.
J'y vois la charité, la foi, puis la science,
Que d'un autre Fulbert attire l'éloquence,
Ensemble abattre leur essor.

La charité... Souvent, de ses œuvres discrètes,
Heureuse, elle y viendra révéler les conquêtes,
Pour de là repartir à de nouveaux labeurs...
La Foi, contre Satan jetant son cri de guerre,
En synodes bientôt autour de sa bannière
Y réunira ses Docteurs.

Les sciences enfin, sur leur trône placées,
Y verront reverdir leurs palmes desséchées :
Car nos jeunes efforts, nos timides essais,
Pour de nobles travaux épris d'un saint délire,
Ici de temps en temps sous l'œil qui les inspire
Porteront leurs humbles succès.

. . . .

Et maintenant, Pontife, à ce mur séculaire,
Là-bas je lis ton nom qui sourit dans la pierre.
Mais, plus dur que l'argile, oui je sais un lieu, moi,
Où, comme dans nos cœurs, fleurira ta mémoire :
De son doigt immortel, au front de notre histoire.
L'avenir a gravé : FRANÇOIS !

JOSEPH MARCHAND.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nominations. — Par décision épiscopale ont été nommés :

Curé de Charray, M. l'abbé Courapied, précédemment vicaire de Cloyes. — Vicaire de Cloyes, M. l'abbé David, jeune prêtre. — Curé de Jaudrais, M. l'abbé Chassé, jeune prêtre.

Pèlerinages. — Le lundi 11, nous avons vu à la cathédrale les premiers communiants de Saint-Pierre et leurs parents, venus processionnellement comme chaque année pour la consécration à

Notre-Dame. Le même jour, M. le curé de Mainvilliers y amenait ses premiers communiants dans le même but.

Le 11 aussi, une douzaine d'enfants arrivaient de Laons, sous la conduite de leur curé et d'une religieuse, et recevaient dans la chapelle de l'évêché le sacrement de confirmation.

LES PÈLERINS DE TERRE-SAINTE EN PÈLERINAGE A CHARTRES

Le 13 juillet, comme nous l'avions annoncé, les pèlerins de Terre-Sainte, au nombre de plus de cent, ont fait un pèlerinage à Notre-Dame de Chartres ; il a été fort édifiant.

Les pèlerins, arrivés de bonne heure, ont communié à une messe célébrée avec chants dans la Crypte ; puis ont eu, à 10 heures, à l'évêché, une réunion pour traiter entre eux de l'Œuvre des Pèlerinages de Terre-Sainte. A deux heures, dans la salle synodale de l'évêché, a eu lieu, devant un très nombreux auditoire, la conférence de M. Couret, avocat à la Cour d'appel d'Orléans. On remarquait, à côté de Mgr l'Évêque de Chartres, Mgr l'Évêque d'Évreux, ancien pèlerin de Jérusalem ; puis, M. le docteur Pilate, d'Orléans, président du Comité orléanais, ordonnateur du pèlerinage, avec M. Dumuys et M. l'abbé Boullet, secrétaire du même comité ; les R.R. P.P. Bailly et Germer, religieux Assomptionnistes, le frère Évagre, directeur de l'école chrétienne de Jérusalem ; dans la salle, des prêtres de différents diocèses avec ceux du diocèse de Chartres qui ont vu aussi les Lieux Saints. Parmi les dames présentes a été signalée, avec de vives félicitations, une vénérable personne âgée de 89 ans, qui a huit fois visité Jérusalem et n'a pas perdu l'espérance d'y retourner encore. La salle était gracieusement ornée d'écussons composés par les soins de M. le chanoine Roussillon et portant les plus beaux textes de l'Écriture relatifs à la Ville-Sainte.

Mgr l'Évêque de Chartres, en termes très applaudis, a souhaité la bienvenue aux pèlerins, préconisé le pèlerinage aux Saints Lieux, et présenté à l'Assemblée M. le Conférencier « un de ces rares hommes, a-t-il dit, qui savent mettre leur âme dans leur parole. »

M. Couret a répondu dignement à l'attente générale. Avec une merveilleuse érudition et une éloquence enflammée, il a raconté comment et à travers quelles difficultés et quels périls s'effectuaient autrefois ces pèlerinages qui se font si facilement aujourd'hui ; les anecdotes curieuses se pressaient sur ses lèvres ; les cris d'âme émouvants éclataient à chaque instant ; l'auditoire était sous le charme.

Un beau salut à la Crypte, présidé par Mgr Hautin, a clos ce pèlerinage ; tous ceux qui l'ont accompli, tous les témoins en ont remporté un profond souvenir.

Marboué. — L'installation du nouveau curé de cette paroisse, M. l'abbé Darsonville, ancien curé de Garnay, a été l'occasion d'une charmante cérémonie. L'installateur était M. l'abbé Desvaux, doyen de La Madeleine, à Châteaudun. Devant une assistance nombreuse et sympathique, M. le doyen a prononcé une allocution qui devait aller à tous les cœurs ; c'était, avec l'éloge du nouveau pasteur, un de ses anciens élèves à Saint-Cheron, l'hommage rendu à l'ancien curé, le respectable abbé Hautin, récemment enlevé par la mort à de vives affections ; c'étaient aussi des compliments bien mérités au zèle des deux excellents confrères qui ont desservi Marboué pendant la maladie et après la mort de l'abbé Hautin. M. l'abbé Darsonville a pris la parole à son tour et dans un langage qui peut faire espérer aux paroissiens des instructions solides et éloquentes.

La musique n'a pas manqué à cette fête ; on y a entendu de beaux motets, grâce au concours de plusieurs ecclésiastiques du voisinage. Avons-nous besoin de nommer le tenor bien connu, M. l'abbé Cailleaux, et la forte basse chantante, M. l'abbé Meunier, deux amateurs habitués à de communes et pieuses harmonies dans les solennités du pays Dunois ! Il en fut ainsi non-seulement à la messe, mais aux vêpres et au salut qui termina les cérémonies.

Ajoutons que M. le maire de Marboué tint à honneur de réunir à sa table hospitalière les notables du conseil de fabrique et les prêtres qui avaient pris part à la fête. Cette amabilité n'étonnait personne ; elle devait être particulièrement sensible au nouveau pasteur.

Ymonville. — On nous écrit, le 12 juillet 1892 : Dimanche dernier, 10 juillet, une cérémonie pleine d'attraits pour les pieux serviteurs de Notre-Dame de Chartres réunissait dans l'église d'Ymonville une foule compacte et recueillie. Il s'agissait d'inaugurer solennellement une belle statue de N.-D. de Sous-Terre, offerte à l'occasion des noces d'or des époux Leprince-Bordier. Rien n'avait été épargné pour donner à la fête tout l'éclat que pouvaient souhaiter des cœurs devoués à Marie.

La statue de la Vierge druidique, élevée au-dessus du maître-autel, sous un riche baldaquin, apparaissait souriante comme une mère du haut de son trône, tout éblouissant de fleurs et de lumières, d'où elle présidera désormais aux offices de la paroisse. Des rideaux de gaze aux couleurs variées, parsemés d'étoiles et de lis d'or, descendaient majestueusement des voûtes de l'église, dont les parois disparaissaient sous les oriflammes et les guirlandes serpentant de toutes parts. La nombreuse phalange des séminaristes d'Ymonville, par les cérémonies et les chants, ajoutait à cette fête un

charme tout particulier. Plusieurs prêtres des environs avaient tenu à montrer, en prenant part à cette solennité, leur piété envers la Vierge chartraine. M. le chanoine Clerval, supérieur de la Maîtrise, répondant à l'invitation de notre vénéré pasteur, nous avait fait l'honneur insigne de venir, accompagné de deux petits clercs de N.-D., présider la cérémonie. Après le chant des vêpres et une belle procession qui se déroula dans les rues du village, où un gracieux reposoir avait été dressé, M. le chanoine Clerval monta en chaire pour nous dire les gloires et la puissance de N.-D. de Sous-Terre. Tandis qu'il nous parlait des splendeurs de son culte, de ses titres de Vierge immaculée, de mère et de reine, aux pieds de cette statue nouvelle, il nous semblait respirer comme le parfum de Chartres qui embaumait nos cœurs. Sous le charme de son éloquence aussi pieuse que persuasive, les fidèles d'Ymonville croyaient voir revenir en lui le tant regretté M. Bourlier, leur ancien curé, dont il est maintenant le successeur en qualité de supérieur de la Maîtrise.

Après le sermon, le chœur de chant des séminaristes exécuta avec âme les plus beaux cantiques du pèlerinage chartrain. Tandis que le célébrant, après avoir prononcé les paroles liturgiques de la bénédiction, versait l'eau sainte et brûlait l'encens devant la statue de la Madone, un essaim de petites filles vêtues de blanc et gracieuses d'innocence jetaient des fleurs en l'honneur de la bonne Mère.

Puis la paroisse d'Ymonville fut consacrée solennellement à N.-D. de Chartres, au milieu du recueillement général. A ce moment l'émotion qui gagnait déjà tous les cœurs augmenta encore, quand on vit plus d'une centaine de fidèles se lever et se diriger vers l'autel pour recevoir le scapulaire bleu de l'Immaculée Conception. La cérémonie fut couronnée par le salut du Très-Saint Sacrement, pendant lequel les séminaristes firent entendre de brillants motets qui furent goûtés de tous. En se retirant, la foule se disait les douces impressions de piété de la fête qui, nous l'espérons, porteront de grands fruits dans les âmes.

Un humble serviteur de Marie.

Luray. — Nous avons reçu la lettre suivante : « Monsieur le Directeur, vous aimez faire connaître dans la *Voix* les restaurations d'églises; permettez-moi de vous en signaler une aujourd'hui.

L'église du Luat, près Dreux, est petite, comme la paroisse. Il y a trois ans, lorsque M. l'abbé Meuret fut chargé de desservir Luray, cette église était dans un état de délabrement complet; la sacristie était plus pauvre encore. Aussi M. Meuret se mit-il aus-

sitôt à l'œuvre pour tout restaurer. La partie la plus importante et la plus difficile des travaux est maintenant achevée. L'église est non-seulement propre mais coquette : une ornementation simple en décore les murs ; un vitrail et une grisaille ont remplacé les fenêtres en mauvais état ; les autels ont été gracieusement restaurés, et le tabernacle artistement capitonné à l'intérieur. La sacristie a été réparée, meublée et pourvue d'ornements. Des quêtes, des dons généreux de personnes de Dreux et du Luat ont fourni les principales ressources : les soins de M. le Curé ont fait le reste.

Dimanche dernier, une fête splendide a couronné ces premiers travaux. C'était, le matin, la première communion des enfants ; le soir, le couronnement d'une statue de la T. S. Vierge, et, par permission de Monseigneur, la procession solennelle du Saint-Sacrement qui n'avait pu se faire plus tôt. De ces fêtes, nous ne dirons rien, sinon que l'Église, déjà remplie le matin, fut, le soir, trop petite de moitié pour contenir toutes les personnes venues de Dreux. La fanfare du pensionnat des Frères vint encore ajouter par sa présence à la beauté des fêtes de l'après-midi. Aussi les habitants du Luat se promettent-ils de ne jamais oublier cette journée, la plus belle de toutes celles dont ils se souviennent. »

FAITS DIVERS

A la Chambre des députés. — Nous sommes heureux de signaler deux votes excellents de la Chambre des députés. Le premier a été émis à la séance du 2 juillet : il s'agissait d'une proposition de loi présentée par M. Cluseret contre le duel, surtout contre l'usage qui rend souvent le duel obligatoire dans l'armée ; cette proposition était occasionnée par le dénouement tragique d'un duel récent ; cependant la commission concluait au rejet ; après un discours de Mgr d'Hulst, rappelant qu'une proposition analogue avait été faite par Mgr Freppel, une forte majorité a voté la prise en considération. Le second vote est du 4 juillet : A la demande de M. Deloncle, on a voté, sans discussion, un crédit supplémentaire de 200,000 fr. sur l'exercice 1892, pour les missions à l'étranger, c'est-à-dire pour les missions catholiques.

Catéchismes électoraux. — En date du 29 juin, Mgr l'évêque de Grenoble a écrit à M. le ministre des cultes qu'ayant appris que le Saint-Père désire la suppression des leçons ajoutées au catéchisme sur le devoir électoral, à cause des persécutions qui pouvaient en résulter, il a décidé de soumettre un nouveau catéchisme à l'approbation du Saint-Siège. Il ajoute que son désir serait d'avoir

un catéchisme publié par le Saint-Siège même, pour toute l'Église, et qu'en conséquence, il retire le sien. A la suite de cette lettre, M. le Ministre des cultes a lui-même retiré les poursuites comme d'abus, intentées de ce chef contre Mgr l'évêque de Grenoble. Il en reste ce fait étrange que, sous une constitution démocratique et républicaine, l'Eglise catholique n'a pas le droit de rappeler aux électeurs ce que la morale et la religion exigent d'eux.

L'Encyclique sur Christophe Colomb. — Les journaux de Rome ont annoncé une Encyclique papale sur Christophe Colomb comme devant être publiée prochainement. C'est, paraît-il, une monographie très savante, basée sur un grand nombre de documents nouveaux, découverts dans les archives d'Italie, d'Espagne et d'Amérique. Le Saint-Père y exalte les vertus héroïques du grand navigateur en faisant ressortir que celui-ci se croyait investi par Dieu d'une mission sociale et religieuse, laquelle croyance lui a été d'un grand secours au milieu des dangers de son entreprise ainsi que dans les persécutions auxquelles il a été en butte de la part de ses ennemis et rivaux.

Tarbes. — M. Mandeville, de Bordeaux, qui est un grand chrétien et aussi un grand artiste, vient d'entreprendre une œuvre gigantesque. Il ne s'agit rien moins, en effet, que d'élever sur le plus haut sommet des Pyrénées françaises un colossal monument en l'honneur du Sacré-Cœur. Si l'on songe que la Vignemale, qui est le sommet choisi, ne mesure pas moins de 3,444 mètres d'altitude et que les matériaux devront être portés à dos d'homme à travers une mer de glace de 4 kilomètres, on aura une faible idée de l'œuvre entreprise par M. Mandeville.

La Vierge de Recanati ; guérison merveilleuse. — A Porto Recanati, entre Osime et Castelfidardo, se trouve, dit l'*Osservatore Romano*, une chapelle où l'on vénère un tableau de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Depuis quelques jours, on voit cette sainte image pleurer, ouvrir et fermer les yeux.

Des milliers de personnes se portent chaque jour à cette chapelle.

Le 21 juin, un petit garçon de 7 ans, de Lorette, sourd-muet de naissance, fut porté par son grand-père et déposé sur l'autel près de l'image de la Madone.

Presque aussitôt, l'enfant se dressa et cria : « Papa, maman, grand-père ». Depuis, il parle comme tout le monde.

L'émotion est grande dans la région où cet enfant est bien connu.

(*La Croix*, 1er *juillet*.)

Le livre de prières de la reine Victoria. — Une lettre de la reine Victoria, certainement une des premières qu'elle ait écrites lors de son accession au trône d'Angleterre, en 1837, se rapporte à un fait charmant.

Quand la reine n'était encore que princesse royale, elle avait l'habitude de passer une partie de l'année à Broadstairs, dans le duché de Kent, sur les bords de la mer, à la bouche de la Tamise. Elle aimait à se promener, avec sa gouvernante, sur les rochers escarpés qui longent la côte dans la direction de Ramsgate. Un de ses grands plaisirs était de visiter la petite chapelle catholique bâtie sur l'emplacement du sanctuaire, autrefois si renommé de *Notre-Dame de Broadstairs*. Elle estimait beaucoup le vieux prêtre qui desservait la pauvre chapelle; elle lui écrivait même souvent de Londres ou de Windsor.

Il arriva qu'un jour la jeune princesse, étant entrée dans l'église, aperçut sur un banc un livre de prières oublié par quelque catholique. Elle s'en empara aussitôt, se mit à le parcourir ; puis, manifesta le désir d'en avoir un semblable. Le prêtre lui en offrit un exemplaire, qui fut accepté avec reconnaissance.

Ce livre était le *Garden of the Soul*, « le Jardin de l'âme », contenant les offices de l'Église et publié par Mgr Challonner, vicaire apostolique de Londres.

Dès que la princesse fut rentrée dans sa résidence, la gouvernante lui ôta le livre en lui signifiant qu'elle ne devait pas le garder; et cela, malgré ses supplications.

Les choses en restèrent là; l'incident parut même oublié jusqu'au jour où la princesse Victoria devint reine d'Angleterre. A cette occasion mémorable, le vénérable prêtre de Broadstairs lui écrivit pour lui offrir ses humbles félicitations. Il reçut, sans retard, du palais royal de Keusington, une lettre autographe de Sa Majesté, écrite en termes fort gracieux et contenant ces mots si caractéristiques : « Oui, je suis reine; et j'ai enfin, à moi, un *Garden of the Soul*, qu'on ne m'enlèvera pas. »

Nous pouvons garantir l'authenticité de ce fait peu connu, dit la *Semaine religieuse de Montpellier*. Nous le tenons d'un ami intime du prêtre de Broadstairs, de qui il l'avait entendu raconter plusieurs fois et qui avait vu et lu la lettre royale.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

8e Année des Suppl. No 24.

SAMEDI 23 JUILLET 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE JUILLET)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix.* — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 24 juillet, 7e dimanche après la Pentecôte, *semi-double*. A 9 h., messe de paroisse. — A 10 h. 3/4, office capitulaire. — A 3 h., les vêpres.

Le mardi 26, fête de sainte Anne, messes à la chapelle qui lui est dédiée dans la Crypte.

Le jeudi 28, à 4 h. et demie, adoration réparatrice.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 24 juillet, 7e dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 24 juillet, 7e dimanche après la Pentecôte, grand'messe, à 10 h. et vêpres, à 3 h.

Pèlerinage national à Lourdes. — Chaque année, c'est un événement que le grand pèlerinage des malades. Cette année c'est un événement extraordinaire à cause du jubilé que le Pape a accordé pour l'inauguration du nouvel office et de la messe de l'apparition. L'indulgence peut être gagnée du 15 août au 15 octobre.

D'autre part, les Compagnies ont encore réduit leur prix.

Dix trains partent de Paris le 17 août, avec un arrêt à Poitiers ou à Bordeaux. Huit autres partent d'Orléans, de Tours, du Mans, de Cahors et de Montpellier.

Un train *réservé aux hommes*, prêtres et laïques, passe par Cahors et arrive à Lourdes un jour plus tôt pour la retraite des hommes. Les œuvres, cercles, patronages, etc., doivent s'y faire représenter pour que ce groupe d'hommes soit, en cette année du Jubilé, un acte extraordinaire de foi et d'amour, que les difficultés plus grandes que jamais inspirent. S'inscrire de suite pour ce train.

PÈLERINAGE DU DIOCÈSE D'EVREUX A N.-D. DE LOURDES. — Départ, lundi 5 septembre. — Retour, samedi 10 septembre.

Prix des places : 1re classe, 97 fr. ; 2e classe, 60 fr. ; 3e classe, 40 fr.

S'adresser à M. l'abbé Odieuvre, directeur de la *Semaine Religieuse*, à Evreux (Eure).

BIBLIOGRAPHIE

LA CHANSON CHRÉTIENNE. — Le chrétien vaillant qui a su faire servir au bien cette arme de la chanson, dont le mal, hélas ! use avec une si perfide habileté, fut présenté en 1889 au Saint-Père par M. Harmel, en ces termes : « Très Saint-Père, c'est notre chansonnier... » Et Léon XIII répondit : « Vous composez de *bonnes chansons* pour combattre les mauvaises ? Très bien, très bien, je vous bénis... » Un demi-million de chansons répandues et redemandées, jusqu'en Afrique et en Amérique, sont les fruits d'une si précieuse bénédiction, précédée et accompagnée d'ailleurs de celles du vaillant évêque de l'auteur et de plusieurs autres prélats.

Avec airs en plain-chant et en musique, 0 fr. 05 à l'unité, 0 fr. 02 au cent, 0 fr. 01 au mille ; 30 chansons nouvelles (en recueil ou en feuilles), 1 fr. 10 ; collection des 120 parues, 2 fr. 65 ; choix spécial pour écoles, cercles..., 1 fr. 10 ; 34 cantiques actuels, 1 fr. 10. *Lyre normande*, 10 chansons avec piano, 1 fr. 50. *Franco*, M. Bouland, à Orville, par Le Sap (Orne).— Pour ceux qui les donnent, un centime la chanson ou le cantique, port seul en plus.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ : S. APOLLINAIRE. — LA COMMUNION SPIRITUELLE (*suite*). — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : N.-D. DU MONT-CARMEL; TIERS-ORDRE FRANCISCAIN; BÉNÉDICTION D'UN CALVAIRE A VERNOUILLET; LES DISTRIBUTIONS DE PRIX; FÊTE DE SAINT-VINCENT DE PAUL; AVIS POUR L'ŒUVRE DES SÉMINAIRES. — LES ENFANTS DU PERCHE. — CE QUE PEUT UN AVE. — FAITS DIVERS.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 23 juillet. — Saint Apollinaire, premier évêque de Ravenne.

Disciple de saint Pierre qui l'avait connu, converti et consacré à Antioche, Apollinaire suivit son maître à Rome d'où, après plusieurs années d'apostolat commun, il remonta vers la haute Italie, chargé de la mission de Ravenne.

De l'extraordinaire vie de cet homme de Dieu, chaque détail suscite l'étonnement : le zèle comme le succès du missionnaire, la puissance du thaumaturge comme l'interminable passion et l'inaltérable constance du martyr.

Par ses miracles il vérifie la parole du Sauveur : « Vos œuvres surpasseront les miennes. » Le nombre, la variété, le caractère et le symbolisme spirituel, tout en est merveilleux. Un vitrail de notre cathédrale (1) rappelle encore à nos yeux la permanente réputation de ces prodiges dans les âges de foi. Voici, dans un médaillon inférieur, l'enfant aveugle que le voyageur apostolique rencontre aux portes de Ravenne. En face, la malade qu'il guérit de son incurable langueur. C'est la femme du tribun Irénée dont le baptême prélude aux pacifiques conquêtes du saint et dont la maison devint, pendant douze ans, le rendez-vous secret et la paroisse primitive des chrétiens de la cité. Plus haut, dans une harmonieuse disposition des couleurs, l'artiste figure les morts qu'Apollinaire ressuscite, les possédés qu'il délivre, les idoles que sa présence rend muettes ou qu'elle abat de leurs autels. Plus haut encore,

(1) A droite du transsept, le premier vitrail (près de la nef) de la paroi méridionale. Cette verrière présente une curieuse particularité. Dans la partie supérieure, on distingue, en plein verre, une petite ouverture ; en face, sur le pavage, on peut remarquer une dalle placée en sens oblique et surmontée d'un bouton de cuivre. On dit que, le 24 juin, le rayon du soleil tombant de l'ouverture sur ce bouton marque midi précis. Et de temps immémorial, des amateurs viennent, à chaque saint Jean, règler leur chronomètre sur ce singulier cadran solaire.

les anges qui visitent sa prison, pansent ses blessures et lui présentent la nourriture que ses impitoyables bourreaux lui refusent.

Un miracle d'ordre moral, supérieur à ces puissantes œuvres, c'est l'imperturbable courage de l'apôtre. Dénoncé par les païens, condamné par les juges, poursuivi par les prêtres idolâtres, maintes fois il est roué de coups ou lapidé, il marche pieds nus sur un brasier, on lui arrose la tête d'eau bouillante, il passe de la prison à l'exil. Rien n'arrête son zèle, les chrétiens le retrouvent toujours rempli du désir de travailler, de souffrir et de mourir pour son Dieu et prêchant avec une ardeur croissante le nom et la religion du Crucifié.

Dans l'ordre surnaturel, tout effort a sa récompense et son résultat. Aux vaillants surtout qui vouent au service de J. C. leur temps, leur liberté et leur sang, Dieu ne ménage ni les bénédictions, ni les succès apostoliques. Aussi, notre Apollinaire qui sut égaler en sainteté, en sacrifice et en dévouement les plus désintéressés, vit-il ses efforts largement récompensés et, tant à Ravenne que dans les pays que ses divers exils lui permirent de visiter, de nombreuses familles embrasser sa foi et pratiquer sa discipline. L'église de Ravenne était fondée et le conquérant pouvait mourir joyeux et tranquille.

Cette mort, Dieu la lui prépara digne de sa vie et de ses mérites. Sous le règne de Vespasien, le saint évêque, arrêté et condamné fut confié à la garde d'un capitaine. L'officier, qui était chrétien, voulut faire évader son vénérable captif. Mais les ennemis d'Apollinaire l'épiaient; ils le surprennent, le frappent à coups de bâton et s'acharnent sur lui avec tant de cruauté qu'ils le laissent pour mort. Des fidèles recueillent le martyr qui survit encore sept jours à ses horribles blessures. Après cette longue semaine de souffrances, de résignation et de pieuses oraisons qui couronnait si dignement ses 29 ans d'apostolat et de persécutions, il meurt pour entrer dans l'éternel sabbat de Dieu.

LA COMMUNION MENSUELLE *(Suite)*.

III

L'établissement de la communion mensuelle est possible et son succès infaillible. Entendons-nous : on n'envisage ici ni les

paroisses foncièrement chrétiennes, trop rares chez nous et où la chose va de soi, ni les paroisses totalement indifférentes où la persévérance des enfants semble irréalisable, même dans l'année de la première communion, mais les paroisses d'une situation religieuse moyenne et qui comptent, aux Pâques, le quart ou le cinquième des adultes. L'expérience, le grand argument des questions pastorales, le prouve d'une façon péremptoire.

L'organisation de cette Œuvre est à la portée de tous. Le *Messager du Cœur de Jésus* et le *Manuel de la C. M.* édité par les P. Jésuites de Toulouse nous ont expliqué son fonctionnement dans le midi. Je me permets de résumer leurs conseils. Il ne s'agit que de pieuses minuties ; parlons-en quand même. Ce sont les détails bien prévus qui font vivre les dévotions ; par contre, pour un détail négligé on a vu les meilleures entreprises échouer.

Date des réunions. — Dans certaines paroisses, la C. M. reste presque invariablement fixée au premier dimanche du mois. Ailleurs les réunions correspondent aux fêtes principales de l'année. L'un et l'autre système sont excellents. Si généralement on préfère le premier, c'est qu'en cas d'absence les associés connaissent toujours d'avance le jour de la prochaine communion ; c'est qu'aussi, en dehors des communions réglementaires, ils sont à même de satisfaire spontanément leur dévotion. Enfin, dans les paroisses religieuses, le prêtre, plus libre le premier dimanche du mois, peut s'occuper exclusivement des enfants, leur consacrer sa matinée et apporter une plus grande solennité à la cérémonie.

Invitations. — A chaque réunion, les enfants sont informés de la date de la prochaine communion et le dimanche qui précède la petite fête, l'annonce en est faite au prône. Ordinairement on se contente de ce mode de publicité. Certains prêtres font plus : ils envoient à l'adresse de chaque associé une invitation nominative. Cette invitation souffre des variantes. Les uns s'en tiennent à une formule officielle dont le *Manuel de la C. M.* donne ce modèle :

Paroisse de...

Le Dimanche 3 juillet, Communion mensuelle.
Réunion à 8 heures.
Vous êtes prié d'y assister et d'y communier.

D'autres, peu satisfaits de la sobriété d'une telle formule, rédigent une sorte de circulaire de nature plus intime et dont les termes varient d'un mois à l'autre. C'est plutôt une lettre qu'un billet de faire part. A l'annonce de la date, de l'heure et de l'objet de la réunion, ils ajoutent quelques pieuses pensées sur la communion ou quelques bons conseils sur la préparation convenable, sur la conduite des associés envers leurs famille ou envers leurs maîtres. Cette méthode revêt un caractère plus sacerdotal. Les enfants reçoivent avec plaisir et ne lisent pas sans émotion cette missive de leur curé; les parents la lisent également : ils se rendent mieux compte du but poursuivi par le prêtre et de l'heureuse influence qu'il désire exercer sur leurs enfants.

Le travail d'écriture que nécessite la rédaction d'une vingtaine d'invitations n'a rien de surhumain. Ce sont quelques heures de prises sur les longs loisirs du presbytère. Tout le monde a du reste en mains des systèmes à *polycopies*, des feuilles merveilleuses ou des *autocopistes* qui abrègent singulièrement la besogne (1).

Dans cette aimable question de la C. M. rien n'est indifférent, pas même le mode de distribution de ces feuilles. Habituellement on les donne de la main à la main à leurs destinataires, le dimanche qui précède la réunion, les enfants se chargent avec plaisir de transmettre aux absents et aux petits domestiques leur feuille respective. Peut-être est-il préférable que le prêtre, au moins de temps en temps, porte lui-même sa circulaire à domicile. C'est pour lui une belle occasion de visiter quelques familles. C'est aussi un sûr moyen d'intéresser davantage à son œuvre les parents et les fermiers qui constatent l'extrême importance qu'il y attache lui-même par le surcroît de besogne qu'elle lui impose.

Réunion. — Il s'agit toujours de paroisses rurales n'ayant qu'une messe le dimanche. La réunion a lieu à l'heure la plus

1. Les pâtes à *polycopies* se trouvent chez tous les libraires (3 fr. le kilog.). l'usage en est coûteux et ennuyeux, à cause d'un très long lavage que la pâte doit subir après chaque emploi. On la remplace avantageusement par les *feuilles merveilleuses* qui peuvent servir deux ou trois fois sans lavage et dont la douzaine (aux dimensions du papier écolier) ne coûtent que 6 fr. Chaque impression donne de 40 à 50 copies. L'*Autocopiste*, annoncé sur tous les journaux, surpasse de beaucoup ces divers procédés. En une heure cet appareil donne un tirage parfait de 200 exemplaires.

commode pour ses membres. Il est essentiel qu'ils s'y trouvent réunis et qu'entre la communion et la messe ils aient le temps, au presbytère ou ailleurs, d'un court déjeuner. Voici l'ordonnance habituelle de la cérémonie.

Avant la communion : Un cantique. — Récitation à haute voix des actes. — Une courte instruction. — La traduction commentée des prières latines que le prêtre prononce en donnant la sainte hostie.

Après : Récitation des actes — Prière : « *O bon Jésus* » et les cinq *Pater* et *Ave* avec le détail des intentions. — Un cantique. — Une prière finale.

Ce mode d'organisation est très important. Il donne sa note spéciale et son véritable caractère à la C. M. qu'il distingue ainsi de la communion privée des fidèles aux jours de fête. Tout y favorise le groupement des associés dans une même prière et dans une même communion. Abandonner les enfants à eux-mêmes, les astreindre à réciter à basse voix leurs prières préparatoires et à faire isolément leur action de grâces, se contenter de leur passage au confessionnal pour les disposer individuellement à la sainte Table, les communier silencieusement sans fortifier par une instruction publique, par des prières et des chants communs le lien qui doit les rapprocher les uns des autres et les ramener ensemble au pied de l'autel, c'est ne pas comprendre la C. M., en méconnaître le but et en risquer les meilleurs résultats. La communion privée des fidèles est chose excellente : on lui préfère cependant, à juste titre, les communions d'ensemble, les communions d'hommes, par exemple, qui font l'édification des grandes églises, développent la vie paroissiale et stimulent, par l'exemple mutuel, la piété de tous ceux qui y participent. Pour les mêmes raisons, la même méthode est applicable aux enfants.

Je ne connais rien de plus touchant que la C. M. ainsi pratiquée. C'est, pour le prêtre et pour les enfants, le charme de la première communion renouvelé tous les mois. Les enfants y prennent vite un goût très prononcé et certains, pour tout au monde, ne voudraient s'en priver. Le prêtre s'y passionne : on le voit prendre un souci extrême de tous les détails de cette réunion enfantine ; constamment il est en quête de nouveaux attraits qui puissent l'agrémenter : pain bénit, sonnerie des fêtes, décoration de l'église, déjeuner au

presbytère; tout l'intéresse, nul sacrifice ne coûte à son cœur. Il se préoccupe surtout des profits spirituels qui résultent inévitablement d'une telle dévotion, et pour la moralisation des enfants et pour le bien de la paroisse. De ces enfants il essaie de faire autant de collaborateurs et d'apôtres. Il les associe à ses œuvres, à ses rêves et à ses désirs. Avec eux il prie, avec eux il travaille, avec eux il organise une sainte campagne contre le blasphème, contre la profanation du dimanche, contre l'exploitation barbare des enfants en service et contre l'indifférence religieuse. Et le doux espoir lui vient au cœur d'une renaissance chrétienne — dans un extrême lointain — par la communion mensuelle.

D. G.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Fête de N.-D. du Mont-Carmel. — L'indulgence plénière *totiès quotiès* accordée, désormais, à perpétuité, aux Filles de sainte Thérèse, leur a valu, dès cette année, une affluence considérable, la veille et le jour même de leur fête patronale. De toutes les paroisses et de toutes les communautés de la ville, on s'est empressé de répondre à leur invitation et de venir recueillir les faveurs extraordinaires du souverain Pontife.

Rien de plus édifiant que ces deux longues files de fidèles se succédant sans interruption devant le T. S. Sacrement, priant pour le souverain Pontife et puisant au trésor spirituel de l'Église ces indulgences plénières multiples, suprême espérance des pauvres âmes du Purgatoire. Les pieux chartrains ont prouvé, pendant ces deux jours, qu'ils savent estimer toujours à leur véritable valeur les biens spirituels de l'Église. Durant les messes basses du matin, aussi bien que pendant la messe solennelle célébrée par M. le vicaire général Lagrange, le pieux défilé n'a pas cessé un instant. Le samedi soir pourtant, il fallut l'interrompre, à cause de l'office. Monseigneur l'Évêque avait bien voulu venir présider lui-même les vêpres, et bientôt toute circulation était devenue impossible dans la petite chapelle. Au moment de la bénédiction pontificale, la foule refluait bien avant dans la cour, et c'est de là qu'elle dut entendre l'éloquente et pieuse instruction de M. l'abbé Merlon. Dans un exorde plein d'à propos et de délicatesse, le prédicateur commenta la parole de saint Pierre, sur le Thabor : *Bonum est nos hic esse!* qu'il fait bon aussi sur cette montagne du Carmel, enrichie aujourd'hui des faveurs pontificales et toujours embaumée

par les vertus de ses habitants ! Puis dans ce langage figuré, dont il a le secret, M. l'abbé Merlon parcourut, à la grande édification de son double auditoire, les *degrés multiples du saint renoncement* et les *sublimes ascensions de l'âme dans les voies du saint amour.* La bénédiction solennelle du T.-S. Sacrement mit fin à la fête liturgique, mais non aux saintes visites qui se continuèrent jusqu'au coucher du soleil.

Tiers-Ordre franciscain. — Le 16 juillet, fête de N.-D. du Carmel, était à Chartres, le jour de clôture de la retraite annuelle prêchée aux tertiaires franciscains par le R. P. Gonzague, M. de l'Observance, gardien du couvent franciscain de Paris. Ce digne enfant du Patriarche Séraphique a donné au clergé de la ville deux conférences sur les avantages du Tiers-Ordre, dont un très grand nombre de prêtres de notre diocèse font partie.

Vernouillet. *Bénédiction d'un calvaire.* — On nous écrit de Dreux :

« Depuis longtemps déjà, M. l'abbé Coutant, curé de Vernouillet, multipliait ses démarches, dans le but de remplacer une croix, tombée de vétusté : un plein succès a couronné ses efforts. Sur un terrain généreusement offert, un calvaire s'élève maintenant et dimanche dernier, 17 Juillet, on en faisait la bénédiction solennelle.

Après les Vêpres, la procession se met en marche, accompagnée par l'excellente fanfare du pensionnat des Frères de Dreux ; on arrive : à ce moment le coup d'œil est vraiment magnifique. Là, devant nous, à quelque deux cents mètres de l'église, est le calvaire : une croix de bois, portant un Christ en bronze, d'expression admirable, et reposant sur une base de granit de près de deux mètres de hauteur. L'aspect sévère de ce monument est merveilleusement adouci par un gracieux entourage, et le tout s'harmonise parfaitement avec ce coin délicieux de la charmante vallée de la Blaise. Au pied de la croix, huit prêtres en habits de chœur ; et tout autour, la foule dans le plus religieux silence ; plus de 600 personnes sont là, venues de Dreux et des environs, malgré l'orage qui menace. Mais nous savons que de bonnes religieuses ont prié et prient encore dans leur cloître, et l'orage n'éclatera que la cérémonie terminée.

Remplaçant M. le curé de Dreux, retenu par une indisposition, M. l'abbé Rouillon, chanoine honoraire, aumônier de la chapelle Saint-Louis, bénit le calvaire et adresse à la foule pieusement attentive, quelques paroles éloquentes et surtout bien pratiques. Après avoir dit le rôle et la place de la croix dans le monde, depuis N.-S. Jésus-Christ, il félicite les assistants de leur acte de foi ; il leur livre cette croix consacrée avec confiance, car ils sauront la

traiter avec respect et religion et, en retour, elle sera une protection pour leurs champs et leur belle vallée, et une source de bénédictions pour leurs familles et toute la paroisse.

La fanfare alors attaque un air triomphal, et l'on se remet en marche ; au retour un salut solennel, chanté avec entrain par les élèves du Pensionnat, termine cette belle cérémonie religieuse, qui laissera après elle des souvenirs durables, et sera pour plusieurs peut-être ce germe de salut, qui grandit peu à peu et finit par s'emparer entièrement de l'âme. *Un assistant.*

Les prix. — La distribution des prix aura lieu :

A l'Institution N.-D. de Chartres, le jeudi 28 juillet, à 1 h.

A la Maîtrise, le dimanche soir, 31 juillet.

Au petit séminaire de Saint-Cheron, le lundi, 1er août, à 1 h.

Au petit séminaire de Nogent-le-Rotrou, le mercredi, 3 août.

Au pensionnat des Frères de Dreux, le samedi, 30 juillet, à 10 h. et demie.

Aux écoles libres des Frères de Chartres, le 4 août, à 1 h.

Au pensionnat des Sœurs de Saint-Paul, le 3 août, à 1 h.

Au pensionnat des Dames Blanches, le 30 juillet, à 1 h.

Au pensionnat de la Providence, le 1er août.

A l'institution de Mlle Renou, le 4 août, à 1 h. 1/2.

La fête de saint Vincent de Paul a été célébrée, le 19, à l'Hôtel-Dieu de Chartres, avec grand éclat. La solennité des cérémonies et du chant, les décorations de la chapelle et surtout l'exposition des saintes reliques à vénérer, tout certes était plein d'attrait pour les fidèles; ils s'y sont rendus fort nombreux. Monseigneur présidait l'office de l'après-midi. Avant le salut, M. le chanoine Levêque a donné une excellente instruction en rapport avec la fête. « Les œuvres d'apostolat et de charité doivent être comme les fruits de notre sanctification personnelle. A l'exemple de saint Vincent, travaillons d'abord à nous sanctifier par l'accroissement en nous des vertus chrétiennes, surtout de la foi et de la confiance en Dieu. » Tel a été le sujet développé par le prédicateur.

— **Les séminaires diocésains.** (Grand Séminaire, Petit Séminaire de Saint-Cheron et Petit Séminaire de Nogent). — M. le chanoine Levêque, chargé avec M. le chanoine Ychard de l'œuvre spéciale qui doit procurer des ressources à ces trois établissements nous communique pour la *Voix de Notre-Dame*, l'avis suivant :

« Les Zélatrices de l'Œuvre des Séminaires pour la ville de Chartres qui n'auraient pas encore complété leur collecte, sont priées de le faire au plus tôt, et d'en déposer le produit entre les mains des trésorières.

Les personnes charitables qui pour une raison quelconque n'auraient pas reçu la visite des zélatrices, sont invitées à remettre leur cotisation sans tarder, soit aux zélatrices de leur quartier, soit aux directeurs eux-mêmes. »

LES ENFANTS DU PERCHE

Ceci n'est qu'une simple réflexion. Elle résulte de la lecture attentive de deux articles récemment publiés par la *Voix* sur les enfants. Les tendances de la réplique provoquée par *l'Appel aux curés du Perche* et qui, espérons-le, ne restera pas isolée, me font craindre qu'on ne déplace la question.

Dans l'*Appel :* 1° on expose la situation des enfants loués entre 6 et 12 ans dans nos fermes; 2° en dehors des moyens ordinaires d'apostolat qui ne semblent plus suffisants on propose : *a* une action collective de tous les prêtres du pays percheron; — *b* une pétition à Monseigneur notre Évêque, afin d'intéresser Sa Grandeur à cette campagne ; — *c* des conférences populaires.

Ce tableau de la condition de nos enfants est-il exact ?

Ces moyens extraordinaires sont-ils opportuns ?

Toute la question est là. Encore une fois, il importe qu'on ne la perde pas de vue.

Personnellement, d'après ce qui se passe dans ma paroisse et dans mes environs, je ne trouve nullement exagérée la sombre peinture qu'on a faite de la situation de nos petits domestiques. Des faits multiples viennent, à ma connaissance, corroborer tous les dires du signataire de l'*Appel.* Quant aux moyens proposés, je les juge absolument nécessaires, si nous voulons sortir du présent état de choses et améliorer un peu le dur sort de nos malheureux petits exploités. Conférences, pétitions et campagne collective — à moins qu'on ne les remplace par des moyens plus pratiques — sont autant d'excellents projets dont je souhaite vivement une première et prompte exécution.

UN CURÉ DU PERCHE.

CE QUE PEUT UN « AVE » (1).

A l'époque néfaste de la Révolution française, il y avait dans la ville de Mirepoix une femme, une de ces créatures exceptionnelles pour qui le crime semble être une jouissance. Le passe-temps de cette malheureuse ou plutôt son bonheur était d'accompagner, de la prison à la guillotine, les condamnés du tribunal révolutionnaire,

(1) Ce trait d'histoire est relaté dans plusieurs *Semaines religieuses* sans indication de source.

et d'insulter les victimes jusqu'à ce qu'elles eussent franchi les degrès de l'échafaud. Les prêtres surtout avaient le privilège de soulever au plus haut degré sa fureur et d'attirer ses injures les plus grossières. Ce qui semblait particulièrement l'exaspérer, c'était le calme et la résignation de ces martyrs, qui marchaient à la mort en silence, et sans paraître remarquer ses cris et ses invectives.

Le 8 février 1794, un ecclésiastique connu par la sainteté de sa vie, M. Raclot, allait au supplice après tant d'autres, pour être resté, comme eux, fidèle à son Dieu. La mégère ne manque pas d'accourir sur son passage.

« Voyons, dit-elle, si celui-ci me répondra », et montrant le poing, l'écume à la bouche, elle se mit à dérouler son vocabulaire d'injures. Alors M. Raclot, tournant vers elle un regard emprunt d'une inexprimable douceur :

« Priez pour moi, madame, lui dit-il.

— Comment ! qui... moi ? Tu me dis de prier pour toi !

— Oui, madame, je vous demande un *Ave* pour mon âme qui va paraître devant Dieu. »

Il est bien permis de penser qu'en ce moment, le saint prêtre pria lui-même Marie pour sa persécutrice. Quoi qu'il en soit, il est impossible de dépeindre l'effet que produisirent ces paroles sur la malheureuse femme. Ce fut un coup de massue. Elle s'arrêta, rougissant et pâlissant tour à tour, et paraissant se demander si elle avait bien compris. Ses traits bouleversés montraient que mille sentiments divers s'agitaient en elle. Enfin, prenant la parole :

« Oui, M. le curé, dit-elle, je dirai un *Ave.* »

Et elle se mit en effet à le réciter tout haut. Mais sa prière était à peine finie, qu'elle commença à sangloter et à gémir, et elle continua ainsi jusqu'au pied de l'échafaud, où elle s'agenouilla en joignant les mains. Tous ceux qui étaient là, ne sachant que penser, la regardaient avec stupeur.

L'exécution faite, elle retourna en silence, et toujours pleurant, dans sa maison, d'où on ne la vit plus sortir que pour les choses nécessaires. Les jours suivants, lorsque passaient devant sa porte les tambours de la République, précédant les cortèges funèbres destinés au bourreau, on entendait à l'intérieur des sanglots déchirants.

Comme Marianne ne parlait à personne, répondant à peine à ce qu'on lui demandait, et qu'elle ne levait jamais les yeux, elle auparavant si loquace et si effrontée, les gens du pays la crurent folle, et pensèrent — on n'osait pas encore le dire tout haut, — qu'il y avait là un châtiment miraculeux.

Il n'y avait qu'un miracle de conversion. On le vit clairement lorsque le culte fut rétabli, et qu'il fut permis d'être chrétien. Ma-

rianne alors se montra, s'efforçant, par une conduite exemplaire, par d'abondantes aumônes et par des œuvres de pénitence, de réparer le scandale qu'elle avait donné.

Chaque année, elle allait en pèlerinage à Notre-Dame des Ermites. On la voyait partir à pied et en mendiant son pain, même à un âge très avancé, quoique sa fortune lui eût permis de faire commodément le voyage. Elle mourut manifestant les plus beaux sentiments de repentir, et édifiant les habitants actuels de Mirepoix, autant qu'elle avait scandalisé leurs pères dans sa jeunesse.

FAITS DIVERS

SAINTE-ANNE. — Un récit édifiant de Mgr l'évêque de Vannes. — A l'approche de la fête de sainte Anne, honorée tout spécialement à la crypte de la Cathédrale et en plusieurs autres églises du diocèse de Chartres, nous sommes heureux de communiquer à nos lecteurs cette touchante relation datée du Petit Séminaire de Sainte-Anne d'Auray (27 mai 1890) :

« Le 9 mai, vers cinq heures du soir, en administrant le sacrement de Confirmation à douze petites filles, dans le chœur des religieuses, à la Trinité-Porhoët, j'aperçus une jeune fille assise, ou plutôt couchée sur un fauteuil, en face de moi. J'appris ensuite que, paralysée depuis six mois des membres inférieurs, atteinte dans la moelle épinière, et déclarée incurable, elle avait obtenu d'être transportée à cette chapelle, pour y recevoir la bénédiction de son évêque ; qu'elle avait beaucoup souffert dans le trajet, et que même elle s'était à peu près évanouie dans les bras des personnes qui la descendirent de voiture.

« La cérémonie terminée, je m'approchai d'elle, en présence des religieuses, des élèves et des prêtres qui m'accompagnaient, « Vous êtes très souffrante, lui dis-je, ma chère enfant? — Oui, Monseigneur, » répondit-elle. Sœur Saint-Vincent, qui avait donné ses soins à la malade, me renseigna *tout bas* sur l'état de cette pauvre infirme, résignée comme les siens à la volonté de Dieu, mais qui avait demandé sa guérison par de ferventes prières. Elle ne me dit pas que, après une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes, on en avait commencé une autre, le 1er mai, au P. de la Colombière. « Acceptez, ajoutai-je, cette médaille de sainte Anne ; portez-la » dévotement ; mettez votre confiance en Dieu. S'il vous accorde » votre guérison, vous viendrez, n'est-ce pas, faire un pèlerinage » de reconnaissance à Sainte-Anne-d'Auray ? » Ce qu'elle promit de grand cœur, en souriant et en levant les yeux au ciel... Je lui donnai ma bénédiction. Le fauteuil sur lequel on l'avait placée fut poussé et disparut par une porte latérale qui donnait sur la cour.

» Je ne croyais plus revoir cette jeune fille, dont je demandai ensuite le nom et la position sociale. J'appris qu'elle s'appelait Marie-Louise Pirio ; qu'elle était âgée de dix-neuf ans ; que sa mère, veuve, pleine de foi et de charité, avait un fils, élève au petit séminaire de Ploërmel ; que ce qu'elle gagnait dans le commerce était consacré à l'éducation de ses enfants et aux bonnes œuvres ; qu'elle avait fait dire beaucoup de messes pour la guérison de sa fille.

» Une demi-heure plus tard, je causais avec la supérieure et une autre religieuse ; nous entendîmes du bruit au dehors : on frappa vivement à la porte de la salle, qui fut aussitôt ouverte. Quelle ne fut pas ma surprise en apercevant la jeune infirme venir à moi, entourée des religieuses, des pensionnaires et de ses cousines, émues, les unes et les autres, jusqu'aux larmes ! Marie-Louise était calme et souriante. « C'est vous, lui dis-je, chère » enfant ? — Oui, et je marche... — Remerciez Dieu de la grâce » qu'il vous a faite. Il ne faut pas vous fatiguer. Envoyez chercher » la voiture qui vous a conduite ici... — Oh ! non, pas de voiture. » Je puis m'en aller en marchant. D'ailleurs, la voiture m'a trop » fait souffrir... Je vais bien m'en aller. »

» On entra à la chapelle, où furent chantés l'*Ave maris Stella* et quelques couplets d'un cantique à la Très Sainte Vierge.

» Sa bonne mère, prévenue de ce qui se passait, arriva tout en larmes, sur les entrefaites. Ce fut une scène d'attendrissement bien naturel. J'invitai l'assistance à s'agenouiller et à réciter avec moi un *Ave Maria*. Marie-Louise, les regards fixés sur la statue de Notre-Dame de Lourdes, pria tout bas ; du moins, je n'entendis pas sa voix... Je m'éloignai après l'avoir bénie.

» Deux jours après, à Josselin, le médecin qui avait donné ses soins à Marie-Louise Pirio déclara loyalement qu'il considérait cette guérison subite comme miraculeuse.

» Le 12, je recevais de M. le curé de la Trinité une lettre dans laquelle il était dit que Marie-Louise avait communié à la messe matinale, qu'elle était retournée sans fatigue à la grand'messe, qu'elle se promenait, en attendant les vêpres, après avoir fait visite à son pasteur, à qui elle avait tenu ce langage avec la plus édifiante simplicité : « Je ne suis pas étonnée de ce qui arrive ; je n'aurais pas eu de déception s'il en avait été autrement. »

» ..... Le lundi de la Pentecôte, j'ai eu la bonne fortune de rencontrer à Josselin M[lle] Marie-Louise Pirio et de m'entretenir un instant avec elle dans le salon de la cure, en présence de M. le curé-archiprêtre de Ploërmel et de M. le curé de Josselin. La station verticale ne la fatigue pas ; elle marche sans peine. La

figure ne porte pas la trace de longues et cruelles souffrances. Elle se dit et paraît parfaitement guérie. Dans ses réponses et son attitude, j'ai retrouvé le calme et la simplicité qui nous avaient frappés au premier jour.....

† Jean-Marie, *évêque de Vannes.*

Les missions catholiques. — L'Annuaire des missions catholiques qui vient de paraître à la Propagande, donne sur le nombre des catholiques, dans les différents pays de missions, les chiffres suivants :

8,913,610 dans les Etats-Unis d'Amérique et 2,075,366 dans le Canada ; 336,820 aux Antilles et dans la Guyane, et 43,500 dans la Patagonie septentrionale et méridionale.

Pour l'Asie, l'Annuaire donne les chiffres suivants :

132,460 dans la Turquie d'Asie; 150 de rite latin et 7,500 de rite chaldéen, en Perse; 1,500 dans l'Arabie ; 1,080,320 dans les Indes-Orientales, sans compter plus de 300,000 placés sous la juridiction d'évêques portugais; 709,400 dans l'Indo-Chine; 45,990 dans la Malaisie ; 569,551 dans l'empire de la Chine, non compris les catéchumènes ; et 59,920 dans la Corée et au Japon.

En Afrique les diverses missions comprennent 406,250 catholiques parmi lesquels ne figurent ni le contingent des garnisons européennes, ni les diocèses d'Afrique qui ne relèvent pas immédiatement de la Propagande.

En Océanie, on compte 610,080 catholiques pour l'Australie et 170,450 pour les autres îles.

L'Annuaire se termine par la nomenclature des divers rites orientaux et de leurs patriarcats avec un chiffre de 556,000 catholiques.

Le droit d'accroissement. — Par jugement en date du 7 juillet, le tribunal de Charleville a décidé que « la congrégation des Sœurs de la doctrine chrétienne ne pouvait être assujettie à des déclarations multiples, mais seulement à une déclaration unique pour la perception du droit d'accroissement, et ne pouvait être l'objet d'une poursuite pour payement partiel d'impôts. »

Ce jugement, conforme à la jurisprudence récemment établie par un arrêt de la Cour de cassation, n'a rien qui puisse surprendre. Il n'en est pas de même de la persistance avec laquelle l'administration de l'enregistrement continue à poursuivre contre les congrégations des prétentions juridiquement condamnées par la Cour de cassation et reconnues par le gouvernement lui-même, à la tribune de la chambre, injustes et spoliatrices.

(*Moniteur universel*)

Les écoles neutres et M. l'abbé Delafosse. — M. l'abbé Delafosse, vicaire général de Rennes, comparaissait le 2 juillet devant le tribunal correctionnel « pour avoir flétri les écoles neutres. »

Après l'interrogatoire des témoins, M. l'abbé Delafosse a lu une déclaration revendiquant hautement la responsabilité de ses paroles :

« J'ai dit la vérité ; c'était mon droit et c'était mon devoir. J'ai dit la vérité telle que l'enseigne l'Église catholique, et telle que j'ai mission de l'enseigner en son nom.

» C'était mon droit, parce que c'est le droit d'un prêtre d'enseigner la doctrine catholique sur la question de l'école comme sur tout autre point de dogme ou de morale.

» C'était mon devoir, parce que ce serait de notre part une trahison de ne pas éclairer sur leurs devoirs religieux les populations chrétiennes qui attendent de nous cette lumière, et qui en ont d'autant plus besoin qu'à l'heure présente les prédications de l'erreur abondent et se donnent carrière par la parole et par la plume. »

M. le vicaire-général Delafosse a parlé en vrai prêtre. Nous le prions d'agréer nos respectueuses félicitations.

Logique terrible d'un sans-Dieu. — Nous n'avons pas à relater ici l'exécution de l'assassin Ravachol; les journaux en ont déjà assez et peut-être trop parlé. Ce que nous voulons faire remarquer c'est que ce misérable est un véritable spécimen du monstre humain qui ne croit pas en Dieu. « *Il n'y a point de Dieu, je n'y crois point, si j'y croyais je n'aurais pas fait ce que j'ai fait.* » Ainsi répondait-il aux exhortations de l'aumônier de la prison, M. l'abbé Claret, vicaire à Notre-Dame de Montbrison. *Si je croyais en Dieu, je n'aurais pas fait ce que j'ai fait.* Ravachol est complètement expliqué par ces quelques mots ; il a été athée logique, c'est-à-dire agissant d'une façon conforme à son incrédulité. Dans les générations incrédules que nous prépare l'éducation sans Dieu, il y aura certainement beaucoup d'athées logiques, c'est-à-dire de Ravachols ; voilà pourquoi il ne faut cesser de répéter que les lois qui proscrivent la religion, sont contraires au sens commun et à l'existence même de la patrie.

Mgr Lamarche. — Au service de trentaine pour le repos de son âme, S. E. le cardinal Richard a présidé. Mgr d'Hulst a prononcé l'oraison funèbre.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 6 AOUT 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT D'AOUT)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 7 août, 9e dimanche après la Pentecôte, fête de saint Cajétan, confesseur, *double*. Messe de paroisse, à 9 h.; office capitulaire, à 10 h. 3/4 ; vêpres, à 3 h.

Le jeudi 11, adoration réparatrice, à 4 h. 1/2.

Le samedi 13, vigile anticipée de l'Assomption, jeûne et abstinence

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 7 août, 9e dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires.

Le matin, à 7 h., messe de communion réparatrice.

Le soir, aux vêpres, réunion de l'Archiconfrérie et des Enfants de Marie.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 7 août, 9e dimanche après la Pentecôte, après vêpres, procession de la Confrérie, allocution et salut.

ÉCONOMIE ET RELIGION. (*Note complémentaire*).

J'ai lu avec plaisir dans la *Voix* mensuelle, numéro d'août (page 178), que l'étude des questions économiques avait amené Joseph Droz, membre de l'Académie française, à la connaissance et à la pratique de la religion catholique. On aurait pu citer un exemple parfaitement semblable ou même plus admirable encore.

M. Le Play, sorti premier de l'École polytechnique en 1827, devint bientôt professeur à l'école des Mines et ses travaux lui fournirent l'occasion de parcourir toute l'Europe. Il ne tarda pas à se faire remarquer parmi les savants et les économistes. Il étudiait de préférence la question ouvrière. Après trente années d'expérience et de réflexion, il révéla le résultat de ses recherches dans son livre : *Les Ouvriers Européens*.Il continua pendant vingt ans à composer différents ouvrages sur la paix sociale, le bonheur des peuples. Ces publications valurent à M. Le Play les places de Conseiller d'Etat, de Sénateur; deux fois il fut commissaire général aux expositions universelles; on lui offrit même un portefeuille de Ministre... Or, savez-vous quelle fut la dernière conséquence de tous les travaux de ce grand économiste ? Il l'a résumée lui-même en une parole : La véritable solution de la question ouvrière, la condition essentielle de la paix sociale, c'est l'accomplissement du Décalogue.

Il faut bien le savoir, M. le Play n'était d'abord rien moins que chrétien : il a été amené, comme Joseph Droz, à cette conclusion, lentement, insensiblement. Plus il approfondissait la question, plus il constatait qu'une société sans principes religieux est une maison sans fondements. Aussi, conséquent avec lui-même, le brillant élève de l'école polytechnique, le savant professeur d'économie sociale, est revenu à la pratique sérieuse de la foi chrétienne. Pour être complet, il faut dire que dans son enfance, il avait pris quelques leçons élémentaires chez un bon curé de campagne.

(Pour plus de détails, voir l'article qui lui est consacré dans les hommes célèbres du XIXe siècle.). X...

N° 25. 6 Août 1892.

SOMMAIRE

LA TRANSFIGURATION. — DISTRIBUTION DES PRIX A L'INSTITUTION N.-D. DE CHARTRES : Mgr LAGRANGE, Mgr D'HULST. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : PORTIONCULE ; PÈLERINAGES ; LES PRIX. — LE SALUT A LA VIERGE (POÉSIE). — FAITS DIVERS.

LA TRANSFIGURATION

Le récit de la Transfiguration a diversement exercé l'intelligence humaine.

Les incroyants, au sens dépravé, cherchant « en eux-mêmes un principe d'interprétation des Écritures » ont dénaturé cette histoire jusqu'à la travestir : vaines parodies ; ils n'ont pu la dépouiller de son triple caractère de majesté, de simplicité et de vérité.

Nos érudits se dépensent en recherches, multiplient les discussions, entassent les volumes pour nous révéler le nom et la place de la montagne témoin de ce fait mémorable : inutile dépense d'encre, de temps et de travail ; si l'Évangile ne nomme point cette montagne, la tradition chrétienne l'a toujours identifiée avec le Thabor.

Les voyageurs torturent leur imagination à nous décrire le site et l'aspect de ce mont et le féerique spectacle qui se déroule à son horizon. De Jésus ils ont fait un poète, un rêveur, un enthousiaste des beautés de la nature physique, un être qu'impressionnent vivement toutes les influences du climat. Frivole et injurieuse hypothèse : un spectacle absorbait l'âme du Sauveur, celui des misères morales de l'homme ; une perspective séduisait et accablait son esprit généreux : celle de ses humiliations prochaines et de son futur sacrifice.

Une tâche plus louable, mais non moins désespérante, préoccupe le génie de nos artistes : ils veulent fixer sur la toile l'admirable scène de la Transfiguration. Mais les rayons qui illuminent la sainte face de Jésus, la blancheur neigeuse dont resplendit son vêtement, les vives couleurs qui transfigurent toute sa personne ne sont point de la terre (1).

(1) La gravure a vulgarisé *la Transfiguration* de Raphaël, le dernier et le plus remarquable chef-d'œuvre de son pinceau.

Sous la plume de nos grands docteurs catholiques, la Transfiguration abonde en enseignements où l'âme puise conviction, consolation et espérance : la divinité du Christ (1), la résurrection et l'impérissable gloire des corps, les splendeurs et les félicités du ciel (2), la transformation spirituelle des individus et des peuples illuminés par la foi (3), la préparation des apôtres aux scandales de la Croix, la véracité manifeste des évangélistes, la naïve expansion de Pierre qui, tout à la joie de cette vision, parle sans savoir ce qu'il dit et tient à en consigner, dans le livre de Marc, le sincère aveu.

Ils ont surtout étudié le héros de cette scène pour admirer et nous redire son incompréhensible humilité. L'humilité de Jésus, ici et dans toute son histoire, devient pour eux et pour nous le principal argument de sa divinité.

Elle apparaît, cette humilité, dans le soin du Maître à ne rien dire qui prévienne les apôtres des choses extraordinaires qui doivent se passer en cette nuit bénie, et à ne garder auprès de lui que ses trois favoris qui, pendant sa prière, dorment d'un profond sommeil, tant ils sont peu sur leurs gardes. Elle éclate dans le silence obstiné que Jésus garde durant son ravissement, malgré l'admiration et la frayeur des siens, malgré la joyeuse demande de Pierre de dresser ses trois tentes.

La vision finie, Jésus rassure ses apôtres, il descend avec eux vers la foule impatiente de le voir, de l'entendre et de profiter de ses miracles; en chemin, l'humble Sauveur ne dit qu'un mot à ses trois compagnons : c'est une vive recommandation de ne point parler de ce qu'ils ont vu *avant sa résurrection des morts*. Ce mot réalise parfaitement son but; les apôtres s'en vont, silencieux et songeurs, par les sentiers de la montagne, obsédés de cette mystérieuse parole : « avant sa résurrection des morts. » La sombre entrevue du Calvaire sanglant efface en leur âme, pour longtemps, tout souvenir des splendeurs du Thabor.

D. G.

(1) Seconde épître de saint Pierre, I, 16.

(2) Saint Chrysostome, dans les leçons du Bréviaire.

(3) Saint Léon *ibid*.

DISTRIBUTION DES PRIX A L'INSTITUTION NOTRE-DAME DE CHARTRES

Cette cérémonie du 28 juillet avait lieu pendant le tirage de notre dernier numéro de la *Voix*; nous ne pouvions donc, ce jour-là, qu'en rappeler l'annonce. Aujourd'hui nous en parlons comme d'un fait accompli, et accompli dans les plus belles conditions. Une société d'élite, les nombreux élèves et leurs parents, des notables du pays, beaucoup d'ecclésiastiques formaient l'imposante assemblée présidée par Mgr Lagrange et Mgr d'Hulst. Nous ne décrirons point tous les charmes qu'offrait la fête; quant à celui des discours prononcés, nous sommes heureux de pouvoir y faire participer nos lecteurs.

D'abord, Mgr l'Evêque de Chartres a présenté à l'assemblée Mgr d'Hulst dans les termes suivants :

« C'est avec une joie que je ne veux pas essayer de dissimuler, et avec une juste et légitime fierté, que je vous présente, assis à mes côtés, l'éminent recteur de notre Institut Catholique de Paris, l'orateur éloquent, élevé et profond, de notre première chaire apologétique de France, le vaillant successeur d'un vaillant homme à l'assemblée, le brillant député du Finistère, Mgr d'Hulst (applaudissements) ; dont la gloire d'ailleurs vous appartient, car il est des vôtres : c'est le châtelain de Louville. Et notre reconnaissance pour lui doit être grande, de vouloir bien se dérober à ses occupations si multipliées et si importantes pour nous apporter l'honneur de sa présence et l'éclat de sa parole. Lui, accoutumé aux grandes foules, aux vastes auditoires, aux grandes études, il n'a pas dédaigné de venir parler ici à des enfants. Ce n'est pas, du reste, le seul service rendu par lui à notre Institution qu'il aime : Nous lui devons ces deux illustres inspecteurs bénévoles qui viennent, chaque année, examiner toutes nos classes de Lettres et de Sciences, M. l'abbé Pagis et M. de Lapparent (applaudissements). De plus, nous lui avons envoyé déjà, nous lui enverrons l'année prochaine encore, et nous continuerons à lui envoyer, je l'espère bien, la fleur, dirai-je, de nos futurs jeunes professeurs, afin qu'ils se forment à l'Institut catholique aux meilleures méthodes, et qu'ils nous reviennent munis de ces grades, de ces diplômes exigés maintenant, et cette loi-là je la bénis, et qui ajoutent à la confiance dont vous entourez à si bon droit, Mesdames et Messieurs, les dévoués professeurs de cette maison (applaudissements). L'Institut Catholique devient ainsi pour nous, ce que je voudrais, moi, qu'il devînt pour tous nos diocèses, notre école normale. Mais je ne veux pas retarder plus longtemps le rare plaisir d'esprit qui vous attend, et je m'empresse de donner la parole à Mgr d'Hulst. »

DISCOURS DE Mgr D'HULST

MES CHERS ENFANTS,

Il y a sur cette estrade des personnages éminents, devant lesquels c'est un honneur de parler; et cependant ce n'est pas à eux, c'est à vous que je m'adresse, car cette fête est la vôtre. Toutefois, vous me permettrez bien, en commençant, de remercier ceux à qui je dois la satisfaction de me retrouver au milieu de vous.

Monseigneur l'Évêque de Chartres, dont la bienveillance ingénieuse sait me créer toujours de nouveaux titres à m'appeler chartrain, a daigné, cette fois encore, me charger de vous parler en son nom. Votre cher Directeur, en m'invitant à cette solennité, a voulu resserrer les liens déjà bien étroits qui unissent l'Institution Notre-Dame et l'Institut Catholique de Paris.

Je n'ai pas été si mal inspiré que de décliner ce qui est pour moi et un honneur et un plaisir. Je ne me suis laissé arrêter ni par la crainte de me répéter en vous entretenant pour la seconde fois dans des circonstances identiques, ni par les mille liens qui entravaient ma bonne volonté. Et me voici!

De loin je n'avais vu que les côtés attrayants de la chose. Mais vous savez, mes enfants, ce qu'on appelle le quart d'heure de Rabelais : ce terrible moment où, ayant signé un billet, il faut le payer. L'embarras est grand parfois pour le débiteur, et j'éprouve en ce moment un embarras analogue. Ce n'est pas que je n'aie rien à vous dire : mais une réflexion me saisit, qui d'abord m'avait échappé. La distribution des prix est une fête joyeuse. Pourquoi est-elle joyeuse, sinon parce qu'elle sonne l'heure de la liberté? Dès lors le rôle du discoureur, en cette circonstance, m'apparaît comme un rôle ingrat, car il contribue à retarder l'heure désirée. Quand je pense à cela, je voudrais me taire et n'ouvrir la bouche que pour crier : *Mes amis, en vacances!*

Pourtant il faut s'exécuter! Etrange puissance des abus séculaires! Tout le monde est d'accord à maudire la harangue traditionnelle qui précède la distribution des récompenses; mais nul n'ose attacher le grelot ou si vous l'aimez mieux porter le premier coup. J'y ai songé pourtant, je l'avoue. Et puisque le caprice des événements, secondé par le caprice des Bretons, a fait de moi un législateur, l'idée m'est venue de présenter un projet de loi à la Chambre pour déraciner l'abus dont nous sommes tous les victimes. Désireux de profiter de vos lumières, j'ai même rédigé ce projet et je vais vous le soumettre. Peut-être y introduirez-vous quelque amendement utile. Je passe l'exposé des motifs, sachant

que votre conviction est faite, et je vous demande la permission de vous lire seulement le dispositif. Il tient en deux articles :

« Article 1er. — Les discours de distributions de prix sont et demeurent supprimés sur le territoire de la République Française et des Colonies, comme constituant un attentat à la liberté des jeunes citoyens.

« Article 2e. — Tout citoyen adulte, convaincu d'avoir prononcé un discours de cette sorte, sera interné, pendant toute la durée des vacances, dans l'établissement où aura été commis le délit. Il sera tenu de relire continuellement, pendant deux mois consécutifs, les discours de ceux qui l'auront précédé dans cette voie criminelle. A cet effet, tout établissement d'enseignement public ou libre devra posséder, dans l'enfer de sa bibliothèque, une collection complète de toutes les harangues qui ont servi à torturer les générations d'écoliers antérieurement à la promulgation de la présente loi. »

Que vous en semble ? Ah ! je sais bien que si vous étiez député, vous soutiendriez mon projet. Malheureusement vous ne l'êtes pas encore, et quand vous le serez, je ne le serai plus. Je vous recommande donc mon idée et j'espère que, plus heureux que moi, vous saurez la faire prévaloir. En attendant, le fléau continuera de sévir. Ne pouvant le faire disparaître aujourd'hui, j'ai trouvé politique de le rendre plus odieux encore afin d'accélérer le mouvement d'opinion qui doit l'anéantir un jour. C'est dans cette intention que j'ai choisi, pour le traiter devant vous, un sujet bien maussade et bien ennuyeux. Quand vous aurez subi ce morceau vous ne serez pas tentés de dire que je travaille à perpétuer les abus après les avoir dénoncés.

I

Je viens donc, mes amis, vous parler d'une chose dont plus d'un écolier est l'adversaire irréconciliable, dont vous devez être, vous, les auxiliaires et les complices : l'éducation.

A quoi sert l'éducation ? On dit qu'elle fait l'homme. Ce n'est pas tout à fait vrai : la nature et l'hérédité y ont bien leur part. Mais c'est vrai en très grande partie, surtout si par éducation l'on entend, non seulement le régime spécial auquel on soumet la jeunesse avec l'intention de la former, mais aussi tout l'ensemble des influences qui rayonnent sur elle tandis qu'elle est encore facile à recevoir les impressions.

Eh bien, c'est peut-être là le secret de cette résistance que votre âge oppose comme spontanément au travail de l'éducation. On vous dit qu'on veut vous faire; vous répondez : nous sommes déjà, et il nous répugne d'être faits par autrui. Si nous sommes incomplets, nous saurons bien nous achever nous-mêmes.

Il y a du bon dans cette prétention. Et plût à Dieu qu'elle fût parmi vous et plus générale et plus affermie. Ce ne sont pas vos maîtres qui s'en plaindraient; car le pire ennemi de l'éducation, c'est l'inertie du sujet; son activité, fût-elle un peu rebelle, est encore le meilleur levier dans la main de l'éducateur.

Seulement il faut dissiper un malentendu. Quand on vous parle de vous former, vous croyez peut-être qu'on veut vous pétrir comme une argile passive. Non, mes enfants, vos maîtres ne veulent pas cela; car avec une argile qui ne sait que recevoir des empreintes, on peut bien faire une statue, on ne fera jamais un homme. L'œuvre de l'éducation n'est pas de substituer à votre activité celle d'autrui, mais de vous apprendre et de vous aider à développer la vôtre, à la diriger, à la défendre surtout contre les usurpations et les tyrannies du dehors. En deux mots, il s'agit de vous faire de telle sorte aujourd'hui que vous ne vous laissiez pas faire plus tard par l'une quelconque de ces puissances qui menacent d'entreprendre sur votre liberté.

Quelles sont ces puissances, mes enfants? L'énumération en serait longue et je veux être court. Il me suffira de vous citer les principales. Il y a le plaisir; il y a l'argent; il y a la mode; il y a l'opinion.

Le plaisir. Que doit-il être dans la vie? Rien? Ce serait une erreur que de le prétendre. Il a son rôle voulu de Dieu, rôle d'accessoire utile, de condiment. Ce que le sucre et le sel sont à l'alimentation, le plaisir légitime l'est à l'existence. Et cet assaisonnement est particulièrement nécessaire à la jeunesse.

Le plaisir doit être quelque chose; mais il veut être tout. Le rôle accessoire ne lui suffit pas; il usurpe le principal : il se fait rechercher, non plus comme un moyen, mais comme une fin.

C'est là un renversement de l'ordre et les conséquences en sont déplorables. Car quand une chose devient le but, tout lui est sacrifié, elle commande, elle règne. Voyez-vous alors cette vie d'homme, faite pour le vrai, le bien, le beau, le juste et qui n'a plus qu'une loi, la jouissance? Il n'y a rien de dur comme le commandement d'un maître quand ce maître est un usurpateur. Le maître légitime a des ménagements : il s'arrête aux limites de son droit, il reconnaît des frontières; l'usurpateur n'en connaît point, il lui faut une obéissance aveugle, continue, universelle. Le plaisir commande, il faut le servir : encore des voluptés, encore des caresses. Mais la conscience crie, l'honneur se révolte, la fortune se dissipe, la santé fléchit, qu'importe? Encore, encore! Voici une pauvre mère qui s'est saignée aux quatre veines pour élever son enfant au-dessus de sa condition, elle l'a soutenu dans les études, à quel prix? Dieu le sait. Maintenant ce serait à lui de

payer à son tour, de rendre dévouement pour dévouement. Mais le plaisir l'a pris, il le tient, il le mène : il a tué en lui tout ce qui était noble et pur, tout jusqu'à son cœur : de ce fils autrefois aimant et tendre, il a fait une brute féroce qui vendrait le toit paternel pour prolonger une orgie. Et là-bas, la malheureuse femme agonise, désespérée, maudissant le maître cruel qui lui a pris son fils, l'infâme plaisir !

L'argent ! C'est le tyran de l'âge mûr. A quinze ans on ne sait pas ce que c'est ; à vingt ans, on le sait, on l'apprécie déjà, on n'est pas encore son esclave. Plus tard l'expérience de la vie introduit le calcul. Jouer son bonheur dans une partie de plaisir, c'est fou. Mieux vaut ruser avec le sort, travailler, combiner, attendre, puis saisir au passage la fortune ailée, l'enchaîner à sa destinée et par elle se procurer tout le reste, le bien-être, la sécurité, les honneurs, tous les embellissements de l'existence. Et une passion nouvelle naît, grandit, envahit l'être tout entier, insatiable, impérieuse : c'est la cupidité.

De même qu'il y a un rôle légitime du plaisir, il y a un rôle légitime de la richesse. Un célèbre prédicateur italien que j'ai connu, l'a défini admirablement. Il venait de prêcher contre l'amour de l'argent : une grande dame romaine l'interpelle : « Mon père, lui dit-elle, vous parlez contre l'argent et vous en demandez toujours ». Princesse, répondit-il, l'argent est un excellent serviteur, mais c'est un détestable maître. » Mot profond, que je vous supplie de retenir. Oui, l'argent sert à tout, il est l'instrument des grandes œuvres. Dans la vie des nations, c'est lui qui fait les armées redoutables, les flottes puissantes, les peuples invincibles. Dans la vie des individus, il décide de l'influence et met aux mains de l'homme de bien l'instrument des hautes entreprises par où la civilisation étend son bienfaisant empire. Servez-vous de l'argent, mais ne le servez jamais : vous ne seriez pas seulement ses esclaves, vous deviendriez ses adorateurs. L'apôtre saint Paul a donné à l'avarice son vrai nom, quand il l'a appelée une idolâtrie. Idole stupide, idole cruelle que ce dieu-Mammon! Malheur à l'homme, malheur au peuple qui fléchit le genou devant lui ! Plus froide, plus raisonnée, sa tyrannie est aussi plus constante et plus absolue ; elle ignore les intermittences et les contradictions qui interrompent ou affaiblissent la domination du plaisir. Elle durcit l'âme humaine et la ferme à tous les sentiments généreux ; elle étouffe la justice comme la pitié. Plus sûrement, plus irrémédiablement que la volupté, elle précipite une société sur le penchant de sa ruine.

La mode ! Si c'est là encore un tyran, il semble qu'il soit inoffensif. Et se peut-il même que la mode soit un tyran ? La tyrannie,

c'est quelque chose de fort et de dur; la mode c'est l'inconsistance, l'écoulement perpétuel, le caprice sans cesse renouvelé et qui ne se reconnaît plus lui-même. Et pourtant c'est vrai, la mode règne; son règne est de tous le plus tyrannique parce qu'il est à la fois le mieux obéi et le moins justifié. Ici, pas de besoin fondé sur la nature et irrésistible comme elle : une tendance bizarre à l'imitation, voilà ce qu'il y a au fond de la mode. Tant qu'il ne s'agit que de régler la forme des souliers et des chapeaux, le mal n'est pas grand, et si l'obéissance paraît déraisonnable, elle n'a rien de coupable ni de funeste. Mais la mode envahit des régions plus hautes que celles de l'habillement. Elle prétend régler jusqu'à notre conduite morale et faire concurrence à la conscience. Au lieu de se demander : telle action est-elle honnête ou coupable? la plupart des hommes se demandent : est-ce que cela se fait? si la réponse est négative, si les arbitres de l'usage décident que *cela ne se fait pas*, la cause est entendue, le doute est résolu : on fera ce que la mode ordonne, fût-ce, comme le duel, une folie ou un crime, on omettra ce qu'elle proscrit, fût-ce une action que Dieu commande et qui pourrait régénérer la société.

Ce n'est point assez pour cette maîtresse capricieuse de régir la conduite; elle prétend gouverner jusqu'à la pensée : alors la mode change de nom, elle s'appelle l'opinion. Sous cette forme nouvelle vous ne nierez pas qu'elle soit une puissance, puisqu'elle se proclame la reine du monde. Et voulez-vous savoir ce que vaut sa domination? Regardez ce qu'elle fait de ses idoles, avec quelle légèreté elle les choisit, avec quel aveuglement elle les adore, avec quelle facilité elle les renie, avec quelle ingratitude elle les brûle! Ah! que de fois nous avons assisté à ses palinodies! Qu'un homme s'élève au milieu de l'universelle médiocrité, distingué de la foule par je ne sais quel prestige de séduction ou d'audace, il n'en faut pas davantage pour que l'opinion s'en éprenne et pousse sa popularité jusqu'à l'apothéose. Un accident survient, la fortune a trahi celui qui croyait la tenir captive : aussitôt l'opinion se détache de son favori et foule aux pieds son image. Hier porté jusqu'aux nues, aujourd'hui ravalé plus bas que terre, cet homme pourtant « n'avait mérité ni cet excès d'honneur, ni cette indignité ».

Encore si l'inconstance de l'opinion ne la rendait injuste qu'envers les hommes! Mais elle n'arrête pas là ses ambitions : elle se fait juge des doctrines. Elle soumet à l'arbitrage mobile de sa fantaisie jusqu'à cette chose éternelle, la vérité; jusqu'à cette vérité plus haute et plus sacrée que les autres, l'enseignement divin. Relisez l'histoire de l'impiété, c'est le plus souvent l'histoire des caprices de la pensée collective. Ainsi, il y a cent ans, à la

suite de Voltaire, il était de bon goût de railler la Bible, l'opinion n'y trouvait rien de sérieux ni de respectable. Aujourd'hui, à la suite d'autres coryphées, on s'incline avec une vénération de commande devant le vieux livre, mais c'est pour le traiter de sublime légende. Voulez-vous voir la mode à l'œuvre dans le domaine de la philosophie? Il y a cent ans, le dernier mot du progrès se trouvait dans la formule matérialiste; plus tard notre jeunesse a connu, avec le règne de M. Cousin, la domination d'un spiritualisme emprunté à Descartes et rajeuni par l'éclectisme. Auguste Comte est venu et l'on n'a plus parlé que du positivisme. Aujourd'hui Spencer et Darwin tiennent le haut du pavé : qu'on parle d'art ou de littérature, d'histoire naturelle ou d'histoire humaine, de métaphysique ou de morale, un mot suffit, comme dans Molière, à tout expliquer : On ne dit plus : *tartre à la crème*, ou : *Caracamouchen*, on dit *évolution* et le public se pâme d'aise; tout est à l'évolution. Ah ! je comprends toutes les hésitations, toutes les variations de la pensée à la rencontre des problèmes troublants qui se posent devant la raison, devant la conscience, devant le cœur de l'homme ! je ne m'étonne pas de voir les essais succéder aux essais, et, jusque dans les conflits des systèmes, je respecte toutes les sincérités. Ce que je méprise, ce que je dénonce c'est la lâcheté des intelligences qui se laissent imposer sans conviction le joug d'une opinion frivole et qui sacrifient à cette déesse d'un jour leurs principes ou leur devoir.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Portioncule. — C'était un spectacle touchant que la vue des personnes pieuses multipliant leurs visites à la Cathédrale pour l'indulgence de la Portioncule le 1er et le 2 août. La cérémonie d'ouverture avait été présidée, le 1er, à 2 heures, par M. l'abbé Canuel; et dès ce moment l'affluence des prêtres et des fidèles a commencé pour se continuer dans la soirée et le lendemain. Il en a été ainsi du reste dans tous les grands sanctuaires auxquels est attachée la même indulgence. A Rome, au palais apostolique, c'est la chapelle Pauline qui a cette faveur. S. S. Léon XIII, dont on connaît le zèle pour St-François d'Assise et tout ce qui tient aux dévotions franciscaines, a célébré la messe, le 2 août, dans la chapelle Pauline, et y est retournée l'après-midi pour gagner l'indulgence.

Pèlerinages. — Nous avons vu devant N.-D. de Chartres, cette semaine : 1° l'Institution des aveugles d'Illiers; les élèves, jeunes

ouvrières, avaient été amenées par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, leurs maîtresses, pour une messe à la crypte ; 2° un groupe de Religieux et de novices d'un Institut de Paris ; 3° un petit noviciat de Sœurs enseignantes ; 4° beaucoup de prêtres.

Les Prix.— S'il nous fallait rendre compte, avec détails complets, de toutes les distributions de prix que nous avons annoncées dans le dernier supplément de juillet, nous devrions publier tout un volume. On n'attend pas cela de nous ; ici nous ne dirons que quelques mots. — Monseigneur a présidé la cérémonie dans ses établissements ecclésiastiques, aux Écoles des Frères de Chartres et au Pensionnat des Dames Blanches ; M. le vicaire-général Legué, au Pensionnat de St-Paul; M. le vicaire-général Lagrange, au Pensionnat si florissant des Frères de Dreux. Partout il y a eu solennité brillante, grâce à l'organisation habile qui l'avait préparée, à l'à-propos des allocutions, aux concours des invités. — Nous sommes particulièrement touché de l'affluence d'aujourd'hui, 4 août, à la Distribution des prix des Écoles des Frères de Chartres. A l'heure où va finir la composition du présent numéro, la cérémonie est commencée dans la cour de l'Institution N.-D. Mgr Lagrange prononce en faveur de l'enseignement libre, de l'enseignement chrétien, de l'enseignement des Frères, un vigoureux discours que nous espérons reproduire.

Retraite pastorale. — Elle s'ouvrira à Chartres, le dimanche soir, 21 août. Monseigneur vient de l'annoncer à son clergé dans une lettre spéciale suivie de la liste des prêtres convoqués à cette retraite. — Prédicateur, le R. P. Juteau, dominicain.

LE SALUT A LA VIERGE (1).

Au concert des oiseaux, au soupir de la brise,
Au rhythme harmonieux d'une lyre surprise
Aux doigts d'un artiste achevé,
A tous ces doux accords que ma langue énumère,
Je préfère la voix qui murmure, ô ma Mère,
Ton saint AVE.

Orgueil de l'art humain, miracle d'harmonie,
J'ai vu ces monuments qu'on élève au génie
Où le nom d'un homme est gravé :
Or, argent, bronze, jaspe, ou marbre de Carrare,
Vous avez moins de prix que le feuillet moins rare
Qui chante : AVE.

(1). Extrait de la *Semaine religieuse de Montréal.*

Grands du siècle, vainqueurs aimés de la victoire
Dont les noms ont rempli les pages de l'histoire,
Vous ne m'avez point captivé...
Il s'offre à mes regards un spectacle plus digne
De ravir mon amour : c'est le salut insigne
De l'ange : AVE.

Quand mon cœur a fléchi sous le joug de la vie,
Saignant, comme broyé sous la main qui châtie,
Vers qui mon œil s'est-il levé ?
Quelle parole assez forte a touché mon âme ?
Déversant ma tristesse aux pieds de Notre-Dame,
J'ai dit : AVE.

O divine prière, hymne qui réconforte,
Echo du paradis qui rend l'âme plus forte,
Au sein d'un monde dépravé ! —
Chant de triomphe, élan du cœur, noble harmonie !
Quelle voix chantera ta douceur infinie,
Pieux AVE ?

Soupir d'un cœur d'enfant vers le cœur d'une mère,
Cri d'alarme jeté par une angoisse amère,
Cher espoir du cœur éprouvé,
Voix montant de l'exil vers une autre patrie,
Abaissez jusqu'à nous le regard de Marie,
O doux AVE !

Quand les doigts de la mort auront clos ma paupière,
Et que mon corps raidi dormira sous la pierre
Un sommeil bientôt achevé,
Puisse alors un ami, lisant dans ma pensée,
Egrener en pleurant sur ma cendre glacée
Quelques AVE !

JOSEPH V., M. S. C.

FAITS DIVERS

Legs aux pauvres. — Quelles sont les clauses qu'il faut inscrire dans son testament si l'on veut faire un legs aux pauvres et désigner le curé de la paroisse comme distributeur des revenus ?

Le testateur, après avoir statué que le soin de distribuer les revenus du legs aux pauvres appartiendra au curé de la paroisse, devra ajouter : « Je déclare expressément et formellement que cette prescription relative à la distribution par le curé des revenus de la fondation est la condition impulsive et déterminante de mon legs, et que j'en fais la condition *sine qua non* de son exécution ».

A cette clause, le *Journal des Fabriques* conseille avec raison d'ajouter la suivante : « Je déclare non moins formellement que j'entends aussi comme condition *sine qua non* de l'exécution de mon legs, assurer à M. le curé, distributeur, la plus entière liberté pour le choix des pauvres à secourir et le dispenser de toutes redditions de compte. Il lui suffira de délivrer au receveur des bureaux de bienfaisance un reçu de chacune des sommes qui lui seront remises par ce comptable pour être distribuées conformément aux dispositions de mon testament ». (*Gazette des conseils de Fabrique.*)

Le Clergé à la réunion des Sociétés savantes. — Tout dernièrement avait lieu, à la Sorbonne, la réunion des Sociétés savantes des départements. Un certain nombre d'ecclésiastiques ont lu, dans les différentes sections, des travaux importants.

Dans la section d'histoire et de philologie, M. l'abbé Martin, de la société littéraire de l'Ouest, a lu une étude sur *un texte de Tertullien* relatif à l'antiquité du Pantateuque. M. le chanoine Arbellot a lu une *notice* biographique *sur Guillaume Lamy*, évêque d'Apt, évêque de Chartres, patriarche de Jérusalem, etc., mort en odeur de sainteté à Montpellier en 1360; M. l'abbé Guillaume, archiviste du département des Hautes-Alpes, a étudié une *confrérie* du quinzième siècle, *dite de la discipline*, et qui se rattache probablement à la secte des Flagellants.

Dans la section d'archéologie, M. le chanoine Dehaisnes, de Lille, a communiqué un travail sur les *objets d'art* conservés dans quelques églises de l'arrondissement de Lille. M. l'abbé Requin a lu un travail sur le *tombeau d'Alin Chartier*, à Avignon; M. l'abbé Guillaume, une étude sur *l'argenterie de Notre-Dame d'Embrun;* M. l'abbé Arbellot, une notice sur les *fouilles d'Aussiac*, dans la Haute-Vienne; M. l'abbé Robert, un mémoire sur le grand *vitrail du treizième siècle de la cathédrale de Dol.*

Ces ecclésiastiques ont montré une fois de plus que le clergé s'intéresse aux questions d'ordre scientifique et qu'il fait bonne figure parmi les savants et les érudits de notre pays. Dans la liste des récompenses décernées par le ministre de l'Instruction publique à la fin du Congrès, nous remarquons le nom de M. le chanoine Verlaque, de Fréjus, nommé officier de l'Instruction publique, et de M. l'abbé Allain, archiviste du diocèse de Bordeaux, nommé officier d'Académie.

Tristes nouvelles de l'Annam. — Une lettre adressée du Phu-Câm par M. Allys, des Missions étrangères de Paris, à M. Pernot, directeur au séminaire de la rue du Bac, lettre que publient les *Missions catholiques*, donne les renseignements les plus attristants sur les persécutions en Annam. Un cousin germain de Tu-Duc, très

instruit et rempli de zèle, s'étant converti au catholicisme ainsi qu'un autre prince indigène, ont été exilés dans des régions sauvages, après des vexations de toute nature ; ils ont fait la route chargés de chaînes pesant dix kilos. Il est plus que probable qu'ils ne seront pas longtemps encore vivants.

Au moment où on laisse condamner à l'exil et à la mort lente des chrétiens innocents, on renvoie au Tonkin tous les rebelles qui avaient pris part au mouvement antichrétien de 1890 et qui avaient été envoyés à Poulo-Condor.

« Comme missionnaire, dit l'auteur de la lettre, je déplore vivement la situation dans laquelle nous nous trouvons ; comme Français, je la déplore encore bien davantage, car après tout la religion est indestructible, même dans l'Extrême-Orient, tandis que l'influence française est sujette à toutes les vicissitudes humaines. Si, au lieu de faire rendre justice à ceux qui n'ont jamais combattu la France, on n'a de faveurs que pour ceux qui ont fusillé nos soldats et massacré les chrétiens, il est bien à craindre que cette influence ne subisse peu à peu une déchéance telle que pour la rétablir il faille encore verser beaucoup de sang. »

La Franc-Maçonnerie et les élections. — C'est partout que les loges maçonniques entendent prendre la direction des affaires dans le sens de l'impiété et pour la destruction de la religion chrétienne. En vue des élections prochaines en Italie, M. Adriano Lemmi, chef du Grand-Orient, a visité les principales villes de ce pays. Il y prêche en faveur du divorce et du mariage libre, de la supression du budget des cultes et la séparation complète de l'Église et de l'État.

Espagne. — Pour célébrer le cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb, l'Espagne a organisé une flotte qui partirait de Palos, port où Christophe Colomb s'est embarqué : toutes les nations européennes ont été invitées à y envoyer un navire. Le 3 août a manœuvré solennellement une caravelle en tout semblable à celle sur laquelle Christophe Colomb fit son premier voyage en Amérique.

Les services rendus au peuple par le catholicisme. — Voilà un aveu bon à retenir, il a été fait par M. Taine, qui est un historien chrétien de nom... Ecoutez-le :

« Plus de *vingt-huit mille* hommes, dit-il, et plus de *cent vingt-trois mille* femmes sont voués (en France), *par leur propre choix*, à des besognes dangereuses, répugnantes, et tout au moins ingrates, missions chez les sauvages et les barbares, soins aux malades, aux idiots, aux aliénés, aux infirmes, aux incurables ; entretien des vieillards pauvres ou des enfants abandonnés ; œuvres innom-

brables d'assistance et d'éducation ; enseignement primaire ; service des orphelinats, des asiles, des refuges et des prisons ; le tout *gratuitement* ou à des *prix infimes.* »

Quand les libres-penseurs et les francs-maçons auront des chiffres pareils à produire et pareil état à fournir de leurs bienfaits envers leurs semblables, nous ne refuserons pas de les faire connaître.

Converti par un bon livre. « Un ouvrier, depuis longtemps brouillé avec la religion, était retenu chez lui par la maladie. Un jour que sa femme était sortie, pour se désennuyer, il met la main sur un petit livre où se trouvait racontée la Passion de Notre-Seigneur.

« A ce propos, ne croyez pas ceux qui disent qu'on ne lira pas l'opuscule que vous présenterez ; devant vous on le laissera peut-être, par un sentiment d'amour-propre ; mais quand vous ne serez plus là, à un moment d'ennui, de désœuvrement, soyez sûr que la curiosité, dans certains cas même, le désir de trouver vos doctrines en défaut, fera jeter les yeux sur le petit imprimé.

« Quand sa femme entra, que vit-elle ? Son mari arrosant de ses larmes le petit livre en question.

« — Qu'as-tu donc ? demanda-t-elle.

« — Comment ! lui répondit-il, *tu ne m'avais pas dit* que Notre-Seigneur avait tant souffert pour nous !....

« Vous devinez la suite... Ce fut son retour à Dieu.

« Entendez-vous, cher lecteur ? *Tu ne m'avais pas dit !...* Mon Dieu, oui ; tant d'hommes, tant de chrétiens en sont là aujourd'hui ; ils ne savent pas ou ils ne savent plus ! »

Un père de Picpus évêque. — La Congrégation des Pères de Picpus vient de voir un de ses membres élevé aux honneurs de l'épiscopat. Au consistoire du 11 juillet, N. T. S. P. le Pape Léon XIII a préconisé, comme évêque titulaire d'Uranopolis, le R. P. Rogatien-Joseph Martin, de la Société dite de Picpus, des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, député vicaire apostolique des îles Marquises, en Océanie. Mgr Martin est né à Geneston, au diocèse de Nantes.

Congrès de Gênes. — Le Congrès catholique du 12 septembre s'occupera surtout de l'action de la presse catholique, au point de vue économique social, et chrétien.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 13 AOUT 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT D'AOUT)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 14 août, 10e dimanche après la Pentecôte, *semidouble*; 1res vêpres de l'Assomption.

Le lundi, 15, fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge, double de 1re classe avec octave. Messe de paroisse à 9 heures. Offices capitulaires avec procession à 10 h. 1/2, Monseigneur officiera pontificalement. Après les vêpres, la procession, dite du Vœu de Louis XIII, sort dans la ville; on y porte la Sainte-Châsse. Au retour de la procession, dans la Cathédrale, sermon par M. l'abbé Reinert, chapelain de la Providence. — Complies et salut.

Le mardi, 16, fête de Saint-Roch. Procession dans l'église avant la messe de 9 heures.

Le jeudi, 18, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice. — Le samedi 20, salut à l'autel du Saint-Cœur de Marie, à 8 heures.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 14 août, 10e dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires.

Le lundi, 15, fête de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, grand' messe à 10 heures, vêpres à deux heures, à cause de la procession générale.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 14 août, 10e dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires.

Le lundi, 15, fête de l'Assomption. A la grand'messe, sermon par M. l'abbé Bruneau, du clergé de Paris. A 2 heures, vêpres et rendez-vous à Notre-Dame pour la procession générale.

Deux évêques du XVIIIe siècle.

» Lorsque, par l'autorité du Saint-Siège apostolique, l'Église m'a investi de » sa juridiction en me plaçant sur le siège d'Auch, je ne croyais pas que » j'eusse jamais des ordres à recevoir de qui que ce soit dans le monde pour » le gouvernement spirituel de mon église, si ce n'est du concile de ma pro- » vince, d'un concile national ou œcuménique, ou de l'Église de Rome, mère » et maîtresse de toutes les autres. Les temps ont pu changer, Monsieur, mais » non pas les principes. » Ainsi s'exprimait, en 1791, Mgr de la Tour du Pin, archevêque d'Auch, au Procureur général syndic du département du Gers.

— Voici maintenant la spirituelle réponse d'un évêque à Frédéric II : A la suite du partage de la Pologne, l'évêque de Varsovie perdit une partie de ses revenus. Ce prélat étant venu en 1776 rendre ses devoirs à Frédéric II, le monarque lui dit : « Je suis vraiment votre ami et je compte beaucoup sur votre amitié. Si saint Pierre me refuse un jour l'entrée du paradis, j'espère que vous aurez la bonté de me porter sous votre manteau. » « Cela me sera bien difficile, répondit l'évêque, car Votre Majesté me l'a tellement rogné que je ne pourrai jamais y cacher de la contrebande. » Bonne leçon donnée aux spoliateurs du clergé.

N° 26. 13 Août 1892.

SOMMAIRE

DISCOURS DE Mgr D'HULST A L'INSTITUTION NOTRE-DAME (Suite) ET RÉPONSE DE Mgr LAGRANGE. — DISTRIBUTION DES PRIX AU PENSIONNAT DES FRÈRES DE DREUX ; DISCOURS DE M. LE VICAIRE GÉNÉRAL LAGRANGE. — FAITS DIVERS. — NÉCROLOGIE.

DISCOURS DE Mgr D'HULST

A L'INSTITUTION NOTRE-DAME DE CHARTRES

(*Suite*)

II

J'ai fait passer devant vos yeux l'image de quelques-uns de ces tyrans qui annoncent la prétention de vous asservir. Plierez-vous devant eux ? Consentirez-vous à recevoir de l'un de ceux-là l'empreinte définitive qui doit caractériser votre vie ? S'il en devait être ainsi d'un seul d'entre vous, d'avance il faudrait pleurer sur lui ; oui, pleurer sur son honneur flétri, sur ses croyances détruites, sur tous les trésors de vérité, d'amour et de vertu dépensés à faire de lui un homme et perdus au point de ne laisser plus apparaître qu'un libertin ou un avare, un gommeux ou un badaud !

Mais non, cela ne sera pas. Et qui vous préservera de ce malheur ? L'éducation que vous recevez ici, l'éducation qui vous apprend à vous faire vous-mêmes au lieu de vous laisser faire ; l'éducation de votre liberté.

Remarquez-le, mes enfants, j'ai dit : *liberté* ; et non pas *indépendance.* On prend trop souvent l'un pour l'autre ces deux mots dont un seul peut nous convenir. La liberté nous appartient parce que Dieu nous la donne, l'indépendance n'appartient qu'à Dieu.

C'est le rêve insensé de la créature de se faire indépendante. Indépendante en quoi ? Dans son action ? Mais qu'elle commence donc par se faire indépendante dans son être ! Celui qui est par lui-même ne dépend de personne, mais quand on a reçu d'un autre tout ce qu'on est et jusqu'aux puissances qu'on exerce, comment oser dire qu'on ne relève pas de son auteur ?

Ainsi le véritable emploi de notre liberté sera de choisir notre maître. Je vous ai montré ceux qu'il ne faut pas choisir. Qui mettrez-vous à la place de ces faux dieux ? Je veux supposer un instant que nous ne connaissions pas le Dieu véritable, et je vous dirai comment il me semble que nous devrions diriger alors notre choix.

D'abord, puisqu'il me faut un maître, je le veux grand et très grand ; car plus le maître est placé haut, moins je m'abaisse en le

servant. Et s'il pouvait être plus haut que tout, d'une hauteur transcendante, infinie, au lieu de m'abaisser, je monterais en tournant vers lui mon hommage.

Ensuite je le voudrais juste, car c'est une chose horrible d'obéir à une loi inique. Et comme je sais par expérience que toute justice humaine est défaillante, c'est plus haut, dans la région idéale où règne la justice absolue, celle que rien ne trompe et que rien n'enchaîne, c'est là que j'irais chercher mon maître.

C'est beau, la justice, mais c'est parfois bien dur. Je demanderais à mon maître d'être encore autre chose que juste : je lui demanderais d'être bon. Oh ! la bonté ! Non pas celle qui procède de la faiblesse, mais celle qui déborde d'un cœur trop plein, trop riche d'amour ! La bonté qui compatit et qui relève, la bonté qui attire l'objet de sa compassion et le rend meilleur en le faisant à son image ! La bonté qui adoucit la rigueur de l'obéissance, non pas en atténuant les exigences du précepte, mais en le faisant aimer !

Enfin, parce que je suis insuffisant à m'orienter moi-même dans le chemin de ma destinée, je souhaite que mon maître soit sage, d'une sagesse prévoyante qui marque le but et jalonne la route, qui prépare les ressources pour le voyage et les remèdes contre la défaillance.

Tel est le maître qu'il nous faut, mes amis. Ne le cherchez pas au loin : il est tout près de vous, il est en vous-mêmes. A mesure que j'ébauchais les traits de sa figure, vous épeliez tout bas les lettres de son nom ; vous reconnaissiez le vrai Dieu. C'est lui qu'il faut servir, c'est lui qu'il faut aimer.

Choisir un tel maître, c'est toute la science de la vie. Cette science on vous l'enseigne ici ; on vous apprend à trouver Dieu en Jésus-Christ et Jésus-Christ dans son Église ; on vous instruit aux combats de la liberté, aux exercices de cette fidélité laborieuse et militante qui défend en vous les droits du maître légitime contre l'usurpation des mauvais maîtres. Voilà l'éducation chrétienne.

C'est celle que vos parents ont voulue pour vous, celle qu'ils sont venus chercher dans cette maison, placée sous l'aimable patronage de Notre-Dame de Chartres. Laissez-moi leur dire qu'ils ont bien fait. Dans l'éloge que je leur adresse il n'entre aucune intention de critique contre ceux qui auraient fait un autre choix. Ancien élève des savants maîtres qui représentent aujourd'hui les traditions les plus élevées de la culture scientifique et littéraire après les avoir eux-mêmes empruntées à nos vieilles universités chrétiennes, je n'ai jamais éprouvé ni exprimé que des sentiments d'estime pour cette grande institution qui s'appelle l'Université de France. Moins que jamais pourrais-je aujourd'hui m'en départir, quand je

vois à côté de moi, dans cette solennité scolaire, le chef d'un important lycée, attestant par sa présence qu'entre l'enseignement public et l'enseignement libre il y a place, non pour une rivalité haineuse, mais pour une émulation fraternelle.

Mais si nous tendons la main à quiconque veut procurer le bien de la jeunesse, nous ne saurions pour cela rester indifférents entre les diverses manières de comprendre ses intérêts. Persuadés que la foi et la morale chrétienne sont le tout de l'homme en cette vie et dans l'autre, nous ne pouvons nous résoudre à exclure de l'école, pour le reléguer dans la famille, cet élément principal de l'éducation. Ne le trouvant plus dans l'enseignement public, nous remplissons un devoir et nous exerçons un droit incontestable en demandant à la liberté de nous le procurer. Cette liberté est entrée progressivement dans nos lois et dans nos mœurs; en 1833, elle a fait une timide apparition dans l'école primaire; en 1850, elle a conquis droit de cité dans l'enseignement primaire et secondaire; en 1875, elle a gagné le sommet de l'édifice et chassé le monopole de sa dernière citadelle, l'enseignement supérieur. Remarquez bien qu'il ne s'agit pas d'un privilège, c'est une franchise de droit commun, inscrite dans nos codes, pour sa partie principale depuis quarante-deux ans, pour sa partie complémentaire depuis dix-sept ans. Et l'on viendrait nous dire: quand vous userez de cette franchise, aux conditions légales, à vos frais et risques, vous ferez acte de mauvais citoyens? Vous serez taxés d'hostilité envers le pouvoir? Vous attirerez sur vous et sur ceux qui vous secondent, les rigueurs de la puissance publique? Non non, Messieurs, je me refuse à le croire; et si des personnes autorisées me l'affirmaient, je prendrais la confiance de leur dire qu'elles se trompent et je les inviterais respectueusement à relire la charte qui garantit en France la liberté de l'enseignement à tous les degrés.

Quand nous preparons des générations chrétiennes, nous sommes certains de travailler pour la patrie. Quand nous créons des écoles, quand, pour les soutenir, nous sollicitons la confiance et la générosité de nos frères dans la foi, quand nous formons, pour les diriger, des maîtres capables, munis des diplômes que la Loi exige, quand, pour faire face à tout cela, nous multiplions les appels au sacrifice en même temps que par l'impôt nous contribuons à l'entretien des écoles publiques, nous restons les loyaux observateurs de la loi, mais nous donnons à nos concitoyens des exemples d'initiative et de dévouement qui mériteraient autre chose que la défiance et les sévérités du pouvoir.

Je reviens à vous, jeunes gens. Les plus âgés d'entre vous vont quitter cette maison. Plusieurs iront demander aux écoles spéciales du gouvernement la préparation professionnelle qui doit leur ouvrir

une carrière ; d'autres iront chercher cette initiation dans la fréquentation des Facultés. Quand il s'agissait des études secondaires, vos parents ont choisi pour vous le collège ; vous aurez à faire avec eux le choix d'une Faculté. Dussé-je vous sembler trop intéressé dans la question, je ne craindrai pas de vous donner ici un conseil : apportez à ce choix d'une école supérieure les mêmes préoccupations qui ont décidé de votre entrée à l'Institution Notre-Dame. Mettez d'accord l'intérêt de la science et celui de la foi.

En venant frapper à la porte de nos Facultés, vous ne ferez que rendre ce que vous avez reçu. Nous vous avons envoyé, avec votre cher directeur, trois de vos maîtres ; ils sont venus à vous, forts des titres obtenus et de l'expérience acquise à l'Institut Catholique de Paris : avec quelle joie et quelle fierté ils vous enverront vers nous à leur tour, comme les premiers de leur apostolat, comme les gerbes choisies de leur moisson !

Venez donc parfaire avec nous l'œuvre, commencée ici, de votre formation intellectuelle et morale. A l'École Supérieure, la tâche du maître reste grande, mais celle de l'étudiant grandit ; le lien de la discipline extérieure se relâche, l'éducation de la liberté se concentre ; au dedans, elle devient plus que jamais l'œuvre de celui à qui elle profite. C'est là que vous achèverez d'apprendre à devenir des hommes libres, des hommes qu'on ne prend pas d'assaut, qu'on n'envahit pas davantage par surprise, des hommes qui sont ce qu'ils ont résolu d'être et qui savent se gouverner eux-mêmes selon la loi supérieure dont ils ont reconnu la justice et expérimenté la douceur.

RÉPONSE DE Mgr LAGRANGE

Les applaudissements qui ont accueilli le magnifique discours que vous venez d'entendre me dispensent, je crois, des longues félicitations et des longs remerciements. Esprit, cœur, haute raison, grande expérience et vive éloquence, Mgr d'Hulst s'est retrouvé là tout entier. J'espère bien, chers jeunes gens, que vous n'oublierez jamais ces belles et fortes paroles, ces conseils si sages et si autorisés.

En écoutant cette parole magistrale, en voyant l'éminent prélat pétrir pour ainsi dire l'âme de ces jeunes gens, je ne pouvais m'empêcher de me dire : Oh ! quand on y réfléchit, surtout quand on la voit à l'œuvre, comme l'éducation apparaît un ministère à la fois aimable, grand et fécond ! Et que je vous envie, vous, Messieurs, qui pouvez encore vous y consacrer ! J'ai connu autrefois ce dévouement, je lui ai donné les premières ardeurs de ma

jeunesse, et en ce moment encore, tenez, je le pourrais dire: *Agnosco veteris vestigia flammæ* (applaudissements). Et volontiers je répète avec le grand évêque dont Mgr d'Hulst évoquait tout à l'heure la mémoire, et dont il est bien difficile que le nom ne vienne pas sur mes lèvres quand je m'adresse à des jeunes gens: « La jeunesse a été le premier amour de ma vie; elle en sera le dernier. »

Voilà pourquoi, Messieurs, cette Institution, quand j'arrivai à Chartres, attira d'abord mes regards et mon cœur. J'ose dire, Monseigneur, qu'elle est digne de votre sympathie. Elle est modeste, surtout si vous la comparez à ces grands collèges de Paris où les élèves sont si nombreux qu'on pourrait dire parfois qu'ils le sont peut-être trop; mais nous avons l'ambition et l'espérance de grandir; et, je l'ajouterai, pour en bénir Dieu d'abord, pour en bénir eusuite les familles chrétiennes dont la confiance nous est venue, déjà nous grandissons. Nous étions 80 il y a trois ans: nous sommes 170 aujourd'hui (*Applaudissements*). Et nous avons la confiance que nous croîtrons encore.

La première fois que je présidai cette solennité littéraire, je voulus y prendre la parole et dire pourquoi cette Institution m'était chère comme la prunelle de mes yeux, et devait l'être aux familles chrétiennes de Chartres et du diocèse. Je disais en finissant, et en promenant tristement autour de moi mes regards: « Oh! je ne célèbrerai pas la vaste étendue, la splendeur de ses constructions, la beauté de ses cours et de ses ombrages. Mais du moins l'œuvre que nous voulons, la grande œuvre de l'éducation chrétienne, s'y accomplit. » Et j'ajoutais: « Oh! s'il ne s'agissait que de faire un rêve, comme je dirais à ce cher collège: Dilate tes murs, élargis tes tentes, ô Israël... »

L'année suivante, l'année dernière, j'allais plus loin que ce vœu, j'allais jusqu'à la promesse. « Non, disais-je, nous ne refuserons faute de place aucun de ceux qui se présenteront à nous, et bientôt les coups de marteau qui retentiront dans cette cour le diront. Mais quant à l'agrandissement définitif que je rêve, sera-ce ici, ou plus loin, en plein air de la ville et de la campagne à la fois? j'hésite, je calcule, je suppute encore, et personne ne m'accusera d'apporter dans une chose de cette importance trop de prudence. » Cette année, j'ai la joie de pouvoir vous dire ceci: Ce qui, il y a deux ans, n'était qu'un rêve, ce qui l'année dernière n'était qu'une promesse, dans quelques jours peut-être sera un fait accompli... (*Applaudissements.*)

Ah! il en vaut la peine, et pour sauver l'âme de vos enfants par l'éducation chrétienne, aucun dévouement, aucun sacrifice ne nous coûtera. La liberté de l'enseignement est encore écrite dans

nos lois ; cet instrument puissant, nous nous en emparons, et nous nous posons en face de l'enseignement officiel, je ferai écho ici à vos paroles, Monseigneur, non pas en adversaires, je repousse ce mot, mais en émules, et je dirai : Noble et féconde émulation que celle qui a pour objet le dévouement à ce que la société, l'Église et la patrie ont de plus cher, la jeunesse. (*Applaudissements.*) J'avais l'honneur, avant-hier, de présider une solennité analogue au vieux collège oratorien de Juilly, et, en me promenant sous ces grands arbres qui ont abrité tant d'hommes illustres, en feuilletant un volume qu'on m'avait placé entre les mains, l'*Histoire de Juilly*, émerveillé, je ne pouvais m'empêcher de dire : Quelle belle, quelle grande œuvre c'est qu'un collège chrétien ! Eh bien ! Mesdames et Messieurs, à vous doter de ce bienfait, à donner à ce diocèse, pour élever chrétiennement sa jeunesse laïque, un véritable collège chrétien, je vais consacrer désormais tout ce que je puis avoir de zèle et d'activité : je le promets. Votre confiance me répondra. (*Applaudissements.*)

DISTRIBUTION DES PRIX DU PENSIONNAT DES FRÈRES DE DREUX

M. l'abbé Lagrange, vicaire général et frère de Mgr l'Evêque de Chartres, présidait le 30 juillet à Dreux la distribution des prix du pensionnat des Frères, qui compte 250 élèves, et dont la réputation croissante est justifiée par de beaux succès. — Dans un langage élevé et devant une assistance très nombreuse et des plus sympathique, M. l'abbé Lagrange a traité du respect, ce sentiment qui rend l'homme si grand aux yeux des autres hommes et des siens propres, et dont, hélas ! la disparition s'accentue chaque jour au sein d'une société qui se paganise.

DISCOURS DE M. L'ABBÉ LAGRANGE

Mesdames, Messieurs, Mes Enfants,

J'ai connu à Paris un poète distingué, au caractère ferme, à l'âme élevée. Un jour que je le félicitais sur la moralité de ses œuvres poétiques, il me dit : « Je n'ai jamais outragé Dieu, ni les mœurs ; j'avais un trop grand respect de moi-même, et ce respect, c'est à l'enseignement des Frères de la doctrine chrétienne que je le dois. »

Je suis ici accueilli aimablement par ces mêmes Frères de la doctrine chrétienne, pour parler à leurs chers élèves. Il est donc bien naturel que je m'inspire de leur enseignement, et que je vous entretienne quelques instants, comme il pourrait le faire à ma place, du respect que vous devez avoir de vous-même.

Le respect de soi, voilà un grand mot. Hélas ! le sentiment du respect manque partout, et bien peu le comprennent, à l'heure présente. On dit partout qu'il n'y a plus de caractères, de ces âmes fortes qui gardent leurs croyances et leurs traditions, de ces vaillants qui conservent, sous les coups de l'adversité, la dignité et l'honneur.

Jeunes gens, il faut que vous soyez dans la vie de ceux qui ont un caractère, la dignité d'eux-mêmes, le respect de soi enfin. Mais sur quoi repose le respect de soi ? Sur nos croyances. Le respect, a-t-on dit, est un fruit de la religion.

Or, nous sommes des êtres venant de Dieu et devant retourner à Dieu. « Le front du jeune homme, a dit Lacordaire, est le resplendissement de Dieu. » Nous savons aussi que nous avons une âme immortelle, et pour le salut de laquelle un Dieu est descendu du ciel sur la terre.

Voilà la base du respect de soi. Non, nous ne descendons pas du singe, et, quand nous mourrons, tout ne finira pas avec nous. Telles sont nos croyances. — Nous sommes donc quelque chose de grand, et voilà pourquoi nous devons nous respecter, avoir de la dignité et j'oserai dire : de la fierté. — C'est ainsi qu'on s'honore et qu'à son tour on commande le respect. Et voilà pourquoi un grand esprit a dit du catholicisme : « C'est la plus grande école de respect qu'ait vue le monde. »

Une société sans Dieu, une morale indépendante n'inspireront jamais le respect. Quand on ose écrire à la tête d'une feuille publique ces mots : Ni Dieu ni maître, » quelle autorité pourra rester debout !

Mais que devez-vous respecter en vous ? — Avant tout, respectez vos croyances, respectez vos vertus.

« L'homme, a dit le comte de Maistre, ne vaut que par ce qu'il croit ; qui ne croit rien ne vaut rien. » Et par conséquent n'a aucun respect de soi.

Vos croyances, vos maîtres les ont profondément gravées dans vos âmes. Ils vous ont dit les preuves inébranlables sur lesquelles elles reposent ; et, pour le dire en passant : le catholicisme seul a des preuves, précieux trésor que vous saurez garder.

Non, mes enfants, vous n'exposerez pas la virginité de votre foi au souffle glacial de l'impiété contemporaine. Vous allez, en quittant cette maison, et plusieurs pour toujours, et c'est à eux surtout que je m'adresse ; vous allez vous trouver au milieu d'une société tourmentée qui voudrait effacer jusqu'à la notion même de Dieu.

Ah ! n'écoutez pas les prophètes du mensonge, demeurez fermes dans votre foi. Ce sont les volontés fortes et énergiques qui prévalent ; faiblir serait abdiquer. Respectez cette foi qui est celle de

votre père, de votre mère, de vos instituteurs, de tous ceux qui vous aiment et qui, pour cela, vous ont dit la vérité. Ils n'ont pas voulu vous tromper.

Donc, jeunes gens, vous respecterez en vous la notion de Dieu, la grandeur de votre âme, l'existence d'une vie future et d'une félicité éternelle.

Ne rougissez jamais de votre foi et de vos devoirs religieux. Ne soyez pas de ces jeunes gens sans caractère qui, comme la feuille, tremblent au plus léger souffle de l'impiété. La peur est la vertu des lâches. De Maistre a défini le soldat : celui qui croit en Dieu et qui n'a pas peur du canon. Croyez comme un vaillant soldat du Christ, et vous n'aurez pas peur de l'impiété.

On raconte qu'à l'École Polytechnique, un élève rassembla pendant une récréation tous ses camarades ; au milieu du silence de tous, il montra un chapelet en disant : « que le Jésuite qui a perdu ce chapelet se montre ! » Le Jésuite s'avance fièrement : « Merci, mon ami, ma première dizaine sera pour vous ». C'était le premier de l'école. Tous applaudirent le vaillant chrétien, gardant et affirmant le respect de ses croyances. Et ce vaillant élève est devenu général. Dans notre dernière guerre, il fut tué à la tête de sa colonne, ayant encore sur lui le chapelet de sa mère. C'est ainsi qu'on se bat et qu'on meurt quand on aime Dieu et la patrie.

Vous devez garder et respecter vos croyances; vous devez également garder et respecter la dignité de vos vertus.

De grandes luttes vous attendent dans la vie ; toutefois, ne craignez pas plus qu'il ne faut ; la lutte est nécessaire, c'est elle qui fait les hommes.

La forte discipline à laquelle vous êtes accoutumés au pensionnat, vous a appris à vous vaincre, à vous respecter. A 16 ans, à 18 ans, on est dans le feu des passions. La religion vient à votre secours, en vous apprenant à vous respecter vous-même, à avoir horreur de tout ce qui abaisse et dégrade une âme, de tout ce qui s'appelle l'ignominie. Restez sur les hauteurs et ne côtoyez pas les abîmes ; les plus habiles y perdent la tête.

Quand un jeune homme se respecte, il sait que le regard de Dieu est sur lui, que son âme est le plus beau temple qu'il puisse habiter. Il respecte Dieu en lui. Il sait aussi qu'il a une mère et qu'il ne doit pas être son déshonneur, mais sa gloire. Il sait qu'il a un père dont les cheveux ont blanchi dans un travail opiniâtre, pour que son enfant se fasse une noble position dans la société et qu'il soit fier de lui.

Jeunes gens, aimez toujours ce qui est beau, ce qui est grand, ce qui attire en haut les âmes, et vous vous respecterez toujours.

Je tiens à vous signaler un grand ennemi qui conspirera long-

temps contre vous et qui vous attend le jour où vous aurez toute votre indépendance, toute votre liberté. C'est la curiosité du savoir; ce sont ces livres qui souillent trop souvent l'âme et le cœur.

A votre âge, quand on commence à soupçonner le beau en littérature, quand on a fait un premier pas dans la science, on veut savoir; ce n'est pas toujours pour apprendre, mais pour contenter un désir qui s'éveille, et qui est d'autant plus dangereux à satisfaire que l'on n'a pas toujours un ami prudent pour avertir du danger. Un livre attire : la réputation de l'auteur, une production dont tout le monde parle, c'en est assez pour ouvrir ce livre et dévorer ces pages d'une littérature trop souvent frelatée, qui, au lieu d'élever les âmes, de les rendre meilleures, comme devrait faire tout livre qui a une mission dans la société, les corrompt, en leur arrachant les premiers germes de la foi et de la vertu.

Jeunes gens, vous valez mieux que ces héros de théâtre et de romans qui vous prêchent l'impiété et l'immoralité. Un des leurs disait naguère : « Il faut que la jeunesse s'amuse ! » Leurs fausses vertus sont aussi méprisables que leurs doctrines.

On vous l'a dit : la littérature est l'expression de la société. Or, vous le savez bien, les doctrines les plus désastreuses hantent beaucoup d'esprits superficiels, qui veulent raisonner sur tout et qui n'ont aucune science véritable. Ah ! la science vraie, nous n'en avons pas peur; elle ne sera jamais en contradiction avec nos dogmes chrétiens, parce qu'ils reposent sur la vérité. Ce qui nous fait peur, c'est la fausse science; voilà l'ennemi.

Vous savez aussi, mes enfants, que, le jour où une société s'éloigne de la religion, les mœurs baissent, et telle est la raison de ces livres qui auraient fait rougir une noble dame romaine, qui font tomber le volume des mains du vieillard, je dirai plus : de tout homme honnête qui sait encore se respecter. Arrière cette littérature réaliste, un des scandales des temps présents, et qui précipite la démoralisation de la France! La postérité en fera justice. Quand une littérature en est là, c'est qu'elle a perdu le culte du respect.

Jeunes gens, ayez assez de respect de vous-même pour ne pas vous exposer au naufrage de vos vertus, comme de vos croyances. Que de jeunes gens j'ai connus qui, au lieu de s'honorer et prendre un rang distingué dans la société, sont devenus des êtres inutiles et funestes, après avoir fait concevoir les plus belles espérances. J'ai eu le secret de beaucoup, et chacun me disait : « Ce sont les mauvais livres qui m'ont perdu. Ils m'ont enlevé jusqu'au respect de moi-même. Mon âme y a perdu les croyances de mes premiers jours, et mon cœur ses plus respectables amitiés. » C'est que, voyez-vous, mes enfants, l'honnêteté, la dignité, le respect, tout s'abîme dans un même naufrage.

J'ai connu un étudiant en médecine, vous me pardonnerez de vous citer encore ce trait. C'est une de mes vieilles habitudes de rappeler des faits qui sont toujours une grande lumière. Il était dans une mansarde de la rue St-Jacques, à Paris. On le trouva asphyxié dans son fauteuil, et sur sa table remplie des plus mauvaises productions du jour, sa main tremblante avait tracé, sur une feuille de papier, encore humide de ses dernières larmes : Un bon conseil m'aurait sauvé, et je ne l'ai pas trouvé dans mes livres. Ce sont eux qui m'ont fait perdre, avec le respect de moi-même, ma vertu et ma foi.

Vous me pardonnerez, jeunes gens, de vous tenir un langage aussi grave; j'ai trop aimé la jeunesse pour ne pas lui dire la vérité et l'arrêter, quand il est temps encore, sur le bord de l'abîme. Pendant les 33 années que j'ai passées à Paris, j'ai connu bien des jeunes gens qui auraient été sauvés par la religion, cette auguste religion du Christ qui inspire, par-dessus tout, le respect de soi-même.

Jeunes gens, vous respecterez votre dignité d'homme, parce que l'on vous a appris ici à respecter votre dignité de chrétien. Gravez sur votre blason ces mots pleins de lumière : Honneur et respect. Oui, gardez toujours le culte du respect ; l'homme n'est grand que par le respect et, quand on le possède, on est capable des plus grandes choses.

Aussi, quand on voit Dieu dans son âme, dans son cœur, quand on respecte ses croyances et ses vertus, non seulement on se respecte, mais on monte encore plus haut, on respecte son semblable, et respecter son semblable c'est encore se respecter soi-même.

Laissez-moi vous conduire sur ces cimes.

Un jeune homme qui se respecte respecte également l'âme de son ami. Il sait, selon le mot d'un ancien, qu'un grand respect est dû à l'enfant. Et pour lui il ne sera jamais un danger ; de lui on pourra dire : « qui l'a trouvé a trouvé un trésor. »

Il respecte sa mère, cette incarnation vivante du sacrifice, cette mère qui l'a aimé comme il ne sera jamais aimé dans la vie, dont toutes les pensées, toutes les espérances sont pour cet enfant que Dieu lui a confié.

Il respecte ce vieux père qui est l'autorité de Dieu lui-même, ce père qui lui donne des exemples qui seront la lumière de sa vie.

Et quand ce jeune homme, respectueux de lui-même, respectueux de tous ceux qui portent sur leur front un caractère divin, aura grandi, s'il est un jour un commerçant, un industriel, il verra un frère dans l'ouvrier, il comptera ses sueurs, il l'aimera, et ce respect dont il l'entourera sera la meilleure solution de la question sociale.

S'il est écrivain, il respectera l'âme de ses lecteurs, comprenant, à la lumière de la foi, que le poète, le littérateur, l'homme de génie

ont reçu de Dieu une mission, un sacerdoce, et qu'ils doivent ouvrir les âmes et les cœurs aux nobles conceptions du vrai, du beau et du bien.

S'il est riche, il se fera la providence de tous, verra Dieu à travers les haillons de la misère, comme dans un sacrement; il aimera à visiter le pauvre dans sa froide mansarde et préférera, avant tout, le beau titre de l'ami des pauvres.

Il est père. Quel respect pour ce petit être, le frère des anges! Comme autrefois Léonide, il baisera avec le plus grand respect sa poitrine comme le temple de Dieu, et, quand cette âme s'épanouira au soleil de ses années, quelle sollicitude! quels conseils pleins de prudence et de sagesse! quelle appréhension de son avenir! quel ardent désir de faire de lui un homme dévoué à sa patrie et un chrétien dévoué à son Dieu!

Et voici une autre paternité non moins respectable; il monte à l'autel, le sacerdoce devient la récompense des vertus de la famille. Quel apôtre il sera! Quel respect des âmes et quelle abondante moisson pour le ciel!

Vous voyez, mes enfants, les grandes choses que vous ferez si vous savez vous respecter. Ce trésor, vous le répandrez sur tous ceux avec lesquels la Providence vous mettra en relations. Un grand diplomate, aimant et respectant l'âme de ses concitoyens, disait cette belle parole: « Si j'avais le bienfait de la foi, je le répandrais à pleines mains sur mon pays. » La foi, vous avez sa lumière, marchez toujours à son flambeau, et qu'elle devienne l'inspiratrice de toutes vos œuvres.

Jeunes gens, je viens de vous révéler de grandes choses, d'ouvrir de vastes horizons. Gardez toujours le culte du respect, et, plus que jamais, ayez souci de votre dignité; se respecter, c'est s'honorer, c'est se préparer au grand amour des âmes, c'est commencer la grande mission que toute créature humaine doit exercer autour d'elle.

Je n'ai pas craint, mes enfants, de vous dire ces grandes choses, parce que je sais que vos maîtres, si chrétiens, vous ont formés au culte de l'honneur et du respect, et que vos âmes sont capables de s'élever à cette hauteur.

Mais il faut finir. J'ai promis à M. le Directeur que je ne dépasserais pas un quart d'heure, mais un bon quart d'heure.

On raconte qu'un soir, dans sa prison du Temple, Marie-Antoinette vit tout à coup s'ouvrir la porte: six commissaires viennent réclamer le Dauphin. Elle se lève, pâle et frémissante: « M'enlever mon enfant! non, messieurs, cela n'est pas possible! » Et elle se place devant son fils et se cramponne aux barreaux de fer de son lit. Les commissaires menacent d'appeler la garde; alors cette

femme, cette mère, cette reine, joint les mains, et, les larmes aux yeux, elle conjure les bourreaux de ne pas lui ravir son enfant.....

Mesdames, Messieurs, cette femme, ce sont les femmes françaises; cette mère, ce sont nos mères; cette reine, c'est la France chrétienne qui se lève; elle se place devant vous, mes enfants, avec ses évêques, ses prêtres, toutes les âmes qui combattent pour la conservation de la foi. Elle dit à tous ceux qui voudraient vous ravir vos croyances avec le respect: « Messieurs, la France de Clovis, de Charlemagne, de Jeanne d'Arc, vous demande, à genoux, Dieu et Jésus-Christ. »

FAITS DIVERS

Catéchismes. — L'affaire des catéchismes épiscopaux de Rennes et de Luçon est venue le 2 août devant le Conseil d'État.

Le Conseil a ordonné la suppression des chapitres incriminés dans les catéchismes des diocèses de Rennes et de Luçon. Ce dernier catéchisme n'était que la réimpression de celui de 1849.

La conséquence de cette condamnation est que le Conseil de l'Instruction publique, s'armant de cet arrêt, interdira ces catéchismes dans les écoles, collèges et pensions *libres* sous peine de *fermeture pour immoralité.*

Sur le mariage civil, sur la loi scolaire, sur le devoir chrétien en matière d'élection, l'État s'arroge ainsi le droit de juger l'enseignement épiscopal.

Mgr Cazet. — Mgr Cazet, évêque de Madagascar, avait été poursuivi à Tananarive, pour avoir fait traduire en malgache et imprimer un écrit rédigé d'après la petite brochure de Mgr de Ségur contre les *francs-maçons.*

La Cour d'Aix, contre toute attente, a confirmé la sentence du tribunal consulaire de Tananarive qui condamne Mgr Cazet, évêque de Madagascar, à dix mille francs de dommages et mille francs d'amende. La brochure incriminée n'était qu'une réponse à une affiche maçonnique et non une attaque diffamatoire contre des particuliers.

M. l'abbé Roux, curé de Vercel, vient d'être condamné à 40 jours de prison. — Il avait dit que la suppression des traitements ecclésiastiques est une injustice et une illégalité. Puis il avait osé affirmer que la proportion de la criminalité est en progression parmi les enfants et les jeunes gens depuis l'application du nouveau système scolaire. — Voilà les deux délits relevés par l'arrêt de Besançon.

Et pourtant ces opinions ont pu être jusqu'ici et sont tous les jours soutenues dans la presse, dans les réunions, à la tribune des Chambres, sans que des poursuites soient intentées.

Le repos du Dimanche. — Le principe du repos du dimanche finirait-il par prévaloir au ministère des travaux publics ? On vient d'introduire dans le nouveau cahier des charges, pour les entreprises des chantiers de l'Etat et celles des grandes compagnies, une clause qui interdit à tout entrepreneur de faire travailler les dimanches et jours fériés. Cet ordre ne pourra être transgressé, même en cas d'urgence, qu'en vertu d'une autorisation écrite ou d'un ordre de service de l'ingénieur directeur des travaux.

Association de la Ste-Famille. — L'*Observatore romano* publie un décret pontifical approuvant les statuts de l'Association universelle des familles consacrées à la Sainte-Famille de Nazareth, et ordonnant que toutes les associations de la Sainte-Famille, existantes actuellement, se fondent avec elle. S. Em. le cardinal Parocchi, vicaire de Sa Sainteté, est nommé préfet de l'Association universelle ; il sera assisté d'un conseil composé de prélats romains, entre autres du secrétaire temporaire de la Congrégation des Rites. Le décret fait ressortir l'utilité et l'efficacité pour les familles chrétiennes de prendre exemple sur la Sainte-Famille, et termine en invitant les chrétiens à s'affilier à l'Association.

Au départ pour le Dahomey. — Au moment où un détachement de soldats du génie quittait Montpellier pour aller au Dahomey, il s'est produit un incident que l'*Eclair* de cette ville raconte ainsi:
Un magnifique bouquet ayant été offert aux partants au nom des sous-officiers du 2e génie, le sous-officier rengagé, Gérard, du 1er régiment, auquel il avait été remis, a eu la délicate pensée de l'offrir à une dame qui se trouvait sur le quai avec sa fille, en lui disant :

« Madame, au nom de tous mes camarades, je vous prie d'accepter ce bouquet, que nous offrons à Mlle votre fille et à toutes les dames ici présentes, auxquelles vous voudrez bien distribuer ces fleurs. En échange, nous vous demandons de prier Dieu pour nous pendant que nous serons là-bas, afin qu'il nous fasse la grâce de bien servir la patrie ! »

Le public présent se précipita pour se partager les fleurs. La dame à laquelle le sous-officier Gérard s'était adressé a promis, en son nom et au nom des autres dames, de prier Dieu pour qu'il protège et favorise ces braves défenseurs de la France et de la civilisation.

Drapeaux et étendards. — Le Saint-Office a rendu un décret défendant de bénir les drapeaux et étendards, *non munis d'emblèmes religieux*. Le décret a été rendu sur une question posée par Mgr l'Evêque de Vicence. L'archevêque de Cologne vient de publier dans son diocèse le décret qui s'applique spécialement aux sociétés d'anciens militaires, qui, en Italie et en Allemagne, faisaient bénir leurs drapeaux.

Missionnaire décoré. — L'*Officiel* publie la nomination de chevalier de la Légion d'honneur, faite sur la présentation du ministre des affaires étrangères, de Mgr Taurin-Cahagne, évêque *in partibus infidelium* d'Adramytte, vicaire apostolique du Gallas ; 30 ans de services dans l'Afrique orientale.

Nos missionnaires ambitionnent une récompense plus haute que celles dont disposent les hommes, mais un pays s'honore en reconnaissant leur dévouement.

Le budget des cultes. — Maintenant que l'on parle tant et si souvent du budget des cultes, il ne sera pas sans utilité de donner quelques chiffres et quelques renseignements sur ce sujet :

Le budget des cultes pour 1892 s'élève à 43.755.857 francs, dont 40.843.360 francs vont au culte catholique et 2.907.497 francs vont, soit au personnel du ministère, soit aux autres cultes ;

C'est encore trop, disent ceux qui veulent tout supprimer ; c'est peu, disent avec raison les autres, eu égard à la valeur des biens que l'Etat s'est appropriés il y a un siècle.

L'ancien régime n'avait pas de budget des cultes.

Avant la Révolution il était pourvu aux frais du culte, de l'enseignement et de l'assistance, par des *fondations*, c'est-à-dire par les revenus des capitaux que des particuliers avaient constitués pour servir à perpétuité à l'un ou à l'autre de ces besoins et ordinairement à plusieurs à la fois.

Nous recommandons aux prières :

M. Muset, Inspecteur des Contributions directes en retraite, Vice-Président de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, Président de l'Association du Saint-Sacrement, Trésorier de la Fabrique de la Cathédrale. Il est mort inopinément dans la nuit de mardi à mercredi, en son domicile, rue des Lisses, dans sa 68e année.

M. l'abbé L.-D.-A. Maréchal, vicaire général de Montréal, doyen du chapitre de la cathédrale de Montréal et chanoine honoraire de la cathédrale de Chartres, décédé subitement le 26 juillet.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

3e Année des Suppl. N° 27.

SAMEDI 20 AOUT 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT D'AOUT)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 21 août, 11e dimanche après la Pentecôte, fête de saint Joachim, père de la Très Sainte Vierge, *double de 2e classe* (Mémoire de sainte Jeanne de Chantal). La multiplicité des images ou statues de saint Joachim dans la Cathédrale de Chartres indique la popularité de son culte à Chartres.

A 9 h., messe de paroisse ; à 10 h. 3/4, office capitulaire ; à 3 h., vêpres.

Le jeudi 25, saint Louis, roi de France, *double de 2e classe*. (Même remarque que plus haut pour saint Joachim.)

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 21 août, 11e dimanche après la Pentecôte, fête de saint Joachim ; les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 11 août, 11e dimanche après la Pentecôte, fête de saint Joachim ; les offices aux heures ordinaires.

CHAPELLE DES CARMÉLITES. — Le jeudi 25 août, fête de l'Adoration du Très Saint-Sacrement. — Le matin, exposition du Très Saint-Sacrement, à 5 h. 1/4, suivie de la première messe. — Autres messes à 6 h. et à 6 h. 1/2. — Messe solennelle, à 7 h. — A 4 h., sermon par M. l'abbé Leblanc, curé de Fontaine-la-Guyon, suivi du salut. — Indulgence plénière.

CHAPELLE DE LA VISITATION. — Le dimanche 21, *fête de sainte Jeanne de Chantal*, messes à 6 h. 1/2 et 7 h. 1/2 ; exposition du Très Saint-Sacrement et messe, à 8 h.. — A 4 h. 1/2, sermon par M. l'abbé Hubert, chapelain de Saint-Paul et salut. — Vénération des saintes reliques.

PÈLERINAGE DES TERTIAIRES FRANCISCAINS A LOURDES, avec arrêt aux grottes de saint Antoine de Padoue, à Brives (Corrèze). — Envoyer les adhésions avant le 25 août à M. Pontal, secrétaire du Comité spécial organisé pour ce prochain pèlerinage, 35, rue de Grenelle, Paris. — Programme : Départ de Paris, mercredi 14 septembre, à 4 h. du soir. — Jeudi 15 septembre, arrivée à Brives à 7 h. 42 du matin. — Départ de Brives à 4 h. 20 du soir par Souilliac, Siarac et Agen, d'où l'on part à 11 h. du soir pour arriver à Lourdes le 16, à 5 h. du matin. — Séjour à Lourdes vendredi 16, samedi 17, dimanche 18 septembre. — Départ de Lourdes lundi 19 septembre à midi 1/2, par Agen, Périgueux, Limoges. — Mardi 20 septembre, arrivée à Paris à 2 h. 55 du soir.

BIBLIOGRAPHIE

Quelques réponses touchant les devoirs de l'obéissance envers le Décret apostolique du 17 décembre 1890, sur l'ouverture de conscience, les confessions et les communions, dans les Communautés, par le R. P. Fr. André-Marie Meynard, des Frères-Prêcheurs, 96 pages, 0 fr. 60. — *Librairie Catholique de Clermont-Ferrand*, L. Bellet, éditeur, avenue Centrale, 4.

Le Décalogue, ou les dix Commandements de Dieu, expliqué par Louis de Grenade, traduction nouvelle par le R. P. Hébrard, des Frères-Prêcheurs, 1 vol. in-32 raisin, couverture imprimée en rouge et noir, broché, 0 fr. 50. — *Librairie Catholique de Clermont-Ferrand*, L. Bellet, éditeur, avenue Centrale, 4.

N° 27. 20 Août 1892.

SOMMAIRE

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, DISCOURS DE Mgr LAGRANGE A LEUR DISTRIBUTION DES PRIX. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : PÈLERINAGES ; L'ASSOMPTINO. — NÉCROLOGIE : M. L'ABBÉ BINET, M. L'ABBÉ PARAGOT, ETC. — L'ASSOMPTION A N.-D. DE FONTENAY. — CÉRÉMONIE DU 14 AOUT A TERMINIERS. — FAITS DIVERS.

LES FRÈRES DU B. DE LA SALLE ET LEURS ÉCOLES A CHARTRES

DISCOURS PRONONCÉ PAR MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES A LEUR DISTRIBUTION DES PRIX (7 AOUT 1892)

Au mois d'octobre dernier, j'avais la consolation d'inaugurer nos deux nouvelles écoles libres de Frères. J'ai dit alors ma gratitude pour tous ceux qui, de façon ou d'autre, nous avaient aidés à les mettre en état de recevoir nos élèves ; qu'en effet nous avons à peu près tous recueillis : les voilà, formant autour de leurs maîtres dévoués et aimés une couronne charmante et brillante. J'ai aujourd'hui de nouveaux remerciements à adresser ; je me sens tenu à une nouvelle reconnaissance. Si, à l'École Saint-Ferdinand, les classes étaient terminées, la maison elle-même ne l'était pas ; restait un indispensable préau à construire ; c'est fait aujourd'hui ; et c'est mon devoir, et c'est ma joie de bénir une fois de plus nos généreux bienfaiteurs. Je voudrais pouvoir les nommer tous : il y a du moins deux noms que je me reprocherais, et vous me le reprocheriez aussi, de ne pas prononcer ; ce sont les noms de M. le comte et de Mme la comtesse du Temple de Rougemont. (*Applaudissements.*)

Hélas ! pourquoi faut-il qu'à ces pensées de joie se mêle un souvenir triste ? Il n'est pas là, je ne le vois plus, ce grand homme de bien, ce chrétien éminent, qui, toute sa vie, se tint debout pour toutes nos œuvres, le regretté président de notre Comité chartrain des écoles, le respectable M. Collier-Bordier. Comment l'oublier ? Comment ne pas saluer de toutes nos acclamations sa mémoire bénie ? (*Applaudissements.*) Il est vrai qu'il se survit, pour ainsi dire, dans cet autre homme de bien, d'une honorabilité si haute, et si chrétien aussi, dont il a fallu vaincre la modestie pour le décider à accepter cette succession, mais enfin qui a bien voulu nous promettre son concours... Si je ne l'aperçois pas, s'il n'est pas ici croyez-le, c'est modestie encore, et son cœur est bien avec nous. (*Applaudissements.*)

Et maintenant, Messieurs, grâce à vos persévérants efforts, nous sommes bien chez nous, dans nos écoles, et tant que l'inviolabilité du domicile ne sera pas un vain mot, tant que le droit sacré

de propriété, que tous les peuples civilisés respectent, n'aura pas été remplacé par la barbarie sauvage et brutale, par la spoliation et la confiscation, nous sommes chez nous, et nous y resterons : on ne nous expulsera plus. (*Applaudissements.*)

Eh bien ! que sommes-nous? Nous sommes l'enseignement libre, l'enseignement populaire, l'enseignement chrétien, l'enseignement des Frères des Ecoles chrétiennes.

L'enseignement libre : grâce à Dieu, malgré les mutilations qu'elle a subies, la liberté de l'enseignement est encore écrite dans nos lois, et nous en usons. Citoyens libres, nous usons d'un droit, inaliénable d'ailleurs, et formellement reconnu par la loi. Inaliénable : c'est le droit absolu des pères de famille; c'est le droit sacré de l'enfance et de la jeunesse ; et la loi française le proclame elle-même. Eh bien ! ce droit nous nous en emparons, et nous n'admettons pas qu'on incrimine en cela notre patriotisme. Est-on factieux, est-on en révolte contre la loi, parce qu'on use d'un droit reconnu par la loi? Au contraire, on lui rend hommage. (*Applaudissements.*)

Et, en définitive, quel est ce droit, sinon le droit au dévouement? L'enseignement, Messieurs, est un dévouement. Ce n'est pas un vulgaire métier. Quiconque n'a pas au cœur l'amour sacré de l'enfance et de la jeunesse, qu'il se retire, il n'est pas fait pour ces fonctions. Et c'est parce que nous nous sentons, nous, cette flamme au cœur, parce que nous aimons vos enfants, c'est pour cela que nous nous sommes faits leurs instituteurs et que nous leur ouvrons des écoles.

Nous sommes l'enseignement populaire. Elle est gagnée enfin cette cause de l'enseignement populaire ; mais par qui l'a-t-elle été gagnée? Nous avons le droit de le rappeler et de nous en faire honneur. Par les fils de celui qui disait : « Il n'est pas bon que le peuple soit instruit; il n'est pas digne de l'être ? » Non, par les disciples de Celui qui a dit : « Tout ce que vous aurez fait au plus petit de ces petits, c'est à moi que vous l'aurez fait. » Et encore : « Laissez venir à moi les petits enfants, » (*Applaudissements.*) Les autres, ils chassent Jésus-Christ des écoles ! (*Mouvement.*) Nous sommes donc l'enseignement populaire. Les gloires de l'enseignement supérieur, celles aussi de l'enseignement secondaire, nous les laissons à d'autres. Nous, c'est le peuple que nous aimons, et nous nous dévouons aux fils du peuple. (*Applaudissements.*) Ah ! Messieurs, l'enseignement supérieur, je le respecte, je l'admire, je l'ai ambitionné; l'enseignement secondaire, je l'ai pratiqué, mais je m'incline avec un particulier respect devant l'enseignement primaire, devant l'enseignement populaire, parce que là où le dévouement est plus laborieux, plus humble, plus obscur, plus

facilement méconnu et oublié, là peut-être la vertu est plus grande et le mérite aussi. (*Applaudissements.*)

Nous sommes l'enseignement chrétien, et cela nous le proclamons bien haut. L'enseignement neutre, aille à lui qui voudra; nous, nous n'en voulons pas. La loi ne nous l'impose pas, bien qu'elle le préfère, elle ne l'impose pas, puisqu'elle permet les écoles libres. Eh bien! si cette liberté n'est pas un vain mot, si les écoles libres sont libres, nous avons le droit de vouloir l'enseignement chrétien, et nous le voulons; et aucune loi divine et humaine, je pense, ne m'empêchera, moi évêque, de dire pourquoi... (*Applaudissements.*)

Nous voulons l'enseignement chrétien parce que nous sommes, non pas neutres, ni sceptiques, mais croyants et chrétiens (*Applaudissements*).

Nous voulons l'enseignement chrétien, parce que nous avons des convictions, des principes, des croyances; et ces convictions, ces principes, ces croyances, c'est le cher héritage, si nous n'en avons pas d'autres, que nous entendons laisser à nos enfants (*Applaudissements*). Nous voulons l'enseignement chrétien, parce qu'il y a un enseignement, un nécessaire enseignement des choses religieuses, comme des autres; parce que le sentiment religieux, comme les autres, a besoin d'être cultivé, sous peine de s'étioler et de périr, dans l'âme tendre et délicate de l'enfant. Nous voulons l'enseignement chrétien, parce que nous ne comprenons pas la morale sans la religion, ni l'idée du devoir sans l'idée de Dieu; parce que d'ailleurs une morale décapitée du premier des devoirs, du devoir envers Dieu, est une morale incomplète, mutilée, faussée : et ce n'est pas avec une telle et si défectueuse armure que nous voulons envoyer nos enfants dans le grand combat de la vie, mais avec une armure solidement trempée, impénétrable (*Applaudissements*). Enfin, nous voulons l'enseignement chrétien, parce que la religion n'est pas seulement pour nous le premier des devoirs, mais encore le premier des biens : nous l'aimons : c'est notre amie, c'est notre mère : c'est dans les labeurs de la vie, notre force, notre consolation, notre espérance : et ces biens-là, nous qui n'en avons pas d'autres, nous n'entendons pas qu'on nous les arrache, ni à nous, ni à nos enfants. (*Applaudissements*).

Nous sommes enfin les Frères des Ecoles chrétiennes. C'est-à-dire des hommes qui ont pris au sérieux leur mission de dévouement; si au sérieux, que pour mieux se dévouer à l'enfance, ils ont renoncé à tout sur la terre; pour ne vivre qu'avec les enfants. toujours avec les enfants; des hommes qui, comme le peuple travaillent leurs dix heures, leurs douze heures par jour; mais pour qui? Pour eux-mêmes? Pour leur position, leur avancement, leur

fortune ? Non ; pour vos enfants. Et il y a bientôt trois siècles que nous sommes à l'œuvre ; et pas seulement en France, en Europe, mais partout, sous tous les climats, sous tous les cieux, chez tous les peuples, car on nous a appelés partout ; nous sommes-là, défrichant, cultivant infatigablement ce champ aride et quelquefois si difficile de l'enseignement primaire : formant ce qu'on peut appeler un bon peuple ; des générations de braves gens et de gens braves.

Et vos sciences modernes sont venues ; vos méthodes modernes sont venues ; vos examens, vos concours sont venus ; Avons-nous fui ? Nous sommes là, à vos examens et à vos concours ; Eh bien vous pouvez nous juger aux résultats, à nos œuvres : Faites le compte de vos diplômes, et dites quel rang nous occupons (*Applaudissements*).

Et les épreuves du pays sont venues, les fils du peuple, vos enfants, ont été appelés sur les champs de bataille. On nous a vus à leurs côtés, les ramassant quand ils tombaient sous les balles ; conquérant le nom modeste, mais dont nous nous glorifions, de brancardiers ; versant notre sang avec eux ; et prêts à le verser encore s'il le fallait, pour la chère Patrie, qui quelquefois nous méconnaît, mais nous ne l'en aimons pas moins, c'est notre mère, prêts à le verser encore, tout entier et d'un coup, ce sang généreux, qui s'écoule pour elle goutte à goutte dans les labeurs quotidiens de l'enseignement. Car c'est un rude labeur, MM., que l'enseignement primaire, et un service de la patrie, croyez-moi, qui en vaut un autre.

MM. tels sont nos Frères ; tels nous les aimons, nous qui les connaissons ; et tels les aimeraient tous ceux qui les connaîtraient comme nous. Nous continuerons à les aimer, à les soutenir, et s'il le fallait, à les défendre ; quant à vous, chers parents, chers enfants, votre reconnaissance, votre confiance, votre fidélité, je n'ai pas à les solliciter pour eux, je sais qu'elles leur sont acquises à jamais (*Applaudissements répétés*).

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Pèlerinages. — Il y a huit jours, environ soixante Frères des Écoles chrétiennes assistaient ensemble à la sainte messe devant l'autel de N.-D. de Sous-Terre. Il arrivaient de Dreux où avait eu lieu, au Pensionnat Saint-Pierre, leur retraite annuelle ; ils ne pouvaient mieux en couronner les exercices que par un pèlerinage commun à N.-D. de Chartres.

— Le mardi 9, déjà, avaient été remarqués devant nos Madones plusieurs Frères avec un groupe de jeunes gens, leurs élèves ; ils venaient de Versailles saluer la Bonne Mère et visiter sa Basilique.

— Le mercredi 17, l'après-midi surtout, nous voyons beaucoup de personnes passer des heures entières devant N.-D. du Pilier ; le matin, plusieurs d'entre elles avaient assisté dans la Crypte à une messe dite à leur intention commune. C'étaient des pèlerins et des pèlerines qui devaient partir le soir pour Lourdes. Une centaine de personnes du diocèse de Chartres ont dû faire ainsi partie du Pèlerinage national.

— Autres pèlerins à Chartres : le 17, un pensionnat de Palaiseau (Seine-et-Oise) dirigé par des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ; le 18, une vingtaine d'ecclésiastiques du Séminaire des Missions étrangères de Paris.

L'Assomption. — Tout en réservant à la Voix mensuelle le récit de la journée du 15 août, nous dirons ici que la procession dans la ville a été magnifique. Des foules considérables stationnaient respectueuses partout où devait être portée la Sainte-Châsse ; toujours l'attitude de ces foules en pareille circonstance nous prouve à nouveau que le culte de la Sainte Vierge est fortement implanté dans la population chartraine.

Saint-Roch. — La procession en l'honneur de Saint-Roch, dans l'intérieur de la cathédrale, le 17 août, a été plus suivie cette année que les années précédentes. Beaucoup de fidèles ont répondu à l'annonce qui en avait été publiée et sont venus s'associer à ces prières à Saint-Roch, invoqué comme protecteur spécial contre les épidémies.

NÉCROLOGIE.

M. l'abbé Binet. — M. l'abbé Binet, supérieur de la communauté de la Providence, a rendu son âme à Dieu le 13 août 1892 ; c'était le doyen d'âge du clergé diocésain ; il allait bientôt finir sa 94e année.

M. Binet (Jean) naquit au Coudray, près Chartres, le 7 octobre 1798 ; il perdit de bonne heure son père, ancien concierge du grand séminaire de Beaulieu ; continuant auprès de sa pieuse mère la culture du bien de famille, il ne s'arracha qu'à l'âge de 20 ans à ce genre de travaux pour suivre une autre carrière. Une circonstance inattendue semblait le diriger vers le sacerdoce ; il prit conseil et se décida à faire des études. Le collège de Chartres, alors dirigé par des ecclésiastiques et dont le principal était M. l'abbé de Calonne, le compta parmi ses élèves en 1818 et 1819. M. Binet, doué

d'une bonne intelligence et désireux de regagner le temps perdu, avança rapidement dans ses classes. Il acheva ses humanités au grand séminaire, avant d'y suivre les cours de philosophie et de théologie. C'est le 9 juin 1827 qu'il fut ordonné prêtre ; six jours après, il était installé curé de Moutiers-en-Beauce, où il resta onze ans dans l'exercice d'un ministère édifiant.

Sa réputation d'homme prudent et discret, de prêtre laborieux et ami de la solitude l'indiqua à l'autorité diocésaine comme pouvant être l'auxiliaire et plus tard le successeur de M. le chanoine Cognéry, supérieur de la Providence. Il fut donc appelé dans cette communauté vouée à la vie claustrale, et aussi à l'éducation des enfants, on sait avec quels succès ; le pensionnat, l'externat, l'orphelinat, qui dépendent de ce couvent, ont formé pour Chartres, disons plus, pour la Beauce, un nombre considérable de femmes chrétiennes qui n'oublient point les protecteurs et protectrices de leur jeunesse.

M. l'abbé Binet, une fois chapelain, se livra énergiquement aux études réclamées par ses fonctions ; la persistance dans ce labeur et le défaut d'exercice altérèrent son tempérament, et la gastralgie chronique, souvent aigüe, n'empêcha point pour lui une extraordinaire longévité.

Ce qu'on remarque le plus dans ses débuts auprès de M. Cognéry et ensuite durant les années de son administration personnelle, c'est sa régularité, son amour du devoir. Il fut nommé supérieur de la Providence le 28 octobre 1845.

Mgr Regnault, qui l'affectionna toujours et le lui prouva surtout en lui confiant la direction de son âme, crut devoir témoigner publiquement sa haute estime pour ce bon prêtre, en le nommant chanoine honoraire, le 31 mars 1861. En 1869, Sa Grandeur allégea sa charge en donnant un chapelain à sa communauté. Depuis lors, plus maître de son temps, M. l'abbé Binet en consacra une part plus large à ses exercices de piété ; dans ses dernières années, ils faisaient même toute son occupation ; et c'était le bonheur de sa vieillesse.

Ainsi put-il se préparer en paix au terme de sa carrière, sans réclamer autre chose que l'accomplissement de la volonté de Dieu.

Ce terme est arrivé le 13 août, à sept heures et demie du soir. Quelques jours de maladie avaient achevé l'épuisement progressif depuis longtemps commencé. Il vit arriver la mort en invoquant avec amour et espérance les divines miséricordes.

Le 16 août, après un service funèbre dans la chapelle du couvent, la cérémonie des obsèques eut lieu à la cathédrale. M. le chanoine Pouclée a chanté la messe ; Monseigneur a donné l'absoute. Dans l'assistance se trouvaient quantité d'anciennes élèves de la Providence. Leur hommage à la mémoire du prêtre défunt se rattachait sans doute à bien des souvenirs de grâces reçues par son minis-

tère, et particulièrement, pour beaucoup, au souvenir de la première communion.

M. l'abbé Paragot. — Deux jours seulement après le décès de M. Binet, ancien curé de Moutiers, le 15 août, son successeur immédiat dans cette paroisse, M. l'abbé Paragot Louis-Isidore, quittait aussi cette vie pour une meilleure ; il était âgé de 78 ans et 6 mois.

M. l'abbé Paragot naquit le 11 février 1814, à Francourville. Ordonné prêtre le 18 février 1837, il fut d'abord vicaire d'Unverre. Il devint curé d'Intreville le 1er septembre 1838, et de Moutiers, moins de trois mois après, le 15 novembre 1838. Sa nomination de chanoine honoraire date du 11 août 1890.

Une grande bonté et une belle simplicité faisaient le fond de son caractère, qu'un extérieur un peu âpre n'eût pas fait deviner tout d'abord. Passionné pour la vérité en toutes choses, il souffrait étonnamment de voir les mensonges de l'impiété s'attaquer à la religion ; recueillir les faits et souvent même les thèses qui se rapportaient au triomphe de la sainte Eglise Romaine, ce fut toujours sa plus grande jouissance. Mourir au jour de l'Assomption, n'est-ce pas une faveur précieuse pour un dévot serviteur de Notre-Dame ?

M. Muset. — Au dernier supplément, nous n'avons pu que signaler la mort de M. François-Xavier-Théodore Muset, inspecteur des Contributions directes en retraite, trésorier de la Fabrique de la Cathédrale, décédé subitement en son domicile à Chartres, le 10 août, dans sa soixante-septième année. La place importante qu'il occupait dans l'estime de ses concitoyens et particulièrement des personnes religieuses, les services qu'il a rendus à plusieurs Œuvres catholiques de Chartres, justifient ici une note spéciale à son sujet. De concert avec la Société de Saint-Vincent de Paul dont il était vice-président, l'Association du Saint-Sacrement et la Fraternité franciscaine des hommes dont il était président, le Comité pour écoles libres dont il faisait partie ; en union avec tous ceux qui pleurent sa perte, surtout avec sa respectable famille, nous rendons hommage à la mémoire de ce pieux et vaillant chrétien, toujours prêt au dévouement quand il s'agissait de la gloire de Dieu. M. Muset avait encore communié la veille de sa mort ; le 9 août, avant de dire aux siens un adieu qu'il ne savait pas être le dernier, il avait, comme d'ordinaire, récité avec eux la prière du soir ; le lendemain matin, il avait paru devant Dieu.

— Nous recommandons aussi aux prières le R. P. Chambellan, jésuite, prédicateur de la retraite pastorale à Chartres en 1890. Il est décédé à La Louvesc, près du tombeau de saint François Régis.

L'ASSOMPTION ET NOTRE-DAME DE FONTENAY.

Chaque année, à Fontenay-sur-Conie, la fête de l'Assomption revêt un caractère local et particulièrement attrayant : c'est qu'il existe dans cette paroisse, depuis plus de 700 ans, une chapelle sous le vocable de l'Assomption, chapelle de l'ancien prieuré de Notre-Dame de Fontenay ; c'est là que se fait la station de la procession solennelle, au milieu des riants feuillages et sous les frais ombrages de la Conie.

Si les lecteurs de *la Voix* veulent bien se reporter au numéro de janvier 1883 ils y retrouveront un article où il est déjà mention de Notre-Dame de Fontenay : celui qui en fut l'auteur ne s'adressait alors qu'à ses paroissiens ; comme il les savait bien au courant de leurs intéressantes traditions il a été sobre de détails, et ne s'est proposé que de faire connaître le rétablissement d'une très ancienne fondation rendue à sa destination première. A ce premier document, qu'on me permette d'ajouter de nouveaux détails qui seront peut-être d'un certain intérêt.

La chapelle de l'Assomption était la chapelle d'un prieuré, où résidaient quatre religieuses bénédictines, dépendant de l'abbaye de Saint-Avit, fondé en 1186 par Marthe de Lanneray, dame de Fontenay, et connu sous le titre de Notre-Dame de Fontenay ; établissement qui fut assez important pour avoir un chapelain à partir de 1202.

Après avoir, pendant environ 550 ans, donné l'instruction chrétienne aux enfants (chose bonne à rappeler de nos jours) et prodigué leurs soins aux malades, dans la paroisse de Fontenay-sur-Conie, lès religieuses disparurent, et leur monastère après elles. Seule la chapelle a survécu ; malgré son triste état de profanation et de délabrement, elle a bravé les temps les plus mauvais de notre histoire pour voir refleurir les beaux jours de son passé.

Depuis 1875, en effet, revenue comme propriété en des mains pieuses, elle a d'abord remplacé un instant l'église paroissiale en réparation (1876) ; elle est ensuite devenue école chrétienne (1882), grâce au zèle et à la générosité de M. l'abbé Leprince qui a ainsi renouvelé la fondation primitive. Par les soins du pieux fondateur son abside a été restaurée et rendue au culte avec un luxe de décoration et d'ornementation (1891).

Enfin le 26 avril de cette année, l'antique chapelle rajeunie recevait des mains de Mgr Lagrange le sceau de la bénédiction divine. Ce fut l'occasion d'une belle cérémonie que Sa Grandeur fut heureuse de procurer à la paroisse de Fontenay, après la confirmation donnée dans la magnifique église de Baignolet.

Depuis lors l'établissement des Sœurs de Notre-Dame de Chartres n'a plus rien à envier à l'ancien prieuré.

Cette chapelle de l'Assomption est, de temps immémorial, un lieu de pèlerinage. Nos pères attribuaient à Celle dont la chapelle fut élevée dans une île de la Conie, le pouvoir et la vertu de répandre les pluies bienfaisantes sur les campagnes. Même après la profanation de son sanctuaire, dans les grandes sécheresses, ils venaient encore de tous les environs invoquer Notre-Dame de Fontenay. Leur confiance ne fut sans doute pas vaine, puisque cet usage s'est perpétué jusqu'à nous : c'est ainsi que, pendant la période de sécheresse désolante que nous venons de traverser, plusieurs paroisses, suivant la tradition des ancêtres, sont venues tour à tour implorer Notre-Dame de Fontenay, non plus à l'extérieur comme elles le faisaient naguère, mais dans l'enceinte même de l'édifice restauré.

Elle n'a pas été vaine non plus la confiance des nouveaux pèlerins. Ces longues et fatigantes processions formées d'environ 200 personnes (plus d'hommes que de femmes), ces supplications publiques et solennelles de tout un peuple dans les temps d'indifférence et d'impiété que nous traversons, ne pouvaient en effet manquer d'aller droit au cœur de la miséricordieuse Mère de Dieu et d'attirer sur la terre les bénédictions du Ciel.

La chapelle de l'Assomption continue d'être à Fontenay-sur-Conie le foyer de la dévotion à la Sainte Vierge. La confrérie, qui vient d'être érigée en cette paroisse, l'a été sous le patronage et sous le titre de Notre-Dame de Fontenay et son institution coïncidait avec le septième centenaire de la fondation du prieuré (1186-1886). La congrégation d'Enfants de Marie, établie pour la persévérance des jeunes filles, a son siège et son lieu de réunions dans cette chapelle attenant à l'école où elles ont reçu les premiers éléments de l'instruction et de l'éducation chrétiennes. Enfin elle est l'oratoire des enfants de l'école libre qui apprennent ainsi dès leurs plus tendres années à connaître et à aimer la Reine des vierges.

Daigne Notre-Dame de Fontenay étendre toujours ses maternelles bénédictions sur ses enfants comme sur ceux qui de loin viennent, dans leurs nécessités, implorer sa protection salutaire !

L. Bellanger,

curé de Fontenay-sur-Conie.

CÉRÉMONIE DU 14 AOUT A TERMINIERS

On nous écrit en date du 17 août 1892.

Monsieur le Rédacteur de la Voix de N.-D. de Chartres.

Nous sommes retirés au bout du monde... du diocèse, à Terminiers. Cependant le soleil luit chez nous; votre « Voix » y fait entendre ses échos; permettez-nous de lui confier que nous avons, nous aussi, de ces belles fêtes religieuses dont le récit charme tant de lecteurs. Celle que nous célébrions dimanche dernier fera époque dans les humbles annales de notre paroisse.

Il y a une dizaine d'années, notre église avait toutes les rides et toutes les laideurs d'une vieillesse malheureuse. Elle a subi peu à peu dans ces dernières années des retouches partielles; et aujourd'hui elle s'offre à nous avec une transformation, un rajeunissement qui la rend toute belle. Nous le devons à notre vénéré curé en qui nous reconnaissons « le vrai zèle de la maison de Dieu, » et le secret de faire de grandes choses avec de petites ressources.

Cette renaissance de notre vieille église vient de se terminer cette année par une transformation totale de l'abside: quatre statues des saints patrons de la paroisse, placées dans les interstices des fenêtres nouvellement percées et ornées des plus gracieux vitraux; deux autels, le maître-autel et celui du Sacré-Cœur, d'une architecture que le goût exquis et les connaissances techniques de M. le curé ont su inspirer; tel a été le dernier œuvre qui achève et complète définitivement la restauration de notre église.

Il ne manquait à ces statues, à ces autels et aux autres embellissements plus anciens, qu'une bénédiction solennelle. Ça été l'objet de notre fête de dimanche dernier aux vêpres.

Monseigneur l'Évêque de Chartres nous a fait un honneur dont nous lui sommes très reconnaissants en déléguant son frère, M. le vicaire général Lagrange, pour cette cérémonie. Tous les prêtres des environs, quelques prêtres voisins, du diocèse d'Orléans, avaient tenu à entourer de leur présence M. le vicaire général. La paroisse s'est révélée avec cette foi religieuse dont le renom lui est acquis dans la contrée. Les dévouées Sœurs de Saint-Paul qui avaient dirigé avec tout le goût et la délicatesse dont elles sont coutumières la décoration des autels et de l'église étaient là, dirigeant le défilé et les chants de leurs nombreuses enfants. L'église fut vite remplie, et M. le vicaire général, qui avait accepté de prendre la parole, se sentait à l'aise et joyeux devant une si belle assistance.

S'inspirant des saints Patrons dont les statues, les vitraux et les reliques des autels nous rappelaient le souvenir, il nous fit voir

dans le dogme catholique de la Communion des Saints, la toute puissance de l'intercession des saints en notre faveur et en retour nos obligations si douces et si faciles à leur égard. Il ne voulait, disait-il, que laisser parler son cœur. C'était son désir et ce fut notre charme.

Au salut MM. les curés de Tillay-le-Péneux et de Guillonville, du haut d'une magnifique tribune (une création des années précédentes) firent entendre leurs hymnes au Saint-Sacrement et à la Vierge Marie ; et la force et l'harmonie de leurs accents ajoutèrent encore à l'émotion de nos âmes. Et nous retirant, à la fin de cette cérémonie, nous goûtions plus que jamais la parole du psaume : *Quàm dilecta tabernacula tua Domine virtutum...* Et ce jour sera bien pour nous un des meilleurs de notre vie : *Melior est dies una in atriis tuis super millia.*

M[is] de l'X.

FAITS DIVERS

La Sainte Vierge à Ephèse. — On écrit de Smyrne à la *Revue biblique :*

« Des recherches intéressantes ont été faites récemment aux environs d'Ephèse dans le but d'y retrouver les traces du séjour de la Très Sainte Vierge. Sur les indications des paysans d'Aya Soulouk (le village bâti sur les ruines d'Ephèse), les explorateurs ont trouvé, dans une dépression de terrain, une source, près d'un oratoire en ruines, désignée par le nom de *Panaghia Capoulou* (Fontaine de la Vierge). Catherine Emmerich, parlant de la maison habitée par la Très Sainte Vierge, à Ephèse, dit qu'on voyait la ville et la mer du haut de la montagne sur le flanc de laquelle cette habitation était construite. Quelles origines donner à cette indication ? De fait, on voit, des hauteurs qui dominent *Panaghia Copoulou*, Ephèse par-dessus le mont Coressus, et la mer, dans la direction du midi. Le terrain appartient à des Turcs d'assez bonne composition, paraît-il, et des négociations seraient entamées pour l'achat de ce terrain. Les partisans de la croyance, d'après laquelle Marie serait morte et aurait été ensevelie à Ephèse, sont dans l'attente de découvertes favorables à leur opinion : Catherine assure, en effet, que le tombeau de la Vierge était voisin de sa maison.

» Vous voyez toutes les questions soulevées. »

Trouvera-t-on à Ephèse le tombeau de la Sainte Vierge ? La *Revue biblique*, après avoir reproduit cette correspondance, dit que « cela est peu probable. » Elle ajoute néanmoins : « Mais le séjour de Marie dans les environs de la cité de Diane paraît aujourd'hui

hors de contestation sérieuse, et les recherches des explorateurs smyrniotes promettent les plus intéressants résultats pour l'histoire des origines chrétiennes. »

La *Semaine de Toulouse* dit que « des renseignements particuliers lui permettent de déclarer exactes les informations du correspondant de la *Revue biblique.* » Nous pourrons donner de plus amples détails, ajoute-t-elle, dès que sera levée la réserve que certaines convenances nous imposent pour le moment. »

Droit d'accroissement. — Le tribunal de Meaux, ayant à se prononcer sur la question de la déclaration unique ou multiple en matière de droit d'accroissement, s'est prononcé, comme la Cour de cassation, en faveur de la déclaration unique. C'est très naturel. Ce qui l'est moins c'est que, malgré les jugements déjà rendus, malgré les promesses du ministre à la Chambre, les fonctionnaires de l'enregistrement continuent à soutenir devant la justice un système à la fois inique et illégal.

Le droit d'accroissement est une façon de spolier les pauvres. Mais puisque la loi a fini par admettre des ménagements, de quel droit les sous-ordres du ministre les suppriment-ils ?

Restitution par un Indien. — Parmi les Indiens convertis du Canada, dit le P. de Smet, se trouva un certain Jean-Baptiste, dont j'ignore le nom de famille.

Il avait, dans le temps, escamoté deux piastres au ministre calviniste du voisinage.

Lors de sa conversion, la Robe-Noire lui enjoignit la restitution.

Jean-Baptiste se présente donc chez le ministre, et le dialogue suivant s'engage :

— Que veux-tu ? lui dit le prédicant. — Moi t'avoir volé ! Robe-Noire dire à moi : « Jean-Baptiste, rends l'argent volé ». — Quel argent ? — Deux piastres volées à toi par moi, mauvais sauvage ; mais aujourd'hui bon Indien ; avoir l'eau du baptême sur le front ; moi enfant du Grand Esprit. Tiens, prends ton argent. — C'est bien, ne vole plus ; bonjour, Jean-Baptiste. — Bonjour, pas assez ; moi vouloir autre chose. — Et que veux-tu ? — Moi vouloir un reçu — La Robe-Noire a-t-elle dit de le demander ? reprit le ministre. — Robe-Noire ne rien dire ; c'est Jean-Baptiste vouloir un reçu. — Mais pourquoi vouloir un reçu ? Tu m'as volé et tu me rends, c'est bien assez. — Pas assez ; écoute : Toi vieux, moi jeune ; toi mourir sans doute premier ; moi mourir après toi. Comprends-tu ? — Non. Qu'est-ce que cela veut dire ? — Ecoute encore : Cela vouloir dire beaucoup, cela vouloir dire tout. Moi frapper à la porte du ciel, le grand chef saint Pierre ouvrir et dire : — « C'est toi Jean-Baptiste ; et que veux-tu ? — Mon cher, moi vouloir entrer dans la loge du

Grand-Esprit. — Et tes péchés ? — Robe-Noire m'avoir pardonné. — Mais ton vol au ministre ? As-tu rendu l'argent ? Montre-moi ton reçu. » — Maintenant tu vois le cas du pauvre Jean-Baptiste, pauvre Indien sans reçu, obligé pour le trouver, de galoper par tout l'enfer !

Le ministre comprit-il la leçon qui lui était donnée ? nous l'ignorons. Mais il y a là de quoi faire réfléchir les protestants, car c'est tout un sermon sur cette vérité trop oubliée : « Hors de l'Église point de salut. »

A Dieu dans ses pauvres. — Le magnifique château de Mirambeau (Charente-Inférieure), appartenant à M. le comte Duchâtel, ancien ambassadeur de France à Vienne, vient d'être érigé par son propriétaire en hospice pour les vieillards. Les salles sont demeurées intactes ; seuls les lits des pauvres remplacent les meubles de luxe, et les vieillards reçoivent, dans ce domaine princier, les soins délicats des Filles de la Charité. L'ancienne salle à manger, la plus belle du château, est devenue la chapelle de l'hospice.

Le généreux donateur, qu'un deuil cruel atteignait, il y a trois ans, dans ses affections les plus chères, a répondu aux austères décrets de la Providence en choisissant, de toutes ses propriétés, la plus belle, pour y recevoir les pauvres de Jésus-Christ.

Livres condamnés. — Par décret en date du 14 juillet 1892, la Sacrée-Congrégation de l'Inquisition a mis à l'index les ouvrages français suivants :

Ansault (M. l'abbé) : *Le Culte de la Croix avant Jésus-Christ*. I. *La Croix avant Jésus-Christ* (extrait du *Correspondant*). — Paris, 1880.

II. *Le Culte de la Croix avant Jésus-Christ. Réponse à M. Harlez, professeur à l'Université de Louvain* (extrait de la *Science catholique*). — Emile Colin, imprimerie de Lagny, 1890.

III. *Mémoire sur le culte de la Croix avant Jésus-Christ.* Paris, 1891. (*Auctor laudabiliter se subjecit et opuscula reprobavit*).

Renan Ernest : *Souvenirs d'enfance et de jeunesse.* — Paris, 1892.

Feuilles détachées faisant suite aux Souvenirs d'enfance et de jeunesse. — Paris, 1892.

De Régla Paul : *Jésus de Nazareth au point de vue historique, scientifique et social.* — Paris, 1891.

L'anarchie et ses promesses. — La cour d'assises de Liège vient de rendre son jugement dans l'affaire des récents attentats à la dynamite. Huit accusés ont été frappés de peines plus ou moins graves. Huit ont été acquittés. Après l'énoncé du jugement, le président ayant adressé une courte exhortation aux condamnés avec promesse de mesures de clémence s'ils s'amendaient, le prin-

cipal accusé, Moineaux, s'est écrié : Non, pas de commisération ; vive l'anarchie ! Telle est la guerre déclarée à la société par les dynamitards.

Jubilé épiscopal de S. S. Léon XIII.— Le comité romain, pour les fêtes du Jubilé épiscopal, a demandé au Pape de donner l'hospitalité aux pèlerins de son Jubilé, comme aux pèlerins ouvriers français de 1891.

Le Pape a accueilli favorablement la demande et chargé la Commission qui avait préparé le pèlerinage ouvrier français de tout préparer aussi pour ce nouveau pèlerinage.

Les Filles de la Charité seront chargées du service.

La Pologne. — L'*Univers* annonçait dernièrement d'après un journal de Varsovie, le *Kuryer Polski* que le tsar venait de tenir un conseil extraordinaire, auquel ont été convoqués le tsarewich, son fils, et le grand-duc Wladimir, son frère. A la suite de ce conseil, le tsar aurait décidé de rétablir dans un certain nombre d'arrondissements polonais l'enseignement religieux catholique en langue nationale polonaise.

M. Pobiedonotszew, le président du saint-synode, et M. le ministre Deljanow se seraient vivement opposés à cette concession faite aux catholiques. A l'issue du conseil, le tsar a reçu Mgr Kozlowski, le nouvel archevêque catholique de Mohilew, auquel il aurait dit : « Je viens d'étendre les libertés de mes sujets catholiques, j'espère qu'ils n'en abuseront pas. »

Le consistoire du 11 juillet. — Dans le consistoire secret du 11 juillet, N. S. P. le Pape a prononcé une allocution après laquelle il a proposé et pourvu un certain nombre d'églises. En France, Mgr Ardin, évêque de la Rochelle et Saintes, est promu à l'archevêché de Sens ; M. l'abbé Lamouroux, vicaire général de Saint-Flour, à l'évêché de Saint-Flour ; M. l'abbé Frérot, du diocèse de Dijon, où il est vicaire général, à l'évêché d'Angoulême ; M. Williez, de l'archidiocèse de Tours, où il est vicaire général, à l'évêché d'Arras.

Dernière heure. — Nous complèterons ce que nous avons dit plus haut du décès de M. l'abbé Paragot, par ces deux lignes d'une lettre arrivée à l'heure du tirage de notre feuille. — La messe a été chantée par M. le doyen de Voves. 24 prêtres, 6 séminaristes étaient présents. M. l'abbé Paty représentait la Communauté des Sœurs de N.-D. *Monseigneur d'Hulst a parlé.*

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

3e Année des Suppl. N° 28.

SAMEDI 27 AOUT 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(4e SUPPLÉMENT D'AOUT)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 28 août, 12e dimanche après la Pentecôte, fête du Saint-Cœur de Marie, *double majeur*. A 9 h., messe de paroisse ; à 10 h. 1/2, office capitulaire ; à 3 h., vêpres. Après les vêpres, dans l'église cathédrale et les églises de la ville, procession d'action de grâces en l'honneur de Notre-Dame, pour la cessation du choléra en 1832 et la restauration de la Cathédrale après l'incendie de 1836. — Au salut, chant du *Te Deum*.

Le jeudi 1er septembre, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

Le vendredi 2, messe à 7 h. au Sacré-Cœur, et, le soir, à 8 h., salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 28 août, 12e dimanche après la Pentecôte, fête du Saint-Cœur de Marie ; les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 28 août, 12e dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires.

BIBLIOGRAPHIE

1792 — A PROPOS DE 1892. — Les Martyrs de Septembre, par le P. J. Delbrel, de la Compagnie de Jésus, avec une lettre préface de Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris. Un joli volume in-18 jésus. Prix : 1 fr. 25, franco. — Librairie Saint-Joseph, Tolra, éditeur, 112 bis, rue de Rennes, à Paris.

Un nouveau livre à l'occasion d'un nouveau centenaire ; mais ne nous plaignons pas cette fois... Le centenaire est respectable et le livre sérieux et attachant.

C'est le récit bien vivant de la persécution religieuse en 1792. C'est « un » prêtre français qui rappelle à ses compatriotes et à ses confrères le nom » de nos martyrs frappés dans les massacres de Septembre, et les circonstances » de leur triomphale agonie. »

La chasse donnée alors dans toute la France aux prêtres fidèles, l'emprisonnement et les derniers jours des héroïques condamnés, leur massacre organisé par les bourreaux qui ne quittent la prison de l'Abbaye que pour courir à celle des Carmes, revenir encore à l'Abbaye et finir par les prisons de la Force et de Saint-Firmin, puis les massacres en province, toute cette trop véridique histoire constitue à elle seule un drame saisissant.

Aussi bien ni le talent de l'écrivain ne se prêtait aux déclamations, ni le sujet ne demandait à être dramatisé. Pour de pareils récits, la simple exactitude suffit bien. On ne pouvait la désirer plus complète. L'auteur, en effet, déjà connu par des études sur la persécution religieuse pendant la Révolution, est si minutieusement informé sur son sujet qu'il semble qu'il ait été mêlé aux événements qu'il raconte. Pas de considérations oiseuses et languissantes, de digressions inutiles, mais des noms, des faits, des dates, des descriptions faites de détails précis, une rapidité chaleureuse et entraînante, un de ces styles dont les Latins disaient : *Res verba rapiunt*.

Tout l'intérêt du livre n'est pas cependant dans un éloquent récit commémoratif : il est plus encore dans le spectacle de cette lutte sans merci soutenue jusqu'à la mort par ces prêtres contre les lois impies et injustes, que leur conscience et les ordres du Saint-Siège leur faisaient un devoir de combattre.

Un livre de ce genre s'impose forcément et les Directeurs des Collèges ecclésiastiques et de Petits-Séminaires voudront le prendre en nombre pour les prochaines distributions de prix.

SOMMAIRE

ADRESSE DU CLERGÉ CHARTRAIN AU PAPE. — FLEURS DE SAINTETÉ : SAINT JOSEPH CALASANZ. — LETTRE AU SUJET DES ARTICLES DE LA *Voix* SUR LA COMMUNION MENSUELLE. — LE CULTE DE SAINTE PHILOMÈNE. — M. LE CHANOINE COGNERY. — L'ANGELUS DE MILLET (poésie). — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : RETRAITE PASTORALE ; RETRAITES A SAINT PAUL ; AGRANDISSEMENTS DE L'INSTITUTION N.-D. ; LES SŒURS DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION ET LES SOURDS-PARLANTS. — FAITS DIVERS.

ADRESSE DU CLERGÉ CHARTRAIN AU PAPE

A l'occasion de la fête de saint Joachim, patron du Pape, Mgr l'Évêque de Chartres a envoyé au Saint-Père le télégramme suivant :

« Très Saint-Père, le clergé Chartrain, réuni aujourd'hui pour les exercices de la retraite pastorale, est heureux d'envoyer à Votre Sainteté, à l'occasion de la fête de saint Joachim, l'unanime expression de sa vénération, de sa fidèle affection et de sa soumission ; et il implore pour la retraite qui commence la bénédiction apostolique. »

Le Cardinal Rampolla a adressé à Mgr l'Évêque de Chartres la réponse que voici :

« Le Saint-Père accueille avec une paternelle bienveillance vos vœux et ceux de votre Clergé réuni pour la retraite pastorale, et il vous envoie de grand cœur (*di gran cuore*) la bénédiction apostolique.

« Cardinal RAMPOLLA »

La lecture pendant la retraite pastorale de ces deux télégrammes a été accueillie du clergé par d'unanimes applaudissements.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 27 août. — Saint Joseph Calasanz (1556-1648).
Le prêtre et l'école.

Saint Joseph Calasanz fut l'homme d'une idée et d'une œuvre.

L'idée fut celle-ci :

L'éducation des enfants chrétiens reste la prérogative du sacerdoce catholique. A lui seul Jésus-Christ a confié la mis-

sion inaliénable d'enseigner *toute créature* : tous les peuples et tous les âges.

Le prêtre à l'école continue les traditions de l'Eglise : c'est au clergé que ses nombreux conciles ont toujours imposé et réservé cette noble tâche de l'enseignement populaire. Le prêtre à l'école ramène celle-ci à ses origines primitives et lui rend son véritable caractère : l'école n'est et ne doit être que le catéchisme : la prière commune des enfants, l'étude de la religion et de l'Evangile, la formation morale de l'adolescence en constituent la base essentielle ; en formant l'enfant elle forme l'individu, l'homme de la famille, le citoyen et le patriote ; l'acquisition des connaissances intellectuelles nécessaires à la vie de l'ouvrier en est le couronnement.

Le prêtre à l'école prévient ou combat les tendances séparatistes. Que des laïcs indépendants, par métier ou par amour du lucre, s'arrogent ou reçoivent d'un pouvoir politique le droit d'enseigner, que l'instruction des sciences humaines soit isolée de l'enseignement des doctrines catholiques, que la morale soit soustraite au décalogue et à la discipline religieuse, l'Église et le prêtre ne peuvent y consentir ; dans cette séparation ils voient à juste titre une hérésie, un abus de pouvoir et un danger social. Que des hommes consacrés par la religion, mais non revêtus de la vertu sacerdotale, se vouent à cette œuvre de l'école populaire, l'Église y consent, elle accepte le concours de ces humbles auxiliaires à la condition que la haute main d'organisation, de direction et d'inspection reste au clergé qui seul a la plénitude des pouvoirs et des moyens pour faire produire à l'école son fruit naturel : la formation d'enfants chrétiens (1).

Voici maintenant l'œuvre qui réalisa cette idée.

Joseph Calasanz fonda à Rome les *écoles pies* et l'ordre

(1) Cette opinion sur l'*école sacerdotale* n'est pas seulement la nôtre. Un prêtre de Marseille, M. *Timon David* en a nettement indiqué la portée et vaillamment défendu l'orthodoxie. De cette opinion *Don Bosco,* dans ses écrits et dans ses institutions, a fait l'idéal de sa vie, le centre de ses convictions et le but immédiat et constant de ses labeurs. En dehors du monde catholique, des philosophes et des politiciens ont maintes fois affirmé la vérité de ces principes : N'est-ce pas M. *Cousin* qui disait : « Si l'on pense qu'il n'y a pas de vé-
» ritable et solide instruction primaire si elle n'est basée sur la religion,
» comme d'un autre côté il n'y a pas de religion sans clergé, donnons-lui
» sans aucune crainte *une action forte* dans l'enseignement primaire. »
A-t-on oublié le mot fameux de M. *Thiers* en 1858 : « Je suis prêt à donner
» au clergé tout l'enseignement primaire. » Vie de Mgr Dupanloup, I. p. 450.

des *Clercs réguliers de la Mère de Dieu.* L'ordre se composait de prêtres qui se consacraient par vœu à l'enseignement gratuit des classes pauvres. Les écoles pies promptement répandues en Italie, en Autriche et en Espagne (patrie du saint) formaient à la science et à la religion des milliers d'enfants qui leur durent leur instruction, leurs bonnes mœurs et leur salut. L'épreuve, signe caractéristique des institutions divines, ne devait pas manquer à l'œuvre du saint prêtre : lui-même se vit en butte aux calomnies, aux persécutions et aux peines disciplinaires. L'établissement périclita, et, un moment, ses adversaires le crurent anéanti. Mais Dieu veillait ; l'humble persécuté qui devait mourir disgracié et méconnu espérait et proclamait son invincible confiance. Bientôt en effet l'épreuve cessa et l'on vit les *écoles pies* atteindre à un succès inouï.

Non content de fonder et d'organiser, Joseph Calasanz voulut prêcher d'exemple. Pendant 50 ans, et jusqu'à son extrême vieillesse, il fut maître d'école, s'attachant aux enfants les plus difficiles et les plus ignorants, balayant lui-même leurs classes, les reconduisant par les rues de Rome jusqu'à leur domicile et sanctifiant les plus humbles devoirs de cette belle profession.

A ce dévouement inaltérable, que l'épreuve n'avait fait que mûrir et rendre plus désintéressé, Dieu prodigua ses bénédictions et ses miracles. Un jour — au début d'une classe, — Joseph et ses enfants étaient en prière. Cette prière d'âmes enfantines fut tout agréable au ciel et l'on vit apparaître la douce Vierge et, dans ses bras, l'ami des petits et de leurs bienfaiteurs, le saint Enfant Jésus bénissant les disciples et le maître.

Pourquoi un tableau rappelant cette gracieuse apparition n'a-t-il pas sa place, à côté du crucifix, sur les murs de toutes nos écoles chrétiennes ?

D. G.

LETTRE AU SUJET DES ARTICLES DE LA VOIX SUR LA COMMUNION MENSUELLE.

Monsieur le Directeur,

La question de la Communion mensuelle des enfants est maintenant, grâce à Dieu, une question évidemment tranchée parmi nous.

Les considérations si justes, si motivées, les détails si pratiques de vos vaillants et pieux correspondants, en ont attesté la possibilité et la nécessité. Ce ne sont pas des théories chimériques qu'ils nous ont exposées, ce sont des faits positifs qu'ils nous ont signalés avec les alternatives inévitables d'échecs et de succès. Il ne nous reste plus qu'à prier Dieu de nous inspirer à tous cette conviction pratique qui est une grâce du Ciel. Aucun raisonnement ne saurait la produire, elle vient de Dieu, à son heure, attirée par la prière fervente.

Permettez-moi seulement de signaler à ceux de vos lecteurs qui ne le connaîtraient pas un petit feuillet de 4 pages, intitulé : « Souvenir et promesses de ma 1re Communion. »

Ce feuillet, gracieux de forme et de décoration, offre aux enfants, avec des résolutions générales de vie chrétienne et de belles considérations sur la sainte communion, la liste des jours qu'on peut choisir pour la Communion mensuelle.

On trouve ce feuillet au prix de 5 ou 10 fr. le cent, selon l'ornementation, au bureau des Etudes Ecclésiastiques, 25, rue Humboldt, à Paris, ou chez l'auteur, M. l'abbé Morel, curé-doyen de Saint-Menoux (Allier).

Mais à côté de la Communion mensuelle des enfants, il y a aussi la Communion mensuelle des grandes personnes. L'exemple qui est si utile, si encourageant pour les enfants, n'est pas moins avantageux, moins fortifiant pour les adultes, et la sainte communion ne leur est pas moins nécessaire. N'y a-t-il pas là un mouvement à susciter ou à généraliser, une œuvre à établir ou à développer ?

Il n'est pas de paroisse qui ne compte quelques personnes chrétiennes, sinon pieuses, ne fussent-elles que deux ou trois.

Les engager à communier *ensemble* une fois par mois pour le bien général de l'Église, de la paroisse, leur inspirer cette pensée de zèle, donner ce but à leur prière, ce serait établir dans chacune de nos paroisses un courant de piété, fortifier la foi chancelante de nos meilleurs paroissiens et offrir à notre divin Maître un dédommagement pour l'indifférence du plus grand nombre.

C'est l'œuvre de l'Apostolat de la Prière, qui existe dans beaucoup de nos paroisses, mais souvent dans un état languissant, parce que la sainte communion, qui est la vie des œuvres, des individus, est négligée. Il faut donc la rétablir,

lui rendre sa vigueur, son efficacité par la Communion mensuelle des adultes qui correspondra à l'Œuvre de la Communion mensuelle des enfants et la continuera.

Cette communion trouverait sa place naturelle au premier vendredi du mois, elle serait l'objet d'une petite fête intime. Quelques décorations à l'autel, quelques lumières à la statue du Sacré Cœur, la lecture d'une amende honorable ou d'une consécration à Jésus-Hostie, donneraient un certain éclat à cette réunion périodique.

Et si dans toute les paroisses elle se faisait ainsi au même jour, quelle consolation pour nous tous de nous savoir unis dans une même prière, quelle bénédiction pour le diocèse entier !

Que le petit nombre d'âmes pieuses ne nous arrête pas ! Un petit groupe de chrétiens fervents procure à Dieu plus de gloire qu'une foule de chrétiens irrésolus, indécis, boîtant des deux pieds, selon le langage énergique de la Sainte Écriture.

Aussi, sans oublier la masse des indifférents qui nous entourent, et auxquels nous prodiguerons nos prières et nos exhortations, attachons-nous surtout à perfectionner les fidèles qui nous restent pour atteindre par eux les incroyants, et le moyen de les perfectionner, c'est la sainte communion.

Saint Vincent de Paul, arrivant dans sa paroisse de Clichy, commença son ministère par cette œuvre. Il invita ses paroissiens à la Communion mensuelle, et il eut la joie de les voir répondre *tous* à son appel, sans *aucune exception.*

Cette vue remplit ses yeux de larmes, et son cœur de consolation. Puissions-nous, dans une certaine mesure, voir le même succès couronner le même zèle pour la gloire de notre commun Maître ! A., curé de X.

AUX DÉVOTS DE SAINTE PHILOMÈNE.

(A l'occasion de la fête de Sainte Philomène, nous avons cru bon d'insérer les lignes suivantes dues à une religieuse octogénaire qui ne nous permettrait pas de dire son nom, mais dont beaucoup de nos lecteurs ont été à même d'apprécier le zèle ardent et sage pour le culte de la Sainte).

— Permettez-moi de faire appel à votre piété envers cette illustre Patronne dans vos intérêts les plus chers. Pendant quinze cents ans elle est demeurée inconnue, Dieu l'a révélée au monde au commencement de ce siècle : de nombreux miracles s'en sont

suivis. De combien d'affligés sa douce main a essuyé les larmes, combien de souffrances elle a calmées, et combien d'actes de reconnaissance ont été déposés à ses pieds !

Or, comme l'inconstance est le fait de notre nature, cette dévotion se ralentit, je le regrette beaucoup, pour notre chère Sainte et pour vous ; elle est si digne de louanges et d'honneur, et nous avons si grand besoin de sa protection ! Venez donc, vous tous qui souffrez en tant de manières, venez au pied de son autel, invoquez-la et vous serez exaucés.

Depuis plus de 50 ans que son petit pèlerinage de Voves subsiste, et qu'il a été béni par tant de prodiges, venez, venez encore lui tendre la main, ni sa puissance, ni sa bonté ne sont épuisées. Invitez vos amis et vos connaissances à suivre votre pieux élan. Pourquoi plier sous le poids de vos peines, pendant que vous avez un moyen si facile de les soulager ?

Je puis vous assurer, d'après mon expérience, que votre confiance ne restera pas sans récompense.

La toute dévouée à Sainte Philomène.

M. LE CHANOINE COGNERY.

C'est de l'histoire ancienne qu'on va lire ici. Empêcher le temps d'effacer trop tôt nos vieilles gloires, n'est-ce pas chose louable ? Oui vraiment; aussi croyons-nous que nos lecteurs agréeront la reproduction d'une biographie empruntée par nous à un journal de 1847 (*L'Abeille*), pour honorer la mémoire de M. Cognery, le prédécesseur de M. l'abbé Binet, à la Providence de Chartres. Voici cet article :

« Le doyen du clergé de notre diocèse, confesseur de la foi pendant la Révolution française, M. l'abbé Cognery, a succombé le 12 août 1847, à une longue et douloureuse maladie.

M. Cognery est né aux Autels-Saint-Eloi, le 18 septembre 1758. Tout jeune il fut placé comme enfant de chœur chez les Bénédictins de Thiron. Ces religieux y dirigeaient une école militaire. Cognery y fit ses humanités avec grande distinction. En 1783, après avoir suivi avec non moins de distinction les cours de théologie du séminaire, il fut ordonné prêtre, et nommé vicaire à Neuilly-au-Perche, dépendant alors du diocèse de Chartres ; on y conserve encore le souvenir de son zèle et de sa charité inépuisable pour les pauvres. Il resta à peine deux ans dans ces modestes fonctions ; il fut rappelé à Chartres par Mgr de Lubersac qui avait en haute estime les talents et la vertu du jeune vicaire, et qui le nomma chapelain des Sœurs de la Providence. Ces dames habitaient alors la maison qui sert aujourd'hui de mairie.

La Révolution vint le surprendre dans ce poste. On le laissa quelque temps assez tranquille, parce qu'il n'était pas prêtre fonctionnaire public; mais on ne tarda pas à lui proposer le serment à la Constitution civile du clergé; malgré les hauts et nombreux exemples qu'il avait sous les yeux, l'abbé Cognery refusa avec énergie. Il dut dès lors se tenir caché, afin de n'être pas arrêté. Cependant les Sœurs qu'il dirigeait furent chassées de leur maison et obligées par ordre de se disperser deux par deux dans différents quartiers de la ville. On était alors à la fin de septembre 1792, peu de jours après les massacres des prêtres dans les prisons de Paris : aux Carmes, à Ste Pélagie, à la Conciergerie, à la Force, à Saint-Firmin, à l'Abbaye, etc... On était sous le régime de la Terreur, dont l'administration, selon l'expression d'un historien, était la guillotine, et les fonctionnaires des bourreaux.

L'abbé Cognery continua à se dérober pendant quelques mois encore. « La veille du dimanche des Rameaux, dit-il lui-même « dans les notes qu'il a laissées, plusieurs prêtres de Chartres « furent enfermés aux Jacobins (couvent actuel des Sœurs de « Saint-Paul); on ne distinguait plus entre prêtres assermentés ou « non assermentés; on les arrêtait et on les emprisonnait tous « comme suspects. Notre tour arriva bientôt; pour ne laisser « échapper aucun prêtre, le comité révolutionnaire avait pris et « signifié un arrêté par lequel il était ordonné à tous les habitants « de la ville d'inscrire au-dessus de la porte le nom de ceux qui « demeuraient dans leurs maisons. Nous ne voulûmes pas compro- « mettre les personnes qui nous avaient généreusement reçus chez « elles; en conséquence nos noms furent inscrits au-dessus de leur « porte. C'était la veille de la Pentecôte; dès le lendemain, sur les « trois heures du soir, deux gendarmes vinrent me demander; je « me remis aussitôt entre leurs mains. Avec moi ils prirent « MM. les abbés Barentin et Closier, et nous conduisirent au cou- « vent des Jacobins, où déjà se trouvaient plusieurs autres ecclé- « siastiques. Nous y restâmes tous ensemble jusqu'au 13 novembre « 1793, que nous fûmes transférés à Rambouillet. Là on nous enferma « pêle-mêle avec environ 300 prisonniers, tant prêtres que laïques, « hommes et femmes; pour toute couche nous n'avions qu'un peu « de paille. »

M. Cognery demeura une année entière dans cette prison; compris sur la liste des déportés à l'île de Rhé, il eut le bonheur de n'y être pas conduit; la municipalité de Rambouillet refusa énergiquement de le livrer aux mains des sbires républicains. Cependant des jours moins mauvais se levèrent sur la France; Robespierre n'était plus. L'abbé Cognery sortit de prison le jour même que le féroce Carrier expiait ses forfaits sur l'échafaud. Il

revint à Chartres où il continua ses fonctions sacrées; pour n'être plus découvert, il eut la sage précaution de ne sortir que la nuit.

A l'époque du Concordat, Mgr Charrier, évêque de Versailles, nomma l'abbé Cognery membre du conseil épiscopal séant à Chartres; ce conseil administrait la partie du diocèse de Versailles formée par le département d'Eure-et-Loir. M. Cognery y eut une grande prépondérance par ses talents et ses connaissances théologiques; il en fut l'âme pendant vingt ans.

En 1821, lors du rétablissement du siège épiscopal de Chartres, l'abbé Cognery fut nommé, par Mgr de Latil, chanoine titulaire, vicaire général et official. Plus tard, en 1832, Mgr Clausel le nomma archidiacre de Nogent-le-Rotrou.

La communauté de la Providence doit à M. Cognery sa restauration, il a continué de la gouverner en qualité de supérieur jusqu'en 1845, époque à laquelle son grand âge et ses infirmités ne lui permettant plus de remplir cette charge, il la résigna entre les mains de Monseigneur. Depuis ce temps sa grande, son unique occupation a été de se préparer à la mort. Il l'avait toujours redoutée; mais dans sa dernière maladie il l'attendait avec un grand calme et une résignation édifiante. Sentant sa fin prochaine, il demanda lui-même les sacrements qu'il reçut avec la plus tendre dévotion. Enfin il s'est endormi dans le Seigneur, conservant toute sa connaissance jusqu'à l'instant suprême : il était âgé de 88 ans, 10 mois et 25 jours.

M. Cognery était de mœurs très austères, d'un désintéressement sans bornes; jamais il ne voulut recevoir la moindre rétribution pour ses fonctions de chapelain, qu'il exerça pendant 58 ans chez les Sœurs de la Providence; son traitement de chanoine était chaque trimestre intégralement distribué à ses parents pauvres qui habitent le Perche. A sa mort il n'avait pas laissé de quoi payer les frais de ses funérailles. Il ne possédait absolument rien, pas même les meubles de sa cellule. On admirait encore en lui une foi vive et simple, une grande modestie, mais surtout une charité à toute épreuve; jamais on ne l'entendait se plaindre ou parler mal de personne; il excusait tout le monde, même ceux qui avaient le triste courage de poursuivre sa vieillesse de leurs traits.

Cet excellent prêtre qui, pendant de longues années, avait donné des instructions religieuses aux enfants de la communauté, a publié, en 1842, le résumé de ces instructions sous le titre : Explication et développement des questions et réponses du gros catéchisme du diocèse de Chartres. Ce livre porte l'approbation de Mgr Clausel de Montals et peut être très utile aux catéchistes. »

(*Abeille*, n° 13, mercredi 25 août 1847.)

L'ANGELUS DE MILLET (1)

C'est la fin d'un beau jour de l'arrière-saison ;
Le soleil, descendu de nuage en nuage,
Dore plus faiblement le riant paysage
Et de ses derniers feux empourpre l'horizon.

Occupés dans un champ, une fille, un garçon
A l'appel du lieu saint ont cessé leur ouvrage ;
C'est *L'Angelus* qui tinte au clocher du village.
Et la cloche et leurs cœurs vibrent à l'unisson !

Elle, joignant les mains, pieusement s'incline ;
Lui, d'un large béret, qu'il tient sur sa poitrine,
A découvert son front par le hâle bruni ;

Et la brise du soir, passant sur la prairie,
S'élève, et va porter à la Vierge Marie
Des humbles travailleurs le cantique béni !

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— La retraite pastorale de Chartres se terminera au moment où paraîtront ces lignes. La clôture a été fixée au samedi 27 août, avec cérémonies publiques, savoir : à 6 h. 1/2 du matin, procession du séminaire à la Cathédrale, et là, messe de communion générale, allocution, rénovation des promesses cléricales et salut.

La parole du R. P. Juteau, dominicain, prédicateur de cette retraite, ne pouvait qu'être bénie de Dieu. Ses instructions et conférences, toujours inspirées par l'Évangile et les textes des Docteurs de l'Église, excellaient surtout par les conseils pratiques relatifs à la sanctification du prêtre dans sa vie privée et dans son ministère pastoral. Une expérience d'ancien curé et un zèle d'apôtre donnent au langage du Révérend Père cette autorité qui entraîne les âmes et les incline aux plus utiles résolutions.

L'avant-dernière conférence de la retraite a été donnée par Monseigneur. Sa Grandeur a félicité son clergé de son actif et généreux concours aux œuvres générales de l'Église et aux œuvres diocésaines, et l'a exhorté à de nouveaux efforts pour leur extension et leur prospérité en vue de la gloire de Dieu et du bien des âmes.

A voir le nombre des œuvres que Monseigneur a ainsi recommandées, en exposant leurs besoins et leur situation actuelle, par conséquent le chiffre des aumônes recueillies en leur faveur, on ne peut qu'admirer une fois de plus les merveilles de la foi et de la charité

(1) Ce sonnet, inspiré à M. Jules Lemaître, de Corbeil, par le chef-d'œuvre de Millet, a été couronné par l'Académie des Jeux floraux.

catholiques. Propagation de la Foi, Sainte-Enfance, Denier de Saint Pierre, missions diocésaines, vocations ecclésiastiques, œuvres de secours pour les prêtres âgés et infirmes, conférences ecclésiastiques, etc., autant de sujets sur lesquels le premier Pasteur du diocèse a communiqué ses pensées et ses désirs, que l'assistance a recueillis avec un respect filial.

— La première retraite, pour les Sœurs de la Communauté de Saint Paul de Chartres, a lieu du samedi soir, 27 août, au dimanche 4 septembre; la seconde, du samedi soir, 17 septembre, au dimanche 25.

— Le projet d'agrandissement pour l'Institution Notre-Dame de Chartres, projet que Mgr Lagrange a rappelé dans son discours lors de la distribution des prix, vient de se réaliser, à la grande satisfaction des nombreux amis de cet établissement. Plusieurs maisons voisines ont été achetées, et en ce moment des travaux d'appropriation se poursuivent activement pour faciliter l'admission de tous les nouveaux élèves qui se présentent.

— **L'Ecole des Sourds-Parlants, à Nogent-le-Rotrou.** — Les Sœurs de l'Immaculée-Conception obtiennent, dans cette école qui a toujours été sous leur direction, de merveilleux succès. Leur maternel dévouement comme leur intelligence ont fait produire aux méthodes nouvelles tout ce qu'elles promettaient, et maintenant, chez les enfants sourds-muets de naissance, la vue supplée à l'ouïe plus admirablement encore que par le passé, l'articulation remplace les signes.

A la récente distribution des prix dans cette école, M. Paul Deschanel, député, a fait des religieuses un juste éloge qu'ont accueilli les applaudissements répétés de la foule.

Dans son compte rendu de cette fête, le *Nogentais* exprime le vœu que le Conseil général augmente la subvention qu'il accorde à cet établissement charitable, afin qu'un plus grand nombre d'enfants puissent y être admis.

« Qu'il nous soit permis, ajoute le même journal, malgré la modestie de la bonne sœur Odile, la zélée et infatigable directrice de cette classe, de demander à l'administration supérieure s'il n'y aurait pas pour cette maîtresse si dévouée une récompense spéciale à lui offrir, non pas comme encouragement, elle n'en a que faire, mais pour montrer aux familles que le mérite a toujours et partout sa récompense. Nous espérons être l'interprète de tous en émettant semblable vœu. »

FAITS DIVERS

Argenteuil. — Le pèlerinage annuel à la Sainte-Tunique d'Argenteuil a eu lieu le 21 août. Une première messe, à laquelle assistaient cinq cents personnes environ, a été célébrée à neuf heures, et durant toute la journée la Sainte Relique est restée exposée à la vénération d'environ dix mille fidèles. A trois heures, le R. P. Chapotin, dominicain, a prononcé une allocution qui a été suivie d'une procession solennelle.

L'Ecole des Frères du Mans. — Le tribunal du Mans a rendu récemment un jugement important qui intéresse toutes les écoles libres. En 1839, Mgr Bouvier, évêque du Mans, achetait un immeuble rue de la Juiverie, y installait des Frères de la doctrine chrétienne, et donnait l'établissement à la ville, à la seule condition d'y maintenir les Frères. Ces derniers restèrent jusqu'en 1891. Mais, à cette époque, l'école fut laïcisée.

Mgr Labouré, évêque du Mans et la famille Sebaux, légataire universelle de Mgr Bouvier, intentèrent aussitôt un procès à la ville. Celle-ci répondit qu'il y avait là un cas de force majeure, l'école n'ayant été laïcisée qu'au dernier délai fixé par la loi de 1886. Pendant plus de 50 ans, disait-elle, nous avons exécuté les volontés du donateur; elle prétendait en outre que Mgr Bouvier, avait, en introduisant la clause du maintien des Frères, exprimé un simple désir.

Le tribunal ne l'a pas jugé ainsi. Conformément aux conclusions du procureur, M. Barbier, il a décidé que la laïcisation, contraire à la clause de la donation, annulait cet acte. Il a condamné la Ville à remettre dans la huitaine aux demandeurs l'ancienne école des Frères, sous peine de 50 francs de dommages-intérêts par jour de retard.

Les Bénédictins de Solesmes. — Une exposition internationale de librairie vient d'avoir lieu à Amsterdam. Les RR. PP. Bénédictins de Solesmes (Sarthe) y avaient envoyé les principales publications de leur « Imprimerie Saint-Pierre », et, en particulier la collection de leurs livres de plain-chant. Ces éditions, si précieuses au point de vue de l'art chrétion et de la restauration des traditions grégoriennes, ont été appréciées selon leur grand mérite au point de vue typographique. Nous apprenons en effet, au moment de mettre sous presse, que le jury de l'exposition a décerné aux RR. PP. une médaille d'or, pour l'ensemble de leurs ouvrages exposés.

Depuis douze ans, ces religieux sont hors de leur couvent, expulsés par la force armée; et, de peur qu'ils n'y remettent le pied, toutes les issues sont gardées par la gendarmerie, qui, pour ce beau service reçoit la solde de campagne. Les RR. PP. se ven-

gent en faisant acclamer le nom de la France, non-seulement dans tout le monde savant, mais même dans les expositions d'art et d'industrie.

Le cardinal Sepiaci.—Par billet de la secrétairerie d'Etat, en date du 1er août, Sa Sainteté a daigné nommer Son Em. le cardinal Louis Sepiaci, préfet de la Sacrée Congrégation des Indulgences et Saintes Reliques en remplacement de feu le cardinal d'Annibale.

Fête de Saint-Joachim. — Les journaux de Rome ont donné d'intéressants détails sur la fête de Saint-Joachim, dont S. S. Léon XIII reçut au baptême le nom et le patronage.

Œuvre anti-esclavagiste. — D'après des lettres du capitaine Jacques, publiées par le *Courrier de Bruxelles*, les marchands d'esclaves se portent aux dernières extrémités pour soutenir leur affreux commerce. C'est surtout dans la région entre le Lualaba et le Tanganika que, se sentant plus menacés, ils recourent à tous les moyens. On cite une tribu, celle des Wabembés, dont ils ont enlevé, en quatre mois, plus de 10.000 personnes, et qui peut être considérée comme anéantie. Aujourd'hui l'expédition anti-esclavagiste se trouve trop faible contre eux et réclame des secours. Ces faits montrent combien l'œuvre anti-esclavagiste était nécessaire et avec quelle opportunité Léon XIII l'a recommandée et confiée au grand cardinal Lavigerie.

Les économies d'une servante. — Il y a quelques jours, Mgr Gonindard, coadjuteur du cardinal archevêque de Rennes, bénissait à Saint-Malo l'école libre des Frères, appelée à remplacer celle où depuis plus d'un siècle ces incomparables éducateurs formaient à la science et à la vertu la jeunesse de cette ville, et que la laïcisation a frappée.

M. le curé de Saint-Malo, dans un rapport où il exposait les sacrifices que s'imposent ses paroissiens, une famille surtout, honorable entre toutes, pour la création de la nouvelle école chrétienne, a cité ce trait admirable :

L'école venait d'être laïcisée : une pauvre vieille fille vient trouver le bon pasteur et lui dit : « M. le curé, j'ai 250 francs dans mon armoire, ce sont les économies de toute ma vie, je veux vous les donner pour les petits enfants de Saint-Malo, pour qu'on continue, dans l'école, à leur parler de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge. » M. le curé refusa. La pauvre fille insista : « Il faut bien peu de chose, dit-elle, au petit oiseau de l'air pour vivre, il faut bien peu de chose à la pauvre fille, dans sa mansarde, pour servir le bon Dieu et se préparer à mourir. »

Fanatisme impie — Un jeune ouvrier de Laval, dangereusement malade dans un des hôpitaux laïcisés de Paris, ne pouvant obtenir un prêtre pour se confesser et se voyant près de mourir, écrivit à son ancien confesseur de Laval pour lui exposer sa triste situation.

Celui-ci, sans hésiter, se rend à Paris et se présente à l'hôpital. « On ne peut pas vous recevoir comme cela, lui dit le concierge, il vous faut l'autorisation du directeur. »

Le prêtre va trouver le directeur, qui le reçoit aussi malhonnêtement que possible et le congédie brutalement.

Il n'y avait plus qu'une ressource. Le lendemain, le prêtre se présenta de nouveau en compagnie de quelques jeunes gens et exigea l'autorisation de voir le malade à titre d'ami.

On la lui accorda, mais pour l'empêcher d'user de cette permission comme il l'entendait, on le fit accompagner d'un gardien, qui ne le quitta pas un seul instant.

La confession fut impossible, et le prêtre indigné fut contraint de se retirer sans avoir accompli son ministère de charité.

Le malheureux jeune homme mourut de désespoir. (*Mayenne*).

Certificat d'études primaires. — Le Ministre de l'Instruction publique vient d'inviter les inspecteurs à prendre les mesures nécessaires pour que les épreuves écrites aient lieu, toutes les fois que ce sera possible, dans la commune même des candidats.

On justifie ainsi cette mesure : « Elle évitera aux familles les difficultés d'un déplacement et les frais qu'il entraîne en pure perte, en cas d'insuccès aux épreuves écrites, et elle tendra à augmenter le nombre des candidats, qu'effraye actuellement la perspective d'une dépense inutile. » Nous sommes curieux de savoir comment on assurera, dans chaque commune, le contrôle de l'examen? Mais ce n'est pas notre affaire, heureusement. Nous retenons surtout de ce qui précède l'aveu qu'après les bataillons scolaires, le certificat d'études, cette autre création géniale de la République, est en décadence. C'est une plaisanterie d'alléguer, comme on le fait, la question de dépense. La vérité est qu'il y a une réaction causée par des déceptions. Dans les campagnes surtout, on fait croire aux parents que ce fameux certificat offrait des avantages. Les pauvres gens voyaient déjà dans leurs mioches des bacheliers ! Et puis on a compris que c'était un morceau de papier sans valeur, un simple hochet sans utilité. L'inanité de cette invention opportuniste et laïque apparaît au grand jour. (*Mon. un.*)

Lourdes. — Le pèlerinage national à Lourdes a été, cette année encore, l'occasion d'indescriptibles manifestations de confiance en la Sainte Vierge, et Notre-Dame a multiplié ses maternelles bénédictions. Les pèlerins, de retour au milieu de leurs familles, racon-

tent avec une émotion persistante les faits merveilleux dont ils ont été témoins. La *Croix* a déjà publié les détails de guérisons subites obtenues à Lourdes cette semaine et constatées par une nombreuse assemblée de médecins.

— Voici une dépêche qui a été adressée de Lourdes à *la Croix*, le lundi 22, 5 h. 30 soir.

Parmi les guérisons éclatantes de la journée, signalons celle de Mme Irma Montreuil, 33 ans, de Lens, atteinte de bronchite tuberculeuse remontant à trois ans. Dès les premiers moments, la maladie avait présenté des symptômes de phtisie pulmonaire. On constatait toux, crachats et fièvre presque continue, ainsi que des sueurs abondantes. La voix était éteinte depuis le mois d'avril. Elle avait de plus une fistule dont la suppuration durait encore au moment de l'immersion. Elle était couchée depuis le 27 janvier dernier. Elle avait, en outre, le muguet dans la bouche, maladie qui ne se développe que dans la dernière période de la phtisie. Elle avait demandé au Dr Frayennes de faire l'opération de la fistule, mais le docteur avait refusé, jugeant la malade trop faible. Dans le voyage, elle fut en proie à des souffrances atroces. Son état était tel qu'on l'avait administrée à Poitiers. En arrivant à Lourdes, on l'a transportée à la Grotte sur un brancard. Elle communie et insiste pour être plongée dans la piscine. Les brancardiers la trouvant trop faible veulent l'emmener à l'hôpital. Elle refuse. On veut se contenter de la mouiller, mais sur ses larmes, on la plonge. Elle demande à être plongée trois fois. Elle éprouve des douleurs très grandes dans tout le corps. Elle se relève, embrasse la statue de la Sainte Vierge placée au pied de la piscine. On la replace malgré elle sur le brancard, mais après midi elle revient à la Grotte à pied. Dans l'examen fait à Lourdes par trois médecins, on ne trouve plus aucune lésion dans la poitrine, le muguet a disparu et la fistule a séché.

D.

Le séminariste médaillé. — Sur la récente liste des médailles décernées par le ministre de la guerre pour actes de dévouement accomplis à l'occasion d'épidémies qui ont frappé l'armée, on a remarqué le nom de : « Pautard (Léon-Louis-Marie), soldat de 2e classe au 4e régiment d'infanterie, à Auxerre. — Infirmier volontaire courageux et d'un dévouement absolu (*Officiel.*) »

M. Pautard est un séminariste-soldat.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

3e Année des Suppl. *N° 29.*

SAMEDI 10 SEPTEMBRE 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE SEPTEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 11 septembre, 14e dimanche après la Pentecôte, fête du Saint Nom de Marie, *double majeur.* A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 3/4, office capitulaire; à 3 h., vêpres. Entre vêpres et complies, sermon en faveur de l'Œuvre des Campagnes, par le R. P. de Chabannes, prédicateur de l'Octave de la Nativité.

Le lundi 12, à 8 h., messe avec allocution pour l'Œuvre des Pauvres malades.

Le lundi 12, le mardi 13, le mercredi 14, messe de Monseigneur au grand chœur, à 8 h.; messe capitulaire, à 9 h. La Sainte-Châsse est exposée pendant ces deux messes. A 3 h., vêpres. A 8 h., sermon et salut.

Le jeudi 15, fête de l'Adoration mensuelle. Exposition du Saint-Sacrement avant la messe de 6 h. Messes au grand chœur, à 6 h., 7 h., 8 h., 9 h.; celle de 9 h. est la messe capitulaire chantée. A 3 h., vêpres. — A 8 h., cérémonie pour la clôture de l'Octave; sermon, salut solennel, procession aux flambeaux dans l'église supérieure et à la Crypte.

Le samedi 17, salut à 8 h. du soir, à l'autel du Saint-Cœur de Marie.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 11 septembre, 14e dimanche après la Pentecôte, fête du Saint Nom de Marie, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 11 septembre, 14e dimanche après la Pentecôte, fête du Saint Nom de Marie, les offices aux heures ordinaires.

Septembre 1892. — *Retraites Ecclésiastiques collectives à la villa Manrèse,* Clamart, 5, rue Fauveau (Seine).

Première Retraite. — Ouverture, lundi 12, à 11 heures. — Clôture, vendredi 16, à 3 heures. — Prédicateur : P. Fouet.

Deuxième Retraite. — Ouverture, samedi 17. — Clôture, vendredi 23. — Prédicateur : P. Billot.

Troisième Retraite. — Ouverture, lundi 26. — Clôture, vendredi 30. — Prédicateur : P. Jean.

M. de Chateaubriand, clerc tonsuré. — M. le chanoine Guillotin de Corson a découvert, dans un ancien registre de l'évêché de Saint-Malo, les lettres de tonsure de Chateaubriand, ce qui prouve que le futur auteur du *Génie du Christianisme* avait un moment songé au sacerdoce.

Trappistes. — Un décret pontifical convoque à Rome tous les abbés et prieurs des différents monastères de Trappistes, pour le commencement du mois d'octobre prochain. Le but de cette convocation est de travailler à la réunion des différentes observances, sous une règle uniforme. Le cardinal protecteur de l'ordre des Cisterciens présidera ces assemblées au nom du Saint-Père.

L'Œuvre de la Sainte-Enfance, si vivement recommandée par Léon XIII, va célébrer, en 1893, le cinquantième anniversaire de sa fondation par Mgr Forbin Janson. Depuis son origine, elle a réussi à recueillir dans le monde catholique la somme de 82 millions 600,000 francs, et a fait donner le baptême à plus de 12,000 enfants.

N° 29. 10 Septembre 1892.

SOMMAIRE

SAINT NICOLAS DE TOLENTINO ; LES ERMITES DE SAINT AUGUSTIN. — LA FAMILLE (DISCOURS DE MGR D'HULST A SAINTE-ANNE D'AURAY). — A PROPOS DE LA SAINT FIACRE ; LES JARDINIERS AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI. — CHRISTOPHE COLOMB ET LA TRÈS SAINTE-VIERGE. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : L'ŒUVRE DES CAMPAGNES ; RETRAITES ; PÈLERINAGES. — FAITS DIVERS. — SOIZÉ : PÈLERINAGE DE S. GILLES.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 10 septembre. — Saint Nicolas de Tolentino (1246-1308).
(Les Ermites de saint Augustin).

En 1256, le pape Alexandre IV décrétait la réunion, en un seul ordre, des diverses congrégations qui suivaient la règle de saint Augustin. Lanfranc fut le premier général des *Ermites de saint Augustin* ainsi reformés.

Sous sa direction, la congrégation se retrempa aux sources vives de la sainteté et se distingua promptement et longtemps par l'extension de ses maisons, par la vertu de ses religieux mendiants, par le zèle et le succès de ses prédicateurs et par le nombre de ses saints authentiquement reconnus par l'Eglise.

Le XIVe siècle fut le témoin des heureuses conséquences de cette réforme. L'arbre monastique des augustins se montrait alors en plein rapport ; chaque branche s'épanouissait en fleurs et en fruits qui, embaumant et enrichissant la sainte Eglise, la consolaient dans les dures épreuves qu'elle avait à subir d'ailleurs.

C'est, en Toscane, le seigneur sicilien, Mathieu de Thermes (mort en 1291), savant docteur en droit qui, sous le nom de *frère Augustin*, remplit les basses fonctions de cuisinier jusqu'à ce que, trahi par sa vertu, il se voie nommé au généralat de son Ordre. C'est le B. *Clément d'Osimo* (1291), le second fondateur des Ermites, le confesseur du pape Boniface VIII et le dévot apôtre des âmes du purgatoire. A Plaisance, le noble *Philippe Suzanni* (1307) sanctifie ses frères par le doux et entraînant exemple de son humilité et de sa charité. A Sienne, le B. *Antoine Patrizzi* (1311) semble réaliser l'idéale perfection de la vie religieuse. Plus tard, le B. *Grégoire Celli* (1343) dès son vivant appelé le Bienheureux ; le B. *Jean de Riéti* (1347) aimable patron des enfants de chœur ; le B. *Ugolin Zephirini*

(1370) la gloire de Cortone dont les habitants invoquent le patronage de leur immortel compatriote, continuent les traditions de leurs aînés.

Les monastères de femmes rivalisent avec ceux de leurs frères en saint Augustin. Et, comme témoignage de leurs vertus, l'Eglise consigne dans son martyrologe les glorieux noms de la B. *Lucie d'Amelia*, sœur de Jean de Riéti ; de la B. *Claire de Montefalco*, l'extatique ; et de la B. *Oringa*, humble villageoise qui, pour échapper aux obsessions de sa famille et aux tentations du monde, traversa héroïquement une large rivière et s'enfuit au couvent.

Mais au-dessus de ces héros de la pauvreté, de l'obéissance et de la pureté resplendit la grande figure de Nicolas de Tolentino, leur contemporain.

Sa vie est une merveille de la grâce. Son nom lui rappelle que c'est au miracle et aux prières de sa pieuse mère sur le tombeau de saint Nicolas de Mire qu'il doit sa naissance. Tout enfant, il surpasse les vétérans du cloître et, à l'imitation de son célèbre patron, il s'essaie au jeûne et à la pénitence. A peine adolescent, il entend un augustin prêcher contre les joies et les concupiscences éphémères du monde : il prend pour lui cet avertissement et, à 11 ans, entre au couvent des Ermites. Novice, il mène une vie angélique : la pureté de ses mœurs, l'ardeur de sa piété, son énergie et sa constance dans la mortification sont une prédication vivante qui renouvelle toute la Communauté. On pense à présenter à tous les membres de l'Ordre ce puissant et parfait exemple du Religieux et, à ce dessein, ses supérieurs l'envoient séjourner successivement dans les principaux monastères de l'Italie.

Prêtre, il vient à Tolentino et là, pendant 30 ans, il use ses forces à l'instruction des pauvres, à la prédication de la parole de Dieu et aux confessions des pénitents. Les pauvres étaient l'objet de prédilection de cet héroïque pauvre : maintes fois on le vit baiser les pieds des mendiants, quêter pour eux, ou avec eux partager sa modeste ration.

Le miracle, auréole des saints, rayonne dans toute son histoire.

Des anges le confirment dans sa vocation, le Seigneur Jésus le fortifie dans ses tentations, un miracle l'arrache à la mort, le pain qu'il porte dans les plis de son scapulaire est changé

en fleurs délicieuses, les anges visitent la cellule du religieux infirme et l'associent à ses chants et à ses prières, la douce Vierge vient elle-même bénir le moribond et, quand a sonné la dernière heure, saint Augustin apparaît à son illustre fils pour le conduire aux portes de l'éternelle cité.

Tant de sainteté eut un long retentissement dans tout l'Ordre. Le xv[e] siècle applaudit à la canonisation de Nicolas et continue les édifiantes traditions du siècle précédent. Il faut voir dans les historiens (1) la glorieuse lignée de savants et de saints qui, en Italie, en Allemagne et en Espagne, rappelaient les hautes vertus du moine de Tolentino.

Un jour pourtant, un faux frère, un loup dévorant pénétrait dans cette sainte bergerie. Le *frère augustin* Martin Luther en devait sortir, mais trop tard et pour révolutionner l'Europe et l'Eglise...

La tempête passée, les Ermites de saint Augustin continuèrent d'édifier le monde par leur piété, leurs vertus et leurs bienfaits. En France, ils furent très populaires sous Louis XIII et sous Louis XIV. Il nous reste à Paris un impérissable souvenir de cette pieuse congrégation : l'église de Notre-Dame-des-Victoires.

D. G.

LA FAMILLE

Discours de Mgr d'Hulst à la dernière fête de Sainte Anne d'Auray.

Après avoir pris pour texte ce passage des psaumes : *Deus in loco sancto suo, Deus qui inhabitare facit unius moris in domo.* « Mes Frères, s'écrie l'orateur, vous attendez sans doute, dans cette incomparable solennité, que je parle de la Mère de Marie, de l'Aïeule de Jésus, patronne de la catholique Bretagne. Que vous dire d'elle, que vous n'ayez cent fois entendu des échos de cette enceinte? Les cœurs surtout sont pleins de son souvenir et de l'amour qu'elle inspire. Il faut donner une forme efficace à nos hommages, il faut que notre pèlerinage nous rende meilleurs.

« Je demanderai des leçons au culte de votre protectrice: je vous parlerai de la doctrine qui fonde et qui conserve les foyers chrétiens. Sainte Anne est la patronne de la famille chrétienne.

« Dieu créateur a fondé la famille ; Dieu rédempteur l'a refaite et sanctifiée. Puisant dans les trésors de sa vie divine, Dieu a

(1) Rorbacher. *Histoire univ. de l'Eglise*, tome IX, p. 465.

établi dans les familles humaines deux éléments qui n'appartiennent qu'à lui : la perpétuité et la réciprocité des affections. Les sociétés animales ont les premiers linéaments de l'amour ; elles ne sont pas des familles : ces deux éléments leur manquent. Chez elles, parfois, le père devient l'ennemi de sa race, que la mère est réduite à défendre. Le rôle de celle-ci est admirable : elle accourt, protège et combat, avec un dévouement instinctif qui la pousse à donner sa vie. Mais ce dévouement passager ne répond qu'à un mouvement transitoire ; l'amour diminue, puis il disparaît, et la mère autrefois si dévouée devient une étrangère pour ceux qu'elle a protégés.

« Là encore, l'affection n'est pas réciproque, elle descend des parents aux petits ; elle ne remonte pas des petits aux parents ; l'ingratitude prend la place de l'affection et bientôt tout lien est brisé. Dans ces sociétés, la famille n'existe pas.

« C'est au sein de la Trinité adorable qu'il faut aller chercher le type de la famille. Nous y trouvons, avec la réciprocité, la permanence éternelle de l'amour. »

L'orateur expose, en un magnifique langage, les relations des trois personnes divines, et il continue :

« Dieu réalise en lui-même la perfection de l'échange : chaque personne peut dire aux autres : *Omnia mea tua sunt, et tua mea sunt.*

« Dieu met au cœur du premier homme un amour dont il est le principe et qui s'épanche sur la compagne qu'il lui a donnée. Cet amour qui va du cœur de l'époux au cœur de l'épouse revient plus fort du cœur de l'épouse au cœur de l'époux. Il descend sur leurs enfants, provoque en leur faveur des élans de la tendresse, les inspirations du sacrifice; et, quand l'enfant sera devenu homme, quand sa virilité puissante sera capable de les secourir, on verra la même réciprocité d'amour entre les enfants et les parents. O Dieu, votre œuvre est belle : la famille humaine est vraiment votre image !

« Vous le savez, mes Frères : Dieu, qui est l'auteur de nos destinées, a voulu faire de nous les coopérateurs de son œuvre. Il faut que l'homme agisse avec Dieu ; mais il peut lui refuser son concours, et alors c'est une suite de perturbations et de désordres. La famille a été altérée, en partie détruite par le péché ; l'égoïsme y a remplacé l'affection; la passion sensible y a pris la place de l'amour supérieur. D'où, comme conséquence, la polygamie, le divorce, l'avilissement de la femme, l'abandon des enfants — désordre et honte. Les civilisations païennes, si brillantes en apparence, ont eu cette tache.

« Heureusement, Dieu a eu pitié de notre race ; il a pourvu, dans

son amour, à la restauration de nos destinées. Le Verbe incarné a refait par son divin contact ce que le péché avait détruit; il a voulu guérir non seulement les individus, mais la société, en rétablissant le mariage dans la pureté de son type idéal, il l'a élevé à la dignité d'un sacrement. De là les magnifiques restaurations de la famille humaine ; les deux éléments nécessaires y sont rentrés, la perpétuité et la réciprocité de l'amour.

« Dans ces pays privilégiés où la loi de Dieu garde son empire, on sait encore ce que c'est qu'une véritable famille, j'en puis parler ici, dans cette noble Bretagne, où les foyers chrétiens conservent la réciprocité dans l'affection, où se maintient le concert des efforts et des travaux.

« C'est l'œuvre propre de l'Évangile. Là où la foi a été altérée par les infiltrations de l'erreur, la famille chrétienne perd sa vitalité. Les réformateurs modernes prennent à Jésus ce qu'il faut pour vivre, et prétendent ensuite se passer de lui.

» Ils se servent de la révélation chrétienne et en nient le principe : qu'ils prennent garde! Cette société qui se détache du christianisme fait entendre de sinistres craquements. Dans les familles, la fidélité diminue, les enfants perdent le respect, et nous ne sommes qu'au commencement! Que sera-ce quand l'éducation sans Dieu aura produit tous ses ravages? Parents aveugles, je vous attends là ; vous comprendrez alors que Dieu est seul capable de conserver la famille dans sa sainteté.

« Voilà, mes Frères, le grand enseignement que nous rappelle la solennité de votre patronne. Sainte Anne représente la sainteté de l'ancien Testament et fait présager la sainteté plus haute du nouveau. Vous faites bien de venir ici recueillir ses leçons et méditer ses exemples.

« O protectrice de la Bretagne, regardez ce peuple, qui est le vôtre ; écoutez les supplications des vieillards, des parents et des enfants, des vierges et des veuves! Cette basilique, ces ex-voto, ces foules, tout redit votre puissance et votre bonté. Obtenez-leur un don plus précieux que l'or ; gardez à votre peuple ses mœurs chrétiennes, et pour cela gardez-lui sa foi. La vitalité de notre pays s'épuise, tandis que croissent les énergies des nations rivales. Le remède est dans la morale évangélique, et il n'est que là. Bretons, gardez votre foi et vos mœurs! Sainte Anne, défendez vos enfants contre la contagion des doctrines mortelles, gardez-les fidèles à son Dieu et à son Christ, ce qui est, dès ici-bas et pour l'éternité, le secret du bonheur. »

A PROPOS DE LA SAINT FIACRE. — Les jardiniers autrefois et aujourd'hui.

Voici un acte curieux et édifiant de l'an 1365, découvert récemment dans les archives d'une ville du midi de la France.

« Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ainsi soit-il. L'an de son Incarnation mil trois cent soixante-cinquième et le trentième jour du mois de mai, régnant très illustre prince le seigneur Charles, par la grâce de Dieu, roi de France, sachent tous et chacun, tant présents qu'à venir, que (*suit une longue liste de noms propres*), jardiniers de Montpellier, pour eux et pour les autres jardiniers de ce lieu, présents et à venir, ont fait la déclaration suivante. Considérant que, tant d'après les préceptes du Décalogue que d'après ceux de notre Sainte Mère l'Église et les décrets des vénérés Pontifes romains, on doit célébrer par un culte spécial et solennel les dimanches, les fêtes de la glorieuse Vierge Marie, des saints Apôtres, et la fête de tous les Saints; considérant encore que ce qui est prescrit est commandé, et que ce qui est commandé doit être accompli, sous peine d'entraîner un châtiment humain ou divin, peut-être les deux à la fois; considérant encore que, si l'on est obligé d'observer les ordres des princes temporels, on est tenu bien plus étroitement d'obéir aux lois divines et aux décisions du Pontife romain, qui tient sur terre la place du Christ, fils de Dieu tout puissant, car selon la vérité et le témoignage de la Sainte Écriture, l'offense est beaucoup plus grande quand elle s'adresse, non plus à la Souveraineté temporelle, mais à l'éternelle Majesté; désirant donc que les préceptes de celle-ci soient observés sans infraction d'aucune sorte; à l'honneur et révérence de la Très Sainte Vierge Marie, Mère de Notre-Seigneur Jésus-Chris, de tous les saints et saintes du Paradis, pour la rémission de leurs péchés, pour le salut et remède de leurs âmes, ont fait, accepté et promulgué les salutaires ordonnances qui suivent, voulant qu'elles soient irrévocables et observées à jamais par eux et par leurs successeurs quelconques, maintenant et toujours, dans cette charge de la corporation des jardiniers de Montpellier.

« Et 1° que nul, soit jardinier, soit jardinière, soit leurs serviteurs, ne puisse aucun jour de dimanche cueillir ou faire cueillir, ni vendre ni faire vendre, soit dans l'Herberie de Montpellier, soit dans leur jardin ou maison, soit ailleurs, quelque espèce de légume que ce soit. Que celui qui enfreindra cette défense donne et paye à chaque fois, et soit tenu de donner et payer 10 sols de monnaie courante, dont 5 seront et demeureront appliqués à la Charité commune des dits jardiniers, qui se célèbre tous les ans à la fête de l'Ascension de Notre-Seigneur et les autres 5 seront et demeu-

reront affectés à celui qui aura découvert et dénoncé la faute en question. Excepté cependant que les jardiniers pourront, ces jours-là, cueillir ou faire cueillir de ces légumes pour leur consommation et celle de leurs amis intimes. Excepté encore que le dimanche ils pourront cueillir des melons, si, le temps de leur récolte passant, ils risquent de se perdre. De même exception que le dimanche ils pourront vendre, mais non cueillir des aulx secs et en four, des châtaignes, des laitues, du cresson et des panais.

« 2° Les dits jardiniers ont aussi décrété que le dimanche sera sanctifié par les œuvres du Seigneur.

« Tous les jardiniers ci-dessus nommés et chacun d'eux, en leur nom et celui de leurs successeurs dans cet office, ont promis l'un à l'autre et sont entre eux convenus de garder et d'observer inviolablement et à jamais les précédentes ordonnances et tout ce qui y est contenu et de ne rien faire ou rien dire par eux ou par d'autres qui puisse contrevenir en aucune manière. »

— Nous aimons à croire que les habitudes de foi et de pratique religieuse étaient générales, au 14e siècle, parmi les jardiniers de Chartres comme parmi ceux de Montpellier. Quant aux horticulteurs chartrains d'aujourd'hui, sont-ils aussi bons chrétiens que leurs ancêtres, nous n'avons pas à l'examiner ici ; mais ce à quoi nous tenons, c'est à les féliciter de leur zèle pour honorer leur patron saint Fiacre, au jour de sa fête, et venir ensemble demander, par son intercession puissante, les bénédictions du Seigneur. Ils étaient nombreux à leur messe du lundi 5 septembre, à la cathédrale ; ils n'avaient rien négligé pour la décoration de l'autel et paraissaient heureux d'un office qu'ils veulent toujours solennel. Que le Bon Dieu leur tienne compte de leur acte de foi !

CHRISTOPHE COLOMB ET LA TRÈS SAINTE VIERGE.

Christophe Colomb manifesta durant tout le cours de sa vie une affectueuse et tendre dévotion envers la Sainte Vierge. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à suivre sa carrière.

Le futur Révélateur du globe va partir ; à la tête de ses hommes, il se rend au monastère de Notre-Dame de la Rabida pour y recevoir le Pain des forts et se mettre sous la protection de la Sainte Vierge. Dans la nuit du 3 août 1492, vers trois heures, il se réveille tout à coup « au doux susurement des pins, dont la brise de terre commençait à bercer les cimes ; » c'est le vent d'est qui se lève, le vent impatiemment attendu. On déploie les voiles au nom de Jésus-Christ. La nef où flotte le pavillon d'amiral, le pieux marin l'a baptisée du nom de Sainte-Marie ; chaque soir, sur son escadrille, on

chante le *Salve Regina*. Un archipel est découvert ; on l'appellera *Mer de Notre-Dame*, et la plus grande des îles *Sainte-Marie de la Conception*. La première rade qui paraît dans la seconde des grandes Antilles est consacrée à Marie ; viennent ensuite le cap de l'*Etoile des Mers* et le *Port de la Conception*. Le 8 décembre, le maître des navigateurs fête la solennité de ce jour ; le 18, les caravelles pavoisées, des salves d'artillerie invitent les Castillans à s'unir à leurs compatriotes d'Espagne pour invoquer Sainte Marie de l'Ouest. A peine en rapport avec le Cacique Guacanagari, Colomb lui montre une image de la Reine des cieux et lui passe au cou une médaille. Avant le départ, une escouade est casernée dans le petit fort de la Nativité ; en souvenir de l'Archange Gabriel, un beau monticule avancé dans la mer portera désormais le nom de *Cap de l'Ange*...

Le retour vers l'Espagne s'effectue à travers le bouleversement des flots et de l'atmosphère. Le 17 février 1493 s'éleva un ouragan terrible. Épouvantés, les marins « tournaient leurs yeux vers l'amiral, » et celui-ci tournait son cœur vers Dieu.

Il propose aux marins de faire un vœu, de tirer au sort pour savoir lequel d'entre eux irait en pèlerinage à Sainte-Marie de Guadeloupe, portant un cierge du poids de cinq livres. Pour cela, l'on compte un nombre de pois chiches égal à celui des personnes qui se trouvaient à bord, en ayant soin d'en marquer un d'une croix avec un couteau ; on les jeta dans un long bonnet de laine de marin, qui fut bien remué. Tous s'approchèrent, chacun à son rang, suivant les préséances.

« C'était à l'amiral de commencer ; il plongea la main dans le bonnet et amena le pois chiche marqué par la croix. Peu après, sous la terreur du péril croissant, on résolut encore un vœu. Il s'agissait d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, dans les États pontificaux. Cette fois le sort tomba sur le nommé Pédro-Villa, matelot du port Sainte-Marie. Comme il était évidemment hors d'état de suffire à cette dépense, l'amiral se chargea d'y pourvoir. Ensuite, on fit le vœu collectif d'aller processionnellement, pieds nus et en chemise, à l'église de Notre-Dame la plus voisine de la première terre où l'on aborderait. » Le vendredi 15, au lever du soleil, on reconnut une terre au nord-est ; le lundi on était à Sainte-Marie, la plus méridionale des Açores ; le lendemain, la moitié de l'équipage se rendit en procession à l'église Notre-Dame. Le 3 mars, nouvelle bourrasque. On tire au sort pour savoir qui d'entre les marins irait en chemise, nu-pieds, à Notre-Dame de la Cinta, dans la province d'Huelva ; et, comme à l'ordinaire, le sort désigne encore l'amiral. Enfin, le 15, on débarquait à Palos, et le 16 on se rendait en pèlerinage à Notre-Dame de la Rabida.

« Ainsi le généreux franciscain qui avait célébré la messe solennelle pour l'embarquement, célébra la messe d'actions de grâces pour le retour. Ce fut une cérémonie profondément touchante. Tous ces navigateurs pieds nus et en chemise, depuis le mousse jusqu'à l'amiral, dans le piteux costume du naufragé sauvé des flots, venant rendre grâces à Marie, l'Étoile de la Mer, de les avoir arrachés aux abîmes de l'Océan en courroux, étaient suivis d'une foule qui s'associait de cœur à leurs prières et à leur gratitude (1). »

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— Nous rappelons que, le dimanche dans l'octave de la Nativité, par conséquent demain, 11 septembre, la quête des vêpres, à la cathédrale, sera faite au profit de l'Œuvre des Campagnes. Elle aura lieu après le sermon qui doit recommander cette œuvre.

— La première des retraites, à la communauté de Saint-Paul de Chartres, a été prêchée par le R. P. Maurey, jésuite de la résidence du Mans. Monseigneur en a présidé la clôture; 56 sœurs novices ont fait profession devant Sa Grandeur. — La seconde retraite, commençant le 17 au soir, sera prêchée par le R. P. Larousse, aussi de la Compagnie de Jésus.

La retraite des Sœurs de la Providence a été prêchée par le R. P. Benoît Joseph, capucin; celle des Sœurs de l'Immaculée-Conception, à Nogent-le-Rotrou, par le R. P. Gibert, de l'ordre des Prémontrés.

Pèlerinages. — Le 6 septembre, étaient en pélerinage à N.-D. de Chartres, une trentaine de jeunes filles de Mondoubleau (Loir-et-Cher) sous la conduite de leurs maîtresses, Sœurs de Saint-Paul. — Le 7, dix-sept ecclésiastiques de la Société des Missions étrangères (maison de Bel-Air, près Paris) faisaient leurs dévotions dans la même église.

Fête de la Nativité. — Le 8, ce ne sont pas seulement quelques groupes qui arrivent en nos sanctuaires vénérés, c'est une foule immense de prêtres, de clercs et de fidèles. Bien avant l'heure où commencera l'office pontifical du matin, les mères, apportant leurs petits enfants à la Sainte Vierge pour faire ou renouveler leur consécration et recevoir avec eux l'évangile, affluent en nombre incroyable. Les chapelains vont les bénir au nom de Notre-Dame de Chartres; c'est l'usage; une autre faveur donnée avec plus de solennité les attend : la bénédiction épiscopale. Monseigneur ne se

(1) Roselly de Lorgues.

contentera pas de multiplier les bénédictions à l'adresse de la foule et surtout des petits enfants, à son passage dans les nefs de l'église pendant les processions du matin et du soir. Dès son arrivée pour la grand'messe, Sa Grandeur appelle la protection divine sur ceux qu'on a déjà pu rassembler dans l'avant-chœur; cette cérémonie s'accomplit au chant du *Laudate, pueri Dominum.* C'est une particularité de plus ajoutée aux détails touchants d'une journée qui en voit tant d'autres, comme les nombreuses messes et communions du matin, les témoignages de piété auprès de l'Insigne relique, les prières prolongées au pied des Madones, les splendides cérémonies du chœur.

Aux vêpres, le R. P. de Chabannes inaugure la série des instructions de l'octave par un très intéressant discours sur la Sainte Vierge reine avant et après sa naissance.

FAITS DIVERS

Décret au sujet de la fête de saint Joseph. — Un décret *Urbis et Orbis* de la Sacrée-Congrégation des Rites, relatif à la fête de saint Joseph, vient de paraître. Il est daté du 15 août 1892.

Il commence par rappeler que la piété envers le chaste époux de la Vierge Marie s'est merveilleusement accrue depuis que Pie IX l'a proclamé patron de l'Eglise universelle et que le Pape Léon XIII a célébré, dans son Encyclique du 15 août 1889, ses gloires éminentes et la puissance de sa protection.

Il en est résulté que des suppliques ont été adressées au Saint-Siège pour que la fête du saint patriarche fût élevée à un rite supérieur.

Le Saint-Père, quoique profondément réjoui par ces témoignages de dévotion, n'a pas jugé à propos d'opérer, dans les traditions du culte, le changement qu'on lui demandait.

Toutefois, comme il arrive assez souvent que la fête de saint Joseph, fixée au 19 mars, se trouvant en occurrence avec le dimanche de la Passion ou quelqu'un des jours de la Semaine Sainte, ne peut être célébrée à sa date et doit même être renvoyée assez loin, Sa Sainteté, ayant pris l'avis de la Sacrée-Congrégation des Rites, a décidé que si la fête de saint Joseph tombait le dimanche de la Passion, elle serait célébrée le lendemain lundi, et que, si elle tombait un jour de la Semaine Sainte, on la célébrerait le mercredi qui suit le dimanche *in albis*, premier après Pâques, les prescriptions des rubriques étant observées pour la translation des fêtes qui tomberaient ces jours-là.

Centenaire des Martyrs des Carmes. — Un triduum solennel a été célébré les 2, 3 et 4 septembre dans l'église des Carmes à l'occasion du centenaire des martyrs qui furent massacrés en haine de la religion, au mois de septembre 1792.

Son Éminence le cardinal archevêque de Paris avait écrit à ce sujet à Mgr d'Hulst la lettre suivante :

« Cher Monseigneur,

« Vous m'avez communiqué la pensée que vous aviez de célébrer, par un *Triduum*, le centenaire de nos martyrs des Carmes, en 1792. J'approuve cette pensée.

» Le centenaire des martyrs des Carmes nous laissera, en effet, une leçon de fermeté héroïque et de charité. Quand on lit la douloureuse histoire des journées de septembre, il est une impression qui domine toutes les autres. Les prêtres qui périrent dans ces journées de deuil, moururent en priant et en pardonnant. Ils aimèrent la vérité et le devoir jusqu'à mourir, plutôt que de trahir leur conscience. Ils n'eurent que des paroles de mansuétude et de pardon pour ceux qui leur arrachaient la vie.

» Devant la conscience publique, le triomphe appartient tôt ou tard à la vérité et à la charité. Voilà ce que nous demanderons à Dieu en honorant la mémoire de nos martyrs des Carmes. Ce que nous ambitionnons après eux, c'est de conserver à la France la vérité chrétienne et la charité. Prêcher, sans défaillance, la vérité sans laquelle les sociétés humaines ne peuvent subsister ; pratiquer la charité envers tous, et, par la charité, unir les cœurs dans notre pays, c'est la mission de l'Église et du Clergé.

» Que Notre-Seigneur daigne nous accorder la grâce de l'accomplir en suivant fidèlement les enseignements de notre grand pontife Léon XIII.

« Veuillez, cher Monseigneur, agréer l'assurance de mon affectueux dévouement. »

† François, cardinal Richard, archevêque de Paris.

— Le caveau qui contient les reliques des martyrs dans la Crypte de l'église des Carmes, est peut-être la chose la plus émouvante que l'on puisse voir à Paris. Derrière de fortes grilles, protégées par une glace sans tain, apparaissent deux énormes reliquaires, où, sur des tablettes garnies de velours, sont déposés les ossements et les crânes portant les traces des blessures produites par le fer ou le plomb des septembriseurs. Tout autour de la chapelle, sur des plaques de marbre noir, sont gravés cent dix-sept noms de victimes que l'histoire est parvenue à recueillir. Le sol lui-même est fait de la terre retirée du puits, (où avaient été jetés leurs restes vénérables).

Une petite chapelle à laquelle on parvient en montant quelques marches, est tapissée de dalles tachées de sang qui formaient autrefois le pavage de la *chapelle des martyrs*. Des cadres suspendus aux murailles contiennent des morceaux de cloison et de bancs de bois sur lesquels le sang a également jailli.

On a eu la bonne pensée de reconstituer un modèle de cette ancienne *chapelle des martyrs*, et contre l'un des piliers de la première salle on a posé, sur un piédestal, la statue de la Vierge qui occupait une niche creusée au fond du jardin des Carmes; bien des prêtres ont reçu le dernier coup au pied de cette statue et ont levé vers elle leur dernier regard (G. Lenôtre).

Les vœux des Conseils généraux. — M. Waddington, ambassadeur à Londres, est bien placé pour juger de ce qui sert les intérêts de la France et de ce qui peut y nuire. Or, présidant le Conseil général de l'Aisne, il a dit que notre pays devait être reconnaissant à Léon XIII de l'ordre que Sa Sainteté a donné aux catholiques français de se rallier à la Constitution. Voilà qui est bon; mais il reste les lois mauvaises, que les catholiques ont aussi reçu ordre de combattre, parce qu'elles ruinent les forces vives de notre pays. Loin de corriger ces lois, on veut les rendre plus mauvaises. Des vœux selon le cœur de M. Pochon sont émis. Le Conseil général d'Indre-et-Loire veut que tous les fonctionnaires soient tenus d'envoyer leurs enfants dans les écoles de l'État; celui de Saône-et-Loire demande que, pour occuper une fonction civile ou militaire, on ait passé au moins deux ans dans ces mêmes écoles. On sait ce que cela signifie : il s'agit de détruire l'enseignement chrétien.

Congrès des Œuvres catholiques. — Un congrès des Œuvres s'est tenu, il y a 15 jours, à la Roche-sur-Yon. L'ouverture a eu lieu le lundi 29 août, sous la présidence de Mgr Catteau, évêque de Luçon. S. E. le cardinal Rampolla a envoyé la bénédiction du Saint-Père. Les travaux du congrès ont été dirigés, à l'applaudissement universel, par M. l'abbé Millault, curé de Saint-Roch, à Paris. M. le comte Yvert a fait un rapport sur l'union des Œuvres et M. Fénelon Gibon sur le repos du dimanche.

Soizé. — *Pèlerinage de Saint-Gilles.* On nous écrit :

Avant de commencer ce récit, je demanderai pardon à vos lecteurs, qui trouveront que j'abuse de leur attention; mais je n'ai nul repentir, et je voudrais que tout le monde fît comme moi. Je profiterais de l'édification que je tâche de communiquer aux autres.

Donc, comme tous les ans, une affluence considérable de pèlerins est venue cette année encore prier le bon saint Gilles pour la guérison à peu près de tous les maux.

A Soizé, il y a une multitude de sources qui fertilisent tout le pays : il y a même un endroit qu'on appelle les Fontaines. Ainsi en est-il dans l'église de cette paroisse. Des sources de bénédiction sont ouvertes à la piété des fidèles. De nombreux pèlerinages s'échelonnent pour ainsi dire pendant toute l'année. Il n'est presque point de jours où ne viennent au moins quelques *voyageurs*, surtout les lundis, mercredis et vendredis; témoignage assuré qu'il plaît à la bonté et à la toute puissance de Dieu d'opérer en ce lieu des miracles de guérison par l'intercession de ses saints.

On y remarque les statues de saint Gilles, de saint Evroult, de saint Avertin, de saint Blaise, de saint Sébastien, de saint Antoine, de sainte Anne. Plusieurs autres saints sont invoqués qui n'ont pas de statues.

La statue de saint Gilles entre autres mérite une mention spéciale. Elle est peut-être l'unique en son genre. Au lieu d'être debout, tel qu'il est ordinairement représenté, le saint est assis dans une chaire de docteur, un livre à la main, avec la biche traditionnelle à ses côtés.

Cette statue vient de l'ancien prieuré des moines de Thiron, aux Châtaigniers, où l'on voit encore de beaux restes d'une chapelle dédiée au saint. C'est là qu'avait lieu primitivement le pèlerinage. Il a été transféré dans l'église de Soizé depuis la Révolution.

Un des premiers propriétaires du château des Châtaigniers après cette époque, fit don à l'église de Soizé et à celle de Souancé, d'une partie des reliques de saint Gilles.

Dans une magnifique châsse, entourée de lumières et de fleurs, les reliques de saint Gilles sont exposées, au jour de sa fête, à la vénération des pèlerins.

Cette année, le pèlerinage a eu un éclat extraordinaire. Dès le matin, des messes basses se sont succédé sans interruption depuis 6 heures 1/2 jusqu'à 9 heures. Pendant ce temps, les pèlerins arrivent en foule, allument un cierge, se font dire un évangile et prient dévotement à toutes leurs intentions.

On a recours à saint Gilles surtout contre la peur, les convulsions, l'épilepsie, contre les orages.

Dans certains pays, on l'invoque pour faire une bonne et sincère confession. Que les pèlerins lui demandent aussi la grâce de vaincre le respect humain, cette peur de l'homme vis-à-vis de ses semblables dans l'accomplissement de ses devoirs religieux.

A l'heure de la grand'messe, l'église se remplit de nouveau. Les pèlerins attentifs écoutent la parole de Dieu qui leur est prêchée

par M. le Curé de N.-D. de Nogent-le-Rotrou, avec la facilité et le talent qu'on lui connaît.

Il développa ces pensées principales :

« Dieu fait la volonté de ceux qui le craignent. C'est pourquoi il accorde tant de faveurs à l'intercession des saints. S'il paraît que Dieu ne nous exauce pas toujours en nous accordant les grâces temporelles que nous lui demandons, il nous exauce d'une façon plus éminente en nous accordant des grâces spirituelles que nous ne lui demandions pas.

» Dieu nous exauce par saint Gilles. Prions-le, mais surtout imitons-le. Dans la vie de saint Gilles, nous trouvons le modèle des vertus d'humilité, de pénitence, de douceur, de charité.

» La charité envers le prochain, saint Gilles en a donné un grand exemple, en se dépouillant de tout ses biens en faveur des pauvres. Les riches sont les caissiers de la Providence. Qu'ils donnent abondamment aux pauvres. Que les pauvres à leur tour se résignent, et souffrent patiemment leur pauvreté. C'est la solution du problème socialiste, donnée par N.-S J.-C. lui-même, dans l'Evangile, et transmise par l'Église à tous les siècles. »

A l'offertoire, à l'élévation, des chants ont été exécutés avec art. Grâce à la présence des prêtres des environs et des séminaristes en vacances, les cérémonies religieuses se sont accomplies à l'édification de tous les assistants. Pèlerins et paroissiens se sont retirés, la joie dans l'âme, ne pouvant taire leur complète satisfaction.

Donnez-nous toujours, ô mon Dieu, de ces saintes solennités, images des splendeurs du ciel ; et que, par l'intercession de vos saints, nous méritions vos grâces qui nous rendent saints, comme ceux dont nous célébrons la fête ou dont nous accomplissons le pèlerinage !

E. C.

Nota. — Le pèlerinage de saint Gilles a été un des treize grands pèlerinages du Moyen-Age. Il vient immédiatement après celui de saint Jacques de Compostelle.

Sur saint Gilles et son pèlerinage, on peut consulter avec fruit l'excellent livre de M. l'abbé d'Everlange, curé de Saint-Gilles (Gard).

NOMINATION. — Mgr l'Evêque de Chartres a nommé chanoine honoraire de sa cathédrale, M. l'abbé Leblanc, chanoine pénitencier de Montréal, en remplacement de M. l'abbé Maréchal, de la même ville, récemment décédé.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 1

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE SEPTEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 18 septembre, 15e dimanche après la Pentecôte, fête de N.-D. des Sept-Douleurs, *double majeur*. Messe de paroisse, à 9 h.; office capitulaire, à 10 h. 3/4 ; vêpres, à 3 h.

Le mercredi 21, le vendredi 23 et le samedi 24, *Quatre-Temps*, jeûne et abstinence.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 18 septembre, 15e dimanche après la Pentecôte, fête de N.-D. des Sept-Douleurs, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 18 septembre, 15e dimanche après la Pentecôte, fête de N.-D. des Sept-Douleurs, les offices aux heures ordinaires.

Mignières. — Le pèlerinage de N.-D. de la Salette, à Mignières, sera célébré le lundi 19 septembre. — Messes basses le matin. — Recommandations. — La grand'messe à 10 h. ; les vêpres à 3 h. — Sermon et quête en faveur des pauvres orphelins.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DU CHANT GRÉGORIEN. — A la suite des fêtes solennelles par lesquelles Rome célébrait, l'an dernier, le XIIIe Centenaire de saint Grégoire le Grand et grâce aux chants grégoriens exécutés au Vatican sous la direction de Dom Pothier, par le Séminaire français, il se produit un mouvement très remarquable de restauration pratique du Chant Grégorien.

Dans la pensée de poursuivre ce but, des amis du Chant de l'Église se sont réunis et se sont faits apôtres du Chant de saint Grégoire dont les merveilleuses beautés ravirent nos pères et donnèrent à la liturgie sacrée son suprême éclat. — Ils ont fondé la *Revue du Chant Grégorien*, en prenant pour base les magnifiques travaux du savant bénédictin français Dom Pothier; cette publication, tout en vulgarisant ses travaux, servira de lien entre les diverses Sociétés de plain-chant et les *Schola* qui commencent à se fonder parmi nous.

Exclusivement consacrée au Chant liturgique, la *Revue* réclame tous les concours et se met à la disposition de tous ceux qui ont à cœur de faire connaître et aimer le vrai Chant de l'Eglise.

Voici le sommaire du premier numéro paru en date du 15 août 1892 :

But de la Revue, la Rédaction. — *A nos lecteurs*, la Rédaction. — *Le Plain-Chant jugé par les grands maîtres*, L. Carré. — *L'Accentuation du latin*, C. Vincent-Martin. — *Echos*. — *Introït de la messe de l'Assomption*, Dom Pothier,

La Revue du Chant Grégorien paraît le 15 de chaque mois par livraison de 16 pages in-8° ; *imprimée en deux couleurs*. Abonnements : un an, 3 fr. 50 ; Union-Postale, 5 fr.; le numéro 40 cent.

Rédaction et abonnements, s'adresser à M. le Secrétaire de la Rédaction Grande-Rue, 4, Grenoble.

SYLLOGISMES PHILOSOPHIQUES ET RELIGIEUX. — Cet ouvrage, paru récemment à la librairie Lecoffre, 90, rue Bonaparte, (Prix : 3 fr. 50), a été signalé une fois déjà à l'attention de nos abonnés. Depuis lors, d'autres appréciations très favorables lui sont venues.

Un docteur très compétent s'exprime ainsi en s'adressant à l'auteur :

« Je crois surtout ce livre très apte, par sa clarté, à apporter un commence-
« ment de foi dans les esprits. En somme, vous amenez l'incrédule et l'indif-
« férent à réfléchir et vous tracez le plan de ses réflexions. Vous l'enfermez
« dans un cercle, dans une logique dont il ne sortira que converti, pouvu
« qu'il soit attentif et de bonne volonté. »

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ : LES STIGMATES DE S. FRANÇOIS D'ASSISE. — LE CURÉ. — L'ENFANT DE CHŒUR DE N. D. DE CHARTRES (LÉGENDE). — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : LE 8 SEPTEMBRE A N. D. DE CHARTRES ; S. GORGON A LA BAZOCHE-GOUET ; BREZOLLES, LES CÉRÉMONIES DU 11 SEPTEMBRE ; FONTAINE-LA-GUYON, BÉNÉDICTION D'UN VITRAIL ; ARROU, BÉNÉDICTION DE CLOCHE. — FAITS DIVERS.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 17 septembre. — Les stigmates de saint François d'Assise (1224).
Au mont Alverne.

Entre le Tibre et l'Arno, un âpre rocher domine la chaîne centrale des Apennins. C'est l'Alvernio, mont fameux dans les annales franciscaines.

François d'Assise avait pour cette montagne une prédilection marquée.

Il en aimait les sombres retraites, les sentiers escarpés, les majestueuses forêts de hêtres, les animaux, les fleurs et le silence, tant cette nature sauvage lui rappelait de grâces reçues.

Ici, sur le plateau, s'échelonnaient les cellules de bois de ses frères auprès d'un pauvre oratoire. Là, une nuit, il avait soutenu contre les démons une lutte furieuse dont il était sorti, le corps meurtri, mais l'âme avide de nouvelles humiliations. Sur cette cime, il avait vu les oiseaux de la forêt s'ébattre autour de lui et, de leurs cris joyeux, saluer le nouvel hôte du rocher. Dans cette caverne, il avait rencontré un bandit qui terrorisait et dévastait la contrée : le peuple épouvanté le surnommait *le loup*. Au contact du saint, *le loup* se transforma jusqu'à devenir, sous la bure, *le frère Agnelet*. Sur cette large table de pierre, Jésus-Christ lui était apparu et, pour conserver le souvenir de cette vision, François l'avait consacrée avec onctions d'huile et de baume. Sur cette pente, un bon conseil lui avait été donné qu'il n'oubliait pas et qu'il ne croyait pas avoir payé trop cher d'un miracle : un paysan le conduisait sur son âne au sommet de l'Alverne ; il ne connaissait pas le saint, mais, ses frères l'ayant nommé, le bonhomme examina curieusement le petit moine. « Si vraiment vous êtes François » d'Assise, lui dit-il avec rudesse, veillez à être aussi bon que

» les gens le disent, et ne trompez pas leur espérance. » Et à sa grande surprise, il vit François descendre de sa monture, se prosterner devant lui et le remercier avec effusion de sa bonne parole. Quelque temps après, épuisé par la chaleur et, peut-être aussi, le cœur serré de ce qu'il avait vu, le paysan mourait de soif : pour le soulager, François s'en alla puiser de l'eau dans un endroit et à une hauteur où jamais fontaine ne s'était vue.

L'Alvernio ! C'était encore le mémorial du Calvaire ; dans ses immenses crevasses, François voyait, avec la tradition, la trace des frémissements de la terre au Vendredi saint. Aussi, cet héroïque amant de la Croix aimait-il à passer ses carêmes sur cette sainte montagne et, perdu dans les bois, à s'abandonner aux gémissements que la passion du Christ arrachait à son cœur compatissant. L'extase prolongeait ces méditations.

En 1224, le carême de saint Michel ramenait François d'Assise à sa retraite de l'Alverne et à ses douloureuses réflexions. Vainement il s'efforce de donner à ses pensées un autre cours, la folie de la croix le possédait. Trois fois, à sa demande, frère Léon ouvre l'Evangile, trois fois son doigt rencontre le récit de la passion. Cédant alors aux instances de la grâce, il sent son âme s'abîmer dans les angoisses ; ses gémissements intérieurs éclatent en plaintes vibrantes. A ses larmes il associe la nature inanimée : aux oiseaux il demande des chants lugubres, il supplie les arbres d'abaisser leurs têtes superbes, de rompre leurs branches et de les convertir en croix, aux rochers il réclame des pleurs. Les rochers lui renvoient ses cris et ses lamentations et les échos de la montagne les répètent et, dans une unanime componction, semblent redire avec lui le seul mot que ses lèvres peuvent prononcer : Pleurons, mes frères, pleurons.

C'est au temps de cette mystérieuse passion de saint François que lui apparut le séraphin crucifié. Le séraphin embrasa son cœur du feu dévorant de l'amour ; le crucifié le marqua de ses plaies et, douloureusement atteint en son âme et en son corps, il se vit à la fois honoré et supplicié dans ses pieds, dans ses mains, dans son côté des stigmates sacrés du Sauveur.

Deux années encore François languit, crucifié sans la croix,

toujours vivant et toujours mourant, sans cesse abreuvé d'inénarrables joies et de souffrances amères, tout au désir de répondre à l'immense amour qui le presse en même temps que tout au soin de cacher aux hommes les glorieuses marques dont Dieu avait scellé sa chair.

On est confus de transcrire si froidement ce merveilleux récit des stigmates de saint François. A cette confusion s'ajoute la honte de voir cette divine histoire oubliée, négligée et, depuis trois siècles, presque effacée de la mémoire des hommes. N'est-ce pas l'heure de la vulgariser chez le peuple qui l'ignore, de la défendre contre les incrédules qui la nient, contre les faux savants qui prétendent l'expliquer, contre les chrétiens mêmes, sceptiques ou indifférents qui la négligent, qui doutent de sa vérité historique et qui semblent ne pas pardonner à Dieu un miracle qui effarouche la science et la raison. N'est-ce pas l'heure de montrer aux âmes sincères, dans le stigmatisé d'Assise, la récompense du véritable amour, l'image du parfait chrétien. cet autre Jésus-Christ, comme Lui stigmatisé et crucifié, et l'unique voie de l'amour de la sainteté et du salut : la Croix.

Mais à qui revient l'honneur et la tâche d'extraire des compilations hagiographiques ce trait inouï dans les annales des saints et d'en commencer la vulgarisation, la défense et l'immortel enseignement ? D. G.

LE CURÉ

Le Curé n'ignore point que les âmes le concernent ; les âmes, il en a reçu la garde, il sait que c'est son affaire, mais il est obligé d'attendre qu'elles viennent à lui, il ne peut atteindre celles qui auraient le plus besoin de ses paroles et de ses secours ; il n'ose aller aux vieux ou aux jeunes qui ne savent plus le chemin de l'Église.

Lui aussi, comme l'officier, il tend à s'enfermer dans la pratique minutieuse et mécanique de ses devoirs professionnels ; il croit avoir rempli sa tâche, quand il a chanté les vêpres et fait réciter le catéchisme. Sa haute mission, il est inconsciemment porté à en faire un métier comme un autre ; il n'en comprend plus guère l'importance sociale ; ou la sent-il encore, il ne lui est plus guère permis de le montrer. Banni de l'école, exclu du bureau de bienfaisance, suspect à l'administration, regardé avec une défiance mal-

veillante, ou une rancune jalouse par le maire et l'instituteur, tenu à distance comme un voisin compromettant, par tous les petits fonctionnaires, employés de l'État ou de la commune, espionné par le garde-champêtre et sans cesse guetté par le débitant, exposé aux dénonciations anonymes de la feuille locale, il se cloître peu à peu dans son église et son presbytère avec son bréviaire et ses livres, heureux de se faire oublier. Il vit isolé, silencieux, n'osant toujours lever les yeux par dessus le mur de son jardin.

Le monde lui est fermé, non-seulement le vaste monde à l'existence fiévreuse et énervante des grandes villes, mais le petit monde routinier et endormi, provincial et campagnard qui l'entoure ; nos préjugés et nos défiances lui défendent de s'y mêler; et ainsi, lui l'homme du dévouement par vocation, il prend l'habitude de vivre en célibataire égoïste, occupé surtout de son maigre bien-être, se faisant petit, cherchant « à ne pas faire parler », il passe ses matinées à réciter des oremus devant des bancs vides, ses après-midi à tailler ses rosiers ou à planter ses choux.

Il avait cependant, ce curé devenu presque inutile, une fonction à remplir au village ou dans le faubourg, un rôle non point politique mais social, ce qui est tout différent ; et là où les mœurs locales le lui ont conservé, là où l'opinion ne lui interdit point, la famille du paysan ou de l'artisan, le père, l'enfant et le jeune homme, la veuve et le vieillard se trouvent bien de ses avis. Il y avait là sur place, naguère en chaque paroisse, un conseiller affectueux et désintéressé, au besoin un arbitre gratuit, un pacificateur pour les brouilles domestiques ou les querelles d'intérêts, un homme voué par sa fonction au rapprochement des hommes. Aujourd'hui elle a presque partout été détruite, cette influence pacificatrice dont les pauvres gens profitaient encore plus que les riches et dans les campagnes françaises où il en subsiste encore des restes, en Bretagne, en Anjou, en Auvergne, toutes les forces de l'administration, tous les efforts de l'enseignement public et de la presse populaire s'emploient à l'annuler et à la déraciner.

Veut-on savoir quel est chez nous le successeur du prêtre dans la confiance des masses ; qui est devenu, à la place du curé, le conseiller habituel de l'homme du peuple, de l'ouvrier surtout ? Il n'est pas malaisé de le découvrir, il n'y a qu'à regarder où se rassemblent de préférence les ouvriers, et où se prennent les grandes résolutions qui intéressent les travailleurs. Le nouveau conseiller du peuple, le directeur de l'ouvrier, le guide moral qui s'entend le mieux à le conduire, c'est le marchand de vins. . . . .

Et voilà ce que d'aveugles ou serviles libres-penseurs ont le front d'appeler l'émancipation spirituelle du peuple [1].

(1) (*La Papauté, le Socialisme et la Démocratie*, par Anatole Leroy Beaulieu, 3e édition, page 245, 1892. Calmann Lévy.)

L'ENFANT DE CHŒUR DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Légende

Pays Chartrain, qu'il t'en souvienne !
Ta basilique en ce beau jour,
De la vieille France chrétienne
Offrait à Dieu les chants d'amour.

Et la Vierge miraculeuse
Comme Jésus voulait bénir.
La foule était silencieuse....
Déjà la fête allait finir....

Soudain la voix retentissante
D'un petit clerc, blond chérubin,
Vint se mêler pure et charmante
Aux sons de l'orgue et du lutrin ;

C'était une hymne à Notre-Dame ;
Et quel motet mélodieux !
Comme l'encens, comme la flamme,
Il s'élancait jusques aux cieux !

Les saints disaient : C'est notre frère,
L'enfant de chœur au chant si doux ;
Prenez cet ange au sanctuaire,
O Seigneur, et qu'il vienne à nous !

Le clerc se tait.... On le réclame ;
Mais plus jamais il n'a chanté...
C'était l'enfant de Notre-Dame
Près de sa mère il est monté.

2 août A. M. B. abon. à la *Voix*.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nominations. — Par décision épiscopale ont été nommés :

Vicaire de Nogent-le-Roi, M. l'abbé Fr. Laigneau, précédemment curé d'Abondant.

Curé d'Abondant, M. l'abbé G. Gâtineau, précédemment curé de Bréchamps.

Curé de Saint-Hilaire-sur-Yerre, M. l'abbé Lesieur, précédemment curé de Dampierre-sur-Avre.

Curé de Clévilliers, M. l'abbé Magadur.

Vicaire de Saint-Laurent à Nogent-le-Rotrou, M. l'abbé Sauton, vicaire de La Loupe.

LE 8 SEPTEMBRE A NOTRE-DAME DE CHARTRES. — On lit dans le *Monde* :

Monsieur le Directeur,

J'arrive à l'instant à Paris de l'extrémité de nos belles Pyrénées. Voulant profiter de l'heureuse coïncidence de la fête de la Nativité de la Très-Sainte Vierge, je me suis arrêté dans la ville de Chartres jeudi matin à la première heure, pour célébrer la sainte messe et faire mon pèlerinage dans ce sanctuaire vénéré.

Rarement j'ai éprouvé de plus pieuses émotions, et bien que, dans nos sanctuaires pyrénéens de Lourdes et de Betharam, je sois constamment le témoin de magnifiques manifestations religieuses, je dois avouer que je remporte de la fête du 8 septembre, à Chartres, des impressions ineffaçables.

A partir de la première heure du jour, dans la crypte merveilleusement restaurée par Mgr Regnault et éclairée par plus de cent lampes, dont l'ensemble produit le plus gracieux effet, des messes ont été dites toute la matinée et le nombre de communions a été considérable.

La messe pontificale a été célébrée à dix heures. Mgr Lagrange, dont l'intelligente activité et la dévotion pour Notre-Dame de Chartres ont imprimé une nouvelle et féconde impulsion à ce pèlerinage, a voulu rehausser la solennité par l'éclat des plus imposantes cérémonies du culte catholique.

Immédiatement avant la célébration des saints mystères, le vénéré prélat, entouré de son chapitre et des membres du clergé chartrain, a béni, conformément au programme tracé dans sa lettre à M. l'archiprêtre de la cathédrale, les petits enfants tenus sur les bras de leur mère.

L'immense nef et les bas-côtés de l'antique basilique étaient littéralement combles. Dans le vaste chœur, on remarquait, après MM. les chanoines et les autres prêtres, des hommes nombreux, et parmi eux des militaires.

Pendant la cérémonie pontificale, alors que se déployait la splendeur des rites liturgiques dans le sanctuaire, c'était un charme que d'entendre des centaines de tout petits enfants prier Dieu à leur façon et répondre à merveille par leur gazouillement, à l'invitation qui leur avait été faite au moment de la bénédiction : « Enfants, louez le Seigneur : *Laudate*, *pueri*, *Dominum*. »

C'est surtout à l'issue des saints offices du matin, au moment où Mgr l'évêque a quitté le chœur de la cathédrale, que le coup d'œil a été ravissant. La foule respectueuse s'est précipitée au-devant de Sa Grandeur pour baiser son anneau pastoral et recevoir sa bénédiction. Le trajet de la cathédrale à l'évêché n'a pas

duré moins de 20 minutes. Avec une bonne grâce infatigable, Mgr Lagrange s'est prêté à cette pieuse manifestation de respect filial. L'heureuse émotion dont il était pénétré rayonnait sur ses traits, où la satisfaction du père entouré d'enfants bien-aimés était visible.

La solennité des offices du soir n'a pas été moindre. Comme le matin, la foule des fidèles était considérable. A l'issue des vêpres, un jeune religieux de la Compagnie de Jésus, prédicateur de la neuvaine, le R. P. de Chabannes, est monté en chaire. Durant trois quarts d'heure, il a célébré le règne de Marie sur les âmes, et il a constamment tenu son auditoire sous le charme de son ardente parole. Il a merveilleusement prouvé que l'esprit religieux, loin d'éteindre la flamme sacrée du patriotisme, ne fait au contraire que l'aviver et la développer.

Ensuite a eu lieu la procession traditionnelle à travers la nef et les bas-côtés de la cathédrale, aux chants des litanies. Dans le cortège, nous remarquons particulièrement, avec leurs habits de chœur, les nombreux enfants et les jeunes gens de la maîtrise, organisée avec autant de dévouement que de succès par un membre du clergé chartrain.

Je ne puis, en terminant, m'empêcher d'exprimer un vœu dont la réalisation est loin de me paraître impossible : ce serait un pèlerinage à Notre-Dame de Chartres de nos contrées méridionales, sous la direction des Pères de Lourdes, qui ont organisé de semblables manifestations pour Rome et pour Paray-le-Monial. L'époque assez rapprochée de la consécration de la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre en serait l'occasion naturellement indiquée. Je suis convaincu que le premier pasteur de l'Eglise de Chartres, l'auteur du mouvement religieux qui attire chaque année en plus grand nombre les pèlerins à Chartres, sera heureux de bénir cette idée et d'encourager ce projet. Nos populations pyrénéennes, favorisées de tant de manières par la Reine du Ciel, lui doivent ce témoignage d'amour et de reconnaissance.

P. de B.

Fêtes de l'octave. — Le récit de ces fêtes de pèlerinage appartient surtout à la *Voix* mensuelle. Nous insérerons pourtant ici quelques lignes comme au dernier Supplément. — Disons que chaque jour nous avons vu devant N.-D. de Chartres beaucoup de pèlerins; parmi les groupes du 15, nous citerons celui de 60 personnes, venu de Chaville, près Paris, sous la conduite de M. le Curé de cette paroisse; ces pèlerins ont eu, à la Crypte, leur cérémonie particulière: messe et salut. Parmi les prêtres étrangers venus le 15, était un américain venu de New-Yorck. —

La cérémonie de clôture de l'octave a amené à la Cathédrale une foule immense. Le R. P. de Chabannes a édifié son auditoire par une belle et chaleureuse instruction sur Marie, mère du bel amour. Pour la procession aux flambeaux qui a terminé le salut, le défilé a duré une heure, bien que le clergé et la Confrérie seulement fussent rangés sur deux files et que tout le reste de l'assistance circulât en masses compactes. Gloire à N.-D. de Chartres !

Saint-Gorgon, à la Bazoche-Gouet. — Qui ne connaît saint Gorgon, que le peuple appelle saint *Gourgon ?*

Il y a plusieurs pèlerinages de saint Gorgon dans le diocèse, je doute qu'il y en ait un plus célèbre que celui de la Bazoche-Gouet.

Dès le matin du 9 septembre, les foules arrivent de tous les points, et de fort loin à la ronde ; mais c'est surtout à la messe que l'affluence est plus considérable. Des prêtres récitent les évangiles demandés par les pèlerins, et ces prêtres pourtant nombreux le sont encore trop peu pour l'affluence.

En voyant cette multitude se presser vers l'église, approcher du prêtre et de l'autel, baiser les reliques et la statue du Saint, ne pourrait-on pas dire : Voyez quelle est leur foi ! Et en effet, il y a de la foi, celle qui amenait les peuples aux pieds de N.-S. J.-C. Mais que manque-t-il à beaucoup de ces pèlerins ? La foi qui fait accomplir les devoirs essentiels de la religion, où si vous voulez, qui fait vaincre le respect humain.

Qu'ils demandent la guérison de leurs maux, de leurs douleurs, pour lesquels on invoque principalement Saint Gorgon, à cause sans doute de sa constance invincible dans les tourments ! Nous demandons pour eux au Saint, la foi pratique, par laquelle seule ils iront au ciel. Il faudrait, à notre avis, profiter de cette disposition des peuples vis-à-vis des pèlerinages aux saints pour les porter à plus de générosité envers le bon Dieu, c'est-à-dire à l'accomplissement de leurs principaux devoirs.

Or le moyen le plus efficace est la prédication.

Bossuet a fait le panégyrique de saint Gorgon avec son éloquence habituelle, dans la cathédrale de Metz, en présence du maréchal-gouverneur de Schomberg. Il y a certainement de petits Bossuets qui pourraient parler de Saint Gorgon à la multitude, et montrer par ses exemples comment on se sanctifie en supportant la vie et ses douleurs pour l'amour de J.-C.

A ce pèlerinage de saint Gorgon de la Bazoche-Gouet, nous avons admiré le bel ordre des cérémonies religieuses, la parfaite harmonie des chants, exécutés par des artistes, et pourquoi ne le dirions-nous pas ? le magnifique ensemble des travaux de M. le Curé dans son église.

Un pèlerin.

Dans ces travaux, saint Gorgon n'a pas été oublié : toute sa chapelle a été restaurée. La basse-nef, où se trouve cette chapelle, a été ornée de superbes vitraux, représentant les principaux mystères de la religion. Les meneaux d'une large baie ont été refaits à neuf.

Si nous remontons la grande nef, nous foulons aux pieds un très beau pavage, en ciment, historié ; nous avons de chaque côté deux rangées de bancs très commodes en bon chêne sculpté ; arrêtons-nous devant le banc-d'œuvre, également en bois de chêne sculpté, don d'une main généreuse.

La chapelle de la Sainte-Vierge, à laquelle nous avons accès en passant sous l'arcade du clocher, se distingue par ses vitraux de N.-D. de Chartres : N.-D. de Sous-Terre et N.-D. du Pilier, par son autel polychromé en terre cuite, très riche par son dallage en mosaïque de marbre, par ses peintures à fresques sur les murs et sur la voûte, étincelantes de dorures.

Pour finir par où nous aurions dû commencer, prosternons-nous devant le maître-autel, en bois de chêne sculpté, d'un style grave et sévère, avec demi-rétable à filets dorés. Quand il est décoré de lumières et de fleurs, comme aux jours des plus grandes solennités, cet autel produit le plus bel effet.

Nous n'avons pas tout dit, mais c'est assez pour aujourd'hui.

Que M. le Curé nous pardonne ! Il est si doux de trahir ses frères, quand c'est pour le bien !

Un visiteur.

Brezolles. — *Cérémonies du 11 septembre.* — Dimanche dernier ont eu lieu dans l'église de Brezolles deux cérémonies religieuses très imposantes ; la consécration d'un autel placé dans la chapelle de la sainte Vierge et le baptême de deux cloches.

Mgr Lagrange assisté de son frère M. l'abbé Lagrange, vicaire général, et de M. le curé de Saint-Eustache de Paris, a présidé cette double cérémonie.

Le même jour, a été inaugurée une nouvelle chaire très habilement sculptée. L'église était à peine assez vaste pour contenir les habitants de la ville auxquels étaient venus se joindre un grand nombre de fidèles des paroisses environnantes.

Aux vêpres, Mgr Lagrange a exposé dans un éloquent discours l'admirable symbolisme des cloches.

L'assistance, préparée par ce haut enseignement, a suivi la cérémonie avec le plus grand intérêt.

Les deux cloches qu'il s'agissait de bénir, sont sorties des ateliers de M. Robert de Nancy. C'est un don d'une riche et bienfaisante famille du pays, où le souvenir de ces belles fêtes religieuses ne s'éteindra pas de sitôt. (*Journal de Chartres*).

Fontaine-la-Guyon. — *Bénédiction d'un vitrail.* — Le 9 septembre dernier, jour de la fête de Saint-Gorgon, a eu lieu dans l'église de cette paroisse la bénédiction d'un superbe vitrail, érigé en l'honneur de Notre-Dame de Chartres et dû à la générosité de la très-honorable famille Charles Carpentier.

Ce vitrail, sorti des ateliers de la célèbre maison Lorin, se compose de plusieurs sujets traités de main de maître. Au sommet se trouve la Sainte-Châsse ; au milieu, les images de nos vénérées madones : Notre-Dame de Sous-Terre et Notre-Dame du Pilier ; au bas, une vue splendide de la cathédrale. Le tout est encadré d'ornements du plus gracieux effet. L'église de Fontaine-la-Guyon peut se flatter à juste titre de posséder là une œuvre rare en son genre et vraiment remarquable.

ARROU. — On nous écrit en date du 11 septembre 1892:

Monsieur le Directeur,

Vous avez accueilli dernièrement un intéressant récit d'un pêcheur à la ligne : Voulez-vous bien permettre à un chasseur de vous adresser quelques extraits de son carnet.

Invité à une partie de chasse (je chasse surtout au plat) par une excellente famille d'Arrou, j'ai eu la bonne fortune de me trouver à la bénédiction d'une nouvelle cloche, due à la générosité de M. le Curé et d'un de ses paroissiens, M. Charrier-Sainsot, trésorier de la fabrique. L'église, pourtant si vaste, était absolument remplie par une foule aussi compacte que recueillie : jamais, pour aucune cérémonie, elle n'avait vu une telle affluence.

Dans le sanctuaire, se dressait un portique de verdure et de fleurs, auquel la cloche avait été suspendue. Jeanne-Victoire-Hélène-Armande-Amélie (ce sont les noms de la cloche) portait une magnifique robe de dentelle, dont les dessins se détachaient sur un fond de satin rouge ; une riche étole brodée en soie, ouvrage de mains aussi pieuses qu'habiles, complétait sa parure : elle donnait aux spectateurs l'illusion d'un prêtre paré de ses plus beaux ornements et prêt à prendre la parole. Ce ne fut pourtant pas la cloche qui se fit entendre en ce moment, mais un orateur, revêtu de l'hermine des docteurs de l'Université de France, et qui serait, nous a-t-on dit, M. le Curé de Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou.

Dans une charmante et éloquente improvisation, (toute la population ravie demande l'impression de ce magnifique discours), le prédicateur a comparé la consécration et la mission de la cloche à la consécration et à la mission du prêtre : l'un et l'autre sont

consacrés par l'Évêque, et par les rites les plus solennels et pour un ministère divin. La voix de la cloche, comme celle du prêtre, donne les plus hauts enseignements, proclame les plus saints devoirs et doit être écoutée comme la voix de Dieu lui-même.

L'orateur a distribué ensuite, avec autant de délicatesse que de mesure, compliments et félicitations à tous ceux qui avaient prêté leur concours à cette belle cérémonie : à M. l'abbé Sainsot, doyen de Terminiers, enfant d'Arrou, délégué par Monseigneur l'Évêque de Chartres pour la bénédiction de la cloche ; au parrain, M. Guillaumin, qui porte si dignement un nom justement honoré dans la contrée ; à Mme Carré, belle-fille de M. le Maire, femme d'un des principaux notaires de Rouen, une de ces grandes chrétiennes dévouées à toutes les bonnes œuvres, qui savent allier la plus gracieuse simplicité à la distinction la plus exquise ; au Conseil municipal, toujours disposé à venir en aide à la fabrique pour les décorations de l'église ; à la vaillante petite fanfare qui a donné les plus beaux morceaux de son répertoire ; enfin au bon Curé d'Arrou, qui semblait visiblement mal à l'aise, et qui méritait si bien les éloges de l'orateur, comme il mérite la vieille et profonde affection de son troupeau. Quelque chose a pourtant échappé à la sagacité du complimenteur : ce sont les deux charmantes quêteuses, qui ont rempli leur tâche avec tant de grâce, et aussi (nous le croyons) avec tant de succès.

Après le salut, où l'on a pu admirer, avec la belle voix de M. le doyen de Terminiers, si bien secondé par M. le Vicaire et les habiles choristes de la paroisse, le talent de M. le Curé de Chapelle-Royale, qui a tenu l'orgue pendant la cérémonie, la foule a quitté l'église et s'est massée devant le portail. Tout à coup une pluie de dragées et de pièces de monnaie tombe dru comme la grêle. Le spectacle est alors indescriptible : la mêlée devient générale, et s'il y a eu quelques doigts écrasés, quelques genoux déchirés par les cailloux de la place, personne n'a songé à s'en plaindre.

Pour terminer cette fête chrétienne, Jeanne-Victoire-Armande bientôt installée dans la tour par les soins de l'habile fondeur, M. Bollée, d'Orléans, a fait entendre sa voix argentine et conquis aussitôt la sympathie de tous les auditeurs. Elle gazouille si gentiment, que les paroissiens d'Arrou, fidèles aux conseils du prédicateur, n'auront garde de fermer leurs oreilles et leurs cœurs à cette gracieuse messagère de Dieu : quand elle les convoquera pour venir entendre à l'église les enseignements de leur Curé.

X.

FAITS DIVERS

Le Rosaire. — Le 10 septembre a paru l'Encyclique sur le mois du Rosaire. Le Pape confirme les Indulgences déjà accordées et demande des prières spéciales pour le Jubilé. Nous reviendrons sur cet important sujet.

Béatifications. — Le 8 septembre a eu lieu au Vatican la solennelle cérémonie de la lecture des décrets de Béatification des vénérables François-Xavier Bianchi, Antoine Baldinucci et Gérard Maiella, et du décret d'approbation de deux miracles du vénérable Léopold des Gaiche.

Bavière. — On avait annoncé, pour faire une réclame à l'exposition américaine, que les habitants d'Oberammergau se rendraient à Chicago pour donner des représentations du mystère de la Passion.

M. J. Lang, maire d'Oberammergau, a prié *l'Univers* de démentir la nouvelle. « *Loin de nous*, dit-il, *la pensée* de nous faire acteurs et *de faire un métier de la représentation de nos saints mystères.* »

M. l'abbé de Menthon. — Le 13 septembre, une dépêche est venue de la Savoie informer Mgr l'Évêque de Chartres du décès de M. l'abbé F. de Menthon. Nouvelle extrêmement douloureuse. Le jeune abbé défunt est celui dont la *Voix* racontait, il y a un an, l'ordination et la première messe. On peut se rappeler que Mgr Lagrange se rendit en Savoie pour ces cérémonies, voulant resserrer davantage encore en cette circonstance les liens d'affection qui, depuis longues années, le liaient, lui comme Mgr Dupanloup, à la très honorable et très chrétienne famille de Menthon. Nous nous associons au deuil des parents et amis du pieux ecclésiastique, sur qui on avait fondé de si belles espérances, et que le Seigneur vient d'appeler à la récompense dès le début de son ministère sacerdotal.

Nous le recommandons aux prières ainsi que :

M. l'abbé Bacuez, directeur au séminaire Saint-Sulpice, auteur bien connu d'excellents ouvrages ecclésiastique (Saint François de Sales, Manuel biblique, Le Saint-Office).

Vœux du Congrès de La Roche-sur-Yon. — Le Congrès émet le vœu qu'il soit donné dans toutes les paroisses, pour les enfants du catéchisme, garçons et filles, depuis le jour de la 1re communion jusqu'à la fin de juillet, des leçons spéciales d'histoire sainte, de la lecture du chant et du latin.

En outre, considérant que : 1° dans l'éducation de la jeunesse

catholique, il est indispensable de donner une connaissance totale et intégrale du dogme et de la morale de notre religion;

2° Que la lecture quotidienne de la parole de Dieu, dans les saints Evangiles, est un des moyens les plus pratiques et les plus efficaces pour faire connaître Notre-Seigneur et pénétrer les âmes de sa doctrine et de sa morale;

Emet le vœu :

1° Que, dans toutes les œuvres de jeunesse, surtout dans les écoles, on s'applique de bonne heure à faire lire, comprendre et goûter les saints Evangiles et l'Imitation;

2° Que cette lecture ne soit pas restreinte aux Evangiles des dimanches et des fêtes, mais que, faite d'une manière suivie, elle embrasse la totalité du Nouveau Testament.

Les vœux des différentes commissions ont porté sur : 1° Les *Bureaux diocésains* que l'on voudrait voir se généraliser.

2° Le *Repos et la Sanctification du dimanche* à obtenir par tous les moyens.

3° Les *Œuvres de Persévérance* qui sont les compléments indispensables des écoles chrétiennes.

4° Les *Associations religieuses à la campagne*, auxquelles on devra la persévérance d'un grand nombre.

5° Provoquer l'association des *Propriétaires chrétiens*.

6° Fondation des *Syndicats agricoles et conférences* dans les campagnes.

7° Fondation des *Orphelinats agricoles* une des puissances moralisatrices.

La Mense épiscopale d'Angers. — Dans les premiers jours de septembre a commencé, en la Chambre des notaires d'Angers, la vente des biens de la mense épiscopale faite par M. le Bon, secrétaire général de la préfecture représentant le gouvernement. La première journée comprenait la mise en adjudication des villas Saint-René et Saint-Maurille, du Pré Fanny, du patronage de Saint-Vincent de Paul et du cercle militaire.

Les légataires de Mgr Freppel ont fait leurs réserves contre cette mise en vente. Le notaire vendeur, Me Hasselmann, avait d'abord dit que le gouvernement prenait la responsabilité entière de la vente; il est revenu sur son affirmation et à dû avertir les acquéreurs qu'ils achetaient à leurs risques et périls.

M. l'abbé Grimault a acheté 28,050 francs la villa Saint-René, la mise à prix était de 28,000 fr.; 10,000 fr. la Villa Saint-Maurille, mise à prix 5,000 fr.; 2,950 fr. le pré Granger, mise à prix 2,800 fr. Au nom de M. l'abbé Fournier, Me Grangé, avoué, a acheté 25,050 fr.

le patronage de Saint-Vincent de Paul, mise à prix 25,000 fr. Enfin, le cercle militaire, mise à prix 12,000 fr. a été vendu 19,000 fr.

Les avocats de Saint Pierre. — Sa Sainteté le Pape Léon XIII, sur la proposition de S. Em. le cardinal Parocchi, son vicaire général, a daigné nommer le président et promoteur de l'ordre des Avocats de Saint-Pierre en France, M. le Commandeur Pierre Lautier, président général de tout l'Ordre, et M. le Commandeur Roni de Gaspéris, camérier de cape et d'épée de sa Sainteté, vice-président.

Est-ce un prodige ou un hasard? — Dans la catastrophe de Saint-Gervais, la chapelle de l'établissement s'est écroulée; seul le mur contre lequel était adossé l'autel est resté debout; le tabernacle où était le Saint-Sacrement n'a eu aucun mal et on a pu retirer les Saintes Espèces et les vases sacrés intacts. La chapelle du village de Bionnay qui a été emporté par les eaux, est restée debout ainsi qu'une colonne près du pont du Fayet sur laquelle se trouve une statue de la sainte Vierge.

Tunisie. — *Calendrier.* — On vient d'adopter en Tunisie le calendrier Grégorien. L'année de l'*Hégire,* qui devait se terminer le 12 octobre, a été prorogée au 31 décembre.

Assemblée générale des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais. — Les catholiques du Nord et du Pas-de-Calais tiendront à Lille, du 22 au 27 novembre prochain, leur vingtième assemblée générale. Tous les catholiques de bonne volonté y sont invités, et l'on accepterait volontiers quelques travaux, comme étude ou monographie sur quelque question du programme ou même de simples notes sur des faits utiles à citer comme exemples. Si quelque personne se proposait de présenter un rapport, elle devrait informer du sujet traité huit jours au moins avant l'ouverture de l'assemblée. Les réponses, communications ou demandes de renseignements doivent être adressées au Secrétariat, rue Négrier, 9, à Lille.

Les cartes permettant d'assister à toutes les séances sont délivrées moyennant une cotisation de 10 francs et donnent droit à un exemplaire du compte rendu. MM. les Ecclésiastiques et les religieux seront admis gratuitement à toutes les séances. Ils pourront souscrire au compte rendu moyennant 5 francs. Pour recevoir le compte rendu franco, il y aura à payer un franc en plus.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 1

3e Année des Suppl. *No 31.*

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE SEPTEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix.* — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 25 septembre, 16e dimanche après la Pentecôte, saint Solenne, évêque de Chartres, *semi-double.* Messe de paroisse, à 9 h.; office capitulaire, à 10 h. 3/4; vêpres, à 3 h.

Le Très Saint-Sacrement exposé le matin à 6 h. pour jusqu'au soir; procession entre complies et le salut.

Le jeudi 29, fête de saint Michel, archange, *double de 2e classe*, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 25 septembre, 16e dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires; exposition du Très Saint-Sacrement.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 25 septembre, 16e dimanche après la Pentecôte, exposition du Très Saint-Sacrement avant la messe de 6 h. — Après vêpres, procession du Très Saint-Sacrement.

BIBLIOGRAPHIE

Mlle L. Hautières vient de faire paraître, au profit de l'*Œuvre des Jeunes Économes de Chartres*, un joli volume dont le titre : **Les Vengeances de l'Oncle Jacques,** abrite une intéressante histoire de jeune fille, d'une lecture saine et attachante.

Cet ouvrage, que nous recommandons aux familles chrétiennes, et que toutes les associées auront à cœur de se procurer, se vend 3 fr., chez Mlle Peluche, directrice de l'Œuvre et à la maison du Saint-Cœur de Marie, qui en sont les seules dépositaires.

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires (Livraison du 15 septembre 1892).

I. Christophe Colomb. L'explorateur et le chrétien, par J. Brucker. — II. L'histoire des religions (deuxième article). Causes principales de son développement; son utilité, par J. Fontaine. — III. A l'Université. Un problème insoluble : la question des répétiteurs, par J. Burnichon. — IV. Le bilan criminel de la France (deuxième article). Les facteurs du crime, par H. Martin. — V. La physique de Descartes, par A. Poulain. — VI. Mélanges et critiques. I. Quand faut-il confirmer les enfants? par R. de Scorraille. II. Un historien des religions, par C. Gonthier. III. A propos d'un cours de philosophie, par Th. de Régnon. IV. Le dernier livre de M. Emile Zola, par Et. Cornut. — VII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par V. Delaporte. (Librairie V. Rétaux et fils, 82, rue Bonaparte, Paris.)

Mois du Saint-Rosaire, par F. J. Michel. (Librairie Delhomme et Briguet, éditeurs; Paris, 13, rue de l'Abbaye; Lyon, 3, avenue de l'Archevêché). Élégante brochure in-32, grand jésus. — Prix : 0 fr. 25.

Mois des Saints-Anges, par le même auteur. Avec approbation de Mgr l'Evêque de Chartres. (Même libraire, et même prix.)

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ : N. D. DE LA MERCI. — N. D. DE LA SALETTE ET LES ENFANTS EN FERME. — UN SOUVENIR DE LA GRANDE RÉVOLUTION : LE SERMENT RÉTRACTÉ. — LE SIGNE DE LA CROIX. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : RETRAITE POUR LES PROFESSEURS ; MÉZIÈRES, CONSÉCRATION D'UN AUTEL ; CHATEAUDUN, BÉNÉDICTION D'UNE CLOCHE ; AUTHON, PÈLERINAGE DE SAINT-LUBIN-DES-CINQ-FONTS. — FAITS DIVERS.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 24 septembre. — Notre-Dame de la Merci.

Le 10 août 1223 le peuple de Barcelone affluait dans la cathédrale de cette ville. Une cérémonie extraordinaire devait illustrer à jamais la fête déjà si populaire de saint Laurent.

A l'autel, entouré de son clergé, l'évêque Bérenger officiait; dans la chaire vint s'asseoir Raymond de Pennafort, la gloire de la cité, le canoniste éminent, le conseiller des rois et des papes, l'ancien chanoine de la basilique, revêtu depuis quelques mois du froc blanc de Dominique; à la place d'honneur siégeait, rayonnant de jeunesse, de grâce et de vertu, Jacques Ier, roi d'Aragon, dont la piété et le courage ne présageaient encore à sa nation, presque jeune comme lui, qu'un long règne de gloire et d'honneur; derrière le roi, resplendissaient, dans l'éclat de leurs costumes et de leurs armes, les ministres, les officiers et les courtisans.

Mais les regards de la foule se portaient ailleurs.

Au seuil du sanctuaire, on remarquait un petit groupe de gentilshommes espagnols et français dont six prêtres et sept chevaliers. C'étaient ces hommes, les héros de la journée, qu'on voulait voir. L'un d'entre eux fixait particulièrement l'attention : prêtre francais, né quelque trente ans plus tôt, près de Castelnaudary, ami du roi Saint Louis, ancien aumônier de Simon de Montfort, pénitent de Raymond de Pennafort, précepteur du roi, il s'appelait Pierre Nolasque.

Nolasque demandait à l'Église l'approbation d'un nouvel ordre dont, après Dieu et Notre-Dame, il allait être le fondateur. Lui et ses compagnons se présentaient à l'évêque de Barcelone pour recevoir de lui l'habit qui les distinguerait du monde et des autres religieux, prononcer à ses pieds la pro-

fession monastique et s'engager, par un vœu spécial, à la délivrance des chrétiens captifs chez les Maures de Grenade et d'Afrique.

Dans cette institution, Nolasque ne venait qu'en second. Le nouvel ordre avait pour inspiratrice et pour fondatrice titulaire une femme, une sainte, une reine : la Mère de Dieu. C'était Marie qui, la même nuit, dans une triple apparition, avait honoré de sa présence la maison du saint prêtre, la cellule du dominicain et le palais du roi. Depuis longtemps le prêtre gémissait sur le sort des chrétiens, esclaves des Sarrasins; cet homme, à l'âme généreuse, *qui avait*, selon l'expression de Bossuet, *un cœur de Jésus et qui ne respirait que pour la rédemption de ses frères*, méditait le projet de se vouer à leur salut : la Vierge le confirmait définitivement dans ses vœux secrets, elle lui annonçait que le temps de l'action était venu. A Nolasque il était besoin d'une approbation de ses supérieurs spirituels et d'une protection du pouvoir temporel : par ses démarches personnelles et immédiates auprès de Raymond et du roi Jacques, la Vierge lui assurait à l'avance et à son insu l'acquiescement du premier et la bienveillance du second. Devant le triple témoignage du roi, du dominicain et du prêtre, l'évêque n'avait qu'un devoir : s'incliner, constater les divines origines de l'ordre projeté et accorder aux postulants les approbations requises.

C'était cette triple apparition de Notre-Dame que tous, clercs, grands et peuple, célébraient pour la première fois. Avec sa grande éloquence, Raymond en raconta les détails et les circonstances devant un auditoire enthousiaste et reconnaissant. Nolasque et ses disciples en recueillaient humblement l'honneur et les saintes prémices.

Le rôle du roi en ce jour fut admirable. L'amitié, la reconnaissance et le miracle l'attachaient aux religieux; il voulut que leurs armes portassent son écusson et, comme la petite communauté était sans asile et que ses membres, avant de se disperser, attendaient la rédaction définitive de leurs règles confiée à saint Raymond, Jacques leur offrit une résidence dans sa maison. Ainsi le premier couvent de la Merci fut un palais. La Vierge avait bien travaillé pour ses servants. C'est là que nos chevaliers du Christ et de l'humanité se préparèrent dans le silence, la prière et la pénitence, à leur grande mission.

Plus tard, le monde vit avec émotion ces nobles hommes vendre leurs biens ou les convertir en monnaie, recueillir de toutes mains les sommes indispensables pour un premier rachat, pénétrer dans toutes les villes mauresques, descendre sur les côtes de l'Afrique, trafiquer pour la rançon des prisonniers et, la bourse vide, troquer leur liberté contre les chaînes de leurs frères...

Telle fut cette édifiante journée, cette inoubliable fête de Notre-Dame de la Merci, dont nous célébrons aujourd'hui le six cent soixante-neuvième anniversaire.

D. G.

N-D. DE LA SALETTE ET LES ENFANTS EN FERME

Le 19 septembre 1846, la T.-S. Vierge est apparue sur la montagne de la Salette à de petits bergers, qui ressemblaient bien à nos enfants en ferme. L'un et l'autre, Maximin et Mélanie, étaient au service de maîtres qui les employaient à garder leurs troupeaux. Ils n'avaient pas grande instruction religieuse. Ils ne savaient ni lire ni écrire. C'est à ces enfants que la T.-S. Vierge s'adresse pour faire parvenir ses avertissements au monde. « Eh bien, leur dit-elle, vous le ferez passer à tout mon peuple. » Pauvres ignorants, comme les apôtres, ils devaient prêcher l'Evangile de la T.-S. Vierge.

Et Marie, si bonne, nous donne une leçon en interrogeant ces enfants sur leurs devoirs particuliers. — Faites-vous bien vos prières, mes enfants? — Pas guère, c'est-à-dire pas beaucoup, répondent les enfants. — Il faut prier Dieu soir et matin, reprend la Sainte Vierge, et quand vous ne pouvez faire davantage, il faut dire au moins un *Pater*, un *Ave Maria.*

Telle est la leçon que la T.-S. Vierge nous donne; occupons-nous des enfants en ferme? Apprenons-leur à prier Dieu. Sur la montagne de la Salette, on a bien compris cet enseignement. Les enfants furent instruits, préparés à leur première communion : et malgré les diverses vicissitudes de leur vie, ils ont persévéré dans la voie où la Très-Sainte Vierge les avait fait entrer. Si la condition des enfants en ferme dans notre Perche est lamentable, nous voyons ici qu'elle ne l'est pas moins dans d'autres endroits. Ce n'est pas un motif pour se décourager. Au contraire, employons les moyens dont on s'est servi ailleurs : l'éducation religieuse sous toutes ses formes, catéchisme, prières, première communion, communion mensuelle si vous le voulez, etc., ajoutez-y l'entente générale entre les prêtres d'une même région; avec la sanction de l'évêque, des

conférences, des lettres de recommandation, avis, exhortations pressantes aux enfants, aux parents, aux maîtres.

Eh bien ! donc, mettons cette œuvre des enfants en ferme sous la protection de N.-D. de la Salette. Prions-la de bénir, de la faire prospérer. Comme on l'a bien dit sans exagération, il y va du maintien de la religion dans nos campagnes.

Nous aimons à nous rappeler qu'en 1857, la *Voix* proposa une association de prières à N.-D. de Chartres et à N.-D. de la Salette, pour le salut des enfants et par eux le salut de la société. C'est le moment d'insister sur cette dévotion à N.-D. de la Salette et de lui recommander nos pauvres petits enfants en ferme. Prions, et faisons-les prier. Récitons tous les jours : *Notre Père*; *Je vous salue Marie*; *N.-D. de Chartres*, *N.-D. de la Salette*, *priez pour nous.*

19 septembre 1892, 46e anniversaire de l'apparition de la Salette.

E. C.

UN SOUVENIR DE LA GRANDE RÉVOLUTION

LE SERMENT RÉTRACTÉ

Nous devons le récit suivant à l'un des vétérans du clergé chartrain, chanoine de la cathédrale. En nous permettant l'insertion de ces pages, il a pensé, comme nous, livrer un sujet d'édification aux lecteurs de la *Voix*.

— Un digne prêtre, M. Garnier, curé de la Ville-L'Evêque, canton d'Anet, avait inconsciemment prêté serment à la *Constitution civile du clergé*, œuvre perfide d'abominables Jansénistes, qui, en semant le schisme et l'hérésie au sein du clergé français, n'avaient rien moins en vue que l'anéantissement du catholicisme dans notre chère patrie.

M. Garnier ne pouvant plus, en ces temps si malheureux, rester dans sa paroisse, s'était retiré dans sa famille à Lonlai (Orne) où, grâce à Dieu, la lumière de la vérité vint bientôt briller à ses yeux. Il voulut immédiatement rentrer dans la voie du devoir. Dans ce pays éminemment religieux, où les prêtres fidèles purent quelque temps encore remplir ostensiblement leur ministère, il fut heureux de pouvoir, du haut de la chaire sacrée, pendant l'office divin que suivait pieusement une nombreuse assistance, rétracter son serment et jurer qu'il voulait vivre et mourir en prêtre fidèle de la sainte Église catholique, apostolique et romaine, soumis à ses légitimes pasteurs, croyant tout ce qu'elle croit, tout ce qu'elle enseigne, condamnant tout ce qu'elle condamne.

Mon père, Pierre Duthuillé, qui, par une circonstance providentielle, s'était rendu à Lonlai pour faire visite à une famille de sa

connaissance, la famille Chesnel, put, sur l'invitation qu'on lui en fit, assister à la messe, et reconnut le bon curé de la Ville-L'Évêque (1) au moment où il faisait sa profession de foi : il eut l'honneur de prendre part au repas qui suivit cette édifiante cérémonie ; puis, le soir, rentra à son campement distant d'environ huit kilomètres.

La rétractation publique de M. Garnier, devenu, comme on disait alors, *prêtre réfractaire*, fut un événement qui fit du bruit dans la contrée. Ce bruit parvint le lendemain aux oreilles de quelques mauvais soldats du régiment de mon père, qui formèrent tout haut le projet d'aller, dans la nuit, mettre à la raison le curé traître à ses serments. Mon père, alors sergent, qui commandait le poste, annonce à ses hommes qu'une alerte est à craindre cette nuit même, que chacun doit se tenir prêt ; ce qui oblige les vauriens à remettre l'exécution de leur projet à la nuit suivante.

Sitôt qu'il voit son monde endormi, mon père se lève doucement, s'échappe de la chambre et s'en va à grands pas à Lonlai, prévenir le digne prêtre et sa famille du complot qui se trame. Le matin, il était dans son lit au réveil réglementaire. Il déclare à ses hommes en prenant ses vêtements, que l'alerte dont ils étaient menacés est sans doute ajournée.

Les misérables se hâtent, la nuit d'après, d'aller accomplir leur infâme projet : mais ils sont bien déçus. Le curé est en lieu sûr, sa maison est vide : il ne leur reste plus que le dépit et la honte. Ne pouvant faire pire, ils brisent toutes les vitres des appartements, et reviennent furieux à leur garnison.

Après les mauvais jours de la Révolution, M. Garnier rentra dans le diocèse de Chartres. Il fut nommé curé de Saussay, près d'Anet, où il vécut saintement dans l'exercice de son ministère. Sa charité était proverbiale. Il y est mort riche de vertus en 1835.

Depuis mon admission au Petit puis au Grand Séminaire jusqu'à mon élévation au sacerdoce, j'allais chaque année, pendant les vacances, en compagnie de mon père, visiter le bon vieillard qui nous recevait à bras ouverts. Pareil accueil nous était fait par sa vieille bonne, elle aussi de Lonlai. Ils étaient l'un et l'autre plus qu'octogénaires. Je n'oublierai jamais les conversations qui avaient toujours pour sujet la Révolution et ses lamentables circonstances. Le bon curé nommait mon père son *vieux Bleu* et ne cessait de lui donner des témoignages d'affection et de reconnaissance. Je

(1) Cette paroisse, du canton d'Anet, est éloignée de Bû, notre pays, de six kilomètres.

revenais toujours ému de ces visites, et je suis heureux de conserver ces détails à mes neveux et petits-neveux. Ils doivent les garder comme un titre d'honneur pour la famille.

DUTHUILLÉ.
Chanoine de N.-D. de Chartres.

LE SIGNE DE LA CROIX

Nous trouvons, dans la *Semaine Religieuse* de Montpellier, l'intéressant récit suivant:

« Notre plus importante mission et la plus difficile, dans cette immense ville de Londres, c'est de sauver les enfants pauvres. Pour cela, nous avons à les chercher partout dans les quartiers immondes, où ils vivent livrés à eux-mêmes, tandis que les parents sont au travail : nous avons à les découvrir, car de nombreuses familles catholiques inconnues arrivent tous les jours, sans nous avertir de leur présence.

Il y a quelque temps, une femme, venue avec son petit garçon, d'environ six ans, s'établit à Londres. Elle était souffrante et dut entrer à l'hôpital, tandis que son enfant était envoyé à l'hospice du district ou *workhouse*. La pauvre malheureuse eut la consolation de voir le prêtre, de recevoir les sacrements, puis elle mourut sans avoir parlé de son orphelin. Le prêtre cependant apprit par les infirmiers, que la défunte avait un enfant à l'hospice. Cet hospice est malheureusement entre les mains d'administrateurs très protestants, qui prétendirent que l'enfant était absolument à leur charge et qu'il devait être élevé dans la religion du père qui était, selon les probabilités, un protestant.

Des recherches furent faites en Irlande, et aboutirent à la découverte de l'acte de baptême du père, baptisé dans l'Église catholique. Mais, quand on se présenta avec cette pièce, l'enfant avait disparu et avait été envoyé dans un orphelinat, dont on refusa obstinément de dire le nom.

La loi, cependant, étant en faveur des catholiques, on se mit à la recherche du petit orphelin ; on alla examiner les registres de plusieurs orphelinats, mais sans succès ; l'enfant, paraissait-il, avait été enregistré sous un faux nom.

Le prêtre qui avait l'affaire en main, vint me trouver parce qu'un des principaux établissements pour les petits garcons est placé dans le district dont je suis chargé. Sans retard je commençai à faire des démarches. J'allai à l'orphelinat, je parcourus les livres, j'interrogeai le gouverneur, qui d'ailleurs me reçut avec

la meilleure grâce ; mais aucun enfant catholique, ou même portant un nom irlandais, n'avait été reçu dans cette institution.

Une idée me frappa soudainement au moment même où j'allais me retirer. Je demande s'il me serait permis de voir tous les enfants réunis. On me répondit qu'ils allaient rentrer au réfectoire et qu'il n'y avait aucun inconvénient à ce que je les visse. — Ils étaient 320.

Dès qu'ils furent tous entrés, je montai sur un banc et je leur dis : Enfants, regardez-moi !... au nom du Père, et du Fils... J'avais à peine porté la main au front pour faire le signe de la croix, quand j'aperçus un des plus petits garçons lever la main et, instinctivement, faire le signe de la croix, tandis que tous les autres restaient immobiles à me regarder, étonnés et sans comprendre.

Je me tournai vers le gouverneur ; « voilà, lui dis-je, le catholique, l'enfant perdu ! » Cet excellent homme répondit : « J'avais beaucoup entendu parler du signe de la croix fait par les catholiques ; mais jamais je n'aurais pensé à son utilité pour découvrir un enfant perdu ; c'est merveilleux. »

Dans les quarante-huit heures, l'orphelin était envoyé à notre orphelinat catholique de Norto Hyde où il est encore, comprenant fort bien que c'est au signe de la croix qu'il doit la préservation de sa foi catholique. Le pauvre petit n'a personne au monde que l'Église ; il est entre les mains d'une bonne mère.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

2e Retraite ecclésiastique. — Une seconde retraite ecclésiastique va avoir lieu cette semaine au grand séminaire ; elle est destinée aux prêtres qui sont dans l'enseignement ; l'ouverture est fixée au lundi 26, à 10 heures.

Mézières-en-Drouais. — *Consécration d'un autel.* — Mézières-en-Drouais possède une belle église du XIIIe siècle, digne et de la piété des paroissiens et du site gracieux qui l'entoure. Les charmes « de ses belles prairies, de sa claire rivière, de ses agréables promenoirs » ont été célébrés par nos meilleurs écrivains de la première moitié du XVIIe siècle, qui fréquentaient son château, hospitalier aux beaux esprits et émule, pourrait-on dire, de l'hôtel de Rambouillet. Après les jours néfastes de la Révolution, Mézières avait conservé la foi des anciens âges, mais il avait vu disparaître les splendeurs de son église et les nombreux souvenirs historiques qu'elle renfermait. En 1874, grâce au zèle d'un excellent

curé et d'un administrateur habile, l'église reprenait à l'intérieur son air de jeunesse, et, dans un charmant contraste, conservait sur les parois extérieures de ses murs l'empreinte des siècles qui avaient passé sur elle. Une dernière restauration était à faire. L'autel de la Vierge, élevé, à la réouverture des églises, dans la chapelle seigneuriale, tombait en ruine. Cette vaste chapelle, qui a accès dans l'église par un portique de marbre blanc et noir, orné d'emblèmes funèbres et de riches médaillons, représentant les instruments de la Passion, avait été élevée dans les premières années du XIIe siècle et était destinée à recevoir les dépouilles mortelles des membres de la famille de Clermont d'Entragues, qui possédait alors la seigneurie de Mézières ; et, sur le tombeau de Messire Charles de Balzac, seigneur de Mézières, tué quelques années auparavant à la bataille d'Ivry, on éleva un monument de marbre, « autour duquel, dit Souchet, cette bataille est représentée en demi-bosse. » La Révolution profana ces sépultures ; Marie prit depuis possession de l'antique chapelle seigneuriale et c'est là que la générosité de la population catholique de Mézières vient de lui élever un splendide autel.

Dimanche dernier, 18 septembre, Mgr l'Evêque de Chartres, pour récompenser et le zèle du pasteur et la piété du troupeau, venait à Mézières consacrer ce monument impérissable de leur amour envers Marie. Neuf prêtres accompagnaient Sa Grandeur, parmi lesquels les paroissiens de Mézières remarquaient avec bonheur leur ancien curé, M. l'abbé Dancret, archiprêtre, et deux prêtres que Mézières se glorifie d'avoir donnés au diocèse.

Après l'accomplissement des rites sacrés, que la disposition des lieux cacha à la plus grande partie des fidèles, Monseigneur put donner à tous le résumé et le sens symbolique des cérémonies saintes ; et, dans un langage élevé, mais à la portée de tous, il expliqua ce qu'est dans la Religion catholique, le temple, l'autel, le prêtre, la victime. Au retour au presbytère, une jeune fille, au nom de la confrérie de la Sainte Vierge, dont elle est la présidente, remercia Monseigneur d'être venu consacrer l'autel, devant lequel auront lieu désormais les pieuses réunions de la Confrérie.

L'office pontifical se célèbra le soir devant une foule encore plus nombreuse. M. le Curé exposa alors à Sa Grandeur l'état de sa paroisse et les œuvres multiples qui y sont établies : la propagation de la Foi, la Sainte-Enfance, les Œuvres de Saint François de Sales et des séminaires, et surtout la confrérie de la Sainte Vierge. « A côté des roses, ajoutait M. le Curé, il y a aussi des épines. » Peut-être ; mais, si nous jetons les yeux sur notre contrée, nous pouvons plus justement encore appliquer à sa paroisse de Mézières cette parole de nos saints livres : « *Sicut lilium inter spinas.* »

Pourquoi les habitants de Mézières, malgré l'indifférence générale, ont-ils conservé une foi robuste et une vive piété ? pourquoi rencontre-t-on encore parmi eux de ces familles patriarcales, où la religion est unie à toutes les joies pour les sanctifier, comme à toutes les douleurs pour les consoler? On peut alléguer différentes causes. Mais M. l'abbé Dancret nous en a donné la vraie raison : la dévotion à la Sainte Vierge. Et dans un entretien paternel, où il laissa parler son cœur, il a rappelé ses anciens souvenirs et fait l'éloge de son prédécesseur M. Herfort, qui, longtemps, exerça à Mézières son apostolat avec un zèle infatigable et un succès bien mérité. C'est à ce prêtre vénérable et, ajoutons-le, à son digne successeur, que Mézières doit la conservation des traditions et des pratiques chrétiennes, qui s'y sont si fortement maintenues.

La messe en musique et les psaumes en faux-bourdons ont fait honneur au nouveau chœur de chant de la paroisse : les motets du salut ont été aussi d'une exécution parfaite.

Après la cérémonie du soir, Monseigneur a visité l'école libre tenue par les Sœurs de Saint Paul : là, Sa Grandeur a su captiver l'attention des élèves par le charme de sa parole et l'intérêt de plusieurs traits historiques habilement appropriés au jeune auditoire.

Puisse le passage de Monseigneur à Mézières, (c'est d'ailleurs le vœu qu'exprima Sa Grandeur) être pour les paroissiens non-seulement un doux souvenir, mais l'occasion d'un redoublement de piété et de ferveur !

Lundi matin, Monseigneur, hôte de Madame A. Fauqueux, en son château d'Ecluzelles (Fermaincourt), a célébré la sainte messe dans l'antique chapelle de N.-D. des Pézérils, récemment rendue au culte et artistement restaurée. Sa Grandeur adressa quelques paroles aux nombreux assistants et les admit tous ensuite au baisement de l'anneau.

J. Meuret,

M. L'ARCHIDIACRE DU DUNOIS A CHATEAUDUN

Bénédiction d'une cloche.

L'*Echo Dunois* de jeudi nous apporte l'enthousiaste mais fidèle récit des fêtes du 18 à la Madeleine.

Nous ne pouvons que citer en partie ou résumer rapidement les intéressants détails donnés par cet excellent journal.

Des décorations, dont le goût exquis égalait la magnificence, transformaient le chœur, le sanctuaire de l'immense église : on se croyait ramené aux heureux jours du paradis terrestre, surtout quand, des hauteurs de l'orgue, des voix douces et sonores, harmonieusement mélangées aux sons des instruments, donnaient l'illusion d'un concert angélique...

Cependant les vêpres se terminent. M. l'abbé Lagrange paraît sur l'avant-tribune. M. l'abbé Lagrange est à la fois le vicaire général de son vénéré frère, et l'archidiacre du pays dunois. Aujourd'hui même, à ce dernier titre, il prend possession de sa première église, nous allions dire, en style sans doute peu ecclésiastique, de la métropole de son district.

M. l'abbé Lagrange tient en main une lettre dont il déclare devoir donner connaissance à l'assemblée tout entière.

Dans cette lettre Monseigneur l'Évêque de Chartres exprime ses regrets de ne pouvoir partager nos joies. Ils voudrait baptiser cette cloche dont il a accepté d'être le parrain. Mais si les exigences de son ministère sacré l'obligent à être personnellement ailleurs, il sera au milieu de nous par ses faveurs et ses délicates attentions. Il tient à réaliser un projet auquel il songeait depuis longtemps. Deux prêtres vont représenter leur évêque, l'un comme officiant dans la cérémonie du baptême, l'autre comme parrain, MM. les doyens de Nogent et Châteaudun, M. l'Archidiacre a mission de leur conférer publiquement la croix capitulaire.

M. l'abbé Lagrange monte ensuite en chaire. Il ne nous appartient pas d'apprécier son beau discours. Le seul éloge que nous nous permettons de rappeler (il n'est pas de nous) c'est l'attention soutenue, parfaite de ces masses compactes qui se pressent dans nos vastes nefs. Ajoutons que la parole de l'orateur est claire, vibrante, profondément sympathique; son éloquence, à la fois élevée et populaire. Cà et là de saisissantes anecdotes vivement rendues montrent la surprenante influence de la cloche sur les âmes... Enfin après de patriotiques élans appelant les *Te Deum* de la victoire que l'héroïque Châteaudun aura certes le droit de célébrer à toutes volées, il termine par ce rapprochement : Dijon est la ville aux beaux clochers, il convient que Châteaudun soit la ville aux belles sonneries.

Bénédictions et baptêmes de cloches sont choses familières pour nous autres habitants de Châteaudun, et toujours pourtant cet imposant spectacle frappe les imaginations, émeut le cœur.

Purifications, onctions, encensements, prières psalmodiées se succèdent lentement jusqu'au moment attendu de tous où la bruyante baptisée fait entendre sa voix sous l'impulsion de la marraine, du parrain, de l'officiant. L'officiant, pour le baptême, nous aimons à le rappeler, était M. l'abbé Foucault, doyen de Nogent-le-Rotrou, et on éprouvait une pieuse jouissance à contempler l'aisance, la dignité quasi épiscopale avec lesquelles il accomplissait les multiples cérémonies qu'impose la liturgie catholique...

En somme, splendide et sainte journée qui rapproche les cœurs, les élève vers le ciel !

L'*Echo Dunois* a obtenu la faveur de reproduire *in extenso* le discours de M. l'Archidiacre et l'a inséré à la suite du récit des fêtes.

Un assistant.

Authon. — *Pèlerinage de Saint-Lubin-des-Cinq-Fonts.* — Encore un pèlerinage du Perche. — Si, partant d'Authon, vous suivez la route qui conduit à Nogent-le-Rotrou, vous arrivez bientôt à l'un des points les plus élevés du département. A peu près à l'endroit où étaient naguère les restes d'un moulin à vent, vous avez une vue ravissante, qui s'étend jusqu'à Nogent et au delà. Les environs sont délicieux, une petite Suisse ! La Goguerie, avec son joli château couvert de lierre, les Etilleux, Coudray, Béthonvilliers, Saint-Lubin, apparaissent à vos regards à travers mille accidents de terrain et de verdure. Maintenant sillonné par des routes et le chemin de fer, ce devait être autrefois un charmant ermitage que ce petit pays de Saint-Lubin-des-Cinq-Fonts. Vous l'avez deviné, ce sont bien les cinq fontaines ou les cinq sources de Saint-Lubin qui donnent à ce pays son nom. Saint Lubin, évêque de Chartres, a-t-il passé par là ? a-t-il reposé en ce lieu, comme dans les lieux voisins, Saint-Ulphace, Saint-Almire, Saint-Bomer, Saint-Avit ? C'est probable. Saint Lubin n'était-il pas l'ami de saint Avit ? Ne vint-il pas, selon la légende du bréviaire, mener la vie érémitique avec deux compagnons dans la forêt du Perche ? Les cinq sources sont-elles dues à un miracle, ou ont-elles été l'occasion d'un miracle ? La tradition est muette à ce sujet.

Les saints, partout où ils ont passé, ont laissé leur mémoire en vénération.

De là sans doute est venu le pèlerinage de Saint-Lubin, qui se répète deux fois l'an, le 14 mars, jour de la translation, et le 15 septembre, jour de sa fête, selon l'ancienne liturgie chartraine. Cheminez, ces jours-là, par les sentiers et les échaliers du Perche, vous voyez plusieurs centaines de pèlerins se dirigeant vers la chapelle rustique, surmontée d'une cloche en plein air. Elle a rendu jadis un son argentin, harmonieux, cette humble clochette ; aujourd'hui il lui suffit d'appeler ses clients d'une manière *telle quelle*. Je ne veux pas en médire. Entrez. Le grand Saint Lubin, revêtu de ses habits pontificaux, du haut de son rétable de pierre, vous donne sa bénédiction.

Priez-le ; il guérit les douleurs et autres infirmités, et si vous écoutez la messe religieusement, si vous accomplissez avec foi toutes les cérémonies de son pieux pèlerinage, il n'est pas douteux qu'il ne vous comble de ses faveurs. C'est un des patrons de notre

pays, un évêque de Chartres. Il a prêché dans son temps l'évangile avec fruit. Demandons-lui qu'il ranime la foi dans notre Perche et dans notre Beauce; qu'il nous retrempe, nous lave et nous fortifie dans les *sources* du divin Sauveur, qui sont les sacrements de la sainte Église ; qu'il revive aussi dans son successeur, et que tous, prêtres et fidèles de ce diocèse, nous ressentions les heureux et salutaires effets de sa puissante protection. *Un pèlerin doublé d'un touriste.*

Nota. — La chapelle de Saint Lubin qu'on décore aussi du nom d'église, n'est pas indigne de toute attention. Les archéologues vous en diront le style et l'histoire.

Le pays de Saint-Lubin formait une commune à part. Il a été réuni à Authon à une date assez récente.

FAITS DIVERS

Profession religieuse d'une mère et de ses trois filles. — Il y a un an, une noble dame vénézuélienne avait quitté le monde et, suivie de ses trois filles, avait pris l'habit des religieuses dominicaines au couvent d'Etrépagny (Eure). Cette année les quatre heureuses novices ont eu le bonheur de prononcer leurs vœux entre les mains de Mgr l'Évêque d'Évreux.

Dans quelques jours, ajoute *la Semaine religieuse* du diocèse, les exigences de la règle vont séparer ces cœurs enlacés par le double lien de la nature et de la grâce et jeter les enfants loin de la mère, jusqu'au jour impatiemment attendu, où, fortifiées par un nouveau et plus long noviciat, elles se réuniront peut-être sous le ciel de feu des Antilles. Là elles soigneront amoureusement de leurs mains nobles et délicates les plaies hideuses des lépreux de Cocorite ! Tâche sublime que, dans une pieuse allocution, leur rappelait, sans aucun ménagement humain, la voix autorisée et affectueuse du R. P. Prieur des Dominicains de Trinidad, prédicateur de la cérémonie.

L'ouragan de l'île Maurice. — Un terrible ouragan a ravagé l'île Maurice, il y a peu de mois. En quelques heures, un tiers de la ville de Port-Louis a été détruit; 36 églises ou chapelles ont été rasées, toutes les autres plus ou moins gravement endommagées, les récoltes à moitié perdues, 170 usines à sucre, et 15.000 maisons renversées ensevelissant sous leurs décombres plus de 1.200 victimes, en blessant 4.000 autres et laissant 22.000 infortunés sans abri : voilà le bilan de cette affreuse journée. Mgr Meurin est en France, sollicitant la charité des fidèles pour ses pauvres diocésains.

Le 22 septembre. — Le gouvernement républicain de France a jugé à propos d'organiser une seconde fête nationale en cette année 1892; il l'a fixée au 22 septembre, centième anniversaire de la proclamation de la première république. Pour célébrer cet événement de 1792 cher à la Révolution, on a organisé une fête laïque et républicaine dans le Panthéon, cette église enlevée, hélas! au culte de sainte Geneviève! A cette occasion, la *Croix* fait espérer que l'on verra, comme le 14 juillet dernier, la croix lumineuse du Sacré-Cœur de Montmartre apparaître au-dessus de la basilique du Vœu national dans la soirée du 22 septembre.

Une fière réponse aux francs-maçons. — Les loges maçonniques, pour étendre leur influence, n'offrent pas seulement des prix, comme au collège de Pontarlier. Elles offrent encore, comme naguère à Orléans, des livrets de caisse d'épargne. A Saint-Pierre-les-Calais, un ouvrier, dont la fille avait reçu l'un de ces livrets, l'a fièrement rejeté à la face de la loge, accompagné d'une lettre dont nous relevons le passage suivant :

« ... Serait-ce une invitation par vos bienfaisances pour me décider à entrer dans vos rangs? Mercenaires que vous êtes, perte de temps encore; je ne suis pas des vôtres; je reste parmi les profanes et les honnêtes gens; d'ailleurs, avant d'entrer dans une société, j'ai toujours pris garde de m'encanailler. Permettez-moi, messieurs, de refuser votre cadeau; je trouverai, je l'espère, dans ma pauvreté, de quoi accorder une compensation à ma fille !!!!! »

Clamart. — *Retraites ecclésiastiques* : du 26 au 30 septembre, P. Jean; du 3 au 7 octobre, P. Le Guinio; du 10 au 14 octobre, P. de Bigault; du 17 au 21 octobre, P. Le Tallec.

Fausses accusations. *Affaire d'Ingré.* — A la fin du mois d'août un vicaire d'Ingré, commune voisine d'Orléans, et une sœur institutrice communale, à Ingré, étaient accusés, par une fillette de onze ans, d'actes immoraux. Le procureur de la République étant absent, le substitut fit procéder à l'arrestatiou des prévenus qui protestèrent énergiquement de leur innocence.

L'instruction judiciaire se poursuivit jusqu'au 14 septembre, où l'enfant reconnut qu'elle avait menti et que l'accusation était mensongère.

Le procureur de la République fit immédiatement mettre en liberté le vicaire et la sœur, après avoir fait des excuses et promis d'intervenir auprès du préfet et des autorités académiques pour que l'on ne procédât pas à la laïcisation de l'école, dont il avait été question à la suite de cette arrestation.

Affaire d'Embrun.—A Gap, un frère des Écoles chrétiennes, entouré de ses supérieurs, est amené à la barre des assises, le huis clos est

prononcé, et l'acte d'accusation déroule des faits énormes, absolument invraisemblables, contre le religieux. Celui-ci nie avec un grand accent de sincérité; puis viennent les témoins à charge, et voici que ces témoins sont presque tous *en faveur* de l'accusé, les témoins à décharge achèvent de le laver.

On lève le huis clos. Le Frère est déclaré innocent.

Mais les journaux qui ont propagé à plaisir les calomnies relatives aux deux victimes dont nous venons de parler, vont-ils mettre autant d'empressement à rectifier les faux bruits ? Que de scandales fondés sur le mensonge ont été mis ainsi en circulation, depuis une dizaine d'années surtout, pour nuire à l'Église !

Récompense accordée à une religieuse. — Dans la visite que M. le Président de la République vient de faire à l'hôpital de Chambéry, il a remis une médaille d'argent de 1re classe à la vénérable sœur Gonzague qui soigne les malades depuis cinquante-trois ans avec un dévouement infatigable.

Canada. — *Noces d'or de S. Em. le Cardinal-Archevêque de Québec.* — Les noces d'or de Son Eminence le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec, ont été célébrées par des fêtes magnifiques les 21, 22 et 23 août. Un grand nombre de prélats et de prêtres et diverses associations ont pris part à cette grandiose manifestation religieuse.

Lycées et écoles. — Le gouvernement vient de demander un crédit supplémentaire de 2.147.523 fr. pour les lycées. Or, d'après M. Le Provost de Launay, qui présente les chiffres, chaque élève, *tant externe qu'interne*, coûte annuellement à l'État 500 francs. Les élèves des lycées de filles en coûtent 300. C'est-à-dire que pour peupler ses lycées, l'État achète et paie les élèves.

Vocations. — Parole de feu Mgr Bougaud : « Il y a des prêtres qui font lever les vocations autour d'eux, comme par enchantement, et il ajoutait : J'ai connu un vieillard de quatre-vingt-trois ans, qui, sur le point de rendre son âme à Dieu, disait : « Je vais mourir ; je n'ai pas fait tout le bien que j'aurais voulu, mais une chose me console : je laisse *trente-trois* prêtres que j'ai formés et qui feront mieux que moi ! »

Trente-trois prêtres ! quelle couronne et quelle gloire !

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 4

SAMEDI 8 OCTOBRE 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT D'OCTOBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 9 octobre, 18e dimanche après la Pentecôte, fête de la Maternité de la T. S. Vierge, *double-majeur*. Les offices aux heures ordinaires. Exercice du Saint Rosaire, le dimanche, après les vêpres; en semaine, chaque jour à 4 heures et demie.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — 18e dimanche après la Pentecôte, Maternité de la T. S. Vierge. Les offices aux heures ordinaires. Les exercices du S. Rosaire, le dimanche, après vêpres; en semaine, à la messe de 7 heures.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 9 octobre, après vêpres, exercice du Saint Rosaire. En semaine, tous les matins, à 7 heures et demie, exercice du Rosaire suivi de la bénédiction du T. S. Sacrement.

BIBLIOGRAPHIE

Méthode *faite pour préparer les petits enfants au sacrement de pénitence*, à l'usage des prêtres, des mères, des instituteurs et des institutrices, par l'abbé S. Berthier, M. S., 4e édition. — S'adresser à l'auteur, à la Salette, par Corps (Isère), ou à l'Imprimerie catholique Saint-Joseph, à Saint-Amand (Cher). — (Petite brochure de 36 pages, bien recommandée par l'Ordinaire de Grenoble). Prix : 15 centimes.

Méthode *pour assister les mourants*, du même auteur, 30 centimes, et 2 francs le cent.

— On trouvera au Secrétariat des Œuvres, 32, rue de Verneuil, PARIS, les deux charmants opuscules qui suivent: Que ne peut-on les mettre entre les mains de tous les conscrits!

Avant le service, instructions et avis aux conscrits, par l'abbé H. Lucas-Championnière, secrétaire du Bureau central. Un petit volume de 100 pages, cartonné. — 1 exempl., 0 fr. 25 ; franco, 0 fr. 35.

Directoire de la Retraite du Départ, brochure de 50 pages. — 1 exempl., 0 fr. 15 ; franco, 0 fr. 20.

Les Feuilles d'or, publication miniature de bonnes pensées, que nous avons déjà annoncée, paraissent tous les trois mois par 12 feuilles séparées. Prix de l'abonnement, 1 fr.

La collection complète des Feuilles d'or, en 14 volumes ou en feuilles séparées, 12 francs, *franco* en gare; par la poste, 12 fr. 50. Le dernier volume se vend séparément 1 fr.

Une Table alphabétique et analytique des 14 volumes sera jointe à chaque envoi. — Elle sera expédiée *franco* à tous ceux qui en feront la demande par lettre affranchie. — S'adresser au Directeur des *Feuilles d'or*, à Albi, ou à M. Delhomme, éditeur, à Paris.

Le mois du Saint Rosaire, par F. I. Michel; prix 0, f. 25, et le *Mois des Saints Anges*, par le même auteur, deux livres que nous avons déjà annoncés se trouvent à la librairie Durand-Pie, à Chartres.

N° 32. 8 Octobre 1892.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ : S. COSME ET S. DAMIEN. — SŒUR MARIE-AGNÈS, DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION DE NOGENT-LE-ROTROU. — TRISTE VIE, TRISTE MORT. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : CONFÉRENCES ; NOMINATIONS ; CATHÉDRALE, FÊTE DU S. ROSAIRE ; Mgr LAGRANGE A MÉZIÈRES (LOIRET) ; BÉNÉDICTION D'UN DRAPEAU A TILLAY-LE-PÉNEUX ; LA RETRAITE DES PROFESSEURS, COMPLIMENT AU PRÉDICATEUR ; VILLEPREVOST, CHEMIN DE CROIX ; BÉVILLE ET ROINVILLE, VOLS ET PROFANATIONS D'ÉGLISES ; FÊTE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE ; DOUY, BÉNÉDICTION D'UNE CROIX. — FAITS DIVERS.

FLEURS DE SAINTETÉ

Saints Cosme et Damien, martyrs. (1)

Deux médecins chrétiens.

Frères jumeaux, nés de parents religieux, tous deux fort instruits dans la noble science de la médecine, Cosme et Damien se vouèrent au service des malades. Disciples des plus illustres docteurs, leur savoir était universellement réputé; Chrétiens d'une vertu supérieure, d'une foi pleine et hardie, sachant à force de pénitences et de prières obtenir de Dieu, par miracles, les guérisons impossibles à l'art et à la nature, on estimait encore plus leur sainteté. Par reconnaissance et par charité, ces deux jeunes hommes s'étaient promis de ne recevoir aucun salaire. Le spectacle est toujours rare de médecins guérissant leurs clients et les traitant gratuitement ; aussi leur valut-il le curieux et édifiant surnom d'Anargyres : « les médecins gratuits. » Chez eux la générosité allait jusqu'au scrupule. Une noble dame guérie par Damien, ayant usé d'un stratagème pour lui faire accepter une somme d'argent au nom de J.-C. à l'intention des pauvres, Cosme, mal renseigné, crut son frère infidèle à sa parole et refusa de partager avec lui son tombeau. Il fallut l'intervention du Ciel pour justifier l'accusé et réconcilier les deux frères qui continuèrent de partager en commun non plus seulement les travaux, les prières et les grâces, mais les supplices, le martyre et les honneurs de l'Église.

D. G.

1. Nous avions dû ajourner cette notice sur les saints du 27 Septembre.

SŒUR MARIE-AGNÈS [1]

DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE NOGENT-LE-ROTROU

« La mort des saints est précieuse devant le Seigneur. » C'est là une belle pensée de nos livres sacrés ; avec elle, la mort elle-même, la plus dure de nos épreuves, perd de ses amertumes, et devient riche d'espérances et de consolation.

Il y a quelques semaines, l'Immaculée Conception perdait, en Sœur Agnès, une sainte religieuse. Mais sa vie avait été si belle sur la terre, que sa mort peut être regardée comme le signal de son entrée dans le palais céleste.

Bien qu'elle fût depuis quelques jours déjà à l'infirmerie, et qu'une crise récente, succédant de loin à plusieurs autres, eût jeté dans plusieurs âmes de tristes pressentiments, cependant, la plupart autour d'elle se plaisaient à espérer, même contre toute espérance. La malade d'ailleurs était si courageuse, elle était, au milieu de ses souffrances mêmes, si gaie et si souriante, qu'on n'eût jamais cru à une fin aussi prochaine.

Aussi la triste nouvelle est-elle venue comme un coup de foudre. Son infirmière si dévouée avait dû la quitter; Sœur Agnès, après l'avoir remerciée avec son affabilité ordinaire, s'était promis, après une bonne journée, une nuit meilleure encore. Tout à coup, ce cri : « Je meurs » mêlé de suffocations, la rappelle auprès du lit de la malade; et la mort arrivait après les prières de l'Extrême-Onction et celles de l'indulgence plénière.

Bien des fois elle avait exprimé le désir de mourir pendant une retraite, afin d'avoir plus de prières. Le ciel, pour nous du moins, ne l'avait que trop exaucée! Toutes nos Sœurs, pour ainsi dire, étaient autour d'elle, toutes sentaient le vide qu'elle laissait après elle; mais, des souvenirs de sa vie, et de la pensée même de sa mort, s'exhalait pour toutes une suprême, une immense espérance.

La vie religieuse de Sœur Agnès s'était écoulée presque tout entière à la maison-mère; partout ailleurs elle n'avait été que de passage. Elle y avait rempli, à la satisfaction générale, quelques-unes des charges les plus belles, après celles de Supérieure générale.

Tour à tour, et souvent à la fois, secrétaire et bibliothécaire de la Communauté, Inspectrice des classes, Directrice des Enfants de Marie et en dernier lieu Assistante pendant trois ans, elle avait montré tout ce que sa chère Communauté pouvait espérer d'elle, et tout le bien qu'elle pouvait faire.

(1) Caroline Lamet, décédée à la maison-mère de sa Congrégation.

Modèle de toutes les vertus, elle se faisait surtout admirer par une piété douce et aimable qui, après avoir fait les délices de son enfance et de sa jeunesse, avait répandu sur sa vie religieuse un parfum dont sa mémoire restera toujours embaumée.

A cette piété venaient s'unir une régularité qui ne s'est jamais démentie, et que son état de souffrance a dû rendre parfois bien méritoire devant Dieu, une charité sans bornes, toujours prête aux prévenances les plus délicates, aux attentions les plus capables de faire plaisir et de lui concilier l'affection ; par-dessus tout, une bonté qui trouvait en elle-même le secret de veiller à tout, et de multiplier, partout où elle était nécessaire, son action comme Assistante.

On ne dira jamais assez non plus ni son dévouement aux intérêts de la Communauté, ni sa joie dans l'accomplissement de toutes ses fonctions, ni les ressources de son instruction si solide et si saine, ni cet esprit d'ordre et de travail, ni sa connaissance de toutes les questions administratives qui intéressent les Communautés enseignantes. — Elle n'était pas moins versée dans les choses spirituelles dont l'étude faisait son bonheur de chaque jour ; c'est par là même qu'elle était le plus admirable.

Elle avait surtout une dévotion spéciale pour la passion de N.-S. et pour la Sainte Eucharistie. Elle n'avait pas de plus douces pratiques que la visite au Saint-Sacrement, l'exercice du chemin de la croix qu'elle faisait fidèlement chaque jour, puis, parmi toutes les œuvres auxquelles s'intéressait sa charité, celles qui pouvaient contribuer au développement du culte de la prière, au soulagement des âmes du purgatoire. Dieu seul connaît tout ce qu'elle a fait pour N.-D. de Chartres, et, dans ses dernières années surtout, comme zélatrice de l'œuvre admirable de N.-D. de Montligeon.

Et encore, ce n'est là qu'une bien faible esquisse de la précieuse existence qui vient de se terminer le 4 septembre dernier, après 60 ans d'âge et 42 ans de Religion. Elle est allée rejoindre, à peu de distance, dans le séjour du ciel, sa vénérable mère, morte plus que nonagénaire, et dont le souvenir n'est pas près de s'éteindre parmi nous.

Les desseins de Dieu sont impénétrables ; ce que du moins nous savons, c'est que la main qui nous afflige est aussi celle qui console. L'épreuve même devient, par sa grâce, un trésor pour ceux qui savent la reconnaître. Quand une âme sainte disparaît de cette vie, elle devient dans l'autre une protectrice pour tous ceux qu'elle a aimés ici-bas ; et alors sa mort, autant que sa vie même, est riche en bienfaits qui justifient toujours plus la vérité de cette pensée de nos Saintes-Ecritures : *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.*

X.

TRISTE VIE; TRISTE MORT.

Il vient de se passer un fait qui devrait sembler étrange à toutes les personnes sérieuses, si, à notre malheureuse époque, on ne devait pas s'attendre à toutes les folies, à tous les scandales. Un écrivain, devenu célèbre à force d'audaces dans l'impiété, vient de mourir; et il est mort en impénitent. On sait que sa formation littéraire, il l'a due surtout aux séminaires où il fit toutes ses études d'humanités, de philosophie, de théologie, de langue hébaïque, etc.; que ses meilleures connaissances scientifiques, d'une réputation d'ailleurs beaucoup surfaite, il les a puisées à Saint-Sulpice ; que tous ces dons reçus de l'Église, il les a dépensés depuis quarante-trois ans contre cette même Église, sa mère et sa bienfaitrice.

On sait que dans toutes ses vilenies d'apostat et la série de ses œuvres, soit blasphématoires, soit immorales, ce demi-savant a eu pour seul objectif la satisfaction de sa sotte vanité dans de hautes fonctions universitaires ou académiques. On sait tout cela, et au lieu de le laisser suivre sans bruit le chemin de la tombe ou plutôt de son éternité où aboutit sa triste vie, voilà qu'une foule de journalistes embouchent la trompette et entonnent des dithyrambes en son honneur. Remarquez bien que beaucoup d'entre eux le méprisent au fond de leur âme et que les autres n'ont pas même lu ses ouvrages, (et certes de cela nous les félicitons). Mais Ernest Renan, à travers ses livres, tissus d'erreurs et de mensonges, a prodigué des flots d'encens à la libre-pensée, au dieu du jour.

Ce prétendu philosophe, phraseur sans doctrine utile et sans conviction, était un ennemi déclaré de la Religion. Quel titre à la gloire !....

Le sophiste Renan, l'auteur du pamphlet perfide et sacrilège intitulé : *Vie de Jésus*, a obtenu des obsèques civiles aux frais de l'État !... Ce dernier scandale n'empêchera point plus d'un chrétien, surtout en Bretagne, pays natal du défunt, de lui accorder quelque prière, dans l'espoir que peut-être à la dernière heure et à l'insu des siens, le grand coupable a eu des sentiments de sincère repentir.

Devant les manifestations publiques qui veulent honorer l'impiété, ce qui excitera la prière de tous les Français chrétiens, c'est le besoin de détourner la vengeance de Dieu.

A. F. G.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Conférences ecclésiastiques. — La conférence d'octobre pour le clergé de Chartres, aura lieu, au Grand-Séminaire, à 1 heure précise, le mardi 11.

Nominations. — Par décision épiscopale sont nommés :

Curé de Saint-Ange et Fontaine-les-Ribouts, M. l'abbé Duchon, précédemment curé d'Oinville-Saint-Liphard.

Curé de Levesville, M. l'abbé Levêque Fr., précédemment curé de Billancelles.

Curé de Garnay, M. l'abbé Coutelet, précédemment professeur au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou.

Curé d'Oinville-Saint-Liphard, M. l'abbé Salmon, précédemment vicaire de Courville.

Curé de Beauche, M. l'abbé Gau, précédemment professeur à Saint-Cheron.

Vicaire à Courville, M. l'abbé Guiard, précédemment professeur à Nogent-le-Rotrou.

Professeur à Nogent-le-Rotrou, M. l'abbé Chevauché, précédemment professeur à Saint-Cheron.

Cathédrale. — Fête du Saint-Rosaire. — La fête du Saint Rosaire, à la Cathédrale, a été préparée par un triduum de prières et de prédications. Les 29 et 30 septembre et le 1er octobre, la réunion du soir, pour récitation du chapelet, sermon et salut, a été suivie par beaucoup de personnes pieuses; c'était de bon augure pour l'affluence attendue le jour de la fête, affluence qui a répondu en effet à toutes les espérances. En ce dimanche 2 octobre, qui donc des habitués de la basilique n'a remarqué avec une grande édification la multitude des communiants, celle des visites pour l'indulgence *totiés quotiés*, la nombreuse assistance à l'exercice de 2 heures, où le Rosaire fut récité tout entier, avec explications données sur les mystères, après chaque dizaine, par M. l'abbé Pichot, vicaire de la paroisse ?

Le prédicateur du triduum, le R. P. Janvier, de l'Ordre de saint Dominique, est monté en chaire entre vêpres et complies. Les jours précédents, son enseignement, très substantiel et creusé dans le sujet même, avait satisfait vivement l'auditoire; le dernier sermon du R. P. nous a paru d'une doctrine encore plus ample et plus profonde; de l'ensemble des mystères du Rosaire, sa parole, toujours claire et souvent entraînante, a dégagé de magnifiques considérations sur le *Verbum caro factum est;* J.-C. s'est fait vraiment chair; J.-C. est vraiment Dieu.

Les offices du soir se sont terminés par la procession mensuelle en l'honneur de Notre-Dame et les recommandations aux prières.

— Dimanche dernier, 2 octobre, Mgr l'Evêque de Chartres, sur l'invitation formelle de Mgr l'Evêque d'Orléans et de la famille d'Orsanne, est allé faire la consécration solennelle de l'église de Mézières, près Cléry (Loiret); réédifiée tout entière par les soins de Mme la vicomtesse d'Orsanne et de son gendre, M. le baron de Larnage. M. le baron de Larnage est le neveu de M. Albert du Boys, le grand ami de Mgr Dupanloup. On devine quels liens unissent Mgr l'Evêque de Chartres à ces chrétiennes familles.

BÉNÉDICTION D'UN DRAPEAU

POUR LA COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS DE TILLAY-LE-PENEUX

Le jour où Mgr l'Evêque de Chartres, au mois d'avril dernier, donnait la confirmation à Tillay-le-Péneux, la compagnie des sapeurs-pompiers tint à honneur de lui faire cortège. En leur adressant ses remerciements après la cérémonie, Mgr Lagrange, s'apercevant qu'ils n'avaient pas de drapeau, s'arrêta tout à coup, et : « Mais, Messieurs, leur dit-il, et le drapeau?... Il me semble que je ne vois pas le drapeau?... » Silence de MM. les pompiers. L'Evêque reprit : « Est-ce que vous n'avez pas de drapeau? Eh bien! je ne comprends pas une troupe, même pacifique comme la vôtre, sans drapeau. Vous n'en avez pas?... je vous en donne un. » Joie des pompiers et de tous. Mais il fallait bénir ce drapeau. Le jour fixé fut le dimanche 25 septembre. L'église regorgeait de monde. Après les vêpres et avant la bénédiction, Mgr l'évêque de Chartres prononça l'allocution suivante :

Sapeurs-Pompiers de Tillay-le-Péneux!

Je viens bénir votre drapeau.

Vous avez désiré appeler les bénédictions d'En-Haut sur cet emblème du patriotisme et de la valeur : je me suis empressé de me rendre à votre désir.

Et vous avez eu là une bonne pensée; vous avez proclamé une grande vérité, savoir : « que le patriotisme et la religion vont bien ensemble, et que deux amours sont et doivent être inséparables dans les âmes françaises : Dieu et la Patrie.

Le drapeau, en effet, qu'est-ce que c'est? c'est le symbole glorieux de la patrie : quand passe le drapeau, c'est la France qui passe. Et l'armée, — vous en êtes, puisque vous portez l'uniforme français — l'armée, c'est la patrie elle-même, la patrie debout sous les armes. Voilà pourquoi je vous disais que je ne comprenais pas une troupe, même pacifique comme la vôtre, sans le symbole de la patrie, le drapeau. Voilà pourquoi j'ai été heureux et fier de vous donner ce drapeau.

Ah! l'armée : je déteste la guerre ; mais, je l'avoue, j'aime et j'admire l'armée !...

La mission de l'armée est sublime. Elle est double. L'armée protège au dehors le pays, elle le protège au dedans. Elle veille à la frontière, et dit à l'étranger : On ne passe pas. Elle dit aux citoyens : « travaillez en paix, moi je veille. » Et ainsi se développe à l'ombre du drapeau, dans la tranquillité et la confiance, tout ce qui fait une civilisation, tout ce qui constitue une patrie.

Vous, sapeurs-pompiers, cette seconde mission est la vôtre. D'autres combattent ; au besoin vous combattrez aussi ; mais votre mission directe est de protéger. Vous êtes, dans nos communes, l'ordre, la paix, la protection, la sécurité, le dévouement, le courage. C'est beau. Vous payez quelquefois cet honneur de votre vie. Et voilà pourquoi d'ordinaire ce sont les plus honnêtes gens et les plus braves gens d'une commune à qui on confie le drapeau des sapeurs-pompiers.

Mais, qui que vous soyez, soldats de la paix ou soldats de la guerre, vous faites bien d'incliner le drapeau devant Dieu, devant Celui qui est notre maître à tous, devant Celui qui ne s'appelle pas sans cause le *Dieu des armées*, et qui donne ou refuse à son gré la victoire. »

« Si Dieu ne garde la cité, est-il dit, c'est en vain que veille celui à qui la garde en est confiée. »

« En mon Dieu, disait Jeanne d'Arc, notre héroïne, là, dans les plaines de Patay, les hommes d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire !

La victoire, Dieu l'a donnée souvent à la France, et son épée est entre toutes glorieuse. Bien plus, la France, et c'est sa gloire la plus haute, a eu dans l'histoire, on le sait, une mission providentielle. Elle a été le soldat de Dieu dans le monde, si bien que l'on a pu dire avec vérité : *Les gestes de Dieu par les Francs.*

Toutefois, la fortune des armes est incertaine, et nous avons connu aussi nos revers ; et les champs mêmes où nous sommes ne nous permettraient pas de l'oublier.

Là, dans des jours en effet inoubliables, notre épée a été brisée ; là nos soldats sont tombés, mais sans déshonneur, parce qu'ils sont tombés en braves.

O champs voisins de Loigny, quels combats vous avez vus Quel désastre ! Mais quel héroïsme ! Là le drapeau a passé de main en main, taché de sang : car on meurt autour du drapeau, on ne le livre pas.

Mais pourquoi ces revers ? Pourquoi cette infidélité de la victoire à nos armes, et cet abandon de la France par Dieu ? Pour bien des causes humaines et explicables sans doute ; mais ne serait-ce pas

aussi pour une cause plus haute ? Ne serait-ce pas aussi parce que nous-mêmes, les premiers, nous avions trop abandonné Dieu, trop oublié nos destinées providentielles, et trop rompu avec les traditions chrétiennes de la France ?

Questions terribles, et que, seuls, l'orgueil humain et la légèreté française pourraient ne pas poser. Mais, quoi qu'il en soit des mystérieux desseins de Dieu, ce qui est certain, et ce qu'il convient de redire, au moment où toute la France est en travail pour se relever, se refaire, et reprendre son rang dans le monde, c'est que jamais nous n'avons eu plus besoin du secours de Dieu. Et voilà pourquoi, sapeurs-pompiers de Tillay-le-Péneux, vous avez fait une chose éminemment patriotique en même temps que religieuse, en venant appeler sur vous, sur votre drapeau, sa protection toute puissante.

Oui, et fidèles à vos pères, et rattachant le glorieux passé a l'avenir, car il ne faut pas, MM., il ne faut jamais désespérer de la France, comme vos pères, quelles que doivent être les destinées du pays, n'ayez qu'une devise et qu'un cri : Dieu et patrie ! Chrétiens et Français ! Foi, honneur, vaillance ! »

La cérémonie de la bénédiction terminée, Mgr l'Évêque de Chartres, selon le rituel, donne l'accolade à celui qui avait l'honneur de porter leur drapeau.

LA RETRAITE DES PROFESSEURS. — *Compliment au prédicateur.*

A la fin de la retraite annuelle des prêtres professeurs, M. l'abbé Tissier, directeur de l'Institution Notre-Dame de Chartres, a adressé le compliment suivant à M. l'abbé Gasnier, professeur de philosophie au Petit-Séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin, près Orléans, prédicateur de cette retraite.

Monsieur le Chanoine,

J'allais presque dire, mon cher ami, puisque les mêmes combats et les mêmes légitimes ambitions nous ont autrefois rassemblés quelques jours sous le même toit, au même foyer, à la même table... Je me rappelle avec émotion votre arrivée à l'école des Carmes. Vous y apportiez, avec votre couronne de cheveux déjà blanchis, une réputation de vertu et de science, qui n'avait guère besoin, comme pour nous, de la confirmation des diplômes. Votre présence, et votre tout proche voisinage, sans que vous vous en soyez jamais douté peut-être, furent alors pour moi un puissant réconfort, un efficace apostolat.

Votre parole sacerdotale a, cette semaine, ravivé toutes ces chères impressions. Mais ce n'est plus un confrère que je retrouve, c'est un maître.

Au nom de tous, Monsieur le Chanoine, je vous apporte ce soir le témoignage de notre haute estime et la religieuse expression de nos mercis.

Vous nous disiez en commençant que vous ne chercheriez pas à nous en imposer par une vaine parade littéraire. Nous avions en effet beaucoup mieux à attendre. Mais le talent ne se cache pas, et les esprits élevés, même lorsqu'ils veulent s'oublier et descendre, conservent toujours dans leur tenue, dans leur langage, la forte impression des régions supérieures où ils sont habitués de vivre ; et puis, les choses fortement senties et les doctrines longtemps vécues se traduisent toujours simplement par des mots pleins de clarté, de noblesse et de grandeur.

J'ai mieux à vous dire. Quand le cœur parle, on est ravi, on est emporté non par les phrases, mais par les choses. Vous nous avez parlé avec votre cœur, avec votre cœur de prêtre, et de prêtre consacré tout jeune et tout entier à l'éducation de la jeunesse.

Ah ! vous avez été à une grande école, à une école où vous avez appris, comme nulle part ailleurs, ce que vaut pour l'Eglise l'âme du prêtre, et ce que vaut pour la Société l'âme de l'enfant, Vous en avez gardé, comme un fils aimant, l'esprit élevé, les traditions glorieuses, et vous nous en avez apporté les larges vues et la féconde expérience. Nous avons senti dans tous vos entretiens, — et c'en a été le profit et le charme, — ce vrai, ce seul amour de Dieu, ce zèle des âmes, cette évangélique ambition d'amener, de rendre à Jésus-Christ par notre propre sanctification, par l'apostolat tout puissant de nos connaissances et de nos vertus, la jeunesse de ce siècle abaissé parce qu'il a laissé tomber Dieu de ses autels.

C'est là le seul but de nos fonctions ; c'est leur sublimité. L'instruction dont nous nous sommes faits les dispensateurs, n'est pour nous qu'un moyen de répandre le règne de Dieu dans le monde. Voilà le *unum necessarium*. Cette vocation exige des âmes fortes et généreuses, des esprits supérieurement cultivés, des cœurs prêts à tous les sacrifices, à l'abnégation cachée, à la dépense laborieuse et obscure des forces. Mais plus tard la semence divine portera des fruits d'incomparable suavité.

Presque tous les apostolats sont aujourd'hui stériles. Il reste le nôtre, comme un dernier et invincible espoir du sacerdoce et du peuple chrétien.

Vous nous en avez rappelé les devoirs. Pour garants de notre fidélité, vous avez l'impression profonde en nous de votre parole, vous avez la grâce de Dieu et la protection de Notre-Dame qui bénissent visiblement à l'heure présente toutes nos maisons ecclésiastiques, vous avez la présence, l'encouragement et l'exemple

de celui qui vous a si heureusement choisi pour nous évangéliser, et qui est le perpétuel souvenir, l'écho fidèle, l'interprète aimé, l'image de votre grand évêque ; et, n'est-ce pas, le but qu'on poursuit de tout son amour ne demeure jamais longtemps loin.

Aussi bien, nous avons, nous aussi, fils de l'Église de Chartres, des gloires à soutenir et de grands noms à porter.

Vous remporterez, Monsieur le Chanoine, de votre entrevue, si goûtée de nous, avec le clergé enseignant du diocèse de Chartres, une impression que j'espère heureuse ; nous le désirons : le souvenir de prêtres pieux et modestes qui comprennent les grandes choses et les choses saintes, que la saine doctrine de l'Église et la solide piété chrétienne n'ont point surpris, qu'une parole éloquente n'a pas laissés insensibles, et qui ne demandent pas mieux que de trouver près d'eux de grands exemples pour provoquer leurs études et leurs vertus, et pour avoir toujours sous les yeux un idéal sacerdotal plus haut à atteindre.

J. TISSIER.

30 septembre 1872

Villeprévost. — C'est au château de Villeprévost, situé sur la paroisse de Tillay-le-Péneux, que Mgr Lagrange a reçu l'hospitalité, à l'occasion de la cérémonie décrite plus haut. Le matin du même dimanche 25 septembre, Sa Grandeur a érigé un chemin de croix dans la chapelle de cette jolie propriété. Nous l'avons appris par une lettre signée L. D. où nous lisons les lignes suivantes, destinées à la *Voix :*

« Les châtelains, M. et Mme Fougeron, d'Orléans, dont les bonnes œuvres de cette ville savent la charité, vantaient leur joie et leur honneur d'avoir à offrir l'hospitalité à celui qui était déjà et de vieille date leur ami, avant d'être leur évêque. Ils réservaient à Monseigneur le plaisir, toujours cher à son cœur, de voir réunis autour de lui plusieurs de ses prêtres, et de pouvoir causer avec eux de leur ministère ou de leurs affaires personnelles.

Le salon qui a été témoin de cette réunion de famille appartient à l'histoire. C'est là même que furent jugés les chefs de la « bande d'Orgères ». (Hâtons-nous de le répéter en passant : cette bande n'est dite « d'Orgères » qu'à cause du lieu où elle fut capturée ; elle ne comptait parmi ses membres aucun habitant du pays.) Le portrait du juge qui dirigea le procès de la trop fameuse bande, a une place d'honneur dans ce salon où il siégea et rendit des arrêts. Il n'était alors que juge de paix à Orgères, mais ses mérites lui valurent bientôt une fonction plus élevée : attaché à la cour d'Orléans il ne fit que l'honorer un instant, et il fut nommé conseiller à la cour d'appel de Paris. C'est l'aïeul même de la famille Fougeron..... »

Béville et Roinville. — Dans la nuit du 4 au 5 octobre, l'église de Béville-le-Comte et celle de Roinville ont été profanées par un vol sacrilège. Les malfaiteurs qui ont trouvé moyen de s'y introduire, sans briser les serrures, se sont emparés des vases sacrés à la sacristie et à l'autel. MM. les curés des paroisses que nous venons de nommer, le lendemain matin, à l'heure de leur messe, ont eu, avec l'impression pénible causée par la constatation du vol, la douleur profonde de voir les saintes hosties disparues du tabernacle; ils n'en ont trouvé nulle trace ni au saint lieu, ni aux abords de l'église. L'autorité épiscopale, avertie aussitôt de ces horribles profanations, a prescrit, pour le dimanche 9 octobre, des cérémonies expiatoires dans les églises de Béville et de Roinville.

Le *Journal de Chartres* (n° du 6 octobre) nous apprend que plusieurs autres églises ont été ainsi pillées les jours précédents : il nomme celles de Broué, de Vernouillet, de Goussainville, de Senantes. En cette dernière paroisse, les profanations auraient été, paraît-il, analogues à celles de Béville et de Roinville.

Rentrée des classes. — Nous pouvons donner d'excellentes nouvelles de la rentrée des classes dans les établissements ecclésiastiques du diocèse. Le Grand-Séminaire a 69 élèves; le Petit-Séminaire de Saint-Cheron, plus de cent; le Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou n'est pas moins bien partagé que l'année dernière; la Maîtrise a ses 80 clercs. L'Institution Notre-Dame, de Chartres, a vu encore s'accroître le nombre de ses internes et de ses externes; elle a près de 200 élèves, dont cent et quelques pensionnaires; avec beaucoup de parents et le personnel des professeurs, cette légion d'enfants et de jeunes gens composaient une belle assistance à la messe du Saint-Esprit, dite le 4 octobre dans l'église de Notre-Dame de Sous-Terre.

Fête de saint François d'Assise. — Dans la ville de Chartres, trois chapelles, à notre connaissance, ont été les témoins de cérémonies particulières pour cette fête du Séraphin d'Assise, fête patronale en ces divers lieux : la chapelle du tiers-ordre franciscain dans la crypte de la cathédrale; la chapelle des Franciscaines dans leur couvent de la rue de Beauvais; la chapelle du couvent des Sœurs de la Providence, où le nouveau supérieur de la communauté, M. le vicaire-général Lagrange, présidait pour la première fois les offices.

DOUY. — **Bénédiction d'une croix.** — *Dimanche 25 septembre.* — L'écho des fêtes pompeuses de la Madeleine de Châteaudun se répercutait encore dans la vallée du Loir, qu'une autre cérémonie, bien modeste, il est vrai, s'accomplissait à l'ombre de la Métropole du Dunois.

C'était à Douy.

Et il s'agissait de la plantation et de la bénédiction d'une croix, don d'une pieuse châtelaine.

Dans le chœur de la gracieuse petite église que des mains habiles avaient décorée pour la circonstance d'une manière vraiment artistique, au milieu d'un massif de plantes et de fleurs du plus merveilleux effet, s'élevait la croix.

M. l'abbé Renard, directeur au Grand-Séminaire de Chartres, et délégué par Monseigneur, présidait la cérémonie.

Après les vêpres, M. l'abbé David, vicaire de Cloyes, dans un style coloré, avec une aisance et une variété de ton et de geste qui font bien augurer de l'avenir, rappelle à la nombreuse assistance les enseignements de la Croix.

Puis la procession, dans les rangs de laquelle les hommes ont tenu à honneur de porter eux-mêmes la croix sur leurs épaules, se déroule à travers les rues du village, au chant du *Vexilla Regis*.

A peine les dernières prières de la liturgie sont achevées, que chacun se prosterne pour adorer et baiser cette croix qui, plantée à l'entrée du village, a été posée là comme une sentinelle avancée, gardienne et protectrice de la population de Douy.

Après la cérémonie, M. l'Adjoint, remplaçant le Maire empêché, s'est rendu au presbytère, afin de remercier le célébrant : Il a dit en termes émus et vraiment touchants combien il était heureux de l'honneur que leur avait fait M. l'abbé Renard ; et l'on s'est donné rendez-vous pour une autre année ; il manque, paraît-il, encore quelque chose à l'église de Douy.

Un assistant.

FAITS DIVERS

Succès des Frères. — Les bons Frères ont ouvert, l'an dernier, à Sainte-Marguerite, à Liège, un établissement d'instruction que la presse gueuse de Liège qualifiait de fabrique de crétins. Au concours général, les trois premiers élèves de toute la ville de Liège ont été des élèves de la « fabrique de crétins » de l'école de Sainte-Marguerite. En outre, 37 élèves, sur 42 qui se sont présentés, ont obtenu des diplômes du premier et du second degré.

Le premier de l'école polytechnique. — Le candidat admis avec le nº 1 à l'Ecole polytechnique, M. Potiron de Boisfleury, est le fils d'un ancien magistrat de Rennes ; il a fait ses études dans cette ville, au collège ecclésiastique Saint-Vincent.

Dévouement reconnu. — Le Sénat de Hambourg, qui est loin d'être favorable aux catholiques, s'est décidé, en présence du cho-

léra, à s'adresser aux congrégations religieuses pour en obtenir des infirmières. Les filles de Saint-Vincent de Paul et les sœurs grises de Sainte-Élisabeth, qui ont des établissements à Hambourg, ont répondu à l'appel et, dès l'apparition du choléra, trente de ces saintes filles étaient déjà au chevet des malades. Les maisons-mères du diocèse de Breslau ont depuis doublé le chiffre des religieuses à Hambourg. Deux d'entre elles sont tombées victimes de leur dévouement.

Le repos dominical et le commerce. — La presse maçonnique attaquait vivement la loi allemande qui interdit, quoique avec modération, l'ouverture des magasins et boutiques le dimanche. L'expérience vient de répondre à ces critiques. A l'occasion de la fête communale, la loi a été provisoirement suspendue à Nurembourg trois dimanches de suite et les magasins ont été autorisés à demeurer ouverts toute la journée, sauf pendant les offices. Or, aucun n'a fait usage de la permission ; quelques échoppes seulement n'ont pas fermé. Il faut donc croire que la fermeture des magasins n'occasionne pas aux marchands les pertes qu'on prétend. Ce qui est plus piquant encore, c'est que maintenant on signe partout des pétitions pour le maintien de la loi si vivement calomniée.

L' « Ave Maria » des petits enfants. — On l'a déjà dit, mais il faut encore le redire : le grand moyen de salut individuel et social, c'est la prière. Prions donc et faisons prier ; ayons surtout confiance dans la prière des petits enfants.

En 1833, une des plus saintes âmes de ce siècle, Pauline-Marie Jaricot, la vénérée fondatrice de la Propagation de la Foi, écrivait à une amie, en vue des maux incalculables qu'elle prévoyait :

« *Il faudrait que chaque mère, dans le sanctuaire de sa maison, prît tour à tour, sur ses genoux, chacun de ses enfants, et leur fît réciter le* Pater *et l'*Ave, *en soutenant leurs petits bras en forme de croix, pour honorer l'enfance du Sauveur. Si la foi de la mère est grande, que n'obtiendra-t-elle pas pour la France et pour ses enfants ?*

Pourquoi, durant le mois du saint Rosaire, les mères chrétiennes ne feraient-elles pas prier ainsi leurs petits enfants, en union avec leurs bons anges, pour l'Église et pour la France.

Les chapelets d'une pauvre femme. — M. B. de Marcq, rédacteur en chef de l'*Emancipateur de Cambrai*, a envoyé de Plombières à son journal une correspondance pleine d'intérêt.

On y trouve l'histoire suivante d'une pauvre femme, bien dévote envers la Sainte Vierge.

« Vers huit heures, chaque jour, exactement, elle arrive clopin-clopant. De ses deux yeux, de ses deux bras, de ses deux jambes,

elle n'en a plus qu'un et plus qu'une. Un œil manque, un bras et une jambe sont paralysés. Elle a cependant encore assez de forces pour porter un panier qu'elle dépose à ses côtés, et où sont toutes ses provisions, plus un chapelet.

Passant là presque chaque jour, presque chaque jour aussi je lui donne royalement... cinq centimes. Cette royauté, on le voit, est peu ruineuse.

Tantôt, lorsque je remis à la bonne vieille le sou traditionnel, survint un petit manège que j'avais plusieurs fois remarqué. Elle prit un caillou et le plaça dans son panier. Les années précédentes déjà, cela m'avait frappé. Ce n'était point toutes les fois, mais souvent. Comme nous étions en conversation, je lui demandai l'explication de la chose. — C'est pour les chapelets, monsieur. — Pour les chapelets ? — Oui. — Comment ? — Chaque fois qu'on me donne quelque chose, je dis un chapelet. Je ne peux pas les dire tous d'un seul coup, surtout quand la saison est bonne et que les baigneurs sont charitables. Alors je marque avec les cailloux dans mon panier. Je les dis le soir, quelquefois même en hiver. — En hiver ? — En hiver, naturellement, je reste chez nous. Plus personne ne passe ici. L'année dernière, il me restait plus de cent rosaires à dire, pour les neiges. Sans manquement, je les ai dits tous !

Brave femme, va ! Un chapelet pour un sou ! Je m'en paierai quelques-uns. »

L'Angelus. — C'est dans la plaine immortalisée par le peintre Millet (dans son tableau l'*Angelus*), au bout de laquelle se dresse le petit clocher de l'église de Chailly, que se sont accomplies, pendant huit jours, les manœuvres des deux régiments de hussards en garnison l'un à Melun et l'autre à Fontainebleau.

Monument à Monseigneur Freppel. — Le regretté Mgr Freppel aura bientôt au Folgoët le monument que va lui élever la piété des Bretons et des catholiques de France. On sait qu'un Comité s'est constitué en Bretagne, il y a quelques mois, sous le haut patronage de l'Evêque de Quimper, pour l'érection de ce monument ; le successeur à la Chambre de Mgr Freppel, Mgr d'Hulst, les sénateurs et députés catholiques du Finistère, des laïques, des prêtres, font partie du Comité. Le chiffre des souscriptions recueillies aujourd'hui atteint près de 7.000 fr.

M. Dumont, directeur du *Courrier du Finistère*, 11, à Brest, est chargé de centraliser les fonds.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 1

SAMEDI 15 OCTOBRE 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT D'OCTOBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger
Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.
Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 16 octobre, 19e dimanche après la Pentecôte, fête de la *Pureté de la T.-S. Vierge*, double-majeur, avec mémoire de sainte Soline, vierge qui vécut et mourut à Chartres. Messe de paroisse, à 9 heures; office capitulaire, à 10 3/4. Vêpres (1res Vêpres de la Dédicace de la Cathédrale), à 3 h. Après les Vêpres, exercice du Rosaire; le même exercice a lieu chaque jour, en semaine, à 4 h. 1/2.

— Le lundi 17, *Anniversaire de la Dédicace de la Cathédrale de Chartres*, double de 1re classe, (la solennité, pour les fidèles, en est remise au dimanche suivant).

— Le mercredi, 19, fête de saint Savinien, saint Potentien et saint Altin, messes à leur autel à la Crypte, et vénération de leurs reliques.

— Le samedi 22, fête des SS. Anges gardiens (fête transférée du 2).

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le Dimanche 16, *Pureté de la T. S. Vierge*. A la messe de 7 heures, clôture de la retraite, prêchée aux enfants de Marie et aux jeunes filles de la Persévérance, par M. l'abbé Legué, vicaire général.

Le soir, aux Vêpres, instruction et procession en l'honneur de sainte Soline, patronne des jeunes filles; exercice du Rosaire et Salut.

Rosaire en semaine, à la messe de 7 heures.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Exercice du Rosaire, le Dimanche après Vêpres; en semaine, le matin, à 7 h 1/2.

MONASTÈRE DES CARMÉLITES. — Le samedi 15, fête de sainte Thérèse, messes basses à 6 h. 1/2, 7 h. et 7 h. 1/2; grand'messe à 8 heures. — Sermon à 4 h., par le R. P. Leroy, jésuite. — Salut.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Lundi 17 octobre, Fête de la bienheureuse Marguerite-Marie. — Messes basses à 6 h. 1/4, 7 h. et 8 heures; à 8 h. 1/2, exposition du Saint-Sacrement — Le Rosaire, à 3 h. 1/2. — Sermon, à 4 h., par M. l'abbé Hubert, chapelain de Saint-Paul. Salut solennel. — Vénération des reliques de la Bienheureuse.

CHAPELLE DE N.-D. DE LA BRÈCHE. — Le jeudi 20 octobre, fête de l'Adoration mensuelle. — Messes à 6 h., 7 h. et 8 h. — Sermon, à 4 h., par M. l'abbé Hermeline, professeur de rhétorique à l'Institution N.-D.

Mignières. — 22 octobre, fête de sainte Marie Salomé. Pèlerinage à Mignières en l'honneur des Trois-Bonnes-Marie. — Messes basses le matin. La grand'messe à 10 heures. Recommandations et prières aux intentions des pèlerins. — Le lendemain, dimanche, Adoration du Très-Saint Sacrement toute la journée; récitation du Rosaire en entier pour l'Église, les personnes recommandées, les bienfaiteurs vivants et défunts de l'œuvre des pauvres orphelins des Trois-Bonnes-Marie.

N° 33. 15 Octobre 1892.

SOMMAIRE

UN MOT SUR SAINTE THÉRÈSE. — DISCOURS DE M. L'ABBÉ IR. LAGRANGE A CHATEAUDUN, LE 18 SEPTEMBRE 1892. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : EXAMENS DES JEUNES PRÊTRES; ORDINATION; CÉRÉMONIES EXPIATOIRES; NEUVY-EN-BEAUCE, BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE; DIGNY, BÉNÉDICTION DE VERRIÈRES. — FAITS DIVERS : MÉZIÈRES (LOIRET), BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE, ETC.

UN MOT SUR SAINTE THÉRÈSE. (15 octobre.)

Le 4 octobre 1582, mourait dans un couvent d'Espagne une servante de Dieu, devenue par l'éclat de ses œuvres et encore plus de ses vertus, la gloire de son pays, la merveille de son siècle. Sa vie s'éteignait en présence de nombreux témoins, avides de recueillir sur ses lèvres une dernière leçon, et de saluer, dans les larmes de leur tendre affection, un départ pour le Ciel.

Thérèse, c'était son nom, comptait dans ces témoins de l'heure suprême autant d'élèves en sainteté, autant de membres de la famille spirituelle formée par ses soins. N'aurait-elle pas eu le droit de les montrer à Dieu avec une certaine fierté maternelle, et de lui dire : « Seigneur, voilà les preuves vivantes de ma sanctification; j'attends maintenant la récompense. »

Telle ne fut point sa pensée. Elle seule ignorait ses mérites, et s'inclinant sous la main du Seigneur, elle s'écrie : « Seigneur, » ne me rejetez pas de votre présence et ne retirez pas de moi » votre esprit. Créez en moi un cœur pur, ô mon Dieu.... Vous » ne rejetterez pas, ô mon Dieu, un cœur contrit et humilié !.. » Et ces paroles que le Roi Prophète avait prononcées pour racheter le pardon de grandes fautes, la Vierge du Carmel les répétait dans son innocence.

Créez en moi un cœur pur !... C'est que la fuite de toute faute avait été l'objet constant de ses aspirations. La pureté du cœur semblait avoir été le but de son existence. A une époque où Satan prêchait la corruption au monde par l'organe de nouveaux sectaires, où les premiers adeptes de Luther et de Calvin voulaient vivre d'ignominies, le Ciel avait voulu de nouvelles conquêtes pour Jésus, le roi des âmes pures, et suscité Thérèse comme un porte-étendard de la Virginité.

Mission magnifique, sublime ! elle s'en est rendue digne en conformant sa conduite à cet avis divin... « Pensez-vous, lui

» dit un jour le Sauveur, que le mérite consiste à jouir ?... Non,
» mais il consiste bien plutôt à travailler, à souffrir, à aimer...»

Travail, souffrance, amour, tel est le résumé de l'histoire de sainte Thérèse, l'illustre patronne du Carmel.

Ces trois lois de sa vie sont les conditions ordinaires d'une existence virginale et toute à Dieu.

A. F. GOUSSARD.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. IRÉNÉE LAGRANGE

Vicaire général de Chartres

Le 18 septembre 1892, à l'occasion d'une bénédiction de cloche, dans l'église de la Madeleine de Châteaudun.

Auctus est sonus suavitatis plenus. Le son s'est augmenté plein de suavité. (Au *Livre de l'Ecclésiastique,* ch. L. vers. 20.)

MES FRÈRES,

Grâce à l'intelligente activité, au zèle infatigable de votre pasteur, quatre cloches donnaient une brillante sonnerie. Une cinquième va jeter sa note dans ce concert déjà si harmonieux *Auctus est sonus suavitatis plenus.*

Voilà ce qui explique ce religieux empressement, cette couronne de prêtres, cet auditoire qu'on croirait d'une de nos plus belles fêtes.

Mais ce vase métallique, si artistement combiné, qui disparaît sous sa robe de dentelles et de fleurs, qu'est-il donc pour attirer une si nombreuse assemblée ?

L'Église, quand elle convoque les foules, nous pouvons être sûrs de voir une grande chose, car ses cérémonies ne sont pas des spectacles, mais des enseignements. Elle a la puissance d'élever la matière en la consacrant, de la sanctifier par sa parole, de la diviniser par son contact. Elle lui fait, par sa bénédiction, une mission sacrée.

Je vais vous expliquer ces choses, et après vous avoir révélé, en peu de mots, le symbolisme des cérémonies dont vous allez être les témoins, je vous dirai quelques-uns des enseignements de la cloche.

I

La première cérémonie est l'ablution avec de l'eau bénite.

Après la récitation des plus beaux psaumes de David, où le prophète s'humilie profondément devant Dieu, le pontife lave la cloche au-dedans et au dehors, touchant symbole qui nous rappelle que ce qui est consacré au Seigneur est séparé des usages pro-

fanes. Ce qui est dans le temple respire la sainteté. Dieu, dont la présence y est plus sensible, s'appelle le Dieu trois fois saint. Il ne se plaît qu'au milieu des choses saintes, et tout ce qui fait partie de son culte doit lui être agréable, purifié de la plus légère souillure, un objet digne de lui.

Avant de consacrer cette cloche au service divin, il faut donc l'envelopper de sainteté, lui rendre toute la beauté et toute la pureté de sa voix, lui donner comme une vie et une âme pour parler des choses du ciel.

Ce n'est pas assez pour son religieux ministère ; diverses onctions vont être faites à l'intérieur et à l'extérieur, avec le Saint-Chrême.

Le Saint-Chrême consacre le front de l'enfant au jour de son baptême et de sa confirmation, le front des prêtres, des évêques et des rois.

En faisant ces onctions, le Pontife demande à Dieu la force et la douceur des trompettes d'argent dont Moïse se servait jadis pour rassembler le peuple à l'autel des sacrifices, ou pour l'amener dans les combats. Puisse, dit-il, la douce mélodie de la cloche rassembler ainsi les fidèles ! puisse sa forte voix dissiper les puissances des ténèbres qui sont au milieu des airs !

Sept croix sont formées sur la cloche avec le Saint-Chrême ; rite sacré, qui traduit éloquemment la pensée de l'Église.

La cloche, en effet, par sa consécration, devient comme le ministre de Dieu. Elle doit être fière de porter sur ses flancs l'étendard de Celui dont elle annonce les mystères sacrés.

Tout repose sur la croix ; elle est tout le christianisme. Aussi on la voit partout : elle brille dans nos églises et dans nos demeures, elle garde notre cendre et notre tombe, attire sur vos immenses plaines les bénédictions de Dieu, honore ceux qui l'ont reçue des mains de la Patrie. Pourquoi ne serait-elle pas sur la cloche le missionnaire de Dieu ?

La troisième cérémonie consiste dans un brasier ardent d'où s'élèvent et montent, dans l'intérieur de la cloche, des flots d'encens, parfums qui rappellent la prière qui doit sortir de nos cœurs et monter vers le ciel, comme d'un foyer brûlant d'amour.

La création tout entière est une prière, une grande voix qui, dans son langage, glorifie son auteur : voix de la mer, voix des torrents, voix des forêts, voix des humbles vallées. Toutes chantent un hymne sans fin. La cloche, en jetant dans l'espace ses joyeuses volées, n'est-elle pas une prière, un écho sonore de tous les sentiments de l'âme humaine ?

La cloche reçoit enfin le nom d'une sainte : idée pleine de charme. Les saintes sont des protectrices ; Dieu dans le ciel les

associe au ministère de la miséricorde. Les saintes dont les noms sont gravés sur le bronze, protègent tout à la fois la cloche et les fidèles qui se réunissent dans le temple.

Parrain et marraine qui avez donné vos noms à cette cloche, soyez pleins d'espérance, Françoise-Émilie-Madeleine, votre filleule, n'oubliera pas ceux qui lui rendent un si glorieux honneur. Vous pouvez l'interroger par trois coups, et solliciter ses sons bénits ; vous serez les premiers à attendre d'elle une protection spéciale, Françoise-Emilie-Madeleine connaît les noms de ceux de cette paroisse de Châteaudun dont le cœur est toujours ouvert à la voix de la charité. Que leur modestie ne s'alarme pas, je ne dirai pas tout haut ce que chacun pense tout bas.

Je vous ai dit le sens religieux de la bénédiction de la cloche ; quels en sont les enseignements ?

L'enseignement du prêtre est le premier de tous.

Il est l'exposé lumineux des croyances chrétiennes. Le second, l'enseignement de la cloche, a la puissance de ressusciter, de perpétuer le premier ; c'est un livre ouvert à l'ignorant comme au savant, au riche comme au pauvre. Puissante et douce, grave et plaintive, la cloche a une note pour toutes les âmes, elle s'associe à nos joies comme à nos douleurs.

Elle sonne, que dit-elle ? Elle annonce le baptême d'un nouveau-né, rappelant à tous que la tache originelle vient d'être effacée par l'eau régénératrice. Et quand le nouveau baptisé arrive au foyer, comme les visages s'éclairent ! La mère tressaille, en recevant, tout émue, ce frère des anges qui a maintenant, dans son âme, toutes les beautés du ciel, et qui rayonne de la lumière du Christ.

Un second mystère nous est rappelé trois fois le jour, c'est l'Incarnation du Fils de Dieu. *Vespere et mane et meridie narrabo et annuntiabo*. Entendez-vous l'*Angelus* qui, aux heures les plus mystérieuses du jour, chante la visite de l'ange à la Vierge Marie ; car il fallait un ange pour annoncer d'aussi grandes choses. Comme ses notes sont gaies ! sans parler de la poésie de ce mystère : Un Dieu qui, par amour pour sa créature déchue, se fera petit enfant, dans une pauvre crèche. Et cette jeune Vierge qui s'humilie, si profondément, devant l'envoyé céleste, charme puissant qui fait rêver de l'infini, et qui vient d'inspirer un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'art chrétien. Heureusement l'artiste est français !

Chaque soir, au son de l'*Angelus*, une femme priait ainsi :

« O Marie, secours des chrétiens, mon fils est dans la grande
» cité, l'effroi de tant de mères ; peut-être a-t-il oublié le Dieu de
» sa première communion. Ah ! s'il allait mourir dans le péché,
» montrez-vous sa mère ! »

Or, il arriva qu'un jeune homme, à l'âge où le cœur ne sait plus

ce qu'il cherche, las des plaisirs mauvais, bourrelé de remords, s'acheminait, à la chute du jour, vers un bois, voisin de la capitale. Là, sans témoins, il prend une arme à feu, la porte sous sa gorge, met le doigt sur la détente... ; tout à coup la cloche d'une chapelle voisine se fait entendre, l'arme tombe... « Je suis vaincu, s'écria-t-il, c'est l'heure où ma mère prie pour moi à l'autel de Marie. » Et tombant à genoux, il lève un regard vers le ciel, remercie celle que sa mère lui a fait aimer dans son enfance.

Heureuse mère, sa prière était montée vers Dieu, avec ses larmes. Heureux jeune homme, il est maintenant sur le sol étranger, missionnaire, faisant connaître et aimer Marie des sauvages de l'Océanie.

L'enfant qui de l'église est revenu régénéré au foyer, a grandi. Il a douze ans. Un Dieu va descendre dans son cœur, pour le fortifier dans ses premières luttes. Autre grand mystère qui s'appelle le sacrement de l'Eucharistie.

La cloche est de toutes les fêtes : au matin d'un si beau jour, elle éveille le jeune communiant : « Viens, mon enfant, tout est prêt, Dieu t'attend. *Omnia parata sunt.* » Et tous ceux qui entendent les sons joyeux se rappellent le plus beau jour de leur vie, où, à douze ans, ils ont reçu le Jésus de l'Eucharistie.

Quels enseignements pour celui qui n'a pas gardé l'innocence et la foi de sa première communion !

Avant d'engager une bataille, un grand général entendit la cloche d'une église de village ; se sentant profondément ému, il dit à son aide de camp : « Cette cloche me rappelle celle qui m'é-» veilla au matin de ma première communion. »

Qu'elle est puissante cette voix qui remue une telle âme, à un pareil moment !

Il semble que la cloche est, avant tout, le prédicateur de la présence réelle. Vous souvient-il de ce beau jour, où Châteaudun, honoré de la présence de son évêque, avait préparé, le jour de la Fête-Dieu, à Notre-Seigneur, une procession triomphale ? Pour la première fois j'entendais votre brillante sonnerie. Toutes les cloches chantaient et se mêlaient aux cantiques sacrés. Quelle émotion dans les âmes ! Comme les fronts s'inclinaient devant notre Seigneur ! La cérémonie se terminait, et les cloches de la cité répétaient encore leurs cantiques sonores. Le ciel semblait vouloir continuer la fête de la terre.

Mais voici une sonnerie plus calme, et un autre enseignement non moins salutaire : La cloche nous apprend qu'un enfant de Dieu attend le saint viatique, avant de paraître devant son juge.

Que de prières pour ce frère en J.-C. qui va quitter la terre ! pour ce voyageur du temps à l'éternité ! Que de remords s'éveillent

en même temps dans l'âme du pécheur ! Aura-t-il, lui aussi, le bonheur de recevoir son Dieu à son dernier jour ? Ne peut-il pas être surpris dans le péché ? car la mort vient souvent, à l'improviste, comme un voleur de nuit, *sicut fur*.

Entendez-vous aussi ces tintements monotones, ces glas qui, comme des sanglots, annoncent la mort de ceux que nous aimons ?

La pensée d'une autre vie se présente à notre âme attristée. L'espérance de revoir ceux que nous pleurons nous console. Nos prières deviennent plus ferventes pour ces êtres chéris qui souffrent peut-être à cause de nous.

La même cloche, qui ne s'éteint qu'avec les derniers bruits du jour pour retentir plus douloureusement encore, à l'heure des funérailles, éveille les pensées les plus élevées, les sentiments les plus touchants et force, bon gré mal gré, l'homme, oublieux des choses de la religion, de donner une pensée à Dieu, au ciel, à l'éternité.

Et qui refuserait de croire, alors que l'espérance nous ouvre les portes d'une autre vie ? Un poète a dit :

Qui peut douter au tombeau d'une mère ?

Qui peut douter aussi, auprès d'un lit funèbre, en entendant le glas qui élève nos pensées vers le ciel ?

La cloche évoque donc, au fond de nos âmes, les plus grands mystères du christianisme, tous les articles du Symbole, traduits en sons harmonieux. *Crescat in eis devotio fidei*. Ce sont les paroles de la bénédiction.

La cloche ne nous enseigne pas seulement les dogmes de la foi, elle nous rappelle aussi nos devoirs envers Dieu ; celui surtout qui les renferme tous : la sanctification du dimanche et la cessation, ce jour-là, des travaux défendus. *Hoc vasculum ad invitandos filios sanctæ Ecclesiæ*.

« C'est le jour du Seigneur, cessez vos travaux, hâtez-vous de venir chanter un cantique nouveau : *Ut festinantes cantent in Ecclesiâ canticum novum* »

Dans notre société contemporaine, le Jésus du tabernacle est souvent un étranger que l'on ne regarde pas, un prisonnier que l'on ne visite pas, que l'on ne console pas. Et pourtant c'est notre Dieu à tous.

Donc, quand la cloche vous appelle chaque dimanche à rendre vos devoirs à Dieu qui vous a créés, qui est votre maître, qui a des droits sur vous, n'écoutez pas les prétextes qui, trop souvent, paralysent votre volonté. Le dimanche est à Dieu ; et si les travaux défendus cessent dans vos murs, dans vos campagnes, il fécondera vos sueurs et bénira vos familles.

Il y a des villes, en France, qui ont compris que les profanateurs du dimanche avaient attiré, sur notre pays, les plus grands

malheurs, sans compter ceux qui le menacent encore. Elles ont formé, entre elles, une sainte ligue, une croisade pour la sanctification du dimanche. Que les trois paroisses de Châteaudun ne restent pas les dernières à marcher sous le drapeau des nouveaux croisés !

Il est des jours où ce précepte de la sanctification du dimanche s'impose plus particulièrement aux foules indifférentes, et qui sont restées catholiques ; c'est Noël, c'est Pâques.

Noël ! Qui n'a été fortement ému, en entendant, dans nos froides nuits d'hiver, toutes les cloches d'une cité convoquer les chrétiens, à minuit, à l'adoration d'un Dieu enfant, couché sur un peu de paille, comme personne n'est né ! Qui n'a chanté ces cantiques inoubliables, ces noëls qui ont l'art de ne vieillir jamais.

Pâques ! le jour que le Seigneur a fait, qui rappelle la plus grande preuve de la divinité de Jésus-Christ. Je n'oublierai jamais quand j'habitais à Paris, à l'ombre des tours de Notre-Dame, ces sonneries, mêlées à la voix grave et majestueuse du bourdon, dominant toute la cité, appelant, dès l'aurore, sous les grandes nefs de la cathédrale, ouvriers, patrons, industriels, élèves de l'école polytechnique, députés, sénateurs, des princes aussi, au solennel rendez-vous, pour l'accomplissement du devoir pascal.

Après une de ces manifestations de la foi catholique, un des assistants, pendant que les cloches sonnaient encore, me disait : « Je prie mieux, j'aime mieux, je chante mieux mon *Credo*, un matin de Pâques, à Notre-Dame. »

Vous aussi, mes Frères, vous avez connu ces émotions, aux grands jours que je rappelle.

L'Église, dans la liturgie de la bénédiction de la cloche, a des paroles lumineuses qui proclament hautement d'autres leçons non moins éloquentes pour la vie chrétienne.

Crescat in eis devotionis augmentum, la dévotion augmente.

Le travail des mains, l'étude de l'esprit dessèchent souvent le cœur. Absorbée par les préoccupations de la vie, l'âme se trouve souvent abaissée. Elle a besoin de regarder en haut, l'homme est de la terre par son corps, *homo terrenus*, il tient du ciel par son âme, *Homo cœlestis*. Et voici que la cloche se fait entendre comme une voix mystérieuse. A cet appel de Dieu le chrétien s'élève vers lui, et attire sur son travail les meilleures bénédictions : *crescat in eis devotionis augmentum*.

Il y a plus : les tentations sont vaincues, *tentationibus liberi*.

Le ciel ne se donne pas, il se gagne. Dieu qui nous a créés sans nous, ne nous sauvera pas sans nous, a dit saint Augustin. Le ciel est une récompense, *ego ero merces tua magna nimis*.

Une fois dans la vie il nous faut donc lutter pour triompher des

tentations qui accompagnent tout homme ici-bas, du berceau à la tombe. Plus les ennemis seront nombreux, plus grandes seront les forces surnaturelles, la cloche est une des voix de la grâce qui rappelle à l'âme, prête à faillir, la pensée de Dieu, de sa présence et de ses châtiments, *tentationibus liberi*.

« Étrange religion, disait, au commencement de ce siècle, un des hommes qui ont le mieux compris les beautés du culte catholique, étrange religion, qui, au seul coup d'un airain magique, peut changer en tourments les plaisirs, ébranler l'athée, et faire tomber le poignard des mains de l'assassin » *Tentationibus liberi.*

La fin de ce siècle est douloureusement agitée. La guerre est déclarée à l'Église. Une presse athée cherche à détruire les croyances chrétiennes dans les classes élevées comme dans le peuple

Or, le culte catholique a le secret d'attirer les foules aux pieds des autels, de leur rappeler, par ses augustes cérémonies, les vérités de la foi et de les graver plus profondément dans les intelligences et les cœurs. Combien qui sont revenus à la foi, soit par la majesté de nos temples, soit par les chants sacrés de nos sonneries mystérieuses. *Fidei catholicœ documenta sectentur.*

Voix de la religion, la cloche est aussi la voix de la patrie. Que de fois elle a chanté ses gloires et ses triomphes, fait appel à tous les dévouements, et accompagné le *Te Deum* de l'action de grâces ! Que de fois aussi elle a pleuré avec nos *De profundis* ; car Dieu éprouve les nations comme les individus.

Châteaudun, cité héroïque qui, dans l'histoire de nos derniers désastres, as mérité d'écrire une date glorieuse avec ton sang, puisse ta cinquième cloche, comme ses sœurs, ne jamais sonner le glas de la défaite, mais bientôt le chant de la résurrection, ainsi que le dit ta devise : *extincta revivisco !* Oui, la France a le don de la résurrection, c'est la patrie de l'espérance.

Henri IV disait à Dijon : « c'est la ville aux beaux clochers ; on dira de Châteaudun : « C'est la ville aux belles sonneries. »

Vous le voyez, mes frères, la cloche a des enseignements multiples, nous rappelle de salutaires leçons. On ne peut entendre, avec indifférence, cette voix qui nous parle de Dieu, du ciel, de l'éternité. Quelquefois elle frappe sur le cœur des coups qui transfigurent toute une vie, et, alors même qu'elle ne produit pas ce résultat décisif, elle suscite souvent, dans l'âme coupable, les troubles qui préparent son retour.

Béni soit donc l'Évêque qui, le premier, a eu le génie de suspendre la cloche dans les airs,et d'en faire le prédicateur de Dieu !

A nous, chrétiens d'être fidèles aux appels de la cloche et de comprendre son langage ; notre foi, notre vie chrétienne en recevront de radieuses clartés.

Je finis. Dans un temps où la foi est si douloureusement attaquée, où tous les problèmes sont remués, écoutons la cloche qui plane au-dessus de tous les conflits de la terre, et qui nous rappelle les grands mystères de la religion, ceux qui intéressent, avant tout, les âmes, et dont la connaissance console l'humanité.

Françoise-Emilie-Madeleine, montez dans votre clocher à jour, couverte des bénédictions de l'Église et ravie des noms que vous portez sur votre robe éclatante; montez dans cette tour qui sera comme un lieu natal, pour y être la sentinelle avancée à la frontière d'un monde supérieur. Eveillez en nous les plus nobles sentiments, instruisez-nous des vérités les plus essentielles.

Puissent, tous ceux qui auront entendu résonner votre voix, se retrouver au ciel pour y entendre ce silence harmonieux que saint Augustin nomme si bien la musique du ciel !

AINSI SOIT-IL.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Examens des jeunes prêtres. — On rappelle à Messieurs les jeunes prêtres que la séance d'*examen écrit* aura lieu, aux trois jours indiqués par l'Ordo diocésain, à 10 heures du matin, à l'évêché, salle des tableaux.

Ordination. — Une ordination de cinq diacres aura lieu, le dimanche 16, à 7 heures du matin, dans la chapelle du Grand-Séminaire. Cette cérémonie solennelle clôturera la retraite annuelle des séminaristes qui a été prêchée par le R. P. Petit, jésuite, de la résidence de Tronchiennes (Belgique), auteur bien connu d'excellents livres de méditations sacerdotales. C'est le même religieux qui prêchera la retraite du Petit-Séminaire de Saint-Cheron, du 18 au 23 octobre.

Cérémonies expiatoires. — Au dernier Supplément, nous avons dit les vols et les profanations sacrilèges qui venaient d'avoir lieu dans les églises de Béville-le-Comte et de Roinville, au canton d'Auneau. Le dimanche 9 octobre, deux délégués de Mgr l'Évêque de Chartres ont été présider, en ces mêmes églises, une cérémonie spéciale pour la réparation publique des outrages faits à la Sainte Eucharistie. M. le vicaire-général Legué s'est rendu à Béville, et M. le chanoine Levêque à Roinville. Ici et là, c'est à la grand' messe, en présence d'un bon nombre de paroissiens, qu'ont été faites les prières d'amende honorable, après une allocution du prêtre représentant le chef du diocèse, et la procession avec translation sollennelle du Saint-Sacrement d'une chapelle latérale au maître-autel. Ces demandes de pardon au Dieu de l'Eucharistie ont produit dans l'assistance une impression profonde.

Neuvy-en-Beauce. — A la suite d'une fort belle restauration dont elle vient d'être l'objet, l'église de Neuvy-en-Beauce, presque entièrement renouvelée, a eu, le 2 octobre, sa cérémonie de bénédiction présidée par M. le vicaire-général Legué.

DIGNY. — *Bénédiction de verrières par Mgr Lagrange.* — Le dimanche 9 octobre, c'était à Digny que Mgr l'Évêque de Chartres allait porter, avec la joie de sa présence, ses paternels encouragements et ses bénédictions.

Entouré de 14 prêtres venus de divers côtés, au milieu d'une assistance considérable, il avait à bénir 11 grandes verrières qui complètent l'œuvre de restauration et d'embellissement poursuivie depuis un quart de siècle par M. l'abbé Massot, le digne et si dévoué curé de la paroisse.

Ces verrières se distinguent d'une façon fort heureuse par le choix des sujets. Curieuse et intéressante série formant un total de soixante-dix-sept tableaux également instructifs, elle comprend, avec les mystères du Rosaire, les commandements de Dieu, les sacrements, les béatitudes, les vertus fondamentales, les péchés capitaux, ingénieusement exprimés par des faits bibliques : autrement dit, elle embrasse dans son ensemble l'enseignement de l'Église en lui donnant un attrait qui charme les yeux et s'empare de l'imagination : « un vrai catéchisme en vitraux ».

La pensée de rappeler sans cesse à ceux qui ne lisent plus le catéchisme, les vérités qu'on ne saurait oublier sans péril, rentre bien dans le véritable esprit de l'Église. Ainsi le comprenait et le pratiquait de son temps l'illustre saint Paulin lorsqu'il enrichissait les murs de son église de Nole de nombreuses peintures et d'inscriptions poétiques qui en précisaient le sens. Ainsi le pratiquait le Moyen-âge lorsque, à force de travail et d'art, il faisait parler les pierres de nos cathédrales, devenues en même temps qu'un charme pour les yeux, un enseignement permanent que les chrétiens d'alors comprenaient peut-être mieux que nous.

L'auditoire prit un vif plaisir à entendre Monseigneur rappeler éloquemment ces choses et ajouter au témoignage de l'histoire le poids de son suffrage autorisé. Comme on applaudit ensuite aux chaleureux éloges qu'il ne manqua pas d'adresser au zèle d'un Curé, dont l'œuvre totale accuse tant d'efforts, à la libéralité du vénérable châtelain de la Hallière et de sa sympathique et charmante famille, à la générosité cachée de quelques-uns, au bon vouloir de tous ! Car tous semblent avoir compris qu'on ne saurait trop faire pour l'embellissement du lieu où s'opère, au grand profit de nos destinées immortelles, la rencontre si touchante et si nécessaire de l'homme avec Dieu.

C'est aussi, continua Monseigneur, une rencontre précieuse que celle de l'Évêque avec ses prêtres sur le terrain de leur apostolat, rencontre fortifiante à une époque où le ministère sacerdotal se heurte à tant d'obstacles et de contradictions, rencontre particulièrement touchante, lorsque, en face d'un prêtre aimé et respecté de tous à force de dévouement, modèle et ami de tous ses confrères, l'Évêque se déclare aussi impuissant que reconnaissant à l'égard de si longs et si bons services.

Ce langage du chef du diocèse est bien de nature à soutenir les prêtres dans le labeur d'un apostolat trop souvent stérile et à resserrer les liens qui unissent les fidèles aux pasteurs.

La brillante cérémonie, rehaussée par le talent musical de plusieurs ecclésiastiques, la procession extérieure de l'église au presbytère, l'interminable et si édifiant défilé des enfants avec leurs mères, admis au baiser de l'anneau épiscopal : tout cela constitue pour la paroisse de Digny une grande et belle journée, et pour le curé qui la dirige depuis 25 ans, un solennel hommage et un couronnement précieux. Tout cela offre un spectacle rassurant à ceux que préoccupe l'avenir des intérêts religieux parmi nos populations.

X...

FAITS DIVERS

Mézières (*Loiret*). — *Consécration de la nouvelle église.* On lit dans les *Annales religieuses d'Orléans :*

Dimanche dernier, la paroisse de Mézières était en fête. Sa nouvelle église, inaugurée et bénite au mois de juin dernier (coïncidence touchante) le jour de la Pentecôte et de la première communion des enfants de la paroisse, était solennellement consacrée.

Mgr l'Evêque d'Orléans, encore obligé de ménager une santé si laborieusement reconquise, avait dû, à son grand regret, décliner une invitation qui répondait aux désirs de son cœur. Il en avait déféré l'honneur à Mgr Lagrange, évêque de Chartres, que de chers souvenirs et une tendre vénération devaient accueillir au château de Mézières.

La nouvelle église est due tout entière à la générosité de la noble et chrétienne famille, qui, depuis tant d'années, est la providence de cette paroisse, et qui couronne par ce don magnifique une longue histoire de bienfaits.

M. le vicomte d'Orsanne avait eu la première inspiration de cette grande œuvre, et, quand la mort vint prématurément le ravir à tant d'affections, elle fut l'une de ses suprêmes sollicitudes. Durant sa sereine agonie, sa voix mourante la recommandait encore à la digne compagne, qui, après s'être associée d'un seul cœur à son pieux dessein, secondée par ses enfants, M. le baron et Mme de Larnage, devait le réaliser si heureusement.

La nouvelle église s'élève hardie et gracieuse sur l'emplacement de l'ancienne, dont elle abrite encore, avec quelques restes précieux et vénérables, une sépulture de famille. Elle a été reconstruite dans le style du xve siècle sous l'habile inspiration de M. Rapine, architecte au service des monuments historiques, avec le concours de

M. Guillaume, si avantageusement connu dans notre diocèse. Les travaux dirigés avec intelligence par M. Couturier, entrepreneur de Cléry, ont été entièrement exécutés par des ouvriers du pays.

L'élégant portail, surmonté d'une belle statue de saint Avit, patron de Mézières, la large nef, la voûte élancée, les lignes si parfaitement gracieuses du sanctuaire forment un ensemble harmonieux, que rehaussent encore des détails d'un goût irréprochable : des sculptures dues au ciseau d'un jeune artiste d'avenir, M. Manière, élève de Chapu et des vitraux, sortis des ateliers justement réputés de M. Didron.

Grâce au zèle prévoyant de M. le curé de Mézières et de M. l'abbé Moullié, directeur du Grand-Séminaire, l'auguste cérémonie s'est accomplie avec beaucoup d'ordre et de dignité : vers neuf heures, Mgr l'évêque de Chartres, assisté de M. Laroche, vicaire général, archidiacre d'Orléans, et de M. l'abbé Branchereau, sépérieur du Grand-Séminaire, précédé du clergé, où l'on remarquait plusieurs prêtres venus d'Orléans, M. le curé doyen de Cléry, M. le curé de Mareau, des élèves du Grand-Séminaire, a quitté le château.

Le cortège épiscopal s'est avancé processionnellement à travers le parc, jusqu'à la chapelle provisoire où reposaient les reliques destinées à être transportées dans la nouvelle église. Durant plus de quatre heures, les bénédictions, les psaumes, les hymnes, le transport solennel des reliques, les onctions sacrées faites par le pontife lui-même aux portes, sur l'autel, sur les murailles, la messe de la dédicace, tous ces rits de la consécration d'un symbolisme sublime et si émouvant, se sont succédé soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de l'édifice sacré.

Toute la population de Mézières était là se pressant avec une visible sympathie autour de ses bien-aimés châtelains. Elle avait à sa tête M. Maxime de la Rocheterie, conseiller général du canton, et le conseil municipal de la commune. Au cours de cette longue cérémonie, l'attitude attentive et profondément recueillie de cette foule, n'a pas cessé de témoigner de l'émotion des âmes, et de manifester en cette circonstance solennelle, le sentiment religieux qui se ranime si facilement au cœur de nos populations rurales.

Mgr l'évêque de Chartres a voulu se faire l'interprète de la joie et de la reconnaissance de tous. Malgré sa fatigue il est monté en chaire, et durant une demi-heure, il a commenté de sa parole si vivante et si colorée, le grand événement qui venait de s'accomplir dans cette paroisse privilégiée. L'éloquent prélat, mêlant aux pensées les plus élevées les sentiments les plus délicats, aux considérations d'un ordre général l'évocation de souvenirs intimes, nous a rappelé ce qu'était le temple catholique, ce lieu de la rencontre et des embrassements de Dieu et de l'homme, il a célébré l'honneur et la joie pour une paroisse de donner un asile à Dieu, et nous rappelant l'inspiration généreuse d'où était sortie l'église qu'il venait de consacrer, il a, dans un langage d'un attendrissement irrésistible, rendu aux vivants et aux morts l'hommage de gratitude qui était pour eux dans tous nos cœurs.

H. C.

Une rentrée triomphale. — Tel est le titre d'un article de la *Croix Franc-Comtoise* sur la rentrée de M. l'abbé Roux à Vercel, après quarante jours de prison. On sait que ce respectable prêtre avait été condamné à cette peine, pour avoir instruit ses paroissiens en chaire sur la conduite à tenir vis-à-vis de la loi scolaire.

Rien de touchant comme la manifestation organisée à son retour. Nous ne pouvons nous empêcher de citer quelque chose du long et beau récit qui en a été fait.

« La journée du 27 septembre 1892 comptera parmi les dates

mémorables de notre modeste histoire. Elle nous a rendu notre vénéré pasteur, notre bienfaiteur insigne, notre meilleur ami, notre vrai père, après quarante jours d'emprisonnement immérité, qui ont été pour nous quarante jours de deuil »... (Suivent quelques lignes sur les préparatifs de la veille) puis « le 22 est arrivé... quatorze voitures chargées d'hommes en habits de fête partent au galop à la gare de Valdahon, distante de six kilomètres et demi.... Le train apparaît. Le cher prisonnier descend le premier, il est pâle et tout tremblant. Tous les regards sont fixés sur lui, regards voilés par les larmes, regards mêlés de joie, de respect et d'amour. Il salue en pleurant, il remercie d'une voix mal assurée. On le prie de monter sur le char triomphal, attelé de deux superbes chevaux. Des mains aussi habiles que pieuses avaient fait de ce char un véritable monument. Les quatre colonnes disparaissaient sous des guirlandes aux couleurs éclatantes et variées. Des festons flottaient gracieusement balancés par une bise caressante. De chaque côté, une grande couronne de fleurs et de feuillage de chêne. Au milieu, une troisième couronne plus délicate et tout embaumée. » (Détails sur la marche solennelle et l'entrée au bourg de Vercel, au milieu d'une foule immense formée par les paroissiens du bourg et des hameaux, chants des élèves des Frères et de celles des Sœurs, carillon des cloches, etc.) «... Devant la porte de l'église le clergé vêtu de surplis attend et contemple ce spectacle. A côté du clergé, un vieillard, légèrement courbé sous le poids des années. C'est le vénérable père de M. le Curé. Celui-ci se précipite dans ses bras; les larmes du fils se confondent avec celles du père; ils se tiennent enlacés dans une longue étreinte... » (Puis on entre dans l'église admirablement ornée et illuminée. Le saint sacrifice commence). « Les cœurs se serrent à la pensée que depuis quarante jours, c'est la première fois que notre bien-aimé pasteur remonte à l'autel. Mais sa cellule n'a-t-elle pas été comme un autel mystique où le sacrifice n'a pas cessé ?... » Le chant du *Te Deum* termine cette superbe cérémonie.

Les enseignements de Léon XIII. — La *Civiltà cattolica* vient de publier dans sa dernière livraison un travail qui mérite de fixer notre attention. Voici, d'après le *Moniteur de Rome*, les principes généraux qui y sont exposés :

1° L'Église a pleine autorité d'enseigner non seulement les points concernant les dogmes de la foi et de la morale, mais aussi toute vérité se rapportant au bien général de l'Église, à ses droits et à sa discipline ;

2° L'on ne saurait dénier à cet enseignement l'assentiment et l'obéissance, sans faillir à la conscience et à la profession du catholicisme ;

3° Le catholique qui limite strictement son assentiment et son obéissance aux seuls dogmes de la foi et de la morale, méconnaît gravement le dogme du souverain pouvoir qu'a le pontife romain de régir et de gouverner l'Église universelle ;

4° L'opinion, qui limite ainsi l'assentiment et l'obéissance dus aux décrets et jugements du Saint-Siège, est une opinion explicitement condamnée, comme « une erreur propre de ceux qu'une audace orgueilleuse rend incapables de professer la sainte doctrine que tout dévoué fils de l'Église est obligé de retenir pour certaine et indubitable. » Ces dernières paroles sont du S. P. Pie IX dans l'encyclique *Quanta cura*.

Le repos du dimanche. — La pacifique campagne entreprise depuis quelque temps en faveur du repos dominical gagne de plus en plus du terrain. En voici une preuve entre mille :

Les dames de Toulouse faisant partie de la *Ligue populaire pour le repos du dimanche*, ont pris les résolutions suivantes, qu'elles sont fermement décidées à maintenir et à observer autant qu'il dépendra d'elles :

1° De faire leurs achats dans la semaine et non le dimanche ;

2° De faire leurs commandes assez longtemps à l'avance ou, du moins, autant que possible, au commencement de la semaine ;

3° De ne pas exiger ni accepter de livraisons le dimanche ;

4° De refuser — comme elles en ont le droit — leur sympathie et leur clientèle aux magasins ouverts le dimanche, et aux maisons qui, sous différents prétextes, n'assureraient pas la liberté du dimanche à leurs ouvriers, ouvrières ou employés (sauf, évidemment, les exigences imposées à certaines professions par les nécessités impérieuses de la vie). (Suivent les signatures, dont le nombre a vite dépassé deux mille).

Mort de Mgr Laouénan. Mgr Laouénan, de la Société des Missions Étrangères, archevêque de Pondichéry, est mort à Montauban, dans la nuit du mercredi, 28 septembre. Né à Lannion en 1822, il était archevêque de Pondichéry depuis 1886. Son état de santé l'avait, depuis quelque temps, forcé d'abandonner l'administration de son diocèse à son coadjuteur Mgr Gaudy, archevêque de Claudiopolis.

Ordres religieux. — Le R. P. Martin a été élu supérieur-général de l'Institut des Jésuites, et Dom Sébastien (Wyart) ancien capitaine des zouaves pontificaux, comme supérieur général de toutes les Trappes.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 1

3e Année des Suppl. N° 34.

SAMEDI 22 OCTOBRE 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT D'OCTOBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle : **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 23 octobre, 20e dimanche après la Pentecôte, Solennité de la *Dédicace de la Cathédrale*, double de 1re classe, (et fête du Très Saint Rédempteur). — A 9 heures, Messe de paroisse ; à 10 h. 1/2, office capitulaire : Tierce, procession et Messe ; à 3 h., vêpres ; après le salut, exercice du Rosaire. — Le même exercice, chaque jour de la semaine à 4 h. 1/2.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 23 octobre, Fête du T. S. Rédempteur, les offices aux heures ordinaires ; exercice du Rosaire après les vêpres ; il a lieu, en semaine, à la messe de 7 heures.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, après vêpres, Récitation du chapelet, Salut et Catéchisme de persévérance. — En semaine, Exercice du Rosaire, tous les matins, à 7 h. 1/2.

CHAPELLE DE L'ÉVÊCHÉ. — Mardi prochain, 25 octobre, Monseigneur dira la Sainte Messe, dans sa chapelle, à 10 h. 1/2, pour le repos de l'âme de M. l'abbé Vassard, décédé le 25 octobre 1891. Les personnes qui liront le présent avis pourront le considérer comme une invitation à assister à cette messe de *Requiem*.

BIBLIOGRAPHIE

Vie de la Rev. Mère Thérèse de Saint-Joseph (Ernestine-d'Augustin), ancienne prieure du Carmel de Tours (1819-1890), par le R. P. MERCIER, de la Compagnie de Jésus. Précédée d'une lettre d'approbation de Mgr l'Archevêque de Tours (Libr. Victor Retaux et fils, éditeurs, 82, rue Bonaparte, Paris.) 1 fort vol. in-8°. Prix : 5 fr.

La biographie de la Révérende Mère Thérèse de Saint-Joseph, composée non-seulement pour les religieuses, mais pour les autres personnes désireuses de leur perfection, est divisée en deux parties : la vie extérieure et la vie intérieure. Dans la première, c'est plutôt le récit des événements auxquels se trouvèrent mêlés le Carmel de Tours et sa prieure ; dans la seconde, c'est surtout l'histoire d'une âme, de ses luttes et de ses triomphes, racontée par elle-même avec un abandon plein de charme. — La Rév. Mère ne fut pas seulement une vraie Carmélite par l'esprit de renoncement à elle-même et de dévouement à sa communauté, c'était encore une femme supérieure qui, pendant un demi-siècle, répandit une éclatante lumière autour de son monastère et sur son ordre tout entier. Elle possédait à un éminent degré les qualités que l'on admire dans les plus grands saints : la noblesse de l'esprit, la bonté du cœur, le courage dans les épreuves. La fondation d'œuvres importantes pour la gloire de Dieu et le salut des âmes appelèrent l'attention sur cet humble instrument si docile entre les mains de la Providence. Après avoir courageusement rempli le rôle d'apôtre, elle accepta volontiers celui de victime et s'offrit généreusement en sacrifice.

L'Apostolat de la Prière, par le R. P. FAYOLLAT, S. J. (Se trouve chez Delhomme et Buguet, éditeurs, et chez Viette, place Bellecour, 3, à Lyon).

Cet ouvrage d'une lecture agréable et facile, est divisé en trois parties également bien traitées et remplies d'actualité.

L'auteur, avec l'expérience que lui donne un long ministère auprès des âmes, montre en premier lieu les ravages que font les mauvais livres et les mauvais journaux. — Il démontre ensuite la nécessité de l'apostolat de la presse et indique les moyens de l'exercer. — Enfin, il répond aux objections que les timides et les découragés pourraient faire contre cet apostolat : Pour le rendre plus facile, le P. Fayollat a eu l'heureuse inspiration de joindre à son livre sous forme d'appendice, plusieurs listes d'ouvrages. Elles pourront aider dans leur choix les personnes qui s'occupent de former ou d'entretenir des bibliothèques.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ : LES SS. ANGES GARDIENS. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : NOMINATION ; CHATEAUDUN, 18 OCTOBRE ; FÊTES AU CARMEL ET A LA VISITATION ; SÉMINARISTES-SOLDATS. — L'ÉGLISE D'AUNEAU, BÉNÉDICTION DE LA PREMIÈRE PIERRE.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 22 octobre. — Les saints Anges Gardiens.

Le nom des Anges et leur aimable dévotion n'obtiennent de notre siècle qu'un dédaigneux sourire. Dans sa foi superstitieuse, il ne sait plus dépasser l'étroit horizon de la matière : il ne croit qu'aux corps, aux phénomènes visibles et aux systèmes positivistes. Les Anges ! ni ses astronomes au bout de leurs lunettes, ni ses chimistes au fond de leurs cornues, ni ses physiciens sur leurs balances, ni ses calculateurs au terme de leurs chiffres n'ont découvert ces prétendus esprits.

Un autre siècle a cru aux Anges. Et pourtant ce siècle ne fut en rien inférieur au nôtre. Dans la science, dans les arts, dans la poésie, il porta les plus grands noms de l'époque et peut-être de l'humanité. Alors Thomas d'Aquin, le roi des sciences spéculatives, dérobait ses secrets aux livres de Denis l'Aréopagite, le disciple de saint Paul et le martyr de Montmartre, et écrivait, sur les Anges, la plus belle page de sa Somme. Alors le Dante, le poète du dogme chrétien, montait des cercles obscurs de l'enfer aux lumineux degrés du Paradis et, avec la précision d'un docteur, avec l'enthousiasme d'un saint, avec les cadences, les rythmes, la variété et l'abondance de la plus harmonieuse poésie, il chantait le triple ternaire du monde angélique : — Tels ces globes de feu qui roulent dans l'espace, entraînant sur leur orbite, étoiles, comètes et planètes en même temps qu'eux-mêmes, avec tout ce cortège de sphères vagabondes suivent d'autres globes d'une puissante attraction, — tels les Anges « qui ont le regard toujours en » haut et dont l'influence descend au-dessous d'eux ; ils volent » entraînés vers Dieu et, eux-mêmes, ils entraînent les autres. »

Alors d'humbles artistes vivifiant la pierre et la couleur peuplaient d'un monde angélique les murs, les portiques et les verrières de nos cathédrales. Alors la philosophie, à son

apogée, s'élevait des forces et des lois particulières de la matière aux lois et aux forces générales, ramenant celles-ci à une parfaite unité spirituelle et montrant ainsi, dans un admirable système de la création, les mondes inférieurs dominés, formés et dirigés par le monde supérieur des « fils de Dieu. »

Les *livres saints* ont popularisé la foi aux Anges. Et dans les manifestations miraculeuses de ces esprits, les croyants ont vu non seulement une récompense exceptionnelle de la piété de certains hommes, mais un témoignage de l'action perpétuelle quoique invisible et de la mission providentielle et bienfaisante des Anges.

Les *Vies des saints* continuent cet enseignement populaire de la Bible et de l'Évangile. Et à relire le récit de ces apparitions des saints anges à leurs protégés, on éprouve, avec une recrudescence de la foi, un charme inexprimable et un sentiment de profonde reconnaissance pour le Dieu bon qui les a constitués nos gardiens. Ici il n'y a qu'à feuilleter, toutes nos histoires des saints sont pleines de faits édifiants.

Sainte Cécile a un ange protecteur de sa pureté et dont la présence n'est trahie que par le parfum des roses invisibles dont il a couronné sa pupille. *Sainte Dorothée* marchait au supplice : un plaisant lui demanda des fleurs du mystérieux jardin du Paradis ; la vierge prie et un jeune enfant lui apparaît, chargé de roses et de fruits qu'elle remet au plaisant pour le convaincre et le convertir. *Saint François d'Assise* dort sur les bras de sa nourrice : un vieillard inconnu se présente, prend l'enfant, le caresse et le bénit ; puis il disparaît. C'était un ange. Jeté dans une prison, sans pain, sans eau et à demi-mort, *saint Apollinaire* voit sa cellule s'illuminer, les anges l'entourer, guérir ses blessures et lui procurer la nourriture que lui refusent ses bourreaux. Pour croire aux Anges, *saint Jérôme* avait un motif particulier : le jeune chrétien oubliait quelquefois sa Bible pour relire les discours de Cicéron ou les poëmes de Virgile ; une nuit, des anges le saisissent et, la verge en main, le châtient rudement de sa passion littéraire. L'ange de *sainte Françoise Romaine*, toujours visible pour elle, savait aussi la réprimander à temps ; et quand Françoise hésitait à suivre l'inspiration de son conseiller, un vigoureux soufflet punissait son indécision...

Ainsi le dogme catholique s'adopte à toutes les intelligences, il charme l'enfance ingénue, il inspire le poète, il convainc le penseur. Cette puissance d'adaptation n'est-elle pas une preuve de sa divinité ?

D. G.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nomination. — M. l'abbé Louis Gautron, précédemment professeur à l'Institution Notre-Dame, a été nommé curé de Moutiers-en-Beauce.

Un anniversaire à Châteaudun. — Le 18 octobre, la ville de Châteaudun a célébré le 22e anniversaire de sa défense contre les armées allemandes. Le service religieux a eu lieu, à midi, dans l'église de La Madeleine; les autorités civiles et militaires se sont rendues ensuite au cimetière, et des discours ont été prononcés sur les tombes des victimes du siège.

Fêtes dans les monastères. — Il y a quelques jours, nos monastères chartrains du Carmel et de la Visitation ont eu des solennités chères aux religieuses et aux fidèles qui pouvaient y participer. Les fêtes de Sainte Thérèse et de la B. Marguerite Marie ne laissent point indifférentes les âmes pieuses. Mais, il faut bien l'avouer, relativement à la population d'une cité, bien petit est le nombre des personnes qu'émeuvent les annonces ou les récits de pareilles fêtes. Et parmi ceux qu'on appelle les gens du monde, combien peu même n'attachent nulle importance à la vie claustrale ou moniale ? Il n'en fut pas toujours ainsi dans les diverses régions de la chrétienté. Voici ce que disait naguère un prédicateur distingué, le chanoine Laprie, dans son oraison funèbre de Mgr Goy, supérieur d'un Carmel : « Par son crédit auprès du souverain Maître des rois et des peuples, auprès de Celui qui dispose du sort des nations et les élève ou les abaisse à son gré, une sainte Carmélite peut quelquefois être plus utile à son pays qu'une armée de cent mille hommes : *terribilis ut castrorum acies ordinata.*

Mieux avisée que certaines républiques modernes, jadis, la république de Venise savait cela. Quand une cérémonie de profession religieuse avait lieu dans un couvent de sa capitale, au moment où la novice prononçait ses vœux solennels, la république de Venise annonçait, par les joyeuses détonations du canon de Saint-Marc, cette entrée d'une jeune fille dans le cloître, à peu près comme elle aurait annoncé quelque nouvelle victoire, remportée par son pavillon, au sein des mers, sur le croissant de

Mahomet. Il y avait des Etats chrétiens, alors ! et le train des choses humaines en marchait-il plus mal qu'aujourd'hui ? Etait-il plus exposé, qu'il ne l'est de nos jours, aux déraillements subits et aux tragiques effondrements ? »

Séminaristes-Soldats. — Le cérémonie du départ pour les nouveaux séminaristes-soldats aura lieu à l'église N.-D. de Sous-Terre, le vendredi 28 octobre, à 4 h. 1/2.

L'ÉGLISE D'AUNEAU

Bénédiction de la première pierre.

On nous écrit en date du 18 octobre 1892 :

Monsieur le Directeur,

Dimanche dernier, la ville d'Auneau a vu une de ses plus chères espérances entrer dans la voie de réalisation. Mgr l'Évêque de Chartres, assisté de MM. Irénée Lagrange, vicaire-général, et Beauchet, curé de Saint-Aignan, a bénit solennellement la première pierre de l'église qui va s'élever au centre de la ville, suivant le vœu de son principal fondateur, feu M. E. A. Granger.

A trois heures, le cortège quitte la chapelle Saint-Nicolas pour se rendre sur l'emplacement de la future église.

A l'entrée du terrain, sous un gracieux arc de triomphe, M. Paragot, maire d'Auneau, reçoit Sa Grandeur, la remercie chaleureusement de l'honneur qu'elle fait à la ville d'Auneau, en se rendant à son invitation et lui présente M. le sénateur E. Labiche, conseiller général du canton, M. Cintrat, conseiller d'arrondissement, M. Vaillant, architecte départemental, auteur du plan de l'église, MM. les membres du Conseil municipal et du Conseil de fabrique et MM. les fonctionnaires.

Monseigneur répond à M. le Maire par une brillante improvisation ; ici, comme ailleurs, il sait trouver les choses qu'il faut dire et les dit, les unes avec cette délicatesse qui charme, les autres avec cette force de conviction qui entraîne. Vos lecteurs seront heureux d'entendre quelques échos de cette voix aimée.

Après cette allocution, le cortège pénètre sur le terrain où une forêt de mâts, gracieusement décorés, dessinent le plan du vaste édifice.

Nos sincères compliments aux dames d'Auneau qui ont préparé cette ravissante décoration : ces centaines d'oriflammes qui mêlent harmonieusement les couleurs religieuses aux couleurs nationales, ces cartouches dont l'ornementation est un chef-d'œuvre de patience et d'habileté, ces guirlandes sans fin, qui courent en tous

sens et font pressentir les voûtes et les arcades futures. A l'abside, un massif semi-circulaire, où le nom du patron désigné, saint Étienne, se détache sur un fond de verdure, attire tous les regards. Partout des fleurs et des branches entrelacées prouvent que le bon vouloir et l'empressement de tous ont largement secondé l'organisateur de cette fête, le zélé doyen d'Auneau.

Le clergé et les autorités prennent place sur deux estrades, dressées en face l'une de l'autre dans les bras du transept : la compagnie des sapeurs pompiers se range dans l'intervalle. La foule, évaluée à 1,500 personnes, se place dans le périmètre de la construction projetée et aux alentours ; on s'approche, on se presse pour mieux voir et entendre, les crêtes des murs et des toits voisins se garnissent de spectateurs, mais sans que l'ordre et le silence soient un instant troublés.

M. l'abbé Beauchet prend la parole, il s'empare de ce nombreux auditoire et le tient en suspens, au cours des pages éloquentes dont nous espérons voir le texte reproduit.

Le clergé dit ensuite les prières liturgiques, pendant que la musique municipale, sous l'excellente direction de son chef, M. Sigot, exécute quelques délicieux morceaux, notamment une symphonie de Mendelson très heureusement interprétée. La partie musicale de la fête à laquelle plusieurs amateurs chartrains prêtèrent leur concours, a été complétée par un cantique de circonstance qu'un chœur de jeunes filles, dirigé par les religieuses du pensionnat d'Auneau, a chanté avec entrain et précision.

Mais l'Évêque descend de l'estrade d'honneur, il se rend au chevet de l'église et bénit la première pierre et les fondations ouvertes en cet endroit. M. le Trésorier de la Fabrique donne ensuite lecture du procès-verbal dont voici le passage le plus important :

« La construction a pu être entreprise, grâce à cette libéralité, » (de M. Granger) à laquelle est venu s'ajouter un double concours » financier de la commune et de l'État, ce dernier, obtenu par le » bienveillant intermédiaire de M. Emile Labiche. »

» C'est pour perpétuer le nom et le souvenir de M. Etienne- » Alexandre Granger, son principal fondateur, que l'église est » placée sous le vocable de saint Etienne. »

Après signature, ce procès-verbal est inséré dans un tube de plomb et déposé dans les fondations ; au-dessus, Monseigneur, assisté de M. l'Architecte, pose et scelle la première pierre : la truelle d'argent lui est présentée par un jeune et aimable enfant, petit-fils de M. Lefebvre, l'honorable châtelain d'Auneau.

Puis le cortège se retire au chant du *Te Deum*.

Le soir, M. Lefebvre a fait à Monseigneur et à nombre d'invités

les honneurs de l'antique château, dont il est le restaurateur et l'historien, et leur a offert la plus charmante et la plus cordiale hospitalité.

Maintenant, que Dieu bénisse l'entreprise et les travailleurs !

X.

DISCOURS DE MONSEIGNEUR

Monsieur le Maire,

Comment vous remercier des bonnes paroles que vous venez de m'adresser, et du spectacle que vous me faites voir ici ? un spectacle que je rencontre souvent, je dois le dire, et dont je suis toujours charmé : l'union, la concorde des autorités civiles et religieuses, ce qui donne à la fête de ce jour un caractère à la fois patriotique et chrétien.

Vous donc, Monsieur le Maire, le représentant intelligent, sympathique et dévoué de cette ville d'Auneau, qui avez tant fait, je le sais, pour cette église dont nous posons la première pierre : heureux devez-vous vous estimer qu'un tel honneur, peu commun dans une vie d'homme, vous soit échu ; car il s'agit d'une grande œuvre et destinée à vivre longtemps ; longtemps ceux qui porteront votre nom pourront être fiers que ce nom ait été associé si intimement aux premières origines de cette église : Soyez remercié, vous, et vos collègues du Conseil municipal qui vous ont si fidèlement secondé, et que je suis heureux de saluer à vos côtés.

Vous aussi, Monsieur le Sénateur, qu'une considération si unanime environne, qu'une influence si justifiée récompense ; vous qui, avec ce rare et précieux don de conciliation qui est le vôtre, vos paroles persuasives, vos actives démarches, avez tant contribué à obtenir du gouvernement de la République les subsides qui nous ont été donnés, recevez le témoignage public de ma vive reconnaissance.

Merci aussi à MM. du Conseil de fabrique ; merci au zélé Curé dont l'intelligente activité a su conduire si bien les choses, et réaliser enfin l'ardent désir de ses deux prédécesseurs : dont l'un, il est sous vos yeux, porte si vaillamment sa verte vieillesse (1) ; l'autre, hélas ! vous a trop tôt quittés (2). Merci aux généreux bienfaiteurs, connus et inconnus, en particulier à cette noble famille qui est l'exemple et l'honneur du pays ; merci surtout au plus généreux de tous, dont le nom brille justement à cet arc de triomphe, et qui reçoit là-haut à l'heure qu'il est sa récom-

(1) M. l'abbé Popot.

(2) Feu M. l'abbé Blin, le prédécesseur immédiat de M. l'abbé Trevet, le curé actuel. Il est mort au milieu de ses sollicitudes et de ses démarches pour le projet de construction de l'église

pense, et dont le magnifique legs a été vraiment la première pierre de cette Église.

Cette Église, si désirée, si attendue et si laborieusement conquise, comme toutes les choses qui doivent vivre, la voilà donc enfin; grande œuvre, oui, MM., et qui pendant des siècles sera là debout, et dira à des générations et à des générations les choses qu'elle signifie. Et que signifie-t-elle ? Sans vouloir empiéter sur le sympathique et éloquent orateur qui va tout à l'heure interpréter devant vous cette grandiose cérémonie, elle signifie, dirai-je, au point de vue religieux, ce que toute Eglise signifie, et à un autre point vue, votre présence ici, MM., l'atteste, comme aussi tous les concours qui l'ont obtenue, elle signifie la bonne entente de la religion et de la patrie. Or, l'union de toutes les forces vives du pays, qu'y a-t-il, aujourd'hui et toujours, de plus désirable et de plus nécessaire ? Vous le disiez naguère, Monsieur le Sénateur, dans un beau et grand langage auquel, pour ma part, j'ai vivement applaudi. Et non pas seulement pour le chrétien, mais pour le philosophe, pour l'homme d'Etat, la religion, surtout la nôtre, cette grande religion chrétienne, n'est-elle pas une des forces nationales et sociales les plus hautes ? La vraie politique est donc de l'harmoniser avec les autres forces nationales, et non pas de lui faire la guerre.

La guerre ? Et pourquoi donc ? Regardez un peu de près.

Qu'est-ce que la religion ? L'homme lui-même. « L'homme est un être essentiellement religieux » a dit le plus grand esprit de la Grèce après Platon. Et en effet, concevoir Dieu, l'invisible, l'infini, l'absolu, l'éternel, seul l'homme le peut, et c'est ce qui le distingue et le caractérise. Et, sachez-le bien, il manque à l'homme quelque chose, il est moins homme, quand il est parvenu à extirper en soi le sentiment religieux.

Et la patrie, qu'est-ce que c'est ? « La communauté des choses divines et humaines, » ce n'est pas moi, c'est le premier philosophe de Rome qui l'a dit. Tant on était loin alors d'imaginer des oppositions entre ces grandes choses faites pour s'entendre, la religion et la patrie ! *Pro aris et focis*, les autels et les foyers, c'est en somme la même formule. Non, non, entre les œuvres de Dieu, ce qu'il y a au fond, ce n'est pas la contradiction et l'antagonisme, mais l'harmonie et la concorde.

Et qui ne connaît l'influence sociale, heureuse, de la religion, qui donne à la morale, et par conséquent à la société, son plus ferme fondement ? Il le savait bien l'homme d'État éminent (M. Thiers) qui disait un jour à la tribune : « Si j'avais dans mes mains le bienfait de la foi, je les ouvrirais sur mon pays. » Et aussi cet évêque qui s'écriait, à la même tribune : « La religion ne vous menace pas... elle vous manque ! »

Mais l'Église? Eh bien, l'Église, qu'est-ce que c'est? Vous tous, MM., vous, le peuple chrétien. Et son clergé, d'où vient-il? De vous tous, de tous les rangs, de toutes les classes; surtout des entrailles profondes du peuple. Quant à sa constitution, fille du ciel et de l'éternité, faite pour tous les temps, tous les lieux, toutes les nations, l'Église, ni elle s'inféode à aucune forme de gouvernement, ni elle n'en repousse aucune; mais elle plane, sereine et pacifique, dans les sphères supérieures, au-dessus, bien au-dessus de nos mobilités, de nos agitations, de nos révolutions et de nos éphémères conflits. C'est un terrain commun, MM., et bénissons Dieu que ce terrain existe, où, dans l'oubli de nos inévitables querelles humaines, tous, quoi que nous pensions sur la chose publique, nous pouvons nous rencontrer et nous tendre la main.

La France en particulier ne s'est-elle pas toujours glorifiée d'être la fille aînée de l'Église ? Et de fait, les historiens philosophes, ceux qui savent regarder de haut et d'ensemble les choses, ont toujours constaté jusqu'ici la marche parallèle de leurs destinées; depuis Clovis et Tolbiac jusqu'à Charlemagne, jusqu'à Saint-Louis, jusqu'à Jeanne d'Arc, et jusqu'à nous. Ah! pourquoi briser cette chaîne? pourquoi couper la trame de l'histoire? pourquoi jeter la France hors de ses voies ? Jette-t-on un fleuve hors de son lit ?

Ceux qui le tentent, et combattent le culte national, et parlent, il y en a, hélas! de déchristianisation, non, ils ne font pas de bonne besogne. Il font, je leur en demande bien pardon, et quelle que puisse être leur bonne ou mauvaise foi, dont Dieu seul est juge, une œuvre antirationnelle, antihumaine, antisociale, antifrançaise. On l'a dit et il est vrai, quand on dévaste les autels, il faut trembler pour les foyers. Mais vous, MM., qui, loin de démolir les autels, bâtissez des églises, vous êtes, sachez-le bien, dans la vérité des choses, dans les traditions nationales, dans la bonne politiqne, et dans l'esprit même de nos modernes institutions, lesquelles, sous l'abri des libertés communes, protègent tous les biens de l'homme, et non moins que les autres ceux de l'âme, les croyances, ce patrimoine sacré de la patrie.

O chère patrie, dont le nom seul ouvre nos entrailles, car nous sommes comme vous, MM., français, citoyens, patriotes, oui, et si on nous en raille, nous nous en faisons honneur! Au milieu de quelle tourmente elle se débat aujourd'hui! Doublera-t-elle ce cap des tempêtes ? Sans Dieu, non; administrateurs habiles de nos cités, membres éminents de nos parlements, n'oubliez pas la parole biblique: *si Dieu ne garde la cité*, votre habileté, votre éloquence n'y suffiront pas; sans Dieu, non; avec Dieu, oui, nous pouvons, nous devons l'espérer.

En même temps donc qu'une œuvre religieuse, c'est une œuvre patriotique que nous faisons en ce moment; une œuvre d'union, de concorde et de paix, et de vraie politique.

Qu'elle s'élève donc là où nous sommes, sur cet emplacement central et si bien choisi, cette Église, qui sera la chose de tous, comme elle sera l'œuvre de tous; de toutes les bonnes volontés déjà ralliées, ou qui bientôt se rallieront; oui, et après la période, nécessaire peut-être, des loyales discussions, ce sera l'ère de la joyeuse unanimité dans le grand résultat obtenu. Sa gracieuse architecture, entrevue déjà dans les plans de l'homme de l'art qui l'a conçue, constituera un jour le principal ornement de votre ville; son ombre protègera vos demeures; et sa flèche élancée, comme un doigt perpétuellement levé, vous montrera le ciel, votre patrie aussi; le ciel d'où sont tombées ces paroles: *Gloire à Dieu! Paix aux hommes!*

DISCOURS DE M. L'ABBÉ BEAUCHET

MESSIEURS,

Le splendide discours, inespéré, que vient de prononcer Monseigneur, en réponse à M. le Maire, m'inspire un véritable enthousiasme, un enthousiasme que je partage avec ceux qui ont eu la faveur de l'entendre. Les grandes pensées jaillissent spontanément de son cœur; elles prennent vite toute l'ampleur d'un discours éloquent. Mais, à mon enthousiasme se joint un embarras extrême que chacun voudra bien comprendre. J'avais pour mission d'être l'organe de Sa Grandeur, l'écho de sa pensée. Je me proposais d'être un écho fidèle, de puiser mes inspirations dans un cœur si profondément dévoué à tout ce qui touche ses chers diocésains. Il se trouve que j'ai trop bien réussi, puisque mes préparations n'ont plus guère d'objet. Et cependant, au risque d'affaiblir des hommages qui viennent d'être si légitimement rendus, il n'est que juste de les renouveler, d'y associer cette foule si nombreuse et si sympathique à l'œuvre nouvelle. Hommage et reconnaissance à la mémoire d'Etienne Granger, chrétien intelligent et sincère, excellent citoyen! Il a compris qu'une ville n'est pas complète tant qu'elle n'a pas son église à la portée des besoins religieux, son clocher qui plaît à tous comme un signe de ralliement, un monument qui donne du relief à la cité. Il s'est dit: » J'en prendrai la généreuse et féconde initiative. » C'est lui qui a fourni, et fourni magnifiquement, la première pierre de la future église.

(Après avoir rendu successivement un hommage plein de tact et de délicatesse à tous ceux qui ont assuré par leur concours la réalisation de ce grand et difficile projet, l'orateur continue ainsi:)

Nul, Messieurs, n'a compris mieux la pensée de votre concitoyen que votre digne maire avec le sage Conseil de la commune. Car, à l'intelligence des besoins légitimes du pays, il a joint l'habileté d'acquérir la propriété du futur monument. En lui assurant plus d'ampleur, il l'a fait sien par des subventions généreuses, des subventions qui sont, j'ose le proclamer, un placement d'avenir. Heureuse ville d'Auneau, tu peux te livrer aux belles espérances. Dans un avenir prochain, on verra les familles, en plus grand nombre, rechercher son séjour, venir abriter l'aisance de leur vieillesse à l'ombre du clocher qui s'élèvera bientôt. On verra tes rues s'allonger et s'embellir, ton commerce se développer, grandir ta prospérité. Mais tu n'oublieras pas le devoir de la reconnaissance envers ceux qui t'auront préparé ce surcroît désiré de tous.

En tous cas, laissez-moi, MM., saluer ici un progrès manifeste qui légitime cette fête. Nous sommes en face d'un de ces progrès que personne n'a le droit de nier ni de récuser. Sans doute, tout mouvement n'est pas un progrès, car il faut bien le dire, il y a des mouvements à contre sens; et de là viennent nos querelles malheureuses. Même, tout mouvement en avant n'est pas un progrès qui s'impose comme un bienfait, s'il veut rompre brutalement avec le passé, qui a ses droits comme ses titres ; si, en associant à l'amélioration de l'avenir le mépris du passé, il se donne le tort de l'injustice et de l'ingratitude, le progrès risque de se heurter à des défiances légitimes qui lui enlèvent son caractère. Ici, rien de semblable n'est à craindre. La vénérable église de Saint-Rémi restera chère au souvenir religieux de tous. Elle restera le sanctuaire privilégié de la foi naïve et touchante de ceux qui souffrent, qui prient et qui espèrent. Hier et demain s'accorderont : vous en avez la preuve en la personne du doyen de vos prêtres, vénérable représentant du passé, qui tend vers l'avenir une main loyale et généreuse (1).

Avec l'espérance d'un progrès certain, je constate un événement qui doit parler bien haut, Monseigneur, à votre grand cœur d'évêque et de citoyen ; un de ces trop rares événements que mieux que tout autre vous savez apprécier, comme aussi personne au monde n'est capable de les mieux préparer ! Quel beau spectacle, quelle belle chose que l'union de toutes les autorités sociales devant cette église qui va surgir ! L'exemple en est touchant : volontiers on le proposerait partout, en proclamant la nécessité d'une union toujours profitable. Assurément la puissance civile et la puissance religieuse ont chacune leur domaine spécial et distinct, un domaine qui doit rester indépendant et séparé. Toutefois, leur action doit

(1) M. le chanoine Popot, ancien curé d'Auneau.

être parallèle et harmonieuse. Même pour attendre sa fin propre, l'une a besoin de l'autre, elles se complètent mutuellement. Quand nous parlons d'union, nous, prêtres, ont voit trop exclusivement le profit que l'Église peut en retirer, alors qu'après tout, pour prospérer, l'Église pourrait se contenter de la liberté qui est son droit.

Mais si l'action de l'Église a pour objet direct les intérêts d'au delà, on oublie trop que cette action se repercute sur les intérêts présents, d'une façon si heureuse et si indéniable qu'elle arrachait au plus grand philosophe politique ce témoignage jamais assez consulté : « Chose admirable ! s'écriait Montesquieu, la religion qui ne semble avoir d'autre objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci(1). » Et je le crois bien. Elle ne condamne que ce qui est le mal de l'homme et de la société, toujours prête à bénir et à féconder tout le reste. L'ordre que l'autorité civile établit dans les rues, l'autorité religieuse l'établit dans les esprits et dans les cœurs. Elle fait aimer ce que l'autoriré civile impose. Loin de contrarier les légitimes aspirations que suscite et protège l'autorité civile, la religion les soutient, en leur apprenant à ne point devier. N'est-ce pas elle qui dit aux petits de ce monde, avec une maternelle intelligence de leurs besoins : « Montez, agitez-vous à la poursuite des biens de la vie, pourvu que vous ne perdiez pas de vue l'étoile du devoir et de la fin suprême. » N'est-ce pas elle qui met au cœur du riche, avec des leçons d'égalité, l'esprit de fraternité, plus apte à fournir, aux époques de crise entre le riche et le pauvre, les solutions que l'autorité civile entrevoit mais ne saurait imposer. Le bonheur public serait bien près d'être garanti s'il pouvait toujours compter sur le mutuel et constant appui de la double autorité qui embrasse le monde des corps et le monde des âmes.

Élevons maintenant nos pensées, M., de cette pierre, qui sera la base de l'édifice à venir, à cette pierre symbolique sur qui repose l'édifice social. Le fondement providentiel de l'édifice social, c'est Celui qui a dit : « Je suis la pierre angulaire ; » Celui dont le Ciel a dit : « Aucun autre nom sur terre n'a été donné comme gage de salut ; » c'est le Christ, dont le culte importe à la société elle-même, plus qu'on ne veut croire. Sans ouvrir sa pensée aux suggestions malsaines du découragement, on ne peut pas ne pas entendre parfois des bruits sinistres, quelque chose comme des craquements lugubres qui font frémir. Et en même temps, l'on constate qu'à côté de la France qui croit, il y a une France qui nie et qui repousse l'Homme-Dieu. Mais, si le Christ est vraiment la pierre angulaire,

(1) Esprit des lois 3-6.

comme nos pères l'ont cru avec amour, comment ne pas redouter un péril immense pour la société, jusqu'ici chrétienne ? On ne veut plus, dans certaines régions sociales, se prosterner devant l'Homme-Dieu. Mais, quand bien même on enlèverait au Christ sa couronne divine, quand bien même, en dépit des preuves établies et de la foi du passé, on parviendrait à le rabaisser, aux yeux de la génération nouvelle, à la taille de l'homme : même à cette taille ciminellement amoindrie, le Christ restera à tout jamais le type immortel de l'humanité qui se régénère, de l'humanité qui remonte le courant des passions et qui aspire aux ascensions merveilleuses de la volonté par la vertu, c'est-à-dire, à ce qui fait les hommes comme les saints.

A cette heure où, sur la première pierre notre imagination voit déjà s'élever le temple de nos espérances, adorons sincèrement Celui à qui notre foi le prépare, adorons Celui dont les peuples ont besoin, comme les individus, pour les garantir aux jours de péril, et les conduire sûrement à leurs destinées.

Une église nouvelle ne serait-ce donc qu'un ornement nouveau dans une ville? Gardons-nous de le croire. Est-ce le lieu où se réfugie toute peine, où se consacrent, avec nos joies et nos tristesses, chacun des jours qui marquent leur empreinte dans notre vie ? Oui, mais c'est encore autre chose. C'est le lieu où doivent s'assembler les hommes pour fraterniser, sous le regard du Père commun de la grande famille. C'est bien assez que les passions, que les intérêts, que les fatalités de la vie nous tiennent divisés au dehors. Il est bon, il est nécessaire que les hommes se rencontrent quelque part dans l'oubli de ce qui les divise. Or, il n'y a que l'Église qui soit le lieu de rencontre, où les hommes puissent se sentir et se reconnaître véritablement frères. Vous donc qui contribuez à bâtir une église, en travaillant pour Dieu dont l'honneur est en jeu, vous travaillez fructueusement au bien social, au bien de la patrie, qui a besoin d'union pour être ce que nous la voulons tous, pour être forte et prospère.

Eh bien, Monseigneur, au milieu des sympathies toutes chrétiennes de cette foule, veuillez déposer, avec vos bénédictions, la pierre fondamentale sur laquelle d'autres s'élèveront par degrès jusqu'au couronnement de l'édifice.

Et puis, laissons faire au temps. Laissons faire au travail. La classe intéressante des travailleurs trouvera là l'ouvrage qu'ils réclament et dont ils ont besoin. Laissons faire à l'intelligente et précoce maturité du Curé que vous devez à l'heureux choix de l'autorité épiscopale. Laissons faire à l'activité d'un habile architecte, dont la réputation n'est plus à faire. Et dans deux ans, à pareille époque, je vous donne rendez-vous ici même ; non plus

en plein air, mais sous des voûtes que notre imagination se figure mal, encore qu'elles doivent nous charmer alors; non plus seulement avec la joie que donne l'espérance, mais bien avec la joie que procure un résultat vivement désiré et impatiemment attendu.

Un rendez-vous dans une église, maison de Dieu, ai-je besoin de le dire M., c'est l'image toute vraie d'un autre rendez-vous, d'une importance souveraine, du rendez-vous dans la maison éternelle de Dieu. Je vous convie tous à ce rendez-vous, où nous attend la récompense de tout effort, la compensation de toute peine, la pleine satisfaction des besoins du cœur, un rendez-vous où la fraternité universelle se confirmera dans l'universelle félicité.

FAITS DIVERS

Christophe Colomb. — Le 16 octobre, à Paris, S. E. le cardinal Richard, entouré d'un nombreux clergé et de huit cents hommes, a présidé la fête pour le 4e centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Le R. P. Feuillette a célébré dans un éloquent discours, la foi, le génie et les souffrances du héros chrétien. — Des solennités de ce genre se multiplient, depuis le 12 octobre, à Rome, en France, surtout en Espagne et en Amérique.

Lourdes. — *Marie Soubirous.* — C'est la sœur de Bernadette; elle assista avec elle à la première apparition en février 1858. Marie Soubirous est décédée le 13 octobre dernier.

Le Dahomey et Carmaux. — Les faits qui ont le plus préoccupé la généralité des esprits depuis quelques jours, ont été l'expédition du Dahomey, où nos soldats, sous la conduite du colonel Dodds, luttent avec courage et succès contre les sujets du roi Behanzin; et la grève des mineurs de Carmaux, provoquée et fomentée par les socialistes; cette grève a été l'objet d'une discussion au parlement dès sa rentrée du 18 octobre.

Libertés catholiques à l'étranger. — L'année dernière, les pouvoirs publics ont octroyé aux catholiques de Norwège toutes les libertés religieuses compatibles avec la constitution du pays. Celle-ci ne contenait que deux restrictions. Un catholique n'avait pas accès à tous les emplois publics. Les Chambres, à l'unanimité, ont aboli cette disposition. Restait la défense faite aux Ordres religieux et notamment aux Jésuites de s'établir dans le pays. Les Chambres ont pris en considération une proposition abolissant cette interdiction; elle passera sans aucun doute.

— En Hollande, le ministre de la guerre recommande de ne point rappeler, le lundi, les soldats en congé, pour qu'ils ne soient pas

empêchés d'assister aux offices du dimanche. Le ministre engage les soldats catholiques à faire partie des cercles, patronages, etc.

Bonnes leçons données aux nations catholiques par des protestants.

Notre-Dame de Lorette. — De grandes fêtes se préparent à Lorette pour célébrer, en 1894, le sixième centenaire de la merveilleuse translation, à Lorette, de la maison de l'Annonciation. A cette occasion, la vieille basilique est l'objet d'une réparation complète, et on y fait des décorations splendides autour de chaque autel. Le maître-autel, dont les Allemands se sont chargés, est magnifique. Un appel avait été fait, il y a deux ans, aux nations, par une petite brochure ; elle fut accueillie chez nos voisins, un Comité s'est formé, et le travail a commencé. Il sera achevé en 1894.

Il y a, à droite et à gauche, deux autels de la Sainte Vierge et de saint Joseph. Des français ont pensé que celui de la Sainte Vierge, à droite de l'église (côté de l'évangile) devait être réservé à leur pays. Ils l'ont obtenu, mais rien ne s'est fait.

« Une nouvelle nous est venue dit *La Croix*, par l'éminent supérieur d'une communauté de Rome, c'est que les Slaves qui décorent la petite chapelle voisine, ayant plus de ressources que cette chapelle ne comporte de dépenses, sollicitent de décorer la chapelle de la Sainte Vierge, dont la France ne s'occupe pas!

Nous croyons que cette prétention a ému des membres de l'Episcopat en France, et particulièrement S. Em. le cardinal Richard et le cardinal Langénieux. Le gouvernement français lui-même ne la voit pas avec indifférence. Ajoutons que le sang de nos zouaves a marqué les murs de cette église sainte, il y a eu déjà 32 ans, le 18 septembre 1860, à Castelfidardo. C'est là que les blessés et les mourants, prisonniers des Piémontais, furent étendus et soignés. »

Bons exemples. — Deux familles, Dansette-Mahieu et Canois-Mahieu, d'Armentières (Nord), en souvenir d'un de leurs membres défunt, font, à partir de cette année, la fondation suivante :

1° Création d'une rente de 200 francs par chaque vieux ménage qui aurait trente ans de communauté. — Quatre ménages seront choisis par année.

2° Une somme de 200 fr. par chaque famille et pour 12 d'entre elles qui auraient 5 enfants âgés de moins de 10 ans.

2° Une somme de 200 fr. serait allouée à chaque veuve ayant 5 enfants âgés de moins de 14 ans. Onze veuves remplissant ces conditions seraient admises à jouir chacune par année de 200 fr.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 1

SAMEDI 5 NOVEMBRE 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE NOVEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 6 novembre, 22e dimanche après la Pentecôte, *Fête des Saintes Reliques*, double-majeur. — A 9 heures, messe de paroisse. — A 10 h. 1/2, Office capitulaire ; à 3 heures, vêpres, complies et salut. Après le Salut, réunion de la confrérie avec procession et recommandations.

Le vendredi, 11 novembre, fête de saint Martin ; messes dans la chapelle de ce vocable, à la Crypte.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 22e Dimanche après la Pentecôte, Fête des Saintes Reliques, les Offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le Dimanche 6 novembre, Fête des Saintes-Reliques, la grand'messe à 10 heures, et les vêpres, à 3 heures. Après vêpres, réunion de la Confrérie et réception d'Enfants de Marie.

HOSPICE SAINT-BRICE. — Vendredi 11 novembre, fête patronale de saint Martin. Messes basses à 6 h. et à 7 heures. Grand'messe, à 9 heures. Le soir, à 3 heures, vêpres, sermon par M. l'abbé Bouétard, deuxième vicaire à la paroisse Saint-Pierre du Gros-Caillou (Paris), et salut solennel. La cérémonie du soir sera présidée par Sa Grandeur Mgr l'évêque de Chartres.

CHAPELLE DES SŒURS DE BON-SECOURS — Fête de l'Adoration, le jeudi 10 novembre. Le matin, à 6 heures, exposition du T. S. Sacrement, suivie de la première messe. — Deuxième messe à 7 heures et troisième à 8 heures.

A 4 heures, sermon par M. l'abbé Hubert, chapelain de Saint-Paul et Salut solennel présidé par Monseigneur. Indulgence plénière.

BIBLIOGRAPHIE

Les Sublimités de la Prière, par l'Abbé Henry Bolo. Hautes considérations présentées dans un style enchanteur, 1 vol. in-16, 364 pages, Paris, René Haton. — Marseille, chez l'auteur, rue Jaubert, 36. Prix : franco 3 francs.

Du même auteur, nous rappelons, comme précieux sujet de lecture, pour le mois de Novembre, le beau livre intitulé : **Les Dernières Etapes de la vie Chrétienne** et **Le Lendemain de la Vie**. Paris, Haton. — Marseille, chez l'auteur, 36, rue Jaubert. Prix franco : 3 francs.

Le prône catéchistique d'après le Concile de Trente, *sa Méthode et ses sources de développement.* 1 vol. in-12, 2 fr. 50. Paris, Victor Retaux et fils (Hautes approbations de leurs Em. les card.-arch. de Lyon et de Toulouse).

Sous ce titre, le P. Fontaine, l'apologiste bien connu, auteur de plusieurs ouvrages : le *Nouveau Testament et les Origines du Christianisme ; la Chaire et l'Apologétique au XIXe siècle*, vient de publier un volume aussi court que substantiel, qui sera grandement utile au clergé, surtout aux jeunes prêtres.

Nous recommandons aussi les deux ouvrages suivants, de la librairie Téqui, 85, rue de Rennes, Paris.

Jacques Bonhomme, Grand électeur de la République, ses intérêts, ses droits, son devoir ; dispositions légales, par A. D. Electeur ; brochure de 128 pages, prix franco 0 fr. 30. — Brochure politico-religieuse, qui continue et rappelle les opuscules de Mgr de Ségur.

Les Drames de l'Irlande, par Lucien Thomin, 1 vol, in-12, prix : 2 fr. Ce livre est un tableau fidèle de la situation faite à la catholique et malheureuse Irlande par les land-lords protestants, par les anglais, durs, rapaces et injustes.

SOMMAIRE

MESSES GRÉGORIENNES. — L'HISTOIRE LOCALE AU PRESBYTÈRE. — LE LANGAGE DES CLOCHES DES MORTS. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : CONFÉRENCE; LA TOUSSAINT; LES SÉMINARISTES-SOLDATS; LETTRE DE SAINT-MAUR-SUR-LOIR. — NÉCROLOGIE : M. L'ABBÉ GOUGIS A.-L. ET M. AL. DE SAINT-LAUMER. — LETTRES INÉDITES DE Mgr DUPANLOUP. — FAITS DIVERS.

MESSES GRÉGORIENNES

« Ce fut saint Grégoire Ier, dit le Grand (590-604), qui intro- » duisit l'usage de célébrer le Saint-Sacrifice pendant trente » jours consécutifs après les obsèques. De là le nom de Gré- » goriennes donné à ces trente messes. Voici ce qu'on lit » dans l'un de ses plus remarquables ouvrages. (*Dialogues*, » liv. IV chap. IV), à propos du moine *Justus*.

» Ayez soin que pendant trente jours, le Saint-Sacrifice » soit offert pour lui, et qu'on ne manque pas un seul jour » d'immoler la sainte Victime à son intention. » Et les Bollandistes disent que, le trentième jour, saint Grégoire fut assuré de la délivrance de l'âme de *Justus*, comme le constate l'inscription que l'on trouve à Rome, au Mont-Cœlius, dans l'église St-André et St-Grégoire, construite dans l'antique demeure du saint Pape.

Lui-même avait été instruit par une révélation de l'efficacité de ces trente messes. Un jour, enflammé pour les âmes du purgatoire d'une charité très ardente, il se lamentait de ce qu'après sa mort, il ne pourrait rien faire pour elles : « Mon » ami, lui dit Notre-Seigneur, je veux bien accorder en ta » faveur un privilège qui sera unique : C'est que toute âme » du purgatoire pour laquelle seront offertes trente messes en » ton honneur et *sans interruption*, sera immédiatement dé- » livrée, quelle que fût sa dette envers moi ; et plus que cela, » je n'attendrai pas que les messes soient célébrées, mais je » délivrerai l'âme aussitôt l'offrande versée pour elle. »

Voici, au sujet de ces messes Grégoriennes, quelques questions posées récemment à la Sacrée Congrégation des Indulgences et les réponses qui ont été données (14 janvier 1889).

I. — La confiance des fidèles, regardant la célébration des trente messes dites Grégoriennes comme *spécialement efficaces, en vertu du bon plaisir et de l'acceptation de la divine misé-*

ricorde, pour délivrer une âme du purgatoire, est-elle pieuse, approuvée et raisonnable? Et la pratique de célébrer les dites messes est-elle approuvée par l'Église?

R. — Affirmativement.

II. — Est-il nécessaire que les trente messes, appelées Grégoriennes, soient célébrées :

1° En mémoire de saint Grégoire, sans cependant qu'on fasse commémoration de ce saint? — 2° Par le même prêtre? — 3° Pour une seule âme, sans autre intention spéciale? — 4° Pendant 30 jours consécutifs sans interruption? — 5° Au même autel?

Et la Congrégation des Indulgences a répondu à ces doutes :

Au 1er; Négativement (sans mémoire de saint Grégoire). — Au 2e; Négativement (pas par le même prêtre obligatoirement). — Au 3e; Les messes doivent être appliquées pour les âmes dont on sollicite la délivrance des peines du purgatoire auprès de la miséricorde divine. — Au 4e; Affirmativement (pendant 30 jours sans interruption aucune). — Au 5e, Négativement (c'est-à-dire sur des autels différents à volonté).

Plusieurs personnes se sont étonnées de ce que ces trente messes dites de suite pouvaient obtenir une grâce que des messes en plus grand nombre n'obtiendraient pas! Mais Dieu seul sait le pourquoi des choses; ce qui est certain, c'est que l'usage de prier trente jours de suite pour les défunts remonte à la plus haute antiquité. On lit dans la Sainte Écriture que le peuple juif pleura et pria trente jours après la mort de Moïse et d'Aaron. Saint Grégoire remit cet usage en honneur, et la révélation donnée plus haut l'assure qu'il avait raison.

Un imprimé revêtu de l'approbation de Mgr l'Évêque de Clermont, et mis en circulation par M. le directeur de *l'Echo du Purgatoire* (rue de Vaugirard, 104, Paris), fait connaître les détails qu'on vient de lire en y ajoutant quelques explications de plus.

A. F. G.

L'HISTOIRE LOCALE AU PRESBYTÈRE.

Les *Annales religieuses du diocese d'Orléans*, — sœurs puînées de notre *Voix de Notre-Dame de Chartres*, mais sœurs aînées de son supplément, — ont donné l'année dernière sous le titre

ci-dessus (1) un article plein de bon sens, et dont l'idée éminemment pratique nous semble mériter l'honneur d'être soumise au clergé chartrain. L'auteur de cet article invite les prêtres, et notamment les curés de campagne, à faire des recherches sur le passé de leurs paroisses respectives et à les consigner par écrit ; puis, pour venir en aide à leur bonne volonté, il leur fournit quelques indications sommaires, destinées à les guider dans cette voie, qui est loin d'être un chemin battu. En appelant sur ce sujet l'attention de la partie ecclésiastique des lecteurs de notre petite Revue chartraine, nous avons l'espoir d'être utile à quelques-uns et de n'être point désagréable aux autres ; c'en est assez pour nous encourager à tracer ces quelques lignes.

On a dit et écrit d'admirables choses sur le curé de campagne, depuis ce saint évêque du XVIIe (2) siècle qui disait : « Je ne connais pas de plus grand sacrifice en religion, après le martyre, que celui des curés de campagne qui se consacrent au service des âmes dans un village », jusqu'à notre grand poëte français Lamartine, qui a fait de ce modeste personnage le vivant portrait que tout le monde a présent à la mémoire, jusqu'à cet évêque contemporain (Mgr Parisis) qui ne craignait pas de l'appeler un véritable héros (3). Quoi qu'on ait pu dire de son abnégation personnelle, de son dévouement inconnu, de ses privations sans compensations humaines, de sa vie sévrée de jouissances intellectuelles et trop souvent de consolations spirituelles, on n'a rien exagéré; une existence dans ces conditions est véritablement héroïque, elle est une des gloires de l'Église catholique; cherchez l'équivalent en dehors de notre sainte religion, vous êtes assurés de ne pas le trouver.

Contre l'isolement, l'ennui et tous les inconvénients de cette vie si monotone, le curé de campagne est heureux de pouvoir recourir à deux préservatifs d'une efficacité incontestable : les exercices de piété et l'étude (4). Le but que nous nous proposons nous per-

(1) Annales relig. du diocèse d'Orléans. 1891, n°s 32 et 33.

(2) Mgr Zamet, évêque de Langres, mort en 1655. Le même prélat ayant à recevoir chez lui un curé de campagne qui n'avait rien de recommandable selon le monde lui donna le plus bel appartement de l'évêché; et comme l'humble prêtre se défendait de cet excès d'honneur, il lui dit cette belle parole : « Laissez-moi faire, mon cher curé, je voudrais vous loger comme je logerais le roi. »

(3) Voir aussi de belles pages sur le même sujet dans un ouvrage qui vient de paraître : *La charge pastorale et la paroisse catholique,* par Mgr Duquesnay, page 45 et suivantes.

(4) Si nous ne nommons pas ici les occupations manuelles, v. g., le jardinage, la peinture, la photographie, le découpage, etc., c'est parce qu'elles ne doivent êtres admises dans la vie du prêtre qu'à titre de distraction. Pour qu'elles

met de ne pas aborder le premier de ces préservatifs qui appartient à un ordre de choses tout différent ; c'est donc seulement sur le second que nous appellerons l'attention de nos confrères du ministère rural.

L'étude est la compagne inséparable, obligatoire du curé de campagne. Sa conscience la lui impose, parce que l'étude seule peut lui donner la science nécessaire à l'accomplissement de sa noble et difficile mission. Au séminaire, il a pu apprendre beaucoup, mais on ne lui a pas donné dans sa plénitude cette science si vaste et si profonde qu'on appelle la science ecclésiastique. On lui en a mis en main la clef, à lui de l'utiliser pour pénétrer ces arcanes sacrées ; on lui a montré, on lui a ouvert la voie, à lui de la parcourir pour y chercher les connaissances sans lesquelles il ne pourra pas éclairer les âmes. S'il abandonnait le travail le jour même où il quitte les bancs, non seulement il ne possèderait jamais cette science dans laquelle les maîtres eux-mêmes ont toujours à apprendre, mais le peu qu'il sait ne tarderait pas à s'évaporer, et il végèterait dans une ignorance qui paralyserait son ministère et compromettrait son salut éternel.

Nécessaire au prêtre pour qu'il puisse être véritablement prêtre, l'étude est particulièrement nécessaire au curé de campagne pour qu'il ne descende pas au-dessous du niveau auquel l'a élevé la dignité sacerdotale. Dans le milieu où il doit planer, il n'évitera pas toujours le terre à terre, il deviendra semblable à son peuple selon la parole de l'Écriture (1), s'il n'a pas recours à l'étude qui seule peut le mettre en garde contre cette sorte de déchéance intellectuelle. Nous appelons *déclassés* ceux qui ont reçu une éducation supérieure à leur condition originelle ; le prêtre qui n'étudierait pas serait un *déclassé à rebours ;* car en lui l'esprit, le cœur, l'âme elle-même ne seraient bientôt plus à la hauteur de sa condition.

Est-il nécessaire de montrer l'influence que l'étude peut avoir pour rendre supportable et même attrayante la vie du curé de campagne ? Nous l'avons fait déjà en la présentant comme un remède souverain aux inconvénients de cette vie monotone, isolée, dépourvue de tout ce qui fait le charme de la vie ordinaire ; et d'ailleurs, c'est une vérité qui n'a pas besoin de démonstration. Si un prêtre de paroisse rurale désirait une devise, nous lui proposerions celle qu'avait choisie un bibliophile distingué : *In angulo cum libello.* Avec un livre, son modeste presbytère peut lui sembler un délicieux séjour. Nous n'insisterons pas d'avantage ; d'ail-

n'empiètent pas sur les occupations obligatoires, il est nécessaire d'avoir un règlement précis et de s'astreindre à le suivre régulièrement.

(1) *Sicut populus, sic sacerdos.* Osée. IV. 9.

leurs tout ce que nous pourrions dire à ce sujet est parfaitement resumé dans cet éloge de l'étude, sorti de la plume de Cicéron, éloge qui semble plus vrai encore quand on en fait l'application à l'étude que nous avons spécialement en vue : « Elle sert d'ornement au bonheur, elle fournit un refuge et une consolation à l'adversité, elle réjouit à la maison et n'embarrasse point au dehors, elle égaie nos veilles et nous suit en voyage comme à la campagne » (1).

Ce n'est pas seulement au point de vue de son utilité particulière que le curé de campagne doit se livrer à l'étude ; il peut se proposer aussi de contribuer par là à l'utilité générale. Par l'étude, en effet, il peut se mettre en mesure de rendre service à l'histoire, à la science, à la société, et à une cause qui, dans son cœur, prime toutes les autres, à la cause de la religion. Aujourd'hui on prétend rejeter la religion au nom de la science et les moins hostiles veulent amener le divorce entre elles, sous prétexte d'incompatibilité ; le prêtre doit forcer la science à rendre hommage à la religion, et, sans les traiter en égales, prouver par son exemple qu'elles peuvent s'allier ensemble pour le plus grand avantage de l'une et de l'autre.

(*A suivre*).

LE LANGAGE DES CLOCHES DES MORTS.

Voix des temples sacrés, nous devons vous bénir :
Vous apportez un saint message.
Il fallait à nos cœurs, pour se mieux souvenir,
Votre langage.
Quand le premier des jours de novembre a sombré
Dans la brume et dans les ténèbres,
A l'instant sur nos tours, l'airain a soupiré
Les glas funèbres.
Ils se sont tus ce soir, les joyeux carillons
Lancés en vibrantes volées,
Comme si la mort eût creusé de frais sillons
Par nos vallées.
Voix des temples sacrés, nous devons vous bénir :
Ici-bas, l'homme est de passage,
Il fallait à nos cœurs, pour se mieux souvenir,
Votre langage.

Vous nous dites : « La terre est la vallée aux pleurs,
« Où toute joie est imparfaite. »

(1) *Hæc studia..... secundas res ornant, adversis perfugium et solatium prebent, delectantdomi, non impediunt foris, pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticamtur.*

» Quoi! sitôt réveiller le souvenir des douleurs
» Un jour de fête! »
Il le faut. De la mort évoquez les leçons,
Et dans ces heures fugitives,
Egrenez longuement vos tristes unissons,
Cloches plaintives.
Voix des temples sacrés, nous devons vous bénir :
La vie est un pèlerinage ;
Il fallait à nos cœurs, pour se mieux souvenir,
Votre langage.

Le deuil après la fête, et dans le même jour...
Je comprends votre doux murmure.
La joie et la tristesse ont chacune leur tour ;
Nulle ne dure.
Elles vont toutes deux, se tenant par la main,
Régner en sœurs au même empire,
Et dans les mêmes yeux, avant le lendemain
Pleurer, sourire.
Voix des temples sacrés nous devons vous bénir :
L'avis que vous donnez est sage.
Il fallait à nos cœurs, pour se mieux souvenir,
Votre langage.

Il est des êtres chers que la mort a jetés
Pour un temps dans un lieu de flammes ;
Vous êtes, voix du ciel, les échos attristés
Des pauvres âmes.
Vos lugubres appels nous viennent de là-haut :
Ce sont les cris d'âmes en peine.
Pour étancher leur soif, de prières il faut
La coupe pleine.
Voix saintes, elles vont ces âmes vous bénir
Dans leur douloureux esclavage.
Pour elles nous prierons, car il fait souvenir
Votre langage!

L'abbé X... abonné à la *Voix*.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

La conférence de novembre, pour le clergé de Chartres, aura lieu au Grand Séminaire, le mardi 8.

— Les offices de la Toussaint, à la Cathédrale, ont été fort imposants, tant par la multitude des assistants que par la beauté des cérémonies. Monseigneur célébrait; le plain-chant et les motets en musique étaient dignes de la solennité; le sermon, prêché aux vêpres par M. l'abbé Charpentier, professeur à la Maîtrise, a cap-

tivé l'attention de l'auditoire par des considérations très bien présentées sur la foi, principe de la sainteté.

— Les séminaristes qui vont commencer leur année de service militaire ont eu, le 28 octobre, leur cérémonie d'adieux à N.-D. de Chartres. C'est devant l'autel principal de la Crypte, comme les deux années précédentes, qu'ils ont prononcé ces adieux et exprimé leurs résolutions de persévérance chrétienne et lévitique, malgré les obstacles de la caserne. Ils étaient entourés de leurs maîtres, de leurs condisciples, de beaucoup d'autres personnes : prêtres et fidèles. Monseigneur était au sanctuaire. Avant que les séminaristes-soldats eussent pris la parole pour prononcer successivement leur formule d'engagements pieux, Sa Grandeur leur adressa une allocution chaleureuse; elle dit les motifs de leur fidélité à la vocation sacerdotale dans la situation nouvelle et périlleuse qui leur était faite et les motifs de leur confiance en la grâce que soutiendrait en eux la protection de N.-D. de Chartres.

Saint-Maur-sur-Loir. — On nous écrit de cette paroisse : « La Fête de la Toussaint a été célébrée cette année dans notre humble église d'une façon plus brillante que les années précédentes, grâce à l'inauguration d'une tribune de chant uniquement composée de paroissiens de bonne volonté, de jeunes enfants mêmes, qui ont su interpréter d'une façon toute gracieuse les offices de la journée. M. l'abbé Lépissier, du diocèse de Soissons, a rehaussé la cérémonie en tenant l'auditoire sous le charme de sa parole; il a expliqué d'une façon élevée et pratique à la fois les devoirs des parents vis-à-vis de leurs enfants, devoirs si peu fidèlement remplis à l'heure actuelle, surtout dans nos populations rurales. Pour se conformer aux désirs de notre vénérable Évêque, une mission sera prêchée à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception dans notre paroisse, et nous ne doutons pas que le bon grain semé par le zèle de notre jeune et intelligent pasteur ne produise une abondante récolte. »

NÉCROLOGIE

M. l'abbé Gougis, curé de Méréglise, est décédé dans cette paroisse, le 29 octobre 1892 ; il l'administrait depuis plus de trente-quatre ans. Ordonné prêtre le 29 mai 1858, il y fut installé, trois jours après, le 1er juin. M. l'abbé Gougis (Augustin-Léon), était né à Chartres, sur la paroisse Saint-Pierre, le 16 septembre 1831. Sa mort a été précédée d'une très longue maladie. Sa santé toujours débile l'avait empêché, il y a longtemps déjà, d'accepter un poste plus important qui lui était offert par l'autorité diocésaine dans le ministère paroissial. Qu'en échange d'une vie de souffrances pieu-

sement supportées dans la solitude du presbytère, le Seigneur lui accorde les joies de la vie éternelle dans son paradis ! Nous recommandons son âme dans cette intention à nos lecteurs.

M. Alexandre Billard de Saint-Laumer. — Dans notre nécrologie du dernier numéro mensuel de la *Voix*, paru le 29 octobre, nous nommions, parmi les personnes récemment décédées, M. Alexandre Billard de Saint-Laumer, ancien Maire de Chartres. Ses obsèques n'avaient pas encore eu lieu. Elles ont été célébrées très solennellement le samedi 29 et Monseigneur a donné l'absoute. L'affluence considérable des assistants disait assez en quelle estime le défunt n'a cessé d'être auprès de la population chartraine. Dans ses fonctions municipales comme dans son concours généreux et intelligent aux œuvres d'intérêt général et à toutes les œuvres de charité, M. Alexandre de Saint-Laumer fut toujours digne de cette estime générale. Les discours prononcés sur sa tombe par M. le Maire de la ville, par M. le Président de la Société d'Archéologie et par le prêtre qui l'aida à sanctifier la fin de sa carrière, ont rappelé des mérites, des exemples, des services rendus dont le pays se souviendra. Nous offrons à notre tour à l'honorable famille de M. de Saint-Laumer, nos respectueuses condoléances, et de nouveau nous recommandons le défunt aux prières.

LETTRES INÉDITES DE Mgr DUPANLOUP

A un ancien Elève du Petit-Séminaire de Paris (1).

Orléans, le 23 juin 1855.

MON BON ET CHER ENFANT,

Votre lettre me va tout à fait au cœur, et je voudrais être auprès de vous pour vous consoler et vous fortifier. Ce que je crois que vous avez à faire, c'est de vous offrir à Dieu, même par un vœu, pour accomplir sa sainte volonté et suivre votre vocation, dès qu'elle vous sera déclarée par vos supérieurs légitimes.

Cela fait, et votre conscience étant d'ailleurs purifiée par une bonne confession et une bonne absolution, vous pouvez aller à l'assaut sans crainte et paraître devant Dieu avec confiance, s'il vous appelle... Mais, jusqu'à la fin, battez-vous vaillamment, comme il convient à un bon chrétien.

(1) Ces lettres, qui nous ont été communiquées par un bienveillant ami, avaient été adressées à son père à l'occasion de la guerre de Crimée et de quelques événements de famille. (*Annales de l'Assoc. Saint-Joseph*, Neuilly-sur-Seine, septembre 1892.)

Tout à vous du fond du cœur en N.-S. avec ma bénédiction la plus tendre et la plus paternelle.

† Félix, évêque d'Orléans.

Orléans, le 16 octobre 1857.

Mon cher Ami,

Est-ce que vous ne songeriez pas à faire une retraite de quelques jours, avant de prendre définitivement ce grand parti ?

Je vous donne ce conseil, en me souvenant de la lettre que vous m'avez écrite de Sébastopol et des sentiments que Dieu vous avait inspirés en face de la mort.

Avant de recevoir la bénédiction nuptiale, il faut bien vous rendre digne que ce soit la bénédiction de Dieu.

Vous pardonnerez ces lignes à ma vieille et religieuse amitié.

† Félix, évêque d'Orléans.

Orléans, le 28 octobre 1857.

Mon bon et cher Ami,

Vous avez bien compris mes sentiments et mes pensées.

Je ne doute pas de la sincérité des vôtres, et si je vous ai écrit comme je l'ai fait, c'est uniquement par affection pour vous et pour votre âme.

La vraie question est de savoir ce à quoi Dieu vous appelle ? Quelle est votre véritable vocation ? Si c'est au sacerdoce et à l'apostolat ecclésiastique, nul obstacle réel ne doit vous arrêter ; si c'est à l'état du mariage et à l'apostolat laïc, soit ; mais, dans ce cas, il me semble que vous vous devez à vous-même de ne point prendre de parti sans avoir fait une bonne retraite.

Tout à vous bien cordialement en N.-S.

† Félix, évêque d'Orléans.

Orléans, le 13 novembre 1857.

Mon cher Ami,

Je prierai de tout mon cœur pour vous, lundi prochain, afin que le bon Dieu vous bénisse et vous accorde toutes les grâces dont vous avez besoin.

Quand vous traverserez Orléans, vous me ferez grand plaisir en revenant me voir.

Tout à vous en N.-S.

† Félix, évêque d'Orléans.

Orléans, le 14 août 1858.

Mon cher Ami,

J'unirai bien mes prières aux vôtres, pour vous et votre nouvelle famille, dans cette grande et sollennelle circonstance de votre vie.

C'est la veille de l'Assomption, mais je n'ai pas voulu tarder un moment à vous bénir, vous et votre cher fils.

Tout à vous en N.-S.

† Félix, évêque d'Orléans.

Ces quelques lignes montrent l'affection du célèbre évêque pour ceux dont la jeunesse lui avait été confiée, en même temps que la façon dont il envisageait le devoir du soldat, la question du mariage et les sollicitudes de la paternité pour un chrétien.

FAITS DIVERS

Une bonne vieille sauvagesse. — *Histoire racontée l'an dernier par un missionnaire, dans une lettre a sa famille.* » Elle m'a dit avoir quatre-vingt-quatre hivers, elle ne compte pas les étés. Sa mémoire est admirablement bien meublée en fait de contes de *revenants*, elle peut même vous intéresser pendant tout un jour. Parlez-lui de chasse, comment il faut prendre les ours, courir les lapins, etc., elle connaît tout cela ; mais quand on touche la question religieuse et qu'on veut lui apprendre une prière si courte qu'elle soit, elle perd toute sa mémoire. Un jour qu'elle avait mis ma patience à l'épreuve plus que de coutume, je lui dis qu'il m'était impossible de l'admettre au baptême, qu'elle était trop ignorante. La pauvre vieille se mit à genoux, me suppliant avec larmes de la prendre en pitié : « Peux-tu, mon petit-fils, me disait-elle, me laisser encore dans la misère après ma mort, moi qui ai tant souffert pendant ma vie ! » Puis, elle avait une foi si vive que je lui promis le baptême. A partir de ce jour elle attendait à la porte de notre loge longtemps avant l'heure de la messe, à laquelle elle assistait avec une dévotion qui édifiait tout le monde. Le dimanche elle ajoutait à sa toilette, qui se composait d'une peau de caribou, un petit sac de cuir assez semblable pour la grandeur et la forme à ceux que les bergers portent. Pendant la messe elle le tenait entre ses mains. Le premier dimanche je fus assez intrigué de voir ce sac, pourtant je ne fis aucune remarque ; mais le dimanche suivant, apercevant encore le sac et pensant qu'elle avait toujours des *herbes à médecine*, objet d'une grande superstition, je lui demandai assez durement si elle avait encore recours

au diable. « Ah ! mon petit-fils, ne te fâche pas, dit-elle. Tu m'as dit que j'étais la femme la plus bête qu'il y eût au monde ; c'est bien vrai puisque je ne puis rien dire à Dieu, et voilà pourquoi je porte ce sac. » Alors elle tire de son sac une grande écorce de bouleau qui en contenait une autre, cette autre-ci encore une autre, puis un papier et encore une autre, et enfin une belle image de la Sainte Vierge avec une magnifique prière, présent que je lui avais fait quelques jours auparavant. Elle me dit ensuite : « Comme je ne sais rien dire à Dieu pendant la messe, je le prie de me prendre en pitié (ici je ne serais rendre en français toute l'énergie de son expression sauvage). Voici à peu près : Mon Dieu, je suis bien bête, mais tu connais les belles et bonnes choses qui sont écrites sur cette image ; or ces belles et bonnes choses, je te les dis, accepte-les.» Quelques jours après, je lui donnais le baptême, et le lendemain elle partait seule dans un petit canot d'écorce pour aller passer l'hiver près du lac Caribou. Je n'ai pu voir cette pauvre vieille sauvagesse s'éloigner, sans pleurer en pensant aux souffrances de tous genres qui lui étaient réservées pendant ce long et rigoureux hiver. Elle n'a pas de loge, et pour trouver sa nourriture elle est forcée de descendre sous sa glace..... »

Cholériques et dévouement sacerdotal. — On a fait beaucoup de bruit autour de la tentative, très courageuse d'ailleurs, de l'Américain Stanhope. Mais il n'est point le premier à s'être volontairement couché dans le lit des cholériques, et, lors du choléra de 1852 — il y a juste quarante ans — cette action fut accomplie avec plus d'héroïsme encore et très modestement par un simple curé de campagne.

Le village de Montataire, dans l'Oise, à quelques lieues de Paris, avait été frappé très gravement de l'épidémie. Un dixième de la population était mort : parmi les survivants, ceux qui n'étaient pas encore atteints du choléra ne voulaient plus approcher des malades, ni procéder aux inhumations. Le curé de Montataire résolut de prouver à ses paroissiens que l'on pouvait assister les mourants et ensevelir les morts, sans être touché de la contagion ; il se mit donc à soigner les malheureux cholériques, à les veiller à l'heure suprême, et, lorsque la maladie avait achevé son œuvre, à les porter lui-même en terre ; il poussa le dévouement, pour mieux rassurer la population, jusqu'à coucher dans leur lit.

Et il ne s'était pas fait vacciner auparavant, et il ne connaissait ni l'eau bouillie, ni les désinfectants. Cet héroïsme fut récompensé par Dieu : le curé de Montataire ne fut pas un instant atteint de l'épidémie.

Quand la contagion eut cessé de se répandre, le courageux

ecclésiastique reprit tranquillement son ministère paroissial. Mais les habitants de Montataire ne voulurent pas qu'une si noble conduite restât ignorée ; l'empereur en fut informé et, un beau jour, le modeste curé, à sa grande surprise, apprit qu'il était décoré de la croix d'honneur.

Le cardinal Pie et Mgr Gay. — « Il arrive parfois que, dans une même région du firmament, on aperçoit d'un même coup d'œil deux arcs-en-ciel, l'un au-dessus de l'autre : l'un avec ses couleurs plus riches, plus éblouissantes ; l'autre avec des teintes plus modestes, à demi-effacées, et qui semble quelque peu confus de sa propre existence ; mais du reste, celui-ci exactement et fraternellement modelé sur celui-là. Pendant quelques années, nous, les amis de Dieu au pays de France, en regardant du côté de Poitiers, nous eûmes la consolation de voir quelque chose de semblable, nous apercevions, de ce côté-là, deux beaux et touchants météores, deux arcs-en-ciel, qui décoraient de leurs prismes hiérarchisés, mais fraternels, le même coin du firmament de l'Église.

« L'un était la grande auréole qui entourait de splendeur la renommée œcuménique du moderne Hilaire, de Mgr Pie ; l'autre était l'auréole plus tempérée qui entourait d'un nimbe aux délicates et douces nuances la pieuse réputation de Mgr Gay, son auxiliaire ; l'un et l'autre arcs-en-ciel consolateurs; tous deux symboles de sacerdotale noblesse, de virginale intégrité dans la doctrine et de loyaux services diversement rendus à la cause de Dieu, de l'Église, des âmes. (Oraison funèbre de Mgr Gay, par le chanoine Laprie).

Retraites à Clamart — Du 7 novembre au 11 ; prédicateur : P. Le Guinio. — Du 14 au 18 ; prédicateur : P. Gravoueille. — du 28 au 2 décembre ; prédicateur : P. de Haza. — Du 12 déeembre au 16 ; prédicateur : P. Taupin.

Arche de Noé — Le R. Joseph Nouri, docteur en théologie et droit canon, archidiacre de Babylone, délégué pontifical du Malabar, croit avoir trouvé les débris immenses de l'arche de Noé, le 25 avril dernier. Le mont Ararat est situé dans le groupe de montagnes qui s'étend de la mer Noire à la mer Caspienne, par le 40me degré de latitude nord et le 41me de longitude est.

Association des médecins. — L'association des médecins, sous les noms des saints Luc, Côme et Damien, est une des plus anciennes peut-être de celles de ce genre qui existent en France. Fondée par saint Louis, le 25 février 1255, elle ne fut supprimée qu'en 1774, en vertu d'un de ces édits de Turgot qui supprimèrent beaucoup de choses dignes d'être conservées. Lacordaire avait essayé inutilement, en 1839, de la rétablir. Ce ne fut qu'en 1884 que

12 médecins la reconstituèrent et aujourd'hui elle compte 700 membres. Le 23 octobre, ils faisaient leur pèlerinage à l'église du Sacré-Cœur, à Montmartre.

Congrès de Pau. — L'assemblée catholique de Pau a formulé le vœu, que le privilège accordé en Espagne à chaque prêtre de dire trois messes, le jour de la Commémoration des morts, fût étendu à toute l'Église.

Chine. — On a télégraphié de Shang-Haï au *Standard* quelques détails au sujet de massacres et de mutilations de chrétiens dans le Shensi, basés sur une dépêche de Singan, datée du 6 septembre. Les missionnaires européens ont subi le même sort que les chrétiens indigènes, contre lesquels on a provoqué une émeute. Les missionnaires britanniques étaient au nombre de 30, mais on croit que les victimes appartiennent toutes à la mission suédoise. (*Agence Hawas*)

Amérique du Sud. *Souvenirs de la colonisation catholique.* — Toutes les villes de l'Amérique espagnole furent fondées par une messe. Aujourd'hui encore, presque toutes les villes de ce continent conservent religieusement le souvenir du lieu où, sur chaque point, fut célébrée la première messe. A. Quito, à Cuença, et ailleurs, on a construit de belles chapelles sur ce lieu privilégié où l'agneau divin a pris possession de chacune des régions de l'Amérique.

La foi et l'amour du Très Saint-Sacrement comme la confiance et la dévotion à la Très Sainte Vierge ont présidé partout à la colonisation de l'Amérique. Nombreux sont les points du continent qui portent le nom de *El Sacramento*. Dans tous les diocèses, la principale paroisse était toujours dédiée à l'auguste Sacrement et garde encore aujourd'hui le nom de *El Sagrario*. La salutation enseignée par les Espagnols aux indigènes était celle-ci : « Loué soit le Très Saint Sacrement ! »

Les droits des conseils de fabrique. — La Cour de cassation vient de rendre un arrêt dont voici la substance :

Les questions relatives à la location des places, bancs et chaises dans les églises, échappent à la compétence des tribunaux. Ceux-ci ne deviennent pas compétents sous prétexte que l'action consisterait en une demande de dommages-intérêts, du moment qu'elle met en cause le droit du conseil de fabrique relatif au règlement de la location des places dans l'église, sans que le demandeur allègue à l'encontre des défendeurs, membres du conseil de fabrique, aucune faute personnelle indépendante de l'exercice de leur fonction.

(Cassation, au rapport de M. le conseiller Dareste et conformément

aux conclusions de M. l'avocat général Bertrand sur le renvoi des sieurs Gillades, Gély et autres, d'un jugement du 4 février 1891, rendu par le tribuual civil de Lodève, entre les sus-nommés membres du conseil de la fabrique de l'église de Tressan et les sieurs Donadieu et autres.)

Angleterre. — Londres va voir une nouveauté assez remarquable: un maire franchement et pratiquement catholique. M. Stuart Knill a été élu lord-maire par les aldermen, après avoir déclaré qu'il entend, pendant qu'il exercera cette charge, professer le catholicisme, sa religion, et demeurer étranger au culte établi.

Donner à Dieu. — Un homme de cœur et de bien avait été dans une brillante situation et il avait toujours fait le plus noble usage de sa richesse. Atteint par des revers de fortune, il était tombé dans un état de gêne très étroite. Ce qu'il regrettait surtout de son ancienne situation, c'était de ne pouvoir plus répandre ses générosités sur des œuvres qu'il n'avait pas cessé d'aimer. Et, comme il exprimait un jour ce regret avec un accent mélancolique : « Il ne vous reste donc plus rien ? » lui dit l'ami avec lequel il s'épanchait. « Ah ! si, répondit-il, il me reste ce que j'ai donné. »

N'est-ce pas que c'est là une parole délicate et touchante ? Recueillons-la dans nos cœurs. Aussi bien, un jour vient pour chaque homme où tous les biens qu'il a gardés lui échappent, et où il ne lui reste plus que ce qu'il a donné.

Franc-maçonnerie. — Dans la dernière assemblée générale des francs-maçons, à Paris, il a été décidé que des engagements formels seraient exigés des députés et sénateurs francs-maçons de voter toujours dans le sens de la suppression du budget des cultes, de la séparation de l'Église et de l'État, de la suppression de l'ambassade au Vatican. L'assemblée ou *convent* a exigé qu'à l'avenir les candidats aux fonctions publiques s'engagent par écrit à se faire faire des obsèques civiles, et à voter toutes les réformes intéressant l'anticléricalisme et socialisme laïque et liberticide. Plus d'emblêmes cultuels dans les prétoires et sur les voies publiques ; plus de locaux et de ministres pour aucun culte, laïcisation pour tout et partout. A l'unanimité, on a adopté le vœu de procéder, avant le 21 janvier 1893, à la démolition de la chapelle Expiatoire du boulevard Malesherbes.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

SAMEDI 12 NOVEMBRE 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE NOVEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE.—Le 13 novembre, 23e dimanche après la Pentecôte, Fête de saint Stanislas Kostka, *double.* — (Ailleurs, anniversaire de la Dédicace de toutes les églises, double de 1re classe). — A 9 heures, messe de paroisse. A 10 h. 3/4, Office capitulaire ; à 3 heures, vêpres.

— Le même dimanche, 13, à la Cathédrale, à 7 heures, sera célébrée, dans le grand chœur, la messe de départ pour les conscrits de l'armée.

— Le 19, Sainte Elisabeth de Hongrie, messe pour les Tertiaires franciscaines dont elle est la patronne, à la Crypte, chapelle de sainte Madeleine.

Œuvre des Tabernacles. — Pour les associés défunts, messe à la Crypte, à 8 heures, lundi prochain, 14.

Œuvre du Dimanche. — Le vendredi, 18 novembre, à 4 heures du soir, à la Crypte de la Cathédrale, Réunion des Associés à l'Œuvre du Dimanche, avec allocution et salut en musique. Les personnes non associées sont, elles aussi, invitées à cette réunion.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, Solennité de la Dédicace : les Offices aux heures ordinaires.

Entre vêpres et complies, sermon par M. l'abbé Reinert, chapelain de la Providence, en faveur de l'*Œuvre des Pauvres Malades* (Saint-Pierre et Saint-Aignan).

La quête sera faite par Mesdames De Souancé, Dudefoy, Venot, Bellentani, Maunoury-Mouton et Marré.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, après vêpres, Catéchisme de Persévérance. — Le vendredi, 18, à 8 heures du soir, Chemin de la Croix.

BIBLIOGRAPHIE

Chronologie des Évêques, des Curés, des Vicaires et des Prêtres du diocèse de Chartres, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. l'abbé J. BEAUHAIRE, curé de Moriers, etc. — *Châteaudun-Paris*, 1892. Grand in-8° de 710 pages, avec un portrait de S. G. Mgr Lagrange, évêque de Chartres. — Prix : 7 fr.; prix avec la table alphabétique, 10 fr. — S'adresser à M. le Curé de Moriers.

La lettre de Mgr Lagrange, félicitant l'auteur de ce précieux travail, sera lue plus loin; elle nous dispense ici de tout autre éloge. Et pourtant, si nous avions à louer personnellement M. le curé de Moriers, nous n'éprouverions ni hésitation ni embarras. Plus de 20.000 prêtres qui ont exercé ou qui exercent encore leur religieux dévouement dans le diocèse de Chartres ont été désignés ou rappelés par lui à la reconnaissance de leurs compatriotes. Par ses indications chronologiques et ses classements sans nombre d'existences sacerdotales, il a donné une large part de concours à l'ensemble de travaux historiques qui feront la gloire du clergé au XIXe siècle.

L'*Echo Dunois*, à propos du livre que nous annonçons, dit : « M. le Curé de Moriers n'est point un auteur ennuyeux, il a sa pointe d'originalité ; c'est merveille de voir comment il a su émailler ses interminables nomenclatures de traits singuliers, de réflexions inattendues. » Nous ajouterons, nous, ceci : Quant aux remarques de l'auteur sur plusieurs contemporains, les lecteurs se rappelleront ses intentions exprimées dans la préface... — Deux tables terminent le volume dont une, la table alphabétique des noms cités, permet de trouver sans perte de temps le personnage dont on a à s'occuper.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ : S. MARTIN 1er. — LETTRE DE MONSEIGNEUR A L'AUTEUR DE LA CHRONOLOGIE DU CLERGÉ CHARTRAIN. — ALLOCUTION DE MONSEIGNEUR AUX SÉMINARISTES-SOLDATS. — L'HISTOIRE LOCALE AU PRESBYTÈRE (suite). — AVEUGLE POUR MARIE. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : UNE FÊTE A S.HILAIRE DE NOGENT ; MESSE DU DÉPART DES CONSCRITS A D., MONSEIGNEUR A BEAUCHE. — DANS LE MONDE. — FAITS DIVERS.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 12 novembre. — Saint Martin I, pape et martyr. (655.)
(La Passion d'un pape.)

On ne se lasse pas d'admirer les richesses et les variétés du martyrologe chrétien, avec sa succession toujours changeante de personnages, de temps et de drame : hier, la Gaule du Ve siècle acclamait Martin de Tours et, à la parole de l'intrépide apôtre, donnait les meilleurs fruits de religion ; demain, revenus à Rome et au XVIe siècle, nous nous édifierons des héroïques vertus de Stanislas de Kotska, « ce petit novice polonais qui, mort à 16 ans, se faisait honorer comme un saint. » Aujourd'hui c'est à l'année 654 et à la ville de Constantinople que nous sommes reportés.

Dans ce temps et dans cette ville, un tragique événement s'accomplissait. Cité au tribunal de l'empereur Constant III, un prêtre entendait prononcer contre lui la peine de mort : il devait être coupé en morceaux. Depuis dix-huit mois, il attendait au fond d'une prison ce jugement, jugement sommaire et prévu : la haine des juges ayant mis en évidence leur partialité.

Une affreuse clameur de toute la ville accueille la sentence. Des soldats s'emparent du vieillard qu'ils sortent du palais et dépouillent de ses vêtements et, nu, chargé de chaînes, l'épée sous la gorge, à genoux plutôt que debout, ils le traînent par les rues de Byzance jusqu'à la place publique où il reste tout un jour honteusement exposé aux malédictions des spectateurs. Tous sont là, gens du peuple et soldats, prêtres et officiers, qui jouissent de cette exécution. On ne voit pas l'empereur ; mais des fenêtres de son palais, il suit d'un œil avide et haineux les péripéties de ce drame.

Le soir venu, la victime est ramenée à sa prison et l'empe

reur, pris de pitié, de remords ou de respect, commue sa peine en un exil perpétuel. Une nuit donc, dans le plus grand secret, le vieux prêtre est de nouveau arraché à son cachot, descendu sur un navire et, après deux mois de traversée, jeté sur les côtes inhospitalières de Cherson (Crimée actuelle) où il périra misérablement de faim et de privations. Nous avons la dernière lettre de l'agonisant : on n'y lit qu'un mot de pardon pour ses bourreaux, on n'y entend qu'un cri d'espérance en la miséricorde du Seigneur.

Telle fut la fin d'un vicaire de Jésus-Christ. Car ce prêtre, mort en Crimée après avoir subi les hontes du pilori à Constantinople, était le vénérable évêque de Rome, saint Martin I.

Déjà l'histoire avait vu Dieu, dans la personne de ses pontifes, traîné à la barre de la justice humaine ; pour la première fois, un pape comparaissait devant un prince chrétien. L'avenir devait nous familiariser avec ce spectacle. Au pontife de Rome on reprochait de remplir à la lettre sa mission : l'enseignement de la vérité, la pratique de la charité, la résistance de toute intrusion des pouvoirs politiques dans le domaine religieux, tels étaient ses crimes. Héritier du double pouvoir civil et religieux des empereurs païens, gardien jaloux de leur absolutisme, Constant III avait la fureur de dogmatiser : ce théologien couronné s'immisçait dans les discussions scolastiques et, à coups d'arrêts, se plaisait à formuler des décrets ecclésiastiques et à rédiger des canons. A la grande joie des patriarches hérétiques d'Alexandrie et de Constantinople, il avait en particulier refusé à tout prêtre, évêque ou pape, le droit d'anathématiser ceux qui, avec lui, ne voulaient qu'une volonté en Jésus-Christ.

Martin I, dès les premiers mois de son pontificat, dans un concile romain (649), osa maintenir la doctrine traditionnelle des deux natures et des deux volontés divines et humaines coexistant sans confusion, sans opposition en Jésus-Christ, condamner les prélats bysantins coupables d'hérésie et frapper d'anathème la dogmatique impériale.

L'enlèvement du pape, sa rigoureuse captivité, sa condamnation et son exil furent la réponse du tyran aux décrets du pontife et la revanche de Constantinople contre Rome. Vainement le prince crut triompher : le passé de l'Église éclairait son avenir, le martyre du pape défenseur du dogme

catholique présageaît l'exaltation du pontificat romain et la glorification de la Rome éternelle sur les ruines dynastiques religieuses et sociales de l'empire d'Orient.

Saint Martin I est un des patrons de la théologie romaine : sa statue figurerait à bon droit entre les princes des sciences ecclésiastiques. Qu'il nous obtienne de connaître, d'aimer et de défendre le dogme chrétien ! puissions-nous avec lui reconnaître dans les vérités surnaturellement révélées, la base indispensable de l'ordre social, le fondement unique de la morale, le couronnement des sciences et la garantie exclusive de la paix publique ! D. G.

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES A M. L'ABBÉ BEAUHAIRE, CURÉ DE MORIERS.

Chartres, le 27 septembre 1892.

Cher Monsieur le Curé,

J'ai sous les yeux le beau volume que vous venez de publier sous ce titre : *Chronologie des Evêques, des Curés et des autres Prêtres du diocèse de Chartres, etc.* Je viens vous en féliciter et vous en remercier. Que de travail, travail de bénédictin, ce volume vous a demandé ! Que de documents il vous a fallu compulser, analyser !

J'en suis émerveillé. Et de tant de recherches, le résultat n'est pas une simple et sèche nomenclature ; à travers tant de noms et de dates, vous avez su insérer quantité de traits, nombre d'anecdotes vivement racontées, piquantes et intéressantes. Vous avez rappelé le souvenir de bien des choses et de bien des personnes oubliées, mais qui, grâce à vous, ne seront pas entièrement perdues pour la postérité. On oublie tant et si vite ! Vous avez fourni ainsi des matériaux utiles à la grande histoire diocésaine, et vous avez de plus donné un bon exemple. Le clergé chartrain devra vous en être reconnaissant comme je le suis moi-même.

Tout à vous affectueusement en N.-S.

† François, évêque de Chartres.

ALLOCUTION DE MONSEIGNEUR LAGRANGE AUX SÉMINARISTES - SOLDATS

Notre dernier supplément a dit quelques mots sur la cérémonie du 28 octobre, à la crypte. Les séminaristes-soldats et bien d'autres avec eux, aimeront à trouver ici, l'analyse de l'allocution que leur adressa Monseigneur en cette circonstance.

... Après avoir constaté que la loi militaire n'a pas répondu jusqu'ici aux espoirs pervers qu'elle avait fait concevoir aux ennemis de la religion, et exprimé la confiance que l'épreuve de la caserne ne renversera pas la vocation des jeunes gens agenouillés devant lui, Mgr l'évêque de Chartres expose les dangers que néanmoins cette épreuve, qu'il appelle l'épreuve du feu, fait courir, et il énumère les raisons qu'il a d'espérer :

1° La grâce de Dieu, grâce spéciale pour une épreuve spéciale : « Ils marcheront sur l'aspic et le basilic ; » 2° la sublimité de cette vocation, qui inspirera à leur générosité et fierté natives d'autant plus de courage que l'on fait contre elle plus d'efforts ; 3° les forces et les lumières qu'ils emportent du séminaire, et qui les élèveront au-dessus des choses viles et misérables dont ils avaient à se défendre ; 4° les vertus mêmes de la vie militaire qui, quoique d'ordre purement naturel, n'en constituent pas moins de précieux suppléments aux vertus sacerdotales. Et il termine par la vive exhortation suivante :

« Et maintenant le moment est venu de tirer de vos généreux cœurs, on peut être si généreux à votre âge ! une résolution décisive, et de faire au pied de ces autels, sous les regards de la Vierge de Chartres, et de l'Église de Chartres, de votre évêque, de vos maîtres, de vos amis, de cette pieuse assistance, un de ces serments que Dieu recueille et qu'on n'oublie jamais.

« Promettez de passer à travers ces fanges sans y souiller vos pieds ; à travers ces flammes sans y brûler vos âmes ; de ne laisser jamais se voiler ni disparaître à vos yeux l'idéal radieux de votre vocation ; de garder à jamais au fond de vos cœurs le feu sacré du temple. Quand les juifs partirent pour la captivité, ils enfouirent dans une caverne les restes du feu sacré. Au retour le prophète Néhémie retrouva ces restes. Quand il les eut fait étendre sur les victimes préparées, aussitôt la flamme s'alluma, et consuma l'holocauste. »

L'HISTOIRE LOCALE AU PRESBYTÈRE.

(*Suite*).

De prime abord, on serait tenté de croire que les recherches locales auxquelles surtout nous voulons inviter nos confrères, n'ont rien à voir avec l'intérêt général que nous mettons ici en avant. Il est facile de démontrer le contraire. Ces études particulières, en effet, fournissent les arguments les plus probants pour combattre certaines erreurs qui ont cours à notre époque parmi les demi-savants, v. g. l'ignorance absolue des habitants de la campagne (1), la possession exclusive de la terre par le clergé et la noblesse, la condition malheureuse de l'homme attaché à la glèbe, etc., etc... Nos académies parisiennes et provinciales, — les meilleurs juges dans la partie, — encouragent de tout leur pouvoir et aiment à récompenser les monographies locales, les notices particulières, les études sur des sujets restreints; elles ne craignent pas d'émettre ce principe que c'est avec les histoires de moindre envergure que l'on arrive à composer la grande histoire.

Etudions donc, chers confrères, si nous ne voulons pas qu'un jour se vérifie à notre honte le reproche d'ignorance qu'on se plaît à jeter à la face du clergé. Ce sont les beaux esprits du siècle dernier qui ont inventé cette ruse de guerre, laquelle pour être déjà bien vieille, est toujours employée avec succès. Comme ils avaient tout à craindre de la science du clergé pour leurs systèmes philosophiques, historiques, etc., au lieu de chercher à combattre cette science, ils se sont contentés de la ridiculiser et de la révoquer en doute, et ils ont trouvé créance auprès de ceux dont ils étaient les oracles habituels.

Pour se venger des échecs qu'ils éprouvaient dans leurs luttes pédagogiques avec les Frères des écoles chrétiennes, les Universitaires ont employé le même jeu en les appelant Frères ignorantins. Les Frères ont continué et continuent encore de former des élèves qui l'emportent sur leurs rivaux; malgré les reproches, ineptes autant qu'injustes, d'ignorance et d'obscurantisme qu'on ne lui ménage guère, le clergé doit aussi continuer à porter haut le drapeau du savoir, il doit marcher avec son siècle à la conquête de tout ce qui peut enrichir l'esprit humain.

Parmi ceux qui acceptent ce reproche sous bénéfice d'inventaire, et font au clergé français l'honneur de croire qu'il n'est pas aussi ignare qu'on l'a prétendu, quelques-uns distinguent entre le clergé

(1) Naguère un de nos instituteurs concluait, d'après une statistique qu'il disait avoir établie en analysant d'anciens registres, que nos ancêtres savaient à peine lire et écrire. Nous pourrions lui montrer des actes de mariage de paysans accompagnés de 18 ou 20 signatures et datant de 300 ans.

des villes et le clergé des campagnes, et sont persuadés qu'il y a entre l'un et l'autre la même différence qu'entre l'homme du meilleur monde et le vulgaire paysan. Pour eux, le clergé des villes est lettré, celui des campagnes n'a qu'une instruction médiocre. Que les prêtres qui occupent les premiers postes ecclésiastiques, dans les villes les plus importantes, composent l'élite du clergé, cela doit être, puisqu'ils sont choisis pour occuper le premier rang entre leurs frères, *primi inter pares*; mais cela n'implique pas l'ignorance des prêtres des paroisses rurales. Le plus redoutable adversaire des écrivains incrédules de la première moitié de ce siècle, des Guizot, des Michelet, des Quinet, etc. était un modeste curé de campagne, le savant abbé Gorini. Notre diocèse compte parmi ses illustrations plusieurs prêtres qui n'ont rempli que d'humbles fonctions dans de petites paroisses. Guillaume Laisné, qui était simplement prieur de Mondonville-Saint-Jean, a laissé treize volumes in-folio de notes concernant la Beauce et l'Orléanais, dont un homme compétent, M. L. Merlet, a dit : « Ce que Laisné nous a ainsi conservé de titres précieux, aujourd'hui que les originaux ont en grande partie disparu, est incalculable... Ses mémoires sont une vraie source de richesses pour tous ceux qui veulent s'occuper de l'ancienne province de l'Orléanais ». (Bibliothèque chartraine, page 242.)

Jean-Baptiste Thiers, curé de Champrond-on-Gâtine, puis de Vibraye a été un des hommes les plus érudits de son siècle. Il n'a pas toujours mis sa science au service des meilleures causes; mais il a laissé de nombreux ouvrages dans lesquels il déploie les ressources d'un esprit délié et d'une science presque inépuisable.

Un curé d'Andeville, petite paroisse aujourd'hui supprimée et devenue simple hameau de Meslay-le-Vidame, Sébastien Leroux a composé une concordance latine des Evangiles qu'il a lui-même traduite en français; c'était l'œuvre de douze années d'un véritable travail de patience (1).

L'*Histoire du Dunois* que publiait il y a quelques années la Société Dunoise est l'œuvre de l'abbé Bordas qui la terminait avec une sorte de fierté par ces mots : *Fructus otii apud Ymonisvillum Explicit anno Domini* 1762. Le travail du curé d'Ymonville est encore aujourd'hui ce que nous avons de plus complet sur Châteaudun et l'ancien Dunois.

(1) Un prêtre du diocèse de Chartres, depuis quelques années attaché au diocèse de Paris, publie en ce moment un ouvrage dont l'importance dépasse considérablement l'œuvre du curé d'Andeville. On annonce enfin la publication de *la Sainte Bible, ancien et nouveau Testament* par M. l'abbé Vivier, ancien vicaire de Dreux, chapelain de la chapelle Saint-Ferdinand à Paris, 10 volumes in-8° (chez Féchoz, à Paris).

M. Jean-Louis Moisant, mort curé d'Alluyes en 1814, a publié une *Grammaire russo-française* et a laissé onze volumes manuscrits de notes sur la Russie, ses mœurs, son histoire et sa littérature.

(*A suivre.*)

AVEUGLE POUR MARIE.

Il y avait une fois un bon Religieux qui passait ses journées entières en prières incessantes. Sa pensée habituelle était le ciel, et comme il avait une tendre dévotion envers Marie, il était souvent transporté du désir de voir cette bonne Mère. Il demandait cette grâce par l'entremise de son Ange Gardien :

« O mon bon Ange, disait-il, je sais que je suis un grand pécheur, je ne mérite nullement les faveurs du ciel. Cependant, que je serais heureux, combien, il me semble, je deviendrais fervent, si je pouvais seulement entrevoir une fois sur la terre le visage béni de celle qui fait le bonheur des Saints dans le ciel ! »

Cette prière, il la répétait maintes fois, et ce désir devenait de jour en jour plus vif et plus ardent. Or il advint que par la permission du Dieu très-aimant, son bon Ange lui fit réponse : « Ce que tu demandes est une grande faveur, il faut l'acheter à haut prix. Si un jour tes yeux contemplaient l'auguste Reine du ciel, ils en seraient tellement éblouis qu'ils ne pourraient plus voir les choses de la terre : tu deviendrais aveugle. Réfléchis bien. »

Et le Religieux de répondre : « Que m'importent les choses d'ici-bas ! Je sais bien ce que l'on peut y voir ; et souvent ce que l'on y découvre cause plus de peine que de joie. Je consens de grand cœur à perdre la vue, pourvu que je voie, ne fût-ce qu'un instant, le doux visage de Marie. »

— « Cette grâce te sera accordée demain, » dit l'Ange. Le Religieux se prépara par le jeûne et une nuit de prières, à recevoir cette faveur du ciel.

Le lendemain, en effet, dans son oraison, sa prière fut exaucée, ses souhaits réalisés, la Sainte Vierge lui apparut. Le Religieux la contempla longtemps avec admiration et amour, puis la vision disparut, et selon la parole de l'Ange, lui enleva la vue.

Mais ce bon Religieux avait usé de ruse, (peut-on lui en faire reproche ?) Il avait fermé un œil, et l'œil qui avait contemplé la Sainte Vierge, celui-là seul avait été ébloui.

Il lui restait encore l'autre œil.

Après avoir vécu quelques jours dans la consolation du beau spectacle qu'il avait vu, et dans la reconnaissance de cette faveur qu'il avait reçue, il sentit renaître en son âme le désir de revoir cette vision trop tôt évanouie.

A son bon Ange il fit de nouveau cette prière : « Oh ! laissez-moi voir encore une fois la figure de Marie ! » — « Mais alors, lui dit l'Ange, tu deviendras aveugle tout à fait. » — « N'importe, je veux revoir ma Mère du ciel. » Sa prière fut exaucée.

Une deuxième fois la vision lui fut donnée ; il la contempla avec un nouveau et plus grand bonheur. Et Marie, comme une bonne Mère, touchée de l'amour de son pieux serviteur, opéra pour lui un prodige : au lieu de lui faire perdre son second œil, elle lui rendit, au contraire, la vue entière.

Mais ce bon Religieux ne voulut plus profaner par la vue des objets frivoles ces yeux consacrés par la vision céleste. Il les tenait constamment baissés, n'ayant plus qu'un désir, c'est qu'ils se fermassent tout-à-fait aux choses de la terre pour contempler, non plus à la dérobée mais dans l'éternelle permanence du ciel, l'Auguste Beauté de Marie.

A. curé de X. (au diocèse de Chartres.)

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Œuvre des Tabernacles. — **MM. les Curés sont priés de faire leurs demandes pour cette œuvre, et de verser leurs cotisations. — L'Association de Saint François de Sales a eu sa messe et sa réunion le 7; excellent sermon par M. l'abbé Manceau, ancien curé de Clévilliers.**

— **Nécrologie** — La Rév. Mère Madeleine, supérieure des Dames des S. S. Cœurs, à Chartres, faubourg Saint-Maurice, s'est pieusement endormie dans le Seigneur, le 9 novembre 1892, à l'âge de 86 ans. La cérémonie de ses funérailles a eu lieu le 11. L'année dernière cette même chapelle maintenant témoin de ses obsèques, voyait célébrer le jubilé de ses 70 ans de vie religieuse, et nous donnions un récit de ce jubilé. Nous publierons aussi quelques détails, à l'occasion de cette sainte mort couronnant une sainte vie.

— Mgr Potron, franciscain, évêque titulaire de Jéricho, que l'on connaissait jadis sous le nom de R. P. Marie de Brest, a fait, le 8, son pèlerinage à N.-D. de Chartres, accompagné d'un religieux de son ordre. Sa Grandeur venait marier à la cathédrale M. Ernouf, avocat à Rouen, originaire de Dreux, et Mlle Gros, de Chartres.

Nogent-le-Rotrou. — On nous écrit de cette ville : Hier au soir, 6 novembre, la paroisse Saint-Hilaire était en fête. On célébrait les noces d'argent de M. l'abbé Percebois nommé et installé curé de cette paroisse en octobre 1867.

A quatre heures, tout le clergé de la Ville, qui le dimanche précédent était venu féliciter Monsieur le curé de Saint-Hilaire et lui dire en prose charmante et en vers pleins de souvenirs et de reconnaissance combien il l'estimait et l'aimait, est allé le chercher en procession au presbytère.

A l'arrivée de M. le Curé dans son église, littéralement remplie d'une foule sympathique et recueillie, la fanfare des Frères a joué une entrée triomphale, et ce n'était que le prélude des morceaux charmants qu'elle nous a fait entendre pendant la cérémonie.

Après les vêpres, qui ont été chantées avec le concours des élèves du Petit Séminaire, M. le curé de Notre-Dame est monté en chaire et, dans un langage dont lui seul connaît le secret, a commenté ces paroles du Psalmiste : « *Vitam petiit a te et tribuisti ei longitudinem dierum.* » Un salut solennel, dont les divers motets ont été gracieusement exécutés par les élèves du pensionnat de Mlle Ballot, a terminé cette belle fête.

Le soir, M. le curé de Saint-Hilaire a réuni au presbytère tous les ecclésiastiques présents à la cérémonie. Au dessert, un de ses bons amis lui a rappelé de pieux et de joyeux souvenirs et a fini par ce souhait : « Jusqu'ici, M. le Curé, pour vous se sont écoulés des jours et des années d'argent, désormais ce seront, je l'espère et je le souhaite, des jours et des années d'or et dans vingt-cinq ans puissions-nous venir vous redire notre vieille amitié, notre estime et notre vénération ! »

Plaise au ciel que les vœux sincères de ce vieil ami de M. le curé de Saint-Hilaire soient exaucés !

X.

Une messe de départ pour les soldats. — Paroisse de D... On nous écrit : Monsieur le Chanoine, depuis douze ans, je dis la messe du départ à la chapelle de saint Joseph, le mercredi qui précède l'appel de mes jeunes paroissiens sous les drapeaux, presque tous se font un devoir d'y assister. Ce matin encore, ils sont venus. Et ce n'est pas sans émotion que, la messe terminée, je les vis quitter leur place et venir s'agenouiller sur le marchepied de l'autel, devant la statue du bon père, gardien et protecteur de Jésus, et lui confier leur avenir.

Ces chers enfants, je ne les donne pas comme des modèles de piété, hélas ! l'église les voit même assez rarement, mais cette messe de départ n'est-elle pas un moyen efficace de leur rappeler leur âme, et le besoin qu'ils ont toujours de la protection de Dieu, et surtout aujourd'hui dans le temps si périlleux du service militaire ?

Pourquoi de l'évêché, comme cela s'est fait il y a quelques années, ne nous indiquerait-on pas les prêtres de villes de garnison qui s'occupent de l'œuvre des soldats ? Si ce vœu est réalisable, il nous serait plus facile de leur recommander nos jeunes recrues.

Veuillez, Monsieur le Chanoine, agréer l'assurance de mes sentiments respectueux

M.

Beauche. — La petite paroisse de Beauche n'avait jusqu'ici qu'une école mixte pour garçons et filles. Les Sœurs de Saint-Paul vont y ouvrir une école de filles. C'est le dimanche 6 novembre, qu'a eu lieu la bénédiction de ce nouvel établissement, fondé par l'honorable et chrétienne famille Lefébure, propriétaire du château du Boulay, près Beauche.

Mgr Lagrange a été présider cette cérémonie, assisté de M. le vicaire-général Legué, supérieur des sœurs de Saint-Paul. Auprès des généreux châtelains s'étaient réunis beaucoup d'habitants du village et des hameaux et d'autres personnes d'alentour, pour offrir leurs hommages à Sa Grandeur dès son arrivée. M. le Maire et son conseil lui firent une réception particulière où il y eut échange de respectueux compliments. On se rendit ensuite pour les vêpres à l'église qui était entièrement décorée de fleurs et de verdure. Un charmant discours de M. le curé, nouvellement arrivé à Beauche, dit à Monseigneur les sentiments du pasteur et de ses ouailles ; c'étaient surtout des remerciements pour l'arrivée et l'installation des religieuses déjà chères à la paroisse qui allait leur confier ses enfants. Sa Grandeur fit à cette allocution une très bienveillante réponse. Puis, après l'office chanté par les prêtres du voisinage venus à la solennité, il prit de nouveau la parole.

Monseigneur signale le grand bienfait qu'est une école pour une paroisse. L'École, dit-il, c'est non pas l'abdication, mais le supplément inappréciable de la famille. Aux pères et mères d'abord le grand honneur et le grand devoir d'élever les enfants ; mais quand les inexorables nécessités de la vie ne le leur permettent pas, alors l'école vient suppléer à la famille...

Et qu'est-ce qu'élever les enfants ? Leur donner l'instruction et l'éducation. L'instruction, le savoir ; l'éducation, le devoir. L'instruction qui cultive l'esprit ; l'éducation qui cultive l'âme tout entière, et fera de nos jeunes filles ce que nous souhaitons le plus, des enfants sages, vertueuses, connaissant, aimant et pratiquant le devoir.

Mais le devoir vient de Dieu, et nous regardons la religion comme le soutien le plus ferme de la morale. Par conséquent, en même temps qu'on instruira les enfants dans notre école, on en fera de bonnes chrétiennes : notre école libre est chrétienne, nous le proclamons hautement.

« Il y a un Dieu, père et maître des hommes, à qui on dit à genoux : *Notre père qui êtes aux cieux !* formule sublime, qui est à elle seule toute une éducation de l'âme : nous la ferons réciter à genoux : on fera la prière dans notre école...

« Il y a un sauveur et rédempteur des hommes, qui a dit cette douce parole : *Laissez venir à moi les petits enfants !* Loin de

soustraire sa sainte image aux yeux des enfants, on les lui amènera : on fera la prière dans notre école...

« Il y a une Vierge Marie, créature ornée de toutes les vertus, modèle ineffable de tout ce qui peut parer et embellir l'âme de nos mères, de nos sœurs, des épouses et des jeunes filles : Nous exposerons aussi sa pure image aux regards de nos enfants ; nous placerons leurs âmes sous ses chastes influences : on fera la prière dans notre école... »

Puis, faisant allusion aux généreux fondateurs, Mgr l'évêque de Chartres termina en leur appliquant ces paroles de l'Évangile.

Un jour un centurion amena son fils malade à Notre-Seigneur pour qu'il le guérit. « Faites-lui cette grâce, lui dirent les juifs, car il nous aime, et il nous a bâti une école religieuse, une synagogue. »

Après le salut, on se rendit en procession à l'école, admirablement installée. Là une jeune fille lut un délicat compliment à l'évêque. Il répondit, disant qu'un second bienfait pour la paroisse, c'est que cette école était confiée à des sœurs, à des Sœurs de Saint-Paul.

« Les Sœurs, messieurs, nom aimable et doux, et populaire ; création la plus touchante de l'Église, sa représentation la plus attrayante auprès du peuple : on peut les méconnaître et les haïr quand on les voit de loin ; on ne peut que les aimer et les bénir quand on les voit de près et à l'œuvre : le dévouement à l'état permanent !...

« Les Sœurs de Saint-Paul : vieille communauté française, qui élève depuis plus de deux cents ans nos enfants et nos jeunes filles et qui n'a plus à faire ses preuves puisqu'il y a deux siècles qu'elle les a faites... »

Enfin Mgr l'évêque de Chartres procède à la bénédiction de l'école.

— Le lendemain matin, 7 novembre, Mgr Lagrange s'est rendu à la Cour-Pétral, où sa visite était attendue par les religieuses trappistines. Inutile de dire que dans ce saint monastère, le chef du diocèse a été reçu avec une pieuse joie comme l'ange du seigneur.

DANS LE MONDE.

Lui. — Bonjour, mon amie. Est-ce vrai, ce que j'ai entendu dire ?

Elle. — Ce n'est, hélas ! que trop vrai. Pensez donc, mon mari a eu cette nuit une nouvelle attaque, plus violente encore que la première.

Lui. — Quel malheur !... et le danger est-il aussi heureusement passé ?

Elle. — Oui, mais il est encore faible à mourir. Un vrai bonheur,

que les deux médecins soient venus à la fois. Ils sont tous deux d'excellents amis de notre maison.

Lui. — Et que disent-ils ?

Elle. — Ils trouvent la situation grave, mais ils m'encouragent. Je crains que ce ne soit une apoplexie. Je ne sais plus quel parti prendre. On a épuisé tous les moyens, j'ai fait ce que j'ai pu. Une consultation après l'autre... Grand Dieu, quel malheur !

Lui. — Calmez-vous, et ayez confiance en Celui que vous venez de nommer. Il vous aidera, seul il peut le faire.

Elle. — Oh ! oui, je m'en suis remise entièrement à Lui.

Lui. — Vous avez certainement déjà pris vos mesures, pour que le malade reçoive les secours de la religion, n'est-ce pas ?...

Elle. — Je lui ai rappelé plusieurs fois, qu'il fallait avoir confiance en Dieu ; et, chaque fois, il m'a fait signe de la tête.

Lui. — Comment ! M. le curé ne l'a pas encore vu ?

Elle. — Jusqu'ici, pas encore. Il voulait le faire, mais je lui ai fait dire d'attendre quelques jours, que cela allât mieux ; que mon mari était pour le moment trop malade.

Lui. — Vous avez eu tort, ma chère amie ; vous n'auriez pas dû lui refuser l'entrée de votre maison. C'est un peu blessant pour lui.

Elle. — Mon Dieu, je l'aime et je l'estime ; mais cela aurait bien saisi mon mari, s'il l'avait aperçu.

Lui. — M. le curé est pourtant si aimable.

Elle. — Oui, mais, comme je vous dis, nous n'étions pas habitués depuis notre mariage à voir un prêtre chez nous. Avec aucun nous n'avions le moindre rapport, encore bien moins des relations d'amitié. Et maintenant, tout d'un coup la présence de M. le curé... Non, non, mon mari pourrait en mourir de peur. Je sais encore trop bien ce qui est arrivé, lorsque, à la première attaque, il y a six semaines, le notaire est entré à l'improviste dans la chambre : quelles peines, quelles difficultés nous avons eues pour le décider à faire son testament !

Lui. — Ainsi le testament est en règle ?

Elle. — Oui, Dieu merci. Le notaire est ami de mon mari. Quand il était en bonne santé, ils jouaient souvent ensemble la partie de whist. Cela allait donc bien. Mais les prêtres, mon mari pouvait à peine les souffrir. Certainement il avait de la religion, et il prétendait même qu'un homme doit avoir de la religion, mais qu'on n'a pas besoin d'y mêler ces cérémonies extérieures inutiles.

Lui. — C'est triste, de quitter le monde sans avoir reçu les sacrements ; très triste.

Elle. — Ah ! Dieu ! Est-il donc sûrement perdu ?... Vous le condamnez, il peut pourtant bien se rétablir.

Lui. — Vous me comprenez mal. Voyons : se préparer à la mort, est-ce donc la faire venir ?

Elle. — Dieu est si bon, il peut bien sans tout cela lui pardonner.

Lui. — Oui, certainement Dieu est tout puissant, et il peut bien le guérir sans les remèdes. Mais vous, qui les employez si ponctuellement, comment voulez-vous justifier votre négligence d'autre part ?

Elle. — Vous me fendez le cœur. Est-ce que le prêtre ne pourrait pas, quand mon mari n'aura plus sa tête, lui donner encore l'absolution ? J'ai entendu dire que c'était valable aussi dans le cas de nécessité !

Lui. — Comment, Madame ! vous voudriez attendre le cas de nécessité et y chercher votre salut et celui de votre mari ? Vous avez pourtant pris vos précautions bien à temps, pour le testament !

Elle. — J'aurais craint qu'il n'eût pas de valeur devant la loi, si mon mari n'eût plus eu tous ses sens.

Lui. — Et vous croyez que les sacrements peuvent se passer de cette force légale ? Ne vous faites pas illusion plus longtemps, mon amie : ce n'est pas à celui qui est au bord de la tombe qu'il faut chercher à ouvrir les sources salutaires de la religion. — Le malade peut bien être saisi, tout d'abord ; le calme renaîtra plus tard et le relèvera suffisamment. Mais, indépendamment de cela, n'est-il pas mieux d'avoir un peu de frayeur ici-bas que dans l'éternité ? Un chrétien ne doit-il pas désirer mourir en pleine connaissance, pour pouvoir mourir en abandonnant son âme à Dieu ? — De ce que Monsieur votre mari n'a jamais eu d'amitié avec un prêtre, de ce qu'aucun prêtre, en dix ans, n'a franchi votre seuil, il peut s'en suivre que la vue de M. le curé le surprenne ; mais ce ne doit pas être un motif pour le tenir plus longtemps éloigné. Vous avez épuisé tous les moyens, dites-vous..., et vous avez privé votre malade des secours de la grâce divine ! Tantôt il était trop malade, tantôt il ne l'était pas assez pour accepter un prêtre : par ce moyen, le prêtre est et sera toujours écarté. Vous avez fait tout ce qui dépend de vous. Il y a longtemps que le testament est réglé, toutes les mesures sont prises pour le temps, et aucune pour l'éternité. Tout est en ordre pour le départ d'ici-bas, rien ne l'est pour l'avenir de là-haut. Vous encourez, pardonnez-moi la sincérité de ce mot, une lourde responsabilité !... Et, de plus, que diront les gens ?

Elle. — C'est vrai, que diront les gens ?

Lui. — Que diront les gens, si vous ne laissez pas mourir votre mari en chrétien catholique ? Mais le jugement des hommes ne doit-il pas passer de beaucoup après le jugement de Dieu ?

Elle. — Ma pensée a toujours été, si j'avais réellement le malheur de perdre mon mari, de lui faire donner les bénédictions de l'Église, de le faire inhumer par M. le curé et de faire célébrer pour son âme un service solennel ?

Lui. — Vous n'allez pas croire pourtant qu'il suffira d'être enterré selon le rite de l'Église catholique, quand la vie tout entière aura été sans les pratiques de la religion catholique ? Vous avez trop d'intelligence pour cela. Je m'en vais, de ce pas, prier M. le curé de venir, comme vous, à la première attaque d'il y a six semaines, vous vous êtes hâtée d'envoyer chercher le médecin. Je ne puis retenir mes sentiments pour le bien temporel et éternel de mon ami. Au revoir, nous faisons notre possible.

Un serviteur. — (Il entre en tremblant) — N'ayez pas peur. Monsieur... vient de mourir !... *Traduit de l'Allemand.*

FAITS DIVERS

Les Anarchistes. — Le 8 novembre , a encore eu lieu à Paris une explosion de dynamite. Une bombe destinée à la Société des mines de Carmaux, et transportée au Commissariat de police (11, avenue de l'Opéra) a fait sauter, en éclatant, le commissariat, tué cinq personnes et blessé quatre autres. La veille, le Comité anarchiste avait, paraît-il, envoyé au ministre, M. Loubet, une adresse annonçant que les anarchistes allaient faire parler d'eux. A la suite des grèves de Carmaux et d'ailleurs qui ont tant occupé la presse durant des mois entiers, c'est significatif. On a tant fait pour éloigner le peuple de la religion, et des rangs du peuple s'élève, de plus en plus menaçant, le cri de : Vive la révolution sociale !

Retraites à Athis *(arrondissement de Corbeil).* — On lit dans la *Croix* de Seine-et-Oise, nº du 5 novembre : « Les Frères des écoles chrétiennes, qui sont actuellement si méconnus, si calomniés, si persécutés, se dévouent au peuple avec un zèle que rien n'affaiblit, avec une persévérance que rien ne lasse.

Ils ont fondé à Athis une maison de retraite où des milliers de jeunes gens, apprentis, ouvriers, employés, viennent se recueillir devant Dieu pour se préparer au combat de la vie.

Le 2 novembre, a commencé la retraite dite *du départ*, spécialement destinée aux conscrits qui, dans quelques jours, vont commencer leur service militaire. Ils y sont venus nombreux de Paris et des départements voisins, notamment de Seine-et-Oise.

On voit que les Frères ne négligent rien pour que leurs anciens élèves soient en même temps de bons chrétiens et de bons patriotes, de vaillants soldats de Dieu et de la France. »

Canada — Les Canadiens-Français sont dans une grande joie, M. Mercier, l'ancien ministre de la province de Québec, vient de triompher des menées et des atroces calomnies du parti conservateur anglais. Il avait été poursuivi en justice pour faits prétendus de concussion ; le jury l'a reconnu innocent ; le trajet du tribunal à son hôtel a été un véritable triomphe.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

SAMEDI 19 NOVEMBRE 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE NOVEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle : **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix.* — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE.—Le 20 novembre, 24e et dernier dimanche après la Pentecôte, fête des Saints Patrons de l'Église de Chartres, double de 2e classe, m. *Sacerdotes.* Vêpres de cette fête avec mémoires de la Présentation, de saint Félix et du dimanche. — A 9 heures, messe de paroisse. A 10 h. 3/4, Office capitulaire ; à 3 heures, vêpres.

Le lundi 21, *Fête de la Présentation de la Très Sainte Vierge, double-majeur.* Dans plusieurs chapelles de Communautés (Petit-Séminaire de Saint-Cheron, Pensionnat de Saint-Paul, etc.) fête patronale. Le soir, au Grand-Séminaire, au Petit-Séminaire, à la Maîtrise (Crypte), salut solennel et rénovation des promesses cléricales.

CHAPELLE DES CARMÉLITES. — Jeudi 24 novembre, on célébrera dans la chapelle des Carmélites la fête de Saint-Jean-de-la-Croix. La veille de la Fête, exposition du Saint-Sacrement à 2 heures, salut à 5 heures. Le jour de la Fête, exposition du Saint-Sacrement à 6 heures 1/4, suivie de la première messe; la seconde, à 7 heures; la troisième à 7 h. 1/2. A 8 heures, grand'messe. A 4 heures, sermon par M. l'abbé Lévêque, chanoine titulaire, et salut solennel. — Indulgence plénière.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 24e Dimanche après la Pentecôte, fête des SS. Patrons de l'Église de Chartres, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le Dimanche 20 novembre, les offices aux heures ordinaires. — Après vêpres, Catéchisme de Persévérance.

BIBLIOGRAPHIE

La Nouvelle théorie de la suggestion destinée à expliquer l'hypnotisme, par le R. P. Jean-Joseph Franco S. J., Examen critique, traduit de l'Italien, par M. Aug. Onclair, prêtre. Prix : 1 fr, franco 1 fr. 25 (A Paris, librairie Téqui, 85, rue de Rennes. — A Chartres, librairie Selleret).

Conclusion de ces discussions savantes et fort intéressantes : « La suggestion ne donne pas l'explication naturelle de l'hypnotisme. »

Etude biographique sur Guillaume Lamy, *Évêque de Chartres* et patriarche de Jérusalem, par l'abbé Arbellot, chanoine titulaire, président de la Société archéologique et historique du Limousin (Paris, libr. Haton, 35, rue Bonaparte). Grand in-8° de 32 pages.

« Ce Prélat que les écrivains de notre province, dit l'auteur, honorent du titre de bienheureux, et qui a joué un rôle important dans plusieurs événements historiques, n'a pas été jusqu'à présent l'objet d'une étude particulière. Nous allons essayer de combler cette lacune. »

L'essai ne pouvait être plus heureux. Si les détails biographiques ne sont pas très abondants, du moins ils sont précis et basés sur des documents certains. M. l'abbé Arbellot a démêlé, avec son érudition ordinaire, ce qui est de la légende et ce qui est de l'histoire.

Lettre à un royaliste *sur l'intervention de Léon XIII et la concentration catholique au-dessus de tous les partis politiques, pour le salut de la France,* par M. l'abbé Delafosse, vicaire général. — Prix : 0 fr. 50. Rennes, Fougereau libraire, 19, rue aux Foulons.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ : SAINTE ÉLISABETH DE HONGRIE. — L'HISTOIRE LOCALE AU PRESBYTÈRE (suite). — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : FÊTE D'ADORATION A BON-SECOURS ; RETOUR DE MISSION A CHARTAINVILLIERS ; FÊTE DE SAINT MARTIN A SAINT-BRICE ; AUMONIER MILITAIRE ; MESSE DES CONSCRITS A CHARTRES. — NÉCROLOGIE. — FAITS DIVERS.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 19 septembre. — Sainte Élisabeth de Hongrie, duchesse de Thuringe.

Je plains ceux qui n'ont pas lu le chef-d'œuvre de M. Montalembert sur la sainte duchesse de Thuringe. Et je me demande pourquoi ce beau livre n'est pas davantage classique et populaire, pourquoi il ne figure pas à la place d'honneur dans les bibliothèques de nos écoles chrétiennes et de nos paroisses, pourquoi les prêtres ne s'en servent pas comme d'un moyen d'apostolat. Il y a des livres faits pour édifier, convertir et sanctifier. Au premier rang de ces livres convertisseurs je place, avec les ouvrages de M. Lasserre sur *Lourdes*, l'*Histoire de sainte Elisabeth de Hongrie*, l'une des plus belles œuvres de la littérature chrétienne contemporaine.

Dans cette merveilleuse histoire nous retrouvons peint avec amour et aussi avec une scrupuleuse exactitude le moyen-âge, tant décrié par les uns et encore si méconnu des autres. Nous revoyons ce magnifique XIIIe siècle avec ses arts, sa poésie et son grand courant de science qu'un puissant souffle de foi ne fit qu'étendre et élever. Alors tout est grand et la sainteté, la vertu, la piété s'allient merveilleusement avec la force, la science et la fortune. De cette époque unique dans l'histoire, il fait bon revoir, avec l'écrivain, les saints rois et les grands papes, les savants théologiens et les fondateurs d'ordres, et cette pléiade de saints sortis de toutes les classes et de toutes les conditions.

Sans doute, l'histoire vraie nous montre l'homme vicié, alors comme aujourd'hui, par les mêmes mauvais penchants et trop souvent deshonoré par les mêmes hontes. Mais, alors plus qu'aujourd'hui, le même homme nous apparaît fort contre le mal, prompt au relèvement et vaillant à réparer ses crimes par d'héroïques expiations. Alors les grands pénitents coudoient les grands saints, et c'est l'honneur des époques reli-

gieuses de produire ces réactions de l'individu contre lui-même et ce renouvellement radical des âmes.

Dans ce livre, ou admire surtout l'héroïne, on contemple avec un charme toujours nouveau la noble physionomie de la « chère sainte. » Epouse à 13 ans, veuve à 21 et morte à 24, elle sut, en un court espace de temps, fournir la carrière des géants de la sainteté, dans chaque condition réaliser toutes les faces de la vertu et rester le modèle suréminemment parfait des vierges, des épouses et des veuves.

Elle est duchesse de Thuringe, mariée à un prince digne d'elle et dont toute l'histoire se résume en trois mots : *piété, chasteté et justice;* entourée d'honneurs et de richesses et, sans manquer aux devoirs de son rang, elle voue sa vie à la prière, à la pénitence et à la charité. Déjà son dévouement est sans bornes : aux pauvres elle donne tout, son argent, ses vêtements, ses aliments; quand elle n'a plus rien, elle leur abandonne ses gants avec leurs bijoux, son manteau ducal et jusqu'aux dernières farines de ses greniers.

Un jour, son mari étant absent, elle rencontre un lépreux à sa porte; émue de sa misère, elle le fait transporter dans sa chambre et coucher dans le lit même du duc. A son retour, le prince est introduit malicieusement dans ses appartements; mais, au lieu du lépreux qu'on lui avait dénoncé, il aperçoit la figure de N.-S. crucifié et étendu sur sa couche. Et le bon duc encourage son épouse à poursuivre ses bonnes œuvres.

Ce miracle comme le prodige bien connu des roses, comme celui du manteau donné à un pauvre et subitement retrouvé au palais, comme celui des riches vêtements portés par Élisabeth, au jour de la réception des Hongrois envoyés par le roi André, son père, à la cour de Thuringe, fut de la part de Dieu une glorieuse justification de la conduite de la sainte et une récompense de sa naïve confiance.

La veuve est supérieure à l'épouse. Et je ne connais pas d'histoire plus émouvante que celle de son expulsion de la Wartbourg. A la nouvelle de la mort du duc Louis, en route pour la Terre Sainte, ses frères chassent de sa maison l'inconsolable duchesse : elle part, en plein hiver, chargée ou suivie de ses quatre enfants et de deux fidèles compagnes. Elle parcourt Eisenach, frappant aux portes et quêtant un gîte et du pain pour elle et pour ses orphelins auprès de ses sujets

jusqu'ici comblés de ses bienfaits. Mais la peur des princes usurpateurs tue le souvenir et personne ne la reçoit. Elle s'en va donc à une misérable taverne où l'hôtelier la remise sous une masure qui sert d'abri à des pourceaux. La duchesse de Thuringe s'y installe, prépare à ses enfants une couchette de paille et, quand sa famille repose, elle s'échappe jusqu'au couvent des franciscains, assiste à l'office de nuit et « pour remercier Dieu des grandes tribulations qu'il lui envoyait » elle prie les frères de chanter le *Te Deum*.

Sainte Élisabeth devenait la digne fille de saint François d'Assise.

D. G.

L'HISTOIRE LOCALE AU PRESBYTÈRE.

(*Suite*).

Pour se convaincre que, de nos jours, les curés de campagne du diocèse de Chartres ne sont pas plus ennemis de la science ou des lettres que leurs devanciers, il suffit de parcourir les Bulletins des sociétés archéologiques du département ; ils y figurent assez honorablement pour démontrer que l'accusation d'ignorance lancée naguère par une feuille locale contre le clergé chartrain est une injure purement gratuite et un odieux mensonge.

Si nous avons quelque droit d'être fiers de l'ancien clergé chartrain il ne nous est pas permis de dégénérer ; aussi pour marcher dignement sur les traces de ceux qui nous ont précédés, comme eux nous demanderons à l'étude la science par laquelle nous nous montrerons dignes d'appartenir au diocèse qui a donné à l'Église le cardinal Pie.

Supposons maintenant que nous prêchons des convertis et que tous ceux qui le peuvent sont bien résolus à se lancer à corps perdu dans l'étude, ceux-ci s'empresseront d'arrêter notre démonstration et de nous dire : « Mais que nous faut-il étudier ? Sans doute les sujets d'étude sont nombreux et variés ; nous n'aurions que l'embarras du choix s'ils étaient tous également à notre portée. Mais, dans nos campagnes, tous ou presque tous sont impossibles, et, s'il en est auxquels il nous serait loisible de nous appliquer, nous les ignorons. Ne pourrait-on pas nous fournir quelques indications pour guider notre inexpérience et fixer nos incertitudes ?

Cette demande est trop naturelle pour que nous ne l'ayons pas prévue ; brièvement nous allons essayer d'y répondre.

L'Ecriture sainte, la théologie, les matières catéchistiques et homélitiques demandent au prêtre la meilleure partie de son temps ; toutefois, quand il leur a fait aussi large que possible la

part qu'elles sont en droit d'exiger, il peut ou même il doit lui rester encore quelques loisirs qu'il fera sagement de consacrer à des études profitables à lui-même ou à son ministère. Ce sont ces loisirs que nous conseillons aux curés de campagne d'employer à étudier le passé de leurs paroisses respectives, persuadé que s'ils le font avec persévérance ils y trouveront bientôt un passe-temps où l'utile sera joint à l'agréable. Plusieurs n'ont point attendu cette invitation pour se livrer à ce travail, et depuis longtemps on les voit butiner de tous côtés et recueillir avec avidité tout ce qui de près ou de loin concerne l'histoire de leur domaine paroissial. Que les autres interrogent ces ouvriers de la première heure, et ils les trouveront assurément heureux des jouissances qu'ils se sont procurées ainsi, fiers de leurs découvertes, plus attachés que jamais à leurs paroisses, et probablement aussi très zélés pour communiquer à leurs interrogateurs, le feu sacré, cet amour de l'étude du passé enfoui dans les vieux papiers.

Ceux-ci n'auront point à se repentir s'ils se laissent gagner par cet enthousiasme qui n'a rien de bruyant, par cet entrain qui n'a rien d'aventureux; car ils ne tarderont pas à goûter, eux aussi, les charmes inséparables de cette étude, pénible quelquefois, mais toujours fructueuse : ils feront souvent des découvertes auxquelles ils étaient loin de s'attendre, ils retrouveront des gloires oubliées, ils apprendront des faits honorables pour leur pays dont le souvenir était perdu, ils pénètreront l'origine de vieilles locutions passées en proverbe, de certaines coutumes locales; peut-être même, nous l'avons dit déjà, auront-ils la bonne fortune d'apporter un appoint important à l'histoire générale du diocèse ou même de la France. La science parisienne se montre ordinairement assez dédaigneuse vis-à-vis de la science provinciale ; mais pourtant elle a été plus d'une fois obligée de s'incliner devant des travaux dus à de modestes travailleurs, lesquels, au fond de leur campagne, avaient patiemment préparé une mine qui, éclatant à point nommé, renversait des remparts qu'on croyait inébranlables. On a vu ainsi des légendes détruites, des erreurs rectifiées, des points obscurs parfaitement éclaircis.

Grâce aux encouragements prodigués par les savants dignes de ce nom, grâce aussi à la curiosité du public qui se porte de ce côté, on a pu voir surgir depuis quelques années des centaines de monographies locales, de notices historiques et d'autres travaux analogues, dont un certain nombre, — et ce ne sont pas toujours les moins appréciés, — sont le fruit des labeurs solitaires d'humbles presbytères de campagne. Le diocèse d'Orléans compte au moins une dizaine d'œuvres de ce genre et tous les diocèses voisins peuvent nous en montrer également. Par suite d'une cer-

taine apathie naturelle, et plus encore par l'effet d'une modestie exagérée qui tient à se laisser ignorer, le diocèse de Chartres est en retard sur ce point (1).

Ce ne sont pourtant ni les travaux, ni les travailleurs qui nous manquent, car nous savons de bonne source que plusieurs de nos confrères auraient pu déjà, s'ils l'eussent voulu, publier l'historique de leurs paroisses (2). Ils ont lentement et patiemment amassé les matériaux de ce travail, plusieurs même lui ont donné la forme voulue pour le présenter au public ; et cependant ils condamnent leur œuvre à rester inconnue, ils la conservent avec le soin jaloux de l'avare qui veut jouir seul de son trésor. Modestie mal placée ou égoïsme plus ou moins conscient, le sentiment qui les fait agir ainsi ne peut pas être approuvé. Si tout le monde en usait de même, il n'y aurait plus d'histoire possible, et de même que faute de parler on meurt sans confession, de même faute de vouloir écrire pour les autres le souvenir des faits même les plus importants périrait avec ceux qui en ont été les témoins. Comme la lampe n'est pas allumée pour être cachée sous le boisseau, ainsi la vérité, et surtout la vérité historique, n'est pas faite pour être emprisonnée ou étouffée.

Assurément ils agissent dans la plénitude de leur droit, mais ne peut-on pas leur rappeler cet axiome de la jurisprudence : *summum jus, summa injuria ?* Ils font injure au public dont ils suspectent la bienveillance et redoutent la critique ; ils blessent la charité qui range au nombre des procédés qu'elle recommande l'échange des connaissances et des biens intellectuels ; ils font tort à la vérité qui pourrait tirer profit de leur témoignage ; ils sont dignes enfin d'être mis au ban de l'histoire qu'ils privent du bénéfice de leurs découvertes. En un mot c'est un de ces droits dont à tout point de vue il est avantageux de ne pas user.

Pourtant, hâtons-nous de le dire, il vaut mieux encore travailler exclusivement pour soi-même que de ne pas travailler du tout, et

(1) Doyen, un de nos historiens du siècle dernier, constatait cette disposition particulière du caractère chartrain par ces paroles qui terminent son *Histoire de la ville de Chartres:* « Je dois faire cette remarque que dans tous les temps, le pays chartrain a donné naissance à des personnages remplis de capacité, mais qu'une certaine paresse héréditaire a laissés dans l'oubli. »

(2) Un vénérable vieillard, M. l'abbé Chevallier, ancien curé d'Alluyes, mort assez récemment, laisse un recueil de notes sur sa paroisse qu'il a recueillies pendant sa longue administration. Ces notes viennent d'être mises à contribution par l'auteur d'un article sur *les Seigneurs d'Alluyes* (Bulletin de la société Dunoise VII. 285.) — Nous connaissons un autre travail de même genre, concernant une autre paroisse, qui est bien une monographie locale aussi complète que possible. Elle fournirait certainement la matière d'un gros et intéressant volume. — Combien d'autres encore ne pourrions-nous pas signaler ?

si quelqu'un ne consent à entreprendre ces recherches qu'à la condition d'être seul à en profiter, nous l'encouragerons quand même dans cette voie. Ses jouissances, pour être entachées d'égoïsme, n'en seront pas moins réelles.

Il en est peut-être qui s'excuseront en prétextant qu'ils ont déjà adopté une étude particulière, laquelle absorbe tous leurs loisirs. Notre invitation ne s'adresse pas à ceux-ci; ils trouvent dans ce travail spécial une grande partie des avantages que nous avons fait valoir pour recommander l'étude de l'histoire paroissiale : le plus sage parti pour eux est d'y persévérer fidèlement. Un ancien disait : *Timeo hominem unius libri ;* nous pourrions dire avec plus de raison : *Timeo hominem unius scientiæ.* Celui en effet qui étudie à fond une spécialité et qui en fait l'objet de tous ses efforts, l'affaire de toute sa vie, celui-là arrive à être une autorité dans sa partie; et il vaut mieux être un maître dans une seule science que d'être une médiocrité dans plusieurs.

(*A suivre*)

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Chapelle de Bon-Secours. — La fête de l'Adoration célébrée dans cette chapelle, le jeudi 10 novembre, mérite d'être signalée tant à cause de la solennité qu'on a su lui donner, qu'à cause de la multitude des assistants. Les Sœurs garde-malades sont si populaires à Chartres qu'on s'intéresse vite à ce qui les intéresse elles-mêmes; puis leur jolie petite église devient facilement un centre d'attraction, surtout quand elle s'ouvre aux dévotes personnes de la cité comme un cénacle eucharistique qui les attend avec des promesses spéciales de grâces. Il y eut donc beaucoup d'adorateurs à Bon-Secours; les chants en musique furent exécutés par les jeunes filles de la Maison-Bleue; le sermon, belle leçon dogmatique sur le saint Sacrifice de la messe, fut donné par M. l'abbé Hubert, chapelain des Sœurs de Saint-Paul. C'est Monseigneur qui a présidé la cérémonie du soir.

Retour de mission à Chartainvilliers. — Récit de M. le Curé de la paroisse : « Nous avons eu un excellent retour de mission, pendant quinze jours, avec superbe décoration de l'église, fêtes, illuminations. Chaque soir, l'assistance était nombreuse ; chaque matin avait lieu un exercice de pieuse retraite. Aussi les œuvres commencées l'an dernier ont-elles reçu un élan nouveau. Depuis la mission, 70 ou 80 personnes s'étaient montrées fidèles à l'Adoration mensuelle; cette année, le ruban et la médaille du Saint-Sacrement distribués à tous et portés avec bonheur ont donné une

nouvelle vie à cette solennité. Ils feront désormais un des ornements les plus édifiants de nos fêtes eucharistiques.

Les visites à domicile ont produit comme toujours le meilleur effet. Une société de sainte Anne a été établie et trente mères de famille en font partie.

Au milieu de tous ces travaux, le P. Félix a trouvé moyen de faire construire un gigantesque jeu pour le patronage, et de préparer, avec le concours des jeunes gens, une soirée récréative qui a vivement intéressé la population.

Dix retours très édifiants ont couronné les efforts du missionnaire et du pasteur. Ces dix retours ajoutés aux vingt conversions, heureusement persévérantes de l'an dernier, ont presque doublé le nombre des personnes pratiquantes de la Paroisse.

J'ose le répéter, après cette humble expérience, il me semble d'une immense utilité pour les paroisses de donner des missions et même des retours de missions. Le ministère ordinaire du curé est-il suffisant aujourd'hui ?... »

Hospice Saint-Brice. — La fête patronale de saint Martin a été célébrée le vendredi 10 novembre, à l'hospice Saint-Brice, avec un éclat extraordinaire. Depuis l'arrivée de Mgr Lagrange, tout le personnel de l'établissement désirait la visite de Sa Grandeur, mais jusqu'ici, à toutes les fêtes, il s'était rencontré des obstacles. Enfin Monseigneur a pu répondre cette année à une nouvelle invitation. Le vénéré Prélat a parcouru d'abord les différents services depuis l'asile des aveugles jusqu'à la crèche, en passant par les quatre nouveaux pavillons. Monseigneur donnait à tous, aux vieillards comme aux enfants, une bonne parole avec sa bénédiction paternelle. Puis Sa Grandeur est allée visiter l'établissement si intéressant fondé autrefois par la Mère Valentine, l'Ouvroir de Sainte-Elisabeth, pour revenir à l'hospice chanter pontificalement les vêpres et donner le salut du S. Sacrement.

Le panégyrique de saint Martin a été digne de la circonstance. M. l'abbé Bouétard, deuxième vicaire à Saint-Pierre du Gros-Caillou (Paris), a esquissé la vie du grand Thaumaturge en faisant ressortir ce que Dieu avait fait pour saint Martin et ce que saint Martin avait fait pour Dieu. Cette instruction, toute vibrante d'éloquence et de piété, a vivement intéressé le nombreux auditoire. Inutile d'ajouter, parce que c'est l'ordinaire à Saint-Brice, que la décoration de l'autel et son illumination étaient à la fois riches et gracieuses. Cette fête a laissé sous tous les rapports un excellent souvenir à toutes les personnes qui ont eu le bonheur d'y assister. Reconnaissance à Monseigneur pour la douce satisfaction que Sa Grandeur a procurée aux pauvres de Jésus-Christ !

L. D.

Aumônier militaire. — Plusieurs familles ou plusieurs prêtres de notre région pourront profiter du renseignement que voici : L'aumônier militaire, au Mans, est M. l'abbé Grandin, rue Maupertuis, 3.

Messe du départ. — Comme nous l'avions annoncé, la messe pour les conscrits de Chartres a été dite à la cathédrale, le 13 novembre. Le nombre des assistants était certainement bien moindre qu'il ne l'eût été le dimanche précédent, une partie des jeunes gens appelés sous les drapeaux ayant déjà dû quitter Chartres avant le 13. Quoi qu'il en soit, félicitons ceux qui ont pu venir ensemble participer aux prières faites à leur intention. L'allocution pleine de sages conseils prononcée par M. l'abbé Canuel, premier vicaire de Notre-Dame, a dû exciter en eux les sentiments et les résolutions qui font le soldat chrétien.

NÉCROLOGIE

La Révérende Mère Madeleine au Couvent des Dames-Blanches. — « Vendredi matin, 11 novembre, une foule aussi émue que recueillie se pressait dans la chapelle des Dames des Sacrés-Cœurs. De tous les points du département et même de Paris, on accourait rendre les derniers devoirs à la vénérée Mère Madeleine qui fut pendant plus d'un demi-siècle l'âme de cette maison. Le Très Révérend Père supérieur Général de la Congrégation, alors en Espagne, avait délégué, pour le remplacer, le R. P. Gabriel, aumônier de la maison des Sacrés-Cœurs de Séez. La Très Révérende Mère, également empêchée, était représentée par la Mère Prieure de Paris.

Mgr Lagrange, venu pour bénir la Mère pendant sa longue agonie, a tenu à donner lui-même l'absoute ; c'était comme un dernier témoignage de sa vénération pour la Mère, en même temps qu'une nouvelle preuve de son estime et de sa haute bienveillance pour la maison d'éducation dirigée par les Dames-Blanches. Sa Grandeur était accompagnée de M. l'abbé Lagrange, vicaire général. La messe a été dite par M. le Curé de la cathédrale, assisté du R. P. Fraysse, de la société de Marie, et de M. l'abbé Vaurabourg, curé d'Umpeau. On remarquait encore dans le sanctuaire ou au chœur : MM. Brou, chanoine ; Genet, curé de Saint-Pierre ; Roussillon, secrétaire général ; Paty, économe du Grand-Séminaire ; Clerval, directeur de la Maîtrise ; Hommey, premier vicaire de Saint-Pierre ; Ychard, supérieur du Petit-Séminaire ; Goussard, chanoine ; Migneau, curé de Lèves ; le R. P. Michon, supérieur de Sainte-Foy, avec tous ses confrères ; Lalizel, aumônier de la Visitation ; Onillon, aumônier de Saint-Paul ; et le R. P. Besson, aumônier de la Maison. Plusieurs

ecclésiastiques retenus par les besoins de leur ministère, s'étaient fait excuser.

La chapelle était tendue de blanc, le cercueil placé au milieu des religieuses, disparaissait sous les magnifiques couronnes envoyées par « les élèves reconnaissantes » ainsi que le mentionnent les inscriptions que l'on y remarque. Ces dames, réunies dans une même pieuse et délicate pensée, voudront bien trouver ici les remerciements de la famille religieuse de Mère Madeleine, pour ces fleurs et les dons de messes qui ont été remis. Les coins du poële étaient tenus par la Prieure générale, la Supérieure des Dames des SS. CC. de Rouen, celle de Chartres et la Prieure de cette même maison.

L'inhumation a eu lieu dans le plus édifiant silence ; le défilé fort long et très-sympathique ; les prières ferventes qui sont montées vers le ciel, prouvent une fois de plus l'empire de la vertu et de la sainteté. Par une délicate attention, M. le chanoine Goussard avait bien voulu tenir l'orgue ; l'office était chanté par les élèves du Pensionnat ; la musique et les voix redisaient en saisissantes harmonies le deuil et l'espérance !

Mère Madeleine Cambacau était née à Saint-Saturnin de Sêyne (Aveyron), en 1806 ; elle vint fort jeune à la maison des SS. CC. de Mende ; un apôtre de la Lozère, le R. P. Régis, de l'ordre des Sacrés-Cœurs de Picpus, mort en odeur de sainteté, lui donna pour la première fois le Dieu de l'Eucharistie ; elle aimait à redire que ce fut pour elle une grâce de choix. En 1821, à quinze ans, elle faisait ses premiers vœux entre les mains du Très Révérend Père Coudrin et de Madame Aymer de La Chevallerie, fondateurs de l'Institut. Comme son âge s'opposait à ce qu'ils fussent perpétuels, elle ajouta tout bas : « Mon Dieu, pour toujours. » En rappelant ce trait, elle avait coutume de dire : « Quand on contracte une union de la terre on s'engage pour la vie, pourrais-je faire moins pour mon Dieu ? » Envoyée à la maison de Tours, elle y édifia d'abord par sa piété, son humilité, son amour du devoir ; elle y resta 15 ans ; en 1837, nommée maîtresse du Pensionnat à Chartres, au moment de la Fondation, elle seconda sa Supérieure pendant huit ans, avec le zèle et l'abnégation qui furent toujours la note dominante de sa vie. Le départ de la Mère Benjamine la laissa Mère à son tour d'une famille qui l'estimait déjà singulièrement.

Elle eut à traverser des heures difficiles, sa foi grandit avec ses épreuves ; sa confiance en Dieu était admirable. En dehors des occupations que lui imposait sa charge, on était toujours sûr de la trouver au pied des autels ; une de ses filles lui ayant demandé un jour ce qu'elle pouvait faire ainsi absorbée, immobile pendant

des heures entières devant Dieu, elle répondit en souriant : « Je lui dis tout. »

Aussi ferme qu'indulgente, elle inspirait à tous l'affection et le respect.

Elle savait excuser et consoler avec une grâce charmante : un jour qu'une des religieuses se désolait d'avoir perdu une assez forte somme qui lui avait été confiée, et n'osait reparaître devant elle, elle vint la trouver : « Consolez-vous, mon enfant, lui dit-elle, vous n'avez pas péché, cela seul offense Dieu. » Sous sa direction, la maison d'éducation grandit rapidement et l'on compta bientôt plus de cent pensionnaires dans le vaste établissement qu'elle a créé, faubourg Saint-Maurice.

Cette humble existence qui se cachait dans le silence du cloître et de l'adoration, reçut tout à coup un éclatant hommage ; à l'occasion de son 70e anniversaire de profession, les femmes chrétiennes qu'elle avait élevées s'organisèrent en comité et une fête jubilaire réunit autour d'elle jusqu'à trois générations de ses élèves. Mgr Lagrange avait voulu honorer de sa présence cette fête de famille, et l'on se rappelle l'allocution charmante, pleine de cœur et de grâce poétique dans laquelle il retraçait les vertus de la Mère Madeleine.

En juin 1892, une première attaque la mit aux portes du tombeau, elle fut administrée et reçut le saint Viatique. Contrairement à toutes les prévisions, elle se releva et reprit encore avec vigueur sa vie physique, mais une atteinte sérieuse avait été portée, et si l'on retrouvait encore chez la Mère la même bonté, le même amour de Dieu et du devoir, du moins son intelligence si ferme était-elle voilée. Par un dernier effort de grâce et de foi, cette âme vaillante le comprit, et avec une soumission aussi humble qu'admirable, elle envoya sa démission aux Supérieurs généraux, se mettant en même temps à leur disposition pour accepter telle résidence qu'il leur plairait de lui choisir. Dieu sans nul doute dut avoir pour agréable, ce dernier acte d'héroïque renoncement ; mais pour la consolation de ses filles, il ne voulut point qu'il fût ratifié. La Mère générale se borna à lui amener le 8 septembre 1892, celle qui devait, avec les leçons de son expérience, recueillir l'exemple de ses vertus. On la vit alors uniquement préoccupée de son salut, plus humble que la moindre d'entre ses sœurs, vouloir obéir avec une simplicité ravissante et sublime.

Une seconde attaque arrivée le dimanche 6 novembre, à 10 heures du soir, la laissa sans aucune connaissance. Elle reçut le sacrement de l'Extrême-Onction durant la nuit, au milieu de ses filles éplorées, qui jusqu'au dernier soupir, rendu le mercredi matin,

9 novembre, l'entourèrent à l'envi de toute leur affection, de tous leurs soins et de leurs prières les plus ardentes.

Comme de la femme forte de l'Evangile on peut dire d'elle : « Ses filles se sont levées et l'ont proclamée Bienheureuse ! »

X...

On recommande aux prières des lecteurs de la *Voix* cette vénérable religieuse ainsi que les défunts suivants :

M. l'abbé Breton, *curé d'Ecrosnes*, décédé en cette paroisse le 10 novembre 1892. M. Breton, Avit-Léon, est né le 17 juin 1828, à Challet. Il a fait ses études de latin d'abord à Chartres, chez M. Brou, père, puis à Saint-Cheron. Pendant ses années de théologie au grand séminaire, il fut chargé de la direction des douze enfants de chœur du Chapitre, mais seulement aux offices des dimanches et fêtes. Mgr Pie, évêque de Poitiers, se trouvant au château de Lanneray, en septembre 1851, voulut bien, sur l'invitation de Mgr de Montals, ordonner à Lanneray même les deux diacres appelés à la prêtrise pour le 20 du mois : c'étaient feu M. l'abbé Hénault et M. l'abbé Breton. Dix jours après, le 1er octobre 1852, ce dernier entrait au vicariat de La Bazoche-Gouet. Il devint curé de Charonville, le 1er juillet 1853, puis d'Ecrosnes, le 1er mai 1872. La mort vraiment sacerdotale de M. l'abbé Breton a été préparée surtout par l'infirmité et la maladie saintement supportées. Que le Seigneur place son âme au lieu de l'éternel repos ! Un des intimes amis du défunt, parlant de ses qualités, nous a dit qu'il catéchisait admirablement ses enfants. Bel éloge d'un curé !

M. l'abbé Besnard *curé de Jouy*, décédé le 16 novembre. La nouvelle de ce décès ne nous parvient que le 18, trop tard pour l'insertion d'un article.

Une pieuse institutrice, qui a droit à une note particulière dans le Bulletin religieux de l'église de N.-D. de Chartres, ayant sagement gouverné pendant de nombreuses années une *petite école* qui s'abrite sous la protection et le vocable de cette Bonne Mère. — Nous voulons parler de Mlle Ychard, Anicette-Eugénie, décédée le 12 novembre 1892, à l'âge de 66 ans 10 mois, et inhumée le 14 en présence d'une assemblée considérable de personnes sympathiques parmi lesquelles nous avons distingué beaucoup de Messieurs de la ville qui furent ses élèves dans leur bas-âge. Toute jeune encore mais d'une maturité précoce, Mlle Ychard avait été choisie par M. le curé de la cathédrale, le saint abbé Lecomte, pour la direction d'un ouvroir appelé par lui « Nazareth ou Maison des fleurs. » Cet établissement qui vivait principalement de la tutelle du fondateur, devait, faute de ressources, disparaître avec lui. Mlle Ychard,

après quelques années passées à l'école de Sours où elle laissa les meilleurs souvenirs comme institutrice chrétienne, fut appelée en septembre 1857 à la direction de l'Institution spéciale de petits garçons, ouverte à Chartres, auprès de la grande Institution Notre-Dame, depuis environ dix-huit mois. Que son vénéré frère maintenant dans le deuil, M. le chanoine Ychard, nous permette de revenir ainsi sur l'histoire de sa fondation de la rue des Lisses! Mlle Ychard a donc vécu en cet humble mais utile établissement durant 35 années, dont 19 à la tête de l'école et dans l'enseignement, et 16, hélas! comme en cellule érémitique où la tint enfermée une impitoyable maladie, malgré les soins affectueux qui l'entouraient.

Le Seigneur seul aura pu compter les mérites de cette âme vouée au sacrifice. Ce que nous pouvons dire, d'accord avec ses chères auxiliaires, directrice actuelle et maîtresses-adjointes qui ont continué et continueront l'Œuvre de la Petite-Ecole, c'est que, surtout depuis l'époque (avril 1887) où elle fut clouée définitivement et pour jusqu'à la mort, sur le lit de souffrance, la pieuse malade s'offrait bien souvent à Dieu en victime pour le salut des enfants.

FAITS DIVERS

Confréries. — Le curé n'est pas *eo ipso* directeur des confréries établies dans sa paroisse; l'evêque est obligé de le désigner expressément comme tel. (Déc. auth. n° 298 ad 3, n° 304 ad 1.) Il n'y aurait d'exception que si dans l'église où la confrérie est érigée il n'y avait pas d'autre prêtre, parce qu'alors, en établissant une confrérie, l'évêque semble implicitement désigner le curé comme directeur. (*Ibid.*) L'évêque peut déclarer que tout curé de la paroisse est en même temps, et aussi longtemps qu'il restera à la tête de la paroisse, directeur d'une ou des confréries établies. (Déc. auth. n° 389.) Les successeurs n'ont pas besoin d'une nouvelle nomination. (S. Cong. Ind., 25 juin 1887.) La nomination toutefois ne confère pas au directeur le droit de bénir les chapelets, médailles, scapulaires, etc., en usage dans la confrérie; il devra demander ces pouvoirs soit à l'Ordinaire, soit aux directeurs généraux réguliers ou séculiers de ces confréries. (Déc. auth. nos 4,270 ad 1, 312 ad 4, 343 ad 1.) L'évêque peut obtenir *ad quinquennium* la faculté de concéder toutes les indulgences des confréries, excepté celles de la confrérie du Rosaire, aux confréries érigées par lui; à moins d'indult spécial cette faculté est personnelle et ne peut être déléguée au vicaire pour exercer ces fonctions (Décr. auth. n° 306), à moins qu'il n'en ait fait la demande en sollicitant l'établissement ou l'application de la confrérie. (Décr. auth. n° 169.) Le 23 juin 1885, Sa Sainteté a

accordé d'une manière générale aux directeurs des congrégations de la Très Sainte Vierge et de la Bonne Mort : *ut ex rationabili causa alium sibi sacerdotem... substituere possint ad récipiendos fideles, qui adscribi desiderant, ad benedicenda numismata et alia præsidium munia exercenda.*

L'institution d'un conseil (président, secrétaire, trésorier, conseillers) peut être très utile dans les confréries, mais elle est facultative. (Décr. auth. n°s 308 ad 2, 312 ad 2)

Institut catholique. — La séance annuelle de l'Institut catholique s'est tenue le mercredi 16 novembre, dans la grande salle de cet Institut, rue Vaugirard, 74, en présence de NN. SS. les archevêques et évêques fondateurs. Tel était le programme annoncé :

« On distribuera les prix du concours de la Faculté de droit. Le rapport sur ce concours sera lu par M. Guyot, professeur de la Faculté. M. l'abbé Ragon, profeseur de littérature grecque, lira un rapport sur les travaux de l'école des lettres. M. de Lapparent, professeur de minéralogie et de géographie physique, lira un rapport sur les travaux de l'école des sciences. Le recteur prononcera une brève allocution. La séance se terminera par un discours de S. G. Mgr Boyer, évêque de Clermont. » Mgr de Chartres était présent.

Dom Piolin. — Piolin vient de mourir à Solesmes, le 6 novembre, dans la 76e année de son âge et la 51e de sa profession monastique.

C'est à la date anniversaire de l'expulsion des bénédictins que s'est éteint le vénérable moine, aux portes de cette chère abbaye de Saint-Pierre toujours fermée par la persécution, et dans laquelle il eût tant souhaité rendre le dernier soupir.

Angleterre. — M. Gladstone. — Un jeune homme ayant conçu des doutes sur la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, déclara à son Pasteur que sa foi serait raffermie, s'il savait que le célèbre ministre la partageait. Le leader libéral, instruit de cet incident, écrivit de sa propre main, au jeune Anglais, la carte postale suivante : « *Tout* ce que j'écris, *tout* ce que je pense, *tout* ce que j'espère, est basé sur la foi en la divinité de Notre-Seigneur, *unique et centrale espérance* de notre pauvre coupable humanité. »

Appel au Pape. — On a fermé il y a quelque temps la chapelle de Notre-Dame de Haut-Mont, à Mouveaux, près de Lille. Cette chapelle était destinée aux retraites des patrons catholiques et de leurs ouvriers. Les patrons intéressés viennent d'adresser une lettre au Saint-Père pour dénoncer à Sa Sainteté l'acte de violence dont ils ont été victimes comme catholiques. Ils démontrent que la fermeture illégale de leur chapelle est la violation du Concordat.

Hostilité contre les catholiques. — Quatre jeunes gens de Saint-

Omer ont été exclus des concours parce qu'ils sont élèves des Frères. Interpellé à la Chambre par M. Thellier de Poncheville, M. Viette, ministre, a répondu : « Nous n'avons pas visé l'école, mais les candidats et leurs doctrines. Le père d'un des jeunes gens est un des lieutenants de l'abbé Garnier. Les familles des autres sont réactionnaires. » C'est-à-dire, pour être plus exact, qu'il suffit d'être catholique comme l'abbé Garnier et ses amis pour être exclu de toute charge. Et pourtant on nous dit tous les jours : Justice et Liberté pour tous !...

Le jubilé épicospal de S. S. Léon XIII. — Il a été inauguré le 11 novembre par une grande audience donnée aux religieuses et élèves des maisons du Sacré-Cœur.

Mgr Verius, de la Congrégation de N.-D. d'Issoudun, le coadjuteur de la Nouvelle-Guinée (Océanie), qui, récemment, à Rome, présentait au Saint-Père, un gracieux hommage de ses Océaniens, vient de mourir à Oleggio (Piémont), pendant son retour de Rome. Il n'avait que 32 ans.

Les débris des ornements sacrés. — Il n'est pas permis d'employer à des usages profanes, même convenables et honnêtes, les débris des ornements sacrés, étoffes, galons, etc. « Les ornements qui ne « peuvent être raccommodés, dit le Pape Benoît XIV, ne peuvent « être livrés à un usage profane ; mais la décence veut qu'on les « brûle et qu'on en jette les cendres dans la piscine. » Cependant, plutôt que de les brûler, on pourrait en faire don à l'Œuvre des Tabernacles, qui sait si bien en tirer parti pour confectionner des ornements en faveur des églises pauvres.

Ce qu'il faut éviter par-dessus tout, c'est de les livrer aux marchands d'antiquailles, ou à des personnes qui veulent employer ces restes vénérables à la confection de tapisseries pour chambre ou salon.

Japon. — L'hôpital fondé pour les lépreux à Gotembo, et dirigé par le P. Vigroux, attire de tous côtés ces pauvres malades. On agrandit sans cesse l'établissement et l'on craint toujours de ne pouvoir accueillir ceux qui songent à se présenter. Ils viennent par troupes de 40 et 50. Ils sont d'abord émerveillés de voir les soins et le dévouement dont ils sont l'objet ; puis ils admirent la religion qui inspire une telle charité et ils deviennent d'excellents chrétiens, pieux et résignés.

— Le beau discours de M. de Mun, prononcé le 16 à la Chambre, va être imprimé et affiché dans toutes les Communes par le Comité de la Ligue de Propagande.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

3e Année des Suppl. N° 38.

SAMEDI 3 DÉCEMBRE 1892

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE DÉCEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 4 décembre, 2e dimanche de l'Avent, *semi-double*. A 9 h , messe de paroisse. A 10 h. 1/2, Office capitulaire ; à 3 h., vêpres. Entre vêpres et complies, sermon de charité en faveur des pauvres secourus par la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul; Prédicateur : M. l'abbé Hermeline, professeur de rhétorique à l'Institution Notre-Dame. Les dames quêteuses seront : Mme Lefebvre, 17, rue du Cygne et Mme Levassort, 11, rue du Grand-Cerf.

— Le mercredi, 7 décembre, Vigile de la fête de l'Immaculée-Conception, matines, à 6 heures du soir.

— Le jeudi, 8 décembre, *Fête de l'Immaculée-Conception de la T. S. Vierge*, double de 1re classe avec octave. Il n'y a qu'une grand'messe. OFFICE PONTIFICAL à 10 heures : tierce, procession, grand'messe. A 3 heures, vêpres ; après le *Magnificat*, sermon prêché par M. l'abbé Bouillet, vicaire de la cathédrale. Ensuite complies, salut et procession aux flambeaux dans la Crypte ; la procession commencera vers 4 h. 3/4.

Le 10 décembre, N.-D. de Lorette, fête spécialement célébrée dans l'église de N.-D. de Sous-Terre, à cause de son affiliation à la basilique de Lorette (Italie) où se trouve la *Santa Casa*.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — 2e Dimanche de l'Avent, à 7 heures, messe de Communion générale réparatrice ; les offices aux heures ordinaires. Catéchisme de persévérance.

— Jeudi, *Immaculée-Conception de la B. Vierge*, grand'messe à 10 heures.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 4 décembre, après vêpres, réunion des Enfants de Marie, procession, allocution et salut. — Jeudi, fête de l'Immaculée-Conception, grand'messe à 9 heures.

CHAPELLE DES DAMES BLANCHES. — La retraite annuelle des anciennes élèves s'ouvrira le dimanche 4, pour se terminer le jour de l'Immaculée-Conception. Elle sera prêchée par le R. P. Rigal, de la Société de Marie. — Le lendemain, à 9 heures, un service sera célébré dans la chapelle pour le repos de l'âme de la Révérende mère Madeleine.

Monseigneur l'Évêque de Chartres adresse, aujourd'hui, une lettre à son clergé et à ses diocésains, à l'occasion de la mort de S. E. le Cardinal Lavigerie. Sa Grandeur exprime sa douleur sur la perte de l'éminent Prélat, gloire de l'Église et de la France, qui était son ami personnel, et à l'exemple de ce qui a lieu à Rome et en bien d'autres villes, prescrit un service funèbre dans la Cathédrale de Chartres ; ce service aura lieu le lundi 5, à 10 heures. Monseigneur fait un long et bel éloge du Cardinal.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : AU CARMEL ; LE P. BARILLON ; MISSION DE SOULAIRES ; NÉCROLOGIE : M. DE BASSONCOURT. — L'HISTOIRE LOCALE AU PRESBYTÈRE (suite). — CHARTRAINS DANS LES DIGNITÉS MONASTIQUES DU DIOCÈSE DE MEAUX. — LES ÉCHOS DE BÉTHLÉEM. — FAITS DIVERS.

FLEURS DE SAINTETÉ

Saint Léonard de Port-Maurice

Saint Léonard de Port-Maurice ([1]) était né missionnaire.

Tout enfant, il joue au prédicateur : son bonheur est de courir les églises de Gênes, d'entendre les sermons et de les répéter avec une ardeur intrépide. Ses compagnons d'âge, subjugués par son entrain, lui formaient un nombreux auditoire. Maintes fois, sous son inspiration, ils s'organisaient en processions, s'échelonnaient avec des chants et des prières par les rues de la ville et se dirigeaient vers les sanctuaires du voisinage : à la porte du temple, ils se groupaient autour de leur chef et l'orateur-enfant, d'une voix vibrante, leur adressait une pieuse allocution.

Étudiant à Rome, il garde son goût passionné pour la prédication. Il suit les cours du collège romain et fréquente les oratoires et les congrégations des Jésuites. Entre temps, il ne perd aucun des sermons prêchés dans la ville, recrute dans les rues de Rome des auditeurs aux instructions annoncées et rentre chez lui ; à table, au jardin ou au salon, il redit à ses domestiques, à ses amis et à ses convives, les discours entendus dans la journée. Ses plus intimes amis étaient comme lui des prédicateurs en germe et de grands orateurs de la parole de Dieu. « Allons au sermon, » lui dit un jour l'un d'eux qui le conduit sur une place publique où l'on voyait encore suspendu à un gibet le cadavre d'un criminel : « Voilà le sermon promis, lui dit alors son jeune ami, tôt ou tard la justice de Dieu atteint le criminel et punit le péché. »

Cependant Léonard faillit ne jamais prêcher. Entré à 21 ans

(1) Né à Port-Maurice, près de Gênes, le 20 décembre 1676, saint Léonard mourut à Rome le 26 novembre 1751, après 53 ans de vie religieuse et 44 ans de missions. Il fut béatifié par Pie VI le 14 avril 1796 et canonisé par Pie IX le 29 uin 1867.

dans l'Ordre de Saint-François d'Assise, il obtint un tel succès dans ses études théologiques que les supérieurs, jaloux d'un si grand talent, le consacrèrent exclusivement à l'enseignement de la philosophie. Mais bientôt une maladie de langueur l'arrachait à sa chaire et, après cinq ans de souffrance, le conduisait aux portes du tombeau. Le jeune moribond fit alors le vœu, si Dieu lui rendait la santé, de consacrer ses forces à la prédication et à la conquête des âmes. Et quelques jours après il se relevait, radicalement guéri de toutes ses infirmités, et commençait, pour la continuer pendant un demi-siècle, sa rude vie de missionnaire.

Dès le début, ses travaux apostoliques eurent un plein succès; au prix de quels labeurs, son histoire nous le dit : la prière, l'oraison, le perpétuel souvenir des souffrances du Sauveur, la terreur et les profondes impressions qu'il ressentait devant les grandes vérités qu'il avait à prêcher aux autres, la mortification sous toutes ses formes, son amour de Dieu, sa soif des âmes, son inexprimable pitié pour le sort des pécheurs, tels sont les motifs et les moyens qui préparent, inspirent, échauffent et *surnaturalisent* sa puissante parole.

La prédication de saint Léonard est une prédication pratique qui, chez lui et chez ses auditeurs, se traduit sur l'heure en viriles résolutions et en actes héroïques. Pour accroître la dévotion à la Passion de Notre-Seigneur, il propage le saint exercice du *Chemin de la Croix;* pour extirper et pour réparer le blasphème, il inspire aux chrétiens dont il visite les paroisses de graver le nom de Jésus au-dessus de leurs portes. Son exemple entraîne les autres.

Un jour il parlait sur le scandale et, s'appliquant à lui-même les véhéments reproches qui éclataient sur ses lèvres, il s'arrête effrayé de sa propre indignité, se dénonce comme le pécheur le plus scandaleux de l'assistance, et, en présence de son immense auditoire, s'inflige une douloureuse discipline : ce spectacle attendrit les âmes et multiplie les conversions.

A Rome, il plaide pour les âmes du purgatoire et, son sermon fini, annonce une quête dont le produit sera affecté à des fondations de messes pour les défunts... et dans son aumônière tombent les sols, les pièces d'or et d'argent et jusqu'aux bijoux des dames de la ville.

A Gênes, il prêchait un jour sur le pardon des injures, sup-

pliant ses auditeurs d'en venir à des actes de réconciliation. Un homme lui obéit. C'était le gouverneur de la ville qui, depuis longtemps brouillé avec son évêque, se levait, quittait son office et s'avançait jusqu'au trône du prélat dont il baisait la main et avec lequel il se réconciliait devant tout le peuple.

A l'occasion d'une fête patronale, dans une petite ville, Léonard veut prévenir les excès et les dissipations qui d'ordinaire profanaient la journée ; à ce dessein il fait un sermon contre le bal. Au soir de la fête il apprend que le bal s'ouvre sur la place publique. Il part armé d'un crucifix et escorté de deux chrétiens qui portent deux cierges et, debout sur la place, le regard terrible, le bras menaçant, il présente l'image du divin Crucifié aux danseurs confus; sa voix tonnante couvre les clameurs des récalcitrants, son geste arrête les fuyards. Il parle... La plus vive attention, puis les larmes, puis les sanglots répondent à son appel; les coupables tombent à genoux et, un bras du crucifix s'étant détaché, comme si le Christ eût voulu foudroyer les pécheurs, ils jurent à l'apôtre de ne jamais plus profaner les fêtes religieuses par d'illicites amusements.

Comme moyens de persévérance, saint Léonard recommandait ses propres dévotions : le Chemin de la Croix, les congrégations et les confréries, par dessus tout les Retraites fermées.

Missions et retraites ! les unes qui déterminent, les autres qui dirigent et affermissent les conversions. Les moyens d'apostolat restent les mêmes : nos ennemis ne l'oublient pas et, parce qu'ils les redoutent, ils interdisent les missions et ferment les maisons de retraites.

Ne l'oublions pas davantage.

D. G.

Les zouaves pontificaux. — Le 14 novembre, les zouaves pontificaux hollandais ont célébré à Utrecht l'anniversaire de Mentana. Le général de Charette et plusieurs zouaves pontificaux français étaient allés se joindre à eux. Dans cette ville en majorité protestante ils ont défilé avec leurs bannières et leurs insignes. Les maisons étaient pavoisées. Le docteur Schaepman, le plus éloquent orateur des Etats Généraux, a nettement affirmé que la Hollande n'est nullement inféodée à l'Allemagne. Il y a eu des acclamations enthousiastes en l'honneur du général de Charette, du Pape, de la France et de la jeune reine des Pays-Bas.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— La conférence ecclésiastique au grand séminaire de Chartres, aura lieu le mardi 6 décembre.

Au Carmel : La fête de saint Jean de la Croix a été célébrée avec grande solennité. Les pieux fidèles ont prouvé par leur affluence que le souvenir des fêtes du centenaire était toujours bien vivant dans leur cœur. Les visites particulières favorisées par le beau temps et aussi par le jeudi, jour de congé pour les pensionnats, ont été très-nombreuses durant toute la journée. M. le chanoine Lévêque a chanté la messe conventuelle et présidé tous les offices. Le soir, dans une instruction d'une simplicité toute paternelle, mais aussi d'une grande richesse doctrinale, il a vivement intéressé son double auditoire, en lui montrant dans la Croix : 1° la volonté du Père, 2° la sagesse du Fils, 3° l'amour du Saint-Esprit Le salut final a été chanté par MM. les Séminaristes.

Le P. Barillon. — Cette semaine nous avons eu la joie de revoir devant N.-D. de Chartres, le P. Barillon, ancien élève de la Maîtrise et de nos Séminaires diocésains. Missionnaire à Malacca depuis huit ans, il a quitté l'Orient, sur l'appel de ses supérieurs qui l'ont désigné pour prendre rang parmi les directeurs du Séminaire des Missions étrangères de Paris. Avant d'entrer dans ses nouvelles et si honorables fonctions, le P. Barillon est venu recommander a N.-D. de Chartres ses chers néophytes d'Ipoh, dont il eût voulu ne se séparer jamais, et demander de nouveau sa protection pour l'apostolat d'un genre spécial qui l'attend.

Mission de Soulaires. — *Récit de M. le Curé de la paroisse.*

« Peut-on, à l'heure présente, donner une mission avec quelque chance de réussir ? J'ai voulu tenter l'expérience à Soulaires, et je m'en applaudis. Un échec était à craindre, et nous avons eu le plus beau succès. Vingt-cinq retours sont venus récompenser le zèle et le dévouement du missionnaire qui s'est dépensé sans mesure.

Sans parler des pieux entretiens du matin ni des réunions du midi pour les enfants, le P. Félix faisait entendre chaque soir à une assistance de jour en jour plus nombreuse et plus recueillie, une instruction sur les grandes vérités de la religion.

On venait admirer les décorations extraordinaires, les illuminations toujours belles et variées, prendre part au chant des cantiques avec un religieux entrain ; et de cette jouissance on passait à une autre plus importante et plus féconde en résultats pour l'avenir : la jouissance procurée par la parole de Dieu. Ces saints

exercices durèrent trois semaines, et se terminèrent le dimanche 20, par la cérémonie de la clôture qui se fit aux vêpres avec une extraordinaire solennité. Dix prêtres y prirent part, et elle fut présidée par M. l'abbé Piau, supérieur du grand séminaire.

On peut dire qu'elle laissera un impérissable souvenir dans tous les cœurs. D'ailleurs, une croix gigantesque de six mètres de hauteur, plantée près du village, dans un terrain donné par une pieuse famille, sera là pour rappeler les douces et précieuses émotions de cette journée et de cette mission.

Voyez-la donc cette belle croix, reposant sur un magnifique brancard richement décoré de tentures et de guirlandes ! c'est le don des fidèles de la paroisse. Les vêpres sont terminées ; la procession s'organise ; les hommes et les jeunes gens se partagent l'honneur de porter la croix.

Le cortège se dirige vers le beau tertre gazonné qui doit la recevoir. Tout est préparé, et en quelques instants on la voit se dresser majestueuse aux regards de tous, pendant que l'on chante avec entrain le cantique : *Vive Jésus*, *Vive sa Croix*. M. le Supérieur s'avance alors et fait la bénédiction de la Croix. Puis il gravit le tertre, adore et baise la Croix. La foule le suit à son tour et l'on rentre à l'église.

A ce moment l'orgue, tenu par M. l'abbé Lorin, fait entendre de joyeux accords, et bientôt, en une minute, tout le chœur apparaît brillamment illuminé. M. l'abbé Paty, économe des séminaires, préside le Salut et donne la bénédiction du Saint Sacrement.

Une dernière fois le groupe des petits enfants charme les nombreux assistants par leurs délicieux cantiques, qu'ils interprètent de la voix et du geste de la manière la plus gracieuse. Chacun se retire alors, regrettant qu'une telle cérémonie ait sitôt pris fin.

Un détail charmant : une toute petite pleurait, le lendemain, parce qu'on lui avait caché le départ du bon Père, et qu'elle voulait s'en aller avec lui pour chanter dans les missions. »

NÉCROLOGIE

M. DE BASSONCOURT. — M. Victor-Ferdinand-Guillaume de Bassoncourt, ancien Préfet de la Mayenne et du Puy-de-Dôme, vient de mourrir dans son hôtel de la rue de Beauvais, en laissant après lui la mémoire d'un grand homme de bien. D'autres diront ce qu'il fut comme administrateur et les hautes qualités qu'il déploya au cours d'une carrière entièrement consacrée au bien du pays, nous ne voulons rappeler ici que les vertus de l'homme privé et surtout du chrétien.

Le trait dominant et tout à fait distinctif de cette noble figure de gentilhomme, c'était la bonté. Bon, délicat, généreux, M. de Bassoncourt le fut au delà de toute expression. Ce n'était pas un homme, eût-on pu dire de lui avec vérité, c'était un cœur. Et parce que la pente naturelle aux grands cœurs est de donner, sa main s'ouvrit largement aux pauvres et aux bonnes œuvres. On le savait ; les nécessiteux découvrent d'instinct leurs vrais amis. Et pourtant il faisait le bien sans ostentation. Sa libéralité n'avait d'égale que sa simplicité et sa modestie. Elle s'ignorait elle-même, prenant sa source plus haut que la nature et qu'une sensibilité purement humaine, venant surtout de sa foi qui était profonde.

M. de Bassoncourt avait puisé la foi, dès son jeune âge, aux leçons d'une mère très pieuse et très aimée.

Il lui resta toujours fidèle : elle avait été le flambeau et le soutien de sa vie, elle fut la consolation de ses derniers jours. Durant sa longue et douloureuse maladie, il demanda plusieurs fois les sacrements, et il les reçut dans les sentiments de la plus vive piété. Enfant de Chartres, il avait été bercé pour ainsi dire dans le culte de Notre-Dame de Chartres. Aussi l'honorait-il d'une confiance particulière et toute filiale, se reconnaissant redevable envers elle des faveurs les plus signalées. Il porta toute sa vie, la médaille de la sainte Vierge et, quand la croix de la Légion d'honneur vint se placer sur sa poitrine elle n'en chassa point le pieux insigne de Marie.

M. de Bassoncourt garda longtemps l'espoir de guérir, il le désirait, il le demandait et tout fut mis en œuvre pour cela ; les ressources de l'art furent épuisées, rien de ce que le plus tendre et le plus courageux dévouement sut inspirer à sa noble femme ne fut omis ou négligé. On pria dans un grand nombre de communautés; mais Dieu, qui, sans doute, trouvait l'âme de son serviteur mûre pour la récompense, demeura sourd à tant de supplications. Le cher malade comprit donc enfin que l'implacable mal ne céderait jamais ; il adora la divine volonté et s'y soumit humblement ; puis l'heure venue, l'heure suprême, par un acte de simple et héroïque abandon, il remit son âme aux mains de son Créateur. Mort vraiment précieuse et digne de couronner une vie toute de droiture et de dévouement. Mercredi, une foule sympathique se pressait à ses obsèques. M. le vice-amiral, baron Duperré, son beau-frère, conduisait le deuil. Monseigneur, voulant donner au regretté défunt un suprême témoignage de son estime et de son affection, présida la cérémonie funèbre et fit l'absoute. Involontairement, autour de ce cercueil, on se prenait à penser que de telles figures d'homme de bien se font rares en nos tristes temps : on ne peut que les pleurer plus amèrement lorsqu'elles disparaissent.

L'HISTOIRE LOCALE AU PRESBYTÈRE.

(*Suite*).

Mais c'est assez s'occuper de ceux à qui n'agrée pas notre proposition; ne serait-il pas juste de penser aussi à ceux qui seraient disposés à la prendre en considération ? Parmi ces derniers, il s'en trouvera certainement qui diront : « Nous n'allons pas à l'encontre d'entreprendre le travail en question et déjà même nous avons pensé quelquefois à le faire, mais une difficulté nous arrête : nous ne savons pas où prendre les matériaux de notre future histoire locale. Pour réussir dans cette espèce de chasse aux renseignements, il faut, comme pour la chasse au gibier, connaître les endroits propices; il faut savoir où gîtent les documents à consulter, les détails à relever, les renseignements à prendre. Lors même que nous aurions à notre disposition tous les éléments du travail, nous craignons de ne pouvoir les mettre en œuvre. Comment pourrions-nous partir en guerre, dans des conditions si défavorables ? »

Cette observation ne nous étonne point, et nous allons essayer de donner satisfaction à ceux qui la présenteront, afin que s'ils ont bonne volonté, ils puissent mener la chose à bien.

On demande deux choses : le moyen de se procurer les renseignements nécessaires et la manière de les utiliser. Voici quelques indications qui pourront répondre à ce double *desideratum.*

La première source où l'on doit puiser les renseignements est celle dont on a la libre disposition, c'est-à-dire les archives de la fabrique. Généralement les églises du diocèse de Chartres sont assez pourvues de documents anciens. Les protestants au XVI[e] et au XVII[e] siècles, les partisans de la Terreur au XVIII[e] ne se sont pas contentés de faire main basse sur le mobilier et les richesses métalliques de nos églises, ils se sont aussi acharnés à détruire les titres et papiers de toute nature. Plusieurs paroisses néanmoins ont eu le bonheur de sauver quelques épaves, comme registres, papiers de procédures, titres de fondation etc. ; il est indispensable de les compulser avec soin.

Parmi les archives paroissiales qui ont été enlevées à leur légitime propriétaire, il y en a qui sont presque demeurées sur place ; tels sont les registres paroissiaux qui ont fait le premier fonds des archives de nos mairies modernes. Pour déguiser le vol et lui donner une apparence de légitimation, on les a baptisés du nom de *Registres de l'Etat civil*, mais il n'en restent pas moins des recueils paroissiaux, par leur origine comme aussi par les actes qu'ils contiennent, dont un certain nombre n'ont rien à voir avec l'état civil, v. g. les bénédictions de cloche, les abjurations, les

prises de possession, etc. Quoi qu'il en soit, ces actes, consignés au jour le jour par nos prédécesseurs, sont infiniment précieux au point de vue de l'histoire paroissiale. Dans ces pages jaunies par le temps, on voit revivre la paroisse, on suit le mouvement de la population, on voit les générations surgir, croître et disparaître, pour faire place à d'autres qui passent par les mêmes phases à leur tour; on saisit dans un membre de phrase, dans une expression quelquefois, des indices de sentiments et d'idées qui ne sont plus les nôtres aujourd'hui. Les rédacteurs de ces actes ne s'astreignaient pas à garder la sécheresse du procès-verbal officiel que nous regardons maintenant comme obligatoire; aussi, nous y relevons parfois des remarques fort curieuses. Certains curés, à l'esprit plus méthodique ou à la plume moins paresseuse, ont même entremêlé les actes religieux d'observations historiques, athmosphériques, hygiéniques, etc., qui peuvent fournir des renseignements qu'on ne trouverait nulle part ailleurs. Ces registres sont à la disposition de ceux qui veulent les consulter ; c'est à eux qu'on devra s'adresser tout d'abord, en ayant soin d'accorder le même honneur aux autres documents anciens que peuvent renfermer les archives municipales.

Une autre source non moins précieuse c'est le dépôt des pièces notariées, des registres et actes émanant des anciens tabellions. C'est presque partout le seul endroit où les anciens documents soient restés à leur place véritable. Comme la paroisse n'est jamais très éloignée de l'étude notariale où existe ce dépôt, il est facile d'y avoir accès, et presque toujours on peut obtenir communication à volonté des pièces qui offrent quelque intérêt. C'est là un avantage très appréciable qu'on ne saurait trouver dans les dépôts publics, qui ne sont ouverts qu'à jours et à heures fixes et permettent seulement de consulter sur place, double inconvénient qui les empêche d'avoir pour les curés de campagne toute l'utilité désirable (1). Les archives des notaires sont des mines de renseignements d'autant plus précieuses qu'elles sont généralement encore inexplorées. On fera donc chose utile en portant son attention de ce côté. Les documents les plus anciens sont souvent difficiles à déchiffrer, mais qu'on ne se laisse pas rebuter, avec un peu de patience, on découvre assez facilement la clef de ces écritures hiéroglyphiques, et presque toujours on se trouve largement récompensé de sa peine.

(1) On cherche par tous les moyens possibles à retirer ces documents des mains des notaires pour les centraliser dans un dépôt public, probablement aux archives départementales. Cette mesure serait regrettable pour ceux qu'ils intéressent plus directement. Nous pensons que les notaires sauront défendre leur bien, mais, comme le contraire est possible, on fera bien de consulter ces papiers pendant qu'ils sont encore accessibles.

Nous placerons en troisième lieu, comme source de renseignements, les cartulaires des chapitres et des abbayes. Grâce à l'intelligence de nos Sociétés archéologiques, grâce aussi à l'activité de quelques érudits, le diocèse de Chartres est riche en cette matière. Sont publiés déjà les cartulaires de Notre-Dame de Chartres, de Saint-Père de Chartres, de Thiron, de Marmoutier pour le Dunois et le Vendômois. Le cartulaire de Saint-Avit-lès-Châteaudun est en préparation. Parmi les cartulaires manuscrits, nous pouvons indiquer ceux de Bonneval, de Notre-Dame-de-l'Eau, du Grand-Beaulieu qui sont à la Bibliothèque municipale de Chartres; ceux de Josaphat, de Saint-Jean de Chartres, de Saint-Étienne de Dreux, à la Bibliothèque Nationale. Quand on sait de quel chapitre ou de quelle abbaye relevait l'église ou le prieuré de sa paroisse, — or c'est aux pouillés qu'il faut demander ce renseignement, — on peut recourir au cartulaire de cet établissement avec la certitude de trouver mentionné dans quelque charte, peut-être fort ancienne, le nom qui intéresse particulièrement. C'est souvent le seul moyen d'avoir quelques notions sur nos paroisses au moyen-âge.

Le mot *pouillé* vient de se rencontrer sous notre plume; disons, pour ceux qui n'en connaîtraient pas parfaitement la signification, qu'on appelle ainsi le catalogue des bénéfices d'une province ecclésiastique, d'un diocèse, d'un établissement religieux ou hospitalier. On y trouve ordinairement consigné le patron de l'église, son revenu, la population de la paroisse, le présentateur à la cure ou au prieuré, et parfois quelques autres renseignements complémentaires. Si ces nomenclatures sont peu intéressantes à lire, elles sont utiles à consulter, et elles ont un caractère officiel qui leur donne une véritable valeur documentaire. En tête du cartulaire de Saint-Père, l'éditeur a placé un pouillé du diocèse de Chartres qui remonte au XIIIe siècle; à la fin du cartulaire de Notre-Dame de Chartres on a réédité un pouillé du XVIIIe siècle, connu sous le nom de pouillé de Doublet (1) et dont la première édition se trouve encore parfois dans les bibliothèques curiales; un troisième pouillé de notre diocèse est inséré dans le pouillé général de la province ecclésiastique de Paris. La bibliothèque municipale de Chartres en possède plusieurs parmi ses manuscrits.

On comprend, sans qu'il soit besoin de le dire, que les histoires particulières de notre pays peuvent renfermer des renseignements qui intéressent les paroisses rurales. On consultera donc, et probablement avec profit, l'Histoire du Diocèse et de la Ville de Chartres, par le chanoine Souchet (4 vol. in-8°); l'Histoire de la Ville de Chartres, du Pays Chartrain et de la Beauce par Doyen (2 vol. in-12); l'Histoire de Chartres par E. de Lépinois (2 vol. in 8°);

(1) Du nom de Doublet qui le publia à Chartres, en 1738.

l'Histoire sommaire du Dunois par l'abbé Bordas, (2 vol. in-8°); les études et notices historiques consacrées à Dreux, à Nogent-le-Rotrou, à Anet, à Maintenon, à Gallardon, etc. etc... On ne devra pas négliger de parcourir la collection des Annuaires d'Eure-et-Loir, (1) les Procès-Verbaux et les Mémoires de la Société Archéologique, les Bulletins de la Société Dunoise, les Inventaires des Archives départementales, des Registres et Minutes des notaires du Comté de Dunois, de quelques archives municipales, etc. Celui qui a le génie des recherches aime à butiner partout, il prend son bien partout où il le trouve.

Une autre source de renseignements que l'on consulterait peut-être avec avantage, c'est la collection des Réponses faites aux questionnaires adressés à différentes reprises par l'Evêché de Chartres aux curés du diocèse. Lorsqu'il préparait le retour de son Eglise à la liturgie romaine, Mgr Regnault crut qu'il serait utile de connaître quels saints étaient honorés dans le diocèse et à quels titres ils l'étaient. Par ses ordres, un questionnaire fort détaillé sur ce sujet fut envoyé à chaque paroisse, avec invitation à celui qui la desservait de donner des réponses aussi complètes que possible. Le résultat de cette mesure lui sembla si satisfaisant qu'il voulut compléter son enquête diocésaine en interrogeant de la même manière les curés sur les archives des paroisses, sur le mobilier ancien et artistique des églises, sur le passé des chapelles et couvents ; ce fut l'objet de deux conférences en 1869. (2) Les réponses n'étaient pas toutes également remarquables, mais beaucoup étaient très complètes et les renseignements qu'elles donnaient pourraient former l'embryon de l'histoire locale et paroissiale dont nous suggérons l'idée. Il serait facile sans doute d'en obtenir communication à l'Evêché où elles sont conservées.

(A suivre.)

CHARTRAINS DANS LES DIGNITÉS MONASTIQUES DU DIOCÈSE DE MEAUX.

Dans une brochure intitulée : *Diocèse de Meaux, Dignitaires des abbayes, chapitres et prieurés;* publiée en 1885, nous venons de relever les indications suivantes :

— Madeleine-Elisabeth-Delphine de Sabran, retirée à Chartres en 1793, abbesse perpétuelle de Saint Benoît à Chelles, 1789.

(1) Cette collection devrait exister dans toutes les mairies du Département.

(2) Mgr Regnault eut encore recours au même moyen pour connaître les conséquences de la guere de 1870-1871 dans son diocèse. Les rapports qui ont été envoyés à l'évêché et qui y sont conservés reproduisent la physionomie de ces jours malheureux avec non moins d'exactitude et avec plus d'intérêt que les procès-verbaux officiels émanant des Mairies (Voir: Invasion prussienne, rapports des Maires 1 vol. in-12. 1870).

— Marguerite de Chartres, sœur de Jéan, abbé de Saint-Maur-des-Fossés, abbesse de Saint Benoît à Malnoue (Emérainville) 1360.

— Jeanne-Françoise Rossignol, d'Alby, fille d'un conseiller au Parlement de Toulouse, abbesse d'Arcisse, (Chartres,) puis titulaire de Bon Secours et Malnoue réunis, abbesse titulaire de Saint Benoît, (Emérainville) 1739.

— Hugues II, moine de Tiron, (Chartres) fils naturel de Thibault l'Ancien ou le Grand, comte de Champagne, abbé de Saint Benoît à Lagny, 1163.

— Marguerite de Dreux, abbesse de Citeaux au Lys (Dammarie), 1341.

— Félix Egon de Furstemberg, son neveu, abbé de Saint Evroust, (Chartres), abbé de Citeaux à Fontaine-le-Port, 1689.

— Mathieu-Jacques de Vermond, docteur de Sorbonne, bibliothécaire du collège Mazarin, lecteur de la reine Marie-Antoinette, abbé de Tiron (Chartres), abbé de Saint Augustin au Jard (Voisenon), 1774.

— Joseph-Honoré Juge de Brassac, vicaire général de Chartres, abbé de Saint Augustin au Jard, (Voisenon), 1780.

— Etienne de Chartres, abbé de St. Aug., à Châteaulandon, 1319.

— Pierre Fougeu, chancelier, et doyen de Chartres, abbé de Sainte Euverte, à Châteaulandon, 1621.

— Agnès à qui l'évêque de Chartres confirma la franchise de l'église Saint Hilaire-les-Etampes, abbesse de Saint Benoît à Villechasson (Chevry), 1219.

— Jacques-Auguste de Thou, abbé de Bonneval, (Chartres) l'un des fils de l'historien, des Seigneurs de Cély et du Bréau, Prieur curé de Saint Benoît à Saint-Sauveur-les-Bray, 1615-40

— Nicolas d'Aligre, abbé de Saint Evroust (Chartres), fils du chancelier Etienne d'Aligre, abbé de Saint Augustin, à Saint Jacques (Provins), 1622.

— Dauphine de Chabannes, (dont la famille est devenue chartraine en notre siècle) abbesse de Faremoutiers, 1439.

— Guillaume de Champagne, fils du comte Thibault IV, évêque de Chartres, archevêque de Sens et de Reims, et cardinal. Doyen du Chapitre cathédrale de Meaux, 1163.

— Catherine Gréen de Saint-Marsault, religieuse de Saint-Corentin (Chartres), parente de l'évêque de Pergame, retirée en 1793 à Brives (Corrèze), prieure à Meaux 1777.

— Isabelle de Chabanne, religieuse de Poissy, abbesse de Citeaux, à Pont-aux-Dames (Couilly), 1556.

Jean Testu de Mauroy, de l'Académie Française, conseiller et aumônier de la duchesse d'Orléans, abbé de Saint Cheron (Chartres) et de Fontaine-Jean (Sens), Prieur, Curé de Saint Augustin à Dammartin, 1683.

LES ÉCHOS DE BETHLÉEM

Noël ! Noël !

Refrain. Noël ! Noël ! cri d'espérance !
Il est à nous l'Emmanuel ;
Chante, Israël, ta délivrance,
Jésus est né : Noël ! Noël !

I

Le past. Enfant, dis-moi pourquoi cette allégresse,
Ces cris jetés aux échos d'alentour ?
Le ch. O nuit d'amour !
L'enf. Il est à nous, le Dieu de la promesse,
Et l'Eternel s'est fait enfant d'un jour.

II

P. Dans quel palais ce Messie adorable
A-t-il placé son trône et son autel ?
Ch. Noël ! Noël !
E. Il pleure, hélas ! dans une pauvre étable ;
C'est pour souffrir qu'il est venu du ciel.

III

P. Allons aux pieds de cet aimable Maître,
De nos baisers nous sècherons ses pleurs,
Ch. Venez, pasteurs !
E. Amour et gloire au Dieu qui vient de naître,
A lui toujours et nos voix et nos cœurs.

Pour ce même cantique à quatre voix, avec accompagnement d'orgue. (*Prix :* **0 fr. 50 cent.**) on est prié de s'adresser à M. l'abbé Foucault, à Nogent-le-Rotrou.

Nous avons déjà dit le succès obtenu par le chant de cette intéressante pastorale avec solos dialogués dans l'église de Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou. Elle se vend au profit de la maison des Frères.

FAITS DIVERS

L'affaire du Panama. — L'odieux gaspillage des fonds destinés à l'entreprise du canal de Panama, les concussions dont une enquête parlementaire établit actuellement la preuve et autres faits relatifs à cette triste affaire, démontrent une fois de plus ce que peut devenir une Société avec l'oubli de Dieu et de ses commandements.

Le mariage civil en Hongrie. — Le nouveau ministère hongrois, formé sous la présidence de M. de Wekerlé, a fait connaître son programme à la Chambre des représentants et aux Magnats. Ce programme contient le mariage civil obligatoire, et l'on craint que ce ne soit le signal d'un culturkampf pour la Hongrie.

Les évêques des Etats-Unis. — Le 16 novembre, les archevêques d'Amérique ont tenu leur réunion annuelle, conformément aux

décisions du concile de Baltimore. S. E. le cardinal Gibbons présidait. Les plus importantes délibérations ont roulé sur les écoles. Mgr Satolli, délégué apostolique, a prononcé un éloquent discours sur la situation ecclésiastique et l'union des forces catholiques aux Etats-Unis.

Le Rosaire au Ciel. — Un saint Religieux, mort en odeur de sainteté en 1431, à la Chartreuse de Trèves, fut favorisé d'une vision où il connut d'admirables choses sur le Rosaire. Le ciel s'ouvrit à son regard. Il aperçut l'auguste Trinité assise dans la lumière. Marie, à la tête de l'armée des vierges et accompagnée des anges et de tous les saints qui ont paru sur la terre depuis Adam, vint se prosterner devant le trône de Dieu, lui rendre grâces et le bénir d'avoir donné le Rosaire aux hommes. Puis les anges et les saints s'unissant à leurs frères de la Jérusalem terrestre, se mirent à réciter le rosaire, en s'accompagnant sur des harpes d'or et en chantant *Alleluia* à chaque mystère. Et, quand le nom de la Vierge Marie venait sur leurs lèvres, ils inclinaient la tête avec douceur et amour. Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ils fléchissaient le genou, reconnaissant par là sa grandeur et sa divinité. Après ces chants, les bienheureux prièrent encore pour les religieux qui propagent la dévotion du Rosaire et les chrétiens qui sont fidèles à le réciter. Ils demandèrent à Dieu de leur donner la grâce et la paix sur la terre et un accroissement de gloire dans le ciel, et se mirent à tresser pour eux des couronnes d'un parfum merveilleux et d'un éclat immortel. Il fut dit aussi à ce pieux enfant de saint Bruno, d'une voix claire et distincte, que celui qui récite le Rosaire entier avec les méditations accoutumées et les dispositions convenables, obtient chaque fois la pleine et entière rémission de ses péchés. J. C.

Le chapelet au théâtre. — *Récit donné par La Couronne de Marie.* — Sans se faire une spécialité de la dévotion, Napoléon Ier en avait conservé des idées assez nettes par suite de l'instruction religieuse qu'il avait reçue dans son enfance et sa jeunesse. Or, au temps de sa plus grande prospérité, alors qu'il faisait jouer Talma devant un parterre de rois, il était un jour au théâtre, à Paris, assisté d'un page qu'il affectionnait et voulait attacher à sa fortune, parce qu'il s'appelait Rohan-Chabot, prince de Léon.

L'empereur suivait le spectacle d'un air distrait et examinait l'assistance. Ses yeux s'arrêtèrent à plusieurs reprises sur le jeune duc, qui avait l'air de réfléchir et de s'occuper assez peu de ce qui se passait sur la scène. Il tenait obstinément les mains cachées sous une fourrure pliée sur ses genoux. Tout à coup, l'empereur se penche, plonge rapidement sa main droite sous la fourrure, et saisit dans la main de son page un chapelet.

A cette époque, vous le savez, l'instrument n'était pas fort en honneur, le page s'attendait à une verte semonce :

« Ah ! Auguste..., je vous y prends, dit Napoléon au jeune duc tout confus. Eh bien ! cela me fait plaisir : vous êtes au-dessus de ces fadaises de la scène ; vous avez du cœur ; un jour vous serez un homme. »

Et il lui rendit son chapelet en disant : « Continuez, je ne vous dérangerai plus. » Les témoins de l'aventure n'osèrent pas rire en entendant parler ainsi le maître. Le page qui priait ainsi est effectivement devenu un homme ; il est mort cardinal, archevêque de Besançon, et a laissé dans son diocèse d'ineffaçables souvenirs de piété et de bienfaisance.

Fruits de l'éducation laïque. — Le petit fait suivant nous montre sous un jour quelque peu nouveau les fruits de l'éducation laïque. Il y a quelque temps, une très honorable famille d'une de nos principales villes de l'Ardèche se disposait à prendre à son service une jeune fille touchant à peine à sa vingtième année. L'accord était fait et l'engagement à peu près conclu, lorsque la jeune fille s'adressant à sa future maîtresse : « Je dois vous prévenir, madame, que j'entends être laissée tout à fait libre en ce qui touche à la religion. J'ai été élevée à l'école laïque, je ne vais pas à la messe ; je compte bien qu'en me prenant à votre service vous ne me demanderez point d'y aller. » On s'imagine la surprise de la maîtresse de la maison en présence d'une déclaration de principes si catégorique. Il va sans dire qu'elle rendit immédiatement la jeune libre penseuse à sa liberté et à ses loisirs, pensant avec raison qu'une fille de vingt ans, qui le prenait de si haut avec ses *droits* et avec Dieu, le prendrait de très large avec ses devoirs et avec ses maîtres. Le fait méritait d'être cité ; il montre que, grâce à l'éducation laïque, dans toutes les classes, le niveau moral monte vite.

Sainte-Enfance. — L'Œuvre de la Sainte-Enfance, fondée par Mgr Forbin-Janson, va célébrer, en 1893, son cinquantième anniversaire. Depuis son origine elle a recueilli 82 millions 600,000 francs et procuré le baptême à 12.000 enfants.

Le Dahomey. — Nous nous réjouissons, comme chrétiens et comme français, de la conquête de ce pays aux coutumes barbares et sanguinaires. Que la France le civilise en le christianisant.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

SAMEDI 10 DÉCEMBRE 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE DÉCEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 11 décembre, 3e dimanche de l'Avent, *semi-double.* A 9 h , messe de paroisse. A 10 h. 3/4, Office capitulaire ; à 3 h., vêpres. Entre vêpres et complies, sermon par M. l'abbé Leblanc, curé de Fontaine-la-Guyon.

— Le mercredi, 14, le vendredi 16 et le samedi 17, Quatre-Temps, jeûne et abstinence. — Le samedi, 17, ordination à la Crypte, à 7 h.

A partir du 17, les O de l'Avent (Antiennes spéciales pour le *Magnificat,* commençant par l'interjection O, cris de l'âme qui appelle le Sauveur).

— Le jeudi 15, adoration réparatrice , à 4 h. 1/2. — Le samedi 17, salut à l'autel du S. Cœur de Marie, à 4 h.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 3e Dimanche de l'Avent, les offices aux heures ordinaires. Catéchisme de persévérance.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le Dimanche 11 décembre, *Fête patronale de Saint-Aignan.* A 10 heures, grand'messe, chantée par M. Irénée Lagrange, vicaire général. — Le soir, à 5 heures, chant des vêpres ; sermon par M. l'abbé Lemoine, chanoine honoraire, aumônier du Lycée. — Bénédiction de l'autel érigé en l'honneur de saint Michel. — Salut solennel. — Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque présidera la cérémonie du soir.

Vendredi 16 décembre, à 8 heures du soir, chemin de la Croix.

CHAPELLE DE L'HÔTEL-DIEU. — *Fête de l'Adoration mensuelle,* le jeudi 15 décembre. — A 5 h. 1/2, Exposition du T. S. Sacrement et première messe. — Autres messes à 7 h., 8 h. et 9 heures. Grand'messe, à 10 heures, chantée par M. Irénée Lagrange, vicaire général. A 3 h. 1/2, Vêpres et salut du T. S. Sacrement, présidés par Monseigneur l'Evêque. Entre vêpres et le salut, sermon par M. l'abbé Métivier, préfet de discipline à l'Institution Notre-Dame. — Indulgence plénière.

AVIS

Propagation de la Foi. — MM. les Curés et les Zélateurs de cette œuvre sont priés d'envoyer au plus tôt leurs cotisations au Secrétariat de l'Évêché. — Tous les versements doivent y être faits avant la fin du présent mois.

Œuvre des Campagnes. — Mercredi, 14 décembre, Réunion des dames de l'Œuvre des Campagnes, à Chartres. — Messe, à 8 h., à la Crypte.

NOMINATIONS. — M. l'abbé Haye a été transféré de Saint-Avit, à Jouy ; M. l'abbé Guet, de la Chapelle-d'Aunainville, à Ouerre (et Charpont); M. l'abbé Gouhier, Const. de Magny, à Bailleau-l'Evêque (et Fresnay-le-Gilmert). M. l'abbé Bigot Ulysse, du vicariat de Gallardon, à Écrosnes.

SOMMAIRE

NOMINATIONS. — Mgr LAVIGERIE; SERVICE A CHARTRES; LETTRE DE MONSEIGNEUR. LOIGNY, 2 DÉCEMBRE 1892; DISCOURS DE M. L'ABBÉ LE BEL.

LE SERVICE POUR LE CARDINAL LAVIGERIE A CHARTRES

Le triste événement du 26 novembre, la mort du cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger et de Carthage et délégué apostolique du Sahara et du Soudan, a été, la semaine dernière, pour tous les journaux vraiment français, l'occasion de beaux et légitimes hommages à sa mémoire.

A Rome, le Souverain Pontife a témoigné sa douleur en prescrivant un service funèbre en l'église Saint-Louis-des-Français, et la foule qui s'y est portée a montré que les sentiments de S. S. Léon XIII sur l'illustre défunt étaient les siens. En Afrique, les manifestations du deuil ont été bien touchantes, surtout à Alger et à Tunis où avaient lieu les obsèques. En France, il en a été de même à Nancy où, sur la chaleureuse invitation de Mgr Turinaz, la population s'est empressée au service célébré pour son ancien évêque.

A Chartres, elle a été aussi très solennelle, la cérémonie funèbre du 5 décembre. Mgr Lagrange l'avait annoncée dans une lettre que nous allons reproduire. Dans cette lettre, Sa Grandeur avait dit éloquemment les titres du cardinal Lavigerie à la reconnaissance publique, et aussi les raisons de l'amitié personnelle qui le liait au grand Prélat depuis sa jeunesse cléricale. Ses diocésains ne pouvaient manquer de s'associer à son deuil comme au deuil de l'Eglise. Au premier rang des personnes qui composaient l'assistance nous avons remarqué plusieurs officiers et un conseiller général ; les délégations des communautés religieuses et des établissements d'éducation chrétienne étaient dans la nef principale ; le clergé entourait le catafalque dans l'avant-chœur. C'est le lieu que Monseigneur avait choisi pour l'office, afin de faciliter aux fidèles la vue des rites sacrés.

Sa Grandeur officia pontificalement, assistée de ses vicaires-généraux et des chanoines ; parmi ces derniers signalons comme désigné à dessein pour les fonctions de sous-diacre celui qui, dans son voyage de Tunis en compagnie de notre évêque, reçut de Mgr Lavigerie le titre de chanoine de Carthage : M. l'abbé Clerval.

La majesté des chants exécutés en faux-bourdons et des graves harmonies des orgues s'alliait admirablement à celle des cérémonies. Dans la même basilique, le dimanche 30 juin 1861, nous avions aussi de beaux chants après un magnifique sermon qui, nous nous en souvenons, fit couler bien des larmes. L'orateur de ce jour était un professeur de Sorbonne, directeur de l'Œuvre des Ecoles d'Orient, un prêtre de haute distinction et pour qui l'on présageait déjà un glorieux avenir. C'était M. l'abbé Lavigerie, le futur Primat d'Afrique. Il était venu parler en faveur des chrétiens

de Syrie ; lui-même, à Damas, après les trop fameux massacres, avait recueilli 1,500 orphelins et il plaidait leur cause avec amour. L'émotion de l'auditoire était à son comble, comme trente ans plus tard, lorsqu'on entendit, dans les chaires de la capitale, la même voix intéresser les assemblées chrétiennes au sort des esclaves d'Afrique. Le prédicateur, déjà célèbre en 1861, nous avait fait prier pour ceux qu'affectionnait son zèle ; en 1892, sa charité a été récompensée par le concert de prières adressées à Dieu pour lui.

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

Au Clergé de son diocèse, sur Mgr Lavigerie

Prescrivant de célébrer un service dans sa Cathédrale, pour l'illustre Primat d'Afrique, le lundi 5 décembre 1892.

Messieurs et Chers Coopérateurs,

Un de mes premiers appels à la charité chartraine a été en faveur des œuvres de Mgr Lavigerie : c'est de lui-même aujourd'hui que je viens vous entretenir.

Comme un véritable coup de foudre a retenti ces jours-ci cette douloureuse nouvelle : Le cardinal Lavigerie est mort ! Pour moi, j'en fus consterné plus que surpris. Je savais, hélas ! ceci : c'est que mandé, par télégramme, pour porter les secours de la religion à l'administrateur éminent que l'Afrique vient de perdre, si inopinément aussi, M. Massicault, il ne se crut pas la force de venir d'Alger à Tunis. Il se sentait évidemment plus faible qu'on ne le pensait autour de lui.

Il n'est plus ! sa mort est un deuil pour l'Église, pour l'Afrique, pour la France. Avec lui disparaît une des plus hautes personnalités, non seulement de l'épiscopat, mais du siècle ; un grand homme de gouvernement : dès Saint-Sulpice, un de nos condisciples, aujourd'hui évêque de Bayeux, Mgr Hugonin, nous disait, je m'en souviens : « M. Lavigerie, il gouvernerait un empire ! » et c'est pourquoi un organe important de l'opinion publique a eu raison d'écrire sur lui ce mot caractéristique : « C'était un homme et un conducteur d'hommes ; » le plus grand homme d'action peut-être, avec Mgr Dupanloup, son maître, et à qui l'Église le doit, du clergé contemporain; car si les œuvres de l'Évêque d'Orléans n'égalent pas en grandeur celles de son disciple, c'est que le théâtre était moindre. Et nonobstant cette dévorante activité, je tiens à le dire, comme lui-même l'a dit de son éminent maître, dans la superbe lettre qu'il m'écrivit quand j'en publiai la *Vie*, c'était un prélat d'une piété vraie, profonde. Je me souviens encore de l'émotion qu'il

nous causa à tous le soir de son sous-diaconat, dans ce « petit mot » où sa jeune âme célébrait avec un accent de vive tendresse le Dieu « qui nous paye si largement, par les joies dont notre cœur surabonde, le prix anticipé de nos sacrifices. » Et je tiens essentiellement à faire cette remarque pour ceux qui jugeraient l'action et la piété incompatibles : dans toute vie sacerdotale au contraire elles se doivent allier.

On eût pu croire le jeune abbé Lavigerie destiné à illustrer une chaire de notre enseignement supérieur. Après de brillantes études à l'école naissante des Carmes, où il conquit comme en se jouant ses grades de bachelier, licencié et docteur ès lettres — sa thèse sur saint Ephrem indiquait déjà ses préférences pour l'Orient — il fut nommé professeur d'histoire ecclésiastique à la Sorbonne, en même temps que l'abbé Freppel à la chaire d'éloquence sacrée ; deux hommes très dissemblables entre eux, mais tous les deux supérieurs : l'abbé Freppel, l'érudition, la logique, la force ; l'abbé Lavigerie, l'éclat, la chaleur, le charme : on eût pu dire alors de lui, physiquement même : *Cui etiam dominus contulit splendorem ;* l'un qui devait fournir une longue carrière dans le haut professorat, et retenir de nombreuses années autour de sa chaire la jeunesse ecclésiastique et laïque ; l'autre que les grandes affaires devaient trop tôt, mais qui pourrait le regretter ? ravir à l'enseignement. Sa gloire littéraire disparaît dans sa gloire d'homme d'action ; c'était cependant un remarquable écrivain, élégant, abondant, harmonieux, et l'Académie française, comme le voulaient quelques-uns de ses membres les plus éminents, se fût honorée en l'admettant dans son sein.

Il venait d'être nommé directeur de l'Œuvre des écoles d'Orient quand éclatèrent les événements de Syrie ; l'Europe apprit avec stupéfaction ces massacres et cette explosion du fanatisme musulman : immédiatement l'abbé Lavigerie adressa un chaleureux appel aux chrétiens de France en faveur des chrétiens du Liban : J'eus la bonne fortune de lui porter à Paris les premières quêtes, recueillies dans le diocèse d'Orléans, par l'abbé Soubiranne, directeur pour le diocèse de l'Œuvre dont l'abbé Lavigerie était le directeur général, et qui s'était mis en campagne immédiatement : « Quoi ? déjà cela ! » s'écria-t-il en ouvrant le pli que je lui apportais ; « Mais ce n'est qu'un faible commencement ! » Je me souviens encore de sa joie, à cette première réponse qui lui arrivait de la province, et qui lui promettait plus encore qu'il n'osait espérer ; et je pourrais dire de cette vive gaieté, qu'il avait alors, mais qui s'alliait si bien en lui au

plus profond sérieux. Il partit pour l'Orient, emportant deux millions à distribuer aux pauvres maronites. A son retour, il était nommé auditeur de Rote; et bientôt après évêque de Nancy; magnifique diocèse, qu'en quelques années il couvrit d'œuvres. Enfin l'Afrique lui fut ouverte.

L'Afrique, c'était le vrai théâtre qu'il fallait à son zèle. Peu de temps après son arrivée, un des principaux colons africains me disait : « Le premier homme de l'Afrique en ce moment, c'est l'Archevêque d'Alger. » Ce fut bientôt éclatant pour tout le monde. Quand vint cette horrible famine, ses cris remuèrent l'Europe. Ce fut alors qu'il eut l'idée de créer avec des arabes des villages chrétiens et français. Car ce qu'il faut d'abord remarquer, c'est que tout ce que son étonnante activité et son génie organisateur suscitaient d'œuvres en Afrique, villages, églises, écoles, profitait à la France, étendait notre influence.

Le continent noir s'ouvrait alors aux explorateurs : Mgr Lavigerie comprit quel champ immense il y avait là pour l'apostolat; son grand cœur se trouva à la hauteur d'une pareille tâche, et sa puissante intelligence sut bientôt trouver les instruments, les moyens d'action. Ainsi naquirent les Pères blancs, ces intrépides apôtres, qui renouvellent en ce moment les merveilles des premiers siècles de l'évangélisation du monde. Et comme le musulman est difficile à aborder et à instruire, le grand cardinal eut bien vite compris qu'il y fallait aussi l'influence de la femme chrétienne, et des missionnaires d'un nouveau genre, d'admirables religieuses, furent par lui associées à la grande œuvre.

Ces profondeurs inconnues de l'Afrique cachaient des horreurs que la vieille Europe ne soupçonnait pas. Lorsque, renseigné par ses missionnaires, il entreprit d'éclairer à son tour sur ces monstruosités les nations européennes, lorsqu'on le vit, et qu'on l'entendit, dénoncer avec l'autorité de sa grande parole cette infamie tant de fois séculaire qui s'appelle l'esclavage : Léon XIII lui avait confié cette mission, au nom du Christ rédempteur et libérateur des hommes ! ce fut un tressaillement à la fois d'horreur et d'admiration : Quoi ! au XIXe siècle, ces crimes se commettaient à la face du soleil ! Mais le souffle évangélique allait passer et balayer cette honte. Cette grande œuvre de civilisation, greffée à sa grande œuvre d'apostolat, malgré les complications inévitables que la politique y pourra amener, aboutira et sera la plus grande gloire du cardinal et de Léon XIII, et surtout de la religion qui tous les deux les inspira. Mais de cette nouvelle croisade, c'est le

cardinal qui aura été, comme nous l'écrivions alors, le Pierre l'Ermite.

Ressusciter en sa personne le siège du grand Augustin, le nommer lui, prélat français, primat d'Afrique, chef religieux de tout ce continent, dont l'Europe était en train de se partager les lambeaux, c'était une vue profonde de Léon XIII, à laquelle le gouvernement français aurait dû applaudir ! Ah ! que ne fut-il mieux compris ! Si son action au lieu d'être entravée par des passions inintelligentes eût été favorisée comme elle eût dû l'être, que n'eût-il pas fait de plus grand encore, pour la dilatation du règne du Christ, et aussi pour l'extension de l'influence française ! Un homme cependant eut cette intuition ; ce fut l'homme qui devait de si peu le précéder dans la tombe, notre résident général à Tunis, et qui, autant qu'il l'a pu, l'a secondé, je suis heureux d'avoir cette occasion de lui rendre cette justice. Je le vois encore, le grand cardinal, à la consécration de cette cathédrale de Carthage, bâtie par lui, debout, et majestueusement drapé dans son manteau de pourpre, dominant de sa parole, et de la hauteur, puis-je dire, du génie chrétien et du génie français, tout cet auditoire étrange qu'il avait devant lui : Le frère même du Bey, car ce représentant de l'Islam assistait officiellement à cette prise de possession de l'Afrique musulmane et barbare par la France chrétienne ; les consuls de tous les pays européens ; et cette masse composite de français, d'italiens, d'espagnols, d'arabes, qui remplissaient l'immense basilique. Jamais il ne m'avait paru si grand. Il me sembla pourtant plus grand encore, et pour ainsi dire au sommet de sa gloire, l'année d'après, à Paris, à ce congrès catholique, où il vint plaider une dernière fois la cause civilisatrice et chétienne par excellence, la cause antiesclavagiste. Un de ses compagnons d'apostolat, presque un martyr, Mgr Livinhac, était là ; plusieurs représentants de ces races déshéritées aussi. Quel prestige l'entourait ! avec quel respect était accueillie chacune de ses paroles ! Lorsque, à un certain moment, ayant appelé sur l'estrade à côté de lui un de ces petits enfants, fils d'un martyr, mutilé lui-même, il se pencha vers lui, et, l'attirant sur sa poitrine, l'enveloppa de son manteau, et enfin l'embrassa, aux applaudissements répétés de la vaste assemblée, ce fut un moment vraiment sublime. C'était bien cette grande religion et civilisation chrétienne et française, embrassant, dans sa maternelle charité, les fils trop longtemps oubliés, abandonnés, abaissés, de la pauvre Afrique afin de les relever, de les transformer, de les baptiser, et d'en faire des chrétiens après en avoir fait des hommes.

Il ne m'a pas été donné depuis de le revoir.

O mobilité des choses humaines, et comme il fait bon n'appuyer que sur Dieu ses espérances! Quelque temps après, c'était le toast, au sujet duquel il nous écrivait, immédiatement: « C'est sur l'ordre formel du Pape que j'ai parlé; » puis pour lui, dans certaines régions, cette soudaine impopularité; cette secousse puissante cependant donnée à l'opinion publique; cette direction enfin imprimée par le Pape lui-même aux destinées de la France, ce coup de gouvernail vers des horizons nouveaux, dont l'avenir dira bientôt les secrets!....

Quoi qu'il en soit de ces brusques revirements, ce qui émergera, et subsistera, aux yeux de la postérité, et même des contemporains, c'est une des plus rayonnantes figures que l'on puisse contempler; une haute intelligence, une puissante volonté, un génie organisateur, un homme fait pour agir et pour commander; en somme une des vies les plus pleines et les plus fécondes en œuvres immortelles; car les causes si puissamment servies par ce grand évêque et ce grand français ne sont pas de celles qui passent, et dont les vaillants serviteurs puissent craindre de passer avec elles, *cadet cum labili*: ils en partageront l'immortalité.

Si l'on doit en Afrique lui élever un monument, je le voudrais sur la colline où fut Carthage, près de cette cathédrale où l'apôtre du continent noir reposera : Nous y avons lu son épitaphe, composée par lui-même : « Ci-git celui qui fut le Cardinal Lavigerie et qui n'est plus maintenant que poussière... » Ici-bas : mais au ciel, sa grande âme!... Oui, je le voudrais voir là, en avant ou à côté de l'édifice sacré, le visage calme et la main étendue vers ce mystérieux continent, à la christianisation et à la civilisation duquel, si l'Afrique doit jamais être conquise à l'Évangile, aura si puissamment contribué le cardinal Lavigerie.

Plus les années marcheront, plus s'évanouiront les ombres passagères, et plus sa figure, dans le lointain du temps et de l'espace, grandira gigantesque. Et, près de lui, le dominant comme il convient, on ne pourra pas n'en point apercevoir une autre, Léon XIII, qui sut le comprendre et l'aimer, l'inspirer, le soutenir, et qui eût trouvé en lui un continuateur qu'il est difficile d'entrevoir aujourd'hui. Ces deux noms resteront associés dans l'histoire.

Accoutumé, Messieurs et chers Coopérateurs, à m'entretenir cordialement avec vous, à vous dire mes pensées, mes joies, mes peines, je n'ai pu, dans un deuil qui nous est commun, ne pas me laisser aller à cet épanchement de mon âme dans les vôtres. Et je vous demande maintenant de prier

ensemble, avec l'Église, pour l'âme de ce grand Cardinal, à qui Dieu sans nul doute réserve de belles récompenses, mais enfin qui n'en a pas moins, comme tout homme mortel, à compter avec la miséricorde et avec la justice : *Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine.*

A ces causes, etc. † FRANÇOIS, *évêque de Chartres.*

LE 2 DÉCEMBRE 1892 A LOIGNY

Au 22e anniversaire de la bataille de Loigny, une foule nombreuse remplissait l'église pour le service funèbre ; on remarquait dans l'assistance un des fils du général de Sonis et plusieurs autres personnages parents de quelques-uns des héros tombés en 1870 sur le champ de bataille; puis des officiers de l'armée et des membres du comité de la Croix Rouge. La messe a été chantée par M. l'abbé Chevalier, curé de Soizé. Mgr l'Évêque de Chartres tenait chapelle assisté de son frère, M. le vicaire-général Lagrange. Nos lecteurs seront heureux de voir publié ici le beau panégyrique prononcé par M. l'abbé Le Bel, licencié ès lettres, professeur de rhétorique au Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou.

> *Viriliter agite et confortetur cor vestrum, omnes qui speratis in Domino.*
>
> Soyez des hommes; armez vos cœurs de courage et de force, vous tous qui espérez dans le Seigneur.

MONSEIGNEUR, MES FRÈRES,

La Religion et la Patrie unissent leurs voix pour nous convier à cette cérémonie funèbre.

La Religion nous exhorte à prier pour nos morts ; la Patrie, à leur payer notre tribut de louanges ; l'une et l'autre, à suivre leurs exemples et à pratiquer leurs vertus.

Dociles à cet appel, nous accourons mêler à leur deuil notre deuil, à leurs prières nos prières, à leurs éloges nos éloges. Avec elles et comme elles, nous aimons à voir dans Loigny l'autel du plus généreux sacrifice, le théâtre du plus illustre courage, la chaire des plus utiles leçons.

Puisse le souvenir de ces victimes, de ces héros, de ces modèles inspirer à nos cœurs un courage plus invincible, un dévouement plus entier, un zèle plus ardent pour les causes les plus saintes du monde : la Religion et la Patrie ; *Viriliter agite et confortetur cor vestrum, omnes qui speratis in Domino !*

C'est pour nous, Monseigneur, un encouragement, une force, d'avoir à dire ces quelques mots en présence d'un évêque qui, par toutes ses paroles, tous ses actes, toute sa vie, manifeste si vivement et proclame si haut et si ferme l'amour de l'Église et de la France !

Le recueillement et l'émotion qui règnent dans cette assemblée me disent assez, M. F., la tristesse qui remplit vos cœurs !

Ah ! c'est que ce béni sanctuaire abrite, peut-être, quelqu'un de vos aimés : un père, un époux, un frère, un fils, un ami. Sous le souffle de votre amour, ses précieux restes semblent se ranimer. Toute sa personne chérie revit au regard de votre âme. Le passé redevient le présent. Vous entendez encore le cri de guerre. Vous vous reportez à ce jour d'indicible angoisse, où, n'écoutant que la voix du devoir, celui qui dort ici son dernier sommeil, s'arrachait à vos embrassements, à vos supplications, à vos pleurs, pour voler au secours de la France.

Comme jadis, vous le suivez parmi les phases diverses de cette déplorable campagne. Vous croyez revoir la patrie envahie; les défaites succédant aux défaites; le sang de nos frères partout répandu, partout inutile; l'ennemi pénétrant de victoire en victoire jusqu'au cœur du pays; la capitale assiégée, affamée, agonisante; de toute part, enfin, la ruine, la honte, la désolation.

Avec Décembre, l'espérance brille, un instant, sur nos armes. Peut-être le Ciel aura-t-il pitié de nous; peut-être, dans sa bonté, Dieu permettra-t-il aux armées de Paris et de la Loire, de combiner leurs forces pour arrêter les progrès des envahisseurs !

La lutte s'engage, le 2 au matin, dans les plaines de Loigny; lutte sanglante, lutte décisive d'où dépend notre salut ou notre perte.

Hélas ! le soir même, la France comptait un désastre de plus et pour vous, Mes Frères, commençait ce deuil qui ne veut ni consolation ni fin.

Combien profondément l'Église a compris et senti votre malheur ! Depuis la date néfaste, comme vous elle demeure inconsolable. A chaque anniversaire de cette journée glorieuse, mais lugubre, elle vous invite aux larmes près du tombeau de ses enfants.

Pleurez, nous dit-elle, pleurez, mais non comme ceux-là qui ne partagent pas vos croyances. Malheureux, ils ne comprennent rien aux mystères de la vie. Aussi longtemps que sourit le bonheur, ils s'enivrent follement de joie et de plaisir; mais ils n'ont, en face de l'épreuve, que des murmures ; en face de la souffrance, que des colères; en face de la tombe, que des blasphèmes ! Que leur manque-t-il donc ? Il leur manque l'espérance chrétienne.

Pour nous, au contraire, elle illumine de ses bienfaisants rayons les âpretés de l'existence et jusqu'aux horreurs de la mort. A travers nos larmes les plus brûlantes, nos deuils les plus amers, elle nous fait entrevoir les fortifiantes réalités d'outre-tombe; jamais elle ne nous laisse oublier le revoir éternel, dans l'éternel bonheur.

Mais, pour nous montrer les cieux, elle ne nous dissimule pas, cependant, que le plus léger nuage arrête l'âme au seuil de la divine patrie; et qu'avant de le franchir, toute tache doit disparaître au creuset douloureux du purgatoire.

Si j'ai prononcé ce mot, si j'ose, M. F., vous rappeler cette vérité terrible, en un jour de pieux souvenir, c'est au nom de la sainte Église.

Mère pleine de tendresse, elle ne quitte pas ses enfants au sortir de la vie, elle va plus loin; elle les suit jusque dans l'éternité! Les mérites apparents, les actions éclatantes ne suffisent pas à calmer ses inquiétudes. Elle sait trop que, sous les voiles du monde visible, se cache le monde des intentions, et qu'entre l'un et l'autre ne règne pas toujours une pleine et parfaite harmonie.

Ce qu'elle a sans cesse en vue, c'est le suprême tribunal, où nulle grandeur ne paraît sans faiblesse, nulle vertu sans mélange; où les jugements humains sont trop souvent confondus; où toute créature doit craindre un regard que rien ne trompe; une règle que rien ne fléchit; une sentence que rien ne peut réformer.

L'Église sait — et craint! A chaque instant elle croit entendre des voix connues, des voix aimées lui crier du fond de l'abîme: *miseremini, miseremini mei, saltem vos amici mei:* Ayez pitié, ayez pitié de moi, vous du moins qui êtes mes amis! Voilà pourquoi elle ne cesse d'adresser au ciel ses ardentes supplications; voilà pourquoi elle réclame nos prières, avec une persévérance que rien ne saurait lasser.

Prions donc, M. F., pendant le saint sacrifice; unissons-nous au sacré mystère, qu'avec le sang divin, nos vœux jaillissent jusqu'au trône de l'Eternel; qu'ils désarment sa juste vengeance; et que les cieux réunissent enfin tous ceux que nous pleurons!

Peut-être règnent-ils, depuis longtemps déjà, couronnés dans la gloire? Ne serait-ce pas pour nous donner cette douce espérance que, touchée de la générosité de leur sacrifice, l'Église a si pieusement recueilli leurs restes vénérés; qu'elle les a placés dans le sanctuaire, au pied de l'autel, à l'ombre même du tabernacle où repose la victime du salut; qu'elle a voulu les respecter, ce semble, presque à l'égal des martyrs?

II

Honorés à ce point par l'Église, les héros de Loigny méritent sans réserve l'admiration et les éloges de la Patrie! Aussi la France nous fait-elle un devoir d'exalter leur courage, en retraçant leurs exploits.

Malgré de trop légitimes appréhensions, nous n'hésitons pas à le faire après tant d'autres; persuadé que la meilleure manière de

louer dignement l'héroïsme, c'est de le montrer lui-même et de raconter ses œuvres.

En face d'une armée innombrable ils sont huit cents : volontaires de l'Ouest ; mobiles des Côtes-du-Nord ; francs-tireurs de Tours et de Blidah !... Ils attendent, près du château de Villepion, les ordres du général. Vers 4 heures du soir, de Sonis arrive, l'œil enflammé de colère ; le cœur brisé de désespoir, il s'adresse à cette poignée de braves. Par leur exemple, il espère entraîner le malheureux régiment qui vient de lui refuser obéissance. « Mes enfants, leur crie-t-il, les troupes hésitent ; venez et montrons comment se battent des hommes de cœur et des chrétiens ; suivez-moi : vive la France, vive Pie IX ! » A la voix du général, de la patrie, du devoir, ils partent. En tête de la noble phalange se déploie et flotte la blanche bannière du Sacré-Cœur. Sur toutes les poitrines brille la même image divine, souvenir de Rome, de Pie IX, de l'Église. Ils viennent de s'humilier sous la main bénissante du ministre de Dieu ; que craindraient-ils ? Parmi la mitraille, les bombes et les obus, ils marchent d'un pas ferme et régulier ; « on dirait qu'ils vont à une fête ! » — Leurs fusils se taisent ; tel est l'ordre du chef. Tous voudraient courir, se précipiter. La discipline ne le permet pas. Et toujours, ils avancent avec le même calme, le même sang-froid, laissant en arrière leurs frères d'armes qui tombent de plus en plus nombreux.

Ecoutez. La fusillade vient de retentir, serrée, terrible. Elle part foudroyante du petit bois qui précède le village. L'ennemi y a pris position. Il l'en faut chasser. En avant, en avant ! — De Verthamon s'affaisse, grièvement blessé ! Mourant, il passe à Jacques de Bouillé sa chère bannière. Le jeune preux la saisit, l'agite violemment et se précipite dans le bois. Ses camarades l'imitent. Les Prussiens terrifiés rendent les armes, ou s'enfuient vers Loigny. Les nôtres les poursuivent.

Mais où est le général, où est de Sonis ? Le voyez-vous, étendu sur le sol ; il a la jambe broyée. La nuit avec sa neige, sa glace, ses angoisses passera tout entière sur l'auguste blessé. C'est miracle s'il échappe à la plus cruelle des morts ! Autour de lui gisent de Troussures, de Monant et de Ferron, d'autres encore dont je voudrais pouvoir citer les noms.

De Charette et Harcouet de Saint-Georges ont leurs chevaux tués sous eux. A pied, ils s'élancent avec les troupes. En quelques minutes, la plaine se couvre de cadavres ennemis. Le succès semble nous attendre. Encore le moindre renfort, la victoire est à nous. C'est l'espoir de Charette, quand il atteint le village. Il s'empare de quelques maisons, s'y retranche. Mais au prix de quels sacrifices, vous le savez. Les deux Bouillé, de Cazenove, Traversay,

inondent l'un après l'autre de leur valeureux sang la bannière qu'ils portaient avec tant de fierté. C'est au jeune Le Parmentier qu'est réservé l'honneur de la sauver. Fernand de Charette reçoit une blessure grave. De Gastebois est tué. Malgré de si cruelles pertes nous pouvons espérer encore. Mais, hélas ! les secours tant désirés n'arrivent pas.

Revenus de leur stupeur première, les Prussiens remarquent le petit nombre des assaillants. Ils reprennent l'offensive et forcent les nôtres à battre en retraite sous un feu meurtrier qui fait dans les rangs le plus terrible ravage. De Charette lui-même est frappé et tombe. Les zouaves s'empressent pour le relever. « Non, mes amis, à quoi bon vous faire tuer ? Je suis bien ici ; allez encore vous battre pour la France ! »

C'est pour cette France si chère et si éprouvée que se battaient depuis midi, dans Loigny même, les 2e et 3e bataillons du 37e de marche, appuyés de chasseurs et de mobiles de la Mayenne. « Entrez dans le village, leur avait dit Jauréguiberry, et tenez-y ferme. » Ils y tinrent, les vaillants, et jusqu'au dernier. Pressés par un ennemi vingt fois supérieur en nombre, poursuivis par l'incendie qui dévore, ils se défendent de rue en rue, de maison en maison.

Quatre heures entières dure ce combat horrible où chaque coup fait une victime, où nulle autre issue ne se montre que le trépas. Malgré des prodiges de valeur, les Français se voient peu à peu resserrés au pied de la vieille église toute gémissante déjà des cris des blessés et des mourants. Dans l'ardeur de l'action, ils ne s'aperçoivent pas de la charge de Charette et de Sonis. Déjà la retraite a sonné, déjà les zouaves sont loin, que le cimetière retentit encore du bruit de la fusillade.

Vers 5 heures, des deux commandants de Varlet et de Fouchère, le premier est tué ; le second grièvement blessé, fait prisonnier. Le général prussien l'engage à faire cesser la résistance. « Ce n'est pas mon affaire, répond le fier commandant, d'arrêter le feu de mes soldats, c'est la vôtre ! » Et la lutte acharnée continue jusque dans la nuit. A la fin, faute de munitions, les quelques survivants de cette troupe héroïque sont forcés de se rendre.

Une défaite, est-ce bien là le terme où vinrent aboutir tant d'efforts surhumains ? Oui, M. F., mais une défaite glorieuse à l'envi des victoires ! N'eut-elle pas pour résultat de faciliter à toute l'armée son mouvement en arrière ; de sauvegarder nos positions si chèrement conquises la veille ; d'empêcher la journée de se terminer par une déroute générale ; en un mot de conserver à la patrie l'espérance et l'honneur, par le courage, l'intrépidité, l'héroïsme qui s'y déployèrent ? Ce double épisode de la bataille de Loigny, ne mérite-t-il pas de figurer au premier rang dans les fastes militaires de la France ?

La gloire n'est pas l'apanage exclusif du succès, non, non, grâce au ciel ! De tout temps, les peuples ont donné leur estime, leurs louanges au courage malheureux ! Gloire soit donc à jamais, aux vaincus de Loigny ! Tant que nos cœurs battront dans nos poitrines, gardons, M. F., gardons à ces vaillants notre admiration, notre amour, notre culte. C'est un devoir de reconnaissance et de justice.

Mais si nous voulons acquitter pleinement à leur égard la dette sacrée de la patrie, à ce premier hommage ajoutons l'hommage par excellence : prenons-les pour maîtres et pour modèles !....

Nous venons de les voir à l'œuvre. Jamais plus bel exemple fut-il offert à l'imitation des hommes !

Mais ce calme dans l'action, ce sang-froid parmi les périls, cette audace devant la mort, cet héroïsme, d'où procédaient-ils, quel en était le secret ?

Au mystère de la croix, Saint Paul ne trouve qu'une seule réponse : *dilexit me et tradidit semetipsum pro me :* Jésus-Christ m'a aimé et il s'est livré pour moi ! N'est-ce pas aussi l'explication du sanglant fait d'armes de Loigny ?

Dilexit me, dit la France de chacun de nos braves, il m'a aimée, et cet amour a été la cause de son dévouement.

Dilexit me, dit à son tour l'Église, il m'a aimée et cet amour a été la cause de son sacrifice.

Dilexit me, dit enfin Dieu lui-même, il m'a aimé et cet amour a été la cause de son immolation.

Dilexit ! Oui, ces vaillants aimaient la France. Ne reculer devant aucune séparation, aucun déchirement, aucun adieu ; ne s'épargner ni privation, ni fatigue, ni souffrance ; obéir aux moindres désirs comme aux ordres les plus graves des chefs ; marcher joyeux à la bataille, à la défaite, à la mort ; accepter, rechercher, poursuivre toutes ces souffrances dans la plénitude du vouloir et de la liberté, autant de preuves, de preuves sublimes d'amour qu'ils ont données à la patrie !

Une fois de plus, ils ont prouvé que le patriotisme peut être la source du plus pur et du plus complet désintéressement. A lui seul il a semé de gloire les annales de l'humanité.

Mais, au fond des âmes, il rencontre trop souvent un redoutable ennemi, l'égoïsme.

L'égoïsme, M. F., développe les habitudes les plus contraires au patriotisme ; que dis-je ? il détruit jusqu'à l'idée même de patrie !

Qu'est-ce en effet que la patrie, sinon la famille encore, qui pour voir son cercle s'élargir, ses membres se multiplier, ses chefs changer de nom, n'en garde pas moins toujours la même physionomie, le même caractère, je dirai presque la même nature ! — Aimer ses concitoyens comme on aime des frères ; respecter les dépositaires

du pouvoir comme on respecte un père; défendre le sol de son pays, comme on défend son patrimoine; dans la cause nationale, enfin, comme dans sa propre cause, préférer la mort au déshonneur, n'est-ce pas l'idéal où nous devons tendre de tous nos désirs, de toute notre volonté?

Voyez l'égoïste, au contraire! Que fait-il pour la grande famille? Il ne donne d'amour à ses compatriotes, de respect à l'autorité, de secours à sa patrie, qu'autant que la crainte l'y pousse, que les lois l'y contraignent, que l'intérêt le lui conseille! Disparaissent la crainte, la force, l'intérêt, il est capable de toutes les défaillances, de toutes les lâchetés, de toutes les trahisons!

Pour atteindre l'idéal, les héros de Loigny avaient au cœur un amour qui triomphe de l'égoïsme. *Dilexit*! Ils aimaient l'Église! Castelfidardo, Mentana, l'Italie, en rendent le plus illustre témoignage!

A Loigny, quand sonne la charge, ils ont encore une pensée pour Rome. Fils de la France, ils engagent la lutte en criant : vive la France; fils de l'Église, ils s'élancent au combat en criant : vive Pie IX!

Leur exemple parle! Avec quelle éloquence ne proclame-t-il pas que l'amour de l'Église est le tout-puissant auxiliaire du patriotisme!

Qui donc, en effet, enseigne aux hommes que toute puissance vient de Dieu; que par suite, il faut obéir aux chefs comme à Dieu même? Qui donc fait de la charité, du dévouement, du sacrifice, autant de préceptes formels? Qui donc ordonne la guerre à l'égoïsme comme une condition essentielle de salut? Qui donc, enfin, nous donne les moyens de soutenir contre lui cette lutte incessante autant que douloureuse? C'est l'Église, M. F., c'est l'Église seule!

Au vrai chrétien, la patrie peut, sans crainte, demander de la générosité, du courage, du sang! Ce ne sera jamais en vain! Toujours ses appels seront entendus d'une conscience qui n'admet aucune raison contre le devoir! Quoi qu'on dise, l'homme ne vaut que par la conscience. Et la conscience n'a pas de plus sûr guide, ni de plus ferme appui que l'amour de l'Église.

Mais l'amour de l'Église ne va pas sans l'amour de Dieu. *Dilexit!* Vous savez, M. F., s'ils aimaient Dieu, les héros de Loigny! Rappelez-vous cette messe matinale du 2 décembre où de Sonis et ses officiers reçurent le pain des forts; rappelez-vous au moment même de la lutte, de Troussures s'agenouillant et les troupes s'inclinant sous l'absolution donnée; rappelez-vous l'adorable bannière déroulant ses plis sur la légion chrétienne. Oui, mon Dieu, vous régniez en maître dans ces cœurs valeureux. Vous étiez leur espoir, leur force, l'âme de leur âme! Leur courage pouvait, hélas! connaître la défaite, mais non la défaillance!

C'est qu'avec la foi en Dieu, l'espoir en Dieu, l'amour de Dieu, le plus faible des hommes devient une puissance invincible. Ni les remords, ni les dangers, ni la mort ne le feront s'écarter du devoir! Vous pensez aux premiers martyrs, contemplez plutôt ceux qui reposent dans cet ossuaire sacré !

Vraiment, ils étaient dignes du grand général, du grand chrétien qui les commandait et dont les lèvres saintes avaient dit un jour : « Quand on enferme Dieu dans sa poitrine, on ne capitule jamais ! »

Qui pourrait célébrer dignement la beauté divine de l'héroïsme chrétien? En lui ce qui nous subjugue, ce n'est plus seulement le courage admirable de l'homme qui brave le danger sous l'impulsion de la fureur, du désespoir; ce n'est plus seulement la bravoure sublime du soldat qui vole à l'ennemi parce que la discipline le veut et que le chef l'ordonne; c'est la noblesse surhumaine du martyr qui marche sciemment et librement à la mort par amour pour Dieu, pour l'Église et pour la Patrie! S'il est vrai que l'intention fait toute la grandeur morale de nos actes, fut-il jamais rien de plus grand que le sacrifice de nos braves dans les plaines de Loigny?

Tels sont les défenseurs que nous souhaitons à notre France! Elle se glorifie, et à juste titre, de la valeur de ses enfants. Chaque jour encore, de lointains rivages nous en envoient les preuves éclatantes et glorieuses.

Mais, à l'heure des défaites, on a vu faiblir le courage militaire!

Heureux ou malheureux, le courage chrétien, lui, demeure toujours le même, toujours intrépide, toujours inébranlable.

Et pourquoi? Vous venez de l'entendre. Un cœur est invincible qui réunit dans un même ardent amour : Dieu, l'Église et la Patrie.

Vous le voyez, M. F., former l'enfance, la jeunesse, aux fortes et saintes croyances de nos aïeux, c'est pour nous un devoir de patriotisme autant que de religion!

A l'œuvre donc, M. F., et montrons à nos héros, que non seulement, nous venons verser sur leur tombe nos larmes, nos prières et nos éloges, mais encore, que nous savons comprendre leurs leçons et que nous voulons suivre leurs exemples.

Eternellement, ce sera leur plus beau titre de gloire, d'avoir ainsi préparé, pour l'avenir, le succès, les grandeurs et la prospérité de la France. *Amen !*

— Le récit de la fête du 8 est destiné au numéro mensuel.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

8e Année des Suppl. N° 40.

SAMEDI 17 DÉCEMBRE 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE DÉCEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 18 décembre, 4e dimanche de l'Avent, *semi-double*. Exposition du T. S. Sacrement avant la messe de 6 heures pour toute la journée. A 9 h , messe paroissiale. A 10 h. 3/4, Office capitulaire. A 3 h., vêpres. (1res vêpres de l'Expectation de la B. V. Marie). Entre vêpres et complies, sermon par M. l'abbé Berthelot, aumônier du Pensionnat des Frères, à Dreux. Entre complies et le salut, procession du T. S. Sacrement.

Crypte, le dimanche 16, à 7 h. 1/2, première messe d'un jeune prêtre.

— Le samedi 24, vigile de Noël, jeûne et abstinence. — A 3 heures, 1res vêpres de la Fête. A 10 h. du soir, à la Cathédrale, chant des Matines, suivi de la messe solennelle de minuit.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 4e Dimanche de l'Avent, les offices aux heures ordinaires. Exposition du S. Sacrement, le matin, et procession le soir, aux vêpres.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — 4e Dimanche de l'Avent. A 10 heures, grand'messe, chantée par M. l'abbé Marcigné, jeune prêtre, enfant de la paroisse Saint-Aignan, et sermon par M. l'abbé Goussard, chanoine titulaire. — Vêpres à 3 heures, suivies du Salut et du Catéchisme de persévérance.

L'ŒUVRE DES PAUVRES MALADES. — La réunion générale annuelle pour les trois paroisses de la ville, aura lieu à l'Évêché, sous la présidence de Monseigneur, le jeudi 22 décembre, à 1 heure 1/2 précise. Les associées sont invitées à y assister.

BIBLIOGRAPHIE

Christophe Colomb, 32 pages, 2 illustrations, chez Paillart, imprimeur-éditeur, Abbeville (Somme).

Cette brochure nouvelle est un nouveau joyau apporté à la collection déjà si riche de M. Paillart. Elle ne le cède en rien aux précédentes brochures, pour le texte très intéressant et pour les illustrations bien choisies et bien exécutées. De plus, elle vient à son heure : dans les Deux-Mondes on ne parle plus que du grand héros catholique, Christophe Colomb. Ne dit-on pas que dans un avenir assez prochain il sera mis sur les autels ? On se rappelle que M. Paillart a édité d'une façon parfaite la Notice illustrée sur NOTRE-DAME DE CHARTRES, en vente à la Maison des Clercs et chez tous les libraires de Chartres.

Nouveaux souhaits. — Tirés des écrits de Saint-Ignace, pour l'année 1893. 2e année. — Poitiers, G. Bonamy, éditeur.

A chaque mois, le calendrier, puis un sujet spécial, un texte de la Sainte-Ecriture et cinq maximes pouvant servir d'oraison jaculatoire.

Le Chant liturgique dans les Séminaires, les Communautés et les paroisses, par Dom Charles Mégret, moine bénédictin de l'abbaye de Liguge (Paris, Gaume, rue de l'Abbaye, 3). — Prix : 1 fr. 50.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ, S. STURM. — LES QUATRE-TEMPS EN 1792. — L'HISTOIRE LOCALE AU PRESBYTÈRE (fin). — LOIGNY, LE 2 DÉCEMBRE 1892; DE PROFUNDIS; DISCOURS DE M. L'ABBÉ LE BEL. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE: ORDINATION; RETRAITES; LE B. HONORÉ; FÊTE DE S. AIGNAN; FÊTE DE SAINTE-BARBE, AU MÉE. — FAITS DIVERS.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 17 décembre. — Saint Sturm. — Moines et civilisateurs

Vers l'an 756, vivait au monastère de Jumièges (au diocèse de Rouen) un moine allemand, du nom de Sturm. Dénoncé par son évêque, exilé loin de son pays par Pépin le Bref, ce religieux était là en pénitence. Or, après quelques mois, il se trouva que le pénitent était l'admiration et l'exemple du cloître entier. Personne n'avait vu une humilité aussi sincère, une soumission aussi complète, une aussi vive piété et une plus ardente soif de la mortification. Pépin le Bref, averti de cette circonstance, se mit en rapports avec le moine exilé, le questionna sur les motifs de sa pénitence, découvrit sa totale innocence et le renvoya en Allemagne continuer, au monastère de Fulda, l'œuvre colossale qu'il y avait commencée.

Sturm était en effet le fondateur de Fulda. A la place d'une forêt inextricable et remplie de bêtes sauvages, dans un vallon délicieux, sur les rives de la Fulda, il avait établi, avec quelques frères, un magnifique monastère qui, après quinze ans d'accroissement, répandait déjà autour de lui l'instruction avec les écoles, la prospérité matérielle avec l'agriculture, et l'organisation politique par le groupement assez considérable de familles autour du couvent pour former plus tard une véritable cité. La religion était le principe de cette civilisation naissante, elle en était encore l'arome conservateur. Sturm ne l'oubliait pas, et, pour perpétuer son œuvre, il jetait sur tous les points de l'Allemagne des troupes de missionnaires et des colonies de religieux qui, par l'exemple et la parole, achevèrent la conversion de ces peuples idolâtres.

Avec raison, nous admirons les héroïques efforts de nos compatriotes et comtemporains qui veulent donner à l'Afrique les avantages de la civilisation. N'oublions pas (pour les

admirer, pour les remercier et pour leur emprunter leurs principes et leurs méthodes) les héros pacifiques qui jadis ont civilisé et transformé notre Europe.

D. G.

LES QUATRE-TEMPS EN 1792

Nous lisons dans le journal de *Cléry*, le valet de chambre de Louis XVI, alors prisonnier au temple:

« Le mercredi 19 décembre, on apporta, comme à l'ordinaire, le déjeuner du roi; ne pensant pas aux Quatre-Temps, je le lui présentai.

— C'est aujourd'hui jour de jeûne, me dit ce prince.

Je reportai le déjeuner dans la salle.

— A l'exemple de votre maître, vous jeunerez sans doute? me dit d'un ton railleur un garde municipal.

— Non, Monsieur, j'ai besoin aujourd'hui de déjeuner, lui répondis-je....

Le même jour 19, le roi me dit à son dîner, devant trois ou quatre municipaux: « Il y a quatorze ans que vous avez été plus matinal qu'aujourd'hui. »

Je compris aussitôt sa Majesté.

— C'était le jour où naquit ma fille, continua le roi. Aujourd'hui, son jour de naissance, répéta-t-il avec attendrissement, et être privé de la voir..!

Quelques larmes coulèrent de ses yeux et il régna un moment de silence respectueux. »

L'HISTOIRE LOCALE AU PRESBYTÈRE (1).

(*Suite et fin*).

Ce n'est pas de nos jours seulement qu'on a eu recours aux questionnaires pour connaître l'état des paroisses du diocèse de Chartres. En 1692, Mgr Godet des Marais en envoyait un à tous les curés de son vaste diocèse et il les interrogeait sur le patron, les chapelles, les hameaux, les prieurés, les hôpitaux et ermitages de leur paroisse; il demandait aussi les noms et tout ce que nous appelons aujourd'hui l'état civil de chaque prêtre, le nombre des

(1) Dans l'article précédent, Supplément du 3 décembre, page 601, 25e ligne, lisez *dépourvues: les églises du diocèse de Chartres sont assez dépourvues de monuments anciens.*

communiants et les raisons des abstentions, le nom du seigneur temporel, des renseignements sur les scandales, les protestants, les écoles, etc. La réponse à un semblable questionnaire devait former une véritable monographie, et ceux qui auraient la bonne fortune d'en retrouver quelque exemplaire pourraient nous donner une sorte de photographie de leur paroisse au XVIIe siècle. Une seule de ces réponses est connue et elle concerne une paroisse qui n'est plus de notre diocèse, la paroisse Saint-Lubin de Vendôme.

A la veille de la Révolution, en 1785, Mgr de Lubersac adressait à ses prêtres une Instruction suivie de 50 questions qui avaient pour objet les dîmes, revenus, fondations, portions congrues, bénéfices et obits. Quoique ce champ d'investigations fût moins vaste que le précédent, il offrait cependant matière à des renseignements qui seraient bien précieux aujourd'hui pour nous faire connaître l'état précis dans lequel la Révolution a trouvé les fabriques de nos paroisses et pour nous permettre d'établir une comparaison avec celui dans lequel elle les a placées. A notre connaissance une seule réponse à ce questionnaire existe encore ; elle émane du curé de Brunelles et elle appartient au Grand-Séminaire de Chartres.

Au moment de la reconstitution des diocèses et des paroisses (1) les questionnaires se succédèrent sur des objets d'actualité qui ne purent fournir matière à des réponses intéressantes au point de vue historique.

Telles sont les principales sources d'intérêt général où tout le monde peut essayer de puiser; il y a d'autres sources assurément, mais ou elles nous ont semblé ne pouvoir être conseillées à tous indistinctement, ou elles n'offrent qu'un intérêt particulier. Il est impossible d'entrer dans le détail de ces dernières, et d'ailleurs chacun doit connaître mieux que tout autre sa paroisse

Sans insister davantage sur ce point, terminons par quelques mots sur le moyen de mettre en œuvre le résultat des recherches persévérantes auxquelles on a dû se livrer tout d'abord.

Ce dernier point semble à plusieurs la partie la plus difficile de l'entreprise, et, nous l'avons constaté, cette difficulté sert parfois de prétexte pour ne pas s'engager dans la voie où nous voudrions entraîner tous ceux que nous croyons capables de la suivre. Les exemples nombreux de ceux qui l'ont suivie déjà prouvent qu'il y a exagération évidente à penser ainsi, et quiconque voudra l'essayer consciencieusement se convaincra que ce travail n'est point inexécutable.

Mais d'abord il est bon de se mettre en garde contre un écueil

(1) Et bien longtemps après, puisqu'un de ces questionnaires porte la date de 1845.

qui a fait échouer les meilleures entreprises. Il y en a qui croient faire acte de sagesse en ne consentant à commencer le travail de rédaction que quand ils auront toutes les notes, tous les renseignements nécessaires pour faire une œuvre absolument complète. On les voit, pendant vingt ans, trente ans et plus, chercher, fouiller, compiler, collectionner, et, après tout ce temps et tout ce labeur opiniâtre, ils n'ont toujours que des notes assez informes qui sont sans utilité pour eux et dont après eux personne ne saura tirer profit. Ils ressemblent à un architecte qui se contenterait toute sa vie de dresser des plans, ou à un entrepreneur de maçonnerie qui se bornerait à amasser des matériaux et qui n'aurait jamais construit même une échoppe. (1) Dans des œuvres de ce genre il faut s'attendre d'avance à rencontrer des lacunes qu'on ne sera jamais en mesure de combler. Quand on a suffisamment exploré les coins et recoins où l'on avait l'espoir de découvrir des renseignements, quand on a vérifié soigneusement les indications qu'on a reçues, classé méthodiquement les notes recueillies, les prémisses sont bien établies, il n'est pas difficile d'en tirer des conclusions; il est temps alors de commencer à édifier l'œuvre avec les matériaux amassés, sans attendre des informations complémentaires qui peut-être ne viendraient jamais.

Pour donner à son travail la forme, le caractère et l'ampleur qui lui conviennent, il faut d'abord se rendre compte du résultat de ses recherches et du parti qu'on en peut tirer ; on se trace ensuite un cadre plus ou moins étendu selon que les matériaux sont plus ou moins abondants, et ces préliminaires terminés, il ne reste plus qu'à faire entrer dans ce cadre, à la place qui leur appartient, les notes et renseignements mis en réserve dans ce but.

Ceux qui aimeraient mieux adopter un cadre tout fait en trouveront un très complet dans le questionnaire adressé en 1856, par la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, aux curés, aux maires et aux instituteurs du département. (2)

Si ces indications ne donnent pas pleine et entière satisfaction à quelques-uns, voici un plan sommaire qui fournira à ceux-ci les principaux jalons d'une monographie paroissiale.

1° Nom de la paroisse, différentes manières de l'orthographier, son étymologie, son nom ancien s'il y a lieu.

(1) C'est pour n'avoir pas su éviter cet écueil que Guillaume Laisné, cet infatigable travailleur, n'a laissé aucune œuvre personnelle ; il a toujours entassé notes sur notes, documents sur documents, mais il n'en a tiré aucun travail particulier. On se demande aujourd'hui quel but il se proposait, ou même s'il avait un but quelconque. Il aura été ainsi plus utile aux autres qu'à lui-même.

(2) Procès-Verbaux, T. I. p. 36-43. La Société Archéologique d'Orléans vient aussi d'établir un questionnaire semblable qui peut servir de guide pour le travail dont nous parlons (Bulletins, T. VIII, p. 566).

2° Topographie : Description de la paroisse, ses limites et leurs variations; description du bourg ou chef-lieu, hameaux, rivières, fontaines, routes anciennes et modernes, lieux remarquables.

3° Population : nombre des habitants à différentes époques, moyenne des enfants par famille, proportion de la partie sédentaire et de la partie flottante ou nomade; cultes différents.

4° Eglise : description architecturale, époques de la construction et des restaurations, patron, chapelles, autels, mobilier artistique ou simplement remarquable, reliques et reliquaires, inscriptions de noms, dates, fondations, etc. clocher et cloches, pierres tombales, monuments ou signes commémoratifs, confréries, pèlerinages, statues vénérées, dévotions particulières.

5° Etablissements publics : écoles et hospices (en faire l'historique), cimetières.

6° Personnages : curés, vicaires, prieurs, chapelains, prêtres habitués; saints qui ont habité ou laissé un souvenir de leur passage; personnes qui ont laissé un renom de piété, de bienfaisance, de science; écrivains ou artistes nés sur la paroisse avec mention de leurs œuvres; familles seigneuriales avec leur généalogie.

Histoire : événements appartenant à l'histoire générale, faits particuliers au pays ayant laissé de profonds souvenirs (crimes, incendies, catastrophes, etc.); faits religieux importants à signaler, traditions historiques, souvenirs légendaires, découvertes archéologiques ou autres, dolmens, pierres de gargantua, camps romains.

8° Us et coutumes : pratiques locales offrant quelque intérêt par leur singularité, usages superstitieux, croyances bizarres et vaines observances.

9° Langage : locutions populaires, proverbes particuliers au pays, dictons se rapportant à quelques localités du voisinage ou à leurs habitants : noms de quartiers, de rues, de chemins, de lieux-dits, de champtiers, de climats, pouvant offrir quelque indication historique (consulter le cadastre et la mémoire des anciens).

10° Bâtiments : traces de constructions ou de substructions romaines, ruines (leur état actuel et leur origine), châteaux, forteresses, bâtiments remarquables ou offrant quelque particularité.

11° Curiosités : souterrains, grottes, forêts, curiosités naturelles ou artificielles, musées ou collections de quelque importance.

12° Voies de communication : routes et chemins anciens (1), grandes routes actuelles, croix des chemins et carrefours avec leurs noms, leurs légendes, les pratiques religieuses ou superstitieuses dont elles sont l'objet.

(1) Consulter sur ce point, ainsi que pour les cours d'eau, pierres druidiques, restes gallo-romains, la *Statistique archéologique* d'Eure-et-Loir, par M. de Boisvillette.

Il est de toute évidence que ce plan étant général contient des indications sans utilité dans bien des cas et que par contre il en omet quelques autres qui auraient pu y trouver place; ceux qui voudront le prendre pour guide devront au préalable le modifier pour qu'il puisse convenir au but qu'ils se proposent.

Si l'on rencontre quelque difficulté, si l'on a besoin de quelque conseil, pourquoi ne pas demander aide et secours à ceux qui ont déjà acquis de l'expérience dans ce genre de travail? Ceux qui se livrent à l'étude de l'histoire et des antiquités sont gens serviables à leur prochain; s'ils aiment à vivre avec les hommes d'autrefois, ils ne sont pas inabordables à leurs contemporains, et on ne s'est jamais avisé de leur jeter à la face le reproche qu'un poète fait à un de ses pareils : *genus irritabile vatum.*

A l'œuvre donc, travailleurs; voici les longues soirées d'hiver, nous les abrégerons par ce travail aussi utile qu'agréable. Remuons les livres, secouons la poussière des vieux papiers, nous en ferons sortir l'histoire de chacune de nos paroisses et nous préparerons ainsi l'histoire de notre cher diocèse de Chartres.

L'abbé SAINSOT.

LOIGNY, 2 DÉCEMBRE 1892. DE PROFUNDIS!

1 J'essaierai de chanter ici un *De Profundis*, à la mémoire des soldats tombés à Loigny dans la bataille du 2 décembre 1870. Descendons d'abord par la pensée dans cet ossuaire, où sont renfermés les restes, je dirai presque les reliques sacrées de ces douze cents vaillants; où gît le corps du brave, je dirai aussi du saint général de Sonis. Dans ce lieu souterrain, comme dans le Purgatoire, ne vous semble-t-il pas entendre ce chant de supplications et de douleurs : Du sein de ces profondeurs, j'ai crié vers vous, Seigneur; Seigneur, exaucez ma prière? *De Profundis clamavi ad te, Domine; Domine, exaudi vocem meam.*

2 De ces catacombes remontons dans l'église, qui a été bâtie au-dessus en l'honneur du Sacré-Cœur. Dans le sanctuaire, sont inscrits les noms de tous les généreux défenseurs de la Patrie. De ces plaques de marbre semble encore sortir une voix plus forte et plus instante : Seigneur, prêtez une oreille attentive à ma prière, *Fiant aures tuæ intendentes in vocem deprecationis meæ.*

3 Au jour du 22e anniversaire de leur mort, l'église est couverte de draperies de deuil; le simulacre de leur tombe est élevé en face de l'autel; on dirait tout un appareil de jugement, on s'attend à voir paraître le Souverain Juge. Ceux qu'il doit juger s'écrient : Si vous examinez nos fautes en rigueur, Seigneur, qui pourra soutenir votre justice? *Si iniquitates observaveris, Domine; Domine, quis sustinebit?*

4 Le sacrifice de propitiation leur vient en aide. Le sang de J.-C., offert par les mains du prêtre, crie pardon et miséricorde. Les prières de ce vénérable évêque, de ces prêtres, de ces assistants venus en grand nombre, font violence au Ciel dans une unanime ferveur, et c'est plein de confiance en la bonté divine, que chacun de ceux qui ont répandu leur sang, donné leur vie pour la France et l'Eglise attend la sentence favorable : A cause de votre miséricorde, et à cause de votre loi et de votre promesse, j'ai eu confiance en vous, Seigneur : *Quià apud te propitiatio est, et propter legem tuam sustinui te, Domine.*

5. L'éloquence sacrée s'est chargée de rappeler ces promesses du Seigneur à l'égard de ses serviteurs. Elle fait vibrer pour eux sa parole avec force ; elle les convie eux-mêmes à l'espérance et leur montre le bonheur par delà les tombeaux, « Mon âme, disent-ils, a cru à la parole du Seigneur; elle a mis en lui tout son espoir. *Sustinuit anima mea in verbo ejus: speravit anima mea in Domino.*

6 Là, dans cette église, un prêtre, victime lui-même de la guerre, chaque jour prie pour l'âme des chers défunts, dont il garde les dépouilles mortelles. Ne pourrait-on pas dire qu'il pense à eux du matin au soir pour intéresser le Seigneur à leur cause? Ce verset du psaume s'accomplit à la lettre : A partir de la première heure du jour, jusqu'à la nuit close, qu'Israël espère au Seigneur ! *A custodia matutina usque ad noctem, speret Israël in Domino.*

7. Que bientôt, s'élevant vers le ciel, un clocher, signe de la prière, termine cette église : que bientôt la voix aérienne de la cloche pleure et prie sur tout le monument funèbre, et qu'ensuite une œuvre de prières et de messes, conformément au vœu de Jeanne D'Arc pour les défenseurs de la patrie, s'établisse dans ce sanctuaire en faveur de tous les soldats de l'armée française ; et une grande abondance de grâces se répandra parmi nous ; ce sera comme une nouvelle rédemption et pour la France et pour l'Eglise. Cœur de Jésus, sauvez la France, sauvez l'Eglise ! C'est qu'en effet il y a dans le Seigneur un cœur miséricordieux, c'est que son cœur déborde en un fleuve de bénédictions. *Quia apud Dominum misericordia et copiosa apud eum redemptio.*

8. Le fruit de toutes ces œuvres sera le rachat, le salut des héros de Loigny, et de bien d'autres encore. Du haut du ciel le Seigneur arrachera au lieu ténébreux du Purgatoire ceux qui peuvent y être encore ; en effacant leurs péchés, il les revêtira d'un vêtement de gloire, il leur remettra la palme de la victoire entre les mains : Et lui-même rachètera Israel de tous ses péchés et de toutes les peines qui leur sont dues : *Et ipse redimet Israël ex omnibus iniquitatibus ejus.* Nous vous en conjurons, oui, Seigneur

donnez-leur le repos éternel, et que la lumière éternelle luise à leurs yeux. *Requiem æternam dona eis, Domine, et lux perpetua luceat eis.*

Un ami des âmes du Purgatoire.

DISCOURS de M. l'abbé Le Bel à Loigny (Voir le supplément du 10 décembre). Corrections indiquées :

Il fallait mettre I (première partie) au haut de la page 618, et III (3e partie) entre la 10e et la 11e lignes, page 622. — Il faut lire au bas de la page 620 *Moncuit* et non *Monant*, et cinq lignes plus loin : *Vienne* le moindre renfort. — Au bas de la page 623, absolution *divine*, au lieu de *donnée*. — Page 624, ligne 3, la *crainte* au lieu de *les remords*.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— L'ordination du 17, à la Crypte de la Cathédrale, a été annoncée comme devant compter 3 nouveaux prêtres : MM. Planchette, Marcigné et Touchard, tous trois professeurs ; puis 2 diacres, 1 sous-diacre, 2 minorés et 1 tonsuré.

— La retraite pour les membres de la Conférence de Saint Vincent-de-Paul a été prêchée par M. l'abbé Hermeline, professeur à l'Institution N.-D.

— La retraite annuelle pour l'Association des Dames du Saint-Sacrement a eu lieu cette semaine, prêchée à la chapelle Saint-Piat dans la Cathédrale, par le R. P. Renard, de la Compagnie de Jésus.

— **Le P. Honoré de Paris.** — On annonce que sa cause en Cour de Rome est en bonne voie et qu'elle y a fait récemment un nouveau pas. Nous rappelons aux diocésains de Chartres, que le P. Honoré est pour eux un compatriote, car il appartient à la famille Bochard de Champigny qui habitait Chaudon au XVIIe siècle. La *Voix* a donné jadis une notice sur sa vie.

Fête de Saint-Aignan. — La paroisse Saint Aignan solennisait dimanche dernier sa fête patronale. M. le vicaire général l. Lagrange a chanté la grand'messe ; Mgr l'évêque daignait présider les cérémonies du soir. Après les vêpres, M. l'abbé Lemoine, aumônier du Lycée, a prêché sur l'esprit chrétien, ce précieux héritage que nous ont légué les premiers évêques tels que saint Aignan, l'esprit chrétien qui a fait si longtemps la France si glorieuse, dont l'affaiblissement explique les misères actuelles, dont le retour seul ramènera par les familles dans la société l'ère des prospérités et des grandeurs.

La fête patronale ne devait pas finir sans quelque inauguration ; c'est comme de tradition à Saint-Aignan depuis que M. le chanoine Beauchet consacre à cette paroisse son intelligente et déjà si féconde activité. Cette fois, le zèle du pasteur avait ressuscité dans la mesure du possible un pieux passé. La paroisse actuelle de Saint-Aignan comprend dans son territoire la totalité de l'ancienne paroisse de Saint-Michel. Un nom de rue, un vitrail (magnifique, il est vrai) de l'église Saint-Aignan, voilà tout ce qui rappelait aux chartrains un culte cher à leurs aïeux. Il appartenait à la paroisse Saint-Aignan de faire revivre ce culte. Monseigneur a béni dimanche le nouvel autel consacré au glorieux archange, près duquel, par la plus heureuse inspiration, un nouveau vitrail représente Jeanne d'Arc écoutant la « voix » du céleste messager.

Saint Michel, le protecteur, Jeanne d'Arc, la libératrice de la France, attireront dans cette chapelle restaurée la piété chartraine. Les fidèles aimeront à venir prier pour les chers intérêts de la patrie, là même où priaient leurs pères.

LE MÉE — Fête de Sainte Barbe. — On nous écrit :

Monsieur le Chanoine,

Le dimanche 4 décembre, la paroisse du Mée fut témoin d'une magnifique cérémonie, qu'elle n'oubliera pas de sitôt. Selon l'usage, la compagnie des sapeurs-pompiers célébrait la fête de Sainte Barbe, sa patronne. Cette année, sa fête eut un caractère d'exceptionnelle solennité. Dans l'église du Mée, entièrement rajeunie et décorée avec un goût vraiment artistique par son actif et zélé pasteur, on devait bénir et inaugurer une belle statue de Sainte Barbe, fruit, comme l'ornementation de l'église, des sacrifices de la religieuse population du Mée, et de la libéralité d'âmes nobles et généreuses, tenant à perpétuer les traditions de piété et d'honneur de leurs illustres ancêtres.

Dès le matin, les pompiers viennent assister à la messe paroissiale, et vont se ranger autour de la statue de leur patronne, qui domine le chœur, élevée sur un trône élégant, surmonté d'un dôme construit par des mains habiles, et d'où retombent avec grâce des flots de gaze et de dentelle.

La messe est célébrée par M. le Doyen de Cloyes, dont on connaît le dévouement aux prêtres de son canton et qui avait été heureux de répondre à l'appel de M. le Curé. Plusieurs morceaux de musique sont exécutés avec beaucoup d'art par les chantres, auxquels se joignent les voix sympathiques des Sœurs et de leurs jeunes filles. Dans tous ces chants si bien rendus, on reconnaît la direction d'un maître dont l'éloge n'est plus à faire.

A l'office du soir, nos pompiers reviennent prendre leur garde d'honneur autour de Sainte Barbe. L'église est comble: on y est accouru même des paroisses environnantes ; plusieurs prêtres voisins sont venus apporter leur concours à la fête. Les harmonies du matin se font entendre de nouveau et plus agréables encore, surtout pendant un beau cantique à Sainte Barbe, composé pour la circonstance par M. le Curé de la paroisse.

Enfin tous les regards se tournent vers la chaire, où M. l'abbé Sauvé, curé de Verdes, tient tous les assistants, pendant une demi-heure, trop tôt écoulée, sous le charme de sa parole vibrante et de sa magistrale éloquence.

Il commence par faire le tableau des anciennes corporations du moyen-âge, qui entretenaient la fraternité dans notre patrie, mieux que le vain mot gravé sur nos édifices publics, et fait voir que les pompiers du Mée connaissent encore cette vraie fraternité.

Puis il retrace l'histoire de Sainte Barbe, en insistant sur la légende suivante qui, pensons-nous, est très peu connue:

Cette vierge d'Hippone s'occupait avec son père Alypius, paraît-il, d'études et d'expériences comme en font les chimistes d'aujourd'hui. Elle parvint à obtenir une substance explosible analogue à notre poudre moderne. Ayant consacré sa virginité au Seigneur, elle sortit de son monastère, lors du siège de sa ville natale par les Vandales, afin de donner son secret à ses compatriotes pour la défense de leur pays. Mais la famine ayant forcé la ville à se rendre, Barbe, pour sauver sa virginité et celle de ses compagnes, fit mettre le feu aux poudres, entassées dans les caves du monastère, et ensevelit ainsi, avec elle et les autres vierges, une foule de barbares, avides de sang et de pillage. (1) On comprend qu'après un tel exploit, Sainte Barbe ait été choisie pour patronne par tous ceux qui font « parler la poudre ».

L'orateur félicite ensuite les pompiers du Mée de leur foi et de leur patriotisme.

« C'est parce que vous êtes de bons chrétiens et de bons Français, » leur dit-il, que vous conservez à votre fête corporative son caractère éminemment religieux. Vous êtes des fiers et des vaillants, vous, qui n'avez pas peur de franchir, bannière en tête, le seuil de votre église. Et quelle bannière ! C'est celle de la patrie, » c'est le drapeau bien-aimé de notre France. Ah ! si votre Evêque » était là, ce Pontife au cœur chaud, qui tressaille toutes les fois » que la Croix et les couleurs nationales se donnent le baiser de » paix, avec quelle éloquence il vous dirait sa joie et son bonheur ! »

(1) Saints militaires et soldats chétiens, par le lieutenant-colonel Hennebert.

Le prédicateur achève en adjurant les habitants du Mée de rester ce qu'ils sont aujourd'hui, unis comme des frères, à l'ombre de leur église, sous la bienfaisante tutelle de la religion.

La cérémonie se termine par la bénédiction de la statue, suivie d'un salut solennel. Puis les pompiers, fiers de leur rôle, se chargent de placer eux-mêmes l'image de leur sainte patronne sur son piédestal, après l'avoir portée processionnellement autour de l'église, à travers les rangs serrés des fidèles.

Voilà, Monsieur le Directeur, une belle et bonne journée, qui, comme l'a dit le prédicateur, console de bien des amertumes et de bien des défaillances ; car elle atteste que nos populations, que l'on voudrait faire passer pour indifférentes, tiennent au contraire à unir leurs devoirs de chrétiens et ceux de bons Français.

Agréez, M. le Directeur, etc.....

J. A.

FAITS DIVERS

— On s'occupe activement de préparer les fêtes du jubilé épiscopal de Sa Sainteté. Son Em. le cardinal Parocchi, vicaire du Souverain Pontife, a été nommé président d'honneur de la commission centrale. Sa Sainteté a décidé que les béatifications seraient célébrées les dimanches suivants : 8 et 22 janvier, 5 février, 5 et 12 mars, 16 avril. D'après les nouvelles reçues jusqu'ici, on attend : en janvier, le pèlerinage lorrain ; en février, les pèlerinages anglais et irlandais, ainsi que divers pèlerinages d'Italie ; en avril, les Français et les Belges se rendant au congrès eucharistique de Jérusalem, les Alsaciens et les Espagnols. C'est le 19 février que Sa Sainteté célébrera la messe jubilaire dans la basilique de Saint-Pierre. Comme pendant le jubilé sacerdotal, les cérémonies de béatification auront lieu dans l'*Aula Massima*, ou salle de *Loggia*, au-dessus du vestibule de cette basilique.

Nominations épiscopales. — Mgr Sonnois, évêque de Saint-Dié, a été promu à l'archevêché de Cambrai ; — Mgr Boyer, évêque de Clermont, a été nommé archevêque de Bourges ; — Mgr Fuzet, évêque de Saint-Denis de la Réunion, devient évêque de Beauvais. Sont nommés : à l'évêché d'Amiens, M. l'abbé Renoux, curé d'Amboise (diocèse de Tours) ; — à l'évêché de Quimper, M. l'abbé Valleau, curé de Saint-Pierre de Saintes ; — à la Rochelle, M. l'abbé Bonnefoy, curé de Neuilly-sur-Seine ; — à Saint-Denis de la Réunion, M. l'abbé Fabre, curé de Charenton, près Paris.

Restent à pourvoir encore le siège épiscopal d'Angers, vacant par la mort de Mgr Freppel ; et ceux de Saint-Dié et de Clermont vacants par le transfert de Mgr Sonnois et de Mgr Boyer sur les sièges de Cambrai et de Bourges.

Évreux. — *La ville condamnée à la restitution.* — Conformément aux conclusions de M. Buger, procureur de la République, le tribunal civil d'Évreux à condamné la ville à restituer au grand séminaire, légataire universel de Mgr Bourlier, ancien Évêque d'Évreux, une somme de 35,555 francs, représentant la valeur d'un immeuble légué par ce Prélat à la ville, en 1821, à condition qu'une école des Frères de la doctrine chrétienne y serait établie.

Les Frères ayant été dépossédés par un arrêté de laïcisation, le grand séminaire invoqua la caducité du legs pour inexécution des conditions et réclama la valeur de l'immeuble, qui vient de lui être allouée par le tribunal.

Le secret de la confession. — Il vient de rentrer en France un prisonnier libéré de Nouméa, M. l'abbé Dumoulin, de l'archidiocèse d'Aix.

Cet honorable ecclésiastique fut accusé, il y a trois ans, d'avoir commis un vol et un homicide sur la personne d'une riche dame.

Les apparences étant contre lui, sa culpabilité parut établie suffisamment et il fut condamné à la déportation perpétuelle.

Or, il y a environ six mois, le sacristain de la paroisse, près de mourir, s'accusa comme étant l'auteur de cet assassinat et de ce vol; il dit, en outre, qu'il avait fait l'aveu de son crime à M. le Curé lui-même, en confession, le jour où l'on avait découvert le cadavre, mais que, le procès commencé, il n'avait osé déclarer la vérité, craignant de s'exposer aux rigueurs de la justice.

De son côté, l'abbé Dumoulin garda le secret le plus absolu. Il courba la tête sous la sentence qui le déshonorait et subit la peine prononcée contre lui, attendant de la Providence sa réhabilitation.

Après l'aveu *in extremis* du sacristain, auteur du double crime, l'innocence de l'abbé Dumoulin a été juridiquement reconnue et proclamée. Remis en liberté, il est passé par Rome avant de rentrer en France.

Depuis, il est revenu dans sa paroisse, théâtre de ses premiers travaux et de ses souffrances imméritées. Il a été accueilli par les transports de joie de ses paroissiens, heureux de lui témoigner leur estime et leur amour.

La Juiverie. — L'Autriche compte environ dans sa population un vingt-cinquième de juifs qui sont parvenus, comme partout d'ailleurs, aux plus hautes charges et dictent des ordres au gouvernement. La statistique de la criminalité est des plus instructives à leur endroit. Sur 441 usuriers condamnés, 277 sont juifs. Dans la Pologne autrichienne, le chiffre des usuriers juifs s'élève à 87 0/0. La population juive fournit 9 0/0 de voleurs, 15 0/0 d'escrocs et

34 0/0 de banqueroutiers. 80 0/0 des banquiers juifs autrichiens sont nobles, ce qui, joint à leurs immenses fortunes, les soustrait aux rigueurs de la justice.

Si la statistique en France voulait distinguer entre juifs et catholiques, nous en verrions de belles.

— On a écrit que Renan avait reçu des juifs un million pour publier *sa Vie de Jésus*, ce n'est pas prouvé; mais c'est bien la presse juive qui a fait le succès de son livre et qui a procuré à l'apostat plus d'un million, en le distribuant, en le vantant et faisant renier Jésus à la France catholique.

A quoi servent les couvents? — Qu'on le demande aux environs de la Grande-Chartreuse. Le diocèse de Grenoble seul a reçu pour ses différentes œuvres plus de *douze millions*. Tous les diocèses voisins ont bénéficié largement de la charité des RR. PP. Toute la France et le monde entier sont redevables à leur générosité.

On discutait un jour devant le R. P. dom Anselme sur la question que se posent les savants, s'il y a des habitants dans la lune. Les opinions étaient divisées. L'un des opinants s'adressant alors au R. P. Général : « Qu'en pensez-vous, lui dit-il. — Pour moi, » répondit-il, je pense qu'il n'y en a pas, parce que je n'ai pas » encore reçu de demande de ce pays-là. S'il y en avait, ils m'au» raient écrit. »

Le Cardinal Lavigerie. — Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris, de concert avec le Chapitre Métropolitain, a décidé qu'un service solennel serait célébré à Notre-Dame, à la mémoire du Cardinal Lavigerie. La cérémonie a eu lieu le mardi 13 courant, présidée par Son Eminence le Cardinal.

Longévité au Couvent. — Il vient de mourir à Jérusalem une religieuse arménienne âgée de 115 ans ; elle était dans son couvent depuis 98 ans.

Ecoles chrétiennes à Paris. — Les écoles chrétiennes libres de Paris instruisent soixante-quinze mille enfants et coûtent deux millions six cent mille francs chaque année.

Suisse. — *Le Congrès des sociétés ouvrières catholiques.* — La grande ville de Zurich vient de voir réunies dans son sein trente-trois sociétés ouvrières catholiques, contenant 3,000 membres environ. Le principal événement du Congrès a été le discours de M. Decurtins qui a montré la portée et l'influence sociale des enseignements du Saint-Père dans son Encyclique sur la question sociale. Le Pape, a-t-il dit, a posé le principe générateur des solutions réclamées par les problèmes de notre temps. Ou la doctrine de l'Eglise sur les salaires sera réalisée, ou le monde passera

par de terribles secousses. Il a conjuré les Suisses d'élever haut le drapeau de la croix et de lutter en entonnant le vieux chant chrétien, *Vexilla Regis prodeunt !*

Perse. — *Retour des Nestoriens.* — D'après les nouvelles envoyées de Perse au collège de la Propagande, le patriarche nestorien et un grand nombre de ses prosélytes, ont abjuré entre les mains du délégué apostolique et ont reconnu Mgr Andon, évêque de Ourmiak comme seul représentant véritable de l'autorité pontificale dans le diocèse.

Un échec de l'influence française en Syrie. — Le gouvernement français devrait défendre plus vigoureusement en Syrie les droits des catholiques contre les empiètements incessants des grecs schismatiques. En raison de son attitude, la Société palestinienne des catholiques allemands a refusé péremptoirement de se rendre à l'injonction qu'en vertu de ses anciens privilèges en Terre-Sainte la France lui avait adressée pour qu'elle eût à se placer sous le protectorat français. La Societé en question a obtenu gain de cause à Constantinople, et le gouvernement ottoman a admis que ses établissements à Jérusalem et à Caïpha soient dorénavant sous le protectorat de l'empire allemand. C'est là le commencemeut de la ruine de notre ancienne prépondérance aux Lieux-Saints. Tous les patriotes français en gémiront.

Aire. — *Pieuse coutume.* — *Les Annales de Notre-Dame des Champs* signalent une pieuse coutume établie dans le diocèse d'Aire : c'est l'offrande et la bénédiction solennelle des gerbes de froment pour le pain eucharistique de l'année.

« A H***, ces gerbes étaient disposées dans l'église avec ordre et symétrie, en forme de croix, au milieu de la nef principale, de telle sorte que les hommes les entouraient et semblaient les offrir eux-mêmes à Dieu.

« Chaque quartier de la paroisse avait voulu offrir sa gerbe ; un écriteau en lettres d'or en indiquait la provenance.

« D'ailleurs, les divers quartiers ont rivalisé de zèle et de bon goût dans l'ornementation des gerbes ; toutes étaient enguirlandées, ornées de fleurs, quelques-unes portaient des décorations plus riches ou plus gracieuses. L'une d'elles portait un magnifique ostensoir, l'Hostie sainte y était figurée par une belle fleur blanche ; d'autres étaient surmontées d'une croix, d'une gracieuse couronne, de splendides grappes de raisin. »

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

SAMEDI 24 DÉCEMBRE 1892

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(4e SUPPLÉMENT DE DÉCEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 25 décembre, *Fête de NOEL* double de 1re classe. (Dans la nuit du samedi au dimanche, à 10 heures, matines chantées et suivies de la messe solennelle de minuit). A 9 h. du matin, grand' messe paroissiale. — A 10 h. 1/2, OFFICE PONTIFICAL : Tierce, procession, grand' messe célébrée par Monseigneur ; au *Kyrie, Gloria, Sanctus* et *Agnus*, musique de Niedermayer. — A 3 h., vêpres. Entre vêpres et complies, sermon par M. l'abbé Lecesne, professeur au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou.

A tous les offices de la journée comme aux messes basses du matin, *quête pour le Denier de Saint-Pierre.* (Cette quête a lieu dans tous le diocèse).

— Le lundi 26, Fête de Saint-Etienne, unique grand'messe à 10 heures, et vêpres à 3 heures. — Le mardi 26, Fête de Saint-Jean, messe capitulaire à 9 heures et vêpres à 3 heures. — Le mercredi 28, fête des SS. Innocents, fête patronale de la Maîtrise, offices capitulaires de 9 heures et de 3 heures, chantés par les enfants de chœur, et après les complies, cérémonie à la Crypte ; sermon par M. l'abbé Humily, curé de Chartainvilliers, et salut en musique. — Le jeudi 29, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

— Le samedi 31, 1res vêpres de la Circoncision ; après Complies, le Chapitre et le Clergé se rendent à l'Évêché pour offrir à Monseigneur les vœux de nouvel an. — A 5 heures, Salut à la Crypte, pour remercier Dieu des grâces obtenues pendant l'année.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — *Solennité de NOEL. A minuit*, grand'messe de communion générale réparatrice. Les offices du jour aux heures ordinaires. — Après les vêpres, réunion de l'Archiconfrérie et des Enfants de Marie, procession et Salut solennel.

Lundi, Saint-Etienne, p. m., grand'messse à 10 heures. — *Vendredi*, messe à 7 heures, en l'honneur du Sacré-Cœur, et salut à 5 heures.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le Dimanche 25, solennité de Noël. Messe de communion à minuit. Grand'messe à 10 heures, Vêpres à 3 heures.

Lundi 26, fête de Saint-Etienne, premier martyr, grand'messe à 10 heures vêpres à 3 heures.

L'ŒUVRE DES PAUVRES MALADES. — La réunion générale annuelle pour les trois paroisses de la ville, aura lieu à l'Évêché, sous la présidence de Monseigneur, le *mardi* 27 *décembre*, à 1 heure 1/2 précise. Les associées sont invitées à y assister.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire du Bréviaire Romain, par l'abbé Batiffol, docteur ès lettres. 1 vol. in-12 (XIV-356 p.), 3 fr. 50, Paris, Alph. Picard, rue Bonaparte, 82.

M. l'abbé BATIFFOL a entendu donner un manuel, exposant clairement et rapidement l'histoire de l'office divin dans l'Église romaine depuis l'origine jusqu'à nos jours, en six chapitres, qui ont pour titre : I. La genèse des heures. — II. Les origines de l' « *Ordo psallendi* » romain. — III. Description de l'office canonique romain du temps de Charlemagne. — IV. L'office dit moderne et le Bréviaire de la cour romaine. — V. Le Bréviaire du concile de Trente. — VI. Les projets de réforme du pape Benoît XIV.

L'histoire ancienne de l'office romain est traitée avec tous les éléments nouveaux que mettent aujourd'hui à la disposition des critiques les travaux de M. de Rossi et de M. l'abbé Duchesne, l'histoire moderne avec ceux que l'auteur a recueillis dans les bibliothèques romaines, et ceux plus inattendus encore que lui ont fourni les Archives du Ministère des affaires étrangères, à Paris.

Cette étude d'archéologie liturgique et d'histoire littéraire sera vivement appréciée de tous ceux qui, à l'école de Dom Guéranger, ont appris à voir dans la liturgie une science historique, et qui seront heureux de trouver les questions traitées jadis par l'illustre Bénédictin, dégagées des polémiques passionnées d'il y a cinquante ans, rajeunies par la méthode et l'érudition de l'auteur de l'*Histoire du Bréviaire romain.*

SOMMAIRE

CHRONIQUE DIOCÉSAINE: NOMINATIONS; FÊTE D'ADORATION A L'HOTEL-DIEU; MISSION A SAINT-MAUR. — UNE NOUVELLE VICTIME DE LA LOI MILITAIRE. — NOEL ET LES PETITS ORPHELINS. — L'AMOUR DU PAYS NATAL. — A LA VIERGE MÈRE (POÉSIE).— FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

NOMINATIONS. — Par décision épiscopale ont été nommés :

Curé de Magny,] M. l'abbé Lorin Maurice, précédemment curé d'Yermenonville;

Curé des Corvées-les-Yys, M. l'abbé Piau Henri, précédemment vicaire de Senonches;

Vicaire de Senonches, M, l'abbé Martynérie.

Hôtel-Dieu de Chartres, 20 décembre 1892. — Le jeudi 15 décembre, a été célébrée à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, la fête de l'Adoration mensuelle du Très Saint-Sacrement. La grand'messe a été chantée par M. l'abbé Lagrange, vicaire général, qui avait gracieusement accepté l'invitation de l'aumônier. Sa Grandeur Mgr l'Evêque donnant à la Maison de la Douleur une nouvelle preuve de sa haute bienveillance, a daigné officier pontificalement aux vêpres et au salut. La chapelle était ornée avec un goût exquis et élégamment illuminée par les soins des Sœurs de Saint Vincent de Paul. A la messe, signalons, à l'élévation, un *O Salutaris* parfaitement exécuté. Les vêpres ont été chantées en faux-bourdons par le chœur de chant de la chapelle. Au salut, de riches motets ont été brillamment enlevés par le même chœur sous la direction de l'organiste dont le jeu a été celui d'un artiste, au dire des connaisseurs.

Entre les vêpres et le salut, excellent sermon par M. l'abbé Métivier, préfet de discipline à l'Institution Notre-Dame. L'orateur a fait ressortir la bonté de Notre-Seigneur dans un parallèle entre Jésus, pauvre volontaire et captif dans son Sacrement par amour pour nous, et les malades, sujets involontairement mais résignés à l'inaction et à la souffrance; et il a engagé en second lieu ses pieux auditeurs à visiter souvent le divin prisonnier qui attend de nous adoration, consolation et amour.

Avant les vêpres, Monseigneur a daigné parcourir les différentes salles des malades. A tous, aux plus petits enfants comme aux grandes personnes, Sa Grandeur a adressé en les bénissant des

paroles d'encouragement et de résignation qu'Elle sait si bien tirer de son grand et noble cœur de pontife et de père.

Qu'Elle veuille bien, au nom de tous, malades, sœurs et aumônier, agréer l'expression de la plus vive et sincère reconnaissance!

P. L. M.

Mission à Saint-Maur-sur-Loir. — On nous écrit :

M. le Directeur, vous avez annoncé, il y a quelques semaines, qu'une mission due à l'initiative et au zèle d'une noble châtelaine, ainsi qu'aux encouragements de Monseigneur, serait donnée à la paroisse de Saint-Maur. Cette mission a été prêchée par M. l'abbé Cau, missionnaire algérien. Pendant 17 jours consécutifs, malgré la neige et le mauvais temps, il y eut toujours une grande assistance. Les hameaux les plus éloignés rivalisèrent d'empressement, suivant en cela l'exemple édifiant de plusieurs familles chrétiennes que tout le monde connaît. Il est vrai que cette mission ne manquait pas d'attraits : Un prédicateur à la parole brûlante comme le climat qui l'a vu naître, à la voix puissante, qui sut si bien diriger les chants enlevés avec entrain par un groupe nombreux de jeunes gens ; des illuminations sans cesse variées grâce au bon goût et à l'activité de M. le Curé ; des distributions d'objets de piété ; un service pour les morts, et une fête enfantine. Cette dernière cérémonie fut goûtée entre toutes : le prédicateur était un jeune enfant qui célébra en termes émus les vertus de son âge, la pureté et l'innocence. L'église, en bonne voie de restauration, dut se croire aux beaux temps d'autrefois, car elle était remplie. Les visites à domicile firent évidemment plaisir aux habitants et produisirent le meilleur effet. Les crucifix et les Évangiles illustrés qui y furent distribués, rappelleront longtemps le souvenir de la mission.

Le dimanche 11 décembre était le jour de clôture. L'église, en dépit de la saison, était ornée d'un tapis de verdure émaillé de roses. A la messe de communion, quelques âmes vinrent consoler N.-S. de l'avoir fait attendre si longtemps. Le soir, après les vêpres, les adieux touchants du prédicateur et les remerciements de M. le Curé, eut lieu la bénédiction d'une croix, due à la générosité d'une autre famille chrétienne, et plantée à un kilomètre du bourg, au milieu des bois.

M. le doyen de Bonneval, entouré de plusieurs prêtres voisins que le mauvais temps n'avait pas effrayés, bénit solennellement cette croix. On s'y rendit processionnellement. Les échos de la vallée retentissaient des cantiques religieux et patriotiques chantés par tous les paroissiens, principalement par les jeunes gens, restés fidèles jusqu'au bout.

Au retour, le salut du Très Saint-Sacrement fut donné par M. le chanoine Leroy qui avait présidé la cérémonie.

Somme toute, cette mission a fort bien réussi. Grâces en soient rendues à qui de droit, surtout à N.-D. de Chartres à qui elle avait été recommandée et aux âmes du purgatoire qu'on avait intéressées à cette bonne œuvre.

Puissent les habitants de Saint-Maur reprendre chaque dimanche le chemin de l'église qu'ils ont retrouvé, et rester toujours fidèles aux enseignements de la mission !

Un témoin assidu.

UNE NOUVELLE VICTIME DE LA LOI MILITAIRE.

Notre Grand Séminaire de Chartres vient de payer un dur et cruel tribut à la loi néfaste du 15 juillet 1889. Un de ses élèves, M. Yves Meudec, de Landerneau (Finistère), (1) a succombé, le dimanche 18 décembre, à une implacable maladie de poitrine, suite des fatigues excessives subies à la caserne.

Appelé et maintenu sous les drapeaux malgré des hémoptysies alarmantes et réitérées, ce jeune homme avait senti ses forces décliner rapidement. A sa constitution chancelante et délicate il eût fallu des ménagements que la discipline militaire ne connaît guère. D'ailleurs les règlements militaires eussent-ils connu et permis ces adoucissements, Yves ne les eût point réclamés pour lui-même. « Les exemptions de faveur, nous écrivait-il, me pèsent beaucoup, surtout quand je les vois retomber en corvées supplémentaires sur des épaules aussi faibles que les miennes. » Ainsi, comme tout bon soldat, par principe et plus encore par délicatesse, il était l'ennemi né des privilèges à charge aux autres. Il préféra donc souffrir en silence, et faire face à toutes les exigences du service, méritant la confiance de ses chefs et forçant l'estime de ses camarades.

Mais bientôt la nature fut à bout de ressources, et au mois de juillet, les crachements de sang reparurent plus fréquents et plus violents que jamais. Au soir d'une pénible et chaude journée de marche, il écrivait alors ces mots qui révèlent parfaitement, avec ses appréhensions et ses craintes, les généreuses dispositions de sa belle âme : « J'y laisserai peut-être ma vie, mais à coup sûr, je n'y laisserai pas mon cœur ! ». Son cœur, il tenait en effet à le rapporter intact et virginal à Notre-Dame de Chartres, sa Mère. A ses pieds, le jour du départ, il avait solennellement promis à son

(1) Ancien élève de la Maîtrise de Chartres, où, sur la demande de M. le curé de Landerneau, il avait été admis pour la préparation au sacerdoce dans les rangs des Clercs de Notre-Dame.

évêque de revenir, et un Breton ne manque jamais de parole. Il revint donc au mois d'octobre, exténué et mourant, mais aussi sanctifié et comme transfiguré par l'épreuve et la souffrance. Sa première visite fut pour N.-D. de Sous-Terre, devant l'image de laquelle il pria longtemps. En se relevant, il eût besoin du bras d'un ami pour remonter les escaliers de la crypte. Et comme cet ami s'apitoyait sur son sort et lui exprimait timidement, et à mots couverts, ses inquiétudes pour sa pauvre vie qui menaçait de s'échapper à chacune de ses respirations, il lui répondit en souriant doucement ; « Oh celle-là ! je la donne volontiers, pour que mes confrères, les séminaristes-soldats ne perdent jamais l'autre à la caserne ! »

Cette parole d'Yves Meudec, nous n'avions pas le droit de la garder pour nous seul, nous la devions à tous, aux parents, aux maîtres, aux bienfaiteurs, aux condisciples surtout de notre cher défunt. Nous la léguons donc, ou plutôt, c'est Yves Meudec qui la laisse lui-même à tous, comme un souvenir et un adieu. Puisse son sacrifice si généreusement accompli être agréé du divin Maître et éloigner à jamais de ses futurs prêtres les dangers inséparables du séjour énervant et de la vie licencieuse des casernes!

NOEL ET LES PETITS ORPHELINS.

Noël, c'est la fête de tous : des riches et des pauvres. L'Homme-Dieu opère cet admirable rapprochement entre les uns et les autres. Partout, à l'occasion de cette fête, les pauvres reçoivent des aumônes plus abondantes. Dans les villes, dans quelques campagnes privilégiées, on dresse un magnifique arbre de Noël chargé d'objets plus ou moins utiles, voire même de bonbons et de jouets en faveur des enfants pauvres. — Aussi, quelle reconnaissance pour l'Enfant Jésus qui s'est fait encore plus pauvre qu'eux en voulant naître dans une crèche et dont le souvenir touche ainsi le cœur des riches !

Cependant, il est des enfants qui n'ont plus les douceurs de la famille, si pauvre qu'elle soit ; qui, éloignés de la ville, ne peuvent participer à aucune distribution ou attirer l'attention des personnes généreuses ; ce sont les petits orphelins de Mignières. Ils ne demandent point de jouets ni de bonbons, ils ont des besoins plus pressants, leur nombre augmente de plus en plus.

Jésus a dit : « ce que vous faites à l'un de ces petits, c'est à moi que vous le faites. » Ils osent donc espérer qu'ils ne seront point oubliés non plus et qu'au nom du divin Enfant, les familles ou les enfants plus fortunés voudront bien leur réserver une obole sur leur superflu.

Les offrandes les plus minimes et les dons en nature, comme vêtements, etc., seront toujours reçus avec la plus vive reconnaissance, à Chartres, par Mlle Peluche, impasse de la Moutonnerie ; à Mignières, par M. le Curé.

L'AMOUR DU PAYS NATAL

On écrit au directeur de la *Voix de Notre-Dame :*

Aux excellents motifs donnés par de récents articles de la *Voix* pour engager MM. les ecclésiastiques à faire l'historique de leur paroisse on peut en ajouter un autre que je prends la liberté de vous signaler. Il se présente sous la forme d'un remède agréable, facile à prendre et capable cependant, sinon de guérir, du moins d'atténuer une grave épidémie, l'émigration incessante des campagnes vers la ville.

Je le trouve dans la préface d'un manuscrit, depuis plusieurs années en voie de formation et qui déjà contient de nombreuses notices historiques, topographiques, statistiques, etc., d'un village du pays chartrain.

Je vous envoie le texte même. Vous en ferez l'usage qui vous semblera le meilleur.

« En écrivant simplement cette notice sur le charmant petit village de X... notre intention est d'inspirer à nos paroissiens, présents et futurs, un attachement plus grand pour leur pays natal ou d'adoption. La lecture en sera pour eux, nous l'espérons, un remède contre ce mal appelé " l'émigration à outrance ", un antidote préservatif de cette épidémie qui commence à causer une sorte de malaise parmi nous et qui, si elle augmentait, ne tarderait pas à occasionner une véritable ruine publique... Cette malheureuse habitude de quitter son village, pour aller habiter les villes, amènerait à bref délai la dépopulation des campagnes.

Il n'est donc pas défendu de penser qu'une connaissance plus complète de son pays, de cette petite patrie, image de la grande, produira de bons effets. Quelque lumière jétée sur ses origines certaines ou probables, le défrichement de son sol par les communautés religieuses, sa fécondation et ses produits naturels ; la description de son site et des édifices antiques qui l'embellissent ; le récit des événements heureux dont il a été le théâtre ; le rappel sous nos yeux des hommes qui sous différents noms et à diverses époques ont présidé à ses intérêts spirituels et temporels, etc.; tout cela, attesté par des documents authentiques, n'est-ce pas capable d'impressionner un esprit intelligent, de toucher un bon cœur ? Alors il devient presque sacré, ce coin de terre où l'on est né, où nos pères ont vécu, travaillé, souffert peut-être, mais toujours

espéré ; où leurs restes mortels reposent, en attendant la résurrection, à l'ombre de l'église, sous la sauvegarde de la croix.

Ces pensées, ces faits, ces vérités... feront aimer le village, empêcheront quelques-uns de l'abandonner ; décideront quelques autres à y revenir, sur leurs vieux jours, y terminer doucement leur existence ici-bas et dire en mourant :

O Dieu de mon berceau, sois le Dieu de ma tombe !

Votre respectueux et affectionné.

X...

NOEL. — *A la Vierge-Mère.*

Dans cette froide nuit, dans cette humble chaumière,
Quand le chaste trésor de ton sein virginal
Se révéla, semblable au rayon de lumière
Qui du limpide éther traverse le cristal;

O Vierge-Mère, alors tu fus heureuse et fière !
Dans le Verbe fait chair coulait ton sang royal,
Et celui qui commande à la nature entière,
Faible enfant, t'adressait un regard filial.

L'humilité, l'amour, et la joie et la crainte
T'agitaient; mais, cédant à sa première étreinte,
Dès qu'il ouvrit les bras, tu résistas en vain;

Ton adoration devint une caresse,
Et seule tu connus cette ineffable ivresse
De l'amour maternel joint à l'amour divin (1) !

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans les Suppléments de la **Voix** en 1892.

I. Œuvre de la Crypte et des Clercs

La fête des Saints-Innocents, 12.
Notre missionnaire de Malacca, 171, 598.
Bénédiction des Sémin.-Soldats, 553.

II. Chronique de N.-D. de Chartres

Fête de Noël à la Cathédrale, 12.
Fête de la Confrérie, 93.
L'Œuvre des Pauvres malades, 104.
Souvenir de N.-D. de la Brèche en 1844, 133.
Station de M. l'abbé Dumont 134, 157, 204.
Association du SS. Sacrement, 157.
Fête de N.-D. de la Brèche, 158.
La retraite des Dames, 204.
Communion générale des hommes, 294.
Station du Mois de Marie, 234.
Incident du 1er mai à N.-D., 236.
La bénédiction des roses, 314.
Procession du SS. Sacrement, 328.
Première communion et confirmation, 344.

(1) Nous avons trouvé ce charmant sonnet dans la *Semaine religieuse de Versailles.*

La Portioncule, 395.
La procession de S. Roch, 423.
Fête de la Nativité, 459, 472.
La fête du saint-Rosaire, 503.
La fête de la Toussaint, 552.
Messe du départ à la Cathédrale, 586.
Service pour le Car. Lavigerie, 611.
Pèlerinages à N.-D. de Chartres.
Paroisse S. Sulpice de Paris, 300.
Paroisse S. Ambroise, 300.
Mgr Verdier, év. au Tahiti, 380.
Par. S. Nicolas du Chardonnet, 300.
Paroisse de Courbevoie, 314.
Mgr Luck, de la Nouvelle Zélande, 328.
Séminaristes sulpiciens, 344.
Jeunes gens de Paris, 344.
Premiers communiants. 314, 344, 362.
Institution des aveugles à Illiers, 395.
Frères des Ecoles chrétiennes, 422.
Pèlerins de Lourdes, 423.
Pensionnat de Palaiseau, 423.
Séminaristes des Missions étrangères, 423, 459.
Jeunes filles de Mondoubleau, 459.
Paroissiens de Chaville, 473.
Mgr Potron (R. P. Marie de Brest), 570.
R. P. Barillon, de Malacca, 598.

III. Chronique diocésaine.

Ordinations, 34, 523, 634.
Nominations, 157, 173, 204; 328, 362, 464, 471, 503, 533, 610, 643.
Confirmations, 220. 300.
Lettres de Monseigneur sur l'Œuvre des Séminaires, 4, 53, 70.
Réceptions du jour de l'an à l'Évêché, 25.
Le nouveau Vicaire-Général. 51, 68.
Réunion du cas de conscience, 78.
Lettre pastorale sur la Pacification religieuse, 117, 131, 147.
Conseil central de l'Œuvre des Séminaires, 123.
Lettre de Mgr à Mme de Mély, 124.
2e anniversaire du sacre de Mgr Lagrange 163.
Inauguration de la salle synodale, 71, 359.
Lettre pastorale sur le pèlerinage diocésain, 227.
Pèlerinage diocésain du 19 mai, 243, 265, 278.
Discours de Mgr Lagrange au congrès de Paris, 260.
Allocution de Monseigneur aux pèlerins, 267.
Pèlerinage du 30 juin à Montmartre, 383, 345.
Salle synodale. Les pèlerins de Jérusalem, 344, 353.
La retraite pastorale, 396, 443.
Adresse du clergé chartrain à Léon XIII, 435.
Retraite des prêtres-prof., 489, 506.
Allocution de Monseigneur pour la bénédiction d'un drapeau, 504.
Discours de Mgr à Auneau, 536.
Lettre de Monseigneur à M. le curé de Moriers, 565.
Allocution de Monseigneur aux Séminaristes-soldats, 553, 566.
Lettre de Monseigneur sur le Cardinal Lavigerie, 612.
Mission de Chartainvilliers, 52.
Pèlerinages de S. Julien, 78.
Soizé. Œuvre de S. François de S., 79.
Nogent-le-Rotrou. Œuvre de S. François de Sales, 93.
L'Œuvre de S. François de S., 104, 135.
S. Hilaire de N. L'Archiconfrérie, 108.
Nos gradués en théologie, 123.
Exposition de l'Œuvre des Tabernacles, 135, 159.
Grand-Séminaire. La S. Thomas d'Aquin, 135.
Montreuil. Erection d'une croix, 158.
Institution N.-D. Fête patronale, 159.
Nogent-le-P. Une première messe, 174.
Unverre. Statue de S. Joseph, 174.
S. Aignan. Adoration mensuelle, 184.
Umpeau. Trois croix, trois statues, 185.
La quête de Pâques pour les Séminaires, 203.
Charbonnières. Fête de la compassion, 206.
Mission de Dancy, 206, 236.
Disparition du Courrier d'Eure-et-Loir, 219.

Vitraux pour le Canada, 219.
Un centenaire à Fontaine-la-Guyon, 220.
Mission de Brunelles, 235.
Conférence scientifique de M. de Lapparent, 250.
Fête patronale du patronage de Chartres, 250.
N.-D. de Nogent-le-Rotrou. Consésécration au S. Cœur, 250.
Funcé. Statue de N.-D. de Lourdes, 251.
Nonvilliers. Inaug. d'un rétable, 251.
Mainvilliers. Inauguration d'une chapelle, 265.
Mission de Langey, 270.
Authon. Bénédiction de verrières, 279.
Le Coudray. Bénédiction d'une chapelle, 301.
Mission de Levesville-la-Chenard, 301.
Archiconfrérie de l'Œuvre des campagnes, 302.
Thivars. Confirmation, 314.
Nogent-le-Rotrou. La Fête-Dieu, 330.
S. Jean-Pierre-Fixte. Bénédiction de croix, 331.
Visitation. Fête patronale, 345.
S. Aignan. Triduum et pèlerinage, 345.
Dames-Blanches. Inauguration d'un orgue, 345.
Sorel-Moussel. Restauration de l'église, 346.
Ymonville. Statue de N.-D. de Chartres, 364.
Marboué. Installation de M. Darsonville, 364.
Luray. Restauration de l'église, 365.
Le Carmel. nouvelle indulgence, 376.
Vernouillet. Bénéd d'un calvaire, 377.
Les distributions de prix, 378, 389, 396, 406, 488, 419, 444.
L'Assompt. et N.-D. de Fontenay, 426.
Terminiers. Restaur. de l'église, 428.
Voves. Aux devots de Sainte Philomène, 439.
Retraites religienses, 444, 459.
Agrandissement de l'Instit. N.-D. 444.
Nogent-le-Rotrou. Ecole des Sourds-parlants, 444.
Soizé. Pèlerinage de S. Gilles, 462.
S. Gorgon à la Bazoche-Gouet, 474.
Brezolles. Autel et clocher, 475.
Fontaine-la-Guyon. Bénédiction d'un vitrail, 476.
Arrou. Bénédiction d'une cloche, 476.
Mézières-en-Drouais. Consécration d'autel, 489.
M. l'Archidiacre à Châteaudun, 491, 516.
Authon. S. Lubin-des-5-Fonts, 493.
Tillay-le-Péneux. Bénédiction d'un drapeau, 504.
Villeprévost. Erection d'un chemin de croix, 508.
Béville et Roinville, etc. Vols sacrilèges, 509, 523.
Rentrée des classes, 509.
Chartres. Fête de S. Franç. d'Assise, 509.
Douy. Bénédiction d'une croix, 509.
Neuvy-en-Beauce. Restauration de l'église, 524.
Digny. Bénédiction de verrières, 524.
Chartres. Fêtes dans les monastères, 533.
Eglise d'Auneau. Bénédiction de la première pierre, 534.
S. Maur-sur-Loir. Tribune. Mission, 553, 644.
S. Hilaire de Nogent-le-Rotrou. Noces d'argent, 570.
Une messe de départ pour les soldats, 571.
Beauche. Ecole de Sœurs de S. Paul, 572.
Bon-Secours. Fête de l'adoration, 584.
Chartainvilliers. Retour de mission, 584.
Hospice S. Brice. La S. Martin, 585.
Carmel. Fête de S. Jean de la C. 598.
Soulaires. Mission, 598,
L'anniversaire de Loigny, 617.
S. Aignan. Chapelle S. Michel, 634.
Le Mée. Fête de Ste Barbe, 635.
Fête d'ador. Hôtel-Dieu, 643.
Les Orphelins de Mignières, 646.

IV. Articles Hagiographiques

S. Macaire l'Egyptien, 3.

B. Philippe Berruyer, 19
S. Honorat, arch. d'Arles, 35.
S. Raymond de Pennafort, 51.
Ste Dorothée, 67.
S. Polyeucte, martyr, 83.
S. Sadoth, évêq. et martyr, 99.
S. Jean-Joseph de la Croix, 115.
S. Vincent Ferrier, 179.
S. Benoit-Joseph Labre, 195.
S. Georges, martyr, 211.
S. Stanislas, martyr, 231.
S. Boniface, martyr, 244.
S. Jean Népommène, 244.
S. Marcoul, abbé, 275.
S. Barnabé, apôtre, 291.
SS. Marc et Marcellien, mart., 307.
S. Guillanme, abbé, 323.
Les Martyrs de Gorcum, 355.
S. Apollinaire, évêq. de Ravenne, 371.
S. Joseph Calasanz, 435.
S. Nicolas de Tolentino, 451.
Les stigmates de St François, 467.
Notre-Dame de la Merci, 483.
SS. Cosme et Damien, 499.
Un mot sur Ste Thérèse, 515.
Les saints Anges Gardiens, 531.
S. Martin I, pape et martyr, 563.
Ste Elisabeth de Hongrie, 579.
S. Léonard de Port-Maurice, 595.
S. Sturm, moine Allemand, 627.

Articles biographiques

Mgr Freppel, évêq. d'Angers, 6.
Sœur Marie-Stéphanie, 22.
M. le chanoine Delpuech, curé d'Arrou, 22, 23.
R. P. Reculon, mariste, 125.
Un digne serviteur d'église, 126.
M. l'abbé Gouache, ancien curé de Sainville, 139.
Sœur Adelphine des sœurs de N.-D. de Chartres, 189.
M. le chanoine Martin, curé de Marboué, 232.
M. l'abbé Gauguin, curé d'Ouerre, 346.
M. le chanoine Binet, supérieur de la Providence, 423.
M. le chanoine Paragot, curé de Moutiers, 425, 432.
M. Muset, de Chartres, 416, 425.
Sœur Marie-Agnès, de Nogent-le-Rotrou, 500.
Rev.-Mère Madeleine des Dames Blanches, 570, 580.
Mlle Ychard, Directrice de la Petite-École, 589.
M. de Bassoncourt, 599.
Yves Meudec, 645.

Nécrologie.

M. l'abbé Lambert, anc. curé de Mainvilliers, 13.
M. l'abbé Grossin, curé de Boullay-Deux-Églises, 22.
Cardinaux Siméoni et Manniug, 43.
Le duc de Clarence, 43.
Mgr Thibaudier, arch. de Cambrai, 47.
R. P. Anderledy, général des Jésuites, 62.
Mgr Gay, évêq. d'Anthedoz, 62.
R. P. Argand, jésuite, 62.
M. l'abbé Charles Perraud, 62.
M. et Mme Rossard de Mianville, 62.
Mgr Mercurelli et Mgr Bôccali, 110.
Mgr Jacquemet év. d'Amiens, 128.
Mme Augustin Cochin, 140.
M. l'abbé Tessier, curé de Maisons, 189.
M. l'abbé Petit, anc. curé de Meaucé, 240.
M. l'abbé Fleury, anc. curé de Saint-Hilaire, 300.
Mgr Lamarche, évêq. de Quimper, 318.
Le cardinal Théodoli, 350.
Un tertiaire franciscain, comte de Denbigh, 351.
M. le ch. Maréchal de Montréal, 416.
R. P. Chambellan, jésuite, 425.
M. l'abbé de Menthon, 478.
M. l'abbé Bacuez de Saint-Sulpice, 478
Mgr Laouénan, arch. de Pondichéry, 528.
Marie Soubirous, de Lourdes, 543.
M. l'abbé Gougis, c. de Méréglise, 553.
M. Billard de Saint-Laumer, 554.
M. l'abbé Breton, c. d'Ecrosnes, 589.
M. l'abbé Besnard, curé de Jouy, 589.
Dom Piolin, abbé de Solesmes, 591.
Mgr Verius, de la Nouvelle Guinée, 592

V. Religion Littérature, Beaux-Arts.

L'Ange de Noël, 8.
Salve puer. Cantique, 21.
Une fête des Rois sous le Terreur, 23.
Souvenirs de N.-D. de Chartres au Canada, 27.
Le Clergé et la science, 29, 398.
Culte et morale (Mgr d'Hulst), 37.
Testament de Mgr Thibaudier, 64.
Accès aux anciens bénéfices, 73.
La mort du docteur, 75.
Déclaration des Cardinaux français, 63, 85.
Ave Regina cœlorum (Poésie), 96.
La question ouvrière, par le R. P. Monsabré, 101.
Un prêtre chartrain émigré en Allemagne, 102.
Origines des églises des Gaules, 109.
S. Thomas d'Aquin. Poésies 135.
S. Joseph et les missions, 140.
Le petit cierge libérateur, 141.
Comment faire son carême, 143.
S. Joseph, patron des chanoines, 169.
Deux lectures différentes, 175.
La Visitation de Chartres, 181, 200, 212, 246, 280, 297, 308.
Sur la vie de Ste Brigitte (Mgr Lagrange), 197.
O filii et filiœ (Poésie), 207.
Regina cœli. Poésie de Rochefort, 216.
Intrépidité de quelques chanoines de Chartres aux derniers siècles, 216.
Un vicaire et un médecin. 223.
Une noce en détresse, 236.
Salut du pèlerin à N.-D. de Chartres (Cantique), 245.
Petit oiseau sauvé par l'Ave Maria, 254.
Le juste salaire. Réponse du Saint-Siège, 255.
Calvaire protégé par des femmes, 255.
La prière du pèlerin à N.-D. de Chartres (Cantique), 269.
L'officier protégé par N.-D. au Tonkin, 272.
Des pèlerinages, 275.
Les écoles congréganistes dans les campagnes, 277.
Cardinal Richard. La politique de Léon XIII, 286.
Les enfants. Appel aux curés du Perche, 293, 325, 339, 379, 485.
Archiconfrérie de l'Œuvre des campagnes, 302.
Antiennes à la Ste Vierge (Poésies), 316.
Chartres et Blois, 333.
La mort de Mgr l'Archevêque de Bourges (Poésie), 334.
La communion mensuelle dans les campagnes, 339, 357, 372, 437.
Nos missionnaires chartrains, 342.
La cathédrale de Chartres. Victor Hugo, 347.
L'Angelus du vendredi, 350.
Un chapelet pour un sou, 352.
Le passé de la salle synodale, (Poésie), 360.
Ce que peut un Ave Maria, 379.
Uue guérison par Ste Anne d'Auray, 381.
Economie et religion (Note), 386.
La Transfiguration, 387.
De l'Education. Discours de Mgr d'Hulst, 390, 403.
Réponse de Mgr Lagrange, 406.
Le salut à la Vierge. Poésie, 376.
Du respect. Discours de M. l'abbé Lagrange, 408.
Les Frères à Chartres. Discours de Mgr Lagrange, 419.
La Ste Vierge à Ephèse, 429.
M. le chanoine Cognery, de Chartres, 440.
L'Angelus de Millet (Poésie). 443.
La Famille. Discours de Mgr d'Hulst, 453.
Ancienne confrérie de S. Fiacre, 456.
Christophe Colomb et la Ste Vierge, 457.
Décret au sujet de la fête de S. Joseph, 460.
Le curé par A. Leroy-Beaulieu, 469.
L'enfant de chœur de N.-D. (Poésie), 471.
Serment révolutionnaire rétracté, 486,
Enfant reconnu par le signe de la Croix, 488.
La cloche. Discours de M. l'abbé Lagrange, 516.

Messes grégoriennes pour les défunts, 547.
L'histoire locale au presbytère, 548, 567, 580, 600, 628.
Le langage des cloches des morts (Poésie), 551.
Lettres inédites de Mgr Dupanloup, 554.
Une bonne vieille sauvagesse, 556.
Traitements d'évêques supprimés, 47, 222, 239, 271.
Reconnaissance d'un libre-penseur converti, 47.
L'Œuvre de la Ste-Enfance, 48, 608, 450.
Repos dominical en Suisse, 48.
L'Etat et les Fabriques des l'églises 63.
Prusse. Les Instituteurs à l'église, 63.
Conférences de Mgr d'Hulst, à N.-D., 94, 176.
Domrémy et Vaucouleurs, 95.
Traitement des ministres des différents cultes, 95.
Le projet sur les Associations, 109.
Merci aux religieux (M. Taine), 110.
Le dimanche pour les soldats, 111.
Leçons de catéchisme. Garcia-Moreno, 111.
Un vieux moine et un jeune roi, 111.
Défi sur les miracles de Lourdes. 112.
Largesses de Léon XIII, 128.
Manifeste en faveur du pouvoir temporel, 143.
Mgr d'Hulst, député, 143.
Le curé de Montataire pendant le choléra, 557.
Le cardinal Pie et Mgr Gay, 558.
Aveugle pour Marie, 569.
Dans le monde. Une mort imprévue, 573.
Le Directeur des confréries, 590.
Chartrains dans l'ancien diocèse de Meaux, 604.
Les échos de Noël. Cantique, 606.
Discours de M. l'abbé Lebel à Loigny, 617.
Loigny. De profondis, 632.
Retour de Nouméa. La confession, 638.
A la Vierge Mère (poésie).
L'amour du pays natal, 647.

VI. Faits divers.

Nouvelles de Rome, 16, 128, 222.
Congrès national du dimanche, 111.
Naples. Congrès eucharistique, 16, 127.
Congrès de Limoges, 128.
Congrès catholique de Paris, 260, 318.
Congrès catholique de Gênes, 400.
Congrès des œuvres catholiques, 462, 478.
Assemblées des catholiques du Nord, 480.
Congrès de Paris, 559.
Vœux de congrès catholiques, 16, 318, 478.
États-Unis. Réunion des évêques, 606.
Réunion de la jeunesse catholique à Lille, 335.
Suisse. Congrès des sociétés ouvrières catholiques, 639.
La cause de Dom Bosco, 13.
Le clergé allemand et la politique, 13.
La vraie institutrice (S. François de Sales), 14.
Inégalité pour les loteries, 14.
Un exploiteur du clergé, 14.
Le droit d'accroissement, 15, 175, 190. 383, 430.
L'Aumônier des Lépreux, 15.
Catéchismes électoraux, 17, 366, 414.
Le sermon par téléphone, 16.
Les ecclésiastiques et la mobilisation, 31.
Pie IX n'était pas franc-maçon, 31.
La communion hebdomadaire du soldat, 32.
Les prétendus portraits des évêq. 43.
La hiérarchie cathol. en Egypte, 44.
Fêtes de Ste Geneviève à Paris, 45.
Les francs-maçons et leurs vœux, 46, 399, 560.
Question romaine et question française, 143.
L'hypnotisme et la loi belge, 175.
Désintéressement du card. Manning, 176.
Nominations épiscopales, 190, 432, 637.
Léon XIII et l'ordre de S. François, 190.
La question scolaire en Autriche, 191.
Les anarchistes dans les églises, 191.

Le Mans. Saisie de religieuses, 191.
Tombeau du B. Chanel, en Océanie, 208.
La cause de Christophe Colomb, 222.
Iles Fidji. — Progrès de la foi, 224.
Les évêq. au conseil d'État, 239, 271.
De la neutralité scolaire à l'athéisme, 253.
Orléans. — Fête de Jeanne d'Arc, 254.
Livres à l'Index, 255, 431.
Véritable auteur de la Marseillaise, 255.
Une restitution par la confession, 256.
Union de la France chrétienne, 271.
La médaille de saint Benoit, 272.
La Sainte Vierge et le protestantisme, 171.
Garcia Moreno. — Pour la fin du mois de Marie, 287.
Devoir vis-à-vis de la presse, 288.
Association du Paraclet, 304.
Persécution dans l'Ouanga, 316.
L'hospitalité de nuit et les campagnes, 317.
Notre-Dame de l'Usine, 317.
Ecosse. — Offrande pour les vocations ecclésiastiques, 319.
Un aveu de la Revue des *Deux-Mondes*, 320.
J.-J. Rousseau. — Un maître de morale, 320.
Le repos du Dimanche, 336, 511, 528.
La prière sous la tente, 336.
Fêtes de Rouen, 348.
Lettre de Léon XIII à Mgr de Grenoble, 349.
Fêtes de Christophe Colomb, 349, 399, 543.
Mgr Ireland à Paris, 349.
La liberté de la chaire, 349, 414.
Les religieuses à Panama, 351.
A la Chambre des députés contre le duel, 366.
Encyclique sur Christophe Colomb, 367.
Statue du S. Cœur sur les Pyrénées, 367.
La Vierge de Recanati : une guérison, 367.
Le livre de prières de la Reine Victoria, 368.
Pèlerinage national à Lourdes, 370.
Les missions catholiques, 383.
Les écoles neutres et M. l'abbé Delafosse, 384.
Terrible logique d'un Sans-Dieu, 384.
Legs aux pauvres, 397, 431, 560.
Tristes nouvelles de l'Annam, 398.
Converti par un bon livre, 400.
Un Père de Picpus évêque, 400.
Deux évêques au XVIIIe siècle, 402.
Mgr Cazet et les Francs-maçons, 414.
Associations de la Sainte-Famille, 415.
Au départ pour le Dahomey, 415.
Décret sur la bénédiction des drapeaux, 416.
Missionnaire décoré, 416.
Le budget des cultes, 416.
Restitution par un Indien, 430.
L'anarchie et ses promesses, 431.
Jubilé épiscopal de Léon XIII, 432, 637.
La langue nationale en Pologne, 432.
Argenteuil. — La Sainte Tunique, 445
Écoles restituées aux Frères, 445, 638.
Imprimerie des Bénédictins de Solesmes, 445.
Œuvre anti-esclavagiste, 446.
Les économies d'une servante, 446.
Fanatisme impie, 447.
Certificat d'études primaires, 447.
Guérisons à Lourdes, 449.
Séminariste soldat décoré, 450.
M. de Châteaubriant, clerc tonsuré, 450.
Fusion de tous les Trappistes, 450.
Cinquantaine de la Ste Enfance. 450.
Centen. des Mart des Carmes, 461.
Vœux des Conseils généraux, 462.
Béatifications, 478.
La Mense épiscopale d'Angers, 479.
Les avocats de Saint-Pierre, 480.
Le tabernacle de Saint-Gervais, 480.
Profession d'une mère et de ses trois filles, 494.
L'ouragan de l'île Maurice, 494.
La fête du 22 septembre, 495.
Refus d'un livret franc-maçon, 495.
Ingré. — Fausses accusations, 495.
Religieuse décorée, 496.

Subventions aux lycées, 496.
Une pépinière de prêtres, 496.
Triste vie, triste mort de Renan, 502.
Mézières-près-Cléry. — Consécration d'église, 504, 525.
Succès des Frères, 510.
Hambourg. Les religieuses et le choléra, 510.
L'Ave Maria des petits enfants, 511.
Monument à Mgr Freppel, 512.
Vercel. Rentrée triomphale de l'abbé Roux, 414, 526.
Les enseignements de Léon XIII, 527.
Nouveau général des Jésuites, 528.
Libertés catholiques à l'étranger, 543.
6e centenaire de N.-D. de Lorette, 544.
Excellentes fondations, 544.
Débris de l'arche de Noé, 558.
Association des médecins, 558.
Persécution en Chine, 559.
Souvenirs catholiques en Amérique, 559
Les droits des Conseils de fabrique, 559.
Londres. Election d'un lord-maire catholique, 560.
L'abbé Garnier et M. de Mun, 656.
Les anarchistes, 576.
Retraites pour jeunes gens à Athis, 576.
Canada. Triomphe de M. Mercier, 576.
Séance annuelle de l'Institut catholique, 591.
M. Gladstone et la divinité de J.-C., 591.
Appel des patrons du Nord à Léon XIII, 591.
Catholiques exclus des concours, 591.
Jubilé épiscopal de Léon XIII, 592.
L'hôpital des lépreux à Gotembo, 592.
Les zouaves pontificaux à Utrecht, 597.
L'affaire du Panama, 606.
Le mariage civil en Hongrie, 606.
Le rosaire au ciel, 607.
Le chapelet au Théâtre, 607.
Fruits de l'éducation laïque, 608.
Victoires au Dahomey, 608.
Les quatre-temps en 1792, 628.
La cause du P. Honoré de Paris, 634.
La juiverie en Autriche, 638.
Aumône de la Grande chartreuse, 639.
Les écoles chrétiennes à Paris, 636.
Longévité au couvent, 639.
Perse. Retour des Nestoriens, 640.
Syrie. Un échec de l'influence française, 640.
Aire. Les gerbes eucharistiques, 640.

VII. Œuvres diverses.

Pèlerinage de pénitence, 14.
Vin de messe, 112, 146.
Orgues à vendre, 184, 322.
Rome. Eglise jubilaire de S. Joachim, 224.
Œuvre de Ste Catherine d'Alexandrie, 335.
Retraites ecclésiastiques à Clamart. 335, 495, 558.
Pèlerinage national à Lourdes, 370.
Procédés polycopistes, 374 (note).
Un organiste, 514.
Aumônier militaire du Mans, 586.
Les débris des ornements sacrés, 592,

VIII. Bibliographie.

Sommaire des Études religieuses, 162, 210, 258, 482.
Méditations sur les vérités de J.-C., 2.
Une explication du catéchisme, 2.
Petite histoire de l'Eglise, 2.
Vie illustrée de N.-S. (brochure), 2.
Les feuilles d'or, 18, 498.
La vérité sur la laïcisation, 18.
Qu'est-ce qu'un Nonce, 34.
Le pèlerinage des vingt mille à Rome, 34.
L'Enseignement biblique, 44.
Le Socialisme refuté d'après Léon XIII, 50.
Péril de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, 66.
La Bergère de Nanterre, 66.
Vie de Pauline-Marie Jaricot, 82.
La Paroisse chrétienne, 82.
Pie IX franc-maçon, 98.
Almanach. Revue de l'Apiculture, 98.
La tête et le cœur, 98.
Syllogismes philosop. et religieux, 114.

La Morale avec la Médecine et l'Hygiène, 144.
Annuaire de l'Enseign. libre, 144.
Méthode pratique d'instruction religieuses, 146.
La fête auriculaire dans le ciel, 146.
Instructions pour les personnes du monde, 162.
Les louanges de la Vierge Marie, 192.
Le plus beau de tous les livres, 192.
L'éducation chrétienne, 194, 354.
Mois de Marie de N.-D. de Chartres, 210.
Notre Mère. Vie de la S. Vierge, 210.
Sauvons la France chrétienne, 226.
Sainte Brigitte de Suède, 226.
Nos Enfants de chœur, 226, 338.
Vie de Claude de Sainctes, 242. 258.
Vie du R. P. Félix S. J., 265.
La vénérée Mère Chappuis, 290.
Le danger des mauvaises écoles, 290.
Le doute suprême, 306.
Abrégé de théologie par l'abbé Berthier, 306.
Annales de N.-D. de Pontmain, 318.
Paroles et traits historiques remarquables, 322, 354.
Vie illustrée de S. François Régis, 338.
Vie illustrée de Ste Germ. Cousin, 338.
N.-D. du Carmel et le Scapulaire, 338.
La Chanson chrétienne, 370.
Quelques réponses sur l'ouverture de conscience, 418.
Le Décalogue, 418.
Les Martyrs de septembre 1792, 434.
Revue du chant Grégorien, 466.
Papauté, socialisme, démocratie, 470.
Les vengeance de l'oncle Jacques, 482.
Mois du saint Rosaire, 482, 490.
Mois des saints Anges, 482, 498.
Méthode pour préparer les enfants et les mourants, 498.
Avant le service, 498.
La Retraite du départ, 498.
Vie de la R. Mère Thérèse de S. Joseph, 530.
L'Apostolat de la prière, 530.
Les sublimités de la prière, 546.
Les dernières étapes. Le lendemain de la vie, 546.
Le prône catéchistique, 546.
Jacques Bonhomme, grand électeur, 546
Les Drames de l'Irlande, 546.
Chronologie des évêq. de Chartres, 562, 565.
Nouvelle théorie de la suggestion, 578.
Etude biogr. sur Guillaume Lamy, 578.
Lettre à un royaliste par M. l'abbé Delafosse, 578.
Christophe Colomb (Brochure), 626.
Nouveaux souhaits, 626.
Le chant liturgique dans les séminaires, 626.
Histoire du Bréviaire romain, 642.

Jeudi, 15 décembre, a paru une Encyclique latine, sur la puissance et l'influence néfastes de la franc-maçonnerie.

L'abbé Garnier. — M. l'abbé Garnier, appelé par les socialistes de Moulins à une conférence contradictoire, a eu un succès complet. A Paris et en bien d'autres villes, la parole éloquente de cet infatigable apôtre contribue singulièrement à éclairer les masses sur le retour à la loi de Dieu, l'unique moyen de relever la France.

M. de Mun à Saint-Etienne. M. de Mun a prononcé, le 18 décembre, à Saint-Etienne, devant 3000 personnes, un important discours sur les devoirs des catholiques dans les circonstances actuelles.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

